DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes & l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c., par création héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ÉTRANGÈRES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

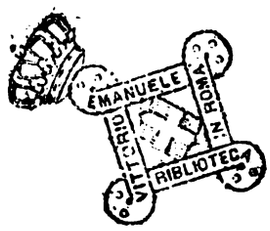
PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs & augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes dans cette édition.

TOME DIX-HUITIÈME.



A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs.

Rue de Seine, 12.

M DCCC LXXIII

Digitized by Google

A Arras, de l'Imprimerie H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

SAARBRUCK. Voyez SARBRUCK, ou SARREBRUCKE.

SAARWERDEN. Voy. SARWERDEN.

SABATIER, en Provence : Famille qui a donné à la ville d'Arles des Conſuls du rang des Nobles, qui ſe ſont diſtingués par leur zèle pour le ſervice du Roi & de l'Etat. Elle eſt éteinte & portoit pour armes : *d'azur, à trois coquilles d'or, 2 & 1, au croiſſant d'argent en cœur.*

SABATIER, Seigneur de l'Armillière, de la ville d'Arles. Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la faſce d'or, ſurmontée d'un ſoleil du même, & accompagnée en pointe de trois roſes d'or.*

SABINE, Ecuyer, Sieur du Freſnay, en Normandie, élection de Bayeux.

PIERRE DE SABINE, Comte de la Quieze, Seigneur & Patron de St.-Laurent-du-Rieu, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, Chevalier de St.-Louis, épouſa *Catherine-Thérèſe Héron de la Tuilerie*, dont pour fille unique

ANASTASIE-MADELEINE-THÉRÈSE, qui épouſa, le 21 Mai 1735, *Auguſtin-François*, Marquis *de Malherbe*, baptiſé le 30 Août 1706.

Les armes : *d'argent, à l'aigle de ſable, poſée ſur une trangle de gueules, & ſurmontée d'une faſce d'azur.*

SABLÉ, Ville, avec titre de *Marquiſat*, dans le pays du Maine.

Digitized by Google

C'étoit autrefois la plus forte place du Pays. Elle étoit ſi importante par ſes fortifications, & par ſon Château ſur la rivière de Sarthe, que Geoffroi le Bel, le plus puiſſant des Comtes d'Anjou, n'oſant l'aſſiéger avec toutes ſes forces, ſe contenta de faire le dégât aux environs, & de bâtir la fortereſſe de Châteauneuf, ſur la même rivière de Sarthe, pour réprimer les courſes de la garniſon de Sablé du côté de l'Anjou.

Il y a eu deux Familles du nom de SABLÉ. La première s'éteignit ſur la fin du X^e ſiècle. La ſeconde commença par *Raoul*, Vicomte du Mans, qui épouſa l'héritière DE SABLÉ, de la première ſouche. Cette Terre fut portée dans la Maiſon *de Craon* par l'alliance de *Blanche* ou *Avoiſe*, fille unique de *Geoffroi le Vieux*, avec *Robert*, dit *le Bourguignon*, qui acquit depuis Craon, dont la poſtérité prit le nom. Leur deuxième fils, *Robert*, eut en partage *Sablé*, & fut triſaïeul de *Marguerite*, Dame de Sablé, mariée en 1201 à *Guillaume des Roches*, Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine. *Jeanne des Roches*, leur fille aînée, fit rentrer Sablé dans la Maiſon de *Craon*, par ſon mariage avec *Amauri* I, Sire *de Craon*, mort le 12 Novembre 1226, cinquième aïeul d'*Amauri* IV, qui mourut, auſſi ſans poſtérité, le 30 Mai 1373, après avoir fait donation de Sablé, le 13 Janvier 1371, à *Louis* I, Duc d'*Anjou*, auquel *Iſabeau de Craon*, ſœur d'*Amauri*, céda, pour la ſomme de 1000 liv. d'or, tous ſes droits le 17 Avril 1376. *Louis* III céda Sablé à ſon frère *Charles d'Anjou*, Comte du Maine, ſous la clauſe de réverſion, faute d'hoirs mâles. Cependant *Jean* & *Louis d'Armagnac* jouirent de Sablé, du chef de leur mère, *Louiſe d'Anjou*, fille de *Charles*, Comte du Maine. Mais la Maiſon *de Lorraine* ayant fait valoir les droits qu'elle tiroit d'*Yolande d'Anjou*, fille du Roi RENÉ, le Duc de Guiſe fut mis en poſſeſſion de Mayenne & de Sablé, qui furent érigés en *Marquiſat*, en 1544. Le 29 Novembre 1593, *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, vendit, pour la ſomme de 90 mille liv., la terre de Sablé, à *Urbain de Laval*, Seigneur de Bois-Dauphin, Maréchal de France en 1598, le même en faveur duquel *Sablé* fut érigé de nouveau en *Marquiſat*, par Lettres du 6 Janvier 1602, regiſtrées le 5 Mars ſuivant.

Cette Terre & celle de Bois-Dauphin furent vendues, par décret, ſur ſon petit-fils *Urbain* II, & adjugées, le 9 Août 1648, à *Jean de Longueil*, duquel elles furent acquiſes, en 1652, par *Abel Servien*, Surintendant des Finances, Chancelier, & Commandeur des Ordres du Roi. Elles furent unies en ſa faveur & érigées en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1656, regiſtrées le 22 Août ſuivant. Son fils, *Auguſtin Servien*, Abbé de St.-Jouin, devenu héritier de ce Marquiſat par la mort de ſon frère aîné, le 10 Juin 1710, le vendit, le 24 Janvier 1711, à *Jean-Baptiſte Colbert*, Marquis de Torcy, qui obtint de nouvelles Lettres d'érection, datées du mois de Mars 1711, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 10 Juin & 23 Novembre ſuivant, portant confirmation du titre de *Marquiſat* pour *Sablé* & *Bois-Dauphin*. Voy. COLBERT.

SABOULIN, en Provence, Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 19 Octobre 1668, dont les armes ſont : *de gueules, à trois faſces d'argent.*

SABOUREUX, en Brie. VINCENT SABOUREUX, Seigneur de la Bonetière, vivoit en 1534. Il fut le IV^e aïeul de

CATHERINE, née le 16 Mars 1680, reçue à St.-Cyr au mois de Septembre 1687, après avoir prouvé que VINCENT étoit ſon IV^e aïeul.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois tours du même, 2 & 1.*

† SABRAN, en Languedoc, Terre & Seigneurie qui a donné ſon nom à une Maiſon qui joint à l'ancienneté la plus reculée, la plus grande illuſtration.

Chazot, tom. IV, de ſes *Généalogies hiſtoriques*, p. 517, rapporte que quelques-uns la font deſcendre de *Stilicon*, Général de l'Empereur Honorius, & que d'autres la font ſortir d'un cadet de la Maiſon de Luxembourg, dont les armes ont de la conformité avec les ſiennes. Mais tout cela n'eſt avancé que pour ſuivre un uſage introduit dans preſque toutes les grandes Maiſons, qui eſt d'avoir chacune ſa chimère. Les preuves qui nous reſtent de celle de Sabran ſont qu'elle eſt venue de Languedoc en Provence, qu'elle étoit illuſtre en cette première province, où elle

Digitized by Google

a eu la charge de Connétable ſous les anciens Comtes de Toulouſe : qu'elle a poſſédé une partie de la Seigneurie d'Uzès, la Baronnie de Sabran, dans la Sénéchauſſée de Beaucaire, dont elle a pris le nom. Elle a encore été plus conſidérable en Provence, par la poſſeſſion du Comté de Forcalquier. Elle a eu auſſi de grands établiſſements dans le Royaume de Naples, où elle a poſſédé les Comtés d'Ariano & d'Apici. Cette Maiſon a donné des Cardinaux & un Saint à l'Egliſe dans Saint *Elzéar*, des Connétables, des Grands Maréchaux, des Grands Juſticiers, Sénéchaux, Chambellans & Gouverneurs-Généraux du Royaume de Naples. Elle eſt alliée avec preſque toutes les Maiſons Souveraines de l'Europe, ſurtout avec celles de *France*, d'*Aragon*, d'*Autriche*, de *Savoie*, celles des Comtes de *Provence*, de *Toulouſe*, &c.

Le premier de la Maiſon de Sabran qui nous ſoit connu, eſt EMMENON DE SABRAN, qui fut préſent, en 1029, avec Guillaume, Comte de Toulouſe, à la fondation du Monaſtère de St.-Pierre de Sauve, faite par Garſinde, veuve de Bernard, Seigneur d'Arduſe (*Hiſt. de Languedoc*, tom. II, pag. 160). Il eſt probablement le même qui aſſiſta, en 1066, à l'acte d'union de l'Abbaye de St.-Gilles à celle de Cluny. Ce dernier fut un des principaux vaſſaux de Raimond de St.-Gilles, Comte de Toulouſe, & donné par ce Prince, en 1080, pour gage d'une promeſſe ſolennelle qu'il fit à Ermengarde, Vicomteſſe de Béziers. GUILLAUME ou EMMENON, ſon frère, fut père de

1. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Sabran*, Connétables de Toulouſe, rapportée ci-après ;
2. EMMENON, qui ſouſcrivit, en 1125, après l'Abbé de Moiſſac, à une charte faite en faveur de ce Monaſtère. De lui deſcendent les Seigneurs d'*Uzès*, ceux d'*Anſouis*, & les Comtes d'*Ariano*, rapportés plus loin ;
3. Et GUIBLET, nommé GIBLIN dans la Table généal. de Chazot, qui ſouſcrivit, avec ſon frère aîné, à une donation faite, en 1088, par le Comte de Toulouſe à l'Abbaye de St.-André.

BRANCHE
des Seigneurs de SABRAN, *Connétables de Toulouſe.*

I. GUILLAUME DE SABRAN, IIe du nom, ſuivit Raimond de St.-Gilles, Comte de Toulouſe, à la Terre-Sainte, & ſe trouva à la ſurpriſe d'Antioche, le 5 Juin 1098. Un Chevalier très-noble, nommé Guillaume, compagnon d'armes & compatriote du Comte Raimond, fit priſonniers en cette occaſion la mère & les fils du Gouverneur, après les avoir pris de grand matin dans leur lit. Ce Seigneur, qu'on croît être le même que GUILLAUME DE SABRAN, en retira dans la ſuite une rançon de 3 mille beſants d'or. Il ſe trouva en 1099 au ſiége de Jéruſalem, où il ſe diſtingua, & fut un de ceux qui accompagnèrent le Comte de Toulouſe, lorſqu'il eſcalada des premiers les murs de cette ville. Il ſe déclara, en 1123, avec Raimond de Baux, en faveur d'Alphonſe-Jourdain, Comte de Toulouſe, contre le Comte de Barcelone. On ignore le nom de ſon épouſe ; mais ſes enfants furent :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. GÉRARD-AMIC, tige de la branche des Comtes de *Forcalquier*, rapportée ci-après ;
3. Et ROSTAING, que la Table Généalogique de Chazot dit ſon fils, ou celui d'EMMENON ſon frère. Ce ROSTAING eſt auteur de la branche des Seigneurs d'*Uzès*, dont il ſera parlé en leur rang.

II. GUILLAUME DE SABRAN, IIe du nom, eſt mentionné avec GERARD-AMIC, ſon frère, dans un accord paſſé, en 1154, par Raimond, Comte de Toulouſe, & Alphonſe ſon frère, avec l'Evêque de Carpentras, auquel ils furent donnés pour caution de la promeſſe du Comte de Toulouſe. Ce GUILLAUME, qui fut auſſi caution, en 1156, avec ROSTAING, pour les Seigneurs de Baux, de l'exécution du traité avec le Comte de Barcelone, fut inſtitué héritier, avec ſes frères, d'une partie du Comté de Forcalquier, par le Comte Bertrand, qui les qualifie ſes couſins, dans le cas que ſon frère Guillaume, Comte de Forcalquier, n'approuvât pas les diſpoſitions que Bertrand avoit faites par actes de l'an 1163. Voy. Bouche, *Hiſt. de Provence*, tom. II, pag. 161. GUILLAUME DE SABRAN eſt qualifié Connétable du Comte de Toulouſe dans une charte de 1158, du Comte Raimond V, en faveur de l'Abbaye de Pſalmodia, & dans une autre, de 1164, en faveur du Monaſtère de St.-Saturnin. Ce Seigneur continua de prendre ce titre ſous les Comtes Raimond V & Raymond VI. On trouve dans une charte de

Digitized by Google

1199, GUILLAUME & ſon fils, qui ſe qualifioient *par la Grâce de Dieu, Connétables du Comté de Toulouſe.* Il eut :

1. ROSTAING, qui ſuit ;
2. Et ERMENGARDE, mariée à *Guillaume de Baux*, Prince d'Orange.

III. ROSTAING DE SABRAN, qui prend ſeul le titre *par la grâce de Dieu, Connétable du Comté de Toulouſe,* dans une charte de l'an 1201, poſſédoit encore, en 1207, cette dignité, laquelle paſſa, en 1209, à ſon couſin GERAUD-AMIC. Il avoit épouſé *Adelmodie de Baux,* fille de *Guillaume,* Prince d'Orange, mari de ſa ſœur ERMENGARDE. *Adelmodie* étoit veuve en 1215, & vivoit encore en 1237. Une généalogie manuſcrite lui donne 3 fils, rapportés dans la Table Généalogique de Chazot, ſavoir :

1. ROSTAING, Seigneur de Sabran, en 1228 & 1233, marié, avant 1227, à *Bérengère*, dont BERTRAND-MAURICE, qui épouſa *Almodie*, & en eut :
   PIERRE DE SABRAN.
2. GUILLAUME, mort en 1228. Il avoit épouſé *Alzacia*, dont :
   GUIGNES, père de
   ROSTAING, vivant en 1324, qui laiſſa
   BÉRENGÈRE, Dame de Montlaur, morte en 1341.
3. ELZÉAR, qui eut :
   1. PIERRE-ELZÉAR, qui vivoit en 1282, & laiſſa
      ELZÉAR, qui probablement ne laiſſa point de poſtérité.
   2. Et PONS.

BRANCHE

des Comtes titulaires de FORCALQUIER.

II. GERARD-AMIC DE SABRAN (ſecond fils de GUILLAUME I), fut donné avec GUILLAUME, ſon frère, pour caution de l'obſervation du traité fait par Raimond, Comte de Toulouſe, en 1154, avec l'Evêque de Carpentras, & épouſa, en 1152, *Galburge du Caylar,* fille de *Guillaume-Rainon,* dont :

III. GUIRAUD ou GÉRAUD-AMIC DE SABRAN, qui épouſa *Alix*, fille de *Bertrand*, Ier du nom, Comte *de Forcalquier,* qui portoit pour armes : *de gueules, à la croix de Toulouſe.* De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. Et GÉRAUD-AMIC, vivant en 1209.

IV. GUILLAUME DE SABRAN, IIIe du nom, ſe qualifioit, en 1209, Comte de Forcalquier, comme héritier de ce Comté, tant du chef de ſa mère, qu'en vertu d'une donation à lui faite par ſon oncle *Bertrand*, & ſe prévalant de la minorité de Raimond-Bérenger, Comte de Provence, fils de GERSINDE DE SABRAN, héritière de ce Comté, il prit les armes pour ſoutenir ſes droits. Le Comte de Provence, pour le bien de la paix, conſentit à un accommodement, par ſentence des arbitres choiſis du 3 des Calendes de Juillet 1220. Après cette tranſaction, ces deux Comtes vécurent en aſſez bonne union, quoique GUILLAUME DE SABRAN fût d'un eſprit remuant, & qu'il eût encore quelques excommunications devant & après ce compromis, pour diverſes entrepriſes qu'il avoit faites ſur les biens eccléſiaſtiques ; mais comme il avoit pris au commencement le titre : *par la grâce de Dieu, Comte de Forcalquier*, il le conſerva ſa vie durant, & en cette qualité, il érigea, en 1225, la terre de Cadenet en Vicomté, prit même ce titre, en préſence de Raimond-Bérenger, Comte de Provence, qui, quoiqu'il fût vrai Comte de Forcalquier, & que partout ailleurs il en portoit le titre, toutefois ſe trouvant avec ce GUILLAUME, il s'abſtenoit de le prendre, comme il ſe voit entr'autres dans un compromis de 1240, paſſé pardevant l'Archevêque d'Arles, où ces deux Comtes furent préſents, ce qui eſt prouvé par Bouche, tom. I, p. 855, qui dit que GUILLAUME DE SABRAN prenoit la qualité de Comte de Forcalquier, & Raimond celle de Comte de Provence ſeulement. GUILLAUME vivoit encore en 1250. Il avoit épouſé, 1° en 1206 *Bertrande,* répudiée & remariée à *Bertrand des Porcellets* 2° en 1211 ; *Marguerite de Vienne-Salins,* dite de *Bourbon,* fille de *Gaucher,* Sire de Salins, & de *Mahaut,* Dame de Bourbon, ſéparée pour cauſe de parenté ; & 3° en 1242 *Mabile.* Il n'eut de poſtérité que de ſa ſeconde femme, dont deſcendoit

RAIMOND DE FORCALQUIER, qui épouſa, le 12 Février 1407, *Angélique de Brancas,* dont :

1. GAUCHER, qui ſuit ;
2. Et ALIX, mariée à *Honoré de Caſtellane,* Seigneur de Montmeyan.

GAUCHER DE FORCALQUIER, Evêque de Gap, le dernier de ſa branche, par ſon teſtament, de 1483, inſtitua héritier *Georges de Caſ-*

Digitized by Google

tellane, Seigneur de Montmeyan, fils de ſa ſœur *Alix*, à condition de porter le nom & les armes de *Forcalquier*, avec ſubſtitution en faveur de *Gaucher de Brancas*, I^er^ du nom (& de ſes enfants), ſon couſin germain, par ſa mère *Angélique de Brancas*. C'eſt depuis ce temps-là que la Maiſon de *Brancas* porte le nom de *Forcalquier*, & jouit de la Baronnie de Céreſte.

*BRANCHE des Seigneurs d'*Uzès.

Cette branche, dont les armes ſont: *de gueules au lion d'argent*, a pour auteur:

II. Rostaing de Sabran (fils d'Emmenon, ou de Guillaume, I^er^ du nom), qui fut préſent, en 1130, avec Raimond de Baux, lorſqu'Alphonſe-Jourdain, Comte de Toulouſe, promit de laiſſer jouir en paix de leur domaine les 3 fils de Bernard Aton, Vicomte de Béziers. Il aſſiſta à l'accord fait, en 1132, entre le Comte de Toulouſe & Guillaume de Montpellier, pour le Comté de Melgueil; ſouſcrivit, en 1133, avec ſon fils Pierre-Amic, à une Charte en faveur de l'Abbaye de St.-André, & fut préſent à une autre expédiée en 1140, en faveur de cette Abbaye. Il eſt mentionné dans l'accord paſſé en 1143, entre le Comte de Toulouſe & l'Archevêque d'Arles, au ſujet de la terre d'Argenſe, que le Comte reſtitua à l'Archevêque de l'avis de quelques-uns de ſes Barons, qui furent Raimond de Baux, Hugues, ſon fils, Rostaing de Sabran, qui fut encore caution, en 1156, avec Guillaume de Sabran, pour les Seigneurs de Baux, de l'exécution du traité fait avec le Comte de Barcelone.

III. Rostaing de Sabran, II^e^ du nom, épouſa *Roſcie*, Dame en partie d'*Uzès*, & de Caſtellar, morte avant 1206, fille de *Raynon*, & de *Béatrix*, dont:

Rayne ou Raynon, qui ſuit;

Et Elzéar, Seigneur, avec ſon frère, d'Uzès, chacun pour une part. La poſtérité de ce dernier, rapportée dans la Table Généalogique de Chazot, finit vers 1389, dans la perſonne de Guillaume de Sabran, qui eut pour héritière ſa ſœur Blanche d'Uzès, mariée à *Hugues de Laudun*, Seigneur de Montfaucon.

IV. Raynon de Sabran par une première alliance, fit rentrer dans ſa Maiſon le Comté de Forcalquier. Le Comte *Guillaume*, beau-père de Raynon, dans la donation de ce Comté, ſe réſerva les châteaux de Cucurron, de la Motte, d'Anſouis & de Rubians, pour en diſpoſer en faveur des fils du ſecond lit de Raynon, qui ſuccédèrent à la portion qu'ils avoient dans la Seigneurie d'Uzès, & eurent les terres d'Anſouis, de Rubians, de Cadenet, de la Motte, de la Tour-d'Aigue & de Cucurron. Raynon épouſa 1° *Garſinde*, fille unique de *Guillaume* IV, Comte *de Forcalquier*; & 2° N... Du premier lit vinrent:

1. Gersinde, à laquelle ſon père en la mariant fit don du Comté de Forcalquier. Elle épouſa, en 1193, *Alphonſe d'Aragon*, frère de *Pierre*, Roi d'Aragon, dont *Raimond-Bérenger*, Comte *de Provence*, qui épouſa *Béatrix de Savoie*, dont: 1. *Marguerite de Provence*, qui épouſa *Saint Louis*, Roi de *France*; 2. *Éléonore de Provence*, qui épouſa *Henri* III, Roi d'*Angleterre*; 3. *Blanche de Provence*, qui épouſa *Richard d'Angleterre*, Comte de Cornouailles, depuis Roi des Romains & Empereur; 4. & *Béatrix de Provence*, qui épouſa *Charles d'Anjou*, Roi de Naples, frère du Roi Saint Louis;
2. Béatrix, Comteſſe de Forcalquier, mariée à *André de Bourgogne*, dit *Guigues*, Dauphin de Viennois, Prince du ſang Royal de France.

Du ſecond lit ſont nés:

3. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs d'*Anſouis*, & Comte d'*Arians* & d'*Apici*, rapportée ci-après;
4. Et Raynon, Seigneur de la Tour-d'Aigue, qui vendit, en 1242, la huitième partie de la Seigneurie d'Uzès à Bertrand, Évêque d'Uzès. Sa femme *Philippe*, que la nouvelle Hiſtoire du Languedoc appelle *Mamolène*, & que des mémoires diſent fille de *R. de Mathefelon*, ratifia cette vente. Il fut père de

Rostaing, majeur en 1245, & probablement le même Roſtaing, un des principaux partiſans du Comte de Toulouſe, lequel, après la mort de ce Prince, donna des ſûretés de ſa fidélité à Oudard de Villars, Sénéchal de Beaucaire, pour Alphonſe, & Jeanne ſa femme, & déclara, le 21 Octobre 1249, à St.-Saturnin, qu'il étoit réſolu de demeurer dans la fidélité due au Roi: pour preuve, il remit au même Sénéchal le Château de St.-Victor, diocèſe d'Uzès, chef-lieu de ſes domaines, & le pria d'en faire abattre les fortifications.

Digitized by Google

La carte généalogique de cette branche que l'on trouve dans Chazot, pag. 640, a été augmentée sur des mémoires tirés du Cabinet de M. le Marquis d'Aubais.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*ANSOUIS, & Comtes d'ARIANS & d'APICI.

V. GUILLAUME DE SABRAN, dit *Martorel*, Seigneur d'Uzès (fils aîné de RAYNON), contribua à l'accommodement, fait le 21 Mars 1247, entre Guillaume Dalmas, Evêque d'Apt, & Bertrand-Rambaud de Simiane, Seigneur de St.-Martin, & épousa *Ermeſſinde*, veuve de lui le 22 Juillet 1260, dont:

ERMENGAUD, mort avant cette année;
Et ELZÉAR, qui suit.

VI. ELZÉAR DE SABRAN, Seigneur d'Uzès, d'Ansouis, Cucurron, Vaugine, la Salle & Gabriez, suivit Charles d'Anjou, Ier du nom, à la conquête du royaume de Naples, avec son fils aîné ERMENGAUD, & étant de retour en Provence, il vendit, le 29 Juin 1280, la huitième partie de la Seigneurie d'Uzès à l'Evêque de cette ville. Il avoit épousé *Cécile d'Agoult*, fille du Seigneur de Sault, suivant un auteur moderne, ou de la maison de *Villeneuve*, selon une généalogie manuscrite. Il en eut:

1. ERMENGAUD, qui suit;
2. GUILLAUME, Abbé de St.-Victor de Marseille, & Evêque de Digne;
3. BERTRAND, Prieur de St.-Geniez;
4. ROSTAING, Religieux de Saint-Dominique, en 1317;
5. ALAYERTE, qui épousa *Jean des Porcellets*;
6. BÉATRIX, qui épousa *Raimond d'Oraiſon*;
7. GALBULGE, mariée à *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Tretz;
8. DULEINE, mariée, avec dispense, à *Bermond*, Seigneur *d'Uzès*, vivante en 1317;
9. Et SIBYLLE, mariée à *Arnaud de Villeneuve*, Seigneur des Ars, dont *Sainte Roſſeline*, Religieuse de l'Ordre des Chartreux, & morte le 17 Janvier 1329.

VII. ERMENGAUD DE SABRAN suivit son père en Italie, y donna des preuves de sa valeur à la conquête du Royaume de Naples, & dans toutes les expéditions du Roi Charles d'Anjou, Ier. du nom. Le Comté d'Ariano étant venu à vaquer par la félonie du Comte de Vaudemont, auquel il avoit été donné en 1272, le Roi Charles II en fit don à ERMENGAUD DE SABRAN, plutôt en récompense de ses services, & de ceux de son père, qu'en considération, dit Charles de Lellis, de la parenté qu'ERMENGAUD avoit avec ce Prince, qui avoit pour bisaïeule GARSINDE DE SABRAN, Comtesse de Forcalquier. Il en reçut aussi 200 onces d'or, pour servir de dot à 2 de ses sœurs. La ville de Pazzuolo, que ce Prince lui avoit donnée en 1285, s'étant remise deux ans après, sous la domination du Roi, ERMENGAUD en fut dédommagé par l'office de Grand Justicier du royaume de Naples, l'une des 7 grandes charges de ce royaume, qui jouissoit du privilége de faire battre monnoie; de sorte qu'on en voit encore, dit Charles de Lellis, de celle de la Maison DE SABRAN. En 1305, le Roi de Sicile lui donna les terres d'Acorensa, & de Mataluna, pour sûreté d'une rente annuelle de 150 onces d'or, qui lui avoit été accordée auparavant. Il testa à Naples le 29 Mai 1310. Il avoit épousé 1° *Laudanie d'Aube* ou *d'Albe*, des Seigneurs de *Roquemartine*; 2° *Alexis de Baux*, veuve de *Dalmas de Taraſcon*, dit *de Beaucaire*, Seigneur d'Acerno & de Châteauneuf, & fille de *Bertrand de Baux*, Comte d'Avelino, & de *Philippe de Poitiers*. Du premier lit il eut:

1. ELZÉAR, qui suit.

Et du second lit:

2. GUILLAUME, rapporté après son aîné;
3. EUSTACHE, marié, selon Lellis, à *Hilaire de Sus*, Dame de St.-Julien, fille d'*Amauri*, & remariée, 2° à *Gentil de Saint-Georges*; 3° à *Philippe de Joinville*; 4° à *Benoît Caëtani*, & 5° à *Thomas d'Aquin*, Comte de Belcastre;
4. CÉCILE, mariée, 1° en 1301, à *Hugues de Baux*, Seigneur de Laure, frère du Comte d'Avelino, assassiné en 1317; 2° à *Guillaume Bolardo de Naniſſi*, Grand Maréchal de Naples.
5. SIBYLETTE, qui épousa *Thomas d'Aquino*, fils d'*Adinolphe*, Comte del Aura.

VIII. ELZÉAR DE SABRAN, né à Ansouis, en 1295, institué par son père héritier du Comté d'Ariano, & de tous ses biens, tant en Provence, que dans le royaume de Naples, fut élevé par les soins de GUILLAUME, son oncle, Evêque de Digne. Il épousa, n'étant âgé que de dix ans, à Marseille, en présence de Charles le Boiteux, Roi de Naples, *Delphine de Signe*, Dame de Puimichel,

Digitized by Google

fille de *Guillaume*, Seigneur de Puimichel, des Vicomtes de Marſeille; mais le mariage ne fut célébré que trois ans après. Il paſſa à Naples, pour prendre poſſeſſion du Comté d'Ariano, & le Roi Robert le fit Chevalier, de ſa main, & lui donna des marques de ſon eſtime, ſurtout par le choix qu'il fit de lui pour être Gouverneur de la perſonne du Duc de Calabre ſon fils aîné, pour lequel il envoya le Comte d'Ariano à la Cour de France demander en mariage Marie de Valois, fille de Charles de France, Comte de Valois. ELZÉAR DE SABRAN, après avoir réuſſi dans ſa commiſſion, tomba malade à Paris, & y mourut le 27 Septembre 1323. Ses vertus portèrent le Pape à le canoniſer en 1368, ainſi que ſa femme, avec laquelle il avoit vécu dans la continence, & qui lui avoit ſurvécu 37 ans. Urbain V étoit neveu de ce Saint par ſa mère EMPHELISE DE SABRAN. Les Reliques de Saint Elzéar & de ſon épouſe repoſent à Apt, dans l'Egliſe des Frères Mineurs Conventuels, où ces illuſtres époux ſont invoqués par les Fidèles.

VIII. GUILLAUME DE SABRAN, Comte d'Ariano, après la mort de ſon frère aîné, Seigneur d'Anſouis, &c., Vice-Roi & Capitaine-Général dans les terres de Labour, Comté de Moliſe & de l'Abruzze, en 1319, teſta à Solmona le 8 Octobre 1353. Il avoit épouſé 1° *Roberte de St.-Georges*, Comteſſe d'Apici, fille de *Bertrand*, & d'*Iſabelle Mathei*, Comteſſe d'Apici; & 2° *Françoiſe de Celano*, fille de *Roger*, Comte de Celano. Du premier lit il eut :

1. LOUIS, qui ſuit.

Et du ſecond :

2. GUILLAUME, Comte d'Ariano, d'Anglone, Seigneur de Padulo, inſtitué héritier par ſon père, mort ne laiſſant de *Guillemette d'Anglone*, ſon épouſe, que des filles, entr'autres :
   LAUDUNE, Comteſſe d'Anglone, Dame de Padulo, mariée, le 15 Mai 1377, à *Jean d'Arcuſſio*, ou *d'Arcuſſia*, Comte de Capro, fils de Jacques, Comte de Minerbino, Grand Chambellan de Sicile.
3. JEAN, tige de la branche des Barons *d'Anſouis*, rapportée ci-après;
4. ELZÉAR, Evêque de Sitie, puis élu Cardinal, le 18 Septembre 1378;
5. JEANNE, mariée à *Nicolas des Urſins*, Comte de Nole;
6. ISABELLE, qui épouſa *Pierre de Toco*, Comte de Martina, Grand Sénéchal de Naples;
7. FRANÇOISE, qui épouſa N... de *Joinville*, Comte de Santa-Angiola;
8. CATHERINE, mariée au Comte de *Stritto*;
9. LAUDUNE, mariée, en 1334, à *Charles Rufeo*, Comte de Montalto, dont elle fut la ſeconde femme. Elle étoit morte en 1346;
10. 11. & 12. CLAIRE, MARGUERITE & AUGUSTINE, Religieuſes.

IX. LOUIS DE SABRAN, Comte d'Ariano, d'Apici & d'Aſcoli, fut exhérédé, par le teſtament de ſon père, pour avoir attenté à ſa vie & s'être ſaiſi par violence de la Ville d'Ariano. Ce teſtament n'eut point d'effet, & Louis ſuccéda aux Comtés d'Ariano & d'Apici. Il tranſigea à Naples, le 17 Février 1375, avec JEAN, Seigneur d'Anſouis, ſon frère conſanguin, ſur la ſucceſſion paternelle; & le 15 Février ſuivant, ces deux frères firent une convention, par laquelle ils ſubſtituèrent leurs biens aux enfants mâles les uns des autres, à l'excluſion des filles. Louis épouſa 1° *Marie de Marzano*, Comteſſe d'Aſcoli, fille unique de *Richard*, & de *Marguerite d'Aquino*, Comteſſe d'Aſcoli; 2° *Marguerite de St.-Séverin*, fille de *Roger*, Comte de Mileto, Grand Maréchal du Royaume, & de *Jeanne d'Aquino*; & 3° *Jeannette de Joinville*, fille d'*Amiel*, Comte de St.-Angiolo, & de *Violand d'Hoſpruch*. Il n'eut point d'enfants de cette troiſième femme. Du premier lit vint :

ROVERE ou ROBERTE, mariée, en 1410, à *Benoît Acciajoli*, de Florence, fils de *Nicolas* Comte de Melphes, Grand Sénéchal du Royaume, & Seigneur de Corinthe, en Grèce.

Et du ſecond lit :

ELZÉAR, qui ſuit.

X. ELZÉAR DE SABRAN, Comte d'Ariano & d'Apici, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, épouſa *Catherine d'Arcuſſia*, fille de *Jacques*, Comte de Menerbino, Grand Chambellan de Sicile, & de *Mirabalde*, dont il eut :

XI. ERMENGAUD DE SABRAN, Comte d'Ariano & d'Apici, Seigneur de Montecalvo, Caſtelfranco, Caſtelduro, Montelcone, qui fut pris dans les guerres du Royaume de Naples, combattant contre la Reine Jeanne, II° du nom. Cette Princeſſe confiſqua tous ſes biens,

Digitized by Google

le 24 Février 1417, & les donna à François Sforce, mort en prison. ERMENGAUD avoit épousé, vers 1389, *Altobela Caraffa*, fille de *Pierre*, & de *Marie Guidazza*, dont il n'eut pas d'enfants.

BRANCHE

*des Barons d'*ANSOUIS.

IX. JEAN DE SABRAN (fils puîné de GUILLAUME, Comte d'Ariano, & de *Françoise de Celano*, sa seconde femme), Baron d'Ansouis, Seigneur de Rubian, de Salle, la Motte, &c., eut de son père tous les biens qu'il avoit en Provence. Il est qualifié Grand Chambellan de la Reine Jeanne, dans la Convention qu'il fit à Naples, avec Louis son frère, & testa le 26 Février 1383. Il épousa *Isourde de Roquefeuil*, Dame de Puilobier, fille d'*Isnard*, & de *Catherine du Puget*. Devenue veuve, elle se remaria à *Isnard de Glandevès*, & testa le 18 Septembre 1389. De son premier mari elle eut :

1. ISNARD, dit *de Roquefeuil*, héritier de sa mère, & mort sans lignée ;
2. ELZÉAR, qui suit ;
3. DELPHINE, qui étoit veuve, le 30 Juin 1396, de *Gui de Simiane*, Seigneur d'Apt & de Cazeneuve ;
4. CATHERINE, mariée, le 18 Septembre 1389, à *Bertrand d'Agoult*, Seigneur de Calviez ;
5. FRANÇOISE, qui épousa *Jaume de Gantelme*, Seigneur d'Alberon ;
6. BÉATRIXETTE, qui testa le 6 Octobre 1429. Elle avoit épousé, 1° en Janvier 1410, *Jacques de Gantelme*, neveu de *Jaume*, & 2° *Jean Laidet*, Seigneur de Sigoyer ;
7. Et LOUIS, né posthume, Seigneur de Puilobier, après son frère ISNARD. Il testa le 14 Octobre 1415, & avoit épousé *Delphine de Gantelme*, laquelle se remaria dans la Maison de *Glandevès*. Les enfants de Louis moururent jeunes, ou au couvent, & ses biens passèrent à ELZÉAR, son frère aîné, en vertu d'une substitution apposée au testament de LOUIS.

X. ELZÉAR DE SABRAN, Baron d'Ansouis, Seigneur de la Motte, Cucurron, Cabriez, &c., avoit épousé, en 1389, *Blaussette de Blacas*, Dame de Beaudinar, & d'Aiguines, fille & héritière d'Albert, Seigneur d'Aulps, Moissac, Tonston, Toir, Trébillans, & de *Catherine de Gantelme*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Beaudinar*, rapportée ci-après ;
3. Et ALBERT, Seigneur de Cucurron, marié, le 25 Mai 1432, à *Léonore de Tournel*, sœur de *Marguerite*, dont :

   MARGUERITE, Dame de Cucurron, mariée à *Jean de Castillon*.

XI. LOUIS DE SABRAN, Baron d'Ansouis, avoit épousé, le 15 Mai 1432, *Marguerite de Tournel*, fille aînée d'*Arnaud-Guérin*, Sieur de Tournel, & de *Marguerite de Beaufort*, dont :

1. GUILLAUME, Baron d'Ansouis, mort sans postérité. Il épousa, le 24 Mars 1460, *Marguerite de Forcalquier ;*
2. HERMANN, mort sans lignée, qui donna tous ses biens à son frère HELION ;
3. HELION, qui suit ;
4. Et MADELEINE, mariée, en 1472, à *Pierre*, Seigneur d'*Alamanon*.

XII. HELION DE SABRAN, I^er^ du nom, Baron d'Ansouis, testa le 25 Décembre 1525. Il avoit épousé, 1° le 20 Janvier 1493, *Catherine d'Aube*, fille de *Jean*, Seigneur de Roquemartine, & d'*Elips d'Oraison* ; & 2° en 1505, *Catherine d'Aube* (cousine de sa première femme), fille d'*Elzéar*, & petite-fille de *Thomas*. Du premier lit il eut :

1. HELION, qui suit ;
2. ALZIASSE, mariée, en 1535, à *Baudouin de Barras*, Seigneur de Mirabeau.

Et du second lit :

3. CLAUDE, Chevalier de Rhodes en 1531.

XIII. HELION DE SABRAN, II° du nom, Baron d'Ansouis, Seigneur de Lune, Vaugine, Cucurron, la Motte, Cabriez, avoit épousé, 1° en 1529, DELPHINE DE SABRAN DE BEAUDINAR, & 2° *Catherine de Bouliers de Vaugine*. Du premier lit vinrent :

1. HONORÉ, qui suit ;
2. MELCHIOR, Chevalier de Malte ;
3. FRANÇOIS, Prieur d'Alcin.

Du second lit il eut :

4. ANTOINE.

XIV. HONORÉ DE SABRAN, Baron d'Ansouis, &c., mort en 1608, avoit épousé, le 31 Octobre 1562, *Marguerite de Forbin*, fille de *Vincent*, Seigneur de la Farre, & de *Catherine Doria*, dont :

1. GASPARD, qui suit ;
2. Et JEANNE, mariée à *François de Castillon*, Seigneur de Cucurron.

Digitized by Google

XV. Gaspard de Sabran, Baron d'Anfouis, testa le 14 Mai 1614, en faveur de Sextus de Scalis, Baron de Bras, qu'il qualifie son cousin, & mourut sans lignée.

BRANCHE

des Seigneurs de Beaudinar.

XI. Jean de Sabran, Seigneur de Beaudinar (second fils d'Elzéar, Baron d'Anfouis, & de *Baucette de Blacas*), eut de sa mère, par donation, le 27 Janvier 1435, tous les biens qui lui appartenoient, & qui consistoient dans la terre de Beaudinar, le château de Villeneuve, Cattelas, & dans les droits qu'elle avoit à Bauduan, Aiguines, Châteauneuf, Montpezat, St.-Martin & le Rençat. Il testa le 27 Janvier 1476, & avoit épousé, 1° le 9 Janvier 1444, *Yolande de St.-Marcel*, fille de *François*, Sieur de la Vaussière, & de *Louise de Meuillon*; 2° *Phanette d'Agoult*, fille de *Raimond*, Seigneur de Baret, & de *Louise de Glandevès*. Du premier lit vinrent :

1. Pierre, qui suit;
2. Elzéar, Chevalier de Rhodes;
3. Louis, dont on ignore la postérité;
4. & 5. Marguerite & Elisabeth.

XII. Pierre de Sabran, Seigneur de Beaudinar, se qualifioit Comte & quelquefois Duc d'Ariano, à cause de la donation qu'Hélion, Ier du nom, Baron d'Anfouis, lui fit, le 20 Mars 1503, de tous ses droits sur ce Comté d'Ariano, & autres terres qu'il prétendoit au Royaume de Naples. Cette Maison conserve une lettre écrite par François Ier à Pierre, dont la suscription est *à mon cousin le Comte d'Ariano*. Il testa le 2 Janvier 1508, & avoit épousé *Françoise de Vintimille*, fille de *François*, des Comtes *de Vintimille*, Seigneur de Turriès, & d'*Isabeau de Gerente*, dont :

1. Louis, qui suit;
2. Yolande ou Violande, mariée, en 1495, à *Alexis de Villeneuve*, Marquis de Trans, qui testa en 1527;
3. Et Delphine, mariée, en 1529, à Hélion de Sabran, IIe du nom, Baron d'Anfouis.

XIII. Louis de Sabran, Seigneur de Beaudinar & d'Aiguines, testa le 25 Mars....., & fit un codicille, le 3 Octobre 1558. Il avoit épousé 1° *Antoinette de Gamaches*; & 2° le 27 Octobre 1529 (suivant l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, par Artefeuil), *Antoinette de Chevrières*. Du premier lit il eut :

1. Antoine, qui suit;
2. François;
3. Françoise, mariée, en 1575, à *Guillaume de Malaspine*.

Et du second lit :

4. Claude, tige de la branche des Seigneurs d'*Aiguines*, rapportée ci-après;
5. Blanche, qui épousa *André de Gaulier*, Co-Seigneur de Senez;
6. Louise, mariée à *Louis de Blacas*, Seigneur d'Aulps;
7. Et Antoinette, mariée à *Jean de Blacas*, Seigneur de Tauvenes.

XIV. Antoine de Sabran, Seigneur de Beaudinar, testa le 17 Février 1587, & avoit épousé, le 5 Septembre 1577, *Marguerite de la Garde de Chambonas*, veuve de *Guillaume de Rognac*, dit *Lallemand*, & fille de *Gui*, & de *Claude de Langlade*. Leurs enfants furent :

1. Jean, qui suit;
2. Catherine, qui épousa *Gaspard de Villeneuve*, Seigneur de Clamensane;
3. Blanche, qui épousa *Paul de Glandevès de Puimichel*, Seigneur de Saferez;
4. Et Suzanne, qui épousa *Gaspard de Villeneuve*, Seigneur d'Avain.

XV. Jean de Sabran, Seigneur de Beaudinar, épousa, le 25 Octobre 1620, *Marie de Grasse*, fille d'*Annibal*, Comte d'Ubar, & de *Claire d'Allagonia de Meyrargues*, dont :

1. Elzéar, qui suit;
2. Honoré, Chevalier de Malte;
3. Et Claire, Religieuse.

XVI. Elzéar de Sabran, Seigneur de Beaudinar, épousa, le 20 Novembre 1653, *Isabeau de Cabanes*, fille de *Balthazar*, Baron de Viens, Président à la Cour des Aides, & Chambre des Comptes de Provence, & de *Madeleine de Valavoire*, dont :

1. Jean-François, qui suit;
2. 3. 4. & 5. Charles, Balthazar, Michel & Pierre, Chevaliers de Malte;
6. Elzéar, Ecclésiastique;
7. Jean-Lambert, Chevalier de Malte;
8. Joseph, qui épousa *Marie du Bouiet*, dont :

Joseph, dit *le Comte de Sabran*, Lieutenant-Général des Armées navales, Com-

Digitized by Google

mandeur de l'Ordre de St.-Louis, mort à Paris, le 11 Juin 1775, dans sa 71e année. Il avoit épousé *Françoise-Eléonore de Jean*, dont :

1. Louise-Delphine, née en 1770 ;
2. Louis-Elzéar, né le 18 Mai 1774.

9. Claire, qui épousa *Louis de Barcidon*, Seigneur de Cuebris ;
10. Et Madeleine, qui épousa *Jean de Bertet*, Seigneur de la Clue.

XVII. Jean-François de Sabran, Comte d'Ariano, Baron de Beaudinar, Seigneur de Montblanc, &c., épousa *Isabeau de Glandevès*, héritière de la branche aînée de sa Maison, dont :

1. Joseph-Jules, qui suit ;
2. Elzéar, Chevalier de St.-Louis, Officier de Marine ;
3. Charles-Hermenegilde, mort à Paris, en 1716 ;
4. Delphine, mariée à *Joseph de Clari de Pontevès ;*
5. Et Ingonde, mariée à N... *de Broglie*. Voy. BROGLIE.

XVIII. Joseph-Jules de Sabran, des Comtes de Forcalquier & d'Ariano, Baron de Beaudinar, Montblanc & Villevieille, né en 1703, épousa, en 1731, *Thérèse d'Arlatan*, fille de *Jean*, Baron de Lauris, & de *Marianne Veneroſi*, dont :

Jules-César, Marquis de Sabran, né en 1736 ;
Et Louis-Hector-Honoré-Maxime, né en 1739, Aumônier du Roi, Vicaire-Général du Diocèse de Chartres, nommé à l'Evêché de Nancy en 1774, puis à celui de Laon, en 1777, Grand-Aumônier de la Reine en 1780.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*Aiguines, *de* Canjuers, *du* Biosc *&* *de* Salleperine.

XIV. Claude de Sabran, fils de Louis, & d'*Antoinette de Chevrières*, sa seconde femme, selon Artefeuil, eut en partage la Seigneurie d'Aiguines, & épousa, en 1577, *Sibylle de Caſtellane*, fille d'*Alexis*, Seigneur de Salerne, & de *Catherine de Pontevès*, dont :

1. César, Seigneur d'Aiguines & de Chantereine, mort sans enfants. Il avoit épousé *Julie-Jeanne d'Albertas*, fille de *Jean-Auguſtin*, Seigneur de Villecroſe, & de *Julie de Forbin-Soliers ;*
2. Honoré, qui suit ;
3. Antoine, Seigneur de Sardon, en 1618, marié à *Louiſe de Ferrier*, fille de *Louis*, de la ville de Riez, dont :

   Claude, Seigneur de Sardon, marié, en 1666, à *Anne de l'Egliſe*, fille de *Thomas-Etienne*, Seigneur de Milon. Cette branche s'est éteinte dans les enfants de ce Claude.

4. Et Marc-Antoine, Seigneur de Salleperine, qui demeuroit à Monstier, en 1616, & épousa *Françoiſe de Demandols*, fille de *Melchior*, Seigneur de Trigence, & de *Diane de Villeneuve ;* il en eut :

   César, Seigneur de Salleperine, marié à *Marguerite d'Arbaud*, fille de *François*, Seigneur de Bresc, & de *Marguerite Fabry-Fabrègue*, dont :

   Elzéar & François. Cette branche est aussi éteinte.

XV. Honoré de Sabran, Seigneur de Canjuers, & en partie de Rumoules & du Biosc, épousa, en 1605, *Anne de la Tour*, Dame en partie de Rumoules, fille d'*Honoré*, & de *Louiſe de Malard*, dont :

1. Charles, qui suit ;
2. Marc-Antoine, tige de la branche des Seigneurs du *Biosc*, rapportée ci-après ;
3. Et Charles, Chevalier de Malte.

XVI. Charles de Sabran, Seigneur de Canjuers & en partie de Rumoules, succéda à son oncle, César, dans les Seigneuries d'Aiguines & de Chantereine. Il avoit épousé, en 1633, *Marguerite de Monnier*, fille de *Louis*, Seigneur de Châteaudeuil, Président à Mortier au Parlement d'Aix, dont :

1. Jean-Louis, qui suit ;
2. César, mort Évêque de Glandevès ;
3. & 4. Jean & Elzéar, reçus Chevaliers de Malte, en 1656 & 1659, qui ont été Commandeurs de cet Ordre, & Capitaines de Galères ;
5. Et Madeleine, morte en 1674, qui épousa, en 1657, *Jean de Caſtellane*, Seigneur d'Esparron.

XVII. Jean-Louis de Sabran, Seigneur de Chantereine & d'Aiguines, épousa *Julie de Pontevès*, fille de *Louis*, Seigneur de St.-Fériol, & d'*Anne d'Albertas ;* & 2° *Françoiſe de Demandols*, veuve de *Charles de Glandevès*, Baron de Montblanc. Du premier lit sont issus :

1. Louis, Seigneur de Chantereine & de Can-

Digitized by Google

juers, dit *le Comte de Sabran*, mort ſans poſtérité. Il épouſa N... *de Savignon*, de la Ville de Marſeille, ſelon Chazot ; mais l'auteur de l'*Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, lui donne le nom de CÉSAR, & dit qu'il avoit épouſé *Madeleine de Micaëlis*, veuve de *Laurent de Pontevès ;*

2. CÉSAR, qui ſuit ;
3. ELZÉAR, Officier des Galères ;
4. N... DE SABRAN, qui épouſa le Sieur d'*Eſmivi de Manoſque ;*
5. Et une autre fille, mariée au Sieur *Calixte de Villevieille.*

XVIII. CÉSAR DE SABRAN épouſa N... *de Fabre de Mazan-Pontfrac*, dont :

BALTHAZAR, Chanoine de l'Egliſe de St.-Victor de Marſeille.

BRANCHE
des Seigneurs du Biosc.

XVI. MARC-ANTOINE DE SABRAN (fils puîné d'HONORÉ, & d'*Anne de la Tour*), épouſa, le 8 Février 1636, *Madeleine Gafarel*, fille de noble *Mathieu*, & de *Marguerite de Monier-Melan* ; il eut pour fils unique :

XVII. ELZÉAR DE SABRAN (ainſi nommé par Chazot, & CÉSAR, par Arteſeuil), Seigneur du Bioſc & de Beauregard, qui épouſa *Madeleine de Requiſton*, fille de N...*de Requiſton*, Seigneur d'Alons & de la Foreſt, dont :

1. ANDRÉ, qui ſuit ;
2. JEAN-HONORÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
3. GASPARD, dont il eſt parlé ci-après ;
4. HÉLÈNE, mariée, le 28 Août 1714, à *Jean-Jacques de Monteſquiou*, Marquis de Xaintrailles ;
5. 6. & 7. DELPHINE-CATHERINE & MADELEINE.

XVIII. ANDRÉ DE SABRAN a eu pour fils, de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. ANDRÉ-ANTOINE, Vicomte de Sabran, né en Novembre 1705, Aide-Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie de l'Armée d'Italie, & Meſtre de Camp de Cavalerie, en 1746, Major de la Gendarmerie, en 1757, & Brigadier des Armées du Roi, en 1759, marié au mois de Février 1746, à *Marie-Julie de la Jaille*, morte ſans enfants à Paris, le 23 Décembre 1754, dans ſa 45e année ;
2. Et CATHERINE-HÉLÈNE, née le 12 Mai 1712, Abbeſſe de l'Abbaye Royale d'Origny-Ste.-Benoîte en Vermandois, en 1751.

XVIII. JEAN-HONORÉ, Comte DE SABRAN (ſecond fils d'ELZÉAR ou CÉSAR, & de *Madeleine de Requiſton*), Officier de Galères, premier Chambellan de S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, mourut au Château de Forneac, en Languedoc, le 22 Janvier 1750, âgé d'environ 75 ans. Il avoit épouſé, le 18 Août 1714, *Madeleine-Louiſe-Charlotte de Foix*, fille de *Gaſton*, Comte de Rabat, dont :

ELZÉAR-GASTON-LOUIS, qui ſuit ;
Et HÉLÈNE-LOUISE-MADELEINE, née le 18 Août 1718, morte en Octobre 1737, qui épouſa, le 27 Février 1737, *Michel*, Comte d'*Arcuſſia*.

XIX. ELZÉAR-GASTON-LOUIS, Marquis DE SABRAN, Colonel du Régiment de Condé, Infanterie, tué à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743, épouſa, le 16 Janvier 1741, *Agathe-Françoiſe de Coëtlogon*, Dame d'honneur de S. A. S. la Ducheſſe de Chartres, morte à Marſeille, le 14 Janvier 1748, fille de *Céſar-Madeleine*, Marquis de Coëtlogon, dont :

XX. AUGUSTE-LOUIS-ELZÉAR DE SABRAN, né en Novembre 1742, appelé le *Comte de Sabran*, tenu ſur les fonts de baptême par L. L. A. S. le Duc & la Ducheſſe de Chartres, Maréchal de Camp, qui épouſa, par contrat du 15 Février 1762, N... *Coſte de Champeron*, préſentée le 14 Mars 1762, par la Ducheſſe de Duras, dont :

ELZÉAR-LOUIS-ZOZIME, né en 1764.

XVIII. GASPARD DE SABRAN (troiſième fils d'ELZÉAR ou CÉSAR, & de *Madeleine de Requiſton*), né le 2 Mai 1693, dit *le Marquis de Sabran*, Chevalier de St.-Louis, Meſtre de Camp de Cavalerie d'un Régiment de ſon nom, & Brigadier des Armées du Roi, en 1738, épouſa, le 1er Janvier 1719, *Marie-Louiſe Regnault*, née le 28 Avril 1698, fille d'*Iſaac*, & de *Françoiſe Moreau*, dont :

ISAAC-ELZÉAR, appelé le *Comte de Sabran*, né le 28 Septembre 1720, Capitaine dans le Régiment de ſon père, & tué à l'affaire de Thin en Bohême ;
Et LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit.

XIX. LOUIS-FRANÇOIS, appelé le *Marquis de Sabran*, né le 7 Février 1731, Chevalier de St.-Louis, a été Capitaine des Gendarmes d'Orléans, en 1768.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent.* Deviſe : NOLI IRRITARE LEONEM.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA

Digitized by Google

On peut consulter sur cette ancienne Maison l'*État de la Provence dans sa noblesse*, par l'Abbé Robert, tom. III, pag. 6 & suiv.; le *Gallia Christiana*; Nostradamus, pag. 193, le Moine des Isles d'Or, tous les Historiens de Provence; le P. Borelli dans la *Vie de St.-Elzéar*; l'Abbé de Vertot, dans son *Histoire de Malte*; le *Catalogue des Chevaliers de la Langue de Provence*; les Archives du Roi à Aix; Guichenon, dans sa *Bibliothèque de Bresse*; *l'Histoire du Languedoc*, par Dom Vaissète; l'Arbre Généalogique de la Maison de France, &c.

SABREVOIS, en Normandie, élection de Verneuil, & dans le pays Chartrain : Maison ancienne qui tenoit un rang fort distingué dès 1368, suivant un compte de Jean le Mercier, Trésorier Général des guerres en ladite année. Elle s'est alliée aux Maisons de *Mailly*, de *Vieux-Pont*, *Epinay*, *Alègre*, &c.

Anne de Sabrevois épousa, vers 1230, *Roger de Reviers*, Chevalier.

Claude de Sabrevois fut, en 1532, Chambellan du Roi & Chevalier de son Ordre.

Charles de Sabrevois, Chevalier de Malte, fut reçu Grand Prieur de France le 12 Juin 1617.

Claude-Pierre, Marquis de Sabrevois & de Cluselles, Gouverneur de Dreux, Capitaine au Régiment Royal des Carabiniers, épousa, le 3 Septembre 1731, *Françoise-Louise de Guiry*, fille de *Louis*, Comte de Guiry, Lieutenant-Général de la Province d'Aunis, Gouverneur des tours, port, hâvre & chaîne de la Rochelle, & Chevalier de St.-Louis, & de *Marie de Malézieux*.

Henri de Sabrevois de Bouchemont (cousin du VI^e^ au VII^e^ degré de Claude-Pierre), Seigneur de Goignère & de Bandeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Directeur en chef du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie du Département Général d'Alsace, Duché & Comté de Bourgogne, & Chevalier de St.-Louis, né le 13 Octobre 1684, épousa, le 8 Novembre 1718, *Charlotte-Anne-Marie de Saint-Perrier*, morte le 29 Août 1756, fille de N... de *Saint-Perrier*, Lieutenant-Général d'Artillerie, & de N... *de Gaultier*, dont :

Charlotte-Henriette, fille unique & héritière, qui épousa, le 5 Novembre 1754, *François-Marie-Henri*, Comte *de Salvert-Montroiguon*, Mousquetaire du Roi. (Voy le *Mercure de France*, du mois de Novembre 1731, p. 2686.)

Il y a d'autres branches sur lesquelles on n'a pas fourni de mémoires.

Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six roses du même.*

SACCONAY, ancienne & noble Famille de Suisse, qui a donné un grand homme de guerre dans le Général Jean de Sacconay, né le 23 Septembre 1646, mort à Lausanne le 27 Juillet 1729. Trois branches de cette Famille ont fourni 13 Comtes de St.-Jean de Lyon, dont on trouve les noms dans Moréri, ainsi que l'article de cette Maison.

Les armes : *de sable, à trois étoiles d'argent; au chef du même, chargé d'un lion naissant de gueules.*

SACETOT, Famille originaire de France, attachée à la Maison de Brandebourg. N... de Sacetot, premier Maître d'Hôtel de la Reine douairière de Prusse, mourut à Berlin le 3 Avril 1756, âgé de 72 ans.

SACHET, Famille de Salins, au Comté de Bourgogne.

Pierre de Sachet, annobli par Lettres de l'Empereur Charles-Quint, du mois de Janvier 1536, fut fait Conseiller au Parlement de Dôle en 1552, Maître des Requêtes ordinaire d'Eléonore d'Autriche le 27 Avril 1556. Cette Princesse le députa plusieurs fois à la Cour de France, pour les droits qu'elle répétoit en qualité de veuve du Roi François I^er^. Il mourut en 1563, laissant de *Jeanne Boudier*, son épouse :

1. Aimé, qui suit;
2. Claude;
3. Claudine, qui épousa *Pierre Froissard*, Chevalier, Seigneur de Broissia, premier Président du Parlement de Franche-Comté.

Aimé de Sachet épousa, le 5 Avril 1585, *Bonne de Maisières*, fille de *Christophe*, Chevalier, Seigneur de Bregilles, & *de Marie d'Albamey*. Ses enfants furent :

1. Guillaume, qui suit;
2. Anne, mariée à *Claude de Crécy*, Chevalier, trisaïeul du Comte de *Crécy*, Baron de Rie, Capitaine de Cavalerie;
3. Et N... de Sachet, femme de *Pierre de Molans*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

Guillaume de Sachet, Seigneur de Bregilles, épousa, le 12 Novembre 1609, *Fran-*

Digitized by Google

çoise de Poligny, fille de *Guillaume*, & de *Madeleine de Poligny*, dont :

1. N... DE SACHET, Meſtre de Camp d'un Terce d'Infanterie Bourguignonne, mort en Flandre, ſans poſtérité ;
2. MADELEINE, Dame Chanoineſſe de Mignette;
3. Et ANNE, qui épouſa *Georges Boquet*, Ecuyer, en la perſonne de laquelle s'eſt éteinte la Famille DE SACHET. Voy. BOQUET.

La Famille de SACHET portoit pour armes : *d'argent, à 3 pals de ſable, à un emmanché d'or, chargé d'une aigle à 2 têtes éployées de ſable.*

SACHINS, en Breſſe, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la bande d'or.*

SACKVILLE, Comtes de Dorſet. Les ancêtres de cette Famille, dit Moréri, d'après Dugdale & Imhoff, vinrent en Angleterre avec Guillaume le Conquérant.

ROBERT SACKVILLE, Chevalier, avoit de grands biens dans les Comtés d'Eſſex & de Suffolk, ſous le règne de Henri Ier.

THOMAS SACKVILLE, un de ſes deſcendants, Chevalier de la Jarretière, Chevalier de l'Univerſité d'Oxford, fut fait Comte de Dorſet, par la Reine Eliſabeth. Il mourut le 19 Avril 1608, laiſſant

ROBERT SACKVILLE, qui épouſa 1° *Marguerite Howard*, & 2° *Anne Spencer*. Du premier lit vint

EDOUARD SACKVILLE, Comte de Dorſet, Chevalier de la Jarretière, qui fut Grand Chambellan de la Reine Marie & du Roi Charles Ier, & mourut en Mai 1652. Il épouſa *Marie Curſon de Croxall*, dont pour fils aîné,

RICHARD SACKVILLE, Comte de Dorſet, qui épouſa *Françoiſe Cranfeild*, fille de *Léonel*, Comte de Middleſex, & héritière de *Jacques*, ſon frère, dont entr'autres enfants

CHARLES SAKVILLE, Comte de Dorſet & de Middleſex, qui épouſa *Eliſabeth Bagot de Pipe-Hal*, veuve de *Charles*, Comte de *Salmouth*, & fille d'*Hervé*. (Voy. Dugdale, Imhoff, en ſon *Hiſtoire des Pairs d'Angleterre*, & Moréri.)

SACQUENAY, en Bourgogne : *parti, au 1 d'azur, au lion d'argent ; au 2 de gueules, au lion d'argent, armé de ſable.*

SACQUESPÉE, en Champagne : *de ſinople, à l'aigle d'or, chargée ſur l'eſtomac d'une épée d'argent, garnie d'or, poſée en bande, que l'aigle tire, avec le bec, d'un fourneau de ſable.*

SACQUEVILLE, ou SACQUINVILLE. C'eſt une des plus anciennes familles du Bailliage d'Évreux, qui tire ſon origine de la terre de Sacqueville, ſituée ſur les bords de la campagne de Neufbourg, près de la rivière d'Iton, dont les armes ſont : *d'hermines, à l'aigle pâmée de gueules, le vol abaiſſé.*

SACRISTE DE TOMBEBEUF, Seigneur de Samazan : Famille de Guyenne.

AMANIEU SACRISTE vivoit en 1540 avec ſa femme *Lizonne de Goulard*, dont il eut :

PIERRE SACRISTE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Malvirade, Capitaine de 300 hommes de pied, qui fut père de

JEAN SACRISTE, Gouverneur de la ville du Mas-d'Agenois en 1577. Il eut pour petit-fils

PIERRE SACRISTE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Samazan & de Tombebeuf, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1668. Il épouſa, en 1658, *Marguerite Gachon*, dont

HENRI SACRISTE, Ecuyer, Seigneur de Tombebeuf & de Samazan, Capitaine dans le Régiment du Châtelet, Cavalerie, qui épouſa *Marie de Briquemaut*, dont

1. LOUIS-GUI SACRISTE DE TOMBEBEUF & de Samazan, né en 1714, reçu Page de la Grande Ecurie du Roi le 22 Avril 1734 ;
2. Et JEAN-BAPTISTE-HENRI, Marquis de Tombebeuf, Colonel au Régiment de la Sarre, Infanterie, qui épouſa *Claude-Auguſtine le Ragois de Bretonvilliers*, nièce du feu Marquis de Cornillon, Major des Gardes-Françaiſes, mort en Mars 1766, dont

N... SACRISTE, Marquis de Tombebeuf, Officier des Gardes-Françaiſes, né en Janvier 1747. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. Ier, part. II, p. 482.)

Les armes : *d'azur, à trois lions d'or paſſants, l'un au-deſſus de l'autre.*

§ SADE. C'eſt une des plus anciennes Maiſons de Provence & du Comtat Venaiſſin, & originaire d'Avignon, où pluſieurs monuments prouvent également & une Nobleſſe diſtinguée, & une grande ancienneté. Les monuments ſont : le fameux pont du Rhône, une rue de Sade, & une tour appelée, par corruption, la *Tour de Sauxes*.

L'Auteur de l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté d'Avignon*, tom. III, pag. 160 & ſuiv.

Digitized by Google

a donné une généalogie de cette Maiſon aſſez détaillée. On en trouve une autre dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 361 & ſuiv., mais plus abrégée. Nous renvoyons à ces Auteurs, n'en pouvant parcourir que très-légèrement tous les degrés. La filiation commence à

I. Bertrand de Sade, qui, ſuivant Noſtradamus, aſſiſta, en 1216, à une Aſſemblée tenue dans la ville d'Arles. On lui donne pour fils :

II. Hugues de Sade, qui teſta devant Roſtain Magiſtri, Notaire d'Avignon, en 1302. Il avoit épouſé *Raimonde Garnier*, laquelle teſta, en 1298, devant Gilles de Tournon, Notaire d'Avignon. De ce mariage vinrent :

1. Barthélemy, mort avant ſon père. Il avoit épouſé *Etiennette Gantelmi*, dont
   Une fille, mariée à *Guillaume de Saint-Savournin.*
2. Paul, qui ſuit ;
3. Jacques, marié à *Raimonde de Lancio*, dont
   Raimonde, qui épouſa *Georges de Julianis*, de la Ville de Nîmes.
4. Jean, mort ſans enfants. Il avoit épouſé *Hermanſade de Sauve ;*
5. Raymonde, ſelon l'Abbé Pithon-Curt, dont on ignore la deſtinée ;
6. Thomasine, qui épouſa *Guillaume de l'Epine*, dont elle n'eut point d'enfants ;
7. Jacine, mariée avec *Guillaume-Pierre Amic*, Sieur du Colombier ;
8. Et Laure, mariée à *Henri de Chabaud*, Seigneur de Cabrières, au Comtat Venaiſſin.

III. Paul de Sade, qualifié Damoiſeau dans les titres, & Chevalier par différents Ecrivains, eſt cité dans l'*Hiſtoire de Provence*, par Noſtradamus, comme un des principaux Gentilshommes d'Avignon. Il épouſa 1° *Jeanne Lartiſſut*, qu'on a cru être de la Maiſon de *Médicis* ; 2° *Augiere Blanqui*, ou *le Blanc*, & teſta le 19 Mai 1345. Du premier lit il eut :

1. Hugues, qui ſuit.

Et du ſecond :

2. Paul, Chanoine de l'Egliſe d'Avignon ;
3. Jacques, marié à *Catherine de Caritat*, d'une ancienne Nobleſſe qui ſubſiſte encore en Dauphiné ;
4. Pierre, qui, par ſon teſtament de 1348, fonda un hôpital à Avignon, nommé l'*Hôpital de Sade*, lequel ſubſiſta juſqu'en 1450, qu'il fut réuni à celui de St.-Beneſet. Il avoit épouſé *Guillemette du Colombier*, dont
   Louise, mariée dans l'illuſtre & ancienne Maiſon d'*Urre.*
5. Guillaume, marié à *Cécile de l'Isle*, du Comtat Venaiſſin. Il fut auteur d'une branche terminée en la perſonne de
   Pons, nommé à l'Évêché de Vaiſon, dont il prit poſſeſſion en 1445, mort en ſon Diocèſe en 1469, où il eſt regardé comme un des plus illuſtres Prélats de l'Égliſe de Vaiſon.
6. Barthélemy, pourvu d'un Canonicat de Nîmes par le Pape Benoît XII, & du Prieuré de Salèon, au Diocèſe de Gap, par le Pape Jean XXIII ;
7. Aigline, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye de St.-Laurent d'Avignon ;
8. Et Laure, née le 4 Juin 1314, héroïne ſi célèbre par ſa beauté & par la paſſion que conçut pour elle François Pétrarque, Poète & Philoſophe, le plus beau génie de ſon ſiècle. Elle fut élevée dans les Lettres par Etiennette Gantelmi, ſa tante, l'une des Dames de la Cour d'Amour (c'eſt-à-dire Académie de Science & de Belles-Lettres, ſoutenue par les puiſſances Eccléſiaſtiques co-ſéculières), formée d'abord dans ſon château de Romanil, & depuis transférée à Avignon, où Laure fut elle-même agrégée. Elle mourut en cette ville le 4 Juin 1348, & fut enterrée dans la Chapelle de la Croix en l'Egliſe des Cordeliers, où eſt le tombeau de ſa famille, que le Roi François I^er^ fit ouvrir en 1533. On y trouva une boîte de plomb, contenant un Sonnet à l'honneur de Laure, qu'on prétend avoir été fait par Pétrarque, ou plutôt par quelque autre Poète, puiſqu'il étoit abſent lors de la mort de cette belle Laure. Ce Prince fit refermer le tombeau, avec la boîte en queſtion, dans laquelle il mit les huit vers qu'il compoſa lui-même, rapportés par Pithon-Curt & Artefeuil.

IV. Hugues de Sade, II^e^ du nom, dit le *Vieux*, pour le diſtinguer de ſon fils, poſſédoit de grands biens & pluſieurs droits ſeigneuriaux dans la ville d'Avignon, ſur les péages du Rhône, ſur la traite des ſels, &c., comme on l'apprend d'un ancien livre en vélin, qu'Hugues fit écrire en 1349. Il épouſa 1° *Laure de Noves*, fille d'Audibert, Seigneur de Noves ſur la Durance ; & 2° en 1348, *Verdaine Trentelivres*, fille d'*Hugues*, & de *Barthélemie d'Oppède*. Il teſta à Avi-

Digitized by Google

gnon en 1364, & ſa ſeconde femme en 1399. Du premier lit vinrent :

1. Hugues, qui ſuit ;
2. Pierre, Chanoine de l'Egliſe d'Avignon, en 1356 ;
3. Audibert, Doyen d'Avignon, en 1361, Prévôt de l'Egliſe de Toulouſe, en 1388, & enfin Prévôt de la Collégiale de Pignans, en 1395. Il aſſiſta la même année à l'Aſſemblée des Etats de Provence, où il fut député par le Clergé de la Province, avec l'Évêque de Siſteron ;
4. Garcende, mariée, 1° en 1345, à *Bernard d'Ancezune* ; & 2° à *Raymond de Maulſang*, après la mort duquel elle ſe fit Religieuſe Bénédictine, en l'Abbaye de St.-Laurent d'Avignon ;
5. Hermensade, Religieuſe en ladite Abbaye.

Du ſecond lit ſortirent :

6. Baudet, tige de la branche des Seigneurs de *Saumane*, éteinte dans la perſonne de

   Joachim, Seigneur de Saumane, Co-Seigneur de Caumont & de St.-Savornin, Gouverneur des Ville & Château de Vaiſon, marié à *Madeleine Lartiſſut* ; il n'eut point de poſtérité. Il teſta en 1534, & fit héritier univerſel Joachim de Sade, Seigneur de Mazan, ſon couſin & ſon filleul ;

7. Jeannet, Député de la ville d'Avignon auprès du Pape Martin V. Il épouſa 1° *Comteſſe de Retronchim*, fille de *Jean*, Co-Seigneur de Mazan ; & 2° *Hélène de la Jugie*, d'une famille de Limouſin, illuſtrée par *Guillaume* & *Pierre*, faits Cardinaux par le Pape Grégoire XI, leur couſin germain, en 1347. Il n'eut point d'enfants de cette ſeconde femme, mais de la première ſortit :

   Jeanon, à qui le Roi Charles VI donna, en récompenſe de ſes ſervices militaires, le Gouvernement du Fort St.-André de Villeneuve, où il fut tué par les Officiers de la Tour du Pont. Il avoit épouſé, 1° en 1410, *Thadée le Maître*, fille de *Jean*, Seigneur de Mazaugues, Tréſorier-Général en Provence, & de *Catherine de Porcelet*, & 2° *Catherine de Barras*, deſquelles il n'eut point d'enfants.

8. Laure-Paul, Secrétaire d'Etat d'Yolande d'Aragon, Reine de Naples, Comteſſe de Provence, & ſon Miniſtre à la Cour du Pape. Il fut pourvu de l'Evêché de Marſeille, en prit poſſeſſion le 24 Mai 1405, aſſiſta, en 1409, au Concile de Piſe, & mourut en 1433 ;
9. Barthélemie, mariée à *Jean du Puy*, Seigneur de Montbrun. Elle teſta en 1399 ;
10. Marguerite, qui épouſa *Jean du Moulin-Neuf* ;
11. Et Catherine, qui épouſa *François de Cario*, de la ville de Pernes.

V. Hugues de Sade, III° du nom, dit *le Jeune*, fut fort zélé pour le parti du Roi Louis II d'Anjou, Comte de Provence. Il fut député par la ville d'Apt, avec Jean de Laudun, vers le Pape Innocent VI, pour obtenir l'établiſſement d'un Collége dans cette Ville, en 1360. Il fit ſon teſtament devant Pierre Saunier, Notaire à Avignon, en 1406, par lequel on voit qu'il avoit épouſé *Giraude de Ledenon*, fille de *Jean*, Seigneur d'Aramon, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Elzéar, Ecuyer, & enſuite Echanſon de l'Anti-Pape Benoît XIII. L'Empereur Sigiſmond de Luxembourg lui accorda, par ſon Diplôme du 11 Janvier 1416, le privilége de porter ſur *l'étoile* des Armes de ſa Maiſon *une aigle éployée de ſable, becquée, membrée & diadémée de gueules*, que ſes deſcendants ont toujours portée depuis ce temps-là. Il épouſa *Dauphine de Venaſque*, Dame des Iſſars, & en eut :

   Elie, mort ſans poſtérité ;
   Argentine, mariée, en 1451, à *Pierre Raymond*, Seigneur de la Viſclède ;
   Et Hélène, qui épouſa *Colin d'Albertas*.

3. Paulet, Maître de la Chambre du Pape, marié à *Jeanne de Caſtellane*, dont il n'eut que

   Raimonde, mariée, 1° en 1409, à *Louis de Cabaſſole* ; & 2° en 1417, à *Pons d'Aramon*.

4. Marguerite, mariée, le 24 Avril 1392, à *Audouin de la Plane*, Seigneur en partie de Caromb ;
5. Catherine, qui épouſa *Pierre de Seguret* ;
6. Laure, Religieuſe à l'Abbaye de St.-Laurent d'Avignon ;
7. Et Marie, Religieuſe de Cîteaux, à l'Abbaye de Ste.-Catherine de la même ville.

VI. Jean de Sade, Seigneur d'Aiguières, St.-Jeurs & du Poil, Juge-Mage de Provence, fut employé par Louis d'Anjou, II° du nom, dans des négociations importantes, en qualité d'Ambaſſadeur auprès du Roi d'Aragon & de Hongrie, en 1411. La charge de Juge-Mage ayant été ſupprimée, ce Prince le fit premier Préſident du Parlement qu'il créa, par Lettres du 25 Octobre 1415.

Digitized by Google

Il fut nommé Ambaſſadeur de la ville d'Avignon, vers le Pape Martin V, en 1418. Les Hiſtoriens parlent avec éloge de ce Magiſtrat. Il épouſa *Raimonde de Cays*, fille de *Pons*, Chancelier de Provence, & de *Gencienne de Quiqueran*, de la Ville d'Arles ; & teſta devant Pierre Garnier, Notaire à Aix, en 1415, en faveur de ſes enfants :

GIRARD, qui ſuit ;
Et HONORÉE, mariée à *Jean de Retronchim*, Co-Seigneur de Mazan.

VII. GIRARD DE SADE, Seigneur d'Eiguières, St.-Jeurs, Majaſtre & du Creiſſel, en Provence, Co-Seigneur de Mazan, de Venaſque & de St.-Didier, au Comtat Venaiſſin, fut inſtitué héritier de ſa mère, par ſon teſtament de 1436. Il reçut l'hommage de la Communauté d'Eiguières, en 1421, & épouſa, en 1428, *Jeanne Palmier*, fille de *Pierre*, d'une famille qui a donné un Archevêque de Vienne & des premiers Préſidents au Parlement de Grenoble. Il teſta à Avignon le 10 Juin 1483, & eut :

ETIENNE, qui ſuit ;
Et BALTHAZAR, auteur de la branche des Seigneurs d'*Eiguières*, rapportée ci-après.

VIII. ETIENNE DE SADE, Co-Seigneur de Mazan, de Venaſque & de St.-Didier, premier Conſul d'Avignon, en 1500, épouſa, 1° *Iſabelle de Guiramand*, fille de *Jean*, Seigneur de Bras, la Gramuſe, & de *Catherine de Forbin* ; & 2° *Catherine de Cabaſſole de Réal*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Barbentane, Ecuyer & Echanſon du Roi René, Comte de Provence. De ce dernier mariage vinrent :

1. GUILLAUME, marié, en 1519, à *Catherine de Saint-Michel*, dont :
   1. N... DE SADE, marié à N... *de Faure* ;
   2. JACQUELINE, qui épouſa, par contrat du 4 Mai 1542, *Jean de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren*, mort à Arles en 1563 ;
   3. Et N... DE SADE, mariée à N... *de Beaune*.
2. GABRIEL, mort ſans poſtérité ;
3. Autre GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Puymoiſſon, au Diocèſe de Riez ;
4. PIERRE, qui ſuit ;
5. ANTOINE, légataire de ſon père, en 1483, qui fut Chanoine d'Aix ;
6. ISABELLE, qui épouſa *Philippe de Lubières*, de la ville de Taraſcon ;
7. Et ANNE, qui épouſa, le 9 Décembre 1539, *Jean de Quiqueran-Beaujeu*, II° du nom, Seigneur de Ventabran.

IX. PIERRE DE SADE, héritier de ſes frères, co-héritier de ſon père, Seigneur de Mazan & autres lieux, premier Conſul d'Avignon, teſta en 1515, & avoit épouſé *Baptiſtine de Forbin*, veuve de *Raimond de Glandevès*, Grand Sénéchal de Provence, & fille de *Palamède*, ſurnommé *le Grand*, Seigneur de Soliers, Gouverneur de Provence & de Dauphiné, dont :

1. FRANÇOIS, mort ſans alliance ;
2. Et JOACHIM, qui ſuit.

X. JOACHIM DE SADE, Seigneur en partie de Mazan, de Venaſque & de St.-Didier, Capitaine du Château de Vaiſon, reçu Conſeiller au Parlement de Provence, en 1531, avoit épouſé, en 1521, *Clémence de Gérard*, fille de *Dragonet*, Seigneur d'Aubres, & de *Françoiſe de Galien*. Il eut :

1. FRANÇOIS, mort en bas âge ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. MADELEINE, morte ſans alliance ;
4. Et FRANÇOISE, mariée, 1° en 1544, à *Antoine de Foiſſard*, dit *Chauſſegros*, Seigneur d'Iſtres, & 2° à *Eſprit Luguet*, Chevalier de l'Ordre du Roi.

XI. JEAN DE SADE, II° du nom, Seigneur de Saumane, Co-Seigneur de Mazan, Cabanes & d'Iſtres, Capitaine héréditaire du Château de Vaiſon, Conſeiller d'Etat & premier Préſident en la Chambre des Comptes de Provence, recueillit la ſucceſſion des Seigneurs de Saumane, ſes parents, teſta en 1595, & mourut en 1600 ; Noſtradamus en fait un grand éloge. Il avoit épouſé, en 1551, *Sibylle de Jarente*, veuve d'*Antoine de Rolland*, Seigneur de Reillanette & de Cabanes, & fille de *Claude-Gaſpard*, Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite de Pontevès-Carces*. Il laiſſa :

1. BALTHAZAR, qui ſuit ;
2. MARGUERITE, mariée, en 1602, à *Richard de Cambis*, Seigneur d'Orſan & de Servières ;
3. Et CLAIRE, qui épouſa *Louis de Cabre*, Seigneur de Roquevaire, de la ville de Marſeille.

XII. BALTHAZAR DE SADE, Seigneur de Saumane & de Beauregard, Co-Seigneur de Cabanes & de Mazan, Capitaine héréditaire du Château de Vaiſon, épouſa, en 1600, *Diane de Baroncellis*, fille de *Barthélemy*, Sei-

Digitized by Google

gneur de Javon, Chevalier de l'Ordre du Roi & de celui du Pape, & de *Louiſe de Berton-Crillon*, dont :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Richard, nommé à l'Evêché de Cavaillon par le Pape Alexandre VIII, le 13 Mai 1660, ſacré à Rome par le Cardinal François Barberini, où il fut député par ſa Province, en 1663, & y mourut le 15 Juin de la même année. Il fut inhumé dans l'Egliſe de St.-Laurent, *in Damaſo*, où le Cardinal Barberini lui fit faire de magnifiques funérailles, & élever un ſuperbe tombeau de marbre blanc ;
3. Et Catherine, Religieuſe de Cîteaux, en l'Abbaye de Ste.-Catherine d'Avignon.

XIII. Jean-Baptiste de Sade, Seigneur de Saumane & de Beauregard, Co-Seigneur de Mazan, Capitaine héréditaire des ville & château de Vaiſon, & Colonel de la Cavalerie Légère du Pape, au Comtat Venaiſſin, épouſa *Diane de Simiane*, Dame de la Coſte, en Provence, fille de *François*, & d'*Anne de Simiane*, Dame de Châteauneuf, au Comtat, dont :

1. Côme, qui ſuit ;
2. François, reçu Chevalier de Malte en 1638 ;
3. Jean, Seigneur de Beauregard, mort ſans alliance ;
4. Richard, reçu Chevalier de Malte en 1630, Capitaine d'une des Galères du Pape, qui ſe diſtingua aux guerres de Candie, fut Colonel des Chevaux-Légers du Comtat Venaiſſin, & ſucceſſivement Commandeur de Montfrin, de Puymoiſſon & de Jalès, & enfin Bailli d'Aquila & Grand-Prieur de Saint-Gilles, mort à Malte, le 17 Mars 1719, âgé de 89 ans ;
5. Jean-Baptiste, Evêque de Cavaillon, dont il prit poſſeſſion le 17 Juillet 1665, mort, dans la réputation d'un pieux & ſavant Prélat, le 21 Décembre 1707, âgé de 75 ans. On a quelques Ouvrages de piété de cet Evêque ;
6. Isabelle, mariée, en 1665, à *Jean François de Guaſt*, Seigneur de Cuirol & de Montmirail ;
7. Marguerite, Abbeſſe de St.-Laurent d'Avignon, en 1706 ;
8. & 9. Et deux autres filles, Religieuſes.

XIV. Côme de Sade, Seigneur de Saumane, de la Coſte & de Beauregard, & en partie de Mazan, Capitaine héréditaire des ville & château de Vaiſon, épouſa, en 1669, *Eliſabeth Louet de Nogaret de Murat*, fille de *Jean-Louis*, Marquis de Calviſſon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Françoiſe de Bermond du Caylar de Thoiras*, dont :

1. Gaspard-François, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, Prieur de Bonieux, & Archidiacre de l'Egliſe de Cavaillon ;
3. Joseph-Marie, reçu Chevalier de Malte en 1692, Capitaine de Galères au ſervice de ſon ordre, qui ſe noya en 1700 ;
4. Jean-Louis, Prieur de Ste.-Croix de Maulſang, & Prévôt de l'Egliſe Collégiale de l'Isle, en Venaiſſin ;
5. & 6. Et deux filles, Religieuſes à Cavaillon.

XV. Gaspard-François, appelé le Marquis de Sade, Seigneur de Saumane & de la Coſte, Co-Seigneur de Mazan, Capitaine héréditaire des ville & château de Vaiſon, Colonel de l'Artillerie & de la Cavalerie du Pape, au Comtat Venaiſſin, fut nommé, en 1700, Ambaſſadeur de la ville d'Avignon, vers le Pape Clément XI, pour complimenter ce nouveau Pontife ſur ſon exaltation ; eut commiſſion, l'année ſuivante, d'inviter les Ducs de Bourgogne & de Berri à honorer la ville d'Avignon de leur préſence, & reçut ces Princes à leur paſſage en cette ville. Il eſt mort le 10 Décembre 1739, & avoit épouſé, en 1699, *Louiſe-Aldonce d'Aſtouaud*, fille de *Jean*, Baron de Murs, Seigneur de Romanil, & de *Marie de Thézan-Venaſque*. Il a eu :

1. Jean-Baptiste-François-Joseph, qui ſuit ;
2. Richard-Jean-Louis, reçu Chevalier de Malte en 1715, qui ſervit en Italie, en 1732, en qualité d'Aide de Camp des Maréchaux de Villars & de Broglie ;
3. Jacques-François-Paul-Alphonse, Vicaire-Général de l'Archevêque de Toulouſe, & en 1735 de celui de Narbonne ; nommé à l'Abbaye d'Ebreuil, Ordre de St.-Benoît, Diocèſe de Clermont en Auvergne, depuis 1744 ; il mourut en 1778 ;
4. Henri-Victor, Chevalier de Malte, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi à la promotion du 1er Janvier 1746 ;
5. Antoine-Félix-Toussaint, mort en bas âge ;
6. Henriette, mariée, en 1733, à *Ignace de Villeneuve*, Seigneur de Martignon & de St.-Maurice ;

Et quatre autres filles, Religieuſes.

XVI. Jean-Baptiste-François-Joseph, Comte de Sade, Seigneur de Saumane, la Coſte, &c., & en partie de Mazan, né en 1701, Capitaine héréditaire des ville & châ-

Digitized by Google

teau de Vaiſon, Colonel-Général de la Cavalerie Légère du Comtat Venaiſſin, ci-devant Capitaine de Dragons au Régiment de Condé, & Miniſtre du Roi auprès de l'Electeur de Cologne, en 1740, avoit été nommé, en 1730, Ambaſſadeur à la Cour de Ruſſie; mais la mort du jeune Czar, & les liaiſons de la nouvelle Impératrice avec la Maiſon d'Autriche, ayant empêché l'effet de cette Ambaſſade, le Cardinal de Fleury le chargea, en 1737, d'une négociation ſecrète à la Cour de Londres, & pluſieurs fois de ſemblables commiſſions; a été fait Lieutenant-Général au Gouvernement de la Province de Breſſe, Bugey, Gex & Valromey, au mois d'Août 1738. Il mourut le 24 Janvier 1767, & avoit épouſé, par contrat du 12 Novembre 1733, *Marie-Éléonore de Maillé*, Dame de Compagnie de la Ducheſſe de Bourbon, fille de *Donatien*, Comte de Maillé, Marquis de Carman, Baron de Leſquélen, ſecond Baron de Bretagne, & de *Marie-Louiſe Binet de Marcognet*, dont :

1. Donatien-François, qui ſuit;
2. Et Caroline-Laure, née en 1737, qui a eu pour parrain & marraine le Duc & la Ducheſſe de Bourbon, & eſt morte en 1739.

XVII. Donatien-François, appelé le Vicomte de Sade, né en 1740, a épouſé, contrat ſigné, le 14 Janvier 1776, par le Roi & la Famille Royale, N... *de Cauſans*.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*Eiguières.

VIII. Balthazar de Sade (fils puîné de Girard, & de *Jeanne Palmier*), Seigneur d'Eiguières, tranſigea, le 13 Janvier 1483, avec la Communauté, aſſiſta avec les autres Barons de Provence, aux États tenus à Aix, en 1487, pour la reconnoiſſance du teſtament de Charles d'Anjou, III^e^ du nom, dernier Comte de Provence, qui appeloit à ſa ſucceſſion le Roi Louis XI, & ſes ſucceſſeurs, Rois de France. Il épouſa, vers le même temps, *Agnès Hugolen*, Dame de Romanil & de la Goy, en Provence, & teſta le 16 Mars 1518, en faveur de ſes enfants :

1. Joachim, qui ſuit;
2. Et Jean-Pierre, qui ſervit avec diſtinction pendant les troubles de Provence ſous Henri III, & ne laiſſa point d'enfants de *Louiſe d'Albert*, ſon épouſe.

IX. Joachim de Sade, mort avant ſon père, avoit épouſé *Madeleine Mancelli*, de la ville de Taraſcon, d'une Famille noble, originaire de Naples, & eut :

1. Balthazar, qui ſuit;
2. Et Pierre, Seigneur de Goult, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c., qui fut 3 fois premier Conſul d'Arles, & dont la petite-fille,

Léonie, porta, par ſon mariage, la Seigneurie de Goult dans la maiſon de *Doni*.

X. Balthazar de Sade, II^e^ du nom, Seigneur d'Eiguières, de Romanil & de la Goy, dont il rendit hommage en la Chambre des Comptes d'Aix, le 14 Janvier 1540, épouſa *Honorade de Grimaldi*, des Seigneurs d'*Antibes*, dont :

1. Claude, héritier de ſon père, avec ſubſtitution à ſon frère & à ſes deſcendants à perpétuité, mort ſans alliance;
2. Jean, qui ſuit;
3. Anne, mariée, en 1545, à *Gabriel de Pontevès*, Seigneur de Buoux;
4. Et Madeleine, morte fille.

XI. Jean de Sade, Seigneur d'Eiguières, de la Goy, &c., épouſa, le 30 Avril 1550, *Anne de Damian*, & eut :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Michel, marié à *Honorade de Boche de Vers*, de la ville d'Arles, dont :
   1. Marguerite, qui épouſa, par contrat du 10 Janvier 1592, *Gaſpard de Forbin*, Seigneur de la Barben;
   2. N... de Sade, qui épouſa N... *d'Aſtouaud de Murs*;
   3. Et Anne, qui épouſa, le 20 Mai 1603, *Balthazar de Gérente*, III^e^ du nom, Marquis de Senas, mort en 1651.
3. Jean-Baptiste, tué au ſiége de la Rochelle en 1573, lorſque le Duc d'Anjou, qui fut enſuite Henri III, aſſiégeoit cette place;
4. Joseph, dont la branche s'eſt éteinte à la quatrième génération;
5. N... de Sade, mariée à N... *de la Tour-Gouvernet*;
6. N... de Sade, mariée à N... *de Villeneuve*, à Beaucaire;
7. Et N... de Sade, mariée à N... *de Balbes-Berton-Crillon*.

XII. Pierre de Sade, Seigneur d'Eiguières, fut Enſeigne au Régiment des Gar-

Digitized by Google

des, ſervit avec diſtinction dans l'armée du Duc d'Epernon pendant la ligue, commanda dans la ville de Salon avec le Seigneur d'Iſtres, lorſque le Duc de Savoie mit le ſiége devant cette place pour la ſeconde fois. Il avoit épouſé, le 12 Novembre 1588, *Louiſe des Porcellets-Maillane*, fille de *Jean*, Seigneur de Maillane, & de *Marguerite de Grille*, dont :

XIII. JEAN-VALENTIN DE SADE, Seigneur d'Eiguières, qui épouſa, par contrat paſſé le 9 Mai 1617, *Marie-Anne-Françoiſe de Calvière-Boucoiran*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Boucoiran, & d'*Iſabelle Barrière de Nages*. Il teſta le 13 Octobre 1631, & eut :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS (ſelon Pithon-Curt, ou JEAN, ſuivant Arteſeuil), Seigneur de Vauredone, auquel ſon père légua le Mas de Cabanes, au terroir de Taraſcon. Il ſervit en qualité de Capitaine dans le Régiment de Caderouſſe, Infanterie, le 2 Janvier 1645 ; dans celui de la Marine, par commiſſion du 16 Juin 1646, & fut Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Guiſe, par brevet du 11 Mai 1654. Il épouſa *Françoiſe de Clément*, de la ville de Taraſcon, dont des enfants qui ſervirent dans le Régiment de Souvré ;
3. ISABELLE, dotée par ſon père de 3000 écus, & mariée, par contrat du 28 Février 1638, à *Jacques de l'Eſtang*, Seigneur de Parade, de la ville d'Arles ;
4. LOUISE, dotée par ſon père de la même ſomme, & mariée, le 11 Novembre 1640, à *André Doria*, de la ville de Taraſcon ;
5. FRANÇOISE, qui épouſa *Claude de Chiavari*, Seigneur de Montredon ;
6. ANNE, Religieuſe Urſuline à Salon, en 1641 ;
7. Et MADELEINE, Religieuſe à la Viſitation de Taraſcon, en 1648.

XIV. GUILLAUME DE SADE, Seigneur d'Eiguières, commença de ſervir dans l'arrière-ban de la Nobleſſe de Provence, ſous le Comte de Carces, Grand Sénéchal de la Province, lorſque le Cardinal Maurice de Savoie ſe jeta dans Nice, en 1639 ; delà il ſuivit le Comte de Carces avec 50 Gentilshommes Provençaux au ſecours de Salſes, au mois de Janvier 1640 ; paſſa en Catalogne, y ſervit d'abord en qualité de Cornette de la Meſtre-de-Camp du Régiment d'Aubais, par Commiſſion du mois de Mars 1641 ; commanda, la même année, la Compagnie des Chevaux-Légers du Baron du Cayla, Capitaine audit Régiment d'Aubais, au premier ſiége de Tarragone, à la priſe de Tomarit & au ſecours d'Almenas ; fit la campagne de 1642, en qualité de Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Carces, avec laquelle il ſe trouva au ſiége de Perpignan, rendu au Roi le 9 Septembre, dont il eſcorta la garniſon. Le 7 Octobre 1642, il combattit à la bataille de Lérida, gagnée ſur les Eſpagnols par le Maréchal de la Mothe, Vice-Roi & Capitaine-Général de la Catalogne. Des affaires de famille l'obligèrent vers ce temps-là de quitter le ſervice & de ſe rendre en Provence, où il obtint du Parlement un Arrêt, le 14 Octobre 1647, qui interdit à ſes Vaſſaux Proteſtants de la terre d'Aiguières, l'exercice de leur Religion. Deux ans après, la Province s'étant ſoulevée à l'occaſion des brouilleries du Parlement avec le Comte d'Alais qui en étoit Gouverneur, le Seigneur d'Eiguières y ſoutint avec beaucoup de zèle les intérêts de ce Prince, ce dont le Roi lui fit des remercîments par une lettre écrite de Compiègne, du 15 Mai. Il ſuivit le Comte d'Alais au ſiége de Meirargues, qui fut entrepris pour reſſerrer la ville d'Aix, y eut un cheval tué ſous lui, & continua de ſoutenir le parti du Gouverneur, ſuivant les intentions de la Cour, juſqu'à ce que la paix fut faite en Provence, le 13 Août 1649. Il épouſa, par contrat du 9 Mars 1653, *Iſabelle d'Abeille*, fille de *Victorin*, Seigneur de Peyrolles, & de *Catherine de Caſeneuve*, dont :

1. JOSEPH, qui ſuit ;
2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1662, mort Commandeur de la Capelle, le 4 Septembre 1729 ;
3. JACQUES, reçu Chevalier du même Ordre en 1677, qui fit ſa première campagne en Piémont, où il ſe trouva, en 1681, à la priſe de Caſal, en qualité d'Aide de Camp du Marquis de Boufflers. Il quitta depuis le ſervice du Roi pour entrer dans celui de ſon Ordre, & reçut quatre coups de feu au ſiége de Coron, dans la Morée, dont il mourut le 18 Août 1688 ;
4. LOUISE, Religieuſe Bénédictine dans l'Abbaye de Ste.-Marthe, à Taraſcon, en 1671 ;
5. & 6. ANNE & CLAIRE, Religieuſes Urſulines à Salon, en 1677.

XV. JOSEPH DE SADE, Seigneur d'Eiguières, mort le 22 Juillet 1714, avoit épouſé, par contrat du 27 Janvier 1676, *Anne-Suſanne*

Digitized by Google

de Roux d'Arbaud, fille de *Jean-François*, Seigneur de la Péruſſe & de St.-Janet, & de *Marie d'Hugues*, petite-nièce de *Guillaume*, Religieux Jacobin, mort Archevêque d'Embrun. Il a laiſſé :

1. Louis-Elzéar, Seigneur d'Eiguières, d'abord élevé Page à la Grande Ecurie du Roi, puis Mouſquetaire dans ſa ſeconde Compagnie ; ayant obtenu une Enſeigne dans le Régiment des Gardes-Françaiſes, il fit la campagne de 1712, en Flandre, où il ſe trouva à l'affaire de Denain, le 24 Juillet, & fut bleſſé d'un coup de feu à la tête, à l'ouverture de la tranchée devant Douai, la nuit du 14 au 15 Août ſuivant, ce qui l'obligea de quitter le ſervice, & mourut ſans enfants, dans ſon Château d'Eiguières, le 9 Février 1746. Il avoit épouſé, en 1716, *Geneviève de Thoron*, des Seigneurs d'*Artignoſc*, en Provence ;
2. Joseph-David, qui ſuit ;
3. Et Marthe-Henriette, mariée, le 10 Novembre 1706, à *Nicolas d'Icard*, Ecuyer, Seigneur de Perignan, de la ville d'Arles.

XVI. Joseph-David, appelé le Comte de Sade, Seigneur d'Eiguières, après le décès de ſon frère, fut reçu Chevalier de Malte en 1716. Au ſortir des Pages de la Grande Ecurie, il entra dans le Régiment du Roi, Infanterie ; ſe trouva, en qualité de Lieutenant, aux ſiéges de Landau & de Fribourg, en 1713 ; ayant été fait Capitaine de Grenadiers au même Régiment, en 1735, il fut choiſi, par le Maréchal de Noailles, Général de l'armée du Roi, en Italie, pour commander une Compagnie de 100 Grenadiers, détachés de tous les Régiments Français, pour ſervir ſur les barques qu'on avoit armées ſur le lac de Garde, dont le Bailli de Laubeſpine, chef d'Eſcadre des Galères, avoit le commandement ; au mois de Juin 1736, il eut commiſſion de Colonel d'Infanterie, & fut fait, au mois de Mai 1741, Commandant du quatrième bataillon du Régiment du Roi ; ſervit enſuite en Bohême, ſur le Rhin, & en Flandre, depuis 1742 juſqu'en Mai 1745, qu'il fut fait Brigadier d'Infanterie. Après cette campagne, des raiſons de famille l'ayant obligé de quitter le ſervice, le Roi lui donna, au mois de Janvier 1746, le commandement d'Antibes, dont il prit poſſeſſion au mois de Juillet. Le 9 Décembre 1746, l'armée combinée de la Reine de Hongrie & du Roi de Sardaigne ayant bloqué cette Ville par terre, tandis qu'une eſcadre Anglaiſe l'aſſiégeoit par mer, le Comte de Sade fit ſi bien ſon devoir dans cette occaſion, que le Roi, ſatisfait de ſa conduite, l'éleva au grade de Maréchal de ſes Camps & Armées, au mois de Mars 1747, & lui donna des lettres de ſervice. Il eſt mort à Antibes le 29 Janvier 1761, en ſa 77e année, & avoit épouſé, le 24 Mars 1746, *Marie-Thérèſe le Gouge*, Dame de St.-Etienne, de la ville de Manoſque, dont :

1. N... de Sade, né le 10 Janvier 1749 ;
2. Et N... de Sade, né le 8 Mai 1753.

Les armes : *de gueules, à l'étoile à huit raies d'or, chargée d'une aigle éployée de ſable, becquée, membrée & diadémée de gueules.*

SAFFRAY, Ecuyer, Seigneur d'Engranville, de Vimont, &c., élection de Caen & de Bayeux ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois faſces ondées de gueules.*

SAGE (le) ou du SAGE, en Touraine. Cette Famille, diviſée en pluſieurs branches, reconnoît pour auteur Troussart du Sage, qui vivoit en 1350.

SAGEY, ancienne Nobleſſe de Franche-Comté, qui tire ſon nom d'une Terre ainſi appelée. Elle a été reçue de tout temps dans les différents établiſſements nobles de cette Province, particulièrement dans la Confrérie noble de St.-Georges.

Claude-Michel-Judith de Sagey, Seigneur de Naiſey, Pierrefontaine, reçu à St.-Georges en 1768, épouſa *Anne-Marguerite d'Arros*, fille d'*Armand*, Comte *d'Arros*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont 4 enfants vivants, ſavoir :

1. Jean-Hermand-François-Xavier, Elève de l'Ecole Royale Militaire ;
2. Jeanne-Baptiste-Dorothée, Elève de la Maiſon de St.-Cyr ;
3. Claude-François-Judith-Joseph-Xavier, Clerc tonſuré, dont la preuve eſt reçue au Chapitre de Gigny ;
4. Et Louis-Adrien-François, Chevalier de Malte.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or.*

SAGUIER de LUIGNÉ. N... Saguier épouſa N... *de la Seiglière de Soyecourt*, dont

Digitized by Google

Louis Saguier, Marquis de Luigné, Lieutenant de Roi en Poitou, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clermont-Tonnerre, Cavalerie, qui épouſa, le 30 Octobre 1750, *Charlotte de Lavaulx*, reçue Chanoineſſe de Pouſſay en 1742.

SAHUGUET, en Champagne & en Limouſin, Famille noble, originaire de Navarreins en Béarn.

Denis de Sahuguet, Ecuyer, Homme d'Armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, épouſa, à Juillac en Bas-Limouſin, par contrat du 8 Janvier 1543, *Marguerite Joyet*, dont :

1. Jacques, qui ſuit, auteur de la Branche établie en Champagne ;
2. Et Denis, tige de celle reſtée en Limouſin, mentionnée enſuite.

BRANCHE

des Seigneurs de Termes, *établie en Champagne.*

Jacques de Sahuguet, Ecuyer, Seigneur de la Rouye (fils aîné de Denis, & de *Marguerite Joyet*), épouſa, par contrat du pénultième Janvier 1585, *Catherine Regis*, & en eut :

Jean de Sahuguet, Ecuyer, Seigneur de la Rouye, marié, par contrat du 15 Juin 1624, à *Marthe des Halles*, dont :

Meſſire Daniel de Sahuguet de Termes, Seigneur de Vons & de Marquiny, Capitaine d'Infanterie, puis de Cavalerie dans le Régiment de Fabert, enſuite Lieutenant de Roi à Sédan, & Commandant ſur la Meuſe le 11 Août 1661. Il avoit épouſé, le 7 Mai précédent, *Gabrielle*, fille d'*Aubertin*, Chevalier, Seigneur *de Pouilly*, Inor, Vonc & Luzy. Leurs enfants furent :

1. Abraham-Louis, qui ſuit ;
2. Anne, mariée, par contrat du 21 Février 1680, à *Jules-Charles de Joyeuſe*, Marquis de St.-Lambert ;
3. Et Innocente, mariée, par contrat du 8 Décembre 1687, à *Guillaume-Henri de Montfort*, Vicomte de Villette.

Abraham-Louis de Sahuguet, Marquis de Termes, d'abord Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, enſuite Capitaine de Dragons au Régiment de Fimarcon, & Grand Bailli de Mouzon, tué à la bataille de Steinkerque le 3 Août 1692, avoit épouſé, le 14 Août 1682, *Catherine-Éliſabeth d'Arnolet de Lochefontaine*, morte le 19 Juin 1739, âgée de 79 ans, dont :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Elisabeth, mariée, en 1719, à *Jean Dubois*, Chevalier, Seigneur d'Eſcordal, Marquis de Buſſy ;
3. Autre Elisabeth, mariée, en 1721, à *Thomas d'Eſtoquoi*, Comte de Montdejeu ;
4. Et Louise, mariée, en 1722, à *Valentin*, Vicomte *de Sugny*.

Jean-Baptiste de Sahuguet, Marquis de Termes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de St.-Louis, épouſa, en 1717, *Eliſabeth-Renée Berryer*, Dame de Cibranto, dont :

Anne-Gédéon, qui ſuit ;
Et Anne-Marie-Elisabeth, mariée, 1° en 1742, à *Louis-Armand*, Comte *de Giſſé* ; & 2° le 23 Octobre 1759, à *Antoine de Terraſſon*, ci-devant Chancelier de Dombes.

Anne-Gédéon de Sahuguet, Marquis de Termes, Seigneur, Baron de Roſnay, Vicomte de Germigny, &c., d'abord Page du Roi dans ſa Petite Ecurie, ſucceſſivement Capitaine de Dragons dans le Régiment de Nicolaï, depuis Bertillac & enſuite d'Apchon, Chevalier de St.-Louis, Gouverneur de Fiſmes, épouſa, en 1750, *Marguerite-Thérèſe de Maillefer de Veſigny*, dont

Nicolas-René-Anne, né le 14 Mars 1752, ci-devant Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, Gouverneur de Fiſmes en ſurvivance ;
Et Louise-Anne-Gédéon, née le 17 Mai 1754.

BRANCHE

des Seigneurs de Damarzit, *du* Vialard *& d'*Espagnac, *établie en Limouſin.*

Denis de Sahuguet, Ecuyer, Seigneur du Vialard (fils puîné de Denis, Ecuyer, & de *Marguerite Joyet*), épouſa *Jeanne de Malcap*, & eut :

Denis de Sahuguet, Ecuyer, qui épouſa *Catherine de Durfort*, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Françoise, qui épouſa *Pierre de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de St.-Michel.

Jacques de Sahuguet, Ecuyer, Seigneur

Digitized by Google

du Vialard, épouſa, par contrat du 26 Juillet 1624, *Suſanne Dumas de Neufville*, dont il n'eut point d'enfants. Il inſtitua pour ſon héritier, le 30 Juillet 1658, ſous la condition de porter à perpétuité ſon nom & ſes armes, *Jacques-Gilbert de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de St.-Michel, ſon neveu, qui ſuit, & dont le frère cadet *François*, Ecuyer, Seigneur d'Eſpagnac, premier Capitaine du Régiment de Cavalerie de Souvré, & Commandeur de l'Ordre de St.-Lazare, mourut des ſuites de ſes bleſſures, devant Worms, le 31 Juillet 1692.

Jacques-Gilbert de Sahuguet-Damarzit, Ecuyer, Seigneur du Vialard, de St.-Michel, de Marillac & de Vaujours (fils de *Pierre de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de St.-Michel (*a*), & de Françoiſe de Sahuguet), fut premier Préſident au Préſidial de Brives, & eut une commiſſion du Roi, du 1 Septembre 1676, pour faire les montres & revues des gens de guerre qui paſſeroient dans le Bas-Limouſin. Il avoit épouſé, le 22 Avril 1662, *Anne de la Rochefaucon*, & en eut 22 enfants, dont ſix furent mariés, ſavoir:

1. Hugues-Joseph, Ecuyer, Seigneur du Vialard, St.-Michel, Marillac & Vaujours, premier Préſident au Préſidial de Brives, qui teſta le 3 Mars 1739. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 4 Février 1706, *Marie de Certain*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Chaſſagne; & 2° en 1720, *Catherine Dubois*, nièce du Cardinal *Dubois*, premier Miniſtre, & fille de *Jean*, Conſeiller d'Etat, Secrétaire du Cabinet, & Directeur-Général des Ponts & Chauſſées de France. Du premier lit il a eu:

   Marie, née le 2 Novembre 1712, morte en 1753, ſans enfants. Elle avoit épouſé, par contrat du 23 Juin 1727, *Guillaume de Sahuguet-Damarzit*, ſon couſin germain.

   Et du ſecond lit:

   Catherine-Guillemette, Dame de Villemenon, née le 13 Avril 1724, vivante ſans alliance.
2. Jacques-Joseph, qui ſuit;
3. Pierre-Joseph, tige de la branche des Seigneurs de *la Roche*, rapportée ci-après;
4. Susanne, mariée, par contrat du 25 Août 1682, à *Bertrand de Sauvezie*, Ecuyer, Seigneur de la Porte;
5. Anne, mariée, par contrat du 22 Juin 1691, à *Pierre de Monfrabœuf*, Chevalier, Seigneur de Razat;
6. Et Marie, mariée, par contrat du 22 Juin 1694, à *Jean du Griffolet*, Chevalier, Seigneur de Roffy.

Jacques-Joseph de Sahuguet-Damarzit, Ecuyer, Seigneur d'Eſpagnac (ſecond fils de Jacques-Gilbert, & d'*Anne de la Rochefaucon*), fut d'abord Vice-Sénéchal du Bas-Limouſin, enſuite Prévôt-Général & Inſpecteur des Maréchauſſées, par Commiſſion du 26 Novembre 1724, & teſta le 18 Avril 1733. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1700, *Marie de Coudere*, fille de *Guillaume*, Secrétaire des Commandements de S. A. R. M. le Duc d'Orléans. De ce mariage ſont ſortis 18 enfants, dont il reſte

1. Guillaume, Chevalier, Seigneur de Puimareſt, St.-Michel, Beaumont, &c., né le 24 Juillet 1709, Député de la Nobleſſe de la Vicomté de Turenne en 1736, qui épouſa, par contrat du 23 Juin 1727, ſa couſine germaine Marie de Sahuguet du Vialard, morte en 1753, fille de Hugues-Joseph, & de *Marie de Certain*, ſa première femme;
2. Léonard, dit l'*Abbé d'Eſpagnac*, Baron d'Uſſac, né le 29 Mai 1711, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris en 1737, Abbé Commendataire de l'Abbaye de N.-D. du Palais en 1743, & de celle de Coulomb en 1761;
3. Jean-Joseph, qui ſuit;

(*a*) Ce *Pierre de Damarzit* étoit fils de *Jean de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de St.-Michel, & de *Françoiſe de la Sudrie*, & petit fils de *Jean de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de St.-Michel, qui, par contrat du 27 Février 1571, épouſa *Jeanne d'Eſcudier*, laquelle ſe maria, en ſecondes noces, à *Gilbert de Bar*, Chevalier, Seigneur de la Chapoulie. Les titres & papiers de la Famille *de Damarzit*, ayant été brûlés par les gens de guerre lors de la Ligue, on ne peut en donner la filiation au-deſſus de cette époque. Mais on voit, par une donation faite au Prieur de la Saulière, le jour avant les Calendes de Mars 1212, que cette Famille jouiſſoit alors de la maiſon de Larbaudie, dans le Bourg de Ste.-Féréole, & de biens conſidérables dans ladite Paroiſſe, dont elle a une partie de la Seigneurie depuis 200 ans. On lit dans du Tillet, que *Jean de Damarzit*, Chevalier, ſiégeoit dans le Parlement de Paris ſous Philippe *le Bel*. On trouve auſſi dans un acte de vente, du 2 Février 1496, de biens ſitués dans la paroiſſe de Ste.-Féréole, qu'ils ſont déclarés de la mouvance de noble Dame *de Damarzit*. Par Arrêt du Parlement de Paris du 10 Août 1517, Meſſire *Jean de Damarzit*, Recteur de l'Egliſe paroiſſiale de Ste-Féréole, fut maintenu dans la poſſeſſion de biens qu'on lui diſputoit.

Digitized by Google

4. Jeanne, née le 29 Mai 1707, veuve, depuis le 4 Janvier 1751, de *Guillaume du Faure*, Ecuyer, Seigneur de Meilhac ;
5. Louise, née le 14 Juillet 1715, mariée, par contrat du 3 Décembre 1747, à *Pierre de Verlhac*, Ecuyer, Seigneur de la Chaffagné, né le 4 Juillet 1703, Procureur du Roi à Brives, le neuvième de père en fils pourvu de cette charge, accordée à cette Famille par Henri II, pour ſervices rendus à la Couronne ;
6. Ursule, née le 6 Septembre 1718, qui épouſa, par contrat du 7 Janvier 1737, *Jean de Gilibert*, Ecuyer, Seigneur du Teinchurier, né le 2 Mai 1715, Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Prévôt-Général des Maréchauſſées du Limouſin ;
7. Et Catherine, appelée *Mademoiſelle de Puymare*, née le 22 Octobre 1722, non mariée.

Jean-Joseph de Sahuguet-Damarzit, dit *le Baron d'Eſpagnac*, né le 25 Mars 1714, Baron de Cazillac, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides, depuis 1766, & ci-devant Commandant pour le ſervice du Roi, dans les Provinces de Breſſe & de Bugey, & dans le Pays de Gex, a été ſubſtitué à ſes frères pour la Baronnie d'Uſſac & la terre de Beaumont, par teſtament, du 1^er^ Juin 1748, de ſa couſine germaine *Catherine de Sauvezie de la Porte*, veuve, ſans enfants, de *Jean de Laſteyrie*, Vicomte du Saillant. Il a acquis des Commiſſaires de Sa Majeſté, le 2 Mai 1748, à titre de propriété incommutable, la Baronnie de Cazillac, ſeconde Baronnie du Quercy, & ſous l'hommage réſervé au Roi ; cette vente a été confirmée par Arrêt du Conſeil d'Etat du 22 Avril 1749, ſuivi de Lettres Patentes données à Verſailles le 29 Juin même année, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Paris & au Parlement de Bordeaux. Il épouſa, à Bruxelles, le 18 Décembre 1748, *Suſanne-Eliſabeth*, Baronne *de Beyer*, née le 10 Décembre 1731, nièce de feue la Ducheſſe de *Corſwarem*, & fille de *Frédéric*, Baron *de Beyer*, & de *Marie-Alexandrine*, Comteſſe *de Fraula*. Leurs enfants ſont :

1. Frédéric-Guillaume, qui ſuit ;
2. Marc-René-Marie de Sahuguet, dit *l'Abbé d'Eſpagnac de Cazillac*, né le 28 Septembre 1752, Bachelier de Sorbonne, Chanoine de l'Egliſe de Paris ;
3. Charles-Antoine-Léonard, né le 28 Mars 1758, Enſeigne dans le Régiment des Gardes-Françaiſes ;
4. François-Etienne-Louis-Honoré, né le 28 Novembre 1763 ;
5. Et Marie-Catherine-Guillemette, née le 20 Janvier 1755.

Frédéric-Guillaume de Sahuguet-Damarzit, appelé *le Baron d'Eſpagnac*, Seigneur de Cormerey, né le 3 Mars 1750, eſt Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté dans la Compagnie de Luxembourg. Il a épouſé, par contrat du 25 Février 1776, *Charlotte Damaris-His*, dont :

Joseph-François-Pierre-Guillaume, né le 25 Novembre 1776.

BRANCHE

des Seigneurs de la Roche, *en Limouſin.*

Pierre-Joseph de Sahuguet-Damarzit, Ecuyer, Seigneur de la Roche, né le 14 Juillet 1683 (troiſième fils de Jacques-Gilbert, & d'*Anne de la Rochefaucon*), fut obligé de quitter le Service, à cauſe de ſes infirmités, au retour de Prague en 1743. Il étoit premier Capitaine de la Brigade de Vichy, du Régiment Royal des Carabiniers, & avoit épouſé, par contrat du 3 Février 1725, *Françoiſe-Eléonore du Griffolet*, née le 25 Juillet 1695, dont :

François, qui ſuit ;
Et Marie, appelée *Mademoiſelle de la Roche*, née le 12 Octobre 1729.

François de Sahuguet-Damarzit, Ecuyer, Seigneur de la Roche, né le 8 Juillet 1731, a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & a épouſé, en 1753, *Marie-Jeanne-Catherine*, Baronne *de Beyer*, ſa belle-ſœur, née le 25 Mars 1736, dont :

Jean-François-Joseph-Léonard, Sous-Lieutenant au Régiment des Dragons de Conti ;
Et trois filles.

Les armes : *de gueules, à deux épées d'or, les pointes en bas, accompagnées en chef d'une coquille d'argent, & en pointe d'un croiſſant du même.*

* SAILLANS, Fief ſitué en Dauphiné, qui a été poſſédé par une branche de la Famille du nom de Froment, originaire du Dauphiné, où elle a été décorée du titre de

Digitized by Google

Gentilhomme-Banneret par les ſouverains Dauphins, avant que cette Province eut paſſé à la France.

Elle s'eſt établie, depuis 1650, en Champagne, où PIERRE-ANDRÉ DE FROMENT, Ecuyer, Seigneur de Saillans, Maréchal de Bataille, Lieutenant pour le Roi des Ville & Citadelle de Réthel, fit l'acquiſition des Terres de Bize & de Poinſon, dans les environs de Langres.

SAILLIES-LEME, Maiſon ancienne dans la Province de Béarn. Pluſieurs de ce nom ont occupé les premières places dans l'Égliſe, l'Epée & la Robe.

Elle a donné un Évêque de Dax, en 1227, dans GUILLAUME DE SAILLIES, & deux Évêques de Leſcar, l'un en 1427, & l'autre en 1620, dans ARNAUD & JEAN DE SAILLIES.

HENRI DE SAILLIES, filleul du Roi Henri IV, ſervit avec diſtinction ſous ce Monarque. PIERRE DE SAILLIES, protégé par le Grand Condé, arrêta dans un fond, avec 600 hommes, l'armée victorieuſe des ennemis. — GUILLAUME DE SAILLIES fut Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont. — DAVID DE SAILLIES, Avocat-Général en la Chancellerie de Navarre, avant ſon union au Parlement de Pau, depuis Procureur-Général audit Parlement, aſſiſta, en cette qualité, à l'Aſſemblée Générale des Notables du Royaume, tenue à Nantes en 1630. Il s'y diſtingua beaucoup par ſes lumières, ſa fermeté & ſon zèle pour le ſervice du Roi & de l'État. *Marie-Françoiſe de Dejean de Leſons*, Vicomteſſe de Sadiracq, mariée à *Arnaud d'Eſquille*, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, deſcend de cette Maiſon par ſa mère.

Les armes : *d'argent, à un ours au naturel, montant ſur un hêtre de ſinople, ſur lequel il jette du ſel avec ſa patte.* Deviſe, en banderole ſur le hêtre : SIC SALE VIVISCO.

SAILLY, Famille de l'Iſle-de-France, qui poſſède la Seigneurie de Sailly, au Bailliage de Mantes.

MARIE-THÉRÈSE DE SAILLY, née au mois de Novembre 1674, fut reçue à St.-Cyr au mois de Novembre 1686, après avoir prouvé que JEAN DE SAILLY, Seigneur de Sailly, & *Marguerite Amer*, ſa femme, qui vivoient en 1500, étoient ſes cinquièmes aïeul & aïeule.

JACQUES DE SAILLY épouſa, par contrat du 9 Octobre 1580, MARGUERITE DE MORNAY.

On trouve encore CATHERINE-MADELEINE DE SAILLY DE BERVAL, née le 23 Août 1680, qui fut reçue à St.-Cyr au mois de Février 1690, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis JEAN DE SAILLY, qui vivoit en 1530.

Cette Famille ſubſiſte en pluſieurs branches.

Les armes: *d'azur, à une faſce d'or, chargée de 3 croiſettes de ſable, & accompagnée de 3 têtes de butor d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

SAILLY, en Artois. AYMAR-LOUIS, Seigneur & Marquis de SAILLY, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, épouſa *Françoiſe-Adélaïde de Sainte-Hermine*, dont :

1. LOUIS-HECTOR, qui ſuit ;
2. Et FÉLICITÉ, née le 4 Février 1716, qui épouſa, par contrat du 1er Août 1738, *François-Louis le Tellier*, Marquis de Souvré, né le 8 Septembre 1704, mort en 1767.

LOUIS-HECTOR, Marquis DE SAILLY, Brigadier des Armées du Roi en 1748, Colonel-Lieutenant du Régiment de Conti, épouſa, en 1751, *Gabrielle-Flore le Tellier de Louvois*, née le 7 Octobre 1728.

SAIN DE BOIS-LE-COMTE, Famille originaire de la ville de Châtelleraut, en Poitou. La première branche s'eſt établie à Tours depuis 1599, où elle eſt entrée dans les premières charges & places de cette Ville. La ſeconde, tranſplantée à Orléans, eſt éteinte; & la troiſième ſubſiſte en Berry.

I. RENÉ SAIN, Ier du nom, fut pourvu de la charge de Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, le 6 Mai 1515, ainſi qu'il paroît dans le grand état de la Chancellerie de France. Il épouſa *Marie Gauvain*, & eut pour fils unique :

II. Noble MATHURIN SAIN, lequel épouſa *Jeanne Turquant*, d'une Famille noble de la ville de Châtelleraut, qui a produit pluſieurs Conſeillers dans les Parlements de Bretagne & de Paris, un Maître des Requêtes, & des Chevaliers de Malte. Il eut :

PIERRE, qui ſuit ;
Et noble CLAUDE, auteur d'une branche établie à Orléans, rapportée ci-après.

III. Noble PIERRE SAIN, Sieur de Beauregard, épouſa *Jeanne Eſmery*, dont :

Digitized by Google

IV. Noble JEAN SAIN, Sieur de Beauregard & de la Grange-Marcadier, Maire de Châtelleraut, où il commanda en qualité de Capitaine. Il épouſa *Jeanne le Prouſt*, & teſta le 8 Septembre 1619, & mourut le lendemain. Il eut deux fils, qu'il rappela dans ſon teſtament, ſavoir :

CLAUDE, qui ſuit ;
Et RENÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

V. CLAUDE SAIN, Ecuyer, Conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil dès 1590, épouſa *Marie le Court*, & eut :

PIERRE, Chevalier, Seigneur de Beauregard, qui épouſa *Françoiſe Forget*, fille de *François*, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie Dreux*, fille de Meſſire *Jean*, Procureur-Général en la Chambre des Comptes à Paris ;
Et MARIE, qui épouſa *René d'Apelvoiſin*, Chevalier, Seigneur de la Chateigneraye, Craſſay, la Jobtière, la Mothe-Rouſſeau & autres lieux, dont la fille unique, *Marie*, épouſa *Claude-Bonaventure de Crévant*, Chevalier, Prince d'Yvetot, dont eſt iſſue une fille unique, *Françoiſe-Julie de Crévant*, mariée à *Camille d'Albon*, Chevalier, Marquis de St.-Forgeux, Baron d'Avange, Seigneur de Talaru.

V. RENÉ SAIN, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Farinière (fils puîné de JEAN, & de *Jeanne le Prouſt*), d'abord Auditeur de la Chambre des Comptes de Paris le 4 Juillet 1596, puis Conſeiller du Roi, Préſident-Tréſorier-Général de France au Bureau des Finances de Tours, Echevin perpétuel de ladite Ville depuis le 26 Octobre 1611, Maire de Tours en 1613 & 1614, fut le ſixième des huit Députés du Bailliage de Touraine & Amboiſe, pour les trois Ordres, aux Etats-Généraux de France, tenus & aſſemblés à Paris en 1614. La porte de St.-Louis à Tours fut conſtruite ſous ſon Mairat, où l'on voit l'écuſſon de ſes armes ſculptées en boſſe, avec une inſcription en ſon honneur, ſur laquelle eſt ſon nom. Il mourut le 18 Septembre 1650, & fut inhumé dans le caveau de la Famille de *Binet*, en l'Egliſe paroiſſiale de St.-Hilaire de Tours. Il avoit épouſé, en 1599, *Jeanne Cottereau*, fille aînée de *Claude*, IIe du nom, Ecuyer, Tréſorier de France à Tours, dans un temps où il n'y avoit que 4 charges de cette eſpèce dans chaque Bureau des Finances, & Intendant des Finances & des Vivres en deux Armées, & de *Marie de Binet*, ſa première femme. Il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur des Roches & de la Paroiſſe de Mons en Touraine, à cauſe de ſa Terre du Breuil, ſituée en ladite Paroiſſe (& qui appartient, préſentement, par acquêt, à la veuve de CHRISTOPHE SAIN DES ARPENTIS), qui épouſa *Marguerite Patrix*, fille de noble homme *Jean*, Avocat & Echevin perpétuel à Tours, & de *Marie Taſchereau*, dont :
   1. RENÉ, Ecuyer, Sieur de Foſſepellier & de la Feuillarde, ſans alliance ;
   2. LOUIS-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur dudit Breuil, de Mons & de la Balandrie, auſſi mort garçon ;
   3. JOSEPH qui a été Vicaire-Général de l'Evêché d'Angers, & eſt mort Chanoine de la Cathédrale de cette Ville ;
   4. Et CATHERINE, mariée à Meſſire *Louis Boiſard*, Lieutenant-Général au Siége Royal de Chinon, dont N... *Boiſard*, qui a été Curé dans les environs de Chinon ; — une fille, mariée à M. *Cazet*, Marquis d'Aligny, de la Province d'Anjou ; — & *Catherine*, mariée à Meſſire *Louis de Galichon*, Chevalier, Seigneur de Courchamps près Saumur.
3. 4. & 5. Trois autres garçons, dont deux ont été chacun Chanoine-Prébendé & Théologal de l'Egliſe de Tours, Docteur en Théologie & Aumônier du Roi ;
6. Et MARIE, qui épouſa *Gaſpard Varice*, Seigneur de Voléart, de la ville d'Angers, Tréſorier de France au Bureau des Finances de la Généralité de Tours, dont poſtérité.

VI. CLAUDE SAIN, Ier du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur de Bois-le-Comte & de la Rochefarou, né le 1er Septembre 1600, à St.-Hilaire de Tours, fut pourvu des deux charges d'Avocat du Roi au Bureau des Finances de Tours, mourut & fut inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale de St.-Pierre du Boile à Tours, le 6 Janvier 1683. Il avoit épouſé, en 1627, *Marie Taſchereau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Baudry & de Linières, Echevin perpétuel de la ville de Tours, & de *Marie Gallant*, dont :

1. JOSEPH SAIN, né le 21 Juin 1633, Prêtre, Docteur en Théologie, Directeur du Séminaire de la ville de Tours. Il fonda, pour les

Digitized by Google

pauvres Eccléſiaſtiques du diocèſe de Tours, dans ſa Terre & Maiſon de Bois-le-Comte, proche la Pille-Saint-Mars, un Séminaire ſous l'invocation de Saint-Charles, laquelle Terre a été unie depuis audit grand Séminaire de la ville de Tours (auquel il fit pluſieurs dons), lorſque celui de St.-Charles fut ſupprimé. Il eſt auſſi fondateur du Couvent de la Propagation, autrement dit de l'Union Chrétienne à Tours. Il mourut le 18 Octobre 1708, & fut inhumé dans l'Egliſe de ce Couvent, où eſt ſon épitaphe en latin, au-deſſus de ſa tombe, avec ſes armes ſculptées en boſſe ;

2. Martin, qui ſuit ;

Et pluſieurs autres garçons & filles, qui ont été Religieux & Religieuſes.

VII. Martin Sain de Bois-le-Comte, Chevalier, Seigneur de la Rochefarou & de la Tardivière, né le 15 Mai 1641, ſuccéda à ſon père, le 19 Juin 1680, dans ſes deux charges d'Avocat du Roi au Bureau des Finances à Tours; il mourut le 13 Août 1709, & fut inhumé dans le caveau de la Famille de *Taſchereau*, ſous le Maître-Autel de l'Egliſe du Couvent des Minimes de St.-Grégoire de Tours, dont elle eſt fondatrice. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 7 Février 1663, *Marthe Gatian*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de la Fond, Conſeiller du Roi, Juge-Magiſtrat au Bailliage & Siége Préſidial de Tours, & de *Renée de Berziau*; & 2° par contrat du 25 Juin 1674, *Catherine de la Haye de la Guignaudière*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Sieur de la Guignaudière, Aide des Camps & Armées du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Maiſon, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Du premier lit il n'y eut que Jacques, ci-après, qui continua la poſtérité, les autres frères & ſœurs étant entrés dans l'état eccléſiaſtique.

VIII. Jacques Sain de Bois-le-Comte, Chevalier, Seigneur des Arpentis & autres lieux, né le 30 Avril 1664, entra dans la Compagnie des Mouſquetaires Gris le 8 Février 1685, fut, le 12 Janvier 1691, Conſeiller d'honneur au Bailliage & Siége préſidial de Tours, mourut le 11 Mars 1740, & fut inhumé dans l'Égliſe paroiſſiale de St.-Règle proche Amboiſe. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Janvier 1703, *Nicole-Renée Chicoiſneau*, fille de *Chriſtophe*, Seigneur du Pleſſis & autres lieux, & de *Marie Moreau*. De ce mariage il a eu 7 enfants, dont un garçon & trois filles morts en bas âge. Il en eſt reſté:

1. Jacques-Louis, Chevalier, né le 12 Avril 1705, mort, ſans avoir été marié, le 4 Janvier 1722, à Béfort en Alſace, Lieutenant dans le Régiment de Ponthieu, Infanterie ;
2. Christophe, Chevalier, Seigneur des Arpentis, né le 6 Mars 1708, qui a commencé de ſervir en qualité de Lieutenant dans le Régiment Royal, Infanterie, & fut enſuite Lieutenant pour le Roi des Ville & Château d'Amboiſe, mort le 4 Février 1767. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Septembre 1730, *Françoiſe-Madeleine Teſtu*, fille & unique héritière de *Claude-Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Roche, &c., & de *Françoiſe Vallet*, dont trois enfants, morts en bas âge ;
3. Et Claude, qui ſuit.

IX. Claude Sain de Bois-le-Comte, II° du nom, Chevalier, Seigneur de St.-Médard d'Elvres, des Arpentis & autres lieux, né le 7 Avril 1719, épouſa, par contrat du 18 Février 1754, *Françoiſe-Marie Pelgrain de Leſtang*, fille de *Noël*, Chevalier, Seigneur de Leſtang, Conſeiller honoraire en ſa Cour des Monnoies à Paris, & de *Françoiſe Berault*, dont :

1. Claude-Christophe, né le 15 Février 1756, Sous-Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Bretagne ;
2. André-Christophe-Martin, né le 2 Décembre 1761, Cadet Gentilhomme dans le même Régiment;
3. Noel-François, né le 16 Février 1767 ;
4. Françoise-Amable, née le 12 Février 1755, mariée, par contrat du 17 Décembre 1771, à *Lucien-François Daën*, Chevalier, Seigneur d'Athée, &c. ;
5. Et Adélaïde, née le 14 Septembre 1768.

BRANCHE

établie à Orléans, éteinte.

III. Noble Claude Sain, I^er^ du nom (ſecond fils de Mathurin, & de *Jeanne Turquant*), alla s'établir à Orléans, où il fut le ſecond Maire qu'il y ait eu dans cette Ville. Il épouſa *Etiennette Cathelin*, dont :

IV. Noble Claude Sain, II° du nom, Sieur de Luyères, marié à *Charlotte Hurault*, dont :

René, qui ſuit ;

Et Charles, auteur d'une branche établie en Berry, mentionnée ci-après.

Digitized by Google

V. RÉNÉ SAIN, Conſeiller du Roi, & Contrôleur Général des Vivres & des Camps & Armées de Sa Majeſté, eſt qualifié, depuis ſon mariage, Seigneur de Rochefort, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'État & Privé, Secrétaire du Roi, pourvu de la charge de Grand Audiencier de France le 12 Mars 1622, comme il appert par le grand État de la Chancellerie de France. Il fut Intendant d'Armée en Italie, & mourut à Turin en 1623. Il avoit épouſé, le 28 Décembre 1603, *Léonore de Foyal*, fille de *François*, Seigneur d'Herbault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître d'Hôtel de ſa Maiſon, & de *Léonore l'Huillier de Chalandos*. Il eut huit enfants, entr'autres :

FRANÇOIS, qui ſuit ;
Et FRANÇOISE, mariée à *Guillaume du Tronchay de Martigny*, Conſeiller au Parlement de Paris ;
Des ſix autres enfants, les uns ont embraſſé l'état eccléſiaſtique, & les autres ſont morts ſans poſtérité.

VI. FRANÇOIS SAIN, Sieur de Souligny, épouſa *Anne de la Grange d'Arquien*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Richebourg & de Souligny, & d'*Anne de Vernueil*. Elle étoit de la même Maiſon que *Marie-Caſimire*, Reine Douairière de Pologne, morte à Blois le 30 Janvier 1716. FRANÇOIS eut 4 enfants, entr'autres :

1. JACQUES, Sieur de Souligny, Capitaine d'Infanterie au ſervice de France, mort en Sicile en 1678, ſans avoir été marié ;
2. Un autre garçon, mort avant ſon frère, Capitaine au même Régiment ;
3. Et LOUIS, qui ſuit.

VII. LOUIS SAIN, Seigneur de Rochefort, de la Baronnie & de Montigny, épouſa *Catherine Baillard*, fille de noble homme *Jean*, Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial d'Orléans, & de *Marie le Pellerin*, dont :

LOUIS, qui ſuit ;
Et CLAUDE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

VIII. LOUIS SAIN, II^e^ du nom, Sieur de la Baronnie, a épouſé *Anne Bongars*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Mouron, & de *Cécile Colas*, dont :

LOUIS, qui ſuit ;
Et trois filles.

IX. LOUIS SAIN, III^e^ du nom, Sieur de la Baronnie, la Noüe, &c., ſervit dans les Régiments de Cavalerie Royal-Cravate & Dauphin, où il fut connu ſous les noms DE SAIN DE VILLERAY, qu'il prit, à cauſe de CLAUDE, ſon oncle, qui ſervoit dans leſdits Régiments. S'étant retiré du ſervice, il quitta le nom de *Villeray*, & eſt mort ſans avoir eu d'enfants de ſes deux mariages. Il avoit épouſé 1° *Madeleine de Courtiau*, fille de *Jérôme*, Sieur d'Arconville, ancien Officier de M. le Duc D'ORLÉANS ; & 2° N... *de Moran*, fille d'un Tréſorier de France à Orléans.

VIII. CLAUDE SAIN DE MONTIGNY (ſecond fils de LOUIS, I^er^ du nom, & de *Catherine Baillard*), ſervit dans les Régiments de Cavalerie de Royal-Cravate & Dauphin. Il épouſa *Pétronille Hotman*, veuve d'*Étienne de Renier*, Ecuyer, Seigneur d'Aumont, & fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Rougemont, & d'*Anne Julien*. Il eut :

NICOLAS, qui a été Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tallard, & eſt mort ſans alliance ;
Et CATHERINE, mariée à *Gaſpard du Vélar*, Chevalier, Seigneur de Châteauvieux en Sologne, pays Blaiſois.

BRANCHE

de SAIN DE PRÉVERT & *de* RANCHOUX, *établie en Berry*.

V. CHARLES SAIN, Sieur d'Autroche (fils puîné de noble CLAUDE, II^e^ du nom, & de *Charlotte Hurault*), fut Receveur-Général des Finances en Berry, & épouſa *Jeanne Berault de Neuzieux*, dont :

1. FRANÇOIS, Religieux Feuillant ;
2. CLAUDE, Religieux Bénédictin ;
3. Autre CLAUDE, Sieur des Fontaines, Receveur-Général des Finances en Berry, mort ſans alliance ;
4. NICOLAS, qui ſuit ;
5. Et CHARLOTTE, Religieuſe de Fontevrault.

VI. NICOLAS SAIN, Sieur d'Autroche, Terre ſituée paroiſſe de Tremblevif en Sologne, ſervit en qualité de Capitaine, & épouſa *Anne de Brécy*, veuve de N... *de Montieu*, Chevalier, Seigneur de Tarif, & fille de N... *de Brécy*, Chevalier, Seigneur de Prévert, dont :

NICOLAS, Sieur d'Autroche, Capitaine, mort ſans alliance ;
Et JEAN, qui ſuit.

Digitized by Google

VII. JEAN SAIN, Ecuyer, Seigneur de Prévert, a épouſé *Marie de Betoulat*, dont:

1. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Prévert, non marié, demeurant paroiſſe de Neufvy-St.-Sépulcre, à ſa Terre de Ranchoux, près la ville de la Châtre en Berry;
2. LOUIS-GEORGES, Ecuyer, qui a été Garde-du-Corps du Roi, auſſi non marié, demeurant paroiſſe de Touché, proche de Lignières en Berry;
3. PIERRE, Ecuyer, qui demeure avec ſon frère aîné, & n'eſt point auſſi marié;
4. MARIE-THÉRÈSE, qui a épouſé *Charles de Bétoulat*, Chevalier de St.-Louis, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde, dont il n'y a point d'enfants;
5. CATHERINE-ANGÉLIQUE, mariée à *Henri de Ligondès*, Chevalier, Seigneur des Combres, paroiſſe de Nouzerine, près la ville de Bouſſac, Election d'Iſſoudun, dont un garçon & une fille;
6. & 7. THÉRÈSE & ELISABETH, vivantes ſans alliance, dans la paroiſſe de Neufvy-St.-Sépulcre.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée d'une tête de more au naturel, tortillée d'argent, & accompagnée de trois coquilles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

SAINCRIC, de Bordeaux. PIERRE-NOEL SAINCRIC, négociant & jurat de la ville de Bordeaux, fut maintenu dans ſa nobleſſe par lettres de 1733. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 482.)

Les armes : *d'argent, à deux ancres de ſable, paſſées en ſautoir; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

SAINS : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles du même, & en pointe d'une roſe, auſſi d'or; au chef couſu de gueules, chargé d'un grelot d'or entre deux croiſſants d'argent.*

* SAINT-AIGNAN, Terre, une des plus conſidérables de la Province de Berry, ſur la rivière de Cher, dans l'ancien reſſort d'Iſſoudun, aujourd'hui ſous le reſſort du Bailliage de Blois. Elle ſe nommoit anciennement *Agar*.

Le château fut bâti ſur la fin du IX^e^ ſiècle par Robert le Fort, Comte d'Orléans & de Blois, que quelques-uns font abbé de St-Aignan d'Orléans. Quoi qu'il en ſoit, ſa dévotion envers ce Saint lui fit faire une dédicace ſous l'invocation dudit Saint de l'Égliſe de St.-Prix, ſituée au bas de la colline ſur laquelle eſt le château, qui depuis ce temps prit, ainſi que la ville, le nom de St.-Aignan. L'on voit encore au château les armes des familles qui l'ont poſſédé. Cette terre portoit anciennement le titre de *Baronnie*, & fit partie du Comté de Blois juſqu'à *Eudes* II, Comte de Champagne & de Blois, qui la donna à fief en 1036 à *Geoffroi de Donzi*. Sa fille la porta en dot à *Gui de Châtillon*, Comte de St.-Pol. *Yolande de Châtillon*, héritière de ſon frère, porta, en 1227, la Baronnie de St.-Aignan à *Archambaut*, IX^e^ du nom, Sire *de Bourbon*, & elle paſſa, en 1247, dans la Maiſon de *Bourgogne*. *Alix de Bourgogne* eut en partage la Baronnie de St.-Aignan, & épouſa, en 1273, *Jean de Chalons*, Seigneur de Rochefort. *Marguerite de Chalons*, fille de *Louis de Chalons*, fut mariée à *Olivier*, Seigneur *de Huſſon*, qui, à cauſe d'elle, devint Seigneur de St.-Aignan. Enfin cette Baronnie a paſſé dans la Maiſon de *Beauvilliers* en 1496, par le mariage de *Louiſe de Huſſon-Tonnerre*, Dame de St.-Aignan, avec *Mery de Beauvilliers*, Baron de la Ferté-Hubert. Cette Baronnie fut érigée en *Comté*, au mois d'Avril 1537, en faveur de *Claude de Beauvilliers*, Baron de la Ferté-Hubert; & Louis XIV, au mois de Décembre 1663, l'érigea en *Duché-Pairie*, en faveur de *François de Beauvilliers*, Comte de St.-Aignan, Chevalier des Ordres, & de ſes hoirs mâles. Voy. BEAUVILLIERS.

Les armes : *faſcé d'argent & de ſinople de 6 pièces, les faſces d'argent de 6 merlettes de gueules, 3, 2 & 1.*

* SAINT-AIGNAN, anciennement BURNET, terre ſeigneuriale ſur Sarte, au Diocèſe de Séez, qu'une héritière de cette Maiſon a portée en mariage dans celle de *Lomblon des Eſſarts*. Cette ancienne famille noble eſt connue ſous le nom de *Burnet* bien avant le règne de Saint Louis, puiſque ceux de ce nom poſſédoient des domaines dans les paroiſſes de Boitron, d'Aulnay & du Meſnil-Guyon, au diocèſe de Séez, dès le milieu du XI^e^ ſiècle, & qu'ils étoient qualifiés de Chevaliers (milites) : c'eſt ce qui eſt prouvé par un Cartulaire de l'Abbaye de St.-Martin de Séez, à laquelle ils aumônèrent entr'autres choſes la dîme de Fontaines, & 60 acres de

Digitized by Google

terre, dans la paroiſſe de Boitron, & conſentirent pluſieurs autres donations faites à ladite Abbaye par leurs Vaſſaux.

Sous le règne de Saint Louis, en 1255, vivoit Nicolas de Saint-Aignan, du nom de Burnet, qui, ſuivant une lettre écrite en latin du mois de Juin 1255, acheta 60 ſols de rente, dans la paroiſſe du Meſnil-Guyon. Thomas de Saint-Aignan, en 1277, acheta de Denis Burnet, Écuyer, ſon parent, tous les meubles qu'il avoit dans la paroiſſe de St.-Aignan.

Colin de Saint-Aignan, Écuyer, fut fait priſonnier de guerre, par les troupes qui gardoient le fort d'O, où il paya, pour ſa rançon, 100 florins, avec un hanard d'argent, peſant 4 marcs, & une pipe de vin, bon & ſuffiſant, dont Jean de Raveton, Seigneur de Genevraye, ſe rendit caution, par contrat paſſé devant Guillaume Duru, Garde des Sceaux, aux obligations de Bons-Moulins, le 25 Avril 1362. Colin vivoit en 1370 avec *Edeline* ou *Edeleyne*, ſon épouſe, dont il avoit pour fils Rogier de Saint-Aignan, Seigneur de St.-Aignan, qui épouſa, par contrat paſſé, le 20 Janvier 1390, devant *Endin Gaſtalon*, Tabellion en la Châtellenie d'Argentan, *Colette de Blandé*, Demoiſelle d'honneur de Madame Catherine, fille de Pierre, Comte d'Alençon & du Perche, dont il eut :

Jean de Saint-Aignan, mort ſans hoirs; ſa mère eut pour ſon douaire la terre de St.-Aignan, qui retourna, après ſa mort, à Robert Burnet, Ecuyer, ſon couſin, & héritier de la ſucceſſion de Rogier & Jean Burnet, père & fils, dits *de Saint-Aignan*.

Nous ignorons la raiſon pour laquelle cette Famille noble a quitté le nom de Burnet, pour prendre celui de Saint-Aignan : ce qu'il y a de certain, c'eſt que toutes les branches de cette ancienne nobleſſe, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui ſous le nom de Saint-Aignan, prouvent une filiation ſuivie par titres depuis Robert Burnet, en 1380. Elle a été maintenue comme telle par M. de Marle, Intendant d'Alençon en 1666, au nombre de 6 ou 7 chefs dicelle, & par jugement rendu à Rouen le 13 Avril 1641, par Claude de Paris, Intendant dudit Rouen, & Etienne Paſcal, Préſident de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, Commiſſaires-Généraux, députés par le Roi, pour l'exécution de ſes déclarations & arrêts du Conſeil. La même Famille a été reconnue noble de race dans la perſonne de Nicolas de Saint-Aignan, Chevalier, Seigneur de Marcilly-la-Champagne, en l'élection d'Evreux, frère d'André, Jean-Sébastien, Philippe & Pierre de Saint-Aignan, tous fils de Jean de Saint-Aignan, Ecuyer, Seigneur de la Grimonnière, & d'*Anne du Pleſſis*. Un autre Jugement rendu à Alençon le 28 Février 1641, par les Commiſſaires-Généraux, députés par Sa Majeſté, pour le régalement des tailles en la généralité d'Alençon, porte que, vu les titres repréſentés par Nicolas de Saint-Aignan, Ecuyer, Seigneur de la Grimonnière; Jean, Seigneur de la Breteſche & d'Auguaiſe; Sébastien, Seigneur de Launay; Philippe, Sieur de la Foſſe, & Pierre de Saint-Aignan, Sieur de Boiſrevert, tous frères; par leſquels titres il apparoiſſoit qu'ils étoient nobles de race, il fut ordonné qu'ils ſeroient dans les rôles des paroiſſes de la Ferrière, Audoyen, d'Auguaiſe & de St.-Aignan-ſur-Sarte, au chapitre des nobles & exempts. Ce jugement eſt ſigné R. de Blanchouin & Lecomte. Il nous reſte à donner la filiation ſuivie de cette famille, qui remonte à

I. Huet Burnet, Ecuyer, qui eut pour fils de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

II. Robert Burnet, Écuyer, qui fit un échange avec autre Robert Burnet, fils de Raoul, Ecuyer, des héritages ſis en la paroiſſe de Boitron, & tenant à la terre de St.-Aignan, par acte reçu le 29 Septembre 1389, par *Pierre Berouſte*, Tabellion en la Châtellenie d'Eſſay. Le même Robert conſentit par acte paſſé devant Jean Levrot, Clerc-Tabellion en la Châtellenie d'Eſſay, le 19 Janvier 1397, que Colette Blandé, veuve de Rogier, jadis Seigneur de St.-Aignan, eût la jouiſſance, ſa vie durant, de la Terre & Seigneurie de St.-Aignan, en cas que Jean de Saint-Aignan, ſon fils, dont il étoit héritier, vint à mourir ſans hoirs; autre acte d'un accord fait le 17 Novembre 1401, ès plaids de la ſergenterie d'Eſſay tenue par Richard le Verrier, Vicomte d'Alençon, entre Jean le Maître & Perrine ſa femme, qui s'obligent de payer à Robert Burnet 12 liv. tournois de rente, pour raiſon de certains héritages qu'ils tenoient en la paroiſſe de Meſnil-Guyon. On ignore le nom de la femme de Robert Burnet, mais il eut :

Digitized by Google

III. Guillaume Burnet, Ecuyer, marié à *Robiſſe des Moutis*, dont :

IV. Huet ou Hugues Burnet, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de St.-Aignan, qui épouſa, en 1455, *Guillemette de Chaumont du Meſnil-Frouger*, dont :

V. Jean Burnet, dit *de Saint-Aignan*, Ecuyer, Seigneur & Patron de St.-Aignan, qui épouſa, en 1480, *Anne Erart*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Tertre, dont :

1. 2. & 3. Michel, Denis, Jean, morts ſans poſtérité ;
4. Philippe, qui ſuit ;
5. N... de Saint-Aignan, mariée à N... *Friſnel*, Sieur de la Sauvagère & de la Tirrelière ;
6. N... de Saint-Aignan, mariée à N... *Bonnenfant*, Écuyer, Sieur du Breuil ;
7. Et N... de Saint-Aignan, mariée à N... *Berault de l'Aigle*, Sieur du Meſnil.

VI. Philippe de Saint-Aignan, ſuivant le mandement donné par Robert de Silly, Seigneur de Fontaine-Réaut, Bailli d'Alençon, fut mis en poſſeſſion de la Terre, fief & Seigneurie de St.-Aignan, vendue par décret après la mort de Michel de Saint-Aignan, ſon frère aîné, moyennant l'enchère qu'il mit de 25 liv. de plus de rente, le 4 Juillet 1532 ; & aux aſſiſes de Bons-Moulins, la jouiſſance de la Terre, Fief & Seigneurie de St.-Aignan, lui fut délivrée, & il obtint des Lettres de relief, comme Écuyer, Seigneur de ladite Terre, en conſéquence des Lettres du Roi de Navarre, Duc d'Alençon, datées du 13 Février 1532, & il en rendit aveu & dénombrement le 12 Juillet 1541. Il avoit épouſé, le 28 Juin 1532, *Mathurine Labbé*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Roſière & de Preſtal, & de *Nicole Droullin*, dont :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Guillaume ;
3. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *la Grimonnière* & de *la Ferrière*, au Diocèſe de Séez, rapportée après celle-ci, qui partagea, le 8 Octobre 1563, avec ſes frères & ſes ſœurs, & auſſi, le 5 Avril 1564, avec ſa mère, qui avoit eu, par le teſtament de ſon mari, pour ſon Douaire la ferme & domaine de la Bunetière, autrement appelée de la Pommeraye ;
4. 5. 6. 7. 8. 9. & 10. Sept filles, dont ſix furent mariées : la première à *Jean d'Aſtin*, Ecuyer, Sieur de la Bourderinière ; la ſeconde à *Richard du Faveris*, Ecuyer, Sieur du Cheſnay-Logrière ; la troiſième à *Chriſtophe de Neſange*, Ecuyer, Sieur de Martel ; la quatrième à *Gaſton le Guerret*, Ecuyer, Sieur d'Eſcorfain ; la cinquième à *Jacques de la Touche*, Ecuyer, Sieur, de la Motte-Lamblore ; & la ſixième à *Nicolas d'Eſpinay*, Ecuyer, Sieur de Champigny. Toutes ont eu lignée.

VII. Philippe de Saint-Aignan, II^e^ du nom, tué à la bataille de Jarnac, le 13 Mars 1569, avoit épouſé, le 17 Novembre 1561, *Jeanne de Laigle*, fille de noble homme *Jean*, & de *Marie Ribault*, dont :

VIII. Philippe, III^e^ du nom, Seigneur de St.-Aignan, qui épouſa *Louiſe de Catinat*, dont

IX. Madeleine de Saint-Aignan, qui épouſa, par contrat paſſé à Bons-Moulins, le 10 Novembre 1609, *Alexandre de Lomblon*, Baron des Eſſarts, laquelle lui porta, par ſon contrat de mariage, la Terre & Seigneurie de St.-Aignan. Ils eurent :

Tanneguy & pluſieurs filles, dont une épouſa N... *de Montmorency*, Seigneur de Loreſſe, &c.

SECONDE BRANCHE,

Seigneurs de la Grimonnière *& de* la Ferrière, *au Diocèſe de Séez.*

VII. Jean de Saint-Aignan, Sieur de la Breteſche (troiſième fils de Philippe, I^er^ du nom, & de *Mathurine Labbé*), fut Enſeigne d'une Compagnie de Gendarmes, Ecuyer du Roi Henri II, & en obtint des Lettres de ſauvegarde ; partagea la ſucceſſion de ſes père & mère avec Philippe & Guillaume, Seigneur de Monteilles, ſes frères, par acte du 13 Juin 1592. Il épouſa, par contrat paſſé devant les Tabellions de Bons-Moulins, le 1^er^ Septembre 1581, *Anne du Pleſſis*, fille unique de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Launay & de la Grimonnière, & de *Marie de Venoys*. Après la mort de *Nicolas du Pleſſis*, il tranſigea avec *Marie de Venoys*, ſa belle-mère. Il eut :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. André, tige de la branche de *Beaufay*, rapportée plus loin ;
3. Jean, auteur de la branche d'*Auguaiſe*, diocèſe d'Evreux ;
4. Sébastien, qui a formé auſſi une branche établie dans le Perche, éteinte, de laquelle

Digitized by Google

nous ferons mention en ſon rang;
5. PHILIPPE, mort ſans poſtérité;
6. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Boiſrevert*, dans la paroiſſe de St.-Aignan-ſur-Sarte, rapportée la dernière, & qui ſubſiſte;
7. Et N. DE SAINT-AIGNAN, mariée à *Maurici Agis*, Ecuyer, Sieur de Longpray, dont nous ignorons la poſtérité.

VIII. NICOLAS DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de la Grimonnière, obtint une ſentence des Commiſſaires du Roi, concernant les tailles, dans la Généralité d'Alençon, le 26 Janvier 1641, en conſéquence de la preuve de nobleſſe qu'il avoit faite avec ſes frères; il fut auſſi déchargé du paiement des francs-fiefs, ſur les mêmes preuves de nobleſſe. Il épouſa, le 29 Septembre 1608, *Françoiſe de Lieurray*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Marcilly-la-Campagne, &c., & de *Marie de Gaudechart*. Il eut

IX. TANNEGUY DE SAINT-AIGNAN, Chevalier, Seigneur de la Grimonnière & de la Ferrière, né le 16 Mars 1614, qui épouſa, par contrat paſſé au Notariat de l'Aigle, le 16 Novembre 1654, noble *Barbe le Cornu*, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur du Buat, & de *Antoinette de la Vove*, dont:

1. GILLES, qui ſuit;
2. RENÉ, tige d'une branche rapportée après celle-ci.

X. GILLES DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de la Grimonnière, épouſa N... *Stier*, dont:

GILLES, qui ſuit;
Et une fille, mariée à N.. *des Montis*, Seigneur de Bois-Gautier, dont poſtérité.

XI. GILLES DE SAINT-AIGNAN, II° du nom, Ecuyer, Sieur du Tertre, épouſa 1° N... *de la Haye de la Barre*, dont il n'eut point d'enfants; & 2° N. *de Maurey*, dont pour fils unique,

XII. RENÉ-JACQUES-PIERRE DE SAINT-AIGNAN, né en 1760, marié, en 1781, à N... *du Bouillonney de Champeaubert*, dont il n'y a point encore d'enfants en 1786.

TROISIÈME BRANCHE.

X. RENÉ DE SAINT-AIGNAN, Chevalier, Seigneur de Marcilly-la-Champagne (ſecond fils de TANNEGUY, & de *Barbe de Cornu*), né le 28 Février 1664, épouſa, par contrat paſſé à Alençon, le 7 Mars 1686, *Eliſabeth-Angélique Laudier*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Beauvais, & de *Françoiſe Coſtard*, dont:

1. GILLES, qui ſuit;
2. PIERRE, mort Prêtre;
3. RENÉ, Chevau-Léger de la Garde du Roi, mort ſans hoirs;
4. CLAUDE, Brigadier des Chevau-Légers de la Garde du Roi, mort ſans poſtérité en 1775;
5. Et LOUIS, Chanoine & Archidiacre à Séez, mort en 1770.

XI. GILLES DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de la Ferrière & de la Grimonnière, épouſa, par contrat paſſé à Château-Neuf en Thiemerais, le 27 Février 1710, *Henriette-Françoiſe de la Chauſſée*, fille de *Henry-François*, Chevalier, Seigneur de Belleville, & de *Charlotte Nollent*, dont:

1. GILLES-FERDINAND, qui ſuit;
2. MARIE-LOUISE;
3. Et CHARLOTTE, mariée à *Charles-Henri Nollent*, Chevalier, Seigneur de Houſſay, dont une fille unique, mariée à *Jacques*, Marquis d'*Aufreville*, Maréchal de Camp, dont poſtérité.

XII. GILLES-FERDINAND DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de la Ferrière, la Grimonnière, Rouxon, Bonnefoy, Meſnil-Bernard, &c., mort en 1780, épouſa, par contrat paſſé à Moulins-la-Marche, le 8 Avril 1747, *Suſanne de Rohard*, fille de *Jacques-Charles*, Ecuyer, Seigneur de Pigeon, &c., & d'*Eliſabeth de Gaudin*, dont:

1. GILLES-JACQUES, qui ſuit;
2. Et MARIE-VICTOIRE-ADÉLAÏDE, mariée, en 1779, à N... *de Moucheron*, Chevalier, Seigneur de Routis, Officier au Régiment de Chartres, Infanterie, dont un fils.

XIII. GILLES-JACQUES DE SAINT-AIGNAN, fut Page de Monſeigneur le Duc d'Orléans en 1762, puis Capitaine au régiment de ce Prince, Infanterie, en 1780, Seigneur de Chavrigny, des Meſmes & de la Tour-Neuve, du chef de ſon père. Les terres de la Ferrière & de la Grimonnière ſont ſorties de cette branche par la vente qu'en a faite GILLES-FERDINAND, à N... Damerville, ancien Fermier-Général. Il épouſa, le 3 Mai 1784, *Marie-Marguerite-Thérèſe de Strada-Darosbert*, fille unique de N.. *de Strada*, ancien Gouverneur des Pages du Roi à la Petite Ecurie, & de N... *Deſpériés*, dont un fils.

Digitized by Google

QUATRIÈME BRANCHE,

Seigneurs de BEAUFAY, *dans le Diocèſe de Liſieux.*

VIII. ANDRÉ DE SAINT-AIGNAN (ſecond fils de JEAN, Seigneur de la Breteſche, & d'*Anne du Pleſſis*), épouſa *Catherine de Saint-Clair*, dont :

IX. FRANÇOIS DE SAINT-AIGNAN, Seigneur & Patron de Beaufay, marié à *Jacqueline le Coutellier*, dont :

X. FRANÇOIS DE SAINT-AIGNAN, IIe du nom, Seigneur de Beaufay, marié à *Françoiſe Mallart*, dont

XI. JEAN-BAPTISTE DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de Beaufay, marié à N... *Achard*, dont :

1. N... DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de Beaufay ;
2. N..., Chevalier DE SAINT-AIGNAN, Commandant d'Eſcadron au Régiment des Carabiniers, vivants ſans alliance en 1786.

CINQUIÈME BRANCHE,

*Seigneurs d'*AUGUAISE, *Diocèſe d'Evreux.*

VIII. JEAN DE SAINT-AIGNAN (troiſième fils de JEAN, Sieur de la Breteſche, & d'*Anne du Pleſſis*), épouſa *Catherine de Catinat*, dont :

IX. ALEXANDRE DE SAINT-AIGNAN, Seigneur d'Auguaiſe, marié à *Marie de Raveton de Chauvigny*, fille de N..., & d'*Anne de Montireau*, veuve du Seigneur de la Rainville, dont :

X. PIERRE DE SAINT-AIGNAN, Seigneur d'Auguaiſe, marié à *Marguerite de Bailleul*, dont :

1. ALEXANDRE, Religieux Bénédictin, Prieur de St.-Pierre-ſur-Dives ;
2. JACQUES, Capitaine au Régiment du Roi, tué à la bataille de Spire en 1703 ;
3. LOUIS, Capitaine, au Régiment de la Guiche, mort ſans poſtérité ;
4. PIERRE, qui ſuit ;
5. Et GILLES, qui a formé un rameau rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XI. PIERRE DE SAINT-AIGNAN, IIe du nom, Seigneur d'Auguaiſe, & Capitaine au Régiment de Boufflers, a épouſé *Jeanne Joucy*, dont

XII. PIERRE-ANDRÉ DE SAINT-AIGNAN, Seigneur & Patron des Paroiſſes d'Auguaiſe, & de Brethel, près l'Aigle, a épouſé *Marguerite le Provoſt de Belleperche*, fille du Sieur *de Belleperche*, Seigneur d'Iray, dont 3 fils & 2 filles, non mariés.

XIII. L'aîné des garçons a épouſé, en 1777, N... *du Merle-Blanc-Buiſſon*, fille du Baron *du Merle*, d'une ancienne Maiſon, de laquelle il y a eu un Maréchal de France, dont :

Un fils né en 1780.

XIII. Le ſecond fils a épouſé N..... *de Taſcher.*

XIII. Le troiſième a épouſé, en 1785, N... DE SAINT-AIGNAN DE LA BRETESCHE, ſa couſine iſſue de germaine.

PREMIER RAMEAU

ſorti de la branche précédente.

XI. GILLES DE SAINT-AIGNAN (cinquième fils de PIERRE, & de *Marguerite de Bailleul*), Capitaine au Régiment de Boufflers, épouſa, N... *le Secq*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bernières, & de *Marthe de Chandbois*, dont :

1. GILLES-NICOLAS-JOSEPH, qui ſuit ;
2. PIERRE-CHARLES, qui a formé un autre rameau, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XII. GILLES-NICOLAS-JOSEPH DE SAINT-AIGNAN, Sieur de Glapion, la Verderie, & du Pont-au-Secq, épouſa, par contrat paſſé devant *Duchеſne*, Notaire à Moulens-la-Marche, le 20 Octobre 1749, *Louiſe-Catherine-Jacqueline Malard*, fille de *Jacques*, & de *Catherine-Opportune de la Mondière*, dont :

1. GILLES, qui ſuit ;
2. CLAUDE-CHARLES, né le 29 Juin 1761 ;
3. FRANÇOIS-ARMAND, né le 25 Juillet 1762 ;
4. LOUIS-JOSEPH, né le 29 Janvier 1768 ;
5. VINCENT-LÉON, né le 22 Janvier 1772 ;
6. Et JUDITH-ANGÉLIQUE, née le 5 Septembre 1763.

XIII. GILLES DE SAINT-AIGNAN, IIe du nom, né le 16 Juin 1759, épouſa N... d'*Orville de la Bourdonnière.*

Digitized by Google

SECOND RAMEAU.

XII. Pierre-Charles de Saint-Aignan (second fils de Gilles, Ier du nom, & de *Françoiſe le Secq de Bernières*), épouſa, par contrat paſſé, le 14 Avril 1760, devant *Ducheſne*, Notaire à Moulins-la-Marche, *Marie-Charlotte de Chand-Bois*, fille de N... *de Chand-Bois*, Sieur de la Haye, & de N... *d'Ecorches*, dont :

1. Pierre-Gilles, né le 21 Mai 1765 ;
2. Pierre-Magloire-Antoine, né le 24 Octobre 1769 ;
3. Victoire-Marie-Charlotte, née le 1er Octobre 1766, mariée, en 1785, à N... de Saint-Aignan de Vieux-Pons, ſon couſin.

SIXIÈME BRANCHE,

établie au Perche, éteinte.

VIII. Sébastien de Saint-Aignan (quatrième fils de Jean, & d'*Anne du Pleſſis*), épouſa *Louiſe du Pleſſis*, fille du Sieur *du Pleſſis-Blainville*, au Perche, dont :

IX. Nicolas de Saint-Aignan, qui épouſa, par contrat paſſé, en 1654, devant les Tabellions Royaux de Breteuil, *Louiſe d'Aureville*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur de la Godardière, & de *Françoiſe le Michel*, dont :

1. Marie-Barbe, mariée à *Valérien d'Eſpinay*, Seigneur de Gignette ;
2. Et Louise, mariée à *Jean Achard*, Seigneur de la Grande-Haye.

SEPTIÈME ET DERNIÈRE BRANCHE.

Seigneurs de Boisrevert, *Paroiſſe de Saint-Aignan-ſur-Sarthe, Diocèſe de Séez.*

VIII. Pierre de Saint-Aignan (dernier fils de Jean, & d'*Anne du Pleſſis*), Ecuyer, Sieur de Boiſrevert & de Monteilles, épouſa, en 1632, *Marguerite Drouet*, fille de noble homme *Nicolas*, & de *Françoiſe le Comte*, alors femme d'*Adrien de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de la Barre, dont :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Louis, Prêtre, Curé d'Auguaiſe ;
3. Et Alexandre, marié, en 1669, à *Marie de Foulogne*, Dame de la Drouardière, au pays du Maine, veuve de Meſſire *Michel de Mardaillan*, dont :

   Marie-Françoise, mariée, en 1685, à *François Dubois*, Ecuyer, Sieur de la Foſſe, dont poſtérité.

IX. Nicolas de Saint-Aignan épouſa, en 1660, *Gabrielle de Launay*, fille d'*Alexandre*, & de *Françoiſe Ferault*, dont :

X. Nicolas de Saint-Aignan, Ecuyer, Sieur de Boiſrevert & de Monteilles, qui épouſa, en 1694, *Anne de Foulogne*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, & de *Madeleine Jouenne*, de la paroiſſe de Maigny-le-Déſert, dont :

Louis, qui ſuit ;
Et pluſieurs filles, dont une ſeule a eu lignée, nommée
Charlotte, mariée à N... *de Launay*, Ecuyer, Sieur de Corchet, ſon couſin, dont trois garçons.

XI. Louis de Saint-Aignan, Ecuyer, Sieur de Boiſrevert & de Monteilles, épouſa, par contrat paſſé à Bretheuil, le 22 Mai 1732, devant *Gorgeu*, *Marie-Gabrielle de Pevrel de Bémécourt*, fille de Meſſire *Louis-Alexandre*, Chevalier, Seigneur & Patron de Bémécourt, & de *Marie Charlotte le Doux de Broſſeville* (voy. PEVREL), dont :

1. Louis-François, qui ſuit ;
2. Charles-Nicolas, né le 30 Décembre 1736, Prêtre, Licencié de Sorbonne, Vicaire-Général du diocèſe de Séez, Chanoine & Théologal de la Cathédrale dudit Séez, & Prieur Commendataire du Prieuré de St.-Aignan de Cone-ſur-Loire ;
3. Et Louis-Joseph, Chevalier, Sieur de Boiſrevert & de Monteilles, né le 25 Août 1741, Capitaine au Régiment d'Anjou, Infanterie, qui épouſa, le 20 Janvier 1784, *Marie-Catherine de Beauvais de Saint-Paul.*

XII. Louis-François de Saint-Aignan, Seigneur & Patron de Bémécourt, au diocèſe d'Evreux, du chef de ſa mère, né le 29 Mars 1733, épouſa, en 1763, *Marie-Thérèſe-Charlotte le Cornu*, fille de N... *le Cornu*, Sieur de Mandre, Chevalier de Saint-Louis, & de N... *de Thieulin*, dont :

1. Marie-Louise-Thérèse, née le 7 Mars 1764, mariée, le 20 Juin 1785, à N... *de Cougny*, Ecuyer, Seigneur de Vaux, Chevau-Léger de la Garde du Roi ;
2. Et Marie-Charlotte, née le 21 Avril 1768.

Digitized by Google

Les armes : *d'argent, à trois feuilles de vigne de ſinople, poſées* 2 & 1.

Certificat de M. d'Hozier, *Juge d'armes de France.*

Nous Denis-Louis d'Hozier, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident en ſa Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, &c. certifions au Roi, qu'en conſéquence des titres qui nous ont été repréſentés en originaux par leſdits Louis-François, Charles-Nicolas & Louis-Joseph de Saint-Aignan, *frères, & qui prouvent authentiquement leur nobleſſe par filiations ſuivies, depuis l'an* 1380, *ils ſont en droit de jouir de tous les priviléges, honneurs & prérogatives attachés à l'ancienne Nobleſſe du Royaume. En foi de quoi nous avons délivré ces préſentes, ſous l'empreinte du ſceau de nos armes. A Paris, le* 5 *Mars* 1763. Signé d'Hozier.

* SAINT-ALBAN, Baronnie & Fief conſidérable du Gévaudan, poſſédé par la Maiſon de *Calviſſon*. Voy. ce mot.

* SAINT-ALBERT, Terre & Seigneurie ſituée dans le Comté de Flandre, & érigée en *Vicomté*, par Lettres du 25 Octobre 1712, en faveur de *Claude-François de Humyn*, Écuyer, Seigneur de St.-Albert, Conſeiller & Tréſorier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, tant pour lui que pour ſes deſcendants mâles & femelles, & au défaut d'hoirs mâles, aux maris des filles qui ſeroient Gentilshommes. (Tabl. généal., part. V, p. 261.)

* SAINT-ALVÈRE, Baronnie ſituée au Périgord, qu'*Antoinette de Vayrines*, dite de *Limeuil*, porta, en 1446, à *Jean-Aimar de Loſtanges*, Chevalier. Voy. LOSTANGES.

* SAINT-AMAND. N..., Marquis de Saint-Amant, Lieutenant-Général du Nivernois & du Donziois, ſerment prêté le 24 Janvier 1762, épouſa, en 1763, N... *Guyot de la Boiſſière*, fille du feu Conſeiller en la Cour des Aides & de l'Hôtel-de-Ville, & de *Marie-Madeleine de Frémont*, ſœur du Chevalier de Frémont-Creſſy, ancien Officier des Mouſquetaires dans la ſeconde Compagnie.

SAINT-AMOUR, en Franche-Comté : *d'argent, au lion de ſable.*

SAINT-AMOUR : *d'azur, au lion d'or, couronné d'argent, armé & lampaſſé de ſable.*

SAINT-AMOUR-GENOST : *écartelé, aux* 1 & 4 *de gueules, au chevron d'argent ; aux* 2 & 3 *d'azur, à trois roſes d'or, au chef couſu de gueules.*

* SAINT-ANDIOL, en Provence : Terre qui fut portée par *Mabile d'Albe*, à ſon époux *Pierre de Varadier*, Seigneur de Gaubert, IV^e^ aïeul de *Nicolas de Varadier*, dont la veuve, *Louiſe de Grille*, obtint l'érection en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1656, enregiſtrées à Aix le 29 Décembre ſuivant, en faveur de ſon fils *Laurent*, marié, en 1661, à *Marguerite d'Adhémar de Caſtellane de Grignan*, mère de *Gaſpard*, Marquis de St.-Andiol, qui épouſa N... *de Thézan de Venaſque*, dont un fils, qui a été Capitaine de Cavalerie en 1748.

SAINT-ANDRÉ. Les Seigneurs de ce nom ſont ſortis de la Maiſon d'*Albon*, au V^e^ degré. *Gilles d'Albon*, fils puîné de *Jean*, eut en partage la Seigneurie de St.-André, dont ſon père avoit été obligé de porter le nom, comme on étoit convenu par le contrat de ſon aïeul maternel. De cette Maiſon étoit le Maréchal *de Saint-André*, ſi connu dans l'Hiſtoire de Henri II & de Charles IX, auſſi grand politique que Capitaine.

SAINT-ANDRÉ, Noble & ancienne famille, laquelle a donné le nom de St.-André à un château qui eſt près de la ville de Limoux.

I. Bertrand de Saint-André fut Juge-Mage de Carcaſſonne. Il laiſſa :

II. Pierre de Saint-André, qui exerçoit la charge de ſecond Préſident au Parlement de Toulouſe, lorſque le Roi Louis XII le fit chef du Conſeil de Gênes, d'où il le retira en 1509, pour lui donner la place de premier Préſident de Toulouſe, qu'il remplit avec beaucoup de diſtinction & de dignité. Il mourut le 18 Mai 1524, & avoit épouſé *Claire de Puymiſſon*, ſortie d'une noble Famille près de Béziers, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Martin, Conſeiller-Clerc au Parlement de Toulouſe, puis Évêque de Carcaſſonne, Fondateur du Collége de St.-Raimond à Toulouſe, & mort en 1545 ;
3. Et Barthélemy, Chanoine de Carcaſſonne, mort jeune.

Digitized by Google

III. François de Saint-André fut nommé par le Roi Louis XII, Chancelier de ſes Etats d'Italie & Lieutenant dans la Seigneurie de Gênes. En 1514, il obtint une charge de Conſeiller au Parlement de Paris, puis une de Préſident-Clerc en la nouvelle Chambre des Enquêtes en 1533, & il parvint, en 1535, à celle de Préſident à Mortier, qu'il exerça avec beaucoup de gloire & de réputation ſous les règnes de François Ier, Henri II, François II & Charles IX, & mourut le 6 Janvier 1571. Il avoit épouſé *Marie de Guetteville*, Vicomteſſe de Corbeil & de Tigeri, dont :

1. Jean, Chanoine de Paris ;
2. Jacques, Préſident aux Requêtes du Palais ;
3. Pierre, Seigneur de Montbrun, Préſident aux Enquêtes, mort ſans laiſſer de poſtérité ;

Et trois filles. (Voy. la Faille, *Annales de Toulouſe*, année 1524.)

SAINT-AUBIN, en Bretagne: *de gueules, à la bande d'argent.*

SAINT-AUBIN, en Picardie: *d'azur, à l'eſcarboucle d'or, briſée d'une croix du même au franc-quartier.*

SAINT-AUBIN : *d'argent, à l'écu en abîme de ſable, ſurmonté de trois merlettes du même.*

* SAINT-BAUSSANT, Terre & Seigneurie ſituée dans le Barrois, non mouvant du bailliage de St.-Mihel, qui fut unie avec les villages de Sicheprey & de Monſec, & érigée en Baronnie par Lettres du 9 Octobre 1723, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 18 du même mois en faveur de *Jean-Baptiſte Thierri*, Seigneur deſdits lieux, à la mort duquel le chef-lieu de cette Baronnie eſt échu à ſon fils aîné N... *Thierri*, ancien Lieutenant-Général au bailliage de Bar, & auparavant Conſeiller du Parlement de Metz.

Il y a une famille du nom de Saint-Baussant, dont une branche prit le nom de *Margival*, & portoit : *de ſable, à trois annelets d'or, poſés en pal:*

SAINT-BELIN. Cette maiſon eſt regardée dans les provinces de Bourgogne & de Champagne comme une des meilleures qui y ſoient. Elle eſt diviſée en quantité de branches, & eſt alliée à tout ce qu'il y a de grand dans la province. Elle a été maintenue dans ſon ancienne nobleſſe, par ordonnance du 4 Janvier 1670, ſur des titres qui remontent juſqu'en 1452.

François de Saint-Belin, Marquis de Vaudremont, ancien Meſtre de Camp de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, mourut le 26 Janvier 1756, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé *Antoinette de Prudhomme de Fontenoy*, dont :

Louis-Dominique-François de Saint-Belin, Comte de Vaudremont, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fouquet, qui épouſa à Dijon, le 12 Avril 1747, *Antoinette-Pauline de la Madeleine de Ragny*, fille de *François-Marie*, Comte de Ragny, Baron de Marcilly & de Couches, Seigneur d'Epiry, St.-Emilien, &c., & de *Marie-Anne de Loriol de Digoine*. (Voyez le *Mercure de France*, des mois de Mai 1747, p. 205, & d'Octobre 1756, p. 236, & l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, pag. 483.)

Les armes: *d'azur, à 3 têtes de bélier d'argent, les cornes d'or & poſées de front*, 2 & 1.

* SAINT-BLIMOND, Terre & Seigneurie en Vimeu, qui a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon qui poſſède cette Terre de temps immémorial, ſans interruption, & en a le droit de patronage. Les Seigneurs de Saint-Blimond ſont principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de St.-Valery, du Prieuré de Cayeux, & de l'Egliſe & chapitre de Noyelles-ſur-Mer, dont ils ont fait rebâtir l'Égliſe & les maiſons canoniales, brûlées durant les guerres entre la France & l'Angleterre, peu après la bataille de Crécy. Le premier de cette famille dont on connoiſſe le nom eſt

I. Vautier de Saint-Blimond, Chevalier, mentionné dans une charte de l'Abbaye de St.-Valery en 1201, qui épouſa *Alix du Queſnoy*, dont :

II. Guillaume de Saint-Blimond, qui épouſa *Iſabeau de Cayeux*, dont :

III. Jean de Saint-Blimond, mentionné au cartulaire du chapitre de Noyelles-ſur-Mer, en 1293. Il laiſſa :

IV. Jean de Saint-Blimond, IIe du nom, qui eut :

V. Jean de Saint-Blimond, IIIe du nom, qualifié Chevalier, Sire de St.-Blimond dans

Digitized by Google

une tranſaction du 13 Août 1344. Il épouſa *Jeanne de Heſdin*, dont:

VI. Floury de Saint-Blimond, qui épouſa *Marie de Biencourt*, qui vivoit en 1379, dont:

1. Olivier, qui ſuit;
2. Et Bar, auteur de la branche des Seigneurs de *Ponthoiles*, éteinte en la perſonne de François, Seigneur de Ponthoiles, Sailly & Flibeaucourt, dont l'unique héritière,

Marie-Marguerite, épouſa N... *du Caurel*, & fut mère de *Marie du Caurel de Tagny*, qui épouſa *Charles de Monchy*, Baron de Viſmes.

VII. Olivier de Saint-Blimond eſt qualifié de *très-noble, haut* & *Ecuyer*. Il épouſa *Honorée du Bos*, fille de *Triſtan*, Grand Bailli d'Amiens, dont :

VIII. Olivier de Saint-Blimond, II^e^ du nom, Capitaine de St.-Valery, qui fut bleſſé au combat de Mons en Vimeu, où il fut fait Chevalier par le Comte de Dunois. Il épouſa *Jeanne de Fiennes*, dont:

1. Olivier, Seigneur de Saint-Blimond, qui mourut ſans enfants;
2. Clément, qui ſuit;
3. Et Jean, Chevalier de Rhodes qui fut tué dans un combat contre les Turcs en 1452.

IX. Clément, Seigneur de Saint-Blimond, épouſa *Jeanne-Antoinette de Vaudricourt*, dont:

1. Simon, qui ſuit;
2. Et Adrien, fait Chevalier au ſiége de Naples en 1495, commandant les troupes de France en Italie, à la priſe de Vérone & à la réduction du Duché d'Urbin.

X. Simon de Saint-Blimond, Chambellan du Roi François I^er^, mourut en 1523. Il avoit épouſé *Marie de la Tranchée*, dont entr'autres enfants :

1. Charles, Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1539, mort en 1540, ſans poſtérité. Il avoit épouſé *Jeanne de Halwin*, nièce de *François*, Évêque d'Amiens;
2. Et Nicolas, qui ſuit, héritier de ſon frère.

XI. Nicolas de Saint-Blimond, Capitaine d'une Compagnie de 200 Hommes de Pied, ſervit en Italie, ſous le Maréchal de Briſſac, & mourut en 1543. Il avoit épouſé *Catherine de Heſdin*, dont:

1. Nicolas, Capitaine d'une Compagnie de 200 Hommes de Pied;
2. Et François, qui ſuit.

XII. François, Seigneur de Saint-Blimond, Gouy, Cahon & Longavennes, Guidon de 50 Hommes d'Armes ſous M. de Rubempré, fut fait Chevalier par le Duc d'Anjou à la bataille de Moncontour, où il acquit beaucoup de gloire, & mourut en 1600. Il épouſa, en 1562, *Claude de Sempy*, morte en 1584, fille & unique héritière de *François*, Baron d'Ordre, premier Baron du Boulonnois, & de *Marguerite de Vaudricourt*, dont:

XIII. André de Saint-Blimond, Baron d'Ordre, Gentilhomme de la Chambre du Roi Louis XIII. Il épouſa *Marguerite de Saveuſe*, fille unique & héritière de *François*, Seigneur d'Huberſan, Luiſenghen & Fren, dont:

XIV. André de Saint-Blimond, II^e^ du nom, Baron d'Ordre & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, qui épouſa *Eliſabeth de Fertin*, Dame de Pandé, Sallenelle, Vron, Aveſne, Hemencourt, &c., dont:

1. Élisabeth, qui épouſa, en 1659, *François de Monchy*, Baron de Viſmes;
2. Et André, qui ſuit.

XV. André de Saint-Blimond, Vicomte de Seigneville, Seigneur de Pandé, Vron, Gouy, &c., en faveur duquel la Terre & Seigneurie de Saint-Blimond fut érigée en Marquiſat par Lettres Patentes du mois d'Avril 1681, mourut en 1692. Il avoit épouſé, en 1679, *Catherine-Eliſabeth le Tonnelier de Breteuil*, dont entr'autres enfants:

XVI. Claude, Marquis de Saint-Blimond, Seigneur du grand & petit Pandé, Sallenelle, Tilloy, Herbicourt, Eſtrebeuf, Poireauville, Cattigny, Offeu, Vicomte de Seigneville, Gouy, Cahon, &c., Chevalier de St.-Louis, Meſtre de Camp de Cavalerie, qui mourut le 10 Mars 1743. Il avoit épouſé, le 5 Avril 1721, *Jacqueline-Louiſe-Charlotte d'Auxy d'Hanvoile*, morte le 1^er^ Janvier 1739, fille de *Henri*, Comte d'Hanvoile, & de *Marie-Anne-Madeleine de Créqui*, dont:

1. Jacques-Louis, qui ſuit;
2. Marie-Louise-Chrétienne, morte au Château de Roche, le 22 Décembre 1759, qui avoit épouſé, par contrat du 20 Août 1742,

Digitized by Google

Claude-Alexandre de Pons, Marquis de Rennepont, né le 2 Janvier 1721, mort le 21 Février 1770 ;

3. Et ANNE-ÉLISABETH-RENÉE, qui épouſa, le 18 Février 1755, *Guillaume-François-Nicolas Dubois*, Comte de Bours, Seigneur de Belhôtel, Guechart & Villeroy, fils d'*Alexandre-Céſar du Bois*, & d'*Anne-Julienne de Robillard*.

XVII. JACQUES-LOUIS, Marquis DE SAINT-BLIMOND, Vicomte de Seigneville, Seigneur de Pandé, Tilloy, Eſtrebeuf, Vron, Aveſne, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont-Tonnerre, épouſa, le 17 Février 1755, *Marie-Victime-Françoiſe de Lamiré*. (*Tabl. Généal.*, part. VIII, pag. 28 & ſuiv.)

Les armes : *d'or, au ſautoir dentelé de ſable.*

SAINT-BONNET. C'eſt le nom d'une branche éteinte de la Maiſon *du Caylar*. Voy. CAYLAR (DU).

* SAINT-BRICE, près de Fougères en Bretagne : Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Baronnie*, en 1498, par la Ducheſſe ANNE, & depuis en *Marquiſat*, par Lettres du 8 Juillet 1645, en faveur de *Jacques de Volvire*, fils puîné de *Philippe*, Marquis de Ruffec, lequel l'avoit eue en partage. Ses 2 fils moururent ſans alliance, & *Marie-Anne*, ſa fille, devint héritière de ce Marquiſat, & le porta à ſon mari N... *Guerin*, Chevalier, dont les deſcendants le poſſèdent encore, & en ont pris le nom & les armes.

* SAINT-CHAMANS, Bourg ſitué entre Tulle & Argentat, plus près de cette dernière Ville, dont une partie dépend de la Terre de St.-Chamans.

On croit que le Château & l'Egliſe de ce nom ont été bâtis, par un puîné de la Maiſon d'*Armagnac*, en l'honneur de ſaint Amans, premier Évêque de Rodez, duquel on fait un Office particulier à St.-Chamans, qu'on dit être de cette Maiſon, dont les Seigneurs DE SAINT-CHAMANS ſe ſont crus iſſus, & en ont conſervé l'ancienne livrée. Un teſtament de l'an 930, d'*Aimar d'Echelles*, Vicomte du bas Limouſin, fait remonter de pluſieurs ſiècles la fondation de cette Egliſe de St.-Chamans.

La Terre & Château de St.-Chamans, qui a donné ſon nom à la Maiſon dont nous allons parler, eſt entrée, en 1549, dans celle *de Hautefort*, par l'alliance de JEANNE DE SAINT-CHAMANS, héritière de la Branche aînée, fille de FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, dit *le Baron Blanc*, avec *Alain-Frédéric de Hautefort*, qui fut chargé de porter le nom & les armes de SAINT-CHAMANS. Sa poſtérité l'a conſervée juſqu'en 1746, qu'elle a paſſé à M. le Marquis *d'Eſcars de Merville*, qui en a hérité de *Marie de Hautefort de Saint-Chamans*, dernière de cette lignée, morte âgée de 5 ans.

YVES DE SAINT-CHAMANS, Chevalier (*Yvo de Sancto Amantio, Miles*), fut donataire, en 1040, de l'Abbaye de la Chalm, en préſence de *Robert de Durfort*. La Comptoirie d'Eſcorailles, érigée en Fief, par le Vicomte *de Carlat*, de la Maiſon de *Toulouſe*, pour un de ſes puînés, eſt entrée, dans le XIV^e^ ſiècle, dans la Maiſon DE SAINT-CHAMANS, d'où elle a paſſé, au XVII^e^, dans celle *de la Garde de Saignes*, & de là dans celle *de Sedière*.

EUDES DE SAINT-CHAMANS (*Odo de Sancto Amantio*), Grand-Maître des Templiers, fut fait priſonnier à ce que rapporte l'Hiſtoire de Malte, en 1172, & Saladin lui offrit ſa liberté en échange d'un de ſes neveux priſonnier de l'Ordre ; mais EUDES DE SAINT-CHAMANS répondit qu'il ne vouloit point, par ſon exemple, autoriſer ceux des Religieux qui, dans l'eſpérance d'être rachetés, ſe laiſſeroient prendre, & qu'il ne pourroit donner pour ſa rançon que ſa ceinture & ſon couteau. Ce Grand-Maître jouiſſoit d'une grande conſidération à la Cour de PHILIPPE-AUGUSTE, & à celle de RICHARD I, Roi d'Angleterre.

On voit par des actes de 1269, qu'il étoit oncle de PIERRE & de GUILLAUME DE SAINT-CHAMANS, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, le dernier mort, à Toulouſe, en odeur de ſainteté, où l'on voit encore ſon tombeau dans l'Egliſe des Religieux de cette Ville.

ANTOINE DE SAINT-CHAMANS fut Grand Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ſous le Grand-Maître Fluvian, & contribua beaucoup, par ſa bonne conduite, à la défenſe de l'Iſle de Rhodes.

En 1120, BERTRAND & BELIELD DE SAINT-CHAMANS, Chevaliers (*Bertrandus ac Belieldis de Sancto Amantio, Milites*), donnent tout ce qu'ils avoient au territoire d'Ananie.

Une bulle de 1115, renouvelée en 1154,

Digitized by Google

confirme aux Seigneurs de SAINT-CHAMANS le droit de ſépulture dans l'Egliſe de St.-Martin de Tulle, comme le poſſédant de temps immémorial.

YVES DE SAINT-CHAMANS, Chevalier (*Yvo de Sancto Amantio, Miles*), paroît dans un acte de 1140, avec Thibaud de Durfort, ſon couſin. La même année, Robert de Durfort, Chevalier, pour la ſucceſſion d'Etienne Natra, & Guillaume de Noalac de Saint-Chamans, Chevaliers, donnent à l'Abbaye de Vallette ce qu'ils avoient à la Chalm. On croit que ce GUILLAUME étoit père de THIBAUT, & THIBAUT père d'HERCULE, par lequel nous allons commencer la Généalogie de la Maiſon de SAINT-CHAMANS, jurée il y a plus de 2 ſiècles à l'Abbaye de Remiremont.

I. HERCULE DE SAINT-CHAMANS, Seigneur de St.-Chamans, Chevalier, vivant en 1180, épouſa *Féliſe*, Dame *du Peſchier*, Terre encore poſſédée par la troiſième Branche de cette Maiſon. De ce mariage vinrent :

PHILIPPE, qui ſuit ;
Et ODON ou EUDES, Grand-Maître des Templiers.

II. PHILIPPE DE SAINT-CHAMANS, Seigneur de St.-Chamans, du Peſchier, d'Eſcorailles, Chevalier, épouſa, en 1212, *Marie d'Eſcorailles*, ſœur d'*Alchayete*, femme de *Henri*, Comte *de Rouergue*, qui fit, en 1224, une donation à l'Abbaye de Vallette. Il eut :

1. BERNARD, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME, mort en odeur de ſainteté, & dont Baluze parle en ces termes, ſous l'année 1269 : *Anno eodem Guillelmus de Sancto Amantio religioſus qui fuit Prior in multis locis, fuit ille natione Lemovicenſis, ſcilicet ex antiquâ & nobile gente Dominorum de Sancto Amantio, qui hodie vocantur* DE SAINT-CHAMANS. *Videner autem fuiſſe patruus Bertrandi de Sancto Amantio, cujus mentio vetat in acris anni* 1313, *cum Guillelmo & Petro de Sancto Amantio, Domicellis, fratribus ejus.*

III. BERNARD DE SAINT-CHAMANS, Co-Seigneur de St.-Chamans, épouſa, en 1241, l'héritière de la Maiſon *de Montmeige*, dont :

1. BERTRAND, qui ſuit ;
2. & 3. PIERRE & GUILLAUME, Chevalier, qui, dans un acte, ſe diſent neveux d'ODON DE SAINT-CHAMANS, Grand-Maître des Templiers. GUILLAUME épouſa, en 1312, *Galliana d'Oſnac*, fille de *Raimond*, en faveur de laquelle 67 Seigneurs du Limouſin ſe cotiſèrent pour lui fournir une dot aſſez conſidérable, pour épouſer le Seigneur GUILLAUME DE SAINT-CHAMANS ;
4. Et HUGON ou HUGUES, dont on ne connoît que le nom.

IV. BERTRAND DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur de St.-Chamans, &c., fit hommage de la Terre de ce nom en 1281, & avoit gagné, en 1275, contre le Curé de Monceaux, le procès par lequel il ſoutenoit poſſéder, de temps immémorial, la dîme dans la Paroiſſe de Monceaux, dépendante de St.-Chamans. Cet acte a été rapporté dans un procès, & confirmé par le Parlement en 1672. Il épouſa, en 1270, *Souveraine de la Tour d'Auvergne*, dont :

OLIVIER, qui ſuit ;
Et GUI, rapporté après ſon aîné.

V. OLIVIER DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Co-Seigneur de St.-Chamans, tranſigea en 1333, rendit hommage de ſa Terre de St.-Chamans en 1341, & fit une vente en 1376. Il avoit épouſé, en 1320, *Ebles de Bellegarde*, dont :

Un fils, marié à *Béatrix de la Porte*, qui en étoit veuve en 1433.

V. GUI DE SAINT-CHAMANS, Co-Seigneur de St.-Chamans, Chevalier, rendit hommage pour cette Terre en 1342. Il épouſa 1° *Catherine de Coſnac* ; & 2° *Marie d'Eſcorailles*. Du ſecond lit vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. MERCURE, marié à *Iſabeau de Loſtanges* ;
3. Et HERCULE, qui fut auſſi marié, & eut :

LOUIS, marié à N... *de Terſac.*

VI. JEAN DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, rendit hommage en 1401, pour la Terre de St.-Chamans, & hérita de ſon oncle, *Raoul d'Eſcorailles*, de la Comptoirie d'Eſcorailles, en Auvergne, qui lui fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris en 1409. Cette Comptoirie, érigée en Fief pour un Vicomte *de Carlat*, de la Maiſon des Comtes de Toulouſe, qui avoit le droit de recevoir les impoſitions de la Province d'Auvergne, eſt reſtée dans la Maiſon DE SAINT-CHAMANS, juſqu'en 1598, que MARGUERITE DE SAINT-CHAMANS, fille du Baron *Blanc*, porta ce Fief à *Pierre de la Garde-Saignes*, Seigneur de Vallon. JEAN épouſa *Marguerite de Gimel*, dont :

1. GUI, qui ſuit ;

Digitized by Google

2. Guinot-Philippe, marié, en 1447, à *Souveraine de Noailles;*
3. Jeannot, Grand Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1428, sous le Grand-Maître Fluvian;
4. Bertrande, mariée à N... *de Malafaide;*
5. Marie, qui épousa *Antoine de Saint-Christophe;*
6. Catherine, mariée à *Jean d'Ornhac;*
7. Et Marguerite, qui épousa *Guillaume d'Ornhac.* Ces *d'Ornhac* étoient des cadets de la Maison *de Comborn*, & paroissoient, en 1220, avec le titre de *Chevalier.*

VII. Gui de Saint-Chamans, qualifié dans les titres de *noble, puissant & magnifique Seigneur*, fit faire deux terriers, l'un en 1422, & l'autre en 1433, & épousa, en 1435, *Jeanne de Lissac*, dont :

1. Bertrand, qui suit;
2. Arnauld, Seigneur de Lissac, en partie de Noailles, de la Bonifacie, Sénéchal de Lannes, Chambellan du Roi, son premier Maître d'Hôtel & son Pannetier, qui, en 1499, fut médiateur & garant du mariage de Jean de Foix, Comte d'Estampes, avec Anne, fille du Roi de Navarre, qui fut grand'mère de Henri IV. Il épousa *Catherine d'Esclamars*, dont :

   Jean, Baron de St.-Chamans, de Pazols, Lissac, Rillac & Noailles, qui vendit à un Seigneur de la Maison de Noailles, en 1518, ce qu'il avoit dans le tiers du Château de Noailles. Il y accéda aux charges de son père, & épousa *Catherine de Lévis-Châteaumorand.*

3. Ebles, marié à *Jeanne de Montbetton;*
4. & 5. Pierre & Gui;
6. Et Jeanne, mariée à *Pierre de Chalons.*

VIII. Bertrand, Seigneur de Saint-Chamans, d'Escorailles, Montmege, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, en 1460, *Marguerite d'Apchier*, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Et Léonard, auteur de la seconde Branche, rapportée ci-après.

IX. Jean de Saint-Chamans, Comptour d'Escorailles, épousa *Marguerite de Saint-Aulaire*, dont :

X. François de Saint-Chamans, Comptour d'Escorailles, Co-Seigneur de St.-Chamans & du Peschier, qui échangea, en 1547, les parts qu'il avoit dans la Terre du Peschier, contre celles que Hélie de Saint-Chamans avoit dans la Terre de St.-Chamans. Il épousa 1° *Nicole de Morvilliers*, Demoiselle de la Reine; & 2° *Madeleine de Montal*, dont :

1. François, qui suit;
2. Jeanne, mariée à *Alain-Frédéric de Hautefort;*
3. Françoise, mariée à *Jean-Martial de Conros;*
4. Et Marguerite, qui porta la Comptoirie d'Escorailles à *Pierre de la Garde de Saignes*, Seigneur de Vallon en Quercy.

XI. François de Saint-Chamans, après avoir acquis les portions qu'avoit Hélie dans la Terre de St.-Chamans, laissa cette Terre à *Alain-Frédéric de Hautefort*, son neveu, à la charge de porter le nom & les armes de St.-Chamans, & mourut sans alliance. De la Maison de *Hautefort*, la Terre de Saint-Chamans est passée, en 1746, dans celle *d'Escars*, comme nous l'avons dit ci-devant.

SECONDE BRANCHE.

IX. Léonard de Saint-Chamans (second fils de Bertrand, & de *Marguerite d'Apchier*), Co-Seigneur de St.-Chamans, du Peschier & de Montmège, mourut en 1518. Il épousa, en 1490, *Jeanne de Royère de Lon*, fille de *Jean*, Seigneur de Lon, & de *Jacquette Hélie de Pompadour*, dont :

1. Hugues, qui suit;
2. François, mort Religieux;
3. Et Marguerite, mariée, en 1506, à *François de Luberſac.*

X. Hugues de Saint-Chamans, Co-Seigneur de St.-Chamans, du Peschier & de Montmège, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit l'acquisition de la Terre de Pazayac, fonda une Vicairie, en 1539, à St.-Chamans, & mourut en 1543. Par son testament de 1542, il laissa l'usufruit de son bien à sa femme, & fit légataire universel son fils Elie. Il avoit épousé, en 1520, *Marguerite de Cornil*, fille de *Rose d'Espagne*, héritière de la Maison de *Durfort*, & Sœur de *Brunette.* Ses enfant furent :

1. Elie, qui suit;
2. N... de Saint-Chamans, mariée à N... *d Chapt de Rastignac;*
3. N... de Saint-Chamans, mariée à N... *de Puymartin;*
4. Jeanne, qui épousa, par contrat du 5 Dé-

Digitized by Google

cembre 1564, *Guy de Pons*, Seigneur de St.-Maurice;
5. Et autres JEANNE, qui épouſa, le 20 Septembre 1551, *François de Bar*, Seigneur de Molière.

XI. ELIE DE SAINT-CHAMANS, Comte du Peſchier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur, en 1555, de Thérouanne & de Marienbourg, contribua à la défenſe de Metz; & le Maréchal de Vieilleville, qui l'avoit pour Sergent-Major, en fait le plus grand éloge. Il commanda les Argoulets au combat de Vert en Périgord; avoit échangé, en 1547, les portions qu'il avoit dans la Terre de St.-Chamans, contre celles que FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS avoit dans celle du Peſchier. Il épouſa, en 1549, *Jeanne de Hautefort*, fille de *Jean*, & de *Catherine de Chabannes*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. & 3. MERCURE & ANTOINE, qui eurent le malheur de ſe laiſſer entraîner dans le parti de la Ligue. Ils commandèrent les armées dans tout le pays entre la Marne & l'Oiſe, s'emparèrent du Château de Pierrefont, Place forte en ce temps-là, dont on ne put les déloger, ni de Château-Thierry, ni de la Ferté-Milon. Enfin ils revinrent à l'obéiſſance de leur légitime Souverain, & remirent à HENRI IV les Places & le Pays qu'ils tenoient. Ce Monarque leur donna les Gouvernements de Verdun, de Thérouanne & de Marienbourg, & 60 mille écus, avec leſquels ANTOINE DE SAINT-CHAMANS acheta la Terre de Méry-ſur-Oiſe. Il ne ſe maria point, & ſon neveu recueillit ſa ſucceſſion. Pour MERCURE DE SAINT-CHAMANS, il fut dans la plus grande faveur auprès de HENRI IV, qui l'avoit déſigné Chevalier du St.-Eſprit, lorſqu'il fut aſſaſſiné. Il épouſa *Iſabelle des Urſins*, qui ſe remaria au Marquis *de la Marck-Mauny*;
4. FRANÇOIS, filleul de FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, dit le *Baron Blanc*, qui lui laiſſa, par ſon teſtament, une ſomme d'argent. Il fit ſes preuves pour l'Ordre de Malte en 1622; fut fait priſonnier à la Bataille de Raab, contre les Turcs, & conduit au Château des Sept-Tours, où il fit vœu que s'il pouvoit en échapper, il porteroit ſes fers à l'Abbaye de Roquemadour en Limouſin, ce qu'il éxécuta;
5. HERCULE, tué devant Sédan;
6. Et JEANNE, mariée, en 1567, à *Jean de Saint-Martial*.

XII. JEAN DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Comte du Peſchier, Seigneur de Pazayac, Branceilhes, Merchadour, Serillac, & Co-Seigneur de Loſtanges, ayant eu querelle avec MM. de Mies & de Loſtanges, où ſon fils aîné PIERRE, lui ſervit de ſecond & tua ſon adverſaire, obtint des Lettres d'abolition en 1606 : cela n'empêcha point JEAN de déſhériter, par ſon teſtament du 3 Novembre 1609, ſon fils aîné, & de laiſſer tous ſes biens à ſon fils cadet. Il épouſa, en 1571, *Catherine de Gimel*, fille de *Pierre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Matheline d'Auriol*. Ses enfants furent :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. EDME, auteur de la branche des Seigneurs du *Peſchier*, *Branceilhes*, & *Pazayac*, rapportée ci-après;
3. ANNE, qui épouſa N... *d'Eſcorailles*;
4. LOUISE, mariée à N... *de Saint-Viance*;
5. MARGUERITE;
6. Et FRANÇOISE, femme de N... *de Tournemine*, dont la fille épouſa *Annet de Ferrières*, Baron de Sauvebœuf, & lui porta la Terre & Moulin d'Arnac.

XIII. PIERRE DE SAINT-CHAMANS ſervit de ſecond à ſon père, & malgré cela, en ayant été déshérité, il leva des troupes en Limouſin & en Périgord, & mit dans ſon parti le Vicomte de Turenne. EDME DE SAINT-CHAMANS, ſon frère cadet, ſe ligua avec la Maiſon de Noailles : il y eut de part & d'autre des coups de fuſil, & même des canons tirés; mais bientôt après on ôta à ces Seigneurs le pouvoir de ſe faire la guerre, & leur différend ne forma plus qu'un procès par écrit, qui n'a été terminé qu'en 1729, que la branche cadette, en vertu du teſtament de JEAN DE SAINT-CHAMANS, a été maintenue dans la poſſeſſion des Terres du Peſchier & de Pazayac. Quant à PIERRE, dont il eſt ici queſtion, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, dans les titres, il épouſa, 1° en 1606, *Aimée de Pontallier*, fille de haut & puiſſant Seigneur *Antoine-Louis*, Seigneur de Châtillon en Bazois, & de *Françoiſe de Gimel*. Elle lui apporta la Terre de Châtillon en Bazois, & mourut en 1659. Cette Maiſon de *Pontallier*, éteinte, prétendoit être de la même famille que celle des anciens Comtes de *Champagne*. Une branche a fondu dans la Maiſon de *Bauffremont*, & une autre dans celle de *Villers-la-Faye*. PIERRE épouſa 2° *Catherine Maffre de Soulages*, de laquelle il n'eut

Digitized by Google

point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, tué au ſiége d'Ypres, commandant un Régiment d'Infanterie ;
3. Un autre garçon, mort en bas âge à Châtillon en Bazois ;
4. MERCURE, tué à la bataille de Leus, en 1648, commandant le Régiment du Cardinal Mazarin. Il avoit épouſé *Hippolyte Huchard de Monſpey*, dont :

   FRANÇOISE-CHARLOTTE, qui épouſa *Pierre de Revol.*

5. Et MADELEINE, mariée à N... *de Fenis.*

XIV. ANTOINE DE SAINT-CHAMANS hérita de ſon grand-oncle ANTOINE, du Marquiſat de Méry-ſur-Oiſe, fut Guidon des Gendarmes du Cardinal Mazarin, & obligé, à cauſe de ſa ſanté, de quitter le ſervice fort jeune. Il épouſa, en 1655, *Marie de Leoni*, dont :

1. FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, Marquis de Méry, reçu Page le 1er Janvier 1672, enſuite Exempt des Gardes-du-Corps en 1688, qui conduiſit en cette qualité LOUISE D'ORLÉANS, pour épouſer CHARLES II, Roi d'Eſpagne. Il épouſa enſuite *Bonne de Chaſtelus*, & eut :

   CÉSAR-ARNAUD, Marquis de Méry, mort en 1727, ſans avoir été marié, qui laiſſa à ſes ſœurs le Marquiſat de Méry ;

   JUDITH, Comteſſe des Barres ;

   BONNE, mariée à *Samuel Bernard ;*

   ANNE-VICTOIRE, mariée à *Robert*, Marquis de *Pierrepont*, laquelle vendit à *Samuel Bernard*, ſon beau-frère, la Terre de Méry, qui a paſſé à Madame la Préſidente *Molé*, ſa fille.

2. ANTOINE-GALLIOT, qui ſuit ;
3. Un autre garçon, Religieux Feuillant ;
4. 5. & 6. Et trois filles, Religieuſes.

XV. ANTOINE-GALLIOT DE SAINT-CHAMANS, Marquis de Montaiguillon & de Villenauxe, né le 1er Septembre 1665, obtint d'abord une Compagnie de Cavalerie, ſucceſſivement le Régiment de St.-Chamans, Cavalerie, en 1703 ; le Régiment Royal-Etranger en 1706, qu'il eut permiſſion de vendre en 1709 ; & enſuite une brigade des Gardes-du-Corps. Il eſt mort le 18 Juin 1731, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Puy-Laurent, & Grand Bailli d'Epée de la ville de Sezanne. Il avoit acheté, en 1718, la Terre de Villenauxe, & épouſa, en 1712, *Marie-Louiſe Larcher*, d'une des plus anciennes Familles du Parlement de Paris, dont :

1. ALEXANDRE-LOUIS, qui ſuit ;
2. ANTOINE-MARIE-HIPPOLYTE, rapporté après ſon aîné ;
3. BONNE-GABRIELLE, née en 1716, mariée 1° à *François le Fournier*, Marquis de Wargemont, tué à la bataille de Dettingen en 1743, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde ; & 2° au Marquis d'*Aveſnes de Calonne*, en Auvergne. De ſon premier lit elle a eu deux garçons & une fille : — le premier eſt mort Maréchal de Camp ; — l'autre a été Colonel de la Légion de Soubiſe & Brigadier des Armées du Roi ; — leur ſœur a épouſé le Marquis *de Querrieu*, qui a deux garçons. BONNE-GABRIELLE a de ſon ſecond lit un garçon ;
4. Et MARIE-LOUISE, née en 1717, mariée, en 1739, à *Alexandre-Louis*, Comte *de Mailly*, mort en 1749, & ſa femme 3 mois après, le 10 Décembre 1749, dont poſtérité.

XVI. ALEXANDRE-LOUIS DE SAINT-CHAMANS, Marquis de St.-Chamans & de Montaiguillon, Vicomte de la Barthe & de Rebenac, Seigneur de la ville de Villenauxe, né le 31 Janvier 1726, entré, en 1740, dans les Gendarmes de la Garde ; fait en 1743, à l'âge de 17 ans, Chevalier de St.-Louis, pour s'être diſtingué à la bataille de Dettingen ; Brigadier en 1745 ; Maréchal de Camp, en 1748, a commandé les troupes qui défendoient la gauche du Village de Bergen en 1759 ; a été fait Lieutenant-Général des armées du Roi, le 17 Décembre de la même année ; s'eſt diſtingué pendant toute la dernière guerre, a eu des corps conſidérables ſous ſes ordres, tant comme Maréchal de Camp, que comme Lieutenant-Général. Il eſt Gouverneur de la ville de St.-Vénant en Artois, Grand Sénéchal d'Epée de la Province de Béarn, & Chef de toute la Maiſon. Il épouſa, le 10 Mars 1747, *Françoiſe-Aglaé-Sylvie le Tellier*, née le 21 Septembre 1727, fille de *François-Louis*, Marquis *de Souvré*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Lieutenant-Général de la Province de Béarn & Maître de la Garde-robe du Roi, & de *Jeanne-Françoiſe Dauvet des Marets*, dont :

1. AMANS, Vicomte de Rebenac, né le 6 Mai 1754, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Champagne ;

Digitized by Google

2. Et AMABLE-FÉLICITÉ-GABRIELLE, née le 21 Août 1759.

XVI. ANTOINE-MARIE-HIPPOLYTE, Comte DE SAINT-CHAMANS, Seigneur de Frouville (second fils d'ANTOINE-GALLIOT, & de *Marie-Louise Larcher*), né le 6 Février 1730, Mousquetaire de la seconde Compagnie, reçu le 7 Septembre 1745, Guidon de Gendarmerie en 1746, second Cornette des Chevaux-Légers Dauphins, puis le 30 Avril 1748, premier Cornette des Chevaux-Légers de Bretagne; successivement Sous-Lieutenant des Gendarmes Flamands, le 6 Avril 1758; & enfin, le 11 Janvier 1762, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berry, nommés de Bourgogne avant 1763. Cette Compagnie ayant été réformée, il a été nommé Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine en 1763, s'est trouvé, depuis 1766, à toutes les batailles; & à celle de Freidberg, il a battu les Escadrons de l'aîle gauche; est, depuis 1770, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & aujourd'hui Gentilhomme d'honneur de M. le Comte d'ARTOIS. Il épousa, le 4 Août 1766, *Marie-Françoise de Fougières*, fille de *Marie-François*, Comte de *Fougières*, Sous-Gouverneur du Roi, Maréchal de Camp, & maintenant premier Maître d'Hôtel de M. le Comte d'ARTOIS, dont :

1. MARIE-GEORGES, né le 6 Juillet 1769, tenu sur les fonts baptismaux, en 1775, par le Roi & par Madame ADÉLAIDE DE FRANCE;
2. N... DE SAINT-CHAMANS, né le 21 Avril 1776, non encore nommé, le devant être par M. le Comte & Madame la Comtesse d'ARTOIS;
3. Et MARIE-FRANÇOISE-GENEVIÈVE, née le 31 Juillet 1774.

BRANCHE

des Seigneurs DU PESCHIER, BRANCEILHES, PAZAYAC, *&c.*

XIII. EDME DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur du Peschier, &c. (second fils de JEAN, & de *Catherine de Gimel*), fut fait héritier universel par le testament de son père du 3 Novembre 1609. Il épousa, par contrat du 9 Novembre 1611, *Françoise de Badefol*, fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Dame *Isabeau de Pierrebuffière*, dont :

1. JEAN-ANTOINE, qui suit;
2. LOUIS, mort sans alliance;
3. Et CATHERINE, mariée, par contrat du 22 Novembre 1633, à *Jean-Georges d'Aubusson*, Chevalier, Seigneur de Petaut, Miremont & Savignac.

XIV. JEAN-ANTOINE DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur de Pazayac, du Peschier, Branceilhes, la Cour, &c., épousa, par contrat du 1er Décembre 1651, *Marguerite Green de Saint-Marsault*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Gademoulins, de la Cour, la Foucaudière, la Palu, & de Dame *Marie du Breuil*, dont :

1. CHARLES, qui suit;
2. MATHIEU, Chevalier, Seigneur de la Cour, qui épousa, en 1683, *Gabrielle de Grimoard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Frateaux, Maréchal de Camp, & de *Charlotte de Villoutreys*, dont :

   LÉONARD, né en 1688, tenu sur les fonts baptismaux par LÉONARD, son oncle, & reçu Page en 1704, mort sans postérité;

   Et N... DE SAINT-CHAMANS, qui épousa *Jean Bertin*, Maître des Requêtes dont :

   1. *Henri-Léonard-Jean Baptiste*, Ministre & Secrétaire d'Etat; — 2. N... *Bertin*, appelé l'*Abbé Bertin*, Conseiller d'Etat; — 3. N... *Bertin*, qui a été Evêque de Vannes; — 4. N... *Bertin*, mariée à N... *de Mellet*, Seigneur de Neuvicq; — 5. N... *Bertin*, qui épousa N... *de Fumel*, Seigneur de Montsegur; — 6. & 7. & deux autres filles, mariées, l'une à N... *Chapelle de Jumilhac-Cubjac*; & la dernière à N... *de la Jaurie*.

3. Et LÉONARD, marié à N... *de Baneuil*, dont une fille, femme de N... *de la Porte*.

XV. CHARLES, Comte DE SAINT-CHAMANS, Seigneur de la Cour, du Peschier, Pazayac, &c., Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, épousa, par contrat du 16 Juillet 1691, *Marie-Confiance de Saint-Julien*, fille de *Joseph*, Seigneur de Saint-Marc, Baron de Berne, & de *Confiance des Escures*, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. JEAN, Chevalier de Malte;
3. Et N... DE SAINT-CHAMANS, mariée à N... *Chapelle de Jumilhac-Saint-Jean*.

XVI. LOUIS, Marquis DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur du Peschier, Pazayac, St.-Marc, &c., chef de la troisième branche,

Digitized by Google

né le 12 Février 1694, reçu Page en 1708, a été fait ſucceſſivement Exempt des Gardes-du-Corps, Meſtre de Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé, par contrat du 7 Juin 1731, *Louiſe-Charlotte de Malezieu*, fille de *Pierre*, Lieutenant-Général de l'Artillerie & des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, &c., & de *Louiſe-Marthe Stoppa*, dont :

1. Joseph-Louis, qui ſuit ;
2. Nicolas, mort ſans poſtérité ;
3. N... de Saint-Chamans, mariée à N... *de Douhet*, Baron d'Auzers ;
4. Marguerite, qui épouſa, en Septembre 1762, *Charles-Jacques-Louis de Meulan*, Ecuyer, Receveur-Général des Finances de Paris ;
5. Une autre fille, morte ſans poſtérité, qui avoit épouſé N... *de Senneſergues* ;
6. Et N... de Saint-Chamans, Dame Maltoiſe.

XVII. Joseph-Louis, Vicomte de Saint-Chamans, né le 23 Septembre 1747, Colonel du Régiment de la Fère, Infanterie, au mois d'Août 1771, épouſa, le 22 Décembre 1773, *Céleſte-Auguſtine-Françoiſe Pinel du Manoir*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Colonel des Milices de la Guadeloupe, & de *Madeleine Giraud d'Orzol*. Elle a été préſentée en 1774.

La Maiſon de Saint-Chamans porte pour armes : *de ſinople, à trois faſces d'argent, au chef engrêlé de même*. Supports : *deux ſauvages de carnation*. Cimier : *un ſauvage tenant ſa maſſue*. Devise : Nil nisi vincit amor.

* SAINT-CHAMAS, Terre ſituée dans le Diocèſe d'Arles, en Provence, qui a donné ſon nom à une ancienne famille, maintenue dans ſa nobleſſe par Arrêt du 6 Décembre 1668. Elle remonte à Jean de Saint-Chamas, ou de *Saint-Amant*, vivant en 1330, & ſubſiſte dans Jean-Louis de Saint-Chamas, Chevalier de St.-Louis, marié, le 22 Juin 1756, à *Madeleine-Alexandre d'Agoult*, iſſue des Seigneurs de Saint-Michel.

Les armes : *d'azur, au nom de* Jésus, *en lettres gothiques d'or*. Devise : In hoc signo vinces.

SAINT-CHAMONT : *parti d'argent & d'azur à la faſce de gueules, brochant ſur le tout*.

SAINT-CHERON : *d'or, à une anille de ſable*.

SAINT-CHRISTOPHE. Voy. TENAI.

SAINT-CLAIR, Branche de la Maiſon de *Turgot*, originaire de Normandie, qui ne s'eſt pas moins diſtinguée que les autres. Voy. TURGOT.

* SAINT-CLOUD, Bourg proche Paris, qui s'appeloit anciennement *Nogent-ſur-Seine*. Ce nom fut depuis changé en celui de *Saint-Cloud*, du nom d'un des fils de Clodomir, Roi d'Orléans, qui s'y retira pour fuir la perſécution de ſes oncles, & fit don de cette Terre à l'Egliſe de Paris.

Louis XIV érigea les Seigneuries de *Saint-Cloud* & autres, en *Duché-Pairie*, au mois d'Avril 1674, en faveur de *François de Harlay*, Archevêque de Paris, Prélat Commandeur des Ordres, & de ſes ſucceſſeurs. *Chriſtophe de Beaumont*, Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, a prêté ſerment en cette qualité au Parlement.

SAINT-CONTEST. Voy. BARBERIE de SAINT CONTEST.

SAINT-CRICQ. Voy. SAINCRIC.

* SAINT-CYR, Terre & Seigneurie proche Verſailles, qui appartenoit à la Maiſon de *Séguier*, dont une branche porta le nom, & que *Jean-Baptiſte Séguier*, Seigneur de St.-Briſſon, vendit à Louis XIV, qui a fait bâtir le Monaſtère des Dames de St.-Cyr, où ſont reçues les filles de condition, ſur leurs preuves de nobleſſe, pour y être élevées.

SAINT-DELIS d'HEUCOURT, Maiſon qui portoit : *de ſinople à l'épervier d'argent, becqué & membré de gueules, tenant dans ſes ſerres une perdrix d'or*.

SAINT-DENIS, Ancienne nobleſſe, l'une des plus conſidérables de la Province de Normandie, par ſon ancienneté, ſes alliances & ſes ſervices militaires. Elle tire ſon nom de la paroiſſe de St.-Denis-ſur-Sarthon, ſituée à 2 lieues de la Ville d'Alençon. Il n'en ſubſiſte plus aujourd'hui que la branche des Seigneurs de *Vervaine*, d'où ſont ſortis les Seigneurs de *Vieuxpont* & de *la Touche* au Maine. Il eſt parlé de cette dernière branche, qui a été maintenue dans ſa nobleſſe depuis 1418, par ordonnance du 20 Août 1666, dans l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 484.

I. N. de Saint-Denis, Seigneur de St.-

Digitized by Google

Denis-ſur-Sarthon, accompagna en 1066 Guillaume le Conquérant, dans ſon expédition d'Angleterre. Il laiſſa

II. N... DE SAINT-DENIS, Seigneur de St.-Denis, qui ſuivit en 1096 Robert, Duc de Normandie, à la Croiſade de la Terre-Sainte. Il eut pour fils

III. GEOFFROY, Seigneur de St.-Denis, qui aumôna en 1132, aux Religieux de St.-Martin de Séez, la tierce partie de ſa dîme de la paroiſſe de St.-Denis, en préſence de ſon fils,

IV. ROBERT, qui tenta, conjointement avec ſon fils, de rentrer dans la portion de dîme aumônée par ſon père ; mais ils en furent déboutés par un arrêt de l'Echiquier de 1186. ROBERT fut père de

V. RODOLPHE DE SAINT-DENIS, qui eut

VI. FOUCAULT DE SAINT-DENIS, qui laiſſa :

1. HENRI, Seigneur de St.-Denis, qui ſe trouva à la bataille de Bouvines, & mourut ſans poſtérité ;
2. HUGUES, qui ſuit ;
3. Et MARIE, qui épouſa, en 1248, *Henri de Longueil.*

VII. HUGUES, Seigneur de SAINT-DENIS, après la mort de ſon frère aîné, fut père de

VIII. COLIN, Seigneur de SAINT-DENIS, qui eut

IX. VIVIEN, Seigneur de SAINT-DENIS, Chevalier, tué à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356, dont

1. PIERRE, Ecuyer, tué le 19 Décembre 1356, avec ſon père. Leurs armes ſont peintes au-deſſus de leurs tombeaux dans le Couvent des Cordeliers de Poitiers. Il laiſſa pour fille unique

   MARIE, principale héritière de la Maiſon, qui épouſa 1° *Jean Stuart*, Chevalier Ecoſſais ; & 2° *Jean de Bailleul*, dont deſcendent les Seigneurs de Bailleul & les Marquis de Creſſanville.

2. Et JEAN, qui ſuit.

X. JEAN DE SAINT-DENIS, Seigneur du Haut, fut père de

XI. JEAN DE SAINT-DENIS, II° du nom, qui ſuivit le parti de Charles VII, au ſervice duquel il mourut. Les Anglais confiſquèrent ſes biens & en firent don au Général Talbot, Gouverneur d'Alençon & du Mans. Il épouſa *Agnès*, Dame de *Garencières*, dont il eut

XII. GUILLAUME DE SAINT-DENIS, Seigneur de Haut, Garencières, &c., qui épouſa 1° *Louiſe le Rouillé* ; & 2° *Louiſe Tirel*, fille de *Jean*, dit *le Roux*, Seigneur de Mons, Vervaine & Alonne, ſorti d'une ancienne Maiſon d'Angleterre, & de *Charlotte de Larré*. Du premier lit vint

1. JEAN, qui ſuit ;

Du ſecond lit eſt iſſu :

2. ROBIN ou ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Vervaine*, rapportée ci-après.

XIII. JEAN DE SAINT-DENIS, Seigneur de Garencières, Lanciſière, &c., laiſſa

1. FRANÇOIS, chef de la branche de Saint-Denis, établie en Anjou, où elle a ſubſiſté juſque vers 1700 ;
2. JEAN, Seigneur du Bu, Mieuxé, Boaille, &c., qui épouſa *Marie Dumeſnil*, dont pour fille unique

   MARIE, qui épouſa, en 1517, *Gallois d'Aché*, V° du nom, Seigneur dudit lieu & de Larré, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 400 Arquebuſiers à cheval, & Lieutenant-Colonel de la Cavalerie Légère de France. De ce mariage ſont iſſus les Seigneurs d'Aché, établis proche d'Alençon, & *Marie d'Aché*, qui épouſa *Jean de Bailleul*, Seigneur du Renouard, & de laquelle étoit ſortie *Françoiſe de Bailleul*, femme de *Gilles de Souvré*, Maréchal de France.

3. Et LÉONOR, qui ſuit.

XIV. LÉONOR DE SAINT-DENIS, Seigneur de Hertray, fut père de

XV. GILLES DE SAINT-DENIS, Seigneur de Hertray, qui épouſa *Françoiſe de Saint-Remy*, dont il eut

XVI. RENÉ DE SAINT-DENIS, Seigneur de Hertray, Châtelain de la Tournerie, &c., qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'Armes de ſes Ordonnances, Gouverneur de la Ville & du Château d'Alençon, & Commandant dans l'étendue du Bailliage. Il commença de donner des preuves de ſon attachement pour le Roi de Navarre, en le recevant à Alençon, dont il s'étoit emparé en ſon nom. Il enleva la Ville de Frenay au Maine aux Ligueurs, & fut chargé de l'inveſtiſſement d'Alençon, lorſque Henri IV en fit le ſiége en perſonne à la fin de 1589. Le Roi, pour l'en récompenſer, lui donna le Gouvernement de la Ville & du Château. En 1590, il défit deux fois Lanſac ; la première, proche Mamers ; la ſeconde, ſous le Château de Mayenne. Il fit à ſes frais le ſiége

Digitized by Google

de la petite Ville d'Eſſay occupée par les Ligueurs, & fut chargé de raſer cette place. Il ſe trouva à la retraite de Caudebec avec un corps de troupe conſidérable. Henri IV, pour le récompenſer de ſes ſervices, érigea ſa Terre de Hertray en Baronnie par Lettres Patentes du mois de Juillet 1592, & lui donna pendant ſa vie la jouiſſance des Vicomtés de Beaumont-le-Vicomte & de Freſnay. Il étoit à la veille d'être décoré du ſuprême degré des honneurs militaires, lorſqu'il fut aſſaſſiné. Il avoit épouſé N... *de Riants de Villeray*, dont

XVII. ODET DE SAINT-DENIS, Baron de Hertray, qui ſuccéda à ſon père dans le Gouvernement de la Ville & du Château d'Alençon. Il épouſa *Jeanne de Tournemine* (*a*), (omiſe dans Moréri), fille de *Jacques*, Marquis de Coëtmeur, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Lucrèce de Rohan*, dont

MARTHE, qui épouſa *Claude de Boiſéon*, Vicomte de Dinan, Gouverneur de Morlaix, Commandant des ban, arrière-ban & Gardes-Côtes de l'Evêché de Léon.

BRANCHE

des Seigneurs de VERVAINE.

XIII. ROBIN ou ROBERT DE SAINT-DENIS (ſecond fils de GUILLAUME, & de *Louiſe Tirel*), Seigneur de Mores, Vervaine, Alonne, Haut, &c., épouſa *Jeanne Clément*, dont

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et JEAN, rapporté après ſon frère aîné.

XIV. GUILLAUME DE SAINT-DENIS, Seigneur de Mores, Alonne, Haut, &c., fut député par la Nobleſſe du Bailliage d'Alençon en 1497 pour aſſiſter aux Etats de Normandie. Il épouſa *Jeanne le Porc*, dont entr'autres enfants,

XV. PIERRE DE SAINT-DENIS, Seigneur de Mores, Alonne, Haut, &c., qui épouſa *Anne du Bouchet*, fille de *Pierre*, & de *Catherine de Saint-Remy*, dont:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. & 3. CLAUDE & SONNAR.

(*a*) Elle étoit ſœur de *Renée de Tournemine*, qui épouſa 1° *Jean de l'Iſle*, Seigneur de Marivault, & 2° *Alexandre de Vieupont*, Baron de Neufbourg, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'Armes de ſes Ordonnances, Vice-Amiral de Bretagne.

XVI. ANTOINE DE SAINT-DENIS, Seigneur de Mores, Alonne, Haut, &c., épouſa *Suzanne le Monnier*, dont entr'autres enfants:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et LOUISE, qui épouſa *Jean de Courcillon*.

XVII. FRANÇOIS DE SAINT-DENIS épouſa *Antoinette de Bagneux*, dont entr'autres enfants:

XVIII. PIERRE DE SAINT-DENIS, Seigneur de Haut, qui épouſa *Gabrielle de Fromentières*, fille de *Charles*, Seigneur du Fay, dont

XIX. RENÉ DE SAINT-DENIS, qui épouſa *Marie de Courtalin*, dont

Un fils mort ſans poſtérité.

XIV. JEAN DE SAINT-DENIS (ſecond fils de ROBIN), fut Seigneur de Vervaine; il remit dans ſa famille la Terre de St.-Denis-ſur-Sarthon, par acquiſition, & épouſa *Guillemette Caget*, dont

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et JEAN, Prêtre.

XV. FRANÇOIS DE SAINT-DENIS, Seigneur des Terres de Chahains, Gandelain, la Ferrière, Gu, & autres, épouſa *Robine Ango*, Dame de Lancifière, dont:

1. JEAN, Seigneur de Saint-Denis-ſur-Sarthon, qui ne laiſſa que

   ISABEAU, qui épouſa *Antoine de Samſon*, Seigneur de la Houſſaye.

2. Et PIERRE, qui ſuit.

XVI. PIERRE DE SAINT-DENIS, Seigneur de Vervaine & de Lancifière, mort en 1594, avoit épouſé *Françoiſe de Belocé*, dont:

1. THOMAS, qui ſuit;
2. Et JACQUES, Seigneur de Vervaine, auteur d'une branche, dont deſcend par femmes le Seigneur de la Cervelle, Marquis de la Grande-Barre.

XVII. THOMAS DE SAINT-DENIS, Seigneur de Lancifière, Condé, Vervaine, Piaſſé, Bochereau, Clinchemorre, &c., épouſa, 1° en 1624, *Louiſe le Vaſſeur*, fille de *Joachim*, Chevalier, Seigneur de Cognier & d'Aillères, & d'*Eliſabeth d'Argenſon*; & 2° en 1635, *Suzanne de Bérenger*, fille de *Jacques*, Seigneur de Fontaine-Groigny, & de *Charlotte de Saint-Simon-Courtomer*. Du premier lit vinrent:

1. JACQUES, qui ſuit;

Digitized by Google

2. JOACHIM, Capitaine d'Infanterie, tué au ſiége de Courtray ;
3. LOUIS, auteur de la branche de *Piaſſé* & *Vervaine ;*
4. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *la Brevière*, rapportée plus loin ;
5. MARIE, qui épouſa *Henri de Vauborel*, Seigneur de Brenſant-Falnil.

Du ſecond lit eſt iſſu :

6. JEAN-ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Touche* & de *Vieuxpont*, qui viendra en ſon rang.

XVIII. JACQUES DE SAINT-DENIS, Seigneur de Vervaine, épouſa, en 1652, *Louiſe de Refuge*, fille de *Jean*, Comte de Coëſmes, dont

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. LOUIS, Capitaine au Régiment de Bourbonnois ;
3. JEAN, Officier au même Régiment, tué à la bataille de Steinkerque le 3 Août 1692 ;
4. LOUISE, qui épouſa le Sieur de *Boiſmenard*.

XIX. JACQUES DE SAINT-DENIS, Chevalier, Seigneur de Vervaine, &c., mourut en 1697, d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans un combat particulier. Il avoit épouſé *Louiſe de Malortie*, belle-ſœur de la fameuſe Marquiſe de Villars, tante de *Jacques-Guſtave de Malortie*, Marquis de Boutteville, & grand'-tante de *Jean-François de Malortie*, Marquis de Boutteville. Ils n'eurent pas d'enfants.

XVIII. LOUIS DE SAINT-DENIS, Ecuyer, Seigneur de Piaſſé, Montaudin, &c. (troiſième fils de *Thomas*, & de *Louiſe le Vaſſeur*), épouſa 1° *Louiſe le Poitevin ;* & 2° *Eliſabeth du Barquet*. Du premier lit vint :

1. CHARLES, qui ſuit.

Du ſecond lit ſont iſſus :

2. & 3. Deux fils, morts ſans poſtérité.

XIX. CHARLES DE SAINT-DENIS épouſa *Madeleine de James*, fille de *Louis*, Seigneur de St.-Jores, dont

XX. PIERRE DE SAINT-DENIS, Seigneur de Vervaine & de Montaudin, qui épouſa, par contrat du 11 Juillet 1711, *Anne le Monnier*, fille de *Michel*, Seigneur d'Hieville, dont :

1. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Vervaine, qui a ſervi pluſieurs années dans le Régiment de Conty, Infanterie, s'eſt trouvé au ſiége du fort de Kehl & à celui de Philippsbourg, & eſt aujourd'hui Lieutenant de Noſſeigneurs les Maréchaux de France au département d'Alençon ;
2. FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Vervaine*, Lieutenant au Régiment de Conty, Infanterie, mort en 1734 ;
3. NICOLAS-SIMON-AUGUSTE, Capitaine d'Infanterie ;
4. LÉONARD, Seigneur d'Ancinnes ;
5. N... DE SAINT-DENIS, Religieuſe à l'Abbaye de Vigerats ;
6. N... DE SAINT-DENIS, Religieuſe à la Viſitation d'Alençon ;
7. N... DE SAINT-DENIS, Religieuſe à la Maiſon Royale de St.-Cyr ;
8. N... DE SAINT-DENIS, qui épouſa N... *de Villiers*, Seigneur de Roſey ;
9. Et une autre fille.

BRANCHE

des Seigneurs de LA BREVIÈRE.

XVIII. CHARLES DE SAINT-DENIS (quatrième fils de THOMAS, & de *Louiſe le Vaſſeur*, ſa première femme), Sieur de Vogous, épouſa 1° N... *Coſtard*, & 2° N... Du premier lit vinrent :

1. N... DE SAINT-DENIS, mort jeune ;
2. Et JOACHIM, qui ſuit.

Du ſecond lit eſt iſſu :

3. CHARLES, Chevalier de St.-Louis, Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de Conty, mort à Metz.

XIX. JOACHIM DE SAINT-DENIS, Seigneur de la Brevière, épouſa *Anne de Malortie*, ſœur de *Louiſe*, mariée à JACQUES DE SAINT-DENIS, & de la Marquiſe de *Colombières-Briqueville*. Il en eut :

1. GUY-HENRI-JOACHIM, tué au ſervice d'Angleterre ;
2. ANNE, qui épouſa *Pierre Coſtard*, Seigneur de la Brevière ;
3. LOUISE-JUDITH, qui épouſa, en 1712, DANIEL-FRANÇOIS DE SAINT-DENIS, Seigneur de la Touche & de Vieuxpont ;
4. Et ANNE-JACQUELINE, qui épouſa, en 1718, *Gratien Pollin*, Ecuyer, Seigneur de Valmenil.

BRANCHE

des Seigneurs de la TOUCHE & *de* VIEUXPONT.

XVIII. JEAN-ANTOINE DE SAINT-DENIS (cinquième fils de THOMAS, & de *Suzanne*

Digitized by Google

de Béranger, ſa ſeconde femme), Seigneur de la Touché au Maine, & de Vieuxpont, dans la Paroiſſe de Coulombiers, proche d'Alençon, épouſa pluſieurs femmes, qui le rendirent père de 18 enfants, entre leſquels vinrent de *Suzanne Duval* :

1. Daniel-François, qui ſuit;
2. Et Suzanne, qui épouſa *Gilles-Dumeſnil*, Chevalier, Seigneur de Bouzance.

XIX. Daniel-François de Saint-Denis, Seigneur de la Touche & de Vieuxpont, ancien Capitaine au Régiment de Conty, Infanterie, épouſa, en 1712, Louise-Judith de Saint-Denis, dont 15 enfants, 5 moururent au berceau, les autres ſont :

1. Pierre-Jean-François-Anne, qui ſuit;
2. François-Henri, Lieutenant au Régiment de Conty, Infanterie, tué à la priſe du Fort Dauphin;
3. Pierre-Jean-Antoine, Prêtre & Prieur de Dampierre-ſur-Blery;
4. Autre François-Henri, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi;
5. Nicolas-François, Prêtre;
6. Louise, Religieuſe à l'Abbaye de Chelles;
7. Anne-Louise, qui a demeuré à la Maiſon Royale de St.-Cyr;
8. Marie-Anne-Gratienne;
9. Léonore-Françoise, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Soiſſons;
10. Et Léonore-Victoire, morte Religieuſe à l'Abbaye de St.-Amand à Rouen.

XX. Pierre-Jean-François-Anne de Saint-Denis, Seigneur de la Touche & de Vieuxpont, épouſa *Angélique-Louiſe Pioger*, dont:

François-Louis, fils poſtume.

Les armes : *de ſable, fretté d'argent, au chef couſu du même, chargé d'un léopard paſſant de gueules.*

SAINT-DENIS, Famille établie en Normandie & dans la Beauce.

Louis de Saint-Denis, Ecuyer, Seigneur de St.-Denis-le-Gaſt, épouſa *Hélène le Provoſt*, dont

Charles de Saint-Denis, Ecuyer, Sieur de St.-Denis-le-Gaſt, qui épouſa, en 1496, *Anne-d'Argences*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp. Il eut pour deſcendant au VII^e^ degré

François de Saint-Denis, Ecuyer, Sieur de la Barre, né le 10 Octobre 1653, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance des Commiſſaires-Généraux députés ſur le fait de nobleſſe du 18 Juillet 1720. Il avoit épouſé *Françoiſe de la Pouſtoire*, dont 4 enfants, entr'autres :

1. Etienne-Omer, qui ſuit;
2. Et Jean-Joseph-Etienne, rapporté ci-après.

Etienne-Omer de Saint-Denis, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, &c., né en 1678, Conſeiller du Roi, Receveur des Tailles en l'élection de Châteaudun, épouſa *Anne-Marie Brandy*, dont

Claude-Denis-François de Saint-Denis, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Hugon, qui épouſa, par contrat du 1^er^ Novembre 1732, *Marie-Madeleine Triballet*, dont

1. Claude-Denis-François, Ecuyer, né le 22 Septembre 1736, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie;
2. Denis, Ecuyer, né le 25 Mars 1739, Lieutenant au même Régiment;
3. Jean-Omer, né le 29 Mai 1740;
4. Claude, Ecuyer, né le 10 Juin 1746, Lieutenant dans le Bataillon de Milice de Blois;
5. Marie-Madeleine-Jeanne, née le 23 Décembre 1734, qui épouſa *Claude de Grenelt*, Ecuyer, Chevalier de St.-Louis, Aide-Major de la Place & Ville d'Oſtende le 21 Février 1760;
6. Et Marie-Madeleine, née le 21 Août 1749.

Jean-Joseph-Etienne de Saint-Denis (fils puîné de François, & de *Françoiſe de la Pouſtoire*), Ecuyer, Sieur du Pavillon, épouſa, le 16 Janvier 1731, *Barbe Moyer*, dont

1. François, Sieur de la Barre, né le 3 Septembre 1734, Garde-du-Corps du Roi;
2. Jean-Joseph, né le 4 Mai 1740;
3. Et Louise-Barbe, née le 16 Mars 1732, qui épouſa *André Gueſſe*, Ecuyer, Chevalier de St.-Louis, & Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie. (Voy. l'*Armorial général de France*, reg. II, part. II.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon du même, poſées 2 en chef & 1 à la pointe de l'écu.*

SAINT-DIDIER (de), Maiſon originaire de Bretagne, & l'une des plus anciennes de la Province, qui reconnoiſſoit pour un de ſes auteurs,

Haimon de Saint-Didier, Chevalier, vivant en 1070, dont il eſt parlé dans le Cartulaire de St.-Florent.

Robert de Saint-Didier, Chevalier, ſui-

Digitized by Google

vant les Archives de Marmoutier, vivoit en 1196 & en 1199.

On trouve dans un titre de Châteaubriand que Luc de Saint-Didier, Chevalier, vivoit en 1207; dans les Archives de Vitré, Ruellan de Saint-Didier, Chevalier, en 1240; & à la Chambre des Comptes de Paris, *Erenberge*, veuve de Michel de Saint-Didier, en 1245.

Thiebaud de Saint-Didier, Chevalier, eſt nommé avec Robert du Gueſclin, Chevalier, Seigneur de Broons, & Hervé de Mauny, exécuteur teſtamentaire de Jeanne Malemains, Dame de Sens, femme dudit Robert, & mère de Bertrand du Gueſclin, par teſtament du mois de Juin 1350 (*Hiſtoire généalogique de Bretagne*, par le P. du Paz, p. 416).

Le même Thiebaud de Saint-Didier, Chevalier-Bachelier (ſuivant l'Hiſtoire de Bertrand du Gueſclin, p. 374, & la Chambre des Comptes de Paris), ſe trouva à la montre de Bertrand du Gueſclin en 1371; en 1377, ayant ſous lui 6 Ecuyers; en 1378, ayant ſous lui 3 Chevaliers & 24 Ecuyers; la même année, ayant ſous lui 2 Chevaliers & 26 Ecuyers, & encore la même année, ayant ſous lui 16 Ecuyers.

Tiburge, Dame de Saint-Didier, la Maſtre, Lapté, & autres Terres, ſe maria, le 26 Mai 1379, avec Meſſire Louis, Baron de Joyeuſe, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs écartelleroient leurs armes de celles de Saint-Didier. Il teſta le 27 Octobre 1390, & en conſéquence de cette condition de Tiburge, Dame de Saint-Didier, leur fille, *Henriette-Catherine*, Ducheſſe de Joyeuſe, qui ſe maria avec Henri de Bourbon, Duc de Montpenſier, mort en 1608, portoit ſes armes écartelées de celles de Saint-Didier.

Jehan de Saint-Didier, Seigneur de Montigné, épouſa, en 1460, *Jehanne Raguenel*, de la Maiſon des Vicomtes *de la Belliere* en Pleudihen, qui deſcendoient des Vicomtes *de Dinan*. Cette *Jehanne de Raguenel* ſe remaria à *Raffray*, Sire *de Coëtquen*, & eût *Raoul*, Sire *de Coëtquen*, qui eut *Jehan*, Sire *de Coëtquen*.

Seraine de Saint-Didier, ſœur de Jehan, épouſa *Gohier de Champaigné*, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de la Montagne, dans la Paroiſſe de Viſſeiche, qui vivoit en 1368, & ſigna l'aſſociation des Seigneurs de Bretagne en 1379. De ce mariage vint :

Jehan de Saint-Didier, dit *le Chevalier Briſart*, à cauſe de ſa valeur, qui eut un fils, nommé Thebaud, Chevalier, Seigneur de Montigné, marié à *Catherine le Voyer*, de la Maiſon de *la Clarté* en Cornillé, dont il n'eut point d'enfants.

Jehan de Saint-Didier, Chevalier, ſigna, le 28 Mai 1384, le traité de mariage d'entre Monſieur Gui XII, Seigneur de Laval & de Vitré, & Madame Jehanne de Laval, ſa couſine, Dame de Tinteniac, de Becherel & de Romillé, fille de Monſieur Jehan, Seigneur de Châtillon, & ſon héritière. A ce contrat de mariage furent préſents nobles & puiſſants Homs Gui de Laval, Seigneur de Pacy, Jehan & Thebaud de Laval, Guillaume de Mathefelon, Seigneur des Roches, Robert Buſſon, Robert d'O, & Jehan de Saint-Didier, Chevaliers.

Dans un titre de Guémené eſt mentionné Monſieur Jehan de Saint-Didier, arbitre, le 7 Novembre 1389, pour la fixation du douaire de Mahau-d'Aubigné, Dame de Montauban & de Landal. Il avoit épouſé *Jehanne d'Aubigné*, fille de Meſſire *Guillaume*, père auſſi de noble Dame *Mahaud d'Aubigné*, mariée à *Noble Homs* & puiſſant Seigneur Meſſire *Olivier*, Sire *de Montauban* & de Landal, lequel eut de ſon mariage (ſuivant un titre de Guémené de 1408), noble & puiſſant *Guillaume*, Sire *de Montauban* & de Landal. Jehan laiſſa :

1. *Noble Homs* Meſſire Jehan de Saint-Didier, Chevalier, Seigneur de Mué & de la Haye de Torcé.

Jeanne de Saint-Didier épouſa, le 15 Janvier 1648, *Gabriel de Roquelaure*, Seigneur de Pompignac, de Lavaur & du Puy-Dorat, mort en 1668.

Claude de Mouy, veuve de *Georges de Joyeuſe*, Seigneur de St.-Didier, épouſa 2° *Henri de Lorraine*, mort en 1601, fils puîné de *Nicolas*, Duc de Mercœur.

La Maiſon de Saint-Didier, qui portoit un *lion* dans ſes armes, y joignit dans la ſuite une *bordure de huit fleurs de lis d'or*, que le Roi Charles VI lui donna, pour ſervices rendus à l'Etat. Elle s'eſt éteinte dans celle de *Joyeuſe*, par le mariage de Tiburge de Saint-Didier, comme on l'a vu ci-deſſus, & l'a remarqué Louvan Geliot, Auteur de l'Indice Armorial, imprimé à Paris en 1661, p. 100 & 429. Elle a eu deux alliances avec la

Digitized by Google

Maiſon des COLIN, Seigneurs de la Briaye, en St.-Julien-de-Vouvantes.

1° CATELINE DE SAINT-DIDIER épouſa *nobles homs* Meſſire *Julian Colin*, Chevalier, Seigneur de la Briaye & de la Herbetière, Capitaine de 100 hommes d'armes. Elle étoit ſœur de *nobles homs* Meſſire JEHAN DE SAINT-DIDIER, Chevalier, Seigneur de Mué & de la Haye de Torcé, qui vivoit en 1408. Elle & ledit *Julian Colin*, ſon mari, fondèrent, en 1400, la Chapellenie de Ste.-Catherine dans l'Egliſe de St -Julien-de-Vouvantes, au Diocèſe de Nantes. L'acte de cette fondation porte un ſceau à queue, avec l'empreinte d'un écuſſon *de trois merlettes* d'un côté, & d'*un lion* de l'autre. CATELINE, devenue veuve dudit *Julian*, préſenta, en cette qualité, l'an 1401, cette Chapellenie à Meſſire LOUIS DE SAINT-DIDIER, ſon couſin germain; le titre de cette préſentation, ſigné ſur le replis Morel, par le commandement de ladite Dame, & ſcellé d'un ſceau à queue de cire, avec le même écuſſon que celui attaché à l'acte de fondation de ladite Chapellenie.

2° JEHANNE DE SAINT-DIDIER épouſa, en 1415, *nobles homs* Meſſire *André Colin*, Chevalier, Seigneur de la Briaye & de la Herbetière, fils de *nobles homs* Meſſire *Julian*, Chevalier, Capitaine de 100 hommes d'armes, Seigneur de la Briaye & de la Herbetière. Ledit *André Colin* comparut au nombre des Chevaliers, le 22 Juin 1420, aux revues que fit Raoul, Sire de Coëtquen, Maréchal de Bretagne, de l'armée ordonnée pour le recouvrement de la perſonne du Duc de Bretagne, détenu par Olivier de Blois. De ce mariage ſortit — *nobles homs Robert Colin*, Seigneur de la Briaye, de la Herbetière & d'Ardennes, qui épouſa *Clémence de Rocas*, fille de *nobles homs* Meſſire *Olivier*, Seigneur de la Vilatte, paroiſſe de Nozay, Diocèſe de Nantes, comme il ſe voit dans la réformation faite en Bretagne l'an 1443. Ils eurent — *Julian Colin*, II° du nom, Seigneur de la Briaye; — & *Jacques Colin*, Seigneur de la Biochaye. *Julian* partagea la ſucceſſion de ſes père & mère, avec ſon frère Juveigneur *Jacques Colin*, ſelon l'aſſiſe du Comte *Geffroy*, par acte paſſé le 3 Mai 1507, dans la Juridiction de Meilleray, Diocèſe de Nantes, ſigné *Durand* & *Boet*. *Jacques Colin* épouſa, par contrat du 22 Juillet 1510, paſſé dans la Juridiction de Nozay (ſigné *Milſcent* & *Blanchet*), *Guillemette Huet*, fille de noble homme Meſſire *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Bellière, d'une ancienne Maiſon originaire de la Paroiſſe de Puceul, au Diocèſe de Nantes. Il eſt auteur de la branche ſubſiſtante de MM. *Colin de la Biochaye*. Voy. COLIN.

(Notice extraite ſur copie en parchemin, collationnée ſur les originaux par *Pocquet* & *Morin*, Notaires Royaux à Rennes, le 2 Novembre 1775.)

Les armes : *d'azur, au lion d'argent, à la bordure de gueules, chargée de huit fleurs de lis d'or.*

SAINT-DIZIER. Les Seigneurs de Saint-Dizier, ſortis des Seigneurs *de Dampierre*, ont commencé à

Guillaume de Dampierre, Seigneur de St.-Dizier (ſecond fils de *Jean* I^er^, Seigneur *de Dampierre*, & de *Laure de Lorraine*) : il vivoit en 1314. Sa poſtérité a fini à *Edouard*, Seigneur de St.-Dizier, qui ſervit le Roi dans les guerres de Flandre, comme Chevalier Banneret, en 1381. Il mourut en 1401, & ne laiſſa point d'enfants de ſon épouſe *Jeanne de Vienne*.

SAINT-EULIEN (DE), ancienne Nobleſſe de Champagne, dont étoit

YVAIN DE SAINT-EULIEN, Chevalier, Baron de St.-Eulien, de Cirey-lès-Mareille & autres Terres, marié à *Agnès de Saint-Amand*, Dame dudit lieu, dont pour fille & unique héritière :

ALIX DE SAINT-EULIEN, Baronne & Dame de St.-Eulien, de Cirey & de Saint-Amand, qui porta ces Terres en mariage, avant 1425, à *Erard du Châtelet*, III° du nom, ſurnommé *le Grand*, Chevalier, Seigneur du Châtelet, de Deuilly, Maréchal & Gouverneur des Duchés de Lorraine & Barrois, iſſu de THIERRI DE LORRAINE, ſurnommé *d'Enfer*, qui fit bâtir le Châtelet, dont la poſtérité a retenu le ſurnom. Voy. CHATELET.

Les armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

SAINT-EVREMOND. Voyez MARQUETEL DE SAINT-DENIS DE SAINT-EVREMOND.

SAINT-EXUPÉRY. JEAN, Comte DE SAINT-EXUPÉRY, Exempt des Gardes-du-

Digitized by Google

Corps, a eu l'honneur, le 25 Octobre 1754, de monter dans les Carroſſes du Roi. Il épouſa, le 13 Septembre 1756, *Anne-Jeanne-Madeleine de Cugnac*, née le 6 Février 1730, préſentée à la Cour le 22 Mai 1757, par la Comteſſe de Noailles.

*SAINT-FARGEAU, petite Ville de Puiſaye, qui fut confiſquée ſur *Jacques Cœur*, Argentier du Roi CHARLES VII.

Ce Prince en fit don à *Antoine de Chabannes*, Comte de Dammartin, Grand-Maître de France, décédé le 25 Décembre 1448. Il fut père de *Jean de Chabannes*, Comte de Dammartin, qui épouſa SUSANNE DE BOURBON, Comteſſe de Rouſſillon, dont deux filles : *Antoinette*, l'aînée, eut la Seigneurie de Saint-Fargeau, qu'elle porta à ſon mari *René d'Anjou*, Seigneur de Mézières, père de *Nicolas*, en faveur duquel la Seigneurie de *Saint-Fargeau* fut érigée en *Comté*, avec union de la Châtellenie de Charny, par Lettres du mois de Février 1541. *Renée d'Anjou*, fille unique de *Nicolas*, porta, en 1566, le Comté de Saint-Fargeau & le Marquiſat de Mézières à ſon mari FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, en faveur duquel le Comté de *Saint-Fargeau* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois d'Avril 1575, enregiſtrées le 28 Mars 1576. Leur fille unique, MARIE DE BOURBON, épouſa, en 1620, GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & fut mère d'ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, dite *Mademoiſelle de Montpenſier*, qui, par ſon teſtament du 27 Février 1685, donna à *Antonin-Nompar de Caumont*, Comte, puis Duc de Lauzun, le *Comté de Saint-Fargeau*, dont elle avoit fait déſunir, en 1661, la Châtellenie de Charny. Le Duc *de Lauzun* vendit ce *Comté* à *Michel-Robert le Pelletier des Forts*, Contrôleur des Finances. Son petit-fils le poſſède aujourd'hui. Voy. PELLETIER (LE).

SAINT-FÉRIOL ou SAINT-FÉRÉOL, en Dauphiné : *de ſinople, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent ; au chef d'or.*

*SAINT-FLORENTIN, Terre & Seigneurie en Champagne, érigée en *Comté* en faveur de *Louis Phélypeaux*, II[e] du nom, Marquis de la Vrillière, père du feu Duc de la Vrillière, ancien Miniſtre d'Etat, mort à Paris le 27 Février 1777. Voy. PHÉLYPEAUX.

*SAINT-FLORIS, Terre & Seigneurie en Artois, dont *Barbe de la Blanque* devint héritière du chef de ſa mère, *Catherine de Goſſon*. Elle avoit épouſé, le 1[er] Juillet 1570, *Charles de Guiſtelle*, Seigneur de Provène, de Vaſſenar, &, par elle, de Saint-Floris, Gouverneur de la ville & pays de Malines. Il fut père d'*Alexandre*, & aïeul de *Charles*, II[e] du nom, Seigneur de Roclencourt, & d'*Adrien-François*, Seigneur de Saint-Floris, en faveur deſquels, & de leur ancienne nobleſſe, la Terre de *Saint-Floris* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1674. Voy. GUISTELLE.

SAINT-FORGEUX. Voy. ALBON.

SAINT-GELAIS, Maiſon illuſtre & ancienne, qui tire ſon nom du Bourg de Saint-Gelais, de l'ancien patrimoine des Seigneurs *de Lezignem* en Poitou. Auſſi ceux de cette Maiſon prétendent-ils être ſortis de celle de *Lezignem*. La branche des aînés, qui ſubſiſte encore, prit en même temps le nom de *Lezignem*, & le joignit à celui de SAINT-GELAIS.

1. PIERRE DE SAINT-GELAIS, Seigneur de Montlieu, de St.-Aulaye, qui vivoit dans le XV[e] ſiècle, épouſa *Philiberte de Fontenay*, dont entr'autres enfants :

1. JEAN, Seigneur de Montlieu, qui vivoit ſous le règne de LOUIS XII. Il compoſa l'Hiſtoire de ce Prince, publiée par Godefroy en 1622 ;
2. OCTAVIEN, né à Cognac vers 1466, Poëte français, qui étudia, avec pluſieurs de ſes frères, au Collége de Ste.-Barbe. Il fut deſtiné, par ſes parents, à l'état eccléſiaſtique ; mais la poéſie & la galanterie l'occupèrent plus que les devoirs de cet état. Introduit de bonne heure à la Cour, il fut reçu favorablement de CHARLES VIII, à la recommandation duquel le Pape ALEXANDRE VI le nomma à l'Evêché d'Angoulême : il fut ſacré à Lyon dans l'Egliſe de St.-Paul, ſur la fin de 1495, ou l'année ſuivante, & depuis ſon élévation à l'Epiſcopat, il ne s'occupa plus que des fonctions de ſon miniſtère ; fit beaucoup de bien à ſon Egliſe, l'enrichit de préſents conſidérables ; & après la mort de CHARLES VIII, au Château d'Amboiſe en 1498, il fut un des Prélats nommés pour accompagner le corps de ce Prince juſqu'à St.-Denis. Il

Digitized by Google

mourut à Angoulême en Novembre ou Décembre 1502, & fut inhumé dans une des Chapelles de sa Cathédrale. On lui donne pour fils naturel, mais cela n'est pas sûr,

MÉLIN DE SAINT-GELAIS, Poëte françois, qui florissoit dans le XVI^e siècle, à la Cour des Rois FRANÇOIS I & HENRI II. Il mérita le nom d'*Ovide François*, surpassa Marot par son érudition & ses poésies ; eut pour rival Ronsard, ce qui causa quelque jalousie entre ces deux beaux-esprits. Il fut Aumônier & Bibliothécaire de HENRI II : on place sa mort en 1558. Voy. Moréri à son article.

3. JACQUES, Doyen d'Angoulême & Evêque d'Uzès, qui fit bâtir la Chapelle où son frère OCTAVIEN fut inhumé ;
4. N... DE SAINT-GELAIS ;
5. Et ALEXANDRE, qui suit.

II. ALEXANDRE DE SAINT-GELAIS, Seigneur de Lansac, de Romefort, &c., Conseiller & Chambellan du Roi Louis XII, mourut en 1522 ; il épousa *Jacquette*, Dame *de Lansac*, fille & héritière de *Thomas*, Seigneur *de Lansac*, & de *Françoise d'Escars*, dont

III. LOUIS DE SAINT-GELAIS, dit *de Lezignem*, Baron de la Motte-Ste.-Heraye, Seigneur de Lansac, de Pressy-sur-Oise, Chevalier d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Surintendant de sa Maison. Il parut avec réputation à la Cour sous le règne de HENRI II, & sous celui de ses enfants ; se rendit recommandable par son Ambassade à Rome en 1554, & au Concile de Trente. La Reine, qui l'avoit attaché lui & son fils au Roi HENRI III, leur fit prendre depuis le parti de la Ligue, pour faire réussir le dessein qu'elle avoit. Ils avoient grande part aux secrets de cette Princesse, qu'ils servirent toujours avec beaucoup de zèle. Le père fut Capitaine d'une Compagnie de 100 Gentilshommes d'Armes, Chevalier de l'Ordre du Roi sous CHARLES IX, puis Chevalier du Saint-Esprit sous HENRI III en 1579 ; mourut au mois d'Octobre 1589, âgé de 76 ans ; & fut inhumé dans l'Eglise de Pressy. Il avoit épousé, 1° en 1545, *Jeanne*, fille de *Philippe*, Baron *de la Roche-Andry*, & d'*Anne de Beaumont-Genuy* ; & 2° en 1565, *Gabrielle de Rochechouart*, fille de *François*, Seigneur de Mortemart. Du premier lit vinrent :

1. GUY, qui suit ;
2. CLAUDE, Dame de Pressy, femme de *Charles*, Comte souverain *de Lusse*, en Basse-Navarre.

Et du second lit :

3. CHARLES, mort en 1586 ;
4. FRANÇOIS, Seigneur de Vernon, Abbé de St.-Lo, Protonotaire du St.-Siége ;
5. CLAUDE, Dame de Laye en Béarn.

LOUIS eut pour fils naturel,

URBAIN, Evêque de Comminges, mort en 1613.

IV. GUY DE SAINT-GELAIS, dit *de Lezignem*, Seigneur de Lansac, connu sous le nom de *Jeune Lansac*, parce que la Reine CATHERINE DE MÉDICIS l'employa dans les affaires du Cabinet en même temps que son père, se rendit surtout célèbre par l'Ambassade de Pologne, où il contribua beaucoup à l'élection de HENRI DE FRANCE, Duc d'Anjou, pour la Couronne de cet Etat. Il y suivit depuis ce Prince, auquel la Reine l'avoit donné, & mourut fort âgé en 1622. Cet habile politique avoit épousé *Antoinette Raffin*, fille & héritière de *François*, Seigneur d'Azay-le-Rideau, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & Sénéchal d'Agénois, & de *Nicole le Roy-Chavigny*, Dame de Balon, dont :

1. ARTUS, qui suit ;
2. ALEXANDRE, tué au siége de la Fère en 1596, à l'âge de 22 ans ;
3. Et JEANNE, morte sans alliance.

V. ARTUS DE SAINT-GELAIS DE LEZIGNEM, Seigneur de Lansac, Marquis de Balon, épousa *Louise*, ou, selon le P. Anselme, *Françoise de Souvré*, fille aînée de *Gilles*, Marquis de Courtenvaux, Maréchal de France, dont :

1. GILLES, qui suit ;
2. MARIE, qui épousa *René de Courtarvel*, Seigneur de Pezé au Maine ;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Louis de Prie*, Marquis de Toucy, morte à Montpoupon le 29 Août 1673, dans sa 70^e année.

VI. GILLES DE SAINT-GELAIS, dit *de Lezignem*, Seigneur de Lansac, Marquis de Balon, tué au siége de Dôle le 30 Juillet 1636, avoit épousé 1° *Françoise Fouquet de Croissy* ; & 2° *Marie de Vallée-Fossez*, Marquise d'Everly. Du premier lit il eut :

MARIE-MADELEINE, dite *de Lezignem*, mariée à *Henri-François*, Marquis *de Vassé*.

Et du second lit

ANNE-ARMANDE, mariée à *Charles*, Duc *de*

Digitized by Google

Créquy, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & morte le 10 Août 1709.

Il ne reſte de la branche des Seigneurs de *Séligny* que JACQUES-HENRI DE SAINT-GELAIS, marié à *Julie-Henriette Tudert*.

A la branche des Seigneurs de *Montchaude* appartenoit CHARLES, Marquis DE SAINT-GELAIS-LUSIGNAN, qui épouſa, par contrat du 16 Avril 1611, *Marie de Montalembert*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Vaux, & de *Jeanne de Livenne*, dont

FRANÇOIS DE SAINT-GELAIS-LUSIGNAN, Seigneur de Montchaude, qui épouſa, le 29 Mai 1638, *Françoiſe Labbé de Sorlin*, dont

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et JEANNE, qui épouſa, le 15 Mai 1657, *Auguſte Pouſſart*, Marquis d'Anguitard.

JEAN DE SAINT-GELAIS-LUSIGNAN épouſa *Françoiſe-Angélique Pouſſart*, remariée, le 8 Février 1695, à *Pierre de Montalembert*, II^e^ du nom, Seigneur de Vaux, né le 28 Février 1665.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix aléſée d'argent; aux 2 & 3 burelé d'argent & d'azur de dix pièces, au lion de gueules, couronné, armé & lampaſſé d'or.* (Extrait de Moréri, édit. de 1759, & de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome IX, p. 66.)

SAINT-GENIÈS, Branche de la Maiſon de *Thézan*, ſéparée du tronc en 1596. Voy. THÉZAN.

SAINT-GENIS, en Baſſe-Normandie, Famille confirmée dans ſa nobleſſe en 1667, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'un chêne du même en pointe.*

SAINT-GEORGES, Branche cadette de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Vienne*, originaire de Bourgogne. Elle a commencé à *Hugues de Vienne*, ſecond fils de *Guillaume* II, Seigneur de Longwy. Voy. VIENNE.

SAINT-GEORGES DE VÉRAC : Grande Maiſon originaire de la Marche Limouſine.

OLIVIER, Seigneur de SAINT-GEORGES, épouſa, le 4 Avril 1404, *Catherine de Rochechouart*, dont :

1. GUICHARD, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Vérac*, rapportée plus loin.

GUICHARD, Seigneur DE SAINT-GEORGES, épouſa *Catherine d'Aubuſſon*, dont :

JEAN, Seigneur DE SAINT-GEORGES, qui épouſa *Iſabeau de Graçay*, dont :

1. AMABLE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la ſeconde branche, qui viendra en ſon rang.

AMABLE, Seigneur DE SAINT-GEORGES, épouſa *Marguerite de Boucard*, dont

GABRIEL DE SAINT-GEORGES, mort le dernier de ſa branche.

SECONDE BRANCHE, établie en Forez.

FRANÇOIS DE SAINT-GEORGES (fils puîné de JEAN, & d'*Iſabeau Gracey*), épouſa, le 23 Août 1530, *Jacqueline des Ecuries*, dont

CLAUDE DE SAINT-GEORGES, qui épouſa, le 2 Janvier 1586, *Adrienne de Fougières d'Aiſt*, dont :

CLAUDE DE SAINT-GEORGES, II^e^ du nom, qui épouſa, le 29 Janvier 1619, *Marie de Crémeaux d'Entragues*, dont

1. MARC, qui ſuit;
2. Et CLAUDE, Archevêque de Lyon, mort en 1715.

MARC DE SAINT-GEORGES eut pour petit-fils

CLAUDE DE SAINT-GEORGES, III^e^ du nom, mort le dernier de ſa branche.

BRANCHE des Seigneurs de VÉRAC.

GUILLAUME DE SAINT-GEORGES (fils puîné d'OLIVIER, & de *Catherine de Rochechouart*), épouſa *Jeanne du Meſnil-Simon*, dont

GUICHARD DE SAINT-GEORGES, qui eut pour arrière-petit-fils

OLIVIER DE SAINT-GEORGES, qui épouſa, le 29 Janvier 1601, *Anne de Jouſſerand*, dont

OLIVIER DE SAINT-GEORGES, II^e^ du nom, Baron de la Roche des Bords, qui épouſa, le 24 Avril 1631, *Marguerite de la Muce*, dont

OLIVIER DE SAINT-GEORGES, III^e^ du nom, Seigneur de Vérac, en faveur duquel la Seigneurie de Couhé en Poitou fut érigée en Marquiſat ſous le nom de Couhé-Vérac, par Lettres du mois de Février 1652. Il étoit Lieutenant-Général & Commandant de la Province de Poitou, fut fait Chevalier des

Digitized by Google

Ordres du Roi le 31 Décembre 1688, & mourut en Juin 1704. Il avoit épouſé, le 30 Octobre 1662, *Marguerite le Coq*, dont

1. CÉSAR, qui ſuit;
2. Et ELISABETH-OLIVE, morte le 23 Avril 1756, à Paris, âgée de 87 ans, qui épouſa, le 29 Mai 1695, *Benjamin-Louis Frottier*, Marquis de la Coſte-Meſſelière, né le 18 Octobre 1668, mort le 5 Septembre 1730.

CÉSAR DE SAINT-GEORGES, Marquis de Vérac, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de ſes Ordres, mourut le 11 Février 1741. Il avoit épouſé, le 21 Mars 1706, *Catherine-Marguerite de Pioger*, dont

FRANÇOIS-OLIVIER DE SAINT-GEORGES, Marquis de Vérac, qui mourut le 10 Juillet 1753. Il avoit épouſé, le 31 Décembre 1741, *Eliſabeth-Marguerite de Riencourt*, dont

CHARLES-OLIVIER DE SAINT-GEORGES, Marquis de Vérac, né le 10 Octobre 1743, Lieutenant-Général de la Province de Poitou, ſerment prêté le 4 Novembre 1764. Il épouſa, le 28 Avril 1760, *Marie-Charlotte-Joſéphine-Sabine de Croy*, née en 1741, morte le 27 Février 1776, fille de *Louis-Ferdinand-Joſeph*, Duc d'Havré & de *Marie-Louiſe-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg*, dont :

1. ANNE-LOUIS-JOSEPH-CÉSAR-OLIVIER, né le 22 Juillet 1763;
2. ARMAND-MAXIMILIEN-FRANÇOIS-JOSEPH-OLIVIER, né le 1er Août 1768.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules.*

SAINT-GERMAIN, Ecuyer, Sieur de Rouveron, en Normandie, Election de Vire, noble & très-ancienne Famille, qui s'eſt alliée aux *Turgot*, aux *la Bazoche* & aux *Farcy*. Elle porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois beſants du même.*

SAINT-GERMAIN, Ecuyer, Seigneur du Pots & de la Hedière, en Normandie, Election de Falaiſe; ancienne nobleſſe dont les armes ſont : *de gueules, à la fleur de lis d'argent.*

SAINT-GERMAIN, dans la Province de Breſſe, Famille qui porte pour armes : *d'or, à la faſce de gueules.*

* SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ, Terre conſidérable dans la Marche, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1645, en faveur de *Henri de Foucault*, Gouverneur de la Marche, Maréchal des Camps, frère aîné de *Louis de Foucault*, Comte du Daugnon, créé Maréchal de France le 20 Mars 1653. Voy. FOUCAULT.

* SAINT-GERMAIN-LE-DESIRÉ, Terre au Bailliage de Chartres, qui appartient à une branche de la Maiſon de *Prunelé*. Elle a pour tige *Jacques de Prunelé*, Ier du nom, troiſième fils de *Gilles*, Seigneur de la Porte, & de *Renée de Meſange*. Il eut pour ſa part & portion la Terre de Saint-Germain-le-Déſiré. Voy. PRUNELÉ.

* SAINT-GERMAIN-LANGOT, Subdélégation de Falaiſe, en Normandie; Terre qui a été poſſédée, depuis ſon acquiſition, de père en fils, & par ſucceſſion, par la branche aînée de la Maiſon d'*Oilliamſon :* elle l'eſt aujourd'hui par *Jacques-Gabriel-Alexandre d'Oilliamſon*, Chevalier, Marquis de St.-Germain, &c., qui a obtenu, par Lettres Patentes du mois de Mai 1739, données à Verſailles, la réunion & l'érection en *Marquiſat*, ſous le nom d'*Oilliamſon*, des Terres de Baux, Caligny, Montilly, la Baſoque, les Bois de Montaigu, les Loges, qui faiſoient partie du Marquiſat de Saint-Germain. Voy. OILLIAMSON.

SAINT-GERMAIN-MATINEL. Voy. MATINEL DE SAINT-GERMAIN.

SAINT-GERMAIN DE MÉRIEU, en Dauphiné : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois croiſſants d'argent.*

SAINT-GERMAIN DE VILLETTE, en Dauphiné : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois colombes d'argent tenant chacune à ſon bec une étoile d'or.*

‡ SAINT-GERME (DE), Famille qui, ſelon la tradition, vient d'Angleterre, & prouve par actes qu'elle étoit au ſervice de France dès 1010. Cette Maiſon eſt bien plus remarquable encore par ſes ſervices militaires, que par ſon ancienneté, comme on le verra dans la filiation ſuivie, par titres, que nous allons rapporter ici, dont le premier connu eſt :

I. ALEXANDRE DE SAINT-GERME, Chevalier-Légionnaire, qui épouſa, par contrat du 8

Digitized by Google

Décembre 1010, ſigné d'un vieux paraphe *Peyrette de Filartigue*, dont :

II. CÉSAR DE SAINT-GERME, Légionnaire, qui épouſa, par contrat du 15 Mars 1039, *Matée de Jupeyra*, dont :

III. DONZEIL-HECTOR DE SAINT-GERME, Légionnaire, qui épouſa, par contrat du 7, Juillet 1071, *Simonnette de Goas*, & en eut :

IV. ARMAND DE SAINT-GERME, Héraut d'armes, qui épouſa, par contrat du 20 Mai, 1099, *Jacquette d'Armagnac*, dont :

V. CANEZ-GEORGES DE SAINT-GERME, Héraut d'armes, qui épouſa, par contrat du 12 Juin 1132, *Marie de Narbonne*, dont :

VI. CANER-CHARLEMAGNE DE SAINT-GERME, Héraut d'armes & Centenier, qui épouſa, par contrat du 11 Janvier 1155, *Marie-Henriette Revignan*, de laquelle il eut :

VII. HENRI DE SAINT-GERME, Ecuyer & Centenier, qui épouſa, par contrat du 4 Mai 1181, *Jeanne de Got*, dont :

VIII. PHILIPPE DE SAINT-GERME, Ecuyer & Centenier, qui épouſa, par contrat du 9 Février 1204, *Françoiſe de Laverdac*, & eut :

IX. DOMINIQUE-JEAN DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, qui épouſa, par contrat du 18 Octobre 1238, *Marie de Correnſſau*, dont il eut :

X. DOMINIQUE DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, qui reçut un ordre en 1248, du Sieur Humbert de Beaujeu, de partir pour accompagner le Roi Louis IX à la croiſade, comme il paroît par ſa lettre du 10 Mai 1248, & s'y conduiſit avec tant de diſtinction, qu'il fut fait Maréchal de France à ſon retour. Il fit ſon teſtament le 14 Novembre 1297, & avoit épouſé, par contrat du 10 Décembre 1262, *Marie de Beaujeu*, dont :

XI. GUILLAUME DE SAINT-GERME, Ecuyer, Capitaine & Fondateur du Couvent de Ste.-Claire de Montauban, qui épouſa, par contrat du 2 Juin 1319, *Françoiſe de Mareſtang*, & en eut :

XII. PIERRE DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, qui épouſa, par contrat du 17 Avril 1341, *Jacquette de Pugent*, dont :

XIII. RAYMOND DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, qui épouſa, par contrat du 25 Août 1372, *Marie de Luſſan*, & en eut :

XIV. ARNAUD DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, reçu par commiſſion du 15 Février 1444, Procureur-Général de Gaſcogne, & qui commanda les armées du Roi. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Mars 1402, *Geneviève de Melignan*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et ARNAUD, à qui Charles d'Albret fit une donation du château d'Arconques, en récompenſe des ſervices de 1460. Il fit ſon teſtament le 1er Mars 1477, en faveur de Louis ſon neveu, & lui donna la Terre & Château d'Arconques.

XV. JEAN DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, épouſa, par contrat du 16 Septembre 1450, *Catherine de Male*, dont :

XVI. LOUIS DE SAINT-GERME, Ecuyer, Capitaine, qui épouſa, par contrat du 25 Décembre 1480, *Anne de Verduſan*, & en eut :

XVII. JANNOT DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, qui épouſa, par contrat du 11 Mai 1514, *Jeanne de Filartigue*, dont :

XVIII. JEAN-MARIE DE SAINT-GERME, Ecuyer, Seigneur d'Arconques, Gouverneur pour le Roi des ville & château de Nérac. Enquête faite pour raiſon de ſa nobleſſe, du 15 Avril 1559. Il eut un de ſes fils Chevalier de Malte, de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem en 1561. Le 18 Novembre 1572, JEAN-MARIE reçut commiſſion de Capitaine de 200 hommes de pied ; les 20 & 21 Décembre 1572, lettre du Roi Henri, & commiſſion comme étant le Gentilhomme le plus affidé & le plus fidèle à ſon ſervice ; il reçut auſſi pluſieurs autres lettres du même Roi Henri, une du 11 Avril 1573, une du 21 Octobre de la même année, une autre du 23 Mars 1574, une autre du 4 Avril même année, & une autre du 18 Septembre 1588, portant toutes ſatisfactions de ſervice, fit ſon teſtament, le 4 Novembre 1593, retenu par Duprat, Notaire. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Octobre 1559, retenu par *Dangès*, Notaire, *Jeanne d'Amblard*, dont il eut pluſieurs enfants, qui ſe diſtinguèrent au ſervice, ſavoir :

1. GÉRAUD, qui ſuit ;
2. JEAN, qui ſe diſtingua au ſervice en qualité de Capitaine, par commiſſion du 26 Mars 1626 ;
3. ROBERT, auſſi Capitaine par commiſſion du 21 Avril 1626 ;
4. ANTOINE, auſſi Capitaine par commiſſion du 28 Mars 1619 ;

Digitized by Google

5. Et PIERRE, également Capitaine, par commiſſion du 20 Mars 1635.

XIX. GÉRAUD DE SAINT-GERME, Ecuyer, Seigneur d'Arconques, ſe diſtingua au ſervice en pluſieurs occaſions, étant Lieutenant de la compagnie d'Ordonnance du Duc d'Epernon, comme il paroît par les certificats dudit Duc d'Epernon, par celui du Sieur de la Valette, du 5 Janvier 1590, & par celui du Marquis de Villars, du 17 Avril 1591; il épouſa, par contrat du 28 Janvier 1602, retenu par *Deperzet*, Notaire, *Marguerite de Ferrant*, & fit ſon teſtament le 20 Mai 1638, retenu par Toupin, Notaire, & laiſſa :

XX. GASTON DE SAINT-GERME D'ARCONQUES, Ecuyer, qui fut Capitaine au Régiment de Boiſſe, par commiſſion du 20 Mai 1635, Lieutenant-Colonel du même Régiment, le 22 Mars 1645, ſe diſtingua beaucoup dans les guerres de 1644, comme il paroît par différents certificats du Maréchal de la Motte & du Comte d'Harcourt; il en a eu auſſi pluſieurs du Duc d'Epernon; reçut le Brevet de Sergent de Bataille, en date du 23 Avril 1653; reçut auſſi une lettre du Roi Louis XIV, écrite de ſa main, pour lui marquer la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices, en date du 16 Janvier 1655, fut Maréchal de bataille la même année. Certificat de ſervice diſtingué du Prince de Conti, du 27 Septembre 1655; il fut auſſi la même année Lieutenant de Roi de Cadaquets. Son teſtament eſt du 8 Septembre 1664, retenu par Toupin, Notaire. Il épouſa, par contrat du 20 Octobre 1646, retenu par ledit *Toupin*, *Iſabeau du Bourda*, dont :

XXI. JEAN-FRANÇOIS DE SAINT-GERME D'ARCONQUES, Ecuyer, qui fut fait premier Capitaine au Régiment de Boiſſe, par commiſſion du 8 Février 1654; convoqué avec la Nobleſſe, comme il paroît par le certificat du Maréchal d'Albret, du 5 Juillet 1674; il fut auſſi convoqué en 1690 & en 1692, fit ſon teſtament le 6 Décembre 1702, retenu par Begué, Notaire. Il avoit épouſé, par contrat, retenu par ledit *Begué*, *Jeanne de Baſignen*, dont :

XXII. ANDRÉ DE SAINT-GERME, Ecuyer, qui épouſa, par contrat du 11 Juin 1705, retenu par *Duboy*, Notaire, *Manthe Laverny*, dont :

XXIII. DANIEL-JEAN DE SAINT-GERME, Chevalier, le ſeul qui n'ait pas ſervi le Roi, à cauſe de la foibleſſe de ſa vue. Il épouſa, par contrat du 19 Octobre 1743, retenu par Lapeyres, Notaire, *Jeanne Correjolles*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, baptiſé le 29 Juillet 1746, Seigneur de Trépouy, &c., ancien Officier d'Artillerie ;
2. JOSEPH, baptiſé le 26 Septembre 1747, Prêtre ;
3. JEAN-ANTOINE, baptiſé le 30 Novembre 1756, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie de Beauvau ;
4. Et FRANÇOISE, baptiſée le 19 Mars 1745, vivants tous ſans alliance, & habitant le château de Trépouy, près Nérac.

Les armes : *au champ d'argent, l'écu partagé en deux; au 1 un lion d'azur montant, couronné d'or, onglé & lampaſſé de gueules; au 2 quatre bandes de gueules, ſoutenu par deux lis fleuris.*

(Généalogie rédigée d'après un mémoire dreſſé ſur titres originaux, certifié & ſigné par M. Geraud Launet, Bachelier en Droit, & Juge du lieu.)

SAINT-GERMIER. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon de *Lautrec*. Ils ont commencé à *Simon de Lautrec*, Seigneur de St.-Germier. Voy. LAUTREC.

SAINT-GILLES, Ecuyer, Sieur de la Biſſonnière, en Normandie, Election de Coutances; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à l'aigle d'or, becquée & membrée de gueules.*

SAINT-GILLES, Ecuyer, Sieur du Meſnil; Famille qui paroît être une branche de la précédente, dont les armes ſont : *d'azur, à l'aigle à deux têtes d'or, onglée & becquée de gueules.*

SAINT-GILLES, en Bretagne : *d'azur, ſemé de fleurs de lis d'argent.*

SAINT-GIRON. N..., Comte de SAINT-GIRON, eſt Brigadier des Armées & Chef de Brigade des Carabiniers.

SAINT-HILAIRE (DE), Famille du Bourbonnais.

JACQUES DE SAINT-HILAIRE vivoit en 1470. Il eut pour deſcendant

Meſſire EDME DE SAINT-HILAIRE, Chevalier, Seigneur de St.-Hilaire, Comte du St.-Empire Romain, qui épouſa *Françoiſe-Louiſe de Rugny*, dont

JEANNE, née le 2 Avril 1680, reçue à St.-Cyr,

Digitized by Google

au mois d'Avril 1688, qui prouva ſa nobleſſe depuis JACQUES, ſon Ve aïeul.

Les armes : *d'or, à trois fers de lance, renverſés de ſable, 2 & 1.*

SAINT-HILAIRE, en Languedoc : *d'azur, au cœur de gueules, enflammé d'or.*

SAINT-IGNON. BERNARD DE SAINT-IGNON, Seigneur de Belleville, épouſa, en 1684, *Anne-Gabrielle d'Olivier*, dont

1. CHARLES-PIERRE, Comte de St.-Ignon, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, Chambellan & Général de Cavalerie de l'Impératrice Reine, mort ſans alliance en 1750 ;
2. JEAN-FRANÇOIS, Comte de St.-Ignon, Officier Général au même ſervice, mort ſans alliance ;
3. MARIE-ANTOINETTE, morte en 1755, veuve d'*Antoine*, Comte *de Gourly ;*
4. Et MARGUERITE-THÉRÈSE, qui épouſa NICOLAS-JOSEPH, Comte de SAINT-IGNON DE PULXE, mort le 21 Août 1750.

SAINT-JACQUES, à Marſeille, en Provence ; Famille qui remonte à PIERRE DE SAINT-JACQUES, qui étoit Viguier de Marſeille en 1213. On trouve parmi les premiers Syndics de cette Ville, PAUL DE SAINT-JACQUES, en 1254 ; PIERRE, en 1336, & un autre PIERRE, en 1408.

PIERRE DE SAINT-JACQUES, Ier du nom, fut du nombre des 20 Gentilshommes députés pour aller complimenter, en 1318, Clémence de Hongrie, femme de Louis le Hutin.

Trois branches de cette Famille ſubſiſtent aujourd'hui. La première, dans les enfants de GUILLAUME DE SAINT-JACQUES, Tréſorier Général de France ; la ſeconde, dans JOSEPH DE SAINT-JACQUES-SILVABELLES, qui a des enfants ; la troiſième, dans ETIENNE-JOACHIM DE SAINT-JACQUES-CALLEMAND, qui a auſſi poſtérité.

Les armes : *d'azur, au chevron, accompagné de trois roſes, feuillées & tigées, le tout d'or.*

SAINT-JEAN, en Languedoc : *parti d'argent & de gueules ; au chef d'argent, chargé d'une croix fleuronnée de ſable.*

SAINT-JEAN, en Bretagne : *d'azur, à trois bandes d'argent.*

SAINT-JEAN, en Bretagne : *d'argent, à la faſce vivrée d'azur, accompagnée en chef d'un lambel de quatre pendants du même.*

* SAINT-JUILLIN, Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en *Comté* par Lettres du mois d'Août 1739, enregiſtrées au Parlement de Grenoble le 11 Décembre ſuivant, en faveur de *Louis de la Poype*, Chevalier d'honneur au même Parlement.

SAINT-JULIEN, Famille de Languedoc.

I. CHARLES DE SAINT-JULIEN, Seigneur de la Devèze & du Puech, fut déclaré noble & iſſu de noble race depuis 1393, par ordonnance du 15 Janvier 1671. Il épouſa, le 21 Février 1648, *Jeanne Silhol*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et ANTOINE-FULCRAND, Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie.

II. FRANÇOIS DE SAINT-JULIEN mourut en Mai 1716. Il avoit épouſé, le 17 Octobre 1686, *Jeanne Ranchin*, dont

III. GASPARD-FULCRAND DE SAINT-JULIEN, Ecuyer, Seigneur du Puech, d'Albaigne & de la Devèze, né le 28 Juillet 1689, qui épouſa, le 22 Novembre 1718, *Marie d'Alichoux*, dont entr'autres enfants :

MARIE-GABRIELLE, née le 21 Décembre 1719. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 495.)

Les armes : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, accompagnés en chef d'une fleur de lis du même, & en pointe d'une colombe d'argent, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople.*

SAINT-JULIEN, en Franche-Comté : *de gueules, à trois jumelles d'argent.*

SAINT-JULIEN, en Berry : *de gueules, au pal de vair.*

* SAINT-JULIEN-LE-FAUCON, Subdélégation de Falaiſe, en Normandie. On ne connoît pas le temps de l'érection de la Terre de Saint-Julien-le-Faucon en Baronnie ; cependant elle eſt très-ancienne. Elle eſt dans la famille de Meſſieurs *le Prevoſt*, & eſt poſſédée aujourd'hui de père en fils par N... *le Prevoſt*, Baron de St.-Julien & Seigneur de Grand-Champ, par ſucceſſion de ſon père.

SAINT-JULIEN-VENIERS, dans la Marche : *de ſable, ſemé de billettes d'or ; au lion du même, armé & lampaſſé de gueules, brochant ſur le tout.*

Digitized by Google

SAINT-JUST DE BRILLEMPRÉ, Famille établie dans le Comté de Guines en Picardie, qui a formé plusieurs branches.

I. MAURICE DE SAINT-JUST, Ecuyer, épousa *Jeanne Jaquetant*, dont

II. BLAISE DE SAINT-JUST, Ier du nom, Ecuyer, qui épousa, 1° par contrat du 4 Septembre 1639, *Marie Chreſtien*; & 2° *Marie Hedde*. Du premier lit vinrent

1. JEAN, tué le 11 Août 1675;
2. ANTOINE, qui suit;
3. FRANÇOIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
4. HERCULE-LOUIS, Curé de Balinghen.

Du second lit est issu

5. BLAISE, auteur de la troisième branche, qui viendra en son rang.

III. ANTOINE DE SAINT-JUST, Ecuyer, né le 12 Septembre 1649, Capitaine dans le Régiment d'Artois, obtint une ordonnance de l'Intendant de Picardie, du 25 Mars 1706, qui le maintint dans sa noblesse & dans les exemptions dont jouissent les Gentilshommes. Cette ordonnance fut confirmée par l'Intendant dudit lieu, le 22 Mars 1715. Il épousa 1° *Marguerite Hébron*; & 2° *Françoise le Sage*. Du premier lit vint

IV. ANTOINE DE SAINT-JUST, IIe du nom, né le 25 Janvier 1686, qui épousa *Marie-Jeanne-Jacqueline Parent*, dont:

1. ANTOINE, Ecuyer, né le 15 Novembre 1720;
2. PHILIPPE-ANTOINE-ALEXANDRE, Ecuyer, né le 17 Mai 1722;
3. JEAN-BAPTISTE-OMER, Ecuyer, né le 9 Septembre 1725;
4. CHARLES-HUBERT, Ecuyer, né le 2 Novembre 1727;
5. MARIE-JACQUELINE-FRANÇOISE, née le 4 Janvier 1718;
6. Et MARIE-MARGUERITE, née le 14 Décembre 1719.

SECONDE BRANCHE.

III. FRANÇOIS DE SAINT-JUST (troisième fils de BLAISE Ier), baptisé le 13 Novembre 1653, épousa, le 13 Janvier 1690, *Bénigne-Gabrielle le Duc*, dont

FRANÇOIS, Ecuyer, né le 12 Mai 1692.

TROISIÈME BRANCHE.

III. BLAISE DE SAINT-JUST, IIe du nom (cinquième fils de BLAISE Ier), Sieur de Brillempré, né le 13 Avril 1670, fut déchargé du paiement du droit de francs-fiefs, par ordonnance de l'Intendant de Picardie, du 30 Août 1742, sur la représentation qu'il fit de ses titres. Il servit en qualité d'Ingénieur pour les fortifications de Dunkerque, & depuis a été Subdélégué de l'Intendant de Picardie, dans la ville d'Ardres. Il épousa, le 27 Août 1696, *Marguerite Joires*, dont:

IV. JOSEPH-THOMAS DE SAINT-JUST, Ecuyer, Sieur de Brillempré, né le 21 Mars 1701, Procureur du Roi au Siége Royal d'Ardres, qui épousa, par contrat du 4 Août 1723, *Jeanne-Cécile de Maleray*, dont:

1. JEAN-MARIE-BLAISE-THOMAS, Ecuyer, né le 18 Août 1735;
2. JEAN-LOUIS-HERCULE, né le 5 Avril 1738;
3. MARGUERITE-CÉCILE-JOSÈPHE, née le 1er Octobre 1725;
4. FRANÇOISE, née le 13 Septembre 1726;
5. & 6. MARIE-CÉCILE-JACQUELINE, & N..., nées jumelles le 25 Juillet 1734;
7. FRANÇOISE-BÉNIGNE-CÉCILE, née le 11 Juin 1741;
8. Et MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, née le 6 Janvier 1743. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. III, part. II.)

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une croix alésée & pattée d'argent, & en pointe d'un lion aussi d'argent, armé & lampassé de gueules.*

*SAINT-LARY, en latin *de Sancto Hilari, de Sancto Lari & de Sancto Hilario*: Terre qui a donné le nom à cette Maison, qui a fourni deux Grands Ecuyers, un Maréchal de France, & 3 Chevaliers des Ordres du Roi. Elle est située dans le Comté de Comminges, dont elle est mouvante.

La Généalogie, par filiation suivie, ne commence, dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 304, qu'à

I. JEAN DE SAINT-LARY, ou *Hilari*, Seigneur de Gessac, Montgros, Montblanc, St.-Lary, Montastruc & de Frontignan en partie, qui testa le 1er Avril 1485, & institua héritier universel son fils,

II. JEAN DE SAINT-LARY, IIe du nom, Seigneur de Gessac, Montgros, Montblanc, &c., qui ne vivoit plus en 1498. Il avoit épousé 1° *Jeanne Benque*; & 2° *Jeanne de Béon*. Du premier lit il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. GAILLARDINE, mariée à *Garbon*, Seigneur

Digitized by Google

de Mont, qui donna quittance de ſa dot, le 15 Janvier 1502, à JEAN & à RAIMOND DE SAINT-LARY, ſes frères, & fut préſent à cet acte PIERRE ou PEROTON DE SAINT-LARY, enfant de RAIMOND.

Et du ſecond lit :

3. RAIMOND, tige de la branche des Seigneurs de *Bellegarde*, rapportée ci-après.

III. JEAN DE SAINT-LARY, III^e^ du nom, tranſigea avec RAIMOND, ſon frère, le 1^er^ Mars 1498, ſur le partage des biens de ſon père, & eut pour le ſien les Terres de St.-Lary, Montblanc & le Moulin de la Mote en Samathan, qui étoient alors en litige entre lui & Bernard Suvères, habitant de Samathan. Il donna aveu de ſes Terres au Sénéchal de Toulouſe en 1503 ; fit, le 22 Mai 1514, un bail emphythéotique aux Conſuls & aux habitants de St.-Lary, & vivoit encore en 1516. Il épouſa *Sibylle d'Orneſan*, qui teſta le 27 Mars 1541, fit des legs à toutes ſes filles, & inſtitua héritier univerſel ſon fils. Ses enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. CATHERINE, qui épouſa *Jean de Saint-Paſtour*, Seigneur de Bonrepos. Elle renonça à tous ſes droits en faveur de ſon père, le 24 Septembre 1516 ;
3. JEANNE, mariée, par contrat du 2 Juin 1509, à *Jean de Biſe*, Seigneur de Sayas. RAIMOND DE SAINT-LARY, Seigneur de Montaſtruc, ſon oncle, fut préſent à ce mariage ;
4. & 5. JAMETTE, & une autre fille, mentionnées dans le teſtament de leur mère ;
6. ROSE, Religieuſe ;
7. Et JEANNE, auſſi mentionnée dans le teſtament de ſa mère.

IV. FRANÇOIS, Seigneur DE SAINT-LARY & de Montblanc, inſtitué héritier par le teſtament de ſa mère, ne vivoit plus en 1574. Il avoit épouſé, par contrat du mois de Septembre 1524, *Françoiſe de Comenge*, fille de *Raimond*, Baron de Roquefort, & de *Marguerite de Foix-Rabat*. Elle plaidoit en 1574, après la mort de ſon mari, contre Guillaume, Vicomte de Joyeuſe, Maréchal de France, au ſujet de la ſucceſſion de ſes père & mère, dont elle étoit co-héritière & dont ce Maréchal ſe prétendoit créancier. Ils eurent

ANNE, mariée, par contrat du 22 Janvier 1549, à *Pierre de Montclar*, Baron de Salvamont, fils de *Jean*, Vicomte *de Montclar*. Etant veuve elle teſta le 19 Avril 1590, ſe qualifiant *Dame de Montblanc*, confirma la donation qu'elle avoit faite de la Terre de St.-Lary à *Paul de Comenge*, ſon petit-fils, fils de *Jean-Jacques*, Seigneur de Péguilhan, & de *Françoiſe de Montclar*, ſa fille, à condition que le Donataire porteroit le nom & les armes de Saint-Lary.

BRANCHE

des Seigneurs de BELLEGARDE.

III. RAIMOND DE SAINT-LARY (fils de JEAN II, & de *Jeanne de Béon*, ſa ſeconde femme), tranſigea avec JEAN, ſon frère aîné, le 1^er^ Mars 1498, & eut les Seigneuries de Montaſtruc, Montgros, & le Moulin d'Auſſan. Il épouſa, par contrat du 7 Septembre 1498, *Miramonde de Lagorſan*, fille unique & héritière de *Roger*, Seigneur de Bellegarde, dont :

1. PIERRE ou PEROTON, qui ſuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Saintrailles*, rapportée ci-après ;
3. Et ISABEAU, mariée à *Pierre de la Penne*, comme on le voit par le contrat de mariage de *Paule de la Penne*, ſa fille, du 12 Janvier 1559, avec *Barthélemy*, Seigneur *de Mun*, en Bigorre.

IV. PIERRE ou PEROTON DE SAINT-LARY, Baron de Bellegarde, fut Capitaine de 50 Hommes d'Armes, rendit hommage au Roi, le 8 Décembre 1540, pour les terres de Montaſtruc, Savès & Montgros ; teſta le 29 Octobre 1569, & mourut en 1570, d'une bleſſure qu'il avoit reçue d'un coup de Mouſquet au pied, durant le ſiége de Mazères, en Octobre 1569. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Mars 1522, *Marguerite d'Orbeſſan*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne de Termes*, ſœur de *Paul*, Maréchal de France, dont :

1. ROGER, qui ſuit ;
2. JEAN, mentionné après la poſtérité de ſon aîné ;
3. JEANNE, mariée, le 17 Septembre 1551, à *Jean de Nogaret*, Seigneur de la Valette, de Caſaux & de Caumont, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Lieutenant-Général en Guyenne ;
4. Et MARGUERITE, mariée, par contrat du 5 Juin 1563, à *Antoine de Saint-Gery*, Ecuyer, Seigneur & Baron de Magnas, dont entr'autres enfants : — *Jean*, Ecuyer, Seigneur & Baron de Magnas, Lieutenant-Colonel au Régiment de Picardie, tué au ſiége de Montpellier en 1622 ; il épouſa, le 19

Digitized by Google

Novembre 1588, *Marguerite de Las*, Dame de la Motte en Périgord.

V. ROGER DE SAINT-LARY, Seigneur de Bellegarde, embraſſa d'abord le parti eccléſiaſtique, porta le titre de *Prévôt d'Oulx*; mais pendant qu'il étudioit à Avignon, il eut diſpute avec un de ſes condiſciples, qu'il tua, ce qui l'obligea de ſe retirer. Il prit depuis la profeſſion des armes, ſervit ſous le Maréchal de Termes, ſon grand-oncle, qui le fit Guidon de 50 lances de ſa Compagnie; eut part aux bonnes grâces du Duc d'Anjou, depuis HENRI III, qui le fit Colonel de ſon Infanterie, puis Maréchal de France, par Lettres données à Bourgoing le 6 Septembre 1574; vendit la Terre de Genſac-Savez à LOUIS DE SAINT-LARY, Seigneur de Frontignan, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par acte paſſé au Château de Saint-Elix. Il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1578, & mourut ſubitement de poiſon au Château de Saluces, où il s'étoit retiré, le 20 Décembre 1579, ſans avoir été reçu. Il avoit épouſé, par diſpenſe, *Marguerite de Saluces*, veuve de *Paul de Termes*, ſon grand-oncle, dont :

CÉSAR, qui ſuit;
Et MARGUERITE DE SAINT-LARY, qui épouſa *Joſeph de Las*, Seigneur de Tule.

VI. CÉSAR DE SAINT-LARY, Seigneur de Bellegarde & de Termes, Gouverneur du Marquiſat de Saluces, de Saintonge, d'Angoumois & du Pays d'Aunis, Capitaine de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances, Gouverneur de la Rochelle, ſe trouva à la bataille de Coutras en 1587, chargea des premiers, & fut bleſſé de 4 coups d'eſtoc, dont il mourut le 27 Octobre 1587, âgé de 25 ans. Il avoit épouſé *Jeanne du Lion*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Preuilly & de Gentilly près Paris, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne de Châteauneuf de Pierre-Buffière*. Elle étoit alors veuve de deux maris, 1° de *François Goumard*, Seigneur de Chilets en Saintonge; & 2° de *Léon Bouchard d'Aubeterre*, Seigneur de Saint-Martin de la Coudre, & elle ſe remaria en quatrièmes noces à *Jean de Rivery*, Seigneur de Rivery en Picardie, & de Potonville, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Lieutenant au Gouvernement de Brouage. De ſon troiſième lit elle eut

VII. OCTAVE DE SAINT-LARY DE BELLEGARDE, né poſthume, qui fut reconnu légitime par Arrêt du Parlement de Bordeaux; néanmoins le Duc de Bellegarde, ſon couſin, ſe mit en poſſeſſion des biens de ſa Maiſon, & l'obligea à embraſſer l'état eccléſiaſtique. Il fut élevé chez les Bénédictins de l'Abbaye de St.-Germain d'Auxerre. Louis XIII le nomma à l'Evêché de Conſerans en 1614. Il paſſa à l'Archevêché de Sens en 1623; ſoutint l'honneur & l'intérêt du Clergé de France à l'Aſſemblée tenue à Mantes en 1640; teſta le 15 Janvier 1643, fit ſon Egliſe héritière, mourut le 26 Juillet 1646, au village de Montreuil près de Vincennes, fut enterré dans ſon Egliſe Métropolitaine & ſes entrailles dépoſées en l'Egliſe du lieu où il étoit mort.

V. JEAN DE SAINT-LARY (ſecond fils de PIERRE, & de *Marguerite d'Orbeſſan*), fut d'abord d'Egliſe & Abbé de Niſors; mais le Maréchal de Termes, ſon grand-oncle, l'ayant inſtitué ſon heritier, à la charge de porter ſon nom & ſes armes, il prit la qualité de *Seigneur de Termes*, fut Seigneur de Montaſtruc, Lieutenant de 30 Lances de la Compagie de ſon père, enſuite Capitaine de 50 Hommes d'Armes, Gouverneur de la ville de Metz, & nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1584. Il mourut de maladie, pendant le ſiége de Chorges en Dauphiné, où il ſervoit en qualité de Maréchal de Camp, s'étant fait tranſporter à Siſteron vers le 27 Novembre 1586. Il avoit épouſé *Anne de Villemur*, fille de *François*, Baron de St.-Paul, & d'*Anne de Carmain*, dont :

1. ROGER, qui ſuit;
2. CÉSAR-AUGUSTE, mentionné après ſon frère aîné;
3. JEAN, mort de la peſte à 14 ans;
4. Et PAULE, ſeconde femme d'*Antoine-Arnaud de Pardaillan*, Seigneur de Monteſpan, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes-du-Corps. Voy. PARDAILLAN.

VI. ROGER DE SAINT-LARY, Duc de Bellegarde, Marquis de Verſoy, Seigneur & Baron de Termes, né le 10 Décembre 1562, Pair & Grand Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1595, Gouverneur de Bourgogne & de Breſſe, fait Duc de Bellegarde & Pair de France en 1619, depuis Surintendant de la Maiſon & premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON DE FRANCE,

Digitized by Google

Duc d'Orléans, mourut à Paris, ſans enfants légitimes, le 13 Juillet 1646. Son corps fut porté à Dijon, & enterré dans l'Egliſe des Jéſuites, & ſon cœur dépoſé aux Jéſuites de Paris, rue St.-Antoine. Il avoit épouſé, en 1596, *Anne de Bueil*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Fontaines, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Bueil*. Il eut pour fils naturel

Pierre de Bellegarde, dit *le Chevalier de Montbrun*, Seigneur de Souſcarriere près de Grosbois en Brie, légitimé par Lettres du mois d'Avril 1628.

VI. CÉSAR-AUGUSTE DE SAINT-LARY, Baron de Termes & de Montbar (ſecond fils de JEAN DE SAINT-LARY, Seigneur de Termes, & d'*Anne de Villemur*), d'abord Chevalier de Malte, puis Grand Prieur d'Auvergne, enſuite Ecuyer d'Ecurie du Roi, ſous le nom de *Baron de Termes*, enfin Grand Ecuyer de France ſur la démiſſion de ſon frère le Duc *de Bellegarde*, fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1619, mourut d'une bleſſure qu'il reçut au bras au ſiége de Clerac, le 22 Juillet 1621, très-regretté de la Cour, & fut enterré dans l'Egliſe des Jéſuites de Dijon. Il avoit épouſé, le 25 Juillet 1615, *Catherine Chabot*, fille de *Jacques*, Marquis de Mirebeau, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Coligny*, ſa première femme. Elle ſe remaria à *Claude Vignier*, Seigneur de St.-Liébaud, Préſident au Parlement de Metz, mourut le 7 Mars 1662, & fut inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs. De ſon premier lit il eut :

JEAN, mort jeune ;

Et ANNE-MARIE, mariée, avec diſpenſe, le 14 Octobre 1643, à *Jean-Antoine-Arnaud de Pardaillan*, Marquis de Monteſpan, ſon couſin germain, ſubſtitué à tous les biens de la Maiſon de *Bellegarde*. Il mourut, ſans poſtérité, le 21 Mars 1687, âgé de 95 ans, & fut enterré à St.-Sulpice. Sa veuve décéda le 4 Mai 1715, âgée de 93 ans, 6 mois, 11 jours, & fut inhumée à St.-Jean-le-Rond à Paris.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINTRAILLES.

IV. JEAN DE SAINT-LARY, dit *de Montaſtruc* (ſecond fils de RAIMOND, Seigneur de Montaſtruc, & de *Miramonde de Lagorſan-Bellegarde*), fut Capitaine de 300 Hommes d'Armes, & épouſa, par contrat du 17 Février 1555, *Gabrielle de Maraſt*, remariée le 1er Janvier 1572, à *Bernard de Béon du Maſſez*, Chevalier, puîné de la Maiſon de *Béon du Maſſez*, qualifié *Seigneur de Bouteville*, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Angoumois, Saintonge, la Rochelle & Aunis, ſuivant une tranſaction faite avec ſon beau-fils ; elle étoit fille unique & héritière de ſa Maiſon, Dame de Saintrailles, Montagnan, Arroux, &c., en Aſtarac. De ſon premier lit elle eut

V. GABRIEL DE SAINT-LARY, qui tranſigea, étant à Angoulême, au mois de Mars 1598, ſur les droits de ſa mère, avec *Bernard de Béon du Maſſez*, ſecond mari de cette Dame. Il épouſa, par contrat du 1er Janvier 1600, *Olympe de la Motte*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roque, Montferrand & Ste.-Criſtie en Armagnac, dont :

VI. ANTOINE DE SAINT-LARY DE BELLEGARDE, Ier du nom, Seigneur de Saintrailles, qui épouſa, par contrat du 3 Février 1625, *Madeleine du Gout*, fille de *Jean*, Seigneur du Bouzet, dont :

CHARLES, qui ſuit ;

Et deux filles, Religieuſes au Couvent de Ste-Claire à Caſtelnau de Magnoac.

VII. CHARLES DE SAINT-LARY DE BELLEGARDE, Seigneur de Saintrailles, épouſa, par contrat du 27 Février 1660, *Catherine de Cardaillac d'Ozon*, fille de *Paul*, Seigneur d'Ozon, & d'*Anne de Cardaillac-Lomné*. Leurs enfants furent :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. JEAN-PAUL, dit *le Chevalier de Saintrailles*, mort en 1719 ;
3. JEAN-JACQUES, Prieur de Fontrailles, mort en 1697 ;
4. Et MARGUERITE.

VIII. ANTOINE DE SAINT-LARY DE BELLEGARDE, IIe du nom, Seigneur & Baron de Saintrailles, Montagnan, Arroux, des Marguils & de Montferrand, épouſa, le 12 Septembre 1689, *Chriſtine-Angélique de Laſſeran de Cazaux*, fille de N... *de Laſſeran*, Seigneur de Cazaux & de Caſtelnau en Armagnac, dont :

JEAN-GABRIEL, qui ſuit ;

N... DE SAINT-LARY, mariée à N... *de la Barthe*, Seigneur de Mondau ;

Et une autre fille.

IX. JEAN-GABRIEL DE SAINT-LARY DE BEL-

Digitized by Google

LEGARDE, épouſa, en 1725, *Catherine de Bolouch*, dont :

ANNE-MARGUERITE, mariée, le 27 Janvier 1754, à Meſſire *Louis-François de Gemit de Luſcan ;*

Et ANGÉLIQUE, mariée, le 14 Juillet 1754, à Meſſire *Gaſton*, Comte *d'Erce*, Gouverneur & Sénéchal du Nébouſan.

Les armes : *d'azur, au lion couronné d'or.*

* SAINT-LAURENT. C'eſt l'Iſle d'Orléans qui fut érigée en *Comté*, ſous le titre de *Saint-Laurent*, en 1676, en faveur de *François Berthelot*, Commiſſaire-Général d'Artillerie, né en 1626, mort le 3 Février 1712. Quebec eſt au bas de l'Iſle Saint-Laurent. Voy. BERTHELOT.

SAINT-LAURENT, Ecuyer, Sieur de Malpère, en Normandie, Election de Caen, du côté de Falaiſe ; famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or ; au chef couſu de ſable, chargé de trois étoiles du ſecond émail.*

* SAINT-MAIXENT, dans la Marche. Seigneurie qui étoit poſſédée, au commencement du XIV^e^ ſiècle, par *Roger de la Roche-Aymon*, marié à *Dauphine de Saint-Flour*, & père de *Guillaume*, Seigneur de St.-Maixent, Sénéchal du Comté de la Marche en 1370, aïeul d'*Anet de la Roche-Aymon*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal de la Marche, en faveur duquel *Saint-Maixent* fut érigé en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1615.

SAINT-MALON, en Bretagne : *d'argent, à trois écureuils de gueules, 2 & 1.*

SAINT-MANVIEUX, Ecuyer, Sieur de la Mortière, en Normandie, Election de Mortain ; Famille qui porte pour armes : *de gueules, fretté d'argent, au franc-canton d'hermines.*

* SAINT-MARC, Seigneurie érigée en Baronnie, en faveur de *Denis Charpentier*, Seigneur de St.-Marc, par Lettres du mois de Mars 1655, enregiſtrées au Parlement le 14 Mai ſuivant & en la Chambre des Comptes le 15 Février 1656.

SAINT-MARC, Famille originaire de la ville & république de Veniſe, qui a donné 5 Conſeillers au Parlement de Provence, & qui ne ſubſiſte plus que dans N... DE SAINT-MARC, vivant ſans alliance. Les armes : *d'azur, au lion d'or, tenant un livre d'argent.*

SAINT-MARCEL. Les Seigneurs de ce nom deſcendent de ceux de St.-Forgeux, iſſus de la maiſon d'*Albon*.

Claude d'Albon, troiſième fils de *Bertrand*, Seigneur de St.-Forgeux, eut en partage la Terre de Saint-Marcel, que ſa mère, *Antoinette de Galles*, avoit apportée en dot. Il fit une branche qui ſubſiſte encore. Voy. ALBON.

SAINT-MARTIN, Seigneur de Bagnac & de Sarzay : Famille établie dans la Baſſe-Marche & dans l'Anjou.

PIERRE DE SAINT-MARTIN, Chevalier, Seigneur de Bagnac, Sénéchal de la Baſſe-Marche, l'un des 100 Gentilshommes de la maiſon du Roi en 1541, fut pourvu de la charge de Sénéchal par Charles, Duc d'Orléans, Comte de la Marche, en 1541, & confirmé dans cet office par les Rois François I^er^ & François II, en 1547 & 1560. Il eut pour arrière-petit-fils

JEAN DE SAINT-MARTIN, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1667 ; il épouſa, le 24 Septembre 1655, *Marguerite Papon*, dont

GUILLAUME-ALEXANDRE DE SAINT-MARTIN, Ecuyer, Seigneur de Bagnac, de Cuirat, de la Lande, &c., auſſi maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1708. Il épouſa, le 18 Février 1678, *Marie Sornin*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Sarzay*, rapportée ci-après ;
3. Et MICHELLE, qui épouſa 1° *Pierre Barbarin*, Ecuyer, Seigneur du Boſt, dont il y a lignée ; & 2° *Jean d'Anglars*, Seigneur de Crézanci, Capitaine de Dragons, dont elle eſt veuve ſans enfants.

PIERRE DE SAINT-MARTIN, Ecuyer, Seigneur de Bagnac & de Martinet, Sanſay & Ville-Maixent, épouſa, le 8 Octobre 1706, *Catherine de Bonneval*, fille de *Melchior*, Ecuyer, Seigneur de Chaſtain, & d'*Antoinette de la Croix*, dont entr'autres enfants :

1. LOUIS-BENOÎT, qui ſuit ;
2. N... dit le *Chevalier de Saint-Martin*, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Picardie, mort ſans alliance ;
3. MARIE-MICHELLE, encore fille ;

Digitized by Google

4. Et Louise, qui épouſa, en 1749, *François de la Ric*, Chevalier, Seigneur de Châteautiſon & de Lobergé.

Louis-Benoît de Saint-Martin, Chevalier, Seigneur de Bagnac, l'un des 200 Chevau-Légers de la Garde du Roi & Chevalier de St.-Louis, né le 1er Avril 1711, épouſa, par contrat du 7 Février 1749, N... *Blondeau de Laurière*, dont

Deux garçons & trois filles.

BRANCHE

des Seigneurs de Sarzay.

Jean de Saint-Martin, IIe du nom (ſecond fils de Guillaume-Alexandre, & de *Marie Sornin*), Ecuyer, Seigneur de Sarzay, fut déclaré noble & iſſu de noble race par ordonnance du 29 Avril 1715. Il épouſa, le 1er Septembre 1708, *Jeanne-Catherine Sornin*, fille de *Jean*, Sieur de Lavaud, & de *Jeanne Sornin*, du Bourg de Morterol, dont:

1. Guillaume-Alexandre, Ecuyer, Seigneur de Sarzay, né le 10 Février 1713, reçu Page de la Reine le 14 Mars 1728, Chevalier de St.-Louis & Lieutenant-Colonel du Régiment de Rohan;
2. Jean, dit le *Chevalier de St.-Martin*, non marié, Lieutenant au Régiment de Rohan, pour lors Aubeterre, tué le 11 Mai 1745 à la bataille de Fontenoy;
3. Jeanne, Religieuſe;
4. Marie-Anne, mariée;
5. Et Marie. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 486.)

Les armes : *bandé d'argent & de gueules de ſix pièces, les bandes d'argent ſemées de mouchetures d'hermines.*

SAINT-MARTIN, Famille de Normandie.

Jean de Saint-Martin, Seigneur de la Viérigne, vivoit en 1524. Il eut pour deſcendant

Meſſire Scipion-Louis de Saint-Martin, Chevalier, Seigneur de la Viérigne, près Montfort-l'Amaury, qui épouſa *Anne-Suſanne l'Eſcalopier*, Dame de Brunel, dont :

Marguerite-Jeanne, reçue à St.-Cyr au mois de Mai 1686, qui prouva, lors de ſa réception, que Jean était ſon IVe aïeul.

Les armes : *écartelé en ſautoir de gueules & d'argent; le gueules chargé d'une épée d'argent, & l'argent chargé de trois têtes de lion de gueules, poſées 2 & 1.*

SAINT-MARTIN, Ecuyer, Sieur de Cavigny, en Normandie, Election de St.-Lô; Famille qui porte pour armes : *de ſinople, à trois glands d'or, la pointe en bas, 2 & 1; au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.*

SAINT-MARTIN : *de gueules, au ſautoir d'or.*

SAINT-MARTIN, en Languedoc : *d'azur, à un roc d'or.*

SAINT-MARTIN, en Picardie : *d'azur, à l'épée d'argent, miſe en bande, accompagnée de trois trèfles d'or.*

SAINT-MARTIN, en Picardie : *d'or, au chevron de ſable, accompagné de trois quinte-feuilles de gueules.*

* SAINT-MARTIN-LE-CHASTEL, en Breſſe : Seigneurie qui fut donnée le 16 Novembre 1455, par Louis, Duc de Savoie, à *Claude de la Baume*, Comte de Montrevel, en échange de la Seigneurie de Gordans, & fut érigée en Marquiſat par Lettres de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie du 20 Août 1584, enregiſtrées à Chambéry le 6 Septembre ſuivant, en faveur de *Françoiſe de la Baume*, Dame de Carnavalet, & de ſon fils *Antoine de la Baume*, VIIIe du nom, dont le deuxième fils *Philibert* eut en partage le Marquiſat de Saint-Martin. Voy. BAUME (la).

* SAINT-MARTIN-DE-PALLIÈRES, Terre ſituée dans la viguerie de St.-Maximin, qui fut érigée en Marquiſat par Lettres du Mois de Janvier 1671, enregiſtrées le 14 Mars ſuivant à Aix, en faveur de *Pierre de Laurins*, Conſeiller au Parlement de Provence.

SAINT-MAUR, en Haute-Marche.

PREMIÈRE BRANCHE.

Sylvain de Saint-Maur, Seigneur de Vervi & de Freſſelines, épouſa *Marie-Anne de la Marche*, dont il n'a pas d'enfants.

SECONDE BRANCHE.

Antoine de Saint-Maur, Seigneur des Jar-

Digitized by Google

riges, Lieutenant de Carabiniers, épouſa, en 1763, *Marguerite de la Marche*, nièce de la femme de ſon couſin germain.

TROISIÈME BRANCHE.

JOSEPH-GABRIEL DE SAINT-MAUR, non marié.

Les armes : *d'argent à deux cygnes de ſable l'un ſur l'autre pattés, becquetés de gueules.* Supports : 2 *lions.*

SAINT-MAURICE, en Languedoc : *d'azur, au paon d'or ſurmonté de trois étoiles d'argent.*

SAINT-MAURIS, en Franche-Comté : Famille dont le nom eſt marqué parmi les plus nobles du Comté de Bourgogne, dès le XIII^e^ ſiècle.

JEAN DE SAINT-MAURIS, mentionné avec ſon père, dans un titre de 1251, eut pour deſcendant.

PIERRE DE SAINT-MAURIS, II^e^ du nom, Seigneur de Lambré, qui épouſa, vers 1560, *Philiberte de Villafans*, dont :

ADAM DE SAINT-MAURIS, qui épouſa, en 1603, *Bonne de Cornet*, & eut :

FRANÇOIS DE SAINT-MAURIS, Sergent-Major de bataille au ſervice du Roi d'Eſpagne, qui mourut en 1681. Il épouſa *Hermeline d'Oyenbruck de Duras*, dont :

CHARLES-EMMANUEL DE SAINT-MAURIS, Baron de Châtenoi, Seigneur de Ste.-Marie & de Lambrey, qui épouſa, en 1682, *Marie-Françoiſe de Ligniville*, Chanoineſſe à Epinal, dont :

PAUL-FRANÇOIS DE SAINT-MAURIS, en faveur duquel la Baronnie de Châtenoi, en Franche-Comté, unie à celle de Villeneuve & à la Seigneurie de Saulx & autres fiefs, fut érigée en Marquiſat, ſous le nom de Saint-Mauris, par Lettres du mois de Février 1705, enregiſtrées à Beſançon. Il avoit pour XIV^e^ aïeul JEAN, & épouſa *Bernarde-Joſèphe l'Allemant de Belmont*, dont :

1. GABRIEL-EMMANUEL-XAVIER, Marquis de Saint-Mauris, qui épouſa, en 1738, *Henriette de Quadt*, fille de *Guillaume*, Marquis de Quadt, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis ;
2. CHARLES-EMMANUEL, Chevalier de Malte ;
3. ALEXANDRE-ARDOUIN ;
4. & 5. Et deux filles, Religieuſes à Migette.

Les armes : *de ſable, à deux faſces d'argent.*

SAINT-MAURIS-MONTBARREY, en Franche-Comté : Maiſon anciennne & illuſtre.

CLAUDE-FRANÇOIS-ÉLÉONOR DE SAINT-MAURIS, Comte de Montbarrey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, &c., mourut en 1751. Il avoit épouſé, le 20 Avril 1731, *Marie-Thérèſe-Eléonore du Maine du Bourg*, morte en 1732, fille de *Claude-Léonor*, Marquis du Bourg, & de *Marie-Thérèſe de Rebé*, dont :

ALEXANDRE-MARIE-ÉLÉONOR DE SAINT-MAURIS, Prince de Montbarrey & du Saint-Empire, né en 1732, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inſpecteur-Général d'Infanterie, Capitaine-Colonel des Gardes-Suiſſes de Monſieur, en ſurvivance, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, reçu Chevalier des Ordres le 7 Juin 1778, Grand d'Eſpagne de la première claſſe en 1780, qui épouſa, le 29 Octobre 1753, *Françoiſe-Parfaite-Thaïs de Mailly*, née le 5 Janvier 1737, Dame de l'Ordre Impérial de la Croix Etoilée, Dame de Compagnie de Madame Adélaïde de France, fille de *Louis*, Marquis de Nesle, & d'*Anne-Françoiſe l'Arbaleſte de Melun*, dont :

1. LOUIS-MARIE-FRANÇOIS-ALEXANDRE, appelé le *Prince de Saint-Mauris*, né le 11 Septembre 1754, Capitaine de Dragons au Régiment de Lanan & Capitaine-Colonel des Suiſſes de la Garde de Monſieur, frère du Roi ; Il épouſa, par contrat du 24 Novembre 1782, *Geneviève-Adélaïde Andrault de Langeron ;*
2. Et MARIE-FRANÇOISE-MAXIMILIENNE, née le 2 Novembre 1761, qui épouſa, le 6 Octobre 1779, *Henri-Louis-Charles-Albert*, Prince de *Naſſau-Saarbruck*, né le 9 Mars 1768.

SAINT-MEEN, en Bretagne : *d'argent, à trois canes* ou *obannes, becquées & membrées de gueules.*

SAINT-MELEUC, en Bretagne : *de gueules, à dix roſes d'or*, 4, 3, 2 & 1.

SAINT-MELOIR, en Bretagne : *de gueules, à dix molettes d'or.*

SAINT-MESMIN, en Orléanais. JACQUES DE SAINT-MESMIN, Seigneur de la Queu-

Digitized by Google

vre, épousa *Bénigne de Maulmont*, fille de *Roch de Maulmont*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de Saint-Firmin, mort en 1642, & d'*Eliſabeth de Jaucourt*, décédée en 1666; celle-ci fille de *Louis de Jaucourt*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Eliſabeth de la Trémoïlle*, Dame de Ménétreux. Voy. MAULMONT & JAUCOURT.

Les armes de Saint-Meſmin ſont : *d'azur, à la croix componnée d'argent & de gueules, cantonnée de quatre fleurs de lis d'or.*

* SAINT-MICHEL, en Dauphiné : Seigneurie poſſédée par une branche de la Maiſon de *Bruyères*. Voy. BRUYÈRES-LE-CHATEL.

SAINT-MICHEL, en Provence : Famille établie à Marſeille, qui ſubſiſte dans

JOSEPH DE SAINT-MICHEL, nommé par le Roi à l'office de premier Préſident à la Cour des Comptes de Blois, où il a été reçu & inſtallé le 7 Septembre 1758. Il épouſa *Madeleine Catelin*, dont :

1. N... DE SAINT-MICHEL ;
2. N... DE SAINT-MICHEL, Garde-Marine au département de Rochefort ;
3. & 4. Et deux filles. (Voy. *Hiſt. hér. de la nobleſſe de Provence*, tome II, p. 376.)

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux beſants, & en pointe d'une colombe, le tout du même ; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENNETERRE : Maiſon conſidérable en Auvergne, fort ancienne, qui a produit de grands hommes, des Chevaliers des Ordres du Roi, & un Maréchal de France.

Le premier dont il ſoit fait mention eſt LOUIS, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, qui vivoit en 1234. Il eut pour deſcendant au VII^e^ degré

ARMAND, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, qui ſe trouva à la bataille d'Azincourt en 1415, & vivoit encore en 1423. Il épouſa, 1° en 1389, *Algaye de Montmorin* ; & 2° *Alix de Sautour*. Du premier lit vint

ANTOINE, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, qui épouſa, le 26 Novembre 1435, *Antoinette de Montmorin*, ſa couſine, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Fontenilles*, éteinte au III^e^ degré.

ANTOINE, II^e^ du nom, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, épouſa, 1° le 24 Avril 1472, *Marie d'Alègre* ; & 2° *Iſabeau d'Aureilles*. Du premier lit vint

NECTAIRE, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, qui fut Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1558, Gentilhomme de ſa Chambre, Lieutenant, Gouverneur & Bailli d'Auvergne, de la Marche & de St,-Pierre-le-Mouſtier. Il épouſa, en 1522, *Marguerite d'Eſtampes*, qui lui apporta en dot la Terre de la Ferté-Nabert. Ils eurent

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Evêque du Puy, mort en 1592 ;
3. Et JACQUES, auteur de la branche des Comtes de *Saint-Vidour* & de *Brinon*, rapportée ci-après.

FRANÇOIS, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE & de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, &c., ſervit au ſiége de Perpignan en 1542, aux guerres de Champagne en 1544, paſſa en Ecoſſe en 1548, ſervit, au retour, en Picardie ; accompagna le Maréchal de Saint-André, ſon parent, en Angleterre en 1551 ; ſervit en Piémont, en 1552 ; défit, en 1553, avec un Corps de Cavalerie, les troupes Eſpagnoles, & fit le Duc d'Arſchot priſonnier ; ſe trouva au ravitaillement de Marienbourg ; fut fait Lieutenant-Général au Gouvernement de Metz & du Pays Meſſin en 1556 ; y reſta juſqu'au commencement du règne de CHARLES IX ; ſervit depuis, en 1561, en qualité de Maréchal de Camp, à la priſe de Poitiers, à la bataille de Dreux, en 1562, aux combats de Chaſneuil, de la Roche-Abeille & à la bataille de Jarnac ; il fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 31 Décembre 1583, & mourut à Paris le 13 Juin 1587. Il épouſa *Jeanne de Laval*, fille de *Gilles*, Seigneur de Maillé & de Loüé, & de *Louiſe de Sainte-Maure*, dont

HENRI, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Ambaſſadeur en Angleterre & à Rome, Miniſtre d'Etat, mort le 4 Janvier 1662, âgé de 89 ans. Il épouſa 1° *Marguerite de la Châtre*, fille de *Claude*, Seigneur de Maiſonfort, Maréchal de France, & d'*Anne Robertet* ; & 2° *Anne de Béthune*. Du premier lit vinrent :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. CHARLES, auteur de la branche des Marquis

Digitized by Google

de *Châteauneuf*, qui n'ont formé que deux degrés ;

3. Et GABRIEL, dit *le Chevalier* DE SAINT-NECTAIRE, tué au ſiége de la Mothe en Lorraine, le 30 Mai 1634.

HENRI, II^e^ du nom, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, Duc de la Ferté, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, connu ſous le nom de *Maréchal de la Ferté*, combattit en pluſieurs endroits contre les Religionnaires, ſe diſtingua au ſiége de Privas en Languedoc, à l'attaque du Pas de Suſe en Piémont, au ſecours de Caſal, aux ſiéges de Moyenvic & de Trèves, & à la bataille d'Aveſnes. Il fut fait Maréchal de Camp ſur la brèche d'Heſdin, gagna le fameux combat de St.-Nicolas en Lorraine, commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroy, fut fait peu après Gouverneur de Lorraine, puis Lieutenant-Général : il ſe ſignala dans la ſuite au ſiége d'Ypres & à la bataille de Lens. Quelque temps après la priſe de Ligny, le Roi lui envoya le Bâton de Maréchal de France. Il fut fait priſonnier au ſiége de Valenciennes : dès qu'il fut délivré, il prit Montmédy, un an après, Gravelines. Le Roi le nomma Chevalier de ſes Ordres en 1661, & le fit peu après Duc & Pair de France. Il mourut le 27 Septembre 1681, âgé de 81 ans. Il épouſa 1° *Charlotte de Bauves*, morte en 1654 ; & 2° le 25 Avril 1655, *Madeleine d'Angennes*, Dame de la Loupe, morte le 16 Mars 1714, âgée de 85 ans. Du ſecond lit vint, entr'autres enfants,

HENRI-FRANÇOIS DE SAINT-NECTAIRE, Duc de la Ferté, Pair de France, né le 23 Janvier 1657. Il ſuivit le Roi en ſa conquête de Hollande en 1672 ; eut, en 1674, le Gouvernement de Metz, Pays Meſſin, Ville & Evêché de Verdun, Vic & Moyenvic, ſur la démiſſion du Maréchal, ſon père. Il ſervit au ſiége de Fribourg en 1677, fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1684, ſervit en cette qualité au ſiége de Luxembourg, en celle de Maréchal de Camp dans les armées d'Allemagne, & en Italie en 1695 ; fut fait Lieutenant-Général en 1696, & mourut le 1^er^ Août 1703. Il épouſa, le 18 Mars 1675, *Marie-Iſabelle-Gabrielle-Angélique de la Mothe-Houdancourt*, dont il n'eut que des filles, entr'autres :

ANNE-CHARLOTTE-MARIE, morte le 31 Mars 1713, qui avoit épouſé, le 16 Janvier 1689, *Gaſton-Jean-Baptiſte de Levis*, II^e^ du nom, Marquis de Mirepoix, mort le 26 Juillet 1697.

BRANCHE
des Comtes de SAINT-VICTOUR *& de* BRINON.

JACQUES DE SAINT-NECTAIRE (troiſième fils de NECTAIRE, & de *Marguerite d'Eſtampes*), épouſa, en Avril 1575, *Françoiſe d'Anglars*, Dame de Saint-Victour. Il eut pour deſcendant

FRANÇOIS, Comte DE SENNETERRE, qui épouſa *Marie de Bechillon*, dont

JEAN-CHARLES DE SAINT-NECTAIRE (vulgairement SENNETERRE), Seigneur, Marquis de Brinon-ſur-Sandres, & de Piſani, Baron de Didonne, & de St.-Germain-ſur-Vienne en Baſſe-Marche, Seigneur de Brillac & autres Terres, fait d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie en 1705, Brigadier le 1^er^ Février 1719, Maréchal de Camp en Février 1734 Lieutenant-Général le 18 Octobre ſuivant, Ambaſſadeur de France à Turin la même année, nommé Chevalier des Ordres le 1^er^ Janvier 1745, reçu le 2 Février ſuivant, & Maréchal de France en 1757, mort le 23 Février 1771. Il épouſa, le 7 Octobre 1713, *Marie-Marthe de Saint-Pierre*, morte le 17 Septembre 1756, fille de *Henri*, Seigneur de St.-Julien-ſur-Callonge, Vaſſi, Maillot, &c., appelé *le Marquis de Saint-Pierre*, dont pour fils unique :

HENRI-CHARLES, appelé *Comte* DE SENNETERRE, né le 3 Juillet 1714, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom ; devenu aveugle par la petite-vérole, mort le 9 Mars 1785. Il avoit épouſé, le 15 Avril 1738, *Marie-Louiſe-Victoire de Cruſſol*, fille aînée de *Philippe-Emmanuel*, Seigneur, Marquis de St.-Sulpice en Quercy, Baron de Caſtelnau en Albigeois, dont

1. CHARLES-EMMANUEL, unique fils, né le 19 Octobre 1752 ;
2. Et MARIE-CHARLOTTE, née le 14 Novembre 1750.

Les armes : *d'azur, à cinq fuſées d'argent.*

(Voy. ſur cette Maiſon l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tome IV, p. 887 & ſuiv. ; Moréri ; les *Tablettes Généalogiques*, & le *Mémorial* de M. l'Abbé d'Eſtrées, année 1754.)

Digitized by Google

* SAINT-NICOLAS-D'ATHÉE, Subdélégation de Conches, en Normandie. C'eſt une Baronnie, appartenant à Mademoiſelle du Bourg.

SAINT-OFFANGE, en Anjou. JEAN DE SAINT-OFFANGE vivoit en 1380. Il fut le VI^e^ aïeul de

ARTUS DE SAINT-OFFANGE, Ecuyer, Seigneur de la Frapinière & des Châtelliers, commandant pour le Roi au Château de Rochefort-ſur-Loire ; il laiſſa

FRANÇOIS DE SAINT-OFFANGE, Ecuyer, Sieur des Châtelliers, qui épouſa, le 4 Juillet 1617, *Simone de Riou*, dont

ARTUS-CHARLES DE SAINT-OFFANGE, Ecuyer, Sieur des Châtelliers, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance du 31 Juillet 1667. Il épouſa, le 14 Décembre 1639, *Jeanne d'Aubigné*, dont

1. PHILIPPE, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Lyonnais.

PHILIPPE DE SAINT-OFFANGE, Seigneur du Vivier & de St.-Sigiſmond, Capitaine commandant un Bataillon dans le Régiment de la Marine, Gouverneur des Ville & Château de Baugé, en Anjou, épouſa, le 24 Janvier 1689, *Jeanne-Catherine Courtin*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Hunaudière, de Lizardière, &c., & de *Catherine Boureau*, dont

ALEXANDRE-LOUIS DE SAINT-OFFANGE, Ecuyer, Seigneur du Vivier & de St.-Sigiſmond, Gouverneur des Ville & Château de Baugé, qui épouſa, le 26 Septembre 1713, *Louiſe-Marguerite l'Etourneau*, fille de *François*, Seigneur de Beaumortier, & de *Marguerite Commeau*, dont

ALEXANDRE-FRANÇOIS, né le 5 Octobre 1714, reçu Page de la Reine le 29 Avril 1726. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 488.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes du même.*

SAINT-OMER, Ville ſituée ſur les confins de la France & de la Flandre, auprès du Comté de St.-Paul, & dans l'Artois, qui a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à la faſce d'or.*

* SAINT-OUEN, Seigneurie en Lorraine, dans le Bailliage de Neufchâteau, qui fut portée en mariage, en 1640, à *Erard* III *de Lavaulx*. Voy. LAVAULX.

* SAINT-OUEN, dans le Bailliage de Caux, en Normandie. Famille noble & diſtinguée par nombre de Chevaliers Bannerets connus dès le XIII^e^ ſiècle. Le premier nom de la maiſon de Saint-Ouen étoit de *Sancy*. Le premier, dont on ait connaiſſance, eſt

GILBERT, Seigneur de SAINT-OUEN, qui ſigna une charte pour l'Abbaye de Fécamp en 1103, ſous le nom de *Gilbert de Sancy*, Seigneur de St.-Ouen.

LOUISE DE SAINT-OUEN, Dame de Crodalle, épouſa *Charles*, II^e^ du nom, Comte de *Mercaſtel*.

Les armes : *d'azur, au ſautoir d'argent, cantonné de quatre aiglettes du même.*

SAINT-OURS-L'ÉCHAILLON, en Dauphiné : *d'or, à un ours de ſable.*

SAINT-PAIR, en Bretagne. Une branche de cette Famille s'eſt établie dans l'Election d'Avranches, en Normandie.

Les armes : *d'argent, à trois loſanges de gueules, 2 & 1 ; au chef du même, chargé d'un lion léopardé d'or.*

SAINT-PAUL, en Languedoc : *d'argent, à trois pals de gueules, chargés d'une croix de Malte de ſinople.*

SAINT-PAUL, en Normandie. Voyez SAINT-POL.

* SAINT-PAUL ou SAINT-POL, Ville & Comté ſitués dans l'Artois & la Picardie, ſur la rivière de Ternois. Les premiers Comtes de SAINT-PAUL étoient originaires des Comtes de Boulogne-ſur-Mer, de là vient que ceux-ci ont longtemps tenu le Comté de St.-Paul en fief, qu'ils ont tranſmis à leurs deſcendants, qui ont fait la Maiſon de SAINT-PAUL en Ternois, ce qui arriva après l'incurſion des Normands, vers 881. Ce Comté paſſa dans la famille des Comtes de *Ponthieu*. *Guillaume*, 1^er^ du nom, reprit en 965, ſur Arnoul le jeune, Comte de Flandre, les Comtés de Ponthieu & de St.-Paul que ſes prédéceſſeurs avoient uſurpés, & il les partagea à ſes deux fils. *Hilduin*, l'aîné, eut le Ponthieu ; *Hugues*, le cadet, eut le Comté de St.-Paul. Il en prit le nom, & ſa poſtérité en jouit juſqu'à *Eliſabeth*, fille aînée & princi-

Digitized by Google

pale héritière de *Hugues de Candavène*, Comte de St.-Paul, & de *Yolande de Hainaut*, qui porta ce Comté dans la Maiſon de *Châtillon*, en épouſant, en 1220, *Gaucher de Châtillon*; III^e du nom. Leur poſtérité en jouit juſqu'à ce que *Mahaut de Châtillon*, Comteſſe de St.-Paul, fille de *Jean*, Comte de St.-Paul, & de *Jeanne de Fiennes*, épouſa, en 1350, *Guy de Luxembourg*, Comte de Ligny. *Marie de Luxembourg*, Comteſſe de St.-Paul, &c., fille de *Pierre*, II^e du nom, Comte de St.-Paul, & de *Marguerite de Soiſſons*, porta en dot, le 8 Septembre 1487, le Comté de St.-Paul à *François de Bourbon*, Comte de Vendôme, VII^e aïeul du Roi Louis XV. Ce Comté reſta dans la maiſon de Bourbon, juſqu'à *Marie de Bourbon*, Ducheſſe d'Eſtouteville & Comteſſe de St.-Paul, fille de *François*, Comte de St.-Paul & de Chaumont, & d'*Adrienne*, Ducheſſe d'Eſtouteville, qui épouſa, en 1563, *Léonor d'Orléans*, Duc de Longueville. Le Comté de St.-Paul a reſté dans cette Maiſon juſqu'au 7 Juin 1707, jour de la mort d'*Anne-Marie d'Orléans*, Comteſſe de St.-Paul, veuve de *Henri de Savoie*, Duc de Nemours. Ce Comté a paſſé à *Eliſabeth de Lorraine*, fille de *François-Marie*, Comte de Lillebonne, veuve de *Louis de Melun*, Prince d'Epinoy, dont jouiſſoit *Louis de Melun*, Prince d'Epinoy, Duc de Joyeuſe, Pair de France. Le Maréchal-Prince de Soubiſe avoit un fils, qui ſe nommoit *Comte de Saint-Pol*. (Voyez Ferri de Locres, *Hiſtoire des Comtes de St.-Paul*; Vignier, *Hiſtoire de Luxembourg*; Ducheſne, *Hiſtoire de Châtillon*; Carpentier, *Hiſtoire de Cambrai*; Sainte-Marthe, le Mire, le P. Anſelme, &c.)

* SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE, Seigneurie érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Mars 1682, enregiſtrées à Aix, en Février 1699, en faveur de *Jean-Baptiſte Thomaſſin*, Conſeiller, puis Préſident au Parlement d'Aix. Voy. THOMASSIN.

SAINT-PÉRIER, Famille de Beauce. HENRI DE SAINT-PÉRIER, Ecuyer, épouſa, par contrat reçu par *Montion*, Tabellion à Colomiers, le 1^er Janvier 1475, *Eliſabeth de Meaux*.

GABRIELLE DE SAINT-PÉRIER, reçue à St.-Cyr, au mois de Mai 1686, prouva qu'elle deſcendoit de HENRI DE SAINT-PÉRIER.

N... DE SAINT-PÉRIER, Lieutenant-Général d'Artillerie, épouſa N... *de Gaullier*, dont

CHARLOTTE-ANNE-MARIE, morte le 29 Août 1756, à ſa Terre de Courbereuſe, proche Dourdan, qui épouſa, le 8 Novembre 1718, *Henri de Sabrevois*, Seigneur de Coignère & de Bandeville, né le 13 Octobre 1684. Voy. SABREVOIS.

Les armes : *écartelé d'argent & d'azur, à la bande de gueules, brochant ſur le tout.*

SAINT-PERN DE LIGOUYER, Famille de Bretagne, qui a formé pluſieurs branches.

BERTRAND DE SAINT-PERN, Chevalier, vivoit en 1350.

JULES DE SAINT-PERN, Seigneur de Ligouyer & du Lattay, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1574, & Connétable de la Ville de Rennes, épouſa, 1° le 4 Octobre 1543, *Renée de la Marzelière*, fille de *Renaut*, Seigneur du Frettay, du Pleſſis-Giffard, &c.; & 2° *Catherine de Châteaubriand*, veuve de *Jean de Coëtquen*. Du premier lit vint

RENÉ DE SAINT-PERN, I^er du nom, Seigneur de Champalaune, Chevalier de l'Ordre du Roi, qualifié Connétable pour Sa Majeſté en la Ville de Rennes, qui épouſa, le 10 Septembre 1588, *Gabrielle du Parc de Locmaria*, dont

RENÉ DE SAINT-PERN, II^e du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui épouſa, le 3 Janvier 1618, *Mathurine de Saint-Gilles*, dont :

1. GABRIEL, qui ſuit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *la Tour*, rapportée ci-après.

GABRIEL DE SAINT-PERN, Seigneur de Ligouyer, de Champalaune, de Launay, de la Villernoult, &c., fut maintenu par arrêté des Commiſſaires-Généraux, en Bretagne, dans la poſſeſſion de ſon ancienne nobleſſe, qu'il juſtifia depuis BERTRAND. Il épouſa, le 27 Septembre 1651, *Marie de Forſans*, dont

JOSEPH-HYACINTHE DE SAINT-PERN, Ecuyer, qui épouſa, le 27 Février 1683, *Julienne-Sainte Boterel de Quintin*, Dame de la Villegeffroy, dont

BONAVENTURE-HILARION DE SAINT-PERN, Ecuyer, Seigneur de Ligouyer, né le 17 Avril 1689, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1704.

Digitized by Google

BRANCHE des Seigneurs de LA TOUR.

JEAN DE SAINT-PERN (ſecond fils de RENÉ II, & de *Mathurine de Saint-Gilles*), né le 26 Mars 1632, Ecuyer, Seigneur de Champalaune & de la Tour, épouſa, le 19 Février 1658, *Marguerite Henry*, Dame de Lisle, dont

GABRIEL DE SAINT-PERN, né le 10 Mai 1659, qui épouſa, le 23 Janvier 1683, *Marguerite d'Andigné*, dont

FRANÇOIS DE SAINT-PERN, Ecuyer, Seigneur de la Tour & de Kerguen, qui épouſa, le 4 Mai 1715, *Françoiſe-Rodolphine Chéreil*, dont entr'autres enfants

JEANNE-FRANÇOISE, née le 13 Mai 1716. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 489.)

Les armes: *d'azur, à dix billettes d'argent, percées en carré, & poſées* 4, 3, 2 & 1.

SAINT-PHALLE, Nobleſſe originaire de l'Artois, où elle exiſtoit dès le XII^e^ ſiècle.

I. MICHEL DE SAINT-PHALLE (fils de SCIPION), Ecuyer, Baron, Seigneur de St.-Vaaſt d'Artois, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, a ſervi avec diſtinction en cette qualité dès ſa tendre jeuneſſe juſqu'à ſa mort. Ce fait eſt prouvé par des Lettres très-honorables, qui lui ont été accordées le 24 Avril après Pâques 1484 par Charles VIII, Roi de France. Il mourut très-âgé à St.-Loup le 22 Novembre 1500; il avoit épouſé, le 16 Novembre 1482, *Jeanne de Fretel*, Dame de la Haute-Maiſon de St.-Loup, de No, Bouy, Auron, &c., veuve de *Guillaume du Bois*, Ecuyer, & fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Claix, & de *Thomaſſe de Magny*, dont:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. HECTOR, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, dont voici copie de la quittance donnée pour ſon paſſage: *Je frère Etienne Bernard, Prieur de Corbeil, Commandeur de Senlis, Commis à la Recette du commun Tréſor du Prieuré de France, confeſſe avoir reçu d'Hector de Saint-Phalle, Chevalier de notre Ordre, Ecuyer, & fils de feu Michel, Ecuyer, Seigneur de la Haute-Maiſon de St.-Loup, de No, au pays de Brie, près Provins, la ſomme de 100 écus d'or à la couronne pour le paiement de ſon paſſage. Je promets acquitter led. Hector envers led. commun Tréſor, témoin la préſente ſignée de ma main le 25 Juin 1505. Signé*, BERNARD, *avec paraphe;*
3. PHILIPPE, qui épouſa, le 8 Juin 1518, *Antoinette Duroux;*
4. & 5. ANTOINE & GABRIEL, morts ſans alliance;
6. MARGUERITE, morte ſans poſtérité & inhumée à la Noue-lez-Sezanne, où ſe voit ſa tombe. Elle avoit épouſé *André de la Noue*, Ecuyer, Seigneur de la Noue, Beauvais, Songnis, &c.;
7. Et ISABEAU, morte ſans enfants, & inhumée à Sancy. Elle avoit épouſé *Pierre le Riche*, Ecuyer, Seigneur de Sancy.

II. LOUIS DE SAINT-PHALLE, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon de St.-Loup & dudit St.-Loup, de No, Courtons; & par ſa femme de Chalmaiſon ou Charlesmaiſon, &c., épouſa, le 20 Mars 1528, *Jacqueline de Piédefer*, morte le 21 Février 1572, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur d'Aurolles, Charlesmaiſon, &c., & de *Claude de Villiers l'Isle-Adam*. *Jacqueline* étoit nièce d'*Antoinette de Courtenay*, qui, dans ſon teſtament du 9 Octobre 1549, légua à ſes petits-neveux & petites-nièces SAINT-PHALLE des ſommes conſidérables. Louis laiſſa

1. LOUP, qui ſuit;
2. JOB, mort Page du Maréchal de la Marche, ſous le règne de François I^er^, Roi de France;
3. BERNARD, Seigneur de Charlesmaiſon, mort en 1581, ſans poſtérité;
4. & 5. RENÉE & CHARLOTTE, mortes ſans alliance;
6. CLAUDE, qui épouſa *Loth de Bonneval*, Ecuyer, Seigneur de Jouy-ſur-Morin, & Seigneur de Gratteloup;
7. FRANÇOISE, qui épouſa, le 24 Décembre 1561, *Fierabras d'Ancienneville*, Ecuyer, Seigneur du Bois-aux-Trotignans, Paroiſſe de Lecherolles-lez-la-Ferté-Gaucher, dont *Loup*, Ecuyer, Seigneur de Villelouis, & *Charlotte*, morte le 26 Décembre 1571;
8. Et JACQUELINE, qui épouſa *Jean de Lenharé*, Ecuyer, Seigneur de Tiercelieu.

III. LOUP DE SAINT-PHALLE, Chevalier, Seigneur de St.-Loup, Courtons, de la Haute-Maiſon dudit St.-Loup, Charlesmaiſon, Aurolles, &c., né au mois de Décembre 1528, mourut le 21 Février 1573. Il épouſa, en 1555, *Edmée de Railly*, morte à St.-Loup en 1601, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Hauterive, dont:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. FIERABRAS, auteur de la branche des Sei-

Digitized by Google

gneurs de *la Brétèche*, rapportée ci-après;

3. Françoise, qui épouſa 1° *Philippe de Gaſeau*, Ecuyer, Seigneur de Voiſſeul, dont une fille; & 2° *Pierre le Bégot*, Ecuyer, Seigneur de Villemorin, qui ne lui laiſſa qu'une fille;
4. Et Jacqueline, morte ſans alliance.

IV. Charles de Saint-Phalle, Ier du nom, Seigneur de la Haute-Maiſon de St.-Loup, Courtons, de Charlesmaiſon en partie, &c., fut invité le 24 Juillet 1614 de ſe trouver à l'Aſſemblée des États, convoquée à Provins, au ſujet de l'arrière-ban, où le 11 Août 1614 il fut élu avec deux autres Gentilshommes pour dreſſer le cahier de l'Aſſemblée, & mourut en 1637. Il épouſa 1° *Anne le Royer*, morte à St.-Loup le 27 Janvier 1617, veuve de N... *de Maunois*, Écuyer; 2° le 28 Novembre 1617, *Marie de Maunois*, morte ſans enfants, fille du premier lit de N... *de Maunois*. Du premier lit vint

V. Charles de Saint-Phalle, IIe du nom, Seigneur de la Haute-Maiſon de St.-Loup, dudit St.-Loup, de Charlesmaiſon, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers au Régiment de Moulins, qui fut tué le 7 Juin 1639 à la bataille qui ſe donna près Thionville. Il épouſa, 1° le 25 Janvier 1613, *Madeleine de Curier*, morte, ſans enfants, le 27 Avril 1624, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Poincte-le-Roi, & de *Marie de Lozaine*; 2° *Antoinette Hemard*, morte en 1638, fille de *Robert* Ecuyer, Seigneur de Paron, Conſeiller du Roi & Lieutenant-Criminel au Bailliage & Siége Préſidial de Sens, & de N... *de Bernage*; & 3° en 1639, *Marie Goyet*, Dame de Becherelles, morte, ſans enfants, en 1688. On lui a payé ſon douaire pendant 50 ans. Du ſecond lit vint

VI. Charles de Saint-Phalle, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon de St.-Loup & du Fief du Jardin, de Courtons, &c., qui fut amené très-jeune à l'armée par Jean-Baptiſte Hemard, ſon oncle, Ecuyer, Seigneur d'Authun, Capitaine d'une Compagnie au Régiment de Vaubecourt, qui lui procura l'Enſeigne de ſa Compagnie. La première & ſeule campagne qu'il fit, fut en Catalogue, où une bleſſure qu'il reçut à la cuiſſe au ſiége de Rozez, lui cauſa une fièvre ſi violente, qu'il en mourut au camp devant cette ville, au mois de Juin 1645.

BRANCHE

des Seigneurs de la Brétèche.

IV. Fierabras de Saint-Phalle (fils puîné de *Loup*, & d'*Edmée de Railly*), Chevalier, Seigneur de la Brétèche, Charlesmaiſon en partie, Malay, &c., épouſa, par contrat paſſé le 21 Février 1594, par devant *Pierre Cavelier*, Notaire Royal-Juré-Commis ſous le Tabellionnage de Provins, *Marie de Meuſſard*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Méricourt, & d'*Ambroiſe de Miette*, dont:

1. Charles, qui ſuit;
2. 3. & 4. Claude, Pierre, Gabrielle, morts ſans alliance;
5. Et Charlotte, qui épouſa *Antoine Turgot*, Chevalier, Seigneur de la Tillaye en Normandie.

V. Charles de Saint-Phalle, Ier du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de la Brétèche, ſiſe à Betombaſoches en Brie, du Colombier-Fortail, & par ſucceſſion de la Haute-Maiſon de St.-Loup, &c., épouſa, le 2 Juillet 1638, *Antoinette de Gault*, fille de *Clément*, Ecuyer, Seigneur de la Grange-ſans-Terre, Valpuiſeaux, &c., & de *Claude d'Aribert*, dont:

Jeanne-Victoire, ſeule & unique héritière, Dame de la Brétèche, du Colombier-Fortail, de la Haute-Maiſon de St.-Loup, du fief du Jardin de Courtons, Bois-St.-Père, la Cour-Pechée, la Grange-ſans-Terre, Mézière & autres lieux, qui épouſa, le 25 Janvier 1655, *Charles de Fera*, IIe du nom, Chevalier, Baron de Rouville. Voy. FERA.

Les armes: *de gueules, à trois caſques d'argent, 2 & 1, écartelées de celles de Fera.*

Leurs alliances principales ſont les Maiſons de *Chanteprime, Rochechouart-Viel-Châtel, des Marquets, Courtenay-Boiſchanteau, d'Ayelle, Fretel, Piédefer, Villiers-l'Iſle-Adam, du Roux, Bonneval-Raily*, &c., &c.

(Voy. les Preuves de Malte de 1505 & de 1692).

SAINT-PHALLE, en Bourgogne.

PREMIÈRE BRANCHE.

N... de Saint-Phalle laiſſa

1. N... de Saint-Phalle, qui ſuit

Digitized by Google

2. Et N... DE SAINT-PHALLE, qui eut
   1. N... DE SAINT-PHALLE, Capitaine au Régiment de Piémont;
   2. N... DE SAINT-PHALLE, Doyen de Vezelay.

N... DE SAINT-PHALLE laiſſa

1. N... DE SAINT-PHALLE, Seigneur de Munois, près Sémur en Auxois, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Rouergue, qui n'a pas d'enfants de ſa femme;
2. Et N..., Abbé DE SAINT-PHALLE, Prieur de Duy en Bourgogne.

SECONDE BRANCHE.

DAVID DE SAINT-PHALLE, Seigneur de Villefranche, Colonel, d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, mort en 1727, avoit épouſé, en 1711, *Marguerite Cormelin*, dont :

1. ALEXANDRE-DAVID, qui ſuit;
2. Et LOUIS-FRANÇOIS-MARCOU, ancien Capitaine au Régiment de la Roche-Aymon, Seigneur de Villefranche & de Francheville par la donation, ſur réſerve de penſion, que ſon frère lui en a faite en faveur de ſon mariage, en 1754, avec N... *de la Mothe*, dont juſqu'ici pas d'enfants.

ALEXANDRE-DAVID DE SAINT-PHALLE, Chevalier, Seigneur de Villefranche & de Francheville en Bourgogne, fut Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Roche-Aymon.

Les armes : *d'or, à la croix ancrée de ſinople.*

* SAINT-PIERRE, Seigneurie en Normandie, qui fut érigée en Baronnie par Lettres du mois de Février 1644, en faveur de *Charles Caſtel*, Seigneur de Clitourps, &c. Voy. CASTEL.

SAINT-PIERRE DES AUTHIEUX.

GILLES DE SAINT-PIERRE, Seigneur des Authieux, épouſa *Charlotte d'Hellenvilliers*, Dame de la portion puînée de la Baronnie de la Ferté-Freſnel, fille de *Jacques*, Baron de la Ferté-Freſnel, & de *Marguerite de Maricourt*, dont pour fille unique

FRANÇOISE, qui épouſa *Guillaume Vipart.*

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roſes d'or.*

* SAINT-PIERRE-SUR-DIVE, Subdélégation de Falaiſe en Normandie. Le Comté de Saint-Pierre-ſur-Dive eſt très-ancien. Il eſt poſſédé depuis longtemps par les Religieux de Saint-Pierre-ſur-Dive, Ordre de St.-Benoît, par Charte de donation, dont on ne ſait ni le nom, ni la date.

* SAINT-PIERRE-DU-MONT. C'eſt une Terre & Baronnie, ſituée en Nivernais, Diocèſe d'Auxerre, qui fut un ancien partage des Maiſons de *Saint-Verain* & de *Beaujeu-Montcoquier*, deſquelles elle paſſa à titre de ſucceſſion à *Jeanne de Conlches*, mariée, en 1444, à *Amé du Verne*, Ecuyer. *Françoiſe du Verne*, une de leurs deſcendantes, apporta la Baronnie de Saint-Pierre-du-Mont à *Jean de Fontenay*, Seigneur de Foucherenes, la Tour-de-Vêvre, &c., qui eut pour fille unique *Philiberte*, Baronne de Saint-Pierre-du-Mont, mariée, le 31 Juillet 1541, à *Gaſpard de Babute*, Seigneur de Bredefont. *Hugues de Babute* vendit St.-Pierre-du-Mont en 1635 à *François Achard de Joumart*, Baron de Sufferte, en Angoumois.

* SAINT-PIERRE-DE-SALERNE, ſubdélégation de Bellême, au Perche. La Baronnie de St.-Pierre-de-Salerne a été donnée à l'Evêché d'Avranches. L'Evêque de la même ville en jouit actuellement.

* SAINT-PIERRE-YETTE. Yette eſt une Seigneurie dans le Bailliage de Merchtem, en Brabant, qui fut engagée ſucceſſivement à diverſes perſonnes, avec celles de Ganshorn, Ham, Relegem & Bever, juſqu'en 1644, que le Baron de *Bouchout* l'acheta de Philippe IV, Roi d'Eſpagne. Elle paſſa peu après à *François de Kinſchot*, Conſeiller d'Etat & Chancelier de Brabant, en faveur duquel la Seigneurie de Rivière fut érigée en Baronnie le 7 Octobre 1654, & celle d'Yette, en Comté ſous le nom de St.-Pierre-d'Yette, le 18 Novembre 1659. Sa fille unique, *Anne-Thérèſe-Hyacinthe*, la porta à ſon mari, Dom *Paul-Philippe de Villegas*, Seigneur de Lattre, dont le fils aîné, *François-Gérard*, eſt aujourd'hui poſſeſſeur.

* SAINT-POINT, Comté avec un Château dans le Diocèſe de Mende, qui appartient à une branche cadette de la Maiſon de *Rochefort d'Ally*, qui en porte le nom. Voy. ROCHEFORT D'ALLY.

Digitized by Google

SAINT-POL, Maiſon répandue dans pluſieurs Provinces du Royaume, qui tire ſon origine des anciens Barons de St.-Pol, connus en Bretagne dès le temps de ſes premiers Souverains. Elle ſe diviſa en pluſieurs branches il y a près de 400 ans.

PIERRE DE SAINT-POL, Ecuyer, Sieur des Fourneaux, vivoit en 1341. Il laiſſa deux fils :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *la Briche*, rapportée ci-après.

PIERRE DE SAINT-POL, II^e du nom, Ecuyer, Sieur des Fourneaux, vivoit en 1400, & laiſſa

JEAN DE SAINT-POL, qui vivoit en 1446, & eut

RAOUL DE SAINT-POL, Sieur des Fourneaux, qui vivoit en 1500. Il eut

ROLIN DE SAINT-POL, Ecuyer, Sieur des Fourneaux & de Jéfoſſe, qui épouſa, en 1524, *Marie du Crocq*, dont

NICOLAS DE SAINT-POL, Ecuyer, Seigneur de Jéfoſſe, qui rendit aveu à l'Archevêque de Rouen le 3 Février 1518. Il épouſa *Marguerite le Roi*, dont :

1. HECTOR, qui ſuit ;
2. JEAN, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
3. Et ETIENNE, qui prenoit la qualité d'Ecuyer, Sieur de Vigny. Il vivoit en 1550.

HECTOR DE SAINT-POL, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Vernon, vivoit en 1540. Il fit une enquête, le 8 Novembre 1564, à cauſe du fief de Vigny, & obtint jugement de maintenue des priviléges de nobleſſe du Commiſſaire, pour le règlement des tailles, du 16 Avril 1586, dans lequel ſon frère JEAN eſt qualifié Ecuyer. Il rendit hommage au Roi de Navarre de ſon fief des Fourneaux, le 20 Juin 1579, & laiſſa

ANTOINE DE SAINT-POL, Lieutenant de Roi en Champagne, Gouverneur de Reims, Mézières & Vitry en 1592, tué depuis par le Duc de Guiſe.

JEAN DE SAINT-POL (ſecond fils de NICOLAS), Ecuyer, Sieur de Vachereſſe, fit un retrait lignager le 11 Octobre 1560, & rendit hommage de Jéfoſſe & du fief de Vachereſſe, à cauſe de ſa femme, au Seigneur du Breuil, le 25 Avril 1561 & le 22 Mars 1604, en qualité d'Ecuyer, & comme tuteur de ſes enfants, en ſon nom & celui de ſa femme, au Seigneur d'Epernon, de ſon fief de Vachereſſe. Il épouſa, par contrat du 17 Février 1560, *Renée Hébert*, veuve de *Richard de Mohier*, Ecuyer, Sieur de Villiers, du Mohier, &c., dont

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE.

JEAN DE SAINT-POL, Ecuyer, Seigneur de Vachereſſe, Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté, partagea avec ſes co-héritiers la ſucceſſion de ſon père, le 12 Février 1597. Il fut maintenu dans les priviléges de nobleſſe, par ſentence des Elus de Dreux, du 23 Juin 1634, & étoit Homme d'Armes en 1607, 1608 & 1609. Il épouſa, le 13 Septembre 1592, *Marie de Maillard*, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté, & de *Catherine le Fèvre*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. JEANNE, mineure, ſous la tutelle de ſa mère, avec ſon frère, en 1616 ;
3. PÉRONNE ;
4. Et ANTOINE, ſous la tutelle de Jean de Pondeville, Ecuyer, le 30 Mai 1633.

JEAN DE SAINT-POL, Ecuyer, Sieur de Vachereſſe & de Mytainville, y demeurant, élection de Montfort, eut commiſſion de lever une Compagnie de Gens de pied au Régiment du Meſnil-Tardieu, le 13 Août 1636, & fut maintenu dans ſa nobleſſe le 24 Novembre 1668. Il épouſa, en 1630, *Léonore de la Chauſſée*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Monillet, & de *Françoiſe de Comail*, dont :

Dix enfants.

BRANCHE
des Seigneurs de LA BRICHE.

JEAN DE SAINT-POL (fils puîné de PIERRE I^er), Ecuyer, Seigneur de Miſeri, vivoit en 1388. Il eut pour enfants :

1. NOEL ;
2. Et GUILLAUME, qui ſuit.

GUILLAUME DE SAINT-POL, Seigneur de Hécourt, fut père de

PIERRE DE SAINT-POL, II^e du nom, qui épouſa, en 1458, *Nicole du Moncel*, héritière de Boiſſi en Gaſtine. Leur poſtérité prit le nom de Boiſſi-Saint-Pol. Ils eurent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et CHARLES, qui eut pour enfant :

JACQUES, Comte de Saint-Pol, Maréchal

Digitized by Google

des Camps & Armées du Roi, tué à la bataille de Thionville.

JACQUES DE SAINT-POL, Seigneur de Boiſſi, fut père de

PHILIPPE DE SAINT-POL, Seigneur de Boiſſi, qui eut :

1. CHARLES, Seigneur de Boiſſi ;
2. Et ETIENNE, qui ſuit.

ETIENNE DE SAINT-POL, Seigneur de Lemondans, épouſa, en 1571, *Gabrielle le Prince de la Bretonnière*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Lemondans*, qui viendra en ſon rang.

FRANÇOIS DE SAINT-POL, Seigneur de la Haie, eut pour enfant

LOUIS DE SAINT-POL, Seigneur de la Briche, qui épouſa, en 1641, *Marie de Gelin*, dont

LOUIS DE SAINT-POL, II^e^ du nom, Seigneur de la Briche, qui fut père de :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. Et MARIE-ANTOINE, appelé le *Chevalier de St.-Pol*, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis.

GUILLAUME DE SAINT-POL, Seigneur de la Briche, épouſa, en 1717, *Catherine de Montagu*, dont :

1. ETIENNE-CHRÉTIEN, qui ſuit ;
2. N... DE SAINT-POL, marié, ſans enfants ;
3. Et MADELEINE, Demoiſelle de St.-Pol, qui épouſa, le 17 Février 1762, N... *Dumay*, fils du Seigneur de Gouimpy, & de N... *de Pas de Feuquières*.

ETIENNE-CHRÉTIEN DE SAINT-POL, Chevalier, Seigneur de la Briche, Chevalier de St.-Louis, épouſa, par contrat du 26 Décembre 1752, *Françoiſe-Victoire de Vigny*, née le 15 Novembre 1732, dont entr'autres enfants :

LOUIS DE SAINT-POL.

BRANCHE
des Seigneurs de LEMONDANS.

PIERRE DE SAINT-POL, III^e^ du nom (ſecond fils d'ETIENNE), eut

PIERRE DE SAINT-POL, IV^e^ du nom, Seigneur de Hecourt, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Prieur des Granges-le-Roi ;
3. Et MARC-ANTOINE, Chevalier de St.-Louis, commandant l'Eſcadre des Vaiſſeaux du Roi, à Dunkerque, qui a été un des plus braves Capitaines de Marine du XVII^e^ ſiècle. Il commença à ſervir fort jeune & fut fait Capitaine de Vaiſſeau en 1698. Il prit, en 1699, un vaiſſeau de guerre hollandais de 50 canons à l'abordage ; un autre de pareille force en 1696. Il commanda dans l'Eſcadre du Prince de Conti au voyage de Dantzick ; prit en 1703 le *Ludlow*, vaiſſeau anglais, deux autres quelque temps après ; & la même année, défit entièrement une flotte hollandaiſe de 200 voiles, eſcortée par 4 vaiſſeaux de guerre ; enleva en 1705 une flotte de 20 batiments, & de deux vaiſſeaux de guerre, qui furent conduits à Breſt ; & le 31 Octobre 1705, ayant attaqué pluſieurs vaiſſeaux de guerre ennemis, ſur les côtes de Hollande, qui furent pris à l'abordage, ce brave Officier reçut un coup de mouſquet dans la poitrine, dont il mourut ſur-le-champ. Son corps fut conduit à Dunquerke, où il fut inhumé avec les honneurs dûs à ſa valeur & à ſa naiſſance, & le Roi en vue de ſes ſervices accorda une penſion à chacun de ſes trois neveux. (Voy. les Mémoires du temps.)

PIERRE DE SAINT-POL, V^e^ du nom, Seigneur de Lemondans, laiſſa :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. CHARLES, Chevalier, puis Commandeur de Malte ;
3. Et un autre fils.

PIERRE DE SAINT-POL, VI^e^ du nom, Seigneur de Lemondans, eut :

N... DE SAINT-POL, Dame de Lemondans, veuve avec enfants de N... *Duris*, Seigneur de Vieuvy, Lieutenant des Maréchaux de France à Etampes.

Les armes : *d'argent, au ſautoir dentelé de ſable.*

SAINT-PRIEST. L'ancienne Maiſon des Marquis DE SAINT-PRIEST, Seigneurs de la ville de St.-Etienne en Forez, de Furens, premiers Barons du Forez, eſt iſſue de

PONS D'URGEL, cadet des Comtes *de Barcelone*, qui fonda l'Abbaye de Valbenoite en 1150, & dont les deſcendants ont eu des alliances avec les Maiſons d'*Albon*, de *Caderouſſe*, de *Chevriers-Saint-Mauris*, de *Falque-Allemand*, de *Gaſte de Lupé*, de *Grignan*, de *la Rochefoucauld*, de *la Rouë*, de *la Tour du Pin*, de *Levis*, de *Mello*, de *Monaco*, de *Moncha*, de *Montmorin*, de *Montpezat*, de *Randon-Joyeuſe*, de *Rouſſillon*, de *Sainte-*

Digitized by Google

Colombe, de *Saint-Porgue*, de *Tournon*, de *Vaurion*, & de *Beck*.

Un DE SAINT-PRIEST épouſa une fille naturelle du Roi Louis XI ; & BRIAND, ſixième deſcendant de ce PONS D'URGEL, épouſa *Matalone de Jarreſt*, qui étoit l'héritière d'une branche cadette des anciens Comtes *de Forez*, iſſus des premiers Dauphins Viennois, & qui lui apporta en dot la Terre de *Jarreſt* avec la Baronnie de *St.-Chaumont*. Cette Baronnie de *Saint-Chaumont* fut le partage d'une branche cadette, que l'héritière, ſous FRANÇOIS Ier, porta auſſi par mariage dans la Maiſon de *Chevriers-Saint-Mauris*, d'où elle paſſa depuis dans celle de *la Vieuville*, qui en jouit aujourd'hui.

Ce fut le même BRIAND qui le premier ne porta plus que le nom de *Saint-Prieſt*, dont le château, bâti au-deſſus de la petite ville de ce nom, étoit dans une ſituation infiniment flatteuſe par le coup d'œil le plus étendu ſur toute la ville de St.-Etienne, dont il n'étoit éloigné que d'une demi-lieue, & où il dominoit tous les environs, ſans être dominé lui-même. Ce lieu avoit été choiſi comme une Réſidence forte & gracieuſe, près la ville de St.-Etienne, qui étoit l'apanage de cette branche cadette des Comtes *de Barcelone*, devenus auſſi Comtes de Montpellier ; mais deux incendies que ce Château eſſuya en 1665 & 1680, ont trop fait ſentir l'inconvénient de la petite quantité d'eau qu'il eſt poſſible de ſe procurer dans un lieu ſi élevé, & l'ont fait abandonner, malgré l'avantage de ſa ſituation.

HUGUES (frère de JOSSERAND, élu Archevêque de Lyon, & de GUICHARD, IIIe du nom, quatrième deſcendant de PONS D'URGEL), avoit été, vers la fin du XIIIe ſiècle, la tige de la branche de *la Chabaudière*, éteinte, après V générations, vers le milieu du XVe ſiècle, & qui étoit la ſeule qui ait conſervé le nom d'*Urgel*.

FRANÇOIS, frère cadet de PIERRE DE SAINT-PRIEST, premier Gentilhomme de la Chambre ſous le Roi HENRI II, & Chevalier de l'Ordre du Roi, fut la tige de la branche de *Suzy*, dont étoit MARIE-ANNE DE SAINT-PRIEST, alliée à *Camille de Beck*, mère, entr'autres enfants, de *Marie-Anne*, Abbeſſe de St.-Jean-le-Grand d'Autun. Cette MARIE-ANNE DE SAINT-PRIEST a été la dernière de la branche de *Suzu*. Voy. BECK (DE).

Mais la branche aînée a fini ſur la fin de la minorité de Louis XIV, & ſon héritière épouſa *Claude de Chalus*, d'une Maiſon ancienne du Limouſin, alliée à la Maiſon de France, par le mariage entr'autres de *Robert de Chalus*, avec l'héritière du rameau des Seigneurs de Tanlay, de la branche de *Courtenay*, ſous CHARLES VI.

Cette Maiſon DE SAINT-PRIEST a produit de grands hommes de guerre, beaucoup de Chevaliers de Rhodes ; mais ſurtout une très-grande quantité de Comtes de St.-Jean de Lyon, dès l'origine même de cette dignité, à la fin du XIIe ſiècle. Elle a auſſi donné un Archevêque d'Aix & un Abbé de St.-Antoine de Vienne, mort & enterré à Nancy en Lorraine, l'an 1518. Depuis une Lettre de HENRI IV, qui qualifioit AIMAR du titre de *Marquis de Saint-Prieſt*, & de premier Baron de Forez, cette Maiſon avoit toujours joui de ces deux titres. La Maiſon de *Chalus* a poſſédé ce Marquiſat, pendant trois générations, malgré une ſubſtitution faite, en 1518, par GABRIEL DE SAINT-PRIEST, en faveur des branches cadettes, au défaut des mâles dans la branche aînée, mais elle en a évité les preuves, & elle a vendu cette Terre, en 1722, au père de *Marie-Anne Peirenc de Moras*, mariée, en 1750, à *Charles-Louis*, Comte de *Merle de Beauchamps*, ci-devant Ambaſſadeur en Portugal, qui n'en a eu qu'une fille, mariée, le 27 Juin 1768, à *Pierre-Paul Gilbert de Voiſins*. Ce Marquiſat de *Saint-Prieſt* comprenoit alors la petite ville de *Saint-Prieſt*, celle de St.-Etienne, avec les Paroiſſes de St.-Geneſt-Lerps, & de Villars ; mais au temps de la ſubſtitution, elle comprenoit outre cela les Paroiſſes de Rochetaillé, de May, de Ste-Foy-l'Argentière & autres, dans leſquelles la branche *de Suzy* ſeroit rentrée, ſi elle n'eut point été effrayée des difficultés qu'il y avoit à ſurmonter, pour faire reconnoître ſon droit.

Les armes de SAINT-PRIEST ſont : *cinq points d'or, équipollés à 4 d'azur*, ou *échiqueté d'or & d'azur de 9 pièces* (Voy. les *Mazures de l'Isle-Barbe*, par D. Claude le Laboureur.)

*SAINT-PRIEST. C'eſt une Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en Vicomté par Lettres du mois de Novembre 1646, enregiſtrées au Parlement de Grenoble le 23 Mai 1647,

Digitized by Google

en faveur de *Jacques-Timoléon de Guignard*, Préſident en la Cour des Aides de Vienne, né le 14 Août 1604, mort en 1673. Cette terre eſt aujourd'hui poſſédée par ſon arrière-petit-fils, *Jean-Emmanuel*. La poſtérité de *Jacques-Timoléon* a pris le nom de *Saint-Prieſt*.

SAINT-PRIEST, en Languedoc : *d'or, au ſanglier de ſable, défendu d'argent, ſur une terraſſe de ſinople.*

SAINT-PRIEST, en Languedoc : *d'azur, à cinq échiquiers d'or.*

SAINT-PRIVAT, en Picardie : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois molettes d'argent, & accompagnée de trois coquilles de gueules miſes en orle.*

SAINT-PRIVÉ, Famille de Champagne, établie auſſi dans l'Ile-de-France, maintenue dans ſa nobleſſe par Ordonnance du 23 Juillet 1667.

Marc de Saint-Privé, Ecuyer, Seigneur d'Arrigny, de Cloye & de Gondcourt, vivoit, en 1520, avec *Nicole de Criſton*, ſa femme. Il fut le IV^e^ aïeul de

Henri de Saint-Privé, Ecuyer, Seigneur de Richebourg, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Champagne, qui épouſa, le 24 Avril 1717, *Catherine-Michelle Boutet*, dont entr'autres enfants

Marie-Anne-Michelle, née le 14 Septembre 1720. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 490.)

Les armes: *d'argent, à un ſautoir de gueules, bordé d'une dentelure de ſable.*

SAINT-QUENTIN, Famille de Normandie, ſurnommée anciennement *Dodin*.

Raphael Dodin, Seigneur de Saint-Quentin-d'Elle, fut maintenu dans ſa nobleſſe de V degrés ſucceſſifs, par Ordonnance du 28 Mai 1635. Il obtint des Lettres Patentes en Décembre 1641, par leſquelles le Roi lui permit, ainſi qu'à ſes deſcendants nés & à naître, de porter le nom de Saint-Quentin au lieu de celui de Dodin. Il épouſa, le 18 Mars 1627, *Catherine Millet*, dont

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Henri-François.

Charles de Saint-Quentin, Ecuyer, Seigneur & Patron de St.-Quentin, reconnu noble de quatre races, avec ſon frère, par Ordonnance de M. de Chamillart, du 31 Janvier 1668, épouſa, le 25 Août 1672, *Marie Godefroy*, dont

Henri-François de Saint-Quentin, Seigneur & Patron de St.-Quentin-d'Elle & de Launay, Chevalier de St.-Louis, anciennement Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Reine, qui épouſa, le 12 Février 1710, *Marie-Françoiſe-Eléonore de la Gonivière*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Banville, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Banville, & de *Marie-Françoiſe d'Auxais*, dont

Guillaume-Henri, né en Juin 1720, reçu Page de la Reine le 23 Août 1734. (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 491.)

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croiſſants d'argent, & en pointe d'un cygne du même, nageant ſur une rivière auſſi d'argent, mouvante de la pointe de l'écu.*

SAINT-QUENTIN, en Franche-Comté: *d'or, à la bande de gueules, du franc-canton d'azur en chef.*

SAINT-QUENTIN, en Champagne : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'un tronc d'arbre de gueules, & accompagnée en chef de 3 molettes du ſecond.*

SAINT-QUINTIN de BLET, dans le Bourbonnais : Maiſon diſtinguée par ſon ancienneté & par ſes alliances.

Daniel de Saint-Quintin, Baron de Blet, épouſa *Marguerite Payen*, dont

Alexandre de Saint-Quintin, Comte de Blet, qui épouſa 1° *Suſanne de Girard de Vannes*; & 2° le 4 Octobre 1700, *Françoiſe Hurault*, née à Marigny-ſur-Niort, en Poitou, le 4 Avril 1675. Du ſecond lit vint

Alexandre de Saint-Quintin, II^e^ du nom, Comte de Blet, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Commandant à Berg-op-Zoom, qui étoit en 1727 Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Légers d'Anjou Capitaine-Lieutenant de la même Compagnie le 20 Mai 1734, puis Capitaine de la Compagnie des Gendarmes Anglais, le 15 Mars 1740, Brigadier d'armée le 20 Février 1743, & enfin Maréchal de Camp le 1^er^ Mai 1745. Il mourut à Berg-op-Zoom le 23

Digitized by Google

Février 1748, dans sa 46e année; il avoit épousé, le 9 Novembre 1724, *Marie de Peirenc de Moras*, morte le 13 Février 1773. (Voy. l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, & le *Mercure de France* du mois d'Avril 1748, p. 213.)

Les armes : *d'or, à la fleur de lis de gueules.*

*SAINT-RAMBERT, petite ville du Bugey, érigée en Marquisat par Lettres d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, du 3 Octobre 1576, en faveur d'*Amé de Savoie*, son fils naturel, qui vendit ce Marquisat à *Henri de Savoie*, Duc de Nemours, par contrat du 21 Octobre 1601.

SAINT-REMY, Famille noble, originaire du Maine, de laquelle étoit

Ambroise de Saint-Remy, Ecuyer, marié, par contrat passé en la Cour de Bourg-Nouvel, devant *Gaultier*, Notaire, le 28 Avril 1499, à *Guyonne de Coisnon*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Noereux & de la Roche-Coisnon, & de *Julienne de Feschal*, dont pour fils puîné :

René de Saint-Remy, Ecuyer, Seigneur du Pin, qui épousa *Louise de Baraton*, fille aînée & principale héritière d'*Hervé*, Ecuyer, Seigneur de Varenne-Boureau, & de *Louise de Sazillé*. Ce mariage se justifie par le partage de la succession d'*Hervé de Baraton*, & de son épouse, fait entre ledit René & *Catherin de Razinnes*, Ecuyer, Seigneur de la Maison-Neuve (mari de *Renée de Baraton*), du 23 Novembre 1598, passé en la Cour du Mans, par *Mathurin Monteul*. René eut

Urbain de Saint-Remy, Chevalier, Seigneur du Pin, qui épousa, par contrat du 22 Novembre 1627, passé devant *Bodin*, Notaire Royal en la Cour de St.-Laurent-des-Mortiers, *Françoise de la Lande*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin, de Villengloſe & des Plains, & de *Françoise de la Roë*, fille d'*Olivier*, Ecuyer, Seigneur de Vaux, dans la paroisse de Chaumont en Anjou, & de Terretiens en Craonois, & de *Jeanne de Chauvigné*. Il en eut :

René de Saint-Remy, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Pin, de Préaux, &c., qui épousa, par contrat passé devant *Peschard*, Notaire au Mans, le 8 Août 1661, *Marie de Bastard*, fille d'*Urbain*, Ecuyer, Seigneur de la Paragère, & de *Marie le Peltier*, dont pour fille unique & héritière,

Renée-Anselme de Saint-Remy, Dame de Coudreuse, la Roche-St.-Bault, &c., mariée, après dispense obtenue en Cour de Rome le 18 Mars 1679, par contrat passé devant *François Crosnier*, Notaire Royal à Angers, le 1er Juillet 1681, à *René d'Hardouin*, Chevalier, Seigneur de la Girouardière. (Voy. HARDOUIN DE LA GIROUARDIÈRE.)

Jean-Baptiste-Jacques de Saint-Remy, Marquis de Cossé, &c., mort le 7 Mai 1737, âgé de 67 ans, avoit épousé *Marie-Thérèse-Nicole de Montgommery*, dont pour unique héritière,

Marie-Madeleine, Dame de la Motte-Fouqué & Mongoubert, Dame & Châtelaine de Pecoux, qui épousa, le 20 Décembre 1725, *Gui-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, mort le 3 Mai 1738.

Les armes de Saint-Remy sont : *de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lis d'or.*

* SAINT-REMY-GEST, Seigneurie en Brabant, qui fut unie à celles d'Herbaix & de Petremal, & érigée en Comté par Lettres du 13 Novembre 1662, en faveur des services & de la noble extraction de *Diego de Bohorques*, Chevalier de St.-Jacques, Seigneur de St.-Remy, Mestre de Camp & Gouverneur de l'Ile de Stevens-Wert.

SAINT-ROMAIN, ancienne Maison du Lyonnois, de laquelle étoit issu *Melchior de Harod*, de Senevas, Marquis de St.-Romain, Abbé de Préaux & de Corbigny, qui s'est rendu recommandable dans le XVIIe siècle par ses négociations. Il mourut, le 14 Juillet 1694, âgé de 80 ans (Voy. les Mémoires du temps.)

SAINT-ROMAIN. N... de Saint-Romain laissa

1. Pierre, qui suit ;
2. Et Catherine, qui épousa *Claude de Mont-d'Or*, Chevalier.

Les armes: *palé d'hermines & de gueules, au chef d'or.*

* SAINT-SAIRE, Seigneurie en Normandie dans le pays de Bray, qui fut apportée en dot par *Louise de Berneval*, à *Antoine de Boulainvilliers*, Seigneur de Bezancourt. Voy. BOULAINVILLIERS.

Digitized by Google

SAINT-SAUVEUR, en Normandie, Election de Falaiſe.

N..., Marquis de SAINT-SAUVEUR, Maréchal de Camp des Armées du Roi & Inſpecteur-Général de Cavalerie & de Dragons en Avril 1767, épouſa, par contrat du 10 Avril 1768, la Dame de *Bar*, Chanoineſſe du noble & illuſtre chapitre d'Alix, nièce du Bailli de Bar.

Les armes: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de deux étoiles de gueules, & d'une roſe du même en pointe.*

*SAINT-SERNIN. C'eſt une ancienne Baronnie en Languedoc, que *Bourguine de Humières*, fille aînée de *Gaſpard*, Baron de St.-Sernin, & de *Marie d'Ebrard-Saint-Sulpice*, porta en dot à ſon mari *Durand de Luſtrac*, père de *Gabriel*, Baron de St.-Sernin, qui, de ſes deux femmes, *Anne Rabaſteins* & *Madeleine de Luſtrac*, n'eut que deux filles : *Madeleine de Luſtrac*, née du ſecond lit, eut la Baronnie de St.-Sernin, & épouſa, le 22 Juin 1638, *Jean de Malhane*. Voy. MALHANE.

*SAINT-SERNIN, Seigneurie dans le Mâconnais, qui fut portée en mariage par *Henriette de Buſſeul*, à *Antoine le Preſtre*, Comte de Vauban, en faveur duquel elle fut érigée en Comté par Lettres du mois d'Août 1725. Voy. PRESTRE DE VAUBAN (LE).

SAINT-SEVERIN D'ARAGON. M. l'Abbé d'Eſtrées, dans ſon *Mémorial* de l'année 1754, pour répondre à un écrit, qui lui a été adreſſé de Londres, au mois de Juin 1750 (où il a été réellement imprimé, & non à Amſterdam, comme le dit cet écrivain), & qui eſt l'ouvrage d'un aventurier, qui ſe diſoit fauſſement de cette illuſtre Maiſon (*a*), eſt entré dans un long détail ſur la Famille du Comte de *Saint-Severin d'Aragon :* il en prouve l'antiquité & l'illuſtration d'après Jacques-Guillaume Imhoff, Conſeiller & Tréſorier de la Ville de Nuremberg, dans le Palatinat, auteur eſtimé, qui a écrit en latin ſur les plus illuſtres familles d'Allemagne, d'Italie, d'Eſpagne, de Portugal, d'Angleterre & de France même.

(*a*) Suivant le témoignage de M. Clairambault, qui, après avoir examiné tous ſes papiers, a rapporté à M. le Comte de Saint-Severin d'Aragon, que cet homme ne lui avoit produit que des actes faux.

Parmi les familles d'Italie, on y trouve la Maiſon de *Saint-Severin*, au Royaume de Naples, dès le XI^e^ ſiècle. Il la prend dans ſa première ſource, & autant que les écrivains d'Italie lui ont fourni de lumières, il l'a ſuivie dans toutes ſes branches, de degré en degré juſqu'au biſaïeul du Comte de Saint-Severin d'Aragon. Elle eſt originaire du Royaume de Naples, & doit ſon nom & ſa première ſource à une Baronnie de St.-Severin, ſituée dans ce royaume, & qui fut d'abord ſon ſeul patrimoine. La poſſeſſion du nom & des armes d'Aragon eſt auſſi conſtante dans la ligne des aſcendants du Comte de Saint-Séverin d'Aragon, depuis ANTOINE-MARIE DE SAINT-SEVERIN, I^er^ du nom, nommé ANTOINE-MARIE D'ARAGON DE SAINT-SEVERIN, dans un acte du 20 Avril 1498, & dès le 20 Décembre 1490 ce nom eſt également donné à ſon fils OCTAVIEN I^er^, dans un acte fait devant un Commiſſaire de Jean-Galeas Sforza, Duc de Milan. Juſqu'au grand-père du Comte de Saint-Severin d'Aragon, cette branche a pris indifféremment le nom de Saint-Severin d'Aragon ou d'Aragon-Saint-Severin. Depuis, elle prend conſtamment pour premier nom celui de Saint-Severin. THOMAS I^er^, Baron DE SAINT-SEVERIN, ajouta au commencement du XIII^e^ ſiècle par une alliance à ſa Baronnie de St.-Severin, le Comté de Marſico. Une perſécution de l'Empereur Frédéric II, alors Roi de Sicile, réduiſit, en 1244, la Maiſon de St.-Severin, à un enfant nommé

ROGER DE SAINT-SEVERIN, élevé à Rome par les ſoins du Pape Innocent IV, qui lui donna ſa nièce en mariage, & qui fut rétabli dans tous les domaines de ſes ancêtres par Charles, Comte d'Anjou, un des frères du Roi Saint Louis. Ses biens paſſèrent à ſon fils

THOMAS II, Baron DE SAINT-SEVERIN, Comte de Marſico, qui fut père de

1. HENRI, qui ſuit ;
2. JACQUES, duquel ſont ſortis les Comtes de Tricarico dans la Baſilicate, les Ducs de Venoſa, d'Amalfi, de San-Marco, & de San-Pietro in Galatina, les Ducs de Somma, & les Comtes de Saponara, depuis Princes de Biſignano, en Calabre, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, & ſont décorés de la Grandeſſe d'Eſpagne ;
3. GUILLAUME, auteur de la branche des Comtes de *Terlizzo*, éteinte vers 1390 ;

Digitized by Google

4. Et ROBERT, duquel ſortit

MARGUERITE, femme de *Louis de Sicile-Duras*, Comte de Gravina, Prince du ſang de France, de la première Maiſon Royale d'Anjou, & mère de *Charles* III, Roi de *Sicile*, de Jéruſalem & de Hongrie, mort en Février ou Juin 1386.

HENRI DE SAINT-SEVERIN continua la ligne des Comtes de *Marſico*, créés Princes de Salerne en 1463, & éteints en 1572, après avoir produit trois Connétables & un Amiral du Royaume de Naples, & pluſieurs nouvelles branches, dont l'aînée étoit dévolue dès le temps d'Imhoff, au biſaïeul du Comte de St.-Severin d'Aragon.

Un fils & un petit-fils cadets de HENRI, formèrent deux rameaux illuſtrés par deux Maréchaux du royaume de Naples, mais éteints dès 1403.

ANTOINE, Baron DE SAINT-SEVERIN, Comte de Marſico, Connétable du royaume de Naples en 1384, eut pour ſecond fils

BERTRAND DE SAINT-SEVERIN, Seigneur de Gaiazzo ou Gaiaſſo, dans le royaume de Naples, qui fut père de

LÉONEL ou LÉONET DE SAINT-SEVERIN, Seigneur de Gaiaſſo, qui épouſa N... *Sforza*, ſœur germaine de *François*, premier Duc de Milan, dont

ROBERT DE SAINT-SEVERIN, premier Comte de Gaiaſſo, ſurnommé dans ſon temps le *Mars de l'Italie*, un des plus grands Capitaines de ſon ſiècle, auquel Ferdinand I^er^, bâtard d'Aragon, Roi de Sicile à Naples, accorda le nom & les armes d'Aragon; il fut tué commandant les troupes Vénitiennes le 9 Août 1488. Il eut trois femmes, & laiſſa du premier lit :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.

Du ſecond lit vinrent :

2. FRÉDÉRIC, appelé le *Cardinal d'Aragon*, Cardinal & Archevêque de Vienne en Dauphiné, mort le 7 Août 1516 ou 1517.
3. ANTOINE-MARIE, rapporté plus loin;
4. GALEAS, fait Grand Ecuyer de France par le Roi Louis XII en Septembre 1505; il fut tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1525.
5. GASPARD, ſurnommé par ſobriquet *Fracaſſa* (briſe-tout), à cauſe de ſa force extrême, auteur d'un rameau qui ſubſiſtoit encore il y a quelques années à Reggio & à Modène.

Du troiſième lit ſont iſſus :

6. JULES, Marquis de Valence dans le pays d'Alexandrie, Comte de Colorno, fait Chevalier de l'Ordre de St.-Michel par le Roi Louis XII; il a été l'auteur d'un rameau fondu en même temps que celui de ſon frère, dans les Maiſons de *Borromée* & de *San-Vitali*;
7. ANNIBAL, mort en France ſans poſtérité, dit M. l'Abbé d'Eſtrées. Il épouſa, avant 1552, *Françoiſe de Malcouſſe*. Cette branche s'eſt éteinte en

MARIE, qui épouſa, en 1631, *Alexandre de Caullières*, Chevalier, Seigneur de Montbenard, au Duché d'Aumale, dont deſcend *François-Armand-Jules de Marſillac*, Officier au Régiment des Gardes-Françaiſes.

8. Et ALEXANDRE, Protonotaire apoſtolique, nommé à l'Archevêché de Vienne, en Dauphiné, mort en 1522.

JEAN-FRANÇOIS DE SAINT-SEVERIN fut Comte de Gaiaſſo, après ſon père. Son ſang a paſſé dans la maiſon des Comtes de *San-Secundo*, du nom de *Roſſi*, vers le milieu du XVI^e^ ſiècle.

ANTOINE-MARIE DE SAINT-SEVERIN (ſecond fils de ROBERT), fut Seigneur de Gualſinara, dans le Marquiſat de Saluces. Il laiſſa

OCTAVIEN DE SAINT-SEVERIN, I^er^ du nom, qualifié dans un acte du 20 Avril 1498, illuſtre Seigneur, & fils de feu illuſtre & vaillant Seigneur ANTOINE-MARIE DE SAINT-SEVERIN (*a*). Il fit ſon teſtament le 15 Octobre 1520, & avoit épouſé, le 20 Décembre 1490, *Louiſe Gonfalonieri*, d'une des plus illuſtres Maiſons du Duché de Plaiſance, dont :

1. ANTOINE-MARIE, qui ſuit;
2. Et POMPÉE, Commandeur des Maiſons de St.-Antoine de Parme, de Reggio & de Borgo de San-Domino.

ANTOINE-MARIE DE SAINT-SEVERIN, II^e^ du nom, fit ſon teſtament le 15 Février 1526. Il avoit épouſé *Jeronime de Bellochia* ou

(*a*) Suivant deux actes de 1498, que le Comte de St.-Severin a bien voulu me communiquer, il eſt conſtant qu'ANTOINE-MARIE étoit mort en 1498, par conſéquent il faut que Guichardin l'ait pris pour quelqu'un de ſes frères, lorſqu'il l'a rapporté vivant en 1500.

Digitized by Google

Bellogio (remariée à *Barthélemy Zanardi de Lando*), dont :

1. Octavien, qui ſuit ;
2. & 3. Un fils & une fille. Ils furent tous trois ſous la tutelle de Pompée, leur oncle.

Octavien de Saint-Severin, II^e^ du nom, teſta le 7 Décembre 1591. Il épouſa, le 6 Mai 1546, *Baptiſte Zanardi de Lando*, fille de *Barthélemy*, dont, entr'autres enfants,

Alphonse de Saint-Severin, né le 12 Juin 1565, qui épouſa 1° *Lucrèce Anguiſſola* ; & 2° le 16 Février 1599, *Lucie Belloti*. Du premier lit vinrent :

Deux fils, qui embraſſèrent l'état eccléſiaſtique.

Du ſecond lit eſt iſſu, entr'autres enfants,

Charles, qui ſuit.

Charles de Saint-Severin, nommé dans un acte de tutelle du 25 Octobre 1623, & dans le teſtament de ſa mère, du 27 Juin 1650, qualifié illuſtre Seigneur & Comte le 8 Juin 1628. Il eſt le premier qui a pris la qualité de Comte, à cauſe du Comté d'Olza, que ſes ancêtres ne poſſédoient pas, & non pas parce que ce titre lui étoit perſonnel, comme il l'eſt aſſez généralement en Italie. Il épouſa, le 15 Juin 1628, *Anne Arcelli*, fille de *Jules-Céſar*, Seigneur d'une nobleſſe diſtinguée dans l'Etat de Plaiſance, dont

Robert-Jules-Félix de Saint-Severin d'Aragon, né le 3 Décembre 1642, qualifié, après ſon père, illuſtre Seigneur & Comte. L'Abbé d'Eſtrées dit qu'il eſt mort en 1725. Il a fait ſon teſtament en 1725, mais il n'eſt mort qu'en 1727. Il épouſa, le 19 Février 1661, *Claire Anguiſſola*, dont entr'autres enfants :

1. Galeas, Comte de Saint-Severin, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe cathédrale de Plaiſance, mort en Septembre 1737 ;
2. Et Octave-Joseph-Marie, qui ſuit.

Octave-Joseph-Marie, Comte de Saint-Severin, né le 4 Novembre 1666, Miniſtre Plénipotentiaire de Parme au Congrès de Cambrai (il avoit été auparavant à ceux d'Utrecht & de Bade), où la ſucceſſion des Duchés de Parme & de Plaiſance fut réglée, mourut à la fin de 1725. Il épouſa, le 23 Novembre 1698, dans le Palais de la Princeſſe Iſabelle Farnèſe, *Blanche Salvatico de Rizzolo*. L'Abbé d'Eſtrées a cru qu'elle eſt morte en Juillet 1744, parce que ſon teſtament, remis parmi les titres à M. Clairambault, eſt de cette date ; mais elle vivoit encore en 1757. Ils eurent :

1. Charles, né en 1700, Jéſuite ;
2. Joseph-Antoine, Clerc régulier de l'Ordre des Théatins ;
3. Alphonse-Marie-Louis, qui ſuit ;
4. Frédéric-Pierre-Marie-Joseph, Comte d'Olza, appelé *l'Abbé, Comte de St.-Severin d'Aragon*, né à Plaiſance le 19 Octobre 1707, qui fut Chanoine de l'Egliſe de cette ville en 1737, nommé par le Roi à l'Abbaye de St.-Maixent, au Diocèſe de Poitiers le 2 Juin 1748, Chanoine de l'Egliſe cathédrale de Plaiſance, &c., naturaliſé avec faculté de tenir bénéfice en France, en Décembre 1749 ;
5. Isabelle, Religieuſe au Monaſtère de Santa-Franca de la ville de Plaiſance, & appelée en religion Dona *Maria-Iſabella* ;
6. Anne, morte Religieuſe au Monaſtère de Ste.-Marie-Madeleine de Plaiſance, appelée en religion Dona *Bianca-Tereſia* ;
7. Françoise, morte Religieuſe au Monaſtère de Santa-Franca de Plaiſance, & nommée en religion Dona *Ottavia* ;
8. Et Barbe, qui épouſa *Pierre*, Comte d'*Anguiſſola*, Seigneur iſſu d'une Maiſon très-diſtinguée dans le Duché de Plaiſance.

Alphonse-Marie-Louis, appelé *Comte de* Saint-Severin d'Aragon, né à Plaiſance, dans le Duché de ce nom en Italie, le 7 Novembre 1705, Seigneur, Comte d'Olza au même Duché, a été d'abord Envoyé Extraordinaire de Parme en France en 1726, après l'Abbé François Lando, aujourd'hui Cardinal, fait Gentilhomme de la Chambre de l'Infant Don Carlos, Duc de Parme & de Plaiſance (depuis Roi des Deux-Siciles), avec ſervice & appointement, en Janvier 1731, Colonel d'Infanterie à la ſuite du Régiment Royal-Italien en Juin 1736, Ambaſſadeur de France en Suède en Août 1737, naturaliſé en Octobre ſuivant, Ambaſſadeur auprès du Roi & de la République de Pologne en 1744, Miniſtre Plénipotentiaire à la Diète de Francfort, pour l'élection de l'Empereur François I^er^, en 1745, & aux conférences d'Aix-la-Chapelle pour la paix, en Décembre 1747, nommé Chevalier des Ordres le 1^er^ Janvier 1749, ayant eu la permiſſion d'en porter le cordon & la croix le 9 Août 1748, ſous l'admiſſion des preuves de ſa nobleſſe & de ſes ſervices, en un chapitre extraordinaire tenu à Compiègne le 9 Août 1748 ;

Digitized by Google

mourut Miniſtre d'Etat le 7 Mars 1757. Il épouſa, le 12 Juillet 1733, *Marie-Louiſe-Françoiſe Fillon*, née en 1707, qui avoit épouſé, 1° le 11 Janvier 1721, *Louis-Pierre*, Comte de *Houdetot*, mort le 10 Août 1726. Elle étoit fille de *Nicolas-François Fillon*, Sieur de Villemur, Seigneur d'Iſſou & de Guitrancourt, près Mantes-ſur-Seine, l'un des 40 Fermiers-Généraux du Roi. Ils eurent pour fille unique

BLANCHE-ALPHONSINE-OCTAVIE-MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, née en Juillet 1736, morte le 20 Janvier 1753, qui avoit épouſé, le 14 Décembre 1750, *Caſimir Pignatelli*, Comte d'Egmond, né le 6 Novembre 1727.

Les armes : parti d'ARAGON, qui eſt *d'or, à 4 pals de gueules*, par conceſſion ; l'autre, parti DE SAINT-SEVERIN, qui eſt *d'argent, à la faſce de gueules, à la bordure du même, chargée de huit étoiles d'or*.

* SAINT-SIMON. C'eſt un bourg ſitué dans le Vermandois, qui paſſa de la Maiſon de *Vermandois* l'ancien, dans celle de *Rouvroy*, par le mariage de *Marguerite*, Dame de *Saint-Simon*, avec *Mathieu de Rouvroy*, dit *le Borgne*, Chevalier. Voy. ROUVROY DE SAINT-SIMON.

SAINT-SIMON-COURTOMER, en Normandie.

ARTUR DE SAINT-SIMON, Seigneur de Ste.-Mère-Egliſe, épouſa, en 1563, *Eléonore de Beauvoiſin*, qui lui porta en mariage la Seigneurie de Courtomer, ſituée dans le Côtentin, à 3 lieues de Séez. De ce mariage vint :

JEAN-ANTOINE DE SAINT-SIMON, Seigneur de Courtomer, qui eut un des Régiments Français entretenus au ſervice de Hollande, & obtint en ſa faveur l'érection de la Seigneurie de *Courtomer* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1620, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen les 2 Avril 1621 & 17 Février 1623. Il épouſa, en 1595, *Marie de Clermont-Gallerande*, dont il eut :

1. CYRUS, *alias* ANTOINE, Marquis de Courtomer, qui épouſa *Suſanne Madelaine*, & eut pour fille unique

   MARIE, Marquiſe de Courtomer, morte en 1670, pour laquelle ce Marquiſat fut renouvelé par Lettres du mois de Mars 1653, enregiſtrées le 7 Mai ſuivant. Elle épouſa *René de Cordouan* Marquis de Langey, duquel ayant été ſéparée pour cauſe d'impuiſſance, elle ſe remaria, en 1661, à *Jacques-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, mort le 19 Avril 1669.
2. Et LÉONOR-ANTOINE, qui ſuit.

LÉONOR-ANTOINE DE SAINT-SIMON, Marquis de Courtomer, épouſa, en 1644, *Marie de la Noue*, dont :

CLAUDE-ANTOINE, qui ſuit ;
Et JACQUES-ANTOINE, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné.

CLAUDE-ANTOINE DE SAINT-SIMON, Marquis de Courtomer, mort le 14 Octobre 1705, âgé de 52 ans, épouſa, le 26 Avril 1682, *Jeanne de Caumont-la-Force*, morte le 8 Mai 1716, dont :

1. JACQUES-ANTOINE, Marquis de Courtomer, Colonel du Régiment de Soiſſonnais, mort, ſans poſtérité, le 19 Juin 1724. Il avoit épouſé, 2 mois avant, *Marie-Renée de Catinat* (remariée, le 29 Août 1726, à *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Montrévaux), fille de *Pierre*, neveu du Maréchal de Catinat, & de *Marie Fraguier* ;
2. Et GUI-ANTOINE, qui ſuit.

GUI-ANTOINE DE SAINT-SIMON, Seigneur, Marquis de Courtomer, Haut-Juſticier de Gaſprée, Comte de Montreuil-Bonin, Seigneur de la Motte-Fouqué, Montgoubert, &c., Châtelain de Peſcoux, d'abord reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré de France le 21 Mars 1700, fut fait, au mois de Novembre 1715, Enſeigne des Gardes-du-Corps de feue Madame la Ducheſſe de Berri, en devint depuis Lieutenant, & enſuite Capitaine par Brevet du 1er Mai 1719. Il obtint auſſi dans le même temps un Brevet de Meſtre de Camp de Cavalerie ; quitta la Croix de Malte après le décès de ſon frère aîné ; & eſt mort en ſon Château de Courtomer en Normandie le 3 Mai 1738. Il épouſa, le 20 Décembre 1725, *Marie-Madeleine de Saint-Rémy*, Dame de la Motte-Fouqué, &c., morte le 26 Juin 1763, fille devenue unique héritière de *Jean-Baptiſte-Jacques*, Marquis de Coſſé, &c., & de *Marie-Thérèſe-Nicole de Montgommery*. De ce mariage ſont iſſus :

1. NICOLAS-PHILIPPE-ANTOINE, qui ſuit ;
2. LOUIS-CHARLES-ANTOINE, Chevalier de Malte, dit le *Chevalier de Courtomer*, mort le 3 Novembre 1755, âgé de 21 ans, au château de la Motte-Fouqué, en Normandie ;
3. Et MARIE-NICOLE, mariée à N *de Cou-*

Digitized by Google

langes, Capitaine au Régiment Royal, Cavalerie.

NICOLAS-PHILIPPE-ANTOINE DE SAINT-SIMON, né en 1727, Marquis de Courtomer, tué le 10 Octobre 1758, à la bataille de Lutzelberg. Il épouſa, en Août 1749, *Louiſe-Roſe de Thiboutot*, fille unique de *Louis-François*, premier Marquis de Thiboutot, & de *Marguerite de la Viefville d'Orvillé*, dont :

ANTOINE-LÉON-PIERRE, Comte de Courtomer.

JACQUES-ANTOINE DE SAINT-SIMON, dit *le Comte de Courtomer* (ſecond fils de LÉONOR-ANTOINE), mort en 1728, avoit épouſé *Marthe de Chardon*, dont :

1. RAOUL-ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et JEAN-ANTOINE-FRANÇOIS, Chevalier de Courtomer, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglais, Brigadier des Armées du Roi, le 10 Mai 1748, mort le 6 Octobre 1755.

RAOUL-ANTOINE DE SAINT-SIMON, dit *le Comte de Courtomer*, entra fort jeune, en 1708, dans les Gardes-Françaiſes, y fut ſucceſſivement Enſeigne & Sous-Lieutenant, Lieutenant en 1711, & Capitaine le 22 Décembre 1719, Brigadier le 1er Août 1734, Maréchal de Camp le 15 Mars 1740, Lieutenant-Général le 1er Mai 1745, & Lieutenant-Colonel de ce Régiment en Juin ſuivant. Il eſt mort le 13 Mai 1761, Gouverneur de Thionville; il avoit épouſé, en Juillet 1719, *Marguerite Ferrand de Saint-Dizan*, morte le 23 Juillet 1744, fille d'*Etienne*, Seigneur de St.-Dizan, Intendant & Contrôleur-Général de l'argenterie & menus plaiſirs de la Chambre du Roi, & d'*Anne Beſſet de la Chapelle*. Il en a eu

JACQUES-ETIENNE-ANTOINE DE SAINT-SIMON, Vicomte de Courtomer, Brigadier des Armées du Roi, marié, le 15 Avril 1741, à *Éliſabeth-Olive-Louiſe Bernard de Coubert*, née le 26 Janvier 1725, fille de *Samuel-Jacques*, Comte de Coubert, & d'*Éliſabeth-Louiſe Frotier de la Coſte-Meſſelière*, dont :

1. ANTOINE-OLIVIER, né le 3 Septembre 1746, mort le 18 Juillet 1754.
2. Et ÉLISABETH-OLIVE, née en Août 1748, mariée, le 15 Mars 1769, à *Léon-Marguerite le Clerc*, Baron de Juigné.

Les armes : *de ſinople, à trois lionceaux d'argent.*

La Branche aînée écartèle de *Caumont-la-Force* & *Clermont-Gallerande* ; & la ſeconde, *aux 1 & 4 de* LA NOUE, *parti de Bretagne ; aux 2 & 3 de* CLERMONT-GALLERANDE.

SAINT-SIXTE : *d'argent, à la bande de gueules, bordée d'or, chargée de trois trèfles d'argent, l'écu bordé de gueules.*

* SAINT-SORLIN, petite ville de Bugey qui fut inféodée avec celles de Lavieu & de Vaux, par Louis, Duc de Savoie, & érigée en Marquiſat le 26 Février 1460, en faveur de *Gaſpard de Varax*, pour lui & les ſiens. Etant mort ſans poſtérité, ce Marquiſat retourna au Duc de Savoie, qui le donna en 1526, en échange de la Seigneurie de Faverges, à *Philippe de Savoie*, Comte de Genevois, puis Duc de Nemours.

* SAINT-SULPICE, Terre ſituée dans le Quercy, érigée en Marquiſat, qui appartient à la Maiſon de *Cruſſol*. Voy. CRUSSOL.

SAINT-SULPIS, en Breſſe. Entre les Gentilshommes de Breſſe, qui firent le voyage de la Terre-Sainte, ſous Bérard de Châtillon, Evêque de Mâcon, en 1120, il eſt fait mention de PERNOS DE SAINT-SULPIS, Chevalier. Les armes : *de gueules, à la bande d'hermines.*

SAINT-SUPLIX, en Picardie : *d'or, à trois faſces de gueules, ſurmontées en chef d'une coquille d'azur.*

SAINT-SYMPHORIEN : *d'azur, au chef d'or, chargé d'un lion naiſſant de gueules.*

* SAINT-TRICAT ou LE BERCQ, Terre mouvante du Roi, ſituée au village de Saint-Tricat, Gouvernement de Calais, érigée, avec les *Calimottes* & *Rouge-Cambre*, en *Baronnie* en 1653.

Elle eſt poſſédée par le Préſident *Pigault*, iſſu d'une Famille noble de ce nom, originaire de Bretagne, maintenue par Arrêt du mois de Juillet 1670, & fixée par la branche cadette, dans le Calaiſis depuis 1558. Il appert par cet Arrêt, enregiſtré à la Chambre des Comptes de Nantes, que *Philippe Pigault* jouiſſoit, dès 1513, & ſes ancêtres, de temps immémorial, de la Terre noble de la Mellatière, exempte de tailles & fouage, & avec les priviléges attachés à l'ancienne Nobleſſe. Voy. PIGAULT DE LEPINOY.

Digitized by Google

* SAINT-TRIVIER, petite ville en Breſſe, qui fut inféodée avec le titre de Comté, par Lettres d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, du 8 Janvier 1575, à *Marie de Gondi*, veuve de *Nicolas de Grillet*. Ce Comté eſt aujourd'hui dans la Maiſon de *Crémeaux d'Entragues*. Voyez. CRÉMEAUX.

SAINT-TRIVIER, en Dombes, Famille qui porte pour armes : *d'or, à la bande de gueules.*

SAINT-VALLERY, en Ponthieu. Dès le temps du Roi Lothaire, un des fils de *Guillaume*, Comte de *Ponthieu*, épouſa la fille de RENAUD DE SAINT-VALLERY; & GALBERT, ſurnommé l'*Avoué de* SAINT-VALLERY, étoit un ſi grand Seigneur, que Richard II, Duc de Normandie, lui donna en mariage *Pappie de Normandie*, ſa fille, ainſi que l'aſſure Oderic Vitalis, Religieux de l'Abbaye de St.-Avroult. Les armes : *d'azur, fretté d'or, l'écu ſemé de fleurs de lis du même.*

* SAINT-VALLIER. C'eſt une Seigneurie en Dauphiné qui fut acquiſe de la Maiſon de *Poitiers* en 1584, par *Jean de la Croix de Chevrières*, biſaïeul de *Pierre-Félix*, en faveur duquel la Terre de St.-Vallier fut érigée en Comté, par Lettres du mois d'Avril 1687, enregiſtrées au Parlement de Dauphiné la même année. Voy. CHEVRIÈRES.

* SAINT-VENANT. ALIPS, Dame de SAINT-VENANT & du Sauchoy, porta ces Seigneuries dans la Maiſon de *Clermont*, en Beauvaiſis, par ſon mariage avec *Guillaume de Clermont de Néelle*. Voy. CLERMONT.

SAINT-VERAN, Branche cadette de la Maiſon d'*Inguimbert*. Voyez INGUIMBERT.

SAINT-VERAN, Branche cadette de la Maiſon de *Montcalm*. Voy. MONTCALM.

SAINT-VICTOR. N..., Baron de SAINT-VICTOR, Brigadier d'Infanterie, a été nommé en Avril 1766, Commandant-Général des Troupes dans les Iles ſous le Vent.

SAINT-VIDAL, Terre & Baronnie que *Claire de la Tour-Saint-Vidal* porta en mariage, le 1er Août 1582, à ſon mari *Claude de Rochefort*, Baron d'Ally, & que *Pierre-Antoine*, ſon troiſième fils, eut en partage, à condition d'en porter le nom & les armes. Voy. ROCHEFORT D'ALLY.

SAINT-VINCENT (DU BOIS-SAINT-VINCENT) : C'eſt une Famille noble, originaire du Duché de Savoie, où elle tenoit un rang diſtingué dès le commencement du XVe ſiècle.

Dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Saint François de Sales*, par Nicolas de Hauteville, imprimée à Paris en 1669, on lit, p. 79, que la veuve de noble *Jourdain de Sales*, aïeule de ce Saint, épouſa, en ſecondes noces, par contrat du 22 Janvier 1428, reçu par *Jean Dupas*, Notaire, noble VIFFREY DU BOIS, Gentilhomme de Savoie : cet acte ſe trouve aux Archives de Sales.

Cette Famille noble de DU BOIS, qui a ajouté à ſon nom primitif le ſurnom de SAINT VINCENT, ſous lequel elle eſt connue aujourd'hui, s'eſt tranſplantée à Apt en Provence, ſous le règne de LOUIS XII, où noble MICHEL DU BOIS, qui ſuit, & LOUIS, ſon frère, obtinrent des Lettres de naturalité du Roi FRANÇOIS I, données à Fontainebleau au mois de Décembre 1540, enregiſtrées au Parlement de Provence le 27 Janvier 1541, & en la Chambre des Comptes le 26 Mai ſuivant.

I. MICHEL DU BOIS épouſa à Apt *Anne de Ris*, iſſue d'une noble & ancienne Famille de cette Ville, dont :

ANTOINE, qui ſuit;

Et BENOÎT, Sieur de St.-Vincent, qui fut Lieutenant de la Compagnie de 300 hommes du Capitaine Priſſon, & mourut, en 1557, au ſervice, dans l'armée que le Roi HENRI II avoit en Piémont, ſous les ordres du Maréchal de Briſſac. C'eſt ce qui eſt prouvé par la procuration que ſa veuve fit le 2 Mai 1557, devant *Bourel*, Notaire à Apt, pour retirer ſes armes & bagages. Il avoit épouſé *Françoiſe de Vincens* (d'une Famille noble de la ville de Pertuis), dont :

JACQUES, Sieur de St.-Vincent, Ecuyer, qui fut Homme d'Armes dans la Compagnie d'Ordonnance de HENRI DE VALOIS, Grand-Prieur de France, Gouverneur & Lieutenant-Général en Provence; & ſervit longtemps avec diſtinction, pendant les guerres de ſon temps, ſous les Rois HENRI III & HENRI IV. Il épouſa, 1° par contrat du 4 Avril 1582 (reçu par *Guichard*, Notaire à Apt),

Digitized by Google

Eynes de Lauze, fille de *Guillaume* Gentilhomme d'Avignon, & de *Catherine d'Aſtuaud*, des Seigneurs de Murs ; & 2° *Florimonde de Remereville*, fille de *Gaſpard*, Gentilhomme de la ville d'Apt, & de *Marguerite de Coſme*, ſa ſeconde femme. Du premier lit vinrent :

1. Madeleine, mariée 1° à noble *Pierre de Brun de Caſtellane*, Seigneur du Caſtellet ; & 2° à noble *Denis de Gautier*, des Seigneurs *de Grambois* ;
2. Léonne, qui épouſa noble *Jean Maſſe*, Seigneur de Ruſtrel, laquelle, par ſes pieuſes libéralités, fit faire le buſte de *Ste. Dauphine* en vermeil, conſervé dans l'Égliſe des Pères Cordeliers d'Apt. Voy. l'*Hiſtoire de Sainte Dauphine* par le P. Borely, Cordelier, Edit. in-8°, p. 602 & ſuiv., & le nouvel Ouvrage intitulé *le Clergé de France*, par l'Abbé Hugues du Tems, tom. I, p. 63.

Et du ſecond lit vint :

3. Anne, morte ſans alliance.

Et Jeanne, qui épouſa le Capitaine *Philippe de Faulcon*.

II. Antoine du Bois, Viguier & Capitaine pour le Roi de la ville d'Apt en 1557, teſta le 12 Juillet 1580, devant *Jean Hortie*, Notaire à Apt. Il avoit partagé la ſucceſſion de ſon père avec ſon frère Benoît, par contrat du 3 Février 1552, reçu par *Bourel*, Notaire, & épouſa *Elzive de Garcin*, d'une ancienne Famille de Forcalquier, dont :

Gabriel, qui ſuit ;

Et Catherine, qui épouſa noble *Touſſaint de Marmet*, auteur de la branche des Seigneurs de *Valcroiſſant* & de *Vaumalle*.

III. Gabriel du Bois embraſſa le parti des armes, ſe diſtingua parmi les Royaliſtes lors des troubles occaſionnés par la Ligue, & fut tué à la bataille donnée, le 15 Décembre 1591, devant Vinon, lieu de la Viguerie Barjols, où l'armée du Duc de Savoie, appelé en Provence par le parti de la Ligue fut entièrement défaite, & ce Prince forcé de ſe retirer dans ſes Etats. Gabriel épouſa, le 8 Octobre 1582, par contrat paſſé devant *Hortie*, Notaire à Apt, *Louiſe de Monier*, fille de noble *Claude*, Capitaine de 100 Hommes de Pied, & laiſſa :

1. Gaspard, qui ſuit ;
2. Guillaume, l'un des Gentilshommes qui ſuivirent le Maréchal de Leſdiguières en Piémont, contre les Eſpagnols, en exécution du traité d'Aſt. Ce Maréchal ayant eu ordre de rentrer en France, Guillaume du Bois reſta, avec pluſieurs autres Gentilshommes, dans l'armée du Duc de Savoie, & fut tué au ſecours donné à Verceil en 1617 ;
3. Et Pierre, auteur de la ſeconde branche, rapporté après ſon frère aîné.

IV. Gaspard du Bois, Ecuyer, épouſa, en 1614, *Florimonde de Remereville*, veuve de Jacques du Bois de Saint-Vincent, & n'en eut que

Gabrielle, mariée, le 21 Décembre 1634, à *François de Sinéty*, Gentilhomme d'Apt, auteur des branches de cette Maiſon qui ſubſiſtent aujourd'hui ;

Et Madeleine, mariée au Sieur *de Bonadona*, Gentilhomme de Pertuis.

SECONDE BRANCHE.

IV. Pierre du Bois, Ecuyer (troiſième fils de Gabriel, & de *Louiſe de Monier*), épouſa, par contrat paſſé le 11 Février 1621, devant *Bermond*, Notaire à Apt, *Pierre de Remereville*, fille de noble *Pierre*, & de *Madeleine de Bot de Cardebat*, dont entr'autres enfants :

V. François du Bois, Ecuyer, qui épouſa, par contrat paſſé le 21 Juin 1654, devant *Degadret*, Notaire à Apt, *Honorade d'Archias*, fille de noble *Thomas*, Seigneur de Ruſtrel, & de *Marguerite de Savournin*, dont :

1. François, qui entra, en 1687, dans les Cadets-Gentilshommes du Département de Beſançon, ſervit enſuite dans quelques autres Régiments, paſſa dans celui de Béarn, réformé, dont il devint premier Capitaine ; fut fait Chevalier de St.-Louis en 1714, & a été tué à la bataille de Parme en 1734 ;
2. Joseph, Eccléſiaſtique ;
3. Gabriel, qui ſuit ;

Et pluſieurs filles, mortes ſans avoir été mariées.

VI. Gabriel du Bois, II° du nom, Sieur de St.-Vincent, Chevalier de St.-Louis & penſionné du Roi après avoir ſervi avec diſtinction dans le même Régiment de Béarn réformé, en qualité de Capitaine de Grenadiers & de Major, obtint de Sa Majeſté la Majorité de la place de Landrecies en Hainaut, en 1748, & eſt mort à Apt en 1753, des ſui-

Digitized by Google

tes des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Rocoux. Il avoit épouſé à Landrecies, le 25 Novembre 1727, *Anne-Eliſabeth-Joſèphe de François*, Dame de Godart, dont

1. CLAUDE-ANTOINE-GABRIEL, qui ſuit ;
2. HONORÉ-THOMAS, Lieutenant dans le même Régiment de Béarn, mort à Apt en 1753 ;
3. Et CHARLES-FRANÇOIS, appelé le *Chevalier de Saint-Vincent*, qui a ſervi dans le même Régiment de Béarn juſqu'à la réforme de ce Corps, arrivée le 30 Décembre 1762 ; & a été enſuite fait Capitaine-Aide-Major du Régiment de Lille en Flandre. Ce Régiment ayant auſſi été réformé, il a épouſé à Landrecies, le 3 Janvier 1769 (acte reçu le 29 Décembre précédent, par *Laurent*, Notaire), *Marie-Thérèſe-Joſèphe Piérard*. Il y eſt mort au mois de Juin 1771, laiſſant pour fille unique,

   PHILIPPINE-JOSÈPHE-FRANÇOISE, née le 29 Octobre 1769.

VII. CLAUDE-ANTOINE-GABRIEL DU BOIS DE SAINT-VINCENT, Chevalier de St.-Louis, penſionné du Roi, étoit Capitaine-Aide-Major du même Régiment de Béarn, lors de la réforme dont on vient de parler ; fut nommé Major-Général Commandant les Bataillons des Gardes-Côtes, qui campoient dans le pays d'Aunis en 1758 & 1759, & épouſa, par contrat paſſé le 19 Janvier 1765, devant *Poncet*, Notaire, *Catherine de Maty*, fille d'*Ange-Dominique-Veran*, Gentilhomme de Cavaillon, au Comtat Venaiſſin, & de Dame *Catherine de Simon*, dont

JOSEPH-MARIE-PHILIPPE-GABRIEL, né le 10 Novembre 1773.

Les armes de cette Famille ſont : *de gueules, à deux lances d'or poſées en ſautoir.* (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux, communiqués au Procureur du Roi de la ville d'Apt, & vérifiés par lui, aſſiſté de Me *Fage*, Notaire, dont il a donné ſon certificat le 9 Mars 1776.)

SAINT-VINCENT, en Champagne : *d'azur, au lion d'or.*

SAINT-VINCENT, en Champagne : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la vache de gueules, accolée & clarinée de ſable, au franc-canton fenêtre d'azur ; chargé d'une croix potencée & aléſée d'or ; aux 2 & 3 d'or, à la cloche de gueules.*

SAINT-VITAL-CORONA. JACQUES-ANTOINE DE SAINT-VITAL-CORONA & Avogrado de Breſſe, Marquis de Medeſano, de Miano, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de la Maiſon de l'Infant d'Eſpagne, Duc de Parme, appelé *Marquis de Saint-Vital*, né à Parme, le 23 Mai 1699, épouſa, en 1720, *Marie-Gabrielle Genci*, Dame Romaine, dont

1. ALEXANDRE, appelé *Comte de Saint-Vital*, qui épouſa *Conſtance Scotti de Sarmato*, Dame de Plaiſance ;
2. VICTOR-AMÉDÉE, reçu Chevalier de Malte au berceau, Exempt des Gardes-du-Corps de l'Infant, Duc de Parme ;
3. N... DE SAINT-VITAL, Religieuſe Bénédictine dans le Monaſtère noble de St.-Paul de Parme ;
4. Et N... DE SAINT-VITAL, qui épouſa N... *d'Albicini*, d'une Maiſon établie à Forli.

* SAINT-VRAIN, Baronnie en Champagne, qui fut portée en mariage par *Madeleine de Minette de Breuil*, fille de *François*, Seigneur de St.-Vrain, Hellutier, Bleme, Orçon, &c., & de *Marguerite de Chatenois*, à *Henri d'Ourches*, Seigneur de Cercueil, iſſu de *Lambyrin*, Seigneur d'Ourches, auquel Thiebaut Ier, Duc de Lorraine, donna le commandement de ſon Infanterie, lorſqu'il fit la guerre en Alſace. Ce Capitaine, que Richer, Religieux de l'Abbaye de Senones, & auteur contemporain, appelle Grand-Maître de la Maiſon de Thiebaut, ſe jeta dans Amance, pour défendre cette forteresſe, contre les forces de Frédéric II, Roi des Romains, qui étoit venu l'aſſiéger en 1218. Le poſte éclatant que *Lambyrin* tenoit dans la Cour du Duc Thiebaut, fait voir en même temps l'éclat de ſa Maiſon, auſſi bien que le mérite de ſa perſonne. Voy. OURCHES.

* SAINT-VRAIN, Seigneurie érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Février 1658, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 6 Juin & 2 Septembre ſuivants, en faveur de *Nicolas le Vaſſeur*, Conſeiller au Parlement de Paris.

* SAINT-WIT. C'eſt une Seigneurie au Comté de Bourgogne, qui fut érigée en Baronnie par Lettres du 31 Janvier 1660, enregiſtrées à Dôle, en faveur de *Ferdinand-Mathieu de Saint-Mauris*.

SAINT-WOLSTONS. Voyez ALEN DE SAINT-WOLSTONS.

Digitized by Google

SAINT-YON: Famille noble, originaire de Picardie, dont étoit

PIERRE DE SAINT-YON, Ecuyer, Seigneur de Ruſſy, près la ville de Creſpy en Valois, qui épouſa *Jeanne de Rubempré*, dont

ANTOINE DE SAINT-YON, Ecuyer, Seigneur de Ruſſy en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte de Nanteuil & de St.-Pol, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Robert Bauldé*, Notaire Royal à Meaux-en-Brie, le 18 Août 1525, *Louiſe de Hecques*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Vaulmoiſe, & de *Marguerite de Saint-Méry*, dont:

JEANNE, mariée, par contrat paſſé devant *Jean Taillebois*, Notaire Royal à Baugé, réſidant à Précigné en Anjou, le 1er Juillet 1550, à *Bertrand d'Hardouin*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardière, Homme d'Armes de la Compagnie du Duc de Lorraine. Voy. HARDOUIN DE LA GIROUARDIÈRE;

dière;

Et MADELEINE, mariée à *Charles du Mollin*, Ecuyer, Seigneur de Farolles, près de Creſpy, dont: 1. *Clerembault*, marié à *Barbe de Villiers*; — 2. *Marie*, qui épouſa *Charles de Bethancourt*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — 3. & 4. *Marguerite* & *Françoiſe*, reſtées filles.

Les armes de SAINT-YON ſont: *d'azur, à la croix d'or, loſangée de gueules, cantonnée de quatre cloches d'or bataillées d'azur.*

SAINTE-ALDEGONDE, en Artois.

ALBERT-ANDRÉ DE SAINTE-ALDEGONDE, Comte de Genets, épouſa, en 1633, *Anne d'Ongnies*, dont entr'autres enfants:

1. MAXIMILIEN-FRANÇOIS, Comte de Genets, qui épouſa ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE DE SAINTE-ALDEGONDE, ſa couſine germaine;
2. PHILIPPE-ALBERT, qui ſuit;
3. BALTHASAR, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
4. Et EUGÈNE, auteur de la troiſième branche, qui viendra en ſon rang.

PHILIPPE-ALBERT DE SAINTE-ALDEGONDE, Baron de Bours, épouſa, en 1671, *Catherine Monnel*, veuve de *Jean-Claude de la Hamaide*, Seigneur de la Gruerie, dont

PHILIPPE-ALBERT DE SAINTE-ALDEGONDE, IIe du nom, Comte de Sainte-Aldegonde-Noircarmes, Baron de Bours, qui mourut le 7 Mars 1746. Il épouſa, 1° le 3 Mars 1715, *Auguſtine-Robertine de Mortagne*, dite de *Landas*; & 2° par contrat du 14 Août 1727, *Roſe-Claire-Dorothée d'Eſclaibes*. Du premier lit vinrent:

1. JEANNE-ERNESTINE-ALBERTINE, qui épouſa, le 8 Avril 1739, *Frédéric-Engelbert-Maximilien-Joſeph d'Ennetières*, Comte de Mouſcron;
2. MARIE-FRANÇOISE-GUISLAINE-JOSÈPHE, Religieuſe à l'Abbaye de St.-Etienne à Reims;
3. Et ROBERTINE-AUGUSTINE-GUISLAINE-JOSÈPHE, qui épouſa, le 26 Août 1741, *François-Théodore de Cuſtine*, Comte de Wiltz & de Loupy.

Du ſecond lit ſont iſſus:

4. CHARLES-PHILIPPE-ALBERT-JOSEPH, qui ſuit;
5. CHARLES-PHILIPPE-ALEXANDRE, dit le *Chevalier de Noircarmes*, né en Novembre 1731, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie;
6. AUGUSTE-LOUIS-JOSEPH, né en Janvier 1735, mort en 1764;
7. MAXIMILIEN-JOSEPH-AUGUSTE, né en Septembre 1739, mort le 19 Décembre 1769, Chanoine de la Cathédrale de Tournay;
8. Et ROSE-CLAIRE-DOROTHÉE, née le 12 Juin 1728, Religieuſe à l'Abbaye de Flines à Douai.

CHARLES-PHILIPPE-ALBERT-JOSEPH, Comte de SAINTE-ALDEGONDE, Baron de Bours, né à Tournay le 23 Décembre 1730, nommé en 1758, Colonel du Régiment de Cavalerie de la Viefville, aujourd'hui Ste.-Aldegonde, épouſa, le 28 Août 1763, *Anne-Louiſe-Marie-Madeleine-Gabrielle d'Iſque*.

SECONDE BRANCHE.

BALTHASAR DE SAINTE-ALDEGONDE (troiſième fils d'ALBERT-ANDRÉ, & d'*Anne d'Ongnies*), Chevalier, Comte de Genets & de Roſimbos, mourut le 8 Septembre 1707. Il avoit épouſé 1° N...; & 2° *Marie-Françoiſe de Lannoy des Pretz*. Du ſecond lit vinrent

1. BALTHASAR-ALEXANDRE, qui ſuit;
2. FRANÇOISE, veuve du Sieur *du Contant*, Officier d'Infanterie;
3. MADELEINE-FRANÇOISE-ROBERTINE, dite *Mademoiſelle de Sainte-Aldegonde*, non mariée;
4. MARIE-THÉRÈSE-HENRIETTE, Religieuſe Urſuline à Lille.

BALTHASAR-ALEXANDRE DE SAINTE-ALDE-

Digitized by Google

GONDE, Comte de Genets, épouſa, 1° en Mai 1730, *Marie-Jacqueline d'Ennetières*, veuve de N... *d'Oſtrel*, Baron de Flers; & 2° en Juillet 1750, *Marie-Françoiſe-Michelle Libert*, veuve de N... *Bidé de la Grandville*. Du premier lit vinrent

1. ALBERT-ALEXANDRE, Comte de Sainte-Aldegonde, né en Mars 1731;
2. FRANÇOIS-BALTHASAR, qui ſuit.

Du ſecond lit eſt iſſue

3. MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE-JOSÈPHE, née en 1752.

FRANÇOIS-BALTHASAR, Comte de SAINTE-ALDEGONDE, & de Genets, épouſa à Lille, en Février 1758, N... *Bady*, fille unique du Sieur de Pont & d'Aimeries, dont

1. N... DE SAINTE-ALDEGONDE, née à Lille en Novembre 1758;
2. Et N... DE SAINTE-ALDEGONDE, née en 1760.

TROISIÈME BRANCHE.

EUGÈNE DE SAINTE-ALDEGONDE (quatrième fils d'ALBERT-ANDRÉ, & d'*Anne d'Ongnies*), dit le *Comte de Noircarmes*, épouſa *Marie-Hélène-Jacqueline de la Tramerie*, dont

EUGÈNE DE SAINTE-ALDEGONDE, II° du nom, Comte de Noircarmes, qui épouſa *Erneſtine-Françoiſe-Quentine de la Pierre*, morte le 2 Novembre 1759, dont

1. LOUIS-BON-JOSEPH-GUISLAIN, qui ſuit;
2. N..., dit le *Chevalier de Ste.-Aldegonde*, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Bourbonnais, Infanterie, avec commiſſion de Lieutenant-Colonel d'Infanterie, nommé en 1758 Lieutenant de Roi à Oſtende;
3. Et N..., dit l'*Abbé de Ste.-Aldegonde*, Aumônier ordinaire du Roi, Abbé de Breteuil, Chanoine & Prévôt de Seclin en la Châtellenie de Lille.

LOUIS-BON-JOSEPH-GUISLAIN, dit le *Comte de Ste.-Aldegonde-Noircarmes*, Seigneur de Rieulay, Roiſin, &c., épouſa, le 15 Décembre 1738, *Marie-Marguerite-Philippine de Landas*, née le 19 Octobre 1714, fille aînée de *Philippe-Albert-Joſeph*, Comte de Louvignies, Seigneur de Cowin, Député général & ordinaire du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, mort le 1er Mai 1760, & de *Marie-Joſèphe-Antoinette de Bellefourière*, ſa première femme, dont

Un fils unique, né en 1747.

Les armes: *d'hermines, à la croix de gueules, chargée de cinq quinte-feuilles d'or.*

† SAINTE-COLOMBE DU POYET, ancienne Nobleſſe qui tire ſon origine vraiſemblablement du Bourg & Paroiſſe de Sainte-Colombe en Baujolais, ſur les limites du Forez, dont elle a pris le nom.

Les plus anciennes Maiſons ont été ſi peu ſoigneuſes de conſerver leurs titres, & les anciens dépôts ſi rares, qu'on ne peut commencer la généalogie de cette famille que du XIV° ſiècle. Les Seigneurs de Sainte-Colombe ont toujours fait profeſſion des armes.

GUILLAUME DE SAINTE-COLOMBE étoit Chanoine de l'Egliſe de Lyon en 1237. On ſait que ce chapitre n'a admis dans tous les temps que des ſujets qui ont fait preuve de la plus haute nobleſſe, & que les Chanoines de cette Egliſe prennent aujourd'hui la qualité de Comtes de Lyon.

I. GUILLAUD DE SAINTE-COLOMBE, Seigneur dudit lieu, qualifié *brave & généreux Chevalier*, défendit les droits de ſa terre contre les entrepriſes des Officiers du Comte de Forez & du Baron de Beaujeu. C'eſt ce qui eſt prouvé par une ſentence des Juges des appelations de la terre de Beaujeu & de la Châtellenie de Lay, en date du dimanche après la fête St.-Pierre & St.-Paul de l'an 1319, par laquelle ſentence il fut confirmé dans tous les droits de la juſtice haute, moyenne & baſſe, ainſi que ſes ancêtres, y eſt-il dit, en avoient joui de temps immémorial. Cet acte, en latin, eſt rapporté tout au long, dans un livre imprimé, qui a pour titre: *Hiſtoire généalogique de la Maiſon* DE SAINTE-COLOMBE, & il a été tiré du greffe de la Châtellenie de Lay. Le nom de la femme de ce Seigneur eſt ignoré, mais il en eut:

1. GIRARD, qui ſuit;
2. Et GUICHARD, auteur de la branche des Seigneurs *du Thil*, éteinte.

II. GIRARD DE SAINTE-COLOMBE, qualifié Damoiſeau, Seigneur dudit lieu, fit hommage à Gui VII, Comte de Forez en 1341. Il étoit alors Ecuyer de ce Comte, & fut fait enſuite Chevalier, qualité qu'il prend dans un autre acte de l'an 1346. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

GUILLARD, qui ſuit;

Digitized by Google

Et une fille, mariée dans la Maiſon *de Franchelins*.

III. GUILLARD DE SAINTE-COLOMBE, Damoiſeau, fut fait Chevalier en 1368, & prend cette qualité dans un hommage qu'il rendit la même année au Comte de Forez. Il épouſa, en 1363, *Catherine de Monteux*, fille de Meſſire *Guillaume*, dit *Cherſala*, Seigneur de St.-Prieſt-la-Roche dont :

1. JOSSERAND, qui ſuit ;
2. GIRARD, marié, en 1404, à *Jeanne du Croc*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Jean du Croc*, dit *Allegret*, Chevalier, Seigneur de Curaiſe, & de *Catherine de Rogemont*. Anne-Dauphine, Ducheſſe de Bourbon, Comteſſe de Forez, honora ſes noces de ſa préſence, & donna 200 francs d'or en augmentation de dot ;
3. CATHERINE, mariée à noble *Hugues d'Urgel*, Chevalier, Seigneur de la Chabaudière ;
4. Et BÉATRIX, Religieuſe, enſuite Prieure, en 1405, à St.-Martin-Lopol, comme parlent les titres, c'eſt-à-dire le Poulet, dit la Chana à Lyon, Ordre de St.-Benoît.

IV. JOSSERAND DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Sr de Ste-Colombe, fit ſon teſtament en 1435, dans lequel il rappelle tous ſes enfants. Il avoit épouſé, 1° en 1401, *Marguerite de Polargues*, fille d'*Amblard*, Damoiſeau, & d'*Eléonore de Saint-Prieſt*, de la branche d'*Epinac*, fille de Meſſire *Patural*, & de *Béatrix de la Gorſe* ; 2° *Jeanne de Bugnette*, qui lui apporta la Châtellenie d'Ugny, & quantité d'autres biens dans le Nivernais ; & 3° *Guie de Laye*, de la branche de *Saint-Lagier*. Du premier lit il eut pour fils unique :

1. JOSSERAND, qui a fait la branche des Seigneurs de *Saint-Prieſt-la-Roche*.

Du ſecond lit ſortirent :

2. ANTOINE, qui ſuit ;
3. GIRAUD, qui ſe retira dans le Nivernais, où il mourut ſans avoir été marié ;
4. MARGUERITE, Religieuſe à l'Abbaye de Bonlieu ;
5. PHILIPPE, Religieuſe au même Monaſtère ;
6. JEANNE, mariée à *Guillaume d'Eltouf*, Seigneur de Pradines ;
7. ANNE, qui épouſa noble homme *Louis de Farvages*.

Et du troiſième lit vint :

8. ANTOINETTE, mariée à *Antoine de Varennes*, Seigneur de Rappetour.

V. ANTOINE DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe & de la Bury, épouſa *Catherine de l'Orgue*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de l'Aubepin, & de *Jeanne du Croc*, Dame de Curaiſe, veuve en premières noces de GASPARD DE SAINTE-COLOMBE, oncle dudit ANTOINE. Elle teſta en 1462, & fit un codicille en 1464, où ſont nommés ſes enfants, ſavoir :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de l'*Aubépin*, qui ſubſiſte dans
   FRANÇOIS-BENOÎT, Marquis de l'Aubépin, Brigadier des Armées du Roi & chef de Brigade de ſes Gardes.
3. FRANÇOIS, Religieux à Savigny ;
4. & 5. BERNARDIN & JEAN, morts jeunes ;
6. GEORGES, Chevalier de St.-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Salins & de Morterol, tué au ſiége de Rhodes en 1480 ;
7. JOSSERAND, mort jeune ;
8. PHILIPPE, marié à *Jeanne Meynard*, alias *de Chaſelle*, mort ſans poſtérité ;
9. JULIEN, Religieux de l'Abbaye d'Aſnay, à Lyon ;
10. ARTAUD, Gendarme, Maréchal des Logis & Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Bourbon, marié à *Françoiſe d'Albon*, fille de Meſſire *Guichard*, Seigneur de St.-André, ſon Capitaine, qu'il ſuivit dans toutes les guerres de ſon temps : il mourut de la peſte, ſans poſtérité ;
11. CATHERINE, Religieuſe à Bonlieu ;
12. Et COLOMBE, mariée à *Gui Lambert*, Seigneur de la Roche en Dauphiné, fils de *Louis*, & de *Catherine de Toligny*.

VI. LOUIS DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe & de la Bury, ſuivit d'abord le Seigneur de St.-André dans toutes les guerres juſqu'au mariage du Roi avec l'héritière de Bretagne, & épouſa enſuite, en 1489, *Amédée de Salamard*, fille de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur de Reſſy, & de *Catherine de Bourbon-Carency*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Carency, dont :

ETIENNE, qui ſuit ;
Et JACQUELINE, mariée 1° en 1511, à *Jacques du Vernet*, Seigneur de la Buſſière, dont deux filles ; & 2° à *Claude de la Noyrie*, dont un fils, Religieux, & Prévôt de l'Isle-Barbe.

VII. ETIENNE DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe-la-Bury & autres places, ſuivit Odet de Foy, Seigneur

Digitized by Google

de Lautrec, Général de l'Armée, que le Roi envoya en Italie pour la délivrance du Pape, détenu priſonnier à Rome. Il accompagna le Roi François Ier en 1533, dans un voyage qu'il fit en Provence, pour s'aboucher avec le Pape Clément VII, & ce fut là qu'il obtint de Sa Majeſté une quatrième foire pour le Bourg de Sainte-Colombe, par Lettres accordées en conſidération de ſes grands, louables & recommandables ſervices. Il ſuivit enſuite HENRI II en Allemagne, où il alloit pour la liberté des Princes de l'Empire. Le Maréchal de St.-André, ſon parent, avoit la principale conduite de l'armée, ſous l'autorité du Roi, qui y commandoit en perſonne. ETIENNE ſe trouva au ſiége de Metz, que l'Empereur fut contraint de lever, & à la défaite du Comte de Maguc, Gouverneur de Thionville, ainſi qu'au ſiége & à la priſe de cette place ſous les ordres du Duc de Guiſe. La paix étant faite, ETIENNE ſe retira chez lui, teſta le 19 Octobre 1559, & mourut en 1568, après avoir fait encore pluſieurs campagnes contre les Huguenots. Il avoit épouſé, en 1529, *Huguette de Nagu*, fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur de Varennes, & de *Françoiſe de Saint-Romain*, de la Maiſon de Lurcy, dont il eut :

1. PHILIBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Sainte-Colombe-Nanton*, dont les deſcendants ſont alliés aux meilleures Maiſons de la province, & ont fourni de grands ſujets à l'Egliſe & à l'Etat, juſqu'en 1737, que cette branche s'eſt éteinte ;
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. CLAUDINE, qui épouſa *Hippolyte de Varennes*, Seigneur de Rappetour, fils de N... *de Varennes*, & de *Jeanne de Rogemont* ;
4. Et MADELEINE, mariée avec diſpenſe, à FRANÇOIS DE SAINTE-COLOMBE, Seigneur de Saint-Prieſt-la-Roche, ſon couſin. Leur fils aîné, CLAUDE, Seigneur de St.-Prieſt, donna la terre de Saint-Prieſt-la-Roche à FRANÇOIS DE SAINTE-COLOMBE, ſon oncle, frère de ſa mère, laquelle eſt reſtée à cette famille.

VIII. FRANÇOIS DE SAINTE-COLOMBE fut envoyé par HENRI IV, qui connoiſſoit ſon mérite, vers les habitants de la petite ville de Perreux en Beaujolais, qui s'étoient révoltés, pour ranger à leur devoir les mutins. Il épouſa *Anne-Minerve de Ronchevol*, fille de *Jacques*, Seigneur du Poyet en Beaujolais, & de *Deniſe de Tenau*, laquelle lui apporta en dot la terre du Poyet. De ſon mariage vinrent :

1. CLAUDE, Jéſuite de la province du Languedoc ;
2. GUI-GEORGES, qui ſuit ;
3. NONCIADE, qui épouſa *Gabriel*, Seigneur *de Bougnes* en Mâconnais, fils de *Guyot*, & de *Louiſe de Meſſey* ;
4. Et CLAUDE, mariée à *Pierre de Faujard*, Seigneur d'Aveiſe.

IX. GUI-GEORGES DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur du Poyet & de St.-Prieſt-la-Roche, porta toute ſa vie les armes au ſervice du Roi, à l'exemple de ſes ancêtres, & mourut au retour de l'arrière-ban, convoqué en Lorraine ſous le Maréchal de la Force en 1636. Il épouſa *Laurence de Chevrier*, fille de *Philibert*, Seigneur de la Chauſſée en Mâconnais, dont :

1. CHARLES-EMMANUEL, mort ſans alliance ;
2. PHILIBERT-ALEXANDRE, qui ſuit ;
3. CHARLES, Religieux à Savigny ;
4. JEAN, Chevalier de St.-Jean de Jéruſalem ;
5. Et ISABELLE, Chanoineſſe à Neuville-les-Dames.

X. PHILIBERT-ALEXANDRE DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur du Poyet & de St.-Prieſt-la-Roche, ſe diſtingua, comme ſes prédéceſſeurs, dans le ſervice, qu'il quitta pour épouſer *Charlotte-Eliſabeth de la Magdelaine de Ragny*, fille de *Jacques*, & d'*Eliſabeth de Niſſey*, mariage avantageux par les belles alliances que la Maiſon de la Magdeleine a donné à celle de SAINTE-COLOMBE. Leurs enfants furent :

1. HONORÉ-JOSEPH, mort Capitaine de Dragons ſans alliance ;
2. JEAN-MARIE, qui ſuit ;
3. JACQUES, connu ſous le nom de *Chevalier du Poyet*, mort en 1741, après avoir ſervi plus de 30 ans dans le Régiment de la Chaſtre ;
4. MARIE-ANNE, mariée à *Pierre de Montjouvent*, Chevalier, Seigneur de la Maiſon-Forte, des Chalons, Rochefort, Chanay & Bois, dont le petit-fils eſt aujourd'hui Doyen de la Cathédrale des Comtes de Lyon ;
5. Et CLAUDINE-GASPARDE, Chanoineſſe de Neuville-les-Dames en Preſſe.

XI. JEAN-MARIE de SAINTE-COLOMBE, Seigneur du Poyet & de St.-Prieſt-la-Roche, fut reçu, jeune, Chevalier de Malte, ſervit longtemps en cette qualité, fit ſes carava-

Digitized by Google

nes, ſe trouva à la priſe de la grande Sultane, qui alloit à la Mecque; & après la mort de ſon frère aîné, quitta l'ordre & épouſa *Sibylle de Naturel de Valetine*, fille de *Jacques*, & de *Jeanne de Saint-Amours*, d'une ancienne & illuſtre Maiſon, qui a donné un Cardinal à l'Egliſe, des Chanoines de Brioude & de St.-Pierre de Mâcon, & des Officiers dans les Armées de nos Rois. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-Eléonor, qui ſuit ;
2. Jacques, Chevalier de Malte, Commandeur du Chantoin de Villefranche en Berri, mort en cette dernière Commanderie en 1762;
3. Marie-Alexandrine, morte Religieuſe aux Urſulines de Roanne ;
4. N... Religieuſe, au même Couvent ;
5. Et Antoinette, morte Religieuſe de l'Abbaye Royale de St.-Pierre de Lyon.

XII. Jean-Eléonor de Sainte-Colombe, Chevalier, Seigneur de Ste.-Colombe du Poyet & de St.-Prieſt-la-Roche, fut élevé auprès de M. le Comte de Toulouſe, dans le Régiment duquel il ſervit avec diſtinction. Il rentra, en 1737, dans la terre de Ste.-Colombe, après l'extinction de la branche aînée de ſa Maiſon, & quitta le ſervice aſſez jeune pour épouſer *Marie-Anne de la Balmondière*, d'une ancienne nobleſſe du Beaujolais, dont il a eu :

1. Jean, mort jeune ;
2. Jean-Louis-Eléonor, qui ſuit ;
3. Françoise, morte jeune ;
4. Jacqueline, Religieuſe à l'Abbaye Royale de St.-Pierre de Lyon ;
5. Et Marie-Anne-Jacqueline, Dame de St.-Prieſt-la-Roche, terre qui lui a été cédée pour ſon partage, après la mort de ſon père.

XIII. Jean-Louis-Eléonor de Sainte-Colombe, Chevalier, Seigneur de Ste.-Colombe & du Poyet, épouſa, le 18 Avril 1769, *Louiſe-Pétronille de Guillemin*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Combes, ancien Officier dans le Régiment de Gatinais, d'une bonne famille du Beaujolais, dont les ancêtres ont tous ſervi avec diſtinction, & de *Claudine-Marie Bouthier de Rochefort*, dont :

1. Jean-Baptiste, né en 1770 ;
2. Et Pierrette-Marie, née le 9 Septembre 1771.

Les armes : *écartelé d'argent & d'azur*. Deviſe : Spes mea Deus.

* SAINTE-COLOMBE, en Béarn. Bernard, Seigneur de Sainte-Colombe, épouſa *Marie d'Aydie*, dont :

1. Mengette, qui ſuit ;
2. Et Madeleine, mariée 1° à *Imbert de Monteſquiou*, Seigneur de Gelas & du Périer ; & 2° à *François de Mondenard*, Ecuyer, Seigneur de Moncaup.

Mengette, Dame de Sainte-Colombe, porta cette terre en dot, en 1522, à ſon mari *Jean de Lomagne-Terride*, père d'*Antoine*, qui fut mis à mort par ordre de la Reine de Navarre, après le ſiége d'Orthez en 1569. Ne laiſſant pas de poſtérité, la terre de *Ste.-Colombe* paſſa à Madeleine. Voy. LOMAGNE & MONTESQUIOU.

SAINTE-CROIX ou SANTA CROCE, Famille noble de Rome, qui a donné pluſieurs Cardinaux, Archevêques & Evêques. Voy. Juſtiniani, *Hiſtoire des Evêques de Tivoli*.

* SAINTE-CROIX, Baronnie ancienne, avec un Bourg conſidérable, dans le Bailliage de Châlon-ſur-Saône, & mouvant du Roi, à cauſe de ſon Duché de Bourgogne. Elle fut acquiſe dans le dernier ſiècle de la Maiſon de *Vienne*, par *Charles de Baatz de Caſtelmore*, appelé le *Comte d'Artagnan*, tué au ſiége de Maeſtricht en 1673, étant Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Mouſquetaires. Son fils, *Louis-Gabriel*, Comte d'Artagnan, la vendit, le 25 Septembre 1741, à *Jean-François-Joſeph de Venant*, Chevalier, Seigneur de Famechon, d'Ivergni de Saternault, &c., en faveur duquel elle fut érigée en Marquiſat, par Lettres du mois d'Octobre 1744. Voy. VENANT.

* SAINTE-GEMMES, Châtellenie érigée en Baronnie par Lettres du mois d'Avril 1646, enregiſtrées au Parlement le 27 Juillet 1649, en la Chambre des Comptes le 30 Mai 1650, en faveur de *François Laſnier*, Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur de France en Portugal.

SAINTE-HERMINE, en Saintonge & en Angoumois.

Jean de Sainte-Hermine, Ecuyer, vivoit en 1420, avec *Marguerite de la Duch*, qualifiée Dame du Fa, ſa femme. Il eut pour deſcendant au VIII° degré

Élie de Sainte-Hermine, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Fa & de la Laigne, qui épouſa, le 9 Octobre 1607, *Iſabeau de Polignac*, dont :

1. Joachim, qui ſuit ;
2. Et Élie, IIIe du nom, Marquis de Ste.-Hermine, qui épouſa *Anne-Madeleine le Valois de Villette*, dont
   1. Louis-Henri, Marquis de Ste.-Hermine, qui épouſa *Marie-Geneviève Morel de Putanges*, dont
      1. & 2. deux filles ;
      3. Marguerite-Emilie, qui épouſa, à 14 ans, *Jacques Panier d'Orgeville*, Maître des Requêtes, Intendant des Iles, veuve ſans enfants ;
      4. Une fille ;
      5. Et Madeleine-Sylvie, morte le 13 Octobre 1725, dans ſa 34e année, qui avoit épouſé, le 12 Mars 1721, *André Drummond*, Comte de Melfort.
   2. Et Anne-Marie-Françoise, Dame d'Atours de la feue Reine, morte le 6 Novembre 1734, âgée de 67 ans, qui avoit épouſé, par contrat du 8 Juillet 1687, *Louis*, Comte *de Mailly*, mort le 6 Avril 1699, âgé de 37 ans.

Joachim de Sainte-Hermine, IIIe du nom, Seigneur du Fa, épouſa, le 17 Juin 1635, *Anne de Polignac*, dont

Louis de Sainte-Hermine, Ecuyer, Seigneur de Chenon & de la Foucherolle, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe depuis 1497, par ordonnance de 1667. Il épouſa, le 15 Août 1661, *Marie de Livenne*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Alexandre, Capitaine de Vaiſſeaux, mort en 1705 ;
3. René, qui fut ſucceſſivement Prieur de Ste.-Catherine de Mérignac, en Angoumois, Abbé de Notre-Dame de Gondom, Diocèſe d'Agen, Grand-Chantre de l'Egliſe de Reims, puis Grand-Vicaire de Noyon, & enſuite Aumônier de la Reine ;
4. 5. 6. 7. 8. Marie ; Marie-Anne ; Françoise-Marie ; Marie-Madeleine, & autre Marie.

Louis de Sainte-Hermine, IIe du nom, Seigneur de Mérignac, en Angoumois, Colonel d'Infanterie dans le Régiment des Vaiſſeaux, & Chevalier de St.-Louis, épouſa, le 22 Octobre 1708, *Blanche-Fleur-Geneviève Guibert*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur des Landes & de Coulonges, Gouverneur de St.-Jean-d'Angély, & Subdélégué des Maréchaux de France dans la même ville, dont

Louis, né le 26 Août 1710, reçu Page de la Reine en 1725. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 492.)

Les armes : *d'argent, ſemé de mouchetures d'hermines.*

* SAINTE-MARGUERITE, Terre érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Mars 1586, en faveur de *Nicolas Thomas*. Voyez THOMAS.

SAINTE-MARIE d'AGNEAUX, en Baſſe-Normandie : Famille noble & ancienne qui poſſédoit il y a plus de 250 ans les charges de Lieutenants-Généraux de la Baſſe-Normandie.

Raoul de Sainte-Marie, Ecuyer, Seigneur de St.-Andrieu, au Diocèſe de Séez en 1460, épouſa *Girette d'Eſquay*, qui lui apporta en mariage les Terres d'Agneaux & de Canchi, dont pour arrière-petit-fils

Nicolas de Sainte-Marie, Seigneur d'Agneaux & de Canchi, Capitaine du Château de Valognes, Chambellan de Louis de Bourbon, Prince de Condé, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1563, Chevalier de St.-Michel en 1583, Capitaine & Gouverneur des ville & forteresſe de Grandville en 1589, qui épouſa, le 14 Novembre 1549, *Marie de Longueval*, dont

Jacques de Sainte-Marie, Chevalier, Seigneur d'Agneaux, de la Haye-Belouze & d'Orbeville, Capitaine & Gouverneur de Grandville & des Iles de Chauſei, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de François, Duc d'Alençon, par Lettres de 1583, qui épouſa, 1° le 26 Février 1572, *Catherine de Harlus* ; & 2° le 30 Janvier 1589, *Jacqueline Pigouſſe*, veuve de *Guillaume le Coq*, Sieur de Lingreville. Du premier lit vint

Jacques de Sainte-Marie, IIe du nom, Sieur du Pleſſis, Seigneur & Patron d'Agneaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Grandville, qui épouſa, le 17 Mai 1616, *Barbe de la Luzerne*, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Philippe, Sieur d'Orbeville.

Jacques de Sainte-Marie, IIIe du nom, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Cham-

Digitized by Google

bre du Roi, Gouverneur de Grandville, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frère, par ordonnance de 1624, épouſa, le 28 Novembre 1641, *Madeleine Boutin*, dont

François-Louis de Sainte-Marie, Ecuyer, qui épouſa, le 1er Mai 1666, *Marie-Anne du Mouſtier*, dont

Thomas de Sainte-Marie, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Agneaux & de la Haye-Belouze, qui épouſa, le 15 Mai 1697, *Marguerite-Renée Mangeon*, fille de *Bernardin*, Ecuyer, Sieur du Coudrai, Seigneur Châtelain & Patron des Marets-de-Nacqueville, & de *Marie des Maires*, dont :

1. Jean-Jacques-René, né le 25 Juillet 1704, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1720 ;
2. Et Jeanne-Angélique, née en 1703.

A cette famille appartenoit

Joseph de Sainte-Marie, qui épouſa, en 1728, *Marie Jacquier de Fontenay*, fille de *Philippe*, & de *Thérèſe Herincx*, dont :

Deux fils, qui ont été Pages du Roi ;
Et Angélique, qui épouſa, le 24 Janvier 1770, au Château d'Agneaux, *Jean-Baptiſte*, dit le Comte de *Viſſec de Latude*. Voy. VISSEC de LATUDE. (*Armorial général de France*, reg. I, part. II, p. 495.)

Les armes : *écartelé d'or & d'azur, le 1er & le 4e quartiers chargés d'un croiſſant de gueules.*

SAINTE-MARIE d'ESQUILLY, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Auvers, en Normandie, élection de Coutances. Très-ancienne Famille aujourd'hui éteinte, au moins dans ſes principales branches, qui étoient celles des Seigneurs d'*Auvers*, d'*Apres* & d'*Esquilly*, dont

Jean-Pomponne-Auguste de Sainte-Marie, qui a gouverné pendant 20 ans l'Abbaye du Bec, dont il a fait reſtaurer les lieux réguliers, preſque dans leur entier, & qui, à juſte titre, mérite d'être compté au nombre des bienfaiteurs de ce célèbre monaſtère, eſt le dernier qui ait vécu.

Les armes : *d'argent, à deux faſces d'azur, accompagnées de ſix merlettes de gueules, 3, 2 & 1.*

SAINTE-MARIE de HELETTE, dans le pays d'Arberoue en Baſſe-Navarre. Maiſon de Chevalerie, diſtinguée par ſon ancienneté, ſes ſervices & ſes alliances.

Les Seigneurs de ce nom ont droit de ſiéger parmi la haute Nobleſſe aux Etats de Navarre, & ſont Patrons de l'Egliſe de Helette.

Guiche-Arnaud, Chevalier, Seigneur de Sainte-Marie, Patron de l'Egliſe de Helette, fut un des Gentilshommes qui prêtèrent ſerment au Roi & à la Reine de Navarre, à leur couronnement, en 1402.

Gratien, Chevalier, Seigneur Patron de Sainte-Marie de Helette, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Citadelle de St.-Jean-Pied-de-Port en 1426, ſe diſtingua dans les guerres de ſon temps. Nous ne pouvons donner une filiation, non interrompue, de cette ancienne Nobleſſe que depuis

I. Martin de Sainte-Marie, Seigneur Patron de Ste.-Marie de Helette & de Lanevielle, qui ſervit dans les guerres d'Eſpagne, & épouſa, en 1580, Marie de Sainte-Marie, laquelle étoit veuve en 1609. Ils eurent

Pierre, qui ſuit ;
Et autre Pierre, d'abord Capitaine, puis Major-Général de l'Infanterie Eſpagnole, Gouverneur de la ville de Saragoſſe en Eſpagne, en 1627.

II. Pierre de Sainte-Marie, Seigneur Patron de Helette, Capitaine d'Infanterie au ſervice d'Eſpagne, fit ſon teſtament le 16 Avril 1627, & avoit épouſé, par contrat de 1610, *Gratiane d'Urſua*, d'une illuſtre Maiſon d'Eſpagne, dont :

Charles, qui ſuit ;
Et Pierre, Curé de Ste.-Marie de Helette.

III. Charles de Sainte-Marie, Chevalier, Seigneur Patron de Ste-Marie de Helette, Capitaine-Major de la Citadelle de St.-Jean-Pied-de-Port, épouſa, par contrat du 15 Juillet 1636, *Catherine de Montréal*, fille de *Triſtan*, Baron d'Armendarits, dont :

Tristan, qui ſuit ;
Et Claude, mariée, le 22 Novembre 1667, à *Dominique*, Seigneur *d'Irumbery*, au pays de Cize.

IV. Tristan de Sainte-Marie, Seigneur Patron de Helette, Capitaine d'Infanterie, épouſa, 1° le 11 Juin 1667, *Catherine d'Aroue de Saint-Martin*, fille du Vicomte de St.-Martin, & de *Marie d'Alzate d'Urtubie*, morte ſans enfants ; & 2° le 9 Janvier 1690,

Digitized by Google

Gracie de Ruthie, fille de *Pierre*, Seigneur *de Ruthie*, au pays de Soule, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Autre Pierre, Capitaine des Gardes-Wallones, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne, Gouverneur de la Vallée d'Aran & de Caſtelleon, mort à Barcelone en 1758;
3. Jean, Chanoine de l'Isle-Jourdain, près Toulouſe;
4. Et Armand, Officier de Marine, mort de la peſte à Toulon.

V. Pierre de Sainte-Marie, Seigneur Patron de Ste.-Marie de Helette, Capitaine d'Infanterie, épouſa, le 20 Octobre 1712, *Jeanne de Villeneuve d'Oſſès*, dont:

Charles, qui ſuit;
Et Jean, d'abord Capitaine au Régiment de Cantabres, qui s'eſt fait enſuite Eccléſiaſtique & eſt Curé de Helette.

VI. Charles de Sainte-Marie, Seigneur Patron de Ste.-Marie de Helette, épouſa, le 25 Novembre 1750, *Catherine d'Andurein*, fille de *Thomas*, Ecuyer, & d'*Iſidore de Cazenave*, dont:

1. Pierre;
2. Jean-Baptiste;
3. Isidore;
4. Françoise;
5. Sophie;
6. Et Jeanne-Rose.

Les armes: *de ſable, à 2 lions rampants d'argent, poſés en faſce.* (Article dreſſé ſur titres originaux communiqués.)

*SAINTE-MARIE-LA-ROBERT, en Normandie, au Bailliage de Caen, Election de Falaiſe, Famille qui porte: *de gueules, à la fleur de lis d'argent.*

La Terre de Ste-Marie-la-Robert a paſſé par ſucceſſion de cette ancienne famille à *Antoine le Chevalier*, qui en étoit Seigneur dans le dénombrement des fiefs du Vicomté de Falaiſe.

SAINTE-MARTHE, Famille noble du Poitou, féconde en hommes ſavants.

Guillaume-Raimond de Sainte-Marthe, Chevalier, Seigneur de Roquebert, ſervoit le Roi Philippe de Valois en 1350. On croit que de lui eſt iſſu

Nicolas de Sainte-Marthe, qui fut fait Chevalier au ſiège de Bayonne en 1451, par le Comte de Foix, Général de l'armée du Roi Charles VII, contre les Anglais. Il eut pour deſcendant, au IVe degré,

Gaucher, dit Scévole de Sainte-Marthe, né à Loudun, le 2 Février 1536, Préſident & Tréſorier de France, dans la Généralité de Poitiers, qui fut orateur, juriſconſulte, poëte, hiſtorien, & qui poſſédoit la langue latine, la grecque & l'hébraïque. Il exerça des emplois conſidérables, ſous les règnes de Henri III & de Henri IV, qui l'honorèrent de leur eſtime, & mourut le 29 Mars 1623. Il épouſa *Renée de la Haye*, dont:

1. Abel, Seigneur d'Eſtrepied, né en 1566, Conſeiller d'Etat, Garde de la Bibliothèque du Roi, qui étoit à Fontainebleau; il mourut à Poitiers en 1652;
2. Gaucher, dit Scévole, qui ſuit;
3. Et Louis, né à Loudun, le 20 Décembre 1571, jumeau du précédent, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, & mourut le 29 Avril 1656.

Gaucher, dit Scévole II de Sainte-Marthe, né à Loudun, le 20 Décembre 1571, eſt auteur, avec ſon frère Louis, de l'*Hiſtoire généalogique de la Maiſon de France*, & de la *Gallia Chriſtiana*. Il fut Conſeiller, Hiſtoriographe du Roi, & mourut le 7 Septembre 1650. Il avoit épouſé *Eliſabeth du Moulin*, dont:

1. Pierre-Gaucher, dit Scévole, qui ſuit;
2. Abel-Louis, né en 1621, théologien & poëte latin, de la Congrégation des Pères de l'Oratoire, dont il fut Général en 1672, qui mourut le 7 Avril 1697;
3. Et Nicolas-Charles Prieur de Claunai, Conſeiller, Aumônier du Roi, qui mourut le 6 Février 1662, âgé de 39 ans.

Pierre-Gaucher, dit Scévole III de Sainte-Marthe, Hiſtoriographe de France, ſoutint par ſon mérite & par ſon ſavoir la réputation que ceux de ſon nom s'étoient acquiſe, & mourut le 9 Août 1690. Il épouſa *Anne Stuart*, morte le 18 Juin 1713, âgée de 82 ans, dont:

1. Pierre-Gaucher, dit Scévole IV;
2. Gaucher-Louis;
3. Et Elisabeth-Marie-Anne, morte ſans alliance, en Décembre 1682.

*SAINTE-MAURE, Ville & Baronnie en Touraine, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes & illuſtres Maiſons du Royaume. Plus on approfondit ſon antiquité, plus on y trouve de grandeur. Elle eſt iſſue des

Digitized by Google

Seigneurs *de Preſſigny*. Sa filiation remonte à

I. Goscelin, Seigneur de Sainte-Maure, qui ſouſcrivit à la Charte de donation de l'Abbaye de la Ste.-Trinité de Beaulieu, près Loches, en 1009, faites par Foulques Nerra, Comte d'Anjou. Il épouſa *Aramburge*, fille du Seigneur *de Chinon*, laquelle conſentit à la fondation du Prieuré de St.-Meſmin, près les murs de Ste.-Maure, faite, vers 1030, par Hugues, un de ſes fils; il laiſſa :

1. Josbert, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique ;
2. Guillaume, mentionné dans le titre de la fondation du Prieuré de St.-Meſmin ;
3. Hugues, qui ſuit ;
4. Goscelin, qui ſouſcrivit à une tranſaction faite entre Foulques Nerra, Comte d'Anjou, & Gautier, Abbé de St.-Aubin, en 1037; & à la fondation de la Ste.-Trinité de Vendôme en 1040, par Geoffroi Martel, Comte d'Anjou, avec Henri, Roi de France, Guillaume, Duc d'Aquitaine, & autres Princes & grands Seigneurs, où l'on voit qu'il ſouſcrivit avant Hugues, Comte du Mans. Il épouſa N... *de Beaupréau*, & n'en eut que

   Guillaume, mort ſans poſtérité, enterré à Fontevrault le 4 des Ides de Février, ſuivant le Nécrologe de cette Abbaye, dans lequel la qualité de *Princeps de Sanctâ Maurâ* lui eſt donnée.

5. Jacqueline, dont on ne connoît que le nom ;
6. Et Beluce, qui épouſa *Payen de Mirebeau*, Seigneur de Montbaſon.

II. Hugues de Sainte-Maure fonda, comme on l'a dit, le Prieuré de St.-Memin, du temps d'Albert, Abbé de Micie, depuis 1023 juſqu'en 1030. Il prend dans ce titre la qualité de *Dei gratiâ caſtri Sanctæ Mauræ, jure hereditario poſſeſſor & Dominus*; & ce titre eſt rapporté en entier dans l'Hiſtoire de *Sablé*, par Ménage, livre 9, p. 352. Dans une donation faite par Foulques Rechin, Comte d'Anjou, au Monaſtère de Cormery, en 1070, il eſt nommé parmi les Barons d'Anjou. Il épouſa *Ænor de Berlay de Montreuil*, fille de *Gilduin*, Seigneur de Saumur, ſurnommé *le Danois*, dont :

1. Goscelin, qui n'eut point d'enfants. Il épouſa *Caſſinotte de la Haye*, Dame de la Haye & du Vicomté de Tours ;
2. Hugues, qui ſuit ;
3. Guillaume, mort ſans poſtérité ;
4. Et une fille, qui épouſa *Gosbert de Chabruns*.

III. Hugues de Sainte-Maure, II^e^ du nom, ſouſcrivit à une donation faite par Foulques Rechin, Comte d'Anjou, à l'Abbaye de St.-Aubin d'Angers, en 1087 ; & à une autre par Geoffroi Martel, auſſi Comte d'Anjou, en 1105. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut :

1. Goscelin, mort ſans poſtérité ;
2. Hugues, nommé parmi les Barons, dans un titre de l'Abbaye de la Ste-Trinité de Vendôme, de l'an 1159, ſuivant lequel Henri II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & d'Aquitaine, & Comte d'Anjou, étant à Tours en 1159, termina un différend entre ladite Abbaye & celle de Saint-Julien de Tours. Ce Hugues de Sainte-Maure eut part à un des grands événements de la Monarchie Angloiſe, occaſionnés par la révolte des enfants de Henri II, Roi d'Angleterre, d'intelligence avec Aliénor de Guyenne, leur mère, en 1173. Tous les Hiſtoriens diſent que Hugues prit parti pour la Reine Aliénor, avec Raoul de Faye, en qualité de proche ;
3. Et Gautier, qui ſuit.

IV. Gautier de Sainte-Maure prit parti, en 1118, avec ſes 2 frères, pour Foulques le Jeune, Comte d'Anjou, & l'aſſiſta dans ſes forces dans une guerre qu'il eut contre Henri I^er^, Roi d'Angleterre, à la bataille de Séez, qui termina cette guerre. Il fut préſent, avec ſon fils, à une donation faite à l'Abbaye de Fontevrault par le même Foulques le Jeune, Comte d'Anjou, dès 1120. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il eſt certain qu'il eut :

V. Guillaume de Sainte-Maure, qui ſe croiſa pour la Terre-Sainte, & ſouſcrivit en 1179, à une donation faite dans la ville de Jéruſalem, par Henri I^er^, Comte Palatin de Champagne. Au bas de cette Charte, qui ſe trouve rapportée dans les Mémoires de l'Abbé *de Villeloin*, tome II, p. 218, il eſt dit que Guillaume portoit : *d'argent, à la faſce de gueules*, & pour cri : Sainte-Maure. Il eut pour fille unique :

Avoye de Sainte-Maure, mariée à *Guillaume*, Seigneur *de Preſſigny*, en Touraine, qui prit le nom & les armes de ſa femme, & forma ainſi la ſeconde Maiſon de Sainte-Maure. Ce *Guillaume* étoit frère puîné de *Geoffroi de Loudun*, ainſi qu'il ſe voit dans

Digitized by Google

une Charte du Cartulaire de l'Abbaye de Villeloin, en Touraine, du 8 Octobre 1216, par laquelle ledit *Geoffroi* fonde un Anniverſaire en mémoire, eſt-il dit, de *Béatrix*, ſa femme, de *Guillaume de Preſſigny*, ſon frère, ainſi que de ſes père & mère, & d'*Aimeri de Loudun*, ſon aïeul. Ce titre prouve évidemment que *Guillaume de Preſſigny* étoit de la Maiſon de *Loudun*, branche cadette des Comtes de Poitou, Ducs d'Aquitaine. C'eſt en effet la véritable origine de celle de SAINTE-MAURE, & c'eſt auſſi le ſentiment de tous les Hiſtoriographes les plus accrédités. Si les enfants de *Guillaume de Preſſigny* quittèrent leur nom & leurs armes pour prendre celui de SAINTE-MAURE, on ne voit pas que ce dernier fut ſupérieur en nobleſſe & en dignité à l'autre; mais la coutume de ce temps-là étoit de relever le nom & la bannière des Maiſons qui tomboient en quenouille. Si l'on juge de la puiſſance des Seigneurs *de Loudun*, par l'étendue du pays qui retient encore aujourd'hui le nom du *Loudunois*, on ne doit faire aucun doute du rang qu'ils tenoient en effet après les Comtes de Poitou & d'Anjou, leurs voiſins.

Le titre de 1216, rapporté ci-devant, fait connoître auſſi deux degrès de filiation qui ont précédé *Guillaume de Preſſigny*, c'eſt-à-dire les noms de ſon père & de ſon aïeul; & c'eſt celui-ci par conſéquent qui va commencer le premier degré de la ſeconde Maiſon de SAINTE-MAURE.

SECONDE MAISON

de SAINTE-MAURE.

I. AIMERI DE LOUDUN, connu par la Charte rapportée ci-deſſus, & en qualité d'aïeul de GUILLAUME DE PRESSIGNY, vivoit en 1129. Il fut témoin à une Charte de l'Abbaye de Fontevrault, par laquelle Foulques le Jeune, Comte d'Angers, confirme, avant ſon départ pour Jéruſalem, les fondations qu'il avoit faites à Fontevrault. Ce titre, qui eſt le 670e du *Clypeus fontis Ebraldanſi*, p. 218 & 219, eſt paſſé ſous le Pontificat de Louis de Hildebert, Archevêque de Tours, & celui d'Ulger, Evêque d'Angers. AIMERI eut

II. FOULCRES DE LOUDUN, connu, ainſi que ſon père, par le même titre ci-deſſus, qui épouſa *Anthenaïſe*, Dame *de Preſſigny*, dont

1. GEOFFROI, Chevalier Banneret, connu par le titre de l'Abbaye de Villeloin, du 8 Octobre 1216. Il eut

   AIMERI, mort ſans poſtérité;
   FOULQUES, mort jeune;
   GEOFFROI, 44e Evêque du Mans;
   Et MARGUERITE, mariée à *Gautier de Montſoreau*.

2. Et GUILLAUME, qui ſuit.

III. GUILLAUME, Seigneur DE PRESSIGNY, fonda, en 1190, un Prieuré à Preſſigny en Touraine, à la prière de Renaud, Abbé de Pontlevoy. Dans le titre de fondation & dans le livre des Anniverſaires de cette Abbaye, il eſt qualifié *Seigneur de Sainte-Maure & de Preſſigny*, ce qui prouve qu'il en avoit déjà épouſé l'héritière. Il étoit un des principaux Vaſſaux de JEAN *ſans Terre*, Roi d'Angleterre, qui ſouſcrivirent au fameux traité d'aillance, conclu aux Andelys en Normandie, entre ce Prince, & Baudouin, Comte de Flandre & du Hainaut, depuis Empereur de Conſtantinople, en date du 18 Août 1200. Il confirma, l'an 1205, avec ſon épouſe, & ſes enfants, un droit de péage, qui avoit été accordé à l'Abbaye de la Merci-Dieu en Touraine, par GUILLAUME DE SAINTE-MAURE, ſon beau-père. Quand les Provinces que les Anglois poſſédoient alors en France eurent été confiſquées ſur le Roi JEAN, il redevint ſujet de PHILIPPE-AUGUSTE, & fut un des Chevaliers Bannerets de Touraine qui ſe trouvèrent avec *Geoffroi de Loudun*, ſon frère aîné, à la bataille de Bouvines en 1214. Il épouſa AVOYE DE SAINTE-MAURE, dont il eut:

1. GUILLAUME, lequel affranchit de tout droit de péage l'Abbaye de Baugerais, ſuivant une Charte de cette Abbaye, en date du 14 Octobre 1218, où l'on voit un ſceau, ſur lequel il eſt repréſenté à cheval, tenant l'épée haute d'une main, & de l'autre les armes de SAINTE-MAURE, qui ſont *une faſce*, au contreſcel, un *écu à la bordure componée*, qui ſont les pièces des armes de PRESSIGNY. Il ſe rendit, en 1218, caution envers le Roi de France pour Guillaume de Faye, & contracta l'obligation de 200 *marcs d'argent, en cas que Guillaume de Faye faſſe la guerre au Roi ou à ſes ſujets*: ce ſont les propres termes de la promeſſe. Il fit des donations à l'Abbaye de Pontlevoy, & n'eut point d'enfants d'*Yolande*;
2. JOSBERT, qui ſuit;
3. HUGUES, Chanoine, puis Doyen de St.-Martin de Tours en 1216;
4. GARCIE;

Digitized by Google

5. Aramburge, mariée à *Renaud de Sublaine*;
6. Pétronille;
7. Et Domette. Elles ſont toutes quatre mentionnées avec leur frère, dans le titre, de 1205, de l'Abbaye de la Merci-Dieu.

IV. Josbert de Sainte-Maure ſuccéda, en 1223, après la mort de ſon frère aîné, dans les Seigneuries de Sainte-Maure, Preſſigny & Nouaſtre, comme on le voit par une Charte confirmative de l'affranchiſſement qu'il fit, en 1218, de tout péage en faveur de l'Abbaye de Baugerais. Il paſſa, en 1224, une tranſaction avec le Chapitre de St.-Martin de Tours, conjointement avec ſon épouſe, & Hugues, ſon frère. Josbert ſe croiſa contre les Albigeois, & fut l'un des Chevaliers qui ſcellèrent de leur ſceau le traité fait, le 16 Juin 1229, au nom du Roi Saint Louis, avec Roger Bernard, Comte de Foix. Il épouſa, *A... de Vendôme*, fille de *Jean*, Seigneur de Montoire (qui devint Comte de Vendôme après la mort de *Jean*, III^e^ du nom, Comte *de Vendôme*, ſon oncle), & d'*Aiglantine*, dont il eut:

Josbert, Chanoine, enſuite Chancelier du Chapitre de St.-Martin de Tours, en 1245;
Et Guillaume, qui ſuit.

V. Guillaume de Sainte-Maure, III^e^ du nom, Seigneur de Sainte-Maure, Preſſigny, Marcillac, Aigues, Chevalier, fut un des Barons, au nombre de ſix, qui ſcellèrent l'Ordonnance faite à Saumur, en 1250, par Charles, fils du Roi de France, Comte de Poitou & de Provence, touchant le ſalaire des Avocats en Cour laye : l'original eſt au Tréſor des Chartes du Roi. Il ſouſcrivit auſſi, en 1269, parmi les Barons de Poitou, dans un traité fait entre Alphonse de France, Comte de Poitou, frère de Saint Louis, & leſdits Barons: ſon ſceau repréſente *une faſce*. Il traita encore, conjointement avec ſes enfants, d'un différend avec Hugues l'Archevêque, neveu de ſa femme, au ſujet de la ſucceſſion de *Geoffroi de Rancon*, ſon beau-père, par la médiation du même Alphonse de France, en 1269. Il épouſa *Jeanne de Rancon*, fille de *Geoffroi*, dit *le Jeune*, & en eut:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Montgaugier* rapportée ci-après;
3. Isabelle, qui épouſa *Philippe de Priex*, Chevalier, Seigneur de Buſançois & de Moulins;
4. Et Jeanne, qui épouſa *François de Carbonnel*.

VI. Guillaume de Sainte-Maure, IV^e^ du nom, Chevalier Banneret, Seigneur de Sainte-Maure, Preſſigny, la Croix de Bleré, du Pleſſis-lès-Tours, Nouaſtre, Chiſſey, St.-Eſpain, Savonières, Moncontour, la Roche, &c., rendit hommage, de la moitié de la Terre de Marcillac, à l'Abbé de Saint-Cybar d'Angoulême, en 1271, & de l'autre moitié, à l'Evêque d'Angoulême, en 1274. Il promit, avec Geoffroi de Vendôme, de faire ratifier aux enfants mineurs de Jean, Comte de Vendôme, & d'Aliénor de Montfort, ſa femme, à peine de 2000 livres, tout ce qui ſeroit jugé par les arbitres, au ſujet des limites de leur Comté. Il étoit mort en 1300, ſuivant un dénombrement de la Terre de Marcillac, vendue, cette même année, par ſa veuve, qui ne ſe fit pas connoître ſous ſon nom propre. Il eut pour fille unique :

VII. Isabelle de Sainte-Maure, Dame de Sainte-Maure & de Marcillac, qui recueillit toute l'immenſe ſucceſſion de ſes père & mère & mourut le 13 Décembre 1310. Elle fut une héritière ſi riche que le Roi Philippe *le Bel*, craignant qu'elle ne portât ſes grands biens dans quelques Maiſons du parti de *Jean de Montfort*, IV^e^ du nom, Duc de Bretagne, avec lequel il étoit en guerre, la fit (ſuivant un compte du Bailli de Tours), ſoigneuſement chercher, afin de s'aſſurer de ſa perſonne; mais ces précautions n'empêchèrent pas qu'elle n'épouſa l'année ſuivante, *Amauri* II, Sire *de Craon*, Seigneur de Sablé, Sénéchal d'Anjou & du Maine, mort le 26 Janvier 1332, âgé de 53 ans. Elle fut enterrée, avec ſon mari, aux Cordeliers d'Angers, où ſe voient leur repréſentation ſur leurs tombeaux. Ainſi finit cette branche aînée.

BRANCHE
des Seigneurs de Montgaugier *& de* Nesle.

VI. Pierre de Sainte-Maure, Seigneur de Montgaugier & du Coudray, Chevalier (fils puîné de Guillaume, III^e^ du nom, & de *Jeanne de Rancon*), fit, en 1324, le mardi avant la Purification, ſon teſtament, dans lequel ſa femme *Mahaud* n'eſt énoncée que ſous ce nom. Il en eut:

1. Pierre, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Gui, auteur de la branche des Seigneur de *Jonzac*, rapportée ci-après;
3. Guillaume, Chanoine, enſuite Doyen de St.-Martin de Tours, qui fut employé, en 1327, pour différentes négociations en Auvergne, par le Roi Philippe *le Bel;* & nommé Chancelier de France en 1329. Il en reçut les Sceaux de Jean de Marigny, Evêque & Comte de Beauvais, ſon prédéceſſeur, ſuivant ſes Proviſions du lendemain de la St.-Martin; fut envoyé, en 1329, par Philippe de Valois, vers le Roi d'Aragon; & l'année ſuivante à Amiens, pour conclure un traité avec les Plénipotentiaires d'Edouard, Roi d'Angleterre, touchant l'hommage du Duché de Guyenne. Le Pape lui fit offrir l'Evêché de Noyon, mais il le refuſa, & exerça l'office de Chancelier depuis 1329 juſqu'en 1334, année de ſa mort, après avoir fait ſon teſtament le 17 Janvier de la même année, ſcellé de ſon ſceau;
4. Hugues, qui n'eſt connu que par le teſtament dudit Guillaume, ſon frère. Il eut une fille, dont le nom eſt ignoré, ainſi que celui de ſa femme;
5. Iseule, qui épouſa 1° *Pierre de Palluau*, Chevalier, Seigneur de Montréſor, fils de *Geoffroi*, IV^e^ du nom; & 2° *Jean de la Jaille;*
6. Mahaut, Abbeſſe de la Ste.-Trinité de Poitiers, depuis 1332 juſqu'en 1359;
7. Et Louise, qui épouſa *Geoffroi*, dit *Brideau de Châteaubriant.*

VII. Pierre de Sainte-Maure, II^e^ du nom, dit *Durmois* ou *Drumas* (qui étoit un ſobriquet de ce temps-là), Seigneur de Montgaugier & de Vivarenne, Vicomte de Bridiers, mentionné dans les teſtaments de Pierre, ſon père, & de Guillaume, ſon frère, Chancelier de France, fut employé, l'année 1339 & ſuivantes, parmi les 25 doubles Bannerets, ſous le commandement de Philippe III, Roi de Navarre, & conduiſoit ſous ſa Bannière 5 Chevaliers & 28 Ecuyers, ſes vaſſaux. Il épouſa 1° *Iſabeau de Preſſigny*, morte ſans enfants, fille de *Guillaume de Preſſigny*. Par ce mariage ces deux branches de la même Maiſon, qui s'étoient ſéparées ſous des noms & des armes différentes, ſe réunirent. Il épouſa 2° *Marguerite d'Amboiſe*, fille d'*Ingelger*, Seigneur *d'Amboiſe*, & de *Marie de Flandres*, dont il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Armand, Seigneur de Paſſacbrin-ſur-Aunois, Jarzé, Longué & la Faigne, mort ſans enfants;
3. Hector, Chevalier, Chambellan du Roi, depuis 1402 juſqu'en 1412, mort ſans alliance;
4. Marie, qui épouſa *Pierre de la Roche-Rouſſe*, Chevalier, Seigneur de Pocé;
5. Et Marguerite, qui épouſa *Guillaume d'Orgemont*, fils de *Pierre*, Chancelier de France, & de *Marguerite de Voiſines.*

VIII. Jean de Sainte-Maure, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Montgaugier, Comte de Benaon, plaidoit, en 1423, contre Louis, Seigneur d'Amboiſe, au ſujet de la ſucceſſion de Pierre d'Amboiſe, fils d'Ingelger, ſon aïeul; rendit hommage des Terres de Beaupréau & de Train au Duc d'Anjou, en 1418 & 1429, & de celle des Ecluſes en 1423. Il épouſa *Jeanne des Roches*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Beaupréau*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Pierre, mort en bas âge;
3. Marie, morte ſans alliance;
4. Et Charlotte, qui épouſa *Gui de Laval*, II^e^ du nom, Seigneur de Loué, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, Grand Veneur & Grand Chambellan, Gouverneur & Sénéchal au pays d'Anjou.

IX. Jean de Sainte-Maure, II^e^ du nom, Seigneur de Montgaugier & de Nesle, Comte de Benaon, rendit hommage, en 1446, au Roi de ſa Terre de Nesle, & fit ſon teſtament le 28 Avril 1462. Il avoit épouſé 1° *Jacquette de Puiſeul*, fille de *Blanchet*, & de *Racle de Chartres*, nièce de *Renaud de Chartres*, Archevêque de Reims, Pair & Chancelier de France; & 2° en 1444, *Louiſe de Rochechouart*, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemart, & de *Jeanne Turpin*. Du premier lit ſortirent:

1. Charles, qui ſuit;
2. Andrée, qui épouſa *Thibaut de Bellanger*, Seigneur de la Houſſaie.

Et du ſecond lit:

3. Jean, mort ſans alliance;
4. Louis, vivant en 1507, mort ſans alliance;
5. & 6. Jacques & Antoine, morts ſans poſtérité;
7. Agnès, mariée 1° à *Jean de la Rochefoucauld*, Seigneur de Montbazon; & 2° à *Jean de Beaufils*, Seigneur de la Pleſſe;
8. Et Renée, morte ſans alliance.

X. Charles de Sainte-Maure, I^er^ du nom, Chevalier, Comte de Nesle & de Benaon,

Digitized by Google

Seigneur de Montgaugier, rendit hommage au Roi, en 1457, de la Terre de Nesle, laquelle fut érigée en *Comté* en 1446, par Lettres Patentes de Louis XI, où il eſt qualifié *ſon Couſin & Chambellan*. Il y eſt fait mention des ſervices qu'il rendit à ce Prince contre les Anglais & autres ennemis de l'Etat. Il avoit épouſé, 1° le 26 Septembre 1457, *Madeleine de Luxembourg*, fille de *Thibaut*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe de Melun*; & 2° *Catherine d'Eſtouteville*, fille de *Robert*, & de *Marie de Sainte-Beuve*. Du premier lit il eut :

1. Adrien, mort, ſans alliance, en 1479.

Et du ſecond lit :

2. Autre Adrien, qui ſuit;
3. Jean, Chevalier de St.-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Sainte-Vaubourg & de Carquigny en 1493;
4. Jeanne, qui épouſa, en 1486, *Jacques de Montbel*, Seigneur d'Entremont;
5. Antoinette, mariée à *François de Baraton*, Grand-Echanſon de France, le 27 Janvier 1495;
6. Et Anne, qui épouſa N... *de la Gratoire*.

XI. Adrien de Sainte-Maure, Comte de Nesle & de Joigny, épouſa, le 16 Novembre 1479, *Charlotte de Châlon*, une des grandes héritières de ſon temps, Comteſſe de Joigny, d'Antigny, Dame de Viteaux, de Lisle-ſous-Montréal, de Pierre-Pertuis, Fourmerie, Grignon & de l'Orme-Châlon, fille de *Charles de Châlon*, Comte de Joigny, & de *Jeanne de Banquetun*; & petite-fille de *Jean*, Baron de Viteaux, frère de *Louis de Châlon*, Prince d'Orange. Elle ſe remaria à *François d'Allègre*, & eut des enfants de ſes deux époux. Ceux du premier lit furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Nicolas, Ecuyer, Baron d'Emery & Seigneur de Joigny en partie, marié, ſans enfants, à *Jeanne Herlant*;
3. 4. & 5. Adrien, Charles & Jacques, morts ſans alliance;
6. Claude, d'abord Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem en 1512, Baron de Pierre-Pertuis & de l'Orme-Châlon, marié 1° à *Julienne Eveillechien*; & 2° à *Claude de Prie*. Du premier lit vint :

Claude, qui épouſa *René de Bellanger*.

Du ſecond lit eſt iſſue :

Claude, mariée à *Hugues de Rabutin*.

7. Autre Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'*Origny* en Champagne, rapportée ci-après;
8. Barbe, mariée 1° à *Antoine de Dinteville*, Baron de Meurville, qui fut bleſſé, en 1515, à la Bataille de Marignan, & porté à Milan, où il teſta; & 2° à *Pierre de Lannoy*, Baron de Dampierre;
9. Et Avoie, femme de *Jean de la Baume*, Comte de Montrevel.

XII. Jean de Sainte-Maure, IIIe du nom, Comte de Nesle & de Joigny, épouſa, en 1511, *Anne de Humières*, qui étoit veuve en 1526, mourut le 11 Août 1546, & fut enterrée auprès de ſon mari à Nesle, où l'on voit leurs armes. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur *de Humières*, & de *Jeanne de Hangeſt*. Ils eurent :

1. Jean, mort ſans alliance;
2. Louis, qui ſuit;
3. Louise, Abbeſſe de l'Abbaye-aux-Bois;
4. Et autre Louise, qui épouſa *Gilles de Laval*, IIe du nom, Seigneur de Loué, Baron de Maillé & de Breſſuire. Elle lui porta les belles Terres de Nesle, Joigny & autres, par le décès des enfants de Louis, ſon frère.

XIII. Louis de Sainte-Maure, Marquis de Nesle, Comte de Joigny, Vicomte de Pleumartin, Baron de Cuverville-lès-Merville, fut Capitaine de 50 Lances des Ordonnances du Roi, Chevalier de ſon Ordre. Sa Majeſté joignit au Comté de *Nesle* les Baronnies de *Beaulieu*, d'*Athies* & de *Capy*, auparavant mouvantes du Roi, & l'érigea, en 1545, en *Marquiſat* en ſa faveur. Il fut donné en otage, pour le Roi, à Elisabeth, Reine d'Angleterre, en 1559, & avoit épouſé 1° le 5 Janvier 1540, *Renée de Rieux*, morte, ſans enfants, en 1567, fille aînée de *Claude*, Ier du nom, Sire de *Rieux*, & de *Catherine de Laval*; & 2° le 24 Janvier 1569, *Madeleine Olivier*, fille de *François*, Chancelier de France, & d'*Antoinette de Ceriſay*. Du ſecond lit ſortirent :

1. Charles, mort, âgé de 6 ans, à Paris le 2 Novembre 1576;
2. Et Antoine, auſſi mort en bas âge. Par leur décès, *Jean de Laval*, leur couſin germain, fils de Louise, leur tante, ſuccéda à leurs biens, & par conſéquent au Marquiſat de Nesle, & à d'autres belles grandes Terres.

Digitized by Google

BRANCHE

*des Seigneurs d'*ORIGNY *en Champagne, la ſeule qui ſubſiſte.*

XII. JEAN DE SAINTE-MAURE, I^er^ du nom de ſa branche, Chevalier Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly, & de Chaſſagne (ſeptième fils d'ADRIEN, Comte de Nesle, & de *Charlotte de Châlon*), n'eut en partage (comme celui des puînés des grandes Maiſon eſt toujours médiocre) que les Seigneuries ci-deſſus mentionnées, qui compoſoient une partie des Terres de Joigny & de Lisle-ſous-Montréal en Champagne. Il ſe qualifioit cependant *Comte de Nesle* & *de Joigny*, en commun avec ſon frère aîné, de même que CLAUDE, un de leurs autres frères, comme enfants d'ADRIEN, leur père commun, dans la ſucceſſion duquel ces Terres étoient; car elles paſſèrent, par droit de progéniture, à leur frère aîné, lequel continua la poſtérité des Seigneurs & marquis de Nesle. Il eſt mentionné avec ſes frères NICOLAS, CHARLES & ADRIEN, ſous la tutelle de *François d'Alègre*, ſon beau-père, en 1513, & épouſa, en 1523, *Jacqueline Dubos*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Meſnil-Simon & de Bullo, & de *Marguerite de la Ferrière*, dont

XIII. JEAN DE SAINTE-MAURE, II^e^ du nom, Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly, &c., qui paſſa un échange, le 4 Avril 1551, avec LOUIS DE SAINTE-MAURE, Marquis de Nesle, ſon couſin germain. Il obtint du Roi main-levée de la ſaiſie de ſes Terres, à cauſe du ban & arrière-ban, par Lettres données au Camp d'Aſtraupont le 19 Juillet 1551, par HENRI II, qui s'exprime en des termes avantageux ſur ſes ſervices. Il épouſa, le 16 Septembre 1548, *Renée de Moiſſon*, fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Jeanne de Saint-Phalle*; & petite-fille d'*Iſabelle de Courtenay*. Etant veuve, elle donna ſon dénombrement en 1580. Ses enfants furent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. RENÉE, qui épouſa *René Damy*, Seigneur de Beauregard;
3. FRANÇOISE, mariée à *Pierre de Granet*;
4. & 5. CLAUDE & HIPPOLYTE, mortes ſans alliance.

XIV. JEAN DE SAINTE-MAURE, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly, &c., étoit au ſervice en 1578 & 1595, & rendit hommage de la Terre de Marcy-ſur-Yonne, au Duc de Nivernais, le 1^er^ Février 1582. Il épouſa, en 1579, *Françoiſe de Lombard*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Millery, & de *Jacquette le Blond*. De ce mariage vinrent :

1. GUI, qui ſuit;
2. JEAN, mort jeune;
3. FRANÇOIS, marié 1° à *Renée de Damoiſeau*, fille de N... *de Damoiſeau*, Chevalier, Seigneur de Montarin & de Nemois; & 2° à N... *de Berbizy*. Du premier lit vint :

   CLAUDE, mort en bas âge.

   Et du ſecond :

   Une fille, mariée, en 1655, à *Claude de Lanneau*, Chevalier, Seigneur de Maré, auquel elle porta la Terre de Provency.
4. Et JEANNE, qui épouſa *Alexandre de Pampelune*, Chevalier, à qui elle porta la Terre de Genouilly, le 2 Février 1625.

XV. GUI DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur d'Origny & de Prémeaux, ſervit, en 1639, dans la Compagnie des Gendarmes du Duc D'ORLÉANS, ſuivant un certificat du Maréchal de Châtillon, du 18 Juillet audit an, & partagea, le 21 Juin 1629, avec FRANÇOIS, ſon frère, les biens de la ſucceſſion de leurs père & mère. Il épouſa, le 6 Mai 1610, *Catherine de Saint-Martin*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Prémeaux, Montjallin & Agencourt, Gouverneur de la ville & Château de Beaune, & d'*Anne de Vichy*, dont :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. FRANÇOISE, morte jeune;
3. Et EDMÉE, mariée à *Nicolas de Davault*, Chevalier, Seigneur de Romanet.

XVI. CHARLES DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur d'Origny, &c., fut ſous la tutelle de ſon père, ſervit, en 1639 & 1643, dans la Compagnie des Gendarmes du Duc d'Enghien, & épouſa, le 19 Juin 1645, *Suſanne du Deffend*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du Tremblay, & de *Marguerite du Pleſſis*, de la Maiſon des Ducs de Liancourt. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. JEAN-LOUIS, qui paſſa en Allemagne au ſervice de l'Empereur, & s'établit près de

Digitized by Google

Prague. On ignore s'il a eu poſtérité ;
3. Charles, mort ſans alliance ;
4. Louise, mariée, le 25 Mai 1685, à *Jean-Baptiſte des Vieux*, Seigneur de la Rivière, mort en 1697, des bleſſures qu'il reçut à Valence ;
5. Et Claude, Religieuſe.

XVII. Louis de Sainte-Maure, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, &c., ſervit dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, reçut au ſiége de Dôle un coup de feu à la tête, qui lui fit ſouffrir l'opération du trépan, bleſſure qui l'empêcha de continuer ſon ſervice, & fut maintenu dans ſa *nobleſſe* en 1700. Il épouſa, le 25 Juin 1681, *Jeanne de Chebrier*, fille de *François*, Officier aux Gardes-Françoiſes, Chevalier, Seigneur de la Fourcheaume, & d'*Anne de Carfour*, dont :

1. Gabriel-Jacques, Aide de Camp du Duc de Vendôme, tué au ſiége de Douai en 1710, à l'âge de 27 ans, ayant eu l'agrément d'un Régiment, & étant Capitaine au Régiment de Montboiſſier ;
2. César-Denis, qui ſuit ;
3. Marie-Anne, Religieuſe & Supérieure perpétuelle des Dames de Miramion à Auxerre ;
4. Edmée, mariée à *Philibert d'Hermand*, Chevalier, Seigneur d'Arcilly, Major au Régiment de Beaune, Chevalier de St.-Louis ;
5. Et une autre fille, mariée à N... *d'Avout*, morte ſans enfants.

XVIII. César-Denis de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur d'Origny & de Torcy, Capitaine au Régiment de Montboiſſier en 1705, ſe trouva à la bataille d'Hochſtett, aux ſiéges de Hambourg, d'Haguenau & de Douai, & fut fait Chevalier de St.-Louis. Il épouſa, le 28 Avril 1710, *Claude-Madeleine de Choiſy*, fille unique de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Torcy, & de *Claude du Bois*, dont :

Louis, qui ſuit ;
Et Jeanne, mariée à *François de Freſne*, Chevalier, Seigneur de Montjallin & de Rumigny, fils de *René*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & de *Jeanne-Renée de Châlon*.

XIX. Louis de Sainte-Maure, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny & de la Tour-du-Pré, appelé *le Marquis de Sainte-Maure*, fit les 3 campagnes de 1734, 1735 & 1736, en qualité de Cornette dans le Régiment Royal-Etranger, & épouſa, le 17 Juin 1739, *Marie de Guérin*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de l'Etang, &c., Lieutenant-Général d'Epée de la Province de Saintonge, & de *Louiſe de Mirande*, dont pour fils unique :

XX. Louis-Marie-Cécile, appelé *Comte* de Sainte-Maure, Chevalier, Baron de Ruere, Seigneur de St.-Leger, Prey, Sainte-Colombe, Coutarnoult, &c., qui a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & a été Capitaine de Cavalerie. Le feu Comte de Sainte-Maure, dernier de la branche de *Fougeray*, premier Ecuyer Commandant la Grande Ecurie du Roi, mort en 1763, n'ayant point eu d'enfants de *Marie des Chiens de la Neuville*, ſa femme, voyant ſa branche s'éteindre en ſa perſonne, & qu'il ne reſtoit plus après lui d'autre deſcendant mâle de la Maiſon de Sainte-Maure, que Louis-Marie-Cécile, Comte de Sainte-Maure, l'inſtitua ſon légataire univerſel par ſon teſtament du 20 Octobre 1744. Il a recueilli ſa ſucceſſion, conjointement avec *Aimeri de Durfort*, Marquis de Civrac, Maréchal de Camp, Menin de feu M. le Dauphin, qui y avoit ſes droits, comme héritier & neveu dudit feu Comte de Sainte-Maure. Il a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 3 Février 1771, *Victoire-Françoiſe Sauvage*, fille d'*André-Jean*, Chevalier, Grand-Audiencier de France, & de *Marie-Victoire de la Fontaine*, dont :

1. Alexandre-André-Marie, né le 6 Janvier 1772, mort le 3 Mars 1773 ;
2. Louis-Auguste-Marie-César, né le 7 Mai 1774 ;
3. Et André, né le 1er Décembre 1775.

BRANCHE

† *des Seigneurs de* Jonzac.

VII. Gui de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Jonzac & de Montauſier (ſecond fils de Pierre, Seigneur de Montgaugier & du Coudray, & de *Mahaud*), paſſa en Guyenne du temps des premières guerres avec les Anglois, en 1327, & s'établit en cette Province, où il épouſa *Marguerite*, Dame *de Montauſier*, fille & héritière de *Foucaud*, Baron *de Montauſier*, & de *Perrenelle de Moſnac*, Dame de Jonzac en Saintonge, Chaux & Moſnac. Il en eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Renaud, qui ſervit en qualité d'Ecuyer,

Digitized by Google

ſuivant pluſieurs montres de Compagnies & d'Ordonnances, depuis 1367 juſqu'en 1389. Il avoit épouſé *Jeanne de Saint-Yrier*, laquelle, devenue veuve ſans enfants, ſe remaria à *Jean Mayny*;

3. Et ALIÉNOR, mariée à *Guillaume de Chamborant*, Chevalier.

VIII. PIERRE DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur de Montauſier, Jonzac & Moſnac, porta, en 1352 & les années ſuivantes, les armes contre les Anglais, en qualité d'Ecuyer, ainſi qu'il eſt mentionné dans 3 montres de Guichard d'Angle, Sire de Pleumartin, Sénéchal de Saintonge; mais le traité de Bretigny & les malheurs du temps le forcèrent à rendre hommage à Edouard, Prince de Galles, dans la ſalle du Château d'Angoulême, le 19 Août 1363 : il y eſt nommé PIERRE DE SAINTE-MAURE, *Seigneur de Montauſier, Baron*. Le 14 Août 1364, par la même néceſſité, il rendit un autre hommage à ce Prince dans l'Egliſe Cathédrale de St.-Pierre de Saintes, à cauſe de la Terre qu'il tenoit en Albenois. Auſſitôt que la Conjoncture le permit, il reprit les armes contre le Roi d'Angleterre. Il rendit hommage de ſa Terre de Jonzac, à l'Abbé de St.-Germain-des-Prés, en 1376, & épouſa, en 1365, *Miramonde de la Mothe*, Dame de Chaux & de Cadillac, dont :

1. JEAN, mort ſans alliance;
2. ARNAUD, qui ſuit;
3. & 4. JEANNE & THOMASSE, mortes ſans alliance.

IX. ARNAUD DE SAINTE-MAURE, Baron de Montauſier, Seigneur de Jonzac, Moſnac, Chaux, Saint-Severin, &c., mentionné dans les titres indifféremment ſous les noms d'ARNAUD & de RENAUD, ſervit avec beaucoup de valeur dans les guerres contre les Anglais, en 1368 & 1373, & en qualité de Chevalier-Bachelier, ſuivant la montre, étant ſous le commandement de M. d'Albret, Connétable de France, du 22 Juillet 1405. Les Anglais le firent priſonnier en 1406, & le conduiſirent en Angleterre, où il reſta 10 ans. Il fut fait une ſeconde fois priſonnier, en défendant courageuſement contre eux ſa ville & château de Jonzac, & paya la ſomme de 15000 livres pour ſa rançon. Il avoit épouſé 1° *Marchande de Montendre*, dont il n'eut point d'enfants; & 2° *Perrette Marchand*, veuve d'*Aimard d'Archiac*, Chevalier, & fille d'*André*, Chambellan du Roi, Prévôt de Paris, & de *Jeanne de la Gravelle*. Du ſecond lit ſortirent :

1. RENAUD, qui ſuit;
2. LÉON, tige de la branche des Seigneurs de *Montauſier*, rapportée ci-après;
3. MARGUERITE, mariée, le 8 Août 1452, à *Jean de la Mothe-Fouqué*, de Normandie;
4. BÉATRIX, qui épouſa 1° *Jacques Cheſnel*, Seigneur de Moing; & 2° *Guiot de Brouſſe*, Seigneur de Juſſac;
5. Et CATHERINE, mariée à *Etienne du Puy*, Seigneur de Cazes.

X. RENAUD DE SAINTE-MAURE, Seigneur de Jonzac, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut rétabli, par Lettres de CHARLES VII, du 5 Juillet 1451, dans ſes Terres au pays de Guyenne, qui avoient été uſurpées par les Anglois. Il épouſa, 1° le 19 Mai 1456, *Françoiſe Chabot*, fille de *Renaud*, Seigneur de Jarnac, & d'*Iſabeau de Rochechouart*; & 2° le 17 Novembre 1478, *Claire de Chaſtenet*, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit vinrent :

1. FOUCAUT, Eccléſiaſtique;
2. JEAN, qui ſuit;
3. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Chaux*, mentionnée ci-après;
4. FRANÇOIS, marié à *Anne du Puch*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Souveraine de Marillac*, dont il n'eut point d'enfants;
5. LOUISE, qui épouſa, en 1478, *René de Montberon*, veuf de *Marguerite d'Eſtampes*;
6. ISABEAU, mariée à *Audebert du Barry*, Seigneur de Coux & de Gaure en Limouſin;
7. Et ROBERTE.

XI. JEAN DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur de Jonzac & Moſnac, ſervit, en 1491, au ban & arrière-ban de la Sénéchauſſée de Saintonge, convoqué en Bretagne ſous la charge de M. Bauld de Saint-Gelais, dont la revue y fut faite par Pierre de Rohan, Seigneur de Gié, Vicomte de Fronſac, Maréchal de France. Il fonda, le 13 Octobre 1505, le Couvent des Carmes de Jonzac, & teſta le 10 Avril 1523. Il épouſa 1° *Louiſe de Clermont*, morte ſans enfants, fille de *Jacques*, Seigneur de Dampierre, & d'*Iſabeau de Chaudrier*; & 2° en 1516, *Marie d'Archiac*, fille d'*Odet*, & de *Suſanne Dupuy du Coudray-Monin*. De ce ſecond mariage il eut :

1. ALAIN, Seigneur de Jonzac, marié à *Anne de Pontbieu*, dont :

Digitized by Google

JEAN, qui n'eut point d'enfants. Il épouſa *Marguerite de Dieuxayde;*

Et ELISABETH, Dame de Jonzac après la mort de ſon frère, mariée à *Jacques le Vaſſeur*, Seigneur de Coigné, & morte ſans enfants.

2. GEOFFROI, mort jeune;
3. Et ANTOINE, qui ſuit.

XII. ANTOINE DE SAINTE-MAURE, Seigneur de Moſnac, Fleac, Reauls, Neulles & de Chailleret, étoit homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnance de Gui Chabot, Chevalier, Seigneur de Montlieu en 1544, & fit ſon teſtament le 24 Juin 1567. Il épouſa, le 15 Mai 1547, *Marie Arnoul*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Chantillac, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & de *Philippe de Quiſſarmes d'Anzay*, dont:

GEOFFROI, qui ſuit;

Et BONAVENTURE, mariée 1° à *François de Reillac*, Vicomte de Brigueil; & 2° à *Pierre de la Boiſſière*, Seigneur de Rochebrune; elle mourut ſans poſtérité.

XIII. GEOFFROI DE SAINTE-MAURE, Seigneur d'Ozillac, Moſnac & Fleac, fut Conſeiller d'Etat, par Brevet du 3 Août 1614, & le 25 du même mois, Député de la Nobleſſe de Saintonge aux Etats-Généraux, tenus ladite année. Il épouſa, le 12 Septembre 1598, *Vivienne de Polignac*, fille de *Léon*, Chevalier, Seigneur d'Eſcoyeux, Gouverneur de Saintes, & de *Catherine Tiſon d'Argence*, & en eut:

XIV. LÉON DE SAINTE-MAURE, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, Seigneur de Moſnac & de Fleac, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, qui obtint de Louis XIII, par Lettres du mois de Décembre 1623, l'érection en ſa faveur de la Baronnie d'*Ozillac* en *Marquiſat*. Il fut Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1627, Capitaine de 100 Hommes d'Armes, Lieutenant-Général, pour le Roi, au Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, & Gouverneur des Ville & Château de Cognac en 1633; fait la même année Lieutenant-Général des Armées du Roi, reçu Chevalier de ſes Ordres le 31 Décembre 1661, & mourut le 22 Juin 1671. Il épouſa, le 30 Janvier 1622, *Marie d'Eſparbès de Luſſan*, fille de *François*, Maréchal de France, & de *Marie Bouchard*, Dame d'Aubeterre, dont:

1. LÉON, mort ſans alliance en 1649;
2. ALEXIS, qui ſuit;
3. & 4. HIPPOLYTE & ANTOINETTE, mortes ſans alliance.

XV. ALEXIS DE SAINTE-MAURE, Marquis de Jonzac & d'Ozillac, premier Ecuyer de MONSIEUR, frère de Louis XIV, fut d'abord Capitaine au Régiment du Cardinal Mazarin, enſuite Meſtre de Camp du Régiment de Jonzac, Lieutenant-Général des Provinces de Saintonge & Angoumois, & décéda en 1677. Il épouſa, en 1661, *Suſanne Catelan*, fille de *François*, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Suſanne Brachet de la Milletière*, dont il n'eut que:

1. JULIE-MICHELLE, née en 1662, morte à Paris le 6 Octobre 1726, mariée, en 1678, à *Pierre Bouchard d'Eſparbès de Luſſan*, Comte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées;
2. ELISABETH, mariée à *Jean-Baptiſte de Vernon*, Chevalier, Seigneur de Melziard, fils d'*Henri*, Ecuyer, & de *Marie-Anne Roland*. Il fut tué au ſiége de Coni;
3. JUDITH, née le 24 Octobre 1673, mariée à *Louis de Bremond*, Seigneur d'Ars, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi;
4. FRANÇOISE-GENEVIÈVE, mariée, le 4 Novembre 1695, à *Philibert-Joſeph Deveſeau*, Seigneur de Chaſſeneuil;
5. Et N... DE SAINTE-MAURE, Religieuſe à Piberlan en Poitou.

BRANCHE des Seigneurs de CHAUX.

XI. PHILIPPE DE SAINTE-MAURE, Ecuyer, Seigneur de Chaux, de St.-Germain & Co-Seigneur de Cadillac (troiſième fils de RENAUD, Seigneur de Jonzac, & de *Françoiſe Chabot*, ſa première femme), fit ſon teſtament le 22 Janvier 1540. Il épouſa, en 1503, *Catherine de Lannes*, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. JACQUES, qui ſervoit, en 1539, dans la Compagnie d'Ordonnance du Comte de Buſançois, &, en 1551, dans celle de Gui Chabot, Chevalier, Seigneur de Montlieu. Il teſta le 5 Juillet 1580, & avoit épouſé *Françoiſe Regnault*, dont

CATHERINE, qui épouſa *Gilles de la Guionie*, Ecuyer, Seigneur de Ste.-Colombe;

MARTHE, qui épouſa *François de l'Epinay*, Ecuyer;

SUZANNE, qui ne paroît pas avoir eu d'alliance;

Et Esther, morte sans alliance.

3. Françoise, mariée à *Jean Green de Saint-Marsault*, Seigneur de Rochemeaux, Gouverneur de Dijon;
4. Claude, mariée à *Balthasard Buatier*, Ecuyer;
5. Isabelle, qui épousa *Jean de la Roche*, Ecuyer, Sieur de Soubrain;
6. Et Charlotte, mariée au Sieur de *Longchamps*.

XII. Jean de Sainte-Maure, Ecuyer, Seigneur de Chaux en partie, épousa *Catherine d'Epinay*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Segré & d'Usié, & de *Lucrèce de Pons*, dont :

Alain, qui suit;
Et Françoise, qui ne paroît pas avoir été mariée.

XIII. Alain de Sainte-Maure, Baron de Chaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 9 Avril 1611, *Lydie de Lannes*, de laquelle il n'eut point d'enfants.

BRANCHE

des Seigneurs de Montausier.

X. Léon de Sainte-Maure, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Montausier (second fils d'Arnaud, & de *Perrette Marchand*, sa seconde femme), épousa, en 1450, *Jeanne le Bourfier*, fille de *Jean*, Maître d'Hôtel du Roi, Général de France, Chef des Vaisseaux qui battirent les Anglais à Blaye en 1451. Il en eut :

1. Léon, qui suit;
2. Jacques, qui fut marié, ainsi qu'il paroît par le partage qu'il fit, avec son frère aîné, le 4 Novembre 1493. Le nom de sa femme est ignoré;
3. Catherine, mariée 1° à *Pregent d'Aix*, Seigneur de Touverac; & 2° à *Jean Dupont*;
4. Béatrix, mariée à *Gui de la Touche*, Ecuyer;
5. Et Jeanne, mentionnée, avec ses sœurs, dans le partage fait avec ses frères. On ignore si elle a été mariée.

XI. Léon de Sainte-Maure, IIe du nom, Seigneur de Montausier, rendit hommage de ses Terres, le 7 Septembre 1479, à Charles, Comte d'Angoulême, & épousa, en 1502, *Anne d'Appelvoisin*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Puigné & de la Guiraffe en Poitou, & d'*Iseule de Linières*, dont :

1. Gui, qui suit;
2. Léon, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1531;
3. René, auteur de la branche des Seigneurs de *la Guiraie*, rapportée ci-après;
4. 5. 6. & 7. Catherine, Béatrix, Jacqueline, & Jeanne. La première & la dernière, Religieuses.

XII. Gui de Sainte-Maure, Ier du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Montausier, Echanson du Roi depuis 1540 jusqu'en 1560, ensuite Ecuyer-Tranchant du Duc d'Orléans, mort en 1569, épousa, en 1538, *Marguerite de Lannes*, fille de *Clinet*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Chalais, Cazadès & Belzades, & de *Catherine de Mortemer*, dont :

1. François, qui suit;
2. Louise, qui épousa *François de Salignac*, Seigneur de Rochefort en Limousin, le 29 Juin 1567;
3. Et Anne, qui épousa *Charles de Nocey*, Seigneur de la Forge en Poitou.

XIII. François de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Montausier, de Puigné, &c., mort en 1588, épousa, en 1572, *Louise de Gilier*, remariée à *Jean de Baudean*, Seigneur de Parabère, Baron de la Mothe-Ste.-Heraye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Poitou & Gouverneur de Niort. Elle étoit fille de *René*, Seigneur de Salles & de Fougeray, & de *Renée de Choisy*. Elle eut de son premier lit :

1. Charles, tué, en 1594, au siége de Laon;
2. Léon, qui suit;
3. François, Seigneur de Salles, tué en duel à Paris, sur la Place Royale, par le Sieur de Rouillac, le 10 Janvier 1614;
4. Gui, auteur de la branche des Seigneurs de *Fougeray*, rapportée ci-après;
5. Et Catherine, première Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, par Brevet du 13 Novembre 1638, & morte le 14 Mai 1645, qui avoit épousé *Jean de Galard de Béarn*, Comte de Brassac, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Capitaine de 50 hommes des Ordonnances, Chevalier des Ordres, Ambassadeur à Rome, Gouverneur des Provinces de Poitou, Saintonge & Angoumois, & Ministre d'Etat.

XIV. Léon de Sainte-Maure, IIIe du nom, Baron de Montausier, Seigneur de Salles,

Digitized by Google

Puigné, &c., épouſa, le 3 Avril 1606, *Marguerite de Châteaubriant*, fille de *Philippe*, Seigneur des Roches-Baritaud, & de *Gilberte du Puy du Fou*, dont :

1. Hector, appelé *le Marquis de Montauſier*, qui, dès l'âge de 20 ans, lorſque Caſal fut aſſiégé pour la première fois par les Eſpagnols, ſe traveſtit en habit de Religieux, & contribua notablement, par ſa valeur, à la défenſe de cette Place. Après la mort du Marquis de Beuvron, qui y commandoit, tous les gens de guerre, d'un commun conſentement, l'élurent pour leur Chef, & obligeant les Eſpagnols de changer le ſiége en blocus, il donna le temps à Louis XIII de venir les forcer à le lever, après avoir été un an entier devant cette Place. Enſuite ayant attaqué en Italie & forcé les ennemis dans un lieu appelé *les Bains de Bornio*, il y reçut une bleſſure, dont il mourut, âgé de 27 ans, en 1635, ſans avoir été marié ;
2. Charles, qui ſuit ;
3. Et Catherine, mariée, 1° en 1635, à *Antoine de Lenoncourt*, Marquis de Blainville; & 2° en 1645, à *Philbert-Hélie de Pompadour*, Marquis de Laurière & du Ris, Gouverneur & Sénéchal du Périgord.

XV. Charles de Sainte-Maure, appelé d'abord *Baron de Salles* du vivant de ſon frère aîné, puis *Marquis*, & enfin *Duc de Montauſier*, Pair de France en 1665, né le 6 Octobre 1620, ſe diſtingua à la bataille de Cernay, où il prit, de ſa propre main, trois étendarts aux ennemis, & ſervit ſeul de Maréchal de Camp dans l'Armée que commandoit le Maréchal de Guébriant. Dans les guerres civiles pendant la minorité de Louis XIV, il maintint dans l'obéiſſance la Saintonge & l'Angoumois, dont il avoit le Gouvernement, chaſſa les ennemis des Places de Saintes & de Taillebourg, les défit à Montauçay, quoiqu'il fut très-inférieur en nombre, & ſans que les bleſſures qu'il reçut au bras gauche, dont il demeura eſtropié, ralentiſſent l'ardeur avec laquelle il combattit. Le Roi, qui avoit érigé en *Marquiſat*, pour lui & ſes ſucceſſeurs, la Baronnie de *Montauſier*, l'érigea en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois d'Août 1664, enregiſtrées au Parlement de Paris le 2 Décembre 1665. Le Roi le nomma, en 1668, Gouverneur de M. le Dauphin, enſuite ſon premier Gentilhomme de la Chambre, & ſucceſſivement Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur de Normandie, Saintonge & Angoumois, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la haute & baſſe Alſace, Gouverneur particulier des villes de Rouen, Dieppe, Caen & Pont de l'Arche. Il mourut à Paris le 17 Mai 1690, avec la réputation d'une rare probité, d'une grande érudition, & regretté de toute la France, & des gens de Lettres, dont il étoit le protecteur. Ses Oraiſons funèbres furent faites par l'Abbé Fléchier, le P. Anſelme & l'Abbé du Jarri. Il épouſa, le 13 Juillet 1645, *Julie-Lucie d'Angennes*, Dame d'honneur de la Reine & Gouvernante des Enfants de France, morte le 15 Novembre 1671, à 64 ans, fille de *Charles*, marquis de Rambouillet, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine de Vivonne*, dont :

Un fils unique, mort jeune;
Et Julie-Marie, morte le 14 Avril 1695, âgée de 48 ans, & enterrée aux Carmélites de la rue St.-Jacques, à côté de ſes père & mère ; elle avoit épouſé, le 16 Août 1664, *Emmanuel de Cruſſol*, II° du nom, Duc d'Uzès, né le 5 Janvier 1642, mort le 1er Juillet 1692.

BRANCHE

des Seigneurs de la Guiraie.

XII. René de Sainte-Maure, Ecuyer, Seigneur de la Guiraie (fils puîné de Léon, II° du nom, & d'*Anne d'Appelvoiſin*), épouſa *Françoiſe de l'Eſperonnière*, fille de *François*, Seigneur *de l'Eſperonnière*, & de la Roche-Bardoul, & de *Marguerite de Villeneuve*, dont :

XIII. Josias de Sainte-Maure, Ecuyer, Seigneur de la Guiraie, mort en 1617. Il épouſa *Louiſe de la Foreſt*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Beaurepaire, & d'*Aubine de Marvilleau*, & en eut :

1. René, qui ſuit ;
2. Joachim, tué au ſiége de Montpellier en 1621 ;
3. Antoine, tué au ſiége de la Rochelle en 1628 ;
4. Hilaire, Eccléſiaſtique ;
5. Françoiſe, mariée à N.., Seigneur *de la Marſaudière* ;
6. Et Gabrielle, Religieuſe au Couvent de N.-D. de Breſſuire.

Digitized by Google

XIV. René de Sainte-Maure, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Guiraie, fut Sergent de Bataille, &, ſuivant quelques Auteurs, premier Capitaine de la Galère Patronne de France en 1637, lors de la repriſe des Isles St.-Honorat & Ste-Marguerite, deſquelles les Eſpagnols s'étoient emparées, & qui furent emportées par la valeur des François. Il fut auſſi Lieutenant de Roi au Gouvernement du Havre de Grace, & épouſa *Jeanne Gabriau de Riparfonds*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne Viette*, dont :

Pierre, mort jeune ;
Et Louise, Dame de la Guiraie, mariée, en 1658, à *René d'Appelvoiſin*, Seigneur de la Bodinatière.

BRANCHE
des Seigneurs de Fougeray.

XIV. Gui de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Fougeray (quatrième fils de François, Seigneur de Montauſier, & de *Louiſe de Gilier*, Dame de Salles & de Fougeray), fut Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de Dourlens, & contribua à maintenir dans l'obéiſſance du Roi les Provinces de Saintonge & d'Angoumois. Il épouſa *Louiſe de Juſſac*, fille de *François*, Seigneur d'Ambleville, & d'*Iſabeau de Bourdeilles*. Elle étoit ſœur de *François*, Marquis de St.-Preuil, Gouverneur d'Arras, qui défit ſouvent les Eſpagnols, & étoit connu ſous le nom *du Brave Saint-Preuil* : il fut une des illuſtres victimes de la haine & de la vengeance du Cardinal de Richelieu, & perdit la tête ſur un échafaud à Amiens, ſous l'ombre de crime de Lèse-Majeſté. Elle hérita de la Terre de Chaux, que ſon frère avoit acquis, par décret, ſur les héritiers de Philippe, de la branche des Seigneurs de *Chaux*, & la tranſmit à ſes enfants :

1. François, mort au ſervice à Doullens ;
2. Henri, Prêtre de l'Oratoire, Abbé Commendataire de Baigne, mort en 1684 ;
3. Claude, qui ſuit ;
4. René-François, mort jeune ;
5. Gui, Seigneur des Bords, qui épouſa *Nicole Dubois*, & n'en eut que

   Françoise, morte jeune, ſans alliance.
6. Jean, Seigneur de Buſſac, dit *le Chevalier de Sainte-Maure*, mort, ſans poſtérité, en 1722, âgé de 87 ans ;
7. Catherine, mariée à *Honoré de Lur de Saluces*, Comte d'Uza, fils de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte-Catherine de Saluces* ;
8. Françoise, morte fille ;
9. Et Elisabeth, morte ſans alliance.

XV. Claude de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Fougeray & de Chaux, épouſa *Marie Paulte*, fille de *Bertrand*, Baron d'Auger & de *Marguerite de Jay*. Leurs enfants furent :

1. Gui, qui ſuit ;
2. Honoré, appelé *le Comte de Sainte-Maure*, Colonel d'un Régiment de ſon nom, aujourd'hui Beauvoiſis, & un des 6 Menins de M. le Dauphin, fils de Louis XIV, enſuite premier Ecuyer de M. le Duc de Berri, & ſucceſſivement premier Ecuyer Commandant la grande Ecurie du Roi, mort, ſans alliance, le 7 Novembre 1731 ;
3. Charles, né le 16 Mars 1655, d'abord Chevalier de Malte, reçu en 1682. Il ſervit dans la Marine, fut fait Chef d'Eſcadre le 16 Octobre 1712, Lieutenant-Général des Armées Navales en 1720, Commandant la Marine à Rochefort ; parvint enſuite au grade de Vice-Amiral de France ; & épouſa *Jeanne Porée-Eon*, riche veuve, dont :
   Un ſeul enfant, mort jeune.
4. Catherine, morte ſans alliance ;
5. Et Julie, mariée à *Béat-Jacques*, Comte *de Zurlauben*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort de ſes bleſſures à Hochſtett, en 1704.

XVI. Gui de Sainte-Maure, Marquis de Chaux, Baron d'Auger, épouſa *Louiſe-Thérèſe des Porcellets*, fille de *Louis-Antoine*, Seigneur de Maillane, & de *Madeleine d'Augier*, dont :

1. Alexandre-Charles, mort en bas âge ;
2. Louis-Marie, qui ſuit ;
3. Charles-Adélaïde, appelé *le Marquis* de Sainte-Maure, Capitaine de Cavalerie, mort, ſans alliance, en 1759 ;
4. Catherine, Religieuſe ;
5. & 6. Deux filles, mortes jeunes ;
7. Et Gabrielle, mariée, en 1723, à *Aimery de Durfort-Civrac*, Comte de Blaignac.

XVII. Louis-Marie de Sainte-Maure, Marquis de Chaux & d'Arbiac, Baron d'Auger, appelé *Comte de Sainte-Maure*, premier Ecuyer Commandant la Grande Ecurie du Roi, Colonel du Régiment Royal-Etranger en 1720, Brigadier, enſuite Maréchal de Camp en 1740, épouſa, le 12 Février 1720,

Digitized by Google

Marie des Chiens, fille de *Charles*, Intendant de Franche-Comté, & de *Jeanne des Bordes*. N'ayant point eu d'enfants, & voyant qu'il ne reſtoit plus de deſcendant mâle de ſa Maiſon en état de la perpétuer que Louis-Marie-Cécile de Sainte-Maure, fils unique de Louis, Marquis de Sainte-Maure, de la branche d'*Origny*, il l'inſtitua ſon légataire univerſel par ſon teſtament, & mourut le 14 Septembre 1763, ſans poſtérité.

Cette Maiſon portoit anciennement pour armes : *un écu à la bordure componée*; mais ayant hérité de la Terre de Sainte-Maure de Guillaume, Seigneur de Sainte-Maure, mort en 1205, elle en prit les armes, qui étoient : *d'argent à la faſce de gueules*, qu'elle a retenues depuis juſqu'à aujourd'hui. Cimier : *une tête de Reine couronnée poſée un peu de profil, ayant les cheveux épars, & cachant de ſes habillements les deux côtés du heaume, ſur lequel eſt écrit* Sainte-Maure, qui étoit le cri de tous les anciens Chevaliers Bannerets de cette Maiſon. Supports : *deux Anges*. (Généalogie dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

* SAINTE-MAURE, Terre ſituée en Champagne, Diocèſe de Troyes, poſſédée depuis plus d'un ſiècle, par la famille noble de Guillaume, connue depuis environ 150 ans ſous le nom de Chavaudon. Longtemps avant elle étoit en poſſeſſion de la Terre de Chavaudon, ſituée dans le reſſort de la Coutume de Troyes.

* SAINTE-MÈRE-ÉGLISE, Ecuyer, Seigneur d'Omonville, élection de Valognes, en Normandie. La Terre de Ste.-Mère-Egliſe, ſituée dans le bailliage du Côtentin, en Normandie, a donné le nom à une ancienne nobleſſe, éteinte.

Guillaume de Sainte-Mère-Église, Évêque d'Avranches, mort vers 1269, pourroit bien avoir été de cette famille, qui portoit pour armes : *d'azur à ſix aigles d'or*, 3. 2 & 1.

*SAINTE-MESME, Terre dans la Beauce, que *Louiſe de Poiſieux* porta, le 8 mars 1516, à ſon mari *Aloph de l'Hôpital*, dont le fils puîné, *René*, eut cette Terre ne partage avec celle de Meſnil en Poitou. Voy. HOPITAL.

*SAINTE-SÉVÈRE, Ancienne Baronnie du Berry, qui fut acquiſe par *Léonor de Flécelles*, Marquis de Brégy. Voy. FLÉCELLES.

*SAINTE-VAUBOURG, en Normandie, Subdélégation de Conches. C'eſt une Baronnie qui appartient à M. le Préſident Portail.

SAISSEVAL, ancienne Nobleſſe originaire de Picardie, Election d'Amiens.

Enguerrand de Saisseval, Ecuyer, fit, conjointement avec ſa femme, en 1023, hommage au Seigneur de Pecquigny, à cauſe de ſon fief de Saiſſeval, de ceux de Brailly & de St.-Vuats.

Vautier de Saisseval, Chevalier, eſt mentionné parmi les Chevaliers du vieux temps, dans une Charte de la Cathédrale d'Amiens, & ſouſcrivit le don fait à cette Egliſe en 1174.

Enguerrand de Saisseval, IIe du nom, Chevalier, fit hommage au Seigneur de Pecquigny, de ce qu'il tenoit noblement de lui, tant pour lui que pour ſa femme & ſes héritiers, en 1229.

Guerin de Saisseval, Chevalier, fit pareillement hommage au même Seigneur de Pecquigny, en 1244, pour lui, ſa femme & ſes héritiers, de ce qu'il tenoit de lui noblement & en fief.

Pierre de Saisseval, Chevalier, fit hommage au Vidame d'Amiens, de ce qu'il tenoit de lui à Saiſſeval en Juſtice & Seigneurie, en 1273 & 1274.

Jean, Sire de Saisseval, Chevalier, Seigneur de Piſſy, reconnut, pour ſon couſin, Gilles (auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après), dans une vente qu'il fit, en 1348, à l'Abbaye de St.-Lucien de Beauvais, de toute la Terre qu'il avoit à Piſſy, ſous pluſieurs réſerves, en faveur de ſon *amé couſin* Gilles, Ecuyer, dit *Fieret*. Jean épouſa *Marie d'Oiſy*, & en eut :

Jacques, Sire de Saisseval, Chevalier, qui donna ſon aveu à Raoul de Raineval, Chevalier, en 1364, tant de ſon Manoir ſis en la ville de Saiſſeval, que de tout ce qu'il poſſédoit en Fief, Juſtice haute, moyenne & baſſe, ſous ſa mouvance. Il tenoit le manoir de l'Eſtague, en 1372, ainſi qu'il eſt rapporté dans le dénombrement du Comte de Clermont, & portoit dans les armes 2 *bars adoſ-*

Digitized by Google

Jés d'argent. Il épouſa *Françoiſe de Bigaud*, dont :

MARIE, Dame DE SAISSEVAL, qui épouſa *Raoul de Senicourt.* Elle porta la Terre de Saiſſeval dans cette Maiſon d'où elle eſt paſſée dans celle de *Lameth ;* & en elle finit cette branche des Seigneurs DE SAISSEVAL.

BRANCHE

des Seigneurs de PISSY.

I. GILLES DE SAISSEVAL, Ecuyer, dit *Fieret*, reconnu par JEAN, Sire DE SAISSEVAL, Chevalier, pour ſon couſin, rendit aveu, l'an 1362, de ce qu'il tenoit noblement & en Fief ſous la mouvance de Raoul de Raineval, Vidame d'Amiens, à Piſſy. Il épouſa *Marie-Catherine*, dont :

II. JACQUES DE SAISSEVAL, Ecuyer, Seigneur de Piſſy en partie, qui fit hommage au Seigneur de Pecquigny, Vidame d'Amiens, de ce qu'il tenoit de lui noblement & en Fief dans la ville de Piſſy, par acte de l'an 1399, Il épouſa *Marie de Bullote*, dont :

JEAN, qui ſuit, comme il eſt prouvé par un contrat de vente d'une pièce de pré & terre à Piſſy, que JEAN reconnoît provenir de ſa mère, veuve de JACQUES, ſon père, & par autres titres en forme.

III. JEAN DE SAISSEVAL, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, fit hommage de cette Terre, en 1420, au Vidame d'Amiens, Seigneur de Pecquigny, & ſuivit le parti du Roi contre le Duc de Bourgogne. Sa Majeſté lui fit don de la Terre de Baillif, pour le récompenſer de ſes ſervices & des bleſſures qu'il avoit reçues en pluſieurs importantes occaſions, où il avoit ſignalé ſon courage & ſa valeur. Cette Terre de Baillif étoit encore dans la Maiſon au XVI^e^ ſiècle. Il épouſa N... *de Bigaud*, fit ſon teſtament le 11 Février 1476, par lequel il voulut être enterré dans l'Egliſe de St.-Lucien de Piſſy, & fit pluſieurs legs à ſes deux fils, ſavoir :

JEAN, qui ſuit ;
Et NICOLAS, Ecuyer, dont le fils,

FRANÇOIS, fut obligé de recourir au Roi, pour être relevé d'une dérogeance cauſée par le peu de fortune de ſon père ; mais depuis il fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe d'extraction*, & épouſa *Jeanne de Sacquèſpée.* Cette branche s'eſt éteinte dans JEAN-BAPTISTE DE SAISSEVAL-BLERVILLE, qui n'eut que trois filles.

IV. JEAN DE SAISSEVAL, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, fit hommage au Vidame d'Amiens, Seigneur de Pecquigny, de tout ce qu'il poſſédoit, ſous ſa mouvance en toute Juſtice, & reçut, en 1482, aveu de pluſieurs Fiefs relevants de lui. Il ſigna, en 1507, le procès-verbal de la rédaction de la Coutume d'Amiens, comme l'un des plus qualifiés du Corps de la nobleſſe de Picardie. Ce fut lui qui vint, à la tête de l'une des députations de cette Nobleſſe, faire des repréſentations au Roi pour les beſoins de cette Province. Il épouſa *Marie le Normant*, dont :

CHARLES, Ecuyer, auquel ſon père fit donation d'un fief ſis audit Piſſy, par acte paſſé le 4 Juin 1517, devant Antoine Legallois & Jean Leriche, Notaires à Amiens. Il fut tué dans un combat proche de Biagra, étant Guidon des Gendarmes de la Compagnie du Comte de Saint-Pol ;
Et FRANÇOIS, qui ſuit.

V. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, tranſigea avec CHARLES, ſon aîné, le 6 Novembre 1525, ſur la ſucceſſion de leur père, par acte paſſé devant Jean d'Ainval & Gui Beaudouin, Notaires à Amiens ; & fit relief, le 24 Août 1530, devant le Bailli d'Argoeuvres, comme héritier, par bénéfice d'inventaire, dudit CHARLES, ſon frère, à cauſe de ſon Fief de Hangés. Ce fut lui qui défendit Péronne avec tant de bravoure, conjointement avec le Seigneur de Sarcus, à la tête chacun de 1000 Hommes de Pied des Légions de Picardie, qu'il commandoit. La Ville de Péronne porte tous les ans à la Proceſſion une bannière, aux armes des Seigneurs DE SAISSEVAL & *de Sarcus*, en reconnoiſſance de ce qu'ils ont fait lever le ſiége de cette Place. Il épouſa, le 14 Juillet 1538, *Antoinette le Bouracher*, fille de *Jean*, Seigneur de St.-Pierre-des-Champs, & de *Jeanne Frérot*, dont :

FRANÇOIS, qui ſuit ;
Et THIBAUT, Chevalier de Malte en 1566.

VI. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, ous la charge de M. de Broſſe, épouſa, par contrat du 19 Juillet 1575, paſſé devant *Adrien Pezé* & *Jean Quignon*, Notaires à Amiens, *Marie d'Ar-*

Digitized by Google

ãres, Dame de Meraucourt, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Quesnoy, ancien Mayeur de la ville d'Amiens, & d'*Anne de Calonne*. Il étoit cousin de CHARLES-ARMAND DE SAISSEVAL, Gouverneur de Beauvais, qui remit cette Place à HENRI IV, si généreusement, en disant qu'*il ne vouloit pas vendre à son Maître son propre héritage, comme avoient fait beaucoup d'autres*. *Marie d'Ardres*, étant restée veuve, fit foi & hommage, le 5 Août 1579, devant le Bailli de Belloy & de Boucquainville, & ne vivoit plus le 17 Février 1595, que *Charles d'Ardres*, Ecuyer, Seigneur de Feuquerolles, eut, par acte passé devant Rogeau & Limeu, Notaires à Amiens, la tutelle de ses enfants mineurs :

FRANÇOIS, qui suit ;
Et ADRIENNE, mariée, à Amiens par contrat du 1er Février 1598, à *François de Gueulluy*, Ecuyer, Sieur de Rumigny.

VII. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Pissy, Meraucourt, &c., épousa, par contrat du 5 Juin 1607, passé devant d'*Heriſſart*, Notaire à Laon, *Louise Poulet*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de la Galardou, du Vivier, &c., Intendant de la Maison du Duc de Guise, & de *Louise de Ponthieu*. Il fit son testament le 13 Août 1641, par-devant Hodeucq, Notaire à Poix, par lequel il donne un demi-muid de bled aux pauvres, en exécution du testament d'*Antoine d'Ardres*, son grand-père maternel, & fait des legs à tous ses enfants, savoir :

1. CHARLES, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Meraucourt ;
3. ANTOINE, Ecuyer, Sieur de Nommande ;
4. CLAUDE, auteur de la branche de *Meraucourt, Feuquières*, &c., rapportée ci-après ;
5. NICOLAS ;
6. LOUIS ;
7. & 8. MARGUERITE & ISABELLE.

VIII. CHARLES DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Pissy, Auge, &c., Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de la ville d'Amiens, par Provisions du 9 Avril 1649, épousa, par contrat du 6 Novembre 1639, passé devant *Bergeon* & *Brumeau*, Notaires au Châtelet de Paris, *Anne Jabin*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Raincis, & de *Marie le Chennevis*. Il testa, conjointement avec sa femme, le 8 Avril 1676, devant Jean Dais & Jean Baye, Notaires à Amiens. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ANNE-ETIENNE, Chevalier, Seigneur de Francqueville, Capitaine au Régiment de la Reine, marié, par contrat du 10 Février 1679, passé devant *Henri Hallets*, Notaire à Liége, à *Jeanne d'Iturar*, fille de Don *Juan*, Capitaine des Cuirassiers au service de Sa Majesté Catholique, & de *Jeanne Gobert* ;
3. FRANÇOIS-LOUIS, rapporté ci-après ;
4. Et CLAUDE-LOUIS, Seigneur de Flers, reçu Chevalier de Malte en 1666, puis marié, par contrat du 23 Avril 1683, à *Charlotte de Tassart*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Blamont, ancien Major de la ville & Gouvernement d'Amiens, & de feu *Marie Mouquet*.

IX. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Pissy, Capitaine au Régiment de la Reine, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Amiens, par Provisions du 10 Mars 1674, épousa, par contrat du 23 Juillet 1675, passé devant *Delaunay* & *de Saint-Jean*, Notaires au Châtelet de Paris, *Geneviève Fraguier*, fille de *Nicolas*, Conseiller du Roi, Président au Bureau des Finances à Paris, & de *Denise Jabin*, dont :

1. FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, marié à *Anne de Cucheleut*, dont il ne laissa que
   Une fille, qui a porté la Terre de Pissy à N... *de Beaumont*, dont elle a eu un fils unique, qui jouit de cette Terre. Elle est morte il y a 5 ou 6 ans au plus.
2. FRANÇOIS-LOUIS ;
3. CHARLES-DENIS ;
4. NICOLAS-LOUIS, qui suit ;
5. Et GENEVIÈVE-MADELEINE.

X. NICOLAS-LOUIS DE SAISSEVAL, Chevalier, épousa *Marie-Catherine Dragon*, dont :

1. MAXIMILIEN, Capitaine en second au Régiment Royal-Artillerie ;
2. JEAN, qui a été Mousquetaire du Roi ;
3. Et CHARLES.

IX. FRANÇOIS-LOUIS DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur d'Auge (fils puîné de CHARLES, Chevalier, Seigneur de Pissy, Auge, &c., Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Amiens, & d'*Anne Jabin*), fut Capitaine au Régiment de la Reine, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Départe-

Digitized by Google

ment d'Amiens. Il épouſa, par contrat du 29 Janvier 1683, paſſé devant *Caron*, & ſon Confrère, Notaires de cette Ville, FRANÇOISE-YOLANDE DE SAISSEVAL, fille de feu N... DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, & de *Madeleine de Gouſſancourt*, dont :

1. FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE, né le 26 Avril 1690 ;
2. JEAN, né le 29 Décembre 1693 ;
3. CHARLES-LOUIS, né le 30 Janvier 1698 ;
4. MARIE-FRANÇOISE-YOLANDE, née le 26 Janvier 1684 ;
5. Et GENEVIÈVE, née le 14 Mai 1691. Ces enfants ſont morts ſans alliance.

BRANCHE

des Seigneurs de MERAUCOURT, FEUQUIÈRES, *&c.*

VIII. CLAUDE DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Meraucourt & de Viefville (quatrième fils de FRANÇOIS, III^e^ du nom, Seigneur de Piſſy, & de *Louiſe Poulet*), épouſa, par contrat du 28 Février 1648, paſſé devant *Martin de Heriſſart*, Notaire à Grandvillers, *Madeleine Dupont*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Bernacouſture, & de *Catherine de Saint-Clair*. Il fit ſon teſtament le 5 Mars 1679, par lequel il fonde un *Obit* pour ſon épouſe, & fait des legs à ſes ſix enfants, ſavoir :

CLAUDE, qui ſuit ;
NICOLAS ;
CHARLOTTE-ANNE ;
JACQUELINE-SUSANNE ;
ANTOINETTE & CATHERINE.

IX. CLAUDE DE SAISSEVAL, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, la Viefville, mort le 3 Juillet 1716, avoit épouſé, par contrat du 9 Avril 1682, paſſé devant *le Preſtre*, Notaire de Ponthieu, *Marie-Madeleine d'Ardres*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Feuquières & de Feuquerolles, & de *Marguerite le Quieu*, dont :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 24 Décembre 1689 ;
3. PIERRE, né en 1698 ;
4. MARIE-MADELEINE, née le 15 Janvier 1684 ;
5. GENEVIÈVE-MARGUERITE, née le 18 Août 1695 ;
6. ANNE-FRANÇOISE, née le 4 Juillet 1687 ;
7. Et SUSANNE, née le 5 Janvier 1689.

X. CLAUDE-FRANÇOIS, Comte DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Feuquières, Meraucourt, Froyelle, Feuquerolles, Elincourt, la Ferrière, &c., né le 20 Février 1683, Major du Régiment d'Ormoy, Chevalier de St.-Louis, puis Commandant pour le Roi des ville & Gouvernement d'Ardres, y eſt mort en 1748. Il avoit épouſé, le 13 Février 1714, *Louiſe-Catherine-Françoiſe de Verduzan*, fille de *Louis*, Seigneur de Colomel, Commandant au Fort de Nieulay, près Calais, & de *Catherine de Jacomel*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS, né le 27 Juin 1715, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie le 17 Décembre 1732, mort en 1736 ;
2. CLAUDE-JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
3. Et ANNE-ELISABETH, mariée à *Antoine de la Rue*, Chevalier, Seigneur du Roſois.

XI. CLAUDE-JEAN-BAPTISTE, Comte DE SAISSEVAL-FEUQUIÈRES, Chevalier, Seigneur de Feuquières, la Ferrière, Meraucourt, Feuquerolles, Elincourt, &c., Guidon des Gendarmes de Berri, le 1^er^ Février 1749, puis Guidon des Gendarmes Ecoſſois le 6 Avril 1758, mort en 1761, avoit épouſé, en 1752, *Henriette-Philberte du Brocard de Barillon*, morte en 1761, fille de *Louis-Alexandre*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite-Jeanne Brunault*, & nièce de *Henri du Brocard* Lieutenant-Général, & commandant le Corps de l'Artillerie, tué à la bataille de Fontenoy. Ils eurent :

CLAUDE-LOUIS, appelé *le Marquis* DE SAISSEVAL, né le 12 Janvier 1754, Capitaine de Dragons ;
Et CLAUDE-JEAN-HENRI, dit *le Comte* DE SAISSEVAL, né le 2 Septembre 1755, Capitaine de Cavalerie.

Les armes : *d'azur, à deux bars adoſſés d'argent*. Supports : *deux lévriers*. Cimier : *une licorne*.

SAIX (DU), Famille de Dauphiné.

CLAUDE DE SAIX, Seigneur de Reſſins, épouſa, en 1500, *Alix de Girardières*. De lui étoit iſſu au V^e^ degré,

JEAN DU SAIX, Seigneur de Chervé, qui épouſa *Gabrielle du Boſt*, dont :

CLAUDINE, née le 31 Mars 1681, reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1691, qui prouva qu'elle étoit iſſue au VI^e^ degré de CLAUDE.

Les armes : *écartelé d'or & de gueules*.

SALABERRY. Voy. IRUMBERRY DE SALLABERRY.

Digitized by Google

SALART, ancienne Famille de Flandre, originaire du Brabant. On trouve OLIVIER SALART, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Grand Fauconnier de France avant 1464, qui mourut en 1503.

Cette famille s'eſt éteinte dans ARMAND-NICOLAS DE SALART, Capitaine au Régiment des Gardes-Françaiſe, qui fut fait priſonnier à la bataille de Caſſel en Avril 1677, & mourut le 10 Janvier 1684.

Les armes : *écartelé, au 1er de gueules, au ſautoir d'argent, cantonné de quatre billettes d'or ; au 2 de gueules, au lion d'argent, lampaſſé d'or ; au 3 d'argent, au ſautoir engrelé de gueules ; au 4 d'or, au chef échiqueté d'argent & de ſable de deux traits.*

SALAZAR, Famille originaire de Biſcaye. JEAN DE SALAZAR vint en France ſervir Charles VII, Roi de France, & mourut à Troyes en Champagne, le 12 Novembre 1479. Il laiſſa :

1. GALEAS, qui ſuit ;
2. TRISTAN, qui prit poſſeſſion de l'Évêché de Meaux le 26 Octobre 1474. Il fut reçu, le 17 Février 1475, Archevêque de Sens, par ſon mérite, & le grand crédit qu'il s'étoit acquis à la Cour de Louis XI. Il étoit à la repriſe de Gênes le 28 Avril 1507 ;
3. Et HECTOR, qui épouſa *Hélène de Châtelus*, fille de *Jean*.

GALEAS DE SALAZAR, Ecuyer, Seigneur de Ferrière, Vaudeurs, les Sièges, &c., qui s'est rendu célèbre à la bataille du Cormier donnée le 28 Juillet 1488, mourut le 9 Février 1522 ; il laiſſa :

1. JEAN, Archidiacre de Sens, qui en fut élu Archevêque en 1525, & prêta ſerment le 14 Juin. Il mourut le dernier de ſa branche ;
2. CLAUDE, qui épouſa, par contrat paſſé devant *l'Épine*, Notaire Royal en la Prévôté de Ceriziers, le 13 Novembre 1540, *Jean de Baubard*, Ecuyer, Seigneur de Chambour ;
3. Et BERNARDE, qui épouſa *Jean de Sains*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à cinq fers de pique de ſable, poſés en ſautoir ; aux 2 & 3 de gueules, à cinq étoiles eu ſautoir, & ſur le tout d'argent, à une aigle à deux têtes d'azur.*

SALENEUVE : *palé d'argent & de gueules de ſix pièces, à la bande d'or, brochant ſur le tout.*

SALES, en Breſſe : *de ſinople à cinq lionceaux d'argent, poſés en ſautoir.*

SALES, Seigneur de Leſcure en Rouergue. Cette maiſon eſt éteinte.

I. GILBERT DE SALES, Chevalier, épouſa, en 1370, *Jacquette de Gallande*, dont :

II. ETIENNE DE SALES, qui épouſa, en 1392, *Iſabeau de Penevayre*, dont :

1. BEGON, qui ſuit ;
2. Et BERNARD, Commandeur de Ste.-Ulalie, puis Grand Prieur de St.-Gilles.

III. BEGON DE SALES, Seigneur de Leſcure, épouſa 1° *Jacquette de Montméjan* ; & 2° *Jeanne de Flavins*. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES ;
2. Et TRISTAN, Commandeur de St.-Félix, tué au ſiége de Rhodes en 1522.

Du ſecond lit eſt iſſu :

3. PIERRE, qui ſuit.

IV. PIERRE DE SALES, épouſa *Benoîte-Bernardine d'Elbes*, d'une Maiſon de Provence, dont pluſieurs fils, entr'autres :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et GAILLARD, Commandeur de St.-Félix après la mort de ſon oncle.

V. JEAN DE SALES, premier Gentilhomme ordinaire de la Reine de Navarre, épouſa *Flore de Caulice*, d'une Maiſon fort ancienne du Haut-Rouergue, éteinte, dont entr'autres enfants,

VI. PIERRE DE SALES, II° du nom, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de St.-André, qui commanda en chef les Catholiques du Haut-Rouergue. Il fut tué dans ſa maiſon de Vayrières par les Calviniſtes. Il avoit épouſé *Valérie de la Valette-Pariſot*, nièce du Grand-Maître de Malte, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et JACQUES, rapporté plus loin.

VII. JEAN DE SALES, II° du nom, épouſa *Roſe*, héritière de *Bar*, dont :

VIII. JEAN DE SALLES, III° du nom, qui mourut ſans poſtérité. Il avoit épouſé *Gabrielle de Galard-Braſſac*.

VII. JACQUES DE SALES (fils puîné de PIERRE II), épouſa *Gabrielle de Berail-Mazerolles*, d'une branche cadette de celle de *Cazillac*.

Digitized by Google

Sa postérité s'est éteinte dans ce siècle. Il eut :

Simon, qui eut pour fils

N... de Sales, qui laissa

N... de Sales, qui épousa à Villefranche N... *d'Arribat*, elle est veuve depuis longtemps.

Les armes : *d'or, à un saule* ou *autre arbre de sinople, parti d'azur, à trois barres d'or.*

Il est parlé de cette famille dans une vieille généalogie, qui est en manuscrit, & dans la liste des Chevaliers de Malte, *Histoire de Malte*, tome III, in-4°, où les armes sont données faussement.

SALES, en Savoie : *d'azur, à deux fasces d'or remplies de gueules, accompagnées d'un croissant d'argent au chef, & de deux étoiles aussi d'argent, une en cœur, & une en pointe.*

SALETTES, famille originaire de Béarn, qui a donné deux Evêques de Lescar, & un d'Oléron. La Seigneurie de Denguin, en Béarn, fut érigée en Baronnie en faveur de N... de Salettes, dont la postérité subsiste.

SALIGNAC DE FÉNELON. Cette Maison, dont le nom se trouve écrit dans les anciens titres Salagnac, Salanhac & Salignac, est connue avant l'an 1000 dans le Périgord, où est située la Terre de Salignac, à deux lieues de Sarlat.

Elle est illustre par ses alliances & par les grands hommes qu'elle a produits, comme deux Archevêques de Bordeaux, six Evêques de Sarlat, un Evêque de Cominges, plusieurs Abbesses d'un mérite distingué, des Grands Sénéchaux de Périgord & de Quercy des Chevaliers de l'Ordre du St.-Esprit, &c. Le Baron de Salagnac fut célèbre par son Ambassade de Constantinople sous le règne de Henri *le Grand*.

Maynard, Seigneur de Salignac ou Salagnac, qui vivoit dans le XIII^e^ siècle, eut pour descendant

Raimond de Salignac, qui eut pour second fils

Jean de Salignac, Seigneur de Fénelon, dont

Hélie de Salignac, Seigneur de Fénelon, de la Mothe, de Gaulejac, de Mareuil & de Contenac, qui épousa *Catherine de Ségur de Théobon*, & en eut :

Armand, qui suit ;

Et Bertrand de Salignac, Seigneur de la Mothe-Fénelon, Vicomte de St.-Julien, Baron de Loubert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, Ambassadeur en Angleterre, puis en Espagne, fait Chevalier de l'Ordre du St.-Esprit, à la promotion du 31 Décembre 1579, mort le 13 Août 1599, sans avoir été marié.

Armand de Salignac, Seigneur de Fénelon, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, mort en 1579, laissa :

Jean de Salignac, Chevalier, qui épousa *Anne de Pelegrue*, dont :

François de Salignac, Baron de la Motte-Fénelon, marié, le 12 Mars 1599, à *Marie de Bonneval*, Dame de Salagnac & de Magnac, fille unique d'*Horace*, Seigneur de Montagut & de Salagnac, tué aux barricades de Tours en 1587, & de *Marguerite de Neuville*, Dame de la Baronnie de Magnac. Par cette alliance il fit rentrer dans sa Maison la Terre de Salignac ou Salagnac. Ils eurent :

1. Pons, qui suit ;
2. Et Antoine, Marquis de Magnac, Lieutenant-Général au Gouvernement de la Haute & Basse-Marche, qui obtint en sa faveur l'érection de la Baronnie de *Magnac* en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1650, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 8 Avril & 30 Juillet 1653. Il fut nommé à l'Ordre du St.-Esprit, & mourut en 1683. Il épousa *Marguerite de Monteron*, Dame de Fontaine-Chalandray, dont

Marie-Thérèse-Françoise, Marquise de Magnac, Dame de Fontaine-Chalandray, morte en 1726. Elle avoit épousé 1° en 1681, *Pierre*, Marquis *de Laval-Lezay* ; & 2° en 1693, son cousin-germain Joseph-François de Salignac, mort en 1735, sans postérité.

Pons de Salignac, Marquis de la Mothe-Fénelon, épousa 1° *Isabeau d'Esparbès de Lussan* ; & 2° par contrat du 1^er^ Octobre 1647, *Louise de la Cropte*, fille de *François*. Du premier lit il eut.

Pons, qui suit.

Et du second lit :

François, né le 6 Août 1651, au Château de Fénelon en Quercy, Archevêque Duc de Cambray, Prélat distingué autant par son esprit que par sa piété, & si connu par ses

Digitized by Google

Ouvrages, mort à Cambray le 7 Janvier 1715. Voy. ſon article dans Moréri.

Pons de Salignac, Comte de la Mothe-Fénelon, épouſa *Anne du Lac*, Dame de la Parède, dont :

François de Salignac, Marquis de la Mothe-Fénelon, mort le 12 Janvier 1742, qui épouſa *Eliſabeth de Beaupoil-Sainte-Aulaire*, dont :

1. N... de Salignac, qui a été très-longtemps Doyen du Chapitre Royal de Taraſcon en Provence, & eſt mort à Paris ;
2. Gabriel-Jacques, qui ſuit ;
3. François-Barthélemy, Evêque de Pamiers auſſi mort à Paris ;
4. Henri-Joseph, appelé *le Chevalier de Fénelon*, Officier aux Gardes-Françaiſes, mort à Paris ;
5. François-Alexis, auſſi nommé *le Chevalier de Fénelon*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, mort à Fontainebleau, où il faiſoit ſon ſervice ;
6. Armand, Garde du Pavillon, mort fort jeune dans le Vaiſſeau qui revenoit de St.-Domingue ;
7. François, Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment de Poitou, mort fort jeune, en allant joindre le Régiment ;
8. Jacques de Salignac, Comte de Fénelon, ancien Meſtre de Camp de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, Chevalier Commandeur de l'Ordre Militaire de St.-Lazare, N.-D. de Mont-Carmel de Jéruſalem, qui a épouſé, le 12 Février 1757, *Renée-Mathurine le Provoſt de la Touche*, fille de Meſſire *François-Louis*, Chevalier, Seigneur de la Touche, Sous-Doyen de la Nobleſſe de Bretagne. Ils vivent & n'ont point d'enfants ;
9. Marie-Antoinette-Augustine de Salignac, vivante, veuve du Marquis *de Poyreaux de Royère* ;
10. Catherine-Elisabeth, veuve du Comte *de Poyreaux*, frère du Marquis. Elle en a un fils & pluſieurs filles ;
11. Marie-Anne, morte fort jeune, laiſſant de ſon mariage avec le Marquis *de Saint-Viance de Puymege*, un fils, qui vit ;
12. Anne, mariée au Marquis *de Bonneguiſe*, premier Gentilhomme du feu Comte d'Eu, & frère de feu l'Evêque d'Arras : ils vivent ſans enfants ;
13. Et Gabrielle, Abbeſſe de Taraſcon, où elle eſt morte, enterrée dans cette Abbaye.

Gabriel-Jacques de Salignac, Marquis de Fénelon, Chevalier des Ordres du Roi, nommé Ambaſſadeur ordinaire en Hollande au mois de Mai 1724, Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de Soiſſons le 31 Août 1727, Gouverneur du Quelnoy en Avril 1735, fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1^er^ Mars 1738, Conſeiller d'Etat d'Epée au mois de Septembre ſuivant, & Chevalier des Ordres le 2 Février 1740, eſt mort le 11 Octobre 1746, âgé de 58 ans ou environ, de la bleſſure qu'il avoit reçue le même jour à la bataille de Rocoux. Il avoit épouſé, en Décembre 1721, *Louiſe-Françoiſe le Pelletier*, fille de *Louis*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, alors premier Préſident du Parlement de Paris, & de *Charlotte-Henriette le Mairat*, ſa ſeconde femme, dont :

1. François-Louis, qui ſuit ;
2. Hippolyte-Etiennette-Charlotte, mariée, le 28 Octobre 1741, à *David-François de la Cropte*, Marquis de Beauvais-Chanterac en Périgord ;
3. Anne-Charlotte-Louise, mariée, le 22 Octobre 1753, à *François-Pierre de Delay de la Garde*, Maître des Requêtes ;
4. Et Marie-Louise-Augustine, mariée, le 5 Mai 1760, à *Sébaſtien-François-Ange le Normant de Mizy*, Conſeiller d'Etat, Intendant Général de la Marine & des Colonies, veuf d'*Eliſabeth le Coiffier*.

François-Louis de Salignac, Marquis de Fénelon, &c., né le 7 Novembre 1722, Colonel du Régiment de la Fère en 1743, Brigadier des Armées du Roi le 27 Juillet 1747, Maréchal de Camp le 10 Février 1759, Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, ci-devant Gouverneur Général de la Martinique & des Isles du Vent, mort le 10 Octobre 1767, avoit épouſé, le 7 Novembre 1747, *Marie-Charlotte de Malon de Bercy*, née le 18 Mai 1729, morte le 9 Septembre 1760, fille de *Louis-Claude*, Marquis de Bercy, Capitaine aux Gardes-Françoiſes, & de *Henriette-Victoire Collart*, dont poſtérité.

Les alliances de la Maiſon de Salignac ſont avec celles de *Laval, la Trémoille, Thémines, Sainte-Maure, Gontaut-Biron, Maillé, Crevant, Aubuſſon, Tour d'Auvergne*, les Ducs *de Gramont*, les Ducs *de Navailles*, les *d'Uzès*, les *Luſſan d'Eſparbès d'Aubeterre*, les *Galard de Béarn*, les *Talleyrand, Beaumont du Gibeau, de Saintonge, d'Eſcars, Bourdeille, du Maine, du*

Digitized by Google

Bourg, enfin les *Caumont*, *Saillant*, d'*Eſtaing*, d'*Harcourt*, &c.

Les armes : *d'or, à trois bandes de ſable.*

Il eſt parlé de cette Maiſon dans les *Mercures de France* des mois de Septembre 1735, p. 2118, & de Novembre 1746, p. 202 & 203 ; & auſſi dans le *Dictionnaire des Gaules*, in-fol., tome IV, au mot MAGNAC, d'où nous avons extrait en partie cet abrégé généalogique.

SALIGNÉ. PAUL-PIRUS DE SALIGNÉ, Baron de la Cheze, épouſa *Marie Aimon*, dont :

JULIEN DE SALIGNÉ, Baron de la Cheze-le-Vicomte, qui obtint par Lettres du mois de Mars 1697, l'érection de la Baronnie de la Cheze en Marquiſat. Il épouſa *Périne de Boyleſve*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ANNE-MARIE-CHARLOTTE, qui épouſa *Jean-Baptiſte Charon*, Marquis de Menars, dont elle fut ſéparée ;
3. Et MARIE-PÉRINE, qui épouſa *Céſar-Léon Roſcal de Réal*, Comte de Mornac.

FRANÇOIS DE SALIGNÉ, Marquis de la Cheze, Lieutenant de Roi en Poitou, épouſa *Marie-Louiſe Binet de Marcognet*, remariée, le 29 Octobre 1706, à *Donatien de Maillé*, II^e^ du nom, Marquis de Carman, né en Juin 1675, mort le 22 Octobre 1745, FRANÇOIS ne laiſſa qu'une fille, morte ſans alliance. Elle eut pour héritières ſes tantes, ANNE-MARIE-CHARLOTTE & MARIE-PÉRINE.

* SALIGNY. Les Seigneurs de ce nom étoient une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Coligny*. Voy. COLIGNY.

SALINS. Ce nom a été commun à pluſieurs Maiſons du Comté de Bourgogne, différentes entr'elles d'origine, de puiſſance & de ſplendeur. La plus célèbre eſt celles des anciens Sires de *Salins*, dont le commencement ſe rapporte à *Albéric*, Comte de Mâcon, & qui finit par une fille qui en tranſmit le nom, & les biens à l'illuſtre maiſon de *Vienne*.

SALINS : *d'or, au lion d'azur.*

SALINS-LA-BANDE. Cette Maiſon a toujours été regardée comme iſſue de GÉRARD, fils naturel de GAUCHER, IV^e^ du nom, Sire de SALINS. L'entière reſſemblance de ſes armes avec celles des Seigneurs de Salins, a favoriſé cette opinion. Elle portoit : *de gueules, à la bande d'or.*

SALINS-LA-TOUR, en Franche-Comté. Famille ainſi nommée à cauſe de ſes armes, qui étoient : *d'azur, à la Tour d'or maçonnée de ſable.*

HUMBERT DE SALINS, Chevalier, dit de la Tour, qui tranſigea en 1212, en préſence d'Amédée, Archevêque de Beſançon, paroît en avoir été l'auteur.

Un du nom de SALINS, mort Fermier-Général, portoit : *la Tour d'argent, écartelée de* Brunet.

Voy. *l'Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins, au comté de Bourgogne ; l'Hiſtoire de la ville de Salins* ; l'Hiſtoire & la Généalogis de ſes Vicomtes ; celle de toutes les Maiſons qui ont porté le nom de Salins, par M. J. B. Guillaume, prêtre, aſſocié de l'Académie Royale de Beſançon, en 2 vol. in-4° impr. à Beſançon, l'un en 1757, & l'autre en 1758.

SALINS-VINCELLES : *d'azur, à trois fuſées d'or, poſées en faſce.*

SALIS, Famille originaire de Côme en Lombardie établie en Griſons depuis le X^e^ ſiècle.

GUBERT DE SALIS laiſſa :

1. RODOLPHE, qui ſuit ;
2. Et DIÉTÉGAN, né en 1473, Colonel des Griſons ſous François I^er^ & Henri II.

RODOLPHE DE SALIS, dit *le Long*, Gouverneur de Pavie étoit Général des Griſons à Marignan, où il fut tué le 14 Septembre 1515, & laiſſa

HERCULE DE SALIS, né en 1503, Colonel des Griſons ſous François I^er^ & Henri II, mort en 1578, qui eut :

1. RODOLPHE, né en 1529, qui fut Général d'Artillerie ſous l'Empereur Maximilien II, qui le créa Baron & le fit Chevalier de la Toiſon d'Or. Il mourut le 31 Mars 1600 ;
2. Et N..., qui ſuit.

N... DE SALIS laiſſa

HERCULE DE SALIS, dont :

1. RODOLPHE, né en 1589, mort le 19 Octobre 1625 ;
2. Et ULYSSE, qui ſuit.

ULYSSE DE SALIS, né le 24 Juillet 1594, eut un Régiment puis une Compagnie aux Gardes-Suiſſes, & mourut le 3 Février 1674,

Digitized by Google

Maréchal des Camp & Armées du Roi, laiſſant :

1. JEAN-BAPTISTE, tué en 1646 au ſiége de Mardick ;
2. Et HERCULE, qui ſuit.

HERCULE DE SALIS, né en 1618, Capitaine aux Gardes-Suiſſes, mort le 17 Mars 1686, laiſſa pour arrière-petit-fils

RODOLPHE-ANTOINE-HUBERT, Baron de SALIS, de Marſchlins, né le 24 Février 1732, Colonel d'un Régiment Griſon au ſervice de France, qui épouſa *Cornélie-Adélaïde*, Comteſſe de *Leyden*, en Hollande.

A une des branches de cette maiſon appartenoit JEAN-GAUDENCE, tué à la tête de ſon Régiment le 18 Juillet 1744.

Cette famille eſt très-nombreuſe, & il ſe trouve actuellement qu'il y a 2 Maréchaux de Camp, un Colonel, un Capitaine aux Gardes-Suiſſes, un Lieutenant-Colonel & 9 Capitaines ou Subalternes de cette famille au ſervice du Roi.

Les armes : *coupé, au 1er d'or, au ſaule de ſinople ; au 2 d'argent, à deux pals de gueules.*

SALIVES. N... DE SALIVES laiſſa :

1. CHARLES-OCTAVE, Marquis de Salives, reçu à la confrérie de St.-George en 1722, qui mourut ſans enfants ;
2. Et CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit.

CLAUDE-FRANÇOIS DE SALIVES a quitté l'Ordre de Malte après la mort de ſon frère. C'eſt en ſa faveur que la Terre & Seigneurie de Valeroi fut érigée en Comté ſous le nom de Salives par Lettres du mois de Septembre 1747, enregiſtrées à Beſançon & à Dôle.

Les armes : *palé d'argent & de gueules de ſix pièces, au chef d'azur chargé de trois coquilles d'or.*

* SALLE (LA). La Terre & Seigneurie de Champſonel en Normandie fut érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *la Salle*, par Lettres du mois de Juillet 1673, enregiſtrées le 29 Décembre ſuivant, au Parlement de Rouen, en faveur de

Louis Caillebot, Seigneur de la Salle & de Montpinçon, Capitaine des Gendarmes de la Garde, & Lieutenant-Général des Armées du Roi. Le titre de *Marquiſat de la Salle* a été depuis transféré ſur la Terre de *Montpinçon*, par Lettres du mois de Juillet 1730, & enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 20 Janvier 1732. Voy. CAILLEBOT DE LA SALLE.

* SALLE (LA). Seigneurie dans le Lyonnois, érigée en Comté, avec Vaux & Quincieux, par Lettres du mois de Juillet 1654, enregiſtrées le 7 Septembre ſuivant, en faveur de *François Baglion*, Seigneur de la Salle. Voy. BAGLION.

* SALLE (LA). C'eſt une Baronnie qui a été unie avec la Terre de Lardière, au Duché-Pairie de St.-Aignan, par Lettres du mois de Février 1702, enregiſtrées le 7 Septembre 1705.

SALLE (LA), Famille noble de Guyenne.

JEAN-MARTIN DE LA SALLE, Baron de Roquefort, Préſident en la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Bordeaux, épouſa *Jeanne de Mons*, dont

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Sarraziet, qui épouſa, le 26 Septembre 1729, *Catherine de la Roque*, fille unique de *François*, Colonel d'Infanterie, & de *Thérèſe de Medahers*, dont :
   1. JEAN-MARTIN ;
   2. PIERRE-FRANÇOIS ;
   3. Et JEANNE-HIPPOLYTE.
3. GUILLAUME-GASTON, né en Décembre 1699 ;
4. FRANÇOIS, né en Juin 1707, Capitaine dans le Régiment de Poitou ;
5. JEANNE, baptiſée le 18 Juin 1701, qui épouſa le 2 Juin 1722, *Bernard-François de Caſtelnau*, Baron de Brocas ;
6. ANGÉLIQUE, Religieuſe Urſuline ;
7. Et PAULINE-ANGÉLIQUE-CATHERINE, baptiſée le 1er Mai 1706, qui épouſa, le 2 Mars 1726, *Jean de Cours*, Seigneur de Vigneau.

PIERRE-FRANÇOIS DE LA SALLE, né le 5 Novembre 1694, Chevalier d'honneur au Parlement de Bordeaux, obtint que la Terre de Roquefort fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Septembre 1739, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 16 Novembre ſuivant. Il épouſa, le 5 Juin 1721, *Eliſabeth-Françoiſe de la Roque*, fille de *Louis*, Seigneur de la Salle. (*Tabl. gén.*, part. IV, p. 223.)

Les armes : *d'azur, au lion de gueules, écartelé d'azur, à neuf loſanges d'or, poſées* 3, 3 & 3.

Digitized by Google

SALLE (LA), Famille d'Auvergne.

ANTOINE DE LA SALLE, Seigneur d'Aulhac, vivoit en 1492. Il fut le quatrième aïeul de

JACQUES DE LA SALLE, Ecuyer, Seigneur de St.-Poncy, qui épouſa *Amable de la Fage*, dont :

FRANÇOISE, née le 1er Mars 1681, reçue à St.-Cyr au mois d'Avril 1691, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis ANTOINE DE LA SALLE, ſon Ve aïeul.

Les armes : *de gueules, à la tour crénelée d'argent, maçonnée de ſable, & deux bâtons écotés d'or, poſés en pointe & paſſés en ſautoir.*

SALLMARD. JEAN DE SALLMARD, Chevalier, Seigneur de Reſſis & de Montfort, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur d'Alincourt, Gouverneur du Lyonnais, épouſa, par contrat du 25 Mars 1636, *Juſtine-Madeleine de Gramont-Vachères*, fille de *Louis*, & de *Louiſe d'Ancezune*, dont il eut :

JUSTE-DIANE-MADELEINE, qui épouſa, le 22 Février 1654, *Jean de Mont d'Or*, IVe du nom, Seigneur d'Hoirieu.

Les armes : *coupé d'argent & de ſable, à la bande dentelée de l'un en l'autre.*

SALLEN, en Normandie, élection de Bayeux ; Famille qui porte : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois annelets du même.*

SALLES (DES), ancienne & illuſtre Maiſon de Lorraine.

ANTOINE DES SALLES, marié à *Anne de Gout de Rouillac*, fut père de

PIERRE DES SALLES, Chevalier, Seigneur de Gombervaux, le premier qui s'établit en Lorraine en 1475. Il commandoit avec Odet de Rouillac, ſon parent, 400 Lances, ſous les ordres de George, Sire de la Trémoïlle, envoyées par Louis XI au ſecours de René d'Anjou, Duc de Lorraine. Il épouſa, en 1490, *Nicole de Vernancourt*, qui fut mère de

PHILIPPE DES SALLES, Chevalier, Seigneur de Gombervaux, de Chardogne, &c., Gouverneur de Neufchâteau, Chambellan d'Antoine, Duc de Lorraine, mort en 1560. Il avoit épouſé, en 1531, *Renée d'Hauſſonville*, dont entr'autres enfants,

CLAUDE DES SALLES, Chevalier, Baron de Mercy & de Gouhécourt, Seigneur de Couſſey, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui épouſa, le 28 Août 1572, *Catherine de Rivière*, dont :

HENRI DES SALLES, Chevalier, Baron de Rorté, Guidon des Gendarmes du Duc de Lorraine, décédé en 1628. Il avoit épouſé, le 20 Novembre 1595, *Eliſabeth de Mérode*, dont :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. HENRI, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et EVRARD (auteur de la branche des Barons de *Gouhécourt*, éteinte dans les mâles), qui eut pour fils :

FRANÇOIS, Baron de Gouhécourt, marié, le 12 Septembre 1672, à *Anne Eliſabeth de Villemeur*, dont :

MARIE-URSULE, née le 2 Novembre 1676, reçue à St.-Cyr au mois de Mars 1687, après avoir prouvé que PIERRE étoit ſon Ve aïeul.

CLAUDE DES SALLES, IIe du nom, Baron de Rorté, Colonel du Régiment de Baſſigny, Conſeiller d'Etat, & Chevalier de la Chambre du Roi, Ambaſſadeur en Suède, en Pologne, &c., mourut en Mai 1648. Il avoit épouſé, le 16 Janvier 1618, *Anne Chevalier de Malpierre*, dont il eut :

FRANÇOIS DES SALLES, Baron de Rorté, Seigneur de Malpierre, Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers, &c., qui mourut le 16 Mars 1688. Il avoit épouſé, le 15 Mars 1639, *Marie d'Aucy de Vroncourt*, dont il eut :

1. CLAUDE-GUSTAVE-CHRÉTIEN ;
2. JOSEPH, dit de Malpierre ;
3. FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS DES SALLES, IIe du nom, Comte de Rorté, fut Lieutenant commandant l'une des Compagnies des Chevau-Légers de la Garde de S. A. R., & Bailli du Pont-à-Mouſſon. C'eſt en ſa faveur que la Terre & Prévôté de Bullegneville en Lorraine (compoſée du bourg de Bullegneville, de 9 Villages, Terres & Seigneuries) fut érigée en Comté par Lettres de Léopold, Duc de Lorraine, du 16 Février 1708, puis en Marquiſat par d'autres du 8 Juin ſuivant, regiſtrées à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois. Il épouſa, le 10 Juillet 1703, *Catherine-Louiſe de Ficquelmont*, ci-devant Chanoineſſe de Remiremont, dont

Digitized by Google

CLAUDE-GUSTAVE-CHRÉTIEN, Marquis DES SALLES & de Bullegneville, né le 8 Juillet 1706, Gouverneur de Vaucouleurs, Maréchal de Camp en Décembre 1748, Lieutenant-Général en 1759, Gouverneur de Rhinfeld, qui épouſa, le 6 Février 1730, *Adélaïde-Louiſe-Candide de Brancas*, née le 14 Avril 1713, Dame du Palais de la feue Reine de Pologne, morte le 8 Avril 1740, fille de *Louis-Antoine*, Duc de Villars, & de *Marie-Angélique Fremyn*, dont :

1. LOUIS-ANTOINE-GUSTAVE, Comte des Salles, Meſtre de Camp, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom en 1748, Gouverneur & Grand Bailli de Neufchâteau en Lorraine, Maréchal de Camp en 1762, qui épouſa, le 17 Février 1760, *Marie-Louiſe-Barnabé Malet de Graville*, née le 20 Février 1739, morte en 1761 fille de *Louis-Robert*, Comte de Graville, & de *Madeleine-Marie-Françoiſe Bouton de Chamilly* ;
2. Et RENÉ-HENRI, Chevalier de Malte.

SECONDE BRANCHE.

HENRI DES SALLES (ſecond fils de HENRI, & d'*Éliſabeth de Mérode*), Seigneur de Vouthons, fut Colonel de deux Régiments de Cavalerie & d'Infanterie pour le ſervice du Roi Louis XIII, & épouſa, le 22 Août 1623, *Marie-Madeleine d'Autry*, fille de *Jean*, Baron d'Autry, Seigneur de Genicourt, Conſeiller d'Etat, dont :

LOUIS DES SALLES, I^er^ du nom, Seigneur de Vouthons, de Genicourt, de Condé, Bailli du Baſſigny, Lieutenant-Colonel du Régiment de Marchin, Conſeiller d'Etat du Duc de Lorraine, qui épouſa, le 12 Octobre 1665, *Marie de Louviers*, fille de *Louis*, Seigneur de Maurevert, Mongimont, &c., Chevalier d'Honneur de la Reine, & de *Marie le Prévôt de Champroſe*, dont :

LOUIS DES SALLES, II^e^ du nom, Comte des Salles, Seigneur de Vouthons, Genicourt, Maurevert, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Boufflers, Bailli de Gondrecourt, Chambellan du Duc de Lorraine, qui épouſa, le 24 Mai 1694, *Deniſe-Agathe de Louviers*, fille de *Louis*, Comte de Maurevert, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, Gouverneur de Melun & de Moret, & de *Deniſe de Mouceau*, dont

LOUIS-ALEXANDRE, Comte DES SALLES, Baron de Rorté, Seigneur de Vouthons, Bertheleville, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, qui épouſa, vers 1716, *Marie-Louiſe de Beauvau*, fille de *Louis*, II^e^ du nom, Marquis de Beauvau, & de *Jeanne-Marie-Madeleine de Ludres*, dont il eut :

1. LOUIS-DENIS, Marquis de Noviant, Baron de Rorté, Seigneur de Bertheleville-Chemiſey, &c., qui épouſa, le 3 Mars 1751, *Lucie de Roſières*, fille de *Benoît-Joſeph*, Comte de Roſières, Seigneur de Marville, &c., Chambellan du Duc Léopold, & de *Barbe Vignoles* ;
2. Et ALEXANDRE-LOUIS, Comte des Salles, Seigneur de Vouthons, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Harcourt, qui a quitté la Croix de Malte, & eſt Gouverneur des enfants de Monſeigneur le Duc d'Orléans. Il épouſa, le 7 Août 1754, *Philippine-Eliſabeth de Vimeur*, fille de *Joſeph-Charles*, Marquis de Rochambeau, Grand Bailli du Vendômois, & de *Marie-Claire-Thérèſe Bégon*. (*Tabl. Gén.*, part. V, p. 107, & part. VII, p. 76.)

Les armes : *d'argent, à la tour donjonnée de ſable, le premier donjon ſommé d'un autre donjon du même, & poſée ſur un tertre à trois coupeaux de ſinople.*

SALLET, Ecuyer, Sieur du Repas, en Normandie, élection de Falaiſe, Famille qui porte : *d'argent, à deux roſes de gueules en chef, & un cœur du même en pointe.*

SALLET, Ecuyer, Sieur de Boisbiſſon, en Normandie, élection de Caen. Mêmes armes que la précédente famille.

* SALM. Ce Comté eſt diviſé en haut & bas. Le haut eſt en Lorraine ; le bas eſt dans les Ardennes.

HENRI II, Comte du haut SALM & de Blamont, fit bâtir le Château de Salm en Voſges, & eut pour deſcendant au IX^e^ degré

JEAN V, Comte DE SALM, mort en 1431, qui avoit épouſé 1° *Anne de Joinville* ; & 2° *Hildemunde de Friſe*. Du premier lit vint :

1. JEAN, qui ſuit.

Du ſecond lit eſt iſſu :

2. SIMON, Comte DE SALM en partie, qui épouſa *Jeanne de Rotzlar*, dont pour fille unique

JEANNE, qui porta les biens de ſa branche à ſon mari *Jean* V, *Wild* & *Rhingrave*

Digitized by Google

de Daun, mort en 1491. Voy. RHINGRAVE.

JEAN VI, Comte DE SALM, mourut en 1451, laiſſant de *Marguerite de Sirck*, ſon épouſe,

JEAN VII, Comte DE SALM, Baron de Vivier, Grand Bailli d'Allemagne, qui épouſa *Anne d'Haraucourt*, fille d'*André*, Seigneur en partie d'Haraucourt, & de *Marguerite de Feneſtranges*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et NICOLAS, auteur de la branche de *Salm-Neubourg*, rapportée ci-après.

JEAN VIII, Comte DE SALM, mourut en 1548. Il avoit épouſé *Louiſe de Stainville*, dont :

1. JEAN IX, mort ſans alliance en 1600 ;
2. Et PAUL, qui ſuit.

PAUL, Comte DE SALM, épouſa *Marie le Veneur de Tillières*, dont pour fille unique

CHRISTINE, héritière de la moitié du haut Comté de Salm, morte le 9 Décembre 1627, qui avoit épouſé *François de Lorraine*, II^e^ du nom, Comte de Vaudemont, né le 27 Février 1572, mort le 15 Octobre 1632.

BRANCHE
de SALM-NEUBOURG.

NICOLAS DE SALM (fils puîné de JEAN VII) mourut le 20 Décembre 1550. Il eut pour deſcendant au VII^e^ degré

ERNEST-LÉOPOLD-IGNACE, Comte DE SALM-NEUBOURG, mort en 1722, qui avoit épouſé, en 1705, *Marie-Françoiſe*, Comteſſe *de Liechtenſtein-Caſtelborn*, dont :

ERNEST, Comte DE SALM, qui ſuccéda à ſon père dans les Seigneuries de Neubourg & de Tobitſchau.

Comtes du bas SALM.

HENRI IV, Comte DE SALM, mort vers 1339, laiſſa :

1. & 2. GUILLAUME & WALERAN, morts ſans poſtérité ;
3. Et HENRI, qui ſuit.

HENRI V, Comte DE SALM, devenu héritier du bas Salm, ſitué dans les Ardennes, par le décès de ſes frères, mourut en 1362, laiſſant pour petit-fils

HENRI VI, Comte DE SALM, qui, ayant perdu ſes enfants, inſtitua pour ſon héritier JEAN IV, Seigneur de *Reifferſcheidt*, dont la poſtérité a pris le ſurnom de SALM, & mourut en 1413. Il avoit épouſé *Adélaïde de Schonvorſt*, dont :

1. HENRI, tué à la bataille d'Othée en 1408 ;
2. Et MARIE, morte ſans poſtérité en 1415, qui avoit épouſé *Othon Raugrave*.

BRANCHE
de SALM-REIFFERSCHEIDT.

JEAN IV, Seigneur *de Reiffercheidt*, mort en 1414, eut pour deſcendant au V^e^ degré

ERNEST-FRÉDÉRIC, Comte DE SALM-REIFFERSCHEIDT, mort le 13 Septembre 1639, qui avoit épouſé *Marie-Urſule*, Comteſſe *de Linange*, dont :

1. ERIC-ADOLPHE, qui ſuit ;
2. Et ERNEST-SALENTIN, auteur de la branche de *Salm-Reifferſcheidt-Dyck*, rapportée ci-après.

ERIC-ADOLPHE, Comte DE SALM-REIFFERSCHEIDT, mort en 1678, avoit épouſé, *Erneſtine-Barbe-Dorothée*, Comteſſe *de Lœwenſtein-Wertheim*, remariée, en 1678, à *Jean-Charles*, Comte de *Serini*, morte en Novembre 1698, laiſſant :

FRANÇOIS-GUILLAUME, Comte DE SALM-REIFFERSCHEIDT, Grand Ecuyer de l'Impératrice Amélie, mort le 4 Juin 1734, qui épouſa 1° le 29 Octobre 1692, *Marie-Agnès de Slavata*, morte le 2 Octobre 1718, fille de *Jean-George-Joachim*, Comte de Slavata ; & 2° le 14 Mai 1719, *Marie-Caroline-Joſephe de Liechtenſtein*, née le 21 Octobre 1694, morte le 17 Juillet 1735, fille d'*Antoine-Florian*, Prince de Liechtenſtein. Du premier lit vinrent :

1. CHRISTINE-WILHELMINE, née en 1695, qui épouſa, en 1727, *Jean-Joſeph*, Comte *de Brenner* ;
2. CHARLES-ANTOINE-JOSEPH, qui ſuit ;
3. Et FRANÇOIS-ERNEST, né le 6 Juin 1698, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, Evêque de Tournay le 11 Octobre 1731.

Du ſecond lit ſont iſſus :

4. LÉOPOLD-ANTOINE, Général-Maréchal-Lieutenant de l'Impératrice-Reine, qui épouſa, le 2 Février 1742, *Caroline de Dietrichſtein*, née le 20 Février 1722, fille de *Jacques-Antoine*, Comte de Dietrichſtein, dont :
   JOSEPHE-FRÉDÉRIQUE-GERTRUDE, née le 17 Mars 1743.
5. Et ANTOINE, né en 1721, qui épouſa, le 1^er^ Septembre 1743, *Raphaelle de Roggendorf*,

Digitized by Google

née en 1726, fille de *Maximilien-Louis*, Comte de Roggendorf, dont :

Un fils, né le 9 Septembre 1744.

CHARLES-ANTOINE-JOSEPH, Comte DE SALM-REIFFERSCHEIDT, né en 1697, Maréchal héréditaire de l'Electorat de Cologne, épousa, le 13 Janvier 1720, *Marie-Françoise-Eléonore d'Esterházy*, fille de *Gabriel*, Comte d'Esterházy, dont :

FRANÇOIS-NICOLAS, né le 1er Août 1721.

BRANCHE

de SALM-REIFFERSCHEIDT-DYCK.

ERNEST-SALENTIN DE SALM-REIFFERSCHEIDT (second fils d'ERNEST-FRÉDÉRIC), eut en partage Dyck & Hackenbroich, & mourut en Août 1684. Il avoit épousé *Claire-Madeleine*, Comtesse *de Manderscheid-Kehl*, morte le 9 Février 1692, fille du Comte *Philippe-Frédéric*, dont

FRANÇOIS-ERNEST, Comte DE SALM-REIFFERSCHEIDT-DYCK, mort en Décembre 1721, qui épousa, le 20 Janvier 1706, *Anne-Françoise de la Tour & Taxis*, née le 25 Février 1683, morte en Janvier 1763, fille d'*Eugène-Alexandre*, Prince de la Tour & Taxis, dont:

1. AUGUSTE-EUGÈNE-BERNARD, qui suit ;
2. FRÉDÉRIC-ERNEST, né le 7 Mars 1709, Chanoine de Cologne ;
3. MARIE-ANNE-LOUISE, née le 25 Mai 1712, qui épousa en 1735 *Joseph-François Truchsess de Waldbourg*, Comte de Wolfegg-Wolfegg, né le 14 Décembre 1704, mort en 1775.

AUGUSTE-EUGÈNE-BERNARD, Comte DE SALM-REIFFERSCHEIDT-DYCK, né le 25 Septembre 1707, épousa, le 4 Septembre 1738, *Sabine-Claire de Mérode*, née le 28 Juin 1714, fille de *Philippe-François*, Prince de Rubempré, & de *Louise-Brigitte de Rubempré*. (*Tabl. gén.*, part. II, p. 113.)

SALMON, Famille établie dans le Vendômois, le Maine & la Touraine. Il en est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. IV.

JEAN DE SALMON, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Léhon, natif du pays de Vendômois, suivant un acte passé à Tours le 30 Juillet 1449, ne vivoit plus le 7 Septembre 1487. Il épousa *Marie*, dont :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs *du Chastellier*, rapportée ci-après ;
3. Et JEANNE.

NICOLAS SALMON, Ecuyer, Seigneur du Léhon, mourut avant le 24 Janvier 1507. Il épousa *Roberde Fleury*, dont

LOUIS SALMON, Ecuyer, qui laissa

ALEXANDRE SALMON, dont on ignore la postérité.

BRANCHE

des Seigneurs DU CHASTELLIER.

CLAUDE SALMON (fils puîné de JEAN Ier), Ecuyer, Seigneur du Chastellier & de la Gillotière, Trésorier du Comté de Vendômois, acquit en 1494, de Lorin de Cissé, les Fief, Terre & Seigneurie du Chastellier, dans la Paroisse de Savigny-sur-Braye, ayant droit de haute, moyenne & basse justice. Il épousa, avant le 8 janvier 1494, *Jeanne de Cherbeye*, remariée à *François le Beneux* ou *le Beveux*, Ecuyer, Seigneur de Presec & de Mermande, dont entr'autres enfants :

JEAN DE SALMON, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Chastellier, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Duc de Vendôme, & depuis Maréchal des Logis de la même Compagnie, qui mourut au siége de Thérouanne en 1537. Il avoit épousé, par contrat du 16 Février 1530, *Marie le Boucher*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUISE, qui épousa 1° par contrat du 6 Septembre 1551, *Jean de Vancai*, Ecuyer, Seigneur de Rocheux & de la Malecleche ; & 2° *Vincent de Palvoisin* ;
3. Et MADELEINE, qui épousa N... *le Boucher*.

FRANÇOIS DE SALMON, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Chastellier, de la Fertière, de la Gillotière, du Fief Vaudour, de la Roncière, d'Estange, de Montcimier, de Boismoreau, de la Jouairière, des Tuandières, de la Rougonnière & des Creneaux, Maître d'Hôtel de Marie de Bourbon, Duchesse de Longueville, Ecuyer de Henri d'Orléans, son fils, Duc de Longueville, dont il fut aussi Maître d'Hôtel, & Gentilhomme ordinaire de François, Comte de St.-Pol, fut fait Capitaine & Gouverneur du Château de Briquebec. Il fut maintenu dans la possession de sa noblesse par jugement des Commissaires du Roi en la Généralité d'Orléans, rendu le 9 Décembre 1598,

Digitized by Google

& épouſa, le 29 Août 1563, *Jacqueline de la Beſchère*, fille & principale héritière de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Fertière, & de *Jeanne de Thibivillier*, dont 6 enfants, entr'autres

JEAN DE SALMON, III^e^ du nom, Seigneur du Chaſtellier, de la Fertière, &c., Homme d'Armes de la Compagnie du Comte de St.-Pol, le 28 Juillet 1597. Il acquit, en 1624, le fief de la Fontaine, dans la paroiſſe de Savigny, de Jean de Rouſſard, Seigneur de la Lunotterie, &c., & épouſa, par contrat du 26 Avril 1593, *Renée de Coutances*, dont entr'autres enfants :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et LÉONOR, auteur de la branche des Seigneurs de *Courtemblay*, rapportée ci-après.

FRANÇOIS DE SALMON, II^e^ du nom, Seigneur de Chaſtellier, de la Fertière, &c., mourut en 1635. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Juin 1622, *Anne de Menon*, fille de *François*, Seigneur de Turbilly, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madeleine de Maillé de la Tour-Landry*, dont :

1. FRANÇOIS ;
2. URBAIN, qui ſuit ;
3. 4. & 5. LÉONOR, MADELEINE & ANNE.

URBAIN DE SALMON, Seigneur de Chaſtellier, d'Auvines, des Roches, &c., fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, par Ordonnances des Intendants de la Généralité d'Orléans des 6 Juin 1667, & 14 Septembre 1673. Il épouſa, le 27 Février 1650, *Marie Martin*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Villiers, Préſident en la Chambre des Comptes de Blois, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Broſſe*, rapportée ci-après ;
3. CHARLES-CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Loiré*, qui ſuivra ;
4. HENRI ;
5. 6. 7. MARIE-ANNE, THÉRÈSE & JEANNE ;
8. Et CATHERINE, qui épouſa, par contrat du 9 Juin 1696, *Céſar-François de Renty*, Seigneur de la Bullière.

FRANÇOIS DE SALMON, III^e^ du nom, Seigneur du Chaſtellier, de Marſon, des Roches, & d'Auvines, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vaillac, mort en 1708, épouſa, le 24 Juillet 1692, *Marie-Catherine de la Barre*, dont pour fils unique,

FRANÇOIS DE SALMON, IV^e^ du nom, Seigneur du Chaſtellier, de Ste.-Carotte, de Vau, de la Gillotière, d'Auvines & des Roches, né en Septembre 1695, pourvu d'un office de Lieutenant des Maréchaux de France au Département du Duché de Vendômois, épouſa, le 26 Juin 1723, *Eliſabeth-Anne Gigault de Bellefonds*, ſœur de l'Archevêque de Paris, fille de *Charles*, Seigneur de Bellefonds, & de *Marie-Catherine-Anne Binet de Montifroy*, dont :

1. CHARLES-ALEXANDRE, né le 16 Octobre 1726, reçu en 1742 Page de la Petite Ecurie du Roi, puis Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Bellefonds ;
2. FRANÇOIS-JACQUES, né le 30 Décembre 1728, reçu en 1744, Page de la Petite Ecurie du Roi, puis Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Bellefonds ;
3. Et ELISABETH-JEANNE, née le 17 Septembre 1730.

BRANCHE

des Seigneurs de LA BROSSE.

ANTOINE DE SALMON (ſecond fils d'URBAIN, & de *Marie Martin*), Ecuyer, Seigneur de la Giraudière, de la Lande, & en partie des Fief, Terre & Seigneurie de la Broſſe, mourut le 22 Février 1715. Il avoit épouſé, le 24 Janvier 1696, *Polixène Davy de la Pailleterie*, dont entr'autres enfants :

ANTOINE-FRANÇOIS DE SALMON, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe, Seigneur Châtelain de Chenuſſon, Capitaine dans le Régiment de la Fère, Infanterie, mort en Mai 1746, qui avoit épouſé, par contrat du 26 Mars 1731, *Louiſe-Charlotte Hubert de Lauberdière*, dont :

1. ANTOINE-LOUIS, Ecuyer ;
2. ALEXANDRE-CÉSAR ;
3. AUGUSTE ;
4. Et CHARLES-LOUIS, tous Ecuyers.

BRANCHE

des Seigneurs de LOIRÉ.

CHARLES-CLAUDE DE SALMON (troiſième fils d'URBAIN, & de *Marie Martin*), Ecuyer, Seigneur du Grand & du Petit Loiré, de Gaſtineau, &c., Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, en 1695, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de l'Intendant de Tours le 12 Juillet 1716. Il épouſa,

Digitized by Google

par contrat du 13 Février 1695, *Marie-Anne de Gaigné,* dont :

1. René-Charles, mort sans alliance ;
2. Honorat-Joseph-François-Jean, qui suit ;
3. 4. & 5. Urbain-Honorat-François, Jean-Mathurin & René-Marie, morts jeunes ;
6. 7. & 8. Jeanne, Marie-Anne & Catherine-Bonne.

Honorat-Joseph-François-Jean de Salmon, Ecuyer, Seigneur du grand & petit Loiré, épousa 1° *Marie-Françoise du Noyer ;* & 2° par contrat du 1er Janvier 1730, *Andrée-Françoise Hubert*. Du premier lit vint :

1. Françoise, qui épousa, en 1745, N... *de Charbon*, Seigneur de la Morellerie.

Du second lit sont issus :

2. André-Michel-Honorat, Ecuyer, né le 10 Janvier 1731 ;
3. Antoine-François-André, Ecuyer, né le 27 Septembre 1733 ;
4. Et Catherine.

BRANCHE

des Seigneurs de Courtemblay.

Léonor de Salmon, Ier du nom (second fils de Jean III, & de *Renée de Coutances*), Ecuyer, Seigneur de Negron & de la Fertière, fut maintenu dans sa noblesse par sentence des Elus de Vendôme du 7 Juin 1634, & mourut avant le 7 Janvier 1660. Il épousa, le 28 Avril 1627, *Marie Dionneau*, dont entr'autres enfants :

Léonor de Salmon, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Liandon & de la Vignonnière, qui épousa, le 12 Novembre 1663, *Anne de Guillot*, fille aînée & principale héritière de *Balthazar*, Ecuyer, Sieur de Perray, de la Manfraisière, du Coudray, &c., dont :

Léonor de Salmon, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Courtemblay, du Coudray & de la Fertière, né le 25 Octobre 1664, qui fut Cornette dans le Régiment de Vaillac, & épousa, le 5 Septembre 1698, avec dispense de Rome, *Marie-Anne de Petitjean*, sa cousine germaine, fille aînée & principale héritière de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Roussardière, & de Renée de Salmon, dont :

1. Léonor-Jacques, qui suit ;
2. François-Joseph, né le 9 Août 1702, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Chartres, tué le 27 Juin 1743, au combat de Dettingen ;
3. Pierre, né le 2 Août 1705, Prêtre, Chanoine & Prévôt de la Collégiale de St.-Martin de Tours ;
4. René-Louis, né le 13 Mai 1708, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de la Ferté-Imbault, qui épousa, en 1736, *Eléonore le Jeune de Malherbe ;*
5. Jean-Louis, né le 14 Mai 1710, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Collégiale de St.-George de Vendôme ;
6. Et Marie-Madeleine, née le 2 Février 1712.

Léonor-Jacques de Salmon, Ecuyer, Seigneur de Courtemblay & d'Épuizay, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Chartres, épousa, par contrat du 17 Novembre 1727, avec dispense de Rome, *Renée de Bellanger*, la cousine germaine, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur des Bizerais, & de *Renée de Petitjean*, dont :

1. Jacques, Ecuyer, né le 26 Mai 1729, mort en 1744 ;
2. Et René-François, Ecuyer, né le 26 Mars 1732.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois têtes de lion du même, arrachées & languées de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

SALNOE, Famille de Normandie. Jacques de Salnoe, Seigneur de Fontaines, vivoit en 1550. Marguerite de Salnoe, née le 29 Mars 1676, & reçue à St.-Cyr au mois d'Août 1686, prouva que Jacques étoit son IVe aïeul.

Les armes : *d'argent, au lion de sable, la queue nouée & passée en sautoir, lampassé & armé de gueules, au chef du même.*

SALOMON. Cette famille, qui depuis qu'elle est établie en Provence a toujours habité Marseille, est originaire de Sicile, & une des plus anciennes de cette Ile, où elle a même possédé plusieurs belles terres, entr'autres Castro-Novo & Militello. Castro-Novo, qui est à présent ville royale, fut aliénée il y a déjà fort longtemps, & Militello fut échangée il y a un peu plus d'un siècle, pour la Baronnie del Grano, possédée encore de notre temps par ceux de cette Famille.

Branche établie en Provence.

N... Salomoné eut pour enfants :

1. N... Salomoné, qui suit ;
2. Et N... Salomoné, qui eut :

Digitized by Google

Louis, père d'Antoine, qui eut pour fils Dom Vincenzo, qui laiſſa Dom Roger, lequel vivoit encore en 1579, & poſſédoit la Baronnie del Grano en Sicile, comme on l'apprend d'une lettre qu'il écrivit à ſes parents à Marſeille. Sa poſtérité ſubſiſte en Sicile.

N... Salomoné laiſſa :

1. Arnaud, qui ſuit ;
2. Et Francisco, qui fut Colonel d'Infanterie ſous Ferdinand, Roi d'Eſpagne, & qui fut choiſi par ce Prince, pour être l'un des treize du parti d'Eſpagne, qui, en 1502, firent ce fameux combat proche la ville de Barlette, contre un pareil nombre de Français, rapporté au long par Sorius & Guichardin, écrivains Italiens. Il épouſa,. à Rome, N..., dont

Clelie, Dame du Plan-Mellet, dans le Duché d'Urbain.

Arnaud Salomon eut pour enfant :

Gérard Salomon, qui étoit fort jeune lors de la mort de ſon père, ce qui obligea Francisco, ſon oncle, de le mener avec lui à Rome, où il demeura juſqu'à ce que M. de Lautrec, Maréchal de France, ayant mené une puiſſante armée pour aſſiéger Naples, il quitta Rome pour ſe jeter dans l'armée de ce Maréchal. Il y donna d'abord des marques de ſa valeur & de ſon courage. Il gagna ſi fort l'eſtime du Comte de Tende, qui commandoit une partie de l'armée, qu'il lui donna le commandement de 500 hommes. Après la fin de cette guerre, le Comte de Tende le voulut retenir auprès de lui, & l'emmener en Provence, dont il étoit Gouverneur. Il le fit ſon premier Gentilhomme, & Capitaine d'une des Galères du Roi en 1539, il lui donna commiſſion en 1548, conformément aux ordres de Sa Majeſté, de faire fortifier la ville d'Antibes, & de lever, pour cet effet, des gens de guerre pour les y mettre en garniſon. Et en 1552, il le fit Gouverneur de ſon Comté de Tende. Le Roi, en récompenſe de tant de ſervices rendus par le Capitaine *Gérard Salomon* lui donna le Gouvernement de la Ville d'Entrevaux, par Lettres du 11 Septembre 1559. Il parvint à une grande vieilleſſe & fit ſon teſtament le 26 Mars 1569. Il épouſa à Marſeille en 1541 *Françoiſe de Gras*, dont :

Germain Salomon, qui fut Homme de Lettres & fort conſidéré par ſon grand ſavoir, ayant été élu 3 fois Aſſeſſeur de la ville de Marſeille, pour les années 1571, 1578 & 1596. Il épouſa, en 1575, *Hélène de Bus*, veuve de *Louis Diodé*, dont :

Pierre de Salomon, qui fut élu premier Conſul de Marſeille le 28 Décembre 1625 ; quoique cette charge fût annuelle, il l'exerça pourtant juſqu'au 12 Février 1627. Il épouſa, en 1606, *Marquiſe de Beiſſan*, fille de *Julien*, dont :

Blaise de Salomon, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe le 6 Septembre 1667. Il épouſa 1° *Anne d'Eſpinaſſy*, fille de *Frédéric* ; & 2° N.... Du premier lit vinrent :

1. & 2. Vincent & François.

Il y a de cette Famille pluſieurs branches, entr'autres une diviſée en pluſieurs rameaux établis dans l'Angoumois & la Saintonge, dont un de ce nom eſt Seigneur en partie de la Baronnie de Bourg-ſur-Charente près de Cognac, qui a une nombreuſe poſtérité, & entr'autres pluſieurs garçons au ſervice.

Les armes : *parti d'azur par un trait de ſable ; au premier, à trois bandes d'or, & au ſecond, une contrebande du même.* Cimier : *une ſirène tenant de ſa main droite une baguette d'or, & de ſa gauche un miroir d'argent.*

(Voy. *l'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, par M. l'Abbé Robert de Briançon. Ceci eſt tiré d'un mémoire fourni par la famille.)

SALORNAY, en Mâconnais, Famille qui porte pour armes : *cinq points d'or équipollés à quatre de gueules.*

SALSE, ancienne Nobleſſe originaire de Catalogne, établie en Champagne depuis 1655.

Il eſt vraiſemblable qu'elle deſcend de Sanche de Salse, un des principaux guerriers qui ſuivirent Geoffroi, Comte de Barcelone, contre les Normands, au rapport d'Iolalgus, auteur Catalan, dans ſon Traité des faits héroïques de la Maiſon d'*Aragon*. En voici la Généalogie, dreſſée par M. d'Hozier, Juge d'Armes de France, d'après le Procès-verbal de M. de Caumartin, ſur la recherche de la Nobleſſe de Champagne en 1667, & des *Mémoires* particuliers.

I. Marc de Salse, Ecuyer, Seigneur de Lhers en Guyenne, vivoit en 1460, & épouſa *Catherine de Laubepin*, dont, pour fils unique,

II. Blaise de Salse, mort en 1535, qua-

Digitized by Google

lifié *Chevalier* dans ſon contrat de mariage, paſſé le 29 Janvier 1515, devant *Solomé*, Notaire à Aulbin, avec *Bernardine Gourdon de Vaillac-Genouillac*, fille de *Charles*, & de N... *de Gontaut*, dont :

CHARLES, qui ſuit ;
RAIMOND & JEANNE, morts jeunes.

III. CHARLES DE SALSE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Lhers, teſta le 11 Mars 1588, & mourut en 1592. Il épouſa, par contrat du 23 Avril 1562, paſſé devant *la Barthe*, Notaire à Aulbin, *Jeanne de Bramarie*, fille de *Raimond*, Seigneur de Leſcun, & de *Jeanne Sequier*. Il eſt dit, dans ſon contrat de mariage, NOBLE *ex utroque latere*. Ses enfants furent :

RAIMOND, dont la poſtérité eſt éteinte ;
Et MARC, qui ſuit.

IV. MARC DE SALSE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Montgiroud, épouſa, par contrat paſſé le 24 Avril 1594, devant *Bouſqueti*, Notaire à Roquefeuil, *Fleurette d'Aubignac d'Hauteride*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de la Roquevielle, & de *Fleurette Maſſip de Bournazel*, dont :

Pluſieurs enfants, morts ſans poſtérité ;
Et PIERRE, qui ſuit.

V. PIERRE DE SALSE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Roquevielle, d'Ecancourt & d'Hauteride, Lieutenant-Colonel du Régiment de Beaufort ſous LOUIS XIII, & Maréchal de Camp dans l'armée du Duc de Rohan, ſuivant ſes Mémoires, & l'Hiſtoire de France de Jean de Serre, épouſa, par contrat paſſé le 21 Janvier 1625, devant *Ledieu*, Notaire à St.-Jean-du-Breuil, *Françoiſe de Liquières*, fille de *François*, Seigneur de la Mainerie, & d'*Iſabelle Guichard*, dont :

LEVI, qui ſuit ;
Et PIERRE, rapporté après ſon aîné.

VI. LEVI DE SALSE, Chevalier, Seigneur de la Roquevielle, connu particulièrement ſous ce nom, Seigneur de Son, Begny & Doumelie, à cauſe de ſa femme, eſt le premier qui s'établit en Champagne ; fut pourvu, à l'âge de 18 ans, d'une Compagnie de Chevau-Légers, obtint dans la ſuite un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ſuivant ſon Brevet de Meſtre de Camp du 28 Août 1674 ; fut fait Brigadier, après s'être diſtingué en pluſieurs occaſions, ſous les ordres du Maréchal de Créquy, en 1678, notamment à l'affaire de Statmatte, où, avec 120 Dragons & 400 chevaux de ſon Régiment, il empêcha les ennemis, au nombre de 1200 qui ſe retranchoient, de former un pont ſur le Rhin. Il fit mettre pied à terre à ſa troupe, les attaqua ſi vigoureuſement qu'il les diſſipa : 300 furent noyés, 200 tués ſur la place, & 500 bleſſés ou faits priſonniers. Cette action lui valut pluſieurs Lettres flatteuſes du grand Condé, conſervées parmi les papiers de M. le Marquis DE SALSE, & il en eſt parlé dans l'Hiſtoire Militaire de LOUIS XIV, par le Marquis de Quincy. Il mourut de ſes bleſſures, ſans enfants. Il épouſa, le 12 Avril 1655, *Marie-Anne de Suève*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Milly, Conſeiller d'Etat & Chambellan de S. A. R. de Lorraine, Gouverneur de Dun, & de *Barbe de Leger*.

VI. PIERRE DE SALSE, IIe du nom (frère du précédent), Chevalier, Seigneur d'Ecancourt, fut fait Capitaine de Cavalerie, le 3 Septembre 1674, au Régiment de ſon frère, ſous les ordres duquel il ſervoit, & ſe diſtingua. Il épouſa, par contrat du 21 Juillet 1663, paſſé devant *Moleteau* & *Bretton*, Notaires à Vaſigny, *Jeanne de Saint-Quentin*, fille de *Jean*, Seigneur de Son, & de *Marie-Anne de Suève*, ſa belle-ſœur. Ses enfants furent :

1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Son, pourvu, fort jeune, d'une Cornette de Cavalerie, marié, par contrat du 22 Août 1682, à *Paule-Antoinette d'Ernecourt*, fille d'*Anne-Henri*, Seigneur de Port-ſur-Seilles, & de *Madeleine-Marthe-Barbe de Raigecourt*, Dame de Bayonville. Il mourut ſans poſtérité. La ſucceſſion de ſa femme, décédée peu de temps avant lui, qu'elle lui avoit aſſurée par contrat de mariage, lui fut conteſtée par ſes héritiers. La Terre de Bayonville lui reſta, par tranſaction paſſée entr'eux & lui, ou ſon frère ; celle de Port-ſur-Seilles retourna à MM. *de Raigecourt*, & le reſte des biens de Madame DE SALSE paſſa à MM. *de la Châtre*, Comte de Nançay, ſes héritiers du côté paternel ;
2. PIERRE, qui ſuit ;
3. & 4. ISABELLE & JEANNE, mortes Religieuſes au Couvent de la Congrégation à Réthel.

VII. PIERRE DE SALSE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Son, Bayonville, Balay, Doumelie & Givron, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Roquevielle, ſuivant ſon Brevet du 18 Juillet 1684, & épouſa, par

Digitized by Google

contrat du 19 Août 1697, passé devant *Mamiel*, Notaire à Metz, *Charlotte le Goullon*, fille de *Charles*, Seigneur de Borny & de Cuvry, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, & de *Charlotte de Vilers*, dont :

1. Paul, Ecclésiastique, né en 1700, mort en 17..;
2. Charles, qui suit;
3. Henri, mort en bas âge;
4. Hubert, tué le 27 Juin 1743, à la bataille de Dettingen, étant Capitaine au Régiment Royal d'Artillerie;
5. Fréderic, auteur de la branche des Seigneurs d'*Apremont*, établie en Champagne, rapportée ci-après;
6. Jean-Baptiste, dont il sera parlé après ses frères;
7. Charlotte, née en 1699, morte en 1763, mariée, en 1725, à *Jean-Joseph de Berry*, Seigneur de Beauvallon, Brigadier des Armées du Roi, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Normandie;
8. Et Marie-Scholastique, née en 1710, morte sans alliance.

VIII. Charles de Salse, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Maranges en Lorraine, né en 1702, a servi 30 ans au Régiment d'Infanterie de Languedoc, a été blessé à la bataille de Rocoux, d'un coup de fusil à travers de l'épaule; s'est retiré Capitaine de Grenadiers audit Régiment de Languedoc, avec la Croix de St.-Louis & 500 livres de pension, & est mort en Juillet 1775. Il épousa, 1° par contrat du 27 Juin 1730, *Thérèse Joannès*; & 2° en 1735, *Louise de Saint-Blaise*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Landonvillé, Conseiller au Parlement de Metz, & de N... *de Montvaux*. Du premier lit sont issus :

1. Armand, qui suit;
2. & 3. Deux enfants morts en bas âge.

Et du second lit:

4. Michel, Enseigne au Régiment de Languedoc, mort en 1747, à l'armée d'Italie;
5. Marie-Scholastique, dite *Mademoiselle* de Salse;
6. Suzanne, Dame de l'Abbaye Royale de Sainte-Glossinde;
7. Et Nicole, dite *Mademoiselle d'Ecancourt*.

IX. Armand de Salse, Chevalier, Seigneur de Maranges, a servi 32 ans dans le Régiment de Languedoc, où il a été Capitaine de Grenadiers, est Chevalier de St.-Louis, & aujourd'hui Lieutenant-Colonel du Régiment de Rohan-Soubise, ci-devant Quercy.

BRANCHE
des Seigneurs d'Apremont, *établis en Champagne.*

VIII. Frédéric de Salse, Chevalier, Seigneur d'Apremont (cinquième fils de Pierre, & de *Charlotte le Goullon*), a servi longtemps dans le Régiment de Normandie, où il a eu une Compagnie, qu'il a quittée pour épouser, en 1738, *Anne-Claude-Angélique Canel*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Motte & d'Ixermont, Lieutenant-Général du Bailliage de Charleville, & d'*Anne d'Epinoy*. Elle est morte, & a eu :

1. Jean-Charles-Laurent, qui suit;
2. 3. Antoine-René & Valentin, morts en bas âge;
4. Et Anne-Charlotte, mariée, au mois de Février 1762, à *Jérôme-Antoine de Joybert*, Chevalier, Seigneur de Villers-sur-Marne, ancien Capitaine d'Infanterie.

IX. Jean-Charles-Laurent de Salse, Chevalier, Vicomte de Ville, Seigneur de Chatel, né en 1739, a servi plusieurs années en qualité de Lieutenant au Régiment de Normandie, & est mort en 1766. Il épousa, en 1758, *Madeleine-Louise-Thérèse d'Ernecourt*, fille de *Louis-Hippolyte*, Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville, & d'*Angélique-Françoise Guillaume de Saint-Heulien*, dont:

1. Louis-Hippolyte-Charles, Chevalier, Vicomte de Ville, né en 1760, Sous-Lieutenant au Régiment Royal-Champagne, Cavalerie, par Brevet du 18 Janvier 1775, d'où il a passé, en la même qualité, au Régiment de la Reine, Cavalerie, le 8 Décembre 1776;
2. Louis-Marie-Charles, né au mois d'Août 1761, Sous-Lieutenant au Régiment de Quercy, actuellement Rohan-Soubise, par Brevet du 5 Septembre 1775;
3. Et Marie-Scholastique, dite *Mademoiselle* de Salse d'Apremont, née en 1765.

BRANCHE
établie à Milly en Clermontois.

VIII. Jean-Baptiste de Salse (sixième fils de Pierre, & de *Charlotte le Goullon*), Che-

Digitized by Google

valier, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, Chevalier de St.-Louis, a été bleſſé à l'épaule au combat de Nelle ſous Gand, en 1745, & a quitté le ſervice. Il épouſa 1° *Marie-Joſephe de Pouilly*, fille de *Charles*, Seigneur de Charmoy, & de *Charlotte d'Herbemont*; & 2° *Françoiſe de Suève*, fille de N... *de Suève*, Seigneur de Creux, en Lorraine, & de N... *du Pleſſis*. Du premier lit vinrent pluſieurs enfants, morts en bas âge.

Du ſecond lit eſt né :

Frédéric, né en 1769.

Les armes : *d'azur, au lion couronné d'or, armé & lampaſſé de gueules*. Supports : *deux Sauvages, tenant chacun une maſſue*.

SALUCES, Marquiſat d'Italie, proche des Alpes, qui a pour capitale la ville de Saluces, qui eſt l'*Auguſta Vagiennorum* des anciens. Elle a eu ſes Seigneurs particuliers, qui ont eu pour tige, à ce qu'on prétend, *Guillaume*, Comte en Italie, qui vivoit en 910.

Amédée de Saluces, Evêque de Valence en 1383, fut créé Cardinal par le Pape Clément VII, dont il étoit couſin iſſu de germain. Le dernier Marquis de ce nom eſt *Thomas* III, mort fort âgé en 1416. Depuis le Marquiſat de Saluces fut uni à la Couronne de France. Le Duc de Savoie le prit en 1588, & Henri IV, Roi de France, l'échangea pour la Breſſe en 1600, contre Emmanuel, Duc de Savoie.

SALVAING, Maiſon noble & ancienne du Dauphiné, qui eſt une branche de celle d'*Alinges* en Savoie. La Terre de Salvaing, qui lui a donné ſon nom, eſt ſituée près du lac de Genève. Ceux de cette Maiſon quittèrent le pays de leur origine vers 1100, pour s'établir en Dauphiné, où elle a produit des hommes illuſtres, un Grand-Maître de l'Ordre des Templiers en 1285, & divers excellents eſprits.

Marguerite d'Alinges de Salvaing épouſa, par contrat paſſé le jour de l'octave de la fête St.-Paul, au mois de Juillet, le 12 de la Lune, *Antoine Sieuri*, Comte de Mercaſtel.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de ſable, becquée, membrée & diadêmée de gueules, à la bordure d'azur, ſemée de fleurs de lis d'or*. (Voy. Chorier, *Hiſtoire du Dauphiné*, & l'*Hiſtoire de la Maiſon de Saſſenage*, qui a pris deux alliances dans celle de Salvaing.)

SALVAN, d'Albi en Languedoc. Jean-Louis de Salvan épouſa *Marie de Jeannin de Gabriac*, dont :

Pierre-Michel Salvan d'Hauterive, Brigadier des Armées du Roi en 1745, Chevalier de St.-Louis, qui s'eſt retiré du ſervice en 1758; il épouſa, en 1747, *Marie de Laprune*, fille du Marquis de Laprune-Montbrun, dont

Un fils, qui eſt Officier de Cavalerie dans le Régiment de Berry.

SALVE, en Provence : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 27 Septembre 1668, qui a pour auteur :

I. Laurent-Charles de Salve, qualifié d'Ecuyer dans les actes de Famille de ſon temps, qui laiſſa :

1. Isnard, qui ſuit;
2. Et Baudet, Prêtre.

II. Isnard de Salve, Ecuyer, épouſa, en 1539, *Marguerite Aubanel*, dont :

III. Michel de Salve, qui épouſa N..., dont

IV. Jean de Salve, qui commanda une Compagnie de Cavalerie de 100 Maîtres par commiſſion du Roi Henri IV, le 20 Juillet 1595. Il ſe diſtingua dans les guerres de ſon temps, étoit connu ſous le nom de Capitaine Jean, & épouſa, en 1597, *Catherine de Giraud*, dont :

1. André, auteur d'une branche éteinte en la perſonne d'un autre André, Capiſcol de l'Egliſe de Barjols, & en Claire, ſa ſœur;
2. Hercule, qui ſuit;
3. Et Pierre, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux, mort à Lérida.

V. Hercule de Salve, Officier dans le même Régiment, épouſa, en 1664, *Claire de Giles de Lambeſc*, dont :

1 Gaspard, qui ſuit;
2. Esprit, qui épouſa *Hélène d'Aguillery*, dont

Jean, mariée à N... *Bourguignon-la-Mûre*, dont pour fils aîné,
Joseph, qui a été Chanoine à Péronne;

3. Et Joseph, qui fut longtemps Gouverneur du Baſtion de France, & épouſa à Marſeille N... *de Gondon*, morte ſans poſtérité.

Digitized by Google

VI. GASPARD DE SALVE épouſa, le 20 Février 1708, *Gabrielle de Fabre-Mazan*, dont :

1. LOUIS-HERCULE, qui ſuit ;
2. & 3. FRANÇOIS & JOSEPH ;
4. Et CLAIRE.

VII. LOUIS-HERCULE DE SALVE DE VILLEDIEU, épouſa, par contrat paſſé à Marſeille le 18 Mai 1742, *Thérèſe-Françoiſe-Marie de Candolle*, dont :

JOSEPH-GASPARD-PANCRACE. (Voy. l'*Hiſt. hér. de la nobleſſe de Provence*, tome II, pag. 377.)

Les armes : *d'argent, au loup paſſant de ſable, à la bordure de gueules dentelée.*

SALVERT, Famille noble de la province d'Auvergne, dont le nom propre eſt *Montroignon*, & dont l'ancienneté remonte juſqu'aux Comtes ſouverains d'Auvergne, de qui elle deſcend ; ce qui eſt confirmé par le teſtament de Robert II, Comte de Clermont & Dauphin d'Auvergne, de l'année 1281, qui fait un legs au Seigneur de Montroignon, ſon parent. Cette nobleſſe eſt illuſtre pour avoir produit un Evêque de Clermont dans le XII^e ſiècle, & un Grand-Prieur de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, pour la province d'Auvergne, dans le XIII^e. Elle eſt auſſi très-recommandable par ſes alliances avec les Maiſons de *Rouhault-Gamaches, la Chaſtre, Langeac, Robert de Lignerac, Gaucourt, Cardaillac, Brachet, la Baume*, & autres anciennes Maiſons du Royaume. Nous ne rapporterons ici cette généalogie, faute de mémoires de filiation ſuivie, que depuis 1490, que vivoit

BERTRAND DE MONTROIGNON, dit de SALVERT, Chevalier, Seigneur de ce lieu, de Valeron & de Rouziers, qui épouſa, le 6 Février 1496, *Antonia de Rouziers*, dont entr'autres enfants :

1. FRANÇOIS, qui eut en partage la Seigneurie de Rouziers, & épouſa, le 15 Mars 1527, *Catherine de la Rochebriant*, dont la poſtérité a formé les branches des Seigneurs de *Villate, du Luc* & de *la Motte-d'Arſon* (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I^er) ;
2. Et PIERRE, qui ſuit,

PIERRE DE SALVERT eut les Terres de Valeron & de Rillemerie, & épouſa, en 1533, *Françoiſe de Confolant*, dont

ANTOINE DE SALVERT, Seigneur de Neuville & de Valeron, qui épouſa en 1564 *Gilberte de la Rochedragon*, dont

ANTOINE DE SALVERT, II^e du nom, Seigneur de Neuville & autres lieux, qui épouſa, en 1594, *Catherine du Peyroux*, fille de *François*, Seigneur des Mazières, du Vernet & de la Chaux-Brandon, & de *Claude de la Chaſtre*, dont il eut

LOUIS DE SALVERT-MONTROIGNON, Seigneur de Neuville, la Chaux, &c., qui épouſa, en Février 1622, *Alix de Plantadis*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Lery, & de *Jacqueline de Langeac*, dont

JEAN DE SALVERT, Seigneur de Neuville, la Chaux, St.-Maurice, Noiſac, St.-Allevard & la Roche-Cuſſac, qui fit ſes preuves de nobleſſe devant M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Moulins, & Commiſſaire départi pour la recherche des uſurpateurs de la nobleſſe, lequel obtint, le 20 Décembre 1667, un arrêt de maintenue qui le confirme dans ſa qualité d'Ecuyer, & iſſu de noble & ancienne extraction. Il épouſa, le 8 Janvier 1652, *Françoiſe de la Salle*, fille de *Jean*, Baron de la Rodde, Marzez & la Garde, & de *Claude Robert de Lignerac*, dont

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Clavières*, rapportée ci-après.

FRANÇOIS, dit le *Marquis de* SALVERT, Seigneur de Neuville, la Chaux, St.-Maurice, &c., épouſa, en 1688, *Gilberte de la Salle*, ſa couſine germaine, fille de *Gilbert*, Baron de la Rodde, Marzez & la Garde, & de la Dame de *Brachet-Malaurens*, dont

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. Et GILBERT, dit le *Chevalier de Salvert*, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Beauvilliers, & Chevalier de St.-Louis, qui n'a pas eu d'enfants de ſon mariage avec *Michelle de Canablin*, qui eſt morte en Avril 1756.

GUILLAUME, dit le *Marquis de* SALVERT, Baron de la Rodde, Marzez & la Garde, Seigneur de Neuville, St.-Allevard, la Chaux & autres places, épouſa, en 1712, *Gilberte-Albertine-Roſalie de Gaucourt*, morte le 27 Septembre 1737, à Paris, âgée de 47 ans, remariée à *André-Abraham de Leſcoux*, Seigneur de St.-Bohaire, & fille de *Charles*, VI^e du nom, Seigneur de Cluis & de Boeſſes, & d'*Albertine-Brigitte de la Baume*, ſa ſeconde femme, dont entr'autres enfants :

Digitized by Google

GUILLAUME, II^e du nom, Marquis de SALVERT, Baron de la Rodde, Marzez & la Garde, qui a longtemps ſervi dans les Mouſquetaires Gris, & mourut en Septembre 1762. Il avoit épouſé, le 16 Août 1738, *Jeanne-Marie de Méallet de Fargues*, fille de *Louis*, Seigneur de Vitrac & du Trioulou, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Perche & Chevalier de St.-Louis, & de *Catherine de la Carrière*, dont :

CLAIRE-CATHERINE, née en 1742, qui épouſa, en Juillet 1762, *Marc-Antoine*, Marquis *d'Uſſel*, Capitaine dans le Régiment de Conty, Cavalerie.

BRANCHE

des Seigneurs de CLAVIÈRES.

LOUIS DE SALVERT (fils puîné de JEAN, & de *Françoiſe de la Salle*), Seigneur de Noiſac, Clavières, de Rubeyreix & Laſpouſes, ſervit longtemps en qualité de Cornette & de Lieutenant dans le Régiment Royal des Carabiniers, & quitta le ſervice du Roi en 1703, par défaut de ſanté. Il épouſa, 1° le 29 Janvier 1699, *Iſabeau de Brachet-Peyruſſe*, fille de *François*, Seigneur de Rubeyreix, Clavières, Laſpouſes, &c., & de *Claude de Cardaillac*; 2° en 1710, *Anne de la Roche-Aymon*; & 3° en 1716, *Aimée de Lentilhac*. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS-GILBERT, qui ſuit ;
2. Et LÉONARD, mort en bas âge.

FRANÇOIS-GILBERT DE SALVERT-MONTROIGNON, Seigneur de Clavières, Vaurs, Laſpouſes & autres lieux, mort le 20 Décembre 1759, avoit épouſé, 1° en 1729, *Marie-Anne du Fayet de la Tour de Clavières* (reçue en 1710 au nombre des Demoiſelles de St.-Cyr, & à laquelle Madame de Maintenon fit un legs par ſon teſtament), morte ſans enfants; & 2° le 2 Janvier 1732, *Philiberte-Antoinette de Gaultier*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Vaurs, & de *Philiberte de Cébié*, dont :

1. FRANÇOIS-MARIE-HENRI, qui ſuit ;
2. Et MARIE-JEANNE, qui épouſa, en Avril 1760, *Pierre Dudat*, Ecuyer, Sieur de Boiſſieux.

FRANÇOIS-MARIE-HENRI, dit le *Comte de* SALVERT-MONTROIGNON, né en 1736, Seigneur de Clavières & autres places, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, épouſa, le 5 Novembre 1754, *Charlotte-Henriette de Sabrevois*, fille de *Henri*, Comte de Sabrevois, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de *Charlotte-Anne-Marie de Saint-Perrier*, dont :

1. FRANÇOIS-GILBERT-HENRI, né le 23 Octobre 1755 ;
2. HENRI-ETIENNE, dit le *Chevalier de Salvert*, né le 11 Octobre 1756 ;
3. & 4. Deux filles.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'argent*. Supports : *deux griffons, & une couronne de Marquis*.

SALVIATI, une des plus anciennes Maiſons & des plus illuſtres d'Italie, dès 1200.

LAURENT SALVIATI fut choiſi entre les 48 Conſeillers qu'on donna à Alexandre, Duc d'Urbin, élu en 1331, perpétuel Souverain de la République de Florence.

JEAN SALVIATI fut Grand Gonfalonier en 1471. Il épouſa, en 1455, *Madeleine de Gondi*, dont :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et ALAMANNE, qui vint Ambaſſadeur en France ſous Louis XII. Il eſt auteur de la branche des Marquis de Salviati d'aujourd'hui.

JACQUES SALVIATI, Grand Gonfalonier en 1513, épouſa, en 1486, *Lucrèce de Médicis*, dont :

1. JEAN, né le 24 Mars 1490, fait Cardinal par le Pape Léon X, ſon oncle, le 1^er Juillet 1517, mort le 28 Octobre 1553 ;
2. BERNARD, Evêque de Clermont & de St.-Papoul, puis Grand Aumônier de la Reine Catherine de Médicis, ſa parente, fait Cardinal par le Pape Pie IV en 1561, mort le 6 Mai 1568 ;
3. LAURENT, qui épouſa *Conſtance Conti*, dont
   ANTOINE-MARIE, né en 1507, dit le *Grand Cardinal*, à cauſe de ſes vertus; Cardinal le 23 Décembre 1583, mort le 28 Avril 1602.
4. PIERRE, marié, puis Grand Prieur de Rome ;
5. ALAMANNE, qui continua la poſtérité ;
6. Et MARIE, qui épouſa *Jean de Médicis*.

SAMAY, au Perche, Election de Mortagne; Famille dont les armes ſont : *d'argent, à trois tourteaux de ſable*, 2 & 1.

*SAMPIGNY, Terre & Seigneurie ſur la

Digitized by Google

Meuſe, dans le Barrois non mouvant, Bailliage de St.-Mihel, qui fut érigée en Comté par Lettres du 13 Juillet 1712, en faveur de *Louis-Ignace-René d'Iſſoncourt*, Seigneur de Pont-ſur-Meuſe, Meſnil-la-Horgne, Conſeiller d'Etat du Duc Léopold, Gouverneur des Ville, Château & Principauté de Commercy, qui vendit ce Comté, par contrat du 26 Janvier 1720, à *Antoine Pâris, Claude*, Sieur de la Montagne, *Joſeph*, Sieur de Vernei, & *Jean*, Sieur de Montmartel, frères. Ce dernier en eſt aujourd'hui poſſeſſeur; & il a été de nouveau érigé en Comté en ſa faveur, par Lettres du 2 Mars 1730. Voyez PARIS. (*Tabl. gén.*, part. VII, p. 183.)

SAMSON ou SANSON, Ecuyer, Sieur de Bois, en Normandie, Election de Vernœuil; Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, ſurmonté d'un croiſſant d'or, & accompagné de trois bourſes du même, poſées 2 & 1.*

* SANCERGUES, Seigneurie en Berry, unie à celle de Precy & de St.-Martin, & érigée en Marquiſat au mois d'Octobre 1658, en faveur de *Bernard-Anne Bouchu*, Maître des Requêtes. Ce Marquiſat a été vendu, en 1716, à *Charles-Bonaventure Quentin de Richebourg*, Maître des Requêtes & Intendant de Rouen, qui obtint en 1722 de nouvelles Lettres d'érection en ſa faveur. Voyez BOUCHU & QUENTIN DE RICHEBOURG.

* SANCERRE. Les Comtes de Sancerre commencent à

Etienne de Champagne, Ier du nom, Comte de Sancerre en Berry, dont la poſtérité prit le ſurnom; il étoit le troiſième fils de *Thibaut*, IV, dit le *Grand*, Comte Palatin de *Champagne*, & de Brie. Il mourut au ſiége d'Acre en 1191. Sa poſtérité a formé VIII degrès, & a fini à *Marguerite*, Comteſſe de Sancerre, qui eut de ſon ſecond mari, *Beraut*, Comte de *Clermont*, entr'autres enfants,

Marguerite-Dauphine, mariée à *Jean* II, Sire *de Bueil*, Maître des Arbalêtriers de France, qui fut père de *Jean* III, Comte *de Bueil* & Comte de Sancerre, Amiral de France, duquel deſcendent les autres Comtes de Sancerre. *René de Bueil* vendit le Comté de Sancerre à *Henri de Bourbon*, Prince de Condé, triſaïeul de *Louiſe-Eliſabeth de Bourbon*, Princeſſe de Conti, à laquelle le Comté de Sancerre eſt échu en partage.

SANCHON ou SENCHON, en Provence, Famille qui ſubſiſte dans N... DE SANCHON, Seigneur de Bourniſſac, qui épouſa *Angélique de Leuctres*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Canillac, & de *Marie-Roſe de Gabrielly*, dont:

Trois garçons, tous Officiers dans le Régiment Dauphin, Infanterie;
Et trois filles, dont deux ſont Religieuſes à Cavaillon.

SANCIA, en Breſſe, Famille qui porte pour armes: *de gueules, au ſautoir d'or, engoulé de quatre muffles de léopard du même, & un muffle de léopard auſſi d'or, mis en cœur ſur le ſautoir.*

* SANDRAS, en Champagne: *d'argent, à trois charbons de ſable, allumés de gueules.*

SANDRICOURT. Voy. ROUVROY DE SAINT-SIMON.

SANDYS, ancienne Maiſon du Comté de Hant en Angleterre

GUILLAUME SANDYS avança beaucoup ſa famille ſous les règnes de Henri VII & de Henri VIII, par les ſervices qu'il rendit. Il fut fait Chevalier de la Jarretière & employé par Henri VIII dans les guerres contre la France. Il fut fait enſuite Lord Sandys & Grand Chambellan. Un de ſes deſcendants,

GUILLAUME, Lord SANDYS, fut un des Pairs qui jugèrent *Marie*, Reine d'Ecoſſe. Voyez Imhoff & Moréri.

SANGLIER, en Poitou, ancienne Nobleſſe, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Châtillon*. Elle avoit des armes parlantes, qui ſont: *d'or, au ſanglier de ſable, denté & allumé d'argent.*

* SANGUIN DE LIVRY, ancienne Maiſon, de laquelle il eſt parlé dans la 1re édit. de ce Dictionnaire, tom. III, pag. 261, & tom. IV, p. 364 & ſuivantes. Mais cet article ayant été abſolument confondu par l'auteur faute d'inſtructions ſur cette Maiſon, nous allons en donner ici une notice, dreſſée ſur titres, vus & vérifiés par le Juge d'Armes de France, & généalogiſte dans les différentes

Digitized by Google

circonſtances où il a fallu faire des preuves. Sa filiation eſt ſuivie depuis

1. Simon Sanguin, Capitaine Gruyer, pour le Roi, des Forêts de Livry & de Bondy, Seigneur de Livry, Couberon & Vaujour, qui acquit, en 1474, la Terre de Fontenay-le-Bel, de Florimond de Sailly. Il épouſa 1° *Marie Martin*; & 2° *Marguerite Lecocq*, fille de *Gérard*, Seigneur d'Eſgrenay & de Coupvray, & de *Gillette de Corbie* (tante d'*Ambroiſe de Corbie*, femme de Claude Sanguin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Seigneur de Rodemont, Marchais & Prunelay, en Brie, & Dame d'Honneur de la Reine Catherine de Médicis.) *Jean Lecocq*, Seigneur d'Eſgrenay, ſon quatrième aïeul étoit frère de Robert, Évêque & Duc de Laon, Pair de France en 1351. Il eut de ſon premier mariage:

1. Nicolas, qui ſuit.

Et du ſecond :

2. « Claude, auteur de labranche de *Sanguin de Roquencourt*, qui viendra en ſon rang;
3. Jean, Écuyer, Seigneur de Fontenay-le-Bel, qui épouſa, le 17 juillet 1517, *Anne de Corbie*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Jagny, en France, l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi; il eut pour deſcendant au V° degré,

Charles-Auguste François, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de St.-Louis, vivant en 1740. »

4. Et pluſieurs autres fils, qui ont formé différentes branches, toutes éteintes, & entr'autres celles des Seigneura de *Vigron*, de *Venteuil* & de *Mont-Louis*, & cette première établie en Bretagne, & maintenue en ſa nobleſſe d'ancienne extraction, & en la qualité de Chevalier, par l'arrêt de la Chambre de Réformation de la Nobleſſe de cette province, du 17 Juin 1670.

II. Nicolas Sanguin, Seigneur de Livry, de Vaujour, de Couberon, & de Fourches, fit hommage au Roi de ſa terre & Seigneurie de Livry, le 6 Novembre 1518, & mourut le 30 Novembre 1545. Il avoit épouſé 1° *Anne Sauvage*; & 2° le 6 Septembre 1521, *Jeanne de Louviers*, Dame de Sorges, fille de *Jean*, Seigneur de Cannes & de Maurevert, Échanſon du Roi, & de *Guillemette de Corbie*, arrière-petite-fille du Chancelier de ce nom, ainſi que ſa belle-mère. Du premier lit vinrent:

Catherine, morte le 10 Mai 1544; elle avoit épouſé, le 22 Janvier 1533, *Chriſtophe de Radeval*, Seigneur d'Arzillemont, d'Aubigny & de Sévigny;

Et Marie, mariée à *Jean de Poſtel*, Seigneur d'Ormoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre: elle en étoit veuve en 1572.

Du ſecond lit ſont nés :

Jacques, qui ſuit, & Christophe, Chanoine de l'Égliſe de Paris.

III. Jacques Sanguin, Seigneur de Livry & de la Guette, épouſa, le 22 Novembre 1547, *Barbe de Thou*, Sœur de *Nicolas de Thou*, Évêque de Chartres, & de *Chriſtophe de Thou*, premier Préſident du Parlement de Paris, & fille d'*Auguſtin de Thou*, Préſident à Mortier, & de *Claude de Marle de Verſigny*, petite-fille du Chancelier de ce nom; ils eurent de ce mariage:

Jacques, qui ſuit;

Christophe, Prieur de Ceton, & Chanoine de l'Egliſe de Paris;

Et Jeanne, qui épouſa, le 24 Avril 1569, *Geoffroy Camus*, Chevalier, Seigneur de Pont-Carré & de Torey, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'État & Privé.

IV. Jacques Sanguin, II° du nom, Chevalier, Seigneur de Livry, épouſa, le 1er Septembre 1577, *Marie Dumeſnil*, fille de *Denis*, Seigneur de Crocquelaine, dont:

1. Charles, qui ſuit;
2. Nicolas, Seigneur de Bonneuil, ſacré Evêque de Senlis, le 12 Mars 1623, ſur la démiſſion du Cardinal de la Rochefoucauld. Il fut admis par le Roi Louis XIII en ſon Conſeil d'Etat, chargé, avec le même Cardinal de travailler à la réforme de l'Abbaye de Saint-Denis; il avoit refuſé en différents temps les Archevêchés d'Arles & d'Embrun, ſe démit de l'Évêché de Senlis, en faveur de Denis ſon neveu, & mourut le 15 Juillet 1653;
3. Jacques, Chevalier de Malte, qui fit ſes preuves en 1608;
4. Augustin, Seigneur de Villeneuve, un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, mort le 6 Mai 1652;
5. Augustin, Gentilhomme & Capitaine des Gardes du Prince de Condé, mort ſans alliance;
6. Charles, Chanoine de la Sainte-Chapelle;
7. Denis, Aumônier du Roi, mort le 28 Mars 1670;
8. Henri, Seigneur de Chaſſeuil, Gentilhomme ordinaire de M. le Duc d'Orléans;

Digitized by Google

9. Marie, Religieuſe à Ste.-Claire, à Senlis, morte âgée de 77 ans.
10. Madeleine, auſſi Religieuſe à Ste-Claire, morte le 28 Décembre 1670, âgée de 80 ans. Elle avoit gouverné juſqu'à ſa mort le monaſtère de la préſentation de la Ste-Vierge, fondé par l'Evêque de Senlis ſon frère;
11. Et Anne, qui épouſa, par contrat du 4 Novembre 1601, *André du Lorant*, Seigneur de Ferrière, Médecin du Roi Henri IV,

V. Charles Sanguin, Chevalier, Seigneur de Livry, Maître d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire du Roi, fit le partage des biens de ſes père & mère, en 1627 & 1629, avec ſes frères & ſœurs, & mourut le 23 Novembre 1666. Il avoit épouſé, le 29 Novembre 1619, *Marie Dolé*, fille de *Louis*, Seigneur du Vivier, & de *Marie Conſtant*, dont il eut :

1. Denis, Evêque de Senlis, par la réſignation de ſon oncle; il avoit été ſacré par lui, à Paris, le 14 Janvier 1652, & y mourut Doyen des Prélats de France, le 13 Mars 1702, âgé de 81 ans, & fut tranſporté à Senlis dans l'Egliſe de la préſentation de N.-D., auprès de ſon oncle, ancien Evêque de Senlis;
2. Et Jacques, qui ſuit.

VI. Jacques Sanguin, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Livry & du Genitoy, fut fait Capitaine des chaſſes & plaines des forêts de Livry & de Bondy, ſur la démiſſion du Marquis de Mailly, par Lettres de 1622, & pourvu de la charge de premier Maître-d'Hôtel du Roi, le 10 Juillet 1676, à la place du Maréchal de Bellefonds, & mourut le 1^er^ Septembre 1680. Il avoit épouſé, le 5 Janvier 1647, *Marie de Bordeaux*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Neuville & du Genitoy (& nièce de M. *de Bordeaux*, Ambaſſadeur en Angleterre). De ce mariage naquit :

VII. Louis Sanguin, I^er^ du nom, Seigneur de Livry & du Genitoy, né le 4 Juillet 1648, qui fut Enſeigne des Gendarmes de Bourgogne, Meſtre de Camp de Cavalerie, & Aide de Camp du Roi, par Brevet du 25 Avril 1684, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus à la guerre; il fut depuis Maréchal de Camp, ſuccéda à ſon père en 1676, dans la place de Capitaine des Chaſſes de Livry & de Bondy, fut pourvu de la charge de premier Maître d'Hôtel du Roi en ſurvivance de ſon père; obtint du Roi, au mois de Février 1688, des Lettres d'érection en Marquiſat, de ſa terre de Livry, & mourut à Verſailles le 6 Novembre 1723. Il avoit épouſé, le 10 Janvier 1678, *Marie-Antoinette de Beauvilliers*, morte le 13 Octobre 1729, fille de *François*, Duc de St.-Aignan, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & ſœur de *Paul*, Duc de Beauvilliers, Pair de France & Gouverneur des Princes petits-fils de Louis XIV. De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui ſuit;
2. François, Auditeur de Rote, Abbé de St.-Servin de Toulouſe, de St.-Arnoult de Metz, de Fontenay, de Livry & de Beaulieu, mort le 15 Février 1729, ayant refuſé pluſieurs Evêchés; il fut Ambaſſadeur en Portugal, en Eſpagne & en Pologne; le Roi Auguſte de Pologne lui avoit accordé ſa nomination au Cardinalat, pluſieurs années avant ſa mort;
3. Paul-Hippolyte, né le 17 Octobre 1682, Chevalier de Malte, Commandeur de la Commanderie de Clichy en Aulnois, fut nommé, le 16 Novembre 1704, Colonel du Régiment de Nivernois, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, le 28 Octobre ſuivant, mort Maréchal de Camp, le 4 Octobre 1720; il avoit été bleſſé à la bataille de Spire en 1703;
4. Et Henriette, Religieuſe à Ste.-Marie de St.-Denis.

VIII. Louis Sanguin, II^e^ du nom, Comte de Livry, nommé par Louis XIV, & la Reine, ſon épouſe, le 5 Avril 1679, fut premier Maître d'Hôtel de S. M., & nommé, au mois de Décembre 1701, l'un des Seigneurs qui devoient accompagner le Roi d'Eſpagne juſqu'à la Frontière; il avoit été fait Colonel du Régiment de Tournefort en 1699, Brigadier en 1704, & ſucceſſivement Maréchal de Camp & Lieutenant-Général; il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 3 Juin 1724. Il épouſa, le 7 Décembre 1706, *Marie-Madeleine-Françoiſe Robert de la Fortelle*, fille de *Louis*, Seigneur de la Fortelle, Conſeiller d'Etat; leurs enfants furent :

1. Paul, Marquis de Livry, né à Verſailles, en 1709, premier Maître d'Hôtel du Roi, Colonel du Régiment de Perche, mort ſans poſtérité le 16 Mai 1758. Il avoit épouſé, le 1^er^ Mars 1741, *Marie-Chriſtine de Maniban*, fille de *Joſeph-Gaſpard*, Marquis *de Maniban*, premier Préſident du Parlement de Toulouſe, & de *Jeanne-Chriſtine de Lamoignon*;

Digitized by Google

2. Louis-Marie, né le 1er Novembre 1711, nommé, par le Roi, à l'Abbaye de Livry, au mois de Mai 1729, & mort le 18 Juillet 1739;
3. Hippolyte-François, qui suit;
4. Louis, né le 28 Juillet 1723, nommé à l'Abbaye de Livry, à la mort de son frère, & mort en 1745;
5. Madeleine-Ursule, Religieuse aux Bénédictines de Montargis, morte en 1767.

IX. Hippolyte-François, Chevalier de Malte, Chef d'Escadre des armées navales, resté seul de son nom par la mort du Marquis de Livry, son frère, quitta la croix de Malte, en 1760, & épousa, le 15 Avril 1760, *Thérèse-Bonne Gillain de Benouville*, fille d'*Antoine*, Marquis de Benouville, Mestre de Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, le dernier de la Branche du nom de *Gillain*, qui passa d'Ecosse en Normandie à la réunion de cette province avec la France, en 1203, & de *Bonne-Charlotte Hue de Langrune*; de ce mariage sont issus :

1. Hippolyte-Antoine-Aglaé, Comte de Livry, né le 26 Juillet 1762, Capitaine au Régiment Royal-Cravatte;
2. Hippolyte, né le 28 Janvier 1765, reçu Chevalier de Malte au mois d'Avril suivant, Sous-Lieutenant au quatrième Régiment de Chasseurs;
3. Marie, Vicomte de Livry, né le 15 Mai 1766, Enseigne au Régiment de Ligne;
4. Hélène-Thérèse, mariée le 14 Mai 1781, au Marquis *de Morant*.
5. Et Adolphe-Christine-Adélaïde.

BRANCHE

de Sanguin *de* Roquencourt.

II. « Claude Sanguin (fils puîné de Simon), Seigneur de Santeny, en Brie, élu Echevin de la ville de Paris en 1523, puis Bailli du Louvre, fut père de

III. Jean Sanguin, Seigneur de Vaulusseau, de Santeny & Roquencourt, Notaire & Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances en 1558, élu Echevin de la ville de Paris en 1564, qui épousa, le 7 Février 1556, *Marie de Baugi*, & fut le trisaïeul de

VII. Jean-Philippe Sanguin, Seigneur de Roquencourt, qui épousa, 1° le 6 Novembre 1705, *Marie Goujon*, dont il n'a eu qu'une fille; & 2° le 15 Mars 1711, *Madeleine de la Barre*. Du second lit vinrent :

1. Charles-Esprit-Philippe, Ecuyer, né le 1er Mai 1714;
2. & 3. Auguste-Nicolas & Arsène-Nicolas-Marie, morts jeunes;
4. Madeleine-Angélique-Victoire, née le 4 Février 1712;
5. Marguerite-Antoinette-Eugénie, née le 19 Mai 1713, reçue à St.-Cyr le 3 Juillet 1722;
6. Françoise-Mélanie, née le 15 Février 1718, reçue à St.-Cyr le 6 Octobre 1725;
7. Charlotte-Geneviève-Thérèse, née le 8 Juin 1719;
8. Et Marie-Anne-Adélaïde, née le 28 Septembre 1721. »

Les armes : *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée en chef de trois glands d'or, posés 2 & 1, & en pointe, de deux pattes de griffon du même, mises en bande, & de trois demi-rôles d'argent posées en orles, & mouvantes du bord de l'écu.*

SANGUIN de MEUDON. Cette Maison a pour auteur :

Guillaume Sanguin, Changeur & Bourgeois de Paris, dont un des fils, Jean Sanguin, fut annobli en 1400 :

Antoine Sanguin, Seigneur de Meudon, épousa *Marie Simon*, dont :

1. Claude, qui suit;
2. Antoine, dit le *Cardinal de Meudon*, parce qu'il étoit Seigneur de ce lieu & qu'il en fit commencer le château, fut Evêque d'Orléans, ensuite Archevêque de Toulouse; ce fut par le crédit de la Duchesse d'Etampes, sa nièce, qu'il fut élevé aux dignités les plus éclatantes de l'Eglise. Le Pape Paul III le créa Cardinal; il en reçut le chapeau des mains du Cardinal Farnèse, Légat en France, & fut créé Grand Aumônier de France en 1543. C'est le premier qui ait pris ce titre. Il mourut à Paris en 1559;
3. Et Anne, qui épousa *Guillaume de Pisseleu*, Chevalier, Seigneur de Heilly.

Claude Sanguin, Seigneur de Rademont & de Villemenon, épousa *Etiennette de Martines*, dont :

1. Claude, qui suit;
2. Marie, qui épousa, le 28 Décembre 1558, *Jean de la Lande*, Ecuyer, Seigneur de Montpoulin, fils de *Compagnet*, Seigneur de Montpoulin, & de *Françoise d'Hédouville*;
3. Et Etiennette, qui épousa, en 1570, *Claude Desmazis*, Ecuyer, Seigneur de Brières-lès-Scellés & de Marchais en partie, dont

Digitized by Google

Gédéon, dit SANGUIN, à cauſe de la ſubſtitution aux nom & biens de CLAUDE SANGUIN, ſon oncle maternel.

CLAUDE SANGUIN, II^e^ du nom, Seigneur de Rademont, Marchais & Prunelay en Brie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, mort le dernier de ſa branche, épouſa *Ambroiſe de Corbie*, dont il eut :

ANNIBAL & GASPARD, qui périrent malheureuſement en 1590, en venant de Corbeil à Paris, dans un bateau qui fit naufrage.

Les armes : *d'argent, à la croix endentée de ſable, cantonnée de 4 merlettes du même.* (Voy. le P. Anſelme.)

§ SANSON. Ce nom eſt connu en différents royaumes & en différentes provinces de France, & même en différents pays étrangers; mais la Famille de SANSON, dont nous avons à parler ici, eſt originaire d'Abbeville, en Picardie, & il en eſt parlé, dans pluſieurs endroits, dans le Nobiliaire de cette province, par Haudicquer de Blancourt.

Le premier dont on ait connaiſſance eſt :

I. JACOB SANSON, vivant en 1429, ſous le règne du Roi Charles VII; il ſervit ce Prince en qualité de Cornette de Cavalerie, lorſque la Pucelle d'Orléans aidoit à délivrer la France de l'oppreſſion des Anglais. Il épouſa une Demoiſelle de la noble Maiſon *des Pantouis*, en Angleterre, dont il eut :

1. BALTHAZAR, qui ſuit ;
2. & 3. PIERRE & JEAN, qui ont auſſi fait lignée, mais dont nous ne pouvons donner qu'une notice bien abrégée, après la poſtérité de leur aîné.

II. BALTHAZAR SANSON, I^er^ du nom, épouſa *Jeanne Lamiré*, ſœur de *Gilles*, Seigneur de Caumont, de la noble Maiſon de Nouvion, dont il eut pour fils unique,

III. JEAN SANSON, I^er^ du nom, qui fut Echevin d'Abbeville en 1493, & épouſa *Catherine de Luſſé*, d'une Famille noble, dont les armes ſont : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois roſes de gueules.* De ce mariage ſont ſortis :

1. JEAN, qui ſuit;
2. & 3. GUILLAUME & MATTHIEU, qui ont chacun fait branche, rapportées après la poſtérité de leur aîné;
4. MARIE, Religieuſe de St.-François;
5. PERRINE, qui épouſa N... *Buquin;*
6. BARBE ou JACQUELINE, qui épouſa *Jean-le-Bel*, Seigneur d'Huchanneville, Maïeur d'Abbeville en 1573;
7. Et GILLETTE, mariée à *Antoine de Beauvarlet*, dont eſt iſſu *Joſſe*, Conſeiller au Préſidial d'Abbeville.

IV. JEAN SANSON, II^e^ du nom, fut Echevin d'Abbeville en 1516, & épouſa *Marie de Chepy*, dont :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. EUSTACHE, Echevin d'Abbeville en 1573, qui épouſa 1° N... *le Bel;* & 2° *Anne Gamot*, dont :
   1. & 2. JEAN & GEORGE;
   3. Et MARIE, mariée à *Jean de Quen.*
3. BALTHAZAR, qui fut Prêtre;
4. Et MELCHIOR, qui épouſa *Nicole Manuſſier*, dont :
   1. NICOLAS, Chartreux à Montreuil ;
   2. ANTOINE, qui épouſa *Françoiſe Leroy Domgueuſe*, dont :
      1. NICOLAS, qui épouſa *Jacqueline du Feſtel ;*
      2. CATHERINE, qui épouſa *Pierre Gatte ;*
      3. Et MARIE, Religieuſe de St.-François ;
5. Et JEAN, qui épouſa *Iſabelle Gallette*, dont eſt iſſue :
   JEANNE, mariée à *Jean Dupuy*, dont eſt née *Catherine Dupuy.*

V. NICOLAS SANSON épouſa 1° *Guyotte le Febvre;* & 2° *Antoinette Foublin.* Du premier lit vinrent :

1. MATTHIEU, qui ſe fit Capucin, connu ſous le nom de *Père Matthieu*, d'Abbeville, célèbre prédicateur conſidéré du Roi Henri IV. Il en prononça l'oraiſon funèbre à Paris, où il mourut, au Couvent des Capucins de St.-Honoré, ayant été empoiſonné par les hérétiques, pour avoir converti une grande Dame à la Foi ;
2. ISABEAU, qui épouſa *Jean Vuané;*
3. MARGUERITE, qui épouſa *Jean Apault ;*
4. JACQUES, né le 10 Février 1596, qui entra chez les Carmes Déchauſſés, ſous le nom de *Père Ignace-Joſeph de Jéſus-Maria*, & mourut le 19 Août 1665;
5. FRANÇOIS, qui ſe fit Chartreux à Abbeville;
6. MARGUERITE, Religieuſe Urſuline à Mont-Didier, connue ſous le nom de *Sœur Marguerite de Sainte-Agnès ;*
7. CHARLOTTE, qui épouſa *Charles Marcotté*, dont il eut un fils qui ſe fit Carme Dé-

Digitized by Google

chauſſé, ſous le nom de *Père Archange;*
8. Marguerite, qui épouſa *Philippe de Beauvarlet;*
9. Et Isabelle, qui épouſa *Pierre de la Varde.*

SECONDE BRANCHE, ſortie de la précédente.

IV. Guillaume Sanson (ſecond fils de Jean, I^er^ du nom, & de *Catherine de Luſſé*), fut Echevin d'Abbeville en 1546, & épouſa 1° *Jeanne de Labbie;* & 2° *Jeanne de Brouilly.* Du premier lit vinrent:

1. Louis, qui ſuit;
2. Vulfran, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
3. & 4. Marguerite & Guillemette.

Du ſecond lit ſont nés:

5. Autre Louis, dit *le Jeune*, auteur de la quatrième branche, qui viendra en ſon rang;
6. Simon, Religieux Bénédictin, & Prieur de l'Abbaye de St.-Valéry;
7. Charles, qui épouſa *Antoinette Courtier;*
8. Jean, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de St.-Vulfran;
9. Nicolas, Avocat, Procureur-Général, & un des ſept premiers Conſeillers du Siége préſidial d'Abbeville;
10. François, qui épouſa *Marie Poultier*, dont:
    1. François, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Notre-Dame d'Amiens;
    2. Marie, mariée à *René Becquelin*, Sieur de la Chauſſée, Maître des Eaux & Forêts du Comté de Clermont en Beauvoiſis;
    3. Autre Marie, mariée à *Robert Correur*, de la ville d'Amiens;
    4. Et Barbe Sanson, femme de *Nicolas Dubos.*

V. Louis Sanson fut Echevin d'Abbeville en 1588, & eut d'une demoiſelle nommée *Jeanne*, dont le nom de famille eſt ignoré,

VI. Antoine Sanson de l'Etoile, qui épouſa *Françoiſe Duval*, dont

VII. Antoine Sanson, II^e^ du nom, qui épouſa 1° *Suſanne Flamen;* & 2° *Barbe des Préaux.* Il eut du premier lit:

1. Marie, Religieuſe aux Filles de Ste.-Marie;
2. 3. & 4. Catherine, Anne, & Marguerite;

Et du ſecond lit:

5. & 6. Antoine & Jacques, dont nous ignorons la deſtinée.

TROISIÈME BRANCHE.

V. Vulfran Sanson (ſecond fils de *Guillaume*, & de *Jeanne Labbie*), épouſa *Antoinette Hocquet*, dont:

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Anne, qui épouſa *Gentien le Vaſſeur;*
3. Marie, qui épouſa *Gabriel Boutard;*
4. Et Françoiſe, mariée à *Claude le Blond.*

VI. Nicolas Sanson, II^e^ du nom, épouſa *Jeanne Thomas*, de laquelle naquirent:

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Guillaume, Docteur en Théologie, Chanoine de St.-Vulfran, Doyen & Curé de Guynes;
3. Philippe, Religieux de St.-François;
4. Marie, qui épouſa *Pierre Duval;*
5. Marguerite, qui épouſa *Jacques Paſquier;*
6. Anne, mariée à *Nicolas Duval;*
7. Et Charlotte, femme de N... *du Caurroy*, fils du Seigneur de Boidembourg.

VII. Nicolas Sanson, III^e^ du nom, né le 20 Décembre 1600, envoyé par ſon père, avec ſes deux frères, au Collége d'Abbeville, pour y faire ſes études, y fit de ſi grands progrès dans les ſciences, & ſurtout la géographie, qu'en peu de temps il s'acquit la réputation du plus grand Géographe de ſon ſiècle. Louis XIV le nomma ſon Géographe ordinaire, & Conſeiller d'Etat. Il mourut le 7 Juillet 1667. Voy. au mot Sanson (Nicolas), Bayle, Moréri; les *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres*, par Pierre Niceron. Il épouſa *Iſabelle le Moitier*, dont:

1. Nicolas, qui fut ſi courageux, qu'à l'âge d'environ 22 ans, il expoſa ſa vie dans un tumulte populaire, pour ſauver celle du grand Pierre Séguier, Chancelier de France;
2. Adrien, mort le 7 Septembre 1718;
3. Guillaume, mort le 15 Mai 1703;
4. Charles;
5. Marie, mariée à *Denis Guérin*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris;
6. Françoise, qui épouſa *Pierre Moulart*, Sieur de Viſé-Marets;
7. Elisabeth (tous nés à Abbeville, qui ſuivirent leur père à Paris; nous en ignorons la poſtérité).

QUATRIÈME BRANCHE.

V. Louis Sanson, II^e^ du nom, dit le *Jeune* (fils puîné de Guillaume, & de *Jeanne Brouily*, ſa ſeconde femme), fut Echevin d'Abbeville

Digitized by Google

en 1589, & épouſa *Marie Belle*. Ses enfants furent :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Simon, Bachelier en Théologie, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de St.-Vulfran, & Curé de St.-Nicolas, en la même Egliſe ;
3. Marie, mariée à *Nicolas Griffon ;*
4. Gillette, qui épouſa *Jean de Godemont ;*
5. Et Charlotte, qui épouſa *Antoine du Caudas.*

VI. Guillaume Sanson, II^e^ du nom, Seigneur du Haut-Menil, Maïeur d'Abbeville, ès-années 1636 & 1637, épouſa *Hippolyte Brulet*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Jeanne, mariée à *Louis Morel ;*
3. Charlotte, qui épouſa *Nicolas Dupont ;*
4. Et Marie, mariée à *Pierre Godemont.*

VII. Louis Sanson, III^e^ du nom, Conſeiller du Roi au Siége Préſidial d'Abbeville, épouſa *Marie Gaillard*, dont il eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. 3. 4. & 5. Louis, François-Hyacinthe, Charles & Jean-Baptiste.

VIII. Guillaume Sanson, Ecuyer Seigneur du Haut-Meſnil, Maïeur-Commandant pour le Roi de la ville d'Abbeville, Conſeiller du Roi en la Sénéchauſſée de Ponthieu, & Siége Préſidial, épouſa *Marie d'Arreſt*, fille unique & héritière de *Gui*, Ecuyer, Seigneur de Chatigny, & d'*Hippolyte Rouhault*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. N... Sanson, Seigneur de Becquerel, Chanoine de l'Egliſe Royale de St.-Vulfran ;
3. François-Hyacinthe, Ecuyer, Conſeiller du Roi ;
4. Charles, Docteur en Théologie & Curé de St.-Georges d'Abbeville ;
5. Et Jean Baptiste, Ecuyer, Seigneur d'Auberville, marié à *Catherine le Fevre de la Poterie.*

IX. Louis Sanson, IV^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur du Haut-Meſnil, Mouchaux, Acheux, Berneville en partie, & Baron de la Terre de Frière, Maïeur-Commandant d'Abbeville, pour le Roi, en 1730, Doyen des Conſeillers du Siége préſidial de cette ville, Procureur du Roi de la Maréchauſſée, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, épouſa *Marguerite-Françoiſe d'Arreſt*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Valmoutier, & d'*Anne de Dourlens*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Marie, mariée à *Charles Gaillard*, Ecuyer, Seigneur, Vicomte de la Terre de Gapenne ;
3. Marie-Françoise, Religieuſe Carmélite à Abbeville, connue en religion ſous le nom de révérende Sœur *Marie-Françoiſe de Saint-Joſeph*, qui a été longtemps Supérieure & Maîtreſſe des Novices, & eſt morte ſaintement le 21 Janvier 1722 ;
4. Et Agnès-Françoise, morte fille.

X. Louis Sanson, V^e^ du nom, Seigneur de la terre & Baronnie de Frière, & des terres du Meſnil, du Haut-Meſnil, Mouchaux & autres lieux, épouſa, en 1742, *Marie-Nicolle-Jeanne le Sellier de Hame*, Dame de Hauchy, Friſœulles, Joſſeux, Magneville, fille aînée & héritière de *Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur de Feſtonval, dont :

Jean-Louis, qui ſuit ;
Et Marie-Louise Sanson de Frière, appelée *Mademoiſelle de Holloy.*

XI. Jean-Louis Sanson eſt Chevalier, Seigneur de Friſœulles, Hauchy, Magneville, &c.

CINQUIÈME BRANCHE.

IV. Mathieu Sanson (troiſième fils de Jean I^er^, & de *Catherine de Luſſé*), épouſa *Catherine Briet*, dont :

V. Jean Sanson, III^e^ du nom, Echevin d'Abbeville en 1545, qui épouſa *Antoinette Canneçon*, dont :

1. Vulfran, qui ſuit ;
2. André, Chanoine de St.-Vulfran ;
3. Charles, rapporté après ſon frère aîné ;
4. Jean, qui viendra en ſon rang ;
5. Antoinette, mariée à *Jacques le Roy*, Seigneur de St.-Lau ;
6. Et Marguerite, mariée à *Riquet Sapin.*

VI. Vulfran Sanson, Seigneur de la Ramée, dit le *Capitaine Sanſon*, fut un fameux Ligueur, qui périt dans une rencontre où il fut attaqué par une troupe d'élite conduite par Henri IV ; le danger fut grand pour ce Prince, ce qui lui fit dire, après l'action, *que dans pluſieurs autres occaſions où il s'était trouvé, il avoit combattu pour la gloire, mais que, dans celle-ci, il avoit combattu pour la vie.* Vulfran avoit épouſé *Jacqueline de la Chapelle*, de laquelle vinrent :

1. Charles, qui alla s'établir à Amiens, & dont nous ignorons la poſtérité ;
2. Anne ;

Digitized by Google

3. Et ANTOINETTE, qui épouſa N... *le Sieur.*

VI. CHARLES SANSON (fils cadet de JEAN III), épouſa la veuve de *Guillaume de Vienne*, dont il eut:

1. CHARLES, Chapelain de St.-Vulfran;
2. ALEXANDRE, qui ſuit;
3. JÉRÔME, rapporté après ſon frère aîné;
4. Et MARGUERITE.

VII. ALEXANDRE SANSON épouſa N... *Deroches*, dont :

1. CHARLES, Chanoine de N.-D. de Chartres;
2. JACQUES, dont nous ignorons la poſtérité, ainſi que celle de JEANNE & MARIE, ſes ſœurs.

VII. JÉRÔME SANSON (troiſième fils de *Charles*), épouſa 1° *Joſſeline l'Évêque*, morte ſans enfants; 2° *Marguerite de Gribeménil*, dont:

1. CLAUDE, Religieux de l'Ordre de St.-François;
2. FRANÇOIS, qui alla s'établir à Haute-Brière;
3. MARIE, qui épouſa *Jean l'Enfant;*
4. Et CATHERINE, dite de *St.-Maur*, Religieuſe Bénédictine de Ste.-Auſtreberte.

VI. JEAN SANSON (troiſième fils de JEAN II, & d'*Antoinette Canneçon*) fut Echevin d'Abbeville en 1589, & épouſa *Anne le Roy*, dont:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. ANNE, qui épouſa le Sieur *Parmentier;*
3. Et ISABEAU, qui épouſa *Jacques le Sault.*

VII. NICOLAS SANSON épouſa *Jeanne Saunier*, dont:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Une fille, qui épouſa le Sieur de *Crède.*

VIII. NICOLAS SANSON, II° du nom, épouſa N... *Toulet*, dont pluſieurs enfants, entr'autres:

JEAN-BAPTISTE, Chanoine de St.-Vulfran.

Les armes: *d'or, à trois merlettes de ſable, becquées & patées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

PIERRE SANSON (ſecond fils de JACOB, tige de la Famille), eut pour deſcendant

N... SANSON, qui eut pour fils

1. N... SANSON, dont:

   PIERRE, qui ſuit.

2. Et PIERRE, Religieux Chartreux, qui vivoit en 1520, dans la Chartreuſe d'Abbeville.

PIERRE SANSON, Echevin d'Abbeville en 1539, épouſa, vers 1530, N... *d'Arreſt*, dont:

JEAN SANSON, qui épouſa N... *de Mauvoiſin*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. ANNE, qui épouſa *Jacques le Maire;*
3. JEANNE, qui épouſa le Sieur de *Calonne;*
4. Et MARGUERITE, qui épouſa 1° le Sieur de *la Combe;* & 2° le Sieur *Maſſon*, d'Amiens.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de ſable, becquées & patées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.* Deviſe: *ex forti dulcedo.*

JEAN SANSON (troiſième fils de JACOB) laiſſa :

JEAN SANSON, II° du nom, qui eut :

ANDRÉ SANSON, qui fut Echevin d'Abbeville, en 1515, & laiſſa :

FRANÇOIS SANSON, qui épouſa *Jacqueline Froment*, dont:

FRANÇOIS SANSON, II° du nom, Quartinier de la ville de Paris, qui épouſa *Marguerite Guillemau*, dont:

1. FRANÇOIS, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris ;
2. Et PHILIBERT.

A cette branche appartenoit:

GILETTE, qui épouſa *Guillaume Dufour.*

Ceux qui ſont deſcendus de JEAN I^er^ ont porté les armes au ſervice de nos Rois, tant en France que dans les pays étrangers, & ſur mer & ſur terre.

Les armes de cette branche ſont : *d'argent à la culaſſe de ſable, accompagnée de trois merlettes du même, becquées & patées, 2 en chef* & 1 en *pointe*, avec la même deviſe, qui eſt commune aux trois branches : *ex forti dulcedo.*

Le ſieur de Bury, dans ſon *Hiſtoire de Saint Louis*, parle d'un SANSON, Archevêque ou Evêque. Nous ignorons s'il étoit de la même Famille. M. de Pérefix, dans ſon *Hiſtoire de Henri IV*, parle d'un SANSON renommé par ſon expérience dans le métier des armes, qui commandoit alors dans une partie de l'armée Eſpagnole. Nous le croyons le même que ce Capitaine SANSON, Seigneur de la Ramée, nommé VULFRAN SANSON, qui fut tué par un Corps de troupes d'élite conduit par Henri IV. L'hiſtoire du Comté de Ponthieu fait mention d'un SANSON DE GOURLAN, qui ſe trouve dans la liſte des Sénéchaux de Ponthieu.

Les principales alliances de cette branche ſont, entr'autres, avec les Maiſons de *le Sel-*

Digitized by Google

lier, de *Boufflers*, & de *Wignacourt*. On ſait que celle-ci a donné un Grand-Maître de Malte dans Adrien de Wignacourt. Il ne faut pas auſſi oublier la Maiſon *d'Arreſt*, ni celle de *Beauvarlet*, & bien d'autres mentionnées dans la généalogie, d'après un mémoire dreſſé ſur les titres.

SANSON, Ecuyer, Sieur de Groucy, du Boſq & de la Vallée, ancienne Nobleſſe, élection de Carentan, en Normandie, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à 3 bourſes d'or, 2 & 1.*

*SANSY, ou SANCY, Terre & Seigneurie ſituée dans le Duché de Bourgogne, diocèſe de Langres, & qui relève du Seigneur de la ville de Noyers.

En 1347, Dame *Guillaume de Verilly*, veuve de *Pierre*, Chevalier, Seigneur DE SANSY, en reprit de fief, tant pour elle, que pour JEAN, ſon fils mineur. En 1351, *Jeannette des Granges* étoit Dame de Sanſy en partie, & *Girard de Manus*, Ecuyer, l'étoit auſſi en partie en 1391. Cette terre de Sanſy, en 1482, fut partagée entre les enfants d'*Etienne de Mazières*, & d'*Hermen Douhenne*, ſon épouſe ; &, en 1508, *Jean de Mazières* en donna la troiſième partie à *Philiberte de Barges*, ſa nièce, fille de *Jean*, & de *Marie de Mazières*. C'eſt par le ſecond mariage de cette *Philiberte*, avec *Jean du Boutet*, que cette terre eſt entrée, en 1511, dans la Famille *du Boutet*, où elle eſt reſtée juſqu'à *Louis du Boutet*, qui la vendit, en 1698, à N... *le Baſcle de Moulins*, lequel l'a auſſi vendue depuis peu d'années; mais nous ignorons à qui.

*SANTENAY, Seigneurie en Bourgogne, dans le Bailliage de Dijon, qui fut érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Novembre 1644, enregiſtrées en la Chambre des Comptes, le 6 Avril 1645, en faveur de *Denis le Goux*, Maître des Requêtes de l'Hôtel, puis premier Préſident du Dauphiné. Ce Marquiſat appartient à préſent à N... *Parigot*, Ecuyer, qui le tient en ſimple fief.

SANZAY ou SANSAY, en Poitou : *d'or à trois bandes d'azur, à la bordure de gueules, un écu ſur le tout en abîme, échiqueté d'or & de gueules.*

SAON (DU), Ecuyer, Sieur de la Garenne, en Normandie, élection de Bayeux. Famille qui porte : *d'azur, à trois roſes d'argent, 2 & 1.*

SAPORTA ou SAPORTE. Cette Maiſon, de la ville d'Apt en Provence, eſt originaire de Saragoſſe, où elle a toujours été compriſe dans les Familles les plus diſtinguées.

LOUIS DE SAPORTE fut le premier qui vint en France. Il établit ſa demeure à Marſeille, & laiſſa de ſa femme :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Carradet*, Notaire à Marſeille, le 28 Mai 1499, Noble *Guillaume Autric*, Seigneur de Beaumettes.

LOUIS DE SAPORTA, II^e^ du nom, paſſa à Toulouſe, où il épouſa, le 13 Avril 1508, par contrat paſſé devant *Maguelon Volontier*, Notaire à Montpellier, noble *Marguerite de Navarre*, dont pluſieurs enfants. L'aîné,

ANTOINE DE SAPORTA, alla s'établir à Montpellier. Il étoit fort attaché à la Cour de Marguerite, Reine de Navarre. Ce fut là où il quitta la religion de ſes pères pour embraſſer la religion prétendue réformée. Il épouſa à Montpellier *Iſabelle de l'Abia*, dont :

JEAN DE SAPORTA, qui avoit ſervi dans l'armée de l'Amiral de Coligny, d'abord en qualité de Capitaine, enſuite de Colonel. Après la journée de la St.-Barthélemy, il ſe jeta dans la Rochelle, où il donna des preuves de ſa valeur. Il eſt dit dans l'*Hiſtoire de la Rochelle* qu'il fut dangereuſement bleſſé en défendant cette place. Il épouſa, en 1600, par contrat paſſé devant *Debuſen*, Notaire à Montpellier, *Madeleine d'Almaric*, dont :

ETIENNE DE SAPORTA, qui fut Préſident à Montpellier. Il avoit fait abjuration avant que d'être pourvu de cet office, & mourut étant à la ſuite de la Cour, où il avoit été pour-lors mandé, à cauſe du zèle qu'il avoit montré pour ſon parti contre le Roi. Il épouſa, le 14 Février 1625, par contrat paſſé devant *Jean*, Notaire à Nîmes, *Françoiſe de Gevaudan*, dont il eut :

FRANÇOIS-ABEL DE SAPORTA, qui entra dans les Mouſquetaires. Il fut enſuite Capitaine d'une Compagnie de 100 Hommes de Pied, puis ſe retira en Provence pour y jouir des grands biens que ſon mariage lui procura. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du 18

Digitized by Google

Février 1668, & épouſa, le 20 Octobre 1655, devant *Jean Puſer*, Notaire à Avignon, *Jeanne de Gérard*, fille de *Pompée*, Seigneur de Châteauneuf-les-Mouſtiers & de Beaurepos, dont :

PIERRE-JOSEPH DE SAPORTA, Seigneur de Châteauneuf-les-Mouſtiers & de Beaurepos, qui entra dans le ſervice. Il étoit Capitaine de Dragons lorſqu'il ſe maria. Il faiſoit ſa demeure à Cavaillon dans le Comtat Venaiſſin; mais ſon fils eut une affaire d'honneur, ce qui l'obligea d'en ſortir. Il vint alors s'établir à Apt. PIERRE-JOSEPH avoit épouſé, en 1681, par contrat paſſé devant *Jean Rey*, Notaire à Cavaillon, *Vérane de Raymond*, dont il eut

PIERRE DE SAPORTA; quoiqu'il eût quitté le ſervice du Roi, il fut pluſieurs fois employé en qualité de Commandant des Milices. Son fils,

ETIENNE-JEAN DE SAPORTA, Seigneur de Monſallier & de Beaurepos, prit auſſi le parti des armes, mais ſes incommodités ne lui ayant pas permis de continuer le ſervice, il ſe retira étant Major du Régiment de Bourbon, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis avec une penſion accordée par Sa Majeſté. Malgré ſon peu de ſanté, il commanda encore les Milices de nouvelles levées en 1746, lorſque les Autrichiens firent une deſcente en Provence. Il épouſa, 1° le 9 Juin 1724, *Marthe-Françoiſe de Laugier*, fille de noble *Jean-Joſeph*, Chevalier de St.-Louis, ancien Lieutenant-Colonel de Dragons; & 2° le 23 Février 1739, *Anne-Roſe Gautier*, fille de *Henri*, Ecuyer, Seigneur du Poët & du Vernegues, dont il a poſtérité. (Voy. l'*Hiſtoire héroïque de la nobleſſe de Provence*, tome II, page 381.)

Les armes : *d'azur, à un portail d'or, & un chef de gueules, chargé d'un lion d'or, paſſant*.

SAQUI, Famille originaire du Comté de Nice, qui ſubſiſte dans

CHARLES-FRANÇOIS DE SAQUI, Baron de Sanes & Seigneur de Colobrières, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances, le 17 Octobre 1735, qui épouſa N... *de Puget-Bras*, dont un garçon. (Voy. l'*Hiſtoire héroïque de la nobleſſe de Provence*, tome II, p. 381.)

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné d'un ancre de vaiſſeau à quatre branches du même*.

SARBRUCK, ou SARREBRUCKE. Maiſon originaire du pays Meſſin.

JEAN I^er^, Comte de SARREBRUCKE, mourut le 23 Janvier 1340. Il avoit épouſé *Marguerite de Grancey*, dont :

1. SIMON, qui ſuit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Commercy*, rapportée ci-après.

SIMON, V^e^ du nom, mourut en 1336. Il avoit épouſé, en 1309, *Marguerite de Savoie*, morte en 1344, veuve de *Jean de Châlon*, Seigneur de Vignori, dont :

JEAN, II^e^ du nom, Comte de SARREBRUCKE, Sire de Commercy en Lorraine, qui fut Bouteiller de France, & mourut en 1381. Il avoit épouſé, en 1334, *Gisle de Bar*, dont :

JEANNE, morte le 21 Octobre 1381, qui porta le Comté de Sarrebrucke en dot à *Jean*, Comte de *Naſſau-Weilbourg*, mort en 1371.

BRANCHE

des Seigneurs de COMMERCY.

JEAN DE SARREBRUCKE (ſecond fils de JEAN I^er^, & de *Marguerite de Grancey*), Seigneur de Commercy, épouſa *Mahaut d'Aſpremont*. Il eut pour arrière-petit-fils

ROBERT DE SARREBRUCKE, Sire de Commercy, qui épouſa, en 1417, *Jeanne*, Comteſſe *de Roucy*, morte le 4 Septembre 1459, dont les deſcendants ont joint le nom à celui de Sarrebrucke. Ils eurent

JEAN DE SARREBRUCKE, Comte de Roucy, par la donation que ſa mère lui fit le 11 Mars 1439, à condition de porter le nom & les armes de Roucy. Il épouſa, le 16 Mars 1468, *Catherine d'Orléans*, dont il n'eut point de poſtérité, & mourut le 19 Juin 1497, laiſſant pour enfants naturels :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et une fille.

LOUIS DE SARREBRUCKE-ROUCY a été l'auteur de la branche des Seigneurs de *Siſſonne*. Il eut :

1. HENRI, qui ſuit;
2. Et JOACHIM, auteur de la branche des Seigneurs de *Sainte-Preuve*, dont le dernier, VALENTIN, n'a eu que deux fils, l'un mort jeune & l'autre ſans alliance.

Digitized by Google

HENRI DE SARREBRUCKE-ROUCY eut pour deſcendant au VI^e degré

FRANÇOIS-CÉSAR DE SARREBRUCKE-ROUCY, Comte de Siſſonne, Page de la Grande Ecurie du Roi en 1673.

Les armes : *d'azur, ſemé de croix recroiſetées au pied fiché d'or, au lion d'argent, couronné d'or ſur le tout.*

SARCILLY, Ecuyer, Sieur de Brucourt, d'Anfernet, &c., ancienne nobleſſe, Election de Caen en Normandie, dont les armes ſont : *d'argent, à une moucheture de ſable, écartelée de gueules, à trois faſces d'argent, chargée de ſix merlettes de ſable*, 3, 2 & 1.

SARCUS, Famille de Picardie. AMBROISE DE SARCUS, I^er du nom, Seigneur de Courcellés, épouſa, en 1529, *Jeanne d'Eſtrées*. Il fut le IV^e aïeul de

FRANÇOISE-AGNÈS, née le 28 Février 1672, & reçue à St.-Cyr au mois d'Août 1687.

Les armes : *de gueules, au ſautoir d'argent, accompagné de quatre molettes du même.*

* SARDAIGNE. L'Ile de Sardaigne, conquiſe par les Sarraſins, fut repriſe par les Génois & les Piſans qui s'en diſputèrent longtemps la poſſeſſion. Elle fut gouvernée par 4 Princes appelés juges. L'Empereur Frédéric I^er donna, en 1164, le titre de Roi de Sardaigne à Bariſone, Juge ou Prince d'Arborée. Frédéric II donna, en 1234, le même titre à ſon fils naturel Entius, qui fut pris en 1248 par les Bolonais, & mourut priſonnier à Bologne en 1271. Le Pape Boniface VIII ayant permis aux Rois d'Aragon de conquérir cette Ile, elle a été poſſédée par les Rois d'Eſpagne juſqu'en 1706, que les Anglais la prirent, pour l'Archiduc Charles, depuis Empereur, qui en 1720 la donna en échange à Victor-Amédée, Duc de Savoie.

SARE (VAN DER), en Flandre. Cette Famille eſt connue dans la magiſtrature de Gand dès 1406, & alliée à celles de *van Royen, Vilain, Vryts, van der Méeren*, de *Clercq, van der Gracht, Schynckele*, & pluſieurs autres des Pays-Bas Autrichiens.

JEAN VAN DER SARE, Conſeiller & Receveur-Général du pays de Waës, mourut le 23 Avril 1723. Il épouſa *Joſſine Kerremans*, morte le 10 Mars 1704, dont :

JACQUES-FERDINAND VAN DER SARE, Seigneur de Maneghem, &c., Haut Echevin, & après Grand Bailli du pays de Waës, mort le 27 Mai 1745, qui épouſa *Iſabelle-Cornélie Giélis-Hujoel*, fille de *Guillaume-François*, Chevalier, Seigneur de Spormoy, Maître aux Requêtes du Palais & Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Jeanne-Marie-Pétronille van Papenbroeck*, dont :

1. ISABELLE-GRATIANNE, qui épouſa, le 27 Août 1754, *Jacques le Fevre*, Seigneur de Tenhove, &c. ;
2. JACQUES-HENRI, qui ſuit ;
3. & 4. MARIE-LIVINE & COLETTE-GERTRUDE, toutes les deux encore à marier.

JACQUES-HENRI VAN DER SARE, Seigneur de Maneghem, &c., Conſeiller & Receveur-Général héréditaire du pays de Waës, eſt chef du nom & des armes de ſa Famille.

Les armes : *d'azur, au ſautoir d'or.*

*SARGANS, ancien Comté, que GEORGE, Comte de SARGANS, vendit en 1483 aux ſept anciens cantons ſuiſſes, auxquels le canton de Berne a été aſſocié en 1712.

SARIAC & SERIGNAC, Maiſon d'ancienne Chevalerie, du pays de Magnoac, une des 4 Vallées d'Aure, où ſont ſitués les Château & Terre de ſon nom, près la ville de Caſtelnau de Magnoac, à 6 lieues d'Auch.

Le nom des Seigneurs DE SARIAC ſe trouve diverſement écrit dans les titres, DE SARIAC, DE SERIGNAC & DE SERIAC. La branche des Seigneurs de *Belmont*, en Armagnac, a plus conſtamment retenu celui de SERIGNAC, qu'elle porte encore aujourd'hui. Le premier, connu par titres, eſt

I. ARNAUD DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, qui vivoit en 1136. Il fit des libéralités à l'Abbaye de Berdoue, au Diocèſe d'Auch, en 1150, & eut pour enfants :

ARNAUD, qui ſuit ;
Et autre ARNAUD, Abbé de Berdoue en 1186, mort en 1190.

II. ARNAUD DE SARIAC, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, partant pour la Terre-Sainte ſous PHILIPPE-AUGUSTE, fit donation de pluſieurs Terres à l'Abbaye de la Caſe-Dieu, au Diocèſe d'Auch. Il eut pour fils :

III. ODON DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, qui fit des libéralités à l'Abbaye de Berdoue en 1184 & 1207. Ses enfants furent, entr'autres,

Digitized by Google

Bernard, qui ſuit;
& Auger, Chevalier.

IV. Bernard de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, fit, avec ſon frère, pluſieurs dons à l'Abbaye de la Caſe-Dieu en 1244 & 1248. Il eut:

1. Arnaud, qui ſuit;
2. Auger;
3. Pelerin;
4. Bernard;
5. Et Alemande, mariée à *Bernard de Marciac*, Chevalier, Grand Sénéchal de Toulouſe & d'Armagnac (leſquels firent des dons à l'Abbaye de Niſors en Nébouſan).

V. Arnaud de Sariac, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, &c., paſſa, le 22 Septembre 1270, ainſi que ſes frères, un accord & tranſaction avec l'Abbé & les Religieux de la Caſe-Dieu, au ſujet de certains droits & uſages que le Monaſtère prétendoit ſur la Terre & Forêt de Damiés, dans le Comté de Pardiac. Ses enfants furent:

Odon, qui ſuit;
Doucet & Arnaud.

VI. Odon de Sariac, II^e du nom, Damoiſeau, Seigneur de Sariac, Cizos, &c., vendit, conjointement avec ſes frères, en 1297, au Monaſtère de la Caſe-Dieu, les Terres de Bogalo, de Gayan & du Falgar, & eut pour fils

VII. Odon de Sariac, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, &c., qui ſervit dans les guerres contre les Anglais, & rendit hommage au Comte d'Armagnac, en 1322, de ſes Châteaux & Terres de Sariac, de Serignac & Cizos. Il eut pour enfants:

Odon, qui ſuit;
Et Arnaud-Guillaume.

VIII. Odon de Sariac, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c., donna, par acte de 1333, à cens & à fief, aux habitants de la ville de Caſtelnau, le terroir de Lanes-Periſſas; ſervit dans les guerres contre les Anglais, avec les Seigneurs de la Barthe & de Caſtelbajac, ainſi que Bertrand & Gassion de Sariac, aux ſiéges de Condom, Marmande & la Réole. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

1. Raimond-Arnaud, qui ſuit;
2. Bernard;
3. Carbonel;
4. Dominique;
5. Et Arnaud, auteur de la branche des Seigneurs de *Belmont*, rapportée ci-après.

IX. Raimond-Arnaud de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, rendit hommage de ſes Terres au Comte d'Armagnac, les 1^er Septembre 1378 & 24 Mai 1401. Il ſervit dans la guerre du même Comte, contre celui de Foix, & eut, entr'autres enfants,

X. Jean de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c., qui ſervit dans la guerre de Gaſcogne contre les Anglois, en 1425 & 1430, & fit ſon teſtament le 23 Février 1471. Il avoit épouſé, en 1420, *Condor de Lube*, Dame de Lube en Bigorre, dont entr'autres enfants:

XI. Jean de Sariac, II^e du nom, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c., qui ſervit dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne. Il épouſa *Marguerite de la Mothe*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de la Mothe-Gière*, en Armagnac, Maiſon alliée à celles de *Faudoas* & de *Montlezun-Montcaſſin*. Elle fit ſon teſtament le 21 Juin 1471, & eut pour enfants:

1. Bernard, qui ſuit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Pouychentut*, *Tillac* & *Muras*, rapportée en ſon rang;
3. Pierre, Chanoine & Archidiacre de Saint-Etienne de Toulouſe;
4. Jean, auſſi Chanoine;
5. Florette, mariée, en 1479, à *Bernard de Devèze*, Chevalier, Seigneur de St.-Brix;
6. Et Jeanne.

XII. Bernard de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c., ſervit avec diſtinction dans les guerres d'Italie, & mérita l'eſtime du Duc de Milan. Le Roi Charles VIII l'honora de pluſieurs récompenſes militaires, & lui donna la Châtellenie de Bramebaque, ce qui lui fut confirmé par Lettres du Roi Louis XII, de l'an 1498: il mourut en 1525. On voit encore ſon tombeau dans le Sanctuaire de l'Egliſe de Sariac, ſur lequel eſt une longue épitaphe qui fait mention de ſes ſervices, avec ſes armes repréſentant *une Corneille*. Il épouſa, par contrat du 22 Mai 1479, *Brunette de Lordat*, fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur *de Lordat* & de Cazenove, & de *Marguerite de Serres*, d'où ſortent les Comtes *de Lordat*. Ils eurent:

1. Philippe, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Hugues, auteur de la branche des Seigneurs de *Navarron* & de *Canet*, rapportée ci-après ;
3. Michel, Chanoine de Ste.-Marie d'Auch ;
4. Jeanne, mariée, en 1499, à *Jean de Cazaux*, Seigneur de Laran, dont les Marquis *de Cazaux* & *de Neſtier* ;
5. Françoise, qui épouſa, en 1518, *Pons de la Forgue*, Seigneur de Ste.-Gemme & de St.-Jacques-de-Villeneuve ;
6. Et Marguerite.

XIII. Philippe de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, de Cizos, de Vieuzan, ſervit dans les guerres d'Italie & d'Eſpagne, & épouſa, le 23 Juillet 1520, *Geraude de Vidou*, fille du Seigneur d'Artiguedieu, & nièce de l'Abbé *de Gimont*, de ce nom. Ses enfants furent :

1. Aimeric, qui ſuit ;
2. Dominique ;
3. Et Antoinette, mariée 1° au Seigneur *de Ju* en Armagnac ; & 2°, en 1571, à *Jacques de Caſſagnet de la Marque-Tilladet*, Maiſon fondue dans celles *de Narbonne*, *de Preiſſac d'Eſclignac*, & *de Goas*.

XIV. Aimeric de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, ſe diſtingua dans les guerres de ſon temps, & fit ſon teſtament le 7 Mars 1591. Il épouſa, le 26 Mars 1551, *Iſabeau de Lau*, fille de *Bertrand*, Chevalier, Baron *de Lau* en Armagnac, des Comtes de Lau, Marquis de Luſignan, dont :

1. Carbon, qui ſuit ;
2. Bernard ;
3. & Catherine, mariée, le 3 Décembre 1579, à *Paul de Bruyères-Chalabre*, Seigneur d'Étampes en Pardiac.

XV. Carbon de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, d'abord Lieutenant, puis Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, rendit des ſervices importants durant les troubles de la Ligue & de la Religion. Il épouſa, le 28 Octobre 1570, *Marie de Béon*, fille d'*Aimery*, Seigneur du Maſſés, Capitaine de 100 Hommes d'Armes des Ordonnances, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Caſtelbajac*. Elle étoit ſœur de *Bernard*, Baron de Boutteville, Lieutenant-Général aux Gouvernements de Saintonge, d'Aunis & du Limouſin, marié à *Louiſe de Luxembourg*, fille de *Jean*, Comte de Brienne, & de *Guillemette de la Marck*. Carbon eut pour enfants :

1. Aimery, qui ſuit ;
2. Bernard, Evêque d'Aire en Gaſcogne, Abbé de l'Eſcale-Dieu, qui fit rebâtir le Château de Sariac, tel qu'il eſt aujourd'hui, & mourut en 1672 ;
3. Et Isabeau, mariée, en 1611, à *François de Patras*, Seigneur de Campagno & Ligardes.

XVI. Aimery de Sariac, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, le 27 Septembre 1610, *Mathive de Barrau d'Eparron*, fille du Baron de Montegut, dont :

Jean-Denis, qui ſuit ;
Et François, Capitaine au Régiment de Champagne, tué au ſervice.

XVII. Jean-Denis de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, d'abord Lieutenant-Colonel du Régiment de Champagne, puis Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Citadelle de Perpignan & du pays de Rouſſillon, épouſa, le 14 Juillet 1648, *Françoiſe de Foix-Mauléon*, fille de *Paul*, Vicomte de Conſerans, & de *Marie de Clary*, & petite-fille de N... *de Foix*, & de *Catherine de Narbonne-Fimarcon*. Ils moururent ſans poſtérité.

Les Terre & Château de Sariac appartiennent aujourd'hui à M. *d'Arroux*, Seigneur d'Eſtanſan, d'Eſtarvielle & de Thiouſe.

BRANCHE

des Seigneurs de Navarron *& de* Canet.

XIII. Hugues de Sariac, Écuyer (fils puîné de Bernard, Seigneur de Sariac, & de *Brunette de Lordat*), devint Seigneur de Navarron, par ſon mariage, contracté en 1516, avec *Aimée de la Violette*, fille & héritière de N... *de la Violette*, Seigneur de Navarron en Pardiac, & de N... *de Montlezun*. Il en eut :

1. Dominique, qui ſuit ;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ardenne*, rapportée ci-après ;
3. Et André, Seigneur de Canet.

XIV. Dominique de Sariac, Ecuyer, Seigneur de Navarron, épouſa, le 14 Août 1542, *Jeanne de Forgues*, fille de *Jean*, Seigneur

Digitized by Google

d'Eſpas en Armagnac, & d'*Anne de Lupé*, dont:

1. Ogier, qui ſuit;
2. Et Jean, Seigneur de Mont & de la Terrade, marié, le 20 Janvier 1591, à *Mathive de Martres*, fille de *Jean*, Capitaine de 200 Hommes d'Armes, & de *Catherine de Geſtas*, dont entr'autres enfants :

Françoise, mariée à *Jean-Auguſte de la Paſſe*.

XV. Ogier de Sariac, Ecuyer, Seigneur de Navarron, Lieutenant d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances, teſta en 1611. Il avoit épouſé 1° *Françoiſe de Lupé*; & 2° le 12 Mai 1592, *Louiſe de Preiſſac*, fille de *Philippe*, Seigneur de Gavarret, de Miremont, &c., dont :

1. Aimery, qui épouſa *Jeanne de Montlezun*, & eut
   Hector & Antoine, morts ſans poſtérité maſculine.
2. Marguerin, qui ſuit;
3. Simone;
4. Françoise, mariée à *André de Juſſan*, Seigneur de Laveraet;
5. Et Hilaire, qui épouſa *Jean de Mora*, Seigneur de Mazeroles en Bigorre.

XVI. Marguerin de Sariac, Ecuyer, Seigneur de Peſqués & de Canet, épouſa, le 17 Avril 1617, *Éléonore de Devèze*, dont :

1. Etienne, Seigneur de Canet & d'Arné, qui eut
   Jean, marié à N... *du Faur*, Dame du Colomé à Riſcle.
2. Et Jean-Rogier, qui ſuit.

XVII. Jean-Rogier de Sariac, Ecuyer, Seigneur de Peſqués, épouſa, le 17 Novembre 1659, *Jeanne de Luzarey*, dont :

XVIII. Jacques de Sariac, Ecuyer, qui épouſa, en 1687, *Marie du Puy* (d'Hozier ne donne pas ce degré), & en eut

XIX. Jacques-Nicolas de Sariac, Chevalier, Seigneur de Canet & d'Arné, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Rivière, Chevalier de St.-Louis, Gouverneur des Pages de ſon Alteſſe Royale M. le Duc d'Orléans; il fut maintenu dans ſa nobleſſe depuis 1542, par ordonnance du 22 Mai 1700, & épouſa, le 22 Septembre 1714, *Marie-Françoiſe Grandhomme*, dont :

1. Jean-Jacques-Nicolas, Seigneur de Canet, né le 30 Avril 1722, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Lazare;
2. N... qui ſuit;
3. Marie-Françoise, née le 22 Mars 1715, reçue à St.-Cyr le 12 Septembre 1722;
4. Et Marie-Anne-Françoise, née le 7 Décembre 1723.

XX. N... de Sariac, Capitaine au Régiment de Chartres & Chevalier de St.-Louis, a épouſé, en 177..., N... d'*Auteville*, fille de N... d'*Auteville*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Directeur du Génie dans le pays de Hainaut.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*Ardenne *&* du Plan.

XIV. Jean de Sariac, Ecuyer (fils puîné de Hugues, Seigneur de Navarron, & d'*Aimée de la Violette*), rendit hommage de la Terre d'Ardenne en 1544, reconnut les reconnaiſſances de ſes vaſſaux en 1558, & teſta le 9 Février 1599. Il avoit épouſé *Candide*, fille & héritière du Seigneur *d'Ardenne*, dont

XV. Jean de Sariac, Ecuyer, Seigneur d'Ardenne, qui épouſa *Jeanne du Pouy*, dont :

1. Bernard-Ogier, qui ſuit;
2. Bernard, qui épouſa *Marie de Sainte-Colome*, & eut
   Gabriel, marié à N... *d'Antras*, dont Dominique.
3. Et Anne.

XVI. Bernard-Ogier de Sariac, Ecuyer, Seigneur d'Ardenne, teſta le 16 Juillet 1653. Il épouſa 1° *Catherine de Ponſan*; & 2° par contrat du 22 Février 1632, *Anne de Pardaillan-Gondrin*. Du premier lit il eut :

1. Aimery, Seigneur d'Ardenne, marié à Jeanne-Ursule de Sariac, dont :
   Anne, qui épouſa *Pierre de Baron*.

Et du ſecond lit :

2. Pierre, qui ſuit.

XVII. Pierre de Sariac, Ecuyer, Seigneur du Plan, habitant à la Caſtagnère, Baronnie de l'Isle de Noé, fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction* par M. Pellot, Intendant de Guyenne en 1667. Il avoit épouſé, le 3 Avril 1659, *Anne d'Aure*, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Paule de Bonlouix*, Maiſon alliée à celle de *Bourbon-Malauſe-Lavedan*, dont :

Samuel, qui ſuit;
Et Antoine de Sariac, marié à *Marie du Pouy*.

Digitized by Google

XVIII. SAMUEL DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur du Plan, épouſa, le 9 Juin 1730, *Gillette de Ferrabouc*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur d'Ardenne, & de *Catherine de Serres*, dont :

XIX. JOSEPH DE SARIAC, Ecuyer, marié, le 1er Mars 1756, à *Jeanne de Moudenx*, dont:

1. JOSEPH-ANTOINE-AUGUSTE ;
2. FRANÇOIS ;
3. ARNAUD ;
4. JEAN-BAPTISTE ;
5. Et MARIE-ANNE.

BRANCHE

des Seigneurs de TILLAC, *de* POUYCHENTUT, MURAS, *&c.*

XII. JEAN DE SARIAC, Ecuyer (ſecond fils de JEAN, IIe du nom, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, & de *Marguerite de la Mothe-Gière*), fut Seigneur de Tillac à cauſe de ſa femme. Il ſervit avec diſtinction dans les guerres de Flandre & d'Italie, & donna quittance de ſes droits paternels & maternels à JEAN, ſon frère aîné, le 6 Décembre 1494. Il épouſa *Florette d'Aurignac*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, Seigneur de Puybraſſac, & d'*Annette de Manas*, d'une des plus anciennes & illuſtres Maiſons d'Armagnac, alliée à celles de *Foix*, de *Montlezun* & de *Monteſquiou*. Leurs enfants furent :

FRANÇOIS, qui ſuit ;
Et CATHERINE, mariée, le 19 Octobre 1516, à *François de Monteſquiou*, Seigneur de Marſan, de la branche des *Monteſquiou d'Artagnan*.

XIII. FRANÇOIS DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Tillac, de Muras, Co-Seigneur d'Oms, nommé auſſi dans les titres DE SERIGNAC, ſervit dans les guerres d'Italie & d'Eſpagne, & rendit hommage de ſes Terres au Comte d'Armagnac en 1540 & 1554. Il épouſa *Anne de Dangereux de Beaupuy*, d'une illuſtre Maiſon fondue dans celles des Ducs *de Maillé de Brézé*, & des Princes DE BOURBON-CONDÉ. Ils eurent :

JEAN-GILLES, qui ſuit ;
Et BERTRAND, Seigneur de la Terrade, marié, le 3 Janvier 1577, à *Anne de la Serre*.

XIV. JEAN-GILLES DE SARIAC & DE SERIGNAC, Seigneur de Tillac, Muras, Co-Seigneur d'Oms, ſervit durant les guerres de la Ligue & de la Religion. Il épouſa, le 10 Mai 1565, *Paule de Bazordan*, fille de *Bernard*, Seigneur de Luc, St.-Loup, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Camille du Gout*, Maiſon alliée à celles de *Narbonne*, de *Durfort-Duras*, de *Périgord-Talleyrand*, de *Groſſolles-Flamarens*. Cette *Camille du Gout* étoit de la même Maiſon que le Pape CLÉMENT V, & que *Regine de Goth*, Vicomteſſe de Lomagne, femme de *Jean*, Comte *d'Armagnac*. JEAN-GILLES eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, Seigneur de Pouychentut, qui teſta le 13 Août 1597, en faveur de JEAN, ſon frère ;
3. PAUL, Seigneur de Tillac, marié à *Cécile de Lupé*, fille de *Carbon*, Seigneur de Maravat, & d'*Anne de Pins*, dont
   JEANNE, mariée, en 1611, à *Phinès de Lupé*, Seigneur de Maravat.
4. Et ELISABETH, mariée à *Jean de Noé*, frère puîné du Baron de l'Isle de Noé.

XV. JEAN DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Tillac, Muras, Pouychentut, Co-Seigneur d'Oms, partagea avec PIERRE, ſon frère, le 3 Mai 1611, & rendit hommage de ſes Terres le 27 du même mois. Il avoit épouſé, le 7 Avril 1610, *Marthe de Betcave*, fille de *François*, Seigneur de Clarac, dont les Marquis *de Cardaillac-Bioule* d'aujourd'hui. Il en eut, entr'autres enfants,

XVI. JEAN DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Pouychentut & Muras, qui ſervit dans le Régiment des Gardes-Françaiſes en 1636. Il épouſa, le 2 Novembre 1638, *Olympe de Lupé*, dont :

1. PHINÉES, qui ſuit ;
2. ALEXANDRE ;
3. JACQUES ;
4. PAULE, mariée, le 16 Août 1673, à *Jacques de Poudenas*, Seigneur de Samadet ;
5. & 6. PERCIDE & MARTHE.

XVII. PHINÉES DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Pouychentut, Muras, Capitaine au Régiment d'Humières, fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, ſur ſes titres & preuves de filiation depuis 1333, par Jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, du 1er Juin 1667, & teſta le 22 Novembre 1687. Il épouſa, le 7 Février 1672, *Louiſe de Bourbon-Lavedan*, fille de *Gédéon*, & de *Louiſe d'Alba*, & petite-fille de *Samuel*, & d'*Eliſabeth d'Aſtarac* ; celle-ci fille de *Michel*, Baron de Fontrailles, Vicomte de Cogolois, & d'*Iſabeau de Gontaut-Biron : Anne de Bourbon* étoit iſſue de *Jean*, Duc *de Bourbon*, Conné-

Digitized by Google

de France, mort en 1488. PHINÉÈS eut pour fils & héritier

XVIII. LOUIS DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Muras, Pouychentut, Capitaine au Régiment de Guyenne en 1714. Il épouſa, le 14 Février 1719, *Anne de Donzeil*, fille de *Jean*, Seigneur de Cheillan, Aigues-Mortes, d'une ancienne nobleſſe, & d'*Eliſabeth de Barrau d'Eparron*, dont:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. JEAN-JACQUES, Eccléſiaſtique, mort en 1768;
3. LOUIS, tué au ſiége de Berg-op-Zoom, en 1747;
4. CÉSAR-ÉTIENNE-CLÉMENT, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Piémont, puis Colonel d'Infanterie, Chevalier de St.-Louis, Ecuyer ordinaire de Madame SOPHIE DE FRANCE;
5. FRANÇOIS-LOUIS, Penſionné du Roi en conſidération des bleſſures conſidérables qu'il a reçues dans les dernières guerres. Il ſert dans le Régiment d'Aquitaine;
6. ETIENNE-CLÉMENT, Elève de l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, qui ſert dans le Régiment de l'Iſle-de-France;
7. ELISABETH, mariée à N... *de la Tour de Reſtes;*
8. PAULE;
9. CATHERINE, mariée à *Pierre-Eliſabeth de Barrau d'Eparron*, Baron de Montegut;
10. Et ELISABETH-JACQUETTE, non mariée.

XIX. ANTOINE DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Pouychentut, Muras, Chevalier de St.-Louis, ſucceſſivement Lieutenant au Régiment de la Couronne, Capitaine de Cavalerie, Major de la Citadelle de Weſel ſur le bas Rhin, Lieutenant de Roi de Meurs, au Duché de Clèves, & Commandant de la ville de Bagnères en Bigorre, par Brevet du 28 Mars 1764, n'eſt pas encore marié.

BRANCHE

des Seigneurs de SERIGNAC, *Marquis de* BELMONT *en Armagnac.*

IX. ARNAUD DE SARIAC DE SERIGNAC (cinquième fils d'ODON, IV° du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac), fut Seigneur de Guiſerits & de Genereſt, dans le pays de Magnoac, par donation que lui en fit Jean, vicomte ſouverain de la Barthe & des quatre Vallées d'Aure, par acte de 1390, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus à la guerre. Le même Vicomte lui fit un legs, ainſi qu'à RAIMOND-ARNAUD, Seigneur DE SARIAC, & à CARBONEL DE SARIAC, ſes frères, par teſtament de l'an 1392. Le Comte *d'Armagnac* ayant ſuccédé au Vicomte de la Barthe, ſon oncle, propoſa à ARNAUD DE SERIGNAC, l'échange des Terres de Guiſerits & de Genereſt, pour la moitié de celle de Belmont en Armagnac, qui lui appartenoit en propre en toute Juſtice, ce qui fut accepté par acte du 3 Novembre 1393. Il prit poſſeſſion de Belmont la même année, & en rendit hommage le 3 Décembre 1401, & encore en 1418. Il eut, entr'autres enfants,

X. BERTRAND DE SARIAC DE SERIGNAC, Chevalier, Co-Seigneur haut Juſticier de Belmont, qui ſervit dans les guerres de Guyenne contre les Anglais, & rendit hommage de ſes Terres au Comte *d'Armagnac*, le 2 Avril 1469. Il eut:

JEAN, qui ſuit;
Et BERTRAND, Chevalier, qui, étant au ſervice, teſta en faveur de JEAN, ſon frère, le 28 Janvier 1480.

XI. JEAN DE SARIAC DE SERIGNAC, Chevalier, Co-Seigneur haut Juſticier de Belmont, paſſa une tranſaction avec *Odet de Feragut*, Seigneur de Gignan, ſon voiſin, au ſujet du bois & terroir de la Barthe, devant *Dupin*, Notaire de Lupiac, le 10 Février 1476; rendit hommage de ſes Terres au Duc d'Alençon, Comte d'Armagnac, en 1490; fut un des exécuteurs teſtamentaires de Jean de Monteſquiou, Cadet des Barons de Monteſquiou, Co-Seigneur de Belmont en 1521, & eut, entr'autres enfants,

XII. JEAN DE SARIAC DE SERIGNAC, II° du nom, Seigneur de Landie, Co-Seigneur de Belmont, mentionné fils de JEAN, Seigneur de Belmont, dans le teſtament de Jean de Monteſquiou, ſon parrain, du 21 Juillet 1521, par lequel il lui fit un legs de 100 écus d'or. Il ſervit dans les guerres du Piémont & d'Italie, donna aveu & dénombrement de ſa Terre devant le Sénéchal d'Armagnac, en 1540 & 1552; teſta en Décembre 1562. Il avoit épouſé, vers 1525, *Catherine de Ferrabouc*, d'une ancienne Nobleſſe d'Armagnac, dont:

BERTRAND, qui ſuit;
Et JEAN.

XIII. BERTRAND DE SARIAC DE SERIGNAC, II° du nom, Chevalier, Seigneur haut Juſticier de Belmont, Landie, fit un échange de fief, du conſentement de ſon père, avec le

Digitized by Google

Seigneur de Boulonix, par acte du 14 Janvier 1558; ſervit avec diſtinction durant les troubles de la Ligue & de la Religion; fit ſon teſtament au Château de Leſcurry en Bigorre, le 26 Mars 1570, étant grièvement bleſſé d'un coup d'arquebuſe par les ennemis du Roi; & fonda un *Obit*, à perpétuité, dans l'Egliſe de Belmont. Il épouſa 1° *Jeanne de Clarac*, & 2° par contrat du 6 Mai 1566, *Anne de Bruyères-Chalabre*, fille de *Gabriel*, Chevalier, & de *Catherine d'Eſtaing*, Dame d'Eſtampes, de Riucourt, Coſtelieloux & Mingot en Pardiac. Du premier lit vinrent:

1. Jean-Pierre, mort ſans enfants de *Marie du Faur-Pibrac;*
2. Jean-Jacques, auteur de la branche de *Colome* & de *Buzon*, éteinte.

Et du ſecond lit:

3. Charles-Ogier, qui ſuit;
4. Et Anne, mariée à *Jean de la Salle*, Seigneur de Sarraziet.

XIV. Charles-Ogier de Serignac, Chevalier, Baron de Belmont, Capitaine aux Gardes-Françoiſes, puis Capitaine de 150 Hommes d'Armes des Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ſe diſtingua au ſiége de Caen, où il fut grièvement bleſſé. Louis XIII, en récompenſe, lui accorda une penſion de 2000 livres, par Brevet du 20 Juillet 1620, & le Gouvernement de la ville & Citadelle de Clerac, le 5 Décembre 1623. Le même Prince, par Lettres-Patentes du 5 Décembre 1610, en conſidération de ſes ſervices, & de ceux de ſes ancêtres rendus aux Rois ſes prédéceſſeurs, le confirma dans la haute Juſtice de la Baronnie de Belmont, qui avoit été donnée à Arnaud, ſon auteur, en échange des Terres de Guiſerits & de Genereſt, par Bernard, Comte d'Armagnac, en 1398. Il tranſigea avec Jean de Serignac, ſon frère, par acte de l'an 1599, teſta le 4 Novembre 1636, & avoit épouſé, le 20 Novembre 1605, *Diane de Feragut*, fille de *Pierre*, Seigneur de Gignan, Capitaine de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, & de *Madeleine de Bats*, dont:

Antonin, qui ſuit;
Et Jean-Pierre, Lieutenant-Colonel de Carabiniers, tué à la tête de ſon Régiment en Piémont, ſous le Duc d'Harcourt.

XV. Antonin de Serignac, Chevalier, Marquis de Belmont, Seigneur d'Ardenx, Mont, la Serrade, Montpezat, &c., Capitaine au Régiment de Chappes en 1630, Gouverneur de la ville & Citadelle de Clerac, par Lettres du 30 Décembre 1639, épouſa, par contrat du 4 Janvier 1635, *Lucienne de Mont*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Serrade, Montpezat & Gaudet, & de *Gabrielle d'Andouins*, Maiſon fondue dans celle des Ducs *de Gramont*, & nièce de *Blaiſe de Mont*, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Malte. Elle teſta le 8 Avril 1668, & laiſſa:

1. Charles-Philippe, qui ſuit;
2. Jean-Blaise, mort Capucin non Profès à Paris;
3. Dominique, Lieutenant-Colonel du Régiment de Puyſégur, Cavalerie, qui devint Seigneur de Ponſan par ſon mariage, contracté en 1691, avec *Anne de Vignes*, fille de *Jean-Paul*, Seigneur de Ponſan, & de *Louiſe de la Barthe*, dont
   1. Guillaume, Seigneur de Ponſan, non marié;
   2. Philippe-Pierre, qui n'a point pris d'alliance;
   3. & 4. Antoine & François, morts ſans alliance;
   5. Marguerite;
   6. Et Françoise-Louise, mariée 1° à *Joſeph de Durfort-Duras*, Marquis de Caſtelbajac, & 2° par contrat du 8 Juillet 1732, à *Jean du Haget*, Seigneur du Haget, Comte de Peguilham en Comminges, Capitaine au Régiment du Maine, dont — *Jacques-Philippe*, appelé *le Comte de Vernon*, Colonel en ſecond du Régiment de Vermandois, héritier préſomptif de ſes oncles MM. de Serignac. Il a épouſé, par contrat du 6 Avril 1774, *Louiſe-Anne-Victoire-Charlotte de Gontaut-Biron*, fille d'*Armand-Alexandre*, Comte *de Gontaut*, Marquis de Saint-Blancard, Commandant pour le Roi en Bigorre, & de *Françoiſe-Madeleine de Preiſſac d'Eſclignac*. Le Comte *de Vernon* a pour frère unique le Chevalier *du Haguet*, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment Dauphin.
4. Marguerite;
5. Jeanne, Religieuſe au Brouilh;
6. Et Philiberte.

XVI. Charles-Philippe de Serignac, Chevalier, Marquis de Belmont, la Serrade, Gaudet, Montpezat, Francon, d'abord Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers, puis Lieutenant-Colonel de Cavalerie, épouſa, le 11 Février 1672, *Marguerite de la Barthe*, de la même Maiſon que le Maréchal

Digitized by Google

de Termes, fille & héritière de *Jean,* Seigneur de Giſcaro, Capitaine-Enſeigne au Régiment des Gardes du Roi, Meſtre de Camp d'Infanterie & d'une Cornette de Cavalerie, & de *Marie de Polaſtron-la-Hilière.* Il teſta le 30 Septembre 1674, & laiſſa:

ANTOINE, qui ſuit;
Et DOMINIQUE.

XVII. ANTOINE DE SERIGNAC, Chevalier, Marquis de Belmont, Seigneur d'Ardenx, la Serrade, Caſtera, Gaudet, Montpezat, &c., Capitaine au Régiment de Roquepine, Cavalerie, par Commiſſion du 6 Décembre 1693, épouſa, le 8 Novembre 1701, *Claire d'Aſpe,* fille d'*Irénée d'Aſpe,* & d'*Anne de Geſtas de Floran,* dont:

1. DOMINIQUE, qui ſuit;
2. JOSEPH-MARIE, mort au ſervice du Roi;
3. Autre JOSEPH-MARIE, Eccléſiaſtique, mort au Séminaire de St.-Sulpice à Paris;
4. JEANNE-PHILIBERTE, mariée, en 1730, à *Germain d'Armagnac,* Seigneur de Horgues en Bigorre;
5. MARIE-FRANÇOISE, qui épouſa *Joſeph de Tenet,* Seigneur de Rambos, Lezian & l'Aubarède;
6. Et PÉTRONILLE, mariée à *Bernard,* Seigneur *de Sentis.*

XVIII. DOMINIQUE DE SERIGNAC, Chevalier, Marquis de Serignac, Seigneur, Baron de Belmont, d'Ardenx, de la Serrade, Caſtera, St.-Jean-Pouge, Laujuſan, &c., épouſa, le 27 Juin 1738, *Laurence de Sedilhac,* morte en 1768, fille d'*Alexandre,* Seigneur de Savonières, & de *Claude de Montmechin;* & ſœur de la Marquiſe *de Gironde-Montcorneilh,* dont:

1. LOUIS-ANTOINE, qui ſuit;
2. CHARLES, Lieutenant au Régiment Royal-Comtois en 1766;
3. Et LAURENCE, non mariée.

XIX. LOUIS-ANTOINE DE SERIGNAC, Chevalier, Comte de Serignac, Seigneur du Patis en Vendômois, Laymont, Guerre, Savigny, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, par Commiſſion du 3 Août 1758, épouſa, le 17 Septembre 1774, *Marie-Claude-Louiſe de la Chaſtre,* fille de *Charles-Louis,* Comte *de la Chaſtre,* dont:

1. DOMINIQUE-ÉLÉONOR-LOUIS, né le 14 Septembre 1775;
2. CHARLOTTE-FRANÇOISE-PHILIBERTE, née le 12 Décembre 1776.

Les armes de la Maiſon de SARIAC ſont: *d'argent, à une corneille de ſable, becquée & membrée de gueules.*

La branche des Seigneurs de SERIGNAC-BELMONT, comme cadette, les a changées, & porte: *d'argent, à trois corneilles de ſable, perchées ſur trois pointes de rocher ou montagne de ſinople, celle du milieu plus élevée.* (Généalogie dreſſée ſur titres originaux, dépoſés aux Archives des Châteaux de Sariac, de Pouychentut, d'Ardenne, de Belmont, &c.)

SARRASIN, en Provence: *d'argent, à un chevron de ſable, accompagné de trois lions, 2 en chef affrontés, & 1 en pointe du même, armés & lampaſſés de gueules.*

SARRAZIN, en Languedoc: *d'or, à trois têtes de femme de ſable, le viſage de carnation.*

SARRAZIN, Famille du Limouſin.

GUILLEMIN SARRAZIN, Seigneur de St.-Déonis, qui vivoit en 1463, fut le IV^e^ aïeul de

N..... SARRAZIN, qui épouſa *Marie de Boſredon* (*a*), fille de *Jean,* Ecuyer, Seigneur des Salles, & de *Madeleine de Calvimont,* dont:

N... SARRAZIN, qui épouſa *Jeanne Mérigot,* qui portoit pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois coquilles de ſable, & accompagné de trois molettes d'argent.* Elle étoit fille de *Gabriel,* Chevalier, Seigneur de Ste.-Fère, Sénéchal de la Marche. Ils eurent:

GABRIELLE, née le 10 Août 1674, dans la Paroiſſe de St.-Déonis, au Diocèſe de Limoges, & reçue à St.-Cyr au mois d'Octobre 1686. On voit dans les preuves qu'elle fit pour lors, que GUILLEMIN étoit ſon VI^e^ aïeul.

Les armes: *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

SARRET DE FABRÈGUES, ancienne Nobleſſe qui a formé pluſieurs branches, dont deux ſubſiſtent aujourd'hui: l'aînée à Béziers en Languedoc, & la ſeconde à Aurillac, dans la haute Auvergne.

Cette Famille s'eſt diſtinguée par ſes ſer-

(*a*) *Boſredon* porte pour armes: *de gueules, au lion couronné d'or, écartelé de vair.*

Digitized by Google

vices militaires & autres, ainſi qu'il eſt rapporté dans un Procès-verbal fait juridiquement à Montpellier, le 8 Septembre 1622. HENRI DE SARRET, Seigneur de Fabrègues, Commandant un Régiment de ſon nom au ſiége de Montpellier, où le Roi ſe trouva en perſonne, y fut tué : il étoit Maréchal des Camps & Armées, & Gouverneur de Pézénas. FRANÇOIS-ANTOINE DE SARRET, Marquis de Fabrègues, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, fut auſſi Maréchal de ſes Camps & Armées. Il y a eu de ce nom pluſieurs Capitaines de Cavalerie, de Dragons, d'Infanterie, & dans la Maiſon du Roi, qui ont tous ſervi avec diſtinction. L'Abbé de Vertot, dans ſon *Hiſtoire de Malte*, tome VI, p. 82, parle de pluſieurs Chevaliers de Malte du nom de SARRET DE FABRÈGUES. Enfin cette Maiſon ne s'eſt pas moins diſtinguée dans l'Egliſe & dans la Robe. FRANÇOIS DE SARRET fut Evêque d'Aire; PHILIPPE DE SARRET fut Conſeiller du Roi & Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier; JEAN-PIERRE & FRANÇOIS DE SARRET furent auſſi Conſeillers de la même Cour.

I. PIERRE DE SARRET, I^er du nom, Seigneur du Pouget en 1351, eut pour fils PIERRE, qui ſuit, comme il eſt rapporté dans l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Languedoc*, par M. de Baſville, imprimée à Amſterdam. Il a la qualité de *Noble* dans un titre du 28 Mars 1356, dépoſé aux Archives de la Famille de SARRET à Béziers. Ils s'établirent dans ce temps en Languedoc, avec la qualité de *Noble*.

II. PIERRE DE SARRET DU POUGET, II^e du nom, épouſa noble *Catherine d'Azemar* ou *Adémar*, dont :

PIERRE, qui ſuit;
Et JEANNE, mariée, qui donna quittance de ſa dot le 27 Février 1392, & les années poſtérieures.

III. PIERRE DE SARRET, III^e du nom, Seigneur de Fabrègues, qualifié *Noble*, comme ſon père & ſon aïeul, accompagna CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples, ainſi qu'il eſt rapporté dans une Enquête de Gentilshommes, ordonnée par Arrêt de la Chambre des Comptes, pour raiſon de la nobleſſe de la Maiſon de SARRET DE FABRÈGUES, établie en Auvergne. Il épouſa, par contrat du 16 Juillet 1446, *Guiſette de Montaut*, dans lequel il eſt prouvé qu'il eſt fils de PIERRE DE SARRET & de *Catherine d'Azemar*. Ses enfants furent :

PIERRE-RAYMOND, qui ſuit, tige de la branche établie à *Béziers* en Languedoc;
Et ANTOINE, auteur de celle établie à *Aurillac* en Auvergne, rapportée ci-après.

IV. PIERRE-RAYMOND DE SARRET DE FABRÈGUES eut en don de ſa mère, par acte du 20 Octobre 1487, une portion des Seigneuries de Fabrègues & d'Agnac. Il épouſa, par contrat du 9 Février 1511, paſſé devant *Martin*, Notaire, *Jacquette Arnaud de Bozena*, fille de noble *Arnaud*, Seigneur du lieu d'Arbora, & fit ſon teſtament le 4 Décembre 1526, par lequel il inſtitua héritier général & univerſel ſon fils,

V. JEAN DE SARRET, Seigneur de Fabrègues, Couſſergues & autres lieux, qui épouſa, le 24 Octobre 1527, *Françoiſe de Rochemore*, fille de *Pierre-Raimond*, & de *Jacquette Arnaud de Bozena* : ſon père fut préſent à ce mariage. Il teſta le 28 Août 1555, devant *Jacques Bartolomy*, Notaire, & eut :

ANTOINE, qui ſuit;
Et JEAN, Chevalier de Malte en 1602.

VI. ANTOINE DE SARRET, Baron de Fabrègues, épouſa *Louiſe d'Albenas*, dont :

HENRI, qui ſuit;
Et un autre fils, Chevalier de Malte.

VII. HENRI DE SARRET, Chevalier, Seigneur de Fabrègues, Gouverneur de Pézénas, Colonel d'un Régiment de ſon nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épouſa *Marie de Caladou*, dont :

VIII. JEAN-JACQUES DE SARRET, Seigneur de Couſſergues, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal, mort le 18 Décembre 1685, qui avoit épouſé, le 30 Mars 1665, *Catherine de Trinquère*, ſeconde fille d'*André*, Seigneur de Montels, & de *Marguerite de Portalis*, dont :

IX. JEAN-HENRI DE SARRET, Seigneur de Fabrègues, Capitaine de Dragons, mort le 26 Mai 1742, qui laiſſa :

X. ANTOINE-HENRI DE SARRET, Seigneur de Couſſergues, né en 1711, marié, le 3 Septembre 1749, à *Marguerite-Françoiſe-Guillemine de Joubert*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS-ETIENNE, né en 1756;
2. LOUIS, né le 29 Juillet 1759, qui n'eſt point encore marié;

Digitized by Google

3. Et ANTOINE-GASPARD, né le 13 Décembre 1760. C'eſt ce que nous ſavons ſur cette branche qui ſubſiſte, de laquelle nous n'avons reçu aucun *Mémoire*.

A la branche de *St.-Laurent* appartenoit :

PHILIPPE-MAURICE DE SARRET, Seigneur de St.-Laurent, dans les Cévennes, qui épouſa *Françoiſe de Quoy*, dont :

FRANÇOISE, qui épouſa, au mois de Janvier 1743, *Louis de Viſſec*, Marquis de Ganges. (Voy. le *Mercure de France*, du mois d'Avril 1743, p. 819 & 820.)

BRANCHE

établie à Aurillac, en Auvergne.

IV. ANTOINE DE SARRET, I^er^ du nom (ſecond fils de PIERRE III, & de *Guiſette de Montaut*,), s'établit à Aurillac. Il tranſigea, le 20 Avril 1519, devant *Vigeri*, Notaire Royal, avec noble PIERRE-RAIMOND DE SARRET DE FABRÈGUES, du Diocèſe de Montpellier, pour les droits ſucceſſifs de leurs père & mère. Cette tranſaction annonce le tort que la mère avoit fait à ANTOINE, ſecond fils, en faiſant donation à PIERRE-RAIMOND, ſon aîné, par acte du 20 Octobre 1487, d'où on doit conclure qu'elle en vouloit priver ledit ANTOINE, ce qui donna lieu à un grand procès. La perte des titres cauſée par les guerres civiles, fait que l'on ne connoît point la femme d'ANTOINE, mais il eſt prouvé, par la tranſaction ci-deſſus citée, qu'il eut pour fils autre ANTOINE, qui ſuit. Dans le même temps vivoit un DE SARRET, Secrétaire des Commandements des Fils de France.

V. ANTOINE DE SARRET DE FABRÈGUES, II^e^ du nom, Ecuyer, eut procès contre Antoine Fraiſſy, Curé d'Aurillac, au ſujet des dîmes qu'il prétendoit lui appartenir & avoir droit de lever comme dîmes inféodées ; & demanda d'être admis à la perte de ſes titres, occaſionnée par les guerres de Religion arrivées à Aurillac en 1562. Le Curé, malgré ce grand procès, ne lui avoit jamais refuſé dans ſes écritures la qualité de *Noble*. Suivant un plan de devis, dépoſé aux Archives de l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de N.-D. de la ville d'Aurillac, la Famille de SARRET DE FABRÈGUES avoit le premier tombeau de la Ville. Les Procès-verbaux de cette ville conſtatent les pillages des Huguenots. La preuve en eſt auſſi rapportée dans un *Dictionnaire Géographique portatif de la France*, qui ſe vendoit chez Bauche, Libraire à Paris, Quai des Auguſtins. Il épouſa *Anne de Cebié*, comme il eſt prouvé 1° par le teſtament de ſon fils ANTOINE, en date du 26 Septembre 1576; 2° par la tranſaction ci-deſſus, du 20 Avril 1519, devant *Vigeri*; 3° & par une procuration du 27 Septembre 1557, paſſée devant *Nicolas*, Notaire-Royal, conſentie par *Charles de Senecterre*, Abbé, Seigneur Comte d'Aurillac, audit noble ANTOINE.

VI. ANTOINE DE SARRET DE FABRÈGUES, III^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaurs, Préſident au Préſidial du haut pays d'Auvergne, qui rendit de grands ſervices ſous Henri III, lors de la Ligue, comme il eſt rapporté dans une Enquête des Gentilshommes, ordonnée par Arrêt de la Chambre des Comptes. Il fut Maître des Requêtes ordinaire de la Maiſon du Duc d'Anjou & d'Auvergne, ce qui eſt prouvé par un contrat d'échange du 26 Juillet 1573, & par des Proviſions accordées le 24 Septembre ſuivant, par le Roi de Pologne (comme Duc d'Auvergne), qui monta ſur le Trône de France, après la mort de Charles IX, en 1574 : ANTOINE fit même les fonctions de Secrétaire d'État. Il épouſa noble *Raimonde de Vialard*, Dame de Vaurs, comme il eſt prouvé par le teſtament qu'il fit le 26 Septembre 1576, & laiſſa PIERRE, qui ſuit, ainſi qu'il conſte par un acte du 14 Décembre 1589, paſſé devant *Contenot* & *Charles Ferand*, Notaires au Châtelet de Paris, & du 21 Mars 1592, &c.

VII. PIERRE DE SARRET DE FABRÈGUES, Chevalier, Seigneur de Vaurs & autres lieux, ſervit, lors de la Ligue, ſous HENRI IV, accompagna M. *de Vic*, dit *Sarret*, ſon parent, à l'armée, & ſe trouva au ſiége de Gueret dans la Marche, Ville qui fut priſe & réduite ſous l'obéiſſance du Roi de France. C'eſt ce qui eſt prouvé par des Lettres de grâce que HENRI IV lui accorda au mois de Janvier 1591 (duement ſcellées & enthérinées par Sentence du Préſidial d'Aurillac, rendue le 28 Juillet 1595), ayant été forcé de ſe battre contre un inconnu qui l'avoit inſulté, & qu'il tua. Il épouſa, par contrat du 16 Juillet 1617, paſſé devant *Bayor*, Notaire, *Jeanne de Pralat de Puechmeghe*, d'une Famille noble & ancienne éteinte, dont l'origine remontoit au XI^e^ ſiècle, laquelle étoit fille de

Digitized by Google

noble *Gabriel*, & d'*Anne de Burg*, & tante d'*Antoine de Pralat*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. De ce mariage ſortirent:

ANTOINE, qui ſuit;
Et PIERRE, Ecuyer, mort ſans poſtérité, ſuivant ſon teſtament du 30 Juillet 1674, reçu par *Pipy*, Notaire Royal à Aurillac.

VIII. ANTOINE DE SARRET DE FABRÈGUES, IV^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Braqueville & autres lieux, donna, le 14 Novembre 1669, le dénombrement de ſes Terres & fiefs relevants en arrière-fief du Roi, dans lequel ſont rappelés les foi & hommage qui en avoient été ci-devant rendus à Sa Majeſté. Lors de la recherche de la Nobleſſe, il obtint un Arrêt d'évocation au Conſeil d'Etat, donné à St.-Germain-en-Laye le 11 Août 1670, dans le vû duquel il ſe qualifie *noble d'extraction*, & il y eſt rapporté que ſes auteurs ont tenu, ſous HENRI III & HENRI IV, la ville d'Aurillac en leur obéiſſance, & fut convoqué au ban de la Nobleſſe le 30 Juillet 1674. Il épouſa, par contrat du 23 Juillet 1656, *Marguerite de Giou de Caylus*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Caylus, &c., & de *Gabrielle de Soulhac d'Azerat*, dont:

FRANÇOIS, qui ſuit;
Et JOSEPH, Lieutenant-Colonel du Régiment de Puyſégur, Infanterie, mort le 16 Octobre 1707, âgé d'environ 34 ans.

IX. FRANÇOIS DE SARRET DE FABRÈGUES, Chevalier, Seigneur de Braqueville & autres lieux, Chevalier d'honneur au Bailliage & Siége Préſidial d'Aurillac le 29 Juillet 1693, épouſa, par contrat du 31 Juillet 1713, paſſé devant *Boiſſet*, Notaire Royal, *Antoinette de Beauclair*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Grillière, Meſſac, Glénat & autres lieux, & de *Jeanne de Corn de Caiſſac*; & ſœur de *François*, mort Meſtre de Camp de Cavalerie. La Maiſon de *Beauclair* eſt une des plus diſtinguées par ſes alliances, & par ſes ſervices rendus à l'Etat. Elle a donné des Gouverneurs, Officiers Généraux, un Chevalier des Ordres du Roi, un Bailli des Montagnes d'Auvergne, &c. FRANÇOIS eut pour enfants:

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. JEAN-FRANÇOIS-XAVIER, qui a ſervi en qualité d'Officier dans le Régiment de Picardie, & a épouſé, par contrat paſſé le 16 Septembre 1758, devant *Brunon*, Notaire à Aurillac, *Marie-Jeanne de Bonnefons*, dont pour fille unique,
   MARGUERITE-XAVIER.
3. FRANÇOIS, qui ſert en qualité de Capitaine dans le Régiment de la Sarre, & eſt Chevalier de St.-Louis;
4. CLAUDE, mariée avec *Antoine-André Daudin de Breyſſe*, Ecuyer;
5. GENEVIÈVE-MARIE, qui épouſa *Charles de Salles*, Ecuyer, Seigneur du Doux;
6. & 7. Et deux filles, Religieuſes à l'Abbaye de St.-Jean-du-Buits à Aurillac.

X. JOSEPH, Comte DE SARRET DE FABRÈGUES, Seigneur de Nozières, né & baptiſé à Aurillac le 3 Janvier 1723, Chevalier d'honneur au Bailliage & Siége Préſidial d'Aurillac, par Proviſions du 12 Février 1753, & Sentence d'inſtallation du 5 Février 1754, Lieutenant de Roi au Département de la Haute-Auvergne le 9 Septembre 1767, ſerment prêté entre les mains de Sa Majeſté le 20 des même mois & an, a obtenu, par Lettres Patentes du mois de Juillet 1768, l'érection de ſes Terres en *Comté*, unies & incorporées ſous la dénomination de *Comté de Sarret-de-Fabrègues-de-Nozières*, & a épouſé, par contrat du 28 Février 1745, reçu par *Pepin*, Notaire Royal à Aurillac, *Clémence-Geneviève de Broſſinhac de Saint-Mamet*, fille de *Joſeph*, Chevalier, Seigneur de St.-Mamet, & de *Marguerite de Valette*, & ſœur de *Marguerite de Broſſinhac*, Religieuſe à l'Abbaye de St.-Jean-du-Buits à Aurillac, morte en 1770. Elle a apporté à ſon mari la Terre de St.-Mamet, qui fait aujourd'hui partie du Comté de Sarret. Par leur contrat de mariage ils ont ſubſtitué la moitié de leurs biens à un des enfants mâles qui ſera choiſi par le père, & au défaut du père, par la mère; & dans le cas que l'un & l'autre n'y nommaſſent pas, ce ſera ſuivant l'ordre de primogéniture. La Maiſon de *Broſſinhac* eſt diſtinguée par ſes ſervices & ſes alliances. De ce mariage ſont iſſus:

1. BENJAMIN-FRANÇOIS-ANTOINE, qui ſuit;
2. FRANÇOIS-XAVIER, né le 9 Février 1752, connu ſous le nom de *Comte de Saint-Mamet*, Lieutenant dans le Régiment de la Sarre, Infanterie, depuis le mois d'Août 1767;
3. ETIENNE-ANDRÉ, né le 21 Septembre 1758, connu ſous le nom *de Saint-Cernin*;
4. & 5. MARIE-ANNE, née le 13 Décembre

Digitized by Google

1754, & Geneviève, née le 13 Octobre 1756, toutes les deux baptisées à Aurillac, ainsi que leurs frères.

XI. Benjamin-François-Antoine de Sarret, né le 11 Janvier 1751, connu sous le nom de *Comte de Fabrègues de Nozières*, Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, n'est pas encore marié en 1777.

Cette Famille a signé Sarret depuis 1351 jusqu'en 1573, que ses descendants ont signé Sarred; mais Joseph, fils de François, a continué de signer comme les premiers, avec un *t* à la fin du nom.

Les armes : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, armés & lampassés de gueules, surmontés d'une étoile d'argent, & posés sur un rocher de six copeaux de même.* La branche établie en Auvergne a ajouté à ses armes : *parti d'azur, à une colonne d'or en pal, empoignée, au milieu, par deux mains de carnation, mouvantes des flancs, ladite colonne accompagnée en pointe d'une fleur de lis d'argent.*

SARRON. Antoine de Sarron, Chevalier, Seigneur des Forges, Fourneaux, &c., épousa *Ancelise de Chandieu*, dont :

1. Raoul-Benoit ;
2. Philibert ;
3. Et Barbe, qui épousa, par contrat du 6 Août 1512, *Antoine de Mont d'Or*, II^e^ du nom, Seigneur d'Hoirieu, de Vaux & de Montragier.

Les armes : *d'argent, au griffon de gueules, armé & becqué d'azur, surmonté d'un lambel de trois pendants du même.*

* SARS, Seigneurie en Hainaut, qui fut érigée en Marquisat, par Lettres du Roi Catholique, du 1^er^ Septembre 1689, en faveur de *Wolfgang de Bournonville*. Voy. BOURNONVILLE.

SARSFIELD, Famille originaire d'Irlande, d'une noblesse très-ancienne, & distinguée par ses illustrations. Elle descend de Thomas Sarsfield, qui suivit à la conquête du royaume d'Irlande Henri II, Roi d'Angleterre, dont il étoit premier Porte-Bannière, & qui mourut en 1189. Les descendants de Thomas formèrent plusieurs branches, qui ont possédé de grands établissements en différentes parties d'Irlande, entr'autres la branche des Comtes de *Lucan*, Pairs d'Irlande, qui s'établit dans le Comté de Dublin; la branche des Vicomtes de *Kilmallock*, aussi Pairs d'Irlande, & plusieurs autres, dont une partie fut obligée de s'expatrier, pour cause de religion, lors des révolutions d'Angleterre sous Cromwel. Il y en eut qui se réfugièrent en Espagne, d'autres en France.

N... de Sarsfield laissa :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Dominique, auteur de la branche des Vicomtes de *Kilmallock*.

Jean, Comte de Sarsfield, eut pour arrière-petit-fils

Jacques de Sarsfield, établi à Limerick, qui laissa :

Paul, Comte de Sarsfield, qui, ayant été obligé de quitter ses biens & son pays, se réfugia à Nantes, en Bretagne, où il fixa son établissement. Le Roi Jacques II, en reconnaissance des services rendus à lui, & aux Rois ses prédécesseurs, par la Maison de Sarsfield, lui accorda des Lettres de notoriété, à l'effet de le reconnoître & conserver, lui, ses enfants & postérité nés & à naître, dans l'ancienneté, droits & priviléges de noblesse, dans laquelle ils ont été pareillement reconnus & conservés en conséquence, par des Lettres Patentes accordées par le Roi à Fontainebleau, au mois d'Août 1711. Paul épousa *Guyonne-Françoise de la Briandière*, dont

Jacques, Comte de Sarsfield, Chevalier, Vicomte de la Motte-St.-Armel, Seigneur de Chambière, Kervern, Kercadio, Pould, Douran, &c., qui mourut à Paris, le 20 Janvier 1748. Il avoit épousé, le 2 Février 1716, *Marie-Jeanne Loz*, fille de *Claude-Hyacinthe*, Comte de Beaulieu, & de *Françoise Magon*, dont :

1. Guy-Claude, qui suit ;
2. Jacques-Hyacinthe, Chevalier, puis Vicomte de Sarsfield, Gentilhomme à drapeau au Régiment des Gardes-Françaises, puis Capitaine au Régiment de Bourbon-Busset, Cavalerie, Maréchal de Camp, Inspecteur Général de Cavalerie en Avril 1767, qui épousa, le 28 Octobre 1766, *Marie de Levis*, née à Lugny le 16 Août 1734, mariée, 1^o^ le 22 Janvier 1756, à *Philippe-Christophe-Amateur de Galliffet*, Baron de Dampierre, né le 30 Décembre 1711, mort le 12 Août 1759. Elle étoit fille de *Marc-Antoine*, Baron de Lugny, & de *Marie-Françoise de Gelas de Leberon ;*
3. Et Françoise-Modeste.

Guy-Claude, Comte, puis Marquis de

Digitized by Google

SARSFIELD, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françaiſes, puis Colonel du Régiment de Provence & Chevalier de St.-Louis (Voy. le *Mercure de France*, du mois de Mars 1748, p. 209.)

SARTIGES DE LAVANDÈS, Famille d'Auvergne.

BERTRAND DE SARTIGES, Ecuyer, Seigneur de Lavandès, vivoit avant 1445. Il fut le VI^e^ aïeul de

JEAN-GABRIEL DE SARTIGES, Ecuyer, Seigneur de Lavandès, maintenu dans ſa nobleſſe depuis 1572, par Ordonnance du 15 Décembre 1666. Il eut pour petit-fils

CLAUDE DE SARTIGES, Ecuyer, Seigneur de Lavandès, qui épouſa, le 1^er^ Juillet 1699, *Marguerite-Françoiſe de Joncoux*, fille de *François*, Ecuyer, Sieur de Fangouſe, & de *Marguerite le Couvreur*, dont :

1. 2. 3. 4. & 5. FRANÇOIS, AYMON, JACQUES, ANNE & MARIE-LOUISE ;
6. Et MARIE, née le 24 Septembre 1715, reçue à St.-Cyr le 9 Juin 1727. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I^er^, part. II, p. 502.)

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, poſées 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

SARTINE (DE). De cette Famille eſt

ANTOINE-RAIMOND-JEAN-GUALBERT-GABRIEL DE SARTINE, Chevalier, Comte d'Alby, né à Barcelone le 12 Juillet 1729, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Marine. Il a été d'abord reçu Conſeiller au Châtelet le 15 Avril 1752, Lieutenant-Criminel le 12 Avril 1755, Lieutenant-Général de Police le 1^er^ Décembre 1759, Maître des Requêtes le 9 dudit mois, Conſeiller d'Etat le 5 Octobre 1767, & Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Marine le 25 Août 1774. Il a épouſé, le 9 Juillet 1759, *Marie-Anne Hardy du Pleſſis*, née à Paris le 5 Septembre 1739, fille d'*Etienne*, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, & de *Marie-Bonne de Colabau*, dont pour fils unique :

CHARLES-MARIE-ANTOINE, Chevalier, né le 27 Octobre 1760, faiſant actuellement ſon Droit.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois ſardines d'argent.*

* SARTIRANNE, en Piémont. *Ferdinand Arborio* (iſſu des Marquis & Comtes de Gattinare en Piémont), Comte de Sartiranne dans la province de Lomellina & autres Terres, né à Caſal le 20 Février 1717, a été fait d'abord Capitaine d'Infanterie en 1734, nommé Envoyé Extraordinaire à Gênes le 7 Juillet 1750, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, & ſon Ambaſſadeur en France, le 19 Février 1752, épouſa, 1° le 23 Janvier 1735, *Thèrèſe Pelet*, Dame Piémontaiſe, morte ſans enfants le 28 Mars 1736 ; & 2° le 23 Novembre 1746, *Marie-Madeleine-Charlotte Solar*, fille de *Louis*, Marquis de la Chuſe en Piémont, dont :

1. DOMINIQUE-CLÉMENT ARBORIO, Comte de Gattinare, né à Turin le 23 Novembre 1746 ;
2. FRANÇOIS-XAVIER, Comte de la Tour, né à Turin le 24 Mai 1752 ;
3. LOUIS-JOSEPH, né à Paris le 28 Août 1754, tenu ſur les fonts baptiſmaux à Verſailles par le Roi & la Reine de France, en perſonne le 1^er^ Décembre ſuivant ; reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand Prieuré de France ;
4. Et CONSTANCE-AGATHE-PAULE-VICTOIRE, appelée *Mademoiſelle de Sartiranne*, née à Turin le 5 Février 1745.

* SARWERDEN, ſitué dans la Lorraine Allemande, étoit un fief relevant de l'Evêché de Metz. CATHERINE DE SARWERDEN ſe maintint en poſſeſſion de ce Comté, contre le Duc de Lorraine, à qui Jean de Lorraine, Evêque de Metz, avoit donné ce fief. *Jean de Naſſau*, fils de CATHERINE, mourut ſans poſtérité en 1574, ayant inſtitué héritiers de tous ſes biens, les Comtes *Albert* & *Philippe de Naſſau*, ſes couſins, au préjudice des enfants de ſa ſœur, *Catherine*, mariée à *Emicon* XII, Comte de *Linange-Dachſbourg*, dont les droits ſur le Comté de Sarwerden ont été réſervés par le traité de Weſtphalie. En 1629, la cauſe entre les Comtes de Naſſau & le Duc de Lorraine, portée à la Chambre impériale de Spire, fut jugée en faveur du Duc de Lorraine, qui eſt demeuré en poſſeſſion, en attendant un jugement définitif de la Chambre impériale, à laquelle la réviſion de ce procès a été renvoyée, & où il eſt encore pendant.

* SASSENAGE, Ville du Dauphiné au pied des Alpes, qui a donné ſon nom à une des plus illuſtres Maiſons de la Province.

Les Seigneurs DE SASSENAGE tirent leur

Digitized by Google

origine d'HECTOR, fils puîné d'ARTAUD, III^e du nom, Comte de Forez & de Lyon, mort en 1080. Il eut pour deſcendant au VII^e degré :

FRANÇOIS I, Seigneur DE SASSENAGE, qui mourut en 1328. Il épouſa *Agnès de Joinville*, fille de *Simon de Joinville*, dont

ALBERT II, Seigneur DE SASSENAGE, &c., Conſeiller du Dauphin, & ſon Ambaſſadeur en France, qui mourut, ſans alliance, en 1339.

Et BÉATRIX, qui ſuit.

BÉATRIX épouſa en 1292 *Aimard de Berenger*, Seigneur de Pont-de-Royans, qui deſcendoit d'*Iſmidon*, troiſième fils d'*Artaud* III, Comte de Forez & de Lyon, mort en 1315. Elle en eut :

HENRI, Baron DE SASSENAGE, de ſon chef, & Seigneur de Pont, du chef de ſon père. Il quitta le nom & les armes de *Bérenger*, pour prendre ceux de SASSENAGE, que ſa poſtérité a conſervés juſqu'à préſent, ſuivant la diſpoſition teſtamentaire de FRANÇOIS I^er, Seigneur DE SASSENAGE, ſon aïeul maternel, qui l'avoit ſubſtitué aux biens de ſa Maiſon, en cas qu'ALBERT II, ſon fils, mourut ſans enfants. De HENRI eſt iſſu au XIII^e degré :

CHARLES-LOUIS-ALPHONSE, Baron DE SASSENAGE, qui épouſa, 1° le 14 Septembre 1651, *Chriſtine de Salvaing*, morte le 24 Janvier 1668; & 2° le 3 Mars 1669, *Claude de la Motte*. Du ſecond lit vinrent :

1. GABRIEL-ALPHONSE, Baron DE SASSENAGE, qui fut fait priſonnier à la bataille de Hochſtett le 13 Août 1704, & mourut en 1706. Il épouſa, le 18 Mai 1704, *Catherine-Ferdinande d'Hoſtun*, fille de *Camille*, Duc d'Hoſtun, & de *Marie-Catherine de Grolée*, dont pour fille unique,

   MARIE-FRANÇOISE-CASIMIRE, qui épouſa, le 9 Juin 1718, ſon couſin CHARLES-FRANÇOIS DE SASSENAGE.

2. Et ISMIDON-RENÉ, qui ſuit.

ISMIDON-RENÉ, Comte DE SASSENAGE, né en 1672, mourut le 16 Avril 1730. Il avoit épouſé, le 6 Août 1698, *Marie-Thérèſe d'Albert*, morte le 5 Février 1743, veuve de *Michel-Aldebert de Radriborsko*, Comte de Morſtein, mort le 18 Juillet 1695. Ils eurent :

CHARLES-FRANÇOIS, chef des nom & armes DE SASSENAGE, Seigneur de Pont en Royans, & d'Iſeron en Dauphiné, Comte de Montélier, en Valentinois, ſecond Baron & Commis né dans les Etats de la Province, Protecteur, Défenſeur & Avoué-né des Evêchés de Valence & de Die, appelé *Marquis de Saſſenage*, qui a eu d'abord la ſurvivance de Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné en 1720, & Commiſſion de Colonel le 1^er Juin 1721, a été fait Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom en Novembre 1722, eſt devenu titulaire de la Lieutenance-Générale de Dauphiné en 1730, fut reçu en 1732, fait Brigadier de Cavalerie le 1^er Août 1734, a quitté ſon Régiment en Octobre 1740, a été fait un des huit Menins de feu M. le Dauphin en Février 1745, s'eſt démis de la Lieutenance-Générale de Dauphiné en 1746, a été nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1749, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine le 25 Avril ſuivant; fut reçu Chevalier des Ordres le 25 Mai; eſt devenu titulaire de la place de Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, le 4 Septembre 1752, & mourut le 2 Juin 1762, à 68 ans. Il épouſa, le 9 Juin 1718, MARIE-FRANÇOISE-CASIMIRE DE SASSENAGE, fille unique & héritière de GABRIEL-ALPHONSE, ſon couſin germain, & avant lui chef des nom & armes DE SASSENAGE, ſubſtitués à ceux de *Bérenger*. Leurs enfants ſont :

1. MARIE-FRANÇOISE, qui épouſa, 1° le 8 Octobre 1740, *Louis-François*, Comte *de Maugiron*, Lieutenant-Général, le dernier de ſa Maiſon, mort le 15 Mars 1767; & 2° le 23 Août 1768, *Armand-Sébaſtien de Bruc;*
2. MARIE-JUSTINE, mariée, le 3 Juin 1750, à *Céſar-Marie*, Marquis *de Talaru*, né le 8 Juin 1725;
3. ANNE-GABRIELLE, Religieuſe en l'Abbaye Royale de Soyon, Diocèſe de Valence en Dauphiné;
4. MARIE-FRANÇOISE-CAMILLE, mariée, le 2 Juillet 1755, à *Raimond-Pierre*, Marquis *de Bérenger*, Chevalier d'honneur de feu Madame la Dauphine, en exercice le 2 Mai 1762, Colonel du Régiment de l'Iſle-de-France, Infanterie, fils du feu Comte *de Bérenger*, Lieutenant-Général & Chevalier des Ordres, de la même Maiſon que le Marquis DE SASSENAGE;
5. Et MARIE-THÉRÈSE mariée, en Juillet 1764, à *Claude-Jean-Baptiſte*, Marquis *de Franqueville*.

Les armes de la Maiſon de SASSENAGE ſont : *burelé d'argent & d'azur de 10 pièces, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné*

Digitized by Google

d'or. (Voy. CHORIER, *Hiſt. de la Maiſon de* SASSENAGE.)

SASSY, Famille originaire d'Auvergne, d'où noble GUILLAUME DE SASSY vint s'établir à Draguignan. Il eut pour deſcendant au VII^e^ degré

JACQUES DE SASSY, Lieutenant Particulier & Criminel, & premier Conſeiller au Siége de Draguignan, qui épouſa, le 20 Janvier 1752, *Blanche-Eugénie de Donodey*, fille de *Pierre*, Seigneur de St.-Laurent, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne de Roux-Saint-Laurent*, dont :

1. JACQUES-FRANÇOIS-MELCHIOR ;
2. Et ANNE-BLANCHE. (Voy. l'*Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tome II, p. 383.)

Les armes : *d'azur, à deux lances, ſurmontées d'une étoile à ſix rais, & accompagnées en pointe d'une pomme de pin renverſée, le tout d'or.*

* SATILIEU, Seigneurie dans le Vivarais, qui fut érigée en Marquiſat en faveur de *Louis du Faure de Saint-Sylveſtre*, par Lettres Patentes du mois de Novembre 1693. Voyez FAURE DE SAINT-SYLVESTRE.

SAUBOLE DE VERVINS. Les Seigneurs de Saubole, Marquis de Vervins, deſcendent d'*Aimeri de Cominges* (ſecond fils d'*Aimeri*, Seigneur de Puiguilhem), né en 1470, qui eut pour deſcendant au V^e^ degré

Louis de Cominges, Marquis de Vervins, qui épouſa *Anne-Dieudonnée de Fabert*, remariée, en 1671, à *Claude-François de Mérode*, Marquis de Trélon, dont :

Louis de Cominges, Marquis de Vervins, né poſthume le 30 Avril 1664, qui vivoit en 1704.

* SAUCHAY-LE-HAUT & SAUCHAY *en Rivière* : Ancienne Baronnie, ſituée en Normandie, mouvante du Comté-Pairie d'Eu, auquel elle étoit originairement unie. Elle fut vendue en 1651, par Madame la Ducheſſe de Guiſe, Procuratrice du Duc de Guiſe, ſon fils, à *Antoine le Blond*. Voy. BLOND (LE).

SAUCIÈRES-TENANCE, Famille établie en Champagne & en Bourgogne, maintenue dans ſa qualité de Noble & d'Ecuyer depuis 1546 par arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 23 Juillet 1668.

PIERRE DE SAUCIÈRES, I^er^ du nom, Ecuyer, Seigneur de la Goutière & de Récécourt, épouſa *Marguerite de la Tour*, dont :

1. CHRISTOPHE, qui ſuit ;
2. Et ANDRIEU, Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, où il fut reçu en 1546.

CHRISTOPHE DE SAUCIÈRES, Seigneur de Tenance, de Villiers-ſur-Suize, de Penſefolie & de Marchais-Béton, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre & Capitaine de 300 Arquebuſiers à cheval pour le ſervice de Sa Majeſté, épouſa, le 18 Août 1574, *Louiſe de Vieilchâtel*, veuve de *Jean du Pleſſis*, Seigneur d'Anières. Il fut le triſaïeul de

FRANÇOIS-ANTOINE DE SAUCIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Tenance, de Sérigny & de Fontaine-Géri, baptiſé le 6 Août 1682, reçu Page de la Grande Ecurie du Roi le 12 Janvier 1690, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villepreux, qui épouſa, le 5 Mai 1716, *Marguerite Roland*, fille de *Barthélemy*, Ecuyer, ancien Major de Brigade des armées du Roi, & Major-Général de l'armée de Catalogne, dont :

ANTOINE-NICOLAS, né le 6 Mars 1717, qui fut reçu Page de la Grande Ecurie du Roi, le 22 Décembre 1731. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I^er^, part. II, p. 504.)

Les armes : *de gueules, à un lion d'or, couronné de même.*

* SAUCOURT. Les Seigneurs de ce nom étoient une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Créqui*. Voy. CREQUI.

SAUCQUES (DE), en Normandie, Election de Caen ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à deux faſces de ſable.*

SAUGÈRE (DE LA), ancienne Nobleſſe originaire d'Anjou, fondue dans la Maiſon d'*Hardouin de la Girouardière*, de la même Province, ſur les titres originaux de laquelle nous avons dreſſé la Notice ſuivante :

I. JEAN DE LA SAUGÈRE, Ecuyer, Seigneur de Fougeray & de la Bouſſardière, épouſa, par contrat du 21 Juin 1557, *Anne de Paignes*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Meneville, & de *Jeanne de Chourſes*, dont :

Digitized by Google

II. Paul de la Saugère, Ecuyer, Seigneur de la Bouſſardière, &c., marié, par contrat du 30 Juillet 1593, à *Louiſe Errault*, fille de *René*, Ecuyer, & de *Louiſe de Scepeaux*, Seigneur & Dame de Chemans & de Gaubert, dont pour fils aîné :

III. André de la Saugère, Ecuyer, Seigneur de Champlong, la Bouſſardière, &c., qui épouſa, par contrat du 2 Mars 1620, *Françoiſe du Pleſſis*, fille puînée de Meſſire *Guillaume*, & de *Julienne de Graſmenil*. Leurs enfants furent :

Paul, qui ſuit ;
Et Charles, rapporté après ſon aîné.

IV. Paul de la Saugère, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bouſſardière, épouſa *Marguerite d'Ecuillé*, & en eut :

1. N... de la Saugère, mort ſans alliance ;
2. Paul-Charles, Prêtre, qui, devenu héritier par le décès de ſon frère & de ſes ſœurs, fit donation, le 7 Novembre 1721, des biens de la branche aînée de ſa famille, à *Joſeph-René-François d'Hardouin*, mort Enſeigne de Vaiſſeau à Breſt, fils puîné de *Philippe-René*, Chevalier, Seigneur de la Girouardière, &c., & d'Angélique-Charlotte de la Saugère, ſa couſine germaine ;

3. 4. 5. & 6. Et 4 filles, mortes ſans alliance.

IV. Charles de la Saugère, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, &c. (fils puîné d'André, Ecuyer, Seigneur de Champlong, la Bouſſardière, &c., & de *Françoiſe du Pleſſis*), épouſa, par contrat du 14 Novembre 1652, *Renée Jarret*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Palice, & de *Renée de Criquebœuf*, dont

V. Charles de la Saugère, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Gaubert, Feſchal, la Mauguinière, Champaigné, &c., marié, par contrat du 31 Janvier 1681, paſſé devant *Armand Remond*, Notaire Royal à Craon, à *Jacquette d'Hardouin*, fille aînée de *Philippe-Emmanuel*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardière, & de *Jacquette Jacquelot*. De ce mariage ſortirent :

1. Charles-François, Capitaine de Dragons au Régiment de Vercel, tué en 1704, ſans alliance, commandant un détachement ;
2. Angélique-Charlotte, qui ſuit ;
3. Et Charlotte, Religieuſe au Couvent des Urſulines à Châteaugontier.

VI. Angélique-Charlotte de la Saugère, héritière de ſa Famille, Dame de Feſchal, la Mauguinière, Gaubert & Champaigné, Terres ſituées aux environs de la ville de Craon en Anjou, obtint diſpenſe de la Cour de Rome le 13 Septembre 1706, & épouſa, par contrat paſſé devant *René Aubert*, Notaire Royal au Mans, réſidant au Bourg de Fontenay, le 9 Avril 1707, *Philippe-René d'Hardouin*, Chevalier, Seigneur de la Girouardière, Chantenay, Coudreuſe, la Roche-St.-Bault, Moyré & autres lieux, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françaiſes, dont poſtérité. Ainſi les biens de la Famille de la Saugère ont paſſé dans celle d'*Hardouin de la Girouardière*, dont nous avons donné la Généalogie.

Les armes : *de ſable, à ſix fleurs de lis d'argent*, 3, 2 & 1.

* SAULON. C'eſt une Terre & Seigneurie dans le Bailliage de Dijon, qui fut érigée en Comté par Lettres du mois d'Août 1657, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Dijon le 17 Juin 1658, en faveur de *Jacques le Grand*, Préſident en la Chambre des Comptes de ladite ville, dont le fils, *Pierre-François-Bernard*, Comte de Saulon, Préſident à Mortier du Parlement, mourut le 21 Mars 1715, ſans laiſſer de poſtérité. Il avoit épouſé N... *Gagne de Périgny*. Cette Dame poſſède aujourd'hui le Comté de Saulon.

SAULT, en Provence : *d'or, au loup rampant d'azur*. Voy. AGOULT.

* SAULX-TAVANNES (de). Cette Maiſon eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Province de Bourgogne ; la Terre de Saulx, & le château auquel elle a donné ſon nom, ſont ſitués en Bourgogne, à cinq lieues au nord de Dijon. Dans les anciens titres il eſt appelé *Caſtrum de Salione* ou *Salicum* : on ne voit pas le commencement de la nobleſſe de cette Maiſon ; elle a été ſoutenue de mâle en mâle juſqu'à nos jours, connue par les titres des Marquis, Comtes, Vicomtes de Saulx, de Saulx-Tavannes ; dans les titres latins, ſous ceux de *Domini Salionis, Saliendi, de Salione, de Salico, de Salcibus, de Salcio, de Salciaco* ; dans les titres français, ſous ceux de Saux, de Saulx, de Saus, de Sauls, de Sauz & de Saulz.

On va être à portée de juger de ſon anti-

Digitized by Google

quité, ainſi que de ſes poſſeſſions, de ſes alliances & des dignités qui l'ont illuſtrée.

I. Gui, 1er du nom, fut Comte de Saulx, & en même temps Seigneur de Grancey, *Guido Granciaci Dominus, Comes Salici* (*a*). Il étoit iſſu des anciens Gouverneurs-Bénéficiaires du Langrois; & ce Comté, devenu héréditaire dans la Maiſon de Saulx, n'en ſortit que par l'échange qu'en fit Gui III avec Hugues III, Duc de Bourgogne, qui le donna l'an 1179 à Gautier, Evêque de Langres, ſon oncle (*b*).

Les Comtes de Saulx poſſédoient pluſieurs grandes Seigneuries: on remarque dans la Charte de fondation de l'Abbaye d'Auberive, Ordre de Cîteaux (*c*), combien étoient étendues les poſſeſſions des Sires de Saulx & de Grancey, qui ſortoient de la même ſouche: effectivement, toutes les donations que Willincus de Grancey fit à l'Abbaye d'Auberive furent conſenties par Eblon de Saulx, petit-fils de Gui I.

Gui vivoit ſur la fin du Xe ſiècle l'an 1057: il traita avec l'Abbaye de St.-Benigne de Dijon ſur les conteſtations qui s'étoient élevées touchant la Seigneurie de Diénay; il eſt qualifié dans l'acte, *Comes Caſtri Salicum* (*d*): on ne ſait pas préciſément le temps de ſa mort, ni le nom de ſa femme. Il laiſſa

II. Gui IIe, qui fit pluſieurs donations à l'Abbaye de Conques, Diocèſe de Rodez; ſa femme conſentit aux ceſſions que faiſoit ſon mari (*e*); & dans la ſuite, leurs deſcendants ratifièrent ce qui avoit été fait à cet égard. Gui mourut avant 1110; il avoit épouſé *Ligiarde*, dont:

1. Eblon, qui ſuit;
2. Guillaume, qui traita l'an 1130 avec les Chanoines de Langres;
3. Théodoric, relaté dans le traité de Guillaume ſon frère, avec les Chanoines de Langres;
4. Hodierne, mariée à *Joſbert de Maiſy*;
5. Dominique, qui fut père de

Guillaume, vivant l'an 1154.

III. Eblon, nommé auſſi Evillon dans quelques Chartes, avoit ſuccédé à ſon père l'an 1110, ainſi qu'il paroît par la confirmation des donations faites à l'Abbaye de Ste-Foy (*f*) l'an 1130. Il engagea ſon frère Guillaume à ſe déſiſter de ſes prétentions ſur quelques ſerfs appartenants à l'Egliſe de Langres l'an 1133: il ſe trouva à une Aſſemblée tenue à Langres, où aſſiſtèrent les principaux Seigneurs du Diocèſe; il y ratifia les donations que fit Willincus de Grancey, Evêque de Langres, à l'Abbaye d'Auberive, & contribua lui-même à la dotation de ce Monaſtère, du conſentement de ſa femme, de ſes fils Gui & Gérard, & de Guillaume ſon frère (*g*). Eblon mourut vers 1150. Il avoit épouſé *Reine*, dont il eut:

1. Gui, qui ſuit;
2. Gérard;
3. Milon, Chanoine de Langres, préſent l'an 1170 à un Traité entre le Duc & les Chanoines de Langres (*h*);
4. Ebles, qualifié frère de Gui, dans une Charte de Gautier, Evêque de Langres, de l'an 1175.

IV. Gui III fut préſent l'an 1170 au Traité entre le Duc de Bourgogne & les Chanoines de Langres (*i*); il échangea le Comté de Langres en 1179 avec Hugues III, Duc de Bourgogne, qui le donna à l'Evêque Gautier ſon oncle paternel: on ignore ce que le Duc donna en échange pour le Comté de Langres; mais dans la ceſſion qu'il en fit à Gautier ſon oncle, il fait mention des enfants du Comte Gui (*j*). Vers 1180, Etienne II, Evêque d'Autun, délégué par le Pape Alexandre, termina les différends qui s'étoient élevés entre Gui de Saulx & l'Abbaye de St.-Benigne, touchant Diénay (*k*). Gui mourut avant 1132, laiſſant

1. Othon;
2. Et Henri. Il eſt parlé des fils de Henri dans un traité de 1208 entre Gui de Saulx & Eudes de Grancey (*l*).

V. Othon termina les difficultés qui régnoient depuis longtemps entre ſes prédéceſſeurs & l'Abbaye de St.-Benigne, au ſujet de Diénay. Dans le traité de Gui, père d'O-

(*a*) Pérard, *Recueil*, p. 74.
(*b*) *Gall. Chriſt.*, t. 4, col. 187 des Preuves.
(*c*) Ibid., t. 4, col. 166 des Preuves.
(*d*) Plancher, t. 1, p. xxviii.
(*e*) Ibid., t. 1, p. ii des Preuves.
(*f*) Plancher, t. 1, p. i des Preuves.
(*g*) *Gal. Chriſt.* t. 4, col. 166.
(*h*) Plancher, t. 1, p. lii.
(*i*) Ibid.
(*j*) *Gal. Chriſt.* t. 4, col. 187.
(*k*) Pérard, p. 254.
(*l*) Plancher, t. 1, p. lxxxxvi.

Digitized by Google

THON, il eſt fait mention de MILON, Chantre de Langres, ſon oncle (*a*). OTHON étoit auſſi Seigneur de Vantoux; il donna l'an 1186, 15 ſols Dijonnais à l'Abbaye de St.-Benigne, à prendre ſur cette terre (*b*): il donna auſſi à l'Abbaye de St.-Seine des fiefs à Léry, du conſentement de ſa femme, de ſes fils, GUI, GUILLAUME & HUGUES (*c*): il traita, en 1187, avec l'Abbaye de St.-Benigne, touchant les moulins qu'il avoit fait conſtruire à Villecomte; *Guillemette* ſon épouſe & GUI ſon fils aîné furent préſents à l'accord (*d*). Il mourut vers 1197, laiſſant:

1. GUI, qui ſuit;
2. GUILLAUME, auteur de la branche de *Fontaines*, rapportée ci-après;
3. HUGUES, qui fut Chanoine à Langres: GUI ſon frère fonda un anniverſaire pour lui;
4. GIRARD, Seigneur de Vernot & de Sancy, qui donna à l'Abbaye de St.-Benigne des fonds à Sancy: il fut caution pour GUI ſon frère, dans l'accord que celui-ci fit avec le Seigneur de Grancey; il fut père de: JULES & GUILLAUME.
5. SIBYLLE, mariée à *Jacques de Digoine*;
6. DAMERON, mariée à *Guillaume de Châteauneuf*;
7. N....., mariée à *Gauthier*, Seigneur de Bannoure;
8. Et DAMFREROT.

VI. GUI IV, Seigneur de Saulx, de Courtivron & de Vantoux, fonda l'an 1197 ſept Canonicats dans l'Egliſe de N.-D. de Saulx (*e*). Sa femme *Eliſabeth* & GUI ſon fils aîné ſont rappelés dans l'acte & dans une donation faite à l'Abbaye d'Auberive (*f*); il eſt fait mention de BÉATRIX, fille de GUI. L'an 1208, il traita avec Eudes de Grancey, relativement à quelques droits féodaux; Robert de Châtillon, Evêque de Langres, fut arbitre de leur différend: ils donnèrent chacun dix Seigneurs, leurs feudataires, *caſati*, pour garants de l'accord; GÉRARD, oncle de GUI, étoit le premier de ceux que fournit ſon neveu (*g*).

L'an 1226, il ratifia la vente que GUI, Chevalier de Villecomte, avoit faite à l'Abbaye de St.-Seine des droits qu'il avoit ſur Frenoy, & reçut 100 livres Dijonnoiſes (*h*). L'an 1230 il ſe déſiſta, conjointement avec ſon fils BARTHÉLEMY, de ſes prétentions ſur la rivière de Courtivron (*i*): deux ans après, il reconnut que DAMFREROT ni ſes fils n'avoient point de droit ſur les tierces de Mêmont, mais qu'elles appartenoient à l'Abbaye de St.-Benigne. Il mourut peu après l'an 1232, & eut pour enfants:

1. BARTHÉLEMY, qui ſuit;
2. JEAN, Chanoine & Doyen de Langres, ſuivant une Charte de l'Evêque Robert, de l'an 1234;
3. GAUTHIER, auteur de la branche de *Courtivron*;
4. Et BÉATRIX.

VII. BARTHÉLEMY, Seigneur de Saulx, ratifia la fondation du Chapitre de Saulx par ſon père, à laquelle il fut préſent en 1197. Il ne prenoit en 1231 que la qualité de Seigneur de Courtivron: mais après la mort de ſon père il jouit du Comté de Saulx; il remit à l'Abbaye de St.-Seine quelques prés & autres fonds dont il avoit joui, quoiqu'ils fuſſent du domaine de cette Egliſe, & mourut vers 1240. Il avoit épouſé *Anne de Ruffey*, ſœur de *Guillaume*, dont il eut:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et PONCE, auteur de la branche de *Vantoux*, rapportée ci-après.

VIII. JACQUES, Seigneur de Saulx, confirma les donations que GUI, ſon aïeul, avoit faites pour la dotation du Chapitre de Notre-Dame de Saulx (*j*). En 1246 il affranchit les Habitants de Saulx, & donna pour garants GAUTHIER DE COURTIVRON ſon oncle, & dix autres Seigneurs, tous Chevaliers, qui tenoient de lui des fiefs (*k*): il vendit aux Chanoines une partie des dîmes, partit en 1248 pour la Terre Sainte, & mourut en route. Il avoit épouſé *Marie de Mont-Saint-Jean*, ſœur d'*Etienne*. Elle s'eſt remariée à *Jean de Paſſavant*. JACQUES eut pour enfants:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et JEANNE, qui fonda dans l'Égliſe Collégiale de Saulx l'anniverſaire de *Marie*, ſa

(*a*) Plancher, p. LIX.
(*b*) Ibid. p. LXI.
(*c*) Ibid. p. CII.
(*d*) Pérard, p. 263.
(*e*) Pérard, p. 233
(*f*) Chifflet, p. 495.
(*g*) Plancher, t. I, p. LXXXXVI.
(*h*) Plancher, CII.
(*i*) Ibid.
(*j*) Chiffet, *Généal. ill.*, p. 497.
(*k*) Pérard, p. 461.

Digitized by Google

mère, du consentement de *Jean de Passavant*. Elle avoit épousé *Guiot de Pléopape* (*a*).

IX. Guillaume de Saulx se rendit hommelige de Hugues IV, Duc de Bourgogne (*b*) en conséquence, il rendit hommage au Duc Robert II l'an 1272 (*c*), comme chef de sa Maison; il fournit à l'Évêque de Langres la déclaration de ses fiefs & de ceux que possédoient ses parents: savoir, des Ville & châteaux de Saulx, de Lesseroi; de Vantoux, & de ses dépendances; de la moitié de Courtivron, de la Garde, de Chevigny, Ste.-Foix, Sancy & ses dépendances; du Val-de-Suzon, que tenoit Ponce en arrière-fief; du Village de Poiseul-lès-Saulx, de la moitié de Villey-sur-Tille, que tenoit de lui *Guiot de Pléopape*, son beau-frère; de l'autre moitié de Courtivron, du château & maison-forte de Vernot; l'acte est de 1275. Au moyen d'une somme de 200 livres tournois qu'il avoit reçue de Gui de Genève, Evêque de Langres, il reprit en 1281 pour plusieurs domaines, qu'il avoit possédés jusqu'alors en franc-aleu (*d*). Il confirma en 1285 l'affranchissement des Habitants de Saulx, du consentement de son épouse (*e*). Il fit son testament en 1286, choisit Ponce pour son exécuteur testamentaire; *Etienne de Mont-Saint-Jean*, son oncle maternel, mit son sceau au testament (*f*). Il mourut en 1286. Il avoit épousé *Marguerite de Vienne*, dont:

1. Jacques, qui suit;
2. Isabelle, mariée à *Philippe de Chauvirey*, qui vendit par forme d'échange au Roi *Philippe-le-Bel*, en 1299, la terre de Saulx & dépendances, dont sa femme Isabelle de Saulx avoit hérité de son frère Jacques, mort avant elle: les conditions de l'échange ne furent point remplies, la guerre étant survenue (*g*);
3. Alixan, mariée à *Etienne de Chancenay*;
4. Alison, Religieuse à Remiremont.

X. Jacques II reprit de fief, & rendit hommage au Duc Robert II en 1293 (*h*), pour 100 livres de rente assignées sur les marcs de Dijon; & pour ses autres possessions, il requit *Etienne de Mont-Saint-Jean* son oncle de mettre son sceau à l'acte de reconnaissance. On ne sait s'il fut marié; les actes font connoître qu'il n'a point laissé d'enfants. En lui a fini la branche aînée de cette Maison: de la même tige sont sorties 3 autres branches, connues sous le nom de Saulx, qui leur étoit commun, & distinguées entr'elles par les noms des terres qu'elles eurent en partage, comme on le verra ci-après.

(*a*) Chifflet, p. 617.
(*b*) Pérard, p. 520.
(*c*) Idem, p. 524.
(*d*) Cartulaire de Langres, p. 39.
(*e*) Pérard, p. 461 & suiv.
(*f*) Chifflet, p. 499.
(*g*) Pérard, p. 585.
(*h*) Registre des Fiefs de Dijon, cote 32.

BRANCHE AINÉE

des Sires de Saulx, *dite* de Vantoux.

VIII. Ponce de Saulx (fils puîné de Barthélemy, & d'*Anne de Ruffey*), & oncle de Jacques II (*i*), avoit eu en partage la Seigneurie de Vantoux; il posséda aussi celle de Saucis; il eut des difficultés avec Henri d'Arc, Chambrier de l'Abbaye de St.-Benigne, au sujet des dîmes de Saucis: ils les terminèrent à l'amiable l'an 1289. Il est fait mention dans le traité, de Guiot, fils de Ponce, qui étoit marié; les noms des autres enfants & de leur mère sont inconnus. Ponce mourut l'an 1307, suivant l'épitaphe qui est sur sa tombe dans l'Eglise de St.-Jean de Bonvaux.

IX. Guiot de Saulx succéda à son père dans la Seigneurie de Vantoux: on ne connoît ni le nom ni la famille de son épouse; il en eut entr'autres, trois fils, qui parurent dans les Montres des troupes de Bourgogne des années 1358 & 1359, sous le nom de Saulx de Vantoux, savoir:

1. Eudes, qui suit;
2. Perrin;
3. Et Henri.

X. Eudes succéda à son père l'an 1330; il fut du nombre des Chevaliers de Bourgogne, auquels le Roi Philippe de Valois fit écrire de se tenir prêts pour marcher à son ordre quand ils seroient mandés; ils ne le furent point, parce que le Roi mourut sur la fin du même mois. Eudes fut arbitre, avec *Edme d'Ambrin*, des différends qui s'étoient élevés entre les enfants de Huguenin de Saulx, Seigneur de Fontaine-lès-Dijon, troisième

(*i*) Chifflet, p. 499.

Digitized by Google

mari de *Simonne de Pontaillier*, & ceux que cette Dame avoit eus de ſes deux premiers maris (*a*). EUDES fut du Parlement qui ſe tint à Beaune en 1357: il marcha avec les autres Seigneurs de Bourgogne contre les Anglais en 1359. Il avoit épouſé *Jeanne*, héritière de la branche aînée de l'ancienne Maiſon *d'Arc-ſur-Tille*, qui lui apporta en dot cette Seigneurie; elle choiſit ſa ſépulture auprès de *Henri d'Arc*, ſon frère, Doyen de la Chapelle de Dijon. EUDES mourut après l'an 1371, laiſſant:

1. THOMAS, qui ſuit;
2. HUGUES, qui prit d'abord le parti des armes, & parut dans les Montres de Gens d'Armes, & enſuite ſe retira à l'Abbaye de St.-Benigne, où il embraſſa l'état monaſtique;
3. JEANNE;
4. MARGUERITE;
5. MARIE, toutes trois Religieuſes à Larrey près Dijon.

XI. THOMAS DE SAULX, dit *le Loup*, qui avoit été dans les Montres avec HUGUES ſon frère l'an 1358, parut encore en 1364 dans celle du Seigneur d'Epoiſſe, reçue à Avallon: il accompagna le Duc PHILIPPE-*le-Hardi*, dans les guerres de Flandre, & le ſervit avec tant de fidélité, qu'il en reçut des gratifications (*b*); il fut envoyé par le même Duc vers celui d'Anjou. En 1376 il fut créé Chambellan, & en cette qualité il reçut en 1382, à Paris, la montre de Jean de Vienne, Amiral de France; l'an 1385, il traita avec les Chanoines de la Ste.-Chapelle, & retira les fonds que ſa mère avoit engagés à titre de fondation. Il mourut l'an 1391, ſuivant l'épitaphe gravée ſur ſa tombe à la Ste.-Chapelle. Il avoit épouſé N..., dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. SIMON, Moine à Ste.- Benigne;
3. Et HUGUENIN, auteur de la branche *d'Arc-ſur-Tille*, qui viendra en ſon rang.

XII. JEAN DE SAULX, Seigneur de Vantoux, ſurnommé *Louvet*, eut, avant la mort de ſon pere, des démêlés avec Guillaume de Beſſey, & avec Jean, frère de Guillaume: Jean de Vergy, Seigneur de Fouvent, Sénéchal de Bourgogne, & Jacques de Vergy, Seigneur d'Autrey, ſon frère, s'entremirent pour accorder les Parties; le traité de pacification fut conclu le 28 Avril 1384. JEAN fut arbitre l'an 1395 entre les Maire & Echevins de Dijon & l'Abbaye de St.-Benigne. Il mourut en 1404, ayant épouſé N.... *d'Amanges*, fille de *Gui*, & de *Simonne d'Albans*, dont:

1. GÉRARD, qui ſuit;
2. Et HENRI, auteur de la branche de *Beyre*, rapportée plus loin.

XIII. GÉRARD DE SAULX, Seigneur de Vantoux, rendit foi & hommage, & donna ſon dénombrement de la terre de Vantoux en 1429. On fixe la mort de GÉRARD à l'an 1437. Il avoit épouſé *Jeanne*, Dame de *Rive* & d'*Invoir*, veuve de *Jean de la Roche*. Il en eut:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. JEAN;
3. SIMON, Abbé de Béze, mort en 1473;
4. ALEXANDRE, dit *le Jeune*, qui acquit la terre de Fontenelles; il avoit épouſé CLAUDINE DE SAULX, fille d'ALEXANDRE l'aîné, dont une fille unique,

   ANNE, qui épouſa *Jean de Poully*.
5. JEANNE, mariée à *Louis de Rye*;
6. FRANÇOISE, qui épouſa *Jean d'Anel*;
7. Et GAUTIÈRE, mariée à *Thibaut de Rougemont*.

XIV. CLAUDE DE SAULX, Seigneur de Vantoux, épouſa *Claudine de Beaufort*, Dame de Frontenai & de Savianges, fille de *Jean de Beaufort*. *Jean de Rye*, ſon oncle maternel, Seigneur de Til-Châtel, le fit ſon héritier avec ſon frère ALEXANDRE. CLAUDE mourut en 1496, laiſſant

XV. FRANÇOIS DE SAULX, qui épouſa *Anne de Poupet*, dont il eut une fille unique,

FRANÇOISE, qui épouſa *Hugues du Bos*, Seigneur du Rouſſay.

SECONDE BRANCHE

des Seigneurs DE SAULX-VANTOUX, *dite* D'ARC-SUR-TILLE.

XII. HUGUENIN DE SAULX, dit *le Borgne* (fils de THOMAS), donna l'an 1392 ſa procuration, conjointement avec JEAN ſon frère, à Guillaume Paillet, pour régir leurs biens: il étoit mort en 1413, & avoit épouſé *Agnès de Bauffremont*, dont:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Jean de Treſſondan*.

XIII. GUILLAUME DE SAULX, Seigneur d'Arc-

(*a*) Chifflet, p. 599.
(*b*) Compte de Jean de Douay.

Digitized by Google

ſur-Tille, de Vantoux en partie, de St.-Thibaut, Conſeiller-Chambellan de PHILIPPE-LE-BON, Duc de Bourgogne, fut envoyé en 1435 vers les Anglais avec Jean de Rochefort, Maître de l'Artillerie de Bourgogne, pour les engager à rendre les places de Nogent & de Montigny-le-Roi, dont ils s'étoient ſaiſis. Il fut chargé, en 1436, d'aller trouver le bâtard DE BOURBON, pour l'empêcher d'entrer en Bourgogne, & mourut le 13 Septembre 1457. Il avoit épouſé *Guillemette de Baudoncourt*, fille d'*Edme*, Seigneur de Beire, dont:

1. ERARD, qui ſuit;
2. GUIART, qui ſervit le Duc de Bourgogne dans la guerre contre les Liégeois, où il fut fait Chevalier; il étoit mort avant 1497. Il avoit épouſé *Eve de Ligneville*, dont

   JEAN, Seigneur d'Arc en partie, qui en 1525 fut Curateur des enfants de HENRI DE SAULX DE VANTOUX & de *Marie de Quingey*, avec un autre JEAN DE SAULX, dit D'ORRAIN, ſon couſin; JEAN fut père de

   THEODORE, auſſi Seigneur d'Arc en partie & de Prangey, qui donna ſon dénombrement de cette dernière terre en 1533.
3. Et CATHERINE mariée en 1453 à *Jean de Saint-Seine.*

XIV. ERARD DE SAULX, Seigneur de Vantoux, d'Arc-ſur-Tille & d'Orrain en partie, ſervit le Duc CHARLES dans la guerre contre les Liégeois; il y fut fait Chevalier, & mourut en 1495. Il avoit épouſé *Antoinette d'Inteville*, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. EDME, Seigneur de Dampierre-ſur-Salon, qui mourut ſans alliance, & inſtitua pour ſon héritier JEAN, Seigneur d'Orrain, ſon frère; Il choiſit pour exécuteur, teſtamentaire JEAN, Seigneur d'Arc-ſur-Tille, ſon couſin, & *Jean de Grammont* ſon beau-frère;
3. Et CLAUDINE, mariée à *Jean de Grammont.*

XV. JEAN DE SAULX, Seigneur d'Orrain & d'Arc-ſur-Tille en partie, Gruyer & Grand-Louvetier de Bourgogne, épouſa *Marguerite de Tavannes*, fille de *Jean de Tavannes*, Seigneur de Dale, de Vandey, de Gavanches & de St.-Julien, & ſœur de *Jean de Tavannes*, de l'ancienne Maiſon de ce nom, originaire d'Ecoſſe. Cette Maiſon ſuivit en Suiſſe une Princeſſe BERTHE (fille d'un Roi d'Ecoſſe), qui épouſa un Souverain d'Olſaſſe, Principauté appartenant au Duc DE WURTEMBERG, & fonda l'Abbaye de Moutiers-Grandvaux, au Diocèſe de Bâle en Suiſſe, où elle réſidoit (*a*). *Vernier de Tavannes*, qui étoit ſon couſin, dirigea les grands ouvrages que fit faire en Suiſſe cette Princeſſe, particulièrement le chemin dans la Roche-Moutiers-Grandvaux pour aller à Berne, avec un pertuis au travers de cette roche, nommé encore aujourd'hui *Pierre-Pertuis :* il y bâtit un château auquel il donna ſon nom, & en reprit de fief de l'Abbaye de Moutiers-Grandvaux en 692. *Jean de Tavannes*, l'un de ſes deſcendants, dont JEAN DE SAULX épouſa la ſœur, paſſa de Suiſſe au ſervice de la France, & y amena les bandes noires des Lanſquenets, à la tête deſquelles il rendit des ſervices ſignalés à l'Etat, ſous les Rois Louis XII & HENRI II, dans les guerres contre les Anglais. Ce *Jean de Tavannes* étant mort ſans poſtérité, la Ville de Tavannes, ſituée dans l'Evêché de Bâle, à deux lieues ſud de Delſperg, retourna par droit de fief à l'Abbaye de Moutiers-Grandvaux. En lui finit la Maiſon de TAVANNES; & le Roi de France, en mémoire de ſes ſervices, voulut que GASPARD DE SAULX, ſon neveu, fils de *Marguerite de Tavannes*, ajoutât le nom de TAVANNES à celui de SAULX, ce qu'il fit. JEAN DE SAULX fonda 6 Chanoines à St.-Nicolas de Dijon, & mourut en 1538, laiſſant :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. GASPARD, qui ſuccéda à CUILLAUME;
3. CLAUDE, Prieur de St.-Léger, & Protonotaire du St.-Siége;
4. Et BÉNIGNE, mariée à *Léon de Neuchèſe.*

XVI. GUILLAUME DE SAULX, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, fut Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, Baron de Sully, Seigneur de Poully, Mont-St.-Vincent, Villefrancon, Igornai, Orrain & Dampierre-ſur-Salon. FRANÇOIS Ier lui donna pouvoir d'entrer à la Chambre des Comptes, & d'aſſiſter à tous les Conſeils qui ſe tiendroient pour les affaires de Sa Majeſté au Pays de Bourgogne, en l'abſence de M. DE TAVANNES, ſon frère. Il fut nommé au mois de Février 1556 Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & mourut le 12

(*a*) Chronique de Velay & de Moutiers-Grandvaux.

Digitized by Google

Mars 1563, ſans laiſſer d'enfants de *Claudine de Cuzance*, ſon épouſe.

XVI. GASPARD DE SAULX eſt plus connu ſous le nom DE TAVANNES, qu'il ajouta à celui de SAULX par ordre du Roi. Il ſuccéda à GUILLAUME, ſon frère, & fut Baron de Sully, d'Igornai, de St.-Julien de Bonnencontre, de la Marche, de Chancey, de Mothey, de Donjon, Seigneur d'Orrain, du Pailly, de Néville, de Damphales, de Prangey, de Vèvres, de Brognon, de Dampierre-ſur-Salon, de Baudoncourt de Dampierre-ſur-Vingenne, de Courchamp, de Percey-le-Grand, Vicomte de Ligny-le-Châtel, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller en ſon Conſeil Privé, Capitaine de 100 Hommes d'Armes de ſon Ordonnance, Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, Lieutenant-Général pour le Roi dans la même Province, Lieutenant-Général des Camps & Armées du Roi, Bailli de Dijon, Amiral des mers du Levant, Gouverneur de Provence, & enfin Maréchal de France. Héritier de la valeur de ſes ancêtres, on le vit ſe ſignaler à la bataille de Renty, où il contribua beaucoup à la victoire remportée par HENRI II. Ce Prince, après l'action, ôta de ſon col le Collier de l'Ordre du St.-Eſprit, & le mit à celui de GASPARD, en l'embraſſant, & accompagnant cette grâce des plus grands éloges ſur les ſervices qu'il lui avoit rendus dans cette journée. Il ſe diſtingua également dans les batailles de Jarnac & de Moncontour. On voit même, par les lettres que lui écrivoit le Duc d'Anjou, combien ce Prince, & le Roi CHARLES IX ſon frère, comptoient ſur ſes talents militaires. Pour l'en récompenſer, on créa une cinquième place de Maréchal de France, dont il fut pourvu, mais qui devoît être ſupprimée à ſa mort, ou lorſqu'il auroit été pourvu d'une des 4 premières, ſi aucune venoit à vaquer pendant ſa vie. La Reine Régente, inſtruite qu'on répandoit en Bourgogne le bruit qu'elle prenoît tantôt le parti de l'Amiral de Coligny, tantôt celui des Princes de Guiſe, écrivit le 23 Mars 1562 au Maréchal DE TAVANNES. Elle proteſte d'abord qu'elle n'a en vue que le bien du Royaume; elle ajoute enſuite : *C'eſt ce qui me fait vous prier d'en répondre à ceux qui vous diront le contraire, & n'ajoutez foi à ceux qui vous diſent des menſonges.* Le grand crédit de GASPARD ſervit à conſerver à la France les Princes du Sang Royal, dont les deſcendants occupent aujourd'hui le Trône. Dans le Conſeil orageux qui précéda le maſſacre de la St.-Barthélemy, le Maréchal DE TAVANNES, quoique d'avis que l'on fît main-baſſe ſur les Huguenots, fit cependant des repréſentations ſi fortes contre l'avis de ceux qui penchoient à y envelopper HENRI DE BOURBON, Roi de Navarre, & les Princes de ſon nom, qu'il fut arrêté, non-ſeulement qu'il n'y ſeroient pas compris, mais même qu'on prendroit des moyens ſûrs de les mettre à couvert. GASPARD mourut le 19 Juin 1573. Il avoit épouſé, le 16 Décembre 1546, *Françoiſe de la Baume de Montrevel*, fille de *Jean*, Comte de Ligny, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Vicomtes de *Tavannes*, rapportée ci-après ;
3. JEANNE, mariée, le 1er Janvier 1570, à *René de Rochechouart*, Seigneur de Mortemart;
4. CLAUDINE, mariée, 1° le 21 Janvier 1588, à *Louis*, Marquis *de la Chambre*, Vicomte de Maurienne; 2° à *Louis d'Ancienville-Bourdillon*, mort en 1639, fils du Maréchal de France de ce nom.

XVII. GUILLAUME DE SAULX-TAVANNES, Bailli de Dijon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'Armes de ſes Ordonnances, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, fut fait Chevalier de l'Ordre du St.-Eſprit par le Roi HENRI III, & eut la commiſſion de convoquer les Etats de la Province en 1581 & en 1587, dans les troubles qui agitèrent la Bourgogne à l'occaſion de la Ligue. GUILLAUME demeura conſtamment attaché aux Rois HENRI III & HENRI IV : il ſoutint le parti du dernier avec tant de zèle & de capacité, que l'an 1596 la Bourgogne fut entièrement ſoumiſe à ſon légitime Souverain ; il donna enſuite ſa démiſſion de la charge de Lieutenant-Général du Gouvernement de Bourgogne, & le Roi HENRI IV lui fit une penſion de 1500 écus. Il épouſa, le 18 Octobre 1570, *Catherine Chabot*, morte en Juillet 1609, fille d'*Eléonor*, qui lui porta en dot le Comté de Beaumont-ſur-Vingenne; & 2° *Béatrix de Pontaillier*. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. JOACHIM, mort ſans alliance en 1635 ;
3. LÉONORE, mariée, 1° le 30 Décembre 1596,

Digitized by Google

à *Joachim d'Inteville;* & 2° à *Edme de Rochechouart ;*

4. Françoise, morte en Avril 1654, mariée à *Joachim de Buſſi*, Comte de Brion ;
5. Jeanne ;
6. Anne, mariée, en 1623, au Vicomte *de Corbeil*, Seigneur de Tigeri.

Du ſecond lit il eut :

7. Jean, auteur de la branche des Vicomtes de *Ligny*, qui viendra en ſon rang.

XVIII. Claude de Saulx, Comte de Tavannes & de Beaumont, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. le Prince, fit ériger la Baronnie de Beaumont en Comté, & mourut à Bayonne l'an 1638; il avoit épouſé, en 1613, *Françoiſe*, fille de *Nicolas Brulart*, Conſeiller d'Etat, premier Préſident au Parlement de Bourgogne, dont :

1. Gaspard, Abbé de Ste.-Marguerite, mort en 1670 ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Noel ;
4. Nicolas, tué en 1659 ;
5. Joachim ;
6. Marie, qui épouſa N... *de Gallois*, Capitaine des Gardes de M. le Prince ;
7. Charlotte, Urſuline à Dijon ;
8. Rose ;
9. Madeleine ;
10. Philippine ;
11. Royer, fils poſthume.

XIX. Jacques de Saulx, Comte de Tavannes, de Buzançois, de Beaumont, Seigneur d'Arc-ſur-Tille, de Sully, &c., Bailli de Dijon, Lieutenant de 100 Hommes d'Armes de la Compagnie de M. le Prince, fut gratifié par le Roi & la Reine Régente d'une penſion de 3000 livres. Le 18 Février 1645, il fut nommé Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il aſſiſta en 1648 à l'ouverture des Etats comme Conſeiller d'Etat ; fut nommé Lieutenant-Général des Armées ſous le Maréchal d'Aumont. Il a laiſſé des Mémoires ſur les guerres de 1650 & de 1653, & mourut à Paris le 22 Décembre 1683, âgé de 63 ans. Il épouſa, l'an 1644, *Louiſe-Henriette de Potier*, morte en 1680, veuve d'*Emmanuel d'Averton*, Comte de Blin, dont :

1. Charles-Marie, qui ſuit ;
2. Henri, auteur du troiſième rameau ſorti des Comtes de *Tavannes*, qui viendra en ſon rang ;
3. Reni, tué au ſiége de Candie en 1669 ;
4. Gaspard, tué à la bataille de Caſſel en 1677 ;
5. Et Jeanne.

XX. Charles-Marie de Saulx, Comte de Tavannes, de Beaumont, Baron de Lux, Seigneur du fief de Gemeaux, du Pailly, &c., ſervit à l'âge de 20 ans dans la Brigade du Comte de St.-Paul, qui lui donna en 1668 un certificat de ſes ſervices diſtingués en Candie : en 1670, il fut Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, enſuite Aide de Camp en 1672, Commandant d'un Eſcadron de Cravates en Juin 1683. Il ſervit avec ſa Compagnie dans l'Armée du Maréchal de Bellefond en 1684. Il étoit Lieutenant-Général dans l'Autunois, l'Auxois & l'Auxerrois. Il mourut à Paris le 29 Juin 1703, âgé de 53 ans. Il avoit épouſé, le 4 Février 1683, *Marie-Catherine d'Agueſſeau*, fille de *Henri*, Maître des Requêtes, Intendant de Languedoc, & de *Claire le Picart de Périgny*, dont :

1. Léon-Charles, Comte de Tavannes, Guidon des Gendarmes de Berry, mort à Paris, le 14 Avril 1705, âgé de 20 ans ;
2. Henri-Charles, qui ſuit ;
3. Nicolas-Charles, appelé le *Cardinal de Tavannes*, né le 19 Septembre 1690, qui a été d'abord nommé Evêque, Comte de Châlon, le 11 Janvier 1721, ſacré le 9 Novembre ſuivant, reçu au Parlement comme Pair le 4 Décembre, nommé premier Aumônier de la Reine en 1725, a été transféré à Rouen en 1733, avec le même brevet que l'Archevêque de Cambrai, pour la conſervation des honneurs de la Pairie ; fait Grand Aumônier de la Reine, après le feu Cardinal de Fleuri, en Janvier 1743, a été reçu Prélat Commandeur de l'Ordre le 1er Janvier 1748, Cardinal en Juin 1756, Grand Aumônier de France, mort en 1759 ;
4. Et Charles-Henri, appelé le *Marquis de Saulx*, Comte de Beaumont, en Bourgogne, né en 1697, qui a été fait Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou en 1724, & a quitté le ſervice. Il eſt mort le 21 Juillet 1768.

XXI. Henri-Charles de Saulx, Comte de Tavannes, Marquis de Tilchatel, d'Arc-ſur-Tille, Baron de Lux & de Bourberain, &c., né en Décembre 1687, d'abord Guidon des Gendarmes de Berry en 1705 ; 3 ans après, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Monſeigneur le Dauphin ;

Digitized by Google

la même année, Meſtre de Camp de Cavalerie ; quelques années après, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, Lieutenant-Général aux Pays d'Auxois, Autunois, Auxerrois, Dijonnais, Mâconnais & Charolais ; Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de France en 1716. Il fut nommé Brigadier des Armées du Roi en 1719, Maréchal de Camp en 1734, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de ſes Ordres. Il tint les Etats-Généraux de Bourgogne en 1722 & en 1724, en l'abſence de M. le Duc. Le 8 Février 1728, le Roi lui donna le commandement du Duché de Bourgogne. Il eſt mort au château de Lux en 1761. Il épouſa, le 13 Mai 1712, *Marie-Anne-Urſule Amelot*, fille de *Michel*, Marquis de Gournay, Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur en Eſpagne ſous Louis XIV, & de *Catherine le Pelletier de la Houſſaie*, dont :

1. Charles-Michel-Gaspard, qui ſuit ;
2. Nicolas-Charles, dit l'*Abbé de Tavannes*, nommé en 1739 à l'Abbaye de la Creſte, du diocèſe de Langres, mort en Juillet 1745 ;
3. Charles-Henri, appelé *Vicomte de Saulx*, mort en Août 1739 ;
4. Henriette-Marie-Pélagie, née en Juillet 1716, qui épouſa, au mois d'Avril 1731, *Louis-Henri*, Comte *de Vienne* ;
5. Et Marie-Françoise-Ursule, née en Avril 1718, qui épouſa, le 29 Décembre 1734, *Claude-René Thibaud de Noblet*, appelé le Marquis des Prés.

XXII. Charles-Michel-Gaspard de Saulx-Tavannes, Comte de Saulx, né le 30 Novembre 1713, Marquis de Tilchatel & d'Arc-ſur-Tille, Baron de Lux & de Bourberain, Comte de Beaumont, &c., Lieutenant-Général du Dijonnais ; d'abord Enſeigne au Régiment d'Infanterie de Quercy, Colonel du même Régiment en 1731, Brigadier le 1er Janvier 1740, Maréchal de Camp le 2 Mai 1744, Menin de Monſeigneur le Dauphin le 29 Septembre 1747, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Gouverneur du Château du Taureau en Juillet 1752, Chevalier d'honneur de la Reine en 1758, Chevalier des Ordres du Roi en Janvier 1764, épouſa, le 4 Mars 1734, *Marie-Françoiſe-Caſimire de Froulay de Teſſé*, née en Août 1714, nommée en 1747 Dame du Palais de la Reine, & morte le 15 Août 1753, dont :

1. Charles-François-Casimir, qui ſuit ;
2. Charles-Dominique-Sulpice, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Et Marie-Anne, née le 15 Septembre 1749, morte, qui avoit épouſé *Louis-François*, Sire, comte *de Rieux*.

XXIII. Charles-François-Casimir de Saulx, Comte de Tavannes, né le 11 Août 1739, Marquis de Tilchatel & d'Arc-ſur-Tille, Baron de Lux & de Bourberain, Comte de Beaumont, Seigneur de Saulx-le-Duc, Baron d'Aunay en Baſſe-Normandie, a été d'abord Mouſquetaire en 1753, Enſeigne au Régiment d'Infanterie du Roi en 1756, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Vienne en 1758, Menin de Monſeigneur le Dauphin la même année, Colonel aux Grenadiers de France en 1759, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de la Reine en 1762, Brigadier en 1769, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1780, & depuis 1779 Chevalier d'honneur de la Reine, a épouſé, le 15 Avril 1759, *Marie-Eléonore-Eugénie de Lévis-Châteaumorand*, dont :

1. N..... de Saulx, Marquis de Tavannes, mort à l'âge de 3 ans ;
2. Charles-Marie-Casimir, né le 5 Octobre 1769 ;
3. Gabrielle-Charlotte-Eléonore, née le 8 Mars 1764 ;
4. Et Catherine-Charlotte-Eugénie, née le 24 Octobre 1767.

XXIII. Charles-Dominique-Sulpice de Saulx, Vicomte de Tavannes (ſecond fils de Charles-Michel-Gaspard, & de *Marie-Françoiſe-Caſimire de Froulay de Teſſé*), né le 19 Janvier 1751, d'abord Lieutenant au Régiment d'Infanterie de la Reine, aujourd'hui (en 1782) Meſtre de Camp du même Régiment, a épouſé, le 8 Mai 1771, *Antoinette-Catherine-Pauline Feydeau de Brou*, morte à Nancy en Octobre 1780, dont :

1. Charles-Joseph-Dominique, né le 4 Août 1772 ;
2. Gaspard-Louis-Henri, appelé *le Chevalier* de Tavannes, né le 7 Décembre 1777 ;
3. Aglaé-Caroline-Justine, née le 25 Décembre 1773.

PREMIER RAMEAU

ſorti des Comtes de Tavannes, *Vicomtes* de Ligny.

XVIII. Jean de Saulx (fils de Guillaume,

Digitized by Google

Comte de Tavannes, & de *Jeanne-Béatrix de Pontaillier*, ſa ſeconde femme), connu ſous les titres de Marquis de TAVANNES, de Vicomte de Ligny, Baron de Sully, mourut le 17 Octobre 1665 ; il avoit épouſé, par contrat paſſé le 17 Octobre 1643, *Jeanne-Françoiſe de Pontaillier*, & en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ÉLÉONORE, mariée, le 31 Octobre 1665, à *Michel du Faur*, Comte de Pibrac, fils de *Gui*, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

XIX. JEAN DE SAULX, Chevalier, II^e^ du nom de ſon rameau, né le 14 Janvier 1644, mourut le 14 Novembre 1717. Il épouſa, en 1672, *Anne-Louiſe de Bourbon-Buſſet*, fille de *Jean-Louis*, Baron de Châlus, & d'*Hélène de la Queille*, dont :

1. CÉSAR-PHÉBUS DE SAULX, dit *le Comte* DE TAVANNES, né le 23 Juin 1675, Mouſquetaire dans la première Compagnie en 1698, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françaiſes le 30 Juillet ſuivant & Sous-Lieutenant le 29 Décembre 1699, mort ſans alliance le 6 Mars 1706 ;
2. NICOLAS, qui ſuit ;
3. JACQUES, mort âgé de deux ans ;
4. MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 29 Mars 1715, à *Claude-Joſeph de Digoine*, Marquis du Palais ;
5. LÉONORE-LOUISE, née le 6 Février 1674, mariée, par contrat du 5 Avril 1705, à *Paul de Loriol*, Comte de Digoine, Seigneur de Poule ;
6. & 7. Et 2 autres enfants morts jeunes, dont nous ignorons les noms.

XX. NICOLAS DE SAULX, Chevalier, Marquis de Tavannes, Vicomte de Piramont, Baron de Montgilbert (ſecond fils de JEAN II), né à Autun en Mars 1677, Mouſquetaire dans la première Compagnie le 14 Mars 1699, enſuite Lieutenant aux Gardes-Françaiſes en la place de ſon frère aîné en 1705, épouſa, par contrat du 14 Juillet 1714, *Antoinette de Sève*, fille de *Pierre*, Baron de Flechère, premier Préſident & Lieutenant-Général du Siége & Sénéchauſſée de la Ville de Lyon, & d'*Anne-Marie Verot*. Il eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. BENOÎTE-MARIE, née à Lyon le 6 Janvier 1716, qu'on ne croit pas avoir été mariée ;
3. MARIE-ANNE-HORACE, qui entra aux Dames de Marſigny en 1730 ;
4. VIRGINIE, dite *Mademoiſelle* DE PIRAMONT, née le 7 Juin 1719, dont on ne dit rien.

XXI. PIERRE DE SAULX, Marquis de Tavannes, né le 17 Juin 1717, fut Enſeigne au Regiment des Gardes-Françaiſes. En lui finit cette branche.

SECOND RAMEAU

ſorti des Comtes DE TAVANNES, *Marquis* DE MIREBEL.

XIX. NOEL DE SAULX-TAVANNES, Marquis de Mirebel (troiſième fils de CLAUDE DE SAULX, Comte de Tavannes, & de *Françoiſe Brulart*), mort en 1679, avoit épouſé, en Août 1649, *Gabrielle Jaubert de Barrault*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Conſeiller d'Etat, & de CLAUDE DE SAULX-TAVANNES, dont :

1. NICOLAS, mort Jéſuite à Dijon ;
2. LOUIS-ARMAND-MARIE, qui ſuit ;
3. CLAUDE, né le 27 Mai 1653 ;
4. MARGUERITE-HENRIETTE, mariée, 1° le 17 Mars 1678, à *Louis*, Marquis *de Montſaulnin du Montal*, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort en 1686 ; & 2° à *Euſtache-Louis Marion*, Marquis de *Druy*, en Nivernois, mort le 4 Octobre 1693.

XX. LOUIS-ARMAND-MARIE DE SAULX, dit *le Marquis* DE TAVANNES, mort en 1733, avoit épouſé *Catherine de Choiſeul de Chevigny*, dont :

1. LOUIS-HENRI, Marquis de Mirebel, Baron de la Marche, né le 27 Juin 1705 ;
2. N.... DE SAULX ;
3. MAXIMILIENNE-EMMANUELLE-MARIE-ANNE, née le 24 Mars 1704, Abbeſſe de Lancharres, à Châlons, en Bourgogne ;
4. & 5. N. & N... DE SAULX, Religieuſes à Fontevrault ;
6. N... DE SAULX, Religieuſe aux Urſulines de Dijon ;
7. N... DE SAULX, Religieuſe aux Filles Ste.-Claire, à Auxonne.

XXI. LOUIS-HENRI DE SAULX, Marquis de Mirebel, mort ſans avoir été marié, le 13 Janvier 1747, à 41 ans.

TROISIÈME & DERNIER RAMEAU

ſorti des Comtes DE TAVANNES.

XX. HENRI DE SAULX-TAVANNES (ſecond fils de JACQUES, Comte de Tavannes, & de *Louiſe-Henriette de Potier*), fut d'abord Abbé Commendataire de l'Abbaye de Ste.-Marguerite, connu depuis ſous le nom de *Chevalier* DE TAVANNNES. Il fut Capitaine

Digitized by Google

d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Reine, où il donna des preuves de ſa valeur, & de ſon zèle pour le ſervice du Roi. Sa Majeſté, qui en eut connoiſſance, le nomma Enſeigne dans la Compagnie d'Hommes d'Armes de ſes Ordonnances, ſous le titre de la Reine, par brevet du 20 Mai 1682. Les grands ſervices qu'il rendit dans cette place lui méritèrent en 1683 celle de Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, par brevet donné à Verdun le 19 Juillet 1683. Il prit alors le titre de Comte DE SAULX. Il continua ſes ſervices, fut Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie, & mourut à Paris le 13 Août 1731. Il avoit épouſé, en 1682, *Marie de Grimouville*, morte le 25 Juillet 1715, veuve de *René de Potier*, Préſident au Parlement de Paris, & fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Meilleraie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Claude Goblin*, dont :

1. CHARLES-HENRI-GASPARD, qui ſuit;
2. LÉON, né à Paris le 19 Février 1686, qui fut Abbé de l'Abbaye des Trois-Rois, en la Comté de Bourgogne, & mourut à Paris âgé de 33 ans;
3. N... DE SAULX, dit *le Chevalier* DE TAVANNES, tué étant Garde-Marine ſur les vaiſſeaux du Roi;
4. LOUIS-ARMAND-MELCHIOR, dit *le Chevalier* DE TAVANNES, né à Paris le 2 Janvier 1691, qui fut Capitaine au Régiment d'Enghien, puis Meſtre de Camp du Régiment d'Infanterie de Soiſſonnais par brevet du mois de Juin 1724;
5. N...., dont on ne dit rien;
6. MARIE-THÉRÈSE, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Jouard, Ordre de St.-Benoît, & Abbeſſe de St.-Andoche, à Autun, en 1721;
7. Et une autre fille, morte en bas âge à l'Abbaye-au-Bois, à Paris.

XXI. CHARLES-HENRI-GASPARD DE SAULX-TAVANNES fut en 1702 Colonel d'un Régiment d'Infanterie qui fut réformé. Il fut conſervé Colonel à la ſuite du Régiment de Gerveſaye par brevet du 31 Janvier 1714, donné à Verſailles; en 1718, nommé Brigadier des Armées du Roi; le 1er Février 1719, Lieutenant-Général pour le Roi au Bailliage du Mâconnais, Capitaine & Gouverneur de Mâcon & du Pays Mâconnais, ainſi que de la Tour du Pont de Mâcon, dans laquelle place le Vicomte DE TAVANNES lui ſuccéda. Par commiſſion du 7 Juillet 1723, il fut nommé Meſtre de Camp du Régiment d'Infanterie de Quercy, reçu Chevalier des Ordres du Roi dans le Chapitre tenu à Verſailles le 3 Juillet 1724, & mourut le 4 Novembre 1753, dans ſon Gouvernement de Mâcon. Il avoit épouſé, le 23 Juin 1721, *Eliſabeth de Mailly du Breuil*, morte à Paris en 1728, dont il n'eut que

FRANÇOISE-HENRIETTE, née le 13 Juin 1722, morte en 1728.

BRANCHE

des Vicomtes DE TAVANNES.

XVII. JEAN DE SAULX, Vicomte de Tavannes (fils puîné de GASPARD, & de *Françoiſe de la Baume*), s'attacha au Duc de Mayenne & au parti de la Ligue, tandis que GUILLAUME, ſon frère aîné, tenoit pour le Roi Henri IV. Mais lorſque le Roi ſe fut rendu maître de la Ville de Dijon, le Vicomte DE TAVANNES fut un des premiers à ſe ſoumettre: il remit le Château de Talant, dont il étoit Gouverneur. Comme il avoit été fait Maréchal de France par le Duc de Mayenne, HENRI IV lui permit d'en prendre le titre juſqu'à ce qu'il y eût une des quatre places vacante, dont il lui promit de le pourvoir. Il épouſa 1° *Catherine Chabot*, morte en 1587, fille de *François*, & de *Françoiſe de Ligny*; & 2° *Gabrielle Deſprez de Montpezat*, morte en 1653. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. & 3. Deux filles.

Du ſecond lit ſont nés:

4. HENRI, connu ſous le nom de *Marquis de Mirebeau*, rapporté après CHARLES, ſon frère conſanguin;
5. MELCHIOR, Abbé de Ste.-Marguerite de Troyes;
6. LAZARE-GASPARD, Chevalier de Malte, Meſtre de Camp, tué au ſiége de Quiers en 1637;
7. JACQUES, mort en 1621;
8. GUILLAUME, mort en 1641;
9. EMMANUEL;
10. LÉONORE;
11. ANNE, morte en 1665, qui avoit épouſé *André de Grimaldi*, Comte de Bueil;
12. CLAUDINE;
13. Et JEANNE.

Digitized by Google

De tous ces enfants il ne reſta, après la mort de leur mère, que le ſeul HENRI; tous les autres moururent ſans poſtérité.

XVIII. CHARLES DE SAULX, appelé *le Baron* DE TAVANNES, Bailli du Mâconnais, épouſa *Philiberte d'Aucourt*, dite *de la Tour*, Dame de Lieufranc, dont:

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et CLAIRE-FRANÇOISE, qui hérita de CLAUDE-FRANÇOIS, ſon frère, mort ſans poſtérité. Elle épouſa, le 2 Janvier 1647, *Charles François de la Baume*, Marquis de St.-Martin, mort en Mai 1666.

XIX. CLAUDE-FRANÇOIS DE SAULX-TAVANNES ſuccéda aux terres & charges de ſon père, & mourut en Septembre 1647, ſans poſtérité.

XVIII. HENRI DE SAULX, Vicomte de Tavannes, Marquis de Mirebeau (fils aîné du ſecond lit de JEAN, Vicomte DE TAVANNES, & de *Gabrielle de Montpezat*), fut nommé à l'office de Chevalier d'honneur au Parlement de Dijon, que poſſédoit auparavant ſon père. Il eut un brevet pour aller commander les Troupes à Casal, Montferrat & ailleurs. Il fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi, & l'année ſuivante, aux inſtances du Duc de Mantoue, Commandant de toutes les Troupes Françaiſes, & même des Troupes Italiennes à Caſal & au pays de Montferrat. Le Roi, croyant qu'il étoit néceſſaire qu'il y eût ſur les lieux une perſonne d'autorité, ſur la valeur & la fidélité de laquelle il pût compter, le nomma encore Capitaine de 100 Hommes d'Armes de ſes Ordonnances dans la Province de Bourgogne, & donna ordre de recevoir dans les Places le Marquis DE TAVANNES, Lieutenant-Général, avec tel nombre de Troupes qu'il lui plairoit. Il continua ſes fonctions de Lieutenant-Général ſous M. de Vendôme, & mourut 3 ans après, le 11 Octobre 1653, dans la 55e année de ſon âge, ſans laiſſer d'enfants. Il a ſurvécu à tous les enfants mâles des deux mariages du Vicomte, ſon père; & n'en ayant pas laiſſé après lui, la ligne maſculine du Vicomte DE TAVANNES, fils puîné du Maréchal, a fini en lui, après avoir duré 80 ans ſeulement. Il épouſa, en Novembre 1635, *Marguerite Potier de Treſmes*, morte en 1669, ſeconde fille de *René*, Duc *de Treſmes*, Pair de France, & de *Marguerite de Luxembourg*.

TROISIÈME BRANCHE
DE SAULX-VANTOUX, *dite* DE BEYRE.

XIII. HENRI (fils puîné de JEAN DE SAULX, ſurnommé *Louvet*), étoit encore mineur à la mort de ſon père, arrivée l'an 1404. Il fut ſous la tutelle de ſon frère, & donna ſon dénombrement l'an 1429 de la terre de Vantoux en partie. Il eut de ſa femme :

1. ALEXANDRE, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Courtivron & du Meix, qui épouſa *Jeanne de la Marche*, dont il n'eut point d'enfants : ils donnèrent leurs biens à CATHERINE, fille d'ALEXANDRE, leur frère; l'acte en fut paſſé à Courtivron le 28 Avril 1488;
3. CLAUDINE, mariée à ALEXANDRE DE SAULX, *le jeune*.

XIV. ALEXANDRE DE SAULX, dit *l'aîné*, Seigneur de Beyre & de Vantoux en partie, épouſa *Jeanne de Crux*. Il mourut en 1502. Ses enfants furent :

1. CLAUDE, Seigneur de Beyre, qui épouſa *Louiſe de Salins*, dont : ANNE, mariée, 1° à *Simon de Vaudrey*, Seigneur de Mons; 2° à *Philibert de Drey*;
2. HENRI, qui ſuit;
3. JEANNE, mariée à *Gilles de Saint-Broin*;
4. Et CATHERINE, mariée à *Jean de Salins*, fils d'*Etienne*, Seigneur de Corabœuf.

XV. HENRI, Seigneur de Vantoux, hérita de la portion d'ALEXANDRE le jeune, qui lui fut conteſtée ſans ſuccès par les Dames de Rye. Il étoit en même temps Seigneur de Montremantier. Il mourut en 1524, après avoir épouſé *Marie de Quingey*. JEAN DE SAULX, Seigneur d'Arc-ſur-Tille, & JEAN DE SAULX, Seigneur d'Orrain, furent Curateurs de ſes enfants, qui furent :

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. ALEXANDRE, Seigneur de Vantoux en partie, de Montboillon, St.-Seine-ſur-Vingenne, Saint-Thibaut, Biery, Chaudenay, Ste-Sabine, de Lheulley pour le tiers, partageable avec le Seigneur de Mally, Gouverneur de la Ville d'Auxonne, marié en 1540 à *Philiberte de Clerembaud*;
3. SIMON, qui ſuccéda à ALEXANDRE dans ſes terres & emplois : il eut
   PHILIBERTE, mariée à *Claude de Joyeuſe*;
   Et un fils naturel nommé PIERRE, vivant en 1588.
4. Et ANNE, mariée à *Aymé de Balay II*, Seigneur de Longwy, Grand-Bailli de Dôle.

Digitized by Google

XVI. Claude de Saulx, Seigneur de Vantoux en partie, de Gilly, de Pierrecourt, fut Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine de 50 Hommes d'Ordonnance, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourgogne en l'abſence du Duc d'Aumale & du Maréchal de Tavannes. Il vendit la terre de St.-Julien, & fut, avec ſon frère Alexandre, éxécuteur teſtamentaire du Maréchal de Tavannes. Il épouſa *Chriſtine de Vergy*, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Gaspard, mort jeune ;
3. Henriette, mariée à *Claude de Lenoncourt*, Seigneur de la Marche & d'Is-ſur-Tille ;
4. Et Catherine, mariée à *Hugues de Plaines*, Baron de Courcelot.

XVII. Pierre de Saulx-Vantoux, Seigneur de Pierrecourt, Gilly, Pernant, Gouverneur du Château de Beaune, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mourut ſans poſtérité.

BRANCHE

des anciens Sires de Saulx, *dite* de Fontaines.

VI. Guillaume de Saulx (ſecond fils d'Othon), épouſa *Belot* ou *Belotte*, fille d'un Seigneur de Fontaines, dont :

1. Jean, qui ne paroît pas avoir été marié ;
2. Calon, qui ſuit ;
3. Othon ou Ottenin, dont on ne dit rien.

VII. Calon de Saulx prit, après la mort de ſon aîné, la qualité de Seigneur de Fontaines. Il épouſa *Dannez*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Guillaume, qui prit le titre de Seigneur d'Aubigny, mort en 1307.

VIII. Jean de Saulx ne parut avec la qualité de Seigneur de Fontaines qu'en 1284, dans un acte de foi & hommage. Il épouſa *Marie*, dont :

1. Gilles, qui ſuit ;
2. Dannot ou Dannez, mariée à *Emmonin de Montoilot* ;
3. Et Marguerite, mariée à *Hugues de Buffon*.

IX. Gilles de Saulx, qualifié ſeulement, dans ſon teſtament, Sire de Fontaines, épouſa *Agnès de Chartretes*, dont :

1. Hugues ou Huguenin, qui ſuit ;
2. Gui ou Guiot, Chanoine de Langres ;
3. Agnès, Religieuſe à Saint-Jean d'Autun ;
4. Marguerite ;
5. & 6. deux autres filles, Religieuſes.

X. Hugues ou Huguenin de Saulx, Seigneur de Fontaines, épouſa *Simone de Pontaillier*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Robert, Seigneur de Fontaines après ſon frère aîné ;
3. Richard, rapporté après ſes deux frères ;
4. Isabeau ;
5. Et Jeanne.

XI. Jean de Saulx de Fontaines, Ecuyer, Seigneur en partie de Fontaines, pour ſon droit d'aîneſſe, eut la Meſſerie du lieu. Après la mort de Jean, & celle de ſon frère Robert, arrivée peu de temps après, le ſeul Seigneur de Fontaines qui reſtât fut Richard de Saulx, qui ſuit. Jean épouſa N..., dont :

Agnès & Jeanne.

XI. Richard de Saulx, qui ſuccéda à ſes frères & à ſa mère, poſſéda ſeul ce qu'ils avoient partagé. Il fit foi & hommage au Duc de Bourgogne comme Tuteur d'Agnès & de Jeanne, ſes nièces, filles de ſon frère aîné. Il épouſa Philippe de Saulx, dont il n'eut que

Marie, qui fut la dernière Dame de Fontaines, de la maiſon de Saulx, morte en 1429 ; elle épouſa *Guillaume de Marcy*, Seigneur de Giry & de Gippy, au Comté de Nevers, à qui elle porta la terre & ſeigneurie de Fontaines : elle en eut pluſieurs enfants. Ainſi finit la branche de Saulx, dite de Fontaines.

Richard eut un fils naturel nommé

Eudes ou Odot de Fontaines.

BRANCHE

des anciens Sires de Saulx, *dite* de Courtivron.

VII. Gautier de Saulx, Seigneur de Courtivron (ſecond fils de Gui, IVe du nom), eut en 1233 la terre & ſeigneurie de Courtivron, dont il prit le nom, & qu'il tranſmit à ſes deſcendants. Il eut, comme Seigneur de Courtivron, quelques différends avec l'Abbé & les Religieux de St.-Seine ; fut un des 11 Chevaliers & Damoiſeaux qui jurèrent de faire garder l'affranchiſſement accordé en 1246 par Jacques de Saulx aux Habitants du Bourg de Saulx. Ce Seigneur de Courtivron

Digitized by Google

ne prend dans quelques titres que le nom de ſa terre de Courtivron ; mais dans un acte de 1254, il prend celui de SAULX. Il mourut en 1267. Le nom de ſa femme eſt ignoré. Il eut pour ſucceſſeur :

VIII. ODON ou EUDES, Seigneur de Courtivron, qui laiſſa de ſa femme, nommée, à ce que l'on croit, *Iſabeau*,

1. EUDES, Sire de Courtivron, mort âgé de 10 ans ;
2. GAUTIER, qui ſuit ;
3. Et MARIE, mariée à *Edme de St.-Seine*.

IX. GAUTIER DE SAULX, II^e^ du nom, fut Gruyer en Bourgogne en 1335. Il aſſiſta au Parlement des années 1352 & 1354, & épouſa *Marguerite*, Dame de Magny-ſur-Tille, dont :

1. JACQUES, dont on ne parle point ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. AGLANTINE, morte en 1352, mariée à un Seigneur de Beyre.

X. JEAN DE SAULX, Seigneur de Courtivron, fut Châtelain de Saulx, de Salives & de Fouchanges ; fut mandé en 1361, avec pluſieurs autres Seigneurs de Bourgogne, par le Gouverneur, pour ſe trouver en armes & en chevaux, afin de ſervir en Auxois le Dimanche d'après la quinzaine de St.-Jean-Baptiſte, pour réſiſter aux ennemis qui vouloient entrer en Bourgogne. Il donna ſon dénombrement de ce qu'il tenoit en fief du Duc le 24 Avril 1372. Il avoit épouſé *Marie Aubriot*, ſœur de *Hugues*, Bailli de Dijon en 1360, enſuite Prévôt de Paris, également ſœur de *Jean*, Evêque de Châlon-ſur-Saône. De ce mariage vinrent :

1. EMMONIN, qui ſuit ;
2. GUILLAUME ;
3. Et SIMON.

XI. EMMONIN DE SAULX ne porta pas le nom de Seigneur de Courtivron. Il fut Châtelain de Saulx, & mourut vers l'an 1392. Il avoit épouſé *Jeanne de Pommard*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PHILIBERT, qui fut Evêque de Châlons & d'Amiens ;
3. JACQUES ;
4. MARIE, qui épouſa 1° *Henri de Bonvalot*, Chevalier, Citoyen de Beſançon ; & 2° *Thomas de Grammont*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ſuivant un acte de 1412.

Les trois derniers enfants nommés partagèrent les biens de leur père, de concert avec JEAN, Sire de Courtivron, leur aïeul, qui vivoit encore, & qui donna à JEAN, fils aîné d'EMMONIN, les terre, château & ſeigneurie de Courtivron, avec toutes leurs dépendances, pour en jouir à l'avenir comme lui aïeul, & *Marie Aubriot*, ſa femme, en jouiſſoient. Les Lettres Patentes lui en furent accordées le 2 Février 1393.

XII. JEAN DE SAULX, II^e^ du nom, Seigneur de Courtivron, ſuccéda à JEAN, ſon aïeul, en la maiſon-forte ou château de Courtivron. Il y avoit déjà plus de 20 ans qu'il étoit au ſervice du Duc de Bourgogne. Dès 1374, il étoit Maître des Requêtes de ſon Conſeil : en 1404, il fut nommé Chancelier de Bourgogne, & CHARLES VII, Roi de France, le fit en 1412 Conſeiller de ſon Grand-Conſeil. Il ſe trouva à l'Aſſemblée des Etats convoqués par la Ducheſſe, en l'abſence de ſon mari ; pluſieurs Seigneurs du Duché & Comté de Bourgogne y aſſiſtèrent ; il y préſida ſous la Ducheſſe, & fit rédiger par écrit les ſentiments de l'Aſſemblée, dont il mérita la confiance. Il reçut des marques de ſatisfaction de PHILIPPE *le Hardi*, de JEAN *ſans Peur*, & de PHILIPPE *le Bon*, qui le donna pour Conſeil au Comte de Charolois, ſon fils, dernier Duc de Bourgogne. Il mourut en 1420, comblé d'honneur & de gloire. Il avoit épouſé *Perrette de Marey*, dont :

AGNÈS, morte en 1443, ſans enfants, qui avoit épouſé *Pierre de Bauffremont*, Chevalier, Chambellan de PHILIPPE *le Bon*.

Les contrats de mariage, actes de baptême, teſtaments, Proviſions de charges, & autres actes cités par Dom Plancher, dans ſon *Hiſtoire de Bourgogne*, tome II, où l'on trouve la Généalogie de cette maiſon très-détaillée, prouvent clairement la filiation de chacune des différentes branches & rameaux dont il vient d'être parlé.

Les armes de cette Maiſon ſont : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, & deux griffons pour ſupports*.

SAUMAISE : *d'azur, au chevron d'or, chapé, accompagné de trois glands du même, à la bordure engrêlée d'azur*.

SAUMARESCQ (DE), en Normandie, Election de Valognes ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois tours du même, & ſurmonté d'une tête de léopard auſſi d'argent*.

Digitized by Google

SAUMERY. Voy. JOHANNE.

SAURIN. Ce nom eſt connu en Provence depuis le XIII^e ſiècle. ISNARDUS SAURINI paraît ſouſcrit avec les autres Seigneurs de la province, dans un acte paſſé en 1256, entre Charles I^er, Roi de Naples & Comte de Provence, & Guillaume de Vintimille.

I. PHILIPPINUS SAURINI, député de la ville de Graſſe aux Etats tenus à Aix en 1374, offre de ſe trouver avec 200 hommes, pour aider à détruire les Truchins, qui déſoloient alors la Provence. Il laiſſa :

II. RAYMOND SAURINI, qui fut tué à Nice, en défendant cette place ; il eut :

III. PIERRE SAURINI, I^er du nom, Seigneur de Sartoux, qui teſta le 21 Août 1436, & eut :

1. ALBIN, qui ſuit ;
2. PIERRE ;
3. Et HONORÉ, Prieur clauſtral de l'Abbaye de Lérins, aux années 1460, 1464, 1480 & 1482.

IV. ALBIN DE SAURIN, & ſon fils PIERRE II, rapporté ci-après, ſont auteurs de pluſieurs branches, qui ſe ſont formées en Provence, en Languedoc, en Lorraine & au Marquiſat de Brandebourg, toujours diſtinguées dans les armées de nos Rois par des emplois honorables, & encore par les ſavants qu'elles ont produits. Meſſieurs de Sainte-Marthe & le père Colomby, Jéſuite, parlent avec éloge de NICOLAS SAURIN, Chanoine & Théologal de l'Egliſe de Siſteron, qui vivoit en 1549. ELIE, né le 28 Août 1639, mort en 1703, & JOSEPH (tous deux fils d'un PIERRE), & JACQUES, ſont connus de tous les ſavants de l'Europe. Ce JOSEPH, né en 1659, fut un des plus ſavants géomètres du royaume de France, & Membre de l'Académie des Sciences de Paris. Il fit abjuration en 1690, de la Religion prétendue réformée, entre les mains du grand Boſſuet. C'eſt lui auquel le célèbre poëte Jean-Baptiſte Rouſſeau attribuoit ces couplets dont on a tant parlé. Il mourut le 29 Décembre 1737. JACQUES (cité plus haut), né en 1677, fut le plus grand prédicateur que les Calviniſtes aient jamais eu. Il mourut le 30 Décembre 1730, & avoit épouſé, en 1703, *Catherine Boiton*.

V. PIERRE DE SAURIN, II^e du nom, fut confirmé dans ſon ancienne nobleſſe en 1476, par le Roi René, Comte de Provence, & par de nouvelles Lettres, le 4 Juin 1710, ſous le règne de Louis XIV, & mourut à Aix. Il laiſſa

VI. ANTOINE DE SAURIN, I^er du nom, Seigneur de Magagnoſc, qui épouſa RENÉE DE SAURIN, ſa couſine, dont :

VII. FRANÇOIS DE SAURIN, qui laiſſa

VIII. ANTOINE DE SAURIN, II^e du nom, qui ſervit avec diſtinction pendant les troubles de la Ligue, ſous le Grand Prieur d'Angoulême, Gouverneur de Provence, & épouſa *Suſanne Augier de Thorame*, dont :

IX. ANTOINE DE SAURIN, III^e du nom, un des plus habiles Juriſconſultes de ſon temps, qui épouſa, par contrat du 26 Juillet 1628, *Anne de la Meyſſonnery*, fille de *Louis*, Médecin ordinaire du Roi Louis XIII, & de *Sibylle de Margalet*, dont :

1. JOSEPH-IGNACE, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, Prêtre de l'Oratoire, Caſuiſte d'une grande réputation, Curé de Joyeuſe, qui a acquis à ſa famille la protection diſtinguée de la Maiſon de Lorraine.

X. JOSEPH-IGNACE DE SAURIN, grand Juriſconſulte, conſidéré dans les provinces voiſines comme l'oracle du droit, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays aux années 1682 & 1691, premier Préſident au Sénat de cette ville, après ſa réduction, Syndic de la Nobleſſe, & député vers Sa Majeſté en 1702, épouſa, par contrat du 2 Avril 1669, *Marguerite le Brun*, fille d'un Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté, dont :

1. PIERRE, III^e du nom, Juriſconſulte verſé dans la connoiſſance du Droit, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays aux années 1710 & 1724, mort ſans alliance ;
2. CHARLES, qui ſuit ;
3. ANDRÉ, Prieur de St.-André de Valborgne en Languedoc ;
4. JEAN-ANTOINE, Prieur & Seigneur de Ste.-Enimie en Gévaudan, député à la Cour au temps de la Régence, par le Chapitre de St.-Victor de Marſeille, dont il étoit Chanoine régulier ;
5. Et ISABEAU, qui épouſa *Louis de Vitalis*, Ecuyer, dont poſtérité.

XI. CHARLES DE SAURIN, I^er du nom, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Vaiſſeaux au département de Toulon, s'eſt ſignalé en différents combats contre les Anglais, & eſt mort gratifié d'une penſion de 1000 livres. Il épouſa, en 1712, *Eliſabeth de Théxan*, fille de *Thomas*, II^e du nom, Vicomte du Poujol, dont :

Digitized by Google

1. THOMAS-IGNACE-ALBIN, qui ſuit;
2. CHARLES, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de St.-Louis avec une penſion de 800 livres, mort âgé de 42 ans, fort regretté ;
3. LOUIS-RAYMOND, Prieur & Seigneur de Ste.-Enimie ;
4. Et MADELEINE-RENÉE, qui épouſa le Seigneur de *Claret* & du Villard, de la ville de Siſteron.

XII. THOMAS-IGNACE-ALBIN DE SAURIN, Conſeiller en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 19 Juin 1745, épouſa, le 3 Mars 1745, *Louiſe Paillet*. (Voy. l'*Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tome II, p. 385.)

Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée d'un léopard de ſable*. Deviſe : VERD ET MUR.

SAUSSAY (DU), Ecuyer, Sieur de St.-Clair, de Longueval & de Servigny ; Famille de Normandie.

AMBROISE DU SAUSSAY vivoit en 1550, & fut le biſaïeul de

JEAN DU SAUSSAY, Ecuyer, qui épouſa *Jeanne Teſſon*, dont :

FRANÇOISE-LOUISE, née en 1685, qui fut reçue à St.-Cyr, au mois de Mai 1692, & prouva ſa nobleſſe depuis 1550.

Les armes : *d'hermines, à un ſautoir de gueules.*

SAUSSAY (DU), en Normandie, Election d'Avranches ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux molettes d'argent en chef, & un fer de pique d'or en pointe.*

SAUSSURE, ancienne Nobleſſe de Lorraine, où elle a poſſédé pluſieurs Terres ſeigneuriales, des offices & des dignités diſtingués, ſingulièrement celle de Grand Fauconnier de Lorraine & de Bar, dont a été revêtu noble

I. MONGIN DE SAUSSURE, Seigneur de Monteuil & de Dommartin-ſous-Amance, par Patentes du Duc Antoine, du 17 Septembre 1520, qui fut Conſeiller d'Etat & Capitaine de Bouconville, & Grand Fauconnier de Lorraine & de Bar. Par nombre d'actes de LL. EE. de Berne, il paroît que depuis 1552 cette Famille de SAUSSURE eſt ſous leur domination. Elle y eſt conſtamment titrée de *noble* depuis cette époque, nommément par un acte en parchemin du 19 Avril 1645, dans lequel acte cette Famille eſt qualifiée de *noble*. Il épouſa, en 1503, *Catherine de Clemery*, fille de *Jacques*, dont :

II. ANTOINE DE SAUSSURE, Seigneur de Monteuil, &c., qui épouſa *Antoinette d'Augy*, dont :

III. JEAN DE SAUSSURE, Seigneur de Bouſſens, qui épouſa N... *de Budé*, fille de *Jean*, Seigneur de Vérace, dont

IV. DANIEL DE SAUSSURE, Seigneur de Vernand, qui épouſa *Dorothée de Dortan*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Berché, dont :

V. GEORGES DE SAUSSURE, Seigneur de Berché & de Vernand, qui épouſa *Urbaine Polier*, fille de *Jean*, Seigneur du Château de Gumoens, d'une Famille reconnue de tout temps dans le pays de Berne. Elle y a poſſédé des Terres ſeigneuriales. Ils eurent :

VI. JEAN-LOUIS DE SAUSSURE, Baron de Berché, Seigneur de Bavois, &c., qui ſe diſtingua dans ſa Patrie par ſes vertus & ſes belles actions à la bataille de Vilmergue. Il épouſa, par contrat du 11 Août 1694, *Françoiſe de Perrotat*, fille de *David*, Seigneur de St.-Quintin, Victor & Maſſargues, Gentilhomme de Languedoc, & de *Roſe Boileau de Caſtelnau*, dont :

ROSE, mariée, par contrat paſſé à Lauſanne le 15 Novembre 1721, à *Samuel Conſtant de Rebecque*, mort Major-Général au ſervice des Provinces-Unies, le 16 Janvier 1756. (Voy. CONSTANT DE REBECQUE.)

* SAUTOUR : c'eſt une terre qui appartenoit à la Maiſon des *Eſſars*, & qui fut érigée en Baronnie par Lettres du mois de Mars 1555, enregiſtrées le 5 Juin 1556, en faveur de *Gabrielle Gouffier*, veuve de *Claude des Eſſars*. Voy. ESSARS (DES).

SAUVAGE, en Normandie, Election de Valognes ; Famille dont les armes ſont : *d'azur, au tronc de chêne d'argent à trois chicots, 2 à dextre & 1 à ſéneſtre, cantonné de deux glands d'argent, à l'écorce d'or en chef, & de deux feuilles de chêne auſſi d'argent en pointe.*

* SAUVAGE (DE). C'eſt une ancienne & noble Famille d'extraction, originaire de Bourgogne, ſur les confins du Nivernais. Ses anciens titres ayant été brûlés dans un incendie arrivé le 15 Juin 1615, dans la maiſon

Digitized by Google

ſeigneuriale de Montbaron. On ne peut remonter la filiation qu'à

I. Claude de Sauvage, qui épouſa, 1° par contrat paſſé le 3 Août 1553, devant *Poſtallier*, Notaire, en préſence d'*Edmé-Alops* & de *Matthieu*, frères de la future, *Marguerite de la Croix*, fille de *Philbert*, Écuyer, Seigneur de Ramilly, de Pallemaſſe & du Tremblay. Par ce contrat de mariage, il lui fut accordé la Terre & Seigneurie de Montbaron, ſituée dans la Paroiſſe de Cervon, quitte de toutes les hypothèques dont ladite terre auroit pu être chargée pendant leur communauté; & 2° *Barbe Maſquin*, qui tranſigea, le 6 Juillet 1567, avec ſon beau-fils, pour régler ſes droits comme veuve. On ne croit pas que Claude ait eu des enfants de ce ſecond mariage. Du premier lit vint:

II. Léonard de Sauvage, Ecuyer, Seigneur de Montbaron, qui ſervit le Roi, ſuivant un certificat daté du 1er Juillet 1562, ſigné La Fayette. Il donna quittance, avec ſa ſeconde femme, à la Dame de St.-Aubin, par acte retenu devant de Placas, le 30 Juillet 1581, & vivoit encore le 14 Août de la même année, ſuivant une autre quittance que lui donna à cette époque noble & puiſſant Seigneur Jean de Brechard, Seigneur de Vallard, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon beau-frère. Il épouſa, 1° par contrat paſſé le 9 Janvier 1558, devant d'*Acqueton*, Notaire, ſous l'autorité de Matthieu de la Croix, ſon oncle maternel & ſon curateur, *Chriſtine de l'Enfernat*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Premières & de Ville-Vallet; & 2° *Philiberte de Brechard*. Du premier lit vint:

1. François, qui ſuit.

Et du ſecond :

2. Louis, rapporté après ſon frère aîné.

III. François de Sauvage ſervit le Roi dans ſes Armées. Il tranſigea avec ſon père, & accepta la terre de Jailly, ſituée dans la Paroiſſe de Gâcogne, en renonçant à tous autres droits, par acte paſſé le 7 Février 1584, en préſence de *Gilles Hermand*, Garde-Note, demeurant à Monceau. Le nom de ſa femme eſt ignoré; mais on ſait qu'il eut:

Jeanne, mariée à *Mathurin de Mullot*, Ecuyer, Seigneur de Fay, ainſi qu'il paroît par une tranſaction paſſée le 3 Juillet 1610, devant *Etienne Caillet*, Notaire à Billy, entre cette Jeanne & Louis, ſon oncle, par laquelle elle renonce aux droits de *Chriſtine de l'Enfernat*, ſon aïeule, ainſi qu'à l'hérédité de *Philiberte de Brechard*, mère de Louis.

III. Louis de Sauvage (ſecond fils de Léonard, & de *Philiberte de Brechard*, ſa ſeconde femme), Ecuyer, Seigneur de Montbaron, ſervit le Roi au ban & arrière-ban, & obtint un certificat de Sa Majeſté du camp de la Madeleine, le 30 Septembre 1590, ſigné Henri. Sa maiſon ſeigneuriale de Montbaron ayant été totalement incendiée le 15 Juin 1615, ſans avoir pu ſauver aucun de ſes titres & papiers, il en demanda acte de notoriété, pour y avoir recours & les ſiens en tant que de beſoin, aux Chanoines & Curé de l'Egliſe de St.-Barthélemy de Cervon & autres Habitants de la Paroiſſe, qui le lui donnèrent le 10 Août 1615, par-devant *Guillemin*, Notaire. Il épouſa, par contrat paſſé au château de Chaſſy, le 24 Novembre, devant *Deſmoulins*, Notaire à Monceau (en préſence des Nobles Seigneurs *Dieudonné* & *Philibert de Caroble*, Ecuyers, Seigneurs de Chaſſy, oncles maternels d'*Edmée*), *Edmée de Lanvaux*, fille de Noble *Pierre*, Ecuyer, Seigneur des Aubus & de la Mothe-St.-Thibault, & de *Philiberte de Caroble*, dont il eut :

1. Alops, qui ſuit;
2. Françoise, mariée, le 19 Juillet 1626, dans l'Egliſe Paroiſſiale du Nuarre, à *Jacques le Preſtre*, oncle de *Sébaſtien le Preſtre*, Seigneur de Vaubin, Maréchal de France. Voy. PRESTRE de VAUBAN (le).

IV. Alops de Sauvage, Ecuyer, Seigneur de Montbaron, fut autoriſé, par ſon père & ſon tuteur, à rendre foi & hommage de la terre de Montbaron par acte paſſé devant *Connetable* le 1er Novembre 1610. Il entra au Service en qualité d'Enſeigne dans une Compagnie de Chevaux-Légers commandée par M. le Baron de Jaucourt; fut enſuite Lieutenant au Régiment de St.-Luc, dans la Compagnie de M. de Foiſſy, comme le conſtate un certificat donné le 7 Juillet 1606, par M. d'Osfeu, Commandant pour le Roi à Calais, dans lequel il déclare que le Sieur Alops, Lieutenant au Régiment de M. le Maréchal de St.-Luc, a combattu vaillamment dans une ſortie faite contre les ennemis, mais que la ſupériorité de leurs forces l'ayant fait ſuccomber, il fut conduit priſonnier à Gravelines, où il a été retenu l'eſpace de deux

Digitized by Google

mois. Par un autre certificat du même Commandant, daté du 18 Février 1639, on voit qu'à cette époque il étoit Capitaine au Régiment de St.-Luc. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 3 Octobre 1639, devant *Rans*, Notaire à l'Orme, *Charlotte de Bault*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe & de Vilaines, Garde-du-Corps du Roi, & *d'Edmée de Courvol*. Ladite *Charlotte de Bault* fut autoriſée de *Marie de Montſaulnin*, épouſe de *Philibert de Courvol*, Ecuyer, Seigneur des Aubus, ſon curateur, ayant pouvoir de ſon mari pour l'effet des préſentes, aſſiſtée de *Jean de Courvol*, Ecuyer, Seigneur de Grandvaux, & de *François de Courvol*, Seigneur de Montas, ſes oncles maternels ; & Alops fut aſſiſté de *Jacques le Preſtre*, Ecuyer, Seigneur de Vauban, ſon beau-frère, & encore des Seigneurs de Marſilly, du Cluſeau & de Cuſſy, ſes couſins. Il eut :

1. Philibert, qui ſuit ;
2. Antoine, né le 9 Février 1643, baptiſé à Nuarre, qui ſervit dans le Régiment de Champagne, & mourut à Aulſi, ſans poſtérité, le 29 Juin 1659 ;
3. François, né le 8 Janvier 1645, Capitaine au Régiment de Navarre, enſuite Ingénieur ordinaire du Roi, & en cette qualité travailla, par ordre de Sa Majeſté, aux fortifications de Neuf-Briſach, ſous la direction du Maréchal de Vauban, ſon allié ; fit auſſi un voyage d'Afrique pour le ſervice du Roi ; mourut à Paris le 25 Décembre 1675, ſans avoir contracté d'alliance, & fut inhumé dans l'Egliſe des R. P. Cordeliers, à l'aîle droite du chœur, où il avoit déſigné ſa ſépulture, ſur laquelle on doit voir encore ſon épitaphe & l'écuſſon de ſes armes ;
4. Charles, né le 11 Octobre 1649, Enſeigne au Régiment de Clermont, mort garçon au château de St.-Thibault le 8 Février 1669 ;
5. Alexandre, Auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
6. Et Louise, Religieuſe Bernardine à l'Abbaye du Réconfort.

V. Philibert de Sauvage, Ecuyer, Seigneur de Montbaron, Montlouis, Nuarre, &c., né le 29 Juin 1641, baptiſé dans l'Egliſe de Nuarre, ſervit le Roi dans le Régiment de Navarre, où il fut Capitaine par commiſſion délivrée à St.-Germain-en-Laye le 10 Décembre 1671 ; étoit Commandant d'un bataillon au même Régiment, lorſque des incommodités fréquentes, que lui faiſoit ſentir l'effet des bleſſures qu'il avoit reçues dans divers combats, l'obligèrent de ſe retirer du Service. On conſerve dans la famille des lettres remplies d'affection & de confiance que lui écrivoit le Maréchal de Vauban, ſon allié, par leſquelles il paroît que ce grand homme l'eſtimoit beaucoup & le regardoit comme très-bon Officier. Il fut maintenu dans les droits de ſon ancienne nobleſſe, d'après la production de ſes titres, au mois d'Avril 1700, devant les Commiſſaires départis de Sa Majeſté pour la recherche de la nobleſſe, & ſes armes furent enregiſtrées dans l'*Armorial gén. de France*, le 25 Juin 1700, par M. d'Hozier, Juge d'armes de France, au regiſtre coté *Généralité de Paris*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au château de Traſſy, le 1er Novembre 1662, devant *Pellin*, Notaire à Sancerre, *Edme-Françoiſe d'Eſtud*, ſa couſine, fille de Haut & Puiſſant Seigneur *Jean*, Ecuyer, Comte de Tracy, Seigneur de Chaſſy, &c., & de *Gilberte de Caroble* : il en eut dix-huit enfants, dont quinze ſont morts en bas âge : les trois autres furent :

1. François, qui ſuit ;
2. Charlotte, née à Montbaron & baptiſée à Vauclais le 20 Août 1663, mariée à *Gaſpard de Champs*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger, & morte ſans enfants à la fin de 1732.
3. Et Françoise, mariée à *Jean-Michel de Meun de la Ferté*, Ecuyer, Seigneur de la Cave, près Nevers, dont un fils Grand-Vicaire de Liſieux ; un autre, mort ſans alliance ; une fille mariée au Marquis *de Vieux-Voiſin* ; & une autre fille, qui épouſa 1° M. *de la Buſſière* ; & 2° M. *de Longueville*, Seigneur de Champmoreau, Chevalier de St.-Louis.

VI. François de Sauvage, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Montlouis, Nuarre, St.-Thibaut, Bonneçon & Saiſy en partie, ſervit d'abord en qualité de Lieutenant au Régiment d'Auvergne, enſuite fut Gendarme de la Garde du Roi, & ſe retira après la guerre d'Eſpagne, dans laquelle il avoit reçu des bleſſures, dont les ſuites accélérèrent ſa mort. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 3 Juin 1715, devant *François*, Notaire à St.-Saulge, *Madeleine de Burdelot de Fontenille*, veuve de *Nicolas de la Barre*, Ecuyer, Seigneur de Tronches & de la Vernière, & fille

Digitized by Google

de Noble *François*, Ecuyer, Seigneur de Fontenille, les Forêts, Malfontaine, &c., & de *Marie de la Buſſière*, en préſence d'*Edme de Burdelot*, Ecuyer, Seigneur de Fontenille, & de *François de Burdelot*, Ecuyer, Seigneur de Malfontaines, Chevaliers de St.-Louis, ſes frères. De ce mariage ſont ſortis :

1. GASPARD-LOUIS, qui ſuit ;
2. CHARLOTTE-REINE, mariée à *Léon de Toulongeon*, Ecuyer, Seigneur de Mirebeau & de Laubois, dont une fille unique, mariée à *Hippolyte-Joachim de Clerget de Saint-Leger*, demeurant à Moulins ;
3. MARIE-GABRIELLE, mariée avec *Euſtache de Chargère*, Ecuyer, Seigneur de St.-Honoré, dont auſſi une fille unique qui épouſa ſon parent *Charles de Chargère*, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Champagne.

VII. GASPARD-LOUIS DE SAUVAGE, Ecuyer, Seigneur de Nuarre, Mont-Louis, Bonneçon, Saiſy en partie & Bazolle, né le 20 Août 1716, épouſa, par contrat paſſé le 28 Mars 1745, devant *Reuche*, Notaire à Monceau-le-Comte, *Marie Andras de Serre*, fille de Noble *Pierre*, Chevalier, Comte de Marcy, Baron de Poiſeux, Seigneur de Serre, & de *Françoiſe des Prez*, dont :

1. LOUIS-ANTOINE-DIEUDONNÉ, mort ſans alliance à Lille, en Flandre, le 10 Janvier 1768, étant Lieutenant au Régiment de Lyonnais ;
2. Et MARIE-MADELEINE-GENEVIÈVE, héritière de ſa branche aînée, Dame de Nuarre, Bonneçon, Montlouis, Saiſy en partie, mariée, par contrat paſſé au château de St.-Thibault le 4 Mai 1774, devant *Ragon*, Notaire de la Paroiſſe de St.-Aubin-des-Chaulmes, à Meſſire *Edme-Antoine de Moncorps*, Ecuyer, Seigneur de Chéry, de Coulangeron & de Saully, ſon parent, Chevalier de St.-Louis, Capitaine-Commandant au Régiment d'Auvergne, Penſionnaire du Roi, fils de *Dieudonné*, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, & de *Françoiſe-Antoinette d'Aſſigny*, dont, juſqu'à préſent, en 1781, *Charles-Antoine*, né le 22 Novembre 1777, & *Marie-Madeleine Auguſtine*, née le 28 Août 1775.

SECONDE BRANCHE.

V. ALEXANDRE DE SAUVAGE (cinquième fils d'ALOPS, & de *Charlotte de Bault*), Ecuyer, Seigneur de St.-Thibault & de Champilly, ſervit d'abord en qualité de Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Champagne ; fut enſuite Capitaine au Régiment de Crillon. Il vendit à PHILIBERT, ſon frère aîné, Seigneur de Montbaron, & à *Françoiſe d'Eſtud*, ſon épouſe, par contrat paſſé à St.-Thibault le 18 Avril 1673, devant *Jean Beaudouin*, Notaire à Neufontaine, tous les droits, tant mobiliers qu'immobiliers, qui lui étoient échus par le décès de ſes père & mère. Il leur donna quittance de la ſomme de 1300 liv. pour final paiement de cette acquiſition, par acte auſſi paſſé devant *Jean Baudoin* le 7 Mai 1675. Il fit de plus une renonciation de tous ſes biens à la ſucceſſion de défunt FRANÇOIS, ſon frère, en faveur du même PHILIBERT, par acte paſſé le 2 Janvier 1676, devant *Buon* & *Ferret* Notaires au Châtelet de Paris. ALEXANDRE ayant vendu & diſſipé tous ſes biens, & ne pouvant plus, par cette raiſon, continuer la dépenſe néceſſaire dans le Régiment où il ſervoit, ſe décida à paſſer en Amérique ; & après avoir obtenu du Roi les grâces qu'il demandoit, il s'embarqua à Marſeille & arriva à l'Iſle St.-Chriſtophe, où il remplit avec diſtinction l'emploi militaire qui lui avoit donné : il s'y maria enſuite. La mort d'ALEXANDRE DE SAUVAGE, & les vexations continuelles des Anglais, qui tendoient dès-lors à ſe rendre les ſeuls maîtres de cette Iſle, décidèrent ſa veuve d'abandonner les biens conſidérables qu'elle y avoit & de paſſer avec ſes enfants à celle de St.-Domingue, où elle s'établit en y tranſportant les débris de ſa fortune. Il avoit épouſé *Renée Duclos*, dont :

JOSEPH, qui ſuit ;
Et trois filles.

VI. JOSEPH DE SAUVAGE, Ecuyer, né à l'Iſle St.-Chriſtophe & tranſplanté à St.-Domingue, y fit l'acquiſition d'un bien conſidérable ſitué dans le quartier de Jaczy, Paroiſſe du Terrier-Rouge. Il fit ſon teſtament olographe le 1er Mai 1760, par lequel il légua à l'Egliſe paroiſſiale de St.-Pierre du Terrier-Rouge la ſomme de 1000 livres, deſtinée à la fondation d'une Meſſe annuelle & perpétuelle pour le repos de ſon âme & celle de ſa femme, & mourut peu de jours après. Il épouſa *Eléonore Bourgeois*, morte au mois d'Octobre 1754, dont :

1. JOSEPH, qui ſervit dans les Milices du bataillon Dauphin en qualité de Capitaine de Dragons, & étoit Commandant de la diviſion du Terrier-Rouge, lorſqu'il mourut

Digitized by Google

ſans alliance le 13 Juillet 1778, après avoir fait ſon teſtament olographe le 1er Février de la même année, dans lequel il inſtitue ſes légataires univerſels les enfants de Luc, ſon frère.

2. Luc, qui ſuit;
3. Jean, Prêtre & Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Martin d'Angers;
4. Et Renée, morte à Nantes en Bretagne le 28 Août 1778, mariée à St.-Domingue, par contrat paſſé le 8 Juin 1743, devant *de Lacour*, Notaire au Fort Dauphin, à *Etienne-Marc-Antoine du Tour*, né le 7 Juin 1716, Chevalier, ancien Lieutenant au Régiment de Monconſeil, laiſſant deux garçons. Voy. TOUR (DU).

VII. Luc de Sauvage, Ecuyer, Sieur des Marons, né à St.-Domingue, a ſervi dans les Milices de cette Isle, d'abord en qualité de Lieutenant de Cavalerie; enſuite a été fait Capitaine de Dragons par commiſſion du Roi donnée à Compiègne le 29 Juillet 1771. Il obtint de M. le Comte d'Argout, Gouverneur de St.-Domingue & des Isles Sous-le-Vent, un congé pour paſſer en France, daté du 8 Juillet 1777, & il s'embarqua dans un Navire Bordelais, ſur lequel il mourut le 26 Août ſuivant. Il épouſa, par Bref de diſpenſe de Rome donné le 17 Août 1754, contrat paſſé à St.-Domingue le 21 Avril 1755, au quartier de Lartibonite, *Marie-Eliſabeth Dieu-le-Fils des Barres*, ſa couſine germaine (morte à Nantes, en Bretagne, le 21 Juillet 1767, & inhumée dans le Cloître des Dominicains de cette Ville), fille de *Pierre*, & *d'Eliſabeth Bourgeois*. Cette Famille de *Dieu-le-Fils* eſt originaire du Poitou, & porte pour armes: *d'azur à trois étoiles d'argent*. Sa branche aînée, profeſſant la Religion Proteſtante, alla s'établir en Angleterre lors de la réyocation de l'Édit de Nantes, & y exiſte toujours ſous le nom de *God Son*. Ils eurent:

1. Marie-Luc-Michel-Pierre-Joseph-Benoni, qui ſuit;
2. Marie-Elisabeth-Pierre-Josephe-Luc-Renée, née en 1755, morte ſans alliance en 1777;
3. Marie-Josephe-Aimée, née à St.-Domingue le 18 Juin 1757, ondoyée le même jour, & baptiſée en l'Égliſe paroiſſiale de St.-Pierre du Terrier-Rouge le 5 Août 1760, épouſa à Nantes, par Bref de diſpenſe du Pape donné à Rome le 8 Janvier 1779, contrat paſſé devant *Jalaber*, Notaire, le 13 Février de la même année, *Joſeph du Tour*, né le 29 Octobre 1747, Chevalier, Chevau-Léger de la Garde du Roi, ſon couſin germain, fils d'*Etienne-Marc-Antoine*, Chevalier, & de Renée de Sauvage;
4. Et Éléonore-Marie-Pierre-Aimée, née à St.-Domingue le 18 Novembre 1762, ondoyée le 15 Août ſuivant, & baptiſée à Tours le 20 Février 1768 dans l'Egliſe paroiſſiale de St.-Venant, qui épouſa à Bordeaux, par Bref de diſpenſe donné à Rome au mois de Novembre 1780, contrat paſſé le 11 Décembre de la même année, devant *Rauſan*, Notaire, *Etienne-Marc-Antoine-Richard du Tour*, né le 24 Juin 1744, Chevalier, Chevau-Léger de la Garde du Roi, ſon couſin germain, frère aîné de *Joſeph du Tour*, mentionné ci-deſſus.

VIII. Marie-Luc-Michel-Pierre-Joseph-Benoni de Sauvage, né à St.-Domingue le 11 Juin 1765, a été baptiſé le 29 du même mois dans l'Égliſe paroiſſiale de St.-Pierre du Terrier-Rouge. Il fait actuellement, en 1781, ſes études au Collége Royal de Sorèze.

Les armes: *bandé d'or & d'azur, de ſix pièces, les bandes d'azur chargées chacune d'une étoile d'argent, couronne de Comte.* Supports: 2 *léopards*.

(Généalogie extraite des titres originaux qui ſont en grande partie dans les archives du château de St.-Thibault.)

SAUVAGERE. Voy. ROYER DE LA SAUVAGÈRE (LE).

SAUVAGÈRE, Ecuyer, Seigneur de Cerfontaine, en Normandie, Election de Liſieux; Famille dont les armes ſont: *parti, au 1er coupé d'or, à une tour de ſable & d'or, à trois faſces ondées d'azur; au 2 d'argent, au lion de gueules.*

SAUVESTRE, Seigneur de Cliſſon. Anne-Bernard Sauvestre, Capitaine d'une des Compagnies de Grenadiers du Régiment des Gardes-Françaiſes, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de St.-Louis, mourut âgé de 74 ans, le 21 Février 1729.

Les armes: *palé d'argent & de ſable, les pals d'argent ſemés de trèfles de gueules.*

SAUVEUR DE VILLENEUVE. Louis Sauveur de Villeneuve, Ambaſſadeur de France à la Porte, eut pour fils

N... Sauveur de Villeneuve, Colonel du

Digitized by Google

Régiment des Landes, qui épouſa N..., Dame de *Pourrières*.

SAUZAY ou SAUSAY (DU). DOMINIQUE DU SAUZAY, Chevalier, Seigneur de Jarnoſſe & autres lieux, laiſſa

JEAN-BAPTISTE, Marquis DU SAUZAY, Rebé, Amblepuis, St.-Jean-de-la-Buxière, Rono, Jarnoſſe & autres dépendances, né en 1716, entré au Régiment des Gardes-Françaiſes, le 27 Février 1732, Enſeigne à drapeau le 12 Mars 1734, Enſeigne à pique le 12 Mars 1735, Enſeigne de Grenadiers le 10 Juin 1745, Sous-Lieutenant le 31 Janvier 1743, Sous-Lieutenant de Grenadiers le 6 Septembre ſuivant, Lieutenant le 30 Août 1744, avec rang de Lieutenant-Colonel en 1752, & Capitaine avec rang de Colonel le 25 Décembre 1758. Il a été nommé Major des Gardes-Françaiſes à la mort du Marquis de Cornillon, & préſenté au Roi le 23 Mars 1766. Il épouſa, le 8 Janvier 1755, *Marguerite de Blottefière*, fille de *Nicolas*, Marquis de Vauchelles.

Les armes : *d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de ſable, ſur une terraſſe de ſinople, accoſtée de deux étoiles d'argent en chef.*

SAVALETTE DE MAGNANVILLE. CHARLES-PIERRE SAVALETTE, ci-devant Intendant de Tours, depuis Garde du Tréſor Royal, épouſa *Marie Joli de Choin*, fille du Marquis, & de *Marie-Olympe Poulletier*.

SAVARY (DE), en Touraine. Cette Maiſon a ſervi nos Rois & l'Etat dès le XI^e^ ſiècle, qu'elle eſt connue entre les plus nobles de cette Province, par d'illuſtres alliances; des dons faits à des Abbayes du temps des Croiſades; par la poſſeſſion de fiefs mouvants directement de la Couronne; & enfin par celle de la Seigneurie de Lancoſme depuis plus de 500 ans.

Elle a donné un Chevalier du St.-Eſprit, des Chambellans, Ambaſſadeurs, Capitaines de 100 Hommes d'Armes des Ordonnances, & autres Officiers diſtingués. Elle forme aujourd'hui 3 branches.

LOUIS SAVARY, Marquis de Lancoſme, épouſa *Anne de Coutances*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et ALEXANDRE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

LOUIS-FRANÇOIS SAVARY, Marquis de Lancoſme, épouſa, par contrat du 19 Février 1690, N... *de Préaux*, fille de *Jean-Claude*, Chevalier, Seigneur de Préaux, & de *Françoiſe de Villebreſme*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui ſuit;
2. LOUIS-ANTOINE, Bailli de l'Ordre de Malte, qui a eu un bras emporté au ſiége de Philippsbourg en 1734, étant Sous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françaiſes, & a quitté le ſervice, étant Lieutenant au même Régiment;
3. Et N..., Capitaine de Grenadiers au Régiment de Richelieu, tué en 1734, au ſiége de Philippsbourg.

LOUIS-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE SAVARY, Seigneur & Marquis de Lancoſme, en Touraine, & autres Terres en Berri, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Richelieu, mourut le 12 Juin 1755, dans ſon château de Lancoſme, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Janvier 1725, *Marie-Anne de Vaillant*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur d'Avignon, & de *Marguerite de la Bouchardière*, dont :

1. LOUIS-JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. LOUIS-ALEXANDRE, Bailli de l'Ordre de Malte;
3. Et LOUIS-FRANÇOIS, appelé l'*Abbé de Lancoſme*.

LOUIS-JEAN-BAPTISTE SAVARY, Seigneur & Marquis de Lancoſme, Chef des nom & d'armes, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, épouſa, en Septembre 1749, *Louiſe-Renée Barjot de Roncée*, morte le 16 Mai 1765, dont :

1. LOUIS-ALPHONSE, qui ſuit;
2. LOUIS-MARC;
3. Et LOUISE-ANGÉLIQUE, qui épouſa, le 10 Mai 1773, *Marie-Pierre-Antoine de Cugnac*, Marquis de Dampierre, né le 2 Juin 1738.

LOUIS-ALPHONSE SAVARY, Marquis de Lancoſme, né en 1750, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Bourgogne, épouſa, en 1774, *Marie-Charlotte de la Bourdonnaye*.

SECONDE BRANCHE,

établie dans la province du Perche.

Elle y poſſède la Terre de la Chenelière, qui lui eſt paſſée par alliance avec les Maiſons de *Préaux* & de *du Bellay*.

Digitized by Google

ALEXANDRE SAVARY (fils puîné de LOUIS) épouſa, par contrat du 15 Avril 1694, N... *de Préaux*, fille de *Jean-Claude*, Chevalier, Seigneur de Préaux, & de *Françoiſe de Villebreſme*, dont :

1. Un fils, mort au ſervice, dans le Régiment de Berri, Cavalerie ;
2. Un fils, mort au ſervice, dans le Régiment de la Marche ;
3. Et LOUIS, qui ſuit.

LOUIS SAVARY a été Page du Grand-Maître de Malte, Perolles; a fait ſes caravanes en 1723, en outre pluſieurs campagnes, dont deux en qualité d'Enſeigne ſur la Frégate Ste.-Thérèse; a eu l'honneur de préſenter les faucons au Roi en 1728, & a eu l'agrément, en ſe mariant, de porter la Croix de Malte, tant en faveur de ſes ſervices rendus à l'Ordre, que de ceux rendus par ſa Maiſon. Il laiſſa :

1. JEAN-CHARLES, qui ſuit ;
2. Et LOUIS-FRANÇOIS, Capitaine de Carabiniers, qui a fait les campagnes de 1761 & 1762, & a eu la permiſſion, quoique marié, de porter la Croix de Malte, dont il étoit décoré depuis ſa naiſſance.

JEAN-CHARLES SAVARY, Capitaine de Carabiniers, a fait les campagnes d'Allemagne de 1759, 60, 61 & 1762 ; il a eu l'honneur d'être préſenté, en 1777, au Roi & à la Famille Royale, & a fait ſes preuves pour monter dans les caroſſes & chaſſer avec Sa Majeſté.

BRANCHE
de SAVARY-BRÈVES.

Elle a pour auteur

DENIS SAVARY (fils d'HONORÉ, Seigneur de Lancoſme, & de CATHERINE SAVARY), Ecuyer, Seigneur de Lugny & de Brèves, qui épouſa, le 9 Décembre 1544, *Françoiſe de Damas*, qui devint, par la mort d'*Antoine de Damas*, ſon neveu, héritière de la Terre de Brèves, en Nivernais. Elle étoit fille de *François*, Seigneur de Brèves, & d'*Iſabeau d'Arces*. Ils eurent

FRANÇOIS SAVARY, Seigneur de Brèves, Marquis de Maulevrier, &c., qui ſuivit à Conſtantinople JACQUES SAVARY-LANCOSME, ſon parent, ci-devant Colonel d'Infanterie, nommé, en 1582, par HENRI III, Ambaſſadeur à la Porte, où, étant mort en 1591, le Seigneur de Brèves fut nommé en ſa place, & y reſta juſqu'en 1606, après avoir conclu, le 20 Mai 1604, avec le Sultan ACHMET, un traité très-avantageux à la Nation Françaiſe & à la Religion. Il fut reçu, en 1607, Conſeiller d'Etat & Gentilhomme de la Chambre du Roi, en prêta le ſerment le 6 Janvier 1607 ; fut nommé, en 1608, Ambaſſadeur à Rome, où il ſoutint, au contentement de Sa Majeſté & de la Reine Régente, la dignité de la Couronne contre l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, comme il paroît par leurs Lettres des 30 Juin & 31 Août 1610. Le Roi le choiſit & le nomma, par Brevet & Lettres Patentes, ſcellées du grand ſceau, des 18 Décembre 1610 & 4 Juillet 1611, Gouverneur de la perſonne du Duc d'Anjou, frère unique du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Lieutenant de ſa Compagnie de 200 Hommes d'Armes & Surintendant de ſa Maiſon. Par Brevet du Conſeil de Sa Majeſté du 29 Septembre 1614, l'entrée auprès de ſa perſonne lui fut permiſe, même aux heures les plus ſecrètes, & la Reine Mère du Roi, par Brevet du 21 Octobre 1624, le fit ſon premier Ecuyer, dont il prêta ſerment le même jour. Par Lettres Patentes du mois de Mai 1625, le Roi érigea la Terre de *Brèves* en *Comté* pour lui & ſes deſcendants ; il fut nommé Chevalier du St.-Eſprit le 13 Novembre 1625, & ſes preuves admiſes devant MM. le Duc de la Roche-Guyon, François de Silly, Grand-Louvetier de France, & le Marquis de Moſny, Louis de la Marck, Capitaine des Gardes-du-Corps & premier Ecuyer de la Reine, Chevaliers du St.-Eſprit, Commiſſaires nommés à cet effet par Sa Majeſté pour la vérification deſdites preuves. Enfin il fut invité par Lettres du Roi, du 15 Novembre 1626, de ſe trouver à l'Aſſemblée des Notables du Royaume, indiquée à St.-Germain-en-Laye ; & par Brevet du 28 Août 1627, le Roi le retint Conſeiller en ſon Conſeil des Dépêches. Il épouſa, par contrat du 27 Février 1607, *Anne de Thou*, fille de *Chriſtophe-Auguſte*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Placy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'*Anne de Neufville-Villeroy*, dont :

1. CAMILLE, qui ſuit ;
2. COSME, Marquis de Maulevrier, Maître de la Garde-Robe de S. A. R. Monſieur Gaſton de France, frère du Roi, mort ſans alliance ;
3. Et GASTON-JEAN-BAPTISTE, Abbé de Montmajour, de Greſtin, de St.-Gildan de Ruis & de Gimont, Aumônier du Roi.

Digitized by Google

CAMILLE DE SAVARY, Ier du nom, Chevalier, Comte de Brèves, Seigneur d'Auvours, &c., Maître de la Garde-Robe de Gaſton de France, par Brevet du 12 Novembre 1616 ſur la démiſſion d'Annibal d'Eſtrées, Marquis de Cœuvres, pour exercer ladite charge conjointement, ou par ſémeſtre, avec COSME, ſon frère, épouſa, par contrat du 22 Février 1634, *Catherine du Pleſſis-Jarzé*, fille de *François*, Comte de Jarzé, & de *Catherine de Beaumanoir*, dont

CAMILLE DE SAVARY, IIe du nom, Chevalier, Comte de Brèves & autres lieux, qui fut ſucceſſivement Capitaine & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie du Sieur de Ferron, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, ſuivant les Brevets des 31 Janvier 1637 & 18 Mars 1658. Il épouſa, par contrat du 29 Septembre 1661, *Hélène de Bartholi*, fille unique de *François*, Chevalier, Baron de St.-Bonnet, & d'*Edmée de Damas d'Anlezy*, dont

CAMILLE DE SAVARY, IIIe du nom, Comte de Brèves, devenu Marquis de Jarzé, par héritage de ſa biſaïeule maternelle, &c., Capitaine de Cavalerie, bleſſé dangereuſement en 1691 au combat de Leuze, qui épouſa 1° N...; & 2° le 30 Avril 1717, *Marie-Madeleine Cholet*, remariée, en 1746, à *Jean-François de Briqueville*, Comte de la Luzerne, mort en 1755. Du ſecond lit vinrent :

1. PAUL-LOUIS-CAMILLE-JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOISE-ALEXANDRINE, qui épouſa, par contrat du 25 Janvier 1746, *François-Philbert*, Comte de *Briqueville*, mort le 11 Avril 1762.

PAUL-LOUIS-CAMILLE-JEAN-BAPTISTE SAVARY, Marquis de Jarzé, épouſa, par contrat du 24 Avril 1739, *Bonne-Damaris de Briqueville*, morte le 11 Juin 1763, âgée de 45 ans, fille de *Jean-François*, Comte de la Luzerne, & de *Marie-Françoiſe-Philiberte-Damaris de Froulay*, dont :

1. MARIE-FRANÇOIS-CAMILLE, qui ſuit ;
2. MARIE-BONNE-FÉLICITÉ, inhumée le 17 Mai 1768, qui épouſa, le 6 Février 1755, *Charles-René*, Comte *de Maillé*, né le 5 Octobre 1732 ;
3. Et MARIE-LOUISE, Chanoineſſe du Chapitre de Poulangy.

MARIE-FRANÇOIS-CAMILLE SAVARY, Comte de Brèves, eſt Colonel en ſecond au Régiment d'Enghien.

La Maiſon de SAVARY porte pour armes : *écartelé d'argent & de ſable*. Voy. les Mémoires de l'Abbé de Marolles, tome II, p. 230 ; le *Mercure François*, tome I, p. 29 & tome II, p. 262 ; l'Hiſtoire de Louis XIII, par Michel le Vaſſor, tome III, part. I, p. 6 ; les Mémoires d'Hiſtoire critique & Littérature, par l'Abbé d'Artigny, tome IV, p. 345 ; les *Tablettes Généalogiques*, part. 5 & 7 ; les *Lettres du Cardinal d'Oſſat* ; les *Mémoires* de l'Etoile, p. 332, Edit. de 1719 ; la dernière Edit. du *Journal de Henri III* ; les Réflexions hiſtoriques ſur la mort de HENRI IV, dans un Recueil intitulé : *Mémoires hiſtoriques & ſecrets concernant les Amours des Rois de France*, in-12, Holl. 1739 ; les *Mémoires du feu Duc d'Orléans*, imprimés à la Haye chez Adrian Moet-Jens, in-16, année 1685 ; l'*Hiſtoire* de M. de Thou ; l'*Hiſtoire générale des Turcs*, traduite par Blaiſe de Vigenère, continuée par Thomas Artus, & par Mézeray juſqu'en 1661, tome I, p. 891.

SAVATTE, en Poitou. N... SAVATTE laiſſa :

1. N... SAVATTE, qui ſuit ;
2. Et MARIE-ANNE, appelée *Mademoiſelle de la Voulernie*, morte ſans enfants, qui avoit épouſé, 1° le 15 Août 1720, *Jacques de Raity*, Chevalier de Vitré ; & 2° *Etienne de Jouſſerant de la Voulernie*.

N... SAVATTE eut

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOISE, appelée *Mademoiſelle du Coudret*.

RENÉ SAVATTE, appelé *M. du Coudret*, Seigneur du Coudret & de Mouſſac, épouſa, en 1748, *Marie-Radegonde de Maiſondieu*, dont :

1. JACQUES-HIPPOLYTE, né le 17 Juillet 1757 ;
2. ANTOINE, appelé le *Chevalier du Coudret*, né le 7 Mars 1759 ;
3. Et MARIE-AMABLE, née le 12 Décembre 1761.

SAVEUSE, en Picardie, Famille qui remonte à PHILIBERT, Sire de SAVEUSE, vivant en 1310.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de ſix billettes du même*, 3 & 3.

*SAVIGNAC, Terre ſituée à une demi-lieue de Villefranche en Rouergue, laquelle.

Digitized by Google

entra dans la Maiſon de *Gautier*, une des plus anciennes de cette Province, en 1280, par le mariage de *Bertrand de Gautier*, le Vieux, avec N... *de Najac*, Dame de Savignac, fille & héritière de *Guillaume-Raimond de Najac*, Chevalier, Seigneur de Savignac.

Cette Terre eſt reſtée dans cette Maiſon pendant près de 300 ans, & elle paſſa en partie dans celle de *Benevant*, par le mariage, en 1575, de *François de Benevant*, Chevalier, avec l'héritière de la branche aînée de la Maiſon de *Gautier*. Elle eſt aujourd'hui dans celle de *Crugy*, Comte de Marcillac, dans laquelle a fondu celle de *Benevant* en 1648, par le mariage de *Marie-Anne de Benevant*, Dame de Savignac, fille d'*Antoine-Thibaut*, Chevalier, & de *Marie-Madeleine du Guaſquet*, avec Meſſire *Sylveſtre de Crugy*, Comte de Marcillac.

La Maiſon de *Gautier* a donné, dans des ſiècles reculés, ſon nom à une des rues de Villefranche, nommée encore aujourd'hui la *rue de la Gautierie*. Elle a formé trois branches établies en Quercy (Voy. GAUTIER DE SAVIGNAC); la troiſième branche ne ſubſiſte plus que dans Demoiſelle *Jeanne de Gautier*, dite *Mademoiſelle de Laſſale*, fille & héritière de *François de Gautier*, Seigneur de Laſſale, & de *Marie de Deshous de Favols*. Ce François étoit fils du ſecond mariage de *Gaſpard de Gautier*, Seigneur de Laſſale, avec *Jeanne de Galard*, auteur de la ſeconde branche.

Partie de la Terre de Savignac étoit encore en 1609 dans la branche cadette de la Maiſon de *Gautier*. Ils en quittèrent le titre de Co-Seigneurs à l'époque de la vente qu'en fit, cette même année, *Jean-François de Gautier*, par acte paſſé devant *Cabrol*, Notaire de Villefranche en Rouergue.

SAVIGNHAC, ancienne Nobleſſe établie, depuis 3 générations, en Bretagne, laquelle a été longtemps domiciliée en Auvergne.

Elle eſt originaire de Rouergue, où eſt ſituée la Terre de ſon nom, & ce nom eſt rappelé depuis l'an 1323, dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne* & autres Ouvrages, à cauſe de ſes alliances avec de bonnes Maiſons. Le Jugement de la Commiſſion intermédiaire du Parlement de Bretagne, qui maintient les Seigneurs DE SAVIGNHAC dans le droit d'entrée, ſéance & voix délibérative aux Etats de cette Province dans l'Ordre de la nobleſſe, eſt fondé ſur les preuves juſtificatives de la filiation ſuivante :

I. JEAN DE SAVIGNHAC, Ecuyer, Seigneur de Flourat, Sauſſon & Feſchal, réſidant en la Ville d'Ardes en Auvergne, né vers l'an 1475, épouſa, par contrat du 21 Avril 1509, *Catherine de Veze*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. Dans un aveu rendu le 8 Novembre 1536, à Antoine, Duc de Lorraine, de Calabre, Bar, & Baron de Mercœur, à raiſon de cette Baronnie, ledit Seigneur DE SAVIGNHAC déclare tenir ſes Seigneuries de Flourat, Sauſſon, & Feſchal, en Fief-Franc, noble & lige en baſſe Juſtice. Il eut de ſon mariage,

II. ANTOINE DE SAVIGNHAC, Ecuyer, Seigneur de Florat ou Flourat, de Chateſeaux, &c., qui épouſa, par contrat paſſé devant les Notaires Royaux d'Ardes, le 20 Décembre 1547, *Jeanne d'Avreilhe*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Triboulion, Achiat, &c., & d'*Alix de Pons*, d'un nom illuſtre & connu, dont

III. FRANÇOIS DE SAVIGNHAC, Seigneur de Florat, Sauſſon, &c., marié, par contrat paſſé devant les Notaires de Riom, le 2 Janvier 1583, à *Marguerite Ravier*, fille de noble *Etienne*, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & d'*Antoinette du Marzy*, dont

IV. GUILLAUME DE SAVIGNHAC, Seigneur de Florat, Preſſat, la Volpilière, &c., qui épouſa, par contrat paſſé à Montferrand le 30 Novembre 1642, *Jacquette Perrier*, fille de Meſſire *François*, Bailli & Lieutenant-Général de la Ville de Breulle en Bourbonnais, & de *Gilberte Auclerc*, dont

V. ETIENNE DE SAVIGNHAC, Seigneur de Florat & de la Volpilière, qui ſe rendit à l'Aſſemblée de la Nobleſſe convoquée à Riom en 1674, & aſſiſta dans l'Ordre de la Nobleſſe aux Etats de Bretagne, tenus à St.-Brieuc en 1687. Il ſervit dans les Chevaux-Légers juſqu'à la paix de Nimègue, fut enſuite Capitaine au Régiment de Vexin, Infanterie, & mourut en 1691, des bleſſures qu'il reçut au ſiége de Coni en Piémont. Il épouſa, par contrat paſſé devant les Notaires de *Becherel*, le 20 Février 1685, *Marie de France*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur du Chauchix, d'une ancienne Nobleſſe de la Province, & de *Gillette Brindel*, dont :

JEAN-JOSEPH-MARIE, qui ſuit ;
Et 3 filles, mortes ſans alliance.

Digitized by Google

VI. Jean-Joseph-Marie de Savignhac, Ecuyer, fit pluſieurs voyages ſur mer, & épouſa par contrat paſſé devant les Notaires Royaux de Vannes, le 26 Juin 1724, *Jacquette le Taneulx*, fille de noble homme *Charles*, & de *Guillemette Goubin*, dont :

Joseph-René, qui ſuit ;
Et Jacquette-Perrine, mariée à *Louis-Joſeph de Bouan*, Chevalier, Seigneur de Chef-du-Bos, chef des noms & armes de ſa Famille, dont poſtérité.

VII. Joseph-René de Savignhac, Ecuyer, héritier principal & noble, puis Seigneur par acquiſition de la Villevoiſin, Roaler, &c., ancien Lieutenant en premier des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, reconnu & confirmé dans tous les droits de ſa naiſſance par Arrêt du Parlement de Bretagne, rendu contradictoirement avec le Procureur-Général du Roi en ladite Cour, & le Procureur-Général Syndic des Etats, le 30 Juillet 1777, épouſa la même année *Marquiſe du Moulin* fille de *Daniel-Pierre-Etienne*, Chevalier, Seigneur du Broſſay, de la Briandière, du Boisbaſſet, &c., & d'*Emilie Jeanne-Marguerite Doudart de Vohamon*. Voy. MOULIN (du).

D'une autre branche étoit César de Savignhac, Ecuyer, Seigneur de Perpezat, Cornette de Cavalerie, Parent d'Etienne de Savignhac, mentionné ci-devant (mais on ne ſait à quel degré, faute de Mémoire). Il épouſa, 1° le 8 Février 1651, *Suſanne Ranvier* ; & 2° *Marie-Amable de Luzenne*, dont

Jean de Savignhac, Ecuyer, Seigneur de l'Argelier, Officier au Régiment d'Entragues, qui épouſa, par contrat du 7 Février 1711, paſſé à Pont-à-Mouſſon, *Anne-Thérèſe Maclot*, fille de *Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de Baaslon, & de *Catherine Philippin*. A ce contrat de mariage aſſiſtèrent *Gabriel de Romade*, Ecuyer, Seigneur de Grandpré, ſon couſin iſſu de germain, Capitaine-Commandant audit Régiment d'Entragues, & Pierre d'Audigier, Ecuyer, Capitaine de Grenadiers audit Régiment.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de ſable, 2 en chef & 1 en pointe.*

SAVIGNY (de), en Normandie, élection de Coutances. Le nom autrefois étoit *Gambier*. *Henri de Gambier* ſe fit autoriſer en 1544 à changer ce nom en celui de Savigny.

Les armes : *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de trois merlettes du même, poſées 2 & 1.*

SAVIGNY d'ANGLURE. Chrétien de Savigny, Seigneur de Roſne, de Tonnois, &c., Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, Maréchal de Camp, Général de l'armée du Roi d'Eſpagne aux Pays-Bas, tué d'un coup de canon au ſiége de Hulz en 1596, avoit épouſé, en 1572, *Antoinette d'Anglure*, Vicomteſſe d'Eſtoges, dont il eut :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Et Antoinette, qui épouſa 1° *Jean du Monceau*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers pour ſon ſervice ; & 2° par contrat du 7 Octobre 1611, *Lancelot de la Taille*, Seigneur de Bondaroi, Faronville, Combreux, d'Ambleville, &c. Voy. TAILLE (la).

Charles de Savigny, ſubſtitué aux nom & armes de ſon aïeul maternel, épouſa *Marie Babou*, dont :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Et Anne, qui épouſa *Charles de Livron*.

Antoine de Savigny d'Anglure, Comte d'Eſtoges, épouſa, le 11 Avril 1646, *Louiſe-Angélique de Braux*, dont :

1. Marc-Antoine-Saladin, qui ſuit ;
2. Et Anne-Angélique.

Marc-Antoine-Saladin de Savigny d'Anglure, Comte d'Eſtoges, épouſa *Marie-Jeanne de Rouville*, dont :

1. Charles-Nicolas-Saladin ;
2. Et Marc-Antoine-Scipion.

Les armes : *de gueules à trois lionceaux d'or.*

* SAVIGNY, en Revermont. C'eſt un bourg & une Seigneurie dans la Breſſe Châlonnaiſe, qui fut érigée en Comté en faveur de *Jean de la Chambre*, Baron de Montfort, par Lettres du mois de Juillet 1596, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 27 Août 1597.

* SAVINE. C'eſt une Seigneurie en Embrunois, qui fut portée en mariage par Géraude de Savine, à *Raoul de la Font*, qui en fit hommage le 13 Juillet 1683. Voy. FONT (la).

Digitized by Google

SAVOIE : La Savoie, dont Chambéry eſt la capitale, eſt le pays des anciens Allobroges. Elle ſuivit le ſort des autres provinces méridionales du royaume, & fut ſoumiſe en 1150, par l'Empereur Frédéric Barberouſſe, Roi d'Arles & de Bourgogne, à la juridiction d'Héraclius de Montboiſſier, Archevêque de Lyon, & de ſes ſucceſſeurs. Mais ſes Comtes, qui ont longtemps préféré le titre de Comtes de Maurienne à celui de Comtes de Savoie, ſe ſont rendus par la ſuite indépendants & ſouverains. L'origine de cette ancienne Maiſon ſe perd dans les temps les plus reculés. On lui trouve une ſucceſſion non interrompue de mâles en mâles juſqu'à préſent, qu'elle forme 23 degrés. Sa Nobleſſe s'eſt toujours augmentée. Il n'y a pas de puiſſance de l'Europe avec laquelle elle ne ſoit alliée de temps immémorial. Les auteurs ſont partagés ſur la véritable origine de cette auguſte Maiſon. L'opinion la plus commune eſt que les Comtes de Maurienne ont donné naiſſance aux Comtes de Genève, & ceux-ci à la Maiſon de Savoie, qui eſt inconteſtablement une des plus anciennes de l'Europe. Elle a été expoſée, comme toutes les autres, aux fables & aux chimères des Généalogiſtes. En voici l'origine rapprochée de la vérité hiſtorique :

Boſon, Comte d'*Ardennes*, ſe fit élire Roi de Provence par les États du pays, aſſemblés à Mental, au mois d'Octobre 879, & épouſa, ſur la fin du IX^e^ ſiècle, *Ermengarde*, fille de *Louis II*, Empereur d'*Italie*, dont

Louis, Roi d'Italie, & nommé l'*Aveugle*, parce qu'allant prendre poſſeſſion de ce royaume, il fut arrêté par Bérenger qui lui fit crever les yeux. Il épouſa *Adélaïs*, dont :

Charles-Conſtantin, Prince de Vienne, qui épouſa *Thiberge*, dont *Amédée*, qui laiſſa :

I. Humbert, ſurnommé aux *Blanches-Mains*, qui fut Comte de Savoie & de Maurienne vers 1023, & eſt le chef de ſa Maiſon. L'Empereur Conrad le Salique lui donna, au commencement du XI^e^ ſiècle, les Seigneuries de Chablais & de Valais, avec la propriété de St.-Mauris, par reconnaiſſance pour les ſervices qu'il lui avoit rendus contre Eudes, Comte de Champagne, ſon compétiteur au royaume de Bourgogne. Humbert mourut en 1048 ; il avoit épouſé *Ancilie*, dont on n'a encore pu découvrir la Maiſon. Il en eut :

1. Amédée I^er^, mort en 1047, qui avoit épouſé *Adée* ou *Adalelgide* ;
2. Et Odon, qui ſuit.

II. Odon, Comte de Maurienne & de Savoie, fit entrer dans ſa Maiſon, par ſon mariage, le Marquiſat de Suſe, le Val d'Aoſte, le Duché de Turin, avec pluſieurs Principautés ſur la côte de Gênes, & mourut en 1060. Il avoit épouſé, en 1040, *Adélaïde*, Marquiſe de *Suſe* & d'Italie, morte en 1091, veuve de *Hermann*, Duc de *Souabe*, mort en 1038. Odon eut pour enfants :

1. Pierre, Marquis de Suſe, qui épouſa *Agnès de Poitiers*, dont :
   1. Agnès, qui épouſa *Frédéric de Montbéliard* ;
   2. Et Alix, qui épouſa *Boniface*, Marquis *de Saluces*.
2. Et Amédée, qui ſuit.

III. Amédée II, Comte de Savoie, mourut vers 1095. Il avoit épouſé *Jeanne de Genève*, dont

IV. Humbert II, dit le *Renforcé*, Comte de Savoie, qui recueillit la ſucceſſion d'*Adélaïde*, ſon aïeule, à l'excluſion des enfants des filles de Pierre, & mourut en 1103 ; il avoit épouſé *Giſèle de Bourgogne*, remariée à *Rainier*, I^er^ du nom, Marquis de *Montferrat*, dont il eut :

1. Amédée, qui ſuit ;
2. Et Adélaïde, morte en 1154, qui épouſa 1° en 1115, *Louis* VI, dit le *Gros*, Roi de *France*, mort le 1^er^ Août 1137 ; & 2° *Mathieu*, I^er^ du nom, Seigneur de *Montmorency*, Connétable de France, mort en 1160.

V. Amédée III, Comte de Savoie, reçut le titre de Vicaire de l'Empire, de l'Empereur, Henri V, ſon couſin, & mourut le 1^or^ Avril 1149. Il épouſa *Mahaut d'Albon*, dont

VI. Humbert III, dit le *Saint*, Comte de Savoie, né le 1^er^ Août 1136, mort le 4 Mars 1188, qui avoit épouſé 1° *Faydide de Toulouſe* ; 2° *Germaine de Zaehringen*, morte en 1162 ; 3° *Béatrix de Vienne*, morte en 1184 ; & 4° *Gertrude d'Alſace*. Du troiſième lit vint :

VII. Thomas I^er^, Comte de Savoie, né le 20 Mai 1177, mort le 20 Janvier 1233, qui avoit épouſé 1° *Béatrix de Genève* ; & 2° *Marguerite de Faucigny*, fille de *Guillaume* I^er^, Seigneur de Faucigny. Du ſecond lit vinrent :

1. Amédée IV, Comte de Savoie, né en 1197,

Digitized by Google

qui reçut de l'Empereur Frédéric le titre de Duc de Chablais & d'Aoſte, avec la confirmation de Vicaire-Général de l'Empire en Piémont, & mourut en 1253. Il avoit épouſé 1° *Marguerite de Coligny*; & 2° en 1244, *Cécile de Baux*. Du ſecond lit vint:

Boniface, dit *Roland*, né le 1er Décembre 1244, qui donna des marques de valeur dans ſa tendre jeuneſſe au ſiége de Turin, & mourut ſans alliance en 1263.

2. Thomas, qui ſuit;
3. Pierre, ſurnommé le *petit Charlemagne*, Comte de Savoie, né en 1203, qui prit le premier la croix pour armes, & mourut le 7 Juin 1268, ſans enfants mâles. Il épouſa, en Février 1233, *Agnès de Faucigny*;
4. Et Philippe, né en 1207, d'abord Archevêque de Lyon, qui ſuccéda à Pierre, comme Comte de Savoie. Il épouſa *Alix de Méranie*, & mourut en 1283, ſans enfants.

VIII. Thomas II de Savoie, Comte de Maurienne, né en 1199, mort en 1259, avoit épouſé, 1° en 1236, *Jeanne de Flandres*, morte en 1244, veuve de *Fernand*, Prince de *Portugal*, né en 1186, mort en 1233; & 2° en 1244, *Béatrix de Fieſque*. Du ſecond lit vinrent:

1. Thomas, IIIe du nom, né en Novembre 1248, mort le 15 Mai 1282, qui eut
   Philippe, né en 1278, mort le 27 Septembre 1334, auteur de la branche des Princes d'*Achaïe* & de *Morée*. Il laiſſa:
   Jacques, mort le 17 Mai 1366, dont:
   1. Amédée, mort le 7 Mai 1402;
   2. Et Louis, mort le 11 Décembre 1418, qui eut pour bâtard Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Raconis*, de *Pancalier*, de *Cavours*, &c.

   Philippe eut pour fils naturel
   Antelme, auteur de la branche des Seigneurs de *Colegno*.
2. Amédée, qui ſuit;
3. Et Louis, né en Octobre 1250, mort en Janvier 1302, auteur de la branche des Barons de *Vaud*.

IX. Amédée V, Comte de Savoie, né le 4 Septembre 1249, mérita, pour ſa valeur, le ſurnom de *Grand*. Il fut choiſi pour ſucceſſeur par ſon oncle Philippe, & mourut le 26 Octobre 1323. Il avoit épouſé 1° en 1272, *Sibylle de Baugé*, morte en 1294; & 2° en 1304, *Marie de Brabant*. Du premier lit vinrent:

1. Édouard, ſurnommé le *Libéral*, mort le 4 Novembre 1329, qui avoit épouſé en 1307 *Blanche de Bourgogne*, morte en 1348, dont, pour fille unique,
   Jeanne, morte en 1347, qui épouſa, le 21 Mars 1329, *Jean de Dreux*, IIIe du nom, Duc de Bretagne, mort en 1341.
2. Et Aimon, qui ſuit.

X. Aimon Ier, Comte de Savoie, né le 15 Décembre 1291, ſuccéda à ſon frère, & mourut le 24 Juin 1343. Il épouſa, le 1er Mai 1330, *Yolande Paléologue*, morte le 14 Décembre 1343, dont:

Amédée, qui ſuit.

Aimon Ier eut pluſieurs enfants naturels, entr'autres:

Humbert, dont ſont ſortis les Seigneurs d'*Arvillars*. Voy. ARVILLARS.

XI. Amédée VI, ſurnommé le *Vert*, Comte de Savoie, né en 1334, eut un règne heureux, inſtitua en 1362 l'Ordre de Savoie, nommé l'*Annonciade*, & mourut le 2 Mars 1383. Il avoit épouſé, en Août 1355, *Bonne de Bourbon*, veuve de *Godefroy de Brabant*, morte le 19 Janvier 1402. Il eut:

XII. Amédée VII, ſurnommé le *Rouge*, Comte de Savoie, né en 1360, mort le 1er Novembre 1391, qui avoit épouſé, le 8 Mai 1372, *Bonne de Berry*, dont:

XIII. Amédée VIII de Savoie, ſurnommé le *Pacifique*, né le 4 Septembre 1383, qui augmenta ſes Etats, obtint de l'Empereur Sigiſmond le titre de Duc de Savoie le 19 Février 1416, & ſe fit élire Pape au Concile de Bâle en 1439, ſous le nom de Félix V. Ce Prince, ami de la paix & de la tranquillité de l'Egliſe, abdiqua volontairement en 1449, & mourut à Genève le 7 Janvier 1451. Il avoit épouſé, le 30 Octobre 1393, *Marie de Bourgogne*, morte le 6 Octobre 1428, dont, entr'autres enfants,

XIV. Louis Ier de Savoie, né le 24 Février 1402, qui gouverna d'abord la Savoie en qualité de Lieutenant-Général, n'eut le titre de Duc qu'en 1440, & mourut le 29 Janvier 1465. Il avoit épouſé, en Février 1433, *Anne de Luſignan*, morte le 11 Novembre 1462, dont:

1. Amédée IX, Duc de Savoie, né le 24 Février 1435, mort en 1472, qui avoit épouſé, en 1452, *Yolande de France*, née le 23 Septembre 1434, morte le 29 Août 1478, fille du Roi *Charles* VII, & de *Marie d'Anjou*, dont:

Digitized by Google

1. Charles, Prince de Piémont, né le 15 Septembre 1456, mort en 1471;
2. Philibert Ier, surnommé le *Chasseur*, Duc de Savoie, né le 7 Août 1465, mort le 22 Avril 1482;
3. Et Charles Ier, dit le *Belliqueux*, Duc de Savoie, né le 29 Mars 1468, qui prit, en 1487, le titre de Roi de Chypre, & mourut le 13 Mars 1489. Il avoit épousé, le 1er Avril 1485, *Blanche Paléologue*, morte le 31 Mars 1509, dont
   1. Yolande-Louise, née le 11 Juillet 1487, morte en 1500, qui épousa, le 12 Mai 1496, Philibert II, Duc de Savoie;
   2. Et Charles-Jean-Amédée, Duc de Savoie, né le 24 Juin 1488, mort le 16 Avril 1496.

2. Et Philippe, qui suit.

XV. Philippe de Savoie, dit *sans Terre*, né en 1438, hérita du Duché de Savoie le 16 Avril 1496, fut un des grands Capitaines de son siècle, & mourut le 7 Novembre 1497. Il avoit épousé, 1° en 1472, *Marguerite de Bourbon*, morte le 24 Avril 1483; & 2° en 1485, *Claudine de Brosse*, dite de *Bretagne*, morte le 13 Octobre 1513. Du premier lit vinrent :

1. Louise, née en 1476, morte le 22 Septembre 1531, qui avoit épousé, par contrat du 16 Février 1488, *Charles d'Orléans*, Comte d'Angoulême, né en 1458, mort le 1er Janvier 1495;
2. Et Philibert II, Duc de Savoie, né le 10 Avril 1480, mort le 10 Septembre 1504, sans enfants, qui avoit épousé, 1° le 12 Mai 1496, Yolande-Louise de Savoie, sa cousine, née le 11 Juillet 1487, morte en 1500; & 2° le 26 Septembre 1501, *Marguerite d'Autriche*, née le 10 Janvier 1480, morte le 30 Novembre 1530, veuve de *Jean*, Infant d'*Espagne*, Prince de Castille, né en 1478, mort le 2 Octobre 1497.

Du second lit sont nés :

3. Charles, qui suit;
4. Et Philippe, auteur de la branche des Ducs de *Nemours*, qui viendra en son rang.

Philippe eut pour fils naturel, de *Bonne de Romagne*,

René, auteur de la branche des Seigneurs de *Tende* & de *Villars*, mentionnée plus loin.

XVI. Charles III, dit le *Bon*, Duc de Savoie, né le 10 Octobre 1486, eut un règne des plus malheureux, & mourut dépouillé de presque tous ses Etats le 16 Septembre 1553. Il avoit épousé, le 26 Mars 1521, *Béatrix de Portugal*, née en 1504, morte le 8 Janvier 1538, dont

XVII. Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, né le 8 Juillet 1528, qui eut besoin de son courage pour réparer les pertes que son père avoit faites. Sa valeur & sa fermeté le firent connoître, & lui méritèrent le surnom de *Tête de Fer*. Il mourut le 30 Août 1580, paisible possesseur de ses Etats. Il épousa, le 9 Juillet 1559, *Marguerite de France*, née le 5 Juin 1523, morte le 14 Septembre 1574, dont :

XVIII. Charles-Emmanuel Ier, surnommé le *Grand*, Duc de Savoie, né le 12 Janvier 1562, qui eut une ambition & un esprit qui l'entraînèrent dans des guerres continuelles. Il fut un des Princes de sa Maison qui se firent le plus considérer, & mourut le 26 Juillet 1630. Il avoit épousé, le 11 Mars 1585, *Catherine d'Autriche*, née en 1567, morte le 6 Novembre 1597, fille de *Philippe* II, Roi d'Espagne, & d'*Elisabeth de France*, dont un grand nombre d'enfants, entr'autres :

1. Victor-Amédée, qui suit;
2. Et Thomas-François, auteur de la branche des Princes de *Carignan*, rapportée ci-après.

Charles-Emmanuel Ier eut encore :

6 enfants naturels qui furent avoués, & 4 autres qui ne le furent pas.

XIX. Victor-Amédée Ier, Duc de Savoie, né le 6 Mars 1587, jouit de tous ses Etats par la paix conclue à Ratisbonne en 1630 entre la Maison d'Autriche & celle de France, & mourut au service de la France le 7 Octobre 1637. Il avoit épousé, le 10 Février 1619, *Christine de France*, née le 18 Février 1606, morte le 27 Décembre 1663, fille du Roi *Henri* IV, & de *Marie de Médicis*, dont :

1. François-Hyacinthe, Duc de Savoie, né le 14 Septembre 1632, mort le 4 Octobre 1638;
2. Charles-Emmanuel, qui suit;
3. Marguerite-Yolande, née le 15 Mai 1635, morte le 29 Avril 1663, qui épousa, le 29 Avril 1660, *Ranuce Farnèse*, IIe du nom, Duc de Parme, né le 17 Septembre 1630, mort le 8 Décembre 1694;
4. Et Adélaïde-Henriette, née le 6 Novem-

Digitized by Google

bre 1636, morte le 18 Mars 1676, qui avoit épouſé, le 4 Décembre 1650, *Ferdinand-Marie*, Electeur Duc de *Bavière*, né le 21 Octobre 1636, mort le 27 Mai 1679.

XX. CHARLES-EMMANUEL II, Duc de SAVOIE, né le 20 Juin 1634, devint par la paix des Pyrénées, en 1659, paiſible poſſeſſeur de ſes Etats. Il y fit fleurir les arts & le commerce. Le chemin qu'il a fait pratiquer au travers du Mont Viſo, pour faciliter le tranſport des marchandiſes de France en Italie, eſt un monument qui éterniſe ſa mémoire. Il mourut le 12 Juin 1675, après un règne de 37 ans. Il avoit épouſé, 1° le 4 Mars 1663, *Françoiſe-Madeleine de Bourbon-Orléans*, née le 13 Octobre 1648, morte le 14 Janvier 1664; & 2° le 11 Mai 1665, *Marie-Jeanne-Baptiſte de Savoie-Nemours*, née le 11 Avril 1644, morte le 15 Mars 1724. Du ſecond lit vint

XXI VICTOR-AMÉDÉE II DE SAVOIE, né le 14 Mai 1666, qui n'étoit âgé que de 9 ans, quand il commença à régner. Trompé par ſes alliés, il s'attira les armes des Français, qui lui enlevèrent toute la Savoie en 1690, & il fut contraint de faire la paix en 1696. La France lui rendit tous ſes Etats; mais oubliant les bienfaits de Louis XIV, il s'en vit encore dépouillé, & il ne les recouvra entièrement qu'à la paix d'Utrecht en 1713. Ce fut en vertu du même traité que l'Eſpagne lui céda la même année le royaume de Sicile. Les Eſpagnols le lui enlevèrent 5 ans après; mais à leur tour ils furent obligés de le rendre à l'Empereur, qui en dédommagement donna au Duc de Savoie en 1720 le royaume de Sardaigne. Ce Prince, qui ſe fit rechercher & craindre par les puiſſances voiſines, abdiqua volontairement la couronne le 2 Septembre 1730, & mourut le 31 Octobre 1732. Il avoit épouſé, le 10 Avril 1684, *Anne-Marie de Bourbon-Orléans*, née le 27 Août 1669, morte le 26 Août 1728, dont :

1. CHARLES-EMMANUEL, qui ſuit;
2. MARIE-ADÉLAÏDE, née le 6 Décembre 1685, morte le 12 Février 1712, qui avoit épouſé, le 7 Décembre 1697, *Louis de Bourbon*, Duc de Bourgogne, né le 6 Août 1682, mort le 18 Février 1712;
3. Et MARIE-LOUISE-GABRIELLE, née le 17 Septembre 1688, morte le 14 Février 1714, qui épouſa par procuration le 11 Septembre 1701, & en perſonne, le 2 Novembre ſuivant, *Philippe* V, Roi d'*Eſpagne*, né le 19 Décembre 1683, mort le 9 Juillet 1746.

VICTOR-AMÉDÉE II eut pour enfants légitimés :

1. VICTOIRE-MARIE-ANNE, née le 9 Février 1690, morte le 8 Juillet 1766, qui avoit épouſé, le 7 Novembre 1714, VICTOR-AMÉDÉE DE SAVOIE, Prince de Carignan;
2. Et VICTOR-FRANÇOIS-PHILIPPE-BENOÎT, titré *Marquis de Suſe*, né le 13 Mai 1692, légitimé en Août 1701, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Général de l'Infanterie Piémontaiſe, mort le 20 Mars 1762.

XXII. CHARLES-EMMANUEL III DE SAVOIE, né le 27 Avril 1701, titré d'abord *Duc d'Aoſte*, fut Roi de Sardaigne & de Chypre, Duc de Savoie, de Montferrat, d'Aoſte, de Chablais & de Genève, Prince de Piémont & d'Oneille, Marquis d'Italie, de Saluces & d'Ivrée, Comte de Maurienne, de Tende, de Romont & d'Aſt, Baron de Vaud & de Faucigny, Seigneur de Verceil, de Pignerol, de la Tarantaiſe & autres terres, Prince & Vicaire perpétuel de l'Empire en Italie, Souverain Chef & Grand-Maître de l'Ordre de l'Annonciade & des Ordres des SS.-Maurice & Lazare. Devenu Roi, le 2 Septembre 1730, par l'abdication de ſon père, il trouva le moyen d'étendre ſes Etats du côté de la Lombardie & du Duché de Milan, pays qui étoit fort à ſa bienſéance; il a gouverné avec autant d'équité que de courage & de grandeur d'âme; & l'on peut aſſurer que ce Prince étoit un de ceux qui entendoit le mieux l'art ſi difficile de régner. Il mourut à Turin le 20 Février 1773. Il avoit épouſé, 1° le 16 Février 1722, *Anne-Chriſtine-Louiſe de Bavière*, née le 3 Février 1704, morte le 12 Mars 1723, fille de *Théodore*, Comte Palatin du Rhin, & de *Marie-Eléonore-Amélie de Heſſe-Rothenbourg*; 2° le 2 Juillet 1724, *Polixène-Chriſtine-Jeanne de Heſſe-Rheinfels-Rothenbourg*, née le 21 Septembre 1706, morte le 13 Janvier 1735; & 3° le 1er Avril 1737, *Eliſabeth-Thérèſe de Lorraine*, née le 16 Octobre 1711, morte le 3 Juillet 1741. Du ſecond lit vinrent :

1. VICTOR-AMÉDÉE-MARIE, qui ſuit;
2. ELÉONORE-MARIE-THÉRÈSE, née le 28 Février 1728, morte le 14 Août 1781;
3. MARIE-LOUISE-GABRIELLE, née le 25 Mars 1729, morte le 22 Août 1767;
4. MARIE-FÉLICITÉ, née le 19 Mars 1730.

Du troiſième lit eſt iſſu :

Digitized by Google

5. Benoît-Maurice-Marie, Duc de Chablais, né le 21 Juin 1741, qui épouſa, le 19 Mars 1775, Marie-Anne-Charlotte-Gabrielle de Savoie, née le 17 Décembre 1757.

XXIII. Victor-Amédée III de Savoie, né le 26 Juin 1726, titré *Duc d'Aoſte* & *Duc de Savoie*, en 1730, Roi de Sardaigne en 1773, épouſa, le 31 Mai 1750, *Marie-Antoinette-Ferdinande*, Infante d'*Eſpagne*, née le 17 Novembre 1729, dont :

1. Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie, Prince de Piémont, né le 24 Mai 1751, qui épouſa, le 27 Août 1775, *Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France*, née à Verſailles, le 23 Septembre 1759;
2. Marie-Joséphine-Louise, née le 2 Septembre 1753, qui épouſa, le 14 Mai 1771, *Louis-Staniſlas-Xavier de France* (Monſieur), né le 17 Novembre 1755;
3. Amédée-Alexandre-Marie, Duc de Montferrat, né le 5 Octobre 1754, mort le 30 Avril 1755;
4. Marie-Thérèse, née le 31 Janvier 1756, qui épouſa, le 16 Novembre 1773, *Charles-Philippe de France*, Comte d'Artois, né le 9 Octobre 1757;
5. Marie-Anne-Charlotte-Gabrielle, née le 17 Décembre 1757, qui épouſa, le 19 Mars 1775, Benoît-Maurice-Marie de Savoie, Duc de Chablais, ſon oncle;
6. Victor-Emmanuel-Cajetan, Duc d'Aoſte, né le 24 Juillet 1759;
7. Maurice-Joseph-Marie, Duc de Montferrat, né le 13 Septembre 1762;
8. Marie-Charlotte-Antoinette-Adélaïde, née le 17 Janvier 1764;
9. Charles-Félix-Joseph-Marie, Duc de Genevois, né le 6 Avril 1765;
10. Et Joseph-Benoît-Marie-Placide, Comte de Maurienne, né le 5 Octobre 1766.

BRANCHE

des Princes de Carignan.

XIX. Thomas-François de Savoie (fils puîné de Charles-Emmanuel Ier, & de *Catherine d'Autriche*), né le 21 Décembre 1596, reçut en apanage la principauté de Carignan. Son mariage le mit en poſſeſſion du Comté de Soiſſons, en 1641, après la mort de ſon beau-frère. Il le donna à ſon troiſième fils. Attaqué de maladie pendant le ſiége de Pavie, Thomas-François ſe fit tranſporter à Turin où il mourut le 22 Janvier 1656. Il avoit épouſé, le 6 Février 1625, *Marie de Bourbon*, née le 3 Mai 1606, morte le 3 Juin 1692, fille de *Charles*, Comte de Soiſſons, & d'*Anne de Montafié*, dont :

1. Emmanuel-Philibert-Amédée, qui ſuit;
2. Joseph-Emmanuel-Jean, né le 24 Juin 1631, mort le 12 Janvier 1656;
3. Et Eugène-Maurice, auteur de la branche des Comtes de *Soiſſons*, rapportée ci-après.

XX. Emmanuel-Philibert-Amédée de Savoie, Prince de Carignan, né le 20 Août 1630, quoique ſourd & muet de naiſſance, répara ce défaut par une ſagacité & une étendue d'eſprit extraordinaire, & mourut le 23 Avril 1709. Il avoit épouſé, en Novembre 1684, *Angélique-Catherine d'Eſte*, née en 1656, morte le 18 Juillet 1722, dont :

1. Marie-Victoire, née le 12 Février 1687, morte le 18 Mai 1763;
2. Isabelle-Louise, née le 30 Juin 1688, morte le 2 Mai 1767;
3. Et Victor-Amédée, qui ſuit.

XXI. Victor-Amédée de Savoie, né le 29 Février 1690, Prince de Carignan en Piémont, & Comte de Soiſſons en France, fut fait Colonel-Général des Gardes du Duc de Savoie & Général des Places qui appartenoient au Roi de Sardaigne dans le Milanais; il remplit ces places avec honneur. Le Duc de Savoie, Victor-Amédée II, le créa Chevalier de l'Annonciade en 1696; & ayant ſervi ſur le Rhin en 1734, il y commanda en qualité de Lieutenant-Général des armées de France & de Savoie, & mourut le 4 Avril 1741. Il avoit épouſé, le 7 Novembre 1714, Victoire-Marie-Anne, légitimée de Savoie, née le 9 Février 1690, morte le 8 Juillet 1766, dont :

1. Anne-Thérèse, née le 1er Novembre 1717, morte le 5 Avril 1745, qui avoit épouſé, le 5 Novembre 1741, *Charles de Rohan*, Prince de Soubiſe, né le 16 Juillet 1715, mort le 4 Juillet 1787;
2. Et Louis-Victor-Amédée-Joseph, qui ſuit.

XXII. Louis-Victor-Amédée-Joseph de Savoie, Prince de Carignan, &c., Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Lieutenant-Général des armées du Roi de Sardaigne, &c., né à Paris le 25 Septembre 1721, mourut le 16 Décembre 1778. Il avoit épouſé, le 4 Mai 1740, *Chriſtine-Henriette de Heſſe-Rheinfels*, née le 24 Novembre 1717, morte le 31 Août 1778, dont :

1. Charlotte-Marie-Louise, née le 17 Août 1742;

Digitized by Google

2. Victor-Amédée-Louis-Marie-Wolfgang, qui ſuit ;
3. Léopoldine-Marie, née le 21 Décembre 1744, qui épouſa, le 6 Mai 1767, *Jean-André*, Prince *Doria-Pamphili*, né en 1744 ;
4. Polixène-Marie-Anne, née le 31 Octobre 1746, morte le 20 Décembre 1762 ;
5. Gabrielle-Marie, née le 17 Mars 1748, qui épouſa, le 10 Juillet 1769, *Ferdinand-Philippe-Joſeph*, Prince de *Lobkowitz*, né le 27 Avril 1724, mort le 11 Janvier 1784 ;
6. Marie-Thérèse-Louise, née le 8 Septembre 1749, qui épouſa, le 17 Janvier 1767, *Louis-Alexandre-Joſeph-Stanislas de Bourbon*, Prince de Lamballe, né le 5 Septembre 1747, mort le 6 Mai 1768 ;
7. Thomas-Maurice, né le 6 Mars 1751, mort le 23 Juillet 1753 ;
8. Eugène-Marie-Louis, né le 21 Octobre 1753, mort le 30 Juin 1785 ;
9. Et Catherine-Marie-Louise, née le 4 Avril 1762.

XXIII. Victor-Amédée-Louis-Marie-Wolfgang de Savoie, Prince de Carignan, né le 31 Octobre 1743, Général d'Infanterie du Roi de Sardaigne, mourut le 20 Septembre 1780. Il avoit épouſé, le 18 Octobre 1768, *Marie-Joſèphe-Thérèſe de Lorraine*, née le 26 Août 1753, fille de *Louis-Charles*, Comte de Brionne, & de *Louiſe-Julie-Conſtance de Rohan-Rochefort*, dont

XXIV. Charles-Emmanuel-Ferdinand de Savoie, Prince de Carignan, né le 24 Octobre 1770.

BRANCHE
des Comtes de Soissons.

XX. Eugène-Maurice de Savoie (troiſième fils de Thomas-François, & de *Marie de Bourbon*), né le 3 Mai 1635, deſtiné à l'état eccléſiaſtique, quitta ce parti après la mort de ſon frère Joseph-Emmanuel, en 1656, & prit le titre de Comte de Soiſſons, du chef de ſa mère, héritière de cette branche de *Bourbon*, ce qui l'attacha à la France, qu'il ſervit avec gloire en qualité de Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il fut Colonel-Général des Suiſſes & Griſons, & Gouverneur de Champagne & de Brie. La Terre d'Ivoy, ſituée dans le pays de Luxembourg, fut en ſa faveur érigée en Duché ſous le nom de Carignan. Il mourut le 7 Juin 1673, & avoit épouſé, le 20 Février 1657, *Olympie Mancini*, morte le 9 Octobre 1708, Surintendante de la Maiſon de la Reine, fille de *Michel-Laurent*, Baron romain, & de *Jéronime Mazarini*, dont :

1. Louis-Thomas, qui ſuit ;
2. Philippe, né le 8 Avril 1659, Chevalier de Malte, Abbé de St.-Pierre de Corbie, de St.-Médard de Soiſſons, & de Notre-Dame du Gard, mort à Paris le 4 Octobre 1693 ;
3. Louis-Jules, dit le *Chevalier de Savoie*, né le 2 Mai 1660, Gouverneur de Saluces, qui fut tué au ſervice de l'Empereur en Hongrie, le 13 Juillet 1683 ;
4. Emmanuel, Comte de Dreux, né le 16 Octobre 1662, mort le 28 Avril 1676 ;
5. Eugène-François, dit le *Prince Eugène*, né le 18 Octobre 1663, qui porta d'abord le nom de *Chevalier de Carignan*, puis celui d'*Abbé de Savoie*. Ayant quitté l'habit eccléſiaſtique, il fut ſervir dans les guerres de Hongrie. La défaite de 30 mille Ottomans, au paſſage de la Théiss, près de Zenta, du 11 Septembre 1697, fut le coup d'eſſai de ce héros ſi célèbre depuis le commencement de ce ſiècle dans les guerres contre la France & l'Empire Ottoman. Il mourut le 21 Avril 1736 ;
6. Marie-Jeanne-Baptiste, dite *Mademoiſelle de Soiſſons*, née le 1er Janvier 1665, morte le 30 Mai 1730 ;
7. Louise-Philiberte, dite *Mademoiſelle de Carignan*, née le 26 Novembre 1667, morte le 22 Février 1726 ;
8. Et Françoise, dite *Mademoiſelle de Dreux*, née le 24 Octobre 1668, morte le 24 Février 1671.

XXI. Louis-Thomas de Savoie, Comte de Soiſſons, né le 16 Décembre 1658, Chevalier de l'Annonciade, ſervit le Roi en qualité de Maréchal de ſes Camps & Armées, & fut Colonel du Régiment de Soiſſons. Il paſſa en 1695 au ſervice de l'Empereur, qui le fit Général de ſon Artillerie au ſiége de Landau en 1702. Il y reçut 2 bleſſures, dont il mourut, quelques jours après, le 24 Août 1702. Il épouſa, le 17 Décembre 1682, *Uranie de la Cropte*, morte le 4 Novembre 1717, âgée de 61 ans, dont :

1. Anne-Victoire, dite *Mademoiſelle de Soiſſons*, née le 13 Septembre 1683, morte le 10 Octobre 1763, qui avoit épouſé, le 15 Avril 1738, *Joſeph-Frédéric-Guillaume-Hollandinus*, Prince de *Saxe-Hildbourghauſen*, né le 5 Octobre 1702 ;
2. Thérèse-Anne, dite *Mademoiſelle de Carignan*, née le 10 Novembre 1686 ;
3. Thomas-Emmanuel-Amédée, qui ſuit ;

Digitized by Google

4. Eugène, Chevalier de Soiſſons, né le 29 Janvier 1690, mort le 7 Mars 1712;
5. Maurice, né le 4 Juillet 1692, mort à Barcelone le 15 Mars 1710;
6. Et un fils, né en Mars 1697.

XXII. Thomas-Emmanuel-Amédée, Comte de Soiſſons, né le 8 Décembre 1687, Chevalier de la Toiſon d'Or, ſervit auſſi l'Empereur avec beaucoup de gloire, & mourut le 28 Décembre 1729. Il avoit épouſé, le 24 Octobre 1713, *Thérèſe-Anne-Félicité de Lichtenſtein*, née le 11 Mai 1694, morte le 20 Février 1772, dont:

XXIII. Eugène-Jean-François de Savoie, Comte de Soiſſons, né le 23 Septembre 1714, Chevalier de la Toiſon d'Or, s'eſt attaché comme ſon père au ſervice de l'Empereur, & mourut ſans alliance le 24 Novembre 1734, le dernier de ſa branche.

BRANCHE

des Ducs de Nemours.

XVI. Philippe de Savoie (fils puîné de Philippe, & de *Claudine de Broſſe*, dite de *Bretagne*, ſa ſeconde femme), né en 1490, quitta, en 1510, l'état eccléſiaſtique pour prendre le parti des armes. François Ier l'attira à ſa Cour, & lui donna le Duché de Nemours, que ſa ſœur Philiberte avoit poſſédé. Philippe mourut le 25 Novembre 1533. Il avoit épouſé, le 22 Décembre 1528, *Charlotte d'Orléans*, morte le 8 Septembre 1549, fille de *Louis*, Duc de Longueville, & de *Jeanne de Hochberg*, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Jeanne, née en 1532, morte le 4 Juillet 1568, qui épouſa, le 24 Février 1555, *Nicolas de Lorraine*, mort le 24 Janvier 1577.

Philippe eut pour fils naturel

Philippe, Abbé de Pignerol, mort en 1567.

XVII. Jacques de Savoie, Duc de Nemours, né le 12 Octobre 1531, âgé de 2 ans, lorſque ſon père mourut, élevé ſous les yeux de la Ducheſſe, ſa mère, parut à la Cour à 15 ans, où ſon mérite & ſes ſervices le mirent en conſidération. Il fut grand Capitaine & amateur des beaux-arts. La phyſique, la peinture, la ſculpture & l'architecture firent ſes amuſements. Jacques mourut le 15 Juin 1585. Il avoit épouſé 1° *Françoiſe de Rohan*, Dame de Garnache, fille de *René*, Ier du nom, Prince de Léon, & d'*Iſabeau d'Albret*; mais ce mariage fut caſſé par le Pape, comme clandeſtin (Voy. l'Hiſt. de M. de Thou, ſur le grand procès que cauſa cette affaire); & 2° en 1566, *Anne d'Eſte*, née le 16 Novembre 1531, morte le 7 Mai 1607, veuve de *François de Lorraine*, Duc de Guiſe, né en 1519, mort le 24 Février 1563. Du premier lit vint:

1. Henri, Comte de Genevois, mort en 1596.

Du ſecond lit ſont nés:

2. Charles-Emmanuel, Duc de Nemours, né en Février 1567, Chevalier de l'Annonciade, qui, oubliant les bons avis de ſon père pour ſon attachement envers le Roi de France, entra dans le parti de la Ligue, & prévoyant ſa perte, ſe retira à Annecy, où il mourut ſans alliance, en Juillet 1595, accablé de chagrin;
3. Et Henri, qui ſuit.

XVIII. Henri de Savoie, Duc de Nemours, né le 2 Novembre 1572, Marquis de St.-Sorlin, Chevalier de l'Annonciade, ſollicité par les Ducs de Savoie & les Princes de Lorraine, prit le parti de la Ligue; mais il ſe remit ſous l'obéiſſance du Roi, & par ſon mariage, il fit entrer dans ſa Maiſon le Duché d'Aumale & de Chartres, & mourut le 10 Juillet 1632. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Avril 1618, *Anne de Lorraine*, morte en Mars 1638, fille de *Charles*, Duc d'Aumale, & de *Marie de Lorraine*, dont:

1. François-Paul, mort à 8 ans;
2. Louis, Duc de Nemours, né en 1621, mort au ſiége d'Aire le 16 Septembre 1641;
3. Charles-Amédée, Duc de Nemours, né en Avril 1624, qui eut de belles qualités, & rendit de grands ſervices à la France ſous la minorité de Louis XIV. Quelques démêlés s'étant élevés entre lui & le Duc de Beaufort, ſon beau-frère, ils le vidèrent par un duel au piſtolet. Le rendez-vous fut à la porte de Richelieu, où Charles-Amédée fut tué le 30 Juillet 1652. Il épouſa, le 11 Juin 1643, *Éliſabeth de Vendôme*, morte le 19 Mai 1664, âgée de 50 ans, fille de *Céſar de Bourbon*, Duc de Vendôme, & de *Françoiſe de Lorraine*, dont:

   1. Marie-Jeanne-Baptiſte, née le 11 Avril 1644, morte le 15 Mars 1724, qui avoit épouſé, le 20 Mai 1665, Charles-Emmanuel II, Duc de Savoie;
   2. Marie-Françoiſe-Élisabeth, née le 21 Juin 1646, morte le 27 Décembre 1683, mariée, 1° le 25 Juin 1666, à *Alphonſe*

Digitized by Google

VI, Roi de *Portugal*, né le 21 Août 1643, mort le 12 Septembre 1683 (ce mariage fut déclaré nul en 1668); & 2° le 2 Avril 1668 à *Pierre* II, Roi de *Portugal*, né le 26 Avril 1648, mort le 9 Décembre 1706;

3. François, né le 10 Mai, mort le 12 Décembre 1650;
4. Et Charles-Amédée, né le 26 Février mort le 10 Mars 1651.

4. Et Henri, qui suit.

Henri eut pour fils naturel

N..., Aumônier du Duc de Savoie, mort le 26 Août 1679.

XIX. Henri de Savoie, IIe du nom, Duc de Nemours, né en 1625, quitta l'Archevêché de Reims, qu'il possédoit sans être dans les Ordres, pour succéder à son frère en 1652, & mourut, le 14 Janvier 1659, sans enfants & le dernier de sa branche, & ses nièces, en 1689, vendirent au Roi Louis XIV le Duché de Nemours. Il épousa, le 22 Mai 1657, *Marie d'Orléans*, née le 5 Mars 1625, morte le 16 Juin 1707, fille de *Henri* II, Duc de Longueville, & de *Louise de Bourbon*.

BRANCHE

des Seigneurs de Tende *& de* Villars.

XVI. René de Savoie (fils naturel de *Philippe*, dit *sans Terre*, & de *Bonne de Romagne*), légitimé par son père, reçut en apanage le Comté de Villars en 1433, auquel il ajouta ceux de Tende & de Vintimille, &c., par son mariage. Ce Prince, par mécontentement, quitta la Savoie, & se retira en France, où il servit glorieusement dans les batailles de Marignan en 1515, & de Pavie en 1525. Il fut blessé à cette dernière, & mourut peu de temps après. Il avoit épousé, en 1501, *Anne de Lascaris*, fille de *Jean*, dont:

1. Claude, qui suit;
2. Honorat, Marquis de Villars, né en 1509, Comte de Tende, Maréchal & Amiral de France, mort en 1580, qui avoit épousé *Françoise de Foix*, dont pour fille unique Henriette, Marquise de Villars, Comtesse de Tende & de Sommariva, morte à Soissons sur la fin d'Octobre 1611. Elle avoit épousé 1° *Melchior des Prez*, Seigneur de Montpezat, Sénéchal de Poitou; & 2°, le 23 Juillet 1576, *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, mort le 4 Novembre 1611. La fille de Henriette porta ses biens dans la Maison de Tavannes.
3. Madeleine, mariée, le 10 Janvier 1526, à *Anne*, Duc de *Montmorency*, Connétable de France, né en 1493, mort le 12 Novembre 1597;
4. Marguerite, mariée, le 7 Mars 1535, à *Antoine de Luxembourg*, IIe du nom, Comte de Brienne, mort le 8 Février 1557;
5. Et Isabeau, qui épousa *René de Batarnai*, Comte de Bouchage.

XVII. Claude de Savoie, Comte de Tende, né le 17 Mars 1507, soutint par sa valeur la réputation de son père, & rendit de grands services au Roi Charles IX, dans la guerre de Provence; il fut fait Gouverneur de cette province en 1562, & assassiné le 23 Avril 1566, à Fréjus, au retour de Savoie. Le Duc Emmanuel-Philibert l'avoit déclaré, en 1562, lui & ses descendants capables de succéder au Duché au défaut des Princes légitimes. Il avoit épousé, 1° le 10 Mai 1534, *Marie de Chabannes*, fille de *Jacques de Chabannes*, IIe du nom, Maréchal de France, & de *Marie de Melun*; & 2° *Françoise de Foix*, fille de *Jean*, Vicomte de Meille. Du premier lit vinrent:

1. Honorat, qui suit;
2. René, Baron de Cipierre, mort en 1568, sans postérité;
3. Renée, mariée à *Jacques*, Seigneur *d'Urfé*.

Du second lit est née:

4. Anne, mariée 1° à *Jacques de Saluces*, Comte de Cardé; 2° à *Antoine de Clermont d'Amboise*, Marquis de Renel, mort le 24 Août 1572; & 3° à *Georges de Clermont*, Ier du nom, Marquis de Gallerande.

Claude laissa aussi un fils naturel nommé Annibal.

XVIII. Honorat de Savoie, Comte de Tende, né en 1538, succéda à son père, & ne lui céda ni en mérite ni en réputation. Les services qu'il rendit à la France dans la Guerre des Huguenots, lui procurèrent la confiance du Roi, ce dont quelques Seigneurs furent jaloux. Il mourut à Avignon, soupçonné d'avoir été empoisonné en 1572, sans postérité. Il avoit épousé 1° *Clarisse Strozzi*, fille de *Pierre*, Maréchal de France; & 2° *Madeleine de la Tour*, fille de *François*, IIIe du nom, Vicomte de Turenne. La succession d'Honorat passa à sa sœur Renée, mariée à *Jacques d'Urfé*. Après la mort de son mari, elle remit, en 1575, à Emmanuel-

Digitized by Google

Philibert le Comté de Tende. Le Duc lui donna en échange les Terres de Recoles & de Baugé, qu'il érigea en Marquiſat pour elle & ſes deſcendants.

Les armes: *Ecartelé, au 1 contre-écartelé, au premier d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes du même,* qui eſt DE JÉRUSALEM; *au deuxième burelé d'argent & d'azur, au lion couronné de gueules, lampaſſé & armé d'or, ayant la queue fourchée & paſſée en ſautoir, qui eſt* DE LUSIGNAN; *au troiſième d'or, au lion de gueules, lampaſſé, armé & couronné d'azur, qui eſt* D'ARMÉNIE; *au quatrième d'argent, au lion de gueules, couronné & armé d'or, lampaſſé d'azur, ayant la queue fourchée, nouée & paſſée en ſautoir,* qui eſt DE LUXEMBOURG; *au 2 parti de pourpre, au cheval gai effaré d'argent contourné,* qui eſt de la HAUTE-SAXE; *& faſcé d'or & de ſable de 8 pièces, au crancelin de ſinople, en bande,* qui eſt de la SAXE-MODERNE; *la pointe de ce 2me quartier entée en forme de triangle d'argent, à trois bouterolles de gueules,* qui eſt D'ANGRIE; *au 3 parti d'argent, ſemé de billettes de ſable, au lion du même, lampaſſé & armé de gueules,* qui eſt DE CHABLAIS; *& de ſable, au lion d'argent, lampaſſé & armé de gueules,* qui eſt D'AOSTE; *au 4 parti à cinq points d'or, équipolés à quatre d'azur,* qui eſt DE GENÈVE; *& d'argent, au chef de gueules,* qui eſt DE MONTFERRAT; *en pointe du grand écuſſon enté d'or, à l'aigle de ſable,* qui eſt DE MAURIENNE: *ſur le tout d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 4 têtes de Maure de ſable,* qui eſt DE SARDAIGNE; *& ſur le tout du tout de gueules, à la croix d'argent,* qui eſt DE SAVOIE.

SAVOISY, ancienne Maiſon de Bourgogne. Le premier dont il ſoit fait mention eſt

GAUTIER DE SAVOISY, Ecuyer, qui eut pour fils:

JEAN & GUYOT, qui partagèrent les biens de leurs père & mère en 1337.

HEMONIN, Seigneur de SAVOISY, laiſſa de ſa femme, nommée *Conegan:*

1. EUDES, qui ſuit;
2. Et PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Seignelay*, rapportée ci-après.

EUDES, Seigneur de SAVOISY, eut entr'autres enfants,

HENRI, Archevêque de Sens en 1415, mort au château de Seignelay le 13 Mars 1421.

BRANCHE

des Seigneurs de SEIGNELAY.

PHILIPPE DE SAVOISY, Ier du nom (fils puîné de HEMONIN), Chevalier, Seigneur de Seignelay, mourut le 25 Juillet 1398. Il épouſa *Marie de Duiſy*, dont:

1. CHARLOT, mort en 1372, qui avoit épouſé, par contrat du 24 Novembre 1371, *Marguerite de Châtillon*, remariée à *Guillaume de Fayel*, dit le *Bègue*, Vicomte de Breteuil;
2. PIERRE, mort le 13 Septembre 1412;
3. LOUIS;
4. Et CHARLES, qui ſuit.

CHARLES DE SAVOISY, Seigneur de Seignelay, Conſeiller & premier Chambellan du Roi Charles VI, & Grand Échanſon de France, mort en 1420, avoit épouſé, en 1410, *Yolande de Rodemach*, dont:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. Et MARIE, qui épouſa, le 19 Janvier 1435, *Claude de Beauvoir*, Seigneur de *Chaſtellux*, mort en Mars 1453.

PHILIPPE DE SAVOISY, IIe du nom, Seigneur de Seignelay, mort en 1487, avoit épouſé, le 24 Mars 1455, *Marguerite de Lugny*, dont:

CLAUDE DE SAVOISY, Seigneur de Seignelay, &c., mort en 1517, ſans enfants & le dernier mâle de ſa branche, qui épouſa, le 2 Octobre 1472, *Louiſe de la Baume-Montrevel.*

Les armes: *de gueules, à trois chevrons d'or, la bordure engrêlée d'azur.* (Voy. le P. Anſelme, tome VIII, p. 548 & ſuiv.)

* SAVONNIÈRES, Seigneurie dans l'Anjou, que le vulgaire appelle *Savennières*, mais tous les titres diſent *Savonnières.* C'étoit anciennement une Bannière en titre de Châtellenie, ſituée ſur la rivière du Loir, entre les Châteaux de Serrant & de la Poſſonnière, peu éloignés de la ville d'Angers. Il ne reſte plus qu'un vieux Château, qui relève du Roi, bâti par les Seigneurs du nom DE SAVONNIÈRES, qui furent *moult grands & vertueux*, dit Trincant, Auteur de la Généalogie de la Maiſon de SAVONNIÈRES, & de pluſieurs autres de l'Anjou, imprimée à Poitiers en 1641, qui ajoute encore que SAINT-RENÉ, huitième Evêque d'Angers, étoit de cette Maiſon. La Terre & Seigneurie de SAVONNIÈRES, après avoir paſſé dans pluſieurs Maiſons, eſt reſtée dans celle de *Brie:* elle fait aujourd'hui partie du Comté de *Serrant*,

Digitized by Google

& appartient au Comte *de Serrant*, du nom *de Walſh*.

La filiation de cette Maiſon, ſuivant Trincant, remonte à

I. Bernard de Savonnières, Chevalier, ainſi qualifié dans les Cartulaires de l'Abbaye de Fontevrault, qui ſe trouva préſent, entre les plus ſignalés perſonnages d'Anjou, à une donation faite lors de la fondation de cette Abbaye, & du vivant de Pétronille, première Abbeſſe. Cette Charte intitulée: *Carta concordia inter eccleſiam Sancti Laudi & eccleſiam fontis Ebraudi*, tranſcrite au grand Cartulaire, fut paſſée à Angers la veille de la Fête des Apôtres *Saint-Pierre* & *Saint-Paul*, le 4 des Calendes de Juillet 1109; & Bernard y eſt qualifié *vir illuſtris Bernardus de Sapvonariis, Eques*, & il eſt dénommé le premier entre les Seigneurs Angevins préſents à cette donation. Il eut pour fils

II. Macé, Seigneur & Baron de Savonnières, auſſi mentionné dans une autre Charte de la même Abbaye, de l'an 1136, qui fut un *preux Chevalier & grandement dévotieux*, diſent les anciennes Chroniques, & fit pluſieurs donations conſidérables aux Abbayes de Saint-Florent & de Fontevrault. Il fut père de:

III. Macé, II^e^ du nom, Baron de Savonnières, Chevalier Banneret, qui vivoit encore en 1200, ſuivant un titre qui fait mention de lui. Ses enfants furent:

Macé, qui ſuit;

Et Guillaume de Savonnières, marié à *Catherine*, de laquelle, dit Trincant, je n'ai pu trouver le ſurnom; mais ſeulement que d'elle ſortit:

Robert de Savonnières, Varlet, qui, par un titre de 1277, ſe dit homme de foy d'André de Doué, Chevalier, Seigneur de Giſeux, pour certaines choſes que ſon aïeul Monſieur ou Monſeigneur Macé de Savonnières, Chevalier Banneret, Seigneur dudit lieu, avoit délaiſſées à feu ſon grand-père Macé, ſur le dos duquel titre eſt écrit que *Catherine*, femme du feu Chevalier Guillaume de Savonnières, avoit auparavant fait la même reconnoiſſance pour ſon fils.

IV. Macé, III^e^ du nom, Baron de Savonnières, fut, comme ſon père, diſent les Annales d'Anjou, un *preux & vaillant Chevalier*. Il ſe croiſa & mourut au ſiége de Damiette en 1249. Il épouſa *Nicole de Chemillé*, fille du Seigneur *de Chemillé* en Anjou, laquelle apporta, dans la Maiſon de ſon mari, les Fief & Châtellenie de la Guierche. On lit dans *l'Hiſtoire de la Maiſon du Bellay*, qu'il portoit une *croix d'or ſur un écuſſon de gueules*, avec ces mots: *Diex el volt*, langage du temps qui ſignifie *Dieu le veut*. Ses deſcendants ont conſervé pour armoiries une *croix pattée d'or en champ de gueules*, que cette Maiſon porte encore aujourd'hui. Macé, III^e^ du nom, eut deux fils:

1. Clovis ou Louis, mort jeune, Bachelier du vivant de ſa mère. La Généalogie de la Maiſon *de la Jumelière*, ſans dire dans laquelle il avoit été marié, rapporte ſeulement que de lui ſortit:

   Isabeau, principale héritière de Macé III (ſon grand-père), Dame de Savonnières, laquelle porta cette Terre dans la Maiſon de *la Haye*, par ſon mariage avec *Hardouin*, Seigneur de la Haye, fils de *Monſor Jouſlain*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Pleſſis-Macé.

2. Et Baudouin, qui ſuit.

BRANCHE
des Seigneurs de la Guierche.

V. Baudouin de Savonnières, dit *le Barbu*, (ſecond fils de Macé, III^e^ du nom, & de *Nicole de Chemillé*), eut, par le teſtament de ſon père, les Fief & Seigneurie de la Guierche. Il mourut fort puiſſant, & après avoir fait de grandes donations & aumônes à l'Égliſe de Saint-Aubin, ſa Paroiſſe, où il fut inhumé. On lui éleva un beau Mauſolée, ſur lequel on voit ſon écu, & les armes de ſa femme d'un autre côté, qui ſont: *de gueules, à une eſcarboucle fleuronnée & pommetée d'or, à l'étoile d'azur en pointe*. Il épouſa, en 1269, du vivant de ſa mère, *Marguerite de Saint-Aubin de Lugné*, unique héritière de ſa Maiſon, que l'on diſoit alors être ſortie de celle de Rochefort-ſur-Loire (apanage des puînés des Comtes d'*Anjou*.) Leurs enfants furent:

Hardouin, qui ſuit;

Et Henri, auteur de la branche des Seigneurs de *la Breteſche*, rapportée ci-après.

VI. Hardouin de Savonnières, ſurnommé *le Grand*, Seigneur de la Guierche & de St.-Aubin, fit pluſieurs belles actions aux guerres, & fut réputé l'un des plus généreux

Digitized by Google

Chevaliers de ce temps-là. Il épouſa *Eloy* ou *Eloyſe de Sanſay*, fille, comme on diſoit alors, de Monſeigneur *de Belleville*, qui portoit le nom de *Sanſay*, en Poitou. On voit auſſi ſes armes dans l'Egliſe de Saint-Aubin, ainſi que celles de ſa femme, qui ſont : *échiqueté d'or & de gueules*. HARDOUIN laiſſa un ſeul fils, nommé

VII. BAUDOUIN DE SAVONNIÈRES, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de la Guierche & de St.-Aubin, qui fut auſſi un *preux & vaillant Chevalier*. Il fut créé trois fois Maréchal d'Armée, & enfin tué à la bataille de Crécy en Ponthieu, le 26 août 1346. Il avoit épouſé *Philippe de Saint-Caſſien*, fille de *Hugues*, & de la Dame *de Saint-Clair*, dont :

1. BAUDOUIN, qui ſuit ;
2. MACÉ, Seigneur de Seigné & de la Folletière, qui ne laiſſa point d'enfants de la Dame *de Pleſſis-Mil-Homme*, ſon épouſe ;
3. BRIAND, mort à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356 ;
4. N... DE SAVONNIÈRES, mort Abbé de Beauvais ;
5. MARGUERITE, femme de *Macé de la Jumelière*, Seigneur de la Roche-aux-Aubiers, fils de *Macé*, & de la Dame *de la Roche-aux-Aubiers ;*
6. AGNÈS, mariée 1° à *Thibaut de Milly*, Chevalier ; & 2° à *Jean de Sacé*, qui étoit auſſi veuf, fils de *Pierre*, Varlet, Seigneur des Hayes, Rougebec, à cauſe de N... *de Rougebec*, ſa femme.

MM. de Sainte-Marthe, dit Trincant, rapportent qu'en outre des ſix enfants ci-deſſus, BAUDOUIN II avoit encore eu d'une concubine :

SALDEBREUL DE SAVONNIÈRES, dit *le Bâtard*, qui combattit vaillamment, & mourut en guerre contre les Flamands, ſans avoir été marié.

VIII. BAUDOUIN DE SAVONNIÈRES, III^e^ du nom, Seigneur de la Guierche & de St.-Aubin, épouſa la Dame héritière de Saulonne, du nom *de Sauveran*, nièce de M. *de Maulevrier*, dont il n'eut que

PHILIPPE DE SAVONNIÈRES, Dame de la Guierche & de St.-Aubin, mariée, du vivant de ſes père & mère, à *Jean de la Jumelière*, fils d'*Olivier*, & de *Margot Picard ;*

Et MARGUERITE, laquelle, comme puînée, fut partagée de la Terre & Seigneurie de Saulonne, & épouſa 1° *Hugues Pelaut*, Seigneur de Bouzillé ; & 2° *Jean de Ver*, Seigneur de la Pollerrière.

BRANCHE

des Barons & Marquis de LA BRETESCHE.

VI. HENRI DE SAVONNIÈRES (fils puîné de BAUDOUIN, 1^er^ du nom, Seigneur de la Guierche, & de *Marguerite de Saint-Aubin de Lugné*), vivoit dans le XIII^e^ ſiècle, ſuivant une vente qu'il fit, en 1290, le Jeudi après la Saint-Nicolas d'hiver, à Hardouin Davoir, Chevalier, pour le prix de 400 liv. monnaie courante. Il épouſa *Jeanne*, Dame *de la Breteſche*, dont :

VII. JEHAN DE SAVONNIÈRES, Seigneur de Brehery, de Lorilloines, &, par ſa mère, Châtelain de la Breteſche, qui épouſa, par contrat paſſé le Jeudi après la St.-Nicolas d'été, en 1302, en préſence de ſes parents & amis, & ceux de la future, *Jeanne de Beaupréau*, fille unique du premier mariage de *Joſſelin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont :

1. JEHAN, qui ſuit ;
2. BAUDOUIN, qui fut partagé par ſon frère aîné, de la Terre de Brehery, à la charge qu'elle releveroit de lui & de ſes hoirs, par accord paſſé ſous la Cour de Chantoceaux le Jeudi après la Chandeleur, en 1338. Il en eut encore 300 livres une fois payées, par contrat paſſé ſous ladite Cour de Chantoceaux, le Mardi après la Ste-Luce l'an 1243, à la charge de tenir dudit JEHAN DE SAVONNIÈRES, Chevalier, & de ſes hoirs, 12 deniers de franc-devoir rendus au fief de Machecoul. Quelque temps après la mort de ſon frère aîné, il eut un procès avec ſa veuve qui fut accordé par deux tranſactions, l'une du Lundi après la Saint-Jacques & Saint-Chriſtophe, & l'autre du Lundi après l'Angevine, l'an 1347. BAUDOUIN épouſa, par contrat paſſé le Mercredi après la Décollation de St.-Jean-Baptiſte l'an 1351, *Jeanne Chappron*, fille de *Philippe*, Varlet, dont

   JEAN, mort ſans alliance ;

   Et CATHERINE, mariée à *Jean du Bois*, Varlet.
3. Et JEAN, dit *le Jeune*, marié deux fois. On ne connoît point le nom de ſa première femme. Sa ſeconde fut *Hermine Chenard*, fille de *Raoul*, dont il n'eut point d'enfants. De la première ſortit

   BÉATRIX, qui, après la mort de ſon père, eut un procès avec ſa belle-mère, lequel fut accordé le 18 Novembre 1362. Dans cet accord il eſt dit que cette *Hermine Chenard* prendroit ſon douai-

Digitized by Google

reſur toutes les Terres de feu ſon mari, ſituées tant en Anjou, qu'en Bretagne & en Poitou. Béatrix épouſa noble homme *Jamet de la Muce*, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfants.

VIII. Jehan de Savonnières, IIe du nom, épouſa *Euſtache Amenard*, fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur de Chanzé, & de *Catherine de Bauſſay*, dont :

Jehan, qui ſuit ;
N..., mariée à *Philippe de l'Isle-Ogier*, Seigneur de Daon ;
Et N..., mariée à un Chevalier du nom *de Cotereau*, dont *Guillaume* & *François*.

IX. Jehan de Savonnières, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Brehery, la Breteſche Machecoul & Veillan, épouſa, par contrat paſſé en 1390, *Marguerite de Blais*, fille de noble homme *Robin*, & d'*Uteſſe*, Dame *de la Coindrière*. Cette alliance fit entrer, par la ſuite, dans la Maiſon de Savonnières, les Terre & Châtellenie de la Cour de Blais, aujourd'hui réunie à celle de la Breteſche, d'autant que *Jean de Blais*, frère de *Marguerite*, n'eut que des filles, qui toutes moururent ſans enfants ; & leur ſucceſſion fut recueillie par Félix de Savonnières, mentionné ci-après. De ce mariage vinrent :

Jehan, qui ſuit ;
Et Marie, mariée, 1° par contrat paſſé le 12 Mai 1407, à *Bouchard Geſtin*, Ecuyer, fils de *Jean*, Ecuyer, Sieur de la Marrelle, & de *Jeanne Rochette*, dont elle n'eut point d'enfants ; & 2° à *Jean Buor*, Chevalier, Seigneur de la Gerbaudière & de la Mothe-Freslon. Pendant ce ſecond mariage elle eut pluſieurs procès avec ſon frère, qui furent accordés par deux tranſactions, l'une du 8 Février 1424, & l'autre paſſée à Poitiers le 18 Décembre 1427.

X. Jehan de Savonnières, IVe du nom, Seigneur de la Breteſche, &c., qui combattit vaillamment aux guerres, fut doué d'une ſi grande intelligence dans les affaires, que Jean Chappron, Chevalier, prévoyant qu'il arriveroit du trouble à ſa mort, engagea le Seigneur *de la Breteſche*, ſon ami, de ſe porter contre ſes héritiers ; & pour cet effet ils firent tous les deux une eſpèce de traité, par lequel ils s'engagèrent mutuellement, ſur leur foi de Chevalier, d'arranger les difficultés qui naîtroient après leur mort. Chappron décéda le premier, & le Seigneur de la Breteſche remplit les engagements qu'il avoit pris, & fit terminer avantageuſement les affaires de ſon ami, en mettant les héritiers d'accord. Il fonda une Chapelle conſidérable ſous l'invocation de *St.-René*, & aſſecta 100 boiſſeaux de bled, deux pipes de vin & 50 livres de rente annuelle, à prendre ſur tous ſes biens, pour la deſſerte de cette Chapelle ; mais elle fut brûlée de ſon vivant. Il fut tué en 1449, en Normandie, en combattant contre les Anglais, qui étoient entrés dans cette Province. Il épouſa *Jeanne de Saro*, Dame de l'Eſpinay, dont :

1. Jehan, qui ſuit ;
2. François, mort au ſervice, ſans avoir eu d'enfants ;
3. autre Jean, marié, avec diſpenſe, à *Perine de Blais*, ſa couſine au troiſième degré, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Jeanne Chardon*, dont il n'eut point d'enfants ;
4. Marguerite, mariée, par contrat du 19 Mars 1444, du vivant de ſes père & mère, avec *François Ourceau*, Chevalier, fils de *Bertrand*, Ecuyer, Seigneur de Noyers-Ourceau, en Anjou, & de *Marie de la Roche du Maine*. Elle mourut ſans enfants, avant ſon mari, après avoir fait ſon teſtament le 9 Novembre 1472, par lequel elle fit, entr'autres donations, un legs de 20 écus d'or & d'une houpelande d'écarlate à Pierre du Bois, ſon Page ;
5. Et Catherine, qui épouſa *Pierre Pantin*, Ecuyer, Seigneur de la Hamlinière, Gouverneur, pour le Roi Louis XI, du Château de St.-Florent-le-Viel-ſur-Loir, fils de *Jean*, & de *Jeanne*, Dame *de Barboutin*. Sa tante, Marie de Savonnières, lui avoit fait un don, duquel elle traita, le 7 Juillet 1458, avec Jehan de Savonnières, Seigneur de la Breteſche, pour une ſomme de 200 écus d'or neuf.

XI. Jehan de Savonnières, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de la Breteſche, &c., épouſa *Anne de Rougebec*, fille & unique héritière de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Meaulne & d'Entre-deux-Bois. Il eut un procès, à cauſe de ſa femme, avec Charles de la Porte, Ecuyer, & Perrette de Rochebonne, ſa mère, veuve de Jean de la Porte, lequel fut accordé le 29 Décembre 1450 ; devint héritier avec Jean de Laval, Seigneur de Brie, à cauſe de leurs femmes, qui étoient couſines germaines de Jeanne de Montigny, Dame de la Chetardièſe, épouſe de Jean de Brecey, Chevalier, Bailli de Giſors. Il ne fut héritier

Digitized by Google

que pour une tierce partie, & eut en ſon partage les Fiefs, Terres & Seigneuries du Vivier, Linières, de la Troche, du Vivier-des-Landes, de la Broſſonière, de Peau-de-Loup, Harouard, du Coudray, Maigné-le-Vicomte, la Chomeraudière, la Naulerie, &c.; teſta le 27 Octobre 1459, & fut inhumé, le mois de Novembre ſuivant, dans la Chapelle N.-D. de l'Egliſe de la Madeleine de Chantoceaux, que ſes prédéceſſeurs avoient fondée. De ſon mariage il laiſſa :

Félix, qui ſuit ;
Et Charles, qui fut Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem.

XII. Félix de Savonnières, Ier du nom, Seigneur de la Breteſche, Machecoul, Meaulne, Entre-deux-Bois, &c., d'abord Page de M. d'Armagnac, Comte de Guiſe, dont il fut depuis Lieutenant, ſe trouva à la tête des Gentilshommes du ban & arrière-ban de la Nobleſſe d'Anjou, convoqué en 1489; fit pluſieurs fondations & dons conſidérables aux Religieux de Marmoutier, & aux Auguſtins de la ville d'Angers; donna, par ſon teſtament du 22 Novembre 1500, à Claude, ſon fils puîné, la Seigneurie du Menil, à condition qu'il ne ſe marieroit point, & qu'après ſa mort cette Seigneurie retourneroit à ſon fils aîné, donna à Raouline & Amélie, Demoiſelles de la Dame ſon épouſe, à chacune le drap d'une robe, & fit des legs aux Sieurs le Goux & du Bois, ſes Pages. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Angers le 7 Novembre 1469, *Marie de Brie*, fille de *Gilles*, Seigneur de Serrant, vaillant Chevalier, ſurnommé *le Fléau des Anglais*, & d'*Anne Giffard*. Son père promit de lui donner en mariage 2000 écus d'or, & s'engagea à la nourrir avec ſon mari, leurs Pages, Chevaux, Domeſtiques, &c., pendant 3 années, parce qu'ils étoient jeunes. Leurs enfants furent :

1. Jehan, qui ſuit ;
2. Claude, mort Abbé de Cadouin en 1559 ;
3. Charles, mort jeune ;
4. Catherine, mariée à *Ambroiſe le Cornu*, Seigneur de la Courbe de Brée ;
5. Jeanne, mariée, le 29 Janvier 1491, à *Henri Bonnet*, Ecuyer, Sieur de Brillac ;
6. Gillette, mariée, en 1498, à *René du Pont*, Ecuyer, Seigneur de Villours en Berri ;
7. Autre Jeanne, Religieuſe au Couvent de St.-François de Cholet ;
8. Et Marguerite, reçue Religieuſe à Fontevrault, le 15 Novembre 1494, par Madame Renée de Bourbon, Abbeſſe dudit lieu.

XIII. Jehan de Savonnières, VIe du nom, Baron de la Breteſche, Seigneur de Meaulne, &c., fut Page de Louis d'Armagnac, Duc de Nemours, Guidon de ſa Compagnie d'Hommes d'Armes, enſuite Enſeigne, Lieutenant & Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes, & Chevalier de l'Ordre du Roi, teſta le 21 Décembre 1544, & mourut peu de jours après. Il avoit épouſé 1° *Jeanne de Saint-Père*, fille de *Jean*, Seigneur *de Saint-Père*, &c., & de *Béatrix de Montfaucon*, dont il n'eut point d'enfants; & 2° par contrat paſſé le 9 Mars 1512, *Olive de Mathefelon*, fille de *Pierre*, haut Baron d'Anjou, Chevalier, Seigneur de Lenchenil, de Clermont, Laumont, &c., & de *Catherine de Chourſes de Malicorne*, dont :

1. Jehan, qui ſuit ;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *la Troche*, rapportée ci-après ;
3. Charles, tige de celle des Seigneurs de *Linières*, mentionnée en ſon rang ;
4. Mathurin, Abbé de N.-D. d'Eaulnes, Aumônier du Roi, ſon Conſeiller d'Etat & Privé, nommé Evêque de Bayeux le 7 des Ides de Mars 1582, mort le 11 Mai 1586 ;
5. Autre Charles, né le 27 Septembre 1534, reçu Chevalier de Malte en 1550, mort en 1555 ;
6. Jacques, Protonotaire du St.-Siége, Abbé de Cadouin, Archidiacre d'Ulmes, enſuite Abbé de N.-D. de la Melleraye, de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Nantes, mort à Rome, n'étant âgé que de 35 ans ;
7. Jeanne, morte Abbeſſe de l'Abbaye de Cordillon en Normandie ;
8. Louise, morte Abbeſſe de Bonlieu ;
9. Et autre Jeanne, mariée, par contrat paſſé le 10 Août 1540, à *Geoffroi d'Eſpagne*, Seigneur d'Aunay & Venevelles.

XIV. Jehan de Savonnières, VIIe du nom, Seigneur de la Breteſche, Meaulne, Machecoul & d'Entre-deux-Bois, né le 27 Mai 1516, ſervit dès l'âge de 16 ans en Piémont, en qualité de Lieutenant de la Compagnie d'Hommes d'Armes du Seigneur de la Roche du Maine. François Ier le fit Gentilhomme de ſa Chambre, & Henri II l'admit au nombre des Chevaliers de l'Ordre de St.-Michel. Il fut enſuite Capitaine de 100 Hommes d'Armes d'Ordonnance, comme il paroît par la Commiſſion qu'il eut du Roi Charles IX, en date du 5 Avril 1571, pour recevoir Chevalier de

Digitized by Google

St.-Michel le Sieur du Pleſſis de Lomes. Il fut aſſaſſiné ſur le chemin de Paris, comme il alloit à la Cour, en 1573. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 2 Août 1549, *Guyonne de Beauvau*, fille de *René*, Baron de Precigny & de Sillé-le-Guillaume, de Vandœuvre & de Pimpean, & d'*Olive le Maſſon*, Dame de Foulletourte. Elle obtint une exemption de l'arrière-ban de CATHERINE DE MÉDICIS, tant pour valoir dans les différents reſſorts & juriſdictions ès quels étoient ſitués ſes biens, que pour ceux des enfants qu'elle avoit eus de ſon mariage, à cauſe de l'amitié & ſingulière affection que ladite Reine de France, Régente, avoit pour la Dame de la Breteſche, & en mémoire & conſidération des bons, loyaux & recommandables ſervices que feu ſon mari, Chevalier de l'Ordre du Roi, avoit rendus à la Couronne. Cette exemption, donnée à Paris, eſt datée du 10 Juillet 1579. Ses enfants furent :

1. RENÉ, tué à l'âge de 19 ans, étant Guidon de la Compagnie d'Hommes d'Armes de ſon père ;
2. CHARLES, qui ſuit ;
3. JACQUELINE, Demoiſelle de la Reine, mariée à *René de Brillac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Seigneur d'Argy en Berri, & de Mons en Loudunois, veuf de *Jeanne d'Eſcoubleau*, & fils de *Jacques*, & de *Geneviève de Poiſieux*. Elle mourut ſans enfants ;
4. LOUISE, miſe, dès ſes jeunes ans, Demoiſelle d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, morte le 20 Décembre 1625, âgée de 62 ans, qui avoit épouſé, 1° par contrat paſſé au Château de St.-Maur-des-Foſſez le 8 Juillet 1586, *René de Villequier*, dit *le Jeune* & *le Gros*, Baron de Clervaux, d'Aubigny & d'Ivry-le-Château, Chevalier du St.-Eſprit à la première promotion du 31 Décembre 1578, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris & de l'Isle-de-France, fils de *Baptiſte*, Baron *de Villequier*, & d'*Anne de Rochechouart*, dont elle reſta veuve avec un fils, *Claude*, mort à Fontainebleau, âgé de 19 ans. Elle épouſa, 2° le 31 Mars 1599, *Martin du Bellay*, Prince d'Ivetot, Marquis de Thouarcé, Baron de Comequiers, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, Capitaine de 100 Hommes d'Armes, & laiſſa pour fils unique, *Charles*, Marquis *du Bellay*, Prince d'Ivetot, qui fit travailler au mauſolée que ſon père avoit fait commencer pour ſa mère.

XV. CHARLES DE SAVONNIÈRES, Chevalier, Seigneur, Baron de la Breteſche, Meaulne, Machecoul, Entre-deux-Bois, Co-Seigneur de Chantoceaux, ſervit en Poitou, pendant les guerres de Religion, dans la Compagnie d'Hommes d'Armes du Marquis du Bellay, enſuite dans les guerres de la Ligue, en qualité de Lieutenant des Gendarmes du Prince de Conti, qu'il accompagna toujours. Comme il étoit mineur, & avoit pour tuteur Guillaume de la Roche-Serrant, il ſe maria, du conſentement de l'Evêque de Bayeux, ſon oncle, & de ſes autres parents & amis. Il mourut en 1606, & fut inhumé dans l'Egliſe de Chantoceaux, ſépulture de pluſieurs de ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 2 Janvier 1584, *Hardie Tortreau*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Tortrelière, & d'*Anne Hervé* ; & 2° par contrat du 10 Août 1597, *Jeanne de Bréhan*, fille aînée d'*Alain*, Seigneur de la Roche-Bréhan, en Bretagne, & de *Françoiſe du Chaſtelier*. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. LOUIS, Eccleſiaſtique ;
3. CHARLES, mort âgé de 18 ans, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied ;
4. RENÉ, reçu Chevalier de Malte dans le Chapitre tenu à Poitiers le 10 Mai 1610, mort en Candie, Commandeur de St.-Remi ;
5. ANNE, qui épouſa *Charles de Broc*, Chevalier Seigneur de la Cour de Broc & de la Ville-aux-Fouriers, fils de *Charles*, & de *Charlotte de Jaleſne*.

Et du ſecond lit :

6. ROCH, auteur de la branche des Seigneurs *d'Entre-deux-Bois*, rapportée ci-après ;
7. PHILIPPE, reçu Page de la Petite Écurie du Roi, enſuite Enſeigne au Régiment des Gardes-Françaiſes, où il mourut à l'âge de 19 ans ;
8. DAMIEN, reçu de minorité Chevalier de Malte, le même jour que RENÉ, ſon frère aîné conſanguin, & mort au ſiége d'Arras en 1640 ;
9. CHRISTOPHE, Commandant une Compagnie de 100 Arquebuſiers, mort au ſiége de Caſal en 1640 ;
10. GUILLAUME, Seigneur d'Anvers, marié, en Bretagne, à *Françoiſe de Villarmois*, fille du Seigneur du Chaſtel, dont pluſieurs enfants ;
11. CHARLES, Seigneur de Charmacé, marié à

Digitized by Google

Urbanette de Chivré, fille puînée de *Simon* & de *Jacqueline de la Barre;*

12. Autre François, tué au ſecours de Caſal en 1640;
13. Et Louise, Religieuſe Carmélite à Court près Nantes.

XVI. François de Savonnières, Seigneur de la Breteſche, de Meaulne, Machecoul & Lorillonière, fit le voyage de Malte avec ſes frères; & la guerre étant ſurvenue après la mort de Henri IV, il revint en France, & fut employé en qualité de Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Bellay. Il épouſa, le 8 Octobre 1623, *Madeleine de Monteclerc*, fille d'*Urbain*, Baron de Charné, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'État & Privé, Capitaine de 50 Hommes d'Armes d'Ordonnance, & de *Marie de Froulay-Teſſé*, dont:

1. Martin, qui ſuit;
2. Gabriel, mort dans un combat où s'étoient engagés les Chevaliers *de la Breteſche* & *de Monteclerc*, ſes frère & oncle;
3. Charles, reçu Chevalier de Malte le 1er Novembre 1634, qui fit la guerre contre les Turcs pendant l'eſpace de 7 ans, leur enleva 9 vaiſſeaux; mérita de parvenir aux grandes dignités de ſon Ordre; eut, en 1660, la Commanderie du Temple d'Angers; fut nommé, par le Roi, Capitaine de ſes Vaiſſeaux; devint Bailli de la Morée, Grand-Hoſpitalier de ſon Ordre, & étoit Chef d'Eſcadre commandant les Galères à Marſeille, lorſqu'il y mourut au commencement de ce ſiècle;
4. Félix, tige de la branche des Seigneurs de *Meaulne*, rapportée ci-après;
5. Armand-Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, mort en 1669, âgé de 39 ans;
6. 7. & 8. Louise, Hèlène & Urbanne.

XVII. Martin de Savonnières, Marquis de la Breteſche, Seigneur de Machecoul, né en 1625, fut Guidon des Gendarmes d'Enghien en 1647, ſucceſſivement Maréchal de Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, commanda ſur les Côtes de Bretagne, & mourut en 1690. Il avoit épouſé, le 15 Janvier 1658, Françoise de Savonnières-la-Troche, ſa couſine, fille de *Simon*, Chevalier, Seigneur de la Troche, St.-Germain, &c. Devenue veuve, elle vendit, tant en ſon privé nom, que comme procuratrice de ſes enfants, la Terre de la Breteſche, pour faire honneur aux dettes qu'avoit laiſſées ſon mari: cette Terre étoit poſſédée de père en fils depuis Henri de Savonnières, marié, avant 1290, avec *Jeanne*, Dame *de la Breteſche*. Martin laiſſa:

1. Lancelot-Auguste, dit *le Comte de la Breteſche*, Meſtre de Camp d'un Régiment de Dragons de ſon nom, qui vendit ſon Régiment pour achever de payer les dettes de ſon père. N'ayant plus de fortune, il ſe fit Chevalier Profès dans l'Ordre de Malte en 1693, & mourut peu de jours après;
2. Laurent-Bonaventure, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1665, mort fort jeune, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi;
3. & Renée, qui épouſa N... *Robin*, Marquis de la Tremblaye.

BRANCHE
des Seigneurs de Meaulne.

XVII. Félix de Savonnières, Seigneur de Meaulne (quatrième fils de François, Seigneur de la Breteſche, & de *Madeleine de Monteclerc*), épouſa *Françoiſe des Loges*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur du Peray, & de *Catherine de Broc*, dont:

1. Henri-François, qui ſuit;
2. Jean, dit *le Chevalier* de Savonnières, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis, mort au Château de Meaulne en 1758, âgé de plus de 80 ans;
3. Catherine-Françoise, morte en 1709, qui épouſa, en 1689, *Nicolas d'Orglandes*, Marquis de Briouze.

XVIII. Henri-François de Savonnières, Seigneur de Meaulne & du petit Peray, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, eſt mort au Château de Meaulne en 1761, âgé de 94 ans. Il avoit épouſé, en 1710, *Marie-Hélène des Champs*, dont il n'eut que

Marie-Françoise, née le 7 Août 1711, mariée, le 3 Juin 1730, à *Charles-Louis*, Comte *de Maillé-la-Tour-Landry*, Baron d'Entrames, dont poſtérité. Voy. MAILLE.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Entre-deux-Bois.

XVI. Roch de Savonnières, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois (fils aîné de Charles, & de *Jeanne de Bréhan*, ſa ſeconde femme), épouſa, par contrat paſſé le 22 Février 1638, *Urbanne de Chivré*, fille aînée & principale héritière de *Simon*, Chevalier, Seigneur de Vaillannes, de la Courdenet, & de *Jacqueline de la Barre*. Il en eut, entr'autres enfants,

Digitized by Google

XVII. Jean-Guillaume de Savonnières, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois, de la Courdenet &, par sa grand'mère, du Val en Bretagne, né en 1640, qui testa le 1er Août 1700, & mourut le 12 du même mois. Il avoit épousé, le 15 Juin 1661, *Marie de la Haye*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Raiseux, & de *Jacquine Guyard*. Il laissa, entr'autres enfants,

XVIII. Timoléon-Magdelon de Savonnières, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois, &c., Capitaine-Aide-Major au Régiment du Saussay, mort en 1752, qui avoit épousé, le 22 Janvier 1711, *Renée le Roy*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Montaupin, & de *Louise de Broc*, dont

XIX. Timoléon-Magdelon-Henri de Savonnières, né le 9 Décembre 1714, Chevalier, Seigneur du Val, Terre que son père lui céda en le mariant. Il étoit Officier d'Artillerie en 1730, fit les campagnes de Bohême, fut blessé dangereusement d'un coup de canon devant Egra, assiégé par le Comte de Saxe, en 1742, mais non pas tué, comme l'a dit la Gazette de France. Il ne mourut que le 11 Avril 1750. Il avoit épousé à Metz, en Janvier 1744, *Marie-Barbe-Susanne de Fauvau*, fille unique de N... *de Fauvau*, Seigneur de Berjon en Périgord, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Médoc, dont:

1. Timoléon-Magdelon-François, qui suit;
2. Marie-Charlotte-Adélaide, née à Metz, en Juillet 1747, qui épousa, par contrat du 3 Décembre 1767, *Jean-Nicolas-Étienne de Bock*, né le 14 Janvier 1747, Baron du St.-Empire, Seigneur de Furst;
3. Et Louise-Jeanne-Jacobine, née à Metz, en Février 1750.

XX. Timoléon-Magdelon-François, Marquis de Savonnières, né le 28 Novembre 1744, devenu chef des nom & armes de sa Maison, Enseigne au Régiment de Normandie en 1755, Capitaine en 1760, est Aide-Major depuis 1767.

BRANCHE
des Seigneurs de la Troche.

XIV. Antoine de Savonnières, Chevalier, Seigneur de la Troche (second fils de Jehan, IIIe du nom, & d'*Olive de Mathefelon*), né le 21 Juillet 1521, servit sous François I, Henri II, François II & Charles IX, se distingua dans les guerres d'Italie en 1536, s'acquit l'amitié du Seigneur de la Roche du Maine, qui l'employa presque toujours; fut blessé à la journée de Moncontour, &, malgré sa blessure, servit au siége de St.-Jean-d'Angely, où il reçut un coup d'arquebuse à la cuisse en 1569. En récompense de ses services, Charles IX l'admit au nombre des Chevaliers de son Ordre, dans lequel il fut reçu par le Seigneur de Chourses de Malicorne, le 11 Août 1570, par Lettres de Commission du Roi, données à Gaillon le 4 Juillet de la même année. Il mourut en 1580, comme on le voit par son épitaphe placée sur sa tombe, en l'Église de St.-Germain d'Arrecé, sa paroisse, & avoit épousé, en 1561, *Charlotte de St.-Germain*. Après avoir fait son testament, elle mourut en 1583 & fut inhumée à côté de son mari. Elle étoit fille unique & seule héritière de *René*, tué à Blois, & de *Madeleine de Rivande*. Elle lui apporta les Terres & Châtellenies de St.-Germain d'Arrecé & des Hayes en Anjou. Leurs enfants furent:

1. Charles, qui suit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs *des Hayes*, rapportée ci-après;
3. Mathurin, Capitaine d'une Compagnie de Gens de Pied, tué à la défense de Castillon, assiégé par le Duc de Mayenne en 1586, n'étant âgé que de 21 ans;
4. Louis, Capitaine au Régiment du Seigneur de St.-Paul en Champagne, tué en 1590, à l'âge de 25 ans;
5. Antoine, qui, ayant commencé à servir jeune, se trouva, en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers à cheval, aux siéges d'Estampes & de Paris, sous la charge de Pierre du Bellay, Baron de Thouarcé, qui le fit depuis Lieutenant de sa Compagnie de Gendarmes. Il servit encore aux siéges de Rouen & de Laon, & contribua beaucoup à la défaite du Colonel de la Cavalerie légère du Connétable de Castille, en Franche-Comté. Il épousa *Anne de la Trémoille*, veuve de *François de Menon*, dont il n'eut point d'enfants;
6. Autre Louis, Seigneur de la Gaillardière, Capitaine au Régiment de son frère: il fut blessé dans une rencontre près Laval, âgé de 20 ans, & une autrefois au siége du Plessis-Bertrand en Bretagne, de laquelle blessure il mourut sans avoir été marié;
7. Autre Antoine, dit *le Jeune*, auteur de la branche de *la Gaillardière*, mentionnée ci-après;

Digitized by Google

8. Jacques, Religieux, enſuite Abbé de l'Abbaye de Bourgueil, mort par accident ;
9. René, auſſi Religieux, mort Prieur de Saint-Aubin d'Angers ;
10. César, Religieux en l'Abbaye de la Trinité de Vendôme ;
11. Olive, mariée, le 22 Août 1571, à *Jean de Meaulne*, Ecuyer, Seigneur de la Touche & de Migné-le-Vicomte, fils aîné de *Joachim*, & de *Marie de la Roche ;*
12. Françoise, mariée à *Jean de Petitjean*, Ecuyer, Seigneur de Linières-Bouton, Maréchal des Logis de la Compagnie d'Hommes d'Armes du Seigneur de Puygaillard;
13. Antoinette, qui épouſa *Jacques de Maubert*, Ecuyer, Seigneur de la Touche-du-Lignon, Gentilhomme ſervant des Rois Henri III & Henri IV;
14. Marie, épouſe de *René d'Eſpagne*, Ecuyer, Seigneur de la Touche de Migny, Maréchal des Logis de la Compagnie des Gendarmes du Marquis de Villaines ;
15. Et Renée, Religieuſe à Fontevrault.

XV. Charles de Savonnières, Seigneur de la Troche & de St.-Germain d'Arrecé, né en 1562, s'attacha au Duc d'Anjou, depuis Henri III; ſervit pendant les guerres de la Ligue; fut Guidon des Gendarmes du Comte de Rochepot, Gouverneur pour le Roi de la Province d'Anjou; paſſa, le 23 Janvier 1589, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte du Lude; eut, le 12 Mars ſuivant, une Commiſſion particulière du Roi, ſcellée du grand ſceau, pour ſe jeter dans l'Abbaye de Mehuois, qu'il défendit avec la plus grande valeur; & ayant appris la mort du Roi Henri III, il alla offrir ſes ſervices à Henri IV, le ſuivit à la journée d'Arques. Ce Prince, à la retraite du Duc de Mayenne, lui donna ordre de ſe rendre en diligence en Anjou pour ſon ſervice, où il reçut une Commiſſion du Conſeil du Roi établi à Tours, pour ſe jeter dans le Château de la Guierche & le défendre, ce qu'il fit heureuſement, & y établit bonne garniſon. Il ſervit enſuite ſous le Prince de Conti en qualité de ſon Lieutenant, aux ſiéges & priſes de Lavardin, de Baupréau, de Chemillé & autres Places; fut depuis Capitaine de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances, & le Roi l'employa toujours. Il ſeroit parvenu aux plus grands emplois militaires, mais il mourut à Paris le Dimanche 12 Février 1606. Son corps fut porté en Anjou & inhumé en l'Egliſe de St.-Germain d'Arrecé, où l'on voit ſon épitaphe. Il épouſa *Gabrielle le Gay*, fille de *François*, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Vicomte de Sorges, Seigneur de la Faultrière & du Pleſſis-Renou, & de *Marquiſe du Bois des Arpentis*, dont:

1. Simon, qui ſuit;
2. Gabriel, tué en duel par le Comte de Vertus, ſans avoir été marié, & inhumé en l'Egliſe de St.-Germain d'Arrecé, ſépulture de ſes ancêtres;
3. Charles, diſtingué par ſa ſcience & ſa piété, mort Abbé de la Roë, au Diocèſe d'Angers ;
4. & Jeanne, Religieuſe à l'Abbaye de Fontevrault.

XVI. Simon de Savonnières, Seigneur de la Troche & de St.-Germain d'Arrecé, perdit jeune ſon père, fut ſous la tutelle de ſa mère; ſervit en qualité de Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Bellay; augmenta de 100 livres de rente la fondation que ſes prédéceſſeurs avoient faite en l'Egliſe des Auguſtins d'Angers; fit ſon teſtament le 20 Février 1621, & mourut peu de temps après, âgé de 28 ans. Il avoit épouſé, à l'âge de 17 ans, *Jeanne Raoul*, fille d'*Etienne*, Seigneur du Clos, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & d'*Hélène de la Tour d'Evié*, en Angoumois, dont :

Martin, qui ſuit;
& Françoise, qui épouſa Martin de Savonnières, Marquis de la Breteſche.

XVII. Martin de Savonnières, dit *le Marquis de la Troche*, hérita de ſon grand-père maternel, *Etienne Raoul*, de la charge de Conſeiller au Parlement de Bretagne, fut lui-même Conſeiller honoraire à ce Parlement. Ayant été recherché par le Procureur de la Chambre établie pour la réformation de la Nobleſſe de la Province de Bretagne, par Lettres Patentes de Sa Majeſté du mois de Janvier 1668, il prouva qu'il étoit de la Maiſon de Savonnières d'Anjou, qu'il deſcendoit en légitime mariage de noble & puiſſant homme Monſieur Henri de Savonnières, Chevalier, par *Jeanne de la Breteſche*, ſa compagne, en 1270, qui père & mère étoient de noble & puiſſant homme Jehan de Savonnières, Seigneur de la Breteſche, époux, en 1302, de *Jeanne de Beaupréau*, qui père & mère étoient de noble & puiſſant homme Monſeigneur Jehan de Savonnières, Chevalier, Seigneur de la Breteſche, époux d'*Euſ-*

Digitized by Google

tache Amenard, & ainſi de ſuite de père en fils juſqu'à lui, en vertu deſquels titres, actes, contrats & autres preuves, la Chambre faiſant droit ſur l'inſtance, déclara ledit MARTIN, FRANÇOIS-MARTIN DE SAVONNIÈRES-LA-TROCHE, ſon fils, l'un des Pages de la Grande Ecurie du Roi, & enfin FRANÇOIS DE SAVONNIÈRES, fils de défunt GUILLAUME, Seigneur d'Anvers, & de *Françoiſe de la Villarmois*, auſſi établis en cette Province, & leurs deſcendants en mariage légitime, *Nobles, iſſus d'ancienne Chevalerie*, &c., & comme tels permit audit Seigneur *de la Troche* de prendre les qualités de *haut & puiſſant Seigneur, Chevalier*, & les maintint en droit d'avoir armes & écuſſon de Savonnières timbrés, appartenant auxdites qualités, & de jouir de tous droits, prééminence à eux attribués; & ordonna que leurs noms ſeroient employés aux Rôle & Catalogue des Nobles de cette Province; ſavoir ledit Marquis *de la Troche* & ſon fils, de la Sénéchauſſée de Nantes, & ledit FRANÇOIS DE SAVONNIÈRES de la Sénéchauſſée de Rennes. Fait en ladite Chambre à Rennes le 12 Septembre 1670. MARTIN épouſa, le 28 Novembre 1641, *Marie Goddes de Varenne*, fille de *Charles*, Seigneur de la Perrière, Conſeiller du Roi au Parlement de Bretagne, & de *Marie Daguet*, dont, pour fils unique,

XVIII. FRANÇOIS-MARTIN DE SAVONNIÈRES-LA-TROCHE, qui, au ſortir des Pages, fut ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie, Exempt, Enſeigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, & fait Maréchal de Camp en 1679. Il fut tué au combat de Leuze le 15 Septembre 1691, à l'âge de 35 ans. Il eſt parlé de lui dans les Lettres de Madame de Sévigné, & nous ignorons, faute de *Mémoire*, dans quelle Maiſon il fut marié, & ſi ſa poſtérité exiſte.

BRANCHE
des Seigneurs DES HAYES.

XV. JEAN DE SAVONNIÈRES-LA-TROCHE, Seigneur des Hayes (ſecond fils d'ANTOINE, & de *Charlotte de St.-Germain*), porta bien jeune ſes premières armes au ſervice du Roi HENRI III; ſe fit connoître de HENRI IV au ſiége de Rouen, où, en récompenſe de ſa valeur, Sa Majeſté lui donna un Régiment, vacant par la mort du Seigneur de Leſtel. Il fut bleſſé au ſiége de la Garnache de deux arquebuſades, l'une à la main & l'autre à la cuiſſe, dont il reſta boiteux, ce qui fit que HENRI IV ne l'appeloit point autrement que *le Crochu*; ſe ſignala encore au ſiége & à la priſe du Mans en 1589; & étant en garniſon dans la ville de St.-Denis en France, ayant eu querelle pour le rang avec le Seigneur de Béthune, auſſi Meſtre de Camp, il l'appela en duel & le tua. HENRI IV voulut bien lui accorder ſa grâce, & l'envoya au blocus de Poitiers en 1593, avec ſon Régiment, & en outre le commandement de 200 Arquebuſiers à cheval. Le Comte de Briſſac, qui commandoit dans la Ville, fit une ſortie ſur le quartier du Marquis de la Troche; mais celui-ci le repouſſa ſi vivement, que le Comte ayant été bleſſé, fut forcé de ſe retirer avec perte d'un grand nombre des ſiens. Le Seigneur de la Troche, avec le Seigneur de la Tremblaye-Greſſile, défirent encore Jean d'Avaugour, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant du Duc de Mercœur au combat de Meſſac en Bretagne en 1597, où les Ligueurs perdirent 150 hommes, & Tremerac, frère du Seigneur de St.-Laurent, y fut fait priſonnier. Tant que JEAN DE SAVONNIÈRES vécut, il fit voir un grand zèle pour le ſervice de HENRI IV, qui l'aimoit & le regardoit comme un de ſes plus braves Capitaines. Après la mort tragique de ce grand Prince, il ſe retira en Anjou, mourut le 25 Septembre 1612, âgé de 48 ans, deux mois, & fut inhumé dans l'Egliſe de Chaunay, ſa Paroiſſe, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Jacqueline de Menou*, en Anjou, dont, pour fille unique,

XVI. MADELEINE DE SAVONNIÈRES DE LA TROCHE, mariée 1° à N... *de Frezeau*, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur d'Amaillou & de la Frezelière, mort devant Heſdin en 1639, & 2° au Marquis *de Fouville*.

BRANCHE
des Seigneurs de LA GAILLARDIÈRE.

XV. ANTOINE DE SAVONNIÈRES, Seigneur de la Gaillardière (ſeptième fils d'ANTOINE, Seigneur de la Troche, & de *Charlotte de Saint-Germain*), Capitaine au Régiment de la Troche, dont ſon frère étoit Meſtre de Camp, fut tué à la priſe de Châteaubriant en

Digitized by Google

Bretagne, en 1596, âgé de 25 ans 2 mois. Il épouſa *Julienne de Dampierre*, fille & unique héritière de *Louis*, Seigneur de Bruslon en Touraine, & d'*Anne de Lourné*, dont

XVI. CHARLES DE SAVONNIÈRES, Seigneur de la Gaillardière & de Bruslon, qui ſervit dans la Marine, fut ſucceſſivement Enſeigne, Lieutenant & Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & mourut à Toulon en 1669, âgé de 73 ans. Il avoit épouſé, en Provence, *Françoiſe de Ronger*, dont, entr'autres enfants,

1. NICOLAS, Capitaine au Régiment de Piémont, mort ſans poſtérité ;
2. CHARLES, qui ſuit ;

Et pluſieurs autres enfants, dont on ignore les alliances & la poſtérité.

XVII. CHARLES DE SAVONNIÈRES, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, a eu

XVIII. N... DE SAVONNIÈRES, Seigneur de la Maiſon-Rouge, qui laiſſa

XIX. JACQUES DE SAVONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de la Maiſon-Rouge, qui épouſa *Renée de la Rivière*, morte en 1766, fille de N... *de la Rivière*, & de N... *de la Haye*, dont :

Une fille, née en 1765.

BRANCHE

des Seigneurs de LINIÈRES.

XIV. CHARLES DE SAVONNIÈRES, Seigneur de Linières (troiſième fils de JEHAN, VI^e^ du nom, Seigneur de la Breteſche, & d'*Olive de Mathefelon*, ſa ſeconde femme), né le 2 Mars 1529, fut tué le 6 Décembre 1562, par un de ſes proches alliés qui avoit eu querelle avec lui. Ses enfants furent ſous la tutelle & garde-noble de leur mère, laquelle, en cette qualité, accepta pour eux la Terre & Seigneurie du Breuil, pour leur partage de la ſucceſſion de JEHAN VI, & d'*Olive de Mathefelon*, leurs grand-père & grand'mère, par acte paſſé le 7 Juin 1667. CHARLES avoit épouſé *Marguerite de Beauvau*, fille puînée de *René*, Baron de Précigny & de Sillé-le-Guillaume, Seigneur de Vandœuvre & de Pimpean, & d'*Olive le Maſſon*. De ce mariage vinrent :

MATHURIN, qui ſuit ;

Et CATHERINE, Religieuſe en l'Abbaye de Cordillon, & enſuite Abbeſſe, après JEANNE DE SAVONNIÈRES, ſa tante.

XV. MATHURIN DE SAVONNIÈRES-LINIÈRES, Chevalier, Seigneur de Linières, du Breuil, de la Saunerie & de Parcé en Anjou, porta les armes quelque temps pour le ſervice du Roi HENRI IV, & épouſa, à Paris, *Eliſabeth Ligier*, fille de N... *Ligier*, Seigneur de Graville en Normandie, Conſeiller & Secrétaire du Roi. Ils moururent à 4 jours l'un de l'autre, & furent inhumés dans l'Egliſe de Parcé en Anjou, où ſe voyent leur tombe & épitaphe. Leurs enfants furent :

1. HENRI, dit *de Linières*, mort au ſiége de Monheurt en Guyenne, en 1621, ſans avoir été marié ; ſon corps fut porté en Anjou pour y être inhumé en la ſépulture de ſes père & mère ;
2. RENÉ, qui ſuit ;
3. MATHURIN, mort enfant, étant au Collége à Paris ;
4. LOUIS, qui fut Page de la Reine, entra enſuite au Régiment des Gardes-Françaiſes, & mourut, à l'âge de 17 ans, au retour du ſiége de la Rochelle, dans la ville de Loches, où il fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers en 1628 ;
5. Et FRANÇOISE, Religieuſe, puis Coadjutrice de l'Abbeſſe de Cordillon, ſa tante.

XVI. RENÉ DE SAVONNIÈRES, Seigneur de Linières, du Breuil, de la Saunerie & de Parcé en Anjou, fut Conſeiller au Parlement de Paris, & épouſa, ſur la fin de 1636, *Marie le Mairat*, fille de *Jean*, Seigneur de Droux en Champagne, Conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil, &c. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, né à Paris le 26 Juillet 1637 ;
2. GEORGES, né à Paris en 1638, qui moururent ſans poſtérité ;

Et d'autres enfants, dont les alliances ſont ignorées ; mais leur poſtérité peut encore ſubſiſter aujourd'hui, puiſque le Chevalier DE SAVONNIÈRES, tué au combat naval du Croiſic en 1759, étoit iſſu de cette branche.

Les armes de la Maiſon de SAVONNIÈRES ſont : *de gueules, à la croix pattée & alésée d'or*. Cri de guerre : DIEX EL VOLT.

SAVOT D'OGNY : *d'or, à 3 merlettes de ſable.*

SAVOURNIN, en Provence, Famille ancienne, dont le premier connu par titres authentiques eſt

Digitized by Google

Dominique Savournin, qualifié noble dans les actes qu'il paſſa de ſon temps; il teſta en 1585. Ses fils partagèrent entr'eux ſa ſucceſſion, le 15 Septembre 1616. Il épouſa, le 23 Juin 1578, *Catherine de Laurens*, dont :

1. Jacques ;
2. Honoré, qui ſuit;
3. Et Théophile, qui épouſa, en 1614, *Anne de Mevouillon*.

Honoré de Savournin, qualifié noble avec ſes frères dans l'acte de partage de 1616, épouſa, en 1618, *Sara du Loubet*, des Seigneurs de Ferlavaux & de Corps en Dauphiné, dont :

1. Gédéon, qui épouſa N... *de Beaumont*, dont

   Jacques, qui fut père de

   Paul, réfugié en Hollande, lors de la Révocation de l'Edit de Nantes.
2. Philippe, qui ſuit ;
3. Marie, qui épouſa noble *Claude de Ferron ;*
4. Et Marguerite, qui épouſa noble *Alexandre de Ventaillac*, Seigneur d'Eygalier, de la province du Dauphiné.

Philippe de Savournin, Ecuyer, épouſa, le 20 Décembre 1660, *Eliſabeth Bouard*, dont il eut

Noble Jean de Savournin, qui épouſa, en 1693, Isabeau de Savournin, ſa couſine, dont

Jean-Joseph de Savournin, Ecuyer, Seigneur de St.-Jean, qui laiſſa

Deux fils, Officiers au Régiment d'Archiac, Cavalerie ;
Et deux fils, Officiers au Régiment de la Sarre, Infanterie.

Les armes : *d'azur, à trois cœurs d'or appointés, parti auſſi d'azur, au bâton écoté d'or, ſoutenu d'un croiſſant, & ſurmonté d'une étoile, le tout d'or.* (Voy. l'*Hiſt. hér. de la nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 384 & ſuiv.)

SAXE, grand pays d'Allemagne, conſidéré, ou comme électorat, ou comme une région plus étendue. On la diviſe en cercle de la Haute & Baſſe Saxe. Le cercle de la Haute contient la Marche ou le Marquiſat de Brandebourg, la Poméranie, la Thuringe, la Miſnie, le Duché de Saxe & la Principauté d'Anhalt. Le cercle de la Baſſe Saxe comprend les Duchés de Brunſwick, de Lunebourg, de Magdebourg, de Brême, de Meckelbourg, Holſtein & Lauenbourg, les Principautés de Verden & d'Halberſtadt & l'Évêché d'Hildesheim. La Saxe propre, qui eſt le Duché & Électorat de Saxe, eſt une petite province d'Allemagne près de l'Elbe. Ses villes ſont Dreſde, Wittemberg, Torgau, &c. Le Duc de Saxe eſt ſixième Electeur & Grand Maréchal de l'Empire par ſon électorat. Il poſſède le Duché de toute la Haute Saxe, la Miſnie, le Marquiſat de Luſace & les Mines. Son revenu monte à plus de 3 millions. Il peut aiſément mettre en campagne 8000 chevaux & 2000 Hommes de Pied. Le premier Electeur de Saxe ſe nommoit :

Bernard, Duc d'Angrie, mort en 988.

Bernard d'Ascanie (ſecond fils d'Albert, dit *l'Ours*, Électeur *de Brandebourg*), fut inveſti du Duché de Saxe en 1180, & mourut en 1202, laiſſant :

1. Albert, qui ſuit;
2. Et Henri, mort en 1252, tige de la Maiſon d'*Anhalt*.

Albert Ier, Électeur de Saxe, mort en 1260, eut :

1. Albert, qui ſuit ;
2. Et Jean, qui fit bâtir la ville de Lauenbourg, prit le nom de Duc de *Saxe-Lauenbourg*, que ſa poſtérité a conſervé, & mourut le 30 Juillet 1285. Il eut pour deſcendant au XIe degré,

   Jules-François, Duc de Saxe-Lauenbourg, né à Prague le 16 Septembre 1641, qui renouvela les prétentions de ſa Famille ſur l'électorat de Saxe, & en prit les marques dans ſes armes, ce qui fut cauſe d'un traité de ſucceſſion mutuelle entre la Maiſon électorale de Saxe, & celle de Lauenbourg. Il mourut ſans enfants mâles le 29 Septembre 1689, & ſa ſucceſſion de Saxe-Lauenbourg a été retenue par l'Électeur de Hanovre.

Albert II, Electeur de Saxe, mort en 1298, laiſſa pour arrière-petit-fils Albert III, Électeur de Saxe, mort en 1422. L'électorat fut alors diſputé par les Ducs de Saxe-Lauenbourg, par les Comtes Palatins & les Marquis de Brandebourg. L'Empereur Sigiſmond en priva les Ducs de Saxe-Lauenbourg, qui y avoient plus de droit que les autres, & en inveſtit *Frédéric*, qui ſuit.

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE

de la Maiſon de SAXE.

On ne ſauroit diſconvénir que cette Famille ne ſoit la plus ancienne & une des plus illuſtres de l'Allemagne. Il ſuffit, pour en faire connoître la grandeur & la dignité, de remarquer que les Marquis de Miſnie, dont elle deſcend, viennent d'une branche cadette de la poſtérité du célèbre Witikind, qui ſoutint pendant 32 ans la guerre contre Charlemagne. On ſait que du chef de cette Maiſon ſont venus les premiers Empereurs qui ont occupé le trône impérial après la Maiſon de Charlemagne. Celle de Witikind poſſéda au XI^e ſiècle le Duché de Saxe; au XII^e elle diſputa l'Autriche; au XIV^e elle fut revêtue de la dignité électorale; & de nos jours elle a ſoutenu avec gloire la couronne de Pologne.

I. Frédéric *le Belliqueux*, Landgrave de Thuringe & Marquis de Miſnie, né en 1367, Electeur & Duc de Saxe le 6 Juin 1423, mort le 4 Janvier 1428, laiſſa de *Catherine de Brunſwick*,

II. Frédéric II, Electeur & Duc de Saxe, né le 24 Août 1411, mort le 7 Septembre 1464, qui avoit épouſé, en 1431, *Marguerite d'Autriche*, morte le 6 Février 1486, fille d'*Erneſt*, Duc *d'Autriche*, dont :

1. Ernest, qui ſuit;
2. Et Albert, auteur de la branche *Albertine*, qui viendra en ſon rang.

BRANCHE ERNESTINE.

III. Ernest, Électeur de Saxe, né le 25 Mars 1441, mort le 26 Août 1486, laiſſa :

1. Frédéric *le Sage*, né le 17 Janvier 1463, mort le 5 Mai 1525;
2. Et Jean, qui ſuit.

IV. Jean *le Conſtant*, Électeur de Saxe, né le 29 Juin 1469, mort le 13 Août 1532, laiſſa

V. Jean-Frédéric *le Magnanime*, Electeur de Saxe, né le 30 Juin 1503; il s'attira la haine de l'Empereur Charles V, qui le dépouilla de ſon électorat & de la plupart de ſes biens, qui furent donnés à ſon couſin Maurice, & mourut le 3 Mars 1554, laiſſant :

1. Jean-Frédéric II, né le 8 Janvier 1529, mort le 9 Mai 1595, qui eut
   Jean-Casimir, né le 12 Juin 1564, mort le 16 Juillet 1633.
2. Et Jean-Guillaume, qui ſuit.

VI. Jean-Guillaume, Duc de Saxe-Weimar, né le 3 Mars 1530, mort le 2 Mars 1573, laiſſa :

1. Frédéric-Guillaume, qui ſuit;
2. Et Jean, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Weimar*, rapportée ci-après.

BRANCHE

des Ducs de Saxe-Altenbourg.

VII. Frédéric-Guillaume I^er, Duc de Saxe-Altenbourg, né le 25 Avril 1562, mort le 7 Juillet 1602, laiſſa :

1. Jean-Philippe, né le 26 Janvier 1597, mort le 1^er Avril 1639, qui eut
   Elisabeth-Sophie, née le 10 Octobre 1619, morte le 25 Décembre 1680, qui avoit épouſé, le 24 Octobre 1636, Ernest, Duc de Saxe-Gotha.
2. Et Frédéric-Guillaume, qui ſuit.

VIII. Frédéric-Guillaume II, Duc de Saxe-Altenbourg, né le 12 Février 1603, mort le 2 Mai 1669, laiſſa

IX. Frédéric-Guillaume, III^e du nom, Duc de Saxe-Altenbourg, né le 12 Juillet 1657, qui mourut le 14 Avril 1672, le dernier de ſa branche. Ses biens & Seigneuries paſſèrent à la branche de *Weimar*.

BRANCHE

des Ducs de Saxe-Weimar.

VII. Jean (fils puîné de Jean-Guillaume), Duc de Saxe-Weimar, né le 22 Mai 1570, mort le 31 Octobre 1605, eut pour enfants :

1. Jean-Ernest, né le 21 Février 1594, mort le 4 Décembre 1626;
2. Frédéric, né le 1^er Mars 1596, mort le 19 Août 1622;
3. Jean, né le 31 Mars 1597, mort le 6 Octobre 1604;
4. Guillaume, qui ſuit;
5. Albert, né le 17 Juillet 1599, mort le 20 Décembre 1644;
6. Jean-Frédéric, né le 19 Septembre 1600, mort le 17 Octobre 1628;
7. Ernest, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Gotha*, qui viendra en ſon rang;

Digitized by Google

8. Et BERNARD, né le 6 Août 1604, fameux Capitaine, mort le 8 Juillet 1639.

VIII. GUILLAUME, Duc DE SAXE-WEIMAR, né le 11 Avril 1598, mort le 17 Mai 1662, fut père de :

1. JEAN-ERNEST, qui ſuit;
2. JEAN-GUILLAUME, né le 16 Août 1630, mort le 16 Mai 1639;
3. ADOLPHE-GUILLAUME, Duc de SAXE-EISENACH, né le 15 Mai 1632, mort le 21 Novembre 1668, qui avoit épouſé, le 18 Janvier 1663, *Marie-Eliſabeth de Brunſwick*, née le 7 Janvier 1638, morte le 15 Février 1687, remariée, le 18 Juillet 1676, à ALBERT, Duc DE SAXE-COBOURG. Elle étoit fille du Duc *Auguſte*;
4. Et JEAN-GEORGE, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Eiſenach*, rapportée ci-après.

IX. JEAN-ERNEST, Ier du nom, Duc DE SAXE-WEIMAR, né le 11 Septembre 1627, mort le 25 Mai 1683, laiſſa :

1. GUILLAUME-ERNEST, né le 19 Octobre 1662, mort le 19 Août 1728;
2. Et JEAN-ERNEST, qui ſuit.

X. JEAN-ERNEST, IIe du nom, Duc DE SAXE-WEIMAR, né le 22 Juin 1664, mort le 10 Juin 1707, épouſa, 1° le 11 Octobre 1685, *Sophie-Auguſte d'Anhalt-Zerbſt*, née le 9 Mars 1663, morte le 14 Septembre 1694; & 2° le 4 Novembre 1694, *Charlotte-Dorothée-Sophie de Heſſe-Hombourg*, née le 17 Juin 1672. Du premier lit vint

XI. ERNEST-AUGUSTE, Duc DE SAXE-WEIMAR, né le 19 Avril 1688, mort le 19 Janvier 1748, qui épouſa 1° le 24 Janvier 1716, *Éléonore-Wilhelmine d'Anhalt-Coethen*, née le 7 Mai 1696, morte le 30 Août 1726, fille du Prince *Emmanuel-Lebrecht*, & veuve de FRÉDÉRIC-ERDMANN, Duc DE SAXE-MERSEBOURG, né le 20 Septembre 1691, mort le 2 Juin 1714; & 2° le 1er Avril 1734, *Sophie-Charlotte-Albertine de Brandebourg-Culmbach*, née le 27 Juillet 1713, morte le 2 Mars 1747. Du premier lit vint, entr'autres enfants :

1. ERNESTINE-ALBERTINE, née le 28 Décembre 1722, qui épouſa, le 6 Mai 1756, *Philippe-Erneſt II*, Comte de *Lippe-Schaumbourg*, mort le 13 Février 1787.

Du ſecond lit ſont nés :

2. ERNEST-AUGUSTE-CONSTANTIN, qui ſuit;
3. Et ERNESTINE-AUGUSTE-SOPHIE, née le 5 Janvier 1740, qui épouſa, le 1er Juillet 1758, ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN.

XII. ERNEST-AUGUSTE-CONSTANTIN, Duc DE SAXE-WEIMAR, né le 2 Juin 1737, mort le 28 Mai 1758, épouſa, le 16 Mars 1756, *Anne-Amélie de Brunſwick-Wolfenbuttel*, née le 24 Octobre 1739, fille du Duc *Charles*, dont :

1. CHARLES-AUGUSTE, qui ſuit;
2. Et FRÉDÉRIC-FERDINAND-CONSTANTIN, né le 8 Septembre 1758.

XIII. CHARLES-AUGUSTE, Duc DE SAXE-WEIMAR, né le 3 Septembre 1757, épouſa, le 3 Octobre 1775, *Louiſe*, Princeſſe *de Heſſe-Darmſtadt*, née le 30 Janvier 1757, dont:

LOUISE-AUGUSTE-AMÉLIE, née le 3 Février 1779.

BRANCHE

des Ducs de SAXE-EISENACH.

IX. JEAN-GEORGE (quatrième fils de GUILLAUME, Duc DE SAXE-WEIMAR), Duc DE SAXE-EISENACH, né le 12 Juillet 1634, eut la Seigneurie d'Eiſenach après la mort de ſon frère ADOLPHE-GUILLAUME, & mourut le 19 Septembre 1686. Il épouſa, le 29 Mai 1661, *Jeanne de Sayn-Wittgenſtein*, née le 27 Avril 1632, morte le 6 Octobre 1701, veuve de *Jean*, Landgrave *de Heſſe-Darmſtadt*, né le 17 Juin 1609, mort le 1er Avril 1651. Elle étoit fille du Comte *Erneſt*. Ils eurent :

1. JEAN-GEORGE II, né le 25 Juillet 1665, mort le 10 Novembre 1698;
2. Et JEAN-GUILLAUME, qui ſuit.

X. JEAN-GUILLAUME, Duc DE SAXE-EISENACH, né le 17 Octobre 1666, mort le 4 Janvier 1729, avoit épouſé, 1° le 28 Novembre 1690, *Amélie de Naſſau-Dietz*, née en 1654, morte le 26 Février 1695; 2° le 27 Février 1697, *Chriſtine-Julienne de Bade*, née le 12 Septembre 1678, morte le 10 Juillet 1707; 3° le 28 Juillet 1708, MADELEINE-SIBYLLE DE SAXE-WEISSENFELS, née le 3 Septembre 1673, morte le 28 Novembre 1726; & 4° le 30 Mai 1727, *Marie-Chriſtine-Félicité de Linange*, née le 29 Décembre 1692, veuve de *Chriſtophe*, Margrave *de Bade-Dourlach*, né le 28 Septembre 1684, mort le 2 Mai 1723. Du premier lit vint

Digitized by Google

1. Guillaume-Henri, qui ſuit.

Du ſecond lit ſont nées :

2. Jeanne-Antoinette, née le 31 Janvier 1698, morte le 13 Avril 1726, qui épouſa, le 8 Mai 1721, Jean-Adolphe, Duc de Saxe-Weissenfels ;
3. Caroline-Christine, née le 15 Avril 1699, morte le 25 Juillet 1743, qui avoit épouſé, le 24 Novembre 1725, *Guillaume*, Landgrave *de Heſſe-Philippſthal*, né le 2 Avril 1692, mort le 13 Mai 1761 ;
4. Et Charlotte-Wilhelmine, née à Erfurt, le 27 Juin 1703.

XI. Guillaume-Henri, Duc de Saxe-Eisenach, né le 10 Novembre 1691, mort le 26 Juillet 1741, avoit épouſé, 1° le 14 Février 1713, *Albertine-Julienne de Naſſau-Idſtein*, née le 29 Mars 1698, morte le 10 Octobre 1722 ; & 2° le 3 Juin 1723, *Anne-Sophie-Charlotte de Brandebourg*, née le 22 Décembre 1706, fille du Margrave *Albert-Frédéric*, & de *Marie-Dorothée de Courlande*.

BRANCHE

des Ducs de Saxe-Gotha.

VIII. Ernest (ſeptième fils de Jean, Duc de Saxe-Weimar), Duc de Saxe-Gotha, né le 25 Décembre 1601, mort le 16 Mars 1675, épouſa, le 24 Octobre 1636, Élisabeth-Sophie de Saxe-Altenbourg, née le 10 Octobre 1619, morte le 25 Décembre 1680, dont 18 enfants, entr'autres :

1. Élisabeth-Dorothée, née le 3 Janvier 1640, morte le 29 Août 1709, qui épouſa, le 5 Décembre 1666, *Louis VI*, Landgrave *de Heſſe-Darmſtadt*, né le 25 Janvier 1630, mort le 24 Avril 1678 ;
2. Frédéric, qui ſuit ;
3. Albert, Duc de Saxe-Cobourg, né le 24 Mars 1648, Général des Armées de l'Empereur, qui eut Cobourg pour ſon partage, & mourut le 6 Août 1699. Ses biens paſſèrent à Bernard, ſon frère. Il épouſa, 1° le 18 Juillet 1676, *Marie-Eliſabeth de Brunſwick*, née le 7 Janvier 1638, morte le 15 Février 1687, veuve d'Adolphe-Guillaume, Duc de Saxe-Eisenach, né le 15 Mai 1632, mort le 21 Novembre 1668 ; & 2° le 24 Mai 1688, *Suſanne-Eliſabeth*, Comteſſe *de Kimpinſki*. Du premier lit vint :

   Ernest-Auguste, né le 1er Septembre 1677, mort le 18 Août 1678.

4. Bernard, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Meiningen*, rapportée plus loin ;
5. Henri, Duc de Saxe-Roemhild, né le 16 Novembre 1650, Général des Ingénieurs dans les Armées de l'Empereur, mort le 13 Mai 1710, qui épouſa, le 1er Mars 1676, *Marie-Éliſabeth de Heſſe-Darmſtadt*, née le 11 Mars 1656, morte le 16 Août 1715, fille du Landgrave *Louis VI ;*
6. Christian, Duc de Saxe-Eisenberg, né le 6 Janvier 1653, mort le 28 Août 1707, épouſa, 1° le 13 Février 1677, Christine de Saxe-Mersebourg, née le 2 Juin 1659, morte le 13 Mars 1679 ; & 2° le 8 Février 1681, *Sophie-Marie de Heſſe-Darmſtadt*, née le 7 Mars 1661, morte le 22 Août 1712. Du premier lit vint, pour fille unique,

   Christine, née le 4 Mars 1679, morte le 24 Mai 1722, qui épouſa, le 15 Février 1699, *Philippe-Erneſt*, Duc *de Holſtein-Gluckſbourg*, né le 5 Mai 1673, mort le 12 Novembre 1729.

7. Dorothée-Marie, née le 12 Février 1654, morte le 17 Juin 1682 ;
8. Ernest, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Hildbourghauſen*, rapportée plus loin ;
9. Et Jean-Ernest, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Saalfeld*, qui viendra en ſon rang.

IX. Frédéric, Ier du nom, Duc de Saxe-Gotha, né le 15 Juillet 1646, mort le 2 Août 1691, laiſſa

X. Frédéric II, Duc de Saxe-Gotha, né le 28 Juillet 1676, mort le 23 Mars 1732, qui avoit épouſé, le 7 Juin 1696, *Madeleine-Auguſte d'Anhalt-Zerbſt*, née le 12 Octobre 1679, morte le 11 Octobre 1740, dont :

1. Frédéric, qui ſuit ;
2. Guillaume, né le 12 Mars 1701, Général-Feld-Maréchal-Lieutenant de l'Empire ;
3. Jean-Auguste, né le 17 Février 1704, Général-Feld-Maréchal-Lieutenant au ſervice de l'Impératrice Reine de Hongrie, qui épouſa, le 6 Janvier 1752, *Louiſe*, Comteſſe *de Reuſſ-Schleiz*, née le 3 Juillet 1726, veuve de Christian-Guillaume, Prince de Saxe-Gotha, dont

   1. Auguste-Louise-Frédérique, née le 30 Novembre 1752 ;
   2. Et Louise, née le 9 Mars 1756, qui épouſa, le 1er Juin 1775, *Frédéric-François*, Duc *de Mecklenbourg-Schwérin*, né le 10 Décembre 1756.

4. Christian-Guillaume, né le 28 Mai 1706, qui épouſa, le 28 Mai 1743, *Louiſe de*

Digitized by Google

Reuſſ-Schleiz, née le 3 Juillet 1726, remariée, le 6 Janvier 1752, à JEAN-AUGUSTE, Prince DE SAXE-GOTHA;
5. LOUIS-ERNEST, né le 29 Décembre 1707, Lieutenant-Général au ſervice de Cologne;
6. MAURICE, né le 11 Mai 1711, Général-Major au ſervice de Heſſe-Caſſel;
7. FRÉDÉRIQUE, née le 17 Juillet 1715, qui vit à Langenſalza; elle épouſa JEAN-ADOLPHE, Duc DE SAXE-WEISSENFELS;
8. AUGUSTE, née le 29 Novembre 1719, morte le 8 Février 1772, qui épouſa, le 8 Mai 1736, *Prédéric-Louis de la Grande-Bretagne*, Prince de Galles, né le 31 Janvier 1707, mort le 31 Mars 1751;
9. Et JEAN-ADOLPHE, né le 18 Mai 1721, Général d'Infanterie de l'Électeur de Saxe.

XI. FRÉDÉRIC III, Duc DE SAXE-GOTHA, né le 14 Avril 1699, mort le 10 Mars 1772, épouſa, le 17 Septembre 1729, LOUISE-DOROTHÉE DE SAXE-MEININGEN, née le 10 Août 1710, morte le 22 Octobre 1767, dont :

1. FRÉDÉRIC, né le 20 Juin 1735, mort le 9 Juin 1756;
2. FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 30 Janvier 1741;
3. ERNEST, qui ſuit;
4. Et AUGUSTE, né le 14 Août 1747.

XII. ERNEST II, Duc DE SAXE-GOTHA, né le 30 Janvier 1745, épouſa, le 21 Mars 1769, MARIE-CHARLOTTE-AMÉLIE-ERNESTINE DE SAXE-MEININGEN, née le 11 Septembre 1751, dont :

1. ERNEST, né le 27 Février 1770;
2. EMILE-LÉOPOLD-AUGUSTE, né le 23 Novembre 1772;
3. Et FRÉDÉRIC, né le 28 Novembre 1774.

BRANCHE

des Ducs de SAXE-MEININGEN.

IX. BERNARD (troiſième fils d'ERNEST, Duc DE SAXE-GOTHA), Duc DE SAXE-MEININGEN, puis de Cobourg, né le 10 Septembre 1649, mort le 27 Avril 1706, épouſa, 1° le 20 Novembre 1671, *Marie-Hedwige de Heſſe-Darmſtadt*, née le 26 Novembre 1647, morte le 19 Avril 1680; & 2° le 25 Janvier 1681, *Eliſabeth-Eléonore de Brunſwick*, née le 30 Septembre 1658, morte le 17 Mars 1729, veuve de *Jean-George*, Duc *de Mecklenbourg-Schwérin*, né le 5 Mai 1629, mort le 9 Juillet 1675. Du premier lit vint:

1. ERNEST-LOUIS, né le 7 Octobre 1672, mort le 24 Novembre 1724, qui laiſſa
   1. ERNEST-LOUIS II, né le 8 Août 1709, mort le 24 Février 1729;
   2. LOUISE-DOROTHÉE, née le 10 Août 1710, morte le 22 Octobre 1767, qui avoit épouſé, le 17 Septembre 1729, FRÉDÉRIC III, Duc DE SAXE-GOTHA;
   3. Et CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 18 Juillet 1712, mort le 18 Avril 1743.

Du ſecond lit vinrent :

2. ELISABETH-ERNESTINE-ANTOINETTE, née le 3 Décembre 1681, Abbeſſe de Ganderſheim;
3. Et ANTOINE-ULRIC, qui ſuit.

X. ANTOINE-ULRIC, Duc DE SAXE-MEININGEN, né le 22 Octobre 1687, mort le 27 Janvier 1763, avoit épouſé, 1° *Philippine-Éliſabeth-Céſarée Schurman*, née le 11 Février 1692; & 2° le 26 Septembre 1750, *Charlotte-Amélie de Heſſe-Philippſthal*, née le 10 Août 1730, fille du Landgrave *Charles*. Du premier lit vinrent :

1. PHILIPPINE-ANTOINETTE, née le 2 Août 1712;
2. PHILIPPINE-ÉLISABETH, née le 10 Septembre 1713;
3. PHILIPPINE-LOUISE, née le 10 Octobre 1714;
4. BERNARD-ERNEST, né le 24 Décembre 1716;
5. ANTOINE-AUGUSTE, né le 29 Décembre 1717. Ces deux fils n'ont pas ſuccédé à cauſe de leur mère qui n'étoit pas Princeſſe.

Du ſecond lit ſont nés :

6. MARIE-CHARLOTTE-AMÉLIE-ERNESTINE, née le 11 Septembre 1751, qui épouſa, le 21 Mars 1769, ERNEST II, Duc DE SAXE-GOTHA;
7. WILHELMINE-LOUISE-CHRISTINE, née le 6 Août 1752;
8. AUGUSTE-FRÉDÉRIC-CHARLES-GUILLAUME, Duc DE SAXE-MEININGEN, né le 19 Novembre 1754, mort le 22 Juin 1782, qui épouſa, le 5 Juin 1780, *Louiſe*, Princeſſe *de Stolberg-Gedern*, née le 13 Octobre 1764;
9. FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, né le 16 Mars 1756;
10. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 18 Novembre 1757;
11. GEORGE-FRÉDÉRIC-CHARLES, qui ſuit;
12. Et AMÉLIE-AUGUSTE-CAROLINE-LOUISE, née le 4 Mars 1762.

XI. GEORGE-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc DE SAXE-MEININGEN, eſt né le 4 Février 1761.

Digitized by Google

BRANCHE

des Ducs de SAXE-HILDBOURGHAUSEN.

IX. ERNEST (ſixième fils d'ERNEST, Duc DE SAXE-GOTHA), Duc DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, né le 12 Juin 1655, ſe ſignala à la bataille de Fleurus, & au combat de Leuze en Flandre, à la tête d'un Régiment de Cavalerie, pour le ſervice des Etats-Généraux, & mourut le 17 Octobre 1715. Il laiſſa :

1. ERNEST-FRÉDÉRIC, qui ſuit ;
2. Et JOSEPH-FRÉDÉRIC-GUILLAUME-HOLLANDINUS, né le 5 Octobre 1702, Général de l'Empire, & Feld-Maréchal de feue l'Impératrice Reine, qui épouſa, le 15 Avril 1738, *Anne-Victoire*, Princeſſe *de Savoie-Soiſſons*, née le 13 Septembre 1683, morte le 10 Octobre 1763.

X. ERNEST-FRÉDÉRIC Ier, DUC DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, né le 21 Août 1681, mort le 9 Mars 1724, avoit épouſé, le 4 Février 1704, *Sophie-Albertine*, Comteſſe *d'Erbach*, née le 29 Septembre 1683, morte le 22 Novembre 1727, dont :

1. ERNEST-FRÉDÉRIC, qui ſuit ;
2. LOUIS-FRÉDÉRIC, né le 11 Septembre 1710, qui épouſa *Chriſtine-Louiſe*, Princeſſe de *Holſtein-Plœn*, née le 27 Novembre 1713, veuve de *Louis-Frédéric-Albert*, Comte *de Hohenlohe-Weickerſheim*, né le 24 Mars 1716, mort le 9 Juillet 1744 ;
3. Et ALBERTINE-ÉLISABETH, née le 3 Avril 1717, qui épouſa, le 5 Février 1735, *Charles-Louis-Frédéric* Ier, Duc *de Mecklenbourg-Strélitz*, né le 3 Février 1708, mort le 4 Juin 1752.

XI. ERNEST-FRÉDÉRIC II, Duc DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, né le 17 Décembre 1707, mort le 13 Août 1745, avoit épouſé, le 19 Juin 1726, *Caroline*, Comteſſe *d'Erbach-Furſtenau*, née le 29 Septembre 1700, dont :

1. ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES, qui ſuit ;
2. FRÉDÉRIC-GUILLAUME-EUGÈNE, né le 8 Octobre 1730, Lieutenant-Général d'Infanterie au ſervice de Danemark, qui épouſa, le 13 Mars 1778, ſa nièce CHRISTINE-SOPHIE-CAROLINE DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, née le 4 Décembre 1761 ;
3. Et SOPHIE-AMÉLIE-CAROLINE, née le 21 Juillet 1732, qui épouſa, le 28 Janvier 1749, *Louis-Frédéric-Charles*, Prince *de Hohenlohe-Neuenſtein*, né le 23 Mai 1723.

XII. ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, né le 10 Juin 1727, mort le 23 Septembre 1780, avoit épouſé, 1° le 1er Octobre 1749, *Louiſe*, Princeſſe *de Danemark*, née le 19 Octobre 1726, morte le 8 Août 1756 ; 2° *Chrétienne-Sophie-Charlotte de Brandebourg-Culmbach*, née le 15 Octobre 1733, fille du Margrave *Frédéric-Chriſtian* ; & 3° le 1er Juillet 1758, ERNESTINE-AUGUSTE-SOPHIE DE SAXE-WEIMAR, née le 5 Janvier 1740. Du ſecond lit vint :

1. FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-MARIE, née le 4 Octobre 1757.

Du troiſième lit ſont nés :

2. ERNESTINE-FRÉDÉRIQUE-SOPHIE, née le 22 Février 1760, qui épouſa, en 1776, FRANÇOIS-FRÉDÉRIC-ANTOINE, Prince DE SAXE-SAALFELD, né le 15 Juillet 1750 ;
3. CHRISTINE-SOPHIE-CAROLINE, née le 4 Décembre 1761, qui épouſa, le 13 Mars 1778, FRÉDÉRIC-GUILLAUME-EUGÈNE, Prince DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN ;
4. Et FRÉDÉRIC, qui ſuit.

XIII. FRÉDÉRIC, Duc DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, eſt né le 29 Avril 1763.

BRANCHE

des Ducs de SAXE-SAALFELD.

IX. JEAN-ERNEST (ſeptième fils d'ERNEST, Duc DE SAXE-GOTHA), Duc DE SAXE-SAALFELD, né le 22 Août 1658, mort le 17 Décembre 1729, avoit épouſé, 1° le 18 Février 1680, SOPHIE-HEDWIGE DE SAXE-MERSEBOURG, née le 4 Août 1660, morte le 2 Août 1686 ; & 2° le 1er Décembre 1690, *Charlotte-Jeanne de Waldeck*, née en 1664, morte le 1er Février 1699. Du premier lit vinrent :

1. CHRISTIAN-ERNEST, Duc DE SAXE-SAALFELD, né le 18 Août 1683, mort le 4 Septembre 1745, qui épouſa, le 18 Août 1724, *Chriſtine-Frédérique de Coſſ*, née le 16 Août 1686 ;
2. CHARLOTTE-WILHELMINE, née le 4 Juin 1685, qui épouſa, le 26 Décembre 1705, *Philippe-Reinhard*, Comte *de Hanau*, né le 2 Août 1664, mort le 3 Octobre 1712.

Du ſecond lit eſt né :

3. Et FRANÇOIS-JOSIAS, qui ſuit.

X. FRANÇOIS-JOSIAS, Duc DE SAXE-SAALFELD, né le 25 Septembre 1697, mort le 16 Septembre 1764, avoit épouſé, le 2 Janvier

Digitized by Google

1723, *Anne-Sophie de Schwarzbourg-Rudolſtadt*, née le 9 Septembre 1700, dont :

1. Ernest-Frédéric, qui ſuit ;
2. Christian-François, né le 25 Janvier 1730, Colonel dans les Troupes Impériales, puis Général-Feld-Maréchal-Lieutenant de feue l'Impératrice Reine ;
3. Charlotte-Sophie, née le 24 Septembre 1731, qui épouſa, le 14 Mai 1755, *Louis*, Prince *de Mecklenbourg-Schwérin*, né le 6 Août 1725, mort le 12 Septembre 1778 ;
4. Frédérique-Caroline, née le 24 Juin 1735, qui épouſa, le 22 Novembre 1754, *Chriſtian-Frédéric-Charles-Alexandre*, Margrave *de Brandebourg-Anſpach*, né le 24 Février 1736 ;
5. Et Frédéric-Josias, né le 26 Décembre 1737, Général-Feld-Maréchal de feue l'Impératrice Reine.

XI. Ernest-Frédéric, Duc de Saxe-Saalfeld, né le 8 Mars 1724, épouſa, le 23 Avril 1749, *Sophie-Antoinette de Brunſwick-Wolfenbuttel*, née le 23 Janvier 1724, fille du Duc *Ferdinand-Albert*, dont :

1. François-Frédéric-Antoine, qui ſuit ;
2. Caroline-Ulrique-Amélie, née le 19 Octobre 1753, Chanoineſſe de Gandersheim ;
3. Louis-Charles-Frédéric, né le 2 Janvier 1755 ;
4. Et Ferdinand-Auguste, né le 12 Août 1756 ;

XII. François-Frédéric-Antoine, Duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg, né le 15 Juillet 1750, épouſa, 1° en 1776, Ernestine-Frédérique-Sophie de Saxe-Hildbourghausen, née le 22 Février 1760; & 2° le 13 Juin 1777, *Auguſte-Caroline-Sophie*, Comteſſe *de Reuſſ-Eberſdorf*, née le 19 Janvier 1757. Du ſecond lit vinrent :

1. Sophie-Frédérique-Caroline-Louise, née le 19 Août 1778 ;
2. Et Antoinette-Ernestine-Amélie, née le 28 Août 1779.

BRANCHE CADETTE DE SAXE,

qui eſt à préſent l'Électorale, ſurnommée Albertine.

III. Albert de Saxe, dit *le Courageux* (fils puîné de Frédéric II), né le 27 Juillet 1443, mort le 12 Septembre 1500, laiſſa :

1. George, Duc de Saxe, né le 27 Août 1471, mort le 17 Avril 1539 ;
2. Et Henri, qui ſuit.

IV. Henri, Duc de Saxe, né le 17 Mars 1473, mort le 18 Août 1541, eut :

1. Maurice, Électeur de Saxe, né le 21 Mars 1521, mort le 11 Juillet 1553 ;
2. Et Auguste, qui ſuit.

V. Auguste, Électeur de Saxe, né le 31 Juillet 1526, mort le 11 Février 1586, laiſſa,

VI. Christian Ier, Électeur de Saxe, né le 29 Octobre 1560, mort le 25 Septembre 1591, qui laiſſa :

1. Christian II, Électeur de Saxe, né le 23 Septembre 1583, mort le 23 Juin 1611 ;
2. Et Jean-George, qui ſuit.

VII. Jean-George Ier, Électeur de Saxe, né le 5 Mars 1585, mort le 8 Octobre 1656, eut :

1. Jean-George, qui ſuit ;
2. Auguste, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Hall* ou *Weiſſenfels*, rapportée ci-après ;
3. Christian, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Marſebourg*, qui viendra en ſon rang ;
4. Et Maurice, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Zeitz*, mentionnée plus loin.

VIII. Jean-George II, Électeur de Saxe, né le 31 Mai 1613, mort le 22 Août 1680, laiſſa

IX. Jean-George III, Électeur de Saxe, né le 20 Juin 1647, mort le 12 Septembre 1691, qui eut :

1. Jean-George IV, Électeur de Saxe, né le 18 Octobre 1668, mort le 27 Avril 1694 ;
2. Et Frédéric-Auguste, qui ſuit.

X. Frédéric-Auguste Ier, Électeur de Saxe, né le 12 Mai 1670, élu Roi de Pologne en 1697, ſous le nom d'Auguste II, mourut le 1er Février 1733. Il avoit épouſé, le 10 Janvier 1693, *Chriſtine-Eberhardine de Brandebourg-Baireuth*, née le 19 Décembre 1671, morte le 5 Septembre 1727, dont :

1. Frédéric-Auguste, qui ſuit.

Il eut pour enfants naturels légitimés :

2. Maurice, Comte de Saxe, né le 19 Octobre 1696, Duc de Courlande & de Sémigalle,

Digitized by Google

Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi de France, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc. Il avoit été comblé de marques d'eſtime & de bienfaits par le Roi, qu'il avoit bien ſervi, & de louanges par toute la nation, qui s'étoit empreſſée de rendre juſtice à ſon mérite. Objet d'amour & de confiance pour les troupes qu'il commandoit & qu'il animoit par ſon exemple, il s'étoit rendu redoutable à celles qu'il avoit à combattre. Auſſi ſavant par théorie dans toutes les parties de l'art de la guerre, qu'habile à réduire en pratique tout ce qu'il peut enſeigner; auſſi propre aux attentions de la guerre défenſive, qu'à l'activité de l'offenſive; incapable d'être retardé dans la carrière de la gloire, ni par le dérangement de ſa ſanté, ni par les obſtacles des ſaiſons, ni par les difficultés imprévues, il joignit au courage le plus intrépide, la ſageſſe & l'étendue des vues dans les projets; la vivacité, l'ordre & le coup d'œil dans l'exécution, & la ſolidité des meſures pour aſſurer les ſuites des ſuccès. La campagne de 1744, les batailles de Fontenoy, de Raucoux & de Lawfeld; Bruxelles, & 18 bataillons emportés au milieu de l'hiver; l'incomparable marche qui conduiſit l'armée françaiſe devant Mæſtricht, & mit les ennemis hors d'état de ſecourir cette place; quantité d'autres actions éclatantes aſſurent à la mémoire de ce grand Général une immortalité dûe à la ſupériorité de ſes talents. Il mourut le 30 Novembre 1750, au château de Chambord après 8 jours de maladie (*Mercure*, Décembre 1750). MAURICE étoit fils de *Marie-Aurore*, Comteſſe *de Kœnigſmark*, morte au mois de Mars 1728;

3. GEORGE (fils de *Catherine*, Princeſſe *Lubomirski*, depuis Princeſſe *de Teſchen*), appelé le *Chevalier de Saxe*, né en 1704, Chevalier de l'Ordre de Malte, Capitaine des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne, puis Général de Cavalerie au ſervice de Saxe;
4. FRÉDÉRIC-AUGUSTE (fils de la Comteſſe *Spiegel*), appelé le *Comte de Rutowſki*, né le 19 Juillet 1705, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, Général-Feld-Maréchal des Armées de Saxe, mort en 1764, avoit épouſé, le 4 Janvier 1739, *Louiſe-Amélie Lubomirski*, née le 21 Mai 1722, troiſième fille du Prince *Jacques-Alexandre*, dont un fils unique, mort en 1751;
5. MARIE-ANNE, née en 1706, créée alors Comteſſe *Rutowſka*, qui épouſa, 1° au mois d'Octobre 1725, *Michel*, Comte *Bielinski*, Grand Echanſon de la Couronne de Pologne; & 2° en 1736, *Claude-Marie*, Comte *de Bellegarde*, mort le 26 Février 1755;
6. ANNE (fille d'une Demoiſelle de Varſovie), née le 26 Novembre 1707, créée Comteſſe d'*Orzelſka*, morte en 1769, qui avoit épouſé, le 10 Août 1730, *Charles-Louis*, Duc *de Holſtein-Beck*, né le 18 Septembre 1690, mort le 22 Septembre 1774 (ſéparés en 1733);
7. FRÉDÉRIQUE (fille de la Comteſſe de *Coſel*), née le 23 Janvier 1709, qui épouſa, le 18 Février 1730, *Antoine*, Comte *Moſczenſky*, Grand Tréſorier de la Couronne de Pologne, mort le 14 Septembre 1737;
8. Et FRÉDÉRIC-AUGUSTE (fils de la Comteſſe de *Coſel*), appelé le *Comte de Coſel*, né le 16 Octobre 1716, Général d'Infanterie au ſervice de Saxe, qui épouſa, en Juin 1749, *Frédérique-Chriſtine de Holzendorff*, née le 15 Décembre 1723, veuve de *Gaſpard de Schomberg*, Conſeiller en la Chambre des Comptes de l'Électorat de Saxe, & fille du Comte *Chriſtian-Gottlieb*, dont :

   Un fils, né en Juin 1750.

XI. FRÉDÉRIC-AUGUSTE II DE SAXE, né le 7 Octobre 1696, d'abord titré Prince électoral de Saxe & Prince Royal de Pologne, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc par le Roi ſon père le 20 Novembre 1708, & devenu Electeur, Duc de Saxe, le 1er Février 1733, a été élu Roi de Pologne le 5 Octobre ſuivant, ſous le nom d'AUGUSTE III, couronné à Cracovie le 17 Janvier 1734, reçu Grand Maître de l'Ordre de l'Aigle-Blanc le même jour, a été nommé Chevalier de l'Ordre de St.-André de Ruſſie le 24 Juin 1736, Chevalier de la Toiſon d'Or, Archi-Maréchal de l'Empire, & eſt mort le 5 Octobre 1763. Il épouſa, le 2 Septembre 1719, *Marie-Joſephe-Bénédicte*, Archiducheſſe *d'Autriche*, née le 8 Décembre 1699, Dame de l'Ordre de Ste.-Catherine de Ruſſie, couronnée Reine de Pologne le 17 Janvier 1734, morte le 17 Novembre 1757. Elle étoit fille aînée de l'Empereur *Joſeph* Ier. Ils eurent :

1. FRÉDÉRIC-CHRISTIAN-LÉOPOLD, qui ſuit;
2. MARIE-AMÉLIE-CHRISTINE, née le 24 Novembre 1724, morte le 27 Septembre 1760, qui épouſa, le 19 Juin 1738, *Charles* III, Roi d'*Eſpagne*, né le 20 Janvier 1716;
3. MARIE-ANNE-SOPHIE, née le 29 Août 1728, qui épouſa, le 8 Juillet 1747, *Maximilien-Joſeph*, Electeur de *Bavière*, né le 28 Mars 1727, mort le 30 Décembre 1777;
4. FRANÇOIS-XAVIER-AUGUSTE-ALBERT, connu

Digitized by Google

en France ſous le nom de *Comte de Luſace*, né le 25 Août 1730, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, de l'Ordre Militaire de St.-Henri, qu'il a rétabli en Septembre 1768, & de celui de St.-André de Ruſſie, Lieutenant-Général des Armées de S. M. T. C., Adminiſtrateur-Général de l'Électorat de Saxe pendant la minorité de ſon neveu FRÉDÉRIC-AUGUSTE;

5. MARIE-JOSEPHE, née le 4 Novembre 1731, morte le 13 Mars 1767, qui avoit épouſé, le 9 Février 1747, le Prince *Louis*, Dauphin de *France*, né le 4 Septembre 1729, mort le 20 Décembre 1765;
6. CHARLES-CHRISTIAN-JOSEPH, né le 13 Juillet 1733, inſtallé Duc de Courlande & de Sémigalle le 8 Janvier 1759, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, Grand'Croix en Septembre 1768 de l'Ordre Militaire de St.-Henri, qui épouſa, le 25 Mars 1760, *Françoiſe de Corvin-Kraſinſka*, née le 9 Mars 1742;
7. MARIE-CHRISTINE, née le 12 Février 1735, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, Abbeſſe de Remiremont en 1764;
8. MARIE-ÉLISABETH, née le 9 Février 1736, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée;
9. ALBERT-CASIMIR, Prince de Saxe-Teſchen, né le 11 Juillet 1738, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc le 3 Août ſuivant, Feld-Maréchal des Troupes Impériales, Capitaine-Général du Royaume de Hongrie, qui épouſa, le 8 Avril 1766, *Marie-Chriſtine*, Archiducheſſe d'*Autriche*, née le 13 Mai 1742, dont

   Une fille, née le 16 Mai 1767, morte le lendemain.

10. CLÉMENT-VENCESLAS, né le 28 Septembre 1739, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc le 3 Août 1740, élu Evêque de Freiſingen, propoſé à Rome le 22 Août, & en a pris poſſeſſion en Septembre 1763, propoſé le 4 Mai 1764 par le Pape pour l'Évêché de Ratisbonne, priſe de poſſeſſion le 1er Juin ſuivant, & élu d'une voix unanime par le chapitre d'Augsbourg pour Coadjuteur de cet Evêché en Novembre 1764, titulaire le 20 Août 1768, Electeur Archevêque de Trèves le 10 Février 1768, coadjuteur d'Ellwangen en 1770;
11. Et MARIE-CUNÉGONDE, née le 10 Novembre 1740, Abbeſſe & Princeſſe de Thorn & d'Eſſen le 7 Octobre 1777.

XII. FRÉDÉRIC-CHRISTIAN-LÉOPOLD DE SAXE, né le 5 Septembre 1722, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc le 3 Août 1732, de celui de l'Éléphant le 30 Juillet 1733, de celui de St.-Janvier le 3 Juillet 1738, Chevalier des Ordres de St.-Henri de Naples & de St.-André de Ruſſie; Électeur Duc de Saxe le 5 Octobre 1763, mort le 17 Décembre 1763, avoit épouſé, le 20 Juin 1747, *Marie-Antoinette-Walpurge-Symphoroſe de Bavière*, née le 19 Juillet 1724, morte le 23 Avril 1780, dont:

1. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, qui ſuit;
2. CHARLES-MAXIMILIEN, né le 24 Septembre 1752, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, mort le 8 Septembre 1781;
3. JOSEPH-MARIE-LOUIS, né le 26 Janvier 1754, mort le 31 Mars 1763;
4. ANTOINE-CLÉMENT-THÉODORE, né le 27 Décembre 1755, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc;
5. MARIE-AMÉLIE, née le 26 Septembre 1757, qui épouſa, le 12 Février 1774, *Charles-Auguſte-Chriſtian*, Duc *de Deux-Ponts*, né le 29 Octobre 1746;
6. MAXIMILIEN-MARIE-JOSEPH, né le 13 Avril 1759;
7. Et MARIE-ANNE, née le 27 Février 1761.

XIII. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Électeur DE SAXE, né le 23 Décembre 1750, épouſa, le 29 Janvier 1769, *Marie-Amélie-Auguſte*, Princeſſe Palatine *de Deux-Ponts*, née le 10 Mai 1752.

BRANCHE

des Ducs de SAXE-HALL *ou* WEISSENFELS.

VIII. AUGUSTE (ſecond fils de JEAN-GEORGE Ier, Électeur DE SAXE), Duc DE SAXE-HALL, né le 13 Août 1614, fut Adminiſtrateur de l'Archevêché de Magdebourg, & fit ſa réſidence à Hall. Mais comme cette adminiſtration n'étoit qu'à vie, il fit bâtir pour ſon fils & ſes ſucceſſeurs la ville de Weiſſenfels ſur la Saale, dont ſa poſtérité a retenu le nom, & mourut le 4 Juin 1680. Il laiſſa:

1. JEAN-ADOLPHE, qui ſuit;
2. AUGUSTE, né le 3 Décembre 1650, mort le 11 Août 1674;
3. Et HENRI, Duc DE SAXE-BARBY, né le 29 Septembre 1657, mort le 16 Février 1728, qui épouſa, le 30 Mars 1686, *Éliſabeth-Albertine*, Princeſſe *d'Anhalt Deſſau*, née le 1er Mai 1665, morte le 5 Octobre 1706, dont:

   1. FRÉDÉRIC-HENRI, né le 2 Juillet 1692, mort en Hollande le 12 Novembre 1711;

Digitized by Google

2. GEORGE-ALBERT, Duc de SAXE-BARBY, né le 8 Avril 1695, mort le 12 Juillet 1739 ;
3. Et HENRIETTE-MARIE, née le 14 Mars 1697, morte le 10 Août 1719.

4. Et ALBERT, né le 14 Avril 1659, mort le 9 Mai 1692, dont

ANNE-CHRISTINE, née le 27 Juillet 1690, qui étoit catholique, & mourut le 5 Mars 1763.

IX. JEAN-ADOLPHE Ier, Duc DE SAXE-WEISSENFELS, né le 2 Novembre 1649, mort le 24 Mai 1697, laiſſa:

1. MADELEINE-SIBYLLE, née le 3 Septembre 1673, morte le 28 Novembre 1726, qui épouſa, le 28 Juillet 1708, JEAN-GUILLAUME, Duc de SAXE-EISENACH ;
2. JEAN-GEORGE, Duc DE SAXE-WEISSENFELS, né le 13 Juillet 1677, mort le 16 Mars 1712, qui laiſſa

JEANNE-MADELEINE, née le 17 Mars 1708, qui épouſa, le 25 Septembre 1730, *Ferdinand Kettler*, Duc de Courlande, né le 2 Novembre 1655, mort le 4 Mai 1737.

3. CHRÉTIEN, Duc de SAXE-WEISSENFELS, né le 23 Février 1682, mort en Juin 1736;
4. Et JEAN-ADOLPHE, qui ſuit.

X. JEAN-ADOLPHE II, Duc DE SAXE-WEISSENFELS, né le 4 Septembre 1685, mort en 1746, épouſa, 1° le 8 Mai 1721, JEANNE-ANTOINETTE DE SAXE-EISENACH, née le 31 Janvier 1698, morte le 13 Avril 1726; & 2° FRÉDÉRIQUE DE SAXE-GOTHA, née le 17 Juillet 1715. Cette branche eſt réunie à la Maiſon Électorale.

BRANCHE

des Ducs de SAXE-MERSEBOURG.

VIII. CHRISTIAN (troiſième fils de l'Électeur JEAN-GEORGE Ier), Duc DE SAXE, né le 27 Octobre 1615, fut Adminiſtrateur de Merſebourg, & mourut le 18 Octobre 1691. Il laiſſa :

1. CHRISTIAN, qui ſuit ;
2. CHRISTINE, née le 2 Juin 1659, morte le 13 Mars 1679, qui épouſa, le 13 Février 1677, CHRISTIAN, Duc DE SAXE-EISENBERG ;
3. SOPHIE-HEDWIGE, née le 4 Août 1660, morte le 2 Août 1686, qui avoit épouſé, le 18 Février 1680, JEAN-ERNEST, Duc de SAXE-SAALFELD ;
4. Et HENRI, né le 2 Septembre 1661, mort le 28 Juillet 1738, le dernier de ſa branche.

IX. CHRISTIAN II, Duc DE SAXE-MERSEBOURG, né le 19 Novembre 1653, mort le 20 Octobre 1694, avoit épouſé, le 14 Octobre 1679, ERDMUTH-DOROTHÉE DE SAXE-ZEITZ, née le 13 Novembre 1661, morte le 28 Avril 1720, dont:

1. MAURICE-GUILLAUME, qui ſuit ;
2. Et FRÉDÉRIC-ERDMANN, né le 20 Septembre 1691, mort le 2 Juin 1714, qui avoit épouſé, le 15 Février 1714, *Éléonore-Wilhelmine d'Anhalt-Cœten*, née le 7 Mai 1696, remariée, le 24 Janvier 1716, à ERNEST-AUGUSTE, Duc de SAXE-WEIMAR, & morte le 30 Août 1726.

X. MAURICE-GUILLAUME, Duc DE SAXE-MERSEBOURG, né le 5 Février 1688, mort le 21 Avril 1731, avoit épouſé, le 4 Novembre 1711, *Henriette-Charlotte de Naſſau-Idſtein*, née le 9 Novembre 1693.

BRANCHE

des Ducs de SAXE-NAUMBOURG ou ZEITZ.

VIII. MAURICE (dernier fils de JEAN-GEORGE Ier), Duc DE SAXE, né le 28 Mars 1619, fut Adminiſtrateur de l'Evêché de Naumbourg, & du Bailliage de Thuringe, de l'Ordre Teutonique. Il mourut le 14 Décembre 1681, & laiſſa :

1. ERDMUTH-DOROTHÉE, née le 13 Novembre 1661, morte le 28 Avril 1720, qui avoit épouſé, le 14 Octobre 1679, CHRISTIAN II, Duc DE SAXE-MERSEBOURG;
2. MAURICE-GUILLAUME, Duc DE SAXE-ZEITZ, né le 12 Mars 1664, mort le 14 Novembre 1718, avoit épouſé, le 25 Juin 1689, *Marie-Amélie de Brandebourg*, née le 16 Novembre 1670, morte le 17 Novembre 1739, fille de *Frédéric-Guillaume*, & de *Louiſe-Henriette de Naſſau*, & veuve de *Charles de Mecklenbourg-Guſtrow ;*
3. CHRÉTIEN-AUGUSTE, né le 9 Octobre 1666, Cardinal le 17 Mai 1706, mort le 20 Août 1725 ;
4. Et FRÉDÉRIC-HENRI, qui ſuit.

IX. FRÉDÉRIC-HENRI, Duc DE SAXE-ZEITZ, né le 21 Juillet 1668, mort le 18 Décembre 1713, laiſſa

X. MAURICE-ADOLPHE-CHARLES, Duc DE

Digitized by Google

SAXE-ZEITZ, né le 1er Décembre 1702, Archevêque de Pharſale & Evêque de Leitmeritz.

(Voy. ſur la Maiſon de SAXE, Heiſſ, *Hiſt. de l'Empire*, liv. 6; Imhoff, *Notit. impér.*, &c.)

SAXI, en Provence: *d'azur, à trois bandes d'or, au chef d'argent, chargé d'une tête de léopard de gueules, & ſoutenu de ſable.*

SAY. Cette ancienne Maiſon tire ſon nom de la Terre de Say, ſituée dans le Bailliage d'Alençon, ſur les bords de la forêt d'Argentan, proche de l'Abbaye de Silly.

Après que le Duc Guillaume, avec l'aide des Seigneurs de Normandie, eut conquis le Royaume d'Angleterre, il récompenſa la plupart de ceux qui l'avoient ſuivi, de Terres & de Domaines en ce pays-là; ce qui fit que pluſieurs s'y habituèrent. Celle-ci fut du nombre; mais il en reſta une branche en Normandie, qui portoit pour armes: *d'argent, au lion de ſable, l'écu ſemé de billettes du même.*

La branche paſſée en Angleterre porta: *de gueules, à deux faſces de vair.*

SAYVE DU THIL: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois couleuvres de gueules.*

SCARRON: *d'azur, à la bande breteſſée d'or.*

* SCEAUX ou SEAUX, Châtellenie érigée en Baronnie, en faveur de *Jean-Baptiſte Colbert*, Marquis de Seignelay, par Lettres du mois de Décembre 1679, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 14 & 15 Mars 1680.

SCELLES, Ecuyer, Sieur de l'Eſtanville, en Normandie, Élection de Bayeux, qui a pour armes: *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois lions du même, armés & lampaſſés de gueules.*

SCELLES, Ecuyer, Sieur de Cibrentot, en Normandie, Election de Carentan, qui porte pour armes: *de gueules, à trois boucles d'or, 2 & 1.*

SCELLES, Ecuyer, Sieur d'Artigny, en Normandie, Election de Bayeux, dont les armes ſont: *d'or, au lion de ſable, écartelé de gueules, à la fleur de lis d'argent.*

* SCÉPEAUX (DE), au Maine & en Anjou. Maiſon ancienne & illuſtre, qui prend ſon nom d'une Châtellenie ſituée dans la Paroiſſe d'Aſtillé, au Comté de Laval, entre Craon & Laval. Elle eſt nommée en latin DE CEPELLIS, & en Français, DE CEPEAUX, D'ESPEAULX, D'ESCEPEAULX, ou DE SPEAULX, & aujourd'hui DE SCÉPEAUX. Quoiqu'elle ait poſſédé de grandes Terres, dans les provinces de Bretagne, Normandie & Poitou, & qu'elle ait été partagée en différentes branches, elle n'a formé aucun établiſſement hors des provinces du Maine & d'Anjou, où elle a figuré depuis plus de 700 ans, avec la plus Haute Nobleſſe. Elle avoit autrefois ſa ſépulture dans l'Abbaye de Belle-Branche, au Maine, où l'on voit encore aujourd'hui les tombeaux de pluſieurs de ce nom, ornés de leurs armes, avec les armures de Chevalier, dès les XI° & XII° ſiècles. Dom Lobineau a obſervé, en l'honneur de la Maiſon de SCÉPEAUX, 1° que dès le temps que les armoiries ont commencé à ſe fixer, celles de cette Maiſon ont été peintes dans l'Egliſe de St.-Nicolas d'Angers, lors de la fondation de cette Abbaye, faite en 1020, par Foulque Nerra, Comte d'Anjou, ou du moins au temps de la dédicace de l'Abbaye, faite peu d'années après; 2° qu'elles y ſont peintes aux lieux les plus honorables qui ſont les arcades du chœur & de l'autel, & les ceintres de la nef; 3° qu'il n'y a, avec ces armoiries, que celles de cinq ou ſix des plus grandes Maiſons d'Anjou, comme *Craon, Mathefelon, Chemillé, la Haye*, &c.; 4° qu'elles y ſont répétées plus de cent fois. Il faut conclure, de tout cela, qu'elles y ſont, ou comme armes de Seigneurs diſtingués, qui ont aſſiſté à la fondation ou à la dédicace de l'Egliſe, ou plutôt comme armes des alliances du Comte d'Anjou, fondateur, ou enfin comme armes des principaux bienfaiteurs de cette Abbaye. Quelque parti que l'on prenne, il en réſulte, que le nom de SCÉPEAUX a un éclat peu commun.

La généalogie de cette Maiſon a été donnée par pluſieurs Auteurs. Ici nous ſuivrons celle inſérée dans *l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome VII, p. 223 & ſuiv. en faiſant mention de tous les actes recouvrés depuis qu'elle a été imprimée.

Digitized by Google

Sylvestre de Scépeaux & Robert, ſon fils aîné, Chevaliers, donnèrent à l'Abbaye de Clermont, diocèſe du Mans, toutes les dîmes qu'ils avoient dans les Paroiſſes de Lovion, d'Hahuilé, Montigny, d'Aſtillé, & la Terre de la Rouſſelière, par acte de 1221, titres qui ſe trouvent à l'Abbaye de Clermont entre Laval & Vitré. Cette donation fut confirmée par Maurice, Évêque du Mans, au mois de Juin 1221. Leurs armes, comme principaux bienfaiteurs, ſe voient encore aujourd'hui en la Maiſon de ces Religieux. Le même titre prouve que Sylvestre de Scépeaux contractoit, de concert avec Robert, ſon fils, en âge de confirmer une donation auſſi conſidérable, & qui devoit être né vers 1160, ou 1170. C'eſt par lui que nous allons commencer cette généalogie.

I. Sylvestre de Scépeaux, Chevalier, fut très-connu par les exercices ordinaires à l'ancienne nobleſſe, comme la chaſſe & le tournoi, ainſi que dans les guerres contre les Anglais, qui lui occaſionnèrent de grandes dépenſes. Il accompagna Louis, fils aîné de Philippe-Auguſte, combattit près de ſa perſonne, & eut part à la victoire que ce Prince remporta en Poitou, en 1214, ſur le Roi d'Angleterre. Il eut

II, Robert de Scépeaux, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, qui avoit fait ſes premières armes ſous ſon père, continua de ſe diſtinguer par ſes ſervices, dans les guerres que le Roi Louis VIII eut à ſoutenir à ſon avénement à la Couronne, contre les Anglais, en 1223 & 1224. Il laiſſa

III. Robert de Scépeaux, IIe du nom, Chevalier, mentionné dans un regiſtre de collation de l'Evêché d'Angers, de 1250, & peu d'années après dans une donation qu'il fit aux Religieux du Prieuré de Port-Ringard, fondé l'an 1233, par Thibaut de Matheſelon, Chevalier, Seigneur d'Entrames. Il eut

IV. Macé de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, l'Espronnière, etc., qui fut l'un des Députés de la Nobleſſe du Maine, en 1301, pour en ſoutenir les droits devant les Commiſſaires nommés par le Roi Philippe-le-Bel, pour juger un différend qui étoit entr'elle & Charles de France, Comte de Valois, d'Anjou & du Maine, au ſujet d'une aide demandée par ce Prince, pour le mariage de ſa fille. Entre les Nobles des provinces d'Anjou & du Maine, qui s'oppoſèrent à cette prétention, ſe trouvent Yvon & Yvonnet de Scépeaux, Geoffroi de Matheſelon, Jean de Landevy, Hardouin de Maillé, Guillaume de Coeſme, Patry de Chourſe, & Macé Quatrebarbes, &c. Il épouſa *Marie d'Amboiſe*, dont :

V. Yvon de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, l'Espronnière, &c., qui s'oppoſa aux prétentions du Comte du Maine avec ſon père & les Nobles de la même province. Il fit un hommage ſimple & un hommage lige à Gui, Seigneur de Laval, XIIe du nom, le Mercredi avant la St.-Vincent 1349; le premier, pour ce qu'il tenoit de lui ſans le déclarer; & le ſecond, pour les fiefs & domaines de Scépeaux, *que je tiens de vous*, dit-il, *à cette foi, à cauſe de Madame* (Louiſe) *de Châteaubriens, votre compaigne.* (Archives de Laval.) Il eut :

VI. Jean de Scépeaux, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, la Touche, Baron de l'Espronnière & de Bouche-d'Uſure, qui ſervit le Roi en qualité de Chevalier-Bachelier avec Sylvestre & Yvon de Scépeaux, ceux-ci comme Ecuyers, dans la Compagnie de Jean de la Teillaye, revue au Mans le 22 Août 1380. (*Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Morice, aux preuves, t. II, p. 254.) Il épouſa *Marie de Beaumont*, fille de *Jean*, Vicomte de Beaumont, & *d'Iſabeau d'Harcourt*, dont:

1. Jean, qui ſuit ;
2. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de l'*Espronnière*, rapportée ci-après ;
3. Yvon, auteur de la branche des Seigneurs de *Gaubert*, qui viendra en ſon rang ;
4. Et Charlotte, mariée à *Briſgaud*, Seigneur de *Courceriers*.

VII. Jean de Scépeaux, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Scépaux, de Landevy, la Motte-de-Bouchans, l'Isle-d'Athée, Douet-Sauvage & Vieilleville, ſervit le Roi, d'abord en qualité d'Ecuyer, dans la Compagnie de Hugues d'Arguenne, Chevalier-Bachelier, dont la revue fut faite à Angers les 1er Octobre 1379 & 1er Janvier 1380 ; puis en qualité de Chevalier-Bachelier, dans la Compagnie de Jean, Sire de Landevy, revue à Man-

Digitized by Google

tes, le 5 Septembre 1386. (*Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, t. II, p. 660; par Dom Morice, preuves, t. II, p. 526.) Il reçut, en 1387, un aveu d'héritages mouvants de ſa Terre du Douet-Sauvage, fit hommage ſimple, le 2 Avril 1388, à Louis de France, Duc d'Anjou & de Touraine, à cauſe de ſa Juſtice de Vieilleville, du Port de Perrigne, de la Rongnerie & de l'Isle-Bruneau, relevants de la Châtellenie de Baugé. La même année Aimeri de Breon, Seigneur de la Chevrière, lui donna aveu d'héritages mouvants de lui. Il en reçut un autre, en 1389, de la Terre de la Suhardière, relevante de lui à cauſe de ſa femme. Il ſuivit le Duc de Bourgogne dans le voyage qu'il fit en Bretagne, en 1394, comme on l'apprend de la quittance qu'il donna à Jean Chanteprime, Tréſorier des guerres de 67 francs & demi ſur ſes gages, à Angers, le 31 Juillet 1394. Cette quittance eſt ſcellée de ſon ſceau, en cire rouge, chargé d'*un vairé*, & ayant pour ſupports : *deux léopards*. (Bibliothèque du Roi, Cabinet de Gaignières.) Il eſt nommé dans l'aveu rendu le 5 Novembre 1406, par Gilles Quatrebarbes, à Charles d'Albret, Baron de Craon, pour la Motte-Cheorchin, le Refoul, & l'Isle-d'Athée, ſous la redevance annuelle d'*une lance dorée pour joûter*. Il eſt qualifié Seigneur de Scépeaux, Landevy, dans un aveu qui lui fut rendu en 1406; rendit aveu au Seigneur de Craon, le 3 Janvier 1407, des Terres qu'il poſſédoit dans la mouvance de Craon; ſavoir, la Motte-de-Bouchans, le féage qu'il avoit ſur le domaine de l'Eſpronnière, dont étoit ſon homme de foi ſimple SYLVESTRE DE SCÉPEAUX, ſon neveu; le féage qu'il avoit ſur le domaine de la Touchardière, dont étoit encore ſon homme de foi ſimple ledit SYLVESTRE DE SCÉPEAUX, à cauſe de ſa femme; & la Terre de l'Isle-d'Athée, tant pour ce qui lui appartenoit qu'à ſon même neveu, à cauſe d'YVON DE SCÉPEAUX, ſon frère, & à Guillaume de Monteclerc, mari de Charlotte de Courceriers, ſa nièce, comme ayant le bail de Jean de Monteclerc, leur fils. Il fit encore hommage à Gui, Sire de Laval, en 14..., par lequel il déclara devoir quinze jours de garde à la porte Becherelle; fut préſent à l'aveu que ce Seigneur fit à Louis, Roi de Jéruſalem & de Sicile, Comte du Maine, en 1407, eſt mentionné comme Seigneur de l'Isle-d'Athée, dans les aveux rendus en 1408 & 1409, par SYLVESTRE, ſon neveu, & par YVON, ſon frère, des biens démembrés de cette Terre; & eſt qualifié noble & puiſſant Seigneur dans celui qu'il reçut le 16 Février 1409, d'héritages mouvants de lui, à cauſe du féage de Bouchans; ceci eſt tiré du Tréſor de la Terre de la Lande. JEAN épouſa *Marie de Landevy*, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne Quatrebarbes*, & petite-fille du Seigneur *de Landevy*, & de N..., fille puînée de *Guillaume*, Seigneur de *St.-Brice* & de la Chatière. Elle devint héritière des Terres de Landevy & du Boisbatard, par la mort de *Jean*, ſon frère aîné, en 1403. Ce fut de ſon chef que celles de St.-Brice & de la Chatière paſſèrent à JEAN, Seigneur de Scépeaux, ſon petit-fils, après la mort d'*Olivier*, Sire des Prés, petit-fils de *Fresline de Saint-Brice*, ſœur aînée de ſon aïeule. JEAN, II^e^ du nom, eut 8 enfants, entr'autres :

GUI, qui ſuit;

Et JEANNE, mariée, par contrat paſſé à la Cour de Bourg-Nouvel, le 13 Avril 1392, à *Guillaume de Brée*, Chevalier, Seigneur de Fouilloux, Montecler & St.-Denis au Maine. Son père lui donna en dot 400 écus d'or à la Couronne, & promit de lui aſſeoir 80 livres de rente ſur la Terre du Douet-Sauvage.

VIII. GUI DE SCÉPEAUX, Ecuyer, Seigneur de Scépeaux, de Landevy, du Boisbatard, &c., eſt qualifié Sire de Scépeaux & de Landevy dans des Lettres d'Olivier, Sire des Prés, de Vançay, de St.-Brice & de la Chatière, données à Angers, le 19 Août 1420, par leſquelles il déclara qu'au cas qu'il mourut ſans enfants, lui Sire de Scépeaux étoit ſon héritier du chef de ſa mère. Il étoit ſous la curatelle & garde de ſa femme, laquelle fit aveu à Jeanne, Dame de Laval, de la Terre de Scépeaux. (Archives de Laval.) Il eſt dit mort, dans une tranſaction paſſée entre ſon fils aîné, & Jean de Brée, ſon neveu, le 15 Septembre 1434. Il épouſa *Guillemette de Montenay*, fille aînée de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Montenay & de Grencières, & de *Jeanne de Mathefelon*. Elle reçut, en 1416, un aveu de la Seigneurie de Bouchans, mouvante de celle du Douet-Sauvage; avoit la curatelle & garde-noble de ſes enfants, en 1424, & étoit morte en 1466. Ses enfants furent :

JEAN, qui ſuit;

Digitized by Google

Et Yves, Chevalier, Seigneur de Landevy, de Fromentières, de Vieilleville, &c., premier Préſident au Parlement de Paris, & Chancelier de Dauphiné. Il fut reçu d'abord Conſeiller au Parlement de Paris, le 9 Mars 1438, troiſième Préſident, le 4 Juillet 1441, & Chancelier de Dauphiné; ſe trouva en cette qualité avec le Dauphin, depuis Louis XI, aux Etats de cette province, le 20 Janvier 1450, tenus à Romans; fut un des Ambaſſadeurs que ce Prince envoya au Duc de Savoie, pour traiter de ſon mariage avec Charlotte, fille de ce Duc, & remit, en 1450, ſa charge de Chancelier de Dauphiné, ſa retraite étant, à ce qu'on croit, l'une des raiſons qui déterminèrent le Dauphin à changer le Conſeil Delphinal en Parlement, rentra alors dans celui de Paris, dont il fut fait premier Préſident, le 19 Août 1457; remplit cette charge avec tant de diſtinction, qu'on l'appela par excellence le *Grand Préſident*. Il eſt qualifié noble & puiſſant Seigneur, dans une tranſaction qu'il paſſa à la Cour de Craon, le 24 Mai 1454, avec *Guyon de Brée*, fils de *Jean*, ſon couſin germain, au ſujet d'une rente aſſignée ſur la Terre de Landevy, à *Anne du Bu*, Dame de Cordonon, femme dudit *Guyon*, & dans la ratification faite par ladite Dame, le 22 Juin ſuivant. Il reçut, le 16 Mai 1457, un aveu d'héritages mouvants de ſa Terre de Fromentières, dans lequel il eſt qualifié, très-noble & puiſſant Seigneur, *Monſeigneur Préſident en la Cour de Parlement, Conſeiller du Roi*, Seigneur de Loſdey, &c. Il mourut, le 2 Novembre 1451, ſans enfants. Il avoit épouſé *Charlotte de Beauvau*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Précigny, Chambellan du Roi, Préſident en ſa Chambre des Comptes, Grand-Conſervateur de ſon Domaine, & de *Françoiſe de Brézé*. Elle tranſigea avec le Seigneur de Scépeaux, ſon beau-frère, en 1463, & 1466, & eut, ſa vie durant, la jouiſſance des Terres de Landevy, Mauſſon, la Motte, la Bouée, le Domaine de Laubriage, & la propriété, pour elle & ſes héritiers, de la Terre de Fromentières. Elle teſta le 16 Août 1493, & ordonna ſa ſépulture dans la chapelle qu'elle avoit fait bâtir aux Auguſtins d'Angers.

IX. Jean de Scépeaux, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, Landevy, St.-Brice, la Chatière, l'Iſle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, Cherviers, du Douet-Sauvage, & Boisbatard, Chambellan du Duc d'Anjou, tranſigea avec *Jean de Brée*, ſon couſin, ſur les droits de celui-ci, dans la ſucceſſion de *Jean de Landevy*, ſon grand-oncle paternel, par acte paſſé en la Cour d'Angers, le 15 Septembre 1434, & promit de lui aſſeoir une rente ſur la Terre de Landevy, alors occupée par les Anglais, lorſqu'il en ſeroit paiſible poſſeſſeur. Il eſt compris avec Thibaut de Laval & Louis de Melun, dans un état des Chambellans de Charles d'Anjou, Duc du Maine, d'environ l'an 1442. Il rendit aveu de la Terre de Scépeaux, à Anne, Dame de Laval, le 28 Juin 1450, lequel aveu, ſuivant les Archives de Laval, fut reçut le 6 Août ſuivant. Il y eſt qualifié Chevalier, Seigneur de Scépeaux & de St.-Brice, & c'eſt le même, qui, par mépriſe, dans l'*Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, t. I, p. 651, & t. II, p. 1143, eſt nommé Gui de Scépeaux, Sire de St.-Brice, qui fut l'un des Bannerets appelés aux Etats de Bretagne, tenus à Vannes, le 26 Mai 1451. Il eſt qualifié noble & puiſſant Seigneur, Meſſire Jean, Seigneur de Scépeaux & de St.-Brice, dans le contrat de mariage de Jean, fils du Seigneur de Gaubert, avec *Jeanne de Feſchal*, du 22 Novembre 1453, par lequel mariage, en conſidération de ce qu'il étoit ſon proche parent & lignager, il lui fit don d'une rente de 50 livres, aſſiſe ſur la Seigneurie de Cherviers, dans la Baronnie de Craon, ou ſur celle de l'Iſle-d'Athée, à ſon choix, ou ſur les autres Seigneuries d'Anjou & du Maine. Il eſt qualifié de même dans une tranſaction paſſée avec ſon frère & *Guyon de Brée*, le 24 Mai 1454; reçut aveu d'un féage relevant de la Terre de la Motte-de-Bouchans, le 10 Octobre 1458. René, ſon parent, lui rendit aveu des Terres de la Touchardière & de l'Eſpronnière, le 31 Août 1458, & le 12 Février 1459, s'oppoſa en 1463, avec ſon frère, à la vente de la Terre de Milly en Gâtinois, qui avoit appartenu à la Maiſon *de Montenay*, dont étoit ſa mère; tranſigea avec *Charlotte de Beauvau*, ſa belle-ſœur, ſur ſes repriſes en 1463 & en 1466. Il eſt qualifié Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de Landevy & de St.-Brice, dans l'aveu qu'il rendit, le 4 Août 1464, de la Terre de la Motte-de-Bouchans, mouvante de Craon, & déclare ſon homme de fief ſimple René, Chevalier, à cauſe de l'Eſpronnière & de la Touchardière, mouvantes de ladite Terre. Il mourut en 1467, & avoit épouſé *Louiſe de la Haye*, fille de *Jean*, Seigneur de Chemillé, de Paſſavant, Mortagne, & de

Digitized by Google

Thomine de Dinan. Elle étoit veuve, & avoit le bail de ſes enfants, les 5 Septembre & 5 Décembre 1468, qu'elle tranſigea avec *Jean de Brée*, pour le retrait de la Terre du Douet-Sauvage, dont elle conſentit qu'il jouiroit juſqu'au 1er Mars 1472, & qu'il en reſteroit en poſſeſſion, s'il n'étoit dédommagé par des héritages équivalents. Ce fut de ſon chef que les Terres de Beaupréau & de Chemillé paſſèrent dans la Maiſon de Scépeaux, après l'extinction des descendants de JEAN & de BERTRAND, ſes frères. Ses enfants furent :

1. JEAN, Seigneur de Scépeaux, de l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, &c., qui rendit hommage de la Terre de Scépeaux, en 1472, & mourut ſans enfants. Il épouſa *Jeanne de Châteaubriant*, fille de *Théode*, Baron du Lyon-d'Angers, & de *Françoiſe Odart de Curſay*, Dame de Loigny ;
2. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

X. FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de St.-Brice, la Chatière, Bouche-d'Uſure, Vieilleville, la Motte-de-Bouchans, Virey, &c., après la mort de ſon frère aîné, eſt qualifié Chambellan & Conſeiller du Roi dans l'hommage qu'il rendit des Terres de Virey & d'Ernays, ſiſes au Bailliage de Mortain, le 14 Juillet 1484. Gui, Comte de Laval, XIVe du nom, lui donna la Haute-Juſtice, à 3 piliers dans ſa Terre de Scépeaux, par Lettres du 1er Janvier 1489, dans leſquelles il le qualifie, ſuivant les archives de Laval, *ſon cher & bien amé couſin* FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, *Seigneur de Scépeaux, de St.-Brice, la Chatière, &c.* Il épouſa *Marguerite d'Eſtouteville*, Dame de Mauſſon, près Landevy, fille de *Michel*, Sire d'Eſtouteville, de Vallemont, & de *Marie de la Rocheguyon*, dont :

1. GUI, qui ſuit ;
2. Et RENÉ, auteur de la branche des Sires de *Vieilleville*, rapportée ci-après.

XI. GUI DE SCÉPEAUX, Ier du nom, Seigneur de Scépeaux, de Landevy, de St.-Brice, la Chatière, Bouche-d'Uſure, la Motte-de-Bouchans, &c., qualifié *noble & puiſſant Seigneur, Baron de St.-Brice*, dans un hommage rendu le 9 Septembre 1505, vendit en 1513 les Terres de St.-Brice & de la Chatière à Philippe de Montauban, Chevalier, Baron de Grenoville. Il épouſa, 1° *Jeanne de Longwy*, fille de *Philippe*, Seigneur de Pagny, Givry, &c., & de *Jeanne de Bauffremont*, Dame de Mirebeau, & tante de *Jacqueline de Longwy*, Ducheſſe de Montpenſier ; & 2° *Jeanne de la Rivière*, veuve de *Jean Anger de Crapado*, Seigneur du Pleſſis-Anger, mort en 1525. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de la Rivière, en Bretagne, & d'*Aliette de Pontcalleck*. Du premier lit vinrent :

1. GUI, qui ſuit ;
2. LOUISE, qui épouſa *René Anger*, Seigneur de Crapado, en Bretagne, & de la Rivière ;
3. Et FRANÇOISE, Fille d'Honneur de Meſdames de France, depuis 1530 juſqu'en 1535, mariée à *Méry*, Seigneur de *Cheſpoy* & de Bretigny, Vice-Amiral de Bretagne & Chambellan du Roi.

XII. GUI DE SCÉPEAUX, IIe du nom, Comte de Chemillé, Baron de Mortagne, Seigneur de Landevy, Mauſſon, Bouche-d'Uſure, Bain, Beaumanoir, Guilledo, Miniac, la Hardouinaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 Hommes d'Armes de ſes Ordonnances, fut après la mort, ſans enfants, de Philippe de Monteſpedon, veuve de Charles de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-Yon, héritier dans les Terres de Chemillé & de Mortagne, comme repréſentant *Louiſe de la Haye*, ſa biſaïeule, ſœur de Bertrand, biſaïeul de cette Princeſſe. Il prend la qualité de ſon héritier dans une requête qu'il préſenta au Roi pour reprendre le procès qu'elle avoit contre le Connétable de Montmorency, au ſujet de la Terre de Châteaubriant, & il hérita, du chef de ſa biſaïeule, des Terres de Bain, de Beaumanoir, de Guilledo & de la Hardouinaye, après la mort de Jean de Laval, Baron de Châteaubriant, arrivée en 1542. Il épouſa, 1° *Mathurine Anger de Crapado*, fille de *Jean*, Seigneur du Pleſſis, & de *Jeanne de la Rivière* ; & 2° par contrat paſſé en la Cour d'Antrain, en 1555, *Charlotte de la Marzelière*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Marzelière & de Bonneſontaine, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, & de *Françoiſe de Porcon*. Elle fit une donation de 2 meſſes & autres prières, dans l'Egliſe des Carmes d'Angers, le 21 Mars 1605. Du ſecond lit vinrent :

GUI, qui ſuit ;
Et ROBERT, Baron de Beaumanoir, Seigneur

Digitized by Google

de Landevy & de Mauſſon, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en 1630, ſans avoir été marié.

XIII. Gui, IIIe du nom, Sire de Scépeaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Duc de Beaupréau, Comte de Chemillé, Vicomte de la Hardouinaye & de Miniac, Baron de Mortagne, de Beaumanoir & du Chaſtel, Seigneur de Bain, Mauſſon, etc., Capitaine de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, préſida aux Etats de Bretagne, tenus à Nantes, en 1579; fut tué en 1597, à la tête d'un Corps de troupes qu'il commandoit en Poitou, pour le ſervice du Roi Henri IV, contre la Ligue. Il épouſa *Marie de Rieux*, fille de *Gui*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Jeanne*, Dame *du Chaſtel*. Elle ſurvécut à ſon mari, & eut pour fille unique:

Jeanne, Ducheſſe de Beaupréau, & de Chemillé, héritière des autres Terres de ſa branche, mariée 1° à *Henri de Montmorency*, fils aîné de *Henri*, Pair & Connétable de France, & de *Louiſe de Budos*. Ce mariage n'ayant point été conſommé, elle épouſa 2° le 15 Mai 1610, *Henri de Gondi*, Duc de Retz, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, né en 1590, mort le 12 Août 1659, fils de *Charles*, Général des Galères de France, & d'*Antoinette d'Orléans-Longueville*. Ils eurent *Catherine*, née le 28 Décembre 1612, morte le 30 Septembre 1679, mariée, en 1633, à *Pierre de Gondi*, Duc de Retz, mort le 29 Avril 1676, dont poſtérité; & *Marguerite-Françoiſe*, morte le 31 Mai 1670, qui porta la Terre de Beaupréau en dot, en 1645, à *Louis de Coſſé*, Duc de Briſſac, qui en eut *Marie-Marguerite*, qui épouſa *François de Neufville*, Duc de Villeroy, Maréchal de France.

BRANCHE

des Sires de Vieilleville.

XI. René de Scépeaux, Chevalier, Baron de Duretal & de Mathefelon (fils puîné de François, & de *Marguerite d'Eſtouteville*), fut Seigneur de Vieilleville, par partage qu'il fit avec Gui, ſon frère aîné. Il eſt qualifié *noble & puiſſant Seigneur, Chevalier de Vieilleville*, dans le contrat de mariage de Charlotte, ſa fille, de 1534, où il eſt dit mort. Il fut Lieutenant de la Compagnie de 100 Hommes d'Armes de François de Bourbon, Comte de Saint-Paul, ſe diſtingua à la bataille de Marignan en 1515, & quelques temps après, au combat de Paz, contre les Anglais. Il avoit épouſé *Marguerite de la Faille*, Dame de la Baronnie de Duretal, de Mathefelon & de St.-Michel-du-Bois, veuve de *René du Mas*, Chevalier, Seigneur de la Vaizouzière, & fille de *François*, Baron de Duretal & de Mathefelon, & de *Jeanne de la Chapelle-Rainſouin*. Leurs enfants furent:

1. François, qui ſuit;
2. Françoise, mariée à *Jean de Thevalle*, Seigneur de Bouillé, de Soichon, de St.-Sauveur & d'Aviré, Gouverneur, & premier Chambellan du Duc d'Alençon;
3. & Charlotte, mariée, par contrat paſſé en la Cour de Duretal, le 8 Mars 1534, à *Louis du Pleſſis*, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, Chauvigné, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi.

XII. François de Scépeaux, Sire de Vieilleville, « fut élevé enfant d'honneur de Louiſe de Savoie, mère du Roi François Ier. Il ſe trouva à la priſe de Pavie & de Melphe en 1528, ſe ſignala en un combat naval donné près de Naples, & fut Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Jean de Laval, Seigneur de Châteaubriant. Il ſervit au ſiége de Perpignan, & y fut fait Chevalier en 1541. Il ſe trouva de plus à ceux de Landrecies, de St.-Dizier, d'Heſdin & de Thérouanne; aſſiſta le Comte d'Enghien à faire lever le ſiége de Nice, combattit à la bataille de Ceriſoles en 1544, & fut Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de St.-André, qui l'avança à la Cour. Il ſe trouva au ſiége de Bologne en 1549, eut le gouvernement des Évêchés de Metz, Toul & Verdun en 1553, forma le ſiége de Thionville en 1558, & contribua beaucoup à ſa priſe. Le Roi le fit Maréchal de France en 1562. Durant les troubles des Huguenots, il ſervit au ſiége du Havre-de-Grace, & à celui de St.-Jean-d'Angély. Après le décès du Vicomte de Martigues, il fut établi Gouverneur de Bretagne, & mourut de poiſon le 30 Novembre 1571, ayant acquis beaucoup de réputation dans 5 Ambaſſades qu'il fit en Allemagne, en Angleterre & en Suiſſe. » Il épouſa *Renée le Roux*, fille de *Jean*, Seigneur de Chemans & de la Roche-des-Aubières, & de

Digitized by Google

Catherine de Saint-Aignan, dont il n'eut que :

MARGUERITE, Comteſſe de Duretal, Baronne de Mathefelon & de Vieilleville, morte à Rennes, le 26 Mars 1603. Son corps fut porté à Champeau, au tombeau de ſon mari. Elle épouſa *Jean*, Marquis d'*Eſpinay* ;

Et JEANNE, Dame de St.-Michel-du-Bois, de la Houberdière & de la Bardière, Dame d'Honneur de Claude de France, Ducheſſe de Lorraine, mariée, 1° en 1555, à *Aubry du Châtelet*, Chevalier, Baron de Deuilley, Seigneur de Gerbevilliers, de Bulgnéville, mort en 1569 ; & 2° avant le 24 Juin 1573, à *Antoine d'Eſpinay*, Seigneur de Broon & du Mollay, Chevalier de l'Ordre du Roi.

BRANCHE

*des Seigneurs de l'*ESPRONNIÈRE.

VII. JACQUES DE SCÉPEAUX, Chevalier (ſecond fils de JEAN, & de *Marie de Beaumont*), eut pour ſon partage la Terre de l'Eſpronnière, dans la Paroiſſe de Livré en Craonnois. Il fut fait Chevalier à la bataille de Cocherel, gagnée par Du Gueſclin, le 6 Mai 1364, & accompagna, la même année, le Roi Charles V à ſon ſacre à Reims. Il épouſa *Simonne Rouſſard*, ſœur de *Drouet*, Chevalier, Seigneur de la Rouſſardière, dont :

1. SYLVESTRE, qui ſuit ;
2. Et BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de la *Cherbonnerie*, rapportée ci-après.

VIII. SYLVESTRE, dit *Sauveſtre* DE SCÉPEAUX, Ecuyer, Seigneur de l'Eſpronnière, & de la Touchardière, ſervit avec YVON DE SCÉPEAUX, ſon oncle, dans la Compagnie de Guillaume de Courceriers, en 1380, & avec JEAN, Sire de Scépeaux, ſon autre oncle, dans celle de Jean, Sire de Landevy, en 1386. Il eſt dit *homme de foi ſimple dudit Sire de Scépeaux, ſon oncle*, à cauſe des Terres de l'Eſpronnière & de la Touchardière, & tenir la dernière comme bail de ſes enfants, dans l'aveu que ce dernier rendit de la Terre de la Motte-de-Bouchans, en 1407. Il rendit aveu à M. d'Albret, comme Baron de Craon, des lieux de la Rivière, de Chaſteignon, le 29 Février 1408, & déclara que ſes biens conſiſtoient tant en fiefs que domaines, qui partirent naguère de la Terre de l'Isle-d'Athée, alors poſſédée par M. DE SCÉPEAUX, & des choſes que tenoient YVON DE SCÉPEAUX, & Jean de Monteclerc, qui partirent de la même Terre. Il eſt auſſi nommé dans l'aveu de Mongendrière, rendu par YVON, ſon oncle, en 1409 ; conſentit, le 14 Juillet 1420, que les acquiſitions que BERTRAND, ſon frère, avoit faites ou pourroit faire à l'avenir, demeuraſſent à lui ou à ſes héritiers, & lui donna en héritage une rente en argent & en ſeigle, à prendre ſur la Terre de l'Eſpronnière, par acte du 14 Novembre 1435. Il vivoit encore en 1446. Il épouſa, 1° *Marie Touchard*, Dame de la Touchardière, morte le 3 Janvier 1407, fille aînée, principale héritière de *Geoffroi*, Seigneur de la Touchardière dans la Paroiſſe de Balou ; & 2° N... *le Connétable*, Dame de la Raudière en Quelaine, pour laquelle il plaidoit en 1446. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. SYLVESTRE, dit *le Jeune*, mort ſans enfants, avant 1456 ;
3. CATHERINE, mariée à *Pierre Gaultier*, Chevalier, Seigneur de la Bougonnière ;
5. Et autre CATHERINE, Dame de Tuillé, vivante en 1456.

IX. JACQUES DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de l'Eſpronnière & de la Touchardière, qualifié Chevalier dans l'aveu de la Terre de la Motte-de-Bouchans, rendu par JEAN, Sire DE SCÉPEAUX, ſon couſin iſſu de germain, le 24 Août 1464, épouſa *Catherine d'Angennes*, fille de *Jean*, dit *Sapin*, Seigneur de Rambouillet, & de *Jeanne Courtemblay*, dont

X. RENÉ DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de l'Eſpronnière, de la Touchardière & de la Rivière, qui eſt employé dans un compte de Raoul de Launay, Tréſorier & Receveur-Général du Duc de Bretagne, fini le 1er Décembre 1452. (Voy. l'Hiſt. de cette province par Dom Morice, t. II, aux preuves, pag. 1607.) Il fut commis par le Roi pour accompagner l'Amiral de Bueil, par Lettres du 10 Mars 1453 ; rendit aveu du domaine de la Rivière au Seigneur de Craon, les 6 Août 1456, & 15 Novembre 1459 ; fut préſent à la tranſaction paſſée entre l'Amiral de Bueil & Jacques de Bueil, ſon neveu, le 10 Avril 1464 ; eſt dit *homme de foi ſimple* de JEAN, Sire de SCÉPEAUX, à cauſe de ſon hébergement, moulin & refoul de l'Eſpronnière,

Digitized by Google

mouvant de la Motte-de-Bouchans, dans l'aveu que celui-ci rendit de cette Terre, le 6 Août ſuivant; il fut nommé exécuteur, avec l'Amiral de Bueil, du teſtament de Louiſe de Fontaines, femme de Jacques de Bueil, Seigneur de Bois, neveu dudit Amiral, du 28 Janvier 1469. Il étoit mort le 25 Août 1485, & eut de ſa femme dont le nom eſt ignoré :

1. Jacques, Ecuyer, Seigneur de la Touchardière, de l'Eſpronnière, de la Rivière, &c., qui rendit aveu du Domaine de la Rivière, mouvant de Craon, à Louis, Sire de la Trémoïlle, le 1er Mars 1484, & le ſcella de ſon ſceau. Il eſt dit *homme de foi lige & ſimple* de François, Sire de Scépeaux, ſon parent, à cauſe de ſes Terres de l'Eſpronnière & de la Touchardière dans l'aveu rendu, par ce Seigneur, de la Motte-de-Bouchans, le 26 Août 1485, & il mourut ſans poſtérité;
2. Antoinette, Dame de l'Eſpronnière & de la Touchardière, mariée, vers 1500, à *Georges de Chauvigné;*
3. Et Radegonde, mariée à *Jean de Pannard*, Seigneur de Ravigné.

BRANCHE

des Seigneurs de la Cherbonnerie, *Marquis du* Chalonge.

VIII. Bertrand de Scépeaux, Ecuyer (ſecond fils de Jacques, Seigneur de l'Eſpronnière, & de *Simonne Rouſſard*), acquit une rente de 10 boiſſeaux de ſeigle, par acte paſſé en la Cour de Craon, le 22 Novembre 1417; & Sylvestre, ſon frère, conſentit, le 14 Juillet 1420, que toutes les acquiſitions, qu'il avoit faites ou pourroit faire dans la ſuite, fuſſent pour lui & pour ſes héritiers. Il acquit les Terres de Beaucheſne & de la Courtillerie-de-Meaulnes, y contiguës, ſiſes dans la Paroiſſe de Balou, les 15 Août 1420 & 15 Septembre 1424; & celle de la Cherbonnerie, le 14 Septembre 1433. Sylvestre, ſon frère, lui donna héritage, pour lui & ſes héritiers, le 14 Novembre 1435, d'une rente de 60 ſols, & de 8 ſeptiers de ſeigle, à prendre ſur ſa Terre de l'Eſpronnière. Il épouſa *Jacquette de Montbourcher*, fille de *Jacques*, & de *Guillemette de Vandigné*. Elle vivoit avec ſon mari en 1424. Ils eurent :

IX. Jean de Scépeaux, Seigneur de Beaucheſne & de la Cherbonnière, qui acquit, par échange, divers héritages dans la Paroiſſe de Balou, le 25 Octobre 1466; comparut en équipage de guerre aux montres de la nobleſſe d'Anjou, à Craon, le 15 Novembre 1467, partagea avec Pierre de Baubigny, Ecuyer, & Jeanne de Beaucé, la ſucceſſion de ſon beau-père, comme on l'apprend de la ratification qui en fut faite après ſa mort, par Jean, ſon fils, le 3 Mars 1476. Il ſe trouva aux Etats tenus à Tours en 1468, & ſuivit le Roi Louis XI au ſiége de Liége, où il fut dangereuſement bleſſé. Il épouſa, 1° *Guillemette Maimbier*, morte en 1423, fille de *Bertrand*. Le nom de ſa ſeconde femme eſt ignoré. Il eut de la première :

1. Jean, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur de Beaucheſne & de la Cherbonnerie, qui ratifia en la Cour de Château-Gontier, le 3 Mars 1476, le partage fait entre ſon père & Pierre de Baubigny, & Jeanne de Beaucé, ſa femme, de la ſucceſſion de *Bertrand Maimbier*, ſon aïeul maternel; donna à ferme, le 16 Juin 1479, pour 9 années, une rente de 8 ſeptiers de ſeigle qu'il avoit droit de prendre ſur le Domaine de l'Eſpronnière, & préſenta requête à la Dame de l'Eſpronnière, pour qu'elle en permit la perception. Il mourut ſans enfants, avant le 27 Novembre 1483;
2. François, qui ſuit;
3. Jeanne, morte avant 1483;
4. Renée, qui épouſa, le 27 Novembre 1483, *Guillaume d'Orciſes*, Ecuyer;
5. Et Mathurine, morte avant 1507.

X. François de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie & de la Jarriaye, tranſigea, avec ſon beau-frère, ſur le partage des ſucceſſions de ſes père & mère, & de celles de ſes frères & ſœurs, à Craon, le 27 Novembre 1483, & ſe chargea d'acquitter le douaire de ſa belle-mère. Il acquit, avec ſa femme, des héritages dans la Paroiſſe de Balou, en 1485, & étoit mort le 28 Juin 1510. Il épouſa *Jeanne de Mauviel*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Luzardière en Craonnois. Elle vivoit en 1510, & eut :

1. Bernardin, qui ſuit;
2. Marguerite, qui épouſa *Olivier Prévoſt*, laquelle vendit, le 4 Juin 1518, à Bernardin, ſon frère, la part qui pouvoit lui appartenir dans les ſucceſſions de leurs père & mère, & de Jeanne, leur ſœur;
3. Jeanne, morte avant le 4 Juin 1518;
4. Et Roberte, qui partagea avec ſon frère en 1533.

Digitized by Google

XI. Bernardin de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, de Beaucheſne & de la Grange-Fournelière, acquit de Guillaume & Guyon d'Orciſes, ſes oncle & couſin, le 1er Septembre 1507, ce qui leur appartenoit ſur la Terre de la Fournelière; tranſigea, le 28 Juin 1510, en ſon nom & en ceux de ſa mère & de ſes ſœurs, avec René de Baubigny, Seigneur de Villette, ſur le paiement d'une rente que celui-ci avoit été condamné de leur payer, comme repréſentant ſon père dans la ſucceſſion de feu Jean de Montbourcher, & remit tous ſes droits audit Seigneur de Villette, moyennant la ceſſion que lui fit celui-ci du lieu de la Grange-Fournelière. Il fut renvoyé, par ſentence donnée aux plaids de la Broſſe, le 20 Octobre 1512, de la demande qu'on avoit faite à ſon père, pour qu'il eût à rendre des contrats d'acquiſitions faites par Bertrand de Scépeaux, ſur Guillaume le Breton, & par Jean de Scépeaux, avec Louis le Hayer. Il acquit, le 4 Juin 1518, les droits de Marguerite, ſa ſœur, dans les ſucceſſions de leurs père & mère, & de Jeanne de Scépeaux, leur ſœur; partagea avec Roberte, ſon autre ſœur, en 1533, & reçut quittance du paiement de la dot de Jeanne, ſa fille, le 1er Juin 1535. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Juin 1511, *Marguerite de Breon*, fille aînée de *Jacques*, Seigneur du Coudray & de la Giraudière, dont :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Charles, Seigneur de Beaucheſne, par la ceſſion que ſon frère lui en fit, le 28 Janvier 1547, en faveur de ſon mariage avec *Julienne du Layeul* (qu'il avoit épouſée le même jour), fille de *Jean*, Seigneur des Alleux, & de *Guyonne des Salles*;
3. & 4. Marguerite & Marie, partagées le 22 Janvier 1544;
4. Jeanne, mariée, le 6 Mars 1534, à *Mathurin de Beaudevis*, Seigneur de la Brechetière;
6. Et Renée, mariée à *Joachim de la Morallerie*, Écuyer, Seigneur de la Courfourée.

XII. Jacques de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnière, Beaucheſne & du Coudray, ſervit au ban & arrière-ban, ſuivant un certificat donné par François, Seigneur du Hommet, Capitaine des Gentilshommes du ban d'Anjou, le 6 Octobre 1536. Il partagea, le 8 Avril 1545, au nom de ſa femme, les biens de ſon beau-père, avec *Antoinette du Mortier*, ſa belle-ſœur, âgée de 16 à 17 ans, à laquelle il céda les Terres de la Joliſerie & de la Gilleterie, Paroiſſes de Bouchamp. Il épouſa *Mathurine du Mortier*, Dame du Vivier, fille de *Thibaut*, Seigneur du Vivier & de la Telisière, & de *Louiſe Briand*. Elle étoit veuve en 1569, & eut :

François, qui ſuit;
Et Renée, mariée, par contrat du 9 Décembre 1562, à *Georges Gilet*, Seigneur de Montfranc & de la Gonnière, fils de *Pierre*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Chriſtophlette de Landevy*.

XIII. François de Scépeaux, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, de Beaucheſne & du Coudray, vendit, conjointement avec ſa mère, le 17 Mai 1569, un pré nommé la petite rivière, à Guillaume Boyeau, Vicaire de Neuville, & fut condamné, par ſentence du Lieutenant-Particulier du Sénéchal d'Anjou, du 19 Décembre 1587, à faire la recouſſe, aliàs retrait, de la moitié du moulin de Chovaines, Paroiſſe de St.-Clément de Craon. Il étoit Homme d'Armes dans la Compagnie du Maréchal de Vieilleville, en 1571; paſſa, en 1572, en la même qualité, dans la Compagnie de 50 Hommes d'Armes de Gui, Comte de Chemillé, de laquelle il fut fait Guidon en 1577, & Lieutenant en 1579. Il épouſa, par contrat du 30 Janvier 1570, *Jacqueline de la Touche*, veuve d'*Olivier*, Seigneur de *Chauble* ou *Chouble*, & fille de *Jacques*, Seigneur de la Fontaine, & de *Marie de la Bouvraye*. Elle ſurvécut à ſon mari, & eut :

1. René, qui ſuit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaucheſne*, Marquis de *Beaupréau*, rapportée ci-après;
3. & 4. Marguerite & Françoise, partagées par leur frère, le 18 Novembre 1601.

XIV. René de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie & du Coudray, eſt nommé, avec ſa mère, dans un tranſport du 15 Avril 1597. Il partagea, le 18 Novembre 1601, les biens de ſes père & mère avec ſon frère & ſes ſœurs; reçut quittance, le 16 Mai 1624, de *Charlotte de Cheverue*, veuve de ſon frère, & partagea, du conſentement de ſa femme, leurs biens à ſes enfants, le 10 Juillet 1630. Il obtint, le 10 Mai 1635, acte de la

Digitized by Google

représentation de ſes titres de nobleſſe, dans laquelle il fut maintenu avec PIERRE, ſon fils, par ordonnance des Commiſſaires du Roi, au régalement des Tailles de la généralité de Touraine. Il épouſa, par contrat du 17 Août 1594, *Jeanne Balue*, Dame du Chemin, fille de *Claude*, Seigneur du Bois & du Bois-Noblet, & de *Guyonne Bretonnière*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs du *Chemin*, rapportée ci-après ;
3. Et PERRINE, mariée, par contrat du 25 Septembre 1626, à *Louis le Picart*, Ecuyer, Seigneur de Grand-Maiſon, fils aîné de *Gui*, & de *Catherine d'Andigné*. Ils furent préſents au mariage de MICHEL DE SCÉPEAUX, leur neveu, en 1646.

XV. PIERRE DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, du Coudray, & de la Fontaine, partagea, le 10 Juillet 1630, les biens de ſes père & mère avec ſon frère & ſa ſœur. Il épouſa, par contrat du 23 Mai 1619, *Louiſe Cheminard*, Dame de Cheviré, fille unique de *Pierre*, Ecuyer, & de *Barbe de Maillé*, Seigneur & Dame de Chalonge. Elle vivoit encore avec ſon mari le 23 Mai 1646. Leurs enfants furent :

1. MICHEL, qui ſuit ;
2. GABRIEL-RAPHAEL, Seigneur du Coudray, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frère MICHEL, le 25 Mars 1667.

XVI. MICHEL DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Coudray & du Chalonge, Paroiſſe du Châtelais en Anjou, demeuroit au Chalonge lorſqu'il obtint, le 25 Mars 1667, acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe pour lui, pour ſon frère & ſes couſins, devant M. Voiſin de la Noiraye, Intendant en Touraine. Il épouſa, le 21 Mai 1646, *Françoiſe Martin*, fille de *François*, Seigneur de Boiſtaillé, & de *Catherine Guérin*, dont :

1. GABRIEL, qui ſuit ;
2. N... DE SCÉPEAUX, Eccléſiaſtique ;
3. LOUISE, née le 10 Mai 1650 ;
4. MARIE, née le 11 Mai 1659 ;
5. MADELEINE-ÉLISABETH, née le 20 Octobre 1662 ;
6. FRANÇOISE, née le 11 Avril 1666 ;
7. Et LOUISE-VICTOIRE.

XVII. GABRIEL DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Coudray, du Chalonge & de la Boiſſière, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par M. Chauvelin, Intendant à Tours, le 27 Août 1715. Il épouſa, par contrat du 18 Novembre 1678, *Anne-Madeleine-Geneviève Sevin*, fille de *Marin*, Seigneur de la Rivière, près Beaumont-le-Vicomte & de Freſnay au Maine, & de *Renée le Fèvre*, ſa première femme, dont :

1. PIERRE-MARIN-GABRIEL, qui ſuit ;
2. Et MARIE-HENRIETTE, Religieuſe à la Viſitation d'Angers.

XVIII. PIERRE-MARIN-GABRIEL DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Chalonge & de la Boiſſière, maintenu dans ſa Nobleſſe avec ſon père, en 1715, fut Capitaine de Dragons au Régiment de Senneterre, & eſt mort en 1727. Il épouſa, par contrat du 7 Novembre 1709, *Marie-Anne d'Eſpinay*, fille unique de *René*, Chevalier, Seigneur de la Hauterivière, & *d'Anne de la Barre-Goupil*, dont :

1. GABRIEL-PIERRE, Seigneur du Chalonge, de la Boiſſière, de la Blerie & de la Hauterivière, né le 15 Novembre 1710, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 22 Mars 1727, puis Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 2 Février 1756, ſans enfants. Il épouſa, par contrat du 13 Mai 1734, *Madeleine-Eléonore-Emilie Hullin de la Selle ;*
2. RENÉ-PAUL, qui ſuit ;
3. ANNE-MADELEINE, Religieuſe, Chanoineſſe à l'Abbaye Royale du Ronceray à Angers ;
4. Et MARIE-LUCIE,

XIX. RENÉ-PAUL, Comte DE SCÉPEAUX, Chevalier du Chalonge, de la Boiſſière, &c., né en 1712, eſt entré Cornette de Cavalerie au Régiment de Toulouſe, en 1733 ; a été fait Capitaine audit Régiment en 1735 ; Aide Maréchal des Logis de la Cavalerie en 1748 ; Meſtre de Camp de Cavalerie en 1749 ; Lieutenant-Colonel du même Régiment, aujourd'hui Penthièvre, en 1753 ; Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Chef de Brigade de ſes Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy, eſt mort le 27 Mai 1776. Il épouſa, le 11 Juillet 1751, *Marguerite du Vivier*, dont

MARIE-RENÉ-PIERRE-LOUIS, né le 19 Octobre 1756.

Digitized by Google

BRANCHE

des Seigneurs DU CHEMIN, DU HOUSSAY, *&c.*

XV. RENÉ DE SCÉPEAUX (ſecond fils de RENÉ, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie & du Coudray, & de *Jeanne Balue*), fut Seigneur du Chemin & de la Grande-Chauſſée, par le partage que ſon frère lui fit le 10 Juillet 1630. Il vivoit encore le 28 Juin 1652, lors de l'acte de curatelle de ſes enfants mineurs. Il épouſa, par contrat du 28 Juin 1640, *Jacquine Gouezaut*, fille de *Robert*, Conſeiller du Roi, en l'Election d'Angers, & de *Marie Couſtard*. Elle étoit morte en 1652, & eut :

1. ANNE, nommé dans l'acte de curatelle de 1652, & mort ſans alliance ;
2. PIERRE, qui ſuit ;
3. ÉLISABETH, mariée, en 1670, à *Claude Mabille*, Seigneur de la Pommelière ;
4. RENÉE, mariée, en 1670, à *Louis de Menières*, Seigneur de la Gaudinière ;
5. Et LOUISE, mineure en 1652.

XVI. PIERRE DE SCÉPEAUX, Seigneur du Chemin & du Houſlay, baptiſé en la Paroiſſe de St.-Sauveur de Flée, le 11 Août 1643, teſta le 20 Juin 1686. Il épouſa, par contrat du 17 Juillet 1665, *Catherine Gandon*, fille de *Jean*, & de *Sainte de Rouez*, dont :

1. JOSEPH, qui ſuit ;
2. CLAUDE, Chevalier, Seigneur du Moulin-Vieux & de Langlée, né le 10 Décembre 1668, qui fut élevé Page de la Reine de Suède, où il a ſervi pluſieurs années ; revint en France ; fut Capitaine de Dragons dans le Régiment de Senneterre, puis Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons de la Lande, & mourut en 1724. Il épouſa, par contrat du 9 Janvier 1709, *Marie-Antoinette des Hayes*, fille de *Henri*, Seigneur de Cric & de la Perrigne, & de *Marie Heſnaut*, dont :
   1. CLAUDE-GASTON, Seigneur du Moulin-Vieux & du Chemin, né le 6 Décembre 1711, reçu Page dans la Grande Ecurie du Roi, le 3 Mars 1728 ; Cornette de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Villeroy, Cavalerie, en 1730 ; Capitaine dans le même Régiment en 1735 ; Meſtre de Camp de Cavalerie en 1744 ; Enſeigne des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Villeroy, en 1747 ; Brigadier des Armées du Roi en 1748, Lieutenant des Gardes-du-Corps dans la même Compagnie en 1755, Maréchal de Camp & Gouverneur du Fort d'Eſcarpe ;
   2. PIERRE, Cornette dans le Régiment de Montrevel, en 1733 ; Capitaine au même Régiment, ſous le nom de Vogué, en 1737 ; Meſtre de Camp, en 1749 ; Enſeigne des Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy, en 1755 ; Brigadier des Armées du Roi, & nommé, en 1767, Commandant des provinces du Lyonnais, Forez & Beaujolais ;
   3. GUILLAUME-FRANÇOIS, mort jeune ;
   4. ALEXANDRE, Major du Régiment de St.-Jacques, Cavalerie ;
   5. GABRIEL, Capitaine au Régiment de Conti ;
   6. FRANÇOIS, mort jeune ;
   7. MARIE, née en 1713 ;
   8. Et JOSÈPHE-MADELEINE-ELÉONORE-CATHERINE, née le 14 Novembre 1714, reçue à St.-Cyr le 21 Novembre 1722, Doyenne de l'Abbaye d'Eſtival au Maine.
3. PIERRE, Seigneur du Chemin, qui épouſa, le 9 Novembre 1704, *Angélique du Gueſclin*, morte ſans enfants, le 2 Mars 1709, fille de *René*, Seigneur de Beaucé, & d'*Anne Couſinot* ;
4. Et N... DE SCÉPEAUX, dit de *la Chauvière*, Capitaine de Dragons au Régiment de la Lande, tué en 1714, au ſiége de Barcelone.

XVII. JOSEPH DE SCÉPEAUX, Seigneur du Chemin & du Houſſay, Marquis de Scépeaux, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, bleſſé dangereuſement au ſiége de Charleroi, ſervant d'Aide de Camp au Maréchal de Villeroy, puis Colonel d'un Régiment Wallon au ſervice du Roi d'Eſpagne, Brigadier de ſes Armées, Gentilhomme de la Clef d'or de ſa Chambre, avec titre *de Marquis de Caſtille*, le 6 Octobre 1715, depuis Brigadier d'Infanterie en France, & Chevalier de St.-Louis en 1719, eut une penſion de 4000 livres, & eſt mort en 1723. Il avoit épouſé *Catherine Chailland*, dont :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ;
2. PIERRE-HENRI, Comte de Scépeaux, Capitaine des Gardes Wallones en Eſpagne, Brigadier des Armées, en 1745, Gentilhomme de la Clef d'or au mois de Janvier, Commandeur de l'Ordre de St.-Jacques, Maréchal de Camp, au mois de Janvier 1746, tué au combat de Cadone en Italie, dans l'Etat de Veniſe, au mois de Mai 1746 ;
3. & 4. LUCIE & MARIE-ANNE.

Digitized by Google

XVIII. François-Joseph de Scépeaux, Chevalier, Seigneur du Houſſay & des Châtellenies de Louvaines & de St.-Martin-du-Bois, & de la Terre de Lorraine, Marquis de Scépeaux, Capitaine dans le Régiment de ſon père, en Eſpagne, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroy, au ſervice de France, Chevalier de St.-Louis, mort en 1757, épouſa, 1° le lundi après la Pentecôte 1728, *Marie-Anne de Baglion*, veuve de Pierre-Marin-Gabriel de Scépeaux; morte ſans enfants; 2° par contrat du 11 Février 1744, *Françoiſe Girard de Gaſtines*; & 3° par contrat du 19 Juin 1749, *Louiſe-Madeleine de Baglion de la Duffe-rie*, morte à Paris, le 4 Juin 1773, dans la 50e année de ſon âge, fille de *Jacques*. Du ſecond lit vint:

1. Jean-Marie-Gabriel, né en 1746.

Du troiſième lit ſont nés

2. Louis-Joseph;
3. Et Jacqueline-Marie-Louise-Josephe.

BRANCHE

des Seigneurs de Beauchesne & de la Roche-Noyant, *aujourd'hui Marquis de* Beaupréau.

XIV. Jean de Scépeaux, Chevalier (ſecond fils de François, Seigneur de la Cherbonnerie, & de *Jacqueline de la Touche*), Seigneur de Beaucheſne & de la Grange-Fournelière, par le partage que ſon frère lui fit, le 18 Novembre 1601, épouſa, par contrat du 14 Novembre 1601, *Charlotte de Cheverue*, qui étoit veuve le 6 Mai 1624, & fut tutrice de ſes enfants. Elle étoit fille de *Pierre*, & de *Léonarde Baudin*, Dame de la Lande-de-Cheverue. Ils eurent:

1. Charles, qui ſuit;
2. Et François, auteur de la branche des Seigneurs *du Bois-Guinot* & de *la Foucheraye*, rapportée ci-après.

XV. Charles de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de Beaucheſne, fut maintenu dans ſa Nobleſſe avec René, ſon oncle, le 10 Mai 1635, & épouſa, le 10 Octobre 1636, *Renée Laillier*, Dame de la Roche-Noyant, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de la Freſnaye, & d'*Anne de Breon*, Dame de la Corbinière, dont:

Charles, qui ſuit;
Et François.

XVI. Charles de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de la Roche-Noyant, de la Gravoyère & de la Corbinière, demeurant à la Roche-Noyant, Élection d'Angers, fut maintenu dans ſa Nobleſſe, par M. Voiſin de la Noiraye, le 25 Mars 1667, & épouſa, par contrat du 12 Mai 1656, *Iſabelle Menardeau*, fille de *Noël*, Ecuyer, Seigneur de la Hulonière & de Maubreil, dont:

Gui-Michel, qui ſuit;
Et Anne-Elisabeth, mariée le 5 Décembre 1694, à *Jean-René le Maître*, Chevalier, Comte de la Garlaye, Seigneur de l'Orme, de Cheral, du Tertre & de Keroger, Lieutenant-Colonel du Régiment de Martel, Infanterie.

XVII. Gui-Michel de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de la Roche-Noyant, la Gravoyère & la Corbinière en Anjou, Marquis de Scépeaux, ſervit pluſieurs années en qualité de Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Asfeld; fut maintenu dans ſa Nobleſſe, par M. Chauvelin, Intendant de Tours, le 27 Août 1715, & mourut le 27 Juin 1721. Il épouſa, le 11 Février 1692, *Madeleine-Marguerite Chotard*, morte en 1731, fille de *Jacques*, & de *Marguerite de Laurencin*, dont:

1. N... de Scépeaux, mort en Anjou, âgé de 19 ans, en 1715;
2. Charles, Comte de Scépeaux, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, mort à Montpellier, au retour du bombardement de Tripoli, en 1730;
3. Jacques-Bertrand, qui ſuit;
4. Marguerite-Angélique-Constance dite *Mademoiſelle de Scépeaux*, morte fille;
« 5. Michelle, dite *Mademoiſelle de la Roche-Noyant*, née le 1er Mai 1699; »
6. N... de Scépeaux, dite *Mademoiſelle de la Gravoyère*, née le 8 Septembre 1703;
7. Et Anne-Elisabeth, dite *Mademoiſelle de la Corbinière*, « née en Avril 1705. »

XVIII. Jacques-Bertrand de Scépeaux, Marquis de Beaupréau, Seigneur des Châtellenies de la Roche-Noyant, de la Gravoyère & de la Corbinière, né le 25 Février 1704, fut d'abord Lieutenant en ſecond de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Villeroy, en

Digitized by Google

1721, puis Capitaine dans le Régiment de Montrevel, en 1722; Colonel du Régiment de Lyonnais, en 1734; Lieutenant-Général de la province d'Anjou, & pays Saumurois, en 1738; Brigadier en 1743, Maréchal de Camp en 1745, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748, mort le 10 Janvier 1778. Il épouſa, par contrat du 29 Mars 1740, *Eliſabeth-Louiſe Duché*, morte le 29 Juillet 1754, à Paris, âgée de 42 ans, fille unique de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Paſſy en Brie, Chevalier d'Honneur au Bureau des Finances de la Rochelle, & de *Marie Mouchard*, dont :

1. François-Madeleine-Bertrand, né en Août 1744, mort en Février 1751 ;
2. Elisabeth-Louise-Adélaide, dite *Mademoiſelle de Beaupréau ;*
3. Et Marie-Françoise-Rosalie, dite *Mademoiſelle de Scépeaux*, mariée, par contrat du 23 Octobre 1769, (célébration le 20 Novembre) à *Nicolas-François-Julie*, Comte *de la Tour d'Auvergne*, né le 10 Août 1720.

BRANCHE

des Seigneurs du Bois-Guinot *& de la* Foucheraye.

XV. François de Scépeaux (ſecond fils de Jean, Seigneur de Beaucheſne, & de *Charlotte de Cheverue*), Chevalier, Seigneur du Bois-Guinot & de la Foucheraye, fut maintenu dans ſa Nobleſſe avec Charles, ſon frère, le 10 Mai 1635, & vivoit encore le 12 Mai 1656, avec ſa femme. Il épouſa, par contrat du 11 Mai 1631, *Jacqueline du Bouchet*, fille de *Jacques*, Seigneur de Beligné, & de *Claude de Roirand*, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Jeanne, Marie & Angélique.

XVI. Jacques de Scépeaux, Chevalier, Seigneur du Bois-Guinot & de la Foucheraye, réſidoit à la Roche-Noyant, lorſqu'il fut maintenu dans ſa Nobleſſe, le 25 Mars 1667, par M. Voiſin de la Noiraye, Intendant de Tours. Il épouſa, par contrat du 9 Octobre 1663, *Eliſabeth d'Aubert*, fille de N... *d'Aubert*, Ecuyer, Seigneur de la Criblerie, & de *Renée Jaret*, dont :

XVII. René-Joseph de Scépeaux, Chevalier, Seigneur du Bois-Guinot maintenu dans ſa Nobleſſe, le 27 Octobre 1715, par M. Chauvelin, Intendant de Tours. Il épouſa, le 19 Juillet 1702, *Perrine-Roſe le Preſtre*, dont :

1. René-Gui, Eccléſiaſtique ;
2. 3. & 4. Pierre-François, Maurice & Charles, tous les 3 morts ;
5. François-Gabriel, Vicaire-Général du Diocèſe de Langres, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Hambie, en 1744, & de Remy en 1754, mort le 25 Avril 1772 ;
6. Mathieu, qui ſuit ;
7. Et Perrine.

XVIII. Mathieu de Scépeaux, Vicomte de Scépeaux, ancien Capitaine d'Infanterie, épouſa, par contrat du 23 Novembre 1763, *Marie-Louiſe Greffin*, dont :

1. Marie-Paul-Alexandre-César, né le 23 Mai 1766 ;
2. Marie-Paul-Alexandre-César, dit *le Jeune*, né le 28 Septembre 1768, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 10 Juin 1769 ;
3. Marie-Françoise-Agathe-Geneviève, née le 4 Septembre 1764 ;
4. Et Marie-Renée-Marguerite, née le 5 Septembre 1767.

BRANCHE

des Seigneurs de Gaubert.

VII. Yvon de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de Gaubert, de la Touche, Baron de la Motte-de-Balou, &c., & en partie de l'Isle-d'Athée (troiſième fils de Jean, Seigneur de Scépeaux, & de *Marie de Beaumont-Brienne*), étoit, ainſi que Sylvestre, ſon neveu, au nombre des Ecuyers de la Compagnie de Guillaume de Courceriers, Chevalier, dont la revue fut faite à Craon, le 1er Février 1380. Il étoit un de ceux de la Compagnie de Jean Giffart, Chevalier à la revue faite à Angers le 19 Octobre 1394. Il eſt dit *homme de foi ſimple de Gilles de Quatrebarbes*, à cauſe de ſa Châtellenie de la Touche-Baron, dans l'aveu rendu par celui-ci à Charles d'Albret, Sire de Craon, de ſa Terre de la Motte-Cheorchin, le 4 Novembre 1406 ; eſt qualifié Seigneur de l'Isle-d'Athée, avec Jean, Sire de Scépeaux, ſon frère, & avec Jean de Monteclerc, dans l'aveu que ſon frère rendit de cette Terre le 5 Janvier 1407 ; eſt encore nommé, avec Jean de Monteclerc, comme tenant des biens détachés de l'Isle-d'Athée, dans l'aveu rendu par Sylvestre, ſon neveu, à N...

Digitized by Google

d'Albret, Sire de Craon, le 27 Février 1408, des Domaines de la Rivière & de Chaſteignon. Il rendit aveu, le 22 Octobre 1409, à M. d'Albret, à cauſe de ſa Terre de Craon, des Lieux & Domaines de la Maugendrière & de Malaumoſne, ſis dans les Paroiſſes d'Athée & de Livré, & démembrés de la Terre de l'Isle-d'Athée, tenue par Jean, ſon frère. Il eſt encore fait mention de lui, à cauſe de ſa Terre du Pleſſis-Brochart, dans l'aveu que Jean, Comte d'Alençon, donna en 1413, au Roi de Jéruſalem & de Sicile, Duc d'Anjou. Il épouſa *Renée Brochart*, Dame du Pleſſis-Brochart, dont :

1. Amauri, qui ſuit ;
2. Marguerite, Dame du Pleſſis-Brochart, qu'elle eut en partage avec ſa ſœur, qui rendit aveu au Comte d'Alençon en 1435, & épouſa *Jean de Villarmois*, Ecuyer, Seigneur de Villarmois, avec lequel elle vendit, du conſentement de Roberte, ſa ſœur, le fief du Pleſſis-Brochart en 1437 à Henri de Villebranche, Chevalier, Seigneur de Martigné-Ferchaut ;
3. Et Roberte, qui épouſa *Jean Aubry*, Ecuyer, Seigneur de Villetremaiſe & de St.-Cyr au Maine.

VIII. Amauri de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de Gaubert, de la Motte-de-Balou & de la Touche-Baron, épouſa *Jeanne de Maillé*, dont :

René, qui ſuit ;
Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, marié par contrat paſſé en la Cour de Craon, le 22 Novembre 1453, à *Jeanne de Feſchal*, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de l'Eſpinay, & de *Philippe de Landevy*, alors remariée à *Michel de St.-Aignan*, Ecuyer. Par ce contrat, *Jean*, Seigneur de Scépeaux & de St.-Brice, ſon proche parent & lignager, lui aſſigna une rente de 50 liv. ſur ſa Terre de Cherviers. Il étoit, en 1460, l'un des Hommes d'Armes de la Compagnie de 70 Lances de M. le Comte du Maine, comparut aux Montres des Nobles d'Anjou, faites à Craon, le 15 Novembre 1467, & au Lion d'Angers, le 15 Décembre 1470.

IX. René de Scépeaux, Seigneur de Gaubert, de la Motte-Balou & de la Bodinière, épouſa *Yolande le Maire*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roche-Jacquelin, & d'*Iſabeau Quatrebarbes*, dont :

X. Jean de Scépeaux, Seigneur de Gaubert, de la Motte-Balou, de la Bodinière & de Viaulnay, qui eſt nommé comme tenant le Domaine de Gaubert en hommage ſimple de Gilles de Laval, Seigneur de Lone, dans l'aveu que celui-ci rendit de la Terre de Pomerieux, à la Baronnie de Craon, le 20 Février 1535. Il déclara, en 1550, devant le Procureur du Roi à Angers, tenir la Terre de Gaubert, du Seigneur de Congé ; celle de la Motte-Balou, de la Baronnie de Craon, celle de la Bodinière du Seigneur d'Annebaut, comme Seigneur de St.-Péan, & celle de Viaulnay du Seigneur de Monceaux. Il épouſa *Jeanne Mainguy*, Dame de Viaulnay, Paroiſſe de Loigné, près Château-Gonthier & de la Péanière, dont :

1. Claude, Dame de Gaubert, de la Péanière & de Viaulnay, qui épouſa *Jean de Beaucé*, Ecuyer, Seigneur de Beaucé, près Sablé, morte ſans poſtérité ;
2. Louise, Dame de Gaubert, de la Motte-Balou, de la Bodinière & de Viaulnay, mariée, en 1561, à *Olivier-Brigitte-René Errault*, Seigneur de Chemans ;
3. Et Renée, qui épouſa *Paul de la Saugère*, Seigneur de la Bouſſardière.

Les armes : *vairé d'argent & de gueules*. Supports : *deux lions*. Deviſe : In spem contra spem. (Extrait d'une généalogie imprimée, à la fin de laquelle ſe trouve l'hiſtoire du Maréchal de la Vieilleville, où nous renvoyons).

SCEY-MONTBÉLIARD. Alexandre-Antoine, Comte de Scey-Montbéliard, eſt Maréchal de Camp. Voy. CEYS.

* SCEY-SUR-SAONE. C'eſt une ancienne Baronnie du Comté de Bourgogne, qui fut donnée en 1237, par l'Empereur Frédéric II, à *Raynard* III, Sire *de Choiſeul*, marié à *Alis de Dreux*, & aïeul de *Marguerite de Choiſeul-Traves*, qui eut cette Baronnie en partage, & la porta en dot à ſon mari *Liébaud*, Baron *de Bauffremont*, Maréchal de Bourgogne.

SCHEFFER. Ulric, Baron de Scheffer, Chevalier de l'Ordre de l'Epée, né le 5 Août 1716, a été d'abord Général-Adjudant au ſervice de Suède, ſous le feu Général Comte de Loewenhaupt ; a eu en France commiſſion de Capitaine, à la ſuite du Régiment Royal-Suédois, le 16 Avril 1745 ; a été fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Ferſen, Infan-

Digitized by Google

terie Allemande, à ſa création le 1er Novembre 1745; a eu commiſſion & rang de Colonel le 15 Août 1747; a quitté le Régiment en 1751, & a été nommé Miniſtre Plénipotentiaire de Suède, à la Cour de France, le 8 Juin 1752. Il n'eſt pas marié.

SCHENCK DE NYDEECKEN. ARNOULD SCHENCK DE NYDEECKEN obtint, par Lettres du 21 Décembre 1695, l'érection en Marquiſat de ſes Terres & Seigneuries de Hillenraedt & de Swalmen en Gueldre.

SCHETZ, ancienne & illuſtre Maiſon des Pays-Bas catholiques.

I. ERASME SCHETZ, Ecuyer, Seigneur de St.-George, teſta à Aix-la-Chapelle, le 2 Octobre 1442; il avoit épouſé *Catherine de Trenglin*, dont

II. CONRAD SCHETZ, qui vivoit en 1485, & épouſa *Marie Krans*, dont

III. ERASME SCHETZ, IIe du nom, qui acheta, le 15 Juillet 1545, de Philippe de Jauche la Seigneurie de Grobbendonck dans le Brabant, qui appartenoit autrefois à la Maiſon de Craynhem, & mourut le 30 Mai 1550. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 11 Juillet 1511, *Ide van Rechterghem*; & 2° *Catherine de Cock van Opinen*. Du premier lit vint

IV. GASPARD SCHETZ, Seigneur de Grobbendonck, Baron de Weſemael, Tréſorier-Général des Finances du Roi catholique dans les Pays-Bas, mort le 7 Novembre 1584, qui avoit épouſé, 1° *Marguerite van der Brugge*; & 2° *Catherine d'Urſel*, fille de *Lancelot*, Bourgmeſtre d'Anvers en 1532 & 1570, & de *Barbe de Lière*, ſa première femme. Du ſecond lit vinrent, entr'autres enfants :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et CONRAD, auteur de la branche des Comtes, puis Ducs d'*Urſel*, rapportée ci-après.

V. ANTOINE SCHETZ a été Gouverneur de Bois-le-Duc & Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Jacques. C'eſt en ſa faveur que la Seigneurie de Grobbendonck fut érigée en Baronnie par Lettres de l'Archiduc Albert, & de l'Archiducheſſe Iſabelle, ſa ſœur, du 4 Mars 1602, & depuis en Comté par Lettres de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, du 3 Juillet 1637. Il mourut en 1640; il avoit épouſé, 1° *Barbe Kerremans*, morte le 14 Juillet 1599; & 2° *Marie de Malſen*. Du ſecond lit vint pour fils aîné

VI. LANCELOT SCHETZ, Comte de Grobbendonck & de Durbuy, Gouverneur du Duché de Limbourg, mort en Octobre 1664, qui épouſa *Marguerite-Claire de Noyelles*, dont il eut :

1. ANTOINE-IGNACE, mort ſans poſtérité;
2. Et CHARLES-HUBERT-AUGUSTIN, Lieutenant-Général au ſervice de Sa Majeſté Impériale, & Gouverneur de Malines; il mourut le 11 Février 1726, âgé de 74 ans, le dernier de ſa branche. Le Comté de Grobbendonck eſt retourné à la branche d'*Urſel*.

BRANCHE

*des Comtes, puis Ducs d'*URSEL.

V. CONRAD SCHETZ (fils puîné de GASPARD), Baron d'Hoboken & de Weſemael, prit le nom & les armes d'*Urſel* en vertu de l'adoption faite en ſa faveur par ſa tante *Barbe d'Urſel*, héritière & dernière de ſon nom. Il fut Conſeiller & Commis des Finances de l'Archiduc Albert, & de l'Archiducheſſe Iſabelle, & épouſa *Françoiſe de Richardot*, dont

VI. CONRAD, Maître d'Hôtel de l'Archiduc Léopold-Guillaume, qui fut créé, le 22 Janvier 1638, Comte D'URSEL & du St.-Empire, & mourut le 15 Mai 1659. Il avoit épouſé, le 24 Avril 1624, *Anne-Marie de Robbles*, dont

VII. FRANÇOIS, Comte D'URSEL & du St.-Empire, Grand Veneur & Haut Foreſtier de Flandre, Colonel & Général de bataille au ſervice de Charles II, Roi d'Eſpagne, mort le 10 Août 1696; il avoit épouſé *Honorine-Marie-Dorothée de Hornes de Baucignies*, morte le 5 Décembre 1694, dont :

1. CONRAD-ALBERT-CHARLES, qui ſuit;
2. Et ANGÉLIQUE-FLORENCE, morte le 24 Avril 1717, qui avoit épouſé, en 1708, *Wolfgang-Guillaume*, Marquis *de Bournonville*, mort le 17 Septembre 1734.

VIII. CONRAD-ALBERT-CHARLES D'URSEL, Gentilhomme du Roi d'Eſpagne, Meſtre de Camp Général de ſes Armées, fut créé Duc d'Urſel & d'Hoboken par diplôme de l'Empereur Charles VI, Souverain des Pays-Bas, du 24 Avril 1717, & mourut le 3 Mai 1738.

Digitized by Google

Il avoit épouſé, en 1714, *Éliſabeth-Éléonore-Chriſtine de Salm*, née le 14 Mars 1678, morte le 23 Mars 1737, fille du Prince *Charles-Théodore-Othon*, & de *Louiſe-Marie de Bavière*, dont :

1. Charles-Élisabeth-Conrad, qui ſuit ;
2. Et Benoîte-Charlotte, née le 5 Février 1719, morte le 11 Mars 1778, qui épouſa, le 5 Décembre 1738, ſon couſin germain *François-Albert-Charles*, Duc *de Bournonville*, né le 15 Février 1710, mort en 1769.

IX. Charles-Élisabeth-Conrad, Duc d'Ursel & d'Hoboken, Prince d'Arche & de Charleville, Comte de Grobbendonck, Baron de Weſemael, né le 26 Juin 1717, Chambellan de L. L. M. I., Général-Major de leurs troupes, mort le 11 Janvier 1775, épouſa, le 15 Août 1740, *Marie-Joſèphe-Éléonore*, Princeſſe *de Lobkowitz*, née le 23 Novembre 1726, morte le 9 Mai 1756, dont :

1. Charlotte, née le 20 Novembre 1741, Chanoineſſe à Mons;
2. Marie-Henriette, née le 29 Janvier 1743;
3. Louis, né en Juin 1747 ;
4. Emmanuel, né en Décembre 1748 ;
5. Et Wolfgang-Guillaume, qui ſuit.

X. Wolfgang-Guillaume, Duc d'Ursel, né le 28 Avril 1750, épouſa, le 18 Avril 1771, *Marie-Flore d'Arenberg*, née le 25 Juin 1752. (*Tabl. Gén.*, part. V, p. 184.)

* SCHILDE. C'eſt une Terre & Seigneurie ſituée dans le Brabant, à deux lieues d'Anvers, qui a été acquiſe, en 1722, des enfants & héritiers de *Charles van de Werve*, premier Bourgmeſtre d'Anvers, par *Paul-Jacques*, Baron *de Cloots*, Conſeiller de l'Empereur Charles VI, iſſu d'une très-noble & ancienne Famille du Duché de Limbourg, en faveur duquel ce Prince l'érigea en Baronnie par Lettres du 15 Janvier 1723.

SCHOCKAERT. Guillaume Schockaert épouſa *Jeanne Mariens*, dont

Jean Schockaert, qui épouſa *Anne Vits*, fille d'*Albert*, Bourgmeſtre de Bruxelles, & de *Marie du Pon*, dont

Jean-François-Hyacinthe Schockaert, né le 20 Septembre 1672, Chevalier, par Lettres Patentes du 14 Novembre 1693, Conſeiller & Maître de la Chambre des Comptes à Bruxelles, qui mourut le 6 Février 1740. Il avoit épouſé *Jeanne-Catherine van den Kerckhoven*, morte le 8 Juin 1746, dont entr'autres enfants :

1. François-Hyacinthe, qui ſuit;
2. Et Jean-Daniel-Antoine, Chevalier, Echevin de Bruxelles, puis Conſeiller du Conſeil de Brabant, enſuite du Conſeil Privé, & depuis 1739, Conſeiller d'Etat & Chancelier de Brabant, qui mourut le 16 Juin 1756, âgé de 58 ans. Il avoit épouſé 1° *Marie-Thérèſe Fernandez de Ribades*, fille du Gouverneur de Ceuta, & petite-fille de *Thomas*, Lieutenant-Colonel au ſervice d'Eſpagne ; & 2° le 23 Décembre 1753, *Marie-Caroline Snoy*. Du premier lit eſt née une fille.

François-Hyacinthe Schockaert mourut le 29 Avril 1748, Major de la ville de Bruxelles. Il avoit épouſé N... *de Kerremans*, dont :

1. N... mariée, en 1750, au Baron *van Weerden ;*
2. Et une fille.

Cette ancienne Famille porte : *d'argent, au coq de ſable, crêté, barbé, membré & allumé de gueules, iſſant de flammes au naturel.*

SCHOMBERG. L'ancienneté de la nobleſſe de cette illuſtre Maiſon eſt prouvée par les titres préſentés par Henri de Schomberg, Maréchal de France, pour l'Ordre du St.-Eſprit, certifié par Bernard de Polnitz, Chancelier de Chrétien, Duc de Saxe, en vertu des commiſſions données par les Rois Henri IV & Louis XIII. Ils font mention de ſes alliances avec les Maiſons de Schleinitz, Paslge & Bünau appelées par prérogative avec la Maiſon de Schomberg, les 4 colonnes de la nobleſſe de Miſnie. Elles étoient nombreuſes en branches & en perſonnes, toutes appelées pour ſe ſuccéder les unes aux autres, ce que les Ducs Chrétien Ier & Frédéric-Guillaume, Adminiſtrateurs de Saxe, confirmèrent en faveur de Gaspard de Schomberg, Comte de Nanteuil, & depuis Chrétien II pour Henri, fils de Gaspard. Reutnerus fait mention de Henri de Schomberg, au tournoi de 1209, à Worms; de Wolf, à Wurtzbourg, en 1235 ; de Mathias, à Schweinfurt, en 1296 ; de Nicolas, Evêque de Capoue, Cardinal de St.-Sixte, célèbre par ſes Ambaſſades vers l'Empereur

Digitized by Google

Charles V, les Rois de France & d'Angleterre, pour les Papes Léon X & Clément VII; de DIEDRIC, & de GASPARD, Evêques de Meiſſen en 1463 & 1476.

I. GASPARD DE SCHOMBERG, Comte de Nanteuil, Colonel des Reiſtres ou des Allemands entretenus en France, mourut le 17 Mars 1599. Il avoit épouſé, le 15 Juillet 1573, *Jeanne Chaſteignier*, née le 5 Avril 1543, morte le 23 Décembre 1622, veuve de *Henri Clutin*, Seigneur de la Villeparisis & de St.-Aignan au Maine, mort en 1566. Il laiſſa pour fils aîné

II. HENRI DE SCHOMBERG, Comte de Nanteuil, né au mois de Juillet 1575, qui ſuccéda à ſon père au gouvernement de la haute & baſſe Marche & à la charge de Maréchal de Camp-Général des Troupes Allemandes pour le ſervice du Roi. Il fut Lieutenant de Roi en Limouſin en 1608, Ambaſſadeur extraordinaire en Allemagne en 1617, commanda ſous le Maréchal de Leſdiguières dans l'Armée de Piémont, & contribua à la priſe de pluſieurs places; fut fait Surintendant des Finances en 1619; ſervit à la réduction des villes de Rouen, de Caen, de la Flèche, du Pont de Cé & de Navarrenx en 1620, & aux ſiéges de St.-Jean-d'Angely & de Montauban; fut par commiſſion Grand-Maître de l'Artillerie de France, depuis la priſe de Clerac juſqu'à celle de Montpellier; ſe trouva à la priſe de Noyan, Negrepeliſſe, Marſillargues, & autres places du Languedoc, ſur les Huguenots; eut le gouvernement des pays de Limouſin, Saintonge & Angoumois en 1622; fut éloigné de la Cour en 1623, & rappelé en 1624, admis au Conſeil d'Etat du Roi; créé Maréchal de France en Juin 1625, défit les Anglais au combat de l'Ile de Ré, le 8 Novembre 1627, commanda l'Armée du Roi avec les autres Généraux au ſiége de la Rochelle en 1628, força le Pas de Suſe, où il fut bleſſé le 6 Mars 1629, ſe rendit maître de Pignerol le 22 Mars 1630, & de Veillane; ſecourut Caſal, défit & fit priſonnier le Maréchal Duc de Montmorency, au combat de Caſtelnaudary, le 1er Septembre 1632; eut la même année le gouvernement de Languedoc, & mourut d'apoplexie à Bordeaux le 17 Septembre 1632, avec la réputation d'homme d'honneur & de grand Capitaine. Il épouſa, 1° le 23 Novembre 1598, *Françoiſe d'Eſpinay*, morte le 6 Janvier 1602, fille de *Claude*; & 2° le 21 Février 1631, *Anne de la Guiche*, morte le 20 Avril 1663. Du premier lit vinrent:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et JEANNE, morte le 14 Juin 1674, qui avoit épouſé, 1° en Avril 1618, *François de Coſſé*, Comte de Briſſac, mort le 3 Décembre 1651 (ce mariage fut caſſé); & 2° *Roger du Pleſſis-Liancourt*, Duc de la Rocheguyon.

Du ſecond lit eſt née:

3. JEANNE-ARMANDE, née poſthume, baptiſée le 5 Mars 1633, morte le 10 Juillet 1706; elle avoit épouſé, le 10 Janvier 1653, *Charles de Rohan*, IIe du nom, Duc de Montbazon, mort le 3 Juillet 1699.

III. CHARLES DE SCHOMBERG, Marquis d'Eſpinay, Comte de Duretal, né le 16 Février 1601, élevé enfant d'honneur auprès du Roi Louis XIII, commença à ſe faire connoître au ſiége de Sommières en Languedoc, où il fut bleſſé; ſe trouva à l'attaque du Pas de Suſe, & à la priſe de Privas en 1629; ſuivit le Roi en Savoie en 1630; il fut dangereuſement bleſſé au combat de Rouvroy en Barrois, le 19 Juin 1632; le Roi l'honora en 1633, de l'Ordre du St.-Eſprit; lui donna le gouvernement du Languedoc, & de la citadelle de Montpellier; le fit Maréchal de France le 26 Octobre 1637, après la victoire ſur les Eſpagnols près Leucate en Rouſſillon; il eut pluſieurs autres avantages les années ſuivantes; emporta les villes de Perpignan, & de Salces en 1642, eut la charge de Colonel-Général des Suiſſes & Griſons le 1er Mai 1647, fut envoyé en Catalogne, en qualité de Vice-Roi; prit d'aſſaut la ville de Tortoſe, au mois de Juillet 1648, mourut à Paris de la pierre le 6 Juin 1656, & fut enterré dans l'Egliſe du Prieuré de Nanteuil auprès de ſon père. Ce fut en faveur de CHARLES & de ſa femme, que Louis XIII, en Décembre 1620, continua le Duché-Pairie ſur la Terre de Maignelais, ſous le nom de Hallwin, pour eux, & leurs enfants mâles. Ils moururent ſans poſtérité, & ce Duché-Pairie fut entièrement éteint. CHARLES avoit épouſé, 1° en 1620, *Anne de Hallwin*, morte au mois de Novembre 1641, mariée, 1° en 1611, à *Henri de Nogaret de la Valette*, Comte de Candale, mort le 11 Février 1639. (Ce mariage avoit été déclaré nul.) CHARLES épouſa, 2° le 24 Septembre 1646, *Marie de Hautefort*, morte le 1er Août 1691.

Digitized by Google

Les armes : *d'argent, au lion coupé de gueules & de ſinople.*

SCHOMBERG, Maiſon autrefois établie dans le Diocèſe de Trèves ſur le Rhin, différente de celle de Miſnie, qui deſcend, dit-on, de celle des Ducs de Clèves, dont elle porte les armes.

I. JEAN-MENARD, Comte DE SCHOMBERG, Maréchal du haut & bas Palatinat, Gouverneur de Juliers & de Clèves, épouſa *Anne Dudley*, dont

II. FRÉDÉRIC-ARMAND, Comte DE SCHOMBERG, & de Mertola en Portugal, Baron de Laberſen & d'Altroff en Allemagne, Comte de Coubert & de Vitry en Brie, Grand de Portugal, Gouverneur de la Pruſſe Ducale, Miniſtre d'Etat de l'Electeur de Brandebourg, Généraliſſime de ſes Armées, Duc de Tetford en Angleterre; il fit ſes premières armes en Allemagne, & enſuite en Hollande, paſſa en France, après la mort de Guillaume II, Prince d'Orange, où il ſe ſignala en pluſieurs occaſions, & à la paix de 1659, entre la France & l'Eſpagne; alla ſervir en Portugal, contre l'Eſpagne, où il fit des prodiges de valeur. Quand la paix fut conclue entre ces deux couronnes en 1668, il revint en France, & eut le commandement de l'Armée du Roi en Catalogne; fut honoré de la charge de Maréchal de France, au ſiége de Condé en 1676; la Religion proteſtante étant abolie en France, il ſe retira en Allemagne, du conſentement du Roi; paſſa en Angleterre, en 1688, avec le Prince d'Orange, fut envoyé en Irlande, ſur la fin de 1689, & y empêcha les progrès de l'Armée du Roi Jacques. Il fut tué à la bataille donnée au-delà de la rivière de Boyne, le 22 Juillet 1690. Il avoit épouſé, 1° JEANNE-ÉLISABETH DE SCHOMBERG, ſa couſine, fille de HENRI-DIETRIC, Comte DE SCHOMBERG-WESEL; & 2° *Suſanne d'Aumale.* Du premier lit vinrent :

1. FRÉDÉRIC, Comte de SCHOMBERG, qui commanda ſous ſon père en Portugal, & fut Enſeigne des Gendarmes Ecoſſais. Il épouſa *Catherine-Erneſtine de Buchold ;*
2. OTHON, tué au ſiége de Valenciennes, dans une ſortie, en 1656 ;
3. MENARD, qui ſuit ;
4. HENRI, mort à Bruxelles, des bleſſures qu'il reçut dans un combat en Flandre, où il fut priſonnier.
5. Et CHARLES, Duc de Tetford, en Angleterre, mort en 1693.

III. MENARD, Comte, puis Duc DE SCHOMBERG, Colonel d'un Régiment de Cavalerie en 1673, &c., ſortit de France avec ſon père; il fut Général de la Cavalerie Anglaiſe, & Lieutenant-Général du Prince d'Orange, qui le créa Duc de Leinſter en 1691; commanda les Troupes des Alliés en Piémont, ſous le règne du Roi Guillaume, & en Portugal ſous celui de la Reine Anne ; ſe retira mécontent à la maiſon de campagne d'Hillington, pour y mener une vie privée, & y mourut le 16 Juillet 1719, âgé de près de 80 ans. Il avoit épouſé, en 1683, *Caroline Rhingrave*, née en 1660, morte le 6 Juin 1696, fille naturelle de *Charles-Louis*, Electeur Palatin, dont :

CHARLES, Comte DE SCHOMBERG, Marquis d'Harwich, né le 15 Décembre 1683, mort en Irlande ſur la fin de 1713.

Les armes : *de ſable, à un écu d'argent en cœur, aux bâtons fleurdeliſés d'or, paſſés en croix & en ſautoir*, qui eſt SCHOMBERG, & ſur le tout *d'argent, au cavalier armé de ſable*, qui eſt MERTOLA.

SCHŒNBORN. Cette Maiſon eſt connue parmi la nobleſſe du Rhin dès la fin du XII° ſiècle. Suivant une généalogie imprimée en 1745, par les ſoins de Jean-Godfried Biederman, elle a pour auteur

EUCHAIRE DE SCHŒNBORN, Chevalier, qui vivoit en 1180 & 1190

I. GEORGE DE SCHŒNBORN épouſa *Marie-Barbe de Leyen*, dont :

1. JEAN-PHILIPPE, né le 6 Août 1605, élu en 1647 Archevêque & Electeur de Mayence, mort le 12 Février 1673 ;
2. Et PHILIPPE-ERWIN, qui ſuit.

II. PHILIPPE-ERWIN, Baron libre DE SCHŒNBORN & du Saint-Empire, mort le 4 Novembre 1668, épouſa, en 1635, *Marie-Urſule de Greiffenklau*, morte le 28 Août 1682, dont :

1. MELCHIOR-FRÉDÉRIC, qui ſuit ;
2. Et LOTHAIRE-FRANÇOIS, né le 4 Octobre 1655, Archevêque & Electeur de Mayence en 1695, mort le 29 Janvier 1729.

III. MELCHIOR-FRÉDÉRIC DE SCHŒNBORN, né

Digitized by Google

en 1640, fut élevé en 1690 avec ſa poſtérité au rang de Comte du St.-Empire, où il a été admis dans la claſſe des Comtes de Franconie, & mourut le 19 Mai 1717. Il avoit épouſé, en 1668, *Anne-Sophie de Boyneburg*, morte le 11 Avril 1726, dont entr'autres enfants :

1. Damien-Hugues-Philippe-Antoine, né le 1er Septembre 1676, Cardinal en 1715, Evêque de Spire en 1719;
2. Anselme-François, qui ſuit ;
3. Et François-George, né le 15 Juin 1682, Archevêque & Electeur de Trèves en 1729.

IV. Anselme-François, Comte de Schœnborn, né le 4 Janvier 1681, Chambellan de l'Empereur Charles VI, Général de Cavalerie, Commandant-Général des Troupes du Cercle du Haut Rhin, mourut le 10 Juillet 1726. Il avoit épouſé, le 10 Mars 1717, *Marie-Louiſe*, Comteſſe *de Montfort*, née en 1698, dont

V. François-Erwin-Eugène, Comte de Schœnborn & du St.-Empire, né en Janvier 1727, Chambellan de l'Empereur, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de l'Evêque & Prince de Wurtzbourg, qui épouſa, le 3 Août 1751, *Marie-Eliſabeth*, Princeſſe *de Salm*, née le 4 Avril 1729, fille de *Nicolas-Léopold*. (*Mercure de France*, Novembre 1751.)

SCHONEN, Schonno ou Schonn, ainſi qu'il eſt écrit dans les actes publics. Ancienne Famille Patricienne, originaire de Zurich, où elle jouiſſoit d'une grande conſidération dès le XIIIe ſiècle, tant par ſes alliances que par les dignités dont ceux de ce nom ont été revêtus. Elle eſt établie à Sierck, au Diocèſe de Trèves, depuis un ſiècle. Le premier, dont les actes publics font mention, eſt:

I. Jean Schonen, né vers 1220. Il vendit, en 1270, au Prévôt & Chapitre de l'Egliſe Collégiale des Saints-Félix & Regule, des vignes ſituées au Seeweld, près de la ville de Zurich, dont ils aſſignèrent la jouiſſance & l'uſufruit au Chapelain de la Chapelle de ces Saints Martyrs, ſituée auprès de la rivière. Son épouſe, *Gutta Binder*, qui vivoit encore en 1307, renonça formellement, la même année, à un vignoble ſitué à Fluelen, en faveur de l'Abbaye noble des Bénédictines de Zurich. De cette Famille de *Binder* étoit *Rudi*, un des principaux Chefs de la République, qui fut aſſaſſiné, pour la défenſe de la Patrie, la nuit du maſſacre de Zurich en 1350. Jean eut :

Henri, qui ſuit ;
Et Verene, mariée, en 1277, à noble *Rodolf de Meiſſ*, Chevalier, Sénateur de la République. Ils firent l'un & l'autre une donation au Couvent des Religieuſes Auguſtines à Joſſ, à condition d'y célébrer leur anniverſaire.

II. Henri Schonen, Ier du nom, né en 124.., aſſiſta, en 1295, avec ſon fils, auſſi nommé Henri, comme témoins à l'accord paſſé entre le Prévôt & le Chapitre des Chanoines Réguliers de Saint-Auguſtin, hors de la Ville, ſur la montagne, & l'Abbé de Ruti, au ſujet des arbres plantés entre leurs vignobles, ſitués à Hesslibach. Une chronique allemande, imprimée à Bâle en 1541, par Barthélemy Westhemmer, lui donne pour femme *Gutta Lavater*, dont:

1. Henri, qui ſuit ;
2. Jacques, pour lequel on fonda un anniverſaire dans l'Egliſe Collégiale des Chanoines de Zurich, qui ſe célébroit le 19 Janvier;
3. Et Ita, mariée à noble *Henri Rudger de Hohenreyn*, dont le nom ſe trouve dans les actes publics de l'année 1336.

III. Henri Schonen, IIe du nom, aſſiſta, en 1295, avec ſon père, à l'accord ci-deſſus énoncé, entre les Chanoines Réguliers de St.-Auguſtin & l'Abbé de Ruti. Il vivoit encore en 1340, & avoit épouſé *Richenza Mullner*, fille de *Jacob*, qui, dans les guerres que Rodolf de Habsbourg, avant ſon avénement à l'Empire, entreprit pour les intérêts de Zurich, contre le Seigneur de Regenſperg & autres, ſauva, par ſa valeur, la vie à Rodolf; ſon cheval étant renverſé mort dans le combat, Mullner courut à ſon ſecours, tua les ennemis qui l'environnoient, le délivra, lui donna ſon propre cheval, & continua le combat avec ſon armure à pied. Rodolf devenu depuis Roi des Romains, en conſidération d'un ſi grand ſervice, l'arma *Chevalier*, en préſence des Princes de l'Empire à Mayence, le jour même de ſon couronnement, en 1274, en diſant que *ſans la valeur de ce Chevalier il ne ſeroit jamais devenu Roi*. De ce mariage vinrent :

Rodolf, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Jean, vivant encore en 1350, qui vendit à ſon frère des Terres ſituées à Hesſlibach.

IV. Rodolf Schonen, Ier du nom, Tréſorier de la République en 1343, parvint à des dignités très-diſtinguées; aſſiſta, comme témoin, à une donation faite aux Religieuſes de la Congrégation de Ste.-Verene, d'un jardin ſitué près de leur Couvent; fut un des Adminiſtrateurs, avec Rodolf de Glarus, Chevalier, & Henri de Lidig, de l'Abbaye noble de Zurich, en attendant que l'Empereur donnat un Arrêt définitif au ſujet d'une Election litigieuſe d'une Abbeſſe, qui fut enſuite Fidès de Klingen, laquelle confirma, de plein gré, les ſages Ordonnances que les trois Adminiſtrateurs avoient dreſſées. Il vivoit encore en 1356, qu'il fit à l'Hôpital une donation de ſes champs, ſitués à Hottinguen. On ignore l'année de ſa mort; les Chanoines célébroient ſon Anniverſaire le 16 Février. Il avoit épouſé *Verene Brunn*, fille de *Rodolf*, Chevalier, Bourgmeſtre de Zurich, dont:

1. Rodolf, qui ſuit;
2. Gottfrid, rapporté après ſon aîné;
3. Béatrix, vivante après 1370, mariée à noble *Rodolf Stuſſi*, père de l'illuſtre Bourgmeſtre *Rodolf Stuſſi*, Chevalier. Elle mourut ſans enfants, & ſon mari épouſa 2° *Adelheid*;
4. Et Richenza, mariée à noble *Jean-Ulric de Beggenhoven*, Sénateur, auquel elle légua une rente placée ſur l'impôt du vin, qu'elle avoit achetée du Magiſtrat en 1372. Le Bourgmeſtre Rodolf, ſon frère, fut tuteur de leur fille unique, nommée *Adelheid*.

V. Rodolf Schonen, IIe du nom, Chevalier, jouit, comme ſon père, de l'eſtime & de la confiance de ſes concitoyens, fut revêtu des premières dignités de l'Etat, élu Sénateur de la République en 1374, puis Conſeiller d'Etat en 1377, & Adjoint aux Sénateurs qui avoient l'inſpection toute particulière, & les clefs du Tréſor public. Il ſervit de témoin à la vente que fit, en 1384, la Baronne *d'Uſinghen*, veuve de très-noble *Pierre d'Eberſperg*, au Conſeil de la République de Zurich, de la belle Seigneurie de Meyla ſur le Lac; fut chargé, en 1386, par un Arrêt du Conſeil, du ſoin important de veiller au bien de l'Etat, & à l'adminiſtration vigoureuſe du Gouvernement, lors de l'abſence du Conſul (c'étoit dans les circonſtances de la ſanglante bataille de Sempach). On lui confia les rênes de l'Etat en 1390, & on le nomma Chef de la République après le décès du Bourgmeſtre Schwend. Il s'appliqua à rendre l'Etat floriſſant, & à maintenir la tranquilité, le calme & la proſpérité, qui en avoient été bannis par les entrepriſes & les derniers efforts de la Maiſon d'Autriche. La paix fut conclue & renouvelée avec cette Puiſſance voiſine; mais les Confédérés en prirent de l'ombrage. La Bourgeoiſie fut aigrie, & le Grand-Conſeil dépoſa quelques Sénateurs, en bannit d'autres: Rodolf Schonen ceſſa d'être Bourgmeſtre, & perdit la confiance de ces concitoyens, préciſément par les motifs qui auroient dû la lui fixer pour toujours. Il mourut en 1393, & avoit épouſé 1° *Urſule Kilchmatter*, fille de noble *Jean*, Sénateur à Zurich, Seigneur de Tertz & de Mols; & 2° *Verene de Meiſſ*, qui ne vivoit plus en 1399. Ses enfants furent:

1. Jean, né en 137.., auquel le Grand-Prieur de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en Allemagne, conféra, en 1403, l'adminiſtration de la Commanderie de Wedenſchweil ſur le Lac de Zurich, faiſant alors partie de l'apanage du Grand-Prieuré d'Heitersheim. Il fit, en 1448, une donation de 2 arpens de vigne, ſitués à Zollicon, à la Commanderie de Bubicon, ſous la condition que le Commandeur & les Chevaliers feroient célébrer ſon anniverſaire;
2. Pierre, né vers la fin du XIVe ſiècle, Juge de la Cour des Cauſes civiles en 1419, & élu dans le Conſeil Souverain en 1431. Il fut chargé, la même année, avec quelques autres Sénateurs, de faire la répartition de la ſomme que coûta la nouvelle Fontaine à la rue Rennweg, entre les Bourgeois qui y participoient, & acquit, en 1432, la Seigneurie d'Otwil du Baron Lupold de Buſingen, pour le prix de 115 florins d'or. Il fit, en 1433, à ſon épouſe, nommée *Gertrude*, donation d'une rente viagère; vendit, en 1435, à noble Jean-Conrad Meyer de Knonau, un des premiers & des plus illuſtres Sénateurs de la République, les Seigneuries de Wyningen, d'Engſtringen, de Fahr & de Gerolſwyl, moyennant la ſomme de 800 florins du Rhin. Ladite *Gertrude*, ſa femme, obtint, en 1443, la permiſſion de léguer 200 florins en fondations pieuſes. Elle étoit veuve en 1447, qu'elle acheta une rente placée ſur les revenus de l'Etat. Son anniverſaire étoit célébré par le Chapitre de l'Egliſe Collégiale le 5 Mai, & celui de ſon mari étoit le 2 Décembre;
3. Et Elisabeth, mariée au Conſeiller *Hartman Wezweiler*, mort en 1410.

Digitized by Google

V. Gottfrid Schonen, dit *d'Uf-Dorf* (fils puîné de Rodolf, & de *Verene Brunn*), parvint, en 1383, à la dignité de Sénateur, qu'il conſerva juſqu'aux troubles de 1393, & ſe trouva à la bataille de Sempach en 1386, ſuivant la Chronique de Weſthemmer. Il parut, comme témoin, dans le contrat de vente de la Seigneurie de Meyla, que le Magiſtrat de Zurich acheta en 1384; poſſédoit quelques droits Seigneuriaux à Hoeng, comme il conſte par des contrats de vente qu'il ſcella; avoit auſſi des prétentions au pontenage de Raperſchweyl à Hurden, ſur le Lac de Zurich, droit que lui & ſon beau-frère le Bourgmeſtre *Glentner*, ſoutenoient avoir acquis de leurs femmes. La ville de Raperſchweyl le leur conteſtoit & produiſoit un Diplôme, pour prouver qu'elle tenoit ces droits des Ducs d'Autriche: l'affaire fut d'abord pouſſée avec vigueur, & enfin terminée à l'amiable. On choiſit 5 Sénateurs de Zurich pour arbitres, qui prononcèrent en faveur de Raperſchweyl, à la charge que cette Ville payeroit à MM. Glentner & Schonen, la ſomme de 100 florins du Rhin en or, & que leurs perſonnes ſeroient exemptes de tous péages. Cette convention fut paſſée le Mardi, veille de St.-Urban, en 1418. Il avoit épouſé 1° *Éliſabeth Keller*, dont il hérita de ces prétentions audit pontenage; & 2° *Marguerite*, inhumée dans l'Egliſe Collégiale près du portail. Le Chapitre célébroit ſon anniverſaire le 7 Juillet, & celui de Gottfrid, le 28 Septembre. Du premier lit il eut:

Rodolf, qui ſuit;
Et Henri, Juge de la Cour des Cauſes civiles en 1398, nommé, comme témoin, dans le contrat de vente d'une maiſon que la Prieure & le Couvent des Religieuſes de l'Ordre de St.-Dominique vendirent au citoyen Conrad Ampz, le jour de Ste.-Agathe de ladite année. Il ne paroît pas qu'il ait été marié.

VI. Rodolf Schonen, IIe du nom, dit *Inder Bek*, Intendant des Bâtiments en 1387, fut témoin lorſque l'Abbé de Ruti, de l'Ordre de Citeaux, bailla en fief à Burkard Muller, le moulin de Kuſnacht en 1401; autoriſa & ſcella un contrat de vente d'une maiſon ſituée dans le quartier de la Ville appelé *le Rhey*, que Jacob Richenbach, qui la tenoit en fief héréditaire de Rodolf Schonen, venoit de vendre à Conrad Nadler. Il mourut en 1412: le Chapitre célébroit ſon anniverſaire le 18 Juillet, & le 26 du même mois celui de ſon épouſe *Éliſabeth Trugſaeſſes-Raperſchweyl*, d'une Famille puiſſante & illuſtre. Leurs enfants furent:

1. Frédéric, né vers la fin du XIVe ſiècle, qui parvint, en 1420, à la dignité de Sénateur, & en jouit pendant pluſieurs années. Il vendit, en 1430, une de ſes maiſons, ſiſe dans la grand'Ville, à Rodolf de Sooſt, pour 258 florins, & la même année, à l'Abbaye des Bénédictines, ſa métairie d'Ebmatingen, pour 600 florins du Rhin. Il légua à ſa femme, nommée *Verene*, 1000 florins, & une rente de 20 florins placée ſur des vignes que Jean Kien poſſédoit; fit auſſi un legs de 200 florins d'or aux deux enfants de ſon frère Jean. Il étoit mort ſans laiſſer d'enfants, en 1447, que ſa veuve vendit un capital de 80 florins, qui payoit un intérêt de 4 florins du Rhin, placé ſur ſa maiſon, ſituée dans la Ville. Il poſſédoit de ſon grand-père quelques droits ſeigneuriaux à Hoeng. Son anniverſaire ſe faiſoit le 27 Juin ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Et Anne, mariée à noble *Jean de Schwend*, Chevalier, Sénateur & Bailli de Bulach; morte en 1429. Le Chapitre de la Collégiale faiſoit ſon anniverſaire le 27 Février.

VII. Jean Schonen, IIe du nom, vivant environ l'an 1420, mourut quelques années après ſon mariage, laiſſant de *Marguerite de Reinach*, d'une Famille illuſtre, qui, dans les troubles de 1370, quitta Zurich, & ſubſiſte avec gloire en Alſace,

Rodolf, vivant en 1433, qui acquit, en 1443, une rente annuelle de cinq ſacs de bled, placée ſur des champs ſitués au Seeweld. On ignore s'il eut des enfants de ſa femme, nommée *Urſule;*
Et Frédéric, qui ſuit.

VIII. Frédéric Schonen, Ier du nom, vivant en 1437, épouſa *Urſule Stuſſi* fille de l'illuſtre Bourgmeſtre *Rodolf*, Chevalier, qui perdit la vie pour la Patrie, en défendant lui ſeul, une hache d'armes à la main, contre une multitude d'ennemis, le paſſage du pont de la Syl, en 1443. Sa femme vivoit encore en 1450. Son anniverſaire étoit le 17 Septembre, & celui de ſon mari le 22 Mai. De leur mariage vint:

IX. Rodolf Schonen, IIIe du nom, Chevalier, qui, las de voir ſa Patrie en proie aux horreurs d'une guerre inteſtine & meurtrière, qui ravageoit tout le Corps Helvétique, &

Digitized by Google

surtout le Canton de Zurich, contre lequel on s'étoit armé, s'attacha à MAXIMILIEN D'AUTRICHE, depuis Empereur sous le nom de MAXIMILIEN Ier, qui, par un Diplôme du 10 Octobre 1494, pendant la défection de différents vassaux du Duché de Luxembourg, lui ordonna de lever & conduire contre eux 100 hommes bien intentionnés pour son service. Sa fidélité pour ce Prince lui mérita une dignité dans l'Empire, puisqu'il lui permit de timbrer son écu d'une *aigle impériale*: c'est ce qui appert par le testament de son fils FRÉDÉRIC, scellé de ce sceau, dans lequel acte il a la qualité de *Baron*. Il épousa *Adelheid de Villers-la-Tour*, d'une Maison noble & ancienne du Duché de Luxembourg, dont:

X. FRÉDÉRIC SCHONEN, IIe du nom, Chevalier, né vers 1486, qui porta, comme son père, les armes pour l'Empereur MAXIMILIEN. Il fit son testament à Arlon le 7 Mars 1558, dans lequel il rappelle ses père & mère, son épouse & ses deux enfants, & légua une médaille d'or avec sa chaîne à l'effigie de l'Empereur RODOLF I, qu'il tenoit de ses ancêtres (ou de *Richenza Mullner*, une de ses aïeules maternelles, femme de HENRI SCHONEN, Ier du nom, qui la porta, par droit d'héritage, dans la Maison de SCHONEN), à Jacques, Sire de Raville & de Sept-Fontaines, auquel il recommanda ses deux fils, & le prie de leur servir de père; choisit sa sépulture dans la Paroisse d'Arlon, près de son épouse; donne en aumônes, pour le salut de son âme, de sa femme & de celles de ses père & mère, 100 florins, &c.; nomme ses deux fils héritiers par égales portions de tous ses biens meubles & immeubles, situés à Arlon & à Hondelange. Il épousa *Claire de Busleiden*, d'une Maison noble & ancienne du Duché de Luxembourg, qui a donné des Cardinaux, des Ministres à l'Espagne, & des Archevêques à Besançon. Il eut:

JEAN; on ignore s'il fut marié;
Et RODOLF, qui suit.

XI. RODOLF SCHONEN, IVe du nom, Chevalier, né en 1540, Centenier Militaire au service d'Espagne comme son père, donna à la Paroisse de Sept-Fontaines, le 8 Janvier 1598, 100 florins communs, pour que les Messes qu'il avoit fondées pour le repos de l'âme de sa femme, fussent célébrées avec exactitude, & abandonna, à cet effet, tant en son nom, qu'en celui de RODOLF, son fils, un jardin situé près du Pont, jusqu'au payement de 100 autres florins, payables & profitables à ladite Eglise. Il mourut le 4 Février 1615, & avoit épousé *Jeanne de Pallant*, morte en 1590, d'une Maison noble & ancienne, fille de N... *de Pallant*, duquel le Mausolée est dans l'Eglise de Sierck. De ce mariage il eut:

XII. RODOLF SCHONEN, Ve du nom, Chevalier, Capitaine au service d'Espagne, tué à la bataille livrée près d'Avein, en 1635, par les Maréchaux de Châtillon & de Brézé, contre le Prince Thomas de Savoie. Il épousa *Marie de Ragis*, d'une Maison noble originaire d'Espagne. L'un & l'autre avoient abandonné un Pré situé proche du Pont, pour entretenir la fondation d'un anniversaire fait à Sept-Fontaines. Elle mourut le 3 Juin 1636, laissant:

XIII. THÉODORE DE SCHONEN, Chevalier, baptisé dans la Paroisse de Sept-Fontaines le 21 Avril 1635, qui, après le décès de ses père & mère, eut pour tuteur, le 10 Juin 1636, le Seigneur Mathieu Rivius de Themmels. Il fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Ragis au service d'Espagne, puis Bailli d'Epée pour Sa Majesté Catholique CHARLES II, à Igel dans le Duché de Luxembourg, & se retira ensuite à Sierck, où ses descendants continuent la postérité. Il y paya généreusement la rançon de plusieurs habitants de cette Ville, faits prisonniers de guerre par l'armée des Alliés en 1705, laquelle somme, jointe aux arrérages qui lui étoient dus par la Cour d'Espagne de ses appointements, dans le détail desquels les Rois, successeurs de CHARLES II, ont refusé d'entrer, dérangea considérablement sa fortune. Il mourut à Sierck le 8 Février 1726, étant veuf de *Marguerite de Frantzin*, fille de *Joseph*, & d'*Anne Schlesser*, & fut inhumé à côté d'elle dans le Chœur de l'Eglise. De ce mariage est issu pour fils unique:

XIV. FRANÇOIS-ERNEST DE SCHONEN, Chevalier, baptisé en la Paroisse de St.-Martin de Rustorff le 2 Octobre 1692, qui remplit à différentes fois des charges de Magistrature de la ville de Sierck, est mort le 20 Mars 1773, & a été inhumé dans le Chœur de l'Eglise de Sierck. Il avoit épousé *Anne-Marie de Boler*, née à Sierck le 14 Février 1698, d'une Maison noble du Duché de Lorraine, fille de *Grégoire*, allié à plusieurs Familles titrées du

Digitized by Google

Brabant & du Luxembourg, & d'*Anne-Françoiſe Ritter*. Il a laiſſé:

1. François, baptiſé le 20 Novembre 1725, ancien Tréſorier du Roi & Maire à Sierck;
2. Gaspard, qui ſuit;
3. Madeleine, mariée à *François Boës*, réſidant à Kedange;
4. Anne, mariée à *Jacques-François Veſques*, réſidant à Vic;
5. Et Catherine, Demoiſelle.

XV. Gaspard, appelé *le Chevalier* de Schonen, né le 7 & baptiſé le 8 Mars 1736, ci-devant Capitaine-Commandant au Régiment Royal-Corſe, eſt actuellement Major du 4e Régiment de l'Etat-Major de l'Armée.

Les armes: *d'argent, à la fleur de lis antique, au pied patté de ſable; caſque & lambrequins de Chevalier*. C'eſt ainſi qu'on les trouve dans les anciens ſceaux & documents. Rodolf Schonen, IIIe du nom, a ajouté derrière l'écuſſon de ſes armes, par une conceſſion de l'Empereur Maximilien I, une *aigle Impériale de ſable, couronnée, becquée & armée de gueules*. Cimier, *une fleur de lis de ſable*.

Cette Famille a porté auſſi: *de gueules, à la fleur de lis d'argent, & d'argent, à la fleur de lis de gueules*. On préſume que ces armes étoient celles des branches cadettes.

Ses principales alliances ſont avec les Maiſons de *Binder, Mullner, Lavater, Brunn, Trugſæſſes, Reinach, Stuſſi, Meiſſ, Villers-la-Tour, Busleiden, Pallant, Frantzin, Weis, Roſſignon, Beyer, Loos-Corſwarem*, de *Hane de Schwerdorff, Bryas, Katzner, Walderſanges, Boler, Lemmeſtorff, Murbach, Ritter, Heyſſen, de la Renaudie, Sahuguet d'Eſpagnac, d'Antpont, Grimberg, Libot, Ville-ſur-Iron*, &c. (Généalogie dreſſée ſur un inventaire de titres originaux, certifié & légaliſé par les Juges des lieux.)

SCHOORE. Charles-François-Louis de Schoore, Ecuyer, Seigneur de Marckhove, Bourgmeſtre du pays & terroir du Franc de Bruges, & Député des Etats de Flandre, fut fait & créé Comte par Lettres du 27 Mars 1686, avec faculté d'appliquer ce titre à quelque Terre qu'il pourra acquérir dans les Pays-Bas Catholiques.

SCHORE (van). Louis van Schore, Chevalier, mourut en Juillet 1459. Il avoit épouſé *Catherine van den Berghe*, morte le 24 Décembre 1509. De ce mariage vint

Louis van Schore, IIe du nom, qui mourut le 14 Avril 1502. Il avoit épouſé, 1° en 1485, *Marie Vincke*, morte le 10 Avril 1490; & 2° *Éliſabeth van der Halvermeylen*, morte le 22 Octobre 1556. Du ſecond lit vinrent:

1. Louis van Schore, IIIe du nom, Chef & Préſident du Conſeil d'Etat en Flandre en 1540, mort le 25 Février 1548, qui avoit été marié 1° à *Barbe Wyts*; & 2° à *Anne van der Noot*, morte en 1590, fille d'*Adolphe*, Chancelier de Brabant;
2. Et Hélie, qui ſuit.

Hélie van Schore mourut le 24 Septembre 1564. Il avoit épouſé *Catherine Saverneel*, morte le 23 Août 1540, dont:

1. Erard, créé Chevalier en 1592, & premier Bourgmeſtre de Louvain en 1567;
2. Et Jean, qui ſuit.

Jean van Schore, premier Bourgmeſtre de Louvain, mort le 13 Octobre 1593, ayant été marié à *Anne van Eynatten*, morte le 9 Septembre 1618, fille d'*Arnould*, Seigneur de Schoonhoven, & d'*Anne de Bujleyden*, ſa première femme, dont

Philippe van Schore, premier Bourgmeſtre de Louvain en 1619 & 1624, qui épouſa *Marie van Wolfwinckel*, fille de *Gilles*, Seigneur de Voſſemaer, dont

Charles van Schore, premier Bourgmeſtre de Louvain en 1666, mort le 13 Juillet 1683, qui avoit épouſé *Marie-Jacqueline de Damhoudere*, morte le 1er Mars 1668, fille de *Jean*, dont

Philippe-Louis van Schore, créé Baron en 1691, & mort le 20 Décembre 1727, qui avoit épouſé, le 2 Avril 1691, *Barbe-Caroline van Hamme*, fille de *Guillaume*, Baron van Hamme & de Stalle, dont:

1. Louis-François-Joseph, Baron van Schore, né le 28 Juillet 1692;
2. Charles-Antoine-Joseph, né le 1er Juillet 1701, Religieux à la noble Abbaye de Ste.-Gertrude;
3. Et Edouard-Joseph, né le 5 Avril 1706, Chanoine noble gradué à Malines. (Voy. les *Tabl. gén.*, part. VIII, p. 449.)

SCHULEMBERG, Maiſon originaire d'Allemagne. Aloph de Schulemberg fut Page du Roi Louis XI, enſuite Homme d'Armes

Digitized by Google

des Ordonnances pour le Sire d'Orval. Il obtint des Lettres de naturalité en 1488.

RAOULIN DE SCHULEMBERG, ſon fils aîné, Seigneur de Mondejeux & de Ploiraut, Homme d'Armes des Ordonnances ſous le Sire de Sédan en 1529, fut Capitaine de 50 Hommes de Pied en Champagne en 1543. Il épouſa *Catherine de Berle*, dont entr'autres enfants :

1. JEAN, Meſtre de Camp du Régiment de Champagne, à la tête duquel il fut tué au ſiége d'Amiens en 1597;
2. Et autre JEAN, qui ſuit.

JEAN DE SCHULEMBERG, Seigneur de Mondejeux après la mort de deux de ſes frères, commandoit une Compagnie de Chevaux-Légers au ſiége d'Amiens, lors de la retraite de l'Archiduc en 1597. Il épouſa, le 21 Octobre 1596, *Anne d'Averhoult*, dont entr'autres enfants :

JEAN DE SCHULEMBERG, Comte de Mondejeux, d'abord Cornette du Prince de Sédan, au ſecours de la ville de Verceil en Piémont, où il ſe jeta n'ayant encore que 16 ans. L'année ſuivante Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, il fut envoyé au ſecours du Comte Palatin en Bohême, & n'en revint qu'après s'être trouvé en 1620 à la bataille de Prague. Il ſupporta, en 1637, toutes les fatigues du long ſiége d'Hermenſtein, qui fut rendu ſans ſa participation. Il fut fait Maréchal de France au ſiége d'Heſdin, aida à forcer le paſſage de l'Eſcaut en 1649, fut Lieutenant-Général des Armées du Roi en Flandre en 1650. Il défendit courageuſement Arras, dont il étoit Gouverneur, contre les forces Eſpagnoles, ce qui lui mérita le bâton de Maréchal de France. Il mourut ſur la fin de Mars 1671, Gouverneur de la Province de Berry, ſans laiſſer d'enfants. Il avoit épouſé *Madeleine de Roure de Forceville*, morte en 1674.

Les armes : *de ſable, au chef couſu d'azur, chargé de 4 épées d'argent, les gardes d'or.*

* SCHWARZBOURG, Comté qui eſt un des Etats de la Thuringe, en haute Saxe. La Maiſon de Schwarzbourg eſt fort ancienne. Elle a formé 2 branches principales, celles d'*Arnſtadt* & de *Rudolſtadt*.

GUNTHER XXI, Comte DE SCHWARZBOURG, né en 1304, fut élu Empereur, en 1349, dans les formes ; mais ſe voyant empoiſonné, il céda l'Empire à Charles de Luxembourg, qui avoit été élu contre toutes les règles, pendant la vie de Louis de Bavière, par quelques membres de l'Empire, ennemis de cet Empereur. Il mourut à Francfort, le 19 Juin 1349, 6 mois après ſon élection.

GUNTHER XL, Comte DE SCHWARZBOURG, né en 1490, mort le 10 Novembre 1552, avoit épouſé, en 1528, *Éliſabeth*, Comteſſe *d'Iſembourg*, morte en 1572, dont :

1. JEAN-GUNTHER, qui ſuit ;
2. Et ALBERT, auteur de la branche de *Rudolſtadt*, rapportée ci-après.

BRANCHE

de SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

JEAN-GUNTHER, Ier du nom, Comte DE SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN, né le 20 Décembre 1537, mort le 28 Octobre 1586, laiſſa pour arrière-petit-fils

CHRISTIAN-GUILLAUME, Comte DE SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN, né le 6 Janvier 1647, Prince de l'Empire en 1697, mort le 10 Mai 1721, qui avoit épouſé, 1° le 22 Août 1673, *Antoinette-Sibylle*, Comteſſe *de Barby*, morte le 2 Mai 1684; & 2° le 27 Septembre 1684, *Wilhelmine-Chriſtine de Saxe-Weimar*, née le 26 Novembre 1658, morte le 30 Juillet 1712. Du premier lit vinrent :

1. GUNTHER XLIII, né le 13 Août 1678, mort le 28 Novembre 1740, qui épouſa, le 2 Octobre 1712, *Éliſabeth-Albertine d'Anhalt-Bernbourg*, née le 31 Mars 1693, fille du Prince *Charles-Frédéric* ;
2. LOUISE-ALBERTINE, née le 29 Juin 1682.

Du ſecond lit ſont nés :

3. HENRI XXXVIII, né le 9 Novembre 1689, mort le 6 Novembre 1758 ;
4. AUGUSTE, qui ſuit ;
5. HENRIETTE-ERNESTINE, née le 20 Juillet 1692 ;
6. GUILLAUME, né le 3 Mai 1699;
7. Et CHRISTIAN, né le 27 Juillet 1700, mort en 1749, qui épouſa, en Novembre 1728, *Sophie-Chriſtine d'Anhalt-Bernbourg*, née le 6 Février 1709, fille du Prince *Lebrecht*, dont
   1. GUNTHERINE-ALBERTINE, née le 10 Décembre 1729;

Digitized by Google

2. Élisabeth-Rodolphine, née le 9 Janvier 1731;
3. Et Josephe-Eberhardine, née le 2 Février 1737, qui épousa, le 3 Août 1752, *George-Albert*, Comte *d'Erbach-Furſtenau*, mort le 2 Mai 1778.

Auguste, Ier, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen, né le 27 Avril 1691, mort en 1750, épousa, le 19 Juillet 1721, *Charlotte-Sophie d'Anhalt-Bernbourg*, née le 21 Mai 1696, fille du Prince *Charles-Frédéric*, dont :

1. Charlotte, née le 9 Février 1732, qui épousa, le 30 Juin 1754, *Henri*, Comte *de Reichenbach*;
2. Christian-Gunther, qui ſuit;
3. Et Auguste, né le 8 Décembre 1738, qui épousa, le 27 Avril 1762, *Chriſtine-Élisabeth-Albertine d'Anhalt-Bernbourg*, née le 14 Novembre 1746, fille du Prince *Victor-Frédéric*, dont
   1. Frédéric-Christian-Albert, né le 14 Mai 1763;
   2. Albertine-Charlotte-Auguste, née le 1er Février 1768;
   3. Guillaume-Louis-Gunther, né le 16 Juillet 1770;
   4. Et Frédérique-Albertine, née le 4 Octobre 1774.

Christian-Gunther III, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen, né le 24 Juin 1736, épouſa, le 4 Février 1760, *Charlotte-Wilhelmine d'Anhalt-Bernbourg*, née le 25 Août 1737, morte le 26 Avril 1777, fille du Prince *Victor-Frédéric*, dont :

1. Gunther-Frédéric-Charles, né le 5 Décembre 1760;
2. Frédérique-Charlotte-Albertine-Catherine, née le 2 Août 1762;
3. Gunther-Albert-Auguste, né le 6 Septembre 1767;
4. Caroline-Auguste-Albertine, née le 19 Février 1769;
5. Albertine-Wilhelmine-Amélie, née le 5 Avril 1771;
6. Et Jean-Charles-Gunther, né le 24 Juin 1772.

BRANCHE

de Schwarzbourg-Rudolstadt.

Albert VII (fils puîné de Gunther XL, Comte de Schwarzbourg), né en 1537, mort le 11 Août 1605, laiſſa pour arrière-petit-fils

Louis-Frédéric, Comte de Schwarzbourg-Rudolstadt, né le 15 Octobre 1667, Prince en 1710, mort le 24 Juin 1718, qui avoit épouſé, le 15 Octobre 1691, *Anne-Sophie*, Princeſſe *de Saxe-Gotha*, née le 22 Décembre 1670, dont :

1. Frédéric-Antoine, né le 14 Août 1692, mort le 1er Septembre 1744, qui avoit épouſé, 1° le 8 Février 1720, *Sophie-Wilhelmine*, Princeſſe *de Saxe-Saalfeld*, née le 9 Août 1693, morte le 4 Décembre 1727; & 2° le 6 Janvier 1729, *Chriſtine-Sophie*, Princeſſe *d'Oſt-Friſe*, née le 26 Mars 1688.

   Du premier lit vinrent :
   1. Jean-Frédéric, né le 8 Janvier 1721, mort le 10 Juillet 1767, qui épouſa *Bernardine-Chriſtine*, Princeſſe *de Saxe-Weimar*, née le 5 Mai 1724, fille du Duc *Erneſt-Auguſte*, dont
      1. Frédérique-Sophie-Auguste, née le 17 Août 1745, qui épouſa, le 21 Octobre 1763, Frédéric-Charles, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt;
      2. Et Wilhelmine-Sophie-Éléonore, née le 22 Janvier 1751, morte le 17 Juillet 1780, qui avoit épouſé, le 30 Octobre 1766, *Louis*, Prince *de Naſſau-Saarbruck*, né le 3 Janvier 1745.
   2. Et Sophie-Albertine, née le 30 Juillet 1724.
2. Sophie-Julienne, née le 15 Octobre 1694, Doyenne du Chapitre de Gandersheim;
3. Guillaume-Louis, né le 15 Février 1696, mort le 26 Septembre 1757, qui avoit épouſé *Henriette-Caroline Gebaüer*, dite *Madame de Brockenbourg*, née le 5 Juin 1706, annoblie en 1727, fille de N... *Gebaüer*, Ecuyer à Leipzig, dont entr'autres enfants :

   Guillaume-Henri, né le 12 Juillet 1727.
4. Émilie-Julienne, née le 21 Juillet 1699;
5. Anne-Sophie, née le 9 Septembre 1700, qui épouſa, le 2 Janvier 1723, *François-Joſias*, Duc *de Saxe-Saalfeld*, né le 25 Septembre 1697, mort le 16 Septembre 1764;
6. Louise-Frédérique, née le 28 Janvier 1706;
7. Madeleine-Sibylle, née le 5 Mai 1707, Chanoineſſe à Gandersheim;
8. Et Louis-Gunther, qui ſuit.

Louis-Gunther, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, né le 22 Octobre 1708, ſuccéda

Digitized by Google

à ſon neveu JEAN-FRÉDÉRIC, le 10 Juillet 1767, & épouſa *Sophie-Henriette*, Comteſſe *de Reuſſ-Greiz*, née le 29 Septembre 1711, morte le 20 Janvier 1777, dont :

1. CHRISTINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 15 Juillet 1735, Chanoineſſe de Gandersheim;
2. Et FRÉDÉRIC-CHARLES, qui ſuit.

FRÉDÉRIC-CHARLES, Prince DE SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT, né le 7 Juin 1736, épouſa, 1° le 21 Octobre 1763, FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-AUGUSTE, Princeſſe DE SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT, née le 17 Août 1745; & 2° le 28 Novembre 1780, *Auguſte-Louiſe-Frédérique*, Princeſſe *de Saxe-Gotha*, née le 30 Novembre 1752. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS-FRÉDÉRIC, né le 9 Août 1767;
2. THÉRÈSE-SOPHIE-HENRIETTE, née le 31 Mars 1770;
3. CHARLES-GUNTHER, né le 23 Août 1771;
4. WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, née le 21 Janvier 1774;
5. Et CHRISTINE-LOUISE, née le 2 Novembre 1775.

* SCHWARZENBERG, petit Etat du Cercle de Franconie, que Maximilien II érigea en Comté en 1566. La Maiſon de Schwarzenberg poſſède auſſi la Baronnie de Seinsheim, qui eſt contiguë au Comté de Schwarzenberg, du côté du Midi.

JEAN-ADOLPHE, Comte DE SCHWARZENBERG, né le 20 Septembre 1615, fut créé Prince de l'Empire en 1671, par Ferdinand III, & mourut le 26 Mai 1683. Il laiſſa pour petit-fils

ADAM-FRANÇOIS-CHARLES, Prince DE SCHWARZENBERG, né le 25 Septembre 1680, mort le 9 Juin 1732, qui avoit épouſé, le 6 Décembre 1701, *Eléonore-Amélie-Madeleine*, Princeſſe *de Lobkowitz*, née le 20 Juin 1682, dont :

1. MARIE-ANNE-CHRISTINE, née le 25 Décembre 1706, qui épouſa, le 17 Mars 1721, *Guillaume-George*, Margrave *de Bade-Bade*, né le 6 Septembre 1703;
2. Et JOSEPH-ADAM-AUGUSTE, qui ſuit.

JOSEPH-ADAM-AUGUSTE, Prince DE SCHWARZENBERG, né le 15 Décembre 1722, Grand-Maréchal de la Cour Impériale, Conſeiller Intime actuel & Grand-Maître de la Cour de L. M. I. & R., épouſa *Marie-Thérèſe*, Princeſſe *de Lichtenſtein*, née le 28 Décembre 1721, dont :

1. JEAN-NÉPOMUCÈNE-ANTOINE, qui ſuit;
2. MARIE-ANNE-JOSÈPHE, née le 6 Janvier 1744, mariée à *Louis-Frédéric*, Comte *de Zinzendorf*, mort le 4 Octobre 1780;
3. JOSEPH-VENCESLAS, né le 26 Mars 1745, Chambellan & Colonel au ſervice de l'Impératrice Reine;
4. MARIE-THÉRÈSE, née le 30 Avril 1747, qui épouſa, le 11 Mai 1772, *Sigiſmond-Rodolphe*, Comte *de Goes*;
5. MARIE-ELÉONORE, née le 13 Mai 1748, Chanoineſſe de Mons;
6. Et MARIE-ÉRNESTINE, née le 18 Octobre 1752, qui épouſa, le 25 Juin 1778, *François-Xavier*, Comte *d'Auerſperg*, né le 19 Janvier 1749.

JEAN-NÉPOMUCÈNE-ANTOINE, Prince DE SCHWARZENBERG, né le 4 Juillet 1742, Chambellan actuel de L. M. I. & R., épouſa, le 14 Juillet 1768, *Marie-Éléonore*, Comteſſe *d'Oettingen-Wallerſtein*, née le 21 Mai 1747, dont :

1. JOSEPH-JEAN-NÉPOMUCÈNE, né le 27 Juin 1769;
2. JOSEPH-CHARLES, né le 25 Mai 1770;
3. CHARLES-PHILIPPE, né le 15 Avril 1771;
4. ANTOINE-JOSEPH, né le 3 Mai 1772;
5. & 6. ERNEST-JOSEPH, & FRANÇOIS DE PAULE, nés jumeaux les 29 & 30 Mai 1773;
7. Et FRÉDÉRIC-JEAN-NÉPOMUCÈNE-JOSEPH-AUGUSTIN, né le 28 Août 1774.

SCOCKART ou SCHOCKART, Famille noble des Pays-Bas Autrichiens.

I. JEAN SCOCKART fut annobli avec ſa poſtérité le 15 Juillet 1487, par l'Empereur Maximilien Ier, avec lequel il avoit été priſonnier à Bruges, & laiſſa

II. ZACHARIE SCOCKART, Ier du nom, qui eut pour enfant,

III. JOSSE SCOCKART, qui laiſſa

IV. ZACHARIE SCOCKART, IIe du nom, qui eut

V. CHARLES SCOCKART, Conſeiller à la Cour Souveraine de Hainaut, qui laiſſa

VI. LOUIS-ALEXANDRE SCOCKART, Chevalier, Seigneur de Tirimont, Presle, Harmignies, Haut-Voué héréditaire de Thully, Conſeiller des Conſeils d'Etat & Privé de S. M. C., Tréſorier-Général des Domaines & Finances aux Pays-Bas, & ſon Ambaſſadeur Plénipotentiaire à Ryſwick. Il obtint, le 31 Mars

Digitized by Google

1690, que les Terres & Seigneuries de Dilbeke, Itterbeke & Bodeghem fuſſent unies & érigées en Comté ſous le nom de Tirimont, & mourut en 1708. Il avoit épouſé *Jeanne-Marie François*, morte en 1700, dont pour fils aîné

VII. ALEXANDRE-LOUIS SCOCKART, Comte de Tirimont, Baron de Gaesbeke, mort en 1718, qui avoit épouſé *Jeanne-Marie Volcaert de Weldene*, dont pour fils aîné,

VIII. PHILIPPE-CHARLES-THOMAS SCOCKART, Comte de Tirimont, Baron de Gaesbeke & de Wanghe, Pair de Namur. (*Tabl. gén.*, part. V, p. 213.)

SCORAILLES (DE) ou D'ESCORAILLES, Maiſon originaire d'Auvergne, qui tire ſon nom du Château de Scorailles dans la haute Auvergne, à cinq lieues d'Aurillac.

La ſituation de ce Château étoit de ſi grande importance, que PEPIN *le Bref*, père de CHARLEMAGNE, en fit la conquête en 767 ou 768, dans la guerre qu'il eut contre Waifre, Duc d'Aquitaine. C'eſt ce qu'apprennent les Annales de Saint-Bertin par Eginard, & de Metz; & l'*Hiſtoire de France* par l'Abbé Vely, tome I, p. 375.

Dans le ſecond livre de la Vie manuſcrite de St.-Marius, diſciple de St.-Auſtremoine, premier Evêque d'Auvergne, attribuée par quelques-uns à St.-Odon, Abbé de Clugny, mort en 942, il eſt fait mention d'un Seigneur de Scorailles, qui fut guéri d'une fièvre violente par l'interceſſion de St.-Marius. N'ayant point reçu de mémoire ſur cette Maiſon, nous ſavons ſeulement que la généalogie (qui en a été faite, en 1681, par ordre de Louis XIV, par du Bouchet) commence par

BEGON, Seigneur DE SCORAILLES, le premier qui ſoit connu par des titres. Il fit ſon teſtament le 3 Décembre 1030, & eut pour deſcendant au XIV^e degré,

MARQUIS, Seigneur DE SCORAILLES, qui épouſa, le 29 Juillet 1488, *Hélène de Salagnac*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Rouſſilhe*, rapportée ci-après.

FRANÇOIS I^er, Seigneur DE SCORAILLES, mort en 1571, avoit épouſé, en 1525, *Anne de Montal*, dont :

FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS I^er eut d'*Agnès de Mazerolles* un fils naturel, nommé

GUILLAUME, auteur de la branche de *Salers*, qui viendra en ſon rang.

FRANÇOIS II DE SCORAILLES laiſſa pour arrière-petit-fils

CHARLES, Seigneur DE SCORAILLES, qui vivoit en 1681, & épouſa *Gabrielle de Peſtels*, dont :

1. FRANÇOIS-ANTOINE, qui ſuit ;
2. & 3. PIERRE & ROSE.

FRANÇOIS-ANTOINE, Baron DE SCORAILLES, eut pour dernière deſcendante

MARIE-CHARLOTTE, Baronne DE SCORAILLES, mariée, en 1745, à *Bertrand d'Humières*, qui eut pour enfants : *Balthazar*, marié, en 1767, à N .. *Chazelle de Vilmontée*; & N... *d'Humières*, mariée, en 1763, au Baron *de Laſtic*.

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs de ROUSSILHE, *en Limouſin.*

LOUIS DE SCORAILLES (ſecond fils de MARQUIS), eut en partage les Seigneuries de Rouſſilhe, en Limouſin, & de Montpenſier, en Auvergne, & teſta le 14 Mai 1560. Il eut pour deſcendant au V^e degré

JEAN-RIGAUD DE SCORAILLES, Comte, puis Marquis de Rouſſilhe, qui épouſa, le 27 Janvier 1640, *Aimée-Éléonore de Plas*, dont il eut :

1. ANNET-JOSEPH, qui ſuit ;
2. Et MARIE-ANGÉLIQUE, née en 1661, Ducheſſe de Fontanges, favorite de Louis XIV, morte le 28 Juin 1081.

ANNET-JOSEPH DE SCORAILLES, Marquis de Rouſſilhe, mort en 1701, avoit épouſé, le 7 Janvier 1677, *Charlotte de Tubières*, morte en Novembre 1719, fille de *Jean de Tubières de Levis de Caylus*, Comte de Caylus, & de *Marie-Iſabelle de Polignac*, dont :

1. LOUIS-THÉODOSE, Marquis de Rouſſilhe, né le 12 Août 1680, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant de Roi dans la haute Auvergne, Brigadier d'Infanterie le 1^er Février 1719, mort ſans enfants en 1746. Il avoit épouſé, en 1719, *Marguerite de Ribeyre*, fille de *Charles*, premier Préſident de la Cour des

Digitized by Google

Aides de Clermont-Ferrand, & de *Madeleine de Bérulle;*

2. Louis-Léger, appelé *l'Abbé de Rouſſilhe*, Comte de Brioude;
3. Marie-Charlotte-Louise-Sébastienne, appelée *Comteſſe* de Scorailles, Dame Chanoineſſe de Remiremont en 1724;
4. Jeanne-Marie-Élisabeth, qui épouſa *François-Éléonor-Alexandre d'Iſarn*, Marquis de Valady, Comte de Fraiſſinet, en Languedoc.

TROISIEME BRANCHE.

Seigneurs de Sangruère, *en Agénois.*

Jean-François de Scorailles épouſa, le 10 Janvier 1715, *Éliſabeth de Bauger*, dont:

1. François, qui ſuit;
2. Marie-Josèphe, mariée à *Pierre de Dordaygnes*, Seigneur de Cazideroques;
3. Et Marie-Anne, qui épouſa *Joſeph-Bertrand de Golailles*, Seigneur de St.-Capray, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, Chevalier de St.-Louis.

François de Scorailles, Seigneur de Sangruère, épouſa, le 25 Janvier 1755, *Pétronille de la Ramière*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Sudre en Agénois, & de *Marie-Thérèſe de Baynac*, dont:

1. Bertrand-Joseph;
2. François;
3. & 4. Élisabeth & Marie-Josephe. (Nous ignorons leur état actuel.)

QUATRIEME BRANCHE,

Seigneurs de Railly *& de* Torcy, *établie à Autun.*

N... de Scorailles laiſſa:

1. Simon, qui ſuit;
2. Et N... de Scorailles, dont

   Edme, Seigneur d'Epuys, mort au ſervice du Roi ſans enfants. Il avoit épouſé *Marie de Raguet des Foſſés.*

Simon de Scorailles épouſa *Barbe de Villers-la-Faye*, dont:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Jean-Eustache, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bourgogne, qui épouſa *Jeanne-Marguerite de Mauroy*, dont il n'a pas d'enfants;
3. Nicolas, Capitaine d'Infanterie au même Régiment, marié à *Éliſabeth-Françoiſe de Bongar de Migny*, ſans enfants;
4. & 5. Anne-Marguerite & Françoise, Religieuſes à l'Abbaye Royale de Reconfort.

Antoine de Scorailles, Seigneur de Railly, Torcy & autres Terres en Bourgogne, appelé *Comte de Scorailles*, a épouſé, 1° par contrat paſſé à Montcenis le 6 Août 1741, *Anne de Raguet des Foſſés*, fille de *Jacques*, & de *Marie-Anne-Jeanne de Laſſus;* & 2° par contrat paſſé à Autun le 18 Juillet 1746, *Huberte Humblot de Villers*, morte le 7 Juillet 1763, fille de *Hubert*, & de *Marie du Repas*. Du premier lit eſt née

Marie-Anne-Simonne, mariée, par contrat paſſé à Autun le 6 Mars 1766, avec *François-Éléonor-Guillaume*, Comte *de Buſſeuil*, Seigneur de Giſſy & de Patigny en Bourgogne.

Et du ſecond lit eſt ſorti, pour fils unique,

Jean-Eustache-Marie.

CINQUIEME BRANCHE.

Seigneurs de Scorailles *& de* la Balme *en Bourgogne.*

François-Philippe, Marquis de Scorailles, Seigneur de la Balme, Maréchal de Camp, mort le 12 Février 1724, avoit épouſé, le 14 Février 1711, *Marie-Françoiſe-Aimée de Pontiers*, morte le 5 Août 1761, fille unique & héritière de N... *de Pontiers*, Seigneur de Chalſeulle & de Trepot, & de *Marie-Gabrielle de Treſtondan de Percy*, dont:

1. Etienne-Marie, qui ſuit;
2. Claude-Marie, rapporté après ſon aîné;
3. Et Élisabeth-Charlotte, mariée à *Bénigne de Berbis*, Marquis de Rancy, & morte le 12 Août 1762.

Etienne-Marie de Scorailles, Marquis de Scorailles en Bourgogne, Seigneur de la Balme, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ancien premier Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers, & Elu de la Nobleſſe de Bourgogne, mort le 31 Mai 1758, avoit épouſé *Charlotte-Louiſe de Fortia*, morte à Paris le 2 Mai 1767, dont:

1. Charles-Joseph, Marquis de Scorailles, Seigneur de la Balme & autres Terres en Bourgogne;

Et Émilie.

Digitized by Google

CLAUDE-MARIE, Comte DE SCORAILLES, Seigneur de Chalſeulle, de la Fay, & autres Terres (fils puîné de FRANÇOIS-PHILIPPE, & de *Marie-Françoiſe-Aimée de Pontiers*), Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saſſenage, eſt mort le 4 Août 1743; il avoit épouſé, le 23 Juin 1738, *Anne-Dorothée de Pons-Rennepont*, morte en couches le 10 Janvier 1744, fille de *Claude-Alexandre*, Marquis de Rennepont, Maréchal de Camp, & d'*Anne-Dorothée de Bettainvillers*, dont:

1. ÉLISABETH-CAROLINE, mariée, par contrat du 31 Mai 1760, à *Gabriel-François de Mouchet de Battefort*, Marquis de Mouchet, Comte de Laubépin en Franche-Comté, & Baron d'Arinthod dans la même Province, Officier de Marine;
2. MARIE-ANNE, mariée, en Octobre 1760, à *Ferdinand*, Comte *de Grammont*, Seigneur de Dracy & autres lieux en Bourgogne, Maréchal de Camp, veuf 1° de *Marie-Flore-Aglaé de Frejnoy*, morte en 1754; & 2° de la ſœur du Marquis de *Durfort-Civrac*, morte en 1759.
3. Et un fils, né le 10 Janvier 1744, mort en bas âge.

SIXIÈME BRANCHE.

Seigneurs de LA VIALLE, *en Limouſin.*

CHARLES-LOUIS DE SCORAILLES, Seigneur de la Vialle & autres lieux en Limouſin, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Montmorency, épouſa *Sophie de Laſtic de Vigouroux*, dont:

1. LOUIS-FRANÇOIS, élève de l'École Royale Militaire de la Flèche;
2. Et ÉTIENNE-ALEXANDRE.

SEPTIÈME BRANCHE.

Seigneurs de FONTENILLE, *en Auvergne.*

HENRI-LOUIS DE SCORAILLES, mort en 1737, avoit épouſé *Charlotte-Sophie de Baynac*, dont:

JEAN-CLAUDE DE SCORAILLES, mort le 15 Juin 1767, qui avoit épouſé *Marie d'Eſtnade*, morte le 20 Mars 1764, dont:

1. MARIE-ÉLISABETH;
2. Et FRANÇOISE-ANTOINETTE.

HUITIÈME BRANCHE.

Seigneurs de CHANTERELLE, *en Auvergne.*

CHARLES DE SCORAILLES, Seigneur de Chanterelle, épouſa, le 28 Janvier 1721, *Marguerite du Fayet de la Tour*, dont:

1. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Piémont;
2. CHRISTOPHE, Officier de Marine;
3. Et MARIE-LOUISE, Religieuſe à Poitiers.

BRANCHE BATARDE,

dite de SALERS, *en Auvergne.*

GUILLAUME, bâtard de SCORAILLES (fils de FRANÇOIS Ier, Seigneur de *Scorailles*, & d'une demoiſelle nommée *Agnès de Mazerolles*), fut légitimé par Lettres du Roi Charles IX, en 1561, & épouſa, le 23 Avril 1576, *Marie de Salers*, dont pour arrière-petit-fils,

FRANÇOIS DE SCORAILLES, Baron de Salers, qui épouſa *Françoiſe de Caiſſac*, dont:

1. ANNET, qui ſuit;
2. Et JEAN, ancien Capitaine de Cavalerie.

ANNET DE SCORAILLES, IIe du nom, Baron de Salers, Seigneur de Mazerolles & autres Terres en Auvergne, ancien Capitaine de Cavalerie, épouſa, en 1747, *Madeleine-Amable de Corn*, dont:

HENRIETTE-CHRISTINE, qui épouſa *Jean-Auguſtin de Naucaze*, Seigneur de Limiers en Auvergne.

BRANCHE

de MILIARD, *en Bourgogne.*

N... DE SALERS, Seigneur de Miliard, épouſa N... *de Green de Saint-Marſault.*

Les armes de la Maiſon de SCORAILLES ſont: *d'azur, à 3 bandes d'or.* Supports: *deux Anges de carnation, vêtus d'azur.* Cimier: *une queue de paon au naturel, naiſſante d'un timbre d'or, couronné d'une couronne ducale de même;* ce qui eſt conforme au Certificat du Juge d'armes de France, & au Brevet délivré par lui le 9 Avril 1698, au haut duquel ſont peintes leſdites armes.

SCOT, en Bretagne: *d'or, à trois têtes de lion, arrachées de gueules, 2 & 1, lampaſſées d'azur.*

SCOTT DE LA MÉSANGÈRE, Famille originaire d'Ecoſſe, établie depuis en Hollande, & enfin à Rouen.

Digitized by Google

GUILLAUME SCOTT, Chevalier Baronnet, Seigneur de la Méſangère, Conſeiller au Parlement de Rouen, épouſa *Marguerite de Rambouillet*, dont :

1. GUILLAUME, Préſident de la Chambre des Comptes de Normandie ;
2. Et ANTOINE, Seigneur de la Méſangère, né le 15 Novembre 1680, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, qui mourut le 4 Mars 1743. Il avoit épouſé, le 26 Juillet 1713, *Anne-Éliſabeth Bourret*, dont

ANNE-ÉLISABETH, née le 29 Juin 1726, qui épouſa, le 16 Décembre 1738, *Charles-Alexandre Viſſec de la Tude*, Marquis de Ganges, Baron des États du Languedoc. (Voyez le *Mercure de France*, du mois de Mars 1743, page 604), & pour la généalogie de cette Famille, les titres produits en 1723, par feu M. GUILLAUME SCOTT, Préſident de la Chambre des Comptes de Normandie, pour ſa réception en qualité de Chevalier de Juſtice des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jéruſalem, conſervés dans les Archives desdits Ordres, & dans le Cabinet de M. Guiblet, ci-devant l'un des Gardes de la Bibliothèque du Roi, pour les Recueils de généalogies, généalogiſte & penſionnaire de Sa Majeſté & de feu M. le Duc d'Orléans, auſſi généalogiſte de ſa Maiſon.

Les armes : *d'or, au cerf accroupi au naturel.*

SCOURION, Famille noble & originaire de Picardie, dont la branche aînée s'eſt établie dant le Haut Poitou, par ſon alliance avec la Maiſon *d'Aloigny*, ſi diſtinguée par ſes ſervices militaires & ſes alliances. Le premier dont il eſt fait mention dans le *Recueil de la Nobleſſe de Picardie*, édit. de 1720, imprimé par les ordres de M. Bignon, Intendant de cette province, fut

I. JACQUES SCOURION, Écuyer, Seigneur de Friancourt, qui épouſa, en 1520, *Marie Louvel*, dont il eut :

II. FRANÇOIS SCOURION, Écuyer, Seigneur de Friancourt, qui épouſa *Hélène Lequieu*, laquelle, pendant ſa viduité, comparut en 1567, avec la Nobleſſe du pays, au procès-verbal de la Coutume d'Amiens, en qualité de mère & tutrice de ſes enfants :

ANTOINE, qui ſuit ;
Et JACQUES.

III. ANTOINE SCOURION, Seigneur de Bégodel, épouſa, en 1571, *Adrienne de Louvencourt*, dont

IV. ANTOINE SCOURION, II^e du nom, Seigneur de Bégodel, marié à *Éléonore de Baudoul*, dont il eut

V. ANTOINE SCOURION, III^e du nom, Seigneur de Bégodel, qui épouſa, en 1627, *Anne le Vaillant*, & en eut

VI. ANTOINE SCOURION, IV^e du nom, Seigneur de Bégodel, qui épouſa, en 1657, *Charlotte de Parviller*, dont

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. NICOLAS, Capitaine au Régiment de Ponthieu, mort ſans enfants ;
3. Et CATHERINE, morte fille.

VII. FRANÇOIS SCOURION, Seigneur de Bégodel, Capitaine au Régiment de Ponthieu, épouſa, en 1697, *Marie d'Aloigny*, Dame de la Seigneurie de Boiſmorand en Poitou, fille unique de *Guy*, Chevalier, Seigneur de Boiſmorand, & de *Catherine de Bret*. Cette *Marie* étoit parente au III^e degré de *Henri-Louis d'Aloigny de Rochefort*, Maréchal de France ſous le règne du Roi Louis XIV, & petite-nièce de *Guy d'Aloigny*, Chevalier de Malte & Grand Bailli de la Morée. FRANÇOIS laiſſa :

1. FRANÇOIS, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, mort ſans avoir été marié ;
2. ANTOINE, appelé le *Chevalier de Boiſmorand*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Normandie, Chevalier de St.-Louis, mort ſans enfants ;
3. FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Conty, tué en 1744, à la bataille de la Madona-del-Ulmo, près Coni en Piémont, ſans avoir eu de poſtérité ;
4. JEAN-MARIE, qui ſuit ;
5. NICOLAS, appelé l'*Abbé de Boiſmorand*, Prévôt du Chapitre de Saintes, & Grand-Vicaire de ce diocèſe ;
6. THÉRÈSE, appelée *Mademoiſelle de Boiſmorand ;*
7. CATHERINE, qui épouſa, le 15 Février 1722, *Louis de la Chaſtre*, II^e du nom, Seigneur de la Roche-Béluſſon, né le 17 Avril 1698, mort le 1^er Octobre 1763, d'une des plus illuſtres Maiſons du Berry, qui a fourni un Maréchal de France, quatre Capitaines des

Digitized by Google

Gardes-du-Corps du Roi, & des Prélats à l'Égliſe ;
8. Et une fille, Religieuſe à l'Abbaye de Ste.-Croix à Poitiers.

VIII. JEAN-MARIE SCOURION, Seigneur d'Antigny, Capitaine au Régiment de Normandie & Chevalier de St.-Louis, épouſa *Marie d'Argier*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, né en 1757 ;
2. & 3. LOUIS, & un autre FRANÇOIS ;
4. 5. 6. 7. & 8. MARIE, ANTOINETTE, THÉRÈSE, autre MARIE, & MARGUERITE.

Les armes : *d'azur, à trois gerbes d'or*, & celles d'*Aloigny de Boiſmorand* ſont : *de gueules, à trois fleurs de lis d'argent.*

SCUDÉRI, Maiſon noble & ancienne, originaire du Royaume de Naples, établie depuis longtemps en Provence.

N... DE SCUDÉRI laiſſa :

1. GEORGE, né au Hâvre en 1601, qui a joui d'une belle réputation dans la République des Lettres, & eſt mort le 14 Mai 1667 ;
2. Et MADELEINE, née en 1607, qui s'eſt rendue célèbre dans le dernier ſiècle, tant par la beauté de ſon eſprit que par la pureté de ſes mœurs. Elle mourut à Paris le 2 Juin 1701, comblée de bienfaits de Louis XIV, & regrettée de tous les ſavants.

SEBASTIANE, de la ville de Forcalquier, en Provence ; Famille dont les armes ſont : *d'azur, à quatre flèches d'or, couchées en faſce, la 2e & la 4e contournées de pointe.*

* SEBBEVILLE, Seigneurie érigée en Marquiſat en 1660 en faveur de *François Cadot de Sebbeville*. Voy. CADOT.

SEC (LE), Écuyer, Seigneur de Boiſverd, en Normandie, Élection de Verneuil ; Famille qui porte : *faſcé d'argent & d'azur, à trois croiſſants de gueules, 2 & 1, le premier poſé entre les deux faſces du haut, & le troiſième au-deſſus de la dernière.*

SÉCHELLES, en Picardie, Famille dont les armes ſont : *d'azur, fretté d'or.*

SÉCHELLES. Voy. MOREAU.

SECONDAT DE MONTESQUIEU. CHARLES SECONDAT, Baron de Monteſquieu, né le 18 Janvier 1689, ancien Préſident du Parlement de Guyenne, l'un des quarante de l'Académie Françaiſe, dont il étoit un des principaux ornements, par ſon *Eſprit des lois*, & autres ouvrages qui ont rendu ſon nom célèbre parmi les ſavants, mourut à Paris le 10 Février 1755. Il étoit de la Société Royale de Londres, & de l'Académie de Berlin. Il épouſa, en 1715, *Jeanne de Lartigue*, dont

JEAN-BAPTISTE SECONDAT, Baron de Monteſquieu, né en 1716.

* SECONDIGNY. C'eſt une Baronnie qui fut érigée en Comté par Lettres du mois de Juin 1566, enregiſtrées au mois de Juillet ſuivant en faveur d'*Artus de Coſſé*, Seigneur de Gonnor, Maréchal de France, Surintendant des Finances, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, de Touraine & d'Orléanais, mort le 15 Janvier 1582. Sa fille ainée, *Renée de Coſſé*, Comteſſe de Secondigny, étant morte en 1622, ſans enfants de *Charles de Montmorency*, Duc de Damville, le Comté de Secondigny paſſa à ſon neveu Louis de Gouffier, Duc de Roannez, fils de ſa ſœur *Jeanne de Coſſé*, Dame de Gonnor.

SECQ (LE). THOMAS LE SECQ, Écuyer, Seigneur de Launay, épouſa *Marie de Quenouille*, dont

THOMAS LE SECQ, qui obtint, en 1683, que la Seigneurie de Bavelinghen, unie à celles de St.-Martin de Ruſquehen, & d'Eſclemy, fut érigée en Baronnie ſous la dénomination de Bavelinghen.

SECQUEVILLE ou SEQUEVILLE. Cette Famille eſt iſſue de

SIMON DE SEQUEVILLE, Echevin de la ville de Paris en 1649, qui épouſa *Marie Ballard*.

FRANÇOIS DE SEQUEVILLE, Écuyer, épouſa *Marie-Nicole Dollard*, dont il eut :

1. FRANÇOIS-PIERRE, qui ſuit ;
2. Et MARIE-ANNE-JULIE, née en 1726, non mariée.

FRANÇOIS-PIERRE DE SEQUEVILLE, né à Paris le 22 Février 1725, Écuyer, Secrétaire du Roi à la conduite des Ambaſſadeurs & Miniſtres étrangers près Sa Majeſté, épouſa en 1753 *Marie-Cécile de la Lande*, née le 29 Août 1733, dont :

Digitized by Google

1. Marie-René-François, né le 29 Septembre 1754;
2. Christine-Denise-Alexandrine, née le 6 Août 1758;
3. Louise-Aglaé-Émilie, née le 26 Décembre 1761;
4. Et Marie-Louise-Éléonore, née le 25 Avril 1763.

Les armes : *écartelé d'azur, aux 1 & 4 à fasce d'argent, chargée d'une coquille de sable, accompagnée de trois molettes d'éperon du même; aux 2 & 3 d'azur, à trois roses d'argent, branchées d'or.*

* SEDAN, Fief de Mouzon, & arrière-fief de l'Église de Reims, qui tomba entre les mains de Seigneurs puissants, qui se rendirent Souverains. Il passa de la Maison de *Jauche* à *Jean de Barbançon*, Seigneur de Bossu, qui le possédoit en 1381. *Guillaume de Braquemont*, frère de l'Amiral, étoit Seigneur de Sedan en 1414. *Louis*, son fils, vendit Sedan, en 1424, à *Évrard de la Marck*, Comte d'Arenberg, mari de sa sœur. Cet *Évrard* fit commencer, en 1446, la forteresse de Sedan. *Jean*, son fils, acquit, en 1449, la Seigneurie de Raucourt & l'unit à celle de Sedan. Ce fut lui qui en acheva la forteresse en 1454. Voy. LA MARCK. En 1652, Louis XIV acquit Sedan, par un échange avantageux à la Maison de Bouillon.

SÉDIÈRES. Cette Famille est une des plus nobles & des plus anciennes du Limousin. Son ancien nom étoit *Botier*.

I. Jean Botier, Damoiseau, Seigneur de Sédières, fit son testament, le 5 Mai 1455, par lequel il institua héritier universel son fils *Guillaume*, & lui substitua *Louis*, son petit-fils. *Jean* avoit épousé, par contrat du 30 Janvier 1402, passé devant *Jean des Eigaux*, Notaire à Campagnac, au Diocèse de Limoges, *Marguerite de Beaufort*, fille de *Jean*, Damoiseau, Seigneur de la Vergne & de la Mothe, demeurant à Chap, au Diocèse de Clermont, dont il eut

II. Guillaume Botier, Seigneur de Sédières, qui épousa *Catherine de Montagnac*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Montagnac & de Larfeuillère, au Diocèse de Limoges, dont

III. Louis de Sédières, qui fit son testament, le 24 Septembre 1506, par devant de *Chiese*, Notaire à Campagnac, au Diocèse de Limoges. Par cette disposition, il institua héritier universel Dominique, son fils aîné. Il avoit épousé *Andrée-Hélie de Colonges*, qui, par son testament du 29 Avril 1535, nomma héritier son fils,

IV. Dominique, Chevalier, Seigneur de Sédières, qui fit, avec sa femme, son testament le 4 Juillet 1571. Ils instituèrent héritiers universels leurs fils. Il avoit épousé, par contrat du 5 Mai 1532, *Anne de Pierre-Buffière*, fille de *Louis*, Baron de Châteauneuf, en Limousin, & Seigneur de Peyrat, & de *Marguerite de la Roche-Aymon*, Dame de Chabanes, en Poitou, dont il eut :

Pierre, qui suit, & François.

V. Pierre de Sédières, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Chevaux-Légers de sa Garde, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Monseigneur le Duc d'Anjou, fit son testament le 8 Juin 1613, par lequel il institue héritier universel Charles, son fils aîné, & fait ses légataires *Gabrielle de la Foreſt*, sa troisième femme, Marie, sa fille aînée, & ses autres enfants. Il avoit épousé, 1° par contrat passé le 17 Mai 1571, en présence du Roi, au château de Gaillon, & signé par *Richard* & *Cheneau*, Notaires à la suite de la Cour, *Marthe de Noaillès*, l'une des filles d'honneur de la Reine, & fille d'*Antoine*, Baron de Chambres & de Carbonières, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Bordeaux & du pays Bordelais, & de *Jeanne de Gontaut*, Dame de Lentour & l'une des Dames de la Reine. Pierre épousa 2° *Catherine de Saint-Hérem*; & 3° *Gabrielle de la Foreſt*, Dame de Sauvagnac. Du premier lit vinrent :

1. Charles;
2. François-Gaspard, Baron de Carnon, en Auvergne, qui épousa *Catherine de la Foreſt*;
3. Gilles, qui suit;
4. Marie, Dame de Chabanes;
5. Catherine, Dame de Rilhac.

Du second lit est née :

6. Claude.

VI. Gilles de Sédières, Seigneur de Montamart, épousa, par contrat du 21 Juin 1621, reçu par *Baile*, Notaire à Azerac en Péri-

Digitized by Google

gord, *Bonne de Soulhac,* fille de Meſſire *Jacob,* Seigneur d'Azerac & de Roufignac, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Marguerite de Bourzolles,* dont

VII. Jacques de Sédières, Seigneur de Montamart & de la Farge, qui fit ſon teſtament avec ſa femme le 15 Janvier 1676, par lequel ils firent légataires leurs enfants, & inſtituèrent héritier univerſel Jean, leur troiſième fils. Il épouſa, par contrat du 20 Février 1650, reçu par de *Sauzès,* Notaire à Clergeoux en Périgord, *Antoinette de Lentilhac,* fille de *François,* Baron de Lentilhac, & de *Matheline de Lavaur de Gimel,* dont :

1. Marie-Gabrielle ;
2. 3. 4. 5. 6. 7. & 8. Louis, Matheline, Antoinette, Marie, Bertrand, Charlotte, & Jean ;
9. Et Philiberte, baptiſée le 7 Juillet 1674, dans l'Égliſe paroiſſiale de St.-Pierre de Tourtairac, au Diocèſe de Limoges, qui fut reçue dans la communauté des Demoiſelles de St.-Louis à St.-Cyr au mois d'Avril 1686, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

* SÉES ou SÉEZ, Ville épiſcopale de la Baſſe Normandie. La Baronnie de Séez appartient à l'Évêque & au Chapitre de la Cathédrale de cette ville, à chacun par moitié, par donation des anciens Comtes du Perche.

SEGOND, en Provence, Famille qui ſubſiſte dans Jacques Segond, qui épouſa N... *Lesbros,* de la ville de Marſeille, dont des enfants. (Voy. l'*Hiſt. hér. de la nobleſſe de Provence,* tom. II, p. 391.)

Les armes : *de ſable, au roſeau d'or; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

* SEGONZAC. C'eſt une Terre & Seigneurie, ſituée en Périgord, que *Madeleine Vigier* porta en dot à ſon mari *Raymond de Bardon,* Gentilhomme du Périgord. Voy. BARDON.

SÉGUIER, Maiſon féconde en grands Magiſtrats & en perſonnes illuſtres. Elle a donné un Chancelier de France, le dernier de la branche d'*Autry,* 5 Préſidents à Mortier, 13 Conſeillers, 3 Avocats-Généraux, dont celui qui ſubſiſte aujourd'hui eſt du nombre; 7 Maîtres des Requêtes & un Ambaſſadeur à Veniſe.

Il y a pluſieurs Familles de ce nom. L'une, ſelon la Faille, d'une Nobleſſe du Capitoulat de Toulouſe; l'autre, ſelon Moréri, & c'eſt celle dont nous allons parler, originaire du Bourbonnais. L'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne,* tome VI, p. 564, la fait remonter à

I. Blaise Séguier, qui avoit un frère nommé Barthélemy, auteur de la branche des Seigneurs de *la Verrière,* mentionnée en leur rang, après celle des Seigneurs *du Pleſſis* & de *Feux.* Blaise mourut le 25 Avril 1510, & fut enterré en l'Égliſe du St.-Sépulcre à Paris. Il avoit épouſé 1° *Catherine Chenart,* fille de *Jean,* Maître de la Monnoie, & de *Thomaſſe Pigace:* ſes deſcendants, à cauſe d'elle, ont toujours préſenté à la Chapelle des Vertus à St.-Honoré; 2° & *Marguerite l'Homme.* Du premier lit vinrent :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Jacques, Contrôleur ordinaire des Guerres, Garde des menus engins de l'Artillerie, mort le 7 Mars 1535. Blanchard, dans ſon *Hiſtoire des Préſidens à Mortier,* dit qu'il avoit épouſé *Louiſe de Stuart,* dont ſont deſcendus les Seigneurs de la Charmoye & de Gloiſe en Brie ;
3. Pierre, qui vivoit en 1532 ;
4. Guillaume, Seigneur en partie de l'Eſtang-la-Ville & de Gloiſe, mort en 1525, & enterré au St.-Sépulcre. Il avoit épouſé *Marie le Preſtre,* dont:
   1. Barthélemy, Argentier du Roi de Navarre, qui partagea avec ſes frères & ſœurs en 1541 ;
   2. Jacques, mort avant 1545 ;
   3. Catherine, mariée à *Claude du Freſne ;*
   4. Marie, qui épouſa *Claude Coulon ;*
   5. Madeleine, mariée à *Claude le Roux,* Seigneur de la Fortinière ;
   6. & 7. Geneviève & Isabelle, Religieuſes.
5. Catherine, mariée 1° à *Émeri Barillau ;* & 2° le 8 Juillet 1532, à *Pierre Havart,* Seigneur de Thuillay ;
6. Marie, qui épouſa *Jean Vialart,* Avocat, puis Préſident au Parlement de Rouen, fils de *Pons,* Juge de la ville d'Iſſoire en Auvergne ;
7. Et Thomasse, mariée à *Thomas de Bragelongne,* Receveur des Aides à Paris.

II. Nicolas Séguier, Seigneur de l'Eſtang-la-Ville près St.-Cloud, de Drancy, &c., mort le

Digitized by Google

22 Septembre 1533, & inhumé aux Blancs-Manteaux à Paris, avoit épouſé, le 29 Juillet 1497, *Catherine le Blanc*, fille de *Louis*, Greffier des Comptes à Paris, & de *Catherine Malingre*, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Nicolas, auteur de la branche de *Saint-Cyr*, rapportée ci-après;
3. Martin, Prieur de St.-Père près Eſtampes, Conſervateur des Priviléges de l'Univerſité de Paris, deux fois nommé Conſeiller au Parlement;
4. Anne, qui épouſa *Guillaume Trouſſart*, Avocat;
5. Catherine, Religieuſe à l'Abbaye d'Hières;
6. Et Madeleine, qui épouſa *Adam Lormier*, Secrétaire du Roi.

III. Pierre Séguier, Seigneur de Sorel, de l'Eſtang-la-Ville, de St.-Briſſon & d'Autry, fut un célèbre Avocat pendant 25 à 30 ans; devint ſucceſſivement Avocat-Général en la Cour des Aides en 1550, Conſeiller, puis Préſident au Parlement de Paris, dont il prêta ſerment le dernier Juin 1554, mourut, âgé de 70 ans, le 24 Octobre 1580, & fut inhumé dans l'Égliſe de St.-André-des-Arts, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, en 1550, *Louiſe Boudet*, morte le 5 Août 1594, fille de *Simon*, Seigneur de la Bouillie, & de *Marie de la Sauſſaye*, dont:

1. François, Seigneur de Sorel, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 15 Décembre 1572. Il avoit épouſé *Catherine Meſnager*, Dame de Marcault, & en eut un fils, mort jeune le 15 Décembre 1591;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Jérôme, Seigneur de Drancy, de l'Eſtang-la-Ville, Maître des Eaux & Forêts de France, marié à *Marie Meniſſon*, fille de *Chriſtophe*, Seigneur de Saint-Aventin, & de *Claude Bizet*, dont

   Tannegui, Seigneur de Drancy, & de l'Eſtang-la-Ville, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes & Préſident au même Parlement, mort le 1er Décembre 1642, & enterré aux Cordeliers de cette Ville, laiſſant de *Marguerite Meniſſon*, ſa couſine (veuve de *Mathieu l'Allemant*, Seigneur de Pacy, & fille de *Jacques Meniſſon*, & de *Perrette Colet*), pour fils unique,

   Pierre, Seigneur de Drancy & de l'Eſtang-la-Ville, Conſeiller au Parlement le 15 Décembre 1646, puis Prévôt de Paris le 4 Novembre 1653, après la mort de Louis Séguier, Seigneur de St.-Briſſon, ſon couſin, dont il fut héritier. Il avoit le titre de Conſeiller d'État, & mourut, ſans enfants, au mois d'Août 1669.
4. Louis, Conſeiller au Parlement de Paris, Chanoine & Doyen de Notre-Dame, mort le 9 Septembre 1610;
5. Antoine, Seigneur de Villiers & de Fourqueux, Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Lieutenant-Civil, Avocat-Général, Préſident au même Parlement, puis Ambaſſadeur à Veniſe, mort au mois de Novembre 1624, & enterré à St.-André-des-Arts;
6. Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'*Autry*, mentionnée ci-après;
7. Madeleine, qui épouſa *Claude Hennequin*, Seigneur de Bermainville, Maître des Requêtes;
8. Catherine, mariée à *Claude Malon*, Seigneur de Bercy, Greffier Criminel du Parlement de Paris;
9. Élisabeth, mariée 1° à *Jean Boudet*, Seigneur de Rodon, Intendant des Finances, Maître des Requêtes; & 2° à *Louis Guibert*, Seigneur de Buſſy, Intendant des Finances & Conſeiller d'État;
10. Louise, qui épouſa, le 27 Mars 1573, *Claude de Bérulle*, Conſeiller au Parlement de Paris, après la mort duquel elle ſe fit Religieuſe Carmélite;
11. & 12. Marguerite & Marie, Religieuſes à Longchamps.

IV. Pierre Séguier, IIe du nom, Seigneur de Sorel, &c., Lieutenant du Bailli du Palais, puis Conſeiller, Maître des Requêtes, Lieutenant-Civil, & enfin Préſident au Parlement de Paris, mourut le 6 Avril 1602. Il avoit épouſé *Marie du Tillet*, fille de *Jean*, Seigneur de la Buſſière, Greffier en Chef du Parlement, & de *Jeanne Brinon*, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Louis, Baron de St.-Briſſon, des Ruaux & de St.-Firmin, Prévôt de Paris le 31 Décembre 1611, qui réſigna à Pierre Séguier, Seigneur de Drancy, ſon couſin, & mourut en 1663, ſans enfants d'*Anne de Balzac*, veuve de *François de l'Iſle*, Seigneur de Treigny, & fille de *Jean*, Seigneur de Montagu, & de *Madeleine Olivier*;

Digitized by Google

3. Antoine, Abbé de St.-Jean d'Amiens, Chanoine de Paris, Conſeiller au Parlement, mort le 19 Août 1635;
4. Et Marie, qui épouſa *Michel-Antoine du Prat*, Seigneur de Nantouillet, fils d'*Antoine*, & d'*Anne de Barbançon*.

V. Pierre Séguier, III^e du nom, Seigneur de Sorel, Marquis d'O, Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, quitta le parti de la Robe & embraſſa celui de l'Épée, mourut en 1638, & fut inhumé à St.-André-des-Arts. Il avoit épouſé, au mois d'Août 1612, *Marguerite de la Gueſle*, Dame de Chars, ſeconde fille de *Jacques*, Procureur-Général au Parlement, & de *Marie de Rouville*, Dame de Chars, dont

Louise-Marie, Marquiſe d'O, Dame de Sorel, de Chars & de Villers, morte le 13 Septembre 1651, qui avoit épouſé, le 23 Septembre 1641, *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, né le 25 Décembre 1620, mort le 10 Octobre 1690, fils de *Charles*, Pair, Connétable & Grand Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie de Rohan-Montbazon*. Voy. ALBERT.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*Autry.

IV. Jean Séguier (ſixième fils de Pierre, & de *Louiſe Boudet*), Seigneur d'Autry, Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, & enfin Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, mort avant le 1^er Mars 1600, avoit épouſé *Marie Tudert*, fille de *Claude*, Seigneur de la Bournalière, Conſeiller au Parlement, & de *Nicole Hennequin*. Etant veuve, elle ſe fit Carmélite, ſous le nom de la Mère *Marie de Jéſus-Chriſt*, & vivoit encore en 1622. De ce mariage vinrent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Dominique, Conſeiller au Parlement, Doyen de Notre-Dame de Paris, Évêque d'Auxerre, enſuite de Meaux, premier Aumônier du Roi, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1649, & mort le 16 Mai 1657, âgé d'environ 66 ans;
3. Charlotte, femme de *Jean de Ligny*, Seigneur de Gragneul, Maître des Requêtes, morte à Paris le 17 Janvier 1636, âgée de 33 ans, & inhumée à St.-Jean-le-Rond;
4. Marie, qui épouſa *Marc-Antoine de Gourgue*, premier Préſident au Parlement de Bordeaux;
5. Et Jeanne, Prieure des Carmélites de St.-Denis, puis de celles de Pontoiſe.

V. Pierre Séguier, Chevalier, Comte de Gien, Duc de Villemor, dont il obtint l'érection par Lettres Patentes du mois de Janvier 1650, qui ne furent point enregiſtrées, né à Paris le 28 Mai 1588, Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Juſtice en Guyenne & Préſident au Parlement, exerça ce dernier office pendant 9 ans avec tant de lumières & d'intégrité, que Louis XIV lui commit la Garde des Sceaux, par Lettres du 28 Février 1633, & après la mort d'Etienne d'Aligre, il fut revêtu de la dignité de Chancelier de France, dont il prêta ſerment le 19 Décembre 1635. Il s'appliqua tellement à cet emploi pendant les 17 premières années qu'il eut les Sceaux, qu'il devint le plus éclairé & le plus docte des Chanceliers qui ayent encore paru; donna des preuves éclatantes de ſa prudence & de ſa fermeté en pluſieurs occaſions, & particulièrement lors d'une grande ſédition ſurvenue en Normandie en 1639, qu'il appaiſa par ſes ſoins, ſon conſeil & ſon autorité, de ſorte que toute la Province demeura tranquille & dans ſon devoir. Il fut fait Garde des Sceaux des Ordres du Roi le 16 Janvier 1641, juſqu'en 1643. Les Sceaux lui furent demandés le 1^er Mars 1650, & donnés à Charles de l'Aubeſpine, Seigneur de Châteauneuf. Ils lui furent remis le 14 Avril 1651, & ôtés une ſeconde fois le 7 Septembre ſuivant, pour les donner à Mathieu Molé, après le décès duquel ils lui furent rendus pour la troiſième fois le 4 Janvier 1656, & il les garda juſqu'à ſa mort, arrivée à St.-Germain-en-Laye le 28 Janvier 1672, âgé de 84 ans. Pendant qu'il fut privé des Sceaux, il ne laiſſa pas de préſider à tous les Conſeils du Roi, fut toute ſa vie le Mécène, l'aſyle & le protecteur des ſavants en toutes ſortes de profeſſions. Son corps fut porté au Couvent des Carmélites de Pontoiſe, & inhumé dans une Chapelle au-dedans du Cloître. Il avoit épouſé *Madeleine Fabri*, née le 22 Novembre 1597, & morte à Paris le 6 Février 1683, dans ſa 86^e année, fille de *Jean*, Seigneur de Champauzé, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Marie Buatier*. Elle ne laiſſa que :

Madeleine, née le 10 Août 1618, mariée, 1^o

Digitized by Google

le 5 Février 1634, par contrat du 22 Janvier précédent, à *Céſar du Cambout*, Marquis de Coislin, Colonel-Général des Suiſſes, fils aîné de *Charles*, Marquis de Coislin, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Philippe de Beurges*, Dame de Sevry en Lorraine ; & 2° à *Gui*, Marquis *de Laval* & de Sablé. Elle eſt morte le 31 Août 1710, & a été inhumée aux Urſulines du Fauxbourg Saint-Jacques ;

Et CHARLOTTE, née le 5 Avril 1623, mariée, 1° le 3 Février 1639, à *Maximilien de Béthune*, Duc de Sully, Pair de France, fils de *Maximilien*, Marquis de Roſny, & de *Françoiſe de Blanchefort de Créquy ;* & 2° le 29 Octobre 1668, à HENRI DE BOURBON, Duc de Verneuil, Pair de France, fils naturel du Roi HENRI IV, & de *Catherine-Henriette de Balzac*. Elle eſt morte le 5 Juin 1704, âgée de 81 ans 10 mois, & a été inhumée dans l'Égliſe des Religieuſes de Ste.-Éliſabeth à Paris.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-CYR.

III NICOLAS SÉGUIER, Seigneur de St.-Cyr (ſecond fils de NICOLAS, Seigneur de l'Eſtang-la-Ville, & de *Catherine le Blanc*), fut Maître des Comptes, après avoir été Contrôleur-Général de l'Artillerie, & mourut le 26 Octobre 1569. Il avoit épouſé, 1° le 10 Août 1543, *Claude de la Forge*, fille de *Jean*, Receveur-Général des Finances en Picardie, & de *Claude Molé ;* & 2° le 24 Janvier 1557, *Michelle de Fontaines*, fille de *Jean*, Auditeur des Comptes à Paris, & de *Marguerite Boucher d'Orſay*. Du premier lit vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. JEAN, Maître des Comptes à Paris, depuis 1582 juſqu'en 1586, qui épouſa *Marie Hulin*, & en eut

   ISABELLE, mariée à *Chriſtophe Sanguin*, Seigneur de Livry, Préſident aux Requêtes, Prévôt des Marchands de Paris.

3. MARIE, qui épouſa *Guillaume Baillon*, Maître des Comptes à Paris ;
4. FRANÇOISE, mariée à *Jean Veau*, Seigneur de la Bauchère, auſſi Maître des Comptes ;
5. MADELEINE, qui épouſa *Pierre Leſcalopier*, Préſident des Enquêtes à Paris.

Et du ſecond lit :

6. JÉRÔME, qui fut Conſeiller au Grand-Conſeil en 1595, Maître des Requêtes le 5 Février 1599, Préſident au Grand-Conſeil en 1602, & eut, le 9 Mars de la même année, un Brevet de Conſeiller d'État, enregiſtré le 20 du même mois. Il avoit épouſé, le 4 Novembre 1584, *Anne Viole*, fille de *Claude*, Seigneur de Cireſnes, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne Piedefer*, dont :

   1. JÉRÔME, Seigneur de Champigny, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, mort Gouverneur de Marle. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Août 1623, paſſé devant *Jean-Paul Dagneau*, Notaire à Marle, *Renée de Signier*, fille de *Pierre*, Chevalier, Gouverneur de Marle, &c., & de *Marie le Clerc*. Elle ſe remaria à *Nicolas du Boulay*, Chevalier, Seigneur de Sery, Conſeiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, dont elle n'eut point d'enfants, mourut & fut enterrée en l'Égliſe des Pères de Nazareth près le Temple à Paris. De ſon premier lit elle eut :

      ANNE, qui épouſa *Adrien de Canonne*, Secrétaire du Roi ;
      Et MARIE & SUSANNE, Religieuſes Urſulines à Magny.

   2. ANNE, Religieuſe aux Filles-Dieu à Paris ;
   3. JEANNE, Religieuſe à Hautes-Bruyères ;
   4. MICHELLE, Religieuſe à Pontoiſe ;
   5. MADELEINE, mariée 1° à *Pierre des Friches*, Conſeiller au Grand-Conſeil ; & 2° avec *Anne-Charles Jacquelin*, Tréſorier des Bâtiments du Roi ;
   6. Et ÉLISABETH.

7. Et NICOLAS, Correcteur des Comptes à Paris, qui épouſa *Françoiſe le Preſtre*, fille de *Jean*, & en eut :

   MADELEINE, mariée 1° à *Pierre Gaucher ;* & 2° à *Guillaume Phelippe*, Secrétaire du Roi ;
   FRANÇOISE, qui épouſa *Antoine Regnault*, Seigneur de Montmor ;
   Et ANNE, mariée à *Jean de la Croix-Journée*, Seigneur de Chailly.

IV. PIERRE SÉGUIER, Seigneur de St.-Cyr, fut Conſeiller au Parlement de Paris, & épouſa *Charlotte Janvier*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Maillart*. Leurs enfants furent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. NICOLAS, Conſeiller au Parlement, Cha-

Digitized by Google

noine de Paris, Abbé de St.-Jacques de Provins, Prieur de St.-Père d'Eſtampes, & de Montreuil-Bellay, mort le 16 Septembre 1624;
3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs *du Pleſſis*, rapportée ci-après;
4. LOUISE, mariée, par contrat du 6 Mai 1595, à *Charles de Longueil*, Seigneur de Seure & de la Vaudoire;
5. FRANÇOISE, Religieuſe aux Cordelières de St.-Marcel à Paris;
6. Et JEANNE, Religieuſe à Longchamps.

V. PIERRE SÉGUIER, II^e^ du nom, Seigneur de Saint-Cyr, Conſeiller au Parlement, Doyen des Requêtes du Palais à Paris, mort le 5 Janvier 1625, avoit épouſé *Marguerite Froment*, fille de *Louis*, Lieutenant-Criminel à Provins, puis Contrôleur des Ligues-Suiſſes, & de *Marguerite de Bragelongne*, dont:

1. JÉRÔME, Seigneur de St.-Gyr, mort ſans avoir été marié;
2. PIERRE, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françaiſes, auſſi décédé ſans alliance;
3. NICOLAS, qui ſuit;
4. Et CHARLOTTE, qui épouſa *Antoine Chomel*, Maître des Requêtes, dont elle étoit veuve en 1664.

VI. NICOLAS SÉGUIER, II^e^ du nom, Seigneur de St.-Cyr, après ſes frères, & de St.-Briſſon après la mort du Prévôt de Paris, ſon couſin, épouſa, le 5 Avril 1654, *Charlotte Pepin*, fille de *Jean*, Conſeiller au Châtelet de Paris, & de *Marguerite le Lièvre*, de laquelle il eut:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. CLAUDE-ALEXANDRE, rapporté après ſon frère aîné;
3. NICOLAS, Seigneur d'Andé & du Meſnil, mort, ſans enfants, le 8 Avril 1690. Ses frères partagèrent ſa ſucceſſion le 31 Mai 1691;
4. Et CHARLOTTE, mariée à *Vivien l'Abbé*, Seigneur de Bullonde, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

VII. JEAN-BAPTISTE SÉGUIER, Seigneur de St.-Briſſon, vendit au Roi ſa Terre de St.-Cyr, & épouſa, le 6 Février 1684, *Marie-Renée Quelain*, fille de *Nicolas*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Jacqueline Marin*, dont:

1. NICOLAS, Page de la Ducheſſe de Bourgogne en 1703, mort en 1731;
2. JEAN-BAPTISTE, tué au ſiége de Fribourg, ſans avoir été marié, en 1713;
3. MAXIMILIEN, Meſtre de Camp d'Infanterie réformé, puis Capitaine dans le Régiment de Limouſin;
4. Et JACQUELINE-CHARLOTTE.

VII. CLAUDE-ALEXANDRE SÉGUIER (ſecond fils de NICOLAS, Seigneur de St.-Cyr, & de *Charlotte Pepin*), mourut le 4 Décembre 1725. Il avoit épouſé 1° le 11 Juillet 1689, *Marie-Jeanne le Noir*, fille de *Charles*, Préſident à la Cour des Aides de Paris, & de *Louiſe Target*; & 2° *Renée-Françoiſe de Canonne*, morte le 27 Janvier 1712, veuve de *Jacques Boulet*, Seigneur de Tarameſnil, & fille d'*Adrien*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Séguier*. Du premier lit il a eu:

1. ALEXANDRE-CHARLES, Clerc tonſuré, mort le 28 Septembre 1711, & enterré à St.-Sulpice;
2. LOUIS-ANNE, qui ſuit;
3. NICOLAS, Chanoine Régulier de la Congrégation de France;
4. FRANÇOIS, marié à *Marie-Jacqueline de Ghiſtelle*, fille de *Liévin*, & de *Marie-Jeanne de Montbaillard*, dont:

   CLAUDE-FRANÇOIS-LOUIS, ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, mort à Paris, le 21 Février 1755, & inhumé à St.-Germain l'Auxerrois;

   Et JEANNE-ANTOINETTE.

VIII. LOUIS-ANNE SÉGUIER, né le 28 Août 1696, Conſeiller au Parlement de Paris, mort le 13 Octobre 1749, avoit épouſé, le 26 Février 1726, *Jeanne-Thérèſe-Antoinette Pelletier*, morte le 3 Juin 1734, fille d'*Antoine-Denis*, Auditeur des Comptes, & de *Suſanne le Noir*, dont:

ANTOINE-LOUIS, qui ſuit;
Et ALEXANDRE-LOUIS, mort jeune.

IX. ANTOINE-LOUIS SÉGUIER, né le 1^er^ Décembre 1726, Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 22 Août 1748, Avocat-Général au Grand-Conſeil le 26 Février 1751, & Avocat-Général au Parlement de Paris depuis le 10 Mars 1755, reçu à l'Académie Françaiſe en 1757, a épouſé, le 29 Décembre 1767, *Marguerite-Henriette Vaſſal*, fille de *Jean*, Ecuyer, Secrétaire du Roi près la Chambre des Comptes de Montpellier, & Receveur-Général des Finances de Languedoc, dont:

Digitized by Google

ANTOINE-JEAN-MATHIEU, né le 21 Septembre 1768.

BRANCHE

des Seigneurs DU PLESSIS *& de* FEUX.

V. JEAN SÉGUIER, Seigneur du Pleſſis & de Feux (troiſième fils de PIERRE, Seigneur de St.-Cyr, & de *Charlotte Janvier*), fut Avocat au Parlement en 1599, & Lieutenant-Général de Provins. Il épouſa, le 15 Juillet 1604, *Philippe de Maulevaut*, fille de *Guillaume*, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Anjou, & de *Geneviève d'Aſnières*. Elle avoit la tutelle de ſes enfants le 7 Mars 1626, & donna 100 livres de rente pour la réception d'ANNE, ſa fille, dans la Congrégation des Religieuſes de Notre-Dame de Soiſſons, le 30 Novembre 1629. Ses enfants furent:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. LOUIS, Seigneur de Beaulieu en 1643, puis Aumônier du Roi en 1661;
3. RAIMOND, Seigneur du Pleſſis, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment de la Meilleraye en 1643, mort en 1645;
4. MARGUERITE, Religieuſe à Longchamps en 1643;
5. Et ANNE, dont on vient de parler, Religieuſe à Notre-Dame de Soiſſons, puis à Houdan en 1643.

VI. NICOLAS SÉGUIER, Seigneur de Feux en Berry, & du Pleſſis en partie, étoit Prieur & Seigneur de Ventelet, lorſqu'il partagea, le 1er Avril 1643, avec LOUIS & RAIMOND, ſes frères, les biens de leur mère. Il épouſa, par contrat du 21 Août 1655, *Anne le Juge*, fille de *Michel*, & de *Claude Meſſager*. Ils étoient morts l'un & l'autre en 1680, & eurent:

1. PIERRE-LOUIS, qui ſuit;
2. CHARLES-PHILIPPE, Gendarme du Roi en 1680, marié, le 5 juillet 1688, à *Madeleine de Menou*, dont:
   MAURICE, marié à N... *Hareng*, vivante en 1722;
   Un autre fils;
   Et MADELEINE, Religieuſe à Ste.-Gloſſinde de Metz.
3. ANNE-MARGUERITE, vivante, ſans alliance, en 1708;
4. Et ANNE-DOROTHÉE, auſſi non mariée la même année.

VII. PIERRE-LOUIS SÉGUIER, Seigneur de Feux, né à Paris le 2 Juillet 1660, baptiſé à St.-Sulpice le 2 Février 1661, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Marivaut, tué au coin d'un bois, avoit épouſé, 1° le 15 Juin 1686, *Catherine le Brun*, & 2° par contrat du 22 Janvier 1691, *Jeanne de Rumigny*, fille d'*Antoine*, & d'*Henriette Preudhomme*. Du premier lit il eut:

LOUIS, qui ſuit;
Et DOMINIQUE, qui a été marié.

VIII. LOUIS SÉGUIER, né en 1681, épouſa 1° le 30 Mars 1707, *Louiſe Poulain*; & 2° *Françoiſe Pallu*. Du premier lit il a eu:

1. Louis, Chanoine d'Eſtampes;
2. FRANÇOIS, qui a ſervi.

Et du ſecond lit:

3. FRANÇOISE.

BRANCHE

des Seigneurs de LA VERRIÈRE.

I. BARTHÉLEMY SÉGUIER (frère puîné de BLAISE, par lequel nous avons commencé la Généalogie), acheta de M. le Vacher, vers 1520, la Terre de la Verrière près Chevreuſe, & étoit Lieutenant-Général au Bailliage de Chartres. Il épouſa *Deniſe Poulain*, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. MARIE, qui épouſa *Etienne du Pleſſis*, Seigneur de la Sauſſaye;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Jean Berȝiau*, Seigneur de la Marſilière, Avocat-Général en la Chambre des Comptes à Paris, puis Lieutenant-Général au Bailliage de Chartres.

II. PIERRE SÉGUIER, Seigneur de la Verrière, Lieutenant-Criminel, puis Préſident au Siége Préſidial du Châtelet de Paris, épouſa *Catherine Pinot*, dont:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. CATHERINE, qui épouſa *Jean d'Apchon*, Baron de St.-Germain-des-Foſſés ſur l'Allier;
3. Et ANNE, mariée 1° à *François du Prat*, Baron de Thiern & de Viteaux; & 2° à *Hugues de la Vergne*, Seigneur de Mouy.

III. CLAUDE SÉGUIER, Seigneur de la Verrière & d'Antilly, Maître des Eaux & Forêts, Gentilhomme ſervant du Roi CHARLES IX, & Chambellan ordinaire de FRANÇOIS,

Digitized by Google

Duc d'Alençon, épouſa, le 14 Avril 1567, *Judith du Puy*, dont :

1. Jean, Colonel de 1000 chevaux au ſervice de l'Empereur, mort en Allemagne ſans avoir été marié ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Judith, qui épouſa *Charles de Tranche-Lion*, Seigneur d'Ermenonville ;
4. Et Madeleine, mariée à *Edme de Montigny*.

IV. Jacques Séguier, Seigneur de la Verrière & autres lieux, Garde des Offices de France, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, par Lettres du 6 Avril 1636, épouſa, le 20 Février 1607, *Marguerite Tardieu*, dont :

1. Jacques, Chanoine de Chartres, Aumônier du Roi, Chanoine & Théologal de l'Égliſe de Paris, puis Évêque de Lombès en 1666, & enſuite de Nîmes. Il céda ſon droit d'aîneſſe à Jean, ſon frère ;
2. Guillaume, Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Nereſtang ;
3. Claude, qui ſuit ;
4. Jean, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
5. François, Chanoine Régulier de Ste.-Geneviève, & Abbé de Châteaulandon ;
6. Anne, qui épouſa *Jean Vialart*, Seigneur de Herſe, Maître des Eaux & Forêts de Normandie ;
7. & 8. Et deux filles, Religieuſes.

V. Claude Séguier, IIe du nom, Seigneur de Liancourt & de la Verrière, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1637, puis Maître d'Hôtel de Madame la Ducheſſe de Montpenſier, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jéruſalem, & Commandeur de Sainte-Catherine en Anjou, épouſa, le 27 Octobre 1669, *Françoiſe de Lannoy*, dont :

1. François, Seigneur de Liancourt, Capitaine de Frégate & Chevalier de St.-Louis, mort en 17..... Il avoit épouſé, le 14 Mai 1708, *Louiſe-Marie-Anne de Saint-Paul* ou *Saint-Pol*, fille de *Pierre*, Seigneur de Leſmondan, de laquelle il a laiſſé

   Adélaïde, Marguerite-Françoise & Marie-Anne-Victoire. Les deux dernières étoient à St.-Cyr en 1731.

2. Charles-Antoine, Lieutenant-Colonel au Régiment de Lannoy, puis Colonel des Milices de Normandie & Chevalier de St.-Louis, mort ſans enfants de *Marie-Reine France*, veuve de M. *de Carnin*, Marquis de St.-Léger ;
3. Jean-Claude, qui ſuit ;
4. Et Françoise-Bonne, femme d'*André de Pinthereau*, Seigneur de Bachevillier & de Tourly.

VI. Jean-Claude Séguier, Seigneur de Courthieux, né en 1672, Officier de Dragons & Chevalier de St.-Louis, s'établit à Chaumont, & épouſa, le 14 Septembre 1713, *Marie-Françoiſe Chardin*, dont :

1. Claude-François, né le 15 Janvier 1715 ;
2. Pierre-Charles-Léonard, né le 29 Juin 1722 ;
3. Et Reine-Félicité, née le 10 Août 1723, reçue à St.-Cyr le 31 Août 1734.

V. Jean Séguier (quatrième fils de Jacques, & de *Marguerite Tardieu*), fut Seigneur de la Verrière par la ceſſion que Jacques, Évêque de Nîmes, ſon frère, lui fit de ſes droits d'aîneſſe. Il épouſa *Geneviève du Puy*, & eut pour fils unique,

VI. Louis-César Séguier, Seigneur de la Verrière, qui vendit cette Terre, & fut Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie. Il épouſa, le 25 Mars 1683, *Marie-Anne de la Lande*, qui lui apporta, entr'autres biens, la Terre de Courtampierre, & en eut :

1. Jean-Louis, qui ſuit ;
2. Jacques-Alexandre, né en 1704, Officier dans le Régiment de Soiſſonnais ;
3. Marie-Anne, qui épouſa *David de Mouſtelard*, Seigneur de la Maiſon-Rouge ;
4. Louise-Élisabeth, mariée à *François de Voiſine* ;
5. Et Louise-Anne.

VII. Jean-Louis Séguier, Seigneur de Courtampierre, de la Rivière & de Jaillemain, né en 1689, épouſa *Catherine-Conſtance Hébert*, ſœur de N... *Hébert*, Introducteur des Ambaſſadeurs, dont :

Marie-Constance.

Cette branche eſt extraite du tome VI des *Grands-Officier de la Couronne*, aux Additions & Corrections, p. 464 & ſuiv. & en partie de l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 508.

La Maiſon de Séguier porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles de même, & en pointe d'un mouton d'argent paſſant.*

Digitized by Google

SEGUIER. Cette Famille, connue à Marſeille ſous le règne du Roi René (à préſent éteinte), avoit donné des Maîtres d'Hôtel des Rois Louis XI & Louis XII, & dans la ſuite pluſieurs Officiers, qui ſe ſont diſtingués, tant par mer que ſur terre, entr'autres DOMINIQUE DE SEGUIER, qui commanda les Galères de France en l'abſence de Prégent de Bidoux, & prit avec elles trois Galions d'Eſpagne, ſur les côtes de Provence, en 1514. (Voy. l'*Hiſt. hér. de la nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 391.)

Les armes étoient : *d'azur, au lion d'or, rampant contre un palmier du même, à la champagne échiquetée de trois traits, d'argent & de ſable.*

SEGUIER, ancienne Famille originaire du pays de Quercy. Elle a été diviſée en pluſieurs branches, établies à Cahors & à Toulouſe. Celle de Cahors a eu des Sénéchaux du pays de Quercy, & des Chanceliers d'Armagnac. Celle de Toulouſe a produit des Juges-Mages de cette ville, & des Préſidents à Mortier au Parlement de Languedoc.

* SEGUIN (DE), ancienne Famille noble établie dans le Gévaudan, de laquelle eſt noble GUILLAUME DE SEGUIN, qui rendit hommage au Roi Philippe-le-Long, le 20 Mars 1321, des poſſeſſions qu'il avoit dans le Territoire de Grèzes en Gévaudan. Le même vendit, le 15 Juillet 1322, à l'Ordet de Chirac, une portion de la Seigneurie de Chirac; & GUILLAUME DE SEGUIN, fils du précédent, rendit hommage au Roi CHARLES VI après l'Octave de Pâques de l'an 1392, pour les mêmes poſſeſſions & pour d'autres dans le Territoire de Chirac. Ce dernier fief a été poſſédé de tous temps, & l'eſt encore par cette Famille, qui en a renouvelé l'hommage en 1773 : ces actes ſont conſervés dans les Archives de la Cour des Aides & Finances de Montpellier. Cette Famille ne remonte, par filiation ſuivie, qu'à

I. JACQUES DE SEGUIN, qui fit un teſtament le 8 Mars 1550, par lequel il inſtitue héritier général & univerſel ſon fils aîné, & n'eut que

ANTOINE, qui ſuit ;
Et FRANÇOIS, dont on ne connoît que le nom.

II. ANTOINE DE SEGUIN épouſa *Anne de Lauzade* : ce qui eſt prouvé par une reconnaiſſance de la ſomme de 850 liv., datée du 10 Mai 1560, expédiée par Bertrand Malbois, Notaire, & par une autre quittance du 2 Juin 1611, expédiée par Pierre Roubin, Notaire à Marvejols. Il laiſſa

III. ETIENNE DE SEGUIN, Seigneur de Peyrefiche & de Rochevalier, qui fut Commandant pour le Roi dans le lieu de St.-Jean-du-Breuil en Gévaudan, pendant les années 1592, 1593 & 1594. La Reine Mère lui écrivit une lettre, le 3 Juin 1611, pour lui recommander d'avoir ſoin de la ville & du château de Marvejols, où il commandoit, & de conſerver ſoigneuſement cette place. Le Roi lui en écrivit une ſeconde pour le même ſujet, le 2 Juillet 1620 ; & pour récompenſe de ſes ſervices, S. M. lui fit don de 1200 liv., par lettres de Fontainebleau, du 30 Mai 1623. Il avoit épouſé *Anne de Fabry*, teſta le 21 Février 1633 ; l'inſtitua ſon héritière, à la charge de rendre ſon hérédité à ALDEBERT, ſon fils aîné, & fit des legs à ſes autres enfants. De ſon mariage il eut :

1. ALDEBERT, qui ſuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Marquis de *Reyniès*, rapportée ci-après ;
3. TROPHIME, Sieur de la Combe, Volontaire dans les Troupes du Roi, tué au ſiége de la Rochelle, le 10 Août 1627 ;
4. ETIENNE, Sieur de la Pinède, Capitaine des Chevaux-Légers, par commiſſion du 15 Avril 1649 ;
5. 6. & 7. ANNE, MARGUERITE, MARIE ;
8. Et JEANNE, mariée, par contrat du 26 Février 1631, à *Pierre de Pinetou*, II^e^ du nom, Seigneur de Chambran-Limpry & Recoulets en Pommiers.

IV. ALDEBERT DE SEGUIN DE BORNE, Seigneur & Baron de Prades, Rochevalier, & autres Terres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, ſervit en cette qualité, en 1624, ſuivant un certificat de M. de Chevreuſe, Grand Chambellan de France. Il avoit épouſé, par acte du 29 Avril 1620, *Marie de Gineſtous de Mondardieu*, fille de *Pierre*, & de *Claude de Mondajors*, Dame de Plantiers. Il rendit un dénombrement le 18 Mai 1639, fit ſon teſtament le 12 Avril 1661, & laiſſa de ſon mariage :

1. TROPHIME, qui ſuit ;
2. CÉSAR, Sieur de la Cour, Capitaine des

Digitized by Google

Chevaux-Légers dans le Régiment d'Anlezy, par commiſſion du 8 Août 1652 ;
3. Et MARGUERITE, mariée, par contrat du 16 Février 1648, à *Charles de Saint-Martin*, Seigneur de Villaret & de la Tour du Vialla, Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Angoulême.

V. TROPHIME DE SEGUIN DE BORNE, Seigneur & Baron de Prades, Rochevalier, Reſſenades, &c., Co-Seigneur, avec le Roi, de Marvejols & de Chirac, épouſa, par contrat du 15 Avril 1659, *Marguerite de Launay d'Entraigues*, fille de N... *de Launay d'Entraigues*, & de *Philiberte d'Arpajon*. Ledit TROPHIME, CÉSAR, ſon frère, & ETIENNE, fils de TROPHIME, furent maintenus dans leur nobleſſe, par jugement du 31 Octobre 1668. Il laiſſa pour fils aîné

VI. ETIENNE DE SEGUIN, II^e^ du nom, dit *de Borne*, qui fut Seigneur & Baron de Prades, & autres Terres, Capitaine de Dragons, dans le Régiment de Bretoncelle, par proviſions du 2 Juillet 1707, ſucceſſivement Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de St.-Louis; il eut Commiſſion de Meſtre de Camp dans les troupes de Cavalerie, datée du 20 Juillet 1717, & eſt mort en Février 1737, ſans poſtérité. Il avoit épouſé, le 21 Novembre 1711, *Marie-Anne d'Huc*, fille de *François*, & d'*Anne de Bonbernat*, & ſes biens ont paſſé à la ſeconde branche établie à Reyniès, dont on va parler.

SECONDE BRANCHE,

Marquis de REYNIÈS.

IV. JEAN DE SEGUIN, Seigneur de Bros, (ſecond fils d'ETIENNE, & d'*Anne de Fabry*), fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par proviſions du 27 Décembre 1626, Capitaine, Châtelain & Gouverneur pour S. M. de la Ville & Vicomté de Villemur, par commiſſion du 12 Février 1634. Il épouſa, par acte du 12 Juillet 1631, *Jeanne de la Tour*, héritière de la Maiſon des Reyniès, de Moulis & autres lieux, & ſe fixa dans le pays de Reyniès, rendit un dénombrement le 22 Mai 1639; fit ſon teſtament le 9 Avril 1645, & eut de ſon mariage :

1. ÉTIENNE, qui ſuit ;
2. CHARLES, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Gaſſion, par brevet du mois de Mars 1674 ;
3. JEAN, mort jeune ;
4. Et JULIE.

V. ÈTIENNE DE SEGUIN DE LA TOUR, Seigneur de Bros, Marquis de Reyniès, Seigneur de Moulis, la Motte-Sailhiens, St.-Rauffars, St.-Michel & St.-Jean-de-Corniès, Capitaine, Châtelain & Gouverneur pour le Roi de la Ville & Vicomté de Villemur, par commiſſion du 19 Avril 1659, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par Commiſſion du 1^er^ Mars 1674, fut reconnu noble d'extraction, avec ſon fils unique qui ſuit, par jugement de M. de Bezons, du 31 Octobre 1668. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Juin 1654, *Claudine de Bourg*, fille de *Michel*, Seigneur de Trenel, & de *Charlotte de Trémolet de Bucelly*, Dame de la Moſſon, proche Montpellier.

VI. ÉTIENNE DE SEGUIN DE LA TOUR, II^e^ du nom, Marquis de Reyniès, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Gaſſion, par commiſſion du 30 Août 1678; Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par commiſſion du mois d'Août 1688, Capitaine & Gouverneur pour le Roi de la Ville & Vicomté de Villemur, par proviſions du 12 Mars 1691; épouſa, par contrat du 6 Février 1683, *Jeanne de Hariſſon*, fille de *Jonathan*, Seigneur de Luſtract, & de *Marguerite Gauthier*. De ce mariage eſt iſſu.

VII. ÉTIENNE DE SEGUIN DE LA TOUR, III^e^ du nom, Marquis de Reyniès, Lieutenant de la Compagnie de St.-Orens, Régiment de Guyenne, Dragons, par brevet du 25 Mai 1705, qui épouſa, par contrat du 4 Novembre 1719, *Catherine de Molières*, fille d'*Arnaud*, Préſident de la Cour des Aides de Montauban, & de *Marie-Thérèſe de Buiſſon d'Auſſonne*, dont vinrent :

1. ÉTIENNE-TROPHIME, qui ſuit ;
2. MADELEINE, reçue à St.-Cyr en 1732, morte en 1742 ;
3. JEANNE ;
4. ANNE, Religieuſe Urſuline à Montauban ;
5. Et MARGUERITE.

VIII. ÉTIENNE-TROPHIME DE SEGUIN DE LA TOUR, Marquis de Reyniès, Seigneur & Baron de Prades, Rochevalier, Reſſenades, Co-Seigneur, avec le Roi, de la Ville de Marvejols & de Chirac, qui a ſervi en qualité de Cornette de Cavalerie, s'eſt trouvé, aux ba

Digitized by Google

tailles de Fontenoy, en 1745, de Rocoux en 1746, & de Lawfeld, en 1747. Ce fut lui qui hérita des biens d'Étienne de Seguin de Borne, Baron de Prades, mort à Marvejols, ſans enfants, en Février 1737, qui forme le VI^e & dernier degré de la première branche. Il épouſa, par contrat du 15 Février 1751, *Marie de Guy*, fille de *Charles*, & de *Jeanne de Chauvet*, dont :

1. Étienne-Trophime-François-Pierre, qui ſuit ;
2. Jacques-Charles, reçu Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, le 28 Mars 1772, réformé lorſque le Roi Louis XVI, régnant, licencia ces deux Compagnies de Mouſquetaires, le 23 Décembre 1775. Il eut une Sous-Lieutenance dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, par brevet du mois de Décembre 1777, & a paſſé en 1779 au ſixième Régiment des Chevaux-Légers;
3. François-Xavier, auſſi reçu Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires noirs, au mois d'Août 1775, a été réformé ainſi que ſon frère, & eſt entré dans la Marine au mois d'Avril 1777 ; a été bleſſé à l'œil droit à la priſe de la Grenade par M. le Comte d'Eſtaing, & a été fait Enſeigne de Vaiſſeau en Janvier 1780 ;
4. François-Arnaud, entré Page aux Petites Écuries du Roi, le dernier Décembre 1775; au ſortir des Pages, eſt entré au Régiment Colonel-Général des Dragons.
5. Jeanne-Marie-Anne, mariée, en Juillet 1773, au Marquis de *Brion de Marvejols ;*
6. Élisabeth-Ursule ;
7. Marguerite, reçue à St.-Cyr au mois d'Avril 1768 ;
8. Et Jeanne-Anne-Rosalie.

IX. Étienne-Trophime-François-Pierre de Seguin de la Tour, Marquis de Reyniès, eut une Sous-Lieutenance, dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, par brevet du 17 Juin 1770; s'eſt retiré du ſervice en 1777, & a épouſé, par contrat du 12 Juin 1780, *Marguerite-Paule de la Porte de l'Arnagole*, fille d'*Étienne-Alexandre*, Baron de l'Arnagole, & de *Jeanne-Joſéphine de Lentron-Saint-Hubert*, dont nous ignorons la poſtérité.

Les armes: *parti, au* 1 *coupé de ſinople, au chevron d'or, accompagné de trois croiſſants d'argent, poſés* 2 *en chef & l'autre en pointe, qui eſt* de Seguin, *la pointe d'argent au laurier de ſinople, au chef d'azur, chargé de trois hermines d'argent ;* au ſecond: *écartelé aux* 1 *&* 4 *d'azur, & une tour d'argent maçonnée de ſable, aux* 2 *&* 3 *à un lion d'or, langué & onglé de gueules,* qui eſt de la Tour-Reyniès. Supports: *un lion d'or,* qui eſt de Seguin, *& un griffon d'or*, qui eſt de la Tour-Reyniès.

Seguins de Pazzi. Esprit-François de Seguins, Seigneur de Baumettes, épouſa, le 29 Décembre 1636, *Gabrielle de Paniſſe de Pazzi*, dont il eut

Paul-Dominique de Seguins, qui hérita de ſon oncle maternel, Claude de Panisse de Pazzi, Marquis d'Aubignan, Seigneur de Lauriol, Syndic de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin, mort ſans enfants. Paul-Dominique prit dès lors le nom & les armes de Pazzi, & épouſa, le 29 Avril 1664, *Gabrielle de Calvière*, dont entr'autres enfants :

Louis de Seguins de Pazzi, Marquis d'Aubignan, Baron de Maligeai, qui épouſa, le 9 Mai 1710, *Victoire-Sibylle de Fortia d'Urban*, dont il eut:

1. Paul, qui ſuit ;
2. Catherine-Gabrielle-Madeleine;
3. Charlotte-Ursule ;
4. Jeanne-Françoise ;
5. Et Jeanne-Aglaé, toutes quatre Religieuſes.

Paul de Seguins de Pazzi, Marquis d'Aubignan, Enſeigne de Galère par Brevet du 8 Septembre 1733, vivoit en 1749.

Les armes: *parti, au* 1^er *d'azur, à la colombe huppée eſſorante d'argent, becquée & onglée de gueules, accompagnée de ſept étoiles d'or,* 4 *en chef &* 3 *en pointe*, qui eſt de Seguins; *au* 2^e *d'azur, à deux dauphins adoſſés d'or, crêtés & oreillés de gueules ; l'écu ſemé de croix recroiſettées, au pied fiché d'or*, qui eſt de Pazzi.

Séguiran, en Provence. Les Seigneurs d'Auribeau, de Bouc, de Vauvenargue, de St.-Eſtève & de la Foux, à préſent éteints, s'étoient diſtingués depuis le XIV^e ſiècle dans la Robe & dans l'Épée, & avoient donné à l'Ordre de Malte des Baillis.

Pierre & François de Séguiran, frères, de la ville de Barjols, ayant été reconnus iſſus des branches précédentes, portèrent les armes de cette Famille, qui ſont : *d'azur, à un cerf élancé d'or.*

Pierre de Séguiran, Co-Seigneur de Fuveau, fut reçu Procureur du Roi au Bureau des Tréſoriers de France, en la Généralité de

Digitized by Google

Provence, en 1714. Il épouſa N... *de Martin*, iſſue des Seigneurs d'Amirat, dont il eut:

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Un fils, Sacriſtain de l'Égliſe de Riez;
3. Et un fils, Théologal de la Collégiale de Barjols.

Jean-Baptiste de Séguiran, Co-Seigneur de Fuveau, reçu Avocat-Général à la Cour des Comptes en 1721, épouſa N... *de Fulque*, ſœur du Marquis d'Oraiſon, dont entr'autres enfants:

Un fils, Officier de Vaiſſeau, & un autre, Jéſuite.

François de Séguiran (frère cadet de Pierre), fut élu Aſſeſſeur d'Aix & Procureur du pays en 1709. Son fils,

Jean-François de Séguiran, reçu Avocat-Général au Parlement d'Aix, épouſa N... *d'Antoine*, de la ville de Marſeille, dont il eut:

Un fils, Garde de la Marine, & une fille.

Voy. l'*Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tome II, p. 391.)

SÉGUR. Cette Maiſon eſt très-ancienne parmi la haute Nobleſſe du Périgord. On trouve des Seigneurs de Pardaillan au nombre des hauts Nobles, préſents à l'Hôtel-de-Ville de Bordeaux, lors de la priſe de poſſeſſion de la Guyenne par Louis XI. Les *Mémoires de la vie de Henri IV* en font mention en plus d'un endroit. Il y avoit pluſieurs branches d'un nom de Ségur établies en Limouſin. On trouve *Geoffroy Hélie*, Seigneur de Ségur en 1179, qui étoit père de *Geoffroy*, vivant en 1249.

Marguerite Hélie épouſa, le 20 Octobre 1380, *Audoin de Peruſſe*, Sire des Cars, qui teſta en 1435.

Héliot Hélie (*Pompadour*), Seigneur de Ségur, ſe maria en 1445.

Jean de Ségur, II^e^ du nom, Captal de Puychagut, Baron de Seiches, Seigneur de Pardaillan, épouſa, le 2 Février 1451, *Jeanne de Grailly*, dont il eut:

1. Giron, Seigneur de Théobon, Captal de Puychagut, en 1460, qui épouſa *Iſabeau de Mayrac*, dont
   1. Gaston, qui laiſſa
      Isabeau, Dame de Geniſſac & de Gajac, mariée, le 7 Décembre 1533, à *Louis*, Seigneur *de Pierre-Buffière*.
   2. Catherine, qui épouſa, le 4 Juin 1510, *Hélie de Salignac*, Seigneur de la Mothe-Fénélon.
2. Bérard, qui ſuit;
3. Et Pierre, auteur de la branche des Barons de *Pardaillan*, Vicomtes de *Cabanac*, rapportée plus loin.

Bérard de Ségur, Seigneur de Ponchat, épouſa, le 3 Février 1499, *Marguerite de Chaſſaignes*, dont il eut

Pierre de Ségur, qui épouſa, 1° en 1523, *Jeanne Couſinier*; 2° *Lucrèce de la Chaſſagne*; & 3° le 15 Mars 1547, *Catherine de Pellegrue*, Dame de Caſſeneuil. Du troiſième lit vint

François de Ségur, qui fut Gentilhomme ordinaire du Roi de Navarre, & épouſa, le 2 Février 1567, *Jeanne de Moſnier*, Dame de Fouguerolles, dont, entr'autres enfants,

Daniel de Ségur, qui épouſa, le 27 Novembre 1616, *Marguerite de Bonnières*, dont

Jean-Isaac de Ségur, Seigneur de Ponchat & de Fouguerolles, en Guyenne, Page du Roi Louis XIII, né en 1624; il mourut en Novembre 1707, & avoit épouſé, le 17 Décembre 1654, *Anne-Marie de Taillefer*, Demoiſelle de Rouſſille, dont:

Henri-Joseph, appelé Marquis de Ségur, Gouverneur du pays de Foix le 10 Février 1702, Lieutenant-Général de Champagne & Brie, Grand'Croix de l'Ordre de St.-Louis, Maître de la Garde-Robe du Régent, & avant Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, qui mourut à 76 ans, le 10 Juin 1737. Il avoit épouſé, le 6 Mai 1688, *Claude-Éliſabeth Binet*, dont il eut:

1. Henri-François, qui ſuit;
2. Jean-Charles, né le 28 Décembre 1695, nommé Évêque de Saint-Papoul en Octobre 1723. Il ſe démit le 26 Mars 1735, & mourut le 28 Septembre 1748;
3. Marie-Anne-Françoise, Abbeſſe de Gif, morte en 1741;
4. Et une fille, Religieuſe à Gif.

Henri-François, appelé Comte de Ségur, né le 1^er^ Juin 1689, Page de la Chambre en 1699, Chevalier des Ordres en 1748, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inſpecteur-

Digitized by Google

Général de Cavalerie & des Dragons, Lieutenant-Général de Champagne, Gouverneur & Grand Sénéchal du pays de Foix, mourut le 18 Juin 1751. Il avoit épouſé, par contrat du 10 & célébration du 21 Septembre 1718, *Philippe-Angélique de Froiſſy*, émancipée le 20 Août 1718, dont

PHILIPPE-HENRI, Marquis DE SÉGUR, né le 20 Janvier 1724, Gouverneur & Lieutenant-Général, Gouverneur & Grand Sénéchal du pays de Foix & de Donezan, & Lieutenant-Général de Champagne, ſerment prêté le 1er Mars 1753, reçu Chevalier des Ordres le 7 Juin 1767, qui épouſa, le 3 Février 1749, *Louiſe-Anne-Madeleine de Vernon de Beauval*, fille d'*Alexandre*, & d'*Anne du Vivier*, dont des enfants.

BRANCHE

des Barons de PARDAILLAN, *Vicomtes de* CABANAC.

PIERRE DE SÉGUR (fils puîné de JEAN II) eut pour petit-fils

BÉRARD DE SÉGUR, qui eut pour enfants :

1. JEAN, qui laiſſa

   MARIE, Dame de Pardaillan, qui épouſa *Pierre d'Eſcodeca*, Seigneur de Boiſſe, par elle Baron de Pardaillan, Gouverneur de Bourg en Breſſe, dont *Louis* & *Jeanne*.

2. Et PIERRE, qui ſuit.

PIERRE DE SÉGUR, IIIe du nom, laiſſa pour petit-fils

LÉONOR DE SÉGUR, qui épouſa *Jeanne de Vivans*, dont il eut

JEAN DE SÉGUR, Vicomte de Cabanac, &c., qui fut père de :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs du *Grand-Peuch*, qui eut pour fils,

   JEAN, Seigneur du Grand-Peuch & de Voutrou, ancien Capitaine dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, qui épouſa, le 19 Mai 1733, *Marie-Louiſe le Maiſtre*, morte en Août 1757, fille de *Henri*, Seigneur du Marais près Dourdan, dont

   Une fille, mariée à N... *de Stud.*

HENRI DE SÉGUR, IIe du nom, laiſſa

JOSEPH DE SÉGUR, qui eut :

1. JOSEPH, qui ſuit ;
2. Et JEAN, Chevalier de Malte.

JOSEPH, Comte DE SÉGUR, Vicomte de Cabanac en Guyenne, Lieutenant du Maire de Bordeaux, Chevalier de St.-Louis, & premier Enſeigne des Gendarmes de la Garde, Maréchal de Camp, épouſa, le 13 Juin 1741, *Jeanne-Henriette le Maiſtre*, fille de *Henri*, dont :

1. JOSEPH-MARIE, né le 5 Février 1744 ;
2. Et N..., Chevalier DE SÉGUR.

SÉGUR, Seigneurs de Frans, une des plus anciennes Maiſons de Guyenne & qui remonte à

BERNARD DE SÉGUR, Seigneur de Frans dans le Puynormand, qui vivoit dans le XIIe ſiècle, & qui eſt qualifié dans pluſieurs actes, de Chevalier, Gentilhomme & Capitaine de 100 Hommes d'Armes. Il eut pour petit-fils

HUGUES DE SÉGUR, Seigneur de Frans, qui eut pour fils

BERTRAND DE SÉGUR, Seigneur de Frans, qui épouſa, en 1362, *Jeanne de Mayenſan*, qui lui apporta la Terre de Bégles près Bordeaux, dont Jean, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne, avoit gratifié un de ſes auteurs en 1205. Le château prit de lui le nom de Frans qu'il a conſervé depuis, & qui a toujours été le partage de l'aîné. Tous les deſcendants de BERNARD & de BERTRAND, qui ſe trouvent dans toutes les occaſions avec la plus haute Nobleſſe de Guyenne, ont toujours ſuivi le parti des armes juſqu'à JACQUES DE SÉGUR, aïeul d'ALEXANDRE, & ont été attachés à la perſonne de nos Rois.

POTHON DE SÉGUR, Seigneur de Frans, contribua beaucoup à la réduction de Bordeaux ſous l'obéiſſance de Charles VII, & ſigna en 1453 le Traité avec les Seigneurs de Candalle, de Duras & de Montferrant.

ÉTIENNE DE SÉGUR, Seigneur de Frans, rendit des ſervices ſignalés à Henri IV, comme cela eſt mentionné dans les Lettres de Gentilhomme de la Chambre accordées par Louis XIII en 1611 à ſon fils,

JEAN DE SÉGUR, Seigneur de Frans.

JACQUES DE SÉGUR, Seigneur de Frans, étoit Capitaine de Cavalerie en 1670 : il quitta alors le ſervice à la perſuaſion de ſa femme,

Digitized by Google

& fut pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement de Bordeaux. Il avoit épouſé, en 1670, *Jeanne de Gaſq*, dont :

1. Jean, Aide de Camp de M. le Maréchal de Lorges, mort en 1688, à l'âge de 17 ans ;
2. Alexandre, Seigneur de Frans, Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux, qui laiſſa

   Nicolas-Alexandre, qui ſuccéda à ſon père dans ſa charge de Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux, & mourut le 24 Mars 1755. Il avoit épouſé, en Juin 1721, *Charlotte-Émilie le Fèvre de Caumartin*, morte en Novembre 1729, dont

   1. Marie-Thérèse-Élisabeth-Eugénie, morte le 28 Octobre 1759. Elle avoit épouſé, en 1742, Alexandre de Ségur ;
   2. Charlotte-Louise, mariée à *Emmanuel-Louis*, Comte *de Coëtlogon*, Lieutenant-Général des Armées du Roi ;
   3. N..., qui épouſa M. de *Maiſoncel*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Clermont-Prince, & Brigadier des Armées ;
   4. Et Marie-Anne-Victoire, morte le 27 Janvier 1774. Elle avoit épouſé, le 12 Février 1765, *Nicolas-Thomas Hue*, Comte de Miromémil, Colonel des Grenadiers Royaux.

3. François, Major du Régiment d'Angoumois, dont

   Un fils, mort ſans avoir été marié.

4. Et Pierre, qui ſuit.

Pierre de Ségur fut d'abord Page du Roi Louis XIV & Chevalier de Malte, puis Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & mourut en 1743. Il avoit épouſé, en 1715, *Marie Rocaute*, dont il eut

Alexandre de Ségur, Prévôt de Paris juſqu'en 1766, qui épouſa, en 1742, Marie-Thérèse-Élisabeth-Eugénie de Ségur, morte à Bordeaux le 28 Octobre 1759, ſa nièce à la mode de Bretagne, dont :

1. Nicolas-Marie-Alexandre, Seigneur de Frans, né le 31 Janvier 1745, Mouſquetaire du Roi ;
2. Et Louise-Marie-Charlotte-Émilie, morte le 10 Janvier 1765.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lévrier rampant d'argent, accolé & bouclé d'or ; aux 2 & 3 d'argent, à trois merlettes de ſable* ; ſur le tout *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à trois bandes d'or ; aux 2 & 3 d'hermines, à une bordure de gueules.*

SEIGLIÈRE de SOYECOURT. Joachim de Seiglière, Seigneur de Boisfranc, Chancelier & Garde des Sceaux de Philippe de France, frère du Roi Louis XIV, épouſa *Geneviève de Gedouin*, dont il eut

Timoléon-Gilbert de Seiglière, Seigneur de Boisfranc, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Chancelier de Philippe, frère de Louis XIV, mort le 1er Février 1695 ; il avoit épouſé, le 5 Février 1682, *Marie-Renée de Belleforière*, morte le 25 Avril 1739, devenue, en 1690, héritière de ſa Maiſon, par la mort de ſes deux frères. Elle a auſſi ſuccédé à la branche des Préſidents de Maiſons, du nom de Longueil. Ils eurent

Joachim-Adolphe de Seiglière, Marquis de Soyecourt, Comte de Tilloloy, du chef de ſa mère, fait Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719, & Chevalier de St.-Louis, qui mourut le 25 Mars 1738. Il avoit épouſé, le 29 Janvier 1720, *Pauline-Chryſante de Pas de Feuquières*, morte le 3 Juin 1742, qui a hérité, en 1730, du Marquiſat de Feuquières, dont :

1. Louis-Armand, qui ſuit ;
2. Antoine-Adolphe, dit le *Marquis de Feuquières*, né le 10 Mars 1723, Major du Régiment Dauphin Étranger, Guidon de Gendarmerie, puis Grand Bailli d'Épée de la Picardie, & Lieutenant-Général de la Province ;
3. Et Joachim-Charles, dit le *Comte de Soyecourt*, Capitaine de Dragons, qui épouſa, le 22 Mars 1749, *Marie-Sylvie de Berenger du Gua*.

Louis-Armand de Seiglière, Marquis de Soyecourt, né le 29 Janvier 1722, Colonel du Régiment Dauphin Étranger, Maréchal de Camp en 1759, épouſa 1° *Marie-Anne-Paule-Antoinette de Beauvilliers*, née le 26 Juillet 1721, morte le 21 Janvier 1743 ; & 2° le 27 Mars 1748, *Marie-Éléonore-Auguſte de Béthune*, née le 30 Janvier 1730.

Les armes : *d'azur, à trois épis de ſeigle d'or, 2 & 1.*

Digitized by Google

*SEIGNELAY. C'étoit une ancienne Baronnie de l'Auxerrois, qui fut longtemps poſſédée par la Maiſon de *Savoiſy*, qui porta cette Terre en mariage à *François*, Seigneur *de la Rivière*, en Nivernois, & de Champlemy, Vicomte de Tonnerre & de Quincy. Leur fils aîné, Baron de la Rivière & de Seignelay, n'eut d'*Iſabeau de Dinteville*, que des filles, dont l'aînée épouſa ſon couſin germain, *Hubert de la Rivière*, & lui porta les Baronnies de la Rivière & de Seignelay. Cette dernière fut depuis vendue par un de ſes deſcendants à *Jean-Baptiſte Colbert*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, en faveur duquel la Baronnie de Seignelay fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois d'Avril 1668. Elle appartient aujourd'hui au Duc de Montmorency-Luxembourg, du chef de ſa mère *Marie-Sophie-Honorate-Émilie Colbert*.

SEIGNEURET, Famille originaire du Dauphiné, compriſe comme noble dans la réviſion des feux qu'il y eut dans cette province au commencement du XV^e ſiècle. Elle a formé trois branches. La première eſt connue à Candé, au Bailliage de Blois, où elle poſſède la Seigneurie de la Borde. La ſeconde a la Baronnie de Fabreſan, au Diocèſe de Narbonne. L'une & l'autre ont donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte. La troiſième branche fait ſa réſidence à Aubagne.

Noble JACQUES SEIGNEURET eut pour fils

BENOÎT SEIGNEURET, qui fut Seigneur du Gai-Perreus, Capitaine & Châtelain du Châtel & du mandement de Boucan en Dauphiné. Il étoit Grand Panetier de la Reine en 1510, lorſqu'il épouſa *Cathèrine de Montdoucet*, fille de noble *Jean*, Seigneur de la Borde, premier Valet de Chambre du Roi, de laquelle il eut :

1. & 2. JEAN & JACQUES, auteurs des deux premières branches;
3. Et PIERRE, qui ſuit.

PIERRE DE SEIGNEURET fut Conſeiller & Maître d'Hôtel de Henri III, alors Roi de Pologne, charge dont ce Prince le pourvut par Lettres données à la Rochelle au mois de Juillet 1573, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres. Il épouſa *Philippe Alavarde*, dont il eut

PIERRE DE SEIGNEURET, II^e du nom, marié, à Marſeille en 1575, à *Anne d'Armelis*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et HONORÉ.

JEAN DE SEIGNEURET épouſa, en 1604, *Louiſe de Cordier*, fille de *Louis*, Ecuyer, & en eut

LOUIS DE SEIGNEURET, qui épouſa, en 1645, *Louiſe de Savournin*, des Seigneurs d'Aiglun, dont il eut :

JEAN, qui ſuit ;
PIERRE & JOSEPH, Officiers d'Infanterie;
Et pluſieurs filles, dont deux mariées dans les Maiſons de *Ruffy* & d'*Olivier*, & les autres Religieuſes.

JEAN DE SEIGNEURET, II^e du nom, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, épouſa *Madeleine du Puy*, fille du Tréſorier de France de ce nom, dont :

1. Un fils, qui ſuit ;
2. Et N..., mariée au Sieur *du Peret*, commandant un Bataillon du Régiment de Brie, & Chevalier de St.-Louis.

N... DE SEIGNEURET épouſa *Anne de Martel*, de la ville d'Aubagne, dont il eut :

Deux garçons, le puîné eſt Enſeigne des Vaiſſeaux ;
Et ſix filles, parmi leſquelles il y en a une de mariée au Sieur de *Freſſe-Montval*, & une autre Religieuſe aux Dames de St.-Benoît à Aix. (Voy. l'*Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 392.)

Les armes : *de gueules, au chevron d'or ; au chef de ſable, ſoutenu d'or, & chargé d'une aigle du même, poſée entre deux émanches auſſi d'or, chargées chacune d'une aigle de ſable.*

*SEILLONS, Terre qui paſſa par alliance de la Maiſon de Villeneuve dans celles d'*Agoult d'Olières* & de *Vintimille*, & qu'*Anne de Vintimille* porta en dot à *Guillaume de Raouſſet*, Conſeiller au Parlement de Provence. Voy. RAOUSSET.

SEILLONS, Famille d'Anjou. MACÉ DE SEILLONS épouſa, en 1440, *Jeanne Morel de Landelles*, & eut pour deſcendant

ANNE-FRANÇOIS DE SEILLONS, Seigneur de la Barre, qui épouſa *Jacquine de la Barre*, dont :

MARGUERITE-CATHERINE, née le 27 Avril 1681,

Digitized by Google

reçue à St.-Cyr au mois de Février 1693, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de MACÉ DE SEILLONS.

Les armes : *d'or, fretté de gueules, à la bordure engrêlée de ſable, & un chef d'or.*

* SEISSAC ou SAISSAC. C'eſt une Baronnie dans le diocèſe de Carcaſſonne, qui entra en 1565 dans la Maiſon de *Clermont-Lodève*, par le mariage d'*Adonce de Bernui-Carmain de Foix*, Dame de Seiſſac, avec *Gui de Caſtelnau*, Baron de Caſtelnau, de Clermont, Sénéchal de Toulouſe, laquelle obtint l'érection de Seiſſac en Marquiſat, par Lettres du mois d'Avril 1604, enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 3 Septembre ſuivant, pour elle & ſon fils *Alexandre*, qui épouſa *Catherine de Caumont-Lauzun*; il fut père de *Gabriel-Aldonce*, & aïeul de *Louis*. Voy. CLERMONT-LODÈVE.

SELLE. NICOLAS SELLE fut ennobli par René, Duc de Lorraine. De lui eſt iſſu

FRANÇOIS DE SELLE, qui épouſa *Marie de Bréard*, dont il eut

1. FLORENT-MARCELLIN, qui ſuit;
2. Et JEAN-LOUIS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

FLORENT-MARCELLIN DE SELLE, Tréſorier Général de la Marine, mort en 1743, laiſſa

1. MARCELLIN-FRANÇOIS-ZACHARIE, Tréſorier-Général de la Marine, Secrétaire du Roi, qui mourut en Octobre 1759. Il avoit épouſé *Louiſe-Conſtance Eynard de Ravanne*, née vers 1720, fille aînée de *Benoît*, Grand Maître des Eaux & Forêts de Touraine, mort Secrétaire du Conſeil, enterré le 22 Juin 1758, & de N... *Auvray*, dont
   1. Un fils;
   2. ADÉLAÏDE-CONSTANCE, née en 1743, mariée, par contrat du 13, célébration le 19 Mars 1763, à *Mathieu-Nicolas*, Marquis de *Bauſſet*, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi à St.-Pétersbourg, mort en 1768, dont *François-Louis-Nicolas*, né le 12 Mars 1764;
   3. Et une fille, née en 1746, qui épouſa N... de *Verduſan*, Marquis de Miran.
2. CHARLES, qui ſuit;
3. Et MADELEINE-MARGUERITE-RENÉE, qui épouſa, le 5 Novembre 1724, *Henri*, Comte *d'Illiers*, mort le 26 Novembre 1727.

CHARLES DE SELLE, Seigneur du Ménil-lès-Chevreuſe, Conſeiller honoraire au Parlement le 19 Juillet 1730, épouſa, 1° en Avril 1735, *Catherine Gauthier de Beſſigny*, morte le 22 Mai 1736; & 2° N... *de Lamouroux*, fille du Tréſorier des États de Languedoc. Du premier lit vint :

1. ANNE-GABRIELLE, née le 20 Mai 1736, mariée, le 9 Avril 1753, à *Yves de Verduc de Soiſy*, Conſeiller au Parlement.

Du ſecond lit eſt iſſu

2. CHARLES.

SECONDE BRANCHE,

établie à Toulon.

JEAN-LOUIS DE SELLE de la Caſtille (fils puîné de FRANÇOIS), Secrétaire du Roi, mort le 1er Avril 1762, eut pour enfants:

1. CÉSAR-LUC-MARIE, qui ſuit;
2. Deux fils, dont un marié en 1762;
3. Et ANNE, mariée à *Guillaume-Balthaſar de Faudran de Laval*, Seigneur de Taillades, mort en Octobre 1759.

CÉSAR-LUC-MARIE DE SELLE, Tréſorier de la Marine, choiſi par le Roi, ſuivant l'Ordonnance de Décembre 1762, pour remplir cet Office rétabli, & qui avoit été ſupprimé en Décembre 1759, après avoir été poſſédé depuis 1709, par ſes oncle & couſin germain. Il n'eſt pas marié.

Les armes: *d'argent, à trois barres de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

* SELLE (LA). C'eſt une Seigneurie qui fut érigée en Comté par Lettres du mois de Juillet 1695, enregiſtrées le 6 du même mois, en faveur de *Michel Gueſtre de Preval*.

* SELLES, Seigneurie en Berry, qui fut érigée en Comté en faveur de *Philippe de Béthune*, Baron de Selles, par Lettres du mois de Janvier 1621, enregiſtrées le 19 Juillet 1636. Cette Terre eſt aujourd'hui poſſédée par *Cardin-Paul le Bret*, Comte de Selles.

SELLIER-DUPIN, Famille noble de race, dont voici une filiation ſuivie, dreſſée ſur titres originaux, depuis JOSEPH DE SELLIER, quoiqu'il paraiſſe qu'elle ait une origine plus ancienne.

Digitized by Google

Joseph de Sellier-Dupin, Écuyer, fut Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Boucicault, par Brevet du 24 Janvier 1569, daté de St.-Germain-en-Laye, & épousa *Julie de Chadois*, dont :

Jean de Sellier-Dupin, Ecuyer, né le 5 Février 1604, tenu sur les fonts de baptême par son oncle paternel, & par Marie la Plagne, en la Paroisse d'Escassefort en Agénois. Il épousa *Anne de Bonnin*, dont il eut :

Pierre de Sellier-Dupin, Écuyer, né à Millès le 22 Mai 1647, Lieutenant au Régiment de Crillon, Cavalerie, par Brevet du 15 Janvier 1670, puis Aide-Major audit Régiment le 20 Février 1676 & Capitaine de Cavalerie de nouvelle levée incorporée dans le Régiment de Bellegarde, par Commission du 20 Août 1678, mort à Mons de ses blessures, suivant son testament original, militaire, du 19 Juin 1692, & enterré dans l'Église des P. Carmes de cette ville, le 21 Août 1692. Il avoit épousé, par contrat du 21 Février 1679, passé devant *Beringuier*, Notaire à Manosque, *Catherine d'Audiffret*, dont il eut :

1. Jean-Pierre, qui suit ;
2. Et Pierre, Chevalier de St.-Louis en 1726, lequel a servi dans le Régiment de Savine depuis 1703 ; il fut incorporé dans le Régiment d'Aunay, ensuite dans celui du Maine, où il est resté jusqu'en 1735. Il est mort sans alliance à Manosque au mois de Septembre 1767, & a été inhumé dans l'Église Paroissiale de Notre-Dame.

Jean-Pierre de Sellier-Dupin, Écuyer, ondoyé le 11 Mars 1680, servit d'abord en qualité de Cadet-Gentilhomme suivant un certificat daté de Charlemont, du mois de Mars 1693, entra ensuite Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Duc de Duras, où il resta jusqu'en 1702 ; fut fait Capitaine au Régiment de Savine le 3 Septembre suivant ; incorporé à la paix dans le Régiment d'Aunay, puis dans celui du Maine ; passa ensuite dans celui de Blaisois ; fut fait Chevalier de St.-Louis le 12 Février 1724 ; s'est retiré avec pension en 1733 ; a fait son testament en 1740, devant *Beringuier*, Notaire à Manosque, & est mort à Villemus le 11 Décembre 1754. Il avoit épousé, par contrat du 1er Décembre 1725, *Jeanne-Thérèse de Saporte de Châteauneuf*, veuve de noble *Ignace de Bouliers*, Seigneur de Vaugine, & fille de Messire *Joseph de Saporte*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Anjou, dont la sœur a épousé le Marquis de Crillon. Ils eurent :

1. Pierre-Joseph, qui suit ;
2. Jean-Pierre-Charles, appelé le *Chevalier de Villemus*, qui a commencé de servir en 1754, dans les Gardes-du-Corps, Compagnie de Béthune, & s'est retiré en 1777, avec un bon pour la Croix de St.-Louis (lorsqu'il aura 25 ans de service accomplis), & 560 livres de pension ;
3. Et Jean-Étienne, Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, Compagnie de Naudin le 4 Avril 1743, tué au siége de Fribourg à la batterie de Tourine en 1744.

Pierre-Joseph de Sellier-Dupin de Villemus, Chevalier, né & ondoyé le 5 Octobre 1726, reçut les cérémonies du baptême en la paroisse Notre-Dame de Manosque le 5 Octobre 1727 ; a commencé de servir Enseigne dans la Compagnie Commandante du second Bataillon du Régiment de Bourbon, Infanterie, le 4 Février 1740 ; a été fait Lieutenant audit Régiment, Compagnie de Taillan, le 8 Mars 1741, puis Capitaine par Commission du 25 Avril 1746, où il a servi jusqu'en 1749 ; s'est trouvé à la fameuse affaire des lignes de Weissembourg le 2 Juillet 1744, & à l'attaque du village des Piquars ; au siége de Fribourg, le 17 Octobre suivant, & par complication son Régiment y fit le service de l'Artillerie ; au siége de Mons en 1745, comme premier Lieutenant aux Grenadiers ; de Charleroi en 1746, & de Namur le 5 Septembre 1746 ; aux batailles de Raucoux, le 11 Octobre suivant, de Lawfeld le 2 Juillet 1747 & au siége de Maëstricht en 1748, qui fut interrompu par la paix qui se fit à Aix-la-Chapelle. Il épousa, 1° par contrat du 1er Février 1766, *Françoise Rivier de Baumont*, morte sans enfants ; & 2° par contrat du 18 Novembre 1776, passé devant *Olivier*, Notaire, *Anne de Raoul*, de la Ville de Marseille, fille de noble *André*, Écuyer, & de *Claire Magalon*.

Les armes : *d'argent, au lévrier de sable rampant*. Couronne de Marquis.

SELVE ou SELVA, ancienne Noblesse, qui a fourni plusieurs hommes illustres en différents Etats.

I. Fabien de Selve eut pour enfants :

1. Jean, qui suit ;

Digitized by Google

2. Et autre JEAN, reçu Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris en 1511, déſigné Evêque de Luçon; on lui a attribué le livre de *Beneficio*. Il eſt enterré dans l'Égliſe de Ste.-Geneviève de la Coûture.

II. JEAN DE SELVE (le premier connu par titres) fut nommé, par le Roi Louis XII, Préſident au Parlement de Rouen (lors de ſon Érection par ce Prince en 1499), où il fut reçu le 1er Octobre. Il exerça cette charge juſqu'au 2 Mars 1507, & fut élevé à celle de premier Préſident à ce Parlement, à la place de Geoffroy Hébert, Evêque de Coutances, & il exerça juſqu'en 1514, pendant lequel temps il fut chargé par le Roi de diverſes négociations & Ambaſſades en Angleterre, comme il appert par les regiſtres de ce même Parlement. François 1er l'honora de ſa confiance, comme il eſt prouvé par les Lettres de ce Monarque au nombre de plus de cent-cinquante. Il lui donna en 1515 les proviſions de la place de premier Préſident au Parlement de Bordeaux. Le Roi ayant conquis le Duché de Milan, l'y appela, afin de s'aſſurer de ſes nouveaux ſujets, en les ſoumettant à la conduite de ce ſage & fidèle Miniſtre, auquel il donna la première adminiſtration de la Juſtice dans le Milanais. Il revint en France, où il fut honoré de la place de premier Préſident au Parlement de Paris en 1520, & lorſque ce Prince eut été fait priſonnier à la bataille de Pavie, Louiſe de Savoie, ſa mère & régente, le choiſit pour aller à Madrid traiter de ſa délivrance avec l'Empereur Charles-Quint. Il y fut envoyé avec François de Tournon, Evêque d'Embrun, depuis Cardinal, & Philippe Chabot, Baron de Brion; mais il étoit chargé des plus ſecrètes inſtructions. Après avoir heureuſement exécuté cette commiſſion, il revint à Paris, où il continua ſes fonctions ordinaires. Il fut nommé en 1529 par les Cours Souveraines pour porter de leur part la parole aux États du Royaume aſſemblés à Paris; & s'il eût ſurvécu au Cardinal du Prat, il eût été nommé Chancelier, ainſi qu'il paroît par une Lettre du Maréchal de Lautrec à lui adreſſée. Il mourut à Paris au mois d'Août 1529, & fut enterré à St.-Nicolas du Chardonnet, où l'on voit encore aujourd'hui ſon épitaphe. Il épouſa, par contrat du 2 Janvier 1502, *Cécile de Buxis*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Béatrix de Moneſtier*, Dame de Modſtrade, en Languedoc, dont:

1. LAZARE, qui ſuit;
2. ODET, Seigneur de Marignan, qui fut employé dans les Ambaſſades de Rome, d'Angleterre & de Veniſe, & enſuite Conſeiller au Parlement de Paris juſqu'en 1542, qu'il fut Préſident au Grand-Conſeil, puis Maître des Requêtes & Conſeiller d'Etat ordinaire. Il mourut en Mars 1563, & fut inhumé dans l'Égliſe de St.-Nicolas du Chardonnet.
3. GEORGES, né en 1506, Évêque de Lavaur en 1524, fut Ambaſſadeur à Veniſe, à Rome & vers l'Empereur Charles-Quint en 1539 & 1540, & mourut en ſon Diocèſe en 1541;
4. JEAN-FRANCISQUE, Seigneur de Duiſon, Ambaſſadeur en Turquie;
5. JEAN-PAUL, Évêque de St.-Flour, premier Aumônier du Duc d'Anjou, depuis Henri III, dont il avoit eu l'honneur d'être Précepteur & qui l'honorait de ſon affection, comme on le peut voir par pluſieurs Lettres de ce Prince que ſes neveux conſervent avec ſoin. Il mourut à Limoges en 1570;
6. CLAUDE, Conſeiller & Maître d'Hôtel de la Reine Catherine de Médicis;
7. MARTHE, qui épouſa *Pierre Raymond*, Chevalier, & premier Préſident au Parlement de Rouen;
8. MARGUERITE, mariée à *François de Marſillac*, Chevalier, premier Préſident au Parlement de Rouen;
9. LOUISE, qui épouſa *Jean Roger*, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement à Paris, fils de *Pierre*, Procureur-Général;
10. Et ISABEAU, mariée à *Jean de Bermondet*, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement à Paris, ainſi qu'il appert par un acte en parchemin, en forme de tranſaction, paſſé devant *Montigny* & ſon confrère, Notaires à Paris, le 3 Juin 1539, fait entre les ſuſnommés, & d'autres pièces auſſi pareillement authentiques.

III. LAZARE DE SELVE, Seigneur de Croſmières, Villiers, Cerny, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & ſon Ambaſſadeur en Suiſſe, épouſa, par contrat du 15 Août 1534, *Catherine Pignard*, fille de *Guy*, Seigneur de Dampierre en Baſſigny, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, & de *Gillette Allegrain*, dont:

1. JEAN, IIe du nom, Seigneur de Rotignon, Capitaine d'une Compagnie de 100 Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, mort en 1570, des bleſſures qu'il reçut en combattant pour le ſervice de Charles IX, contre les Huguenots au ſiége de Brouage;

Digitized by Google

2. GEORGE, qui ſuit;
3. LAZARE, qui fut Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'État & Privé, Préſident pour ſa Majeſté dans les Villes de Metz, Toul & Verdun, puis employé en diverſes négociations;
4. GABRIELLE, mariée à *Pierre de la Mothe de Bagnaux*, Gentilhomme de Beauce;
5. Et autre GABRIELLE, Religieuſe en l'Abbaye de Villiers, Ordre de Cîteaux.

IV. GEORGE DE SELVE, Chevalier, Seigneur de Croſmières, de Villiers, Cerny, &c., Écuyer du Roi en ſa Petite Écurie, Chevalier de ſon Ordre, épouſa, par contrat du 16 Janvier 1550, *Diane de Groslot*, fille de *Henri*, Seigneur de Chambaudoin, Conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil, & d'*Anne de Lothier*, dont:

Trois enfants, morts jeunes;
JEAN, qui ſuit;
Et LAZARE, marié à *Catherine de Montaumer*, dont

CATHERINE, Dame des Touches, morte ſans alliance audit château en 1642.

V. JEAN DE SELVE, III^e^ du nom, Seigneur de Croſmières, de Villiers, Cerny, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Capitaine au Régiment de Picardie, épouſa, par contrat du 18 Juillet 1606, *Jacqueline Bouchault*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Champremault, & de *Marie le Maire*, dont il eut:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. JACQUES, Seigneur des Touches;
3. PIERRE-LAZARE, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, dit de Malte, en 1622, mort à Malte, étant Page du Grand-Maître;
4. ANTOINE, mort Enſeigne au Régiment de Picardie, Infanterie;
5. CATHERINE, qui épouſa *Jean-Baptiſte de Courlay*, Seigneur de Bourray, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi;
6. Et MARIE-SCHOLASTIQUE, Religieuſe à l'Abbaye du Lys, près Melun.

VI. JEAN-BAPTISTE DE SELVE, Seigneur de Croſmières, de Villiers, Cerny, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine au Régiment de Picardie, par Commiſſion du Roi Louis XIII, du 2 Septembre 1640, épouſa, par contrat du 22 Janvier 1645, *Charlotte de Mareau*, fille de *Charles*, Seigneur de Nibouville, Conſeiller du Roi, Contrôleur des Guerres, & de *Marguerite Bongars*. De ce mariage il eut:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. PIERRE, rapporté plus loin;
3. Et CHARLOTTE, mariée à *François du Puy d'Igny*, Chevalier, Seigneur de Boiſmarſas, Capitaine au Régiment de Lyonnais.

VII. JEAN-BAPTISTE DE SELVE, Chevalier, Seigneur de Villiers, Cerny, des Touches, &c., Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & ſon Procureur-Général en la Cour des Monnaies, fut nommé, par le Roi Louis XIV, premier Préſident au Parlement de Tournay, en Flandre, place qu'il ne remplit pas à cauſe de ſa prompte mort arrivée à Paris le 30 Décembre 1691, & eſt inhumé, comme pluſieurs de ſes ancêtres, à St.-Nicolas du Chardonnet. Il épouſa, par contrat du 26 Décembre 1677, *Marie-Thérèſe Moret*, fille de *Claude*, Seigneur de Chillois, & de *Marguerite Geoffroy*, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. JACQUES-ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Chaudevaux, qui a été Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie, puis Capitaine de Grenadiers dans un Régiment d'Infanterie, Écuyer du feu Duc de Berry, & eſt mort ſans alliance le 1^er^ Mars 1751;
3. FRANÇOIS-FABIEN, Chevalier, Seigneur des Touches en Beauce, a ſervi ſur mer en qualité de Garde de la Marine, & eſt mort à Paris en Février 1736. Il épouſa *Françoiſe le Lieur*, dont

   1. JEAN, Page de la Chambre du Roi, mort jeune ſans alliance;
   2. Et MARIE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 19 Janvier 1741, à *Louis-Charles-Alexandre d'Archambault*, Chevalier, Seigneur de la Baſte, & autres lieux.

4. Et CHARLOTTE-CATHERINE, morte en bas âge.

VIII. JEAN DE SELVE, IV^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Villiers, Cerny, des Touche, Tanqueux, Boiſſi & Cuti, Chau-de-Vaux, du fief du péage de la Ferté-Aleps, Chef des nom & armes de la Maiſon de Selve, après avoir ſervi dans le Régiment de Picardie, dont ſon oncle étoit Lieutenant-Colonel, mourut le 6 Juillet 1751, dans ſon

Digitized by Google

château de Villiers, province de Hurepoix, âgé de 72 ans. Il épouſa, par contrat du 28 Juin 1723, *Marie-Éliſabeth le Petit*, fille de *Jacques-Georges*, Conſeiller, Secrétaire du Roi, & de *Marie-Éliſabeth Mareſchal*. Ils eurent quatre filles, dont il n'a vécu que:

CHARLOTTE-ÉLISABETH, née le 4 Décembre 1736, mariée, le 19 Avril 1751, à JEAN DE SELVE, ſon couſin iſſu de germain.

VII. PIERRE DE SELVE (fils puîné de JEAN-BAPTISTE, & de *Charlotte de Mareau*), Chevalier, Seigneur d'Audeville en Beauce, lequel, après avoir ſervi longtemps dans le Régiment de Picardie, en devint Lieutenant-Colonel, puis fut fait Chevalier de St.-Louis avec mille liv. de penſion, & Brigadier des Armées du Roi; en 1704, il défendit St.-Venant, dont il fut fait Gouverneur en 1710, ayant été fait Maréchal de Camp le 15 Avril 1710, & n'en ſortit que le 2 Octobre ſuivant, avec tous les honneurs de la guerre, après un long ſiége pour une telle place. Il défendit Bouchain en 1711, y fut fait priſonnier de guerre, & mourut dans ſon gouvernement de St.-Venant le 21 Mars 1721, âgé de 74 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Juillet 1716, *Françoiſe Arnaud Rety de*, fille de *Thomas*, Chevalier, Lieutenant de Roi de la Ville de St.-Venant, Chevalier de St.-Louis, & de *Marie d'Eſtau*, dont il eut:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et JEAN, Chevalier, Seigneur en partie d'Audeville, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Harcourt, Chevalier de St.-Louis, marié, le 19 Avril 1751, par diſpenſe du Pape, à CHARLOTTE-ÉLISABETH DE SELVE, dont juſqu'à préſent

Un fils, né le 13 Janvier 1753.

VIII. PIERRE DE SELVE, Chevalier, Seigneur d'Audeville, a ſervi dans le Régiment de Picardie, & eſt aujourd'hui Capitaine dans le Régiment de Gramont, Cavalerie. Il épouſa, en 1751, N... *de Gohin*, iſſue d'une Maiſon noble d'Aniou, dont

PIERRE-FRANÇOIS, né au mois de Novembre 1751.

Les armes: *d'azur, à deux faſces ondées d'argent.*

Voy. Blanchard, *Éloge des premiers Préſidents*, p. 61; *Mémoires Généalogiques*; *Mémoires d'État*, par Ribier; Bayle; Moréri; *Mercure* d'Octobre 1751.

SEMALLÉ ou SEMALEY, Écuyer, Seigneur de Bellaire, au Perche, Élection de Mortagne; Famille qui porte pour armes: *d'argent, à une bande aléſée de ſable, ſur laquelle eſt poſé un épervier du même.*

SEMILLY, en Normandie, Élection de Verneuil, Famille dont les armes ſont: *d'azur, à la bordure de ſable, chargée de ſix boucles d'or*, 3, 2 & 1.

SEMILLY: *de gueules, à l'écuſſon d'argent, accompagné de ſix merlettes du même en orle.*

SEMIN DE BRANSAC, Famille noble du Bourbonnais.

PIERRE SEMIN, Écuyer, Sieur des Fontaines & de Chaſtel de Nauvre, mort avant 1554, eut pour deſcendant au V^e^ degré,

HYACINTHE SEMIN, Écuyer, Sieur des Beſſons & de Branſac, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe, tant par Arrêt du Conſeil du 23 Mars 1682, que par Ordonnance de l'Intendant de Moulins du 10 Janvier 1701, & mourut le 17 Septembre 1708. Il épouſa, le 21 Avril 1682, *Françoiſe Douet*, dont

NICOLAS SEMIN, né le 22 Février 1684, Écuyer, Seigneur de Branſac, de la Pouge, de Follet, de Champmoſt, de Bayeux & de la Tour de Chantemerle, qui épouſa 1° *Marguerite Alamargot de Fontbouilland*; & 2° le 23 Juillet 1722, *Catherine-Thérèſe de la Baune*. Du ſecond lit vint:

PIERRE-HYACINTHE, Écuyer, né le 22 Mars 1724. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. II, part. II.)

Les armes: *de gueules, à un chevron d'or, ſurmonté d'un ſoleil du même, & accompagné de trois cœurs d'argent, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

SEMUR, en Bourgogne: *d'argent, à trois bandes de gueules.*

SENAC DE MEILHAN. JEAN-BAPTISTE SENAC, né en 1693, premier Médecin du Roi

Digitized by Google

Louis XV, mort le 20 Décembre 1770, laiſſa :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Et un fils, Fermier-Général, marié, par contrat ſigné le 1er Juin 1766, à Mad. *Baray*, fille du Payeur des Rentes.

Gabriel Senac de Meilhan, né en 1736, Maître des Requêtes, nommé Intendant de la Rochelle en 1766, épouſa N... *Marchant*.

* SÉNARET, Baronnie en Gévaudan, qui entra en 1582, avec celle de St.-Vidal, dans la Maiſon de *Rochefort d'Ally*. Voy. ROCHEFORT D'ALLY.

* SENAS. C'eſt une Baronnie ſituée en Provence, Diocèſe d'Avignon, qui fut acquiſe en 1438 de *Louis d'Arcuſſia*, par *Balthaſar de Gérente*. Voy. GÉRENTE.

SENCHON (de), Famille originaire d'Italie, qui vint s'établir au Bourg de Noves en Provence, Diocèſe d'Avignon, Viguerie de Taraſcon, en 1556. Elle s'y eſt toujours diſtinguée, ſoit dans la Robe, ſoit dans le Militaire, notamment dans la perſonne de

Jean de Senchon, qui obtint le commandement de la Citadelle de St.-Omer, & mourut en 1699.

François de Senchon, ſon héritier, Seigneur de Bourniſſac & du Devez, né en 1663, rendit de ſi grands ſervices au Roi & à l'État dans pluſieurs circonſtances, & principalement pendant le ſiége de Toulon en 1707, étant Capitaine de Grenadiers, que Sa Majeſté ayant été informée qu'elle devoit en grande partie la levée de ce ſiége au génie & aux moyens habiles qu'avoit mis en uſage le Sieur François de Senchon, ſoit pour découvrir des intelligences ſecrètes, que les ennemis avoient dans le pays, ſoit pour faire enlever à propos, malgré les obſtacles inſurmontables qu'il fallut vaincre, des approviſionnements de toute eſpèce, dans la Place, lui témoigna la ſatisfaction de ſes importants ſervices, en lui accordant, au mois de Septembre 1723, des Lettres de nobleſſe les plus flatteuſes & les plus honorables, pour lui & ſes deſcendants, dans leſquelles tous ſes ſervices & nombre d'autres ſont mentionnés : elles furent enregiſtrées au Parlement de Provence. Il eſt mort en 1738, & avoit épouſé noble *Claire d'Alazaud*, dont :

Joseph, Vicaire-Général de St.-Paul-Trois-Châteaux, mort en 1774 ;
Et Antoine-Baudile, qui ſuit.

Antoine-Baudile de Senchon, Ecuyer, né en 1702, mort en 1757, avoit épouſé, par contrat du 7 Mars 1723, paſſé devant *Autard*, Notaire de Noves, noble *Angélique de Leuctres de Canillac*, fille d'*Etienne-François*, Seigneur de Canillac, & de *Marie-Roſe de Gabriely*. Du nombre des enfants qu'il a eu de ce mariage, ſont reſtés :

1. Etienne-François-Antoine-Baudile, qui ſuit ;
2. Joseph-Léon, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis, mort en 1773 ;
3. Jean-Baptiste-Baudile, appelé *le Chevalier de Bourniſſac*, d'abord Capitaine au même Régiment que ſon frère, puis Capitaine au Régiment du Perche en 1776 ;
4. Claire, qui vit ſans alliance ;
5. & 6. Éléonore & Angélique, la première Oblate, & la ſeconde, Religieuſe à l'Abbaye de St.-Benoît à Cavaillon.

Etienne-François-Antoine-Baudile de Senchon, Ecuyer, Seigneur de Bourniſſac & du Devez, après avoir ſervi 13 ans dans le Régiment Dauphin, Infanterie, où il a été Capitaine, a été fait Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, par Proviſions du 4 Décembre 1771, & eſt Prévôt-Général Adjoint des Maréchauſſées de Provence & du Comtat-Venaiſſin. Il a épouſé, par contrat du 30 Janvier 1770, paſſé devant *Raſpaud*, Notaire d'Aix, noble *Angélique-Thérèſe de Thomaſſin de Peinier*, fille de *Louis*, Marquis de Peinier, Baron de Tretz, Seigneur de Mazaugues, Bedejun, &c., Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Préſident honoraire du Parlement de Provence, Intendant pour le Roi de la Martinique & de la Guadeloupe, & d'*Anne du Puy de la Moute*, dont :

1. Louis-Luc, né en 1770, mort en 1771 ;
2. Joseph-Henri-Baudile, né en 1771 ;
3. Joseph-Antoine-Baudile, né en 1773 ;
4. Et Louis-Luc-Baudile, né en 1774.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles de même, & en pointe d'un caſque d'or, poſé de profil*

* SÉNECEY. Le bourg de Sénecey, qui eſt dans une fort belle ſituation ſur la route de

Digitized by Google

Lyon, à 3 lieues par-delà Châlon-ſur-Saône, a donné ſon nom à l'ancienne Maiſon de SÉNECEY, fondue en 1407 dans celle de *Toulongeon*, par le mariage de MARGUERITE DE SÉNECEY, avec *Jean*, Seigneur *de Toulongeon*, Chevalier de la Toiſon-d'Or, & Maréchal de Bourgogne. Leur fille *Claude* épouſa, le 5 Septembre 1440, *Jean de Bauffremont*, Seigneur de Soye. Elle n'eut que le tiers de la Baronnie de Sénecey, par le teſtament de ſon père. Mais elle fut adjugée en entier par Arrêt du Parlement de Bourgogne du 31 Mars 1508 à *Pierre de Bauffremont*, ſon fils, mort le 16 Mai 1505. Il y a dans la cour du château de Sénecey, une chapelle deſſervie par 8 Chapelains à la nomination du Seigneur, dont 4 furent fondés en 1553, par *Nicolas de Bauffremont*, Baron de Sénecey, & 4 autres en 1673, par *Marie-Catherine de la Rochefoucauld*, veuve de *Henri de Bauffremont*. *Marie-Claire de Bauffremont*, devenue héritière de ſa branche, porta en 1637 le Marquiſat de Sénecey à *Gaſton de Foix*, Comte de Fleix. Le Duc de Foix, leur fils, n'ayant pas d'enfant, légua le Marquiſat de Sénecey & ſes dépendances à *Guillaume-Alexandre*, Marquis *de Vieuxpont*, ſon couſin, qui, n'ayant pas de poſtérité, légua à *Pierre-Louis*, Comte *d'Ailly*, ſon couſin, le Marquiſat de Sénecey. Voy. *Tabl. Gén.*, part. V, p. 126.

SÉNÉCHAL (LE), en Bretagne : *de ſable à cinq fuſées d'argent en bandes, accoſtées de ſix beſants d'argent, trois de chaque côté.*

SÉNÉCHAL-KERCADO (LE). Maiſon de Bretagne, diſtinguée par ſon ancienneté, ſes alliances & ſes ſervices militaires.

C'eſt à juſte titre qu'on peut la mettre au rang des plus grands Seigneurs de cette Province, car outre que ſes premiers auteurs ſe trouvent Sénéchaux féodés & héréditaires de la Vicomté de Rohan dès le XII^e^ ſiècle, preſqu'auſſi anciennement que le Château de cette Vicomté fut bâti, on ne peut parcourir l'Hiſtoire des Maiſons de *Rohan*, de *Rieux*, de *Maleſtroit*, de *Trébrimel-Coëtniel*, de *Molac*, de *la Chapelle*, de *Roſmadec*, que l'on n'y rencontre quelque perſonnage du nom de LE SÉNÉCHAL (en latin *Seneſcallus*, *Siniſcallus* & *Siniſcalcus*), qui eſt celui des Seigneurs de Kercado. Cette Maiſon, qui s'eſt toujours maintenue dans un grand luſtre, ſe partagea, vers le milieu du dernier ſiècle, en deux branches, par deux fils de FRANÇOIS LE SÉNÉCHAL, II^e^ du nom, Seigneur de Kercado.

Le premier Sire Sénéchal féodé & héréditaire de Rohan (ſuivant M. d'Hozier, reg. II, part. II), eſt DANIEL LE SÉNÉCHAL, connu dès l'an 1184, par la Charte de la fondation qu'Alain de Rohan, III^e^ du nom, & Conſtance de Bretagne, ſa première femme, firent de l'Abbaye de Bonrepos, au Diocèſe de Quimper. DANIEL fut biſaïeul de

FRAVAL LE SÉNÉCHAL, II^e^ du nom, Sire, Sénéchal féodé héréditaire de Rohan, & Chevalier, vivant en 1272, père de :

OLIVIER, qui ſuit ;
Et ÉON, rapporté après ſon aîné.

OLIVIER LE SÉNÉCHAL, Sire, Sénéchal féodé & héréditaire de Rohan, n'eut qu'une fille, héritière du droit de Sénéchal féodé & de la Sénéchallie attachée à ce droit. Ces héritages ont paſſé, par la ſuite des temps, à la Maiſon de *Roſmadec*, Baron de Molac. *Sébaſtien de Roſmadec*, II^e^ du nom, Marquis de Roſmadec, Baron de Molac, &c., Gouverneur de Quimper & de Dinan, après une conteſtation de pluſieurs années entre les Ducs de Rohan & les Sénéchaux féodés héréditaires, tranſigea, le 8 Mai 1641, avec Marguerite, Ducheſſe de Rohan, héritière du dernier Duc ; & par le même acte lui vendit tous ſes droits de la Sénéchallie, enſemble ce qui reſtoit du Domaine. Ainſi fut éteint, après plus de 5 ſiècles, un droit dont rien ne prouve mieux la grandeur que de le voir poſſédé par un des deſcendants de ceux mêmes qui l'avoient créé.

ÉON LE SÉNÉCHAL, Seigneur du Bot, de Kercado, &c. (fils puîné de FRAVAL), eut en partage, ſur la fin du XIII^e^ ſiècle, la Terre du Bot dans la paroiſſe de St.-Caradec, que ſes deſcendants ont toujours tenue depuis en ramage des Sires, Sénéchaux féodés & héréditaires de Rohan. Il porta, comme ſes aînés, le nom de LE SÉNÉCHAL, qu'il tranſmit à ſes deſcendants, & épouſa *Olive de Carcado* ou *Kercado*, qui lui apporta en mariage cette Terre. C'eſt depuis ce temps que le nom de *Kercado* s'eſt toujours joint à celui de LE SÉNÉCHAL. De cette alliance il eut quatre fils, entr'autres :

Digitized by Google

ALAIN LE SÉNÉCHAL, Seigneur de Kercado & du Bot-Saint-Caradec, mort en 1372, laiſſant de ſa ſeconde femme *Johannette du Pont*, de la Maiſon des Sires *du Pont-l'Abbé*,

EVEN LE SÉNÉCHAL, Seigneur du Bot-St.-Caradec, de Kercado & de Brohais, qui vivoit avec *Jeanne la Vache*, ſon épouſe, en 1424. Il en eut ſept garçons & deux filles, entr'autres :

THEBAUD ou THIBAULT, qui ſuit ;
Et YVON ou YVES, ſucceſſivement Moine & Abbé de St.-Sauveur de Redon, au Diocèſe de Vannes.

THEBAUD LE SÉNÉCHAL, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, de Brohais, &c., épouſa *Jeanne du Fou*, fille de *Jean*, Seigneur de Noyant, de Pilmil, &c., d'une ancienne Famille de la Province de Bretagne, dont :

GUILLAUME LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, Ier du nom, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, de Brohais, &c., mort en 1505, marié, 1° le 18 Janvier 1444, à *Sibylle le Veyer*, morte ſans poſtérité ; & 2° le 12 Octobre 1463, à *Yolande de Rohan du Gué de l'Iſle*. De cette ſeconde alliance ſortit :

JEAN LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, de Brohais, &c., qui épouſa *Simonne d'Avaugour*, dont entr'autres enfants :

JEAN, Gentilhomme de la Chambre du Roi FRANÇOIS Ier, tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1525 ;
Et GUILLAUME, qui ſuit.

GUILLAUME LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, IIe du nom, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, Brohais, &c., épouſa *Catherine de la Motte-Vaucler*, dont il eut :

ROBERT LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, Seigneur de Kercado, &c., Vicomte de Châteauneuf en Goëllo, & de Maugremieu, du chef de ſa mère. Il épouſa 1° *Marie de Trégarenteuc* ; & 2° *Jeanne Maido*, Dame de Tréduday. Du premier lit il eut :

FRANÇOIS, qui ſuit.
Et du ſecond :
TANNEGUI, auteur de la branche des Seigneurs de *Tréduday*, rapportée dans Moréri, au mot KERCADO. A cette branche appartenoit la Dame de *Buſſy-Lameth*.

FRANÇOIS LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, Ier du nom, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, Brohais, St.-Mauden, &c., Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes le 1er Avril 1578, fut créé, par HENRI IV, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel le 26 Novembre 1596, & Gentilhomme de ſa Chambre le 22 Janvier 1598 ; obtint, au mois de Juillet 1600, l'établiſſement de deux Foires par an pour ſa Terre & Seigneurie de St.-Mauden, l'une le 26 Juillet, jour de Ste.-Anne, l'autre le 16 Août, Fête de St.-Roch, & mourut en 1614. Il avoit épouſé, le 16 Août 1596, *Jeanne Harpin*, qui lui apporta en dot les Terres nobles de la Chenardière, Longlée, la Louaſrie, l'Orme, &c. De ce mariage vinrent quatre enfants, entr'autres :

FRANÇOIS LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, IIe du nom, Seigneur de Kercado, Vicomte de St.-Mauden, &c., Conſeiller au Parlement de Bretagne, qui obtint, au mois de Décembre 1624, des Lettres Patentes, par leſquelles LOUIS XIII érigea en ſa faveur la Seigneurie de *Kercado* en *Baronnie*, avec union de celles de Brohais & du Bot. Ces Lettres ont été enregiſtrées à Rennes le 9 Octobre 1629. Il avoit épouſé, le 14 Août 1620, *Catherine de Lis*, fille de *Gilles*, Seigneur du Tertre & de la Roſaye, Conſeiller au Parlement de Bretagne, Garde des Sceaux dans les deux Semeſtres, dont il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. EUSTACHE, Aumônier des Reines MARIE DE MÉDICIS, ANNE & MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, & Évêque de Tréguier ;
3. Et RENÉ, auteur de la branche des Comtes de *Kercado*, Marquis de *Molac*, rapportée ci-après.

JEAN-BAPTISTE LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, Baron de Kercado, Seigneur du Bot-St.-Caradec, Brohais, Vicomte de St.-Mauden, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de 30 Compagnies, par Commiſſion du 30 Avril 1653, où il eſt qualifié *Marquis de Kercado*, mourut à Sedan le 19 Juillet 1654, d'une bleſſure qu'il reçut au ſiége de Stenay. Il avoit épouſé *Jeanne Boterel de Quintin*, fille aînée de *Pierre*, Seigneur de Quintin, & de *Suſanne le Prevoſt*, Vicomteſſe de Loyat. De cette alliance vint, pour fils unique,

BARTHÉLEMY-HYACINTHE-ANNE LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, Baron de Kercado, né le

Digitized by Google

26 Octobre 1649, Seigneur du Bot-St.-Caradec, Brohais, St.-Mauden, Quelen, du Gué-de-l'Isle, Vicomte d'Apigné, des Cloets, de la ville de Maupetit, &c., connu dans sa majorité sous le nom de *Marquis de Kercado*. Il épousa, par contrat du 31 Janvier 1674, *Louise-Renée de Lannion*, fille puînée de *Claude*, Seigneur, Comte de Lannion, Gouverneur de Vannes & d'Auray, & Capitaine de l'arrière-ban de l'Évêché de Vannes, dont :

1. Claude-Hyacinthe, appelé, comme son père, *Marquis de Kercado*, Colonel du Régiment Dauphin Étranger, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, mort, sans alliance, peu après avoir été fait Maréchal de Camp ;
2. Claude-Sylvestre, Chevalier de Malte, mort en 1702, au retour de ses caravanes ;
3. Louis-René, qui suit ;
4. Et Thérèse-Eugénie, mariée, en 1700, à *Claude-Charles de Beauvau*, Marquis de Tigny, Baron de la Marche en Poitou.

Louis-René le Sénéchal de Kercado, devenu l'aîné & l'héritier de sa Maison, par la mort de son frère, &, comme lui, Marquis de Kercado, fut aussi Baron de Brohais, du Bot-au-Sénéchal, de St.-Caradec, Vicomte d'Apigné & de St.-Mauden, Châtelain du Gué-de-l'Isle & de la Rivière, Seigneur des Baronnies de la Feuillée & de Belle-Isle, Baron Banneret de Quelen, Seigneur d'Acigné, des Cloets, &c., & épousa, le 10 Février 1710, *Marguerite-Louise de Boisgelin de Cucé*, dont :

Louis-Alexandre-Xavier, qui suit ;
Et Louis-Gabriel, appelé *le Comte de Kercado*, né le 5 Mai 1716, Chevalier de St.-Louis en 1744, Colonel du Régiment de Bresse en Décembre 1745, Brigadier en Mai 1748, marié, en Mai 1749, à *Jeanne-Anne Poncet de la Rivière*, morte le 22 Avril 1776, à 45 ans, fille unique de *Pierre*, Président au Parlement de Paris, Comte d'Ablis, &c., & de *Louise-Françoise-Bonaventure le Lay*.

Louis-Alexandre-Xavier le Sénéchal, Marquis de Kercado, né le 21 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi en Mai 1748, mort au Château de Kercado le 8 Avril 1763, avoit épousé, en 1733, *Marie-Anne de Montmorency-la-Neuville d'Aumont*, fille du Marquis *de Montmorency*, dont il a laissé :

Marie-Anne, née le 1er Septembre 1739, mariée, le 9 Octobre 1751, à Corentin-Joseph le Sénéchal, Marquis de Molac, Colonel du Régiment de Périgord en 1748 ;
Et Marguerite-Louise-Françoise, née le 15 Octobre 1741, mariée, en 1763, au Marquis *de Grasse*, en Provence, frère de l'Evêque d'Angers.

BRANCHE

des Comtes de Kercado, *Marquis de* Molac.

René le Sénéchal de Kercado, qualifié *Vicomte*, puis *Comte de Kercado* (troisième fils de François, II^e^ du nom, & de *Catherine de Lis*), fut tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674, étant Brigadier des Armées du Roi. Il avoit épousé *Marie-Anne de Rosmadec de Molac*, fille & héritière de *Sébastien de Rosmadec*, II^e^ du nom, Marquis de Rosmadec, Comte de la Chapelle, Baron de Molac, & de *Renée de Kerhoent*, héritière de sa branche, qui étoit aînée de celle de Coetanfao. Il en a eu

René-Alexis, qui suit ;
Et Sébastien-Hyacinthe, Maréchal de Camp, tué au siége de Turin en 1706.

René-Alexis le Sénéchal de Kercado, Comte de Kercado, Gouverneur des Ville & Château de Quimper, Lieutenant-Général des Armées du Roi à la promotion du 18 Juin 1708, mort à Paris en 1744, avoit épousé, 1° le 9 Janvier 1709, *Jeanne Magon* ; & 2° *Marie de Kœnigsmarck*, qu'il a laissée veuve sans enfants. Du premier lit sont issus, entr'autres,

1. René-Alexis, appelé *le Marquis de Molac*, Gouverneur de Quimper par survivance, Colonel du Régiment de Berri, Infanterie, tué au siége de Prague à la tête des Grenadiers de France ;
2. Corentin-Joseph, qui suit ;
3. Louise-Marguerite, mariée, le 14 Janvier 1740, à *Anne-Louis de Beauvau*, Marquis de Tigny.

Corentin-Joseph le Sénéchal de Kercado, Marquis de Molac, Colonel du Régiment de Périgord, Infanterie, Gouverneur des Ville & Château de Quimper, Maréchal de Camp

Digitized by Google

en 1761, a épouſé, le 9 Octobre 1751, ſuivant le *Mercure* de Décembre, MARIE-ANNE LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, ſa couſine, fille aînée de LOUIS-ALEXANDRE-XAVIER, Marquis de Kercado, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont une fille.

Les armes : *d'azur, à 9 mâcles d'or, 3, 3 & 3.*

SÉNERET, en Gévaudan : *d'azur, à un bélier paſſant d'argent, accolé & clariné d'or.*

SÉNEZERGUES DE LA RODE, en Auvergne. LOUIS DE SÉNEZERGUES, Sieur de la Rode, Chevalier de St.-Louis, & Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de la Sarre, Infanterie, eſt de cette Famille noble dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I^er^, part. II, p. 512.

Les armes ſont : *de gueules, à deux bandes vivrées d'argent, & l'écu timbré d'un caſque de profil.*

SENICOURT, en Picardie : *d'argent, à la faſce de gueules.*

*SENLIS. La Ville de Senlis a donné ſon nom à une ancienne Famille de l'Ile-de-France, qui tiroit ſon origine des anciens Comtes de SENLIS, & dont une branche prit depuis le nom de *Bouteiller*, conjointement avec celui de SENLIS, parce que pluſieurs Seigneurs de cette Maiſon avoient poſſédé la charge de Bouteiller de France. Voy. BOUTEILLER DE SENLIS.

SENNETERRE. Voyez SAINT-NECTAIRE.

SENNETHON. FRANÇOIS SENNETHON, Seigneur de Chaufour, épouſa *Hélène de Fleury*, dont

CHRISTOPHE SENNETHON, Écuyer, Seigneur de Chaufour, marié, le 13 Novembre 1628, à *Suſanne de Poilloue.*

Les armes : *de gueules, à une épée d'argent garnie d'or, miſe en bande, accompagnée en chef, du côté feneſtre, d'une étoile d'or.*

SENNEVOY : *de gueules, à la bande d'or, au chef couſu d'azur.*

SENOT, Écuyer, Sieur de la Peintrerie en Normandie, Élection de Valognes ; Famille dont les armes ſont : *de ſable, à trois cygnes d'argent, 2 & 1.*

*SÉNOZAN, Terres qui compoſoient le Comté de Briord, dans le Mâconnais, & qui furent acquiſes par *David Olivier*, qui obtint, au mois de Novembre 1710, de nouvelles Lettres d'Érection en ſa faveur, ſous le nom de Comté de Sénozan. Voy. OLIVIER DE SÉNOZAN.

* SENS. La Ville de Sens eut autrefois ſes Comtes particuliers. MAGNERIUS, qui paſſe pour le premier Comte de SENS, mourut le 1^er^ Août 836.

FROMOND, III^e^ du nom, fut chaſſé avec ſon frère ; mais le Roi Robert rétablit RENAUD II, à condition qu'après ſa mort la Ville de Sens reviendroit au Domaine Royal, comme il arriva en 1055.

SENS (LE), Famille de Normandie, Élection de Valognes, diviſée en pluſieurs branches.

NOEL LE SENS, Seigneur de Villodon, vivoit en 1500, & fut le V^e^ aïeul de

CHARLES LE SENS, qui épouſa *Françoiſe de Groſourdi*, dont il eut :

FRANÇOISE-ÉLISABETH, née en 1681, reçue à St.-Cyr au mois de Juillet 1692, qui prouva ſa nobleſſe depuis 1500.

A cette Famille appartenoit

ROBERT-PIERRE LE SENS, Marquis de Lion, ancien Meſtre de Camp de Cavalerie, marié à *Marie-Jeanne-Marguerite de Vaſſy*, dont

HENRI-CLAUDE-ROBERT LE SENS, Comte de Lion, Capitaine de Gendarmerie, qui épouſa, le 8 Octobre 1752, ARMANDE-ÉLÉONORE LE SENS DE FOLLEVILLE.

BRANCHE
DE FOLLEVILLE.

ROBERT-FRANÇOIS-RENÉ LE SENS DE FOLLEVILLE, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Rouen, épouſa *Louiſe Lambert d'Herbigny*, née le 23 Mars 1706, dont entr'autres enfants :

1. ARMANDE-ÉLÉONORE, mariée, le 8 Octobre

Digitized by Google

1752, à HENRI-CLAUDE-ROBERT LE SENS, Comte de Lion ;

2. Et une fille, qui épousa N... *Godart de Belbeuf.*

Les armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois encenſoirs d'argent, poſés 2 & 1.*

SENS (LE), Seigneur de St.-Cyr & de Neufmeſnil, Famille de Normandie, Élection de Valognes, qui porte: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ſautoirs d'argent, 2 & 1.*

*SEPTÊME. C'eſt une Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Juin 1686, enregiſtrées au Parlement de Dauphiné, le 3 Septembre ſuivant, en faveur de *Camille d'Hoſtun*, Comte, puis Duc de Tallard. Ce Marquiſat fut enſuite acheté par *Claude Pecoil*, Prévôt des Marchands de Lyon. Voy. PECOIL.

* SEPT-FORGES, BOULAY & LA BRISOLIÈRE, Subdélégation de Domfront. Ces fiefs ont été érigés en Marquiſat, ſous la dénomination du Marquiſat de la Briſolière, par Lettres Patentes, en faveur de M. de *Royers*, alors Conſeiller au Parlement de Normandie. Ces mêmes Lettres Patentes ne furent pas enregiſtrées, & par conſéquent cette érection n'a pas eu lieu. Il y a en outre le Domaine engagé de M. le Duc d'Orléans, qui a une grande étendue.

SEPTIER, Écuyer, Sieur de Coſſombelle, en Normandie, Élection d'Alençon; Famille qui porte: *de ſable, à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois trèfles du même, 2 & 1.*

*SEPTIMANIE. La Septimanie, nommée auſſi Gothie, depuis le VI^e ſiècle, fut détachée en 817 du Royaume d'Aquitaine, & érigée en Duché ou Gouvernement Général, qui comprenoit la Septimanie propre, en deçà des Pyrénées, & la Marche d'Eſpagne au-delà des Montagnes. Les Ducs de Septimanie étoient Comtes particuliers de Barcelone. Ils ſont ſouvent déſignés ſous ce ſeul titre. *Béra*, Comte de Barcelone en 801, fut le premier Duc de Septimanie. Il fonda l'Abbaye d'Alet en 813, & fut proſcrit en 820. Les Ducs de Septimanie furent dans la ſuite nommés Marquis de Gothie, en 865. Le Marquiſat de Gothie fut ſéparé du Gouvernement des Marches d'Eſpagne, & ce titre demeura attaché à la Septimanie propre, en deçà des Alpes, dont Narbonne fut la capitale, comme Barcelone le fut de la Marche d'Eſpagne.

SERAN (DE), Écuyer, Sieur de Beuzeval & d'Andrieu, en Normandie, Élection de Bayeux, Famille dont les armes ſont: *d'azur, à trois croiſſants d'or, 2 & 1.*

* SÉRAN-MONTGAILLARD, Seigneurie en Gaſcogne, poſſédée de mâle en mâle & ſans interruption depuis le milieu du XIII^e ſiècle, par une branche de la Maiſon de *Percin*. Voy. PERCIN.

SERANS, Écuyer, Seigneur d'Ambreville, en Normandie, Élection de Falaiſe; Famille qui porte: *d'azur, à trois croiſſants d'or, 2 & 1.*

SERCEY, en Mâconnais: *d'argent, à trois faſces ondées d'azur.*

SERCEY D'ARCONCEY. ANTOINE-ÉLIE DE SERCEY, Comte d'Arconcey, en Bourgogne, épouſa *Éliſabeth-Amélie du Belloy-Caſtillon*, dont il eut :

ÉLISABETH-FÉLICITÉ, mariée, en 1734, à *Louis-Charles de Jaucourt*, Baron de Cernoy, né le 30 Octobre 1711.

Les armes: *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq roſes d'argent.*

SERCLAES (T'). Voy. T'SERCLAES.

† SÉRENT, en Bretagne. Cette Maiſon eſt une des plus anciennes & des plus diſtinguées de la Province. Son origine, ainſi que celle des plus grandes Maiſons, ſe perd dans la nuit des temps. Elle a toujours exiſté dans l'Évêché de Vannes, où eſt ſituée la Baronnie de Sérent, qu'elle poſſédoit il y a plus de 800 ans, comme il eſt prouvé par différents actes. On voit encore dans le Chancel de la Paroiſſe de Sérent le tombeau de ceux de ce nom, chargé de trois *quinte-feuilles*, qui ſont les mêmes armes qu'ils portent encore aujourd'hui. Comme toutes les anciennes Maiſons, celle de SÉRENT ne peut prouver ſa première antiquité que par les Monuments publics, par les Char-

Digitized by Google

tes & par l'Hiſtoire. La rareté des titres domeſtiques, dans ces premiers ſiècles, les guerres civiles & le laps du temps qui les ont détruits, les translations multipliées qui les ont fait paſſer d'une Maiſon dans une autre par des alliances, &c., ne permettent pas de fournir, pour ces premiers temps, une filiation auſſi ſuivie, auſſi prouvée par titres ſucceſſifs & non interrompus, que celle que nous donnerons ci-après, à commencer depuis JEAN DE SÉRENT, qui vivoit en 1351, & qui, à cette époque, étoit reconnu inconteſtablement, ainſi qu'il eſt prouvé, pour être d'une Maiſon des plus diſtinguées de Bretagne, tant par ſon ancienneté, ſes alliances, que par l'étendue de ſes poſſeſſions. Le premier du nom de SÉRENT, dont l'hiſtoire faſſe mention, eſt

MARQUER DE SÉRENT, qui vivoit au X^e^ ſiècle, & eut trois fils, ſavoir :

1. MAINGUY, qualifié *Miles*, Chevalier, qui fit, en 1010, une fondation à l'Abbaye de Redon, du conſentement de ſes frères, dans laquelle leur père eſt rappelé. (D. Morice, tome I^er^ des *Preuves*, col. 552.) Il y a lieu de croire que c'eſt de MAINGUY DE SÉRENT, ou de MARQUER, ſon père, que parle D. Lobineau, tome I^er^, p. 108, de l'*Hiſtoire de Bretagne*, en faiſant l'énumération des Maiſons nobles qui ſuivoient la Cour du Duc en 1109. Celle de SÉRENT y eſt dénommée comme étant dès lors exiſtante & diſtinguée dans l'Évêché de Vannes. Il eſt à préſumer que MAINGUY n'eut pas d'enfants, n'étant pas rappelés, ſuivant l'uſage, dans ſa fondation ;
2. PIERRE, mentionné dans l'acte de 1010, qui épouſa N..., dont il eut

   NOBILIS, qui épouſa *Guillaume*, Sire *de la Chapelle*, auquel elle porta la Seigneurie de Sérent, qui paſſa enſuite, par alliance, dans la Maiſon de *Roſmadec*, & qui eſt aujourd'hui, pareillement par alliance, dans celle de *le Sénéchal de Molac*. Voy. le Baud, en la *Généalogie de la Maiſon de Roſmadec*, en tête de ſes ouvrages, où il eſt dit que *Jeanne de la Chapelle* épouſa, en 1505, *Jean*, Sire *de Roſmadec*, & lui porta la Seigneurie de Sérent, & pluſieurs autres. Toutes ces époques ſe rapportent parfaitement à celles données par le Marquis de Roſmadec en 1651, & conviennent audit PIERRE DE SÉRENT.
3. Et JUDICAEL, nommé le ſecond dans la fondation faite par MAINGUY ; ce qui fait croire qu'il étoit frère puîné de PIERRE.

CONAN DE SÉRENT, & JUDICAEL ſon fils, ſignèrent, en 1118, la fondation faite par Geoffroy, Comte de Joſſelin. D. Morice, tome I^er^ des *Preuves*, col. 539.

JOSSELIN DE SÉRENT ſigna, avec un grand nombre d'autres Nobles, l'aſſiſe du Comte Geoffroy. Il y a lieu de croire que c'eſt lui qui aſſiſta à l'Aſſemblée de la Nobleſſe convoquée, en 1219, par le Duc Jean à Dinan, dit D. Lobineau, pag. 538. C'eſt ſans doute de lui, ou de GUILLAUME DE SÉRENT, qui ſuit, que parle l'Abbé Desfontaines, dans ſon *Hiſt. de la Ligue*, tome I^er^, pag. 53. Moréri en fait auſſi mention.

GUILLAUME DE SÉRENT eſt compris pour une gratification dans un compte-rendu, l'an 1275, au Duc Jean le Roux, ſuivant D. Morice, tome I^er^ des *Preuves*, pag. 1009.

HERBERT DE SÉRENT fut Grand Bouteiller de France, diſent Orderic Vital, pag. 849, & Moréri, pag. 357, tom. IX, édit. de 1759. Il épouſa *Rolande de Chaumont*, & en eut pluſieurs enfants.

JEAN DE SÉRENT fut Fauconnier & Garde des Oiſeaux du Roi en 1351, au rapport du P. Anſelme, tom. VIII, pag. 745.

GUILLAUME DE SÉRENT épouſa *Alix de Dinan*, de la Maiſon de *Châteaubriant*. Il fonda, le 23 Août 1382, la Chapellenie du Prieuré de Notre-Dame-au-Martret de Sérent, en préſence & du conſentement de ſes enfants ; comparut à la montre de 1382, ſelon D. Morice, tome I^er^ des *Preuves*, col. 436, & eſt rappelé dans un compte-rendu au Duc de Bretagne en 1413,

La Maiſon de SÉRENT eſt compriſe dans les réformations de 1426 & années ſuivantes, & de 1513, dans l'Évêché de Vannes. Les branches aînées & cadettes furent déclarées Nobles d'ancienne extraction, par Arrêt du 23 Août 1669. Ces anciennes réformations, tirées de la Chambre des Comptes, & l'Arrêt ont été produits en original aux États de Bretagne.

ALAIN DE SÉRENT, vivant en 1328, ſervit dans les guerres de Flandre, & avoit épouſé *Gillette de Maleſtroit* ; on croit qu'il en eut pour fils : JEAN ou JEANNOT, depuis lequel la filiation de cette Maiſon eſt ſuivie par titres conſtants & non interrompus.

I. JEAN ou JEANNOT DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur de Tromeur, combattit à la bataille des Trente, en 1351. Les Hiſtoriens de Bre-

Digitized by Google

tagne, tels que d'Argentré, pag. 318, D. Lobineau, pag. 343, D. Morice, pag. 280, & une enquête du 9 Août 1460, produite en original, compoſée de 12 témoins de différents états, en font mention. Il donna quittance, le 26 Novembre 1356, au Tréſorier du Duc de Bretagne, de la ſomme de 80 écus d'or, ladite quittance ſcellée de ſon ſceau, *chargé de trois quinte-feuilles;* fut fait Chevalier, & Gouverneur des Château & Forteresse de Batz, pour le Duc Jean, ſuivant un acte du 14 Mai 1389. Du Paz, dans l'*Hiſt. Généalogique des Seigneurs du Bois de la Roche,* nomb. 8, pag. 553 & 554, atteſte qu'il avoit épouſé *Jeanne de Saint-Gilles*, comme le dépoſe le cinquième témoin de l'enquête de 1460. De ſon mariage il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. PERROT (*a*), tige de la branche des Seigneurs de *la Rivière*, rapportée ci-après;
3. Et PHILIPPINE (*b*), Demoiſelle d'Honneur de Jeanne de Navarre, Ducheſſe de Bretagne, qui la maria, par contrat du 12 Août 1401, à noble *Hervé de Ville*, Seigneur de la Varenne, & lui donna en dot 2000 écus d'or.

II. JEAN DE SÉRENT, II^e^ du nom, Chevalier Banneret, Seigneur de Tromeur, « Conſeiller & Chambellan de Jean V, Duc de Bretagne, eut part à toutes les guerres de ſon temps; aſſiſta à l'Aſſemblée de la principale Nobleſſe du Duché tenue à Dinan en 1419; fut l'un des Ambaſſadeurs vers le Roi d'Angleterre, » & fit le voyage d'Amiens avec le Duc de Bretagne. D. Morice, tome II des *Preuves*, col. 1173, 1689, 90 & 1724. L'enquête de 1460 porte qu'il mourut en 1413 ou 1414, & qu'il fut inhumé dans le chanceau de l'Égliſe Paroiſſiale de Sérent, qui appartenoit aux SÉRENT, Seigneurs de Tromeur, & que ce chanceau étoit pavé & garni de tombeaux, portant les armes deſdits Tromeur, qui étoient également peintes ſur le principal vitrail de ladite Égliſe. Il avoit épouſé *Jeanne de Comenan*, fille du Sire de Comenan, Juveigneur de la Maiſon de Rieux. (Du Paz, p. 553, ſur la Généalogie des Seigneurs du Bois de la Roche.) Il n'eut de ſon mariage qu'une fille,

III. ORFRAISE DE SÉRENT, Dame de Tromeur, qui fut Demoiſelle des Ducheſſes Yolande d'Anjou & Iſabeau d'Écoſſe. La première la fit ſigner, le 15 Juillet 1440, dans ſon teſtament avec Iſabeau de Beaumanoir, Yolande de Laval, Matheline de Maleſtroit & Julienne de Taillefer, autres Demoiſelles de la Ducheſſe, ſuivant D. Morice, tome II des *Preuves*, col. 1332, 73 & 1393. Elle fut compriſe en cette qualité dans le compte-rendu par Jean du Vay, en 1444, & dans celui de Guyon de Carné, en 1445. Elle épouſa 1° *Simon Delhoye*, Conſeiller-Chambellan du Duc de Bretagne, & Capitaine de Hennebon, mort ſans laiſſer de poſtérité; 2° *Henri Hingant*, Seigneur du Hac & de Floville, « Gentilhomme de l'Hôtel, Chevalier & Confident du Duc François I^er^, lequel mourut au ſiége de Fougères en 1449, & fut tranſporté à Sérent, où il eſt enterré dans le chanceau de l'Égliſe, laiſſant pluſieurs enfants; » & 3° *Guillaume*, Sire *de Montauban*, Seigneur du Bois de la Roche, Baron de Grenonville, de Sens, de Binio, &c., père de *Philippe de Montauban*, Chancelier de Bretagne, & d'*Eſprit de Montauban*, qui fit des actions mémorables au ſiége de Dôle en l'an 1487. » Il eſt fait mention d'*Orfraiſe de Sérent* & de ſon ſecond mari dans deux ſéances du Parlement, tenues à Vannes, en 1451, pour deux procès qu'elle avoit, ainſi que dans un autre Parlement, en 1457. Elle eut une conteſtation avec le Seigneur de Trégarantec, en 1460, & il y eut une enquête faite par Turbe, le 9 Août de ladite année, dans laquelle les témoins font les plus grands éloges de la Maiſon de SÉRENT & de celle de *Montauban*. « La plus grande partie des biens de ſa Maiſon paſſa dans celle de *Montauban*, & de celle-ci dans celle de *Rohan*, par l'alliance de *Marie de Montauban* avec *Louis de Rohan*, I^er^ du nom, dont deſcendent les Princes de Guémené & de Soubiſe & autres branches de cette illuſtre Maiſon. »

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans ſa première édition, tome VI, p. 653, dit que ce PERROT étoit fils de JEAN, & de *Blanche de Poher*, Dame de Braine, ſa ſeconde femme.

(*b*) Dans la même édition, il dit que PHILIPPINE étoit fille de JEAN, & de *Margot de Cadoudal*, ſa troiſième femme.

BRANCHE

des SÉRENT, *Seigneurs de* LA RIVIÈRE.

II. PERROT DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur

Digitized by Google

de la Rivière & de la Villeraix (second fils de JEAN, & de *Jeanne de Saint-Gilles*), rendit aveu, sous l'autorité de son père, au Seigneur de Malestroit, le 13 Mars 1398, & fit un accord, le 4 Décembre 1435, avec *Simon Delhoye* & ORFRAISE DE SÉRENT, sa nièce, femme dudit *Delhoye*, par lequel il leur promet 200 livres, lors de leur mariage. Il avoit épousé *Jeanne de Goyon*, mentionnée dans cet acte de 1435, de laquelle il eut :

1. « OLIVIER, qui mourut sans enfants ;
2. MAURICE, Seigneur de la Villeraix, marié à *Guyonne de la Chapelle*, dont
   1. JACQUES, Seigneur de la Villeraix, qui servit en 1476, sous le brave Tanneguy du Châtel, avec LOUIS DE SÉRENT, son cousin, qui fut choisi en 1481, avec les Seigneurs de Kergorlay, Pontcallec, Vaucouleurs, Rosnyvinen, Montbourcher, Quelen, Beaumont, Boisgelin, Kerousy, & autres illustres & nobles Familles, pour être à la garde du Duc François II. LOUIS étoit fils de JEAN DE SÉRENT, Chevalier, & de *Jeanne de Rohan*, & arrière-petit-fils de JEAN, Grand Fauconnier de France en 1351, duquel descendoit aussi un autre JEAN DE SÉRENT, époux de *Constance de Quelen*, & fils d'*Yvon*, & d'*Éliette du Cambout*. JACQUES DE SÉRENT épousa *Gratienne de Rosmadec*, dont il ne resta que MARIE, Dame de la Villeraix, mariée à *Guillaume de Châteautro*, Seigneur de la Villecado.
   2. Et HÉLÈNE, qui avoit épousé *Geoffroy de Marnière*, Seigneur de la Biffardière, &c. »
3. Et GEOFFROY, qui suit.

III. GEOFFROY DE SÉRENT, Seigneur de la Rivière, « releva le nom & les armes de l'ancienne branche de *la Rivière*, dont la Terre lui échut en partage, & reprit en conséquence les *quinte-feuilles de sable* dans son écusson, que ses descendants ont toujours retenues. La branche de *Tromeur* portoit : *trois quinte-feuilles d'hermines en champ de gueules*. » Il rendit, le 7 Juillet 1440, au Seigneur de la Chapelle, aveu des terres & manoirs de Reuzé, Rescourt & de la Villeraix, avec les fiefs, moulins, rentes & juridictions situés dans la Paroisse de Sérent. Il épousa *Françoise Madeuc* (*a*), d'une très-ancienne Maison, dit D. Morice, tome II des *Preuves*, col. 1009, 39 & 2052, & en eut :

THEBAULT, mort sans alliance ;
Et GUILLAUME, qui suit.

IV. GUILLAUME DE SÉRENT, Seigneur de la Rivière, connu par trois actes : le premier du 15 Décembre 1503 ; le second du 30 Janvier 1506 ; & le troisième du 16 Mai 1507, & « qualifié de *Messire Guillaume de Sérent*, Chevalier-Bachelier, est nommé dans une liste des Capitaines qui servoient sous les ordres du Duc de Vendôme, Grand-Maître d'Hôtel de Charles VII, qui avoit parmi les Écuyers de sa Compagnie, Jean d'Estrées, Jean de St.-Germain, Philippe du Châtel, Jean, Prince d'Orange, Guillaume de Charruel, Guillaume Giffart, Raoul de la Ferrière, &c. » Il avoit épousé (*b*) *Jeanne Guillemet*, rappelée dans une transaction de 1514. Elle étoit d'une ancienne Maison, dit D. Morice, col. 103, 203, 204 du tome II des *Preuves*, & eut pour fils :

V. RENAUD DE SÉRENT, Seigneur de la Rivière, « qui hérita de la Terre & Vicomté de la Villeguerif, provenant de la succession de Julien d'Avaugour, » & épousa, par contrat du 1er Novembre 1494, *Guillemette de la Cour*, fille de Messire *Alain*, & d'*Olive de Venet*, « & sœur de *François de la Cour*, qui prit le nom & les armes de *Venet*. » Elle transigea le 21 Décembre 1514, ainsi que son mari, avec noble Homme le Baillif, Seigneur de Sullé, à l'occasion d'une rente de 30 liv. dûe audit RENAUD DE SÉRENT, son époux, comme héritier principal & Noble de *Jeanne Guillemet*, sa mère. Devenue veuve, elle transigea encore, le 22 Mars 1534, avec noble Homme Messire Jacques de Venet, Seigneur de Lezargant & Pouldavi, sur les droits héréditai-

(*a*) Et en secondes noces, suivant La Chenaye-Desbois, tom. VI, pag. 654, prem. édit., *Catherine de Laval*.

(*b*) Suivant la première édition de ce Dictionnaire, tome VI, page 654, il épousa 1° *Benoîte le Chastellier* ; 2° *Florence de Craon* ; 3° *Julienne de Brecat* ; & 4° *Jeanne Guillemet*, d'une Maison qui changea son nom & ses armes en ceux de *Brignac* en 1473. Du second lit vinrent

FRANÇOISE, mariée à *René*, Sire *d'Acigné*, Seigneur des Forges, de la Frelonnays & de Bréon, tutrice & garde-noble de *Jeanne*, sa fille, lors de la réformation de la Noblesse en 1513 ;
Et CATHERINE, mariée à *Guillaume Tircocq*.

Digitized by Google

rés à elle appartenant dans les ſucceſſions de ſes père & mère. Ce dernier acte rappelle la date de ſon contrat de mariage avec ledit RENAUD, dont elle eut

VI. FRANÇOIS DE SÉRENT, Ier du nom, Seigneur de la Rivière, Vicomte de la Villeguerif, connu par des actes du 20 Juillet 1529, 22 Janvier 1532, 7 Septembre 1541, 8 Janvier 1542 & 5 Juin 1551. Il donna déclaration, le 15 Septembre 1541, tant en ſon nom qu'en celui d'*Yvonne de Bellouan*, ſa femme, au Duc de Bretagne & au Commiſſaire du ban & arrière-ban dans l'Évêché de Vannes, de ſa maiſon de la Rivière & des Cloſeries, tenues en fief, comme ſujettes au ban & arrière-ban. « Il eut pour compagnon d'armes JEAN DE SÉRENT, fils d'un autre JEAN, & d'*Olive de Tournemine*. » Il eut de ſon mariage (*a*) :

1. GUILLAUME, mort ſans alliance;
2. FRANÇOIS, qui ſuit;
3. Et GABRIEL, marié à *Roberte Thomas*, « fille du Seigneur de Launay, » de laquelle il ne laiſſa qu'une fille, nommée

FRANÇOISE. Après le décès de ſon père & de ſa mère, celle-ci ayant été ſa tutrice, GUILLAUME DE SÉRENT, ſon oncle, en fut nommé tuteur; mais étant mort, ainſi que FRANÇOIS, IIe du nom, ſon frère & héritier, contre lequel elle forma une demande en compte de tutelle & de partage des ſucceſſions de FRANÇOIS DE SÉRENT & d'*Yvonne de Bellouan*, leurs père & mère communs, elle renouvela enſuite ſon action contre PIERRE DE SÉRENT, ſon couſin, héritier principal & noble dudit FRANÇOIS, IIe du nom. Ils tranſigèrent enſemble le 4 Septembre 1599, dans lequel acte il eſt reconnu que le partage des ſucceſſions de leurs aïeux devoit être fait ſuivant l'aſſiſe du Comte Geoffroy, comme la Maiſon DE SÉRENT s'étoit toujours gouvernée; & les biens furent déſignés à ladite FRANÇOISE DE SÉRENT, pour les tenir comme juveigneur d'aîné. Elle épouſa *Briant du Pleſſis*, Seigneur de la Villejarno.

VII. FRANÇOIS DE SÉRENT, IIe du nom, Seigneur de la Rivière, Vicomte de la Villeguerif, de Tredion, &c., Procureur-Général des Eaux & Forêts de Bretagne, acquit, en 1589, la Terre d'Aguéneuc, & étant mort en 1595, elle fut retirée ſur PIERRE, ſon fils aîné, comme il eſt prouvé par un traité du 3 Juin 1626, fait entre lui & Charles Sibonno de la Villefregon. Il avoit épouſé *Simonne du Hallay*, laquelle tranſigea, le 18 Mai 1599, comme tutrice de ſes enfants mineurs, avec Etienne du Hallay, ſur les droits héréditaires qui lui revenoient dans les ſucceſſions de ſes père & mère. Elle fit une fondation à la Cathédrale de Vannes, le 12 Février 1610, & eut de ſon mariage :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. JULIEN, tige de la branche des Seigneurs de *Sérent-Kerfily*, rapportée ci-après;
3. « FRANÇOIS, auteur de la branche des Vicomtes de *Tredion*;
4. Et LOUISE, mariée à *Pierre Couyer*, Seigneur de la Barre & de Bellée. »

VIII. PIERRE DE SÉRENT, Seigneur de la Rivière, ſigna au contrat de mariage de JULIEN, ſon frère puîné, du 24 Juin 1606, & partagea noblement avec lui, le 11 Mai 1611, la ſucceſſion de leurs père & mère, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geoffroy. Il épouſa *Catherine Bernard des Greffins*, & en eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. « MAHEAS, Religieux Carme;
3. RENÉ, Prêtre;
4. Et SUSANNE, mariée à *René de la Haye*, Seigneur de Sitz. »

IX. PIERRE DE SÉRENT, IIe du nom, Seigneur de la Rivière & d'Aguéneuc, d'abord Préſident de Vannes, enſuite Maître des Requêtes de la Reine Mère de Louis XIV, & Conſeiller d'État, fut chargé pluſieurs fois des affaires de ſa province en Cour, où il ſe concilia l'eſtime des Miniſtres & la confiance d'Anne d'Autriche qui l'admit dans ſon Conſeil. Il obtint, en 1650, en conſidération de ſes ſervices, des Lettres Patentes pour la réunion & création en Vicomté de ſes Terres de la Rivière, Aguéneuc, Tredion & Guervazic, & les fit enregiſtrer au Parlement. Le Mémoire préſenté à ce ſujet au feu Roi Louis

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans ſa première édition, tom. VI, pag. 655, dit qu'il épouſa 2° *Perrine du Masle*, veuve de *Gilles de Bec de Lièvre*, Seigneur du Boisbaſſet; & 3° *Roberte du Boſchet*, qui gratifia MARGUERITE DE SÉRENT, épouſe de *Jean de la Blinaye*, & fille de JEAN, & de *Bertrande de Chaſné*. Du ſecond lit vint

ANNE, mariée à *Gabriel de Leſcouët*, Seigneur de la Guérande.

Digitized by Google

XIV, porte que la Maiſon de Sérent ne connoît point d'autre origine que celle des anciens Comtes de Vannes ; que la Seigneurie ou Baronnie de Sérent poſſédée avant le onzième ſiècle par les Seigneurs de ce nom, & qui paſſa par alliance dans la Maiſon de la Chapelle, étoit une Terre de dignité, qui dans les commencements pouvoit avoir été un apanage ; & en parlant de ſes illuſtrations, on y dit qu'elle a auſſi l'avantage d'avoir été la tige des premiers Seigneurs d'Ancenis. Avant qu'elles fuſſent enregiſtrées au Parlement, M. le Marquis de Roſmadec intervint, & donna main-levée à une Requête en oppoſition en 1651, par laquelle il dit que, *quoiqu'il eût le plus grand intérêt de s'oppoſer à cette union, néanmoins il conſentoit que les Lettres Patentes euſſent leur exécution, pour l'amitié qu'il portoit audit* Pierre de Sérent, *chef des nom & Armes de la Maiſon, de laquelle la Seigneurie de Sérent avoit paſſé, par alliance, dans la Maiſon de la Chapelle ; il y avoit lors près de cinq cents ans, & depuis dans la ſienne, auſſi par alliance, il y a environ cent-cinquante ans, &c.* Il avoit épouſé *Gilonne Mancel*, dont :

1. René, qui ſuit ;
2. « Pierre, Chevalier de l'Ordre de Malte ;
3. François ;
4. Vincent, Jéſuite ;
5. Et Joseph-Melchior, d'abord Chevalier de Malte, enſuite Religieux de la Réforme de Cîteaux, nommé à 26 ans pour être Abbé de Notre-Dame de Prières du même Ordre, dont il a été le Reſtaurateur, ayant employé 46 ans à en faire un des plus vaſtes & des plus beaux Monaſtères de France, où, malgré des travaux immenſes & continuels, il entretint la diſcipline, avec près de 80 Religieux, outre un certain nombre d'enfants de la pauvre Nobleſſe, qu'il y faiſoit élever gratuitement, ſuivant l'eſprit de la Règle de St.-Benoît ; ce qui a ſervi comme de fondement à l'Hôtel des Gentilshommes Bretons, établis depuis à Rennes ſur les mêmes principes que la Maiſon de St.-Cyr. Regardé, avec raiſon, comme l'Oracle de ſon Ordre, il en fut Vicaire-Général de bonne heure, & Viſiteur de cinq provinces, & mourut le 28 Juillet 1727. »

X. René de Sérent, Seigneur de la Rivière & d'Aguéneuc, Préſident de Vannes pendant que le Parlement y reſta, & après ſon retour à Rennes, Sénéchal de Ploermel, eſt rappelé dans des actes de 1638, 1663, 1664, & dans l'arrêt de la réformation, rendu en 1669, commun à Claude de Sérent de Kerfily, de la branche ſuivante. Il épouſa *Guillemette du Bolan*, dont il eut :

XI. François-Joseph de Sérent, Seigneur de la Rivière, d'Aguéneuc & de la Villéan, Sénéchal de Ploermel, mentionné dans des actes de 1673, 1699, 1717 & 1720, qui épouſa (*a*) *Michelle Rolland*, Dame de la Garenne, dont :

XII. Louis-Marie-Joseph de Sérent, Seigneur de la Rivière, d'Aguéneuc, la Villéan, &c., marié à *Michelle-Françoiſe de Guéheneuc*, de laquelle il n'a laiſſé qu'une fille :

Renée-Louise, Dame de la Rivière, vivante ſans alliance, « héritière des biens de ſa Maiſon & dernière de ſa branche. »

BRANCHE

des Seigneurs de Sérent-Kerfily.

VIII. Julien de Sérent, Seigneur d'Aguéneuc & de Kerfily (ſecond fils de François, Seigneur de la Rivière, & de *Simonne du Hallay*), partagea, le 11 Mai 1611, avec Pierre, ſon aîné, la ſucceſſion de leurs père & mère, & mourut en Août 1631. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Juin 1606, *Anne de Chef du Bois*, Dame de la Villerouge, fille de *Guillaume*, Ecuyer, & de *Jeanne de Juzel*. Elle fut élue tutrice de ſes enfants mineurs, par acte du 12 Septembre 1631, & mourut le 21 Février 1651. De leur mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Julien, tige de la branche des Seigneurs de *Branbec*, rapportée ci-après ;
3. Vincent, Prêtre, mort à Sarzeau ;
4. Et Françoise, morte ſans alliance.

IX. Jean de Sérent, Seigneur de Kerfily, la Villeneuve, &c., émancipé le 12 Septembre 1631, ſous l'autorité de Pierre de Sérent, Seigneur de la Rivière, ſon oncle, fut Che-

(*a*) La première édition de ce *Dictionnaire*, t. VI, pag. 656, dit qu'il épouſa 1° N...*de Villejan* ; & 2° *Marie des Cartes*. Du premier lit vint

Renée, mariée à *Guillaume Huchet*, Ecuyer, Seigneur de Quénétain.

Digitized by Google

valier de l'Ordre du Roi, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & partagea, le 28 Août 1651, les ſucceſſions de ſes père & mère avec JULIEN, Seigneur de Branbec, ſon frère, conformément à l'aſſiſe du Comte Geoffroy. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Mai 1637, *Françoiſe Bonnier*, fille puînée de feu Meſſire *Jean*, Seigneur de Champagné, & de *Catherine de Channé*, Dame de Champagné. Elle fut aſſiſtée de ſa mère, de Sébaſtien de Roſmadec, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, mari de Julienne Bonnier, & de Meſſire Euſtache de Lis, Seigneur de Beaucé, époux de Renée Bonnier, toutes deux ſœurs aînées de ladite *Françoiſe*. Il laiſſa de ſon mariage :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. RENÉE, mariée à *Jean-François de Chanlecy*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Pleuvault, Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, Grand-Maître de la Garde-Robe de Monſieur, frère unique du Roi, puis premier Gentilhomme de la Chambre de ce Prince, dont une ſeule fille, *Renée-Minerve*, mariée à *François-Léonor*, Comte *de Choiſeul-Chevigny*. Il tranſigea, le 18 Avril 1604, ſur procès, avec CLAUDE DE SÉRENT, ſon beau-frère, au ſujet de différentes prétentions dans la ſucceſſion de JEAN DE SÉRENT, leur père.
3. « N... DE SÉRENT, d'abord Religieuſe aux Urſulines de Vannes, & enſuite Abbeſſe de Morienval, au Diocèſe de Soiſſons ; »
4. Et FRANÇOISE, miſe, avec CLAUDE, ſon frère, le 23 Janvier 1664, ſous la tutelle de VINCENT DE SÉRENT, Recteur de Sarzeau, leur oncle. Elle épouſa *Jérôme Boterel-Quintin*, Seigneur de St.-Dénac.

X. CLAUDE DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur, Marquis de Kerfily, « Seigneur de la Villeneuve, » &c., Gouverneur pour le Roi des ville & château de Ploermel, produiſit ſes titres lors de la réformation de 1669, & fut reconnu Noble d'ancienne extraction, ainſi que RENÉ DE SÉRENT, Seigneur de la Rivière, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 23 Août de ladite année. Il épouſa (*a*), par contrat du 3 Juin 1705, *Louiſe-Françoiſe Joiſel de Juilly*, « remariée au Comte de *Coëtlogon-Kerberiou*, » laquelle fut mère de

XI. LOUIS DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur, Marquis de Kerfily, « Seigneur de Juilly près Paris, » qui a ſervi quelques années dans le Régiment des Gardes-Françaiſes, & eſt mort en 1741. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Mai 1733, célébration en la Paroiſſe de Montebert, le 18 Août ſuivant, *Marie-Madeleine-Éliſabeth Charette de Montebert*, morte le 8 Janvier 1778. Elle ſe maria en ſecondes noces, le 15 Août 1743, à *Henri-François*, Baron *d'Avaugour*, Comte de Vertus, mort le 27 Septembre 1746 ; & en troiſièmes noces, le 23 Octobre 1752, à *Anne-Léon de Montmorency*, appelé *le Baron de Montmorency*, premier Baron Chrétien, Chef des nom & armes de la Maiſon de Montmorency, Chevalier des Ordres du Roi, &c. Elle étoit fille de *Gilles Charette de Montebert*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & d'*Éliſabeth-Gabrielle de Montigny*. Louis eut de ſon mariage :

1. ARMAND-LOUIS, qui ſuit ;
2. Et ÉLISABETH-LOUISE, morte en 1743.

XII. ARMAND-LOUIS, Marquis DE SÉRENT, Chevalier, Pair de Bretagne, Baron de l'ancienne Baronnie de Maleſtroit, Préſident né de la Nobleſſe de Bretagne, Seigneur de Kerfily, Guervazic, Bellon, le Granic, la Villeneuve, la Touche-Hilary, Baron de Baule, &c., né à Nantes, le 30 Décembre 1736, Guidon des Gendarmes de Monſeigneur le Dauphin, le 21 Avril 1752, Meſtre de Camp du Régiment Royal, Cavalerie, le 10 Février 1759, Brigadier des Armées du Roi, le 20 Avril 1768, Maréchal des Camps & Armées du Roi, le 1er Mars 1780, nommé Gouverneur des enfants de Monſeigneur le Comte d'Artois, frère du Roi, le 8 Septembre 1776. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Janvier 1754, *Bonne-Marie-Félicité de Montmorency-Luxembourg*, née le 18 Février 1739, fille de *Charles-Anne-Sigiſmond*, Duc d'Olonne, & de *Marie-Étiennette de Bullion-Fervaques*, dont :

1. ARMAND-SIGISMOND-FÉLICITÉ-MARIE, appelé *le Baron* DE SÉRENT, né en Septembre 1762 ;
2. ARMAND-LÉON-BERNARDIN, dit *le Vicomte* DE SÉRENT, né en Octobre 1764 ;

(*a*) La première édition de ce *Dictionnaire*, t. VI, pag. 657, dit qu'il épouſa 1° *Sylvie le Moine de Trevigny*.

Digitized by Google

3. Anne-Angélique-Marie-Émilie, née en Septembre 1770 ;
4. Et Anne-Félicité-Simonne, née en Janvier 1772.

BRANCHE

des Seigneurs de Sérent-Branbec.

IX. Julien de Sérent, Chevalier, Seigneur de Branbec, « de Kerlévénan, Vicomte de la Ville-Guérif, » &c. (second fils de Julien, Seigneur d'Aguéneuc, & d'*Anne de Chef du Bois*), Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, mourut à l'âge de 52 ans. Il avoit épousé, en 1653, *Anne Herman*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Kercado, & de *Perrine Guillemin du Roscoüet*, dont il eut :

1. « Charles, tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674 ; »
2. René, qui suit ;
3. « Et Perrine-Judith, mariée à *Hyacinthe de Sécillon*, Seigneur de Calveu. »

X. René de Sérent, Chevalier, Seigneur de Branbec, « Kerlévénan, Beausoleil, Vicomte de la Ville-Guerif, &c., destiné d'abord à l'état ecclésiastique & élevé à Port-Royal, quitta la Sorbonne après la mort de Charles, son frère aîné, » & épousa, en 1693, *Gilonne-Marquise de Trégouët*, fille de *Siméon*, Seigneur de Beaulieu, Commandant de la Noblesse de l'Évêché de Vannes, & d'*Hélène du Masle*, dont

XI. François-Joseph de Sérent, Chevalier, Seigneur de Branbec, le Masle, Monternault, Keralié, Beausoleil, Fontaine-le-Guelin, &c., Gouverneur pour le Roi de la presqu'isle de Ruys & du Château de Sucinio, qui épousa 1° *Françoise-Élisabeth Huchet de la Bédoyère*, « d'une Maison ancienne & illustrée par une longue suite de Procureurs-Généraux du Parlement de Bretagne ; » & 2° en 1749, *Marie-Jeanne le Gouvello*, fille de *François-Vincent*, Seigneur de Keriaval, & de *Marie-Mathurine du Hindreuf*. Du premier lit sont issus :

1. Joseph-René-François, qui suit ;
2. « N..., dit *le Chevalier de Sérent*, admis de minorité dans l'Ordre de Malte, mort à Bruxelles, en 1748, dans sa 17e année, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie. »

Et du second lit sont sorties :

3. & 4. Marie-Josèphe & Marie-Jeanne-Vincente, non mariées.

XII. Joseph-René-François de Sérent, Chevalier, Seigneur de Branbec, &c., « connu d'abord sous le nom de l'*Abbé de Sérent*, a quitté l'état ecclésiastique & s'est adonné au barreau. » Il est Commissaire des États de Bretagne, & n'étoit pas encore marié en 1784.

Pour un plus long détail sur cette branche & les précédentes, on peut consulter Moréri, tom. IX, édit. de 1759.

Cette Maison porte pour armes : *d'or, à trois quinte-feuilles de sable*.

Elle réunit à son ancienneté plusieurs alliances avec les Maisons les plus illustres, telles que celles de *Rohan*, *Rieux*, *Malestroit*, *Goyon*, *Châteaubriant*, &c.

Nous ne nous sommes attachés ici qu'aux preuves qui ont passé sous nos yeux, & qui nous ont paru incontestables. Des recherches plus étendues peuvent encore y ajouter.

Suivant un ancien Généalogiste estimé (M. du Pré de Kaerdaniel), il y eut une double alliance entre la Maison de Sérent & celle d'*Ancenis*, qui forma la branche de *Sérent* en Anjou. Elle est éteinte. M. de *Brie* en a épousé l'héritière, & a joint le nom de Sérent au sien. La Terre de cette branche est aujourd'hui possédée par M. Walsh, qui l'a acquise de la Duchesse d'Estrées.

* SERGINES, petite Ville & Baronnie ancienne située sur les confins de la Champagne, du côté de la Brie, au Diocèse de Sens. Elle est renommée par ses foires & marchés des plus considérables de la contrée. La Terre de Sergines qui relève de l'Archevêché de Sens, étoit immémorialement possédée par des Seigneurs, à qui elle avoit donné son nom. L'on voit qu'elle appartenoit en 1299 à Gilles de Sergines, ainsi qu'il est rapporté dans des Lettres Patentes de cette même année, par lesquelles le Roi Philippe-le-Bel, & Jeanne, Reine de France, accordent audit Gilles, Échanson de la Reine, & à ses frères, tous les hommes & femmes de condition servile que Leurs Majestés avoient audit lieu de Sergines. Jean de Sergines rendit foi & hommage de sa Terre & Seigneurie de Sergines à l'Archevêque de Sens & de quelques-uns des arrière-fiefs mouvants de ladite Seigneurie, en date de la veille de Notre-Dame de Mars 1339. Jeanne, Dame & Baronne de Sergines, sa petite-fille, épousa *Jean de Hernery*, Ecuyer, qui en 1441 & 1449 en rendit foi &

Digitized by Google

hommage à Louis de Melun, Archevêque de Sens, comme fit en 1468 ſon petit-fils, *Gilles de Hernery*, par Charles de Brichantel, ſon tuteur. *Louis de Hernery*, Baron de Sergines, ſucceſſeur de *Gilles*, obtint main-levée de Triſtan de Salazar, Archevêque de Sens, le 20 Août 1518, à l'occaſion de la ſaiſie de ſadite Terre pour devoirs non faits. *Jeanne de Hernery*, Baronne de Sergines, petite-fille de *Louis*, épouſa *Juvenal de Villiers*, duquel elle étoit veuve, lorſqu'en 1587 *Catherine*, leur fille, Dame & Baronne de Sergines, épouſa 1° *Anne du Parc*, Écuyer, Seigneur de Montigny-la-Coudre; & 2° *Michaut de la Forge*, Écuyer, Seigneur de Champaigne, avant 1598. Elle vendit à *Antoine Olivier*, Seigneur de Chitry, la Mine & Surpallis, en Nivernais, en date du 11 Juin 1598, la Baronnie de Sergines, qui étoit fort démembrée par les aliénations de ſes ancêtres. *Étiennette Olivier*, Dame de Chitry, en Nivernais, & Baronne de Sergines, fille d'*Antoine*, épouſa, par contrat du 25 Février 1611, *François de Blanchefort*, Chevalier, Sire, Baron d'Aſnois, de Saligny, &c., qui vendit avec elle la Baronnie de Sergines, & tout ce qui leur appartenoit en ladite Terre, par contrat du 22 Décembre 1640, à *Claude Bouthillier*, Seigneur de Pont-ſur-Seine & de Chavigny, marié à *Marie de Bragelongne*. *Léon*, leur fils, Comte de Chavigny, Baron de Sergines, Miniſtre & Secrétaire d'État, mort à Paris le 11 Octobre 1652, laiſſa d'*Anne Phélypeaux*, entr'autres enfants, *Renée Bouthillier*, Baronne de Sergines, morte le 20 Mars 1711, qui épouſa *Jean Beuzelin*, Seigneur de Boſmelet, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen. Il laiſſa pour fille unique *Anne-Marie*, mariée, le 19 Juin 1698, à *Henri-Jacques de Caumont*, Duc de la Force. Elle eſt morte le 16 Novembre 1752, ayant diſpoſé de ſes biens en faveur du jeune Marquis du Roure. (*Tabl. Gén.*, part. VII, p. 320.)

SÉRICOURT D'ESCLAINVILLIERS, en Picardie.

CHARLES-TIMOLÉON DE SÉRICOURT, Marquis d'Eſclainvilliers, Brigadier des Armées du Roi, épouſa *Marie-Michelle de Cours de Bouville*, dont:

MARIE-MICHELLE, morte le 28 Février 1778, qui avoit épouſé, le 25 Février 1737, *Auguſtin-Joſeph*, Comte *de Mailly*, né le 5 Avril 1708.

Les armes: *d'argent, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'or.*

*SERILLAC, aliàs SÉDILLAC. C'eſt une Seigneurie au Comté de Gaure en Gaſcogne, qui fut portée en mariage en 1540 à *Olivier de Faudoas*, Seigneur de la Mothe & de St.-Eſtèphe, par *Marguerite de Sedillac* ou *Serillac*. Voy. FAUDOAS.

SERIS. Voy. SERRIS.

SERIZAY, Écuyer, Seigneur de la Roche, au Perche, Élection de Mortagne, Famille qui porte pour armes: *d'argent, à dix tourteaux de gueules*, 4, 3, 2 & 1.

SERMENT. GILBERT DE SERMENT, Seigneur de St.-Martin, de Monteil, Montrodez, &c., eut pour fille

DIANE, qui épouſa, le 28 Mai 1630, *Henri*, Seigneur & Baron *de Salers*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

*SÉROCOURT, Seigneurie dans le Duché de Bar, à deux lieues de la Marche.

I. AUBERT DE SÉROCOURT vivoit en 1255. Il épouſa *Yolande de Choiſeul*, dont il eut:

II. JEAN DE SÉROCOURT, marié à N... *de Montreuil*, dont

III. GÉRARD DE SÉROCOURT, Bailli du Baſſigny, qui épouſa *Simonette de Romain*, & en eut

IV. GÉRARD DE SÉROCOURT, II° du nom, Seigneur de Sérocourt, marié à *Iſabeau de Germiny*, dont il eut:

V. JEAN DE SÉROCOURT, II° du nom, Bailli du Baſſigny, Gouverneur de Verdun, pour René d'Anjou, Roi de Sicile, puis de Darney, pour Jean, Duc de Calabre. Il avoit épouſé *Marguerite de Serrières*, dont il eut

VI. ANTOINE DE SÉROCOURT, Seigneur de Romain, marié à *Marguerite de Manteville*, qui fut mère de

VII. PIERRE DE SÉROCOURT, Seigneur de Romain, qui épouſa ÈVE, Dame DE SÉROCOURT, & en eut

VIII. PHILIPPE, Seigneur de SÉROCOURT, marié à *Catherine de Saint-Belin*, dont

IX. CHRISTOPHE, Seigneur DE SÉROCOURT,

Digitized by Google

Chambellan du Duc de Lorraine, Commiſſaire Général de ſes Guerres, Bailli & Gouverneur de Hombourg & de St.-Avold, qui épouſa 1° *Antoinette de Bavagny;* & 2° N... Du premier lit vint

X. Georges de Sérocourt, Bailli des Ville & Comté de Toul, en faveur duquel la Seigneurie de Sérocourt fut érigée en Baronnie par Lettres du 22 Octobre 1630. Il épouſa *Renée de Gourcy*, dont

XI. François, Baron de Sérocourt, marié à *Anne de Chériſy*, dont deux filles.

La Baronnie de Sérocourt eſt paſſée depuis à *Hervé le Roi de Varennes*, du chef de ſa femme *Marguerite de Gourcy*. (*Tabl. Gén.*, part. VIII, p. 422.)

Les armes : *d'argent, à la bande de ſable, accompagnée de ſept loſanges du même, 4 en chef & 3 en pointe.*

SEROUX, en Picardie. Ancienne Famille noble, diviſée actuellement en trois branches. Il eſt fait mention au *Tréſor des Chartes*, III° vol., *Ponthieu*, n° 19, de Henri Seroux, Gouverneur de Calais, dans les défenſes du Procureur-Général du Roi contre celui du Roi d'Angleterre, relativement au château de Montreuil.

Jehan & Louis Seroux ont été ſucceſſivement Capitaines des Châteaux-Forts de Choiſy-ſur-Oiſe, en latin *Cauſianum, Choiſiacæ arces*, ſitués à une lieue de Compiègne, qui furent pris & détruits par les Anglais dans le XV° ſiècle. Au XVI°, leurs deſcendants jouiſſoient encore du même titre à Compiègne, & au XVII°, cette qualité fut changée en celle de Major de la même Ville, par Commiſſion du 13 Mai 1631, en faveur d'Antoine Seroux, Écuyer, Seigneur de Commodelle, qui épouſa, le 6 Mai 1608, *Nicole Fillon*, dont

1. Claude, qui ſuit;
2. Et François, rapporté après ſon frère.

I. Claude Seroux, Commiſſaire des Guerres, mourut ſans enfants. Sa tombe eſt dans l'Égliſe du château de la Morlaye, près Chantilly, qui eſt encore la demeure de M. Seroux de Bienville. On y voit l'inſcription ſuivante : Claude Seroux, *Écuyer, Seigneur de Commodelle, Conſeiller du Roi, Commiſſaire ordinaire des guerres, fils* d'Antoine Seroux, *Écuyer, Seigneur de Commodelle, la Grangère & Bienville, Capitaine-Major de la Ville de Compiègne, décédé ici le 17 Novembre 1651, & a été ci-devant inhumé. P. D. P. S. A.*

I. François Seroux (fils puîné d'Antoine), Seigneur de Venette, près Compiègne, épouſa, par contrat du 22 Décembre 1632, *Marie Thibault*, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et François, auteur de la troiſième branche, qui viendra en ſon rang.

II. Jean Seroux, Seigneur de Venette, épouſa, par contrat du 10 Juin 1653, *Chriſtine le Caron*, dont :

1. Élie-François, qui ſuit ;
2. Et Jean, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. Élie-François Seroux, Chevalier, Seigneur de Venette & du Boquet, Écuyer de S. A. R. Madame, épouſa, par contrat du 16 Avril 1676, *Brigitte l'Éguillier*, dont vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Louis-Hyacinthe, Chevalier de St.-Louis, Capitaine d'Infanterie, qui épouſa *Chriſtine le Faroul*, dont

   Maximilien-Emmanuel, Chevalier de St.-Louis, Colonel d'Infanterie, Chef de Brigade du Corps Royal du Génie, tué au ſiége de Berg-op-Zoom en 1747, dans la 35° année de ſon âge.

IV. François Seroux, II° du nom, Seigneur de Venette, Mally & le Boquet, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Commandant pour le Roi à la Buſſière & ſur l'étendue de la Sambre, depuis Maubeuge juſqu'à Charleroi, épouſa, par contrat du 28 Février 1702, *Marie-Madeleine de Crouy*, de laquelle il eut :

1. Pierre-François, qui ſuit;
2. Et Louis-Pierre, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabrillan, mort ſans poſtérité

V. Pierre-François Seroux, Chevalier, Seigneur de Venette, Jaux, le Boquet & Mally, épouſa, par contrat du 6 Mai 1737, ſigné de la Famille Royale, *Marie d'Orbay*, dont :

1. Nicolas-François, qui ſuit ;
2. Jean-Nicolas, mentionné après ſon frère aîné ;

Digitized by Google

3. Pierre-François, Capitaine au Régiment de Dauphiné, Infanterie;
4. Jean-Baptiste, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi;
5. Nicolas, Officier au Corps Royal de l'Artillerie;
6. Marie-Françoise, mariée à *Louis-François-Auguſtin le Feron*, Seigneur de Ville, près Noyon, Chevalier de St.-Louis, ancien Officier des Mouſquetaires;
7. & 8. Marie-Jacqueline & Marie, non mariées.

VI. Nicolas-François Seroux, Chevalier, Seigneur de Venette, Jaux, le Boquet, Mally & le grand Touchamp, ancien Capitaine du Corps Royal d'Artillerie, Chevalier de St.-Louis (1783), Chef de cette première branche, a épouſé, par contrat du 26 Août 1775, *Marie-Françoiſe Menard*, dont

Pierre-François-Marie, en bas âge.

VI. Jean-Nicolas, appelé *le Chevalier* de Seroux (ſecond fils de Pierre-François, & de *Marie d'Orbay*), Capitaine dans le Corps Royal de l'Artillerie, a épouſé, par contrat du 11 Mars 1778, *Catherine-Charlotte-Lazarine Doulſet de Toulmont*, dont

Perrette-Charlotte.

SECONDE BRANCHE.

III. Jean Seroux (ſecond fils de Jean Seroux, Seigneur de Venette, & de *Chriſtine le Caron*), fut Seigneur de Villers, près Compiègne, & épouſa, par contrat du 9 Mars 1680, *Charlotte Émengard*, dont

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. François, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Touraine, tué au ſiége de Lille en 1704;
3. Et Louis-Charles, Chevalier de St.-Louis, Capitaine au Régiment de Champagne.

IV. Jean-Baptiste Seroux d'Agincourt, Chevalier, Seigneur de Villers, près Compiègne, avoit épouſé, par contrat du 11 Février 1705, *Charlotte Moret*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Augustin, Garde-du-Corps du Roi.

V. Jean Seroux, Seigneur d'Agincourt & de Villers, près Compiègne, Chevalier de St.-Louis, Gendarme de la Garde du Roi, épouſa, par contrat du 20 Février 1729, *Marie-Éliſabeth Bergeron*, dont:

1. Jean-Baptiste-Louis-George, Chevalier, Seigneur de Villers, actuellement Chef de cette ſeconde branche, & qui a ſervi dans la Maiſon du Roi;
2. Louis-René-Thomas, Chevalier de St.-Louis & Chef d'Eſcadron au Régiment de la Rochefoucauld, Dragons;
3. Jean-Baptiste, Capitaine d'Infanterie au Régiment de l'Isle-de-France;
4. Élisabeth-Charlotte, non mariée.

TROISIÈME BRANCHE.

II. François Seroux, Ier du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Commodelle (ſecond fils de François Seroux, Seigneur de Venette, & de *Marie Thibault*), épouſa *Jeanne Fortier*, dont:

1. Jean-François, Chevalier, mort ſans enfants;
2. Et Louis, qui ſuit.

III. Louis Seroux, Chevalier, Seigneur de Bienville, près Compiègne, de la Morlaye, près Chantilly, de la Grangère & de Commodelle, épouſa *Anne Couſin de Couberchy*, dont:

1. Louis-François, mort ſans enfants;
2. Nicolas, auſſi mort ſans enfants;
3. Et Louis-François, qui ſuit.

IV. Louis-François Seroux de Bienville, Chef actuel de ſa branche, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé, Seigneur de la Grangère & de Commodelle, a épouſé, par contrat du 18 Septembre 1756, *Suſanne Guyhon de Montlevaux*, dont:

1. François-Louis, qui ſuit;
2. Et Louise-Susanne, non mariée.

V. François-Louis Seroux de Bienville, Capitaine au Régiment de Bourbon, Dragons, en 1779, n'eſt pas marié.

Les alliances de cette Famille ſont avec les Maiſons *de Canillac*, *Hugon-Marcellange*, *Roucy*, aux Pays d'Auvergne, de Bourbonnais & de Champagne.

Les armes: *d'azur, à une roſe d'argent, ſurmontée de deux étoiles d'or.*

Digitized by Google

SERPENTS (DES). PHILIBERT DES SERPENTS, Baron de Gondras & autres Terres en Bourbonnais, épouſa *Marguerite de la Guiſe*, dont :

SUSANNE, mariée, le 16 Août 1609, à *Geoffroy de la Roche-Aymon*, Marquis de Saint-Maixent.

Les armes : *d'or, au lion d'azur, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

* SERQUEUX. C'eſt une Terre & Seigneurie qui fut érigée avec celle de la Superie en Baronnie, par Lettres du mois de Juin 1653, enregiſtrées le 7 Septembre 1654, en faveur d'*Hilaire*, Marquis *de Laval-Lezay*.

* SERRE, Terre ſituée en Franche-Comté, poſſédée, avec pluſieurs autres de la même Province, par la Famille de CLERC DE MAZEROLLE.

SERRE, Famille du Vivarais, dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 513.

JEAN DE SERRE, Co-Seigneur des lieux de St.-Marcel & de St.-Montan, & Juge-Général de l'Évêché de Viviers, étoit l'un des plus qualifiés de la ville de St.-Andéol. Dès l'an 1660, il ſignala ſon zèle pour la religion, & ſa fidélité pour le ſervice du Roi, en contenant les peuples de l'étendue de ſa charge dans l'obéiſſance qu'ils devoient à Sa Majeſté, ayant même expoſé ſa vie dans différentes occaſions. Il épouſa *Louiſe de Durand*, dont :

1. AIMAR, qui ſuit ;
2. Et FORTUNAT DE SERRE DE ROCHECOLOMBE, Lieutenant-Colonel du Régiment de Toulouſe, Chevalier de St.-Louis, mort Brigadier des Armées du Roi, & Lieutenant de Roi, commandant à Metz.

AIMAR DE SERRE, Co-Seigneur de St.-Marcel, St.-Montan & Couſignac, Capitaine dans le Régiment de Toulouſe, Infanterie, puis Commandant pour le Roi dans l'Uzége, épouſa, en 1694, *Éliſabeth de Saunier*, dont il eut :

1. JOSEPH-SÉBASTIEN, qui ſuit ;
2. LOUISE-MARIE-AUGUSTINE, née le 22 Décembre 1695, mariée, le 4 Juin 1714, à N... *de Meyras*, Chevalier, Seigneur de la Roquette & St.-Marcel ;
3. MARIE, née le 11 Mars 1697, qui épouſa, le 2 Décembre 1724, *François-Ignace de Chabertan d'Alauzon*, Chevalier, Seigneur de Ribeyres ;
4. MARIE-ELISABETH, née le 4 Mars 1698, Religieuſe Urſuline ;
5. ANNE-CATHERINE, née le 3 Avril 1704, mariée, le 19 Septembre 1726, à *Cérice-François*, Comte *de Vogué* ;
6. JEANNE-FRANÇOISE, née le 2 Janvier 1700, Religieuſe Urſuline ;
7. THÉRÈSE-COLOMBE, née le 6 Décembre 1708, Religieuſe à l'Abbaye de Soyon ;
8. Et MARGUERITE-HENRIETTE, née le 16 Mai 1710, Religieuſe Urſuline.

JOSEPH-SÉBASTIEN DE SERRE, né le 11 Juillet 1702, devint poſſeſſeur de la Terre & Seigneurie de Gras en Vivarais par donation de N... *de Saunier*, ſon oncle maternel, Seigneur de la Baume, Baron de Viole. Il fut Grand Bailli du haut Vivarais & Valentinois, Chevalier de St.-Louis, commandant pour le Roi dans le bas Vivarais, & épouſa, le 3 Janvier 1733, *Catherine-Louiſe de Lapie de Sevigni*, dont :

1. JOSEPH-CAMILLE, qui ſuit ;
2. Et MARIE-ROSALIE, née le 27 Janvier 1748.

JOSEPH-CAMILLE DE SERRE, II^e^ du nom, eſt né le 21 Mai 1739. C'eſt en ſa faveur, & en conſidération des ſervices de ſon père, de ſon aïeul & de ſon oncle FORTUNAT, que la Terre de Gras fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Novembre 1750, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Montpellier le 15 Décembre ſuivant, & au Parlement de Toulouſe le 25 Février 1751. (*Tabl. gén.*, part. V, p. 122.)

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'or, & accompagné de trois trèfles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

SERREAU DE LA ROCHE-COURSILLON (DU) : ancienne Famille noble de l'Anjou, qui, ſur la production de ſes titres, a été déchargée, le 13 Décembre 1656, de la taxe des francs-fiefs, & maintenue dans ſa nobleſſe. Elle remonte à

I. JEAN DU SERREAU, Ecuyer, Seigneur de Glaſgault, iſſu de noble & ancienne race, qui rendit foi & hommage pour ſa Terre de Glaſgault, le 10 Mai 1469, à haut & puiſſant Seigneur Meſſire François de Pommerot, Comte d'Eſtafort. Il épouſa *Marguerite-Jeanne de Châteaubriant*, & en eut :

Digitized by Google

Jacques, qui ſuit ;
Et Daniel-François.

II. Jacques du Serreau, Ecuyer, Seigneur de Beauregard-St.-Michel, partagea, le 24 Mai 1496, par acte paſſé devant *Pollore*, Notaire en la Cour de Chartres, la ſucceſſion noble de ſes père & mère, des deux parts ou tiers avec Daniel-François, ſon frère puîné. Il rendit aveu en la Seigneurie de Bretonſelle, le 16 Juillet 1499, à Claude d'Augmente, Chevalier, Seigneur de Bretonſelle, &c., & il eſt dit dans cet aveu fils aîné & principal héritier noble de la ſucceſſion du feu Seigneur de Glaſgault. Il avoit épouſé, par contrat paſſé, le 14 Avril 1497, devant *Pollore*, Notaire, *Yolande le Provoſt*, fille de *Jean* ou *Iſaac* (ſuivant l'inventaire des titres), Seigneur de Martigné-le-Vieux, & de *Yolande Marquis*. A ce contrat furent préſents, pour le futur époux, Daniel-François, ſon frère puîné, & *Charles-François de Mancy*, Seigneur des Rauges-Villers, ſon couſin germain ; & pour la future épouſe, *Pierre de Foideville*, Seigneur, Marquis de Livet, & *Jean Pauvert*, ſes couſins germains. De ce mariage vint, pour fils unique,

III. Robert du Serreau, Ecuyer, Seigneur de Beauregard-St.-Michel, qui rendit, le 16 Janvier 1524, aveu & déclaration de ſa Terre de Beauregard-St.-Michel, à la Seigneurie de Bretonſelle. Il eſt qualifié, dans cet aveu, *Ecuyer, Seigneur de Beauregard-St.-Michel*, fils unique & héritier de Jacques du Serreau. Il reçut auſſi les aveux des vaſſaux de ſa Terre le 10 Mars 1526, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Pollore*, Notaire, le 10 Avril 1522, en préſence de ſes père & mère, *Mathurine Dorvillé*, fille de *Jacques*, Seigneur des Granges, laquelle fut aſſiſtée de ſon père, & de *François Dorvillé*, Sieur du Hameil, ſon couſin germain. A ce contrat de mariage furent préſents haut & puiſſant Seigneur Meſſire Charles-François-Daniel de Pommerot, Comte d'Eſtafort, Baron de Vihyers en Ecoſſe, & Meſtre de Camp des Armées de Sa Majeſté, & Louis-Abraham de Foideville, Seigneur, Marquis & Baron de Villemert. Il eut, pour fils unique,

IV. Jean-Baptiste du Serreau, Ecuyer, Seigneur de la Motte-du-Hurel, lequel fit hommage de cette Terre, le 21 Décembre 1567, à la Seigneurie de la Puiſſais, & en rendit aveu, le 7 Août 1574, au Duc d'Alençon. Il reçut ordre & commiſſion de Henri de Bourbon, Duc de Montpenſier, Pair de France, Gouverneur du Dauphiné, Lieutenant-Général pour le Roi au pays de Bretagne, le 13 Juillet 1592, de lever & commander une Compagnie de 50 Chevau-Légers, & une autre Compagnie de 50 Arquebuſiers à cheval. Cette Commiſſion eſt ſignée de Henri de Bourbon, au bas de laquelle eſt la démiſſion que fit ledit Sieur de la Motte-du-Hurel, de ſes deux Compagnies, en faveur de Jean, ſon fils, ſon Lieutenant, à cauſe de ſes bleſſures. Cette démiſſion eſt autoriſée par ledit Seigneur Duc de Montpenſier, le 22 Mai 1594. Il tranſigea le 21 Février 1593, ſur procès, avec Meſſire Charles d'Augmente, Chevalier, Seigneur Marquis de Bretonſelle, par acte paſſé devant *André Gouchet*, Tabellion au Bailliage de Châteauneuf en Thymerais, & avoit épouſé, par contrat paſſé le 10 Avril 1552, devant *Olivier Accard*, Notaire au Bailliage de la Ferté-Arnault, *Anne de la Chaleve*, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Michel, Écuyer, Sieur de Fontenier & de Bizot ;
3. Et Marguerite-Françoise, mariée à *Jean de Maiſons*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard.

V. Jean du Serreau, Ecuyer, Seigneur du Bois-Fauché, principal héritier de ſes père & mère, Lieutenant-Général au Bailliage de la Ferté-Arnault, partagea leur ſucceſſion avec ſes frère & ſœur le 21 Septembre 1594, par acte paſſé devant *Étienne Gaultier*, Notaire & Tabellion Royal de la Cour de Chartres. Il rendit aveu de ſa Terre du Bois-Fauché, en la Vicomté de Verneuil, le 8 Janvier 1601, au Seigneur du Fief de la Ronce ; acquit la Terre & Seigneurie de la Vallée de François de Courſelle, Écuyer, Sieur d'Ailly, par acte du 20 Novembre 1607, paſſé devant *Gabriel Lormage*, Tabellion à la Ferté-Arnault, & reçut aveu de Meſſire Jacques du Verdier, Comte de Seaux, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'État & Privé, le 26 Décembre 1608. Il fit hommage, le 8 Avril 1608, par acte paſſé devant *Alexandre Bourgeot*, à N... de la Millardière, Seigneur de la Ronce, & avoit épouſé, en préſence de ſes père & mère, par contrat paſſé le 13 Février 1595, devant *Pierre Château*, Notaire en la Cour de Chartres, *Louiſe de Marnière*, fille de *François*

Digitized by Google

Écuyer, Seigneur de Valgalandin, &c., & de *Louiſe de Leſpinay*. Leurs enfants furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. & 3. Marie & Catherine, qui partagèrent avec leur frère la ſucceſſion paternelle & maternelle, par acte paſſé, le 19 Mai 1639, devant *Mercier* & *Chaprier*, Notaires au Châtelet de Paris.

VI. Jean du Serreau, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur de Bizot & St.-Mars, tranſigea devant *Murer*, Notaire au Châtelet de Paris le 3 Février 1640, ſur procès pendant au Parlement, & il fut réglé qu'il auroit le premier, en l'abſence de M. le Duc de Saint-Simon, le Pain bénit dans l'Égliſe de Boiſſy-le-Sec, comme étant le premier & le plus ancien Gentilhomme de cette Paroiſſe. Il reçut, le 1er Juin 1641, Commiſſion de Henri d'Orléans, Duc de Longueville, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en la Province de Normandie, & Lieutenant-Général de Sa Majeſté en Allemagne, de lever & commander une Compagnie de 50 Chevau-Légers. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juin 1637, reçu par *Mercier* & *Chaprier*, Notaires au Châtelet de Paris, *Angélique du Piau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Lommeau, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'État & Privé, & Intendant des Maiſon & affaires de M. le Prince de Condé, & de feu *Françoiſe Aubin*. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Antoine, qui ſuit ;
2. & 3. François & Louis.

VII. Jean-Antoine du Serreau, Écuyer, Seigneur de St.-Mars, Bizot, &c., partagea la ſucceſſion de ſes père & mère avec ſes frères puînés, par acte paſſé devant *Louis Bourgeois*, Notaire à la Ferté, le 15 Février 1664, & encore avec François, celle de Louis du Serreau, leur puîné, le 12 Octobre 1666, devant le même Notaire. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Septembre 1663, devant *Jean Bouzelin*, Notaire Royal à Longwy, *Marthe Monhay*, fille de feu *François*, Conſeiller du Roi & Contrôleur au Grenier à Sel de Bellême, & de *Marie Boutet*. De ce mariage naquirent :

1. Jean-Baptiſte, qui ſuit ;
2. Louis ;
3. Et Angélique.

VIII. Jean-Baptiſte du Serreau, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de la Roche-Courſillon & autres Fiefs y réunis, rendit foi & hommage de ſa Terre de la Roche-Courſillon à la Seigneurie de Sellières, & reçut les aveux des vaſſaux de ſadite Terre de la Roche-Courſillon. Il partagea la ſucceſſion de ſes père & mère avec ſes frère & ſœur, par acte paſſé devant *Pierre Logerais*, Notaire Royal à Ecuillé, le 11 Juillet 1709. Il avoit épouſé, le 24 Mai 1695, *Perrine le Doux*, fille de Meſſire *Robert*, & de *Perrine Renaudin*, dont, pour fils unique,

IX. Jean-Baptiſte du Serreau, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Courſillon, &c., qui rendit aveu de cette Terre à la Seigneurie de Sellières en 1751. Il reçut auſſi les aveux de ſes vaſſaux, & épouſa, par contrat du 11 Février 1715, paſſé devant *François Sallays*, Notaire Royal à Angers, réſidant à Cheffe, *Marie Tripied*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Bois, & de Beauverger, & de *Catherine Herbereau*, dont :

1. Jean-Baptiſte-René, qui ſuit ;
2. Melchior-Pierre, Ecuyer ;
3. Catherine-Renée ;
4. Julie-Françoiſe ;
5. Et Jeanne-Sophie.

X. Jean-Baptiſte-René du Serreau, Chevalier, Seigneur de la Roche-Courſillon, principal héritier de ſes père & mère, partagea leur ſucceſſion avec ſes frère & ſœurs le 13 Juillet 1762, & a épouſé, par contrat du 18 Avril 1763, paſſé devant *Jacques-René Campeau*, Notaire Royal de la Sénéchauſſée d'Anjou, réſidant à Cheffe, *Jeanne-Renée de Frébourg*, fille de feu Meſſire *Joſeph-René*, Chevalier, Seigneur de Frébourg, & de *Bonne-Renée de Belleriant*, dont ſont iſſus :

1. Jean-Joſeph-Marie, né & baptiſé le 3 Juin 1764 ;
2. Denis-Marie-Gabriel, né le 26 & baptiſé le 27 Décembre 1766 ;
3. Pierre-Joſeph-Louis, né & baptiſé le 12 Janvier 1768 ;
4. Louis-Achille, né le 22 & baptiſé le 23 Septembre 1770 ;
5. Bonne-Jeanne-Françoiſe, née & baptiſée le 11 Avril 1765 ;
6. Madeleine-Jeanne, née le 6 & baptiſée le 7 Mai 1769 ;
7. Et Dorothée-Denise-Sainte, née & baptiſée le 9 Octobre 1771.

Digitized by Google

Les armes : *d'azur, au ſautoir fuſelé d'or, accompagné aux deuxième, troiſième & quatrième quartiers de 3 aigles du même, armées & lampaſſées de ſable.* Supports : *deux licornes.* (Généalogie dreſſée ſur un inventaire & titres originaux communiqués.)

* SERRIÈRES. C'eſt une Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en Comté, avec union de celles de la Sablonière, de Carizieu & de Toſſieu, en faveur d'*Abel de la Poipe*, Baron de Corſant, par Lettres du mois de Juin 1646, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 11 Août ſuivant.

* SERRIGNY ou SARRIGNY. C'eſt une Seigneurie au Bailliage d'Avalon, qui fut érigée en Comté par Lettres du mois d'Octobre 1700, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon, le 24 Mars 1704, en faveur de *Pierre Brunet*. Voy. BRUNET.

* SERRIS, Paroiſſe du Diocèſe & Election de Paris, diſtante de 7 lieues de cette capitale. C'eſt une des anciennes châtellenies de la coutume de Meaux. Son château s'appelle la Mothe. Elle a été érigée en Comté par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1670, confirmées par d'autres du mois d'Octobre 1712, & par d'autres du mois de Février 1723. Cette Terre eſt actuellement poſſédée par le Préſident *Danès*. Voy. DANÈS.

SERS, en Languedoc, au Diocèſe de Rieux. Ancienne Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 5 Novembre 1688, qui a formé pluſieurs branches, comme celles de *Manzac*, de *Gouttebernisſe*, de *Genſac*, de *Nougarède*, de *Saignes*, & autres, toutes établies en Provence, dans le Languedoc, en Guyenne, & dans le Comté de Foix. Cette ancienne Nobleſſe a donné quantité de braves Officiers, entr'autres, un Capitaine de 50 Hommes d'Armes en la perſonne de M. de Lille de Sers, qui commanda 10 Régiments de Gens de Pied & 500 chevaux, & mena à l'Armée 80 Gentilshommes de ſes parents & amis, avec toute leur ſuite, qui ſervirent avec diſtinction ſous le Duc d'Épernon, pendant toute la guerre de la Ligue. Cette Famille a encore eu des Gouverneurs du pays & château de Foix, des Sénéchaux du Nebouzan, un Gouverneur de Centeil, ainſi que des Lieutenants-Colonels & quantité de Capitaines. Elle a toujours été attachée au ſervice de nos Rois. La Terre d'Aulix, poſſédée encore, en 1761, par ceux du nom de Sers depuis 1235, n'eſt jamais ſortie de la Famille. Il n'eſt ici queſtion que des branches d'*Aulix*, & de *Manzac*, dont nous allons parler d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.

I. Bernard de Sers (*a*), qualifié *Miles*, dans ſon contrat de mariage du 29 Janvier 1235, épouſa *Marie de Saint-Victor*, fille unique d'*Iſarn*, auſſi qualifié *Miles*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, Siauras, Montfa, Saint-Victor, Ardac, &c., & de *Jeanne de Roquefort*. De ce mariage naquit

II. Dominique de Sers, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, Montfa, Siauras, Saint-Victor, Ardac, &c., nommé *Domicellus* dans ſon contrat de mariage du 10 Février 1289, avec *Jeanne de Mauléon*. Il eut

III. Pierre de Sers, qualifié auſſi *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, &c., qui épouſa, par contrat du 30 Juin 1309, *Marie de Galaubat*. Il en eut

IV. Jean de Sers, Ier du nom, qualifié *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, &c., qui épouſa, par contrat du 14 Septembre 1340, *Jeanne de Martres*, dont

V. Jean de Sers, IIe du nom, qualifié *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, &c., qui épouſa, par contrat du 11 Juillet 1392, *Jacquette de Villemur*. Il en eut

VI. Bruno de Sers, qualifié *Miles*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, &c., qui épouſa, par contrat du 15 Juin 1430, *Marie de Rabonito*, dont il eut

VII. Georges de Sers, qualifié *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, Siauras, &c., qui épouſa, le 18 Mars 1451, *Jeanne de Cazalels*, Dame de Razes. De ce mariage vint

---

(*a*) L'ancienne famille de Sers tire probablement ſon origine de la Maiſon de Sers d'Anchina, éteinte, établie autrefois auprès du Rouſſillon, dont toutes les Terres ont paſſé dans la Maiſon de *Villemur-Beaufort*, par le mariage d'un de ceux de cette Maiſon qui en épouſa l'héritière; & il eſt à préſumer que Bernard de Sers, cadet de cette Maiſon, épouſa l'heritière de *Saint-Victor* en 1235, ſelon l'hommage que le beau-père, *Iſarn* de *Saint-Victor*, & le gendre, rendirent au Roi de la Terre d'Aulix, & autres, dans le même temps.

Digitized by Google

VIII. JOURDAIN DE SERS, qualifié *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, Siauras, Ardac, Richac, St.-Machens, &c. Il épouſa, par contrat du 2 Février 1472, *Jacquette de Galaubat*, dont

IX. ROGER DE SERS, qualifié *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, St.-Machens, &c., qui épouſa, le 19 Mars 1492, *Eſclarmonde de Baſtier*, Dame d'Yſſux, &c., de laquelle eſt né, entr'autres enfants,

X. PIERRE DE SERS, II^e^ du nom, qualifié *Domicellus*, qui, par contrat du 4 Mars 1512, épouſa *Perronne de Villarzel*. Il teſta en 1528, & eut de ſon mariage pluſieurs filles & 4 enfants mâles; l'aîné nommé ROGER, inſtitué héritier, mourut ſans enfants. JEAN, ſon ſecond frère, qui ſuit, lui ſuccéda en 1513. Jean, Roi de Navarre, & Catherine, ſa femme, annoblirent en faveur de PIERRE DE SERS, Écuyer, & Gouverneur au château de Foix, pluſieurs poſſeſſions dans le pays de Foix, parmi leſquelles il y a un fief, appelé St.-Machens, dont jouit encore cette Famille, en conſidération des ſervices recommandables que ledit PIERRE avoit rendus au Roi Jean & à la Reine Catherine. Cet annobliſſement a été confirmé, en faveur de ſes deſcendants, par Henri, en 1521; par Antoine, en 1558; par Jeanne en 1566; par Henri, en 1576; & par Henri d'Albret, en 1584, Rois & Reine de Navarre.

XI. JEAN DE SERS, III^e^ du nom, Seigneur d'Aulix, Manzac, St.-Machens, &c., défendit avec beaucoup de valeur le château de Foix, vers 1560, lors de la rébellion des Huguenots dans ce pays-là; & en 1581, il eut Commiſſion du Roi Henri III, pour commander dans le pays & Marquiſat de Saluces. Il épouſa, le 11 Février 1550, *Georgette de Villemur*, fille de *Dominique*, & de *Bernarde de Maulépn*.

XII. FRANÇOIS DE SERS, Chevalier, Seigneur d'Aulix, Manzac, St.-Machens, & autres lieux, épouſa, 1° par contrat du 16 Décembre 1572, *Marie de Voyſins*, fille de *Charles*, & de *Jeanne de Montlezun*; & 2° par contrat du 4 Mars 1581, *Iſabeau de Faudoas*. Il eut de ce dernier mariage, entr'autres enfants,

XIII. JEAN DE SERS, IV^e^ du nom, Seigneur d'Aulix, & autres lieux, marié 1° par contrat du 15 Juillet 1610, à *Jeanne de Ceaux*, & 2° par contrat du 17 Septembre 1630, à *Gabrielle de Pins*. De ce ſecond mariage naquirent

1. JEAN, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XIV. JEAN DE SERS, V^e^ du nom, Seigneur d'Aulix, & autres lieux, épouſa, par contrat du 17 Mai 1659, *Marguerite de la Barthe*. Il eut entr'autres enfants,

XV. JOSEPH DE SERS, Seigneur d'Aulix, & autres lieux, qui eſt mort ſans poſtérité. Il avoit épouſé, le 20 Mars 1720, *Jacquette de Bertier*, & en lui a fini la branche aînée.

XIV. FRANÇOIS DE SERS, II^e^ du nom, Seigneur de Manzac, St.-Machens, & autres lieux (ſecond fils de JEAN DE SERS, IV^e^ du nom, & de *Gabrielle de Pins*), épouſa, par contrat du 14 Mars 1661, *Marie d'Abolin*, dont

XV. JEAN DE SERS, VI^e^ du nom, marié, le 1^er^ Novembre 1672, à *Louiſe d'Orgœuil*, de laquelle ſont ſortis :

1. JEAN DE SERS, VII^e^ du nom, Seigneur de Manzac, St.-Machens, Caſtex, Meras, Capitani, Lugrolt, & autres lieux, marié, le 20 Février 1711, à *Roſe de Bertrand-Molleville*. Il n'y a eu de ce mariage que des filles.
2. DOMINIQUE-FRANÇOIS, Prêtre, Prieur Commendataire de St.-Lézer, au Diocèſe de Tarbes;
3. HONORÉ-TIMOLÉON, qui ſuit;
4. VICTOR-MARC-ANTOINE, Chevalier de St.-Louis, & Officier dans la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi.

XVI. HONORÉ-TIMOLÉON DE SERS, Seigneur d'Aulix & de St.-Machens, a recueilli les biens & Seigneurie de la branche de *Sers d'Aulix*, & épouſa, en 1749, *Marie-Thérèſe de Lordat*, morte le 22 Août 1760, dont

1. MARIE-ANNE-HONORÉE;
2. PAUL-FRANÇOIS-HONORÉ-SUSANNE;
3. LOUISE-ANDRÉE-VICTOIRE;
4. PAUL-NICOLAS-MELCHIOR;
5. MARIE-JULIE-JOSÉPHINE;
6. PAUL-MARIE, encore jeune en 1761.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'argent rampant, armé & lampaſſé de gueules; aux 2 & 3 d'azur, à trois étoiles d'or*; le tout ſurmonté d'une couronne de Marquis. Supports: *deux lions*.

SERVAIN (LE) SAINT-PAER ou SAINT-PAIR, dans le Cotentin : *de gueu-*

Digitized by Google

les, à la bande de vair, que quelques puînés ont accompagnée de 6 *coquilles d'or mises en orle,* & quelquefois de 2 *lionceaux d'or.*

SERVAUDE, en Bretagne. On lit dans l'*Armorial gén. de France,* reg. I, part. II, p. 514, que René de Servaude, Écuyer, Seigneur de la Ville-ès-Cerfs, du Bois-Durand, &c., déclaré noble & issu d'ancienne extraction depuis 1445, par Arrêt du 20 Octobre 1668, épousa, le 29 Avril 1676, *Anne-Marie Huchet,* fille de *Briand,* Écuyer, Seigneur de Kerbiguet, dont, entr'autres enfants,

1. George-Zacharie, qui suit ;
2. Et René-Joseph, Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie.

George-Zacharie de Servaude, Seigneur de la Ville-ès-Cerfs, épousa, le 4 Janvier 1711, *Agnès le Gouvello,* dont

Joseph-Zacharie de Servaude, né le 30 Octobre 1711, reçu Page de la Grande Écurie du Roi en 1729.

Les armes : *de sable, à quatre fusées d'or, rangées en fasce.*

SERVIEN, Famille originaire du Dauphiné, illustre par son ancienneté & par ses alliances. Elle a formé trois branches : l'une est encore établie dans le Dauphiné. Entre les deux autres, qui ont fixé leur séjour à Paris, la seconde a donné à l'État le célèbre

Abel Servien, né en 1593, Marquis de Sablé & de Châteauneuf, un des grands hommes que la France ait employés dans le Ministère, qui mourut en son château de Meudon le 17 Février 1659. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1641, *Augustine le Roux,* dont :

1. Louis-François, qui suit ;
2. Augustin, Abbé de St.-Jouin-lès-Marnes, Prieur de Ste.-Catherine du Val-des-Écoliers, à Paris, mort le 6 Octobre 1716 ;
3. Et Marie-Antoinette, morte le 16 Janvier 1702, qui avoit épousé, le 1er Octobre 1658, *Maximilien-Pierre-François de Béthune,* Duc de Sully.

Louis-François Servien, Marquis de Sablé & de Bois-Dauphin, Baron de Châteauneuf, Grand Sénéchal d'Anjou, mourut sans alliance le 29 Juin 1710, âgé de 66 ans. Il laissa une fille naturelle

Marthe-Antoinette, qui épousa, en 1703, *François Bellenzani,* Seigneur de Sompuis.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'un lion issant d'or.*

SERVINS d'HÉRICOURT, noble & ancienne Famille, originaire d'Italie, établie dans l'Artois depuis 1472, par le mariage (dans la ville de Thérouanne), de

I. Guy de Servins Écuyer (qui avoit suivi les armes de l'Empereur dans les Pays-Bas), avec *Henriette de Taisson,* dont il eut

II. Jean de Servins, lequel fit l'acquisition d'une partie de la terre d'Héricourt, située près la ville de St.-Pol, en Artois (la totalité appartenant, en 1761, à cette Famille, qui y a toujours existé depuis). Il testa le 20 Juillet 1525 ; il avoit épousé 1° *Marie-Françoise de Prud'homme,* morte sans postérité ; & 2° en 1502, *Nicole le Comte,* veuve d'*Antoine de Créquy,* dont

III. Nicolas de Servins, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, en partie, du Petit-Houvin, & autres lieux, marié, par contrat du 3 Avril 1533, à *Adrienne le Vasseur,* fille de *Gaspard,* Écuyer, Sieur de la Bucaille, & de *Jeanne de Lannoy.* Il testa le 12 Août 1547, en faveur de Ferry, son fils aîné, qui suit ; de Guillain, son second fils, & de ses autres enfants.

IV. Ferry de Servins, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, & autres lieux, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, fut fait prisonnier à la prise de Lens, & Nicolas, son père, paya sa rançon. Il testa le 22 Mars 1580. Il avoit épousé, le 3 Septembre 1547, *Marguerite de Bayard,* fille de *Jean,* Chevalier, Seigneur de Ganthault, & de *Madeleine de Beaufort ;* il eut

1. Ferry, marié à *Henriette de Morel de Tangry ;* mort sans postérité en 1586 ;
2. Guillain, qui suit ;
3. Marie-Jeanne.

V. Guillain de Servins, Ier du nom, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, & autres lieux, épousa, par contrat du 14 Juin 1588, *Hélène de Cerf,* fille de *Henri,* Écuyer, Seigneur de Beauvois en partie, & de *Françoise de Salperwick.* Il testa le 11 Février 1598, & eut de son mariage :

1. Eustache, mort sans postérité ;

Digitized by Google

2. Wallerand, qui ſuit ;
3. Isabeau, mariée, le 14 Décembre 1618, à *Philippe de Goſſon*, Écuyer, Seigneur de Rumanville.

VI. Wallerand de Servins, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humereville en partie, & autres lieux, épouſa, par contrat du 29 Mars 1604, *Louiſe de Woords*, fille de *Jean*, Chevalier, Châtelain & Gouverneur de la ville du Châtelet en Cambréſis, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Wallone. De ce mariage naquirent :

1. Guillain, qui ſuit ;
2. Anne, mariée à *Claude de Baſſecourt*, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Wallone.

VII. Guillain de Servins, II^e^ du nom, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humereville en partie, & autres lieux, ſervit l'eſpace de 25 années en qualité de Lieutenant, puis de Capitaine de Cavalerie au ſervice de Sa Majeſté Catholique, enſuite de Capitaine dans le Régiment de Piémont. Il épouſa, le 20 Novembre 1648, *Marie-Françoiſe Duriès*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur du Klier, Hamelle, & autres lieux, & de *Marie de France*, fille de *Jérôme*, Chevalier, Marquis de Noyelles-Vion, dont :

1. Pierre-François, qui ſuit ;
2. Christophe, Sieur de Servins, mort commandant un bataillon du Régiment de Quercy ;
3. Guillaume-François, Sieur du Metz, qui a ſervi en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Fère ;
4. Bertin, Sieur d'Uſſart, auſſi Lieutenant dans le même Régiment ;
5. Bonne-Louise, mariée à *Antoine-Philippe de Guernoval*, Chevalier, Seigneur du Valhon.

VIII. Pierre-François de Servins, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humereville en partie & autres lieux, fut convoqué par Lettres de cachet, en date de Fontainebleau du mois de Septembre 1681, pour ſe trouver à l'Aſſemblée de la Nobleſſe des États d'Artois, après avoir fait ſes preuves requiſes; & cette Famille depuis ce temps, continue d'y aſſiſter. Il teſta le 10 Mars 1698, & avoit épouſé, le 8 Novembre 1677, *Iſabelle-Caroline de Geneviéres*, fille de *Jacques*, Écuyer, Seigneur de Roiſin & autres lieux, & de *Catherine le Febvre*, fille de *Thunien*, Écuyer, Seigneur d'Aubrometz, dont il eut :

1. Charles-François, qui ſuit ;
2. Eugène-Louis-Joseph, Sieur de Roiſin, Lieutenant dans le Régiment de la Reine, Infanterie, tué d'un coup de feu qu'il reçut à la bataille de Fridlingen en 1702 ;
3. Alexandre, Sieur du Queſnoy, Lieutenant dans le même Régiment, auſſi tué d'un coup de feu, en 1706, au ſiége de Turin;
4. Et Jacques-Philippe, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

IX. Charles-François de Servins, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Aubrometz, Petit-Houvin, Roiſin, Pommera & autres lieux, baptiſé le 31 Octobre 1679, épouſa, par contrat du 4 Février 1701, *Marie-Barbe-Thérèſe le Sergent*, fille de *Philippe-Ignace*, Ecuyer, Seigneur de Beaurains, Heudecourt & autres lieux, dont :

1. Eugène-François-Joseph, qui ſuit ;
2. Bernard-François-Joseph, mort Chanoine de la Cathédrale de Boulogne ;
3. Louis-François-Joseph, Chevalier, Seigneur d'Héricourt & autres lieux, né le 16 Juin 1710, Chevalier de St.-Louis. Il a ſervi dans le Régiment Dauphin, Infanterie, pendant l'eſpace de 30 ans en qualité de Lieutenant, d'Aide-Major, de Capitaine-Factionnaire & de Capitaine de Grenadiers. Il épouſa, par contrat du 2 Mai 1752, *Agnès-Joſèphe le Ricque*, fille de *Procope-Luc*, Ecuyer, Seigneur de Rougeville & autres lieux, dont un fils, nommé

   Eugène-Louis-Joseph.
4. Emmanuel-Benoît-Joseph, Chevalier, Seigneur du Queſnoy, Chevalier de St.-Louis, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, retiré après 30 ans de ſervices ;
5. Henri-François-Joseph, Chevalier, Seigneur des Havennes, Chevalier de St.-Louis, ci-devant Capitaine au Corps des Grenadiers de France. Il a ſervi 27 ans, & a épouſé *Marie-Déſirée le Guay*, fille de *Pierre-François*, Ecuyer, Seigneur de Ramecourt ;
6. Joseph-François-Charlemagne, Religieux Capucin ;
7. Et Marie-Marguerite, dite *Mademoiſelle d'Héricourt*, non mariée.

X. Eugène-François-Joseph de Servins, Chevalier, Seigneur d'Aubrometz, a ſervi dans le Régiment de Mailly, Infanterie, & enſuite dans celui de Bonnelles, Dragons;

Digitized by Google

retiré à l'âge de 25 ans, à cauſe d'un accident au genou, dont il eſt eſtropié. Il n'a pas été marié.

SECONDE BRANCHE.

IX. Jacques-Philippe de Servins, Écuyer, Seigneur d'Halennes (quatrième fils de Pierre-François), épouſa, en 1720, *Catherine-Madeleine de Wignacourt*, fille de *François-Maximilien*, Chevalier, Baron d'Humbercourt, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Iſenghien, enſuite Mailly, dont

1. Philippe-Maximilien, qui ſuit;
2. Ferdinand-Louis-Joseph, Sieur de la Comté, Chevalier de St.-Louis, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment Dauphin, mort de ſes bleſſures en 1761;
3. Charles-François, Religieux de St.-Bertin;
4. Et Marie-Thérèse-Josèphe, non mariée.

X. Philippe-Maximilien de Servins, Écuyer, Sieur d'Halennes, épouſa, le 25 Octobre 1757, *Roſalie de Marbais*, fille de *Louis-Erneſt*, Seigneur de Vervallect, & de *Jeanne-Éliſabeth de Leval de la Marche*. Meſſieurs de Servins d'Héricourt & leurs couſins germains, ci-deſſus nommés, enfants de Jacques-Philippe, ont obtenu du Roi des Lettres de Chevalier, avec la permiſſion de porter une couronne de Comte au-deſſus de leurs armes, avec des lions pour ſupports, en date du mois de Juin 1760.

Les armes: *d'azur, au croiſſant d'or, placé entre cinq étoiles d'argent, 3 & 2.*

* SERVON. C'eſt une Seigneurie en Brie, qui fut portée en dot par *Marie Lyonne*, fille de *Jacques*, Seigneur de Servon, à *Charles Amelot*, Seigneur de Gournay.

SESMAISONS, Famille d'une ancienne Nobleſſe de la Haute-Bretagne, connue dès le XII^e^ ſiècle.

René de Sesmaisons, Écuyer, Seigneur de la Sauzinière, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françaiſes, fut maintenu dans ſa Nobleſſe d'ancienne extraction, depuis 1220, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne du 19 Janvier 1669. Il épouſa, 1° le 17 Mars 1668, *Judith Huteau*; & 2° *Guyonne des Champſneufs*. Du premier lit vinrent

1. Charles, qui ſuit;
2. Et René, Prêtre du Diocèſe de Nantes, Abbé Commendataire des Abbayes de St.-Clément de Metz, Ordre de St.-Benoît, & de Notre-Dame de Ham, Ordre de St.-Auguſtin, Diocèſe de Noyon. Il avoit été Jéſuite dans ſa jeuneſſe, enſuite Chevalier de Malte & Mouſquetaire du Roi. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut Abbé de l'Égliſe collégiale de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, Prieur de St.-Étienne de Pardaillan, Diocèſe de St.-Pons, Vicaire-Général de l'Évêque de Poitiers, & Aumônier du Roi par quartier. Il fut Député aux Aſſemblées Générales du Clergé de France, tenues en 1725 & en 1730, à la première, de la part de la Province de Narbonne, & à la ſeconde, pour celle de Toulouſe. Il fut nommé, au mois de Janvier 1731, à l'Évêché de Soiſſons; mais il remit le Brevet de ſa nomination, & l'Abbaye de Ham lui fut donnée au mois de Mai 1731. Il avoit obtenu celle de St.-Clément de Metz le 29 Mars 1727, & mourut le 24 Mars 1742.

Charles de Sesmaisons, Écuyer, Seigneur de la Sauzinière, de Malleville, de Portechai & de la Caillière, épouſa, 1° le 5 Juin 1701, *Cécile du Pé*, fille puînée d'*Armand*, Écuyer, Seigneur d'Orvaux; & 2° le 7 Novembre 1705, *Julie le Pénech*, fille de *Charles*, Écuyer, Seigneur de Boiſjollan. Du premier lit vint:

1. Marie-Louise, qui épouſa, le 9 Décembre 1721, *Louis-François de Bruc*, Seigneur de la Guerche-Montplaiſir, né le 26 Décembre 1691.

Du ſecond lit ſont nés:

2. Claude-François, qui ſuit;
3. Louis-Jules, né le 4 Septembre 1712;
4. Marie-Camille-Adélaïde, née en 1710, Abbeſſe de Bival en Normandie;
5. Françoise-Julie, née en 1722, qui épouſa le Comte d'*Andigné*, en Bretagne.

Claude-François, Marquis de Sesmaisons, né le 29 Mai 1709, reçu Page de la Grande Écurie du Roi en 1725, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Lieutenant des Gardes-du-Corps, Compagnie de Beauvau, mourut en 1779. Il avoit épouſé, le 11 Mars 1743, *Marie-Gabrielle-Louiſe de la Fontaine-Solar*, née le 15 Juin 1722, fille aînée de *François*, Comte de la Boiſſière, dont:

1. Claude-François-Jean-Baptiste-Donatien, qui ſuit;

Digitized by Google

2. Louis-Henri-Charles-Rogatien, dit le *Chevalier de Sesmaisons*, né le 22 Mars 1751, Page du Roi en la Petite Écurie;
3. Et Anne-Marie-Sidonie-Charlotte, née le 5 Avril 1753.

Claude-François-Jean-Baptiste-Donatien, dit le *Comte de* Sesmaisons, né le 23 Juin 1749, entra dans les Gardes-du-Corps, le 3 Avril 1764.

(Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 515, & le *Mercure de France*, du mois de Mai 1742, p. 1258).

Les armes: *de gueules, à trois maisons d'or, posées 2 & 1.*

SESNE de MENILLES: *écartelé d'argent & de gueules.*

SÉVE ou SCEVE. Cette Maison qui rapporte son origine à celle de *Ceva* en Italie, s'est (dit l'auteur des *Tabl. Gén.*, part. V, p. 252), subdivisée en plusieurs branches établies à Paris & à Lyon. Les principales étoient celle de Séve de Stainville, dont il y a eu un premier Président de la Cour des Aides de Paris, Christophe de Séve, reçu en 1597. Celle de Séve de Rochechouart, qui a donné un Évêque d'Arras, un premier Président & Intendant de Metz, des Conseillers d'État, des Prévôts des Marchands de Paris, des Capitaines aux Gardes, & autres personnages illustres dans l'Église, l'Épée & la Robe. Ces deux branches se sont éteintes depuis peu, de même que celle de Laval, dont il y a eu quatre premiers Présidents du Parlement de Dombes, celle de *Séve d'Aubeville* & autres.

Pierre de Séve, Chevalier, Seigneur de Laval, premier Président du Parlement de Dombes, obtint que la Terre & Seigneurie de Villon, située dans la Principauté de Dombes, fut érigée en Comté, sous la dénomination de Comté de Séve, par Lettres de Louis-Auguste de Bourbon, Duc du Maine, Prince souverain de Dombes, du 29 Juin 1703, enregistrées, la même année, au Parlement de Dombes. Il ne laissa qu'une fille, mariée au Comte de *Rochebonne*, & morte sans enfants.

Il ne reste plus, en 1757, en France que la branche de *Fléchères*, dont étoit

Gabriel de Séve, Baron de Fléchères, premier Président de la Cour des Monnaies de Lyon, qui épousa *Anne-Marie Verot*, dont:

1. Étienne-Horace-Gabriel, qui suit;
2. Marguerite, qui épousa, en 1722, *Barthélemy-Jean-Claude Pupil*. C'est en considération de ce mariage, que Pierre de Séve s'est démis en faveur de son gendre de la charge de Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, qui étoit dans la Famille depuis plus de 100 ans;
3. Antoinette, mariée, le 14 Juillet 1714, à *Nicolas de Saulx-Tavannes*, Seigneur de Mayet, né en Mars 1677, dont elle est veuve;
4. Marie, qui épousa *Michel*, Comte *de Seillans*;
5. Et Gabrielle, morte le 20 Août 1749, qui avoit épousé *Marc-Joseph de Pourroy*, Seigneur de Quinsonas, mort en 1770.

Étienne-Horace-Gabriel, Comte de Séve, (arrière-neveu de Pierre, cité plus haut), Baron de Fléchères, Conseiller au Parlement de Paris, a retiré le Comté de Séve de Madame de Rochebonne, sa cousine, & a obtenu du feu Prince de Dombes, en 1751, de nouvelles Lettres d'Érection, confirmatives de la première, enregistrées la même année en sa faveur, & pour ses descendants mâles. Il épousa, en 1736, *Marie de Marsy*, dont:

Pierre-Marie, né en 1738.

Les armes: *fascé d'or & de sable de six pièces, à la bordure componée de sable & d'or.*

SÉVÉRAC, ancienne Maison de Rouergue éteinte. Le premier de cette Famille que l'on connoisse est

I. Gui, Ier du nom, Seigneur de Sévérac, qui vivoit en 1246, & laissa

II. Gui, IIe du nom, Seigneur de Sévérac, qui eut pour petit-fils

IV. Dorde, ou Deodat de Sévérac, qui laissa, entr'autres enfants,

1. Gui, qui suit;
2. Alzias, qui épousa, en secondes noces, *Marguerite de Campendu*, dont:

Amaury, Seigneur de Sévérac, de Belcaire, né en 135 Dès qu'il fut en état de rendre service au Roi, il alla en Flandre sous le Comte d'Armagnac; il passa ensuite en Aragon, & demeura prisonnier en une rencontre. Il fut l'un de ceux qui aidèrent à remettre en l'obéissance du Roi le Comté de Pardiac, après y avoir soumis environ 160 lieux ou forteresses, & il alla devant Bordeaux, avec les troupes qu'il commandoit, attendre

Digitized by Google

les Anglais. Le Comte d'Armagnac, qui l'avoit fait ſon Maréchal, l'envoya en Lombardie conduire un certain nombre de Gendarmes, avec leſquels il défit le Comte de Valentinois, qui s'oppoſoit à ſon paſſage, & le fit priſonnier de guerre. Au retour, le Duc de Berry le fit Sénéchal de Rouergue & de Quercy en 1410, & il y fut maintenu en 1415 après la perte de la bataille d'Azincourt. Le Connétable d'Armagnac le manda & lui donna l'avant-garde des troupes qu'il mena en Normandie, avec leſquelles il défit celles des Anglais. Pendant que le Duc de Bourgogne mit le ſiége devant Paris, il alla ſe poſter dans un endroit, où il défit pluſieurs de ſes gens; mais après que cette Ville eut donné entrée aux Bourguignons, & que le Connétable eut été pris, il ſe retira en Guyenne, auprès de la Comteſſe d'Armagnac. Mais le Roi voulant ſe ſervir de ſa perſonne, le rappela auprès de lui, & connoiſſant ſon mérite & ſon expérience, tout abſent qu'il étoit, il le pourvut de la charge de Maréchal de France. Quelque temps après, il perdit la bataille de Crevant. Le Roi lui donna la Ville & Châtellenie de Serſenon, Sénéchauſſée de Carcaſſonne, & le fit ſon Lieutenant-Général en Mâconnais, Lyonnais & Charolais en 1426. Mais ſe voyant ſans enfants, il donna par ſon teſtament, fait à Poitiers, en 1421, la Baronnie de Sévérac & ſes autres Terres, au Comte d'Armagnac, & au Vicomte de Lomagne, ſon fils, s'en réſervant l'uſufruit; & depuis, par acte du 7 Mai 1426, il leur remit entièrement ſes Terres, en haine de quoi le Comte de Pardiac, qui y prétendoit, le fit étrangler en 1427. Il fut le dernier mâle de ſa Famille.

V. Gui, V^e^ du nom, Baron DE SÉVÉRAC, mort avant 1350, laiſſa pour petit-fils

VII. Gui, VII^e^ du nom, Baron DE SÉVÉRAC, qui épouſa, le 5 Mars 1389, *Elipſe de Landore*, fille & héritière d'*Arnaud*, Seigneur de Landore, Vicomte de Cadars.

Les armes: *d'argent, à quatre pals de gueules.*

SEVERT, en Mâconnais: *coupé au 1 d'argent, à trois bandes de gueules; au 2 d'azur, à trois roſes d'argent, 2 & 1.*

SEVERT, à Paris: *d'argent, à quatre cœurs d'azur appointés, au chef d'azur, chargé de trois bandes d'or.*

SÉVIGNÉ, en Bretagne. BERTRAND DE SÉVIGNÉ, Seigneur d'Olivet, épouſa *Marguerite de Champaigne*, dont il eut:

1. JOACHIM, dont ſont ſortis les Marquis de *Sévigné*;
2. Et GILLES, qui ſuit.

GILLES DE SÉVIGNÉ, Seigneur de St.-Didier, Conſeiller au Parlement de Rennes, épouſa *Charlotte de Montmoron*, fille & héritière de *Roland*, Seigneur de Montmoron, qui lui porta en dot la Seigneurie de Montmoron en Bretagne. Ils eurent

RENAUD DE SÉVIGNÉ, Seigneur de Montmoron, mort Doyen de la Grand'Chambre du Parlement de Rennes. Il avoit épouſé, 1° *Bonaventure-Bernarde de Turmelière*; & 2° le 7 Novembre 1627, *Gabrielle du Bellay*. Du premier lit vint:

1. CHARLES, qui ſuit.

Du ſecond lit eſt né

2. JACQUES-CHRISTOPHE, qui épouſa, le 10 Août 1680, *Marie-Anne de Meſcant de Meſcarade*, dont:

MARIE-CHARLOTTE, mariée, le 28 Août 1706, à *Touſſaint le Bilan de Pennelé.*

CHARLES DE SÉVIGNÉ, Seigneur de la Boiſſière, obtint que la Seigneurie de Montmoron fut érigée en Comté par Lettres du mois de Janvier 1657, enregiſtrées au Parlement de Rennes le 15 Juin ſuivant. Il épouſa *Marie de Dreux*, dont:

MARIE-RENÉE, qui épouſa, le 27 Avril 1684, *Emmanuel*, Seigneur *du Hallay* (*Tablettes Gén.*, part. V, p. 193).

Les armes: *écartelé de ſable & d'argent.*

SEVIN DE QUINCY. GUILLAUME DE SEVIN épouſa *Anne Lefebvre*, dont il eut:

1. MICHEL, qui épouſa *Madeleine de Fortia*, dont:

ANNE, mariée à *Oudard Colbert*, II^e^ du nom, dont poſtérité. Voyez COLBERT.

2. Et JACQUES, Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, qui épouſa *Marie Véron*, dont

Digitized by Google

MARIE, morte le 31 Janvier 1667. Elle avoit épouſé, 1° *Jacques Goislard*, II^e du nom; & 2° *Charles de Machault*, Maître des Requêtes.

GUY SEVIN DES CORNETS paſſa un acte d'échange, le 18 Octobre 1638, avec *Jacques de Goislard* & MARIE SEVIN, ſon épouſe, leſquels lui cédèrent toutes les parties & droits avenus à ladite MARIE de ſes père & mère.

CHARLES SEVIN, dit le *Marquis* DE QUINCY, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général de l'Artillerie, Lieutenant de Roi en la Province d'Auvergne, & Chevalier de St.-Louis, fut Hiſtoriographe des Campagnes de Louis XIV. Il épouſa *Geneviève Pecquot de Saint-Maurice*, dont

CATHERINE-CHARLOTTE, née le 17 Août 1699, morte au mois de Mars 1736, dans le Couvent de la Roquette au Faubourg St.-Antoine. Elle avoit épouſé, en 1721, *René Jourdan*, Seigneur de Launay & de la Bretonnière. (Voy. le *Mercure de France*, du mois de Mars 1736, p. 602.)

Les armes : *d'azur, à la gerbe d'or, liée du même.*

SEYMOUR, Maiſon conſidérable en Angleterre, dont ſont iſſus les Ducs de Somerſet, les Marquis & Comtes de Hertford, & les Barons de Beauchamp.

EDOUARD SEYMOUR, Vicomte de Beauchamp en 1536, Comte de Hertford en 1537, Protecteur du Royaume d'Angleterre, ſous le Roi Édouard VI, Baron d'Angleterre, Duc de Somerſet en 1547, Chevalier de la Jarretière, &c., eut la tête tranchée le 24 Janvier 1552. Il eut, entr'autres enfants,

ANNE, MARGUERITE & JEANNE, toutes trois illuſtres par leurs ſciences en Angleterre dans le XVI^e ſiècle. (Voy. Imhoff, *Hiſt. Généal. des Pairs d'Angleterre*, & Moréri.)

SEYSSEL, Famille originaire de Savoie, qui a donné un Évêque de Marſeille, enſuite Archevêque de Turin, dans CLAUDE DE SEYSSEL Prélat d'un grand mérite & d'une profonde érudition, mort le 31 Mai 1520, & pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade, ſavoir : en 1438, JEAN DE SEYSSEL, Seigneur de Barjat, de la Rochette, &c., Maréchal de Savoie & Lieutenant-Général de Breſſe. En 1465, CLAUDE DE SEYSSEL, Seigneur d'Aix, Maréchal de Savoie. En 1618, BERTRAND DE SEYSSEL, Baron de Serra & du Chaſtelard, Colonel d'Infanterie, Cornette Blanche de la Nobleſſe de Savoie, & Capitaine de 50 Hommes d'Armes. Une branche de SEYSSEL a pris le nom de *la Chambre*.

Les armes : *gironné d'or & d'azur de 8 pièces.*

SEYTRES ou SEITRES. Les Marquis de Caumont & autres du nom de Seitres, originaires de la province de Dauphiné, où ils jouiſſoient des priviléges des Nobles dans le XII^e ſiècle, ainſi qu'il conſte par pluſieurs actes dans leſquels ils ont les qualifications de Chevaliers, ſont établis à Avignon, depuis le mariage contracté, vers 1450, par JEAN-BAPTISTE DE SEYTRES.

Cette Maiſon a donné des Chevaliers de Malte, depuis 1398 juſqu'à préſent. La filiation commence à

GUILLAUME DE SEYTRES, Seigneur de Puy-St.-Martin en Dauphiné, qui vivoit en 1180. Il eut pour deſcendant au VI^e degré

ANTOINE DE SEYTRES, marié à *Mariette de l'Eſperon*, dont il eut :

JEAN-BAPTISTE DE SEYTRES, qui épouſa, vers 1450, *Dauphine Spifame*, Dame de Caumont. Leurs deſcendants ont joint au nom de *Seytres* celui de *Caumont*. Ils eurent pour petit-fils

BALTHASAR DE SEYTRES, Seigneur de Caumont, qui épouſa, le 15 Août 1504, *Catherine de Mayaud*, dont :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Vaucluſe*, rapportée ci-après.

LOUIS DE SEYTRES épouſa, le 7 Février 1558, *Marguerite de Berton*, & eut pour arrière-petit-fils

LOUIS-FRANÇOIS DE SEYTRES, marié, le 17 Septembre 1684, à *Marie-Catherine de Fortia*, dont :

1. JOSEPH, qui ſuit ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE-PAULINE, mariée, le 7 Janvier 1711, à *Paul-Aldonce-François de Thézan*, Marquis de Venaſque.

JOSEPH DE SEYTRES, Marquis de Caumont, né le 30 Juin 1688, mourut à Avignon le 20 Septembre 1745. Il avoit épouſé, le 9 Novembre 1722, *Éliſabeth de Donis*, dont il eut :

Digitized by Google

1. Louise-Marie-Catherine-Gabrielle-Élisabeth, née le 15 Septembre 1723, qui épouſa le Marquis d'*Albert de Sillans*, ci-devant Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi ;
2. Paul-Hippolyte-Emmanuel, né le 13 Août 1724, qui ſervoit dans le Régiment du Roi, & mourut à Prague le 20 Avril 1742 ;
3. Angélique-Gabrielle-Sophie, née en Novembre 1725, morte le 17 Août 1729 ;
4. Joseph-François-Xavier, qui ſuit ;
5. Aldonce-Angélique-Polixène, née le 25 Mai 1728, morte le 31 Décembre 1728 ;
6. Jeanne-Baptiste-Thérèse-Flavie, née le 5 Octobre 1729 ;
7. Louis-Auguste-Casimir, né le 18 Octobre 1731, Chanoine-Comte de Lyon ;
8. Et Olivier-Eugène-François-de-Paule, Chevalier de Malte de minorité.

Joseph-François-Xavier de Seytres, Marquis de Caumont, né le 4 Décembre 1726, qui avoit été reçu Chevalier de Malte au berceau, a ſervi ſur les Vaiſſeaux du Roi au département de Toulon, & a quitté la croix, étant devenu l'aîné de ſa Maiſon. Il épouſa, le 21 Septembre 1752, *Marie-Anne-Geneviève de Montboiſſier*, née le 8 Janvier 1730, fille de *Philippe-Claude*, Marquis de Canillac, & de *Marie-Anne-Geneviève de Maillé de Brézé*, dont il eut :

1. Philippe-Claude, né le 2 Décembre 1753;
2. Eugénie-Alix-Philippine-Claudine-Geneviève, née le 16 Janvier 1755 ;
3. Et Adélaïde-Catherine-Élisabeth, née le 13 Septembre 1756.

BRANCHE

des Seigneurs de Vaucluse.

Antoine de Seytres (fils puîné de Balthasar), eut pour arrière-petit-fils,

François de Seytres, qui laiſſa

Paul de Seytres, Seigneur de Châteauneuf, de Vaucluſe & de Carry, élu Premier Conſul d'Aix & Procureur du pays en 1727, qui épouſa, en Juillet 1717, *Marie-Balthaſare de Denis*, fille aînée & co-héritière de *Louis*, Marquis de Beauchamp, & de *Françoiſe de la Croix de Caſtries*. (Voy. l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 394, où il eſt parlé plus au long de cette Famille, & le *Mercure de France* du mois de Novembre 1746, p. 231 & ſuiv.)

Les armes : *d'or, au lion rampant de gueules, à une bande de ſable brochant ſur le tout, chargée de 3 coquilles d'argent.*

SEYTURIER ou SEITURIER, en Breſſe; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux faux d'argent, emmanchées d'or & paſſées en ſautoir.*

SFONDRATI, Famille originaire du Crémonais en Italie.

François Sfondrati, né à Crémone en 1494, entra après la mort de ſa femme dans l'état eccléſiaſtique. Le Pape Paul III le créa Cardinal en 1544, & il mourut Évêque de Crémone le 31 Juillet 1550. Il avoit épouſé *Anne Viſconti*, morte en 1535, dont il eut :

1. Paul, qui ſuit ;
2. Et Nicolas, né le 11 Février 1535, Évêque de Crémone en 1560, nommé Cardinal en 1583 par le Pape Grégoire XIII, & élu Pape après la mort d'Urbain VII, le 5 Décembre 1590. Il prit le nom de Grégoire XIV, & mourut le 5 Octobre 1591.

Paul Sfondrati épouſa *Sigiſmonde d'Eſte*, dont :

1. Hercule, qui ſuit ;
2. Et Paul-Émile, né en 1561, Cardinal en 1590, Évêque de Crémone en 1607, qui mourut auſſi ſaintement qu'il avoit vécu, le 14 Février 1618.

Hercule Sfondrati, mort en 1637, avoit épouſé, en 1591, *Lucrèce Cibo*, dont

Valerian Sfondrati, mort le 19 Septembre 1645, qui avoit épouſé *Paule Marliana*, dont entr'autres enfants :

Célestin, né en 1649, créé Cardinal en 1695, par le Pape Innocent XII. Il eſt auteur de divers ouvrages & mourut le 4 Septembre 1696. (Voy. Imhoff, en ſes *Vingt Familles d'Italie.*)

SFORZA ou SFORCE, Maiſon illuſtre en Italie, qui a été en poſſeſſion du Duché de Milan, & qui n'a pas eu des commencements bien brillants.

I. *Mutio Attendolo*, appelé enſuite Jacques Sforce, connu ſous le nom de *Jacomuzio*, né le 28 Mai 1369, paſſa par tous les degrés de la diſcipline militaire, & devint le plus fameux guerrier d'Italie. Il ſe noya au paſſage de la rivière Aterno, aujourd'hui Peſcara le 3 Janvier 1424. Il avoit épouſé 1°

Digitized by Google

Antoinette Salembini; 2° *Catherine Alopa*; & 3° *Marie Marzana*. Du premier lit vint :

Bosio, auteur de la branche des Comtes de *Santa-Fior*, rapportée ci-après.

Jacques eut pour fils naturels de *Lucie Trezana* :

François, qui suit ;
Et Alexandre, auteur de la branche des Seigneurs de *Pesaro*, éteinte en 1512.

II. François Sforce, 1er du nom, né le 23 Juillet 1401, soutint la réputation que son père s'étoit acquise, & fut Duc de Milan en 1450, malgré les droits légitimes de Charles, Duc d'Orléans, fils de Valentine de Milan, laquelle étoit fille du Duc Jean Galéas. Il mourut en 1466, laissant, entr'autres enfants,

III. Louis-Marie Sforce, né le 3 Août 1451, Duc de Milan, mort en 1510, qui laissa :

Maximilien, qui suit.

Il eut aussi pour fils naturel :

Jean-Paul, auteur de la branche des Marquis de *Caravaggio*, éteinte le 13 Juillet 1697.

IV. Maximilien Sforce, né en 1491, mort en Juin 1530, laissa

V. François Sforce, IIIe du nom, dernier Duc de Milan de cette Maison, mort le 24 Octobre 1535.

BRANCHE

des Comtes de Santa-Fior.

II. Bosio Sforza (fils de Jacques), né en 1411, mort le 4 Mars 1477, eut pour descendant au dixième degré

X. Frédéric Sforza, Comte de Santa-Fior, qui fut Duc de Cesarini, par son mariage, & mourut le 11 Octobre 1712, âgé de 64 ans. Il avoit épousé, en 1673, *Lucie Cesarini*, dont

XI. Cajetan Sforza, Duc de Cesarini. (Voy. Imhoff, *Généal. Ital. & Hisp.*, &c.)

SIBEUD, Famille de Dauphiné. Jean Sibeud épousa, en 1483, *Douce-Elzéare*, dont

Antoine de Sibeud, Seigneur de St.-Ferriol, Gouverneur de la ville de Die, qui épousa *Catherine Cati*, dont :

Françoise, née en 1684, reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1692, qui prouva qu'elle étoit descendue de Jean, cité plus haut.

Les armes : *bandé d'or & d'azur de six pièces, & un chef de gueules, chargé d'une fleur de lis d'or.*

SIBILLE. Philippe-Philibert de Sibille (cité dans le Roux & d'autres *Nobiliaires de la Flandre*), obtint, le 7 Décembre 1695, de Charles II, Roi de Castille, la permission de porter le nom de *Buisseret*, à cause qu'il disoit avoir la Terre & Seigneurie de Buisseret, & dont les armes sont : *un écusson de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules ; au chef d'or, chargé d'un sautoir de gueules ; l'écu timbré d'un heaume ouvert*, &c., comme il conste par l'extrait original duement scellé, tant de la part de Messire Joseph-Antoine-Albert Jaerens, Roi & Héraut d'armes de S. M. Imp. & Roy. à Bruxelles, que du Conseil Souverain de Brabant, soussigné J. G. Delvaux avec paraphe, & scellé des Armes Impériales, délivré le 7 Janvier 1774. L'Enregistrement de Messire de Berckel, Roi & Héraut d'armes de ce temps, contient son opposition à l'enregistrement des Lettres Patentes obtenues par le susdit Philippe-Philibert de Sibille, qui avoit motivé que la Famille de Buisseret, dont nous avons donné la Généalogie, portant les armes ci-dessus, étoit éteinte.

SICILE. C'est la plus grande Ile de la Mer Méditerranée, avec titre de Royaume. Elle fut longtemps le théâtre de la guerre entre les Carthaginois & les Romains, & la première conquête des derniers hors de l'Italie. Dans la décadence de l'Empire Romain, elle fut pillée & usurpée par les Vandales en 439 & 440. Bélisaire la prit en 535. Les Sarrasins s'y établirent & s'y maintinrent depuis environ l'an 827, jusqu'en 1070, que les Normands les en chassèrent. Roger, un de leurs chefs, y établit un Royaume. *Constance*, sa petite-fille, le porta à l'Empereur *Henri VI*, son époux, père de *Frédéric II*, qui le fut de *Conrad*. *Mainfroi*, bâtard de *Frédéric*, usurpa cet État. Il en fut chassé par Charles de France, Duc d'Anjou, Comte de Provence, fils de Louis VIII, Roi de France, & frère de Saint Louis. Il fut investi du Royaume de Naples & de Sicile, & ses successeurs y ont régné, presque toujours en guerre avec les

Digitized by Google

Aragonais, qui y prétendoient droit, du chef de *Conſtance*, fille du bâtard *Mainfroi*. De ſon temps, les Siciliens maſſacrèrent tous les Français qui étoient dans leur Ile, à l'heure des vêpres, le jour de Pâques l'an 1282: c'eſt ce qu'on appelle les Vêpres Siciliennes. Depuis, le Royaume de Sicile paſſa ſous la domination des Eſpagnols, qui y établirent un Vice-Roi. Par le traité de paix conclu à Utrecht en 1713, entre l'Eſpagne & la Savoie, Philippe V, Roi d'Eſpagne, céda & tranſporta la Sicile & les Iles qui en dépendent à Victor-Amédée II, Duc de Savoie. Ce Prince céda ce Royaume au feu Empereur Charles VI, en échange de celui de Sardaigne en 1718. Philippe V, Roi d'Eſpagne rentra en poſſeſſion du Royaume de Naples & des Deux-Siciles en 1734, & en inveſtit la même année l'Infant Don Carlos, ſon fils du ſecond lit, qui eſt devenu Roi des Deux-Siciles en 1734, & d'Eſpagne en 1759.

SIDNEY, Famille illuſtre d'Angleterre qui tire ſon origine de

Guillaume Sidney, qui vint d'Anjou en Angleterre avec le Roi Henri II, de qui il étoit Chambellan. Il laiſſa

Henri Sidney, né en 1513, mort en 1586, qui avoit épouſé *Marie Dudley*, dont

Philippe Sidney, né en 1554, qui fut un des favoris de la Reine Éliſabeth & un des grands hommes qu'ait produits l'Angleterre. Il donna de grandes preuves de ſa valeur à la priſe d'Axel. Mais au milieu de ſes victoires, il rencontra les Eſpagnols près de Zutphen, & reçut dans le combat une bleſſure à la cuiſſe, dont il mourut en 1586. (Voy. pour les autres membres de cette Famille le *Dict. Anglais* & Moréri.)

SIEURAS. Pierre de Sieuras, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre, & ſon Commandant au pays de Foix, que le Roi félicita par Lettre de 1581, d'avoir marié ſa fille à un cadet de la noble Maiſon de *Comenge*, laiſſa pour fille aînée & héritière :

Jeanne, qui épouſa, par contrat de 1580, *Nicolas de Comenge*, Ier du nom, Vicomte de Péguilhan & de St.-Étienne, fils de *Roger*, Ier du nom, Baron de Péguilhan, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c., & de *Jeanne de Saint-Étienne*.

SIGNET. De cette Famille étoit

Guillaume Signet, qualifié *Gentilhomme* dans Moréri, qui rapporte qu'il fut fait Sénéchal de Beaucaire en 1416; & que dans ce temps l'Empereur Sigiſmond & Roi de Hongrie, étant venu à Paris pour faire finir les diviſions entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre, on le conduiſit en la Cour du Parlement. Il entendit plaider une cauſe dans laquelle on reprochoit à Guillaume Signet qu'il n'étoit pas Chevalier, & que la charge de Sénéchal dont il étoit revêtu ne devoit être occupée que par un *Chevalier*. L'Empereur, de ſon autorité, l'arma *Chevalier*, ce qui lui fit gagner ſon procès, & il fut fait Sénéchal au préjudice de l'autre Chevalier avec lequel il étoit en conteſtation. C'eſt un fait auſſi rapporté dans l'Hiſtoire de France, ſous le règne de Charles VI. Guillaume laiſſa pour deſcendant

Pierre Signet, qui eut pour fils

Pierre-Laurent Signet, qui mourut fort âgé, & avoit épouſé, en 1573, *Henriette de Prelles*, du Dauphiné, près Montélimart. Par des malheurs arrivés, étant obligés de s'expatrier, ils vinrent s'établir en Normandie, dans la Généralité d'Alençon, & eurent :

Julien, qui ſuit ;
Et une fille, morte jeune.

Julien Signet épouſa N... *le Fère*, dont

Jacques Signet, Seigneur du Pleſſis, dans la paroiſſe d'Almenèche, proche Argentan, qui épouſa *Françoiſe Bardou*, fille de N... *Bardou*, Seigneur de Neuville, près Séez. Leurs enfants furent :

1. Jean, mort Curé de Honville, près de Rouen;
2. François, mort garçon ;
3. Jacques, qui ſuit ;

Et quatre filles.

Jacques Signet, Seigneur du Pleſſis, embraſſa le parti des armes, & entra dans la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde. Etant parfait Écuyer & connoiſſeur en chevaux, il commanda les Haras du Roi près d'Hyemes. Comme poſſeſſeur du fief du Pleſſis, il eut conteſtation pour le droit de francfief ; mais ſon origine étant connue dans la Province du Languedoc, le Roi Louis XIV lui accorda de nouvelles Lettres de Nobleſſe en forme de réhabilitation, & le fit Chevalier de St.-Louis à la création de cet Ordre, huit

Digitized by Google

jours avant ſa mort. Il avoit épouſé *Françoiſe de Tirmoys-Hotenoſt*, dont :

1. JACQUES-JÉRÔME, qui ſuit ;
2. JEAN, emporté d'un boulet de canon, le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet ;
3. Et une fille.

JACQUES-JÉRÔME SIGNET, Écuyer, Seigneur du Pleſſis, épouſa *Madeleine-Charlotte de Fontenay-Survie*, arrière-petite-fille de N.. *de Fontenay-Survie*, Gouverneur des Tours de la Rochelle & du pays d'Aunis, Seigneur de la Terre de Survie, de celle de Seran, & de celle de Bois de Seran près Caen, qui n'avoit que trois filles. L'aînée épouſa *Jean Turgot*, Seigneur des Tourailles ; la ſeconde, N... *Deru de Saint-Pavin*, près Falaiſe ; & la troiſième fut mariée à N... *de la Moudière*, près Séez. Celle-ci étoit grand'mère de *Madeleine-Charlotte de Fontenay-Survie*, femme dudit JACQUES-JÉRÔME SIGNET, ci-deſſus, & qui eut de ſon mariage :

1. RENÉ-JACQUES, qui, après avoir fait pluſieurs campagnes dans le Régiment de Tallard, épouſa *Madeleine du Breuil-Châteauthiery*, nièce de Madame *de Ray*, Marquiſe de l'Aigle, morte ſans enfants ;
2. FRANÇOIS-ISAAC, qui a ſervi dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, près de 36 ans, a été fait Chevalier de St.-Louis, & s'eſt retiré Capitaine de Grenadiers, avec Brevet de Lieutenant-Colonel. Il a épouſé, 1° en 1757, *Marie-Louiſe de la Fournerie*, près Alençon, dont il ne lui eſt point reſté d'enfants, & 2° à Paris, *Marie-Catherine le Blanc*, auſſi ſans enfants ;
3. CHARLES, tué en 1744, ſervant dans la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde ;
4. LOUIS, qui ſuit ;
5. Et une fille.

LOUIS SIGNET, Capitaine au Régiment de Languedoc & Chevalier de St.-Louis, a épouſé *Françoiſe-Geneviève Phifaut de la Houſſaye*, dont pour fils unique,

LOUIS SIGNET.

Les armes : *d'azur, à trois cygnes d'argent.*

SIGNI, en Picardie : *d'azur, à l'épervier d'argent, tenant en ſes ſerres une perdrix du même.*

SIGNIER, ancienne Nobleſſe de Toulon, en Provence, originaire d'Italie, qui a porté indiſtinctement les noms de SEIGNIE, SIGNIE, SEGNI, SIGNY, & enſuite SIGNIER. Noſtradamus lui donne le nom de SEGNIER.

Il y a eu en Italie deux Maiſons de SEGNI ou SIGNY, dont étoit INNOCENT III, originaire d'Anagnie, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, élu Pape le 9 Janvier 1198. ALEXANDRE IV, élu le 21 Décembre 1254, étoit neveu de GRÉGOIRE IX & d'INNOCENT III. *Hugolin*, Cardinal, Evêque d'Oſtie, étoit auſſi de la Maiſon des Comtes DE SIGNY. Nous allons ſeulement parler de ceux connus par les Généalogiſtes de Provence, Noſtradamus, l'Abbé Robert de Briançon, & l'Hiſt. hér. de cette Province, qui la font remonter à

I. FERRAND ou FERDINAND DE SIGNIER, qui n'eſt connu que par le contrat de mariage de BERTRAND, ſon fils, qui ſuit, dans lequel ils ſont qualifiés tous deux *Écuyers*.

II. BERTRAND DE SIGNIER, Ecuyer, vivoit à Toulon, & épouſa, par contrat paſſé devant *Vincent de Saint-Anthonin*, Notaire, le 16 Janvier 1441, *Laurence de Saint-Pierre*, d'une Famille qui portoit pour armes : *d'azur, à un lion couronné d'or, & une bande de gueules brochant ſur le tout*. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE, Seigneur de Pioſin, qui n'eut point de poſtérité ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. FERRAND ;
4. PIERRE ;
5. Et NICOLAS. Tous ces frères, excepté FERRAND, qui pouvoit être mort alors, fondèrent, le 9 Juillet 1490, une Meſſe pour tous les jours ; & la même année, ANTOINE & PIERRE, par acte paſſé devant *Jacques Graſſet*, Notaire à Toulon, fondèrent encore une Meſſe dans l'Egliſe & Chapelle de St.-Sauveur de la ville d'Aix.

III. JEAN DE SIGNIER, qualifié *Ecuyer* dans des Lettres Patentes du Roi RENÉ, ſignées & ſcellées, données à Avignon le 4 Août 1477, fut Maître Général des Ports de Mer & Rivières, Ponts & Paſſages de la Provence. Dans une Lettre particulière, ce même Prince le qualifie *ſon fidèle ami*. Sous LOUIS XI, il fut pourvu des offices de Capitaine, Garde & Châtelain de la Ville, Châtel & Cité de Toulon, Bailli de la même Ville, & de Viguier d'Hières, pour en jouir alternativement d'année en année, par Lettres Patentes du 19

Digitized by Google

Décembre 1481; & pour fournir aux charges & frais desdits Offices, il lui fut attribué de gages la somme de 300 florins, monnoie ayant cours en Provence, à recevoir du Trésorier & Receveur-Général dudit pays de Provence, dans lesquelles charges il fut confirmé par Lettres Patentes du Roi CHARLES VIII, le 20 Mars 1493, en considération des services qu'il avoit rendus, tant à lui qu'aux Comtes & Comtesses de Provence, ses prédécesseurs. Le même JEAN assista aux Etats tenus en Provence en 1487, sous ce Monarque, avec Gabriel Garjan, en qualité tous deux de Députés de la ville de Toulon & de son Viguerat, suivant l'Histoire chronique de Provence par Nostradamus, p. 688. Il fit son testament le 15 Avril 1513, devant *Jacques Parvesy* ou *Paresy*, Notaire public à Toulon, en présence de *Jean Demari* & *Beranger Garnery*, aussi Notaires, dans lequel testament il se dit âgé de près de 100 ans; veut être enterré dans l'Église Cathédrale de Toulon, en la Chapelle St.-Sauveur, où, dit-il, ses ancêtres ont été inhumés; lègue 13 deniers à cette Église, fait plusieurs autres dispositions en faveur de la même Église, & en faveur des pauvres & des Confréries de la Ville, qu'il veut avoir à son inhumation; lègue de l'argent pour différents anniversaires, beaucoup de Messes à dire après sa mort; fonde, dans l'Église Cathédrale de Toulon, un anniversaire à perpétuité, pour lequel il lègue 10 florins, & en lègue autant à sa Confrérie de la Conception de la Ste.-Vierge, pour être employés à doter & marier de pauvres filles. Par ce même testament il nomme héritière de tous ses biens, sa femme *Antoinette de Morance*, héritière de la Famille, dont les armes étoient: *de gueules, à une bande d'or*; & qui avoient pour cimier: *une Pucelle*. Suivant l'Abbé Robert de Briançon, on les voyoit il y a 100 ans, & peut-être encore aujourd'hui, dans la Chapelle de cette Famille, en l'Église des Frères-Prêcheurs de Toulon. JEAN eut de son mariage:

1. & 2. HONORÉ & LOUIS, morts sans enfants;
3. BERTRAND, qui suit;
4. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Rogny*, &c., établie en Picardie, rapportée ci-après;
5. HONORÉE, mariée, le 2 Mai 1502, à *Pierre de Thomas*, Seigneur de Ste-Marguerite, Viguier de Toulon en 1530, Maître des Ports de toute la Province, fils de *Jean*, & d'*Antoinette de Julianis*;
6. JEANNE, nommée par d'autres ANTOINETTE, mariée à *Henri de Nas*, second Consul d'Aix en 1529, fils de *Simon*, second Consul en 1494, lequel suivit le Roi CHARLES VIII, lors de la conquête du Royaume de Naples. Ce Prince, pour le récompenser de ses services, lui donna des Lettres de Noblesse, au Château de Capouanne à Naples, en Mai 1495. Elles furent enregistrées, le 17 Août suivant, aux Archives du Roi à Aix;
7. MADELEINE, qui fut sous la tutelle de sa mère avec BERTRAND DE SIGNIER. Elle épousa, par contrat du 10 Mai 1528, *Jacques de Cuers*, fils de *Pierre*, II^e^ du nom;
8. Et LOUISE ou JEANNE, mariée à N... *Cambe*.

IV. BERTRAND DE SIGNIER, Écuyer, Seigneur de Piosin, par donation d'ANTOINE, son oncle, du 20 Novembre 1527, passée devant *Gilles*, Notaire de Grasse, en rendit hommage à la Comtesse de Saulx le 13 Octobre 1528, & y est qualifié *noble & généreux Écuyer*. Il embrassa le parti des armes, se distingua dans les guerres de son temps; fut fait prisonnier, en 1524, par les troupes de l'Empereur CHARLES-QUINT, comme il se voit par une quittance de 400 écus d'or, qu'*Antoinette de Morance*, sa mère, paya pour sa rançon; fut chargé, par Commission du 26 Août 1536, de M. de la Rochefoucauld, de lever 500 Hommes de Guerre, pour s'opposer aux troupes de l'Empereur entrées en Provence, & fut établi Lieutenant-Général à la Garde de Marseille, Terres & Mers; eut ordre, le 25 Septembre 1542, de M. de Grignan, Gouverneur de Toulon, de mettre les habitants sous les armes, & de les conduire pour s'opposer aux entreprises des ennemis. Il eut encore plusieurs autres Commissions, savoir: le 5 Août 1543, de lever 200 hommes, & de les conduire à Antibes, au Camp de M. le Duc d'Enghien; en 1556, du Roi HENRI II, de lever une Compagnie d'Infanterie de 270 hommes, pour aller joindre le Maréchal de Brissac, commandant l'Armée en Piémont; fut chargé par le Comte de Tende, en 1562, du Gouvernement de la Ville de Toulon, & eut encore, le 19 Février de ladite année, du même Seigneur, Gouverneur de la Province, une autre Commission. Ledit BERTRAND DE SIGNIER épousa, par contrat du 30 Novembre 1525, passé devant *Guerin*, Notaire à Riez, *Honorée de Ferrier*, fille aînée de feu noble

Digitized by Google

homme *Honoré*, des Seigneurs d'Auribeau, & de St.-Julien, de la Ville de Riez, & de noble *Honorée Ruf*. Elle lui porta en dot 1000 florins ayant cours en Provence, & renonça, par son contrat de mariage, au moyen de cette somme, à 40 mille florins qu'elle espéroit de la succession de son père. Il est qualifié *noble* BERTRAND DE SIGNIER, Seigneur de Piosin, dans le contrat de fondation de six Messes, tous les ans, dans l'Église des Frères-Prêcheurs de Toulon, en la Chapelle de St.-Jean-Baptiste (appartenant à la Maison de SIGNIER), qu'il fit par acte du 1er Mai 1533, devant *Berenguier Garnier*. Il fit son testament le 9 ou 19 Décembre 1566, retenu par *Antoine Pavès*, Notaire à Toulon, institua pour héritière sa femme, & après elle, ses enfants, qui furent :

1. HONORÉ, mort sans enfants ;
2. CLAUDE, Seigneur en partie de Piosin, marié à *Catherine de Blancard*, fille de *François*, Seigneur de Néaule, dont il n'eut que
   FRANÇOISE ou MADELEINE, mariée à *Palamède de Giraud*, Lieutenant de l'Amirauté de Toulon, auquel elle porta une portion de la Seigneurie de Piosin.
3. Et BALTHASAR, qui suit.

V. BALTHASAR DE SIGNIER, Écuyer, Seigneur de Piosin, ci-devant Lieutenant de la Place, fit l'acquisition des Terres & Seigneuries d'Évenes & d'Orves le 6 Juillet 1612, par acte passé devant *Barnier*, Notaire de Marseille, dont il rendit hommage au Roi le 20 Octobre de la même année. Il obtint de Sa Majesté Louis XIII un Brevet & des Lettres Patentes le 31 Juillet 1612, portant don, en sa faveur, du droit de lods desdites Terres d'Évenes & d'Orves, en considération des bons & recommandables services qu'il a rendus à la Couronne durant l'espace de 35 ans, tant en la charge de Lieutenant-Général au siége d'Hières, qu'en celle de Lieutenant-Général en l'Amirauté de Provence, signées Louis, & plus bas par le Roi, Comte de Provence, la Reine Régente, sa mère. Il eut aussi des Lettres de provisions de l'État & Office de Lieutenant de l'Amirauté de la ville de Marseille, du Roi HENRI, données à Paris le 2 Décembre 1579. Il avoit épousé, par contrat du 11 Mars 1569, passé devant *Louis Thanevon*, Notaire à Brignoles, *Anne de Vintimille*, fille de *Gaspard*, des Comtes de Marseille, Seigneur d'Ollioules & d'Évenes, & d'*Anne d'Arcussia*; celle-ci fille unique d'*Isnard*, Baron de Tourves, & d'*Isabelle de Grimaud*. De ce mariage il eut :

VI. BERTRAND DE SIGNIER, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de Piosin, d'Évenes & de Tevennos, Viguier & Capitaine pour le Roi, de la ville de Toulon. Il testa le 10 Janvier 1637, devant *Aubert*, Notaire Royal à Toulon, institua héritier Louis, son fils aîné, & avoit épousé, par contrat passé le 7 Octobre 1601, devant *Louis Courrons* ou *Couchon*, Notaire à Toulon, *Anne de Gombert*, fille de *Gaspard*, Seigneur d'Orves, & de *Melchione de Martin*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. & 3. BALTHASAR & JEAN, tous les deux Archidiacres de Toulon.

VII. LOUIS DE SIGNIER, Écuyer, Seigneur de Piosin, d'Évenes & d'Orves, Viguier & Capitaine, pour le Roi Louis XIII, de la ville de Toulon, suivant ses Provisions, datées de Paris du 4 Septembre 1637, avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1636, passé devant *Honoré Masse*, Notaire Royal d'Hières, *Lucrèce d'Arcussia*, fille de *François*, Seigneur d'Esparron, & de *Louise de Blancard*, Dame de la Motte (cette Maison d'*Arcussia* a donné plusieurs Chevaliers de Justice à Malte, ainsi qu'on le voit par les preuves de FRANÇOIS DE SIGNIER, du 9 Octobre 1690). Étant devenu veuf il se fit ordonner Prêtre, & fut ensuite Archidiacre de Toulon; produisit ses titres lors de la recherche, & fut maintenu dans sa noblesse, par les Commissaires députés par le Roi en Provence, le 22 Novembre 1667. Il eut de son mariage :

1. JEAN-BAPTISTE-HENRI, qui suit ;
2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 25 Septembre 1655, sur ses preuves faites devant les Chevaliers de Guiteau, Commandeur de Mausannes, & de Puget, au Grand-Prieuré de Toulouse ;
3. JEAN, aussi reçu Chevalier de Malte au même Prieuré en 1660, dont le Procès-verbal est du 25 Septembre 1665 ;
4. N... DE SIGNIER, mariée à N... *de Barras-Melan* ;
5. Et MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 17 Octobre 1673, passé devant *Jean Martely*, Notaire de Toulon, à *Thomas d'Orves*, fils puîné de *Thomas*, & de *Catherine de Blegier*, dont elle fut la première femme.

Digitized by Google

VIII. Jean-Baptiste-Henri de Signier, Écuyer, Seigneur de Piosin, d'Évenes & d'Orves, épousa, à Marseille, par contrat passé devant *Aubert*, Notaire Royal à Toulon, en date du 26 Février 1671, *Anne d'Arene*, fille de *François*, Écuyer, & de *Madeleine d'Arene*, sa cousine, tous deux de la ville de Marseille, de laquelle il eut postérité. Cette *Anne d'Arene* avoit, lors de son mariage, un frère Chevalier de Justice à Malte, ainsi qu'il se voit par les preuves de François de Signier, du 9 Octobre 1690.

Suivant l'Abbé de Vertot, il y eut encore un François de Signier, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1698. Le dernier de la branche des Seigneurs de *Piosin* étoit Pierre-Alexandre de Signier, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Toulouse, mort, en 1752, Chef d'Escadre des Armées Navales. Commandant le Vaisseau *le Diamant*, il fut attaqué par trois Vaisseaux Anglais, en mit un hors de combat, coula l'autre à fond & s'empara du troisième. Peu de temps après cette action, un des Courtisans de Louis XV lui vantant un jour la beauté du diamant de son chapeau, & le feu qu'il jetoit, le Roi répondit: «*Cela est vrai, il est beau & jette beaucoup de feu; mais non pas encore autant que celui que commandoit Piosin.*» Il lui restoit, à sa mort, une sœur, N... de Signier, mariée à N... *de Barras-la-Penne*, Gentilhomme de Manosque, petite Ville de Provence, où elle est morte en 1777.

Nous pouvons encore dire de la branche des Signier de Piosin, que l'on voit à Malte dans le Répertoire des preuves des Chevaliers qui les ont faites, ou de qui elles ne sont pas égarées: — François de Signier de Piosin, reçu en 1655; — Jean, reçu en 1658; — François, né à Ollioules le 4 Juin 1674, & baptisé à Toulon, reçu en 1690; — & Joseph, reçu en 1700.

A la frise de la grand'salle de l'Auberge, où se trouve le blason des armes de tous les Grands Commandeurs, on lit, sous celle de François, les paroles suivantes: Frère François de Signier est entré Grand Commandeur le 19 Mars 1719, & en est sorti Grand-Prieur de Toulouse le 27 Mai à quatre heures du soir: il est mort une heure après. C'est le même François qui a été Chef d'Escadre, & le même qui a fait ses preuves en 1690, le 9 Octobre, & a été reçu Chevalier de Justice devant les Chevaliers de Foresta de Collongnes, Receveur au Grand-Prieuré de St.-Gilles, & Gaspard de Villages: on a oublié dans l'inscription de mettre l'année de sa mort, quoique le jour & l'heure y soient exactement marqués.

Outre cette branche de *Piosin* & celle des Seigneurs de *Rogny* établie en Picardie, cette Famille en a formé plusieurs autres, une à Cuers, une à Hières, qui sont éteintes, dont les biens ont passé, par les filles, dans la Maison de *Thomas*, & enfin une autre établie à Marseille, qui a passé à Aix, dont nous allons parler.

BRANCHE

des Signier *établie à Aix.*

Jean-Pierre de Signier étant venu s'établir à Aix, y fut reçu, suivant l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, Conseiller au Parlement en 1630. Il avoit deux sœurs, savoir: Blanche, mariée, par contrat passé devant *Boniface Alpheran*, Notaire d'Aix, le 16 Novembre 1637, à *Joseph de Bourguignon*, élu premier Consul de Marseille en 1646, fils de *Pierre*, & de *Marguerite d'Alphanbri*; & Claudine, mariée à *Balthasar d'André*, reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 25 Juin 1637, fils de *Paul*, & de *Gasparde de Félix*. Ce Jean-Pierre épousa *Diane de Saint-Marc*, fille de *François*, Conseiller au Parlement d'Aix, & de *Madeleine Dedons*. Il eut de son mariage:

Louis, qui suit;

Et N... de Signier, qui servit avec distinction dans le Régiment de Provence, Infanterie. M. de Voltaire en a fait mention dans son siècle de Louis XIV, sous le nom de *Sivière*, au lieu de Signier, au sujet de la bataille d'Hochstaedt, sous le Maréchal de Tallard. Comme Brigadier, & commandant en cette qualité la Brigade de Navarre & de Provence, il se retrancha dans un Cimetière, & ne voulut point signer la capitulation qu'on lui offroit: après avoir taillé en pièces différents détachements qu'on lui avoit envoyés pour le forcer de se rendre, on lui fit demander ce qu'il vouloit. Il répondit: *les honneurs de la guerre*; ce qui lui fut accordé sur-le-champ, enforte qu'il sauva les Corps qui étoient sous ses ordres, quantité de canons, bagages, munitions de guerre & de bouche. Comme on eut dessein de le desser-

Digitized by Google

vir auprès de Louis XIV, ce Prince voulut le voir, & lui demanda pourquoi il n'avoit point voulu ſigner la capitulation. *C'eſt*, Sire, répondit-il naturellement, *que je n'étois pas là pour écrire*. Il eſt mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſans alliance, en la petite ville de Salon, en 1720 ou 1721, temps où la peſte ravageoit la Provence, & eſt enterré dans l'Égliſe des Cordeliers. Le Régiment de Provence, dans lequel il avoit ſervi avec la plus grande diſtinction, ſe trouvant alors à portée, vint exprès pour lui rendre les derniers honneurs.

Louis de Signier, Conſeiller au même Parlement d'Aix, après ſon père, épouſa *Caſſandre de Cadenet*, dont il eut 22 enfants. L'aîné fut

Jean-Pierre de Signier, qui ſervit longtemps dans le Régiment de Provence, dont il fut Lieutenant-Colonel. Il paſſa enſuite à la Lieutenance de Roi de Cambray, où il mourut ſans enfants. N'imaginant pas que Joseph, qui ſuit, le dernier de ſes frères, ſe mariât, & aimant beaucoup une de ſes ſœurs, mariée, à Salon, à un Gentilhomme nommé *des Henriques*, morte en 1770, il lui donna tous ſes biens ; & Joseph n'eut que la Terre de Senneguier, qui lui fut ſubſtituée par ſa mère. Les autres enfants de Louis ſont morts en bas âge ou ſans poſtérité.

Joseph de Signier, Chevalier, Seigneur de Senneguier, ſervit dans le Régiment de Provence, comme ſon oncle & ſon frère, & ſe retira à ſa Terre, étant Capitaine de Grenadiers & couvert de bleſſures. Il avoit épouſé, en 1740, *Céſarée d'Icard de Perignan*, de la ville d'Arles, de laquelle il a laiſſé :

Nicolas-Gabriel-Magloire de Signier, Chevalier, Seigneur de Senneguier en Provence, qui entra dans la Marine au département de Toulon en 1756, & s'eſt retiré Enſeigne de Vaiſſeau en 1767. Il réſide à Arles, ſans poſtérité juſqu'à préſent 1777. Il épouſa, en 1767, *Agricole-Françoiſe-Elzéarde-Joſèphe-Michelle de Guillen de Montjuſtin*, de la ville d'Avignon, fille d'*Ignace-François*, Viguier de ladite ville d'Avignon.

BRANCHE
des Signier de Rogny, *établie en Picardie.*

IV. Pierre de Signier (fils puîné de Jean, Écuyer, & d'*Antoinette de Morance*), quoique deſtiné par ſon père à être d'Égliſe, n'embraſſa pas cet état, & ſe maria, ſuivant quelques-uns, à la Marquiſe *d'Andrea*, veuve de N... *de Forbin-Janſon*. Il fit ſon teſtament le 22 Octobre 1562, paſſé devant *Antoine Pavé*, Notaire à Toulon, & légua ſes biens de Toulon à ſon fils,

V. Pierre de Signier, II^e^ du nom, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de François, Duc d'Anjou, frère unique du Roi Henri III, Écuyer de la grande & petite Écurie, Gouverneur d'Oiſy, & de la Ville & Château de Marle, &c., qui eut, le 31 Décembre 1580, commiſſion de lever une Compagnie de 100 Arquebuſiers à cheval ; fut pourvu, le 24 Avril 1583, de la charge d'Écuyer ordinaire du même Duc d'Anjou; eut ordre, le 21 Mars 1584, de commander 2 Compagnies d'Infanterie, & de les conduire à la guerre ; fut fait Capitaine & Gouverneur d'Oiſy & des Places en dépendantes, par Lettres du 12 Avril 1584, en vertu du pouvoir qu'il en avoit de Jean de Montluc-Balagny ; & le 8 Mars 1585, ce Seigneur de Balagny le chargea de tenir leſdites Places & ſes dépendances ſous l'autorité du Roi, à cauſe que François, Duc d'Anjou, venoit de mourir. Henri III le confirma, le 23 Décembre 1585, dans ſon Gouvernement d'Oiſy, en lui conſervant ſa Compagnie d'Infanterie, qui tenoit garniſon à Cambray, ſous la charge & le commandement du Seigneur de Balagny, Gouverneur & Lieutenant-Général de Cambray & du Cambréſis. Le 25 Août 1587, il eut ordre de commander, en qualité de Maréchal de Camp, les troupes envoyées au Duc de Guiſe, ſous la conduite de M. de Fontenelle, neveu du Maréchal de Montluc, ce qui fait voir la confiance qu'on avoit en lui. On lui donna encore, le 8 Novembre 1587, pouvoir d'engager ſa foi envers les Capitaines & ſoldats qui tenoient garniſon dans les Châteaux de Saixefontaine & autres ; il obtint, le 29 Avril 1594, du Roi Henri IV, des Proviſions de Gouverneur de la Ville & Château de Marle, ſignées Henri, & contreſignées *Ruzé*; fut fait, le 29 Septembre ſuivant, Maréchal des Camps & Armées, pour ſervir en cette qualité dans l'armée du Cambréſis, ſous la conduite du Maréchal de Balagny, qui lui donna ordre de lever le plus de troupes qu'il pourroit dans le Cambréſis & les Pays-Bas, ſoit à pied, ſoit à cheval, & fut créé en même

Digitized by Google

temps Aide des Maréchaux de Camp de l'Armée Royale, par Provisions enregistrées à Laon le 18 Février 1595. Il lui donna encore commission, le 19 Août 1593, de faire vendre, par les Officiers de Justice de Marle, une coupe extraordinaire de bois dépendants dudit Comté, pour payer les troupes qui tenoient garnison à Marle, ne pouvant l'être par les habitants, qui venoient d'essuyer un grand incendie. Il mourut le 8 Février 1597, & fut enterré dans la principale Église de cette Ville, ainsi qu'on le voit par son épitaphe, placée à côté de la porte de la Sacristie. Il avoit épousé, par contrat du 4 Décembre 1588, passé devant *Pierre de Maison* & *Pierre Carlier*, Notaires Royaux à Montdidier, *Marie le Clerc*, fille d'*Imbert*, Écuyer, Seigneur de Regibay, & de Druelle-sur-Somme, Terres qu'elle lui apporta en mariage, & de *Madeleine de Lignières*, qui étoit veuve, & prenoit la qualité de tutrice & garde-noble de sa fille. Elle se remaria à *Pierre de la Salle*, Gouverneur de Marle, Seigneur de Rogny, Regibay & Houry, & en étant autorisée, elle renonça au douaire de son premier mari, en faveur de PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER, son fils aîné, par acte du 1er Mai 1624. Devenue veuve, en secondes noces, dudit *Pierre de la Salle*, elle traita, le 14 Février 1636, avec Philbert de Neufville, Écuyer, Seigneur de Foreſt, demeurant à Misery, comme époux de *Marie* ou *Madeleine de la Salle*, fille & unique héritière de *Pierre*, second mari de *Marie le Clerc*, en vertu duquel traité Philbert de Neufville & sa femme renoncent aux successions, échues & à écheoir, de *Pierre de la Salle* & de *Marie le Clerc*, se réservant néanmoins leurs droits & actions, au cas que PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER, seul enfant mâle de ladite *le Clerc*, vint à décéder avant sa mère. On voit par ce traité que la Terre de Rogny, & moitié de celle de Houry, sont entrées dans la Maison de SIGNIER par *Marie le Clerc*, lesquelles lui ont servi de remploi de son second mariage. Elle testa le 15 Juillet 1637, légua à son fils, PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER, ses Terres de Rogny, Regibay & dépendances, avec ses effets mobiliers, & à sa fille, RENÉE DE SIGNIER, une somme d'argent; légua à l'Église de Marle 150 livres pour un *Obit*, autant à la même Église, pour celui de feu *Madeleine de la Salle*, sa fille, plus 200 livres pour deux *Obits* de chacun de ses maris, & fit encore d'autres legs. Elle eut de son premier lit :

PIERRE-ALEXANDRE, qui suit;

Et RENÉE, mariée, 1° par contrat du 21 Août 1623, passé devant *Jean-Paul Dagneau*, Notaire à Marle, à *Jérôme Seguier*, Écuyer, Seigneur de Champigny, Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers; & 2° à *Nicolas du Boulay*, Chevalier, Seigneur de Sery, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, qui fut son exécuteur testamentaire pour une fondation qu'elle fit, le 11 Janvier 1663, en l'Église de Marle.

VI. PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER, Chevalier Seigneur de Rogny, Regibay & Houry, d'abord Lieutenant au Régiment de Rambures, ensuite Commandant de 400 Lances & de 15 Compagnies de 100 hommes d'Infanterie, succéda à Pierre de la Salle, dans la charge de Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Marle, par Provisions du 22 Septembre 1629, pour lequel Gouvernement il prêta serment, le 30 Mai 1630, entre les mains de M. de Marillac, Garde des Sceaux de France; eut Commission, le 23 Mars 1635, de lever une Compagnie de 100 Mousquetaires à cheval; & le 30 du mois de Mai suivant, reçut ordre de réunir la Compagnie de Mousquetaire en corps avec d'autres, sous la charge de M. de Jouy, Maréchal de Camp; le 10 Mai 1638, de mettre sa Compagnie de Cavalerie à la hongroise en Compagnie de Chevau-Légers, laquelle fut réformée en Novembre 1638; eut commission, le 4 Octobre 1641, de lever 100 hommes adroits aux armes, & de se faire aider pour cela par les Gentilshommes voisins, Mayeurs & Échevins de Marle; fut fait prisonnier en défendant cette Ville avec vigueur contre l'armée ennemie, la place étant attaquée de tous les côtés par l'Artillerie: le Roi, ayant eu égard à sa bravoure & à sa belle défense, lui écrivit une Lettre, signée de Sa Majesté & de la Reine Régente, & contresignée le Tellier; & comme il fut fait prisonnier à la défense de cette Place, il reçut, le 9 Novembre 1650, une Lettre de cachet qui le rétablit dans son Gouvernement de Marle. Il paya pour sa rançon 3000 livres; eut commission, les 7 & 14 Décembre 1651, de lever une Compagnie franche de 100 hommes, pour tenir garnison à Marle; mourut en son Gouvernement de Marle le 27 Janvier 1658,

Digitized by Google

& fut enterré dans la principale Égliſe de la Ville, où l'on voit ſon épitaphe, qui eſt au-deſſus de la porte de la Sacriſtie: il y eſt qualifié *Seigneur de Rogny, Marcy, Regibay*, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Marle. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Mars 1640, paſſé devant *Vuarnet*, Notaire à Marle, *Catherine Arnould*, veuve de *Charles de la Salle*, Écuyer, Seigneur de Marcy, Capitaine au Régiment de Longueval, & fille de *Simon*, Écuyer, Sieur de Buiſſon, Conſeiller, Secrétaire ordinaire de la Reine mère, & de *Lucrèce Bourgeois*. Elle lui avoit apporté la Terre de Marcy, & eut l'honneur de tenir ſur les Fonts de baptême, avec Louis XIII, un fils de Philbert de Neufville, Écuyer, Seigneur de Foreſt, Lieutenant au Gouvernement de Marle, & de Madeleine de la Salle, le 22 Juillet 1639. Ladite *Catherine Arnould* fit auſſi entrer dans la Famille de SIGNIER, la Terre & Seigneurie de Lugny, par l'acquiſition qu'elle en fit de Marie-Louiſe de Billart, veuve de René d'Eu, Vicomte de Frenay: elle en fit hommage au Roi le 8 Mars 1664, & en donna ſon dénombrement le 24 Juillet de l'année ſuivante, dans lequel elle ſe dit veuve de PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER, Chevalier, Gouverneur des Ville & Château de Marle, Maréchal de Bataille des Armées du Roi, Seigneur des villages de Rogny, Marcy, Regibay, &c., ſon mari. Il avoit fait hommage au Roi, & fut reçu au relief de la Terre de Rogny, par acte du 29 Octobre 1640; fut reçu de même par les Officiers de Sa Majeſté, au relief de la Terre & Seigneurie de Marcy, des Fiefs de Beguin, Pouſſin, Pillois & Guerlot, par acte du 8 Janvier 1642; dont ſa veuve fournit le dénombrement au Roi, tant pour elle que pour HENRI & CLAUDE, ſes enfants, le 23 Mai 1665. Elle mourut au Château de Marcy, le 5 Janvier 1681, & eut de ſon mariage:

1. HENRI, qui ſuit;
2. CLAUDE, lequel, avec FRANÇOIS, ſon frère, fournit au Roi le dénombrement de ladite Terre de Marcy le 22 Juin 1671, & en fit hommage, par acte des 16 Février 1677 & 8 Mai 1684. Il fut Capitaine de Dragons au Régiment de Cilly, par Commiſſion du 26 Juin 1691; étoit Capitaine de Dragons, au Régiment de Peyſac le 26 Avril 1697, qu'il fournit ſeul ſon dénombrement de cette Terre; fonda un *Obit* pour ſa mère en l'Égliſe dudit Marcy, par acte du 11 Octobre 1704, & mourut au Château de ce nom le 2 Février 1714;
3. FRANÇOIS, Seigneur en partie de Marcy, mort jeune, ſans enfants, étant en Allemagne, où il ſervoit en qualité de Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Baudeville, comme il appert du certificat de ſa mort, du 31 Décembre 1695, & ſuivant une tranſaction pour ſa ſucceſſion entre *Catherine Arnould*, ſa mère, avec HENRI & CLAUDE, ſes autres enfants, du 27 Octobre 1677. Il fut fondé pour lui un *Obit*, à célébrer pendant 20 ans, en l'Égliſe de Marle, par acte du 3 Mars 1682;
4. Et ANTOINE, baptiſé à Marle le 15 Avril 1648, qui eut pour parrain Antoine, Comte de Gramont, de Guiſe & de Louvigny, Souverain de Bidache, Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de Navarre & de Béarn, Meſtre de Camp du Régiment des Gardes, & Lieutenant-Général du Roi en ſes Armées de Flandre; & pour marraine, Madame Anne Cauchois. Il mourut en bas âge. Par Arrêt du Conſeil du 10 Juin 1669, ladite *Catherine Arnould*, enſemble CLAUDE & HENRI DE SIGNIER, ſes enfants, furent maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*.

VII. HENRI DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né à Marle en 1644, reçut les cérémonies du Baptême en 1648, eut pour parrain Henri de Saint-Nectaire, Marquis de la Ferté, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Meſtre de Camp de Cavalerie & d'Infanterie, Gouverneur & Lieutenant-Général des Duchés de Lorraine & Barrois, & Comté de Clermont en Argone; & pour marraine, la femme de M. d'Iſtemeſan. Il entra d'abord Page du Roi dans ſa grande Écurie (ainſi qu'il en eſt fait mention dans l'Arrêt de maintenue de nobleſſe de 1700, donné en faveur de JEAN-BAPTISTE, ſon fils), enſuite fut fait Lieutenant dans le Régiment Dauphin, Infanterie, par Lettres du 25 Octobre 1667. On a des certificats de ſes ſervices, un du 4 Mai 1667, du Maréchal de la Ferté-Senneterre, un du Comte de Sault, du 2 Septembre de la même année, & deux de M. de Louvois, Miniſtre & Secrétaire d'État, des 30 Octobre 1667, & 4 Mai 1669. Il fut reçu au relief de la Terre & Seigneurie de Rogny, par acte du 11 Octobre 1662, dont il fournit deux aveux & dénombrements au Roi; l'un, le 23 Mai 1665, avec CLAUDE & FRANÇOIS, ſes frères; l'autre, en ſon nom ſeul,

Digitized by Google

le 4 Juin 1677; rendit encore hommage au Roi, de la Terre de Lugny, le 2 Mai 1671, dont il donna le dénombrement le 23 Septembre 1676; & encore aveu & dénombrement de la moitié de la Terre & Seigneurie d'Houry, par acte du 4 Juin 1677. On a vu ci-deſſus qu'il donna, conjointement avec ſa mère & CLAUDE, ſon frère, le dénombrement de ſa Terre de Marcy, le 23 Mai 1665. Par ſon teſtament du 23 Septembre 1680, il fonda une rente & donna un fond de Terre à l'Égliſe de Rogny, aux charges y contenues; fit différents legs aux pauvres de cette Paroiſſe & de celle de Puiſieux près Guiſe, ainſi qu'à ſes domeſtiques; mourut le 1^er Octobre 1680, en ſon Château de Rogny, & fut inhumé en la Paroiſſe dudit lieu, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Mai 1670, paſſé devant *la Campagne*, Notaire à Laon, *Éliſabeth Ponſſin*, fille de *Jean*, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel à Laon, & de *Marguerite Carlier*. Devenue veuve, elle demanda ſouffrance au Roi, pour les Terres de Rogny, Lugny & Houry, par acte du 2 Janvier 1681, pour ſon fils & ſa fille; & par un autre acte du 31 Juillet 1686, elle demanda la même choſe, comme ayant la garde-noble de ſes enfants mineurs. Elle eſt morte à Rogny le 5 Octobre 1717, ayant eu de ſon mariage:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. CHARLES, né le 8 Mars 1676, mort en bas âge;
3. Et LOUISE-COLOMBE, mariée, par contrat du 5 Février 1689, à *Charles-Antoine de Martigny*, Écuyer, Seigneur de Varilcourt, Berlancourt & Boisfay.

VIII. JEAN-BAPTISTE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, reçu Page du Roi dans ſa grande Écurie, au mois de Mars 1688, ſervit enſuite en qualité de Cornette de Dragons dans le Régiment de Cilly, ce qui eſt prouvé par ſes certificats de ſervice, & par l'Arrêt du Conſeil du 14 Septembre 1700, qui le maintient dans ſa Nobleſſe. Cet Arrêt porte expreſſément que ce n'eſt pas une grâce qu'on lui fait, mais une juſtice qu'on lui rend, avec d'autant plus de raiſon, que les preuves de ſa *nobleſſe* avoient déjà été faites par HENRI, ſon père, qui avoit été Page du Roi. Il rendit Foi & Hommage à Sa Majeſté pour ſa Terre de Rogny, le 27 Février 1692, en donna ſon dénombrement le 25 Juillet 1698, & pour ſa Terre de Lugny, aux mêmes époques. Il rendit encore ſa Foi & Hommage le 17 Août 1722, pour les Terres de Rogny, Marcy, Fiefs de Beguin, Pillois, Pouſſin. Lugny & Houry, pour moitié, à cauſe du joyeux avénement à la Couronne, &c. Il teſta le 9 Février 1722, légua tous ſes biens à ſon fils aîné, aux charges y contenues; mourut à Laon le 17 Décembre de la même année, âgé de 52 ans, & fut inhumé dans l'Égliſe de Saint-Julien, ſa Paroiſſe. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Juin 1699, paſſé devant *le Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Anne Chevalier*, fille de *Pierre*, Seigneur de Châtillon, & de *Marie Ponſſin*. Par acte paſſé devant le Lieutenant-Général du Vermandois à Laon, le 23 Janvier 1723, elle renonça à la communauté qui étoit entr'elle & ſon mari, ne voulant pas uſer du privilége accordé aux veuves nobles. Elle rendit hommage, avec ſon fils, pour les Terres de Rogny, Lugny, Houry, Marcy & ſes dépendances, le 5 Mai 1724; mourut le 22 Mars 1728, & eſt enterrée dans l'Égliſe de Saint-Julien de Laon, auprès de ſon mari. Elle avoit teſté, le 3 du même mois, devant *le Nain*, Notaire à Laon. De ce mariage ſont iſſus:

1. CLAUDE-ALEXANDRE, qui ſuit;
2. MARIE-JEANNE-ÉLISABETH, morte âgée de 16 ans;
3. MARIE-MARGUERITE, morte en Janvier 1763, qui avoit épouſé, 1° par contrat du 7 Juin 1723, à *Michel-Raimond de Chocquard de Saint-Etienne*, Chevalier; 2° par contrat du 11 Mai 1728, *Joſué-Louis Laumonier*, Chevalier, Seigneur de la Motte, & 3° le 3 Mai 1741, *Paul-François de Warel*, Écuyer, Gendarme de la Garde du Roi. Elle n'a point eu d'enfants de ces deux derniers maris. Du premier lit vint

   François-Raimond de Chocquard de Saint-Etienne, qui eut une fille, appelée *Marie-Marguerite*, mariée, comme on le verra ci-après, à GRÉGOIRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE SIGNIER.

4. MARIE-ANNE ÉLISABETH, mariée, 1° à *Louis-François de Foucault*, Chevalier, Seigneur de Touly, dont une fille; & 2° à *Louis-Dieudonné de Mongeot*, Chevalier, Seigneur de Cambron, dont elle n'a point eu d'enfants;
5. LOUISE-COLOMBE, mariée, 1° par contrat du 14 Mars 1728, à *Nicolas d'Arras*, Chevalier,

Digitized by Google

Seigneur d'Haudrecy & de Buſſy, Capitaine au Régiment d'Infanterie de Condé; & 2° à N... *de Bouchaud*, Chevalier de St.-Louis, Major d'un Régiment d'Infanterie. Elle n'a point laiſſé d'enfants de ſes deux maris;

6. Et MARIE-JEANNE-SUSANNE, mariée à *Méry de Bayard*, Chevalier, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de St.-Louis, dont deux garçons & une fille.

IX. CLAUDE-ALEXANDRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né le 21 Mars 1704, rendit Hommage au Roi de ſes Terres, avec ſa mère, le 5 Mai 1724, ſervant alors dans le Corps Royal-Artillerie, réſidant à la Fère; donna ſon dénombrement de Rogny au Roi, le 3 Juin 1730, & pour Lugny le 2 Septembre 1739; celui pour la moitié de la Terre de Houry le 4 Janvier 1745, & pour Marcy le 30 Avril même année; eſt mort en ſon Château de Rogny, le 1er Juin 1757, & a été enterré dans l'Égliſe de cette Paroiſſe. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Juillet 1724, paſſé devant *le Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Anne-Geneviève de Recourt*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur du Sart, Chevennes, &c., & d'*Anne-Geneviève le Carlier*. Elle eſt morte à Soiſſons le 19 Décembre 1753, & a été inhumée dans l'Égliſe de St.-Léger de la même Ville. Ils ont eu de leur mariage:

1. CLAUDE-ALEXANDRE, né le 14 Novembre 1727, mort au Collége de Soiſſons;
2. PIERRE-ALEXANDRE, né le 11 Août 1730, mort le 16 Octobre ſuivant;
3. GRÉGOIRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui ſuit;
4. MARIE-JEANNE-ÉLISABETH, née le 3 Juillet 1725, Religieuſe de l'Ordre de Fontevrault, au Couvent de Collinance;
5. MARIE-ANNE-GENEVIÈVE, née le 16 Août 1726, morte à Paris, dans un Couvent;
6. MARIE-MARGUERITE, née le 22 Mars 1729, Religieuſe à la Congrégation de Laon;
7. MARIE-REINE, née le 5 Janvier 1732, mariée, par contrat du 3 Octobre 1759, paſſé devant *Perin*, Notaire à Marle, à *Jacques-Antoine Duchêne*, Chevalier, Seigneur de Jouy, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Corps Royal-Artillerie;
8. ÉLISABETH, née le 7 Juillet 1733, mariée, par contrat du 11 Février 1760, à *Philogène-Charles de Montfort*, Chevalier, Seigneur de Saint-Euphraiſe, Villette, &c., qui a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi. Elle eſt morte le 9 Avril 1761, & ſa fille eſt morte le 28 Janvier 1762;
9. MARIE-CHARLOTTE, née le 14 Avril 1735, qui demeure à Laon;
10. Et MARIE-FRANÇOISE-RAIMONDE, née le 6 Octobre 1738, morte en bas âge. Les enfants vivants furent émancipés après la mort de leur mère, par acte du 5 Janvier 1754, devant le Lieutenant-Général de Laon; firent, le 23 Février ſuivant, la clôture de l'inventaire de leur mère, & partagèrent entr'eux les biens de leurs père & mère, par acte paſſé devant *Cotte*, Notaire à Laon, le 1er Septembre 1763.

X. GRÉGOIRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né le 10 Mai 1737, a porté la Croix de Malte dès l'âge de 8 ans, en vertu d'un Bref de diſpenſe d'âge, du 2 Octobre 1745; mais il ne ſuivit pas, à cauſe de la mort de CLAUDE-ALEXANDRE, ſon frère aîné; a été fait Lieutenant au Régiment de Condé, Infanterie, par Lettres du 11 Décembre 1755, s'eſt retiré du ſervice 2 ans après la mort de ſon père; a rendu Foi & Hommage au Roi, avec ſes ſœurs, pour les Terres de Rogny, Lugny, Houry & Marcy en partie, le 7 Avril 1759, & à M. le Duc D'ORLÉANS, à cauſe de ſon apanage du Comté de Marle, pour un huitième de la Terre de Marcy, par acte du 30 Mai 1765; il lui a fourni ſes dénombrements à cauſe de ſondit apanage, ſavoir ceux des Seigneuries de Lugny & Houry le 17 Août 1769, celui de Rogny le 19 du même mois, & celui de Marcy, pour moitié, le 20 Février 1772. Il a épouſé, par contrat du 9 Août 1763, paſſé devant *de Sains*, Notaire à Reims, *Marie-Marguerite de Chocquard de Saint-Étienne*, fille de *François-Raimond*, Chevalier, qui, par acte du 27 Juillet 1748, avoit la Garde-Noble de ſa fille, & de *Marie-Madeleine-Françoiſe Marquette*, ſon épouſe. Elle lui a apporté la Terre & Seigneurie d'Erlon, dont il a fait Hommage à M. le Duc D'ORLÉANS, à cauſe de l'apanage de ſon Comté de Marle, le 3 Avril 1765, & il en a donné le dénombrement le 24 Août 1775. De ce mariage ſont iſſus juſqu'à préſent:

1. JACQUES-ALEXANDRE, né le 6 Mai 1768;
2. ALEXANDRE-JEAN-GABRIEL, né le 4 Janvier 1770;
3. ALEXANDRE-FRANÇOIS, né le 24 Mars 1774, mort en bas âge;
4. ALEXANDRE-FRANÇOIS-MAGLOIRE, né le 4

Digitized by Google

Mai 1775, qui a pour parrain NICOLAS-GABRIEL-MAGLOIRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Senneguier en Provence; & pour marraine, *Agricole-Françoiſe-Eléarde-Joſephe-Michelle de Guillen de Montjuſtin*, ſon épouſe;

5. ANTOINE-ALEXANDRE, né le 14 Juillet 1776;
6. ALEXANDRE-CHARLES, né le 26 Mars 1778;
7. MARIE-MARGUERITE, née le 26 Août 1764, morte en bas âge;
8. MARIE-FRANÇOISE-VICTOIRE, née le 30 Novembre 1771, auſſi morte en bas âge.

Nous allons rapporter ici différents extraits de titres de pluſieurs de ce nom, dont la filiation n'eſt point prouvée; ils ſervent à conſtater pluſieurs alliances de la Famille DE SIGNIER, avec d'autres bonnes Maiſons de Provence.

Par acte paſſé devant *Chabert*, Notaire à Toulon, le 25 Février 1513, il y eut une donation faite en faveur de BERNARDIN SIGNIER, des biens & héritages de PIERRE SIGNIER.

Le 18 Décembre 1516, inſtance devant le Seigneur René, bâtard de Savoie de Vallaroy, Comte de Tende, Grand-Sénéchal & Gouverneur de la Provence, entre Noble Seigneur Claude de Cens, Seigneur du Puid-Saint-Martin, & Procureur du Seigneur Duc de Loinville, ci-devant Grand-Sénéchal de Provence, d'une part; & entre COREND & ANTOINE SIGNIER, frères, héritiers de noble BERNARDIN SIGNIER, à l'égard d'une tutelle pour les hoirs dudit noble BERNARDIN SIGNIER, & d'une information ſur l'adminiſtration des biens des pupilles.

Noble HONORÉE DE SIGNIER, de la ville de Toulon, mariée à noble *Pierre de Thomas*, Seigneur de Ste.-Marguerite, fut mère de *Gaſpard de Thomas*, qui épouſa, par contrat du 30 Juillet 1534, paſſé devant *Claude Malbequi*, Notaire à Souliers, *Claude de Glandevès*, fille & héritière de généreux Seigneur *Louis de Glandevès*, Seigneur de la Garde, & de généreuſe *Iſabelle de Forbin*. Ce contrat a été extrait des écritures de feu Claude Malbequi, & collationné par *Nicolas Arene*, Notaire de Souliers. Ledit *Gaſpard de Thomas*, Seigneur de Ste.-Marguerite, fit ſon teſtament le 23 Août 1562, reçu par *Antoine Ardiſſon*, Notaire Royal de la Garde.

CATHERINE DE SIGNIER, fille de feu noble FERRAND DE SIGNIER, & de *Catherine Garnier*, fut mariée, par contrat du 19 Août 1558, paſſé devant *Jouans Rennefons*, Notaire à Toulon (en préſence de PIERRE DE SIGNIER, Protonotaire du Saint-Siége apoſtolique, & Chanoine de la Cathédrale de Toulon, & MELCHIOR DE SIGNIER, ſes frères), à noble *Magdalon de la Salle*, Seigneur de la Pierre-Blanche.

On voit, par un acte paſſé le 3 Février 1569, devant *Taſſy*, Notaire de Toulon, que noble BERNARDIN DE SIGNIER eſt qualifié neveu & héritier de feu Capitaine ANTOINE DE SIGNIER.

LUCRÈCE DE SIGNIER, en préſence & du conſentement de JEAN DE SIGNIER, Docteur en Théologie, Archidiacre de l'Égliſe Cathédrale de Toulon, fit vente au Sieur Gautier, d'une Maiſon près la Poiſſonnerie, par acte paſſé devant *Garrely*, Notaire de Toulon, le 24 Novembre 1567.

MADELEINE DE SIGNIER partagea, le 24 Mars 1576, avec Anne Ferrière, par acte paſſé devant *Taſſy*, Notaire de Toulon.

BERNARDIN DE SIGNIER épouſa *Anne de Ferrière*, de Toulon, qui lui ſurvécut, dont vint:

LUCRÈCE, mariée, par contrat du 19 Septembre 1596, paſſé devant *Louis Couchoux*, Notaire de Toulon, à noble *Louis de Thomas*, Seigneur de Pierreſeu, fils de noble *Honoré*, Seigneur de la Valdardenne, & de feu *Lucrèce de Vintimille*, des Comtes *de Vintimille*.

Noble ANNIBAL DE SIGNIER épouſa, par contrat du 22 Septembre 1596, paſſé devant le même Notaire, *Roxane de Thomas*, fille de feu *Honoré*, Seigneur de la Valdardenne, & de *Lucrèce de Vintimille*, de laquelle il eut:

LUCRÈCE DE SIGNIER, mariée à *Jacques de Thomas*, Seigneur de Beaulieu, auquel *Catherine d'Agout*, ſa mère, par ſon teſtament du 7 Novembre 1615, confirme la donation à lui faite dans ſon contrat de mariage. Ladite LUCRÈCE, Dame de la Garde & de Quarqueranne, fit ſon teſtament le 23 Février 1669 (devant *Rainauld Julien*, Notaire Royal de la Garde, collationné par *Molinier*, Notaire audit lieu), en faveur d'*Hippolyte de Garnier* femme de noble *Pierre de Thomas*, Seigneur de l'Eſcaillon & de Quarqueranne. Ils eurent:

Lucrèce de Thomas, qui épouſa, par contrat du 21 Novembre 1651, paſſé devant *Jacques Bouſquet*, Notaire à Toulon, & collationné par *Rouſtaud*, ſon Confrère audit lieu, N... *de Raiſſon*.

Digitized by Google

Nous obſerverons enfin que *Balthaſar de Saquy*, Sieur de Fos, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Toulon, a atteſté, le 28 Septembre 1666, que la Maiſon de SIGNIER eſt réputée *noble* depuis plus de 300 ans; & *Henri de Maynier d'Oppède*, Comte Palatin, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, premier Préſident au Parlement de Provence, a atteſté auſſi authentiquement, le 24 Octobre 1666, la même ancienneté de nobleſſe des SIGNIER, de la branche établie en Picardie.

Les armes : *de gueules, à ſix têtes d'aigle arrachées d'argent, couronnées d'or, poſées* 3, 2 & 1. Cimier: *une aigle d'argent, couronnée d'or*. Suivant l'État de la Provence dans ſa Nobleſſe, par l'Abbé Robert de Briançon, de 1693, les mêmes armes ſe trouvoient peintes alors depuis environ 200 ans, l'écu pendant, dans l'Égliſe des Jacobins à Toulon, en la Chapelle des SIGNIER, ſous le titre de *St.-Jean-Baptiſte*, laquelle ils eurent de la ſucceſſion de la Maiſon de *Morance*. (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués, & d'après les Hiſtoriens cités.)

SIGOIN, Famille compriſe parmi les Nobles du Dauphiné, & confirmée dans ſa nobleſſe en 1667, qui poſſède depuis plus d'un ſiècle la Terre de Châteauneuf d'Oſe en Dauphiné, & eſt diviſée en deux branches: l'une d'elles eſt établie en Provence, dans la ville de Siſteron; il en eſt parlé dans l'*Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tome II, p. 401. Elle ſubſiſte dans

FRANÇOIS DE SIGOIN DE CHATEAUNEUF, cidevant Officier au Régiment de Montmorin, Infanterie, qui épouſa, le 5 Juin 1752, *Blanche de Laugier*, dont

JEAN-PIERRE-FRANÇOIS.

Les armes: *d'azur, à la cigogne d'argent.*

SILHOUETTE. ÉTIENNE DE SILHOUETTE, Ancien Contrôleur-Général des Finances, épouſa, le 11 Mai 1745, *Anne-Jeanne-Antoinette Aſtruc*, fille de *Jean*, Docteur en Médecine & l'un des Médecins Conſultants du Roi, & ſœur de *Pierre-François-Louis*, Préſident en la Cour des Aides.

Les armes: *de ſinople, à un vaiſſeau d'argent, voguant ſur une mer du même, mouvante de la pointe de l'écu, & au chef, parti au 1 de gueules, à une croix ancrée d'or; & au 2 d'or, à un lion de gueules.*

SILLANS. C'eſt une opinion généralement reçue, dit un mémoire domeſtique envoyé, que la Maiſon de SILLANS eſt originaire de la Provence; mais il y a fort longtemps qu'elle eſt établie en Normandie. Elle y a toujours poſſédé des biens dans le Bailliage de Caen, & elle a joui de la Baronnie de Creuilly, qui en eſt une des principales Terres. Guichenon allègue, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*, les chartes de la Chartreuſe d'Aſnières, en Valromey, & y comprend ÉTIENNE DE SILLANS, vivant en 1230, & MICHEL, Seigneur de Sillans, en 1350, qui eut pour héritiers ceux de la Maiſon de *Châtillon de Michaille*.

I. GILBERT DE SILLANS, Chevalier, eſt le premier de cette Famille qui ſoit venu s'établir en la Province de Normandie. Il épouſa *Alix de Montmorency*, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. RICHARD, Chevalier;
3. & ROGER, Chevalier.

II. JEAN DE SILLANS, Ier du nom, Chevalier, fut Sergent d'Armes du Roi Jean, & Capitaine de Melun. Il partagea avec ſes frères la ſucceſſion de ſes père & mère par contrat paſſé devant Adam Dumont, Prêtre, Garde du Scel de la Vicomté de Caen en 1332. Il eſt enſuite mentionné dans le compte de Barthélemy du Drac, Tréſorier des Guerres ès années 1340 & 1355. Il eut pour fils

III. JEAN DE SILLANS, IIe du nom, Seigneur d'Ardres, de Verdun & du Meſnil-Morin, qui épouſa *Jeanne Malherbe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Ferrière, & de *Colette de Vierville*, dont il eut

IV. GUILLAUME DE SILLANS, Seigneur d'Ardres, de Verdun & du Meſnil-Simon, Chevalier, qui laiſſa, entr'autres enfants,

V. JEAN DE SILLANS, IIIe du nom, Seigneur d'Ardres & de la Ferrière, qui épouſa *Catherine*, Dame *de Hermanville*, & en eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et JEANNE, femme de *Philippe du Chaſtel*.

VI. JEAN DE SILLANS, IVe du nom, Seigneur de Hermanville, de la Ferrière, d'Ardres & de Monts, eſt mentionné en deux arrêts de l'Échiquier des années 1463 & 1497, étant en différend avec Marguerin de Monnay, &

Digitized by Google

Jeanne de Marſilly, ſa femme, pour les Fiefs d'Ardres, de Verdun & du Meſnil-Morin. Il épouſa *Marie de Vierville*, Dame de Creuilly, veuve 1° de *François Martel*, Seigneur de Baſqueville; & 2° d'*Euſtache*, Seigneur *de Clermont*. Elle étoit fille aînée & héritière d'*Arthur*, Baron de Creuilly, & de *Jacqueline de Briqueville*. Ils vivoient enſemble en 1509, & laiſſèrent de leur mariage:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Catherine, qui épouſa, en 1531, *Guy du Bouillonney*, Seigneur du Manoir.

VII. Antoine de Sillans, I^er^ du nom, Baron de Creuilly & de Hermanville, épouſa *Jeanne Herbert d'Auſſonviliers*, Dame du Bréau & de Beaucroſy, fille de *François*, Seigneur de St.-Pélerin, Capitaine de St.-Lo, & de *Catherine Courtin*, dont

1. Antoine, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de Hermanville, qui épouſa *Marie de Moy*, & en eut

   Quatre filles, dont une Religieuſe à Poiſſy, & les trois autres bien mariées.

3. Pierre, Seigneur du Boſcroger, qui épouſa *Anne de Balſac*, fille de *Thomas*, & d'*Anne Gaillard*, qui ne laiſſa que des filles;
4. Isabeau, mariée 1° à *René de Grimouville*, Seigneur de la Lande-Hérou; & 2° à *André d'Oraiſon*, Vicomte de Boulbon.

VIII. Antoine de Sillans, II^e^ du nom, Baron de Creuilly de St.-Pélerin, épouſa 1° *Marie du Meſnildot*, Dame d'Avray, dont il n'eut pas d'enfants; & 2° *Antoinette Sanglier*, fille de *Gilles*, Seigneur de Boiſrogues, & de *Françoiſe Dupuy*, dont il eut:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de St.-Pélerin, qui épouſa *Marguerite de Briroy*, dont il n'eut pas d'enfants;
3. Charles, Seigneur de Chaſtignonville;
4. Gilles, Seigneur de la Ferrière;
5. François, Religieux dans l'Abbaye de St-Etienne de Caen;
6. René, Seigneur de Hermanville;
7. Et Claude, qui épouſa *Charles le Héricy*, Seigneur de Fierville.

IX. Antoine de Sillans, III^e^ du nom, Baron de Creuilly, Seigneur du Bréau & de St.-Pélerin, épouſa, en 1602, *Sylvie de Rohan*, veuve de *François d'Eſpinoy*, Seigneur de Broon, & fille de *Louis de Rohan*, Prince de Guémené, & de *Renée de Rohan*, dont, entr'autres enfants,

X. Antoine de Sillans, IV^e^ du nom, Baron de Creuilly, Seigneur du Bréau & de St.-Pélerin, qui eut deux femmes. Il a laiſſé de *Marie du Tertre*, fille de *Jean*, & de *Madeleine de Franquetot*, une fille unique, nommée

Catherine-Madeleine, morte en 1704, qui avoit épouſé *René de Carbonnel*, II^e^ du nom, Marquis de Caniſy.

Les armes : *d'argent, au ſautoir de gueules, breteſſé, contre-breteſſé & chargé de cinq beſants d'or en ſautoir.*

* SILLERY. Cette terre & celle de Puyſieux en Champagne, furent portées en mariage en 1543 par *Marie Cauchon*, à *Pierre Brulart*, III^e^ du nom, Seigneur de Berni. Voy. BRULART.

SILLEUR (le), au Maine. Famille originaire de Bretagne, diviſée en trois branches. La branche aînée a fini par une fille, mariée à N... *de Saint-Jean*, dont la poſtérité ſubſiſte.

La ſeconde branche eſt celle des *Seigneurs du Val* & de *Piſſot*, demeurant à la Chapelle-Moſche au bas Maine, proche de Couterne.

La troiſième eſt celle des *Seigneurs de Sougé*, proche de Freſnay.

Le chef de cette branche eſt Jacques le Silleur, Écuyer, Sieur de Sougé, qui épouſa, par contrat du 26 Avril 1690, *Marguerite Fournier*, dont

1. Emmanuel-Jacques, Chevalier, Seigneur de Sougé-le-Gannelon, marié 1° à *Marie Renard*, de la ville du Mans; & 2° par contrat des 2 & 11 Mars 1714, à *Louiſe-Catherine de Faudoas*, mort ſans poſtérité de ſes deux femmes;
2. Louis-Balthasar, Lieutenant de Vaiſſeau, mort le 16 Février 1713, au Cap François, iſle & côte de St.-Domingue. Il avoit épouſé *Marie-Marguerite-Yvonne le Long*, dont

   Marguerite-Renée, née à Rochefort le 22 Mai 1710.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, accoſtée de deux molettes du même, & de trois coquilles d'argent.* Supports: *deux lions.*

Digitized by Google

* SILLY. C'eſt une Terre & Seigneurie en Normandie, dite Pleſſis-Emergard, qui fut unie avec les Fiefs d'Oſulei, des Autieux, Lachi, Saint-Jouin & Triban, & érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Juillet 1665, enregiſtrées au Parlement de Rouen en faveur de *Jacques Vipart*, Chevalier, Seigneur de Silly, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie. Voy. VIPART.

SILLY. GAUTIER, Seigneur de SILLY, de Wateville, d'Offainville, vivoit en 1289. Cette Maiſon étoit conſidérable en Normandie dans le XIII^e ſiècle: mais l'antiquité des temps, & la perte des titres ont obligé de n'en commencer la poſtérité qu'à ROBERT, Seigneur de SILLY, qui vivoit en 1380.

Cette Famille éteinte ſur la fin du XVII^e ſiècle, a donné ſous Charles VIII un Grand-Maître de l'Artillerie de France dans JACQUES DE SILLY. Il exerça cet office au ſiége de Capoue l'an 1501. De cette Maiſon ſont ſortis les Seigneurs de *Silly-Vantourneux*, qui n'ont formé que 2 degrés; les Seigneurs de *Silly*, Comtes de *la Rocheguyon*, qui en ont produit 5; les Seigneurs de *Dampierre* qui en ont formé 2. (Voy. le p. Anſelme, & Moréri.)

Les armes : *d'hermines, à la faſce vivrée de gueules, ſurmontée de trois tourteaux du même.*

SILVA-MENDOZA, illuſtre Maiſon établie en Eſpagne.

GRÉGOIRE-MARIE DE SILVA-MENDOZA-SANDOVAL, Duc de Paſtrane & de l'Infantado, &c., mort à Madrid le 8 Octobre 1728, laiſſa pour ſecond fils

Don EMMANUEL-MARIE-JOSEPH DE SILVA-MENDOZA-HARO DE GUSMAN, Comte de Galve, qui épouſa à Bruxelles, en 1710, *Marie-Thérèſe de Tolède de Beaumont-Lerin*, de Haro-Guzman, fille unique de *François Alvarez*, X^e Duc d'Albe, & héritière par ſa 4^e aïeule paternelle de la Maiſon de *Beaumont-Lerin*, iſſue d'un fils naturel de *Louis de Navarre-Évreux*, Comte de Beaumont-le-Roger, en Normandie, frère cadet de Charles II, Roi de Navarre, Comte d'Évreux & Prince du Sang Royal de France. De ce mariage vint

Don FERDINAND DE SILVA DE PASTRANE, ſubſtitué au nom de Tolède, de Beaumont-Lerin, de Hurtado, de Mendoza, de Haro, de Sotomayor, de Guzman, de Manrique, de Fonſeca, de Zuniga, de Henriquez de Cabrera, de Sandoval & de Roxas. Il eſt Duc d'HUESCA, Comte de Galve, de Lerin, de Morente, de Fuentes, Marquis d'Heliſe, de Tarazona & de la ville de Coria, Seigneur des Baronnies de Pinoy, de Maſaplane & de pluſieurs autres villes, Grand d'Eſpagne, Connétable & Grand Chancelier héréditaire du Royaume de Navarre, Gouverneur perpétuel des Châteaux Royaux, portes & ponts de la ville de Tolède, Chevalier des Ordres du Roi, de ceux de la Toiſon d'Or & de Calatrava, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, l'un des Gentilshommes de ſa Chambre, avec exercice, Grand-Écuyer de ſes Écuries de la ville de Cordoue, ci-devant Capitaine de la première Compagnie des Gardes-du-Corps du même Monarque, & actuellement Majordome-Major ou Grand-Maître de ſa Maiſon. Il a été nommé Ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire d'Eſpagne en la Cour de France au mois de Décembre 1746, puis Chevalier des Ordres du Roi le 25 Mai 1749. Il eſt retourné en Eſpagne vers le même temps, a obtenu, le 19 Octobre, la permiſſion de porter le Cordon & la Croix des Ordres, ſur l'admiſſion des preuves de ſa nobleſſe; & ſans avoir été reçu, il a été fait Majordome-Major du Roi d'Eſpagne le 18 Novembre 1753. En remettant la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps, il a été nommé Doyen du Conſeil d'Etat en Mai 1751. Il avoit épouſé, en 1731, *Marie-Bernarde Alvarez de Tolède de Portugal*, fille de *Vincent-Pierre-Ferdinand*, Comte d'Oropeſa, & de *Marie-Fernande de Cordoue*, morte en 1738 ou 1739, de laquelle il a eu :

FRANÇOIS-DE-PAULE DE SILVA DE PASTRANE, auſſi l'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi d'Eſpagne, avec exercice, Brigadier de Dragons, commandant la Brigade des Carabiniers Royaux, &c., appelé *Marquis de Loria*. Il a été fait Colonel du Régiment de Dragons de la Reine en 1741, Commandant des Carabiniers, en remettant ce Régiment, le 18 Novembre 1753, & Brigadier au mois de Décembre de la même année.

C'eſt par une démiſſion directe du Duc d'*Albe*, ſon aïeul maternel, que le Duc d'HUESCA a eu la jouiſſance du titre & du

Digitized by Google

Duché de ce nom, avec permiſſion du Roi d'Eſpagne; & les Duchés de Paſtrane & de l'Infantado, que poſſédoit ſon aïeul paternel, ſont encore dans la branche aînée de la Maiſon. (*Mémor. Gén.* 1754.)

SILVY, Famille noble de Provence, dont les armes ſont : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de trois palmes de ſable.*

SILVY, autre Famille de Provence, qui porte pour armes : *d'argent, à un cerf d'or couronné, ſur une terraſſe de gueules, couverte d'arbres de ſinople.* (Voy. l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 403.)

§ SIMIANE (DE). La Maiſon DE SIMIANE a tout le luſtre & l'ancienneté qui caractériſent les grandes Maiſons; elle a joui des droits régaliens dans la ville d'Apt, qui étoit, dès le XI^e^ ſiècle, comme le chef-lieu de ſon patrimoine, & dont les Seigneurs ſont ſouvent qualifiés Princes dans les anciens titres. Elle a produit des Chevaliers du St.-Eſprit & de l'Annonciade, des Officiers Généraux en France & en Savoie, & pluſieurs hommes illuſtres dans les Armées, dans le Gouvernement & dans l'Égliſe. Par tous ces avantages réunis, on ne peut ſe refuſer au ſuffrage unanime qui la met au pair des premières Maiſons du Royaume. Elle eſt originaire du Comté de Provence, d'où elle s'eſt étendue en Dauphiné & en Piémont; une de ces branches a aujourd'hui des poſſeſſions conſidérables en Auvergne, & partout elle a tenu un rang diſtingué parmi la plus haute Nobleſſe. On ne trouvera point ici l'hiſtoire des Maiſons d'*Agoult* & de *Pontevès*, ſorties de la Maiſon DE SIMIANE, l'exécution en ſeroit trop vaſte & demanderoit un volume entier; on peut avoir recours, pour ces 2 branches, aux Auteurs provençaux & dauphinois qui en ont parlé. Ces Seigneurs ont été des feudataires ſi conſidérables des Comtes de Toulouſe, & de la Chambre apoſtolique, qu'il eſt indiſpenſable de les faire connoître ici.

I. HUMBERT, Seigneur d'Apt & de Caſeneuve, vivoit en 993, 1005 & 1006, ſelon des titres de l'Égliſe Cathédrale d'Apt. Il épouſa *Mauris*, mentionnée avec ſon mari dans une Charte de la même Égliſe, du 17 Janvier 1008, & en eut

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. HUMBERT, Seigneur d'Agoult, vivant avec ſon frère, en 1019.

II. GUILLAUME, Seigneur d'Agoult & de Caſeneuve, porta le ſurnom d'*Agoult*. Il confirma avec ſa mère, la donation que ſon père avoit faite à l'Égliſe d'Apt en 1008. Il donna, avec ſa femme, *Alix* ou *Adélaïde*, à l'Abbaye de St-Victor de Marſeille, pluſieurs Égliſes ſituées dans le territoire de Cavaillon, le 3 des Calendes de Janvier 1009. Il fit auſſi des libéralités à l'Égliſe d'Apt, du conſentement d'HUMBERT, ſon frère, le 16 Juillet & autres jours de l'an 1019. Leurs enfants furent :

1. ROSTAING, qui ſuit;
2. GUILLAUME, qualifié Prince d'Apt dans la Chartre de St-Victor, de 1009, ainſi que dans celle de l'Égliſe d'Apt, de 1019, avant ou après ſon frère ROSTAING;
3. ALFAN, Évêque d'Apt, ſuivant le nouveau *Gallia Chriſtiana*, qui cite des titres de 1053, 1055 & 1056. Il aſſiſta, cette dernière année, au Concile tenu à Toulouſe, & à celui d'Avignon, de l'an 1060. Louvet, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, ſur les Évêques d'Apt, vante beaucoup ſa ſcience & ſa piété. Il en eſt fait mention, ſuivant cet auteur, dans une lettre de Rambaud, Archevêque d'Arles, de 1048;
4. & 5. CONSTANCE & MAURE, mentionnées dans la donation de leur père, en faveur de l'Abbaye de St-Victor de Marſeille, en 1009.

III. ROSTAING D'AGOULT, Seigneur d'Apt, de Caſeneuve de Gargas, &c., eſt qualifié Prince d'Apt, dans des titres qui concernent ſon frère ALFAN, Évêque d'Apt. Il contribua, avec ſon frère GUILLAUME, aux réparations de l'Égliſe de cette ville, par acte du 27 Juin 1056, dans lequel ils ont l'un & l'autre la qualité de Prince : ROSTAING mourut vers 1070. Il avoit épouſé *Gillette Rambauld*, fille de *Rambauld*, & d'*Aicelène*, d'une Maiſon conſidérable du Marquiſat de Provence; & l'on préſume que c'eſt par cette alliance que la Seigneurie de la Vallée de Sault, au diocèſe de Carpentras, eſt entrée dans cette maiſon. Il eut :

1. HUMBERT, que l'on croit avoir été Seigneur de Sault, mort ſans poſtérité;
2. RAMBAUL, qui ſuit;
3. RAIMOND, Seigneur de Sault, dont il reçut

Digitized by Google

l'inveſtiture, en 1108, ſuivant pluſieurs auteurs. Il mourut ſans poſtérité ;

4. LAUGIER, Évêque d'Apt, après ſon oncle ALFAN, en 1103. Il reunit, en 1113, à la menſe épiſcopale d'Apt, la terre de Saingnon, qui en avoit été ſéparée, & obtint l'approbation du Pape Paſcal II, en 1115. Il donna, par une Chartre du 26 Juillet 1120, à GUIRAN, BERTRAND & ROSTAING d'AGOULT, ſes neveux, les droits qu'il avoit ſur les fiefs de Gordes, de Jocas, de Sorguette & de Gargas, & ce qu'il poſſédoit dans la ville d'Apt, y compris la grande Tour de cette ville, que ſon père lui avoit donnée, mais dont il retint l'uſufruit & l'hommage pendant ſa vie. Il aſſiſta au Concile de Vienne en Dauphiné, en 1124 ;
5. & 6. GUILLAUME & BERTRAND, Employés, avec leurs frères, dans la donation que fit leur père de la terre de Barret à l'Égliſe d'Apt, en 1056.

IV. RAMBAULD D'AGOULT, Seigneur d'Apt, de Caſeneuve, de Gordes, de Gargas, &c., mourut en 1113. Il avoit épouſé *Sanche* ou *Sancie*, qui ſe remaria à *Guillaume d'Omelas*, III^e^ du nom, Comte d'Orange. Le Laboureur & le Père Robert croient qu'elle étoit héritière de la Maiſon de SIMIANE, dont les deſcendants prirent le nom & les armes. Il en eſt fait mention, dans la donation de Laugier, Evêque d'Apt, du mois de Juillet 1120, & dans une ſentence arbitrale rendue à Manoſque, par ordre de Raimond, Comte de Toulouſe, au mois de Novembre 1202. RAMBAULD eut :

1. GUIRAN, qui ſuit ;
2. BERTRAND-RAMBAULD, que l'*Hiſtoire des Grands Officiers* dit avoir eu la Seigneurie de Sault, & donné commencement aux maiſons d'Agoult & de Pontevès. Il en eſt parlé plus amplement dans l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin ;*
3. Et ROSTAING, nommé avec ſes frères dans la donation de LAUGIER, leur oncle, Évêque d'Apt, du 26 Juillet 1120.

V. GUIRAN D'AGOULT, Seigneur d'Apt, de Caſeneuve, de Gordes, &c., prit le ſurnom & les armes de SIMIANE, & les tranſmit à ſa poſtérité. Il eſt nommé avant ſes frères dans des titres de ſon oncle LAUGIER, Évêque d'Apt, de 1113 & 1120. Il épouſa, 1° *Aſſelmois*, ſuivant un acte de ſon fils RAMBAULD, de 1184 ; & 2° en 1152, *Galburge de Forcalquier*, en préſence de *Roſtaing d'Agoult*, ſon fils, & d'Albert Évêque de Nîmes. Il eut de ſon premier mariage

1. GUIRAN, qui ſuit ;
2. RAMBAULD, qui paſſa pluſieurs actes de donation ;
3. ROSTAING, qui eut en partage les terres de St-Martin, de Caſtillon de Saignon, & une partie de la ville d'Apt, & fut tige des anciens Seigneurs de *St-Martin*, *de Caſtillon*. Il épouſa *Roſe de Marſeille*, ſurnommée *Rouſcie* ou *Rouſſe*, fille d'*Hugues-Geoffroi*, II^e^ du nom, Vicomte de Marſeille. De ce mariage naquirent

   1. BERTRAND-RAMBAULD, Seigneur de St-Martin, de Boiſſet, de Caſtillon, de Ruſtrel, &c. Il épouſa *Mabile Adhémar*, dont

      BERTRAND-RAMBAULD, Co-Seigneur d'Apt, Seigneur de Caſtillon & de Saignon, qui épouſa, 1° par traité du 5 Juillet 1275, *Alaſio de Baux*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Meirargue & d'*Aldeard de Adhémar*, de laquelle il n'eut point d'enfants ; 2° *Iſabelle de Baux*, remariée à *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Trets, & de Forcalquier. Elle étoit fille de *Bertrand III*, Prince d'Orange, & d'*Éléonore de Genève*. Il vivoit encore en 1306, & étoit mort en 1313.
   2. RAMBAUDE, Dame de St-Martin, &c., mariée, par contrat paſſé à Carpentras, le 29 Janvier 1281, âgée de 18 ans, à *Bermond d'Anduze de la Voute*. Elle hérita de ſon frère, & diſpoſa de ſes biens en faveur de ſon ſecond fils, le 21 Juin 1313 ;
   3. ROSE, mariée, en 1302, à *Guillaume-Ogier de Forcalquier*, Seigneur d'Oyſe & de Vitrolles ;
   4. Et MABILE, Dame de Caſtillon, qui rendit hommage, avec ſa ſœur ROSE, à Hugues Bot, Évêque d'Apt, en 1309, & épouſa *Faulquet de Pontevès*. (Ces 3 ſœurs vendirent, en 1315 & 1319, les droits qu'elles avoient dans la ville d'Apt, au Roi Robert, Comte de Provence.)

VI. GUIRAN DE SIMIANE, II^e^ du nom, Seigneur d'Apt, de Caſeneuve, Simiane, &c. On le trouve, ainſi que ſon frère ROSTAING, qualifié couſin de BERTRAND, Comte de Forcalquier, dans le teſtament de ce Prince, qui leur fait un legs en 1168. Noſtradamus dit que ces deux frères étoient favoriſés de Ra-

Digitized by Google

mond Bérenger, Comte de Provence. Ce fut de leur temps, vers 1213, que les Frères Mineurs s'établirent dans la ville d'Apt, où leur couvent fut fondé par la maiſon de SIMIANE. *Huguette*, veuve de GUIRAN, fut préſente à la tranſaction paſſée en 1229. Leurs enfants furent :

1. GUIRAN, nommé avec ſa mère dans 2 titres de 1221 & 1229 ;
2. GUIDET, qui ſuit ;
3. RAMBAULD, qui reprit l'ancien nom de ſa maiſon. Il ratifia, en 1184, la donation que ſon père avoit faite aux Moines de Senanque en 1173. RAMBAULT, n'ayant pas d'enfants, donna, du conſentement de ſa femme *Ponce*, tout ce qu'il avoit au Château de Graveſon à l'Abbaye de Montmajour d'Arles, par acte du 17 Octobre 1231 ;
4. Et HUGUES, qui donna à l'Abbaye de Senanque quelques terres qu'il avoit de Gordes, le 1er Novembre 1221.

VII. GUIDET DE SIMIANE, Seigneur d'Apt pour un tiers, de Caſeneuve, de Simiane, rentra dans la poſſeſſion du Château de Gordes par une ſentence arbitrale du mois de Décembre 1242. Il épouſa *Iſoarde de Marſeille*, dite *de Signe*, tante de Sainte-Dauphine de Signe, femme de Saint-Elzéar de Sabran, & fille de *Guillaume*, Seigneur d'Ollioules & d'Eveaunes, & de *Marie* Dame *de Mazaugues*. Il mourut avant 1250, & laiſſa :

1. GUIRAN, Seigneur d'Apt & de Caſeneuve, qui tranſigea en 1250 avec ſon frère RAMBAULT, Seigneur de Gordes. Il ſigna, le 18 Juillet 1263, une trève faite entre Charles d'Anjou, Ier du nom, Roi de Naples & Comte de Provence, & la ville d'Apt. On ne ſait avec qui il fut marié ; mais il eut une fille, nommée

   RAMBAUDETTE, qu'il fit ſon héritière, pour un tiers de ſes biens, par un teſtament du 17 Octobre 1267, & qui épouſa *Raimond de Baux*, Comte d'Avellin, à condition que la terre de Gordes, qui faiſoit partie de ſa dot, retourneroit à RAMBAULT, ſon frère, au cas qu'elle mourut ſans enfants ; ce qui arriva avant 1272 ; ſon père ne lui avoit légué que 20,000 ſols ſi elle en épouſoit un autre que le Sire de Baux.
2. RAMBAULD, qui ſuit ;
3. ROSTAING, ainſi nommé dans le teſtament de ſa mère ;
4. & 5. GUILLAUME & BERTRAND, morts jeunes ;
6. & 7. ISOARDE & BÉATRIX, Religieuſes.

VIII. RAMBAULD DE SIMIANE, héritier de ſon frère GUIRAN & de ſa nièce RAMBAUDETTE, fut Seigneur d'Apt & de Caſeneuve, de Gordes, &c., dès le 6 Janvier 1252. Il épouſa, en conſéquence d'un traité de famille de 1242, *Marcelle d'Agoult de Pontevès*, fille de *Faulquet*, Seigneur de la Vallée de Sault, il fit ſon teſtament, en 1270, en faveur de ſon fils unique, qui ſuit, & qui étoit encore mineur.

IX. GUIRAN DE SIMIANE, IIIe du nom, Seigneur d'Apt, Caſeneuve, de Gordes, &c., fut élevé ſous la garde d'*Iſoarde de Signe*, ſon aïeule, en préſence de laquelle il reçut l'hommage d'un Pierre de Caſeneuve, au mois de Juillet 1282. Il marcha au ſecours de Charles d'Anjou, IIe du nom, à la tête d'un corps de troupes dans le Royaume de Naples, en 1299. Il épouſa *Etiennette de Blacas*, veuve de *Barral*, Seigneur de *Pontevès*. Il fit ſon teſtament au mois de Juillet 1332. Ce fut vers ce temps-là, diſent les Auteurs de l'*Hiſtoire des Grands Officiers*, que la maiſon DE SIMIANE, commença de porter des tours & des fleurs de lis dans ſes armes, à la place du loup ou bélier, qu'elle portoit auparavant. GUIRAN eut d'*Etiennette*, ſon épouſe,

1. GUIRAN, qui ſuit ;
2. JEAN, qui fut conſervé dans la place de Sergent (Major) de la garniſon du Château de Somières, par Lettres du Roi CHARLES IV, du 1er Août 1322 ;
3. THIBURGE, mariée à *Guillaume-Ogier de Forcalquier*, Seigneur d'Oyſe, de Vitrolles, de Viens & de Ceireſte, fils d'autre *Guillaume-Ogier*, marié en 1302 à ROSCIE DE SIMIANE ;
4. Et RAIBAUDE, mariée, vers 1320, à *Roſtaing de Sabran*, Seigneur du Thor, Châteauneuf & Jonqueirette, au Comté Venaiſſin.

X. GUIRAN DE SIMIANE, IVe du nom, Baron de Caſeneuve & Seigneur d'Apt, eſt ainſi qualifié dans le dénombrement de la ville d'Apt, qu'il donna à la Cour Royale de Provence, le 13 Novembre 1332. Il fut Viguier de Marſeille, depuis 1315, juſqu'en 1317, & épouſa *Mabile*, fille de *Béranger*, Sire d'*Arpajon*, Vicomte de Lautrec, dont il eut :

Digitized by Google

1. Bertrand-Rambauld, Baron de Caſeneuve, Seigneur d'Apt, de Gordes, &c. Il ſe croiſa, avec pluſieurs autres Seigneurs Provençaux, pour l'entrepriſe d'Algeſire au royaume de Grenade, & fit ſon teſtament, avant ſon départ, à Avignon, le 18 Avril 1342. Il mourut dans cette guerre contre les Maures. Il avoit épouſé *Marguerite d'Anduze de la Voute*, dont
   Guiranet ;
   Et Sibylette, qui moururent peu de temps après le teſtament de leur père.
2. Guiran, qui ſuit ;
3. Thiburge, mariée, le 27 Juillet 1341, à *Guillaume de Nogaret*, Seigneur de Calviſſon ;
4. Isoarde, marié à *Odilon-Guerin de Châteauneuf*, Seigneur du Tournel, au diocèſe de Mende, &c ;
5. Thibaudette, morte ſans alliance ;
6. Aycelene, Abbeſſe de Ste-Claire de Manoſque, en 1343. Cette Abbaye ne ſubſiſte plus ;
7. Et Isabelle, Religieuſe au même Monaſtère en 1343.

XI. Guiran de Simiane, V^e^ du nom, Baron de Caſeneuve, Seigneur d'Apt, de Gordes, &c., après la mort de ſon frère, donna quittance à Toulouſe, ſcellée de ſon Sceau, le 12 Novembre 1353, ſignée de Sire de Caſeneuve, de la ſomme de 60 liv. pour l'indemnité d'un cheval qu'il avoit perdu aux guerres de Gaſcogne, où il avoit ſervi comme Chevalier, ſous le Comte d'Armagnac. Il rendit hommage pour la Seigneurie d'Apt, en 1359. Lors de la guerre civile de Provence, il fut fait priſonnier avec pluſieurs autres Seigneurs, en défendant la ville de Taraſcon contre Louis, Comte d'Anjou, Lieutenant-Général en Provence, en 1368. Guiran épouſa *Marie de Marſeille*, veuve de *Raimond de Baux*, Seigneur du Puy-Ricard, de Meirargues & de Marignane, & fille de *Bertrand*, Seigneur d'Eveaunes, & de *Marguerite de Graſſe de Cabris*. Il fit ſon teſtament à Apt le 22 Mai 1385, & ſa femme fit le ſien le 23 Octobre 1390, en faveur des enfants ſuivants :

1. Bertrand-Rambauld, mort avant ſon père, qui porta l'étendard de la ville de Marſeille ſur la flotte que cette ville fit équiper, en 1381, pour délivrer la Reine Jeanne, priſonnière de Charles de Duras. Ruffi dit que les Marſeillais lui donnèrent en cela une grande marque de diſtinction, en conſidération du mérite de ſon père. Il rendit hommage pour la Seigneurie d'Apt & de Saignon à l'Évêque Giraud, en 1390, & épouſa *Iſabelle d'Agoult*, troiſième fille de *Raimond*, Seigneur de Murs, & d'*Huguette Seillon*, ſa ſeconde femme. De cette alliance naquirent deux filles, qui ſont nommées dans le teſtament de leur aïeul :
   Macibilette, morte jeune ;
   Et Dauphinette, qui épouſa *Bermond*, Baron *du Cayla*, au diocèſe de Nîmes,
2. Guinot, qui ſuit ;
3. Bérenger, tige de la branche des Seigneurs de *Châteauneuf*, au Comté Venaiſſin, rapportée ci-après ;
4. Et Isabelle, mariée à *Raimond de Montauban*, Seigneur des Vallées de Beauchêne & d'Ardennes.

XII. Guinot de Simiane, inſtitué héritier par ſon père des Seigneuries de Caſeneuve, de la Coſte, de Gordes, &c., commanda, en 1319, une Compagnie de 50 Lances dans l'armée de Provence contre Raimond Roger, Vicomte de Turenne, qui s'étoit révolté & qui ravageoit la Provence. L'année ſuivante, ſe voyant obligé de faire la guerre contre Voiſine de Béſignan, il demanda aux habitants de la ville d'Apt, par 2 ſommations des 24 Janvier & 28 Février, le ſervice militaire à cheval qu'ils devoient à ſa maiſon, lorſqu'elle avoit quelque guerre particulière. Il épouſa, par contrat du 4 Avril 1380, *Dauphine de Sabran*, fille de *Jean*, Baron d'Anſouis, Seigneur de Robion, &c., & d'*Iſoarde de Roquefeuil*, Dame de Puyloubier. Il fit ſon teſtament à la veille de partir pour une expédition en pays lointain, le 18 Septembre 1386, & étoit mort avant 1396, ſuivant un hommage rendu par ſa veuve & ſes enfants, le 30 Juin de la même année. Il laiſſa :

1. Guidonet, mort jeune ;
2. Bertrand-Rambauld, qui ſuit ;
3. Et Marguerite, morte en bas âge.

XIII. Bertrand-Rambauld de Simiane, Baron de Caſeneuve, Seigneur d'Apt & de Gordes, ſervit en qualité d'Écuyer Banneret avec 11 Ecuyers de ſa Compagnie, ſous Hugues d'Arpajon, Chevalier Banneret pour la Garde du Roi Charles VI, lorſque ce Prince fit ſon entrée à Paris, en 1415, & donna quittance de ſes gages, en cette qualité, le 24 Décembre de la même année. Il

Digitized by Google

rendit hommage à genoux & les mains jointes, à Conſtantin Pegula, Évêque d'Apt, en 1416, qu'il renouvela à ſes deux ſucceſſeurs, mais debout, ſans doute, parce qu'il étoit Chevalier en 1431 & 1440. Il aſſiſta au traité de Paix publié dans l'Abbaye St-Victor de Marſeille, entre Louis III, Comte de Provence & le Roi d'Aragon, après le ſiége de cette ville, le 5 Juin 1431, qualifié par le Roi Louis III de ſon Chambellan. Il épouſa, par contrat du 5 Mars 1402, *Marguerite de Pontevès*, fille de *Faulquet*, Seigneur de Carces & de Certignac, & de *Méthéline d'Anduze-la-Voute*, dont il eut pluſieurs enfants, en faveur deſquels il diſpoſa de ſes biens, au mois de Mars 1448, ſavoir :

1. Jacques-Rambauld, qui ſuit ;
2. Guiran, Archidiacre de l'Égliſe d'Apt & depuis Seigneur de Vachères, par le teſtament de ſon père ; il fut l'auteur d'une branche, qui s'établit à Manoſque.

   Bertrand, Seigneur de Vachères, ſon fils, épouſa *Iſabelle de Graſſe*, fille de *Georges*, Seigneur du Mas, dont il eut 6 garçons & 3 filles, qu'il nomma dans ſon teſtament, du 22 Septembre 1522, entr'autres

   Pierre, Seigneur de Vachères, qui ne laiſſa qu'un fils nommé

   François, qui fut comme lui, Seigneur de Vachères & qui mourut ſans poſtérité.

   Et Jean, reçu Chevalier de St-Jean de Jéruſalem, en 1534, &c., &c.
3. Méthéline ou Mathilde, qui eſt le même nom, épouſa, en 1425, *Bertrand de Graſſe*, Seigneur du Bar, dont elle fut la ſeconde femme ;
4. Dauphine, mariée à *Victor de Glandevès*, Seigneur de Porrières ;
5. Isabelle, mariée à *Bertrand*, Seigneur *de Pontevès* ;
6. & 7. Perpétue & Marie, Religieuſes Bénédictines à la Celle, près de Brignolles.

XIV. Jacques-Rambauld de Simiane, Baron de Caſeneuve & de Gordes, eſt le dernier de ſa maiſon qui ait porté le titre de Seigneur d'Apt. Il épouſa, 1° par contrat du 18 Février 1449, *Honorée de Marſeille*, fille de *Bertrand*, des Comtes de Vintimille, dit *de Marſeille*, Baron d'Ollioules, & de *Catherine de Graſſe du Bar*, & 2° par contrat du 24 Mai 1492, *Françoiſe de Saint-Séverin*, fille de *François*, Comte de Pandino dans le Milanais, & d'*Aloiſia Coſſa*, des Comtes de Troja au Royaume de Naples. Il fit ſon teſtament en 1483, & laiſſa les enfants ſuivants, ſavoir, du premier lit :

1. Guiran, qui ſuit ;
2. Marie, mariée, 1° le 16 Février 1483, à *Pierre Forbin*, Seigneur de la Barbent ; & 2° à *Georges Grimaldi*, Baron de Bueil au Comté de Nice, dont elle fut la ſeconde femme ;
3. Catherine, Religieuſe à la Celle.

Et du ſecond lit :

4. Marguerite, héritière d'*Hélène de Saint-Séverin*, ſa tante, mariée, avant 1506, à *Marc de Glandevès*, Seigneur de Puy-Michel ;
5. Et une autre fille, morte ſans alliance.

XV. Guiran de Simiane, VI° du nom, Baron de Caſeneuve & de Gordes, aſſiſta aux États de Provence, tenus à Aix, en 1487, au nom de ſon père. Il épouſa, 1° par contrat du 16 Février 1482, *Marguerite Forbin*, fille de *Jean*, Seigneur de la Barbent, & d'*Iſoarde Marin* ; & 2° le 27 Novembre 1509, *Sibylle de Caſtellane*, veuve de *Jean de Pontevès*, Seigneur de Cabanes, & fille de *Boniface*, Seigneur de Fos & de la Verdière, & de Léonarde de Simiane, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

1. Bertrand-Rambauld, qui ſuit ;
2. Anne, mariée à Balthasar de Simiane, Seigneur de la Coſte à Avignon ;
3. Honorée, mariée à *Marc de Vintimille*, Seigneur de Ramatuelle & de Bauduen ;
4. Et Jeanne, Religieuſe à la Celle.

XVI. Bertrand-Rambauld de Simiane, II° du nom, Baron de Caſeneuve & de Gordes, reçu Maître des Requêtes, en 1548, & Préſident au Grand-Conſeil en 1551, fut Ambaſſadeur à la Cour de Rome en 1556. Il épouſa, par contrat du 27 Novembre 1509, *Perrette de Pontevès*, fille de *Jean*, Seigneur de Cabanes, & de *Sibylle de Caſtellane*. Il fit ſon teſtament le 16 Novembre 1558, par lequel on voit qu'il laiſſa une nombreuſe poſtérité, ſavoir :

1. Bertrand-Rambauld, qui ſuit ;
2. Jean, Seigneur de Cabanes, reçu Chevalier de Malte en 1526, mort au ſervice du Roi ;

Digitized by Google

3. François, Seigneur de Caſeneuve, qui entra dans l'Ordre des Chartreux d'où il fut tiré, après avoir été Prieur de Bonpas & de Villeneuve, & Viſiteur de ſon Ordre, pour être fait Évêque, & mourut dans une grande réputation de piété le 6 mai 1587;
4. Jean-Baptiste, Évêque de Vence, en 1555, d'où il fut transféré à celui d'Apt, en 1560. Il prêta ſerment de fidélité au Roi, le 21 Juin 1561, & obtint peu de temps après l'Abbaye de St.-Sernin de Toulouſe. Il eut le malheur de ſe jeter dans les nouvelles opinions, & de mourir apoſtat;
5. Jean-Antoine, Sieur de Cabanes, Protonotaire apoſtolique, qui embraſſa l'héréſie de Calvin, à l'exemple de ſon frère, mais il abjura depuis, & mourut dans le ſein de l'Égliſe, au mois de Février 1612, âgé de 88 ans;
7. 6. Claude, né en 1527; Pierre, né en 1529, reçu Chevalier de Malte, en 1546. Allard dit qu'ils moururent à la guerre, & le P. Robert aſſure au contraire qu'ils ſe firent Capucins: il eſt plus ſenſé de croire l'avis du premier, & on ne ſait lequel des deux fut tué à la priſe de St.-Quentin, au mois d'août 1557, où il s'étoit jeté avec le Sieur d'Andelot. (Voyage du Duc de Guiſe, par le Sieur de la Châtre);
8. Gaspard, tige de la branche des Comtes de *Montcha*, dont il ſera parlé ci-après;
9. Balthasar, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, tué au ſiége de Malte, en 1565;
10. Melchior, Chevalier du même Ordre, qui fut tué à l'âge de 22 ans dans un combat que François de Lorraine, Grand Prieur de France & Général des Galères de la Religion, ſoutint contre une eſcadre Turque, commandée par le Pacha de Rhodes, qui y périt avec 600 Turcs, en 1557;
11. Aimar, Seigneur de la Rochegiron, Saumane, &c., né en 1536, marié à *Hortenſe Cénami*, veuve de N.. *Sauvin*, Seigneur du Cheilar en Dauphiné, dont il n'eut qu'un fils, nommé
    Paul, qui mourut ſans alliance.
12. Baptistine, née en 1515;
13. Sibylle, née en 1519;
14. Anne, née en 1522;
15. Charlotte, née en 1524; elles ne furent pas mariées;
16. Louise, Religieuſe à la Celle;
17. Sibylle-Cécile, née en 1528, Religieuſe de Ste-Claire à Avignon;
18. Et Marguerite, née en 1540, non mariée.

XVII. Bertrand-Rambauld de Simiane, III^e^ du nom, Baron de Caſeneuve & de Gordes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Conſeiller d'État, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1561, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné, Gouverneur de Mondovi en Piémont, &c. Il fit ſes premières armes en Italie ſous le fameux Chevalier Bayard qu'il ſuivit à Mézières, en Champagne, & défendit avec lui cette place contre l'Empereur Charles-Quint en 1521. Les ſervices qu'il rendit dans les guerres du Piémont, ſous le Maréchal de Briſſac lui méritèrent le Gouvernement de Mondovi. Il prit Marſal, & reprit le Château de la Baſtide ſur les Impériaux. M. de Thou, qui le nomme un homme de l'ancienne Roche, & qui dans tous les troubles de ſon temps ſut conſerver une grande équité, dit qu'il ſoutint avec Laurent de Maugiron, auprès de Siſteron, en 1567, les efforts de l'armée Calviniſte, commandée par René de Savoie de Tende, Seigneur de Cypierre, qu'il s'oppoſa ſur les frontières d'Auvergne, aux troupes du Prince de Condé, en 1568, & que la même année il ſe jeta dans la ville de Montélimart, pour couper aux ennemis le paſſage du Rhône, & mit en fuite les troupes du Vivarais auxquelles les Huguenots du Dauphiné vouloient ſe joindre. Il refuſa hautement, ainſi que quelques autres Gouverneurs & Commandants de province, d'exécuter les ordres du Roi Charles IX, contre les Calviniſtes, à la fin du mois d'Août 1572. En 1573, il battit les rebelles du Dauphiné, pluſieurs rencontres, & prit pluſieurs places ſur eux. Au mois de Juin 1575, ayant été reſſerré dans la ville de Die, par Charles du Puy, Seigneur de Montbrun, il en ſortit à propos, comme celui-ci s'avançoit pour s'oppoſer au ſecours qui l'alloit délivrer, l'attaqua, & le ſerra à ſon tour de ſi près, qu'il le battit, & le fit priſonnier. Montbrun, que ſon impétueuſe imprudence avoit mis entre deux feux, y fit des efforts prodigieux de valeur; mais enfin s'étant, dit-on, caſſé la cuiſſe en tombant, il fut arrêté, & mené à Grenoble, où il perdit la tête ſur un échafaud, par arrêt du Parlement du 10 Août ſuivant. Le Baron de Gordes ſe plaignit aux États de Blois de n'avoir pas de forces ſuffiſantes pour le ſoutenir en Dauphiné, & pour la même raiſon on manqua de ſe rendre maître de Loriol, en (1577). La même année, le Roi le nomma

Digitized by Google

Commiſſaire, pour former l'aſſociation des Bailliages de Viennois & de Diois, pour la défenſe de l'État, & le maintien de la religion catholique. Il mourut, en 1578, à Montélimart. Il avoit épouſé, en 1551, *Guionne Allemand*, fille de *Charles*, Seigneur de Laval-Séchiline, de Bulli, de Montroman, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général en Dauphiné, & d'*Anne de Tholigni*, Dame d'Albigni & de la Terraſſe, dont il eut pluſieurs enfants, qu'il nomma dans ſon teſtament du 5 Mai 1575, ſavoir :

1. Laurent, mort à Paris, au Collége ;
2. Gaspard, Gentilhomme ſervant du Roi, qui ſe trouva à la bataille de Lépante en 1571, accompagna le Duc d'Anjou en Pologne, & fut tué à Montélimart, à l'âge de 21 ans, en 1575 ;
3. Balthasar, qui ſuit ;
4. Charles, auteur de la branche des Marquis de *Pianezze* en Piémont, rapportée ci-après ;
5. Laurence, héritière de *Laurent Allemand*, Évêque de Grenoble, ſon oncle maternel, par ſon teſtament de 1559. Elle avoit épouſé, en 1571, *Roſtaing d'Urre*, Seigneur d'Ourches.
6. Et Marguerite, mariée, en 1576, à *Antoine de Clermont*, Baron de Montoiſon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel de l'Infanterie du Languedoc.

XVIII. Balthasar de Simiane, Baron de Gordes & de Caſeneuve, Seigneur d'Agoult, &c., &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, fut tué à l'âge de 24 ans, le 30 Mai 1586, au Moneſtier de Clermont, dans l'armée catholique, commandée par la Valette, contre les Calviniſtes du Dauphiné. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Février 1581, *Anne de Saint-Marcel*, ſœur de *Guillaume*, Archevêque d'Embrun, & fille de *Laurent*, Seigneur d'Avançon, dont il eut un fils unique, Guillaume, qu'il inſtitua héritier, par ſon teſtament du 16 Février 1586.

XIX. Guillaume de Simiane, Marquis de Gordes, par Lettres du mois de Février 1615, Baron de Caſeneuve, Seigneur d'Agoult, de Cabanes, &c., Conſeiller d'État, Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit, Capitaine de la Compagnie Écoſſaiſe de la Garde du Roi, fut nommé Chevalier du Saint-Eſprit, le 4 Mai 1633, & mourut en Septembre 1642. Il épouſa, par contrat du 19 Février 1612, *Gabrielle de Pontevès*, fille de *Gaſpard*, Comte de Carces, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général en Provence, & de *Léonore de Lettes des Prez de Montpezat*. Il laiſſa :

1. François, qui ſuit ;
2. Joseph, mort ſans alliance ;
3. Louis, Seigneur de Bayard, Chevalier de Malte ;
4. Louis-Marie-Armand, Abbé de la Rue, de St.-Vincent de Senlis & de Ste.-Sauve, Prieur de St.-Éloi de Rouen & de Carces, Chanoine, Comte de Lyon, & premier Aumônier de la Reine, qui fut ſacré Évêque, Duc de Langres, le 30 Novembre 1671, prêta ſerment de fidélité au Roi, le lendemain, & mourut le 21 Novembre 1695 ;
5. Marguerite, mariée, 1° à *Gaſpard de Forbin-Janſon*, Marquis de Manes ; 2° à *Roſtaing d'Ancezune*, Marquis du Thor & de Caderouſſe, au Comté Venaiſſin ; & 3° à *François Forbin de la Barbent*, Seigneur de la Marthe, Capitaine-Lieutenant des Chevau-Légers du Duc de Guiſe ;
6. Éléonore, morte ſans alliance ;
7. Anne, Abbeſſe d'Annonay en Vivarais ;
8. Gabrielle-Renée, Abbeſſe de Ste.-Colombe de Vienne, morte en Décembre 1697 ;
9. Anne-Susanne, Religieuſe à Ste.-Colombe, & depuis Abbeſſe de Nonenque, au diocèſe de Vabres, en 1650, morte en 1694 ;
10. Et Thérèse, Religieuſe Carmélite à Aix.

XX. François de Simiane, Marquis de Gordes, Comte de Carces, Baron de Caſeneuve, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général en Provence, Capitaine de la Compagnie Écoſſoiſe de la Garde du Roi, dont il donna ſa démiſſion en 1642, Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1661, & Chevalier d'honneur de la Reine Marie-Thérèſe d'Autriche, hérita du Comté de Carces & des autres biens de *Jean de Pontevès*, ſon oncle maternel, Grand Seigneur de Provence. Il épouſa *Anne d'Eſcoubleau*, fille de *Pierre*, Marquis de Sourdis-la-Chapelle, & d'*Antoinette de Bretagne d'Avaugour*. Ils moururent l'un & l'autre en 1681, & laiſſèrent pluſieurs enfants, ſavoir :

1. Pierre-Gabriel, Comte de Carces, Enſeigne de la Garde Ecoſſaiſe, qui ſe trouva à la bataille de Senef en 1674 ; & à celle de Caſſel, le 11 Avril 1677, où il reçut 5 bleſſures, dont il mourut à Ypres entre les mains des ennemis, âgé de 22 ans ;
2. Jacques, Seigneur de Bayard, Chanoine, Comte de Lyon, & depuis Comte de Carces, & Marquis de Simiane, Gordes, après

Digitized by Google

la mort de ſon frère, marié en 1682, à N... DE SIMIANE, fille d'EDME-CLAUDE, Comte de Montcha, & d'*Anne-Claudine de Ligniville*, dont il n'eut point d'enfants ;

3. ANNE-THÉRÈSE, héritière de cette branche, qui épouſa, 1° le 21 Mars 1682, FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE-EDME DE SIMIANE, Comte de Montcha ; & 2° *Charles Pot*, Marquis de Rhodes, Grand Maître des Cérémonies de France, mort le 1er Juillet 1705, & elle vers 1740 ;
4. 5. 6. & 7. MARIE-ANNE, LOUISE-ANGÉLIQUE, JEANNE-ELÉONORE, & ANNE-GABRIELLE, Religieuſes.

BRANCHE

des Marquis de PIANEZZE, *éteinte.*

XVIII. CHARLES DE SIMIANE (quatrième fils de BERTRAND-RAMBAULD DE SIMIANE, Baron de Gordes, &c., & de *Guionne* ou *Guigonne Allemand*), fut Seigneur d'Albigny, du Bulli, de Montroman & de Cabanes, Marquis de Roat, & de Maret, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Capitaine-Général de la Cavalerie de Savoie, Lieutenant-Général des États du Duc de ce nom, au-delà des Monts, & Lieutenant-Général des Armées de ce Prince ; il paſſa au ſervice du Duc de Savoie, qui l'avoit demandé, & le ſervit avec honneur. Il épouſa, par contrat du 26 Février 1607, *Mathilde*, légitimée de *Savoie*, Marquiſe de Pianezze, qui fut, depuis ſon mariage, Surintendante de la Maiſon de Chriſtine de France, Ducheſſe de Savoie, & mourut à Suſe, à la ſuite de cette Princeſſe, en 1649. Elle étoit fille naturelle d'*Emmanuel-Philibert*, Duc de Savoie, & de *Béatrix de Languſque*, Marquiſe de Pianezze ; de cette alliance naquit, après la mort de ſon père, un fils unique, nommé

XIX. CHARLES-EMMANUEL-PHILBERT-HYACINTHE DE SIMIANE, Marquis de Pianezze, de Montafiat, de Roat, &c., Chevalier de l'Annonciade, Grand Chambellan du Duc de Savoie, Général de l'Infanterie de ce Prince, & ſon Lieutenant-Général en Piémont. Il ſervit les Ducs Victor-Amédée, François-Hyacinthe, & enfin Charles-Emmanuel II, pendant la minorité duquel il fit les fonctions de premier Miniſtre. Il avoit épouſé, en 1631, *Jeanne d'Arborio*, fille *de Charles-Antoine-Mercurin*, Marquis d'Arborio-Gattinara, & de *Virginie de Languſque*, dont il eut :

1. JOSEPH-FRANÇOIS-LOUIS-MAURICE, mort en 1645 ;
2. CHARLES-EMMANUEL-PHILBERT, qui ſuit ;
3. IRÈNE, mariée à *Charles-Louis de St.-Martin d'Aglié*, Marquis de St.-Damien, Chevalier de l'Annonciade ;
4. FRANÇOISE-MARIE, qui épouſa, 1° *Louis de Valpergue*, Comte de Mazin, Meſtre de Camp d'Infanterie ; & 2° *Louis Ferrero de Fieſque*, Prince de Maſſerano, Marquis de Crèvecœur, &c. ;
5. Et MATHILDE, mariée, le 26 Février 1661, à *Louis-Félix de Wille-Cardé*, Seigneur de Fleuri, Marquis de St.-Trivier, &c.

XX. CHARLES-EMMANUEL-PHILBERT DE SIMIANE, Marquis de Livourne, & puis de Pianezze, Meſtre de Camp d'Infanterie & de Cavalerie en Savoie, Chevalier de l'Annonciade, marié, par traité du 23 Octobre 1659, à *Marie-Hippolyte Grimaldi*, née en 1644, morte le 8 Octobre 1694. Elle étoit ſœur de *Louis*, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, & fille d'*Hercule*, Marquis de Baux, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara en Eſpagne, & d'*Aurélie Spinola*. De cette alliance naquirent :

1. GAÉTAN-ELZÉAR-BERTRAND, mort ſans alliance en 1666 ;
2. N... DE SIMIANE, Marquis de Montafia, né en 1668, reçu au Collége des Jéſuites à Paris en 1687 ;
3. Et N... DE SIMIANE, marié à Gênes, à N...

BRANCHE

des Comtes de MONTCHA, *en Forez, éteinte.*

XVII. GASPARD DE SIMIANE (huitième fils de BERTRAND-RAMBAULD, Baron de Gordes & de Caſeneuve, & de *Perette de Pontevès*), fut Seigneur d'Eveaunes, & d'Ollioules, en Provence, nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, en 1576, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre en 1598 ; il fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Moncontour ſous les yeux du Roi de Navarre, qui en fit prendre ſoin, & eut de grands égards pour lui dans ſa priſon. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Octobre 1576, *Catherine Mitte*, fille de *Jean*, Seigneur de Chevrières. Suivant ſon teſtament du 12 Juin 1603, il eut pour enfants :

1. BERTRAND, qui ſuit ;

Digitized by Google

2. Jacques, Seigneur d Eveaunes, Capitaine au Régiment des Gardes-Françaiſes, en 1632, puis Gouverneur de Valence en Dauphiné & Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort ſans alliance;
3. Laurent, Prieur de St-Rambert en Forez, Archidiacre & Comte de Lyon. Il vivoit encore en 1630;
4. Sébastien, Seigneur de Jaunagé;
5. Gabriel, Seigneur de St-Nazaire, mort ſans alliance;
6. Charlotte, mariée, en 1598, à *Claude-Antoine de Vichi*, Seigneur de Champrond;
7. Jeanne, Religieuſe à Ste-Colombe de Vienne;
8. Laurence, Religieuſe à Marſeille;
9. Catherine, morte ſans alliance;
10. Et Gasparde, Religieuſe à Marigny, morte Prieure de Legnieu en Forez.

XVIII. Bertrand de Simiane, Comte de Montcha, en Forez, Seigneur de Jaunage & de la Rochegiros, après la mort d'Aimar de Simiane, ſon oncle. Il étoit Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, en 1630. Il épouſa *Louiſe de Malain*, fille d'*Edme*, Baron de Luze, Chevalier des Ordres du Roi & Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & d'*Angélique de Malain de Miſeri*, dont:

1. Edme, Seigneur de Jaunage, mort garçon;
2. Edme-Claude, qui ſuit;
3. Antoine-François, Chanoine, Comte de Lyon;
4. Marie, ſeconde femme de *Louis*, Duc d'*Arpajon*, Chevalier des Ordres du Roi, &c.;
5. Marie-Angélique, Religieuſe à Ste-Colombe de Vienne;
6. & 7. Françoiſe & Madeleine, Religieuſes Urſulines à Lyon.

XIX. Edme-Claude de Simiane, Comte de Montcha, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Gouverneur de Valence, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, fait priſonnier à la bataille de Rocroy, où il commandoit la Gendarmerie, en 1642. Il épouſa, au mois de Mars 1649, *Claudine-Renée de Ligniville*, morte le 15 Décembre 1715, fille unique & héritière de *Ferry* IV° du nom, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Tantonville, &c., & de *Marie de Choiſeul*; de cette alliance naquirent 12 enfants, ſuivant le P. Columbi, mais on n'en connoît que 3, ſavoir:

1. François-Louis-Claude-Edme, qui ſuit;
2. N... de Simiane, mariée, en 1682, à Jacques de Simiane, Marquis de Gordes;
3. Et Anne-Marie-Françoiſe, reçue Chanoineſſe, Comteſſe de Remiremont en 1681, nommée à l'Abbaye de Chanoineſſes ſéculières de Bouxières en Lorraine, au mois de Septembre 1686.

XX. François-Louis-Claude-Edme de Simiane, Comte de Montcha, Gouverneur de Valence & Sénéchal du Valentinois, épouſa, par contrat du 21 Mars 1682, Anne-Thérèse de Simiane, fille de François, Marquis de Gordes, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne d'Eſcoubleau de Sourdis*; leurs enfants furent:

1. Anne-Marie-Thérèse, Chanoineſſe à Bouxières, morte en Avril 1721;
2. Et Anne-Marie-Christine, morte le 8 Août 1722, dans ſa 39° année; mariée le 16 Mai 1720 à *Emmanuel-Théodoſe de la Tour*, Duc de Bouillon & d'Albret, Pair & Grand Chambellan de France, &c. Il ne laiſſa qu'une fille, qui a été la première femme du Prince de Rohan-Soubiſe.

BRANCHE

des Seigneurs de Chateauneuf, *au Comté Venaiſſin, éteinte.*

XII. Bérenger de Simiane (troiſième fils de Guiran, V° du nom, & de *Marie de Marſeille d'Eveaunes*), eut par le teſtament de ſon père, les Seigneuries de Châteauneuf, de Jonqueirettes & de Caumont, au Comté Venaiſſin, &c., ſervit en Provence, & dans le royaume de Naples, pour Louis d'Anjou, II° du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, contre Charles de Duras. Il ſe diſtingua en pluſieurs rencontres à la tête de 200 Lances, ſous le Comte Amédée de Savoie, & ſous les autres Généraux du Roi Louis, dans la Calabre & dans la Pouille, en 1383, & ſe ſignala ſurtout au combat que ce Prince gagna près de la ville de Barri dans la Pouille. Il épouſa, 1° *Béatrix de Villeneuve*, fille de *Giraud*, Seigneur de Vence; & 2° *Mabile de Sabran*, de la branche des Seigneurs de *Robion*, au Comté Venaiſſin; il fit deux teſtaments, un le 5 décembre 1396, & l'autre le 17 Juillet 1420. Il eut du premier lit:

1. Bertrand-Rambauld, mort ſans alliance;

Digitized by Google

2. Marie, qui épouſa *Jean Maſtin*, Seigneur de la Merlée, &c.

Et du ſecond lit :

3. Reforciat, mort au ſervice du Roi Louis III, dans le Royaume de Naples ;
4. Louis, qui ſuit ;
5. Pierre, Prieur de l'Abbaye de Montmajour-lès-Arles ;
6. Et Dauphine, dont on ignore la deſtinée.

XIII. Louis de Simiane, Seigneur de Châteauneuf, la Coſte, Caumont, &c., épouſa, en 1424, *Louiſe de Pontevès*, fille d'*Elzéar*, Seigneur de Châteaurenard ; ſes enfants furent :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Barthélemy, auteur de la branche des Seigneurs de *la Coſte*, rapportée ci-après ;
3. Léonarde, mariée à *Boniface de Caſtellane ;*
4. Guillemette, mariée à *Aſtorge de Burgondion*, Co-Seigneur d'Agoult, &c.

XIV. Étienne de Simiane, Seigneur de Châteauneuf, &c., épouſa, 1° *Dauphine Pellegrin*, dont il n'eut point d'enfants ; 2° par contrat du 8 Avril 1468, *Marguerite de Caſtellane* ; & 3° en 1471, *Colette d'Ancezune*, fille d'*Antoine*, & de *Louiſe de Falcos de la Blache*. Il eut pour enfants de cette dernière femme :

1. Frédéric, tué à la bataille de Fornoue, le 6 Juillet 1494, ſervant en qualité d'hommes d'armes dans la Compagnie du Sire de la Trémouille ;
2. Melchior, qui ſuit ;
3. Et Françoise, mariée à *Pierre de la Baume*, Seigneur de Suze.

XV. Melchior ou Melchion de Simiane, Seigneur de Châteauneuf, ſervit avec ſon frère dans les guerres d'Italie. Il épouſa, par contrat du 6 Mars 1500, *Louiſe Odoard*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Barcelonne, &c., & de *Jeanne d'Anthon*, dont il eut :

1. Jansson, qui ſuit ;
2. Et Louis, tige de la branche des Seigneurs de *Truchenu*, rapportée après celle-ci.

XVI. Jansson de Simiane, Seigneur de Châteauneuf, épouſa *Geneviève Odoard*, de la même Famille que ſa mère, dont il eut un fils unique, Joachim, qu'il fit héritier par ſon teſtament du 25 Juin 1555.

XVII. Joachim de Simiane, Seigneur de Châteauneuf, ſervit parmi les volontaires du Comté Venaiſſin, au Siége de Menerbe, & mourut en 1605. Il épouſa *Victoire Grimaldi*, fille d'*Honoré*, Baron de Bueil, Chevalier de l'Annonciade, & Gouverneur de Nice, & de *Julie Picamiglia* ; il laiſſa :

1. Anne, Dame de Châteauneuf, mariée à François de Simiane, Seigneur de la Coſte, à Avignon ;
2. Isabelle, mariée à *Jacques des Alrics de Cornillan*, Seigneur du Rouſſet, &c.
3. Et Diane, mariée à *Jean-Baptiſte de Forbin*, Seigneur de la Roque, & Préſident du Parlement d'Aix.

BRANCHE

des Seigneurs de Truchenu, *au Comté Venaiſſin, éteinte.*

XVI. Louis de Simiane, Seigneur de Vers, de Cederon & de Cairane en Provence, & au Comté Venaiſſin (ſecond fils de Melchior, Seigneur de Châteauneuf, & de *Louiſe Odoard*), ſervit en qualité de Capitaine de Vaiſſeau, à la bataille de Lépante en 1571, après avoir commandé dans les guerres du Comtat une Compagnie de 200 hommes de pied, à la défenſe de Vauréas, &c., par ordre du Cardinal Georges d'Armagnac, co-Légat d'Avignon en 1567, &c. Il épouſa, par contrat du 11 Mars 1567, *Françoiſe de Guilhens*, fille de *Jean*, Seigneur de Puy-Laval, & de *Claire de Gaignon*, de la ville d'Avignon, dont il eut :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Batistine, mariée 1° à *Georges de Vaſſadel*, Seigneur de Vaqueiras, au Comté Venaiſſin, à Carpentras ; & 2° à *Antoine d'Urre*, Seigneur du Puy-St.-Martin en Dauphiné.

XVII. Antoine de Simiane, Seigneur de Cederon & de Cairane, ſervit avec une Compagnie de Chevau-Légers dans les troupes du Roi, ſous les Sieurs de la Valette & de Leſdiguières. Il tranſigea à Rome, devant un Auditeur de Rote, ſur les biens de ſa Maiſon, le 8 Juin 1615, tant pour ſes enfants que pour François de Simiane, Seigneur de la Coſte, ſon couſin. Il rappelle dans cet acte ſa deſcendance depuis ſon triſaïeul. Il épouſa, par contrat du 27 Avril 1587, *Lucrèce de Claret*, fille & héritière de *Louis*, Seigneur de Truchenu, d'Eſparron, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes

Digitized by Google

d'armes de ſes Ordonnances, & de *Jeanne de Tholon*, Dame de Vinſſobre, ſa première femme. Il en eut :

1. Louis, qui ſuit ;
2. François, tué à l'aſſaut de St-Paul de Lamiate, ſous les ordres du Maréchal de Thémines, au mois de Juillet 1625 ;
3. Charles, tige de la branche des Seigneurs de *Molans*, rapportée ci-après ;
4. Marguerite, Dame de Cairane, au Diocèſe de Vaiſon, qui épouſa *Jean de Cambis*, Seigneur d'Orſan, à Avignon ;
5. Et Blanche, Religieuſe Urſuline avant 1615.

XVIII. Louis de Simiane, II^e^ du nom, Seigneur de Truchenu, de Cederon, de Chalençon, &c., obtint l'érection de ſa terre d'Eſparron, en Marquiſat, par Lettres du mois de Juin 1651. Il épouſa, le 23 Octobre 1654, *Louiſe de Monteynard*, fille & héritière de *Charles*, dit *Allemand*, Seigneur de Monteynard, &c., dont il eut :

1. Charles-Louis, qui ſuit ;
2. Marie-Françoise, mariée à *Jacques Coſte*, Comte de Charmes, Préſident du Parlement de Grenoble, dont elle étoit veuve en 1630 ;
3. Et Isabelle, Religieuſe.

XIX. Charles-Louis de Simiane, Marquis d'Eſparron, Seigneur de Truchenu, appelé *le Marquis de Simiane*, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment Cardinal, & mourut en 1684. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris, le 24 Septembre 1659, *Madeleine Hay*, fille de *Paul*, Seigneur de Coeslen & du Châtelet, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Françoiſe Fouquet de Chalain*, dont il laiſſa :

1. Louis, qui ſuit
2. François, Marquis d'Eſparron, Baron de Chalençon, d'Arnayon, Seigneur de Truchenu, &c., né à Vauréas, le 28 Octobre 1674. Il avoit eu, dans ſa jeuneſſe, une Enſeigne de Vaiſſeau, qu'il quitta en 1696, pour entrer au ſervice de terre, & fut fait Lieutenant dans le Régiment du Roi. Il obtint depuis une Compagnie de Grenadiers, dans le premier Bataillon d'un Régiment Wallon ſous le Prince de Naſſau, par Commiſſion du 7 Février 1702, & fut nommé Meſtre de Camp d'un Régiment Wallon d'Infanterie, le 20 Mai 1705. Il fut dangereuſement bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Ramillies, le 23 Mai 1706, & ne fut échangé qu'à la paix. Après la mort de ſon frère, le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, lui donna une charge de premier Gentilhomme de ſa Chambre, par ſes Lettres du 17 Mai 1718. Il fut nommé Brigadier d'Infanterie le 1^er^ Février 1719, & Chevalier des Ordres du Roi le 3 Juin 1724, & mourut à Piéry, près d'Épernay, en Champagne, le 1^er^ Décembre 1734, ſans avoir été marié ;
3. Marie-Anne, morte en Février 1704, qui épouſa, le 2 Juin 1678, *Jacques Bérenger*, Comte du Gua & de Charmes, Maréchal de Camp ;
4. Françoise, morte ſans alliance ;
5. Et Louise-Marie, Abbeſſe de St-Avit, près Châteaudun, au Diocèſe de Chartres, par brevet de 1719.

XX. Louis de Simiane, III^e^ du nom, Marquis d'Eſparron, Baron de Chalençon, &c., connu ſous le nom de *Marquis de Simiane*, fut Lieutenant des Gendarmes Écoſſais de la Garde du Roi, l'un des premiers Gentilshommes de la Chambre de Philippe de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume & Lieutenant au Gouvernement de Provence, par Lettres du mois d'Octobre 1715, & mourut à Paris, le 23 Février 1718, à 47 ans. Il épouſa *Pauline de Caſtellane-Adhémar*, Dame de compagnie de Madame la Ducheſſe d'Orléans, & fille de *François*, dit *Adhémar de Monteil*, Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, & de *Françoiſe-Marguerite de Sévigné*, ſa troiſième femme. La Marquiſe de Simiane mourut à Aix, regrettée pour ſa piété ſolide & exemplaire, le 3 Juillet 1737. Ils laiſſèrent :

1. Anne, Religieuſe Bénédictine au Calvaire du Marais, à Paris, en 1720 ;
2. Sophie, mariée, en Juin 1723, à *Alexandre-Gaſpard de Villeneuve*, Marquis de Vence ;
3. Et Julie, Dame de la Garde-Adhémar, qui épouſa *Jean-Baptiſte de Caſtellane*, de la branche des Seigneurs d'*Eſparron*, Officier des Gardes-du-Corps, & depuis Maréchal-Général des Logis de la Gendarmerie en 1743.

BRANCHE

des Seigneurs de Molans, *devenus Marquis d'*Esparron, *au Comté Venaiſſin.*

XVIII. Charles de Simiane, Sieur d'Eſparron (troiſième fils d'Antoine, Seigneur de Cederon & de Cairane, & de *Lucrèce de*

Digitized by Google

Claret, Dame de Truchenu d'Eſparron, &c), fut Colonel des vieilles Bandes du Duc de Savoie, ſous le Marquis de Pianezze, ſon parent. Il produiſit les titres juſtificatifs de ſon extraction à l'âge de 55 ans, devant le Sieur Dugué, Intendant du Dauphiné, Commiſſaire du Conſeil, pour la recherche de la Nobleſſe, le 25 Juin 1668, & épouſa *Marthe de Calignon*, veuve de *Jean d'Urre*, co-Seigneur de Molans, en Dauphiné, frontière du Comté Venaiſſin, & fille d'*Alexandre*, Seigneur de Peyrins, & d'*Iſabelle Rouſſet de la Martrère*, dont il eut les enfants ſuivants, en faveur deſquels il fit ſon teſtament en 1668 :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Joseph, Capitaine au Régiment de Sault, Infanterie, mort ſans alliance ;
3. & 4. Louis & Claude, Capucins, qui moururent à Avignon, au ſervice des peſtiférés, en 1721, dans un âge avancé ;
5. Marie, qui épouſa, par contrat du 17 Janvier 1676, *Alexandre de Veri de Rainoard*, d'une famille venue de Florence, établie à Seguret, dans le Comté Venaiſſin ;
6. Et Marthe, Religieuſe.

XIX. Charles de Simiane, II^e^ du nom, Sieur d'Eſparron, habitant au Bourg de Caromb, au diocèſe & près de Carpentras, mort en 1687, avoit épouſé, en 1675, *Jeanne-Françoiſe de Camaret*, fille & héritière de *Jean-Antoine*, & de *Françoiſe Vendran*. Il laiſſa :

1. Claude-Ignace-Joseph, ſacré Évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, le 20 Août 1717, dont il donna ſa démiſſion, en 1743, & pourvu de l'Abbaye de St-Pierre-ſur-Dive, où il réſide ordinairement ;
2. Alexis-Elzéar, qui ſuit ;
3. Anne-Marthe, qui épouſa, en 1703, *Jacques de la Tour-Gouvernet*, Seigneur de Bellecombe & de Terrendal ;
4. & 5. Marie-Anne & Madeleine, Religieuſes Urſulines à Caromb ;
6. Et Dauphine, Religieuſe du même Ordre à Montélimart.

XX. Alexis-Elzéar de Simiane, Seigneur de Molans, de Montauban, & d'Arpahon, appelé Comte de Molans, épouſa 1° N... *Faure de Vieux*, Dame de la Motte-Chalençon, & en partie de Montauban & d'Arpahon en Dauphiné, fille & héritière de *Charles*, dit *de Vieux*, Seigneur de la Motte, Mermande, &c., & de N... *Pingré* ; & 2° le 12 Juillet 1705, *Catherine Sabbatier*, fille aînée d'*Antoine* Seigneur de Bavene, & de *Catherine Grégoire de la Gache*, de la ville de Vauréas. Il eut du premier lit :

Une fille, morte jeune.

Et du ſecond :

1. Antoine-Charles-Augustin-Joseph, qui ſuit ;
2. Balthasar, Capitaine d'Infanterie, au Régiment Royal des Vaiſſeaux ;
3. Louis-Joseph, mort jeune ;
4. Alexis, Capitaine au Régiment de Conti ;
5. 6. 7. 8. 9. Marie-Anne, Dauphine, Catherine, Pauline & Louise.

XXI. Antoine-Charles-Augustin-Joseph de Simiane, héritier de François de Simiane, mort Chevalier des Ordres du Roi, le 1^er^ Décembre 1734, & par là Marquis d'Eſparron, Baron de Chalençon, d'Arnagon, de Gumiane, de la Baume de Tranſit, Seigneur de Truchenu, &c., a ſervi en qualité d'Aide de Camp de Louis de Bourbon, Comte de Clermont en Allemagne, où il fit les campagnes de 173.. Il épouſa, 1° au mois de Mai 1736, *Anne-Marie Turpin de Criſſé de Sanzay*, Dame d'Autry-la-Ville, en Gâtinois, morte Dame d'Honneur de Madame la Ducheſſe de Chartres à Vauréas, dans le Comté Venaiſſin, le 1^er^ Février 1748, des ſuites de ſes premières couches ; elle étoit fille de *Lancelot*, Comte de Sanzay, Chevalier de St-Louis & Brigadier d'Infanterie, & de *Marie-Claude-Geneviève de Cherière d'Egligny*, dont il ne lui reſte pas d'enfants. Il a épouſé 2° *Marie-Louiſe de Saint-Quentin*, Comteſſe de Blet, dont il a eu :

1. Charles-Alexandre, Comte de Simiane, Meſtre de Camp en ſecond au Régiment de Beauvoiſis, aujourd'hui Chef du nom & armes de la maiſon de Simiane ;
2. Louis-Joseph, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment de Royal-Pologne ;
3. Et Mademoiſelle de Simiane, mariée à M. *Malon de Bercy*.

BRANCHE

des Seigneurs de la Coste, *à Avignon, deſcendue des Seigneurs de* Chateauneuf, *éteinte.*

XIV. Barthélemy de Simiane (deuxième ·

fils de Louis, Ier du nom, Seigneur de Châteauneuf, au Comté Venaiſſin, & de *Louiſe de Pontevès*), eut de ſon père, la terre de la Coſte, en Provence, & les biens qu'il poſſédoit à St-Savornin, au Comtat, par ſon teſtament de 1461. Il épouſa, 1° par contrat du 17 Février 1484, *Madeleine de Villeneuve*, fille de *Roſtaing*, Seigneur de Beauvoiſin, au diocèſe de Nîmes; & 2° *Marie-Vincente d'Orléans*, fille d'*Alain*, Seigneur de Bédouin, au diocèſe de Carpentras, & de *Catherine de Vaſſadel*, dont il eut pluſieurs enfants, mentionnés dans ſon teſtament du 16 Février 1479. Il eut du premier lit :

1. Balthasar, qui ſuit ;
2. Christophe, mort à Rome ſans poſtérité ;
3. Marguerite, femme d'*Ange de Pontevès*, Seigneur de Buoux, au diocèſe d'Apt;
4. Jeanne, mariée à *Dominique Marin d'Azan*.

Et du ſecond lit :

5. Un fils, mort en bas âge ;
6. Catherine, mariée à *Jean d'Eſſures ;*
7. Jeanne, mariée à *François-Elzéar d'Eſſures*, frère du précédent;
8. & 9. Et deux autres filles, dont on ignore la deſtinée.

XV. Balthasar de Simiane, Seigneur de la Coſte, au diocèſe d'Apt, épouſa, le 12 Novembre 1514, Anne de Simiane, fille ainée de Guiran, Baron de Caſeneuve & de Gordes, & de *Marguerite Forbin de la Barbent*. Il fit deux teſtaments, un le 1er Octobre 1552, & l'autre le 12 Mars 1554, & laiſſa :

1. François, qui ſuit ;
2. Marc, reçu Chevalier de Malte, en 1555, tué à la Coſte, par les Calviniſtes, étant Commandeur de Gap ;
3. Pierre, reçu Chevalier de Malte, avec ſon frère en 1555 ;
4. Claude, tige de la branche des Marquis de Simiane-lès-Aix, rapportée ci-après.
5. Charles, reçu Chevalier de St-Jean de Jéruſalem en 1555, qui mourut en eſclavage chez les Turcs ;
6. Jean, Protonotaire Apoſtolique, & Religieux de Saint-Benoît ;
7. Balthasar, reçu Chevalier avec ſes frères ;
8. Marguerite, mariée à *Melchior de Vintimille*, Seigneur du Reveſt ;
9. Blanche, mariée à *Laurent de Châteauneuf*, Seigneur de Molèges en Provence ;
10. Eléonore, Bénédictine à la Celle, près de Brignolles ;
11. Honorée, Bernardine à l'Abbaye d'Hyères, au diocèſe de Toulon ;
12. Et 13. Louise & Gabrielle, Religieuſes.

XVI. François de Simiane, Seigneur de la Coſte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa chambre & Gouverneur des Isles de Marſeille en 1540, épouſa *Claire de Guérin*, fille de *François*, de la ville d'Apt, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *Marceline de Rochas d'Aiglun*, dont il eut pluſieurs enfants, qu'il énonce dans ſon teſtament du 20 Octobre 1587, qui furent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Pierre, qui forma la branche des Seigneurs de *Moirenc* en Dauphiné, rapportée en ſon rang ;
3. Jean-Baptiste, tige de la branche des Seigneurs de *Montbivos*, dans la même Province, rapportée ci-après ;
4. & 5. Bertrand & Philibert ou Gilbert, reçus Chevalier de Malte en 1563 & 1567 ;
6. Paul, mort à Poitiers d'un coup d'arquebuſe qu'il avoit reçu au ſervice du Roi, au ſiége de Châtellerault, au mois de Septembre 1569 ;
7. Françoise, qui épouſa *Gaſpard d'Autric*, dit de *Vintimille*, Seigneur des Beaumettes, au diocèſe d'Apt ;
8. Honorée, mariée, en 1572, à *Artus Prunier*, Seigneur de St-André & de Virieu, premier Préſident au Parlement de Grenoble ;
9. Susanne, Religieuſe à Avignon ;
10. Et Claire, morte ſans alliance.

XVII. Claude de Simiane, Seigneur de la Coſte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur des Isles de Marſeille, après ſon père, premier Conſul d'Aix, & Syndic de la Nobleſſe de Provence, en 1599, qui épouſa *Marguerite d'Autric*, ſœur de *Gaſpard*, dont il eſt parlé ci-deſſus, & fille d'*Elzéar*, Seigneur des Beaumettes, & de *Louiſe de Vintimille*, dont il eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Artus, mort ſans poſtérité ;
3. Bertrand, Moine, à l'Abbaye de St-Victor de Marſeille, & Prieur de Bonieulx, au Comté Venaiſſin ;
4. Perrette, mariée à *Georges de Baroncellis*, Seigneur de Javon, à Avignon ;

Digitized by Google

5. Et ANNE, mariée avec *François de Demandols*, Seigneur de Trigance, en Provence.

XVIII. FRANÇOIS DE SIMIANE, IIe du nom, Seigneur de la Coſte, tranſigea, le 8 Juin 1615, avec ANTOINE DE SIMIANE, Seigneur de Céderon, couſin de ſa femme, ANNE DE SIMIANE, Dame de Châteauneuf, fille aînée de JOACHIM, & de *Victoire Grimaldi de Bueil*, dont il eut :

1. JOACHIM, qui ſuit ;
2. GASPARD, Abbé régulier d'Auxy, Prieur de St-Marcel de Bonieulx, Grand Vicaire de Cluny, & Recteur du Collége de St-Martial d'Avignon ;
3. JÉRÔME, Chevalier de Malte en 1631, mort à Rome ;
4. JEAN-BAPTISTE, mort ſans alliance ;
5. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1631 ;
6. OCTAVIEN, mort ſans alliance après 1680 ;
7. DIANE, Dame de la Coſte, mariée à *Jean-Baptiſte de Sade*, Co-Seigneur de Mazan, &c. ;
8. 9. & 10. VICTOIRE, LOUISE & MARGUERITE, Religieuſes.

XIX. JOACHIM DE SIMIANE, Seigneur de la Coſte & de Châteauneuf, né en 1701, marié à *Gabrielle de Brancas*, fille de *Simon*, Seigneur de Villoſc, & de *Garcie Nourri*, de la ville d'Avignon, dont eſt iſſue une fille, nommée

ISABELLE, mariée à *Dominique Balbes de Berton*, Marquis de Crillon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont elle n'eut point d'enfants ; & par là les biens de cette branche paſſèrent dans la maiſon de Sade.

BRANCHE

des Seigneurs de MOIRENC, *en Dauphiné, ſortie des Seigneurs de la* COSTE.

XVII. PIERRE DE SIMIANE (deuxième fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Coſte, & de *Claire de Guérin*) s'établit dans le Bourg de Moirenc, à trois lieues de Grenoble, à l'occaſion de ſon mariage, le 13 Avril 1582, avec *Marie Baronat*, fille de *Jacques*, Seigneur de Moirenc, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Blanche du Puy de Montbrun*, dont il eut :

1. ENNEMOND, mort en bas âge ;
2. HENRI, Chevalier de Malte, mort à la guerre, en Piémont, en 1618 ;
3. GASPARD, qui ſuit ;
4. Et FRANÇOISE, mariée au Seigneur de *Réan*, Gentilhomme Savoyard.

XVIII. GASPARD DE SIMIANE, Co-Seigneur du Bourg de Moirenc, Maréchal de Bataille & Aide de Camp des armées du Roi, Lieutenant-Général de l'Artillerie au département de Dauphiné, Capitaine d'une compagnie de Chevau-Légers & Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, produiſit ſes titres, ſous ſes qualités devant le Sieur Dugué, Intendant du Dauphiné, & Commiſſaire pour la recherche de la Nobleſſe le 25 Novembre 1667, étant alors dans ſa 79e année. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Novembre 1617, paſſé devant *Fleuri*, Notaire à Quintenas, près d'Annonay, *Louiſe*, fille de *Charles* Seigneur du *Péloux*, dont il eut :

1. FRANÇOIS-ALPHONSE, qui ſuit ;
2. LOUISE, qui épouſa *Geoffroi Sallemart*, Seigneur de Reiſſins & de Montfort ;
3. Et FRANÇOISE-MARIE, Religieuſe Urſuline à Moirenc.

XIX. FRANÇOIS-ALPHONSE DE SIMIANE, Seigneur de Moirenc, Lieutenant-Général de l'Artillerie au département de Dauphiné, après ſon père, épouſa, le 6 Avril 1665, *Claudine Fromenton*, fille de *Claude*, Seigneur de Breſſon, & de *Louiſe d'Arvillars*, dont il eut :

1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. N... DE SIMIANE, Chevalier de Moirenc ;
3. Une fille, mariée, en 1698, à N... *Baronat*, Seigneur de Polemieu, Conſeiller au Parlement de Grenoble ;
4. Et une autre fille.

XX. JOSEPH-FRANÇOIS DE SIMIANE eſt Seigneur de Moirenc, &c.

BRANCHE

des Seigneurs de MONTBIVOS, *à Grenoble, iſſue des Seigneurs* DE LA COSTE.

XVII. JEAN-BAPTISTE DE SIMIANE (troiſième fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Coſte, & de *Claire de Guérin*) fut Seigneur de la Maiſon-Forte de Montbivos, & Conſeiller au Parlement de Dauphiné. Il épouſa *Marie de Portes*, fille de *Guillaume*, Préſident au même Parlement, & de *Bonne d'Ara-*

Digitized by Google

gon, dont il eut les enfants ſuivants, en faveur deſquels il fit ſon teſtament le 16 Novembre 1618 :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Louis, Abbé de la Grâce, au diocèſe de Carcaſſonne, Prieur de St-Michel-de-Connexe, Chanoine & Grand-Vicaire de Grenoble, né en 1593 ; il vivoit en 1633 ;
3. Abel, Préſident en la Chambre des Comptes de Grenoble, marié, par contrat du 19 Octobre 1632, à *Anne de la Croix*, fille de *Jean*, Seigneur de Piſançon, & d'*Anne Bailli*, dont il eut : Jean, Chanoine de Grenoble, & Prieur de la Garde, en 1680 ; Abel, mort jeune, à Paris ; & Louis, Seigneur de la Garde, du Mas & de la Maiſon-Forte de Maulcune, du chef de ſa femme, qui fut élevé Page du Roi ; il fut enſuite Capitaine dans le Régiment de Sault, & réſidoit dans la ville de Creſt en Dauphiné, lorſqu'il prouva ſa Nobleſſe devant l'Intendant de cette province en 1667. Il quitta le ſervice, & fut pourvu, en 1671, d'un office de Préſident en la Chambre des Comptes de Grenoble. Il épouſa *Madeleine le Blanc de Chapteuil*, fille & héritière de *Louis*, & de *Catherine Picon*.
4. Et Louise, mariée à *Ennemond Fuſtier*, Seigneur de la Rochette, Conſeiller au Parlement de Grenoble.

XVIII. Claude de Simiane, Seigneur de Montbivos, Préſident au Parlement de Grenoble, commanda pendant quelques années en Dauphiné, & épouſa, par contrat du 15 Septembre 1621, *Louiſe Faure*, fille de *François*, Seigneur de la Rivière & de Tencien, Préſident au même Parlement, & de *Juſtine Dalphas*, dont il eut une nombreuſe poſtérité, ſuivant ſon teſtament du 29 Mars 1652, ſavoir :

1. François, qui ſuit ;
2. Alphonse, Abbé de St-Chignan & de St-Firmin, mort à Paris en 1681 ;
3. Laurence, mariée à *Jean de la Porte*, Seigneur d'Artaudière & de St-Latier ;
4. Claudine, mariée à *Ennemond du Vache*, Seigneur de Vatilieu, & Conſeiller au Parlement de Grenoble ;
5. Justine, qui épouſa, avant 1670, *Alexandre Bérard*, Seigneur d'Ylins, &c., Maître des Comptes à Grenoble ;
6. 7. 8. 9. 10. 11. Ennemonde, Françoise, Anne, Madeleine, Marguerite, autre Marguerite, Religieuſes dans différents Couvents de Grenoble ;
12. Et Louise, morte jeune.

XIX. François de Simiane, Seigneur de Montbivos, Conſeiller, puis Préſident au Parlement de Grenoble, préſenta ſes titres, lors de la recherche de la Nobleſſe, devant l'intendant du Dauphiné, le 22 Novembre 1667. Il épouſa 1° *Anne Audeyer*, fille de *Jean*, Préſident au même Parlement, & de *Françoiſe de Baſemont*, dont il n'eut point d'enfants ; & 2° *Marie-Anne Pourroy*, fille de *Jacques*, Seigneur de Vauſſerre, Maître des Comptes à Grenoble, & de *Catherine Dorgeoiſe de la Tivolière*. Elle fut nommée Gouvernante des Filles d'Honneur de Madame, vers 1695, & mourut le 12 Janvier 1708, laiſſant :

1. Nicolas-François, qui ſuit ;
2. Alphonse-François, Abbé de Marcillac, en 1721, Maître de l'Oratoire de Monſeigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume ;
3. Antoine-François, tige d'une branche rapportée après celle-ci ;
4. Et Marie-Françoise, élevée Fille d'Honneur de Madame, mariée, le 15 Avril 1704, à *Gaſpard Vidaud de la Tour*, Procureur Général au Parlement de Grenoble.

XX. Nicolas-François de Simiane, dit le *Comte de Simiane*, premier Écuyer de Madame, & depuis Chevalier d'Honneur de S. A. R. au mois de Mars 1720, avoit obtenu, en 1720, un régiment de Cavalerie. Il fut nommé Brigadier des armées du Roi en 1706, & Maréchal de Camp en 1718. Il épouſa *Suſanne Guihou*, fille de *Bernard*, Ingénieur des armées du Roi, au Havre-de-Grâce, & de *Barbe Collet*, dont il a eu une fille unique, nommée.

XXI. Marie-Françoise-Susanne-Pauline de Simiane, mariée, le 26 Juillet 1735, à *Jacques Bernard Durey*, Seigneur de Noinville & de Preſle, &c., ci-devant Préſident au Grand-Conſeil, & Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi.

BRANCHE
des Seigneurs de la Chassagne, de Miremont, *&c.*

XX. Antoine-François de Simiane (troiſième fils de François, & de *Marie Pourroy*),

Digitized by Google

fut Chevalier de St-Louis & de St-Lazare, Meſtre de Camp de Cavalerie, Lieutenant de Roi de la province de Saintonge. Il épouſa, en 1710, *Marie de Laire de la Tour-Goyon*, & teſta en 1738. Il eut pour fils :

1. N...-François-Alexis-Augustin, Lieutenant au Régiment de Vivarais, tué au ſiége du fort de Kehl en 1740;
2. Alphonse-François, Garde du Pavillon, noyé le 2 Février, ſur la Frégate le Carcajou ;
3. Et François-Louis-Hector, qui ſuit.

XXI. François-Louis-Hector de Simiane, Marquis de Simiane, Lieutenant pour le Roi de la Province de Saintonge, Seigneur Marquis de Miremont, d'Urfé, St.-Martin-Auzon, de la Chaſſagne, &c., a ſervi 4 ans dans les Mouſquetaires, 8 ans Capitaine de Cavalerie, & 12 ans Officier de Gendarmerie. Il a épouſé, en 1748, *Marie-Eſther-Émilie de Seveyrac*, de laquelle il a eu pluſieurs enfants, dont un ſeul vivant, nommé

XXII. Charles-François de Simiane, Comte de Simiane, Lieutenant pour le Roi en la Province de Saintonge, Seigneur, Marquis de Miremont, &c., qui a ſervi dans les Gendarmes de la Garde, & 4 ans dans le Régiment du Roi; il eſt Meſtre de Camp en ſecond du Régiment de Limouſin, & Gentilhomme d'Honneur de Monſieur, Frère du Roi. Il a épouſé, en 1777, *Diane-Adélaïde de Damas*.

BRANCHE

des Marquis de Simiane-lès-Aix, *ſortie des Seigneurs* de la Coste.

XVI. Claude de Simiane (quatrième fils de Balthasar, Seigneur de la Coſte, & d'Anne de Simiane de Gordes), reçu Conſeiller au Parlement de Provence, en 1567, marié, le 16 Février de la même année, à *Anne-Catherine de Vétéris*, fille de *Henri*, Seigneur du Reveſt, Co-Seigneur du Puy-Michel, Conſeiller au même Parlement, & de *Jeanne Cavallier*, dont il eut :

1. Henri, qui ſuit;
2. Anne, qui épouſa *Marc-Antoine de Pontevès*, Seigneur du Caſtellar, Conſeiller en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence;
3. Françoise, mariée, en 1597, à *Claude Margaillet*, Seigneur de St.-Auquille, Conſeiller & puis Doyen de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence;
4. Et Claire, mariée à *Pompée Bernardi*, célèbre Avocat à Aix.

XVII. Henri de Simiane, Conſeiller en la Chambre des Comptes, marié, par contrat du 24 Juin 1604, à *Angélique de la Cépède*, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur d'Aigalades, premier Préſident en la Chambre des Comptes de la même Province, & de *Madeleine de Brancas*, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit;
2. Gaspard, reçu Chevalier de Malte en 1613;
3. Guillaume, mort jeune;
4. Jeanne, Religieuſe à Pertuis;
5. & 6. Anne & Claire, mortes ſans alliance.

XVIII. Jean de Simiane, marié, par contrat du 28 Octobre 1632, à *Charlotte de Cambe*, fille unique de *Madelon-Claude*, Seigneur d'Orves, Conſeiller en la Chambre des Comptes de Provence, & de *Claire Boiſſon*. Il eut de ce mariage :

1. Jean, qui ſuit;
2. Henri, Chevalier de Malte en 1650, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Croix-Blanche, au ſervice du Duc de Savoie;
3. François, reçu Chevalier du même Ordre en 1656, & Capitaine dans le même Régiment;
4. 5. 6. & 7. Gaspard, Claude, Joseph & François-Ignace, reçus Chevaliers de Malte, en 1661, 1663 & 1672;
8. Angélique, mariée à *Guillaume de l'Eſtang*, Seigneur de Parade, & Conſeiller au Parlement de Provence;
9. & 10. Thérèse & Susanne, Religieuſes de l'Ordre de St.-Dominique à Aix.

XIX. Jean de Simiane, Seigneur de Rouſſet, Chevalier, Marquis de Simiane-lès-Aix, au diocèſe d'Aix, Conſeiller & enſuite ſecond Préſident à Mortier au Parlement de Provence, en 1662, obtint l'érection de ſa terre de Colongue en Marquiſat, ſous la dénomination de Simiane, pour lui & ſa poſtérité, par Lettres Patentes du mois de Mars 1684. Il joignit à ſon nom celui de la Cépède, ayant hérité de ſon aïeul maternel qui lui laiſſa des biens conſidérables. Il épouſa, par

Digitized by Google

contrat du 17 Juin 1670, *Jeanne des Porcellets*, fille de *Jean-Antoine*, Marquis de Maillane & de la Rouſſelle, & de *Gabrielle Grillet de Briſſac*, dont :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Claude, Chevalier de Malte, en 1675, nommé Grand Prieur en 1722 ;
3. Jean-Gaspard, mort Capitaine de Cavalerie au Régiment de Simiane, en 1710 ;
4. Charlotte, Religieuſe Carmélite à Aix ;
5. Et Thérèse, morte ſans alliance.

XX. Joseph de Simiane de la Cépède, Chevalier, Marquis de Simiane-lès-Aix, né en 1672, Seigneur de Venel & autres lieux, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pape en 1715, avoit épouſé, en 1702, *Marguerite de Valbelle-Meirargues de Rians*, fille de *François-Paul*, Marquis de Rians, Meirargues, & de *Suſanne Fabry*, Marquiſe de Rians, dont :

1. François-Léon, qui ſuit ;
2. Claude-Secret de Simiane, reçu Chevalier de Malte en 1725 ;
3. Henriette-Agathe, mariée à *Joſeph-Claude de Maliverny* ;
4. N... de Simiane, mariée à N... *de Gueydon*,
5. Et Marguerite, qui épouſa *Jean-Baptiſte de Varages*, Baron d'Allemagne.

XXI. François-Léon de Simiane de la Cépède, Marquis de Simiane, Rians & Maillane, marié, le 15 juillet 1776, à *Anne-Émilie de Félix*, dont :

XXII. Toussaint-Alexandre-Henri-François-Joseph-Joachim de Simiane, âgé de 3 ans, en 1785, Seigneur & Marquis de la terre de Simiane-lès-Aix & Marſeille.

Les armes : *d'or, ſemées de fleurs de lis & de châteaux d'azur*.

Voyez pour de plus longs détails l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anſelme; l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin;* celle de Provence, &c., &c.

SIMON, Écuyer, Sieur de Tarqueville : ancienne Nobleſſe, établie dans l'élection de Valognes, en Normandie, qui porte : *d'azur, au croiſſant d'or, accompagné de trois fers de pique de même, 2 & 1.*

SIMON, Écuyer, Sieur du Buiſſon, même province & même élection : Famille qui peut bien être une branche de la précédente, dont les armes ſont : *d'azur, à trois fers de pique d'or, 2 & 1.*

SIMON, Écuyer, Sieur d'Houeſville, même province & élection de Carentan : Famille alliée aux *le Berceux* en 1579, qui porte : *d'azur, au croiſſant d'argent, ſurmonté de trois étoiles de même.*

SIMON, Famille de la même province & de la même élection que la précédente, dont les armes ſont : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de cinq croiſſans de gueules, & cantonnée de quatre cygnes d'argent*

SIMON-PLAINMARAIS : *de ſinople, à trois lionceaux d'argent.*

SIMONY, en Champagne : *écartelé, au 1 d'or; au 2 de gueules, à l'étoile d'or; au 3 d'azur, au 4 d'argent, à la croix de ſinople; brochant ſur le tout.*

SINETY, Famille établie en Provence, dont il eſt parlé dans l'*Armorial génér. de France*, reg. I^er^, part. II, & dans l'*Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tome II, p. 421.

Claude de Sinety vivoit en 1495, avec *Conſtance Ayſſaqui*, ſa femme. Il fut le IV^e^ aïeul de

Jean-Baptiste de Sinety, Écuyer, ci-devant Lieutenant dans le Régiment de Picardie, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance du 6 Février 1708. Il épouſa, le 8 Avril 1695, Louise de Sinety, fille de Joseph, Écuyer, & de *Thérèſe de Bouliers*, dont :

1. Jean-Baptiste-Ignace-Elzéar, qui ſuit;
2. Antoine-Noel, né le 24 Décembre 1705, Capitaine d'Infanterie dans les Troupes de la Marine, mort à Saint-Domingue en 1737 ;
3. André-Louis, dit le *Chevalier de Sinety*, né le 15 Novembre 1712, Chevalier de St.-Louis en 1743, Colonel d'Infanterie en 1746; il eſt (en 1761) Capitaine au Régiment des Gardes-Françaiſes & Commandeur de la Commanderie Magiſtrale de Boigny, Ordre de St.-Lazare. Il épouſa, le 27 Avril 1750, *Marie-Anne de Ravenel;*
4. Joseph-Antoine, mort Garde de l'Étendard Royal des Galères;

Digitized by Google

5. Anne-Marthe, morte en 1783;
6. Rose;
7. Anne-Louise, née le 9 Septembre 1721, reçue à St.-Cyr, le 16 Décembre 1732;
8. Marie-Thérèse, morte en 1781;
9. Et Marie-Élisabeth.

Jean-Baptiste-Ignace-Elzéar de Sinety, né en 1703, Page de la feue Ducheſſe de Berry, enſuite Cornette, & en 1723, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, paſſa au ſervice des Galères en 1733, & a eu la Croix de St.-Louis en 1742. Il eſt actuellement (1761) Commiſſaire-Général de la Marine, & a épouſé, le 14 Juin 1737, *Victoire d'Eſcalis*, fille de *Pierre*, & d'*Éliſabeth Simon*, dont il eut:

1. André-Louis-Esprit, Page de la Grande Écurie;
2. Arnaud-Constantin, Eccléſiaſtique;
3. Toussaint-Alphonse;
4. Marie-Félicité, élevée à St-Cyr;
5. Élisabeth-Rosalie;
6. Et Catherine-Lucie.

Les armes: *d'azur, à un cygne d'argent, le col paſſé dans une couronne à l'antique de gueules.*

SINNER ou SHINNER, Famille très-ancienne & illuſtre du pays de Valais, anciennement appelée *Zmitweg*. *Pierre Zmitweg*, qui vivoit en 1375, fut le dernier qui porta ce nom. Ses fils prirent celui de Shinner, & formèrent deux branches conſidérables, dont l'aînée fut continuée par Mathieu & par Nicolas ſon frère dans le pays de Valais. La ſeconde branche s'établit dans le canton de Berne, & y fleurit encore ſous le nom de Shinner. L'une & l'autre ont eu des perſonnes qui, dans leur pays, ont occupé les premières charges de l'État. Voy. Moréri.

SINZENDORF, Maiſon originaire de la haute Allemagne. On commence la généalogie de cette Famille par

Conrad de Sinzendorf, qui vivoit en 1364. Il eut pour arrière-petit-fils

Léonard de Sinzendorf, qui laiſſa:

1. Laurent, qui ſuit;
2. Et Reimprecht, auteur de la branche de *Fridaw*, rapportée ci-après.

Laurent de Sinzendorf, mort en 1521, eut pour deſcendant au VI^e degré

Sigismond-Rodolphe, Comte de Sinzendorf, né en 1670, Burgrave de Reineck Tréſorier héréditaire du St.-Empire, Grand Chambellan de l'Empereur, dernier de la branche aînée.

BRANCHE
des Seigneurs de Sinzendorf-Fridaw.

Reimprecht de Sinzendorf (fils puîné de Léonard), eut Fridaw en partage, & mourut en 1521. Il laiſſa pour deſcendant au VII^e degré

Jean-Guillaume-Joseph-Louis-Nicolas, Comte de Sinzendorf, né le 10 Septembre 1697, qui épouſa, le 10 Octobre 1716, *Bianca Sforce-Viſconti*, Marquiſe de Caravaggio, morte en couches en Novembre 1717. Voy, Imhoff & Moréri.

SIREGAND d'ERCE, du Pays & Vicomté de Nebouzan.

I. Raymond de Siregand vivoit en 1400, comme il paroît dans le contrat de mariage de ſon fils,

II. Jean de Siregand, qui épouſa, le 20 Octobre 1400, *Condor de Cominges*, Dame de Salies, dont il eut

III. Jean de Siregand, marié, en 1447, à *Bertrande de Villette*, dont

IV. Mafroit de Siregand, qui épouſa, par contrat du 11 Février 1506, *Jeanne Bataille*, fille de *Jean*, dont

V. Pierre de Siregand, marié, en 1533, à Marguerite de Siregand, fille de Janot, & de *Veſiade de Caſtel*. Il teſta en 1560, & nomma héritiers ſes enfants, notamment ſon fils aîné

VI. Gabriel de Siregand, qui teſta en 1607, & nomma héritiers ſes fils. Il épouſa en 1563 *Anne de Caſtero de Seignan*, dont il eut:

1. Jean;
2. Hercule, qui ſuit;
3. Et Michel.

VII. Hercule de Siregand, Vicomte d'Erce & d'Auluy, Capitaine de 300 hommes de pied en 1595, commanda en Bretagne en 1599, & fit ſon teſtament en 1641, dans lequel il nomme ſes filles, & ſon fils, qui ſuit. Il avoit épouſé *Georgette de Sers*.

Digitized by Google

VIII. JEAN-PIERRE DE SIREGAND, Vicomte d'Erce & d'Auluy, Seigneur de Caſtelnau & Polaſtron, épouſa, en 1639, *Andrée de Noë*. Il teſta en 1653 & nomma tous ſes enfants, l'aîné fut

IX. JEAN-PIERRE-GASTON DE SIREGAND, Vicomte d'Erce, &c., Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan en 1695 : il commanda ſur la Frontière en 1702, fut Capitaine de Cavalerie en 1674, & épouſa, en 1665, *Anne-Marie de Rochechouart de Clermont ;* il fit ſon teſtament en 1709, dans lequel il nomma JEAN-FRANÇOIS-GASTON, qui ſuit, ROGER, PHILIPPE, & pluſieurs filles.

X. JEAN-FRANÇOIS-GASTON DE SIREGAND, Vicomte d'Erce & autres lieux, Gouverneur & Sénéchal du Pays de Nebouzan en 1710, Colonel de Milice en 1712, mourut en 1717. Il avoit épouſé *Catherine de la Roche de Genſac*, dont deux filles, &

XI. JEAN-PIERRE-GASTON DE SIREGAND, Comte d'Erce, Vicomte d'Auluy, Baron de Caſtelnau & Polaſtron, Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan en 1718, Capitaine d'Infanterie en 1721, qui mourut en 1755. Il avoit épouſé, le 4 Janvier 1725, *Jeanne-Marie de la Barthe de la Lage*, dont il eut :

1. JEAN-FRANÇOIS-GASTON, qui ſuit ;
2. FRANÇOISE, née le 12 Janvier 1729, mariée, le 3 Août 1761, à *Antoine de Verdelin ;*
3. JEAN-HENRI, appelé l'*Abbé d'Erce*, né le 16 Janvier 1730 ;
4. CATHERINE-GABRIELLE, née le 4 Novembre 1732, Religieuſe de l'Ordre de Malte ;
5. JEANNE-FRANÇOISE, née le 20 Février 1735, Religieuſe de l'Ordre de Malte ;
6. GILLES-GERVAIS-MARIE, né le 26 Juin 1736, ci-devant Officier au Régiment d'Infanterie de Lemps, & ſervant en 1762 dans les Volontaires de Soubiſe ;
7. Et ALEXIS-GASTON, né le 22 Août 1742, reçu Chevalier de Malte en 1753, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Clermont-Prince.

XII. JEAN-FRANÇOIS-GASTON DE SIREGAND, Comte d'Erce, Vicomte d'Auluy, Baron de Caſtelnau, de Pirampau, Polaſtron & autres places, Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan, ancien Officier de Cavalerie, épouſa, le 14 Juillet 1755, *Angélique de Saint-Lary de Bellegarde*, dont il eut :

1. JEAN-JOSEPH-PIERRE-GASTON, né le 11 Mars 1760 ;
2. Et CATHERINE-HENRIETTE, née le 3 Juillet 1757.

Les armes : *de ſable, au chef d'argent, chargé d'un faucon de ſable, ſoutenu d'une main de gueules.*

SIRMONT, en Picardie : *d'azur, à une molette d'or, au chef d'hermines.*

SIRY, en Bourgogne : FRANÇOIS-HUGUES DE SIRY, Seigneur d'Eſchamps, Baron de Couches, & Préſident en la Chambre des Comptes à Dijon, épouſa, le 10 Décembre 1709, *Jeanne-Françoiſe Durand*, dont il eut :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et PHILIBERTE-FRANÇOISE, mariée, le 19 Octobre 1736, à *Jean Rigoley*, Seigneur de Puligny.

PIERRE-FRANÇOIS DE SIRY DE MARIGNY, Préſident des Enquêtes du Parlement de Bourgogne, épouſa, le 11 Juillet 1742, *Marie-Olympe Lotin de Charny*, née le 4 Février 1723, morte en Juillet 1759, dont

1. Un fils, né le 6 Mars 1744 ;
2. Et une fille, née le 10 Mars 1743.

Les armes : *d'azur, à trois molettes d'or, 2 & 1.*

SNYERS, ancienne Famille de Malines. JEAN SNYERS épouſa *Catherine Rigoudtſo*, dont il eut :

JEAN SYNERS, II^e^ du nom, né à Lierre en 1642, qui fut Échevin & Bourgmeſtre de ladite ville de Lierre, & mourut le 21 Mars 1720. Il avoit épouſé *Claire van Steenhuys*, née à Lille le 8 Mars 1643, morte le 17 novembre 1714, fille de *Waultier*, & de *Claire Prooſt*, dont entr'autres enfants :

1. JEAN-BAPTISTE, Secrétaire de la ville & banlieue de Lierre, de Bouchout, Ranſt & Millegem ;
2. Et HENRI, Prêtre, Curé de Reſſel, & enſuite de l'Hôpital à Lierre, mort le 30 Août 1748.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois têtes de maure de ſable, tortillées d'argent ; aux 2 & 3 de gueules, à trois quinte-feuilles d'argent, boutonnées de gueules.*

Digitized by Google

SNYERS, à Anvers : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé d'or, chargé en cœur d'un écu d'argent, à la faſce d'or, chargée de trois maillets de gueules, & accompagnée de ſix vairés d'azur, 3 en chef & 3 en pointe, rangés en faſce.*

SNYERS, à Louvain : *d'or, au chevron d'azur, chargé de trois quinte-feuilles d'argent, boutonnées d'azur, & accompagné en chef de deux têtes de maure de ſable, tortillées d'argent, & en pointe d'une force auſſi de ſable.*

SOBIESKI, grande & auguſte Maiſon de Pologne, dont étoit JEAN SOBIESKI, III^e^ du nom, né en 1624, Roi de Pologne le 22 Mai 1674, Monarque grand par ſes victoires ſur les infidèles & la levée du ſiége de Vienne, qui mourut le 17 Juin 1696. Il avoit épouſé, le 6 Juillet 1665, *Marie-Caſimire de la Grange d'Arquien*, morte le 30 Janvier 1716, veuve de *Jacques de Radzivill*, Prince de Zamoyski, Palatin de Sandomir. Ils eurent 3 enfants, morts jeunes, &

1. JACQUES-LOUIS-HENRI, qui ſuit ;
2. ALEXANDRE-BENOIT-STANISLAS, né le 6 Décembre 1677, mort garçon à Rome le 19 Novembre 1714 ;
3. CONSTANTIN-PHILIPPE-LADISLAS, né le 1^er^ Mai 1680, mort le 28 Juillet 1726, à Zolkiew. Ces deux Princes ont été Chevaliers de l'Ordre du St-Eſprit ;
4. LOUISE-ADÉLAÏDE, née en 1671, morte en 1677 ;
5. THÉRÈSE-CUNÉGONDE-CASIMIRE, née le 4 Mars 1676, morte le 10 Mars 1730, à Veniſe. Elle avoit épouſé, le 2 Janvier 1695, *Maximilien-Marie-Emmanuel*, Électeur de *Bavière*, mort le 26 Février 1726.

JACQUES-LOUIS-HENRI SOBIESKI, Prince de Pologne, né le 2 Novembre 1667, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Styrie, &c., mort à Zolkiew en Ruſſie le 17 Décembre 1737, avoit épouſé, le 25 mars 1691, *Hedwige-Éliſabeth-Amélie de Bavière-Neubourg*, née le 18 Juillet 1673, morte le 9 Août 1722, fille de *Philippe-Guillaume*, Électeur Palatin, Duc de Neubourg, & d'*Éliſabeth-Amélie de Heſſe-Darmſtadt*, dont :

1. JEAN, né le 21 Octobre 1699, mort en Juillet 1700 ;
2. MARIE-LÉOPOLDINE, née le 29 Mai 1693, morte le 12 juillet 1693 ;
3. MARIE-CASIMIRE, née le 20 Juin 1695, morte le 18 Mai 1723, ſans alliance ;
4. MARIE-CHARLOTTE, née le 15 Novembre 1697, morte le 8 Mai 1740, qui avoit épouſé, 1° par Procureur en Siléſie le 25 Août 1723, & en perſonne à Straſbourg le 20 Septembre ſuivant, *Frédéric-Maurice-Caſimir de la Tour d'Auvergne*, Prince de Turenne, mort par accident le 1^er^ Octobre 1723 ; & 2° le 2 Avril 1724, par diſpenſe de Rome du 6 Mars précédent, *Charles-Godefroi de la Tour d'Auvergne*, depuis Duc de Bouillon (frère cadet de ſon premier mari), mort le 24 Octobre 1771 ;
5. MARIE-CLÉMENTINE, née le 18 Juillet 1702, morte le 18 Janvier 1735. Elle avoit épouſé, le 3 Septembre 1719, *Jacques-Édouard Stuart*, connu ſous le nom de *Chevalier de St-Georges*, né le 10 Juin 1688, mort le 2 Janvier 1766 ;
6. Et MARIE-MADELEINE, née le 4 Août 1704.

Les armes : *de gueules, au bouclier de bronze.*

*SOISSONS, Ville de Picardie, ſituée ſur la rivière d'Aiſne, qui a été la capitale d'un Royaume ſous la première race de nos Rois ; elle a toujours depuis porté le titre de Comté. *Guy* (quatrième fils d'*Albert*, I^er^ du nom, Comte de Vermandois) fut Comte de Soiſſons ; il laiſſa un fils unique, RAINAUD, Comte de Soiſſons. Sa fille, ADÉLAÏDE, Comteſſe de Soiſſons, épouſa, en 1058, *Guillaume d'Eu*, dit *Buſac*, Comte d'Hyemes, ſecond fils de *Guillaume*, bâtard de Normandie, Comte d'Eu. Leur fille aînée, *Ramtrude*, porta le Comté de Soiſſons à ſon mari *Raoul*, I^er^ du nom, Seigneur de *Neſle* & de Falvy. La poſtérité de *Guillaume d'Eu* a fini à HUGUES DE SOISSONS, ſon arrière-petit-fils, mort avant 1141. Ces Comtes portoient *d'or, à un lion de gueules*. Les Comtes de Soiſſons iſſus de *Ramtrude*, & de *Raoul de Neſle*, ont fini à HUGUES, Comte de Soiſſons, Seigneur de Chimay, après ſon frère. Il vendit ce Comté à Charles de France, Comte de Valois, & mourut en 1306, ne laiſſant que MARGUERITE, Comteſſe de Soiſſons, qui épouſa vers 1316 *Jean de Hainaut*, Seigneur de Beaumont, dont une fille unique, JEANNE, Comteſſe de Soiſſons, qui fut femme de *Louis de Châtillon*, Comte de Blois. *Guy de Châtillon*, leur fils, fait priſonnier à la bataille de Poitiers en

Digitized by Google

1356, racheta ſa liberté par la ceſſion qu'il fit de ce Comté à *Enguerrand de Coucy*, VII^e^ du nom, gendre du Roi d'Angleterre. *Marie de Coucy*, ſa fille, veuve de *Henri de Bar*, vendit le Comté de Soiſſons à *Louis*, Duc *d'Orléans*, & le Roi Charles VI, ſon frère l'érigea en Comté-Pairie au mois de Mai 1404. *Charles*, Duc *d'Orléans*, ſon fils, n'en jouit pas paiſiblement; le Comté de Soiſſons fut poſſédé par indivis par *Charles*, Duc *d'Orléans*, & par *Charles-Robert de Bar*. Louis XII, au mois de Février 1505, donna le Comté de Soiſſons en titre de Pairie à *Claude de France*, ſa fille aînée, pour en jouir & ſes ſucceſſeurs mâles & femelles en lignes directe & collatérale. Ce Comté fut enſuite cédé à *Catherine de Médicis*, Reine de France, pour partie de ſa dot & de ſon douaire, au mois de Décembre 1562.

Robert de Bar, fils de *Marie de Coucy*, eut une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Louis de Luxembourg*, Comte de St-Paul, qui ajouta à ſes qualités celle de Comte de Soiſſons. Son fils *Pierre de Luxembourg*, Comte de St-Paul & de Soiſſons, épouſa *Marguerite de Savoie*, fille de *Louis*, Duc de Savoie, dont une fille unique, *Marie de Luxembourg*, Comteſſe de St-Paul & de Soiſſons, femme en ſecondes noces de *François de Bourbon*, Comte de Vendôme. Leur petit-fils, *Jean de Bourbon*, Comte de Soiſſon & d'Enghien, épouſa *Marie de Bourbon*, Ducheſſe d'Eſtouteville; étant mort, ſa veuve eut ſon douaire aſſigné ſur le Comté de Soiſſons. *Louis de Bourbon*, I^er^ du nom, Prince de Condé, hérita de ce Comté, qui fut le partage de *Charles de Bourbon*, né de ſon ſecond mariage avec *Françoiſe d'Orléans*. *Louis de Bourbon-Soiſſons*, ſon fils, mourut le 6 Juillet 1641, ſans enfants légitimes, & laiſſa pour héritière ſa ſœur *Marie de Bourbon-Soiſſons*, femme de *Thomas François de Savoie*, Prince de Carignan, Grand-Maître de France.

Les premiers Seigneurs de ce Comté portoient : DE FRANCE, *au lambel d'argent*.

Et DE FRANCE, *au bâton de gueules en bande, & à la bordure de gueules*.

Il y a eu des Seigneurs du ſurnom de SOISSONS établis en la Terre-Sainte, que l'on croit iſſus de ceux de France, dont nos hiſtoriens François ne parlent point. Ils ne ſont connus que par un ancien manuſcrit du langage du temps, fait dans le XIV^e^ ſiècle, & que le P. Labbe, Jéſuite, a réduit en forme de Généalogie & publié en 1664, ſous le titre de *Lignage d'Outre-mer*, dans le premier Volume de ſon *Abrégé Royal de l'alliance chronologique de l'hiſtoire ſacrée & profane*. Voy. au chap. XI, de cet Ouvr., pag. 383, ou le P. Anſelme, tom. II, pag. 508.

SOISSY, en Champagne : *de gueules, à la croix de ſable, chargée de cinq coquilles d'or, poſées 1, 3 & 1.*

SOISY, en Picardie : *d'argent, à la croix de ſable, chargée de cinq coquilles d'or.*

* SOLAGES, Terre ſituée près de la ville d'Eſpallion, dans le haut Rouergue, à laquelle les Seigneurs DE SOLAGES, Barons de Tholet, donnèrent leur nom il y a plus de quatre ſiècles.

Le nom de cette famille eſt orthographié SOLATGES dans les premiers titres. Elle étoit établie dans le Rouergue, & anciennement connue ſous le ſurnom d'*Arjac*. Ses deſcendant habitent aujourd'hui au château de Carmeaux, ou Crameaux, en Albigeois. Toutes les branches, qui en ſont ſorties, ſe ſont dévouées à la profeſſion des armes, dans laquelle leurs ancêtres ſe diſtinguoient dès le XIII^e^ ſiècle.

Un Prieuré qui eſt de la Manſe Abbatiale de Bonneval, Ordre de Cîteaux, où les Seigneurs DE SOLAGES, Barons de Tholet, avoient un tombeau magnifique dans l'Égliſe de ce Monaſtère, & dont leurs ancêtres étoient bienfaiteurs, eſt auſſi nommé Solages. Quoique la Maiſon de SOLAGES ſoit établie en Languedoc, au Diocèſe d'Albi, depuis 1724, elle a habité le Rouergue, dont elle eſt originaire, pendant plus de ſix ſiècles. C'eſt une des meilleures & des plus anciennes de la Province, & alliée avec la plus haute Nobleſſe. Elle y poſſédoit nombre de Terres qui donnoient entrée aux Etats du pays de Rouergue, & la branche aînée étoit en poſſeſſion de la Seigneurie de Solages, des Baronnies de Tholet, Caſtelnau, Miramont, Centrès, Tayac, Gabriac, Seyrac, Venſſés, Lacan, le Puech, l'Arjac, du Cayla, de Pruines, Bianac, Solerio, Sénepiac, Combret, Braſſac, Peyre, Marchaſtel, la Baume,

Digitized by Google

Larcis, St-Latger, Caintignac, Baldaſſé, Balmès, Trigicady & du Bourgneuf. La branche cadette poſſédoit en même temps les Terres d'Alzac, de St.-Jean, d'Alcapiès, de Montalegre, d'Auriac, de Valhauſy, de St-Etienne & de Coſtris. Cette maiſon remonte à

RAIMOND DE SOLAGES, qui vivoit avant 1028. On voit dans l'*Hiſtoire généalogique des Comtes de Rouergue & de Rodès*, qu'il ſigna un acte avec Hugues Ier, Comte de Rouergue, Aldebert d'Eſtaing & pluſieurs autres Seigneurs. Moréri commence la généalogie de la Maiſon d'*Eſtaing*, par cet acte qu'il date, par erreur, de l'an 1010.

ROGER DE SOLAGES vivoit avant l'an 1110, & ſigna un acte, avec le Comte de Rouergue & autres Seigneurs, qui eſt dépoſé à l'Abbaye de Conques, dans un ancien Regiſtre intitulé *Mirabilis*.

Thomas Rymer dit que RAIMOND-ARNAUD DE SOLAGES fut donné en otage, en 1288, à ALPHONSE, Roi d'Aragon, par EDOUARD, Roi d'Angleterre, avec Gaſton, Vicomte de Béarn, Fabrian de Forcalquier, Pons de Châtillon, Gaſton, frère du Comte d'Armagnac, le Vicomte de Farcaſſien, le Vicomte d'Ort & pluſieurs autres Seigneurs, & ce pour la garantie de 60 mille marcs d'argent, que le Roi d'Angleterre promet de payer au Roi d'Aragon. Cette obligation, paſſée devant Jean Ertruſi de Cadamo, Notaire public, eſt ſignée de Henri, Comte de Lincoln, de Maurice de Credonne, Jean de Bretagne & Godefroi de Lezignac.

Le *Gallia Chriſtiana*, à l'article des *Comtes de Rouergue* & *d'Armagnac*, parle de la Maiſon de SOLAGES d'une manière qui en prouve l'ancienneté & la diſtinction, mais les déſordres des guerres qu'on a eſſuyés en Rouergue dans ces temps reculés, font qu'on ne peut trouver la filiation de RAIMOND Ier, de ROGER ni de RAIMOND-ARNAUD, juſqu'à ADÉMAR DE SOLAGES, Chevalier, qui fit ſon teſtament le Samedi Fête de St-Michel 1297. Il étoit fils de RAIMOND-ARNAUD, que le Roi d'Angleterre envoya en otage 4 ans auparavant. Ce RAIMOND-ARNAUD, ſuivant le teſtament dudit ADÉMAR, eut 3 enfants mâles, ſavoir :

1. ADÉMAR, qui ſuit ;
2. & 3. GUILLAUME & THIBAUT.

La généalogie de cette Maiſon commence ar

I. ADÉMAR DE SOLAGES, Chevalier, marié à noble *Ricarde*, laquelle teſta en 1292. Il eut pour deſcendant

V. GUILLEMOT DE SOLAGES, IIe du nom, Damoiſeau, puis Chevalier, Seigneur de Tholet, qui laiſſa les Baronnies de Châteauneuf, de Miremont & de Centres à JEAN D'ARJAC DE SOLAGES, ſon petit-fils, à condition que ſes enfants porteroient le nom & les armes pleines de SOLAGES. Il eut :

1. INDIE ou JUDITH, qui ſuit,
2. Et SOUVERAINE, mariée, le 4 Mai 1393, à *Amaury de Sévérac*, Maréchal de France.

VI. INDIE, ou JUDITH DE SOLAGES, épouſa, en 1282, *Begon d'Arjac*, IIIe du nom (*a*), qui prit alors le nom de SOLAGES. Ils eurent :

VII. JEAN DE SOLAGES, Ier du nom, qualifié noble & puiſſant Seigneur & Chevalier, Seigneur & Baron de Tholet, Caſtelnau, Pruhines & du Caylar au diocèſe de Rhodès, qui épouſa, 1° le 27 Janvier 1413, *Marguerite de Gourdon ;* & 2° le 9 Décembre 1428, *Roſe de Carmain de Négrepéliſſe*. Du premier lit vint :

1. JEAN, qui ſuit.

Du ſecond lit ſont nés :

2. JEAN, auteur de la branche des Barons de *Tholet* & de *Caſtelnau*, rapportée ci-après ;
3. Et ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs d'*Alzac* & de *Saint-Jean d'Alcapiès*, qui viendra en ſon rang.

VIII. JEAN DE SOLAGES, IIe du nom hérita de ſon père des terres du Caylar, de Pruhines, de Bruſſac, de Solerio & de Sénepiac. Sa poſtérité a fini à

XIV. CHARLES D'ARJAC DE MORLHON, dit *Marquis de St-Venſa*.

BRANCHE
des Barons de THOLET & *de* CASTELNAU.

VIII. JEAN DE SOLAGES, IIIe du nom (fils puîné de JEAN Ier), Écuyer, Seigneur & Baron de Tholet, Seigneur de Miremont, &c.,

(*a*) On croit qu'il étoit petit-fils de *Begon d'Arjac*, Ier du nom, qualifié Damoiſeau dans une proteſtation qu'il fit contre les prétentions de pluſieurs Nobles, datée du 10 des Calendes du mois de Juillet 1260, & nommé Chevalier dans un bail à titre de fief de la moitié des lieux del-Poget & Calfouleilh, daté du 3 des Nones de Mars 1273.

Digitized by Google

épouſa, le 20 Octobre 1473, *Julienne de Voiſins*, fille de *Guillaume*, Vicomte de Lautrec, Seigneur Baron d'Ambres, &c., dont, entr'autres enfants,

1. Amalric, qui épouſa, le 11 Février 1510, *Julienne d'Eſtaing*, d'une des plus anciennes & des plus illuſtres familles du Royaume, dont :

   Guilhot, tué en Italie, ſans laiſſer de poſtérité.

2. Et François, qui ſuit.

IX. François de Solages, Ier du nom, Écuyer, épouſa, le 24 Juin 1532, *Françoiſe de Montboiſſier*, dont entr'autres enfants :

X. François de Solages, IIe du nom, Baron de Tholet, de Caſtelnau, de Miremont, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Écuyer de Sa Majeſté, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Général & Gouverneur du Comté de Rhodès, l'un des Gentilshommes de la Chambre de Henri, Roi de Navarre. Henri III lui écrivit pluſieurs lettres, dont la ſuſcription eſt : *à M. de Tholet, Chevalier de mon Ordre ;* & Henri IV, étant monté ſur le trône, ne lui donna pas de moindres marques de conſidération, en lui écrivant auſſi pluſieurs lettres, qui témoignent la confiance & l'eſtime que ce Prince avoit en lui. Il épouſa, le 1er Juin 1567, *Diane d'Apchon*, dont, entr'autres enfants,

XI. François de Solages, IIIe du nom, Baron de Tholet, Caſtelnau, Miremont, &c., Sénéchal & Gouverneur du Comté de Rhodès, qui épouſa, le 22 Avril 1604, *Marguerite de Peyre-Cardaillac-Saint-Cirq*, dont il n'eut que

1. Marguerite, mariée, le 23 Juillet 1626, à *Antoine de Grolée*, Seigneur de Montbreton;
2. Et Jeanne, qui épouſa *François d'Albignac*, Seigneur du Triadou, dont il reſte poſtérité.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*Alzac *& de* Saint-Jean d'Alcapiès.

VIII. Antoine de Solages (troiſième fils de Jean) fut ſubſtitué au nom & biens de la Maiſon d'*Arjac*, par le teſtament de ſon père du 13 Juin 1446, mais ſes deſcendants ont conſtamment porté le nom de Solages, parce que le cas de la ſubſtitution aux biens d'Arjac n'eſt pas arrivé. Il épouſa 1° *Gabrielle de Cocural ;* & 2° en 1473, *Blanche Robal*, fille unique & héritière de *Bringuier*, Co-Seigneur de St.-Jean d'Alcapiès, au diocèse de Vabres, en Rouergue, dont entr'autres enfants :

IX. Bringuier de Solages, Ecuyer, Seigneur d'Alzac de St.-Jean d'Alcapiès, qui épouſa *Alix de Roquefeuil*, d'une des plus anciennes maiſons du Royaume, dont :

X. Paul de Solages, Ier du nom, leur fils aîné, Écuyer, Seigneur d'Alzac & de St.-Jean d'Alcapiès, qui épouſa, en 1579, *Françoiſe de Lauzières*, Dame de St.-Jean, dont 8 enfants, entr'autres :

1. Paul, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Charles, François & Arnaud ;
5. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Lauras* & de *Coſtris*, rapportée ci-après.

XI. Paul de Solages, IIe du nom, Seigneur de St.-Jean d'Alcapiès & d'Alzac, mourut le dernier de ſa branche. Il avoit épouſé, le 28 Février 1593, *Louiſe de Gozon*, dont :

Trois garçons, tués du temps des guerres du Rouergue. Le dernier, nommé Jean, avoit été reçu Chevalier de Malte en 1615 ;

Marguerite, mariée à *Olivier d'Izarn de Fraiſſinet*, auquel elle porta les Seigneuries de St.-Jean d'Alcapiès & d'Alzac ;

Marthe, qui épouſa, le 25 Novembre 1630, *Louis de Loubeyrac*, Seigneur de Muret & de St.-Saturnin ;

Et Marie, Religieuſe à Nonnenque, & enſuite Abbeſſe de Vabres.

BRANCHE

des Seigneurs de Lauras *& de* Costris.

XI. Jean de Solages (cinquième fils de Paul, Ier du nom), Seigneur de Lauras, épouſa, par contrat paſſé devant *Laurent*, Notaire de Milhau, le 19 Juin 1609, *Marie de Cahuzac*, fille de *Balthaſar de Cahuzac*, Seigneur de Cabrières & de Coſtris, & de *Claude d'Albi*, auquel acte aſſiſtèrent Paul ſon frère aîné, Seigneur de St.-Jean d'Alcapiès, faiſant pour *Françoiſe de Lauzières*, ſa mère, & Charles, Seigneur de Valhauſy, ſon ſecond frère. Il donna quittance à ſon aîné le 9 Mars 1610, pour une partie de ſes droits de légitime, & une autre le 8 Avril

Digitized by Google

1614, pour le reſte de ſa légitime. *Marie de Cahuzac*, ſon épouſe, fit ſon teſtament le 4 Septembre 1632, voulut être enterrée dans l'Égliſe de St.-Jean, au tombeau des ancêtres de ſon mari, qu'elle inſtitua héritier, à la charge de rendre ſon hérédité à PAUL, leur fils, qui ſuit; & fit un legs à FRANÇOISE, ſa fille.

XII. PAUL DE SOLAGES DE ROBAL, II^e^ du nom, Seigneur de Saint-Étienne, de Naucoulles, de Lauras, Coſtris, St.-Privat, &c., teſta le 6 Octobre 1680, & voulu être enterré dans l'Égliſe de St.-Jean, en la Chapelle de St.-Blaiſe, au tombeau de ſon père & de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 23 Février 1664, *Geneviève-Catherine de Mouſtier*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, & de *Marie Gaſpart*, qu'il inſtitua héritière, à la charge de rendre ſon hérédité à ſon fils aîné, avec clauſe de ſubſtitution en faveur de ſes autres enfants mâles, & après eux, en faveur de ſes filles. De ce mariage vinrent :

1. GABRIEL-HENRI, Chevalier, mort ſans poſtérité. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Chibert* & *Caillet*, Notaires au Châtelet de Paris, le 10 Juin 1689, *Catherine Raybaud*, fille d'*Honoré*, Écuyer du Roi dans ſa Grande Écurie ;
2. FRANÇOIS-PAUL, qui ſuit ;
3. JEAN, qui prit le parti des armes, où il ſe diſtingua. Il mourut de ſes bleſſures, en 1713, ſans avoir été marié ;
4. PAULIN, qui fut d'abord Capitaine & enſuite Aide-Major du Régiment de la Fère; il ſe trouva avec ce corps à toutes les expéditions militaires qui ſe firent en Italie depuis 1703, juſqu'en 1706 ;
5. 6. & 7. MARIE, CLAUDE, & MARIE-ANNE, qui furent léguées par leur père.

XIII. FRANÇOIS-PAUL DE SOLAGES, Chevalier, Marquis de Carmaux, Seigneur de St-Etienne, de Naucoulles, de Coſtris, Valhauſy, Rebourguil, &c., Lieutenant de la Meſtre de Camp du Régiment de Narbonne, Cavalerie, épouſa, 1° par contrat paſſé le 24 Décembre 1698, devant *Rames*, Notaire Royal de Saint-Affrique, *Marie-Anne de Monſtuejouls*, fille de *François*, Baron *de Monſtuejouls*, Seigneur de Lieutons, St-Marcelin & autres places, & de *Madeleine de Vezins*. En faveur de ce mariage, ſa mère lui donna tous ſes biens ; 2° le 2 Août 1701, *Iſabeau de Galatrave*, fille de *Bernardin*, d'une Maiſon iſſue de celle de *Calatrava* d'Eſpagne, & qui porte les mêmes armes, & d'*Iſabeau du Puy* ; & 3° par contrat paſſé le 29 Septembre 1724, devant *Crebaſſac*, Notaire de Saint-Affrique, *Marie de Ciron*, fille de *Jacques*, Marquis de Carmaux, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, & de *Jeanne de Toupignon*, de laquelle il n'a point d'enfants. Du premier lit vint :

1. MARIE-MADELEINE, morte à 2 ans.

Du ſecond lit ſont ſortis :

2. ANTOINE-PAULIN, qui ſuit ;
3. FRANÇOIS-PAUL, né le 19 Novembre 1707, Page du Roi en ſa Grande Écurie, le 7 Septembre 1728, enſuite Lieutenant-Colonel des Carabiniers, & Meſtre de Camp de Cavalerie ;
4. GABRIEL, rapporté après ſon aîné ;
5. CATHERINE-GABRIELLE, mariée à *Jacques de Morlhon*, Seigneur de Laumière, Montclarat, &c.

XIV. ANTOINE-PAULIN DE SOLAGES, Chevalier, Marquis de Carmaux, &c., né le 28 août 1706, d'abord Page du Roi en la Grande Écurie le 9 Mai 1722, a ſervi dans la guerre d'Italie en 1733, en qualité de Cornette des Carabiniers, & a épouſé, aſſiſté de ſon père, & de *Marie de Ciron*, ſa belle-mère, par contrat paſſé le 4 Novembre 1737, devant *Campmas*, Notaire de Carmaux, *Marie-Guyonne de la Roque-Bouillac*, morte en 1754, fille unique de *Charles*, Seigneur & Baron de Rouffiac, Mauſſens, Bar, &c., & de *Charlotte de Ciron*, ſa mère, tutrice & adminiſtratrice de ſes biens & de ſa perſonne, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS-ALPHONSE, mort jeune en 1763 ;
2. GABRIEL-CHARLES-JOSEPH-PAULIN-HUBERT, né le 18 Décembre 1746 ;
3. Et FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 20 Septembre 1740.

XIV. GABRIEL DE SOLAGES, Chevalier (troiſième fils de FRANÇOIS-PAUL, & d'*Iſabeau de Galatrave*, ſa ſeconde femme), né le 19 Août 1711, d'abord Page du Roi en la Grande Écurie le 15 Septembre 1729, Brigadier des Armées du Roi, & Meſtre de Camp d'une Brigade de Carabiniers, Commandant pour le Roi en Albigeois, a épouſé, par contrat paſſé devant *Mathieu Cordier*, Notaire de Clermont en Argonne, le 13 Octobre 1749, *Marie de Juilliot de Longchamp*, fille de

Digitized by Google

François, Écuyer, & de *François de Guyot*, dont pour fils unique :

XV. François-Gabriel de Solages, né le 27 Septembre 1752, reçu Élève à l'École Royale Militaire, le 24 Avril 1763, fait Chevalier de l'Ordre de St.-Lazare le 12 Janvier 1769, par M. le Dauphin, aujourd'hui Louis XVI, & Lieutenant des Carabiniers le 28 Avril de la même année.

La Maiſon de Solages ne poſſède plus aucune Terre en Rouergue. Celles de la branche aînée des Seigneurs Barons de Tholet, ont paſſé dans la Maiſon de *Peyre*; celles de St.-Jean d'Alcapiès & d'Alzac ont paſſé dans la Maiſon d'*Izarn de Fraiſſinet*; celle de Valhauſy fut vendue par feu M. le Marquis de Solages à M. Peyrot, Conſeiller au Parlement de Toulouſe; celle de Rebourguil à M. Falgueirettes, Receveur des Tailles de Milhau, & la Terre de St.-Etienne, au Sieur Grand, Négociant de Saint-Affrique.

Les Terres que Meſſire Antoine-Paulin de Solages, chef de cette Maiſon, poſſède aujourd'hui, ſont Carmaux, Puellat, Ferradou, la Baronnie de Mauſens, celle de Rouffiac & la Terre de la Guimerie, toutes ſituées au Diocèſe d'Albi, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice. Gabriel de Solages, ſon frère, Brigadier des Armées du Roi, &c., eſt Seigneur en toute Juſtice de la Terre de Saint-Benoît & Seigneur engagiſte de celle de Blaye, auſſi ſituées au Diocèſe d'Albi.

Cette Maiſon, qui depuis ſon origine n'a fait aucune méſalliance, porte pour armes : *d'azur, au ſoleil d'or agiſſant*. Supports : *deux Anges*, avec cette deviſe latine : Sol agens.

* SOLAN. Les Seigneurs de Solan deſcendent de *Raymond-Roger de Cominges*, Chevalier, Seigneur de Solan, qui vivoit en 1447. *Antoine-René de Cominges*, Seigneur de Leſcure & de Solan vivoit en 1497, & l'on ignore s'il a eu poſtérité.

SOLAR de BREILLE. Ignace Solar de Breille, des Comtes de Gouvron, dans le Comté d'Aſt, né le 2 Janvier 1715, appelé *Bailli de Solar*, Chevalier & Grand-Croix de Malte, Commandeur des Commanderies de Foſſano, d'Ivrée & du Caſtelas, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, ſon Ambaſſadeur à la Cour de France en Mars 1758, eſt neveu du Bailli de Solar, ci-devant Ambaſſadeur de la même Cour en France, actuellement (en 1762) Grand-Prieur de Lombardie. Ignace a eu à la mort de l'Abbé de Saſſenage l'Abbaye de St.-Jean de Vignes de Soiſſons, en récompenſe de ſes ſoins pour la paix.

SOLARE. Voy. FONTAINE-SOLARE.

* SOLAS. La Baronnie de Lattes, & la Seigneurie en partie antique de Montpellier, dite *Montpellieret*, furent unies & inféodées à titre de Marquiſat, ſous le nom de Solas, à François de Solas, Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pour lui & ſes hoirs mâles & femelles, en récompenſe de ſes ſervices, & en dédommagement des ſommes conſidérables qu'il avoit employées pour rendre la rivière de Lez navigable, & par là faire communiquer la Ville de Montpellier avec le Rhône, la Garonne, &c. Il épouſa *Françoiſe de la Croix de Sueille*, dont, pour fille unique,

Diane, qui épouſa, le 16 Novembre 1684, *Philippe de Grave*, auquel elle porta le Marquiſat de Solas. Voy. GRAVE.

SOLIER (du), en latin *Solerii*. Ancienne Nobleſſe, qui tire ſon nom d'un Fief, appelé le Solier, auprès de Magnac, dans la Marche, & établie dans le Vivarais depuis la fin du XV^e^ ſiècle.

Des Mémoires anciens, & l'Hiſtoire même, font mention de pluſieurs du Solier, qualifiés *Chevaliers*, ſortis de cette Famille. Bertrand du Solier, ſuivant un ancien *Mémoire*, épouſa, en 1272, *Aude de Roquelaure*, à laquelle ſon frère, *Bertrand de Roquelaure*, avoit promis 500 écus philips.

Froiſſart fait une mention honorable de Meſſire Regnault du Solier, dit *Limoſin*, qui, ayant ſuivi Bertrand du Gueſclin en Eſpagne, s'attacha au ſervice du Roi de Caſtille. Il fut tué, en 1385, à la bataille d'Aljubarokha, nommée *Juberokh* par Froiſſart, tome II, fol. 203 verſo, édit. d'Antoine Verard. Des *Mémoires* de Famille font auſſi mention de Meſſire Blanchet du Solier, qui, dans le commencement du XV^e^ ſiècle, fut tué à Roye en Picardie, dont il étoit Gouverneur : il eſt à préſumer, par la conformité du nom & par celle du temps, que ce Gouverneur de Roye étoit le même que Meſſire Blanchet du Solier, dont parle Monſtrelet, & que cet hiſtorien dit avoir été, en 1416,

Digitized by Google

Gouverneur de Nesle en Vermandois, & y avoir été fait prisonnier. Sans doute qu'après avoir payé sa rançon, il fut pourvu du Gouvernement de Roye. Quoi qu'il en soit, ce sont des faits que nous rapportons simplement d'après Monstrelet, tome I, fol. 232 verso, édit. de Lhuilier 1572. Dom Vaissette, dans son *Histoire du Languedoc*, tome V, p. 685, fait mention d'un ANTOINE DU SOLIER, qui, en 1452, étoit Abbé de Bolbonne, Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Mirepoix.

I. RAYMOND DU SOLIER, issu de la Famille des DU SOLIER de la Marche, & d'une branche qui s'étoit établie en Vivarais, épousa, par contrat du 3 Février 1488, *Blanche de Verras*, riche héritière. Par cet acte elle lui fit donation d'une partie de ses biens, ce qui le mit dans le cas de prouver sa filiation, & voici comment. En 1471, les deux Sénéchaussées de Toulouse & de Carcassonne avoient obtenu du Roi Louis XI un abonnement pour l'exemption du droit de franc-fief à jouir pendant 40 ans, & ce moyennant la somme de 15 mille liv. qu'elles avoient donnée à ce Prince : la Sénéchaussée de Beaucaire, qui est la troisième du Languedoc, n'avoit point été comprise dans cet accord, & ce ne fut qu'en 1497 qu'elle obtint du Roi CHARLES VIII l'avantage de jouir de la même exemption & sous les mêmes conditions que les deux autres Sénéchaussées (*Histoire du Languedoc*, tome V, p. 90, par Dom Vaissette). Le Vivarais étant une partie de la Sénéchaussée de Beaucaire, & RAYMOND DU SOLIER s'y étant établi neuf ans auparavant, il se trouva, par la donation de sa femme, possesseur d'un Fief dans cette Sénéchaussée. Comme nouvellement établi dans un pays où sa Famille n'étoit pas connue, il fut recherché, en 1489, par les Commissaires des francs-fiefs ; mais les titres qu'il leur produisit, justifièrent & sa noblesse & sa filiation avec l'ancienne Famille DU SOLIER de la Marche. C'est ce dont ces Commissaires firent une déclaration dans l'acte de décharge en date du 18 Août 1489, où ils reconnoissent que RAYMOND DU SOLIER n'étoit point dans le cas de payer le droit de franc-fief, parce qu'il étoit *noble, issu de noble race, & de l'ancienne Famille des* DU SOLIER *dans la Marche* ; ce qu'ils expriment en ces termes : *quia ipse Raymundus, Nobilis, nobilique genere procreatus, ut potè ex antiquâ Solerïorum familiâ in Marchiâ Lemovicensi oriundus*, &c., &c. Ledit RAYMOND mourut en 1526, ne laissant qu'un fils, nommé ANTOINE, qui suit, lequel succéda aux biens paternels & maternels.

II. ANTOINE DU SOLIER, Ier du nom, rendit au Seigneur de la Voute hommage de plusieurs fiefs qu'il possédoit dans la Sénéchaussée de Beaucaire, par acte du 12 Août 1527, passé devant *de Conches*, Notaire. Il épousa, en 1529, noble *Anne de Faure*, en faveur de laquelle il testa le 9 Août 1542, à la charge de remettre la succession à leur fils aîné. Par un codicille du 8 Août 1549, il fit des legs à ses deux autres fils, & mourut, trois jours après, d'un coup de dague qu'il avoit reçu le 7 dudit mois d'Août 1549. On ne trouve point dans les *Mémoires* de Famille s'il avoit reçu ce coup de guet-apens ; mais, selon la tradition, c'étoit dans un combat singulier : on peut en effet le présumer. La Noblesse en ces temps-là étoit armée d'épée & de dague, & dans les combats singuliers elle se battoit avec l'une & l'autre arme. C'est ce qui se voit dans les Commentaires de Montluc, dans la Vie de d'Aubigné, dans divers récits historiques, & dans différentes défenses de port d'armes, où l'on ne permettoit que l'épée & la dague aux Gentilshommes. ANTOINE laissa

1. ANTOINE, qui suit ;
2. NICOLAS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et CLAUDE, rappelé dans le codicille de son père, du 8 Août 1549.

III. ANTOINE DU SOLIER, IIe du nom, épousa, le 19 Juillet 1562, *Anne d'Allard*. Il embrassa la Religion Prétendue Réformée, & y fit élever ses enfants, savoir :

1. & 2. PIERRE & JEAN, morts sans postérité ;
3. Et DAVID, qui suit.

IV. DAVID DU SOLIER épousa, le 14 Juin 1617, *Sara du Laurens*. Son attachement & son zèle pour la Religion lui fit prendre les armes contre son Roi, & perdre ses biens qui furent confisqués. Il laissa de son mariage :

1. DANIEL, maintenu dans sa *noblesse*, avec son frère ÉTIENNE, par Jugement des Commissaires du Conseil départis dans la Province du Languedoc, rendu à Montpellier le 12 Décembre 1668. Il fut marié le 13 Septembre 1661, & n'eut que des filles, dont l'aînée,

Digitized by Google

N... du Solier, épouſa *Jacques d'Audibert de Luſſan de Roche-Maſſillan.*

2. Et Etienne, qui ſuit.

V. Etienne du Solier rentra dans le ſein de l'Égliſe, & épouſa, le 29 Septembre 1649, *Marie du Serre*, de laquelle il eut :

1. René, qui ſuit ;
2. Et Antoine, Sieur d'Andans, qui fut Capitaine au Régiment de Périgord, & Chevalier de St-Louis. Etant priſonnier de guerre à la Roche en Ardennes, au Duché de Luxembourg, il y épouſa, le 9 Mai 1705, *Albertine de Tello*, fille du Gouverneur de la Ville, & en eut :
   1. Henri-Antoine, mort jeune ;
   2. Charlotte-Sophie, reçue à St-Cyr, le 6 Juillet 1725, ſur les preuves de ſa nobleſſe faites devant le Juge d'armes de France : elle y eſt morte ;
   3. Et N... du Solier, mariée à N... *de Chavanon.*

VI. René du Solier ſervit dans le Régiment de Jovyac, où il fut Lieutenant de la Colonelle. Il venoit d'avoir la Commiſſion de Capitaine, lorſqu'il fut tué au combat de Vaignac, contre les Proteſtants, au mois d'Avril 1703. Il avoit épouſé *Marie-Anne de Jovyac*, ſœur de ſon Colonel, de laquelle il n'a eu qu'un fils, nommé

VII. François du Solier, Lieutenant au Régiment de Caſtelnau. Ce Régiment ayant été réformé, il entra dans celui de Beauvoiſis, d'où il ſe retira, pour épouſer *Suſanne de la Garde*, dont, pour fils unique,

VIII. Joachim-Scipion du Solier, qui a ſervi, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Brie, & eſt mort le 11 Juillet 1775. Il avoit épouſé, le 10 Octobre 1753, Alexandrine du Solier, ſortie de la branche de *Liſſac* & de *Labbatut*, de laquelle il a laiſſé :

1. Joachim-Scipion, Lieutenant au Régiment Provincial d'Anduze en 1772 ;
2. Jean-Henri, qui a été élève de l'École Royale Militaire, où il eſt entré en Janvier 1767. Il en eſt ſorti en 1773, ayant été nommé Sous-Lieutenant au Régiment de Tournaiſis, avec lequel il a été incorporé dans le Régiment Royal-Italien ;
3. Jean-Henri-Regis ;
4. Marie-Philippine ;
5. Et Charlotte-Sophie.

SECONDE BRANCHE.

III. Nicolas du Solier (fils puîné d'Antoine, Ier du nom, & d'*Anne de Faure*) fut appelé à la ſucceſſion de ſon père, par un codicille du 8 Août 1549. Il reſta attaché à la Religion catholique & au ſervice du Roi, pour lequel il avoit porté les armes, comme il paroît par une Requête de Jean, ſon fils, qui repréſente l'attachement & la fidélité inviolable avec laquelle lui & ſes ancêtres ont ſervi le Roi. *Anne de Faure*, mère dudit Nicolas, le fit héritier par ſon teſtament du 8 Mars 1591 ; mais cet héritage, qui étoit conſidérable, ne paſſa point à ſa poſtérité, & il mourut en Mai 1615. Il avoit épouſé, le 13 Août 1569, *Alix de Cheylus*. Le goût qu'ils eurent pour la dépenſe, donna lieu à la diſſipation de tous leurs biens, qui furent vendus par décret peu de mois après la mort du mari.

IV. Jean du Solier, leur fils, né en 1570, mentionné, ainsi que ſes enfants, dans le Jugement dont il a été parlé plus haut, porta les armes pour le ſervice du Roi. Sa longue vie lui procura la ſatisfaction de voir tous ſes enfants lui faire honneur & ſervir avec diſtinction, n'ayant pu leur donner pour tout bien qu'une bonne éducation, & il mourut en Décembre 1675, âgé de 105 ans. Il avoit épouſé 1° *Eve Panaye* ; & 2° le 15 Octobre 1635, *Marguerite de Griotier*. Du premier lit il eut :

1. Dalmas, qui ſuit ;
2. Philibert, qui quitta le ſervice après avoir perdu un bras au ſiége de Salſes en Rouſſillon.

Et du ſecond lit :

3. François, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après ;
4. Nicolas, Religieux en 1662 ;
5. Antoine, Sieur d'Antraigue, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Mérinville, tué en Bavière au combat donné dans la plaine d'Hochſtædt en 1703, contre les Impériaux, commandés par le Général Styrum ;
6. Et Jacques, tige de la quatrième branche, mentionnée en ſon rang.

V. Dalmas du Solier, Sieur de Monneron, épouſa, le 21 Janvier 1663, *Françoiſe de Loche*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Joseph-César, Lieutenant au Régiment d'Aubuſſon, Cavalerie, tué à la ſeconde bataille d'Hochſtædt le 13 Août 1704 ;

Digitized by Google

3. Jean-Louis, Lieutenant au Régiment de la Chaux-Montauban, & incorporé dans celui de Toulouſe : il mourut fort peu de temps après ;
4. Nicolas, qui mourut Lieutenant dans le Régiment de la Chaux-Montauban ;
5. François, Lieutenant de Grenadiers au Régiment du Maine, Infanterie, tué, en 1707, au ſiége de Lérida en Catalogne.

VI. Jean du Solier de Monneron ſervit quatre ans dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes de Longwy, d'où il ſortit, en 1680, pour être Lieutenant au Régiment de Rouergue, & épouſa, le 11 Février 1702, *Louiſe de Baronnat*, dont, pour fils unique,

VII. Jean-François du Solier de Monneron, marié, le 19 Janvier 1723, à *Iſabeau Chambon*, de laquelle il a eu :

1. Joseph-César, Lieutenant en premier au bataillon de la Motte du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, mort à Hanovre en 1757, âgé de 22 ans ;
2. Pierre, entré au Régiment de Périgord en Mars 1762, mort le 21 Juillet de la même année ;
3. Antoine, qui ſuit ;
4. Et Élisabeth, mariée, le 16 Mai 1771, à noble *Claude de Roſlaing*, Sieur du Caſtellet, dont elle a des enfants.

VIII. Antoine du Solier de Monneron a épouſé, en 1775, *Madeleine de Pleiné de Vaux*.

TROISIÈME BRANCHE.

V. François du Solier, Sieur de Brotty (fils aîné de Jean, & de *Marguerite de Griotier*, ſa ſeconde femme), ſervit dans le Régiment de Bulonde, où il devint Aide-Major, & fut enſuite Capitaine au Régiment de la Tourette. Il mourut en 1730, âgé de 94 ans, & avoit épouſé, en 1680, *Jeanne Esbrayat de Creaux*, dont il eut :

Jean-François, qui ſuit ;
Et François, appelé *le Chevalier de Brotty*, Lieutenant au Régiment de Royal-Comtois, mort, en Piémont, des bleſſures qu'il avoit reçues.

VI. Jean-François du Solier de Brotty fut Lieutenant dans le Régiment de Royal-Comtois, d'où il ſe retira après le décès de ſon frère, & épouſa, en 1707, *Marie Deſpréaux*, dont il a eu :

1. François, qui ſuit ;
2. Jean-Antoine, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur en Théologie ;
3. Jean-Louis, Seigneur du Soget, le Griotier, &c. Chevalier de St-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, & Commandant, en 1756, de l'École d'Artillerie & du Génie de Grenoble, qui s'eſt retiré du ſervice en 1759 ;
4. Et Marie-Madeleine, Religieuſe Urſuline, morte en 1771.

VII. François du Solier de Brotty, Seigneur du Soget, le Griotier, &c., a été Lieutenant au Régiment de Mortemart, & après avoir quitté le ſervice, a épouſé, le 17 Juillet 1752, Alexandrine du Solier, ſa couſine, dernière fille de Henri, Seigneur de Liſſac & de Labbatut, & de *Marie de Jalabert*. Il eſt mort, ſans poſtérité, au mois de Septembre de ladite année 1752.

QUATRIÈME BRANCHE.

V. Jacques du Solier, Seigneur de Liſſac & de Labbatut (dernier fils de Jean, & de *Marguerite de Griotier*, ſa ſeconde femme), fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Mérinville, & épouſa, le 8 Avril 1677, *Françoiſe de Pontaut*, au Comté de Foix, dont :

Henri, qui ſuit ;
Et une fille, mariée à *Louis de Caſſaignard de Saint-Amand*, Seigneur dudit lieu, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal, & Chevalier de St-Louis.

VI. Henri du Solier, Seigneur de Liſſac & de Labbatut, Capitaine-Commandant au Régiment de la Rochefoucauld, Cavalerie, & Chevalier de St-Louis, épouſa, le 23 Mars 1716, *Marie de Jalabert*, de laquelle il a eu un fils, mort jeune, & cinq filles. La dernière eſt

VII. Alexandrine du Solier, mariée, 1° le 17 Juillet 1752, à François du Solier de Brotty, ſon couſin ; & 2° le 10 Octobre 1753, à Joachim-Scipion du Solier, mentionné au VIII^e degré de la première branche.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roſes de gueules, & accoſtée de deux étoiles d'or, au chef d'argent.*

Voyez, ſur cette Famille, les *Jugements ſur la Nobleſſe de Languedoc*, dans le Livre intitulé : *Pièces fugitives, pour ſervir à l'Hiſtoire de France*, tome I, p. 203 ; *le Catalogue général des Gentilshommes de la Province du Languedoc*, de Henri de

Digitized by Google

Caux, imprimé à Pézénas en 1676, p. 70, & l'*Armorial général de France*.

SOLIER DE MARCILLAC (DU), en Poitou.

N... DU SOLIER eut pour enfants :

1. SIMON, Sieur de Marcillac, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi en 1722 ;
2. MARTIAL, Sieur de Lage, Major du Régiment de Bourbon, Infanterie, Chevalier de St-Louis ;
3. Autre MARTIAL, Sieur de la Terrie, Capitaine dans le Régiment de Villeroy, Chevalier de St-Louis ;
4. LÉONARD, Capitaine dans le Régiment d'Artois, Infanterie, Chevalier de St-Louis ;
5. FRANÇOIS, Sieur de la Borie, Capitaine dans le Régiment de la Rocheguyon, Cavalerie, Chevalier de St-Louis ;
6. LOUIS, Sieur de Verdurier, Capitaine dans le Régiment de Lyonnais, Infanterie, auſſi Chevalier de St-Louis ;
7. Et PIERRE, Sieur de la Motte, Capitaine d'une Compagnie entretenue dans les Iles de la Martinique (Voy. l'*Armorial général de France*, reg. I. part. II, pag. 519.)

Les armes : *de gueules, au lion d'or, tenant de ſa patte droite une épée d'argent, la pointe en haut, la garde & la poignée d'or, & accoſté de deux gantelets auſſi d'or, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

SOLIGNAC-VEAUNE, en Dauphiné : *écartelé, au 1 d'or, au lion de ſable, armé, lampaſſé & membré de gueules ; au 2 de gueules, chapé & chauſſé d'argent, à 3 glands d'azur couverts d'or ; au 3 d'azur à la tête de cerf d'or ; au 4 d'or, à une patte d'ours d'azur, chargée de 6 beſants d'argent, 3, 2 & 1.*

*SOLMS ou HOHEN-SOLMS, bourg d'Allemagne, qui donne le nom au Comté de SOLMS, que l'on prétend avoir été fondé dans le IX^e^ ſiècle par *Eberhard*, Comte *de Naſſau*. L'on commence la généalogie des Comtes de ce nom à

I. BERNARD, Comte DE SOLMS, qui ſervit en 1346, dans l'armée de l'Empereur Louis IV, contre le Marquis de Moravie, & mourut en 1380. Il avoit épouſé *Juſtine*, Comteſſe *de Lippe*, dont il eut

II. OTHON, Comte DE SOLMS, qui mourut le 27 Octobre 1409. Il avoit épouſé *Agnès*, Comteſſe *de Falkenſtein*, morte le 1^er^ Septembre 1409, dont vinrent :

1. BERNARD, qui ſuit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche de *Solms-Lich*, rapportée ci-après.

III. BERNARD, II^e^ du nom, Comte DE SOLMS, mourut le 6 Août 1459. Il avoit épouſé *Éliſabeth*, Comteſſe *d'Iſenbourg*, morte le 1^er^ Août 1451, dont

IV. OTHON, II^e^ du nom, Comte DE SOLMS, né le 22 Novembre 1426, mort le 29 Juin 1504. Il avoit épouſé, en 1464, *Anne*, Comteſſe *de Naſſau-Wiſbaden*, morte le 1^er^ Mars 1480, dont il eut

V. BERNARD, III^e^ du nom, Comte DE SOLMS, né en 1468, mort le 3 Mars 1547, qui avoit épouſé *Marguerite*, Princeſſe *de Hennebeng*, dont vint :

VI. PHILIPPE, Comte DE SOLMS, né le 23 Février 1494, mort le 11 Février 1581, qui avoit épouſé *Anne*, Comteſſe *de Tecklenbourg*, dont :

1. CONRAD, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE, mariée à ERNEST, Comte DE SOLMS-LICH.

VII. CONRAD, Comte DE SOLMS, mort le 27 Décembre 1592, avoit épouſé, le 16 Juin 1559, *Éliſabeth*, Comteſſe *de Naſſau*, morte le 18 Novembre 1603, dont ſept fils, entr'autres :

1. JEAN-ALBERT, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, auteur de la branche de *Solms-Greiffenſtein*, appelée depuis *Solms-Braunfels*, qui viendra en ſon rang ;
3. Et REINHARD, auteur de la branche de *Hungen*, rapportée plus loin.

VIII. JEAN-ALBERT, Comte DE SOLMS, né le 5 Mars 1563, mort le 4 Mai 1623, avoit épouſé, 1° le 2 Mai 1590, *Éliſabeth*, Comteſſe *de Sayn-Wittgenſtein*, morte le 29 Avril 1617 ; & 2° *Julienne*, Comteſſe *de Naſſau*. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

IX. JEAN-ALBERT, II^e^ du nom, Comte DE SOLMS, né le 2 Juin 1599, mort en Octobre 1648, qui avoit épouſé *Anne-Éliſabeth*, Comteſſe *de Falkenſtein*, dont il eut

X. HENRI-MAURICE, Comte DE SOLMS-TECKLENBOURG, né en 1636, qui paſſa la plus grande partie de ſa vie au ſervice des États de

Digitized by Google

Hollande, & fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693. Il avoit épouſé, le 25 Septembre 1683, CHARLOTTE-HENRIETTE DE SOLMS-LAUBACH, née le 4 Janvier 1667, fille du Comte CHARLES-OTHON, dont il n'eut pas d'enfants. Cette branche s'éteignit en ſa perſonne.

BRANCHE
de SOLMS-GREIFFENSTEIN, *appelée depuis* SOLMS-BRAUNFELS.

VIII. GUILLAUME (fils puîné de CONRAD), Comte DE SOLMS, Tecklenbourg, né en 1570, épouſa, en 1602, *Amélie*, Comteſſe *de Naſſau*, dont, entr'autres enfants,

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et ANNE-AMÉLIE, née le 1er Juin 1617, mariée à PHILIPPE-REINHARD, Comte DE SOLMS-HOHEN-SOLMS.

IX. GUILLAUME, Comte DE SOLMS, Tecklenbourg, né le 9 août 1609, épouſa 1° JEANNE-SIBYLLE DE SOLMS-LICH; & 2° *Erneſtine-Sophie*, Comteſſe *de Hohenlohe-Schillingſfurſt*. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

X. GUILLAUME-MAURICE, Comte DE SOLMS, né en 1651, mort le 9 Février 1724, qui avoit épouſé, le 6 Janvier 1679, *Madeleine-Sophie*, Princeſſe *de Heſſe-Hombourg*, née le 24 Avril 1660, morte en 1720. De ce mariage il eut :

1. GUILLAUME-HENRI, né le 8 Novembre 1682;
2. CHRISTINE-CHARLOTTE, née le 11 Novembre 1690, mariée, le 3 Octobre 1721, à *Caſimir-Guillaume*, Landgrave *de Heſſe-Hombourg*, mort le 9 Octobre 1726;
3. Et FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui ſuit.

XI. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Comte, puis Prince DE SOLMS-BRAUNFELS, né le 11 Janvier 1696, épouſa 1° le 29 Août 1719, *Madeleine-Henriette*, Comteſſe *de Naſſau-Weilbourg*, née le 11 Septembre 1691, morte le 29 Août 1725; 2° en 1726, LOUISE-CHARLOTTE DE SOLMS-WILDENFELS, née le 30 Septembre 1705; & 3° en Décembre 1745, *Charlotte-Catherine de Bavière*, née le 19 Novembre 1699, fille de *Jean-Charles*, Prince Palatin de Birkenfeld. Du premier lit vinrent :

1. FERDINAND-GUILLAUME-ERNEST, qui ſuit;
2. CHARLOTTE-HENRIETTE-MADELEINE, née le 16 Août 1725.

Du ſecond lit ſont nés :

3. CHARLES-LOUIS-GUILLAUME, né le 14 Juin 1727, Capitaine en Hollande;
4. ÉLISABETH-MARIE-BÉNIGNE, née le 2 Août 1728;
5. ULRIQUE-LOUISE, née le 30 Avril 1731, mariée, le 10 Octobre 1746, à *Frédéric-Charles-Louis*, Landgrave *de Heſſe-Hombourg*, mort le 7 Février 1751;
6. GUILLAUME-CHRISTOPHE, né le 20 Juin 1732;
7. LOUIS-RODOLPHE-GUILLAUME, né le 25 Août 1733;
8. AMÉLIE-ÉLÉONORE, née le 22 Novembre 1734, mariée, le 16 Décembre 1765, à *Charles-Louis*, Prince *d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg*, né le 16 Mai 1723;
9. ANTOINE-ERNEST, né le 3 Septembre 1739;
10. MADELEINE-SOPHIE, née le 14 Janvier 1742, mariée, le 21 Avril 1778, à *Victor-Amédée*, Prince *d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg*, né le 21 Mai 1744;
11. CHRISTIANE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE, née le 31 Août 1744, mariée, *à Simon-Adolphe*, Comte *de Lippe-Detmold*, mort le 1er Mai 1782.

XII. FERDINAND-GUILLAUME-ERNEST, Prince DE SOLMS-BRAUNFELS, né le 8 Février 1721, Lieutenant-Général d'Infanterie au ſervice de Hollande, mourut en Octobre 1783. Il avoit épouſé, le 23 Août 1756, SOPHIE-CHRISTINE-WILHELMINE, Comteſſe DE SOLMS-LAUBACH, née le 29 Août 1741, dont :

1. GUILLAUME-CHRÉTIEN-CHARLES, né le 9 Janvier 1759;
2. AUGUSTE-LOUISE, née le 15 Janvier 1764;
3. GUILLAUME-HENRI-CASIMIR, né le 30 Avril 1765;
4. LOUISE-CAROLINE-SOPHIE, née le 7 Juillet 1766;
5. CHARLES-AUGUSTE-GUILLAUME-FRÉDÉRIC, né le 9 Octobre 1768;
6. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 22 Octobre 1770;
7. Et LOUIS-GUILLAUME-CHRÉTIEN, né le 26 Octobre 1771.

BRANCHE
de HUNGEN.

VIII. REINHARD, Comte DE SOLMS (ſeptième fils de CONRAD), né en 1573, mort en 1630, avoit épouſé 1° *Walpurge-Anne*, Comteſſe *de Falkenſtein*; & 2° *Eliſabeth Wild & Rhingrave*, veuve de *Philippe-Louis*, Comte *d'Iſenbourg*. Du ſecond lit vint :

Digitized by Google

IX. Maurice, Comte de Solms, né le 21 Novembre 1622, mort en Décembre 1678, le dernier de ſa branche. Il avoit épouſé *Florentine de Brederode*, morte le 3 Février 1698, dont il eut :

Reinhard-Wolfard, Comte de Solms, mort à la Haye en 1675, à 19 ans.

BRANCHE

de Solms-Lich.

III. Jean, Comte de Solms-Lich (ſecond fils d'Othon), mouruten 1457. Il avoit épouſé *Éliſabeth-Catherine*, Baronne *de Cronberg*, morte en 1430, dont

IV. Cuno, Comte de Solms-Lich, mort le 3 Mai 1477, qui avoit épouſé *Walburge Wild* & *Rhingrave*, dont :

V. Philippe Comte de Solms-Lich, mort le 3 Octobre 1544. Il avoit épouſé, en 1489, *Adrienne*, Comteſſe *de Hanau*, morte le 12 Avril 1524, dont il eut :

1. Reinhard, qui ſuit ;
2. Et Othon, auteur de la branche de *Solms-Laubach*, rapportée ci-après.

VI. Reinhard, Comte de Solms-Lich, né le 12 Octobre 1491, mort le 23 Septembre 1562, avoit épouſé, le 13 Janvier 1524, *Marie*, Comteſſe *de Sayn-Wittgenſtein*, morte le 13 Mai 1586, dont huit fils, entr'autres :

1. Ernest, qui ſuit ;
2. Et Hermann-Adolphe, auteur de la branche de *Hohen-Solms*, à préſent *Solms-Lich*, qui viendra en ſon rang.

VII. Ernest, Comte de Solms-Lich, né le 17 Août 1527, mort le 26 Août 1590, avoit épouſé, en 1556, Marguerite de Solms, morte le 28 Mars 1594, dont :

1. Ernest, qui ſuit ;
2. Et Philippe, auteur de la branche de *Neuhaus*, rapportée plus loin.

VIII. Ernest, II^e^ du nom, Comte de Solms-Lich, né le 6 Juillet 1565, mort le 24 Août 1619, avoit épouſé, le 9 Janvier 1598, *Anne*, Comteſſe *de Mansfeld*, morte le 7 Août 1620, dont :

IX. Louis-Christophe, Comte de Solms-Lich, né le 6 Octobre 1618, marié à *Amène-Amélie*, Comteſſe *de Wied*, dont :

X. Hermann-Adolphe-Maurice, Comte de Solms-Lich, né le 12 Septembre 1646, mort ſans poſtérité en 1718.

BRANCHE

de Neuhaus.

VIII. Philippe, Comte de Solms (quatrième fils d'Ernest I^er^, Comte de Solms-Lich), né le 4 Juillet 1569, mort le 13 Février 1631, avoit épouſé *Sabine Poppel*, Baronne de Lobkowitz, dont vint :

IX. Philippe-Adam, Comte de Solms, Seigneur héréditaire de Neuhaus, marié à *Éliſabeth-Raſchinie de Rieſenbourg*, dont il ne laiſſa que :

Josèphe, née en 1663, mariée, en Février 1689, à *Sigiſmond-Guillaume*, Comte *de Kœnigſegg-Rothenfels*, né le 26 Février 1663, mort le 8 Mai 1709.

BRANCHE

de Hohen-Solms, *à préſent* Solms-Lich.

VII. Hermann-Adolphe, Comte de Solms (huitième fils de Reinhard, Comte de Solms-Lich), né le 28 Septembre 1545, mort le 7 Avril 1601, avoit épouſé, le 19 Mars 1589, *Anne-Sophie*, Comteſſe *de Mansfeld*, dont:

VIII. Philippe-Reinhard, Comte de Solms, né le 24 Juillet 1593, mort en 1635, qui avoit épouſé *Éliſabeth*, Comteſſe de *Wied-Runkel*, dont :

IX. Philippe-Reinhard, II^e^ du nom, Comte de Solms, né le 18 Juin 1615, mort en 1665, qui avoit épouſé 1° Anne-Amélie de Solms-Greiffenstein ; & 2° *Catherine-Éléonore*, Baronne *de Tſchernembl*. Du ſecond lit vint :

X. Louis, Comte de Solms, né en 1646, mort le 24 Août 1707, qui avoit épouſé 1° *Louiſe*, Comteſſe *de Dohna*, morte le 8 Novembre 1687 ; & 2° en Mai 1691, *Wilhelmine-Éliſabeth*, Comteſſe *de Linange-Dachsbourg*. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

XI. Frédéric-Guillaume, Comte de Solms, né le 13 Février 1682, qui hérita de Lich en 1718.

BRANCHE

de Solms-Laubach.

VI. Othon, Comte de Solms (ſecond fils de Philippe, Comte de Solms-Lich), né le 11 Mai 1496, mort le 14 Mai 1522, avoit épouſé *Anne de Mecklenbourg*, morte le 6 Mai 1525, veuve de *Guillaume*, Landgrave *de Heſſe*, dont :

Digitized by Google

VII. Frédéric-Magnus, Comte de Solms, né en 1521, mort le 13 Janvier 1561, qui avoit épouſé, en 1545, *Jeanne*, Comteſſe *de Wied*, veuve de *Gaſpard*, Comte *de Mansfeld*, dont il eut :

1. Jean-George, qui ſuit ;
2. Et Othon, né le 25 Juin 1550, auteur de la première branche de *Sonnenwalde*, marié, en 1581, à *Anne-Émilie*, Comteſſe *de Naſſau-Saarbruck*, morte le 29 Juin 1612, dont :

   Frédéric-Albert, Comte de Solms, mort en 1615, ſans poſtérité. Il avoit épouſé *Sophie*, Baronne *de Tautenberg*, veuve de *Gaſpard*, Comte *de Mansfeld*.

VIII. Jean-George, Comte de Solms, né le 26 Novembre 1547, mort le 19 Août 1600, avoit épouſé, le 7 Décembre 1572, *Marguerite*, Comteſſe *de Schombourg*, morte le 20 Juin 1606, veuve de *Guillaume*, Comte *de Hohenſtein*, dont ſept fils, entr'autres :

1. Albert-Othon, qui ſuit ;
2. Henri-Guillaume, né le 21 Mars 1583, auteur de la ſeconde branche de *Sonnenwalde*, mort le 21 Mars 1632. Il avoit épouſé 1° le 5 Octobre 1612, *Sophie-Dorothée*, Comteſſe *de Mansfeld*, morte le 22 Janvier 1617 ; & 2° en 1620, *Marie-Madeleine*, Comteſſe *d'Oettingen*, née en 1600, morte en 1636, remariée à *George-Frédéric*, Comte *de Hohenlohe*, mort le 7 Juillet 1645. Du ſecond lit vint :

   George-Frédéric, né en 1625, mort le 26 Juillet 1688, qui avoit épouſé, 1° en 1648, *Praxède*, Comteſſe *de Hohenlohe-Pfœdelbach*, née le 11 Mars 1627, morte en 1662 ; & 2° en 1664, *Anne-Sophie*, Princeſſe *d'Anhalt-Bernbourg*, née le 13 Septembre 1640. Du premier lit vint :

   Othon-Henri, né le 24 Décembre 1654, marié, en 1689, à *Charlotte de Groſeck*, dont :

   Frédéric-Eberhard, né le 17 Mai 1691.

3. Et Jean-George, auteur de la branche de *Baruth, Rœdelheim* & *Aſſenheim*, qui viendra en ſon rang.

IX. Albert-Othon, Comte de Solms-Laubach, né le 9 Décembre 1576, mort le 2 Mars 1610, avoit épouſé, le 8 Octobre 1601, *Anne*, Landgrave *de Heſſe*, dont :

X. Albert-Othon, Comte de Solms-Laubach, né le 20 Juin 1610, mort en 1656, qui avoit épouſé, le 11 Septembre 1631, *Catherine-Julienne*, Comteſſe *de Hanau*, dont :

XI. Charles-Othon, Comte de Solms-Laubach, né le 22 Août 1633, mort le 6 Août 1676, le dernier de ſa branche, qui avoit épouſé, en Février 1654, *Amène-Éliſabeth*, Comteſſe *de Bentheim*, dont il eut :

1. Catherine-Amélie, née le 26 Septembre 1654, mariée, en 1680, à *Philippe*, Landgrave *de Heſſe-Philippſthal*, mort le 18 Juin 1721 ;
2. Et Charlotte-Henriette, née le 4 Janvier 1667, mariée, le 25 Septembre 1683, à Henri-Maurice, Comte de Solms.

BRANCHE
de Solms-Baruth, Rœdelheim & Assenheim.

IX. Jean-George, Comte de Solms (ſeptième fils de Jean-George, Comte de Solms-Laubach), né le 19 Novembre 1591, mort le 4 Février 1632, avoit épouſé, le 28 Mai 1620, *Anne-Marie*, Comteſſe *d'Erbach*, dont :

1. Jean-Louis, né en 1621, mort le 14 Juin 1631 ;
2. Jean-Auguste, qui ſuit ;
3. Jean-Frédéric, auteur de la branche de *Wildenfels*, rapportée ci-après ;
4. Et Frédéric-Sigismond, né en 1627, mort en 1696.

X. Jean-Auguste, Comte de Solms, né en 1623, mort en 1680, avoit épouſé, en 1653, *Éléonore-Barbe-Marie*, Comteſſe *de Craz-Scharfenbourg*, dont :

1. Louis, né le 28 Septembre 1664 ;
2. Et Louis-Henri, qui ſuit.

XI. Louis-Henri, Comte de Solms, né le 25 Août 1667, a ſervi dans les troupes du Roi d'Angleterre, & eſt mort le 1er Mai 1728. Il avoit épouſé, en 1695, *Wilhelmine-Chriſtine*, Comteſſe *de Limpourg-Gaildorf*, dont il a des enfants.

BRANCHE
de Solms-Wildenfels.

X. Jean-Frédéric, Comte de Solms (troiſième fils de Jean-George, Comte de Solms-Baruth), né le 19 Février 1625, mort le 30 Décembre 1696, avoit épouſé *Bénigne*, Comteſſe *de Promnitz*, dont, entr'autres enfants,

Digitized by Google

XI. Frédéric-Ernest, Comte de Solms, né le 26 Mars 1671, mort le 27 Janvier 1723.

* SOLRE : c'eſt une Terre en Hainaut, qui fut érigée en Comté en 1592, en faveur de *Philippe de Croy*, Seigneur de Molembais. Voy. CROY.

SOMBERNON. Les Seigneurs de Sombernon ſont ſortis des Seigneurs de *Montagu*, branche des anciens Ducs de Bourgogne, par *Alexandre de Montagu*, qui vivoit en 1293, ſecond fils de *Guillaume* I^er^, Seigneur de Montagu, & de Jacquette, Dame de Sombernon.

Le dernier mâle de cette Maiſon fut :

Jean de Montagu, Seigneur de Sombernon, mort le 6 Juin 1391, qui ne laiſſa que

1. Catherine, Dame de Sombernon, mariée à *Guillaume de Villars-Seyſſel ;*
2. Odette, qui épouſa *Bertauld de Coligny*, II^e^ du nom, Seigneur d'Excreſſia ;
3. Et Jeanne, mariée à *Guy de Rougemont*, Chevalier, Seigneur de Ruffei.

Sombernon eſt poſſédé, en 1757, par la Ducheſſe de Luynes.

Les armes : *de* Bourgogne, *au franc quartier d'hermines.*

SOMEIRE : *l'Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tome II, p. 424, dit que cette Famille eſt connue à Arles il y a plus de 300 ans, où elle eſt miſe au rang des anciennes races de cette Ville. Bertrand de Someire y jouiſſoit des priviléges de la Nobleſſe ſur la fin du XIV^e^ ſiècle. De lui deſcend N... de Someire, Officier dans la Maiſon du Roi.

Cette Famille, maintenue dans ſa Nobleſſe en 1667, porte pour armes : *d'azur, à deux bandes d'or, bordées de gueules, accompagnées en chef de trois étoiles d'or, & en pointe de trois beſants d'argent, le tout poſé en orle.*

SOMMERE, ancienne Famille de Normandie, qui a reçu ſon nom de la Terre de Sommere, compoſée de quatre paroiſſes de ce nom, différenciées par l'invocation de quatre différents Patrons, comme St.-Pierre, St.-Nicolas de Sommere, &c., ſituées le long de la petite rivière de Sommere, près l'Aigle. Yollent de Sommere épouſa, en 1320, *Jean de Chambray*, II^e^ du nom, Chambellan du Roi Charles le Bel. Son neveu, Gilbert de Sommere, étoit Chevalier, Seigneur de Sommere & de la Ferrière-au-Doyen, le 3 Novembre 1393. Il n'eut qu'une fille, *Jeanne*, qui épouſa *Jean Dennebault*, Chevalier, Seigneur de Sommere & de la Ferrière-au-Doyen, à cauſe de ſa femme. Ils vivoient l'un & l'autre le 8 Octobre 1415, ainſi qu'en font foi les aveux rendus à la Seigneurie de la Ferrière-au-Doyen.

Cette Famille portoit pour armes : *d'azur, à deux bandes d'or, accompagnées de trois molettes d'éperon d'or en haut, & de trois beſants d'argent en bas.*

SOMMERY. N..., Chevalier, puis Marquis de Sommery, premier Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françaiſes, avec rang de Colonel, a été nommé Capitaine dans le même Régiment en Janvier 1767. Il a un neveu nommé Gouverneur d'Obernail le 2 Juillet 1766.

SOMMIÈVRE, en Champagne : *d'azur, à deux maſſacres de cerf d'or, poſés l'un ſur l'autre.*

SOMPSOIS, en Champagne : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de gerfaut du même.*

* SORANS : Terre & Seigneurie ſituée au Comté de Bourgogne.

Elle eſt unie à celle de *Munans*, au même Comté, avec leurs dépendances, ayant haute, moyenne & baſſe Juſtice, & a été érigée en *Baronnie*, ſous la dénomination de *Munans*, par Lettres Patentes données à Marly au mois de Juillet 1774, inſinuées au Bureau de Montbozon le 13 Novembre ſuivant, & enregiſtrées au Parlement de Beſançon le 1^er^ Décembre de la même année, en faveur de Charles-François de Chaffoy, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur deſdits lieux, &c., & de ſes enfants & deſcendants mâles. (Voy. CHAFFOY.)

SORBA, Famille noble de Gênes.

Augustin-Paul-Dominique Sorba, Seigneur de la Villette, en l'Ile de Corſe, appelé le *Marquis de Sorba*, né à Paris le 27 Août 1715, a été nommé d'abord Miniſtre de la

Digitized by Google

République à la Cour de France, en Avril 1749, & Miniſtre Plénipotentiaire en Mars 1754. Il épouſa, à Paris en Mai 1749, *Marie-Honorée-Sophie de Montgrand*, veuve d'*André Peloux*, Commiſſaire ordinaire des Guerres, & fille de *Charles*, citoyen de Marſeille. Ils n'ont pas d'enfants.

SORBER, dit DE SORBERIO, Famille du Béarn

FRANÇOIS-ANDRÉ SORBER, Écuyer, né le 28 Janvier 1703, fut pourvu au mois de Janvier 1734, de l'office de Chevalier d'Honneur en la Cour de Parlement, Chambre des Comptes, Aides & Finances de Navarre, ſéante à Pau. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. 1er. part II, p. 521.)

Les armes: *d'argent, à trois Mouchetures d'hermines de ſable, poſées 2 & 1, écartelé d'azur, à une tour d'argent.*

SORBIER. (DU) Famille qui ſubſiſte en

ÉTIENNE DU SORBIER, Seigneur de la Touraſſe, marié à *Anne de Gironde de Caſtelſagrat*, dont il eut :

1. JOSEPH, qui épouſa *Françoiſe de Nogaires ;*
2. FRANÇOIS, Chevalier du Sorbier, Officier d'Infanterie ;
3. Et PHILIPPE, demeurant au château de la Touraſſe, près Valence.

Les armes : *d'argent, à trois ſorbes d'or.* Couronne de Comte.

SORCI, en Champagne, à Paris & dans l'Orléanais.

NOEL DE SORCI, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon, qui vivoit en 1508, fut le triſaïeul de :

SYMPHORIEN DE SORCI, Ecuyer, Sieur du Buiſſon, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1669. Il épouſa, le 16 Janvier 1642, *Suſanne du Gard*, dont :

ARMAND-FRANÇOIS DE SORCI, Écuyer, Seigneur de la Tuille, Lieutenant de la Vénerie du Roi, qui épouſa *Jeanne Jabard*, dont des enfants. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. 1er, part. II, p. 522.)

Les armes : *faſcé d'or & d'azur de ſix pièces, & un chef de gueules.*

SOREAU DE SAINT-GERAN. On trouve JEAN SOREAU, Ecuyer, Seigneur de Coudun, qui vivoit en 1425. JEAN SOREAU, Seigneur de St.-Geran, ſon troiſième fils, fut Grand Veneur de France en 1456. Cette Maiſon a fini à ANTOINE SOREAU, Seigneur de St.-Geran, de Veaux, de St.-Loup, &c., mort le 10 Janvier 1530, qui ne laiſſa que ANNE, mariée à *Gabriel*, Seigneur *de la Guiche* & de Chaumont.

Les armes : *d'argent au ſureau de ſable.*

SOREL, en Bretagne : *d'argent, à l'aigle de ſable, membrée & becquée de gueules.*

SOREL, en Picardie : *de gueules, à deux léopards d'argent, poſés l'un ſur l'autre, couronnés d'or.*

SORIN, Écuyer, Sieur de la Marre, de Cartot, de la Bretonnière, &c., en Normandie, élection de Coutances ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois perroquets de ſinople, onglés & becqués d'or*, 2 & 1.

SORNY, en Champagne : *de gueules, à trois coutres d'argent poſés en pal.*

SOTOMAYOR, Famille noble d'Eſpagne, dont étoit

Don N... *Maſones de Lima*, qui laiſſa :

1. N... ſubſtitué au nom de SOTOMAYOR, & en cette qualité Duc & Seigneur de Sotomayor & Grand d'Eſpagne. Il a été nommé Ambaſſadeur de S. M. C. en Portugal en 1745, & Préſident du Conſeil Royal des Ordres en Novembre 1753 ;
2. Et JACQUES, qui ſuit.

Don JACQUES *Maſones de Lima &* SOTOMAYOR, Lieutenant-Général des armées d'Eſpagne, a été fait d'abord Capitaine de Dragons au Régiment de Caller le 18 Septembre 1719, & incorporé dans celui de Luſitanie le 18 Juillet 1722. Il a eu commiſſion de Colonel au même Régiment le 6 Novembre 1736 ; a été fait Colonel de celui de Friſe, le 8 Mars 1740, Brigadier de Dragons le 18 Septembre 1744, Aide de Camp de l'Infant Dom Philippe, aujourd'hui, Duc de Parme, le 12 Août 1745, Gentilhomme de la Chambre du Roi avec exercice le 27 Septembre ſuivant ; Maréchal de Camp le 12 Avril 1747, Miniſtre Plénipotentiaire pour la dernière paix le 20 Mai ſuivant. Il a eu le titre d'Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire pour la même paix le 12 Mai 1747 ; a été fait Lieutenant-Général des

Digitized by Google

Armées, le 6 Mai 1749, & nommé Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire à la Cour de France, le 22 Septembre 1751. Il n'eſt pas marié.

*SOUABE, grand pays & cercle d'Allemagne, qui a eu ſes Ducs particuliers dès le commencement du X^e ſiècle. *Burkhard*, fils d'*Albert*, Comte de *Rethie*, fut le premier Duc de SOUABE. Il mourut en 911. *Erchanger* s'empara de ce Duché & mourut en 917. L'Empereur Rodolphe donna en 1282 le Duché de SOUABE à ſon fils puîné Rodolphe.

*SOUASTRE : C'eſt une Seigneurie en Artois que *Jeanne de Bayne* porta en mariage avec celle du Meſnil, en 1424, à *Jean de Bonnières*, Chevalier, Seigneur de Thieuloye. Voy. BONNIÈRES.

SOUBIRATS : *d'or, au coq de ſable, crêté & barbelé de gueules, poſé ſur une montagne à ſix copeaux de ſable.*

* SOUBISE, petite ville ſur la Charente en Saintonge. *Guillaume l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay & de Soubiſe, vivoit en 1225. *Catherine de Parthenay*, héritière de ſa maiſon, veuve de *Charles du Quellenec*, Baron de Pont, maſſacré à la Saint-Barthélemy, en 1572, porta Soubiſe dans la Maiſon de Rohan, par ſon mariage avec *René*, Vicomte *de Rohan*. Cette Dame mourut le 26 Octobre 1631. Voy. ROHAN.

SOUCHE DE SAINT-AUGUSTIN (DE LA), noble & ancienne Maiſon du Bourbonnais. Le premier dont il ſoit fait mention eſt JEAN DE LA SOUCHE, & autres lieux. Il eut pour deſcendant au XIII^e degré

CLAUDE DE LA SOUCHE DE SAINT-AUGUSTIN, Chevalier, Seigneur de Moncoquier, mort en Décembre 1744, qui avoit épouſé *Catherine de Bilquin*, fille du Gouverneur de Dinan, en Flandre. Ses enfants furent :

1. GILBERT, Chevalier, Seigneur des Foucaux & autres lieux, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie, marié, le 27 Mai 1733 à Paris, à *Anne d'Albon*, fille de *François*, Comte d'Albon ;
2. MARIE-BARBE, Religieuſe à la Viſitation de la ville de Moulins, en Bourbonnais ;
3. MARGUERITE, mariée, en 1720, à *Jean Deſchamps*, Chevalier, Seigneur de Ravier, dont des enfants.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à deux léopards de ſable, couronnés d'or*, qui eſt DE LA SOUCHE ; *aux 2 & 3 de ſable, à trois fleurs de lis d'or, au chef abaiſſé, ondé de même*, qui eſt MONCOQUIER.

SOUCHON, Famille noble, originaire de l'Embrunois, en Dauphiné, où elle poſſède encore pluſieurs fiefs. On en remonte la filiation à

I. JACQUES DE SOUCHON, compris parmi les Nobles du lieu de Chorges dans l'Embrunois, qui de noble *Annette de Boſſe*, ſa femme, laiſſa deux fils, ſavoir :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. Et JEAN, ſurnommé le Capitaine *de Bellevue* dans les guerres du Connétable de Leſdiguières. Il épouſa *Anne de la Villette*, fille de *Gaſpard*, Co-Seigneur de Veyne, & d'*Ijabeau de Rambaud*, & laiſſa, ainſi qu'il réſulte de ſon codicille du 26 Avril 1588, trois enfants, qui furent :
   1. JACQUES, qui épouſa, par contrat du 9 Décembre 1602, *Madeleine Prel*, dont il eut :
      GASPARD, mort ſans enfants.
   2. JEAN, qui épouſa, le 13 Novembre 1616, *Claudine de Lagier*, fille d'*Arnoult*, Seigneur de Gaugaille, et d'*Emeraude de Chaponay*, dont il n'eut qu'une fille, nommée
      ISABEAU, mariée, par contrat du 2 Avril 1630, à *Jacques d'Amat*, Capitaine & Châtelain pour le Roi à Upaix, Lieutenant au Gouvernement de la Vallée du Château-Dauphin, dont elle laiſſa deux garçons, *Claude-Noël* & *Pierre d'Amat*, & trois filles : *Marie*, qui fut mariée à *François-Auguſte de Vallavoire*, Marquis de Volx, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Siſteron ; *Françoiſe*, qui épouſa *Jean de Forbin*, Marquis de Soliers ; & *Angélique d'Amat*, qui fut mariée à *André Choart*, Marquis de Buzenval, Lieutenant-Général des Armées du Roi, comme il conſte par le teſtament de ladite Dame d'Amat du 10 Décembre 1662.
3. Et ISABEAU, mariée, le 2 Septembre

Digitized by Google

1594, à *Jean du Villar*, Co-Seigneur de Veyne.

II. Hugues de Souchon, le ſeul dont la poſtérité ſubſiſte aujourd'hui, fit ſon teſtament le 29 Août 1573, en faveur de ſon fils,

III. Claude de Souchon, qui épouſa *Anne de Long*, dont il eut

IV. Claude de Souchon, II^e du nom, Seigneur d'Eſpraux & de la Lauzière, qui épouſa, par contrat du 23 Juin 1658, *Thérèſe de Riquety*, dont il eut :

1. Claude, qui ſuit;
2. Alexandre, qui, après avoir ſervi pendant quelque temps dans la Compagnie des Gentilshommes de Cambrai, mourut Capitaine dans le Régiment de Rannes le 21 Octobre 1698;
3. Marie-Anne, épouſe, dès le 18 Décembre 1675, de *Libéral de la Boulie*, Secrétaire du Roi;
4. Lucrèce, mariée, le 15 Mai 1695, à *Jacques d'Augery*, Lieutenant du Roi du Mont-Dauphin.

V. Claude de Souchon, III^e du nom, Seigneur d'Eſpraux, Baron d'Avançon & de Saint-Etienne, fut reçu, le 9 Août 1693, dans la charge de Premier Préſident du Bureau des Finances de Provence. Il avoit épouſé, le 22 Novembre 1689, *Marguerite d'Eſtienne*, dont il laiſſa :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Anne, qui épouſa, le 22 Décembre 1715, *Henri-Laurent de Montauban*, Seigneur de Jarjaye, & autres lieux;
3. & 4. Et deux autres filles, Religieuſes au premier Monaſtère de Sainte-Urſule d'Aix.

VI. Pierre de Souchon, Seigneur d'Eſpraux, Laye, d'Avançon, St.-Étienne, & autres lieux, fut reçu Conſeiller au Parlement de Provence le 20 Août 1715. Il avoit épouſé à Paris, le 24 Août 1719, *Catherine-Françoiſe le Maiſtre*, fille de Meſſire *Gilles*, Chevalier, Marquis de Ferrières, Seigneur du Pleſſis, Chaſſiers, Turgot, Vieux-Serriet, la Chapelle-Chaboſſan, Chaſſis-Carrolle, & autres lieux, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, l'un des Commiſſaires à la Chambre Royale ſéante à l'Arſenal de Paris, & de *Catherine-Françoiſe Joly*. De ce mariage vint

VII. Pierre-Marie de Souchon, Chevalier, Seigneur d'Eſpraux & de Laye, Baron d'Avançon, St.-Étienne, Valferres, & autres lieux, reçu Chevalier au Parlement de Provence le 6 Février 1752, qui avoit épouſé au Château de Valbonnais, le 7 Octobre 1755, *Gabrielle-Marie-Urſule de Bally*, fille de Meſſire *Joſeph-François de Bally*, Marquis de Valbonnais, Seigneur de Peyre-Sigotier, Triols, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Premier Préſident à la Chambre des Comptes du Dauphiné, & de Dame *Françoiſe de Pourroy de Quinſonas*. De ce mariage ſont nés :

1. Louis-Marie-Joseph;
2. Marie-Françoise-Lucrèce-Avoye;
3. Marie-Anne-Madeleine-Aglaé.

Les armes : *de gueules, au lion d'or, au chef couſu d'azur, chargé d'une roſe d'argent, accoſtée de deux étoiles d'or.*

(Voy. le P. Anſelme, tome II, p. 307, & tome VIII, p. 305, & l'*Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tome II, p. 426.)

SOUCQUET, Écuyer, Seigneur de la Tour, en Normandie, élection de Falaiſe : *d'argent & d'azur, au lion d'or, brochant ſur le tout.*

SOUDEILLES, en Limouſin : *échiqueté d'argent & d'azur.*

* SOUHEY, Seigneurie en Auxois, qui fut érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Septembre 1643, enregiſtrées le 2 Janvier 1644, en faveur de *François Coutier*, Chevalier d'Honneur en la Chambre des Comptes de Dijon. Voy. COUTIER.

* SOUILLAC, Ville & Châtellenie, ſituée ſur la Dordogne en Quercy, qui a donné le nom à la Maiſon de Souillac, qui en a poſſédé autrefois une partie à titre de Seigneurie.

Aimar, Seigneur de Souillac, le premier de cette Maiſon qui ait pris le nom, vivoit du temps du Roi Robert. Il eut pour deſcendant au XVIII^e degré

Jean de Souillac, III^e du nom, Seigneur de Montmège & d'Aſerac, mort en 1528, qui avoit épouſé, en 1506, *Catherine de Livron*, dont vinrent :

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Et Bertrand, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aſerac*, rapportée ci-après.

Digitized by Google

Nicolas de Souillac, Seigneur de Montmège, épouſa, en 1550, *Gabrielle de Meillars*, dont il eut

Jean de Souillac, IV^e^ du nom, Seigneur de Montmège, qui épouſa, en 1593, *Jeanne de Pompadour*, & en eut

Jean de Souillac, V^e^ du nom, Seigneur de Montmège, de Salagnac & de Gausberg, Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde ordinaire du Corps du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Conſeiller en ſes Conſeils d'État & Privé, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, nommé à l'Ordre du St-Eſprit le 15 Janvier 1652, qui mourut ſans alliance en 1655. Les Suiſſes l'avoient ſurnommé le *bon Capitaine*.

BRANCHE
*des Seigneur d'*Aserac.

Bertrand de Souillac (fils puîné de Jean III), Seigneur d'Aſerac, bleſſé à la bataille de Moncontour, avoit épouſé, en 1565, *Marguerite de Heu*, dont il eut

Jacob de Souillac, Seigneur d'Aſerac, qui épouſa, le 20 Février 1593, *Marguerite de Bourzoles*, dont :

1. David, qui ſuit ;
2. Bardi, auteur de la branche des Comtes *du Bourg*, qui viendra en ſon rang ;
3. Et Jacques, Marquis de Châtillon, qui rendit au Roi d'importants ſervices dans ſes Armées, & dans la province de Rouſſillon. Il mourut à Perpignan, le 26 Février 1681, & avoit épouſé *Éliſabeth le Cocq*, dont :

   Louis-Joseph-Jean-Baptiste, né à Perpignan en 1680, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, qui ſe trouva à la bataille de Ramillies, & à celle de Malplaquet ; ſervit depuis dans l'Armée d'Eſpagne, & fut reçu Chevalier de St-Lazare en 1716.

David de Souillac, Marquis d'Aſerac, né le 28 Mars 1603, épouſa, le 24 Septembre 1633, *Louiſe de Baudean*, dont il eut :

Jacques-Louis de Souillac, Marquis d'Aſerac, né le 28 Mars 1635, mort le 28 Sepbre 1668, qui avoit épouſé, en Novembre 1666, *Roſe de Pujos*, née le 15 Février 1648, morte le 19 Octobre 1701, & laiſſa

Jacques-Joseph-Auguste de Souillac, Sire de Heu, Marquis d'Aſerac, né le 13 Avril 1668.

BRANCHE
des Comtes du Bourg.

Bardi de Souillac (fils puîné de Jacob), Comte du Bourg, ſe diſtingua par ſa valeur en Italie & en Catalogne, où il fut bleſſé au ſiége de Salcos. Depuis il ſervit dans l'armée d'Allemagne, où il ſe trouva à toutes les occaſions qui s'y préſentèrent juſqu'en 1640. Il avoit épouſé 1° le 3 Mai 1640, *Suſanne du Maine*, veuve de *Mathieu-Paul du Lac de la Prade* ; & 2° *Eliſabeth de Ferrières*. Du premier lit vint :

Isaac de Souillac, Comte du Bourg, qui s'eſt trouvé à toutes les conquêtes que le Roi Louis XIV, fit en perſonne, en Flandre & en Franche-Comté, juſqu'en 1675. Il mourut le 7 Février 1719, & avoit épouſé, en 1675, *Marguerite-Urſule de Narbonne*, dont :

1. Louis ;
2. Autre Louis, mort en Italie, Capitaine d'Infanterie ;
3. Jean-Louis, mort jeune ;
4. Léon, Prêtre ;
5. Louis-Benoit, mort au ſervice ;
6. & 7. François, & Louis-Joseph.

(Voy. le P. Anſelme ; M. d'Hozier, *Généalogie de la Maiſon de Livron*, & les Mémoires de Chavagnac.)

Les armes : *d'or, à trois épées de gueules, miſes en pal, la pointe en bas.*

SOULLIÉ, à Montpellier : *d'argent, à deux branches, l'une de laurier & l'autre de palmier de ſinople, paſſées en ſautoir & liées de gueules, un chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or, cotoyé de deux étoiles du même, & l'écu timbré d'un caſque de profil.*

* SOURCHES : Ancienne Châtellenie dans le Maine, qui fut portée en mariage, le 24 Juillet 1459, par *Jeanne de Vaſſé*, à *Guillaume du Bouchet*, Lieutenant & Connétable de la ville du Mans.

Cette Châtellenie fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1598, en faveur d'*Honorat du Bouchet*, fils de *François*, & de *Sidonie du Pleſſis-Liancourt*. Il avoit épouſé, en 1595, *Catherine Hurault de Vibraye*, dont le fils, *Jean du Bouchet*, fut pourvu, le 17 Décembre 1643, de l'office de Prévôt de l'Hôtel du Roi & de Grand-Pré-

Digitized by Google

vôt de France, office qui depuis eſt reſté dans ſa poſtérité. Ce fut en ſa faveur que la Baronnie de *Sourches* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1652. Voy. BOUCHET DE SOURCHES.

* SOURDEVAL-LE-NEUF, en Normandie, au Comté de Mortain.

Terre noble, érigée en *Comté* en 1765, en faveur de *Louis-Bernardin le Neuf*, Chevalier, Seigneur de Sourdeval, &c., ſous le nom de *Sourdeval-le-Neuf*, par Lettres Patentes, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes en 1765.

Cette Terre eſt entrée dans la Maiſon de *le Neuf* en 1664, par le mariage de *François le Neuf*, Chevalier, Seigneur de Montenay, avec *Marguerite de Leſnerac*, fille unique de *Gabriel*, Chevalier, Seigneur de Meniville & de Sourdeval, & de noble *Éliſabeth du Boſc*, fille de N... *du Boſc*, Marquis d'Emandreville & Seigneur de Sourdeval. Il étoit fils de *Martin du Boſc*, & d'*Iſabeau le Moyne*, Dame de Sourdeval, mariée, vers 1500, avec ledit *Martin du Boſc*. La Terre de Sourdeval paroît avoir été poſſédée par la Maiſon de *le Moyne*, depuis 1200 à 1300 juſqu'en 1500, & depuis 1664 elle eſt dans celle de *le Neuf*. Voyez le MOYNE & LE NEUF.

SOURDIS. Voy. ESCOUBLEAU.

* SOUSMONT, *Soumont* ou *Souſimont*, en Normandie, Diocèſe de Falaiſe.

Seigneurie qui relève du Roi à cauſe de ſon Duché de Normandie. Elle étoit poſſédée, dès le commencement du XVII^e^ ſiècle, par *Jacques Turgot*, Seigneur de St.-Clair, iſſu de *Jean Turgot*, Seigneur de la Bionere, reconnu *noble d'extraction*, & maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement rendu, le 5 Juin 1473, par les Commiſſaires du Roi Louis XI, députés pour le fait des francs-fiefs, dont il fut déchargé. Elle a été unie aux Terres de Bon, Uſſy, Potigny, Saint-Quentin, Brucourt & Periers, & érigée en *Marquiſat*, par Lettres de 1735, regiſtrées au Parlement de Rouen en 1736, en faveur de *Michel-Etienne Turgot*, Conſeiller d'Etat, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris, mort le 1^er^ Février 1751. Voy. TURGOT.

SOUVIGNY, en Normandie, Élection d'Argentan ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à une coquille d'or, accompagnée de trois hures de ſanglier du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

SOUVRÉ, ancienne Maiſon éteinte du Perche.

MACÉ, Seigneur DE SOUVRÉ au Perche, vivoit en 1349. Il eut pour deſcendant au VIII^e^ degré

GILLES DE SOUVRÉ, Marquis de Courtenvaux, né en 1540, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Touraine, qui s'attacha au ſervice de Henri de France, Duc d'Anjou, qu'il ſuivit en Pologne en 1573. A ſon retour ce Prince le fit Maître de ſa Garde-Robe & Capitaine du Château de Vincennes en 1574. Il ſe trouva en 1587, à la bataille de Coutras, conſerva la Ville de Tours à l'obéiſſance du Roi pendant les troubles de la Ligue. Il y reçut Henri III, avec toute ſa Cour, en Janvier 1589 ; obtint entrée, ſéance & voix délibérative au Parlement le 2 Juin de la même année. Après la mort de ce Prince il rendit des ſervices conſidérables au Roi Henri IV, qui le choiſit pour être Gouverneur du Dauphin, depuis Roi Louis XIII, lequel le fit Gentilhomme de ſa Chambre, & l'honora du bâton de Maréchal de France en 1615. Il mourut en 1626, & avoit épouſé, le 9 Mai 1582, *Françoiſe de Bailleul*, dont, entr'autres enfants,

1. JEAN, qui ſuit ;
2. RENÉ, Seigneur de Renouard, Baron de Meſſay, auteur de la branche des Seigneurs de *Renouard*, qui n'a formé qu'un degré, & mort le 22 Juillet 1635, laiſſant trois fils & quatre filles ;
3. GILLES, Évêque de Cominge, puis d'Auxerre, Tréſorier de la Sainte-Chapelle à Paris, Abbé de St.-Florent de Saumur & de St.-Calez, mort le 19 Septembre 1631 ;
4. Et JACQUES, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de France, Commandeur de St.-Jean-de-Latran, Abbé du Mont St.-Michel, de Tréport & de Tonnerre ; il ſervit au ſiége de Montauban en 1621 & 1622, au combat de l'Ile de Rhé, le 18 Novembre 1627 ; ſe ſignala aux ſiéges de Royan & de la Rochelle en 1628, de Caſal en 1630, & de Privas. Après la mort du Cardinal de Richelieu, il fut rappelé à la Cour, entra dans une grande familiarité avec le Roi, & dans la confidence du Cardinal Mazarin. Il commanda les Galères de France aux ſiége &

Digitized by Google

priſe de Porto-Longone en 1646; fut Ambaſſadeur de ſon Ordre en France, en 1648, & mourut en ſa 60e année le 22 Mai 1670.

JEAN, IIe du nom, Seigneur DE SOUVRÉ, Marquis de Courtenvaux, &c., Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Touraine, Conſeiller d'Etat, Capitaine du Château de Fontainebleau, fut Grand Foreſtier & Capitaine des Chaſſes de la Forêt de Bièvre, bois & buiſſons de la Brie, Maître Particulier des Eaux & Forêts du Bailliage de Melun, & mourut à Paris le 9 Novembre 1656, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé, le 3 Mai 1620, *Catherine de Neufville-Villeroy*, morte en 1657, dont, entr'autres enfants,

CHARLES DE SOUVRÉ, Seigneur de la Chapelle, puis Abbé de St.-Calez, deſtiné Comte de St.-Jean de Lyon, qui prit après la mort de ſes frères & du vivant de ſon père la qualité de Marquis de Courtenvaux, fut premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & mourut avant ſon père, le 3 Mai 1646. Il avoit épouſé, le 17 Mai 1645, *Marguerite Barentin*, morte le 8 Février 1704, & ne laiſſa que

ANNE, Marquiſe de Courtenvaux, Dame de Paci, née poſthume le 30 Novembre 1646, morte le 2 Décembre 1715, qui avoit épouſé, le 19 Mars 1662, *François-Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, mort le 16 Juillet 1691.

Il eut encore un fils naturel,

CHARLES, appelé *le Chevalier de Souvré*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Navarre, qui obtint au mois de Janvier 1676, des Lettres de légitimation.

Par le mariage d'ANNE DE SOUVRÉ, la Terre de Souvré & le Marquiſat de Courtenvaux paſſèrent dans la Maiſon de Louvois. Voy. TELLIER (LE).

Les armes : *d'azur, à cinq cotices d'or.*

SOUZA, Maiſon illuſtre du Portugal, qui deſcend du fameux *Martin-Gonzalve de Macedo*, qui ſauva la vie du Roi Jean Ier, dans la bataille d'Aljubarrota. Il obtint de la libéralité du Roi Alphonſe VI, la poſſeſſion héréditaire de l'Ile Grande-Jeanne, ſituée à l'embouchure de la rivière des Amazones, en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à l'État dans ſes Ambaſſades auprès de la République de Hollande & à la Cour d'Angleterre. LOUIS DE SOUZA DE MACEDO, arrière-petit-fils d'ANTOINE, l'a poſſédée en dernier lieu, & il en étoit le troiſième Baron. Il l'a cédée au Roi de Portugal, qui lui a accordé, en forme de compenſation, la Seigneurie de la ville de Miſquitela, dans la Province de Beïra, en Mai 1754, avec toute la Juridiction civile du même lieu. S. M. lui a changé ſon titre de Baron en celui de Vicomte de Miſquitela, auquel elle a annexé un revenu de trente mille cruſades. (Mémoires du temps.)

Les armes : *d'azur, à quatre croiſſants d'argent appoſés les pointes en dedans.*

* SOYANS : c'eſt une Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en Marquiſat par Lettres du Mois de Juillet 1717, enregiſtrées au Parlement de Grenoble le 28 Mai 1718, en faveur d'*Antoine de la Tour du Pin-Montauban.*

SOYECOURT. Cette ancienne Maiſon, éteinte il y a déjà longtemps, étoit originaire du Beauvoiſis, où elle poſſédoit la Terre de Mouy, ſiſe ſur la rivière de Terain, auprès du Château de Moncy, qui a le droit de haute Juſtice, dont elle relève.

GILLES, Seigneur DE SOYECOURT, de Mouy, &c., Échanſon de France, tué à la journée de Crécy, le 26 Août 1346, laiſſa

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. Et GILLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Mouy*, rapportée ci-après.

CHARLES, Seigneur DE SOYECOURT, laiſſa HUGUES, Seigneur DE SOYECOURT, qui eut :

1. GILLES, qui ſuit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Franconville* ; il vivoit en 1419. Les derniers de cette branche, LOUIS-ADRIEN & FRANÇOIS, moururent ſans poſtérité.

GILLES, IIe du nom, Seigneur DE SOYECOURT, eut pour deſcendant au VIIIe degré

FRANÇOIS, IIIe du nom, Seigneur DE SOYECOURT, qui fut Page de François Ier, & ſervit glorieuſement ſous ce Prince ; ſe voyant ſans enfants mâles, il inſtitua en 1595 héritière univerſelle ſa fille aînée,

FRANÇOISE.

Digitized by Google

BRANCHE des Seigneurs de MOUY.

GILLES DE SOYECOURT, Seigneur de Mouy (ſecond fils de GILLES Ier), vivoit en 1368, & étoit mort en 1370. Il eut pour arrière-petit-fils

LOUIS DE SOYECOURT, Seigneur de Mouy, le dernier de ſa branche, qui vivoit en 1464, & mourut ſans enfants légitimes de deux femmes qu'il eut. Il nomma pour ſucceſſeur en la Terre de Mouy & en tous ſes biens, *Artus de Vaudrai*, ſon neveu.

Les armes : *d'argent, fretté de gueules.*

* SOYONS : c'eſt un petit Bourg dans le Vivarais, dont le Duc d'Uzès ſe qualifie Prince. L'Évêque de Valence prend auſſi le même titre.

SOYRES (DE), au pays d'Albret : Famille noble, dont la Généalogie a été vérifiée ſur les titres par le Juge d'armes de France. Elle remonte à

Nobles & honorables GUILHEM DE SOYRES, Seigneur de Cauſens, PIERRE & JEAN DE SOYRES, frères, ainſi nommés dans une vente qui leur fut faite le 17 Septembre 1423. De l'un d'eux paroît être deſcendu JEAN, depuis lequel on a une filiation ſuivie.

I. JEAN DE SOYRES eſt qualifié *Écuyer* dans le teſtament de JEAN DE SOYRES, ſon oncle, Prêtre Hebdomadier dans l'Égliſe Collégiale & Séculière de St.-Vincent du Mas d'Agénois, Diocèſe de Condom, fait le 18 Juillet 1529, par lequel il veut être enterré dans ladite Égliſe de St.-Vincent, devant l'Autel Ste.-Catherine, où étoient inhumés ſes parents. Par le même acte il nomme ſon héritier univerſel GEORGE, qui ſuit, fils dudit JEAN ou JEANNOT, alors décédé.

II. GEORGE DE SOYRES, Écuyer, Seigneur de la Maiſon noble de Beziade, mort peu de temps avant le 30 Janvier 1571, jour auquel fut fait l'inventaire de ſes biens, avoit fait ſon teſtament le 26 Mars 1568, par lequel il déclara que de ſon mariage avec *Jeanne du Lau* ou *du Laur*, remariée depuis à *Bérard de la Barre*, Écuyer, il avoit eu :

JÉRÉMIE, qui ſuit ;
Et AARON.

III. JÉRÉMIE DE SOYRES, Ecuyer, épouſa, par contrat du mois d'Avril 1588, *Jeanne Martineau*, morte avant le 29 Décembre 1625, fille de *Jean*, Sieur de Fougrave, & de *Philippe Chaſſerelle*. De cette alliance naquirent :

1. GÉRARD, qui fut aſſigné pour juſtifier ſa qualité d'*Écuyer*, devant le Juge de la Prévôté Royale d'Entre-deux-Mers : l'Enquête en fut faite le 28 Juillet 1627. Les témoins déclarèrent que lui & ſes frères avoient toujours vécu noblement, & n'avoient point dérogé. GÉRARD teſta le 23 Avril 1631, voulut être enterré dans l'Égliſe de Bouglonvieux, & mourut ſans enfants. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Décembre 1625, *Marie Faure*, fille de *Pierre*, Bachelier ès-Droits, Juge ordinaire des Juridictions de Cappilin, & de Callemiac, & de *Marguerite Chapin ;*
2. ÉTIENNE, qui ſuit ;
3. & 4. FRANÇOIS & GABRIEL.

IV. ÉTIENNE DE SOYRES, Écuyer, reçut une Lettre du Duc d'Épernon, datée du 7 Août 1628, pour l'inſtruire qu'étant obligé de partir en diligence pour chaſſer de Bias & de Cauſſade les rebelles de Montauban, qui s'y fortifioient, vu l'affection qu'il avoit au ſervice du Roi, il le convioit à une ſi bonne action. Il en reçut une autre, le 26 Août 1651, des Officiers du Siége de Caſtel-Jaloux, pour ſe rendre dans la Ville de Nérac, le 5 Septembre ſuivant, avec les autres Gentilshommes de toutes les Sénéchauſſées d'Albret ; & le 25 du même mois, le Lieutenant-Général de Caſtel-Jaloux lui écrivit que M. le Prince devant faire ſon entrée à Bordeaux comme Gouverneur de la Province, il ne doutoit point que la Nobleſſe ne déſirât de ſe trouver à cette cérémonie, & qu'il avoit ordre de le lui faire ſavoir, & de le prier de s'y diſpoſer. Il fut déclaré *noble & iſſu de noble race*, par Arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux, rendu le 3 Septembre 1660 ; fit ſon teſtament le 10 Février 1661 ; mourut quelques jours après, & voulut être enterré dans l'Égliſe de Bouglonvieux, ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Décembre 1634, *Jeanne de Mothes*, fille de *Jean*, Capitaine, & de *Marie Metge*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. & 3. GABRIEL & ÉTIENNE ;
4. 5. 6. & 7. ANNE, MARIE, JEANNE & ISABEAU.

Digitized by Google

V. François de Soyres, Écuyer, Sieur de Jourdan & de la Peyre, fit ſon teſtament le 6 Avril 1684, & voulut être inhumé dans l'Égliſe de Bouglonvieux, ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, lors du teſtament de ſon père, 1° *Marie de Laryeu;* & 2° le 11 Juin 1669, *Jeanne Delleca*, fille de noble *Jean*, Ecuyer, & d'*Aimée Orion*. De ce ſecond mariage vinrent :

1. Bernard, qui ſuit ;
2. Antoine ;
3. François, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
4. Pierre, Capitaine au Régiment de Franclieu, né poſthume, qui aſſiſta au contrat de mariage de François, ſon troiſième frère ;
5. 6. & 7. Isabeau, Marie & Louise.

VI. Bernard de Soyres, Écuyer, Sieur de Jourdan, Capitaine de Dragons & Chevalier de St.-Louis, fit ſon teſtament le 8 Octobre 1743, par lequel il choiſit ſa ſépulture au tombeau de ſes ancêtres, & déclara que de ſon mariage contracté, le 17 Février 1718, avec *Catherine Roulet*, fille de *Jean*, Conſeiller du Roi en l'Élection de Guyenne, il avoit alors pour enfants :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. François, Écuyer, Sieur de Jourdan, Lieutenant d'Infanterie ;
3. Et Jeanne.

VII. Pierre de Soyres, Écuyer, ci-devant Lieutenant de Dragons, fut maintenu dans les qualités de *Noble* & d'*Écuyer*, par Arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux, le 26 Mai 1756. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Janvier 1749, *Françoiſe-Dorothée Lavelongue*, fille de *Jean-Pierre-Moïſe*, & d'*Éliſabeth Ducla*, dont :

1. Jean-François, Sous-Aide-Major au Régiment de Béarn en 1775 ;
2. François, Lieutenant au Régiment de Beauce la même année ;
3. & 4. Marie & Rose, toutes les deux jumelles.

SECONDE BRANCHE.

VI. François de Soyres, II° du nom (troiſième fils de François, & de *Jeanne Delleca*), fit ſon teſtament le 4 Août 1735, par lequel il déclara avoir eu de ſon mariage, contracté ſous ſeing-privé le 2 Janvier 1708, avec *Françoiſe du Bouſquet de Cauberye*, fille de *Joſeph*, Sieur de Cauberye, & de Jeanne de Soyres :

1. Jean, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Trois autres garçons nommés Jean ;
5. Pierre ;
6. Et Jacquette.

VII. Jean de Soyres, Écuyer, Sieur de Jourdan, ci-devant Capitaine de Dragons, a épouſé, par contrat du 20 Juillet 1738, *Françoiſe Mallet de Puy-Vallier*, fille de *Louis*, Écuyer, Seigneur de Roquefort, & de la Magdelaine, & d'*Iſabeau Bonneau de Fontroque*, dont :

1. Jean-Joseph, Écuyer, né le 1er Avril 1745, reçu Page de la feu Reine au mois d'Avril 1759, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, admiſes par Sa Majeſté ;
2. Jean, Écuyer, né le 26 Août 1750 ;
3. Autre Jean ;
4. 5. 6. & 7. Françoise-Laurence, Marguerite, Thérèse & Jeanne, celle-ci née le 17 Janvier 1702.

Les armes: *d'argent, au phénix de ſable, poſé ſur un bucher de gueules, accompagné en chef d'un ſoleil & d'une étoile de même.*

SPADA, dans le Duché de Bar. Jean-Jérôme Spada, Gentilhomme Romain, épouſa N..., Marquiſe *de Cœva*, dont il eut :

Bernardin-César Spada, Comte de Colleſcepoli, Seigneur de Paggiola, qui eut :

Sylvestre de Spada, Chevalier d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe de Lorraine, Grand Bailli de la Lorraine Allemande, & en faveur duquel la terre de Gerbeuville, dans le Duché de Bar, Bailliage de St.-Mihel, a été érigée en Marquiſat, ſous le nom de Spada, par Lettres du 2 Mai 1716, avec union des Seigneuries de Bouconville, Rouvroi, Billi, Avillers, Dompierre-aux-Bois, Deux-Nœuds, Morville, &c. Il mourut en 1752, & avoit épouſé, à Lunéville, *Gabrielle-Claudine-Marguerite de Saint-Martin d'Agencourt*, Fille d'Honneur de la Ducheſſe de Lorraine, dont vinrent :

1. N..., qui ſuit ;
2. Yolande, Fille d'Honneur de la Ducheſſe de Lorraine, puis mariée, en 1730, à *Léo-*

Digitized by Google

pold, Comte *du Han* & d'Hemeſtrof, Chambellan de l'Empereur;
3. Gabrielle, Abbeſſe d'Épinal;
4. Charlotte, Fille d'Honneur de S. A. R., puis mariée à N... *Nivelan*, Gentilhomme Flamand;
5. Madeleine, Chanoineſſe d'Épinal, puis mariée, près de Laon, à N... *de Flavigny*.

N..., Marquis de Spada épouſa, en 1752, N... *l'Abbé de Morvilliers*.

SPANGHEN. Philippe de Spanghen, Chevalier, né le 6 Juillet 1538, épouſa, le 25 Juillet 1560, *Joſſine van den Bongaert*, née le 10 Novembre 1543, morte en 1597, dont

Corneille de Spanghen, né le 17 Avril 1571, mort le 25 Octobre 1638, qui avoit épouſé, le 7 Novembre 1595, *Anne de Halmale*, née le 22 Octobre 1564, morte en 1628. Il eut

Corneille de Spanghen, créé Baron par Lettres Patentes de l'Empereur du 10 Septembre 1634, qui mourut le 19 Septembre 1663, laiſſant

Charles, Baron de Spanghen, né le 8 Août 1649, qui obtint pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs tant mâles que femelles, du Roi catholique, par Lettres du 1er Décembre 1686, le titre de Comte, applicable ſur telles terres qu'il acquerroit dans les Pays-Bas catholiques, & mourut le 14 Novembre 1701.

SPARRE (de). Cette Maiſon eſt ancienne & illuſtre en Suède, dont elle eſt originaire, & où elle a formé pluſieurs branches conſidérables. Son nom primitif étoit *Toffeta*. Le premier dont le Nobiliaire Suédois faſſe mention, eſt

Sixten Toffeta, Grand Écuyer du Royaume, qui vivoit vers 1220, & eut

Nicolas-Magnus Toffeta, qui poſſéda la même charge, & épouſa *Morette*, fille d'*Éric*, Xe du nom, Roi de *Suède*, & petite-fille de *Waldemar*, Roi de *Danemark*.

Leurs deſcendants juſqu'à ce jour ont continué de remplir les premières dignités du Royaume de Suède. Vers 1560, cette maiſon fut réduite à un ſeul rejeton dans la perſonne de

Lars-Magnus Toffeta, Sénateur & Maréchal de Suède, qui épouſa *Brigitte Trolle d'Engſo*, dont pluſieurs enfants, deux deſquels ſeulement ont fait tige, ſavoir :

1. Joran, auteur de la branche des *Sparre de Roſwieſx*;
2. Et *Éric*, qui ſuit.

Éric de Sparre, né en 1550, Sénateur & Chancelier de Suède, ſe rendit célèbre par ſes Ambaſſades. En 1583, étant Ambaſſadeur auprès de Jacques VI, Roi d'Écoſſe & d'Angleterre, il en reçut le titre de *Baron*, & le nom de Sparre, exprimé par les armes parlantes, que ce Prince lui donna. A ſon retour dans ſa Patrie, il tranſmit à ſa poſtérité la dignité de Baron, & le nom de Sparre. Il paroît que les enfants de *Joran*, ſon frère, prirent auſſi le nom de Sparre; en ſorte que le nom originaire de *Toffeta* ne fut plus en uſage. Éric fut du nombre des Sénateurs que Charles IX, Roi de Suède, fit décapiter en 1600 pour avoir embraſſé le parti de Sigiſmond, ſon neveu, Roi de Pologne. Il avoit épouſé *Ebba Brahé*, dont il laiſſa pluſieurs enfants, qui firent branches. La première eut pour tige

Lars de Sparre, Sénateur & Gouverneur d'Upland, ſous la Reine Chriſtine, mort en 1644, dont les enfants ont fait encore pluſieurs branches. Le plus jeune de ſes fils,

Pierre-Magnus de Sparre, fut Grand-Maître d'Artillerie, Ambaſſadeur en Angleterre, en Hollande au Congrès de Nimègue, & Ambaſſadeur extraordinaire en France en 1675. Il obtint de Louis XIV le titre de Comte pour lui & ſes deſcendants mâles & femelles, avec le pouvoir d'acquérir une terre, & de la faire ériger en Comté de Sparre, par Lettres Patentes de 1675, & la liberté d'établir en France ſon fils unique. Il eſt le premier des Sparre qui ait eu le titre de Comte, & on remarque que les titres qui diſtinguent la Nobleſſe n'étoient pas en uſage en ces temps-là en Suède. Il mourut en 1692, & avoit épouſé *Ebba-Marguerite de la Gardie*, petite-fille de *Pontus*, dont

Lars, Comte de Sparre, Colonel en France en 1698, mort le 7 Avril 1725. Il avoit épouſé, en 1703, *Félicité le Vaillant de Watripont*, d'une famille noble de Flandre, dont il eut

Joseph-Magnus, Comte de Sparre, né en 1704, Maréchal de Camp en 1748, Commandeur de St.-Louis, qui mourut en 1788. Il avoit épouſé, en 1730, *Marie-Antoinette de Chambge*, fille du Préſident de la Chambre des Comptes de Flandre, dont vinrent :

Digitized by Google

1. Alexandre-Séraphin-Joseph-Magnus, Comte de Sparre, né en 1736, nommé en 1756, avec l'agrément du Roi, Colonel du Régiment Royal-Suédois, après ſon père. Il épouſa, le 23 Janvier 1763, N... *Camuſet;*
2. Ernest-Louis-Joseph, qui ſuit;
3. Auguste, Eccléſiaſtique;
4. Et Gustave, né en 1758, Chevalier de Malte.

Ernest-Louis-Joseph, dit *le Comte de Sparre-Cronnberg*, né le 20 Juillet 1738, Colonel & Major du Régiment Royal-Suédois, épouſa, par contrat ſigné par le Roi, le 11 Décembre 1763, N... *Hardouin de Beaumois*, fille de *Charles*, Tréſorier du Marc d'Or, dont

Marie-Stanislas-Josèphe, baptiſée à St.-Roch le 24 Novembre 1764, qui avoit pour parrain le Roi Stanislas, & pour marraine la Reine de France, repréſentés par le Comte de Saulx-Tavannes & la Comteſſe de Noailles.

SPENCER, Maiſon dont il y a deux branches en Angleterre.

Robert Spencer, Comte de Sunderland, né en 1641, fut créé Chevalier de la Jarretière en 1687, & mourut en 1702. Il avoit épouſé *Anne Digby*, fille de *George*, Comte de Briſtol, dont il eut

1. Charles qui ſuit;
2. Et une fille, mariée, en 1688, à *Jacques Douglas*, Comte d'Arran.

Charles Spencer, Comte de Sunderland, mourut en 1722. (Voy. Imhoff, en ſon *Hiſtoire des Pairs d'Angleterre.*)

* SPINCOURT, Seigneurie en Lorraine, qui, unie avec celles d'Eſton, de Gouraincourt, de St-Souplet, de Houdelocourt & de St.-Pierre-Viller, fut érigée en Marquiſat, ſous la dénomination de Spincourt, par Lettres du Duc Léopold du 12 Avril 1723, en faveur de *Pierre-Louis-Joſeph*, Comte *des Armoiſes*, Damoiſeau de Commercy, en échange de la part qu'il poſſédoit dans Commercy.

* SPINOLA, Maiſon ancienne & illuſtre de l'État de Gênes. C'est de là d'où elle eſt originaire. Le bourg de Spinola, ſitué entre le Montferrat, le Milanais & l'État de Gênes, a donné le nom à la race qui la porte & qui l'a poſſédé. C'eſt de là d'où véritablement eſt ſortie cette Maiſon, qui a donné à l'Égliſe des Évêques recommandables par leur ſcience & par leur piété, des Cardinaux au Sacré Collége, & à différents États, des Généraux célèbres par leur valeur, & des Sénateurs d'une prudence conſommée. Cette Maiſon eſt diviſée en pluſieurs branches, dont les unes ſont établies en Italie, & les autres en Eſpagne & en Provence.

N... Spinola laiſſa

1. Ambroise, Marquis de Spinola, né en 1571, un des plus célèbres Généraux du XVII^e^ ſiècle, qui mourut en 1630;
2. Et Frédéric, Général également renommé, mort en 1603.

BRANCHE
des Ducs de St.-Pierre, *Princes de* Molfète.

François-Marie Spinola, Duc de St.-Pierre, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres du Roi, mourut le 15 Mai 1727. Il avoit épouſé, le 5 Janvier 1704, *Marguerite-Thérèſe Colbert*, née le 7 Juin 1682, morte le 27 Janvier 1769. Elle s'étoit d'abord mariée, le 8 Août 1701, à *Louis de Clermont d'Amboiſe*, IV^e^ du nom, Marquis de Renel, mort le 17 Juin 1702.

BRANCHE
établie dans le bas Languedoc.

Gérardi Spinola, Marquis d'Arquata, épouſa *Marie-Placide Nagrone*. De ce mariage il eut

Ferdinand Spinola, Marquis d'Arquata marié, le 3 Juillet 1740, à *Marie-Henriette-Françoiſe de Carrion*, veuve de *Louis-Joſeph Boyer*, Baron de Sorgues, & fille de *Henri*, Marquis de Niſas, & d'*Anne-Gabrielle de Murviel.*

Les armes : *d'or, à une faſce échiquetée de trois traits d'argent & de gueules, ſurmontés d'une fleur de lis de gueules.*

Voy. le *Mercure de France* des mois de Juillet 1740, p. 1681, & de Novembre 1744, p. 205, & pour la Généalogie de cette Fa-

Digitized by Google

mille l'*Hiſtoire de la Maiſon de Spinola*, 1696, par le P. Maximilien Déza, & l'ouvrage d'Auguſtin Franzone, Chevalier Génois, ſur les huit premières Maiſons de la République de Gênes, à la tête deſquelles il met celle de SPINOLA, &c.

STARHEMBERG, en Allemagne.

GEORGE-ADAM, Comte DE STARHEMBERG & de l'Empire, né à Londres, le 10 Août 1724, Conſeiller actuel du Suprême Conſeil Aulique, Chambellan de l'Empereur, Chevalier de la Toiſon d'Or, nommé Miniſtre Plénipotentiaire de LL. MM. II. à la Cour de France, en Janvier 1753, & Prince d'Empire le 12 Décembre 1765, épouſa 1°, le 13 Novembre 1747, MARIE-THÉRÈSE-ESTHER DE STARHEMBERG, Dame de la Croix-Etoilée, ſa couſine, morte le 12 Octobre 1749, fille du Comte OTTOCAR; & 2°, à Anvers, le 1er Juin 1761, *Marie-Françoiſe-Joſèphe*, Princeſſe *de Salm-Salm*, née le 28 Octobre 1731. Du premier lit vint

1. LÉOPOLDINE, née en 1749, mo: n 1756.

Du ſecond lit il eut

2. LOUIS-JOSEPH-MARIE, né le 12 Mars 1762.

* STAINVILLE, Terre & Baronnie dans le Duché de Bar, qui a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon, qui ſubſiſtoit au XIII° ſiècle. VAULTIER DE STAINVILLE, Seigneur de la Ville de Vaucouleur, eſt rappelé, en 1280, comme bienfaiteur de l'Égliſe de Vaux en Ornois.

ANCEL DE STAINVILLE, l'un de ſes deſcendants, fut Bailli de Bar, & père de

PHILIBERT, Seigneur DE STAINVILLE, Bailli & Gouverneur de Bar, Chambellan du Roi Louis XI, Commandant de l'Ile d'Oléron, Gouverneur de la perſonne du Duc Antoine, fils aîné de René, Roi de Sicile. Il épouſa, 1° N...; & 2° *Iſabeau Spinola*. Du ſecond lit vinrent

1. LOUIS, Seigneur DE STAINVILLE, Maréchal de Barrois, mort en 1514, qui avoit épouſé *Oudette Luillier de Manicamp*, dont, pour fille unique,

   LOUISE, mariée à *Jean* VIII, Comte *de Salm*, aïeul de *Chriſtine*, Comteſſe *de Salm*, épouſe de *François* II, Duc *de Lorraine*, biſaïeul de l'Empereur régnant.

2. Et ANTOINE, qui ſuit.

ANTOINE DE STAINVILLE fut Seigneur de Couvonges, Bailli de Bar, & Grand Sénéchal de Lorraine, & mourut en 1531. Il avoit épouſé *Béatrix de Savigny*, dont

LOUIS DE STAINVILLE, Seigneur de Couvonges, mort en 1566, qui avoit épouſé *Anne de Hangeſt de Genlis*, & en eut :

1. CHARLES, auteur de la branche de *Couvonges*;
2. Et JOACHIM, qui ſuit.

JOACHIM, Seigneur DE STAINVILLE & de Beurei, épouſa *Marie de Rouvroy*, dont il eut

RENÉ DE STAINVILLE, Gouverneur de Marſal, marié à *Anne Villiers de l'Ile-Adam*, dont

CHARLES, Baron DE STAINVILLE, Seigneur de Demange en Barrois, Colonel d'Infanterie en Lorraine, qui épouſa *Chrétienne de Choiſeul*, & en eut

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. Et NICOLE, mariée à *François-Joſeph*, Comte *de Choiſeul*, mort en 1711.

ETIENNE, Comte DE STAINVILLE, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, Gouverneur des Principautés de Tranſylvanie & de Valachie, & Colonel d'un Régiment Impérial de Cuiraſſiers, mourut ſans alliance le 10 Octobre 1720, après avoir ſubſtitué ſes biens à *François-Joſeph de Choiſeul*, fils de ſa ſœur NICOLE DE STAINVILLE, à la charge de prendre ſon nom & ſes armes. Cette ſubſtitution fut autoriſée & confirmée par Lettres du 20 Octobre 1717, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 27 du même mois. C'eſt en faveur de *François-Joſeph de Choiſeul*, que la Baronnie de Stainville, unie avec les Seigneuries de Meſnil-ſur-Saux, Lavinecourt & Montplonne, a été érigée en Marquiſat, par Lettres du 7 Avril 1722. Le Marquis de Stainville a cédé ce Marquiſat à ſon fils aîné *Etienne-François* Voy. CHOISEUL.

Les armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

* STALLE, Seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en Baronnie par Lettres de

Digitized by Google

Charles II, Roi d'Eſpagne, le 27 Mars 1686, en faveur de *Guillaume van Hamme*, premier Bourgmeſtre & Tréſorier de Bruxelles, fils de *Libert*, Capitaine d'une Compagnie libre d'Infanterie Wallone de 200 hommes, iſſu d'une des plus nobles & anciennes familles du Brabant.

STANLEY, ancienne Famille d'Angleterre dans le Comté de Cheſter, qui devint fort riche par l'héritage d'*Iſabelle de Lathom*, fille & héritière de *Thomas*, Chevalier.

THOMAS STANLEY obtint le titre de Comte de Derby en 1485, devint enſuite Lord Grand-Maître d'Angleterre, & mourut le 9 Novembre 1504.

EDOUARD STANLEY, ſon arrière-petit-fils, fut dans les premières charges & dignités du Royaume ſous les règnes de Henri VIII, d'Édouard VI, de Marie & d'Éliſabeth, & mourut le 24 Octobre 1572, laiſſant

HENRI STANLEY, qui fut un des juges de Marie Stuart, Reine d'Écoſſe. Il mourut le 25 Septembre 1594. (Voy. Imhoff, en ſon *Hiſtoire des Pairs d'Angleterre*, & Moréri.)

STAPLETON, Noble & ancienne Maiſon, originaire d'Irlande, ſuivant un mémoire envoyé, dont l'arbre généalogique, dreſſé, vérifié & ſigné par Guillaume Hawkins Ulſter, Roi d'armes d'Irlande, prouve que la nobleſſe de cette Famille remonte, ſans interruption, juſqu'au XXII^e degré, ayant pour auteur,

JEAN STAPLETON, Chevalier, qui paſſa en Irlande ſous le règne de Henri II, Roi d'Angleterre, dont deſcendoit au VIII^e degré

RICHARD STAPLETON, nommé *Miles* dans les Lettres de la Reine Éliſabeth, qui épouſa *Éléonore Butler*, de l'ancienne Maiſon des Barons d'Amboine, dont il eut :

1. JEAN, V^e du nom, aïeul d'un autre
   JEAN, Chevalier, Seigneur d'Ervalière ; Et de MARIE, qui épouſa *Pierre de Menenſy*, Chevalier, Seigneur de Treilles, Préſident de la Chambre des Comptes de Nantes.
2. Et THOMAS, qui ſuit.

THOMAS STAPLETON, V^e du nom, fut aïeul de

GAUTIER-VALENTIN STAPLETON, né à Limerick en Irlande, paſſé au ſervice de France en qualité de Capitaine d'Infanterie & de Major de Cavalerie à St.-Domingue, naturaliſé Français en 1717, reconnu, maintenu & confirmé, ainſi que JEAN & MARIE, dans leur ancienne nobleſſe, enſemble leur poſtérité née & à naître, par deux arrêts du Conſeil, l'un du 18 Octobre 1728, & l'autre du 24 Juillet 1744, & leurs noms inſcrits dans le Catalogue des Nobles des États de Bretagne & autres Provinces du Royaume.

STEENHUYS, en Flandre.

JACQUES-FERDINAND-ANTOINE DE STEENHUYS, Baron de Hernen, Seigneur de Schrevelduyn, Capelle, &c., épouſa, le 16 Juillet 1741, *Marie-Catherine-Thérèſe de Schynckele de Montigny*, fille aînée de *Bruno-Alexandre*, & de *Marie-Françoiſe Aerlebout*, dont

1. ANTOINE-BRUNO-FRANÇOIS ;
2. Et MARIE-FERDINANDE-PÉLAGIE, mariée 1°, le 19 Septembre 1763, à *Marie-Louiſ-Balthaſar*, Vicomte *de Beauffort*, Comte de Croix, né le 6 Janvier 1730, mort le 18 Novembre 1763 ; & 2° à *Jean-Charles de Joigny de Pamèle*, Seigneur de Linden.

STEGHEN (VAN DER) JEAN-ADOLPHE VAN DER STEGHEN, Grand Droſſard du Brabant, fut créé Comte par Lettres du 30 Janvier 1698, avec faculté d'affecter ce titre & le nom van der Stegen ſur quelques terres dans les Pays-Bas catholiques, tant pour lui, que pour ſes deſcendants mâles & femelles. Il mourut le 4 Mars 1703.

STEIGER, Famille illuſtre de Suiſſe, établie dans le canton de Berne depuis le temps de la prétendue réformation. Elle a fourni à l'État divers Sénateurs, & deux Tréſoriers du pays de Vaud, charge très-importante dans ce canton.

STOBÉE, Maiſon illuſtre du Royaume de Suède, qui a fini dans le Baron de STOBÉE, Chevalier de l'Ordre de l'Epée, mort à Stockholm en Juin 1756, âgé de 81 ans.

STOLBERG-GEDERN. FRÉDÉRIC-CHARLES, Prince DE STOLBERG-GEDERN, né le 11 Octobre 1693, Chevalier de l'Ordre Royal de l'Éléphant de Danemark, mort à Gedern

Digitized by Google

le 28 Septembre 1767, avoit épouſé, le 22 Septembre 1719, *Louiſe*, Comteſſe *de Naſſau-Saarbruck*, née le 6 Décembre 1705, dont il eut :

1. Gustave-Adolphe, né le 6 Juillet 1722, Colonel d'Infanterie, puis Général-Major des Armées de l'Impératrice Reine, Gouverneur de Nieuport, Chevalier de l'Ordre de St.-Hubert, tué à la bataille de Liſſa le 5 Décembre 1757. Il avoit épouſé, le 22 Octobre 1751, *Éliſabeth-Philippine-Claudine de Hornes*, née le 10 Mai 1733, fille du Prince *Maximilien-Emmanuel*, dont
   1. Louise-Maximilienne, née le 20 Septembre 1752, mariée, le 17 Avril 1772, à *Charles-Édouard*, Prince *Stuart*, né le 31 Décembre 1720, mort le 31 Janvier 1788;
   2. Caroline-Auguste, née le 10 Février 1755, mariée, en 1771, à *Charles-Bernard-Paſcal-Janvier de Berwick*, Marquis de la Jamaïque, né en 1751, Mort le 7 Septembre, 1787;
   3. Françoise-Claudine, née le 27 Juin 1756, mariée, le 6 Novembre 1774, à *Nicolas-Antoine*, Comte d'*Arberg* & de Valengin, né le 20 Juillet 1736;
   4. Et Thérèse-Gustavine, née le 27 Août 1757.
2. Chrétien-Charles, qui ſuit;
3. Et Caroline, née le 27 Juin 1732, mariée, le 13 Mai 1761, à *Chrétien-Albert-Louis*, Prince *de Hohenlohe-Langenbourg*, né le 27 Mars 1726, mort le 4 Juillet 1789.

Chrétien-Charles, Prince de Stolberg-Gedern, né le 14 Juillet 1725, Major-Général en Hollande, Gouverneur de Philippſbourg, mort le 4 Juillet 176., à Gedern, avoit épouſé *Éléonore-Chriſtine*, Comteſſe *de Reuſſ-Lobenſtein*, née le 5 Décembre 1736, dont il eut :

1. Charles-Henri, né le 24 Octobre 1761;
2. Et Louise, née le 13 Octobre 1764, mariée, le 5 Juin 1780, à *Auguſte-Frédéric-Charles-Guillaume*, Duc de *Saxe-Meiningen*, né le 19 Novembre 1754, mort le 22 Juin 1782.

STRADA de SARLIÈVE, Famille originaire de Bohême, établie en Auvergne depuis plus d'un ſiècle.

Jacques Strada, Écuyer, obtint en 1599, de l'Empereur Rodolphe II, des Lettres par leſquelles Sa Majeſté Impériale lui permettoit de porter ſes anciennes armoiries héréditaires, & d'y joindre celles d'*Octilie de Skinkin de Roſberg*, ſa femme, d'une Famille originaire de Franconie.

Octavio de Strada, ſon petit-fils, Écuyer, Seigneur d'Aubières & de Sarliève, né à Prague, en Bohême, fut naturaliſé par Lettres de 1639, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris; & Sa Majeſté les confirma par d'autres Lettres de 1641, dans ſa qualité de noble & dans le droit de porter les armes qui lui avoient été accordées par l'Empereur Rodolphe, pour en jouir, lui & les ſiens nés & à naître en légitime mariage. Il avoit épouſé *Catherine Hœufft*, fille de *Chriſtophe*, & d'*Agnès van Beeck*, dont il eut :

Jean de Strada, Écuyer, Seigneur de Sarliève & de Cornon, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saulx en 1668, maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1671. Il épouſa, en 1671, *Marie-Éliſabeth Fabrice de Groſſain*, dont naquit

Jean de Strada, II^e^ du nom, Écuyer, Seigneur de Sarliève & de Cornon, marié, le 9 Novembre 1707, à *Madeleine du Croc*, fille de *François*, Seigneur de Breſſoulière. Leurs enfants ſont :

1. Jean-Hyacinthe, né en 1713, reçu Page de la Petite Écurie du Roi en 1730;
2. Jean-Antoine, né en 1718, reçu Page de la Petite Écurie du Roi en 1735. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 523.)

Les armes : *d'or, à une aigle couronnée de ſable, les ailes étendues; coupé parti, au 1 tiercé en faſce de ſable, d'argent & de gueules; & au 2 bandé de gueules & de ſable de ſix pièces.*

STROZZI : ancienne Famille qui fut établie à Florence en 1282. Elle eſt une de celles qui a eu le plus de part aux grands emplois. Elle eſt auſſi réputée l'une des plus conſidérables qui ſe ſoient élevées par le Gouvernement populaire. L'on peut conſulter pour ſon origine, Imhoff, en ſes *Vingt Familles d'Italie*, p. 191 & ſuiv., où il rapporte les différentes branches de cette Maiſon. Le premier dont le P. Anſelme faſſe mention eſt

Mathieu Strozzi, qui eut pour fils

Philippe Strozzi, qui vivoit en 1489, & laiſſa, entr'autres enfants,

Philippe Strozzi, II^e^ du nom, né en 1488,

Digitized by Google

de ſon temps le plus illuſtre citoyen de Florence, & le plus renommé Gentilhomme de l'Italie. Il fut un de ceux que cette République députa, en 1515, au Roi François Ier. Depuis il devint avec toute ſa famille l'un des plus grands ennemis de ſon beau-frère, Alexandre, Duc de Florence, bâtard de Laurent de Médicis. Ce nouveau Duc avoit fait arrêter un des fils de PHILIPPE en 1535. Celui-ci, pour ſe venger, & pour tirer la République de l'oppreſſion où elle étoit, entra dans la conſpiration qui coûta la vie à Alexandre de Médicis, en 1537. Il ſe retira à Veniſe, d'où il déclara la guerre à Coſme de Médicis, ſucceſſeur d'Alexandre; mais ayant perdu la bataille de Marone & de Montemarle, & y ayant été fait priſonnier, il fut conduit à Florence, & ſe poignarda lui-même dans ſa priſon le 18 Septembre 1538. Il avoit épouſé *Clarice de Médicis*, tante de Catherine, Reine de France, & nièce du Pape Léon X. Ils eurent, entr'autres enfants,

1. PIERRE, qui ſuit;
2. LÉON, né en 1515, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, Prieur de Capoue. Il fut l'un des plus grands Capitaines de mer de ſon temps. Il vint ſervir en France, avec une troupe de Florentins, bannis de leur pays, lorſque Barberouſſe vint en Provence; aſſiégea la ville de Nice, alla bravement à l'aſſaut avec ſa troupe, & fut des premiers qui y entrèrent par la brèche. Le Roi François Ier le prit en grande amitié, le fit Lieutenant-Général des Galères, ſous le Baron de la Garde, le 31 Mai 1543, & l'envoya avec Barberouſſe, & 10 Galères, en Ambaſſade vers le Sultan Soliman. Après la diſgrace du Baron de la Garde, il fut pourvu de la charge de Général des Galères, le 1er Juin 1547, & auſſitôt obligé de paſſer le détroit, au ſecours des Ecoſſais contre les Anglais; prit ſur eux la ville & le fort St.-André, vengea la mort du Cardinal Saint-André, & ſe fit craindre partout. Il quitta le ſervice de France en 1552, & fut ſervir ſa Religion contre les infidèles. La guerre de Sienne & de Toſcane étant ſurvenue, le Roi l'envoya prier de revenir, ce qu'il fit volontairement. Il s'embarqua en 1554, avec 3 galères, à deſſein d'endommager le territoire de Piombino, qui étoit dénué de troupes, & ayant voulu reconnoître en perſonne la place d'Eſcarling, il fut bleſſé mortellement au flanc d'un coup d'arquebuſade, dont il mourut peu après. Ce fut une perte conſidérable pour la France, dont il tenoit le parti;
3. Et LAURENT, qui porta les armes pendant quelque temps, embraſſa enſuite l'état Eccléſiaſtique, fut pourvu des Abbayes de Staffarde en Piémont, & de St.-Victor de Marſeille, de l'Évêché de Béziers en 1548, & créé Cardinal, du titre de Ste-Sabine, par le Pape Paul IV, en 1557. Il fut auſſi Évêque d'Albi en 1561, puis Archevêque d'Aix, & mourut le 14 Décembre 1571.

PIERRE STROZZI, Seigneur d'Épernay, &c., fut deſtiné dès ſa jeuneſſe à l'état Eccléſiaſtique, qu'il quitta pour embraſſer la profeſſion des armes. Il ſervit en qualité de Colonel ſous le Comte Gui Rangon, en Italie, & contribua à faire lever le ſiége que les Impériaux avoient mis devant Turin en 1536. Il n'eut pas un ſuccès ſi heureux l'année ſuivante, ayant été défait par le Grand-Duc de Toſcane, auprès de Montemarle, le 2 Août 1537. Étant paſſé en France, il fut Conſeiller-Chambellan du Roi, & naturaliſé avec JEAN, ſon frère, au mois de Juin 1543. Il ſe trouva au ſiége de Luxembourg la même année, & fut encore battu par le Prince de Sulmone, en Juin 1544. L'année d'après, il ſervit dans l'armée Navale, ſous l'Amiral d'Annebaud, fut créé Général des Galères de France, & étoit Chevalier de l'Ordre du Roi en 1550. Ce Prince lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya en Siennois, avec laquelle il défit Rodolphe Baglion, & Aſcagne de la Corgne; mais il perdit la bataille de Marciano, & y fut bleſſé dangereuſement le 2 ou 3 Août 1554. Il reçut le bâton de Maréchal la même année, & obtint du Roi la Seigneurie d'Épernay. Il fut auſſi Lieutenant-Général de l'armée du Pape Paul IV, avec laquelle il reprit le port d'Oſtie & quelques autres places aux environs de Rome en 1557. Etant de retour en France, il ſe trouva au ſiége de Calais en Janvier 1558, & mourut le 28 Juin ſuivant d'un coup de mouſquet, qu'il reçut au ſiége de Thionville, allant reconnoître un lieu commode pour dreſſer une batterie. Il avoit épouſé *Laodamia de Médicis*, dont il eut :

1. PHILIPPE, IIIe du nom, né en 1541, Chevalier des Ordres du Roi & Colonel-Général de l'Infanterie Françaiſe. Il ne fut pas marié, & mourut, le dernier de ſa famille, le 26 Juillet 1582;

Digitized by Google

2. Et CLARICE, morte ſans enfants, qui avoit épouſé *Honorat de Savoie*, Comte de Tende.

Les armes : *d'or, à la faſce de gueules, chargée de trois croiſſants d'argent.* (Voy. le Père Anſelme, tome VII, pag. 206.)

STUARD, en Dauphiné : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à l'aigle d'or; aux 2 & 3 de gueules, au lion d'or, renfermé dans un double trêcheur du même.*

STUART, Maiſon ſouveraine à qui appartenoit le Royaume de la Grande-Bretagne, poſſédé aujourd'hui par une branche de la Maiſon de *Brunſwick*. On commence la Généalogie de cette Famille à

I. GAUTIER ou WALTER STUART, Grand Sénéchal d'Écoſſe, charge qui donnoit le premier rang après le Roi. Le Père Mabillon en a donné l'acte dans le ſupplément de ſa Diplomatique. Il mourut en 1258, & avoit épouſé *Alde de Dombert*, dont

1. ALEXANDRE, qui ſuit ;
2. Et ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Darnley*, Comtes de *Lennox*, rapportée ci-après.

II. ALEXANDRE STUART, mort en 1286, laiſſa

III. JEAN STUART, Seigneur de Dondonald, qui fut tué en 1303, ayant pour enfant

IV. WALTER STUART, Seigneur de Dondonald, &c., Grand Sénéchal d'Écoſſe, qui avoit épouſé *Marie Bruce*, fille de *Robert*, Roi d'Écoſſe, dont il eut

V. ROBERT STUART, II^e du nom, né en 1316, qui fut élu Roi d'Écoſſe en 1370, ce qui eſt une preuve de la dignité & de l'ancienne illuſtration de ſa Maiſon, qui de temps immémorial poſſédoit la première charge du Royaume. Il mourut le 19 Avril 1390, laiſſant

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. Et ROBERT, dit le *jeune*, auteur de la branche des premiers Ducs d'*Albanie*, qui eſt éteinte.

VI. ROBERT STUART, III^e du nom, Roi d'Écoſſe, mourut le 1^er Avril 1406, laiſſant

VII. JACQUES STUART, I^er du nom, né en 1391, Roi d'Écoſſe en 1424, mort le 20 Février 1437, qui eut

VIII. JACQUES STUART, II^e du nom, Roi d'Ecoſſe, né le 14 Octobre 1430, mort le 3 Août 1460, qui eut

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et ALEXANDRE, auteur de la dernière branche des Ducs d'*Albanie*, qui eſt éteinte.

IX. JACQUES STUART, III^e du nom, Roi d'Écoſſe, né en 1452, mort le 11 Juin 1488, laiſſa

X. JACQUES STUART, IV^e du nom, Roi d'Écoſſe, né le 16 Mars 1472, tué le 10 Septembre 1513, qui eut

XI. JACQUES STUART, V^e du nom, Roi d'Écoſſe, né le 15 Avril 1512, qui eut de longues guerres avec l'Angleterre, & mourut le 13 Décembre 1542. Il avoit épouſé 1°, le 1^er Janvier 1536, *Madeleine de France*, née le 10 Août 1520, morte le 2 Juillet 1537, fille du Roi François I^er; & 2°, en 1538, *Marie de Lorraine-Guiſe*, née le 29 Novembre 1515, morte le 10 Juin 1560, veuve de *Louis d'Orléans*, II^e du nom, Duc de Longueville. Du ſecond lit vint

MARIE, qui ſuit.

JACQUES V eut pour fils naturel

JACQUES, Comte de Murray, mort en 1571 ;
Et ROBERT. Ils ont laiſſé poſtérité.

XII. MARIE STUART, Reine d'Écoſſe, née le 5 Décembre 1542, eut la tête tranchée le 18 Février 1587. Elle avoit épouſé 1°, le 24 Avril 1558, *François* II, Roi de *France*, mort le 5 Décembre 1560; 2°, le 29 Juillet 1564, HENRI STUART, Baron de Darnley, ſon couſin, mort le 9 Février 1567; 3°, en 1567, *Jacques Hephburn*, Comte de Bothwel, mort en 1577.

BRANCHE

des Seigneus de DARNLEY, *Comtes de Lennox.*

II. ROBERT STUART (ſecond fils de GAUTIER ou WALTER) laiſſa

III. JEAN STUART, mort en 1313, qui eut

IV. ROBERT STUART, II^e du nom, Seigneur de Darnley, qui fut tué en 1313. Il laiſſa

V. ALEXANDRE STUART, qui épouſa MARGUERITE STUART, & en eut

VI. JEAN STUART, II^e du nom, tué en 1429, qui laiſſa

1. ALAIN, qui ſuit ;

Digitized by Google

2. Et JEAN, auteur de la première branche des Seigneurs d'*Aubigny*, qui eſt éteinte.

VII. ALAIN STUART, mort le 29 Octobre 1438, eut

VIII. JEAN STUART, IIIe du nom, qui épouſa *Iſabelle de Montgommery*, de laquelle il eut :

IX. MATHIEU STUART, Ier du nom, qui fut tué à la bataille de Flodden, le 9 Septembre 1513. Il avoit épouſé *Marguerite Hamilton*, de laquelle il eut :

X. JEAN STUART, IVe du nom, tué en Septembre 1527, qui laiſſa

1. MATHIEU, qui ſuit ;
2. Et JEAN, auteur de la dernière branche des Seigneurs d'*Aubigny*, Ducs de *Lennox* & de *Richmond*, qui eſt éteinte. Elle portoit pour armes : *d'argent, au ſautoir de gueules, cantonné de quatre quinte-feuilles du même, ſur un écartelé de* FRANCE, *à la bordure de gueules, chargée de huit fermaillets d'or ; aux 2 & 3 de* STUART, *d'or, la faſce échiquetée d'argent & d'azur.*

XI. MATHIEU STUART, IIe du nom, tué en 1572, eut pour enfant

XII. HENRI STUART, Baron de Darnley, né en 1541, qui mourut le 9 Février 1567. Il avoit épouſé, le 29 Juillet 1564, MARIE STUART, Reine d'Écoſſe, dont il eut

XIII. JACQUES STUART, né le 19 Juin 1566, Roi d'Écoſſe en 1567, qui fut appelé à la Couronne d'Angleterre en 1603. Ce fut une eſpèce de réparation qu'Éliſabeth fit à la mémoire de Marie Stuart, à qui elle avoit fait trancher la tête. Le Roi JACQUES réunit les trois États d'Angleterre, d'Écoſſe & d'Irlande, en une même Monarchie, ſous le nom de la *Grande-Bretagne*, & il mourut le 27 Mars 1625, laiſſant

XIV. CHARLES STUART, Ier du nom, Roi de la Grande-Bretagne, né le 19 Novembre 1600, que ſes ſujets firent mourir le 30 Janvier 1649. Les principaux auteurs de ce parricide furent Fairfax & Cromwel. Il avoit épouſé, le 11 Mai 1625, *Henriette-Marie de France*, née le 25 Novembre 1609, morte le 10 Septembre 1669, dont entr'autres enfants :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JACQUES, rapporté après ſon frère ;
3. MARIE, née le 4 Novembre 1631, morte le 24 Décembre 1660, qui avoit épouſé, le 2 Mai 1641, *Guillaume de Naſſau*, Prince d'Orange, mort le 6 Novembre 1650 ;
4. Et HENRIETTE-ANNE, née le 16 Juin 1644, morte le 30 Juin 1670, qui avoit épouſé, le 31 Mars 1661, *Philippe de France*, Duc d'Orléans, mort le 9 Juin 1701.

XV. CHARLES STUART, IIe du nom, né le 29 Mai 1630, vivoit exilé ; mais le Genéral Monk, Vice-Roi d'Écoſſe, diſpoſa ſi bien les deux Chambres du Parlement à rétablir le Roi légitime, que Charles II fut rappelé en Angleterre en 1660, & remis ſur le trône de ſes pères. Il mourut le 16 Février 1685, & avoit épouſé, le 31 Mai 1662, *Catherine de Portugal*, née en 1638, morte le 31 Décembre 1705. Il eut pour enfants naturels

1. JACQUES, né le 9 Avril 1649, mort le 25 Juillet 1685, auteur de la branche des Ducs de *Monmouth*, aujourd'hui de *Bulkeley-Scott* ;
2. HENRI FITZROY, né le 20 Septembre 1663, mort le 9 Octobre 1690, auteur de la branche des Ducs de *Grafton* ;
3. CHARLES BEAUCLERC, né le 8 Mai 1670, mort le 10 Mai 1726, auteur de la branche des Ducs de *Saint-Albans* ;
4. Et CHARLES DE LENNOX (fils de *Louiſe-Renée de Pénancoët*, Ducheſſe de Portſmouth), né le 11 Juillet 1672, mort le 8 Juin 1723, auteur de la branche des Ducs de *Richmond*. Voy. AUBIGNY-RICHMOND.

XV. JACQUES STUART, IIe du nom, Duc d'York, puis Roi de la Grande-Bretagne, né le 14 Octobre 1633, fut détrôné en 1688 par le Prince d'Orange, ſon gendre, & mourut le 16 Septembre 1701. Il avoit épouſé 1°, en Février 1660, *Anne Hyde*, morte le 16 Avril 1671 ; & 2°, le 30 Septembre 1673, *Marie-Béatrix-Éléonore d'Eſte*, née le 5 Octobre 1658, morte le 7 Mai 1718, fille d'*Alphonſe* III, Duc de Modène. Du premier lit vinrent

1. MARIE, née le 10 Mai 1662, Reine de la Grande-Bretagne en 1689, morte le 6 Janvier 1695. Elle avoit épouſé, le 15 Novembre 1677, *Guillaume-Henri de Naſſau*, Prince d'Orange, né le 14 Novembre 1650, mort le 19 Mars 1702 ;
2. ANNE, née le 6 Février 1664, Reine de la Grande-Bretagne en 1702, morte le 12 Août 1714, qui avoit épouſé, le 7 Août 1683, *George*, Prince *de Danemark*, né le 21 Avril 1653, mort le 8 Novembre 1708.

Du ſecond lit eſt né

Digitized by Google

3. JACQUES-ÉDOUARD-FRANÇOIS, qui ſuit.

JACQUES II eut encore pour fils naturel

JACQUES DE FITZ-JAMES (iſſu d'*Arabella Churchill*), né en 1670, mort le 12 juin 1734 auteur des branches des Ducs de *Berwick* & de *Fitz-James*. Voy. FITZ-JAMES.

XVI. JACQUES-ÉDOUARD-FRANÇOIS STUART, né à Londres dans le Palais de St.-James, le 10 Juin 1688, connu ſous le nom de *Chevalier de Saint-Georges*, mourut le 2 Janvier 1766. Il avoit épouſé à Rome, le 3 Septembre 1719, *Marie-Clémentine Sobieſki*, née le 18 Juillet 1702, morte le 18 Janvier 1735, fille de *Jacques-Louis-Henri*, Prince de Pologne, dont

1. CHARLES-ÉDOUARD-LOUIS-PHILIPPE-CASIMIR, appelé *Prince Édouard*, né à Rome le 31 Décembre 1720, mort le 31 Janvier 1788. Il avoit épouſé, le 17 Avril 1772, *Louiſe-Maximilienne*, Princeſſe *de Stolberg-Gedern*, née le 20 Septembre 1752 ;
2. Et HENRI-BENOÎT-MARIE-CLÉMENT, né à Rome le 6 Mars 1725, appelé *Cardinal d'York*, Archevêque titulaire de Corinthe dans la Morée, Cardinal en 1747, Évêque de Fraſcati le 7 Juillet 1761.

STUER. Voy. ESTUER & QUELEN.

STUTT. Voy. ESTUTT.

STYRUM, nom d'une branche de la Maiſon de *Limbourg*. Voy. LIMBOURG-STYRUM.

SUAREZ, Famille noble originaire d'Eſpagne, établie à Avignon.

FRANÇOIS-QUINIDE DE SUAREZ épouſa, 1° *Françoiſe-Marie de Bellis;* & 2° le 19 Décembre 1687, *Anne-Gabrielle de Brancas*, dont

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. TOUSSAINT, Baron d'Aulan, né le 10 Octobre 1689, Chevalier de St.-Louis ;
3. LOUIS-MARIE, né le 8 Novembre 1696, Évêque d'Acqs ;
4. BÉNÉZET, né le 3 Mars 1703, Chevalier Profès de l'Ordre de Malte ;
5. Et HENRI, né le 27 Avril 1704, Bailli, Grand-Croix & Commandeur de l'Ordre de Malte, Maréchal de Camp, Gouverneur & Commandant de l'Ile de Rhé.

JEAN-FRANÇOIS DE SUAREZ, Marquis d'Aulan, épouſa *Anne de Vichy*, née le 28 Février 1706, dont il eut :

1. DENIS-FRANÇOIS-MARIE-JEAN, qui ſuit ;
2. ANNE-GABRIELLE-FRANÇOISE, née le 7 Août 1726, Abbeſſe de St.-Sauveur à Marſeille ;
3. Et ANNE-MARIE-JULIE-ÉMILIE, née le 1er Juillet 1736, Religieuſe Bénédictine à Avignon.

DENIS-FRANÇOIS-MARIE-JEAN DE SUAREZ, Marquis d'Aulan, né à Avignon le 24 Octobre 1729, épouſa à la Rochelle, le 3 Décembre 1764, *Anne-Suſanne Arouard du Beignon*, d'une Famille noble de la Rochelle, dont :

1. MARIE-LOUISE-HENRIETTE-GABRIELLE-RÉGIS, née le 5 Avril 1766 ;
2. Et ÉTIENNE-ANNE-MARIE-BERNARD-RÉGIS, né le 20 Août 1767.

Les armes : *d'azur, à la tour d'argent, maçonnée, ouverte & ajourée de ſable, & ſurmontée d'une aigle d'or, couronnée de même à l'antique.*

SUASSE, en Bretagne, depuis 1488.

I. DIEGUE DE SUASSE fut envoyé par Ferdinand le *Catholique*, & Iſabelle de Caſtille, au ſecours de la Ducheſſe Anne de Bretagne. Il étoit, dit M. d'Argentré, dans ſon *Hiſtoire de Bretagne*, un des chefs du ſecours que l'Eſpagne envoyoit en Bretagne. Il épouſa 1° *Jeanne de Rigat;* & 2° *Jeanne le Bigot*, dont pluſieurs enfants. Du premier lit vint, entr'autres,

1. PIERRE, qui partagea noblement ſes cadets, tant du premier que du ſecond lit. Il ſe trouva en 1536 en l'Aſſemblée des Nobles qui ſe fit dans l'Évêché de Cornouailles, où il eſt qualifié d'Écuyer & d'héritier principal & noble de DIEGUE DE SUASSE. Il n'eut qu'une fille, qui mourut ſans enfants ;
2. Et JEAN, qui ſuit.

II. JEAN DE SUASSE hérita de ſon frère PIERRE, & épouſa *Catherine Jean*, de laquelle il eut :

1. RENÉ-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN, auteur d'une branche qui s'éteignit après trois ou quatre générations.

III. RENÉ-FRANÇOIS DE SUASSE épouſa, vers 1550, *Catherine de Corret*, héritière des Terres & Seigneuries de Corret & de Kerdahel en la paroiſſe de Lanilcat, au diocèſe de Quimper, dont

Digitized by Google

IV. GUILLAUME DE SUASSE, qui épouſa, vers 1576, *Catherine le Sénéchal*, de la Maiſon de *Kercado*, dont il eut

V. JACQUES DE SUASSE, marié, vers 1599, à *Noël de Kermars*, dont :

1. YVES, qui épouſa *Catherine Guegan*, dont il eut
   1. FRANÇOISE, mariée, en 1662, à *Roland Loz*, Baron de Beaulieu, qui ne laiſſa qu'une fille, morte ſans hoirs ;
   2. Et HÉLÈNE, qui hérita de ſa nièce, & mourut ſans ſe marier.
2. MAURICE, Sieur de Kerprat, qui épouſa *Jeanne de Roſmar*, dont

   RENÉE, mariée, en 1654, à *Jean des Cognetz*, Seigneur de la Ronſière. Elle hérita d'HÉLÈNE DE SUASSE, comme fille du premier cadet. C'eſt ainſi que la branche aînée eſt paſſée dans la Maiſon des Meſſieurs des Cognetz.
3. JACQUES, qui épouſa *Claude Bobillé*, héritière de Campoſtal ;
4. ANTOINE, mariée à *Catherine de Hirgars* ;
5. JEAN, qui épouſa *Suſanne de Kerpaen*. (Toutes ces branches ſont éteintes) ;
6. CLAUDE, qui ſuit ;
7. & 8. Deux filles, dont une eſt Religieuſe à l'Abbaye de la Joye.

VI. CLAUDE DE SUASSE épouſa *Péronelle le Baheſre*, dont

VII. FRANÇOIS-PIERRE DE SUASSE, marié à *Jeanne le Baron*, dont il eut un grand nombre d'enfants ; mais il n'y a eu que ſon fils aîné, JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit, qui ait laiſſé des garçons.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE SUASSE, mort en 1731, avoit épouſé *Madeleine-Claude de Farcy*, & laiſſa ſix enfants, dont il n'y a qu'un garçon, outre une fille mariée, ſavoir

IX. FRANÇOIS DE SUASSE, Sieur de Kervégan, qui vivoit en 1765 ; le ſeul des SUASSE qui ſubſiſte. Il demeuroit à Quintin, & étoit propriétaire des Terres de Tannanguen & de Kerléau. Il avoit épouſé *Félicité de Visdelou*, dont dix enfants.

Les armes : *d'argent, au loup de ſable paſſant un arbre de pin arraché de ſinople, ſurmonté d'un chevron briſé de gueules, cantonné de cinq pommes de pin d'or.*

Ils ſont maintenus dans la qualité de nobles d'ancienne extraction, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 3 Mars 1674 ; par Arrêts du Parlement de Bretagne de 1680 & du 16 Décembre 1702, cités par Sauvageau dans ſa Coutume, & par un Arrêt de 1720, de la même Cour.

SUBLET, Famille originaire de la Ville de Blois, & illuſtrée par FRANÇOIS SUBLET, qui ſuit, & par ſes alliances avec les Maiſons de *Roncherolles*, *Hautefort*, *Lenoncourt*, *Bochart*, *Molé*, *Hurault*, &c.

I. N... SUBLET laiſſa

1. MATHURIN, qui ſuit ;
2. Et MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs d'*Heudicourt*, rapportée ci-après.

II. MATHURIN SUBLET, Seigneur des Noyers, au Diocèſe de Rouen, laiſſa

III. JEAN SUBLET, Seigneur des Noyers, Maître des Comptes, marié à *Madeleine Bochart*, de laquelle il eut

IV. FRANÇOIS SUBLET, Seigneur des Noyers, Baron de Dangu, Secrétaire d'État & Surintendant des Bâtiments, mort à Dangu le 20 Octobre 1645, à 57 ans. Il avoit épouſé *Iſabeau le Sueur*, dont vint

V. GUILLAUME SUBLET, Seigneur des Noyers, qui eut

VI. MICHEL SUBLET, Chevalier, Marquis des Noyers, marié à *Anne de Beaurains*, dont il eut

VII. LOUIS SUBLET, Marquis des Noyers, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis, mort à Paris le 10 Septembre 1743, à 61 ans. Il avoit épouſé, le 26 Septembre 1736, *Marie-Léopoldine de Brefeillac du Trevoux*, fille d'*André*, Comte du Trevoux, & de *Marie-Léopoldine de Neufhoff*.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*HEUDICOURT.

II. MICHEL SUBLET, Seigneur d'Heudicourt, mort en 1599, avoit épouſé *Marie Boulier*, morte le 15 Septembre 1624, dont

III. CLAUDE SUBLET, Seigneur d'Heudicourt, mort en 1626, qui avoit épouſé *Madeleine Favereau*, & laiſſa

IV. MICHEL SUBLET, IIe du nom, Seigneur d'Heudicourt, mort en 1665, qui avoit épouſé *Deniſe Bourlon*, morte le 6 Mai 1657, dont, entr'autres enfants,

1. MICHEL, qui ſuit

2. Et DENIS, auteur de la branche de *Lenoncourt*, rapportée ci-après.

V. MICHEL SUBLET, III^e du nom, Marquis d'Heudicourt, marié, en 1666, à *Bonne de Pons*, morte le 24 Janvier 1709, laiſſa

VI. PONS-AUGUSTE SUBLET, Marquis d'Heudicourt, Grand Louvetier de France, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, puis Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de St.-Louis, marié, le 6 Mars 1715, à *Louiſe-Julie de Hautefort*, née le 9 Mars 1687, morte le 3 Novembre 1715, dont

CHARLOTTE-ALEXANDRINE, mariée, en 1737, à *Antoine-Armand de Belſunce*, Comte de Caſtelmoron.

BRANCHE
de LENONCOURT.

V. DENIS SUBLET (fils puîné de MICHEL II), dit *le Comte d'Heudicourt*, épouſa *Marie-Françoiſe*, Marquiſe *de Lenoncourt*, morte en 1709, dont

1. JOSEPH-MICHEL, qui ſuit ;
2. Et GŒURI, dit *le Comte d'Heudicourt*, Brigadier des Armées du Roi & Meſtre de Camp de Cavalerie, qui, ayant eu Trougnon en partage, en a obtenu l'érection en Marquiſat ſous le nom d'Heudicourt, avec union des terres de Voinville, Varneville & Buxerule, par Lettres du 7 Février 1737. Il épouſa, en 1750, *Anne Moreau*, veuve de *François de Barrois*, Comte de Kœurs, Baron de Manonville.

VI. JOSEPH-MICHEL SUBLET, dit *le Marquis de Lenoncourt*, Brigadier, épouſa, en 1717, *Eliſabeth Molé*, Dame de Porquerolles, morte le 26 Mars 1764, à 79 ans, dont

VII. BALTHASAR-JOSEPH-MICHEL-NICOLAS SUBLET D'HEUDICOURT, Marquis de Lenon court, ancien Colonel de Cavalerie, qui épouſa, en Février 1742, *Anne-Conſtance Groulard de Boiſgeoffry*, dont

CHARLES-LOUIS-EDME, né le 3 Décembre 1747.

Les armes : *d'azur, au pal breteſſé d'or, maçonné de ſable, chargé d'une vergette du même.*

SUCY (DE) : Famille noble & ancienne d'extraction, originaire de Picardie, établie aujourd'hui à Valence en Dauphiné, après l'avoir été, depuis environ 150 ans, en l'Iſle-de-France.

I. JEAN-FRANÇOIS DE SUCY, I^er du nom, qualifié *Écuyer*, Seigneur de la Maurie, vivant ſur la fin du XIV^e ſiècle, fut Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de Gramont, de 100 hommes de gens d'armes, & mourut en Angleterre, au ſervice du Roi FRANÇOIS I^er, qui l'avoit envoyé pour négocier avec HENRI VIII, Roi d'Angleterre. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Mai 1501, *Jacqueline Romillé*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur d'Ampe, & de Dame *du Becq*. De ſon mariage vint :

II. JEAN-FRANÇOIS DE SUCY, II^e du nom, Écuyer, Seigneur de la Maurie, qui épouſa, par contrat du 23 Janvier 1526, *Marie-Anne du Meſnil*, fille de *Jean-Claude*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Éliſabeth de Vorſme*, dont il eut :

III. PIERRE DE SUCY, Écuyer, Seigneur de la Maurie, marié, par contrat du 25 Mars 1554, à *Antoinette de Poulpry*, fille de *Jérôme*, Chevalier, Seigneur de Poulpry & de l'Aulnoy, & de *Marie-Anne Duval*. Ils eurent pour fils :

IV. HENRI DE SUCY, Écuyer, Seigneur de la Maurie, Capitaine dans le Régiment de Picardie, appelé *Vieilles Bandes d'Ordonnance*, qui fut tué à la bataille de Coutras en 1587. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Septembre 1578, *Françoiſe le Comte*, fille d'*Étienne*, Écuyer, & de *Perette Alix*, dont ſortit :

V. JEAN-NICOLAS DE SUCY, Écuyer, Seigneur de la Maurie, & de la Mothe-Bertré, qui épouſa, par contrat du 18 Juin 1605, *Marguerite du Teil*, fille de *Jean*, Sieur dudit lieu, & de *Marguerite Apoil*. De leur mariage ils eurent :

VI. CHARLES-NICOLAS DE SUCY, Écuyer, Seigneur de la Mothe-Bertré, Commiſſaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées de Sa Majeſté, place alors conſidérable & importante. Il épouſa, par contrat du 19 Avril 1634, *Marie-Madeleine de Roux*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Rimerville, & de *Marie Renouard*, Dame de Morſan, & en eut :

VII. NICOLAS DE SUCY, Écuyer, Seigneur de Chambaux & de Morſan, Conſeiller du Roi ès Conſeils, Commiſſaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées

Digitized by Google

de Sa Majeſté, qui ſervit d'abord, en qualité de volontaire, dans le Régiment de la Roque, à la tête duquel il reçut, en 1656, un coup de mouſquet au travers du corps, au ſiége devant Valenciennes, à l'attaque des lignes de cette Place par l'armée du Roi, commandée par MM. de Turenne & de la Ferté, en donnant des preuves de valeur dans un âge peu avancé; & fut enſuite bleſſé à la main d'un éclat de grenade au ſiége de Montmédy, étant alors Enſeigne dans le Régiment de Piémont, ſuivant les Certificats de M. de la Roque-Saint-Chamarante, Maréchal des Camps & Colonel d'un Régiment de Cavalerie, du 25 Août 1657, & du Duc de la Ferté, Maréchal de France, du 11 Mars 1666. Il ſuccéda enſuite à CHARLES-NICOLAS DE SUCY, ſon père, dans la charge de Commiſſaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées de Sa Majeſté, y ſervit avec honneur & diſtinction, comme il eſt prouvé par les Certificats des Maréchaux de France Duc de Duras, du 30 Janvier 1675, Sire de Créquy, du 15 Novembre 1686, & ceux des Sieurs de Barillon & Miroménil, Intendants, des 7 Juin 1687 & 15 Mars 1688.

Ledit NICOLAS DE SUCY, Écuyer, ayant été recherché ſur ſa nobleſſe, en 1666, par les Commiſſaires-Généraux députés pour la vérification des titres, prouva ſa *Nobleſſe d'extraction* devant M. Colbert, Intendant & Commiſſaire départi en la Province de Picardie, qui rendit en ſa faveur, le 14 Février 1666, un Jugement contradictoire, dans lequel eſt établie ſa filiation par actes de contrat de mariage, &c., ſans lacune, telle qu'elle vient d'être rapportée depuis JEAN-FRANÇOIS DE SUCY, 1er. du nom, qui vivoit ſur la fin du XIVe ſiècle, juſqu'à lui produiſant. Malgré ce Jugement, il fut encore inquiété, en 1668, par les Commis vérificateurs, qui exerçoient encore leur commiſſion dans les Provinces, ce qui l'obligea de ſe pourvoir au Conſeil d'État du Roi; & il obtint un Arrêt, donné à St-Germain-en-Laye le 8 Juin 1668, duement ſcellé, par lequel *Sa Majeſté a maintenu ledit* NICOLAS DE SUCY, *& le maintient dans la qualité d'*Écuyer, *de même qu'elle a confirmé & confirme ledit Jugement, rendu contradictoirement par ledit Sieur* Colbert, *Commiſſaire départi en Picardie, ſur la légitimité & validité de ſa* nobleſſe, *qu'elle reconnoît* bonne & ancienne, *ſuivant l'authenticité de ſes titres, dont la confirmation lui eſt méritée bien loyalement par la nature de ſes ſervices & bleſſures, faiſant défenſes aux Commis à la recherche des uſurpateurs des titres de nobleſſe & à tous autres, de faire contre lui aucunes pourſuites, & de le troubler dans le droit & la jouiſſance de ſa nobleſſe, lui & ſa poſtérité, née & à naître en légitime mariage, tout ainſi qu'il en doit être uſé en cas ſemblable, à peine de tous dépens, dommages & intérêts, &c.* A cet Arrêt ſont jointes des Lettres d'attache & d'adreſſe au Commiſſaires-Généraux, qui furent enregiſtrées le 15 Juin 1668, ſur les Concluſions du Procureur-Général du Roi, en la Chambre de la Commiſſion établie pour ces recherches. Pour prévenir encore toute eſpèce de difficultés pour l'avenir, le Conſeil d'État du Roi lui expédia, le même mois, des Lettres Patentes pour la Chambre des Comptes de Paris, qui y furent enregiſtrées le 28 Juillet ſuivant, dans leſquelles Sa Majeſté confirme le Jugement contradictoirement rendu, & l'Arrêt du Conſeil. La même Chambre des Comptes, ſur la Requête dudit NICOLAS DE SUCY, rendit, le 15 Septembre 1668, Arrêt d'homologation du Jugement ſuſdit de l'Arrêt du Conſeil & Lettres Patentes, d'après la nouvelle production qu'il fit des pièces juſtificatives. Enfin M. d'Hozier, Garde de l'Armorial général de France, lui expédia un Brevet, le 27 Décembre 1697, pour preuve de l'authenticité de ſa nobleſſe qu'il vérifia, & reconnut bonne & ancienne.

NICOLAS DE SUCY, Écuyer, mourut le 26 Avril 1716, étant Commiſſaire-Ordonnateur au Département des Trois-Évêchés, & avoit épouſé, par contrat du 5 Juin 1675, *Marthe-Florimonde de Charpentier*, fille de *Louis*, Seigneur de Joſſigny, & de *Charlotte de Billy*, dont :

1. GEORGES, Seigneur de Chambaux & de Morſan, né le 30 Mars 1680, qui fut Aide de Camp du Maréchal de Villars, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Champagne, commanda en cette qualité ſa Brigade à la bataille de Parme, le 19 Juin 1734, où il fut bleſſé, en donnant des preuves de ſa valeur; reçut un coup de feu dans la poitrine au ſiége de Guaſtalla, & eſt mort, ſans poſtérité, Brigadier des Armées du Roi, le 19 Octobre 1738. Ces faits ſont

Digitized by Google

consignés dans l'Hiſtoire du Régiment de Champagne ;

2. Laurent-Victor, né le 25 Avril 1682, Capitaine au Régiment de Champagne en 1704, Chevalier de St.-Louis, tué à l'attaque des lignes de Stolophen en 1707, ſans laiſſer de poſtérité ;
3. Louis-Adrien-Félix, qui ſuit ;
4. Philippe-Ignace, né le 15 Janvier 1684, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne, a ſuccédé à Louis-Adrien-Félix, ſon frère, dans la charge de Commiſſaire des Guerres, & eſt mort le 28 Décembre 1761, ſans poſtérité ;
5. Simon-François, tige de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
6. Etienne-Hyacinthe, auteur de la troiſième, mentionnée enſuite ;
7. Jean-Henri, né le 17 Novembre 1689, qui a ſervi au Régiment de Champagne, a eu un bras emporté, en 1712, à l'attaque des retranchements de Denain ; a été fait enſuite Chevalier de St.-Louis en 1713, & eſt mort, ſans poſtérité, Capitaine à la ſuite du Régiment de Bourgogne, Infanterie ;
8. Marthe-Florimonde, née le 18 Août 1677, mariée, le 18 Mars 1697, à *Barthélemy du Cheylas*, Chevalier, Seigneur de Bartaſe, Baron de Lubertas, d'ancienne Maiſon du Quercy, Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Eſgrigny, Chevalier de St-Louis, tué au ſiége de Toulon, ſans laiſſer de poſtérité ;
9. Et Marguerite-Geneviève, née le 3 Août 1693, morte ſans poſtérité.

Les ſept fils de Nicolas de Sucy, dont il vient d'être parlé, ont été préſentés à Louis XIV, qui leur accorda 2400 liv. de penſion, à titre de penſion de Famille, dont 1000 liv. à Georges, l'aîné, & le ſurplus à partager entr'eux ; & 800 livres ont été reverſibles, par égale portion, à Christian-Louis & à Antoine-François, frères, enfans de Simon-François, comme on le verra ci-après.

VIII. Louis-Adrien-Félix de Sucy, Écuyer, né le 17 Février 1683, commença de ſervir dans le Régiment de Champagne juſqu'en 1716, ſuccéda enſuite à Nicolas, ſon père, dans la charge de Commiſſaire des Guerres, qu'il a remplie avec diſtinction juſqu'en 1733, ſuivant le certificat de M. le Maréchal du Bourg, du 8 Juin 1726. Il avoit épouſé, en 1710, *Anne-Henriette-Françoiſe*, Baronne *de Wangen*, Comteſſe de Gerolſeck-aux-Voges, d'ancienne Maiſon d'Alſace, qui entre depuis longtemps au Chapitre de Remiremont, & dans tous les Chapitres d'Allemagne, dont un eſt aujourd'hui Évêque & ſouverain de Porentru. De ce mariage il a eu huit enfants, dont ſix décédés en bas âge. Les deux autres ſont :

Marie-Éléonor, né le 4 Septembre 1728, qui a eu pour marraine la Reine de France, repréſentée par la Maréchale du Bourg. Il eſt mort Lieutenant au Régiment de Champagne en 1747 ;

Et Marie-Concorde-Adélaïde, née le 13 Octobre 1715, mariée à *Jean-François de Murard*, Chevalier de St.-Louis, Commiſſaire Provincial & Ordonnateur des Guerres au département de Vienne en Dauphiné.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Simon-François de Sucy, né le 18 Janvier 1685 (cinquième fils de Nicolas, & de *Marthe-Florimonde de Charpentier*), Capitaine au Régiment de Champagne, y ſervit 40 ans, & fut fait Chevalier de St.-Louis. Il épouſa, par contrat du 16 Juillet 1727, *Anne-Françoiſe du Chauſſy du Coudray*, fille de *Jacques-François*, Officier aux Gardes-du-Corps, Chevalier, Seigneur du Coudray & de Bacqueville (d'une ancienne Maiſon de Normandie, qui remonte à 1300), & de *Marie-Anne Waroquier*. De ce mariage il a eu :

1. Christian-Louis, né le 11 Juin 1728, Capitaine au Régiment de Champagne, Chevalier de St-Louis ;
2. Antoine-François, qui ſuit ;
3. Et Marie-Renée-Françoise, née le 26 Août 1738, morte ſans enfants, le 4 Janvier, 1763. Elle avoit épouſé *Joachim le Cornier*, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Dauphiné.

IX. Antoine-François de Sucy, né le 24 Octobre 1730, appelé *le Chevalier de Sucy*, a ſervi 16 ans dans le Corps Royal de l'Artillerie, a ſuccédé à Philippe-Ignace de Sucy, ſon oncle, dans la charge de Commiſſaire des Guerres, le 22 Février 1762, qu'il exerce au Département de Valence, dont il eſt le cinquième titulaire ; & a été fait Chevalier de St.-Louis le 4 Mars 1773. Il a épouſé, le 28 Août 1763, *Marie-Gaſparde-Simonne Le-*

Digitized by Google

vet de Malaval, fille de *Gaſpard Levet*, Écuyer, Seigneur de Malaval. Elle eſt petite-nièce de *Gabriel Cortois de Quincey*, Évêque de Belley, & couſine de *Pierre-Marie-Madeleine Cortois de Balore*, Évêque d'Alais, un des fils de M. *de Cortois*, Conſeiller au Parlement de Dijon, qui a auſſi un fils Conſeiller au même Parlemeut ; un autre Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons; & un quatrième Grand-Vicaire de l'Évêché de Langres. Cette Famille *de Cortois*, connue en Bourgogne, eſt très-ancienne dans la Robe. Un de ſes auteurs a commandé en chef, ſous les ordres de M. le Connétable de Leſdiguières, l'Artillerie du ſiége du Pouſſin en Vivarais, où il s'acquit autant de gloire que de réputation par la priſe de cette Place. De ce mariage il lui reſte pour enfants :

1. Simon-Antoine-François, né le 19 Juin 1764 ;
2. Marie-Adélaïde, née le 29 Novembre 1765 ;
3. Gabrielle-Françoise, née le 1er Juillet 1771 ;
4. Et Hyacinthe-Eulalie, née le 4 Janvier 1773.

TROISIÈME BRANCHE.

VIII. Étienne-Hyacinthe de Sucy, Écuyer, né le 8 Décembre 1688 (ſixième fils de Nicolas, & de *Marthe-Florimonde de Charpentier*), commença de ſervir dans le Régiment de Champagne, fut enſuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourbon, & eſt mort le 26 Novembre 1763. Il avoit épouſé, en 1724, N... *Eſmangard*, dont il a laiſſé :

IX. Claude-Étienne de Sucy, Écuyer, qui a ſervi pluſieurs années dans le Bataillon de Milice de Senlis, a été Garde-du-Corps dans la Compagnie de Noailles, enſuite Garde de la Manche. Il eſt marié, & a pour fils

Étienne, Écuyer, qui eſt Lieutenant dans le Corps Royal d'Artillerie.

Les principales alliances de la Famille de Sucy ſont avec les Maiſons de *Dauger*, *Boiſſloger*, *Savigny*, *Lancry* & *Ceberet*, qui toutes ont fourni des Officiers Généraux.

Les armes : *d'azur, à trois barres d'or, accompagnées de huit beſants d'or, poſés* 1, 3, 3 & 1. Supports : *deux lions ;* la couronne ſurmontée *d'un caſque*. Généalogie dreſſée ſur copies, légaliſées du Jugement de M. *Colbert*, de l'Arrêt du Conſeil d'État du Roi, Lettres Patentes enregiſtrées en la Chambre des Comptes, Arrêt d'homologation, &c., & ſignées par quatre Gentilshommes du Dauphiné, & par le Syndic de la Nobleſſe de cette Province.

SUDRIE (la), en Quercy. Suivant l'*Armorial génér. de France*, reg. Ier, part. I, p. 1524,

François de la Sudrie, Écuyer, Seigneur de Puechguizel, épouſa, le 27 Février 1713, *Marguerite de Brong*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de la Roumignière, & d'*Angélique de Ségui de Périgal*, dont, entr'autres enfants,

Jeanne, née le 21 Décembre 1713, reçue à St.-Cyr le 4 Décembre 1725, ſur les titres produits alors.

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, accompagné de douze beſants du même, poſés en orle.*

* SUÈDE, Royaume anciennement compoſé de deux parties, qui tantôt avoient chacune leur Roi particulier, tantôt étoient réunies ſous un même Souverain.

Outre ces deux Provinces, dont la première ſe nomme la *Gothie* ou *Gothland*, Patrie des Goths, l'autre la *Suède*, proprement dite, il comprend aujourd'hui la Scanie, la Bothnie, la Finlande, la Laponie Suédoiſe, l'Iſle de Rugen, avec un grand nombre d'autres Iſles, & la Poméranie.

La Suède reçut les premiers rayons de la foi en même temps que le Danemark, & par le miniſtère des mêmes Prédicateurs, Saint Anſchaire & le Moine Vitmar. On fonda pour le premier, en 830, l'Archevêché de Hambourg. Gaubert, parent d'Ebbon, Archevêque dépoſé de Reims, vint enſuite ſur les traces de ces Miſſionnaires en Suède : il y fit quelques progrès ; mais il en fut de la Suède comme du Danemark, le Chriſtianiſme n'y fut bien établi qu'au Xe ſiècle.

Les Hiſtoriens Suédois le diſputent avec ceux du Danemark, ſur l'antiquité de leur Monarchie. On ne peut diſconvenir qu'elles ne ſoient l'une & l'autre très-anciennes, ſans les faire néanmoins remonter auſſi haut que ces Écrivains le prétendent; mais pour

Digitized by Google

avoir une Chronologie exacte & ſuivie des Rois de Suède, il faut deſcendre, avec l'Abbé de Vertot, juſqu'au XII^e ſiècle, & commencer par ÉRIC IX, élu par les Suédois, en 1141, pour leur Roi, aſſaſſiné le 18 Mai 1160, & honoré comme Martyr. Voyez-en la ſuite dans l'*Art de vérifier les Dates*, p. 505, col. 2. Nous nous bornerons à dire ici que la couronne de Suède a été poſſédée par les Rois de Danemark depuis MARGUERITE, l'Héroïne du Nord, Reine de Danemark & de Norwège, qui la devint de la Suède en 1388. La dureté des Rois, ſes ſucceſſeurs, engagea les Suédois à recouvrer leur liberté; ce qui ſe fit, en 1521, par GUSTAVE-ERICSON, c'eſt-à-dire fils d'ÉRIC ou de HENRI, qui étoit de la race des anciens Rois.

GUSTAVE-ADOLPHE, ſurnommé le *Grand*, Roi de SUÈDE, né le 9 Décembre 1594, fut tué à la bataille de Lutzen, le 16 Novembre 1632. Il laiſſa

CHRISTINE, Reine de SUÈDE, née le 8 Décembre 1626, couronnée en 1650, qui abdiqua la Couronne en 1654, & mourut le 19 Avril 1689. Après cette Princeſſe vint

CHARLES-GUSTAVE, X^e du nom, Comte Palatin du Rhin, de la branche de *Deux-Ponts*, né le 8 Novembre 1622, Roi de SUÈDE, mort le 23 Février 1660. Il avoit épouſé, en 1654, *Hedwige-Éléonore de Holſtein*, & en eut

CHARLES XI, Roi de SUÈDE, né le 24 Novembre 1655, mort le 15 Avril 1697, qui avoit épouſé, le 16 mai 1680, *Ulrique-Éléonore de Danemark*, dont

1. HEDWIGE-SOPHIE, née le 26 juin 1681, morte le 23 Décembre 1728, mariée, le 12 Juin 1698, à *Frédéric*, Duc *de Holſtein-Gottorp*, mort le 19 Juillet 1702;
2. CHARLES XII, Roi de SUÈDE, né le 17 Juin 1682, mort le 11 Décembre 1718;
3. Et ULRIQUE-ÉLÉONORE, Reine de SUÈDE, née le 23 Janvier 1688, morte le 5 Décembre 1741, qui avoit épouſé, le 4 Avril 1715, *Frédéric*, Prince *de Heſſe-Caſſel*, Roi de SUÈDE, mort le 5 Avril 1751, ſans poſtérité.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC DE HOLSTEIN-EUTIN, Évêque de Lubeck, né le 14 Mars 1710, a été élu, le 3 Juillet 1743, pour ſuccéder au Trône de Suède, proclamé le 6 Avril 1751, & couronné le 7 Décembre ſuivant. Ce Prince, après avoir honoré & encouragé les talents, protégé & animé le commerce, & veillé à l'obſervation de la Juſtice, dont il a beaucoup abrégé la procédure, eſt mort le 12 Février 1771. Il avoit épouſé, le 18 Août 1744, *Louiſe-Ulrique de Brandebourg*, née le 24 Juillet 1720, ſœur du Roi de Pruſſe régnant, dont:

1. GUSTAVE, qui ſuit;
2. CHARLES, Prince de Suède, Duc de Sudermanie, né le 7 Octobre 1748, marié, le 7 Juillet 1774, à *Hedwige-Éliſabeth-Charlotte de Holſtein-Eutin*, fille de l'Évêque de Lubeck, née le 22 Mars 1759;
3. FRÉDÉRIC-ADOLPHE, Prince de Suède, Duc d'Oſtrogothie, Grand Amiral du Royaume, né le 18 Juillet 1750;
4. Et SOPHIE-ALBERTINE, Princeſſe de Suède, née le 8 Octobre 1753, Coadjutrice de l'Abbaye de Quedlinbourg en 1767.

GUSTAVE III, né le 24 Janvier 1746, Roi de Suède le 12 Février 1771, épouſa, le 4 Novembre 1766, *Sophie-Madeleine*, Princeſſe *de Danemark*, née le 3 Juillet 1746, dont il eut

GUSTAVE-ADOLPHE, Prince Royal de Suède, né le 1^er Novembre 1778.

§ SUÈRE (DE), en latin SUERIUS : ancienne Nobleſſe, originaire d'Eſpagne, où elle étoit connue ſous le nom de SUERO & de SUEYRO. Elle a formé pluſieurs branches, dont quelques-unes ſubſiſtent en France.

L'Abbé Fleury, dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, fait mention de SUERIUS, 1^er du nom, Évêque de Lisbonne, Prélat recommandable, qui, en 1200, réconcilia ſon Chapitre avec le Pape Innocent III, & fit, à la ſatisfaction de ce Pontife & du Chapitre, le partage des Prébendes.

SUERIUS, II^e du nom, ſucceſſeur du précédent, fut Évêque de Lisbonne, en 1212, & aida beaucoup le Roi de Portugal à reconquérir ſon Royaume ſur les Maures qui l'avoient envahi, & dont ils furent chaſſés. Il mourut en 1231.

SUERIUS, *aliàs* SUERO, fut Évêque d'Avila, en Eſpagne, comme on le voit dans les Notices des Évêques de ce Royaume.

L'Hiſtoire fait auſſi mention d'un SUERO DE PAS, Noble Chevalier Eſpagnol, fameux par ſes joûtes.

D'une branche établie en Portugal étoit JACQUES-LOPEZ SUEYRO, qui, de Dona LÉONORA SUEYRO, ſon épouſe, tous deux Nobles Portugais, eut pour fils :

Digitized by Google

EMMANUEL SUEYRO, né à Anvers le 22 Avril 1587, qui fut Chevalier de l'Ordre du Chriſt. Il devint habile dans preſque toutes les ſciences, ſurtout dans l'Hiſtoire & les Mathématiques; ſervit avec diſtinction dans les Troupes d'Eſpagne, aux Pays-Bas; fut Gentilhomme de la Maiſon du Roi, & mourut eune, à Bruxelles, en 1629. Il a donné, en Eſpagnol, 1° une traduction de Tacite, encore eſtimée, 2° une *Deſcription abrégée de la Flandre*, imprimée à Anvers, en 1622, in-8°.; 3° les *Annales de Flandre*, en deux vol. in-fol. imprimés à Anvers en 1624. C'eſt ce que rapporte Valère André, dans ſa Bibliothèque Belge, édit. de 1739, tome I, page 261. L'Abbé Lenglet cite ces deux derniers ouvrages, parmi les bons qui ont été faits ſur cette matière, dans ſa Méthode pour étudier l'Hiſtoire, tome III, in-4°. pages 324 & 325. Enfin Moréri, édition de 1759, tome IX, parle auſſi de ce SUEYRO.

Une branche de cette famille, paſſée en France, au pied des Pyrénées, remonte par titres ſa filiation à

I. Noble PEYROTON DE SUÈRE, Co-Seigneur du Plan, Sieur de Maharage, vivant encore en 1519, qui eut pour enfants :

GIRONS, qui ſuit;
Et ANNE, mariée, par contrat du 23 Mars 1519, paſſé devant *Jean Alciat*, Notaire de Salies, à *Jean de Grenier*, Écuyer, du lieu de Gabré.

II. GIRONS DE SUÈRE, qualifié Noble, Sieur de Maharage, Co-Seigneur du Plan, habitant de Bedeile, fit ſon teſtament le 26 Décembre 1546, devant Pierre Alciat, Notaire, par lequel il inſtitue héritiers ſes 3 enfants mâles, ſavoir :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Autre JEAN lequel, par ſon teſtament du 12 Février 1664, inſtitua héritier Noble

   GERMAIN, ſon fils, Écuyer, Sieur de Laſſerre, émancipé le 18 Janvier 1662, & marié, par contrat du 20 Octobre 1665, paſſé devant *Arnaud Laffont*, Notaire, à *George de Sacoume*. Il eut acte de la repreſentation de ſes titres, avec ſes couſins, le 28 Août 1669. On ignore s'il laiſſa poſtérité.
3. JEANNET, rappelé dans le teſtament de ſon père;
4. Et une fille, mariée à Noble *Guilhem de Robert*, du lieu de Gabré, comme il conſte par une quittance à lui faite par JEAN DE SUÈRE, ſon beau-frère, paſſée le 15 Janvier 1586, devant Jean Dupuy, Notaire.

III. JEAN DE SUÈRE, Sieur de Maharage, Co-Seigneur du Plan, qualifié Noble comme ſes ancêtres, fit ſon teſtament, le 25 Mars 1617, devant Montlong, Notaire, dans lequel il inſtitue héritiers ſes trois enfants mâles, ſavoir :

1. SIMON, qui ſuit;
2. PIERRE, Sieur de Bordenave;
3. Et FRIX.

IV. SIMON DE SUÈRE, Écuyer, Sieur de Montaignac, teſta devant Gailhard, Notaire, le 20 Octobre 1662, & avoit épouſé, par contrat du 11 Février 1614, paſſé devant *Soulan*, Notaire de Vic, *Jeanne de Doignac*, dont :

1. HENRI, qui ſuit;
2. OCTAVIEN, Sieur de Bordenave;
3. GERAUD, Sieur de Marignac;
4. PIERRE, Écuyer, Sieur de la Maurère, dont la poſtérité ſubſiſte dans N..... DE SUÈRE, Écuyer, ci-devant Capitaine au Régiment de la Roche-Aymon; & dans deux filles, dont une mariée;
5. Et JEAN, Sieur de la Coume, tous inſtitués héritiers par le teſtament de leur père.

V. HENRI DE SUÈRE, Écuyer, Sieur de Lasbareilles, eut acte, avec ſes frères, de la repréſentation de leurs titres, conſtatant leur Nobleſſe, par jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, rendu à Agen, le 28 Août 1669, qui ordonna qu'ils ſeroient compris & inſcrits dans le Catalogue des Nobles de la Province. Il teſta & inſtitua héritiers ſes enfants des ſecond & troiſième mariages. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 19 Janvier 1647, paſſé devant *Maury Biros*, Notaire, *Marie de Biros*, morte ſans enfants; 2°, en 1670, *Anne de Courteil*; & 3° en 1680, *Louiſe-Trock de Monroux*. Du ſecond lit il a eu :

1. JEAN, qui ſuit;
2. HENRI, auteur d'un rameau rapporté ci-après.

Et du troiſième lit :

3. GUILLAUME, Écuyer, qui de ſon mariage a laiſſé pluſieurs enfants;
4. Et pluſieurs filles.

VI. JEAN DE SUÈRE, Écuyer, Seigneur de Vil-

Digitized by Google

lefranche, Lafitte, & Co-Seigneur du Plan, Mouſquetaire de la Garde du Roi en 1710, teſta en Décembre 1754, devant Mauran, Notaire du Plan, & avoit épouſé, en 1716, *Éliſabeth de Binos*, fille de noble *Louis*, Seigneur de l'Eſpitau, & de *Marie-Anne de St.-Jean*, dont il a eu 18 enfants; ceux qui ſubſiſtent ſont :

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ;
2. HENRI, ci-devant Lieutenant au Régiment de la Sarre, Infanterie, & depuis Religieux de l'Ordre de St.-François;
3. JEAN-MAURICE, appelé *l'Abbé du Plan*, Co-Seigneur du Plan & de Lafitte, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Latran, Prêtre, Licencié en Droit de la Faculté de Paris;
4. FRANÇOIS, Lieutenant de Grenadiers au Régiment de Boulonnais, Infanterie, non marié;
5. & 6. MARIE & HENRIETTE, Demoiſelles.

VII. JEAN-LOUIS DE SUÈRE, Écuyer, Seigneur de Villefranche, Lafitte, & Co-Seigneur du Plan, ancien Capitaine au Régiment de la Sarre, Infanterie & Chevalier de St.-Louis depuis 1747, n'eſt pas encore marié.

Rameau ſorti de la branche précédente.

VI. HENRI DE SUÈRE, Écuyer (ſecond fils de HENRI, & *d'Anne de Corteil*, ſa ſeconde femme), Major du Régiment de la Sarre, Infanterie, tué, en 1734, à Goito près de Mantoue, à la défenſe du Pont de Colorno, en Italie, avoit épouſé, en 1733, *Françoiſe du Saunier*, Dame de Caumont, dont

VII. LOUIS-HENRI DE SUÈRE, Écuyer, Seigneur de Caumont, en Auvergne, ci-devant Lieutenant au Régiment de la Sarre, marié, & mort ſans poſtérité.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au cyprès de ſinople entre deux larmes de ſable; au chef de gueules, chargé d'une épée antique poſée en faſce* (qui eſt la Croix de l'Ordre de St.-Jacques); *aux 2 & 3 d'azur, à la bande de gueules, chargée de trois beſants d'or, accoſtés à droite d'une étoile, à gauche d'un croiſſant d'or.* Cimier : *un homme poſé de front, orné de ſes lambrequins, & par derrière un maure au naturel iſſant à demi-corps.* (Généalogie rédigée ſur les titres énoncés dans le Jugement de M. Pellot, du 28 Août 1669.)

SUEUR (LE), Ecuyer, Sieur des Landes en Normandie, élection de Coutances : ancienne Nobleſſe qu'on croit avoir donné un Évêque à ce diocèſe en 1547, dans PAYEN LE SUEUR.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croiſſants du même*, 2 & 1.

SUEUR (LE), Famille très-ancienne en Normandie, qui s'eſt dans tous les temps, comme aujourd'hui, concilié l'eſtime générale de tous les Nobles & gens de diſtinction de ſon canton. Elle ne s'eſt alliée qu'à des Maiſons nobles.

I. JACQUES LE SUEUR obtint de JEAN *le Bon*, Roi de France, des Lettres d'annobliſſement le 12 Mai 1360, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 30 Octobre audit an, leſquelles font remonter la diſtinction de cette Famille à des temps plus reculés, car elles portent que ledit JACQUES LE SUEUR étoit Bailli & Capitaine de Rouen. Les fonctions de Bailli mettoient alors celui à qui elles étoient confiées, à la tête de la Nobleſſe de ſon Canton, & lui donnoient le droit de la convoquer pour le ſervice de l'État & en même temps du Souverain. JACQUES LE SUEUR, Bailli de Rouen, étoit donc, dès ce temps, conſidéré comme *noble*, puiſque les Lettres mêmes d'annobliſſement en font la mention la plus expreſſe, & elles ne lui furent vraiſemblablement accordées que pour ôter à quelques annoblis par Chartes, juſqu'au moindre prétexte de ſe plaindre d'être commandés par une perſonne qui n'en rapportoit pas. Ces Lettres portent même qu'elles ont été accordées ſans finance, ce qui prouve que les ſervices de JACQUES LE SUEUR, & ceux de ſes aïeux, lui avoient mérité cette faveur & diſtinction ſur l'eſprit & dans la juſtice ſuprême du Roi JEAN, en 1360; & qu'il étoit véritablement *noble de ſang & d'extraction*. Il eut pour enfants :

1. JEAN, Écuyer, qui n'eut qu'une fille, nommée

   CATHERINE, mariée à *Jean Lambert*, Écuyer, d'une Famille noble de l'Élection de Bayeux.

2. Et COLIN, qui ſuit.

II. COLIN LE SUEUR, Écuyer, acquit, conjointement avec ſon frère, par acte paſſé devant le Tabelſion de la Vicomté de Caen, le 6 Mars 1379, de Guillaume de Bion, Écuyer,

Digitized by Google

le Fief, Terre & Seigneurie de la Freſnaye, aſſis à Robert-Meſnil, Hameau de Cyntheaux, relevant du Roi pour un quart de fief de *Haubert*. Il eut pour fils :

III. Raoul le Sueur, Écuyer, Seigneur de la Freſnaye, qui obtint du Roi, le 6 Juin 1479, des Lettres, enthérinées aux Aſſiſes de St-Sylvin, par leſquelles Sa Majeſté lui permet de jouir & uſer de ſon droit de Plaids, ſelon la forme & teneur qu'en jouiſſoit Colin, ſon père. Raoul épouſa *Jeanne du Vivier*, & en eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Jean, auteur de la branche de *Gomeſnil*, rapportée ci-après ;
3. Et autre Jean, Eccléſiaſtique.

IV. Guillaume le Sueur, Écuyer, Seigneur de la Freſnaye & de Robert-Meſnil, épouſa *Madeleine de Villy*, dont :

V. Guillaume le Sueur, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de la Freſnaye & de Robert-Meſnil, marié, par contrat du 22 Avril 1499, paſſé au Tabellionage de St.-Sylvin, à *Jeanne Yvelin de la Neuville*, de laquelle ſortit :

VI. Michel le Sueur, Écuyer, Seigneur de la Freſnaye & de Robert-Meſnil, qui obtint, contre les habitants de Cyntheaux qui l'avoient impoſé à la Taille, un Arrêt en la Cour des Aides, le 17 Décembre 1533, par lequel il fut ordonné qu'il ſeroit diſtroit & mis hors du rôle des Tailles de Cyntheaux, comme ayant duement & ſuffiſamment juſtifié être *noble*, & comme tel tenant propriétairement le fief de Robert-Meſnil. Leſdits habitants, le Procureur-Général joint, ayant demandé & obtenu des Lettres de propoſition d'erreur contre le ſuſdit Arrêt, il en fut rendu un ſecond le 29 Mai 1549, qui confirma celui de 1533. Michel le Sueur rendit aveu, au Roi, de ſon fief de Robert-Meſnil, le 6 Novembre 1551, & avoit épouſé *Barbe d'Aumeſnil*. Il en eut :

VII. Guillaume le Sueur, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur de la Freſnaye & de Robert-Meſnil, marié, par contrat du 2 Janvier 1556, à *Madeleine de la Freſnaye de Saint-Aignan*. Leurs enfants furent :

Christophe, qui ſuit ;
Et Georges, tige de la branche des Seigneurs des *Freſnes*, la ſeule ſubſiſtante, rapportée ci-après.

VIII. Christophe le Sueur, Écuyer, Seigneur de Robert-Meſnil, épouſa *Anne de Goſſelin*, & en eut :

IX. Gilles le Sueur, Écuyer, Seigneur de Robert-Meſnil & de St.-Pierre, qui ſervit le Roi, comme il appert d'un certificat de M. le Duc de Longueville, du 24 Septembre 1635, portant permiſſion d'aller à Nancy ou ailleurs, pour cauſe de maladie. Il obtint un autre certificat, le 12 Novembre 1636, de M. du Perrier d'Anfreville, commandant une Brigade de Gentilshommes de la Nobleſſe de Normandie, en l'armée du Duc de Longueville, portant que, comme l'un deſdits Gentilshommes faiſant la fonction de Maréchal des Logis, il peut ſe retirer à Troyes ou ailleurs pour ſe faire médicamenter. Les Commiſſaires du Roi députés lui accordèrent, & à Georges le Sueur, ſon couſin germain, le 10 Décembre 1640, main-levée de la ſaiſie de leurs fiefs de la Freſnaye & de Touſart, comme *nobles de race*. Pareille main-levée de la ſaiſie deſdits fiefs leur fut accordée, le 24 Mars 1642, par M. le Roy de la Potherie, Commiſſaire départi, & elle fut ſignifiée le lendemain. Gilles avoit épouſé, en 1628, *Jeanne le Mercier*, de laquelle vint :

X. Charles le Sueur, Écuyer, Seigneur de Robert-Meſnil, marié à *Anne Aupoix*, dont :

1. 2. 3. & 4. Adrien, Gilles, Laurent & Pierre, morts ſans poſtérité ;
5. & 6. Jeanne & Marie. (Ainſi s'eſt éteinte cette branche.)

BRANCHE

des Seigneurs des Fresnes.

VIII. Georges le Sueur, Écuyer, Sieur de Neuville (fils puîné de Guillaume, IIIe du nom, & de *Madeleine de la Freſnaye de Saint-Aignan*), épouſa, par contrat du 12 Novembre 1589, *Marguerite le Verrier*, fille & héritière de noble homme *Thomas*, Sieur des Yveteaux en Craſmeſnil, & de *Roberte de Sainte-Marie*. Elle étoit petite-fille & auſſi ſeule héritière de noble homme *Charles de Sainte-Marie*, Sieur de Sainte-Honorine, & de *Jacqueline Branche*, ſes aïeul & aïeule maternels. Ladite *Marguerite le Verrier* eut de ſon mariage :

Georges, qui ſuit ;

Digitized by Google

Et PIERRE, Écuyer, Prêtre, Curé de Cyntheaux.

IX. GEORGES LE SUEUR, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de la Freſnaye & de Boullemer, obtint du Roi HENRI IV, le 25 Décembre 1597, un Certificat, portant que, comme il eſt de ſa Cornette, le ſervant en cette année, ſon père demeure exempt de la contribution au ban & arrière-ban, dont il pourroit être tenu pour raiſon de ſes fiefs. Il obtint auſſi, comme il a été dit, deux main-levées de la ſaiſie de ſes Fiefs, avec GILLES LE SUEUR, ſon couſin germain, les 10 Décembre 1640, & 24 Mars 1642. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Août 1630, *Catherine le Sens de Beuſeval*, fille de *Pierre*, Écuyer, Sieur de Beuſeval, & de noble *Marguerite de la Pallu*. Ce mariage lui a donné une alliance avec la Maiſon de *Gislain*, dont étoit *Adrien de Gislain*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Longueville, & Seigneur de Barneville, Auſſy, Coquainvilliers, Boiffron, Hermanville, St.-Clair en partie, &c., & auſſi avec la Maiſon de *Croiſmare*. GEORGES eut de ſon mariage :

X. ADRIEN LE SUEUR, Écuyer, Seigneur de la Freſnaye, de Boullemer, & par ſa femme, Seigneur des Freſnes & Patron de Campigny, qui obtint de M. de Chamillart, Commiſſaire départi à Caen, un certificat de confirmation de Nobleſſe, le 3 Février 1668, dans lequel ſont énoncées les armes de ſa Famille, telles qu'elle les porte. Il épouſa, par contrat ſous ſeing-privé, du 9 Mars 1663, reconnu le 24 Février 1664, *Marie Hellyes*, Dame des Freſnes & Patrone de Campigny, fille unique de *Pierre*, Écuyer, Sieur de la Noë, & de noble Dame *Barbe de Baudre*, Dame des Freſnes & Patrone de Campigny, ſeule héritière d'*Élie*, Écuyer, Seigneur des Freſnes, & de *Catherine du Fayel*. Leurs enfants furent :

1. EUSTACHE, qui ſuit ;
2. JACQUES, Écuyer, Curé de Cormelles ;
3. Et MADELEINE, mariée à *Philippe-Antoine le Breton*, Écuyer, Sieur de Cambes, dont une fille, mariée, comme on le verra ci-après.

XI. EUSTACHE LE SUEUR, Écuyer, Seigneur des Freſnes & Patron de Campigny, épouſa, par contrat ſous ſeing-privé, du 1er Mai 1710 (dépoſé devant *Duhamel de Vailly*, Notaire Royal à Bayeux, le 16 Mars 1769), *Marie-Madeleine du Gripel*, fille & unique héritière de *Jean*, Écuyer, Sieur de Beauvais, & de *Madeleine Auller*. Cette Famille noble *du Gripel* eſt du nombre de celles dont les ancêtres défendirent le Mont-St.-Michel, & où les armes ſont gravées dans un grand tableau, avec celles des autres Chevaliers, également défenſeurs de cette place, dont l'Hiſtoire fait mention. Ils ont eu de leur mariage :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. EUSTACHE-PHILIPPE-ALEXANDRE, Écuyer, Docteur de Sorbonne, Grand-Chantre & Chanoine de Bayeux, Syndic du Clergé, Prieur de Pierre-Solain, & Grand-Vicaire de l'Évêque de Liſieux ;
3. JEAN-FRANÇOIS, dit *le Chevalier des Freſnes*, ancien Capitaine-Commandant au Régiment de Cambréſis & Chevalier de St.-Louis, penſionné du Roi ;
4. Et MARIE-MADELEINE, mariée, par contrat du 1er Octobre 1737, à *Jean-Antoine le Breton*, Écuyer, Sieur de Cambes, ſon couſin, fils de MADELEINE LE SUEUR, & de *Philippe-Antoine le Breton*, Écuyer, mentionnés ci-deſſus, dont eſt iſſue *Marie-Anne-Madeleine*, mariée, le 9 Octobre 1764, à *François-Bonaventure-Corentin de Mauconvenant*, Chevalier, Seigneur & Patron de Ste.-Suzanne, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, dont un fils.

XII. JACQUES LE SUEUR, Écuyer, Seigneur des Freſnes, la Conſeillère, St.-Vigor-d'Agy & Patron de Campigny, a épouſé, par contrat ſous ſeing-privé, du 14 Février 1748 (déposé devant *Duhamel de Vailly*, Notaire Royal à Bayeux, le 7 Mars 1769), *Françoiſe-Catherine de Marguerye de Saint-Côme*, fille & héritière, pour moitié, de *René*, Chevalier, Seigneur de St.-Côme, & de noble *Marie-Thérèſe-Catherine le Roux de Langrie*, & ſœur puînée de *Marie-Charlotte-Félicité de Marguerye*, épouſe de *Charles-Léon-Gabriel de Briqueville*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Eſquay, &c. De ce mariage ſont iſſus :

JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
Et JEAN-CHARLES-MATHIEU, Écuyer, né le 21 Septembre 1763.

XIII. JEAN-FRANÇOIS LE SUEUR DES FRES-

Digitized by Google

NES, Écuyer, né à Gueron, près Bayeux, le 18 Août 1750, entré au ſervice, dans le Régiment d'Artois, au commencement de Mai 1768, a été fait Sous-Lieutenant à la ſuite dudit Régiment le 12 Novembre 1770, & eſt Sous-Lieutenant en pied depuis le 1er Juin 1772.

BRANCHE
de GOMESNIL.

IV. JEAN LE SUEUR, Écuyer, Sieur de Gomeſnil (ſecond fils de RAOUL, Seigneur de la Freſnaye, & de *Jeanne du Vivier*), épouſa *Gervaiſe Ernault*, dont :

V. GUILLAUME LE SUEUR, Écuyer, Sieur de Gomeſnil, qui fut père de

VI. JULIEN LE SUEUR, Écuyer, Sieur de Gomeſnil, marié, en 1543, à *Yolande de Manſel*, de laquelle il eut :

VII. PIERRE LE SUEUR, Écuyer, Sieur de Gomeſnil, qui épouſa, en 1586, *Michelle de Clacy*, dont :

JEAN, qui ſuit ;
Et PIERRE, Écuyer, Sieur de la Garende, marié, en 1624, à *Anne de Baudouin*.

VIII. JEAN LE SUEUR, IIe du nom, Écuyer, Sieur de la Croix & de Gomeſnil, épouſa, le 20 Juin 1614, *Emine Pougot*, & en eut :

IX. LOUIS LE SUEUR, Écuyer, Sieur de Gomeſnil, marié, en 1654, à *Anne le Roux*, dont :

X. JOSEPH LE SUEUR, Écuyer, Sieur de Gomeſnil, mort le 30 Novembre 1749, ſans laiſſer d'enfants, qui avoit épouſé *Anne-Françoiſe de Liout de Saint-Blaiſe*. En lui s'eſt éteinte cette branche qui s'étoit établie au pays de Caux.

Les armes de cette Famille ſont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux croiſſants de même, & en pointe d'une roſe auſſi d'argent.*

SUEUR (LE), Écuyer, Sieur de la Ferrière en Normandie, élection de Coutances, qui porte : *d'or, ſemé de mouchetures de ſable, au chevron de gueules, chargé de trois trèfles d'argent.*

SUEUR DE GIVRY, en Champagne : *d'azur, à un chevron d'or, ſurmonté d'un croiſſant d'argent, poſé à la pointe du chevron, & accompagné en chef de 2 étoiles d'argent, & en pointe d'une hure de ſanglier du même, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

SUFFREN : ancienne Maiſon de la République de Lucques.

HUGON DE SUFFREN vint s'établir en Provence dans le XIVe ſiècle, lors des troubles de cette République. Cette Maiſon a formé trois branches, qui ſubſiſtent, dont une poſſède, depuis plus de 300 ans, la Terre d'Aube, appelée *Richebois* depuis 40 ans. Il y en a une établie en pays étranger, & les deux autres en Provence. Elles ont pour auteur commun :

ANTOINE DE SUFFREN, Chevalier, Seigneur d'Aube & de Monlèges, marié, en 1571, à *Louiſe de Châteauneuf*, fille de *Laurent*, Chevalier, & de *Blanche de Simiane*, dont :

1. PALAMÈDE, qui ſuit ;
2. Et JEAN-BAPTISTE, auteur de la branche de *Saint-Tropez*, rapportée ci-après.

PALAMÈDE DE SUFFREN eut pour deſcendant

JOSEPH DE SUFFREN, marié à *Marguerite d'Étienne de Montplaiſir*, dont

LAURENT DE SUFFREN, marié, en 1748, à *Marguerite de Régis-Fuveau*, fille de *Louis*, Chevalier, & de *Louiſe Jujardy*, dont :

1. PALAMÈDE, né en 1750, Officier de Marine ;
2. LOUIS, admis pour être Comte du noble Chapitre de St.-Victor-lès-Marſeille ;
3. EMMANUEL, encore jeune, Aſpirant pour être Garde de la Marine ;
4. FÉLICITÉ-PERPÉTUE, marié, le 27 Mars 1776, à *Charles-François de Rians* ;
5. & 6. APOLLONIE & COLOMBE, non encore mariées.

BRANCHE
de SAINT-TROPEZ.

JEAN-BAPTISTE DE SUFFREN (fils puîné d'An-

Digitized by Google

TOINE) épouſa *Marguerite d'Arnaud*, & en eut

LOUIS DE SUFFREN, qui épouſa *Polixène de Guiran*, dont

JOSEPH-JEAN-BAPTISTE DE SUFFREN, Marquis de Saint-Tropez, & de St.-Cannat, Baron de la Molle, Seigneur de Richebois, qui épouſa *Geneviève de Caſtellane*, fille de *François*, Marquis de St.-Jeurs, & de Grimaud, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite de Forbin-Janſon*, dont il a eu :

1. PAUL, qui ſuit ;
2. & 3. LOUIS & FRANÇOIS, Chevaliers de Malte, Capitaines dans Royal-Comtois, tués l'un & l'autre au ſiége de Douai, en 1712 ;
4. Et MADELEINE, mariée à *Jean-Baptiſte*, Marquis *de Caſtellane-Eſparron*.

PAUL DE SUFFREN, premier Procureur du pays de Provence en 1725, & Procureur joint de la Nobleſſe en 1749, a épouſé, le 3 Septembre 1711, *Hiéronime de Bruny*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Chateaubrun, & d'*Éliſabeth de Chataignier*. Leurs enfants ſont :

1. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. LOUIS-JÉRÔME, né en 1722, Évêque de Siſteron en 1764 ;
3. PIERRE-ANDRÉ, né le 13 Juin 1726, Commandeur de St.-Chriſtol, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi ;
4. PAUL, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaiſſeaux de la Religion ;
5. GENEVIÈVE, mariée à *Alphonſe-Louis d'Arnaud*, Baron de Vitrole ;
6. Et MADELEINE, qui épouſa *Paul-Auguſte de Bernier*, Seigneur de Pierrevert.

JOSEPH-JEAN-BAPTISTE DE SUFFREN, Marquis de St-Tropez, Meſtre de Camp de Cavalerie, a épouſé, le 21 Février 1744, *Louiſe-Pulchérie-Gabrielle de Goesbriant*, fille de *Louis*, Comte *de Goesbriant*, Maréchal de Camp, Gouverneur du Château du Taureau, & de *Marie-Roſalie de Châtillon*, dont :

1. PIERRE-MARIE, Comte de St.-Tropez, né le 20 Février 1753, Gouverneur de la Ville & Citadelle de St.-Tropez, Capitaine dans le Régiment Royal-Lorraine ;
2. LOUIS-VICTOR, Chevalier de Malte, Officier du Régiment Royal-Cravate ;
3. OLYMPE-ÉMILIE, mariée à *Louis-Charles de la Baume*, Comte de Suze.

Les armes : *d'azur, au ſautoir d'argent, cantonné de quatre muffles de léopard d'or.*

SUFFRET, en Provence ; Famille qui ſubſiſte dans CÉSAR-FRANÇOIS DE SUFFRET DE VILLENEUVE, Lieutenant-Général au ſiége de l'Amirauté de la ville de Fréjus, & Subdélégué de l'Intendance.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or, ſur trois barres du même, formant un freté.*

SUGNY, en Champagne : OGIER étoit Écuyer, Seigneur de SUGNY, c'eſt en ſa faveur que le Roi François Ier établit au bourg de Sugny deux foires par an, la première le 8 Octobre, la ſeconde le 10 Mai, & un marché tous les mercredis de chaque ſemaine, ainſi qu'il eſt juſtifié par des Lettres données à Angoulême en 1526. Il fut le triſaïeul de

LOUIS, Seigneur DE SUGNY, premier Capitaine, puis Lieutenant-Colonel du Régiment de la Valette en 1686, qui, ſelon l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 526, fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe depuis 1526, par ordonnance de 1667. Il épouſa, le 2 Décembre 1664, *Anne de Graimbert*, dont

PHILIBERT-HENRI, Écuyer, Seigneur DE SUGNY, Sous-Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, marié, le 28 Janvier 1712, à *Anne Charpentier d'Audron*, fille de *Henri-Bonaventure-Auguſtin*, Écuyer, Seigneur de Couvrelles, dont il eut

CHARLES-JEAN-BAPTISTE DE SUGNY, baptiſé le 26 Décembre 1718, reçu Page de la Grande Écurie du Roi en 1734.

Les armes : *d'argent, à une bordure d'azur, & un bâton noueux de gueules, brochant ſur le tout.*

SUHARD, Élection de Bayeux, en Normandie ; Famille des plus anciennes & des

Digitized by Google

mieux alliées de la province. GUILLAUME SUHARD avoit épouſé *Françoiſe de Briqueville*. Cette maiſon a donné, il y a plus d'un ſiècle, une Abbeſſe à l'Abbaye des Dames d'Epréaux, dont on voit encore le tombeau, proche la grille de leur chœur. La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la maiſon d'Harcourt*, en parle fort au long, à l'occaſion d'une Demoiſelle d'*Harcourt*, mariée à un SUHARD. M. l'Abbé de SUHARD DE LOUCELLER eſt le ſeul qui reſte d'une des principales branches qui ſubſiſtent. Il eſt Chanoine de l'Égliſe Cathédrale de Bayeux & Grand-Vicaire du diocèſe depuis 15 ans. Son affection pour les pauvres, & ſon zèle à leur procurer les moyens de ſoulager leur miſère, l'ont porté à faire bâtir & à doter une maiſon de la Providence à Bayeux, où s'eſt établie une manufacture de dentelles, qui entretient près de 200 petites filles, que l'on inſtruit de leur Religion avec un grand ſoin, & auxquelles on inſpire le goût de la piété.

Les armes : *de gueules, à la croix fleurdeliſée d'argent.*

SUIZI : *parti d'argent à l'aigle à deux têtes de ſable, & de gueules à trois faſces d'or.*

* SULLY. Les anciens Sires DE SULLY, ſuivant la Thomaſſière, *Hiſtoire du Berry*, liv. VI, p. 450, ont commencé à

ARCHAMBAUD, Sire DE SULLY, qui vivoit au commencement du IX^e^ ſiècle, & eut pour arrière-petit-fils

GILON I^er^, Sire DE SULLY, qui épouſa *Eldeburge*. Il eut pour ſeconde fille & héritière

AGNÈS, Dame DE SULLY, mariée à *Guillaume de Champagne*, fils aîné de *Henri*, dit *Étienne*, Comte Palatin de Champagne & de Brie, & d'*Alix de Normandie*. Se voyant exclu de la ſucceſſion de Champagne, il prit le nom & les armes d'*Agnès*, ſa femme; c'eſt d'eux que deſcendent les Sires de SULLY. Ils eurent pour fils aîné

EUDES-ARCHAMBAUD, Sire DE SULLY, qui épouſa *Mahaud de Boiſgency*, de laquelle il eut :

1. GILON, qui ſuit;
2. HENRI, Archevêque de Bourges en 1184, mort en 1199;
3. Et EUDES, Évêque de Paris en 1196, mort en 1208.

GILON, Sire DE SULLY, avoit épouſé *Luce de Charenton*, dont il eut :

1. ARCHAMBAUD, qui ſuit;
2. Et SIMON, Archevêque de Bourges en 1218, mort en 1232.

ARCHAMBAUD, II^e^ du nom, Sire DE SULLY, laiſſa :

1. HENRI, qui ſuit;
2. Et JEAN, Archevêque de Bourges, mort en 1273.

HENRI, I^er^ du nom, Sire DE SULLY, mourut après l'an 1248; il avoit épouſé *Marie de Dampierre*, dite *de Bourbon*, dont il eut

HENRI, II^e^ du nom, Sire DE SULLY, qui mourut en Italie en 1269. Il avoit épouſé *Perronelle de Joigny*, & en eut entr'autres enfants,

HENRI, III^e^ du nom, Sire DE SULLY, qui mourut en 1285; il avoit épouſé *Marguerite de Beaumez*, dont vint

HENRI, IV^e^ du nom, Sire DE SULLY, qui épouſa *Jeanne de Vendôme*, dont il eut

JEAN, Sire DE SULLY, qui épouſa *Marguerite de Bourbon*, de laquelle il eut

LOUIS, Sire DE SULLY, marié à *Iſabeau*, Dame *de Craon*, dont

MARIE, Dame DE SULLY, héritière de cette maiſon, qui épouſa 1° *Charles de Berry* Comte de Montpenſier; 2° Guy, VI^e^ du nom, Sire de *la Trémoïlle*; & 3° le 27 Janvier 1400, *Charles* I^er^ Sire d'*Albret*, Comte de Dreux, Connétable de France, mort le 25 Octobre 1415, à qui elle fit don de la Baronnie de Sully, en cas qu'il lui ſurvécût, & qu'elle n'eût aucun enfants mâles de lui.

Maximilien de Béthune, Marquis de Roſny, acquit la Seigneurie de Sully en

Digitized by Google

1602, de *Claude de la Trémoille*, Duc de Thouars, & obtint en 1606, du Roi Henri IV, que la Baronnie de Sully & la Seigneurie de Moulinfroue, &c., fuſſent érigées en Duché-Pairie pour lui & ſes hoirs deſcendants mâles. Voy. BÉTHUNE.

Les armes des anciens Sires DE SULLY ſont : *d'azur, ſemé de molettes d'or, au lion du même, brochant ſur le tout.*

* SULLY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ancienne famille de Normandie, établie en l'élection de Bayeux : *d'hermines, à la faſce ondée de gueules, ſurmontée de trois tourteaux du ſecond.*

* SUNDGAU, ancien Comté en Alſace, qui a eu ſes Seigneurs particuliers depuis le commencement du IX^e^ ſiècle juſqu'à la fin du X^e^. Le Sundgau paſſa dans la ſuite à l'Évêque de Bâle, duquel Albert II, Duc d'Autriche, l'acquit, lorſqu'il épouſa l'héritière du Comté de Ferrette. Il unit ces deux Comtés aux domaines, que ſa Maiſon poſſédoit dans la province d'Alſace, avec laquelle ils ont été cédés à la France, par la paix de Munſter en 1648.

SURE, en Breſſe : *d'argent, au lion de ſable, l'écu ſemé de billettes du même.*

* SURGÈRES, en Poitou, Baronnie anciennement poſſédée par la maiſon de *Maingot*, qui a ſubſiſté juſqu'en 1300, dont un puîné prit le nom, qu'il tranſmit à ſa poſtérité. La famille de *Maingot* poſſédoit encore la Terre de Dampierre, qui, après avoir paſſé dans la maiſon de *Clermont*, tomba dans celle de *Gondi*, Ducs de Retz. La terre de Surgères, après avoir été dans la famille de *Clermont*, paſſa dans celle de *Fonſèque*, puis fut portée en mariage le 2 Août 1600, par *Hélène de Fonſèque*, à *Iſaac de la Rochefoucauld-Montendre*. Voy. ROCHEFOUCAULD (LA).

SURIAN, Famille noble de laquelle étoit

JEAN-BAPTISTE SURIAN, Évêque de Vence, Abbé de l'Abbaye de St.-Vincent du Luc, Ordre de St.-Benoît, diocèſe d'Oléron, l'un des quarante de l'Académie Françaiſe, mort en ſon diocèſe le 3 Août 1754, âgé de 86 ans.

SURRAIN, Écuyer, Sieur de la Champagne, en Normandie, élection de Bayeux; ancienne nobleſſe, qui porte pour armes : *d'azur, à deux jumelles d'or, au lion paſſant du même en chef.*

SURREAU : *d'argent, au ſautoir engrêlé de gueules, chargé d'une croiſette d'or, accompagné de 4 têtes d'homme de ſable, liées d'argent.*

SURTAINVILLE (DE), Écuyer, Seigneur d'Omonville, en Normandie, Élection de Valognes; Famille dont les armes ſont : *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois coquilles du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

SURVILLE, Famille du Vivarais.

ANTOINE DE SURVILLE, Seigneur de Gras, qui vivoit en 1555, étoit le triſaïeul de

LOUISE, née le 1^er^ Octobre 1677, qui fut reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1687, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de cet ANTOINE.

Les armes : *d'azur, à trois roſes d'argent, au chef d'hermines.*

(Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I^er^, part. II, p. 517.)

* SUSTANTION, Ville autrefois aſſez conſidérable de la première Narbonnaiſe, au bas Languedoc, ſur la rivière du Lez, fort près de Montpellier, & aujourd'hui totalement ruinée. Elle avoit titre de Comté, qui étoit uni à ceux de Melguel & de Maguelonne, leſquels entrèrent en 1145 dans la maiſon de *Pelet-Narbonne*, par le mariage de *Béatrix*, héritière de ces trois Comtés, Fiefs immédiats de la Couronne, avec *Bernard Pelet*, Seigneur d'Alais, dont la poſtérité ſubſiſte en Languedoc, ſous le nom de *Narbonne-Pelet*.

Digitized by Google

SUZANNE DE CERNY : *de ſable, à trois annelets d'argent.*

* SUZE, Ville & ancienne Baronnie du Maine, poſſédée longtemps par la Maiſon de *Craon*, qui paſſa par alliance dans celle de *Laval*. *Guy de Laval*, dit de *Rais*, en hérita en 1431. Il n'eut d'*Anne de Champagne*, que *Jeanne*, Dame de la Suze. Elle épouſa *François de Chauvigny*, Vicomte de Broſſe, dont le fils *Guy* étant mort en 1502, ſans lignée, la Baronnie de la Suze retourna aux héritiers de *Jeanne de Craon* & d'*Ingerger d'Amboiſe*, d'où elle paſſa à *Baudouin de Champagne*. Elle fut érigée en Comté, & *Michel Chamillart*, Miniſtre d'État, en fit l'acquiſition. Voy. CHAMPAGNE & CHAMILLART.

* SWEVEGHEM, Terre & Seigneurie dans la Châtellenie de Courtray, érigée en *Comté* par Lettres du Roi Charles II du 16 Décembre 1665, en faveur de *Charles-Philippe d'Ongnies*, fils de *Claude d'Ongnies*, Comte de Coupigny, & d'*Anne de Croy-Solre*. Voy. ONGNIES.

SYLVA-MENDOZA. Voy. SILVA-MENDOZA.

SYVRIA, ou SIVRIA, en Franche-Comté: *de gueules, à une fleur de lis d'or.*

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TABOUREAU, Famille établie à Paris, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de Juin 1746, p. 211.

Louis TABOUREAU, Seigneur des Réaux, d'Orval & de Lony, Écuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, en 1712, mort à Paris le 30 Mai 1746, âgé de 83 ans, avoit épouſé ***Philippe Maſſe***, de laquelle il a laiſſé :

1. LOUIS-MATHURIN, qui ſuit ;
2. JACQUES-MATHURIN, Seigneur d'Orval, Tréſorier-Général des Bâtiments du Roi, mort le 31 Décembre 1753. Il avoit épouſé, en Février 1733, *Gatherine-Cécile Péan de Moſnac*, dont

   Une fille, mariée, en Juin 1753, à *François-Louis le Fournier*, Marquis de Wargemont.
3. Et PHILIPPE, morte le 27 Mai 1763, dans ſa 75e année. Elle avoit épouſé *Gabriel Tachereau*, Seigneur de Baudry & de Linières.

LOUIS-MATHURIN TABOUREAU, Seigneur des Réaux, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département du Lyonnais, a épouſé, en 1717, *Catherine-Geneviève Bazin*, dont eſt iſſu :

LOUIS-GABRIEL TABOUREAU DES RÉAUX, né le 20 Octobre 1718, Conſeiller au Parlement de Paris en la quatrième Chambre des Enquêtes, le 24 Mai 1740, Maître des Requêtes en 1757, Préſident au Grand-Conſeil le 2 Janvier 1758, Intendant de Valenciennes en 1764, nommé Conſeiller d'État & ordi-

Digitized by Google

naire au Conseil Royal, Contrôleur-Général des Finances en Octobre 1776, dont il a donné sa démission le 2 Juillet 1777.

Les armes : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées, & en pointe d'un croissant, le tout d'or.*

TABOUROT, Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tambours du même, au chef d'argent, chargé d'un lion courant de sable.*

TACHEREAU, ou TASCHEREAU DE BAUDRY, en Touraine; Famillle noble, dont étoit

GABRIEL TACHEREAU, Seigneur de Linières & de Baudry, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, au Département d'Anjou & du Maine, qui épousa *Madeleine Cottereau,* dont

1. N... TACHEREAU, qui suit;
2. Et BERTRAND-CLAUDE, dit *le Père de Linières,* de la Compagnie de Jésus, mort Confesseur du Roi, le 31 Mai 1746, dans sa 89e année.

N... TACHEREAU laissa

GABRIEL TACHEREAU, Seigneur de Baudry, & de Linières en Touraine, ancien Maître des Requêtes, & Lieutenant-Général de Police de la Ville de Paris, qui mourut Conseiller d'État ordinaire, le 22 Avril 1755. Il avoit épousé *Philippe Taboureau,* morte le 27 Mai 1763, dans sa 75e année, fille de *Louis,* Seigneur des Réaux, Orval, &c., & de *Philippe Masse,* dont

1. MARIE-ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, mariée, le 28 Octobre 1734, à *Nicolas-Charles de Malon,* Marquis *de Bercy,* Président au Grand-Conseil.
2. MARIE-PHILIPPE, qui épousa, le 23 Février 1747, *André Potier,* Marquis de Novion, né le 22 Janvier 1711, Président à Mortier au Parlement de Paris, depuis le 28 Mai 1732, mort en 1769;
3. Et une fille, mariée, le 17 Novembre 1755, à *Marie-Jacques,* Marquis *de Brehan,* mort le 13 Mai 1764.

Les armes : *de gueules, à sept mâcles d'or,* 3, 3 & 1.

TAETS VAN AMERONGEN, ancienne Famille noble de la province d'Utrecht, en Hollande, dont on trouve la généalogie dans Moréri. Elle commence à GUILLAUME, qui vivoit vers 1160, & a donné des Échevins, des Baillis, des Bourgmestres à la Province d'Utrecht. Elle subsiste encore avec distinction dans

LÉONARD TAETS VAN AMBRONGEN, né le 6 Août 1700, qui fut fait Receveur en Brabant par les États-Généraux en 1722, Drossart de Fauquemont ou Valkenbourg en 1725. Il avoit épousé, le 25 Avril 1725, *Marie-Jacqueline Pinssen van der Aa.* De ce mariage vinrent :

1. JOSSE, né le 8 Mai 1726;
2. GÉRARD-MAXIMILIEN, né le 6 Juillet 1727;
3. ANNE-MARIE, née le 13 Décembre 1728;
4. GÉRARD-GODARD, né le 20 Novembre 1729;
5. Et FRÉDÉRIC, né le 20 Mai 1731, mort le 4 Juillet suivant.

TAFFIN, en Artois. Une Sentence rendue en l'Élection d'Arras le 7 Septembre 1658, en faveur de NICOLAS TAFFIN, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, &c., lui continue les honneurs, libertés, franchises, droits & prérogatives attribués aux *Nobles de race & d'extraction.*

Il est dit dans cette Sentence que c'est une Famille noble de toute ancienneté, qui tire son origine des États de Venise, qu'elle a essuyé trois incendies, où elle a perdu grande partie de ses titres, le premier en 1552, à Gravelines, du vivant de PIERRE TAFFIN, IIe du nom, Écuyer, & les deux autres de PIERRE TAFFIN, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, l'un au pont Rouart en 1581, & l'autre au Fort de Linques, où commandoit ledit PIERRE en 1582, suivant les certificats exhibés aux preuves de noblesse par le susdit NICOLAS, ce qui fait que cette Famille ne peut remonter sa filiation qu'à

I. DENIS TAFFIN, Écuyer, Mestre de Camp au service de l'Empereur MAXIMILIEN, qui fut employé, en diverses expéditions, pendant le siége de Térouanne, en 1513. Il eut

HERMAN, qui suit;
Et PIERRE, auteur de la branche établie en Artois, rapportée ci-après.

II. HERMAN TAFFIN, Écuyer, laissa de sa femme, dont le nom est ignoré,

Digitized by Google

III. Denis Taffin, IIe du nom, Écuyer, marié à *Catherine Allegambe*, d'une Famille noble de Tournay, de laquelle il eut :

IV. Herman Taffin, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de Tourſay, Receveur & Agent de la Reine-Mère, dont il épouſa une des Demoiſelle d'honneur. Il en eut

1. N... Taffin, Intendant de la Maiſon du Prince Henri de Naſſau;
2. Philippe, Écuyer, Seigneur de la Grange;
3. Et une fille, mariée à un Gentilhomme, demeurant à 18 lieues par de-là Paris.

Cette branche ſubſiſtoit en 1609 en France, ſuivant la Lettre écrite par ledit Philippe Taffin, à Nicolas, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet. Le dernier de cette branche aînée mourut, ſans hoirs, au commencement de la guerre dernière, Lieutenant-Feld-Maréchal au ſervice de l'Impératrice-Reine de Hongrie.

BRANCHE

Établie en Artois.

II. Pierre Taffin, Écuyer (fils puîné de Denis, Ier du nom), eut pour fils :

III. Gilles Taffin, Écuyer, qui épouſa *Catherine de Gravelingue*, dont ſortit :

IV. Pierre Taffin, IIe du nom, qui eut le malheur de perdre ſes titres & papiers à l'incendie arrivé à Gravelines en 1552. De *Jehenne de Doven*, ſon épouſe, dont les armes ſe voyent au mauſolée de Valentin Taffin, aux Dominicains de St.-Omer, il eut :

V. Pierre Taffin, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, né en 1547, qui ſervit ſon Prince en qualité de Gentilhomme, tant à Gravelines, au Camp de Maeſtricht, qu'en la guerre de Friſe, & les années ſuivantes au Régiment de Mondragon. Il fit, avec pluſieurs autres Gentilshommes, en 1570, le voyage d'Eſpagne, au convoi d'Anne d'Autriche, Reine d'Eſpagne, ſous les ordres du Capitaine Jehan d'Arrieta, &, à ſon retour, ſe mit ſous la charge du Sieur de la Motte, Gouverneur de Gravelines, près duquel il ſe ſignala tellement, qu'il plut à Philippe II, Roi d'Eſpagne, l'honorer de ſes Lettres de Madrid, en date du 16 Juin 1579, dans leſquelles Sa Majeſté agrée les bons & fidèles ſervices qu'il lui a rendus, & le traite de Gentilhomme. Il fut convoqué, avec les Gentilshommes du pays, pour faire la campagne de 1598, comme il ſe voit par ſa Lettre d'invitation du 11 Septembre 1597; mourut à St.-Omer, paroiſſe du St.-Sépulcre, le 19 Février 1627, & fut inhumé en l'Égliſe des Pénitentes Capucines de ladite Ville, dont ſa fille étoit fondatrice, lieu qu'il avoit choiſi pour ſa ſépulture. Il avoit épouſé 1° *Marguerite Pepin*, fille de *Gilles*, Écuyer, Seigneur du Bardoul, & de *Claire Lambrecht*; & 2° *Antoinette de Willem*, fille de *Gui*, Écuyer, Sieur de Machove. Du premier lit vinrent :

1. Valentin, qui ſuit;
2. Adrien, Écuyer, Capitaine au ſervice des Archiducs, dans le Régiment de la Motterie, devenu Catrix & enſuite Châlon. Il ſervit avec diſtinction tant au ſiége d'Oſtende en 1601, où il monta & gagna des premiers le rempart, & en pluſieurs autres rencontres, ſuivant les certificats à lui donnés; acheta pour lui & ſes deſcendants, le droit de ſépulture aux Jacobines de Bruges, & mourut le 20 Août 1616, à Bruges, où il eſt enterré. Il avoit épouſé *Adrienne Scodt*, d'une noble & ancienne Famille, dont il ne laiſſa point d'enfants;
3. Gilles, Écuyer, né en 1589, mort en 1606, à Bruges, des bleſſures qu'il avoit reçues en certaine rencontre de l'ennemi, entre Middelbourg & l'Écluſe, étant Gentilhomme appointé au ſervice des Archiducs, & enterré en l'Égliſe des Carmes de Bruges;
4. Françoiſe, née à Saint-Omer le 4 Janvier 1581, mariée, en 1597, à *Alexandre Maès*, Écuyer, Conſeiller-Penſionnaire des Ville & Châtellenie de Bourbourg. Etant reſtée veuve avec deux filles, elle fonda audit Bourbourg l'Ordre des Pénitentes, dites vulgairement *Capucines*, & de-là vint fonder celui de St-Omer, où elle mourut en odeur de ſainteté, le 29 Décembre 1642. Voy. ſa Vie par le P. Mathias Saint-Omer, Capucin, imprimée avec Approbation & Privilége, chez Joachim Carlier, Imprimeur-Juré au nom de Jéſus, in-4, à St.-Omer, en 1666;
5. Marie, morte Religieuſe aux Jacobines de Bruges.

Du ſecond lit ſortit :

6. Alexandre, né à St.-Omer, paroiſſe du St.-Sépulcre, le 1er Décembre 1609, Licencié en Théologie, Prêtre & Aumônier de S. A. le Prince François de Lorraine.

VI. Valentin Taffin, Écuyer, Seigneur

Digitized by Google

du Hocquet, né en 1572, Licencié ès-Lois, par Lettres du 8 Juin 1594, nommé Conſeiller du Roi d'Eſpagne, & ſon Procureur au quartier de St.-Omer, le 30 Juin 1622, mourut en cette Ville le 13 Novembre 1638, & fut enterré aux Dominicains de St.-Omer, en la Chapelle de St.-Pierre, Martyr, où l'on voit ſon mauſolée, lieu qu'il avoit élu pour ſa ſépulture, & où tous ſes deſcendants ſe ſont fait inhumer depuis. Il fonda dans ladite Égliſe deux *Obits* annuels, un la veille de St.-Yves, & l'autre qui ſe célèbre le jour de St.-Valentin. Il avoit épouſé, 1° en l'Égliſe de St.-Barthélemy de Béthune, le 25 Décembre 1596, *Antoinette Binart*, native de Cologne ſur le Rhin ; & 2° *Suſanne de Widebien*, veuve du Sieur *Dubois*, Écuyer. Du premier lit il eut :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Antoinette, née à St.-Omer en 1601, mariée à *Jacques Dubois*, Écuyer, Seigneur de Windal.

Et du ſecond lit, pour fils unique,

3. Pierre, Jéſuite, Auteur du Livre intitulé : *De Veterum Romanorum anno ſeculari*, in-4°, editus Tornaci Nerviorum, cum gratiâ & privilegio, anno 1641.

VII. Nicolas Taffin, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, né à St.-Omer, paroiſſe du Saint-Sépulcre, le 24 Février 1608, Licencié ès-Lois par Lettres du 23 Décembre 1627, Avocat-Général au Conſeil d'Artois le 3 Juin 1646, Conſeiller audit Conſeil par Lettres du 4 Juin 1655, Député général & ordinaire des États d'Artois, à Bruxelles au même temps, enſuite Préſident audit Conſeil, épouſa, 1° par contrat paſſé devant *Damne* & *Campion*, Notaires à Aire, le 1er Juillet 1630, *Marie le Merchier*, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur de Hercheval, & de *Jacqueline le Febvre* ; & 2° par acte du 14 Juin 1639, *Martine Cocquillon*, fille de *Jacques*, Écuyer, Seigneur d'Affringues, & de *Catherine de Francqueville*. Du premier lit ſortirent :

1. Pierre, Écuyer, né le 26 Mai 1634, Élu de la Province d'Artois, mort ſans hoirs ;
2. Françoise, née en 1632, mariée à Meſſire *Julien-Euſtache de Tournay d'Aſſignies*, Comte d'Oiſy ;
3. Marie-Françoise, née à Saint-Omer le 3 Novembre 1636, mariée à *Jean-Baptiſte le Merchier*, Écuyer, Seigneur de Groſville.

Et du ſecond lit :

4. Jean-François, né à Saint-Omer le 16 Mai 1640, Licencié en Théologie, Chanoine gradué du Chapitre noble de l'Égliſe Cathédrale de St.-Omer, & Archidiacre du diſtrict de Flandre, mort en 17..., & enterré à ladite Cathédrale, vis-à-vis la Chapelle de la Vierge, où eſt ſon épitaphe en marbre ;
5. Jacques, qui ſuit ;
6. Et Nicolas, auteur de la branche dite de *Hupy*, rapportée ci-après.

VIII. Jacques Taffin, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, du Couſtre, &c., né à St.-Omer le 24 Septembre 1644, premier Conſeiller-Penſionnaire de ladite Ville, y eſt mort le 21 Avril 1723, & a été inhumé aux Dominicains. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 20 Mars 1675, *Marie-Reſtitude des Lions*, fille d'*Allard*, Écuyer, Seigneur de Rœulx, Pelme, &c., Député général & ordinaire des États d'Artois, & de *Marie de Lattre* ; & 2° le 24 Juillet 1689, *Antoinette-Catherine du Val*, fille de *François*, Écuyer, Seigneur de la Pierre, & d'*Iſabelle Pigouche*. Du premier lit il n'eut que 2 enfants, morts en bas âge ; & du ſecond :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Catherine-Françoise-Agnès, née à St.-Omer le 15 Mai 1690, mariée, en la même Ville, le 17 Mai 1716, à *François-Hercule le Maire*, Écuyer, Seigneur de Florenville. Elle eſt morte en 1760, & eſt enterrée aux Dominicains. De ſon mariage elle a laiſſé : *Jacques-Joſeph*, Écuyer de Florenville, né à St.-Omer le 8 Février 1719, non marié en 1770.
3. Et Marie-Thérèse-Josèphe, née au même lieu le 3 Mars 1701, mariée, le 18 Juillet 1723, à *Guislain-François de Fiennes*, Chevalier, Seigneur de Delettes, Sambletun, &c., fils de *Léandre*, Comte *de Fiennes*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux. Elle eſt morte à St.-Omer le 1er Avril 1756, ſans avoir laiſſé d'enfants, & eſt enterrée aux Dominicains, ſépulture de ſes pères.

IX. Nicolas Taffin, IIe du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, du Couſtre, du Brœucq, de Lianne, &c., né à St.-Omer le 27 Septembre 1692, Sous-Lieutenant au Régiment de Broſſes, onzième Régiment d'In-

Digitized by Google

fanterie Françaiſe, par Commiſſion du 29 Octobre 1712, Lieutenant audit Régiment le 13 Octobre 1713, confirmé dans ſa Commiſſion en 1722, retiré du ſervice, mort à Saint-Omer le 12 Octobre 1750, & enterré aux Dominicains, avoit épouſé, le 3 Octobre 1723, en la Chapelle du Château de St.-Omer, *Éliſabeth Portal*, fille de *Jacques*, Écuyer, Seigneur de la Silve, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant de Roi au Château de St.-Omer, & de *Judith Trouillart*. Elle eſt morte au Château du Hocquet le 6 Juin 1765, & eſt enterrée en la Chapelle de la Vierge dans l'Égliſe de Tilques. De leur mariage ils ont laiſſé :

GUILAIN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
GÉRARD-FRANÇOIS, & MARC-ANTOINE-FRANÇOIS, rapportés après leur aîné.

X. GUILAIN-FRANÇOIS TAFFIN, Écuyer, Seigneur du Hocquet, du Couſtre, &c., né à St.-Omer, paroiſſe Ste-Aldegonde, le 18 Avril 1726, Enſeigne au Régiment de Navarre, Infanterie, le 22 Juin 1743, Lieutenant audit Régiment par Brevet du 1er Août ſuivant, puis Capitaine par Brevet du 15 Novembre 1746, Chevalier de St.-Louis le 7 Juillet 1760, reçu, par le Maréchal de Broglie, au Camp de Corbach le 21 du même mois, a épouſé, le 15 Octobre 1765, *Marie-Françoiſe-Louiſe d'Herbais*, ſa couſine du IIIe au IVe degré, fille unique de *Guilain-Antoine-Louis*, Chevalier, Seigneur d'Yſel, & de *Marie-Marguerite de Martiny*, Dame de Tilques, &c., dont il a, en 1770,

1. PIERRE-RENÉ, Écuyer, né à St.-Omer, paroiſſe St.-Aldegonde, le 9 Août 1767 ;
2. & 3. Un garçon & une fille.

X. GÉRARD-FRANÇOIS TAFFIN, Écuyer, Seigneur de Lianne, né à St.-Omer, en la Paroiſſe ſuſdite (frère de GUILAIN-FRANÇOIS), Sous-Lieutenant au Régiment de Navarre, Infanterie, en 1744, Lieutenant au même Régiment en 1745, Capitaine en 1755, Chevalier de St.-Louis en 1762, nommé à la Lieutenance de Roi de Toul, l'un des 3 Évêchés, en Mars 1765, a épouſé, en l'Égliſe paroiſſiale St.-Jean du Cloître de la ville de Toul, le 25 Novembre 1760, *Anne le Comte de Beaumont*, fille de *François-Joſeph*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la bataille de Rocoux, & de *Jeanne Louis*. De ce mariage ſont iſſus :

1. GUILAIN-FRANÇOIS-HECTOR, né à Toul & baptiſé en la paroiſſe de St.-Jean du Cloître le 5 Septembre 1762, reçu Page de MADAME le 15 Mai 1775, ſur les preuves de nobleſſe faites devant M. de Gevigney, Écuyer, Généalogiſte des Maiſons & Écuries de MONSIEUR & de MADAME, &c., ſuivant ſon certificat dudit jour ;
2. Un autre garçon, né en 1777 ;
3. ÉLISABETH-CHARLOTTE, née le 1er Septembre 1761 ;
4. ANNE-MARGUERITE-DÉSIRÉE, née le 1er Octobre 1764 ;
5. MARIE-LOUISE-JOSÈPHE, née le 13 Février 1766 ;
6. ÉLISABETH-ALEXANDRINE, née le 4 Juillet 1768 ;
7. Et ANNE-FORTUNÉE-ANTOINETTE-JEANNE-MATHURINE, née le 15 Février 1771.

X. MARC-ANTOINE-FRANÇOIS TAFFIN (autre frère de GUILAIN-FRANÇOIS), Écuyer, Seigneur de Peenhove, né à St.-Omer, paroiſſe du St.-Sépulcre, le 27 Février 1729, y a épouſé, le 3 Octobre 1758, *Catherine-Thérèſe Ogier*, fille de *François-Joſeph*, Seigneur du Bray, la Marlière, &c., & de *Catherine Beugnié*, dont :

1. BENJAMIN-BENOÎT-JOSEPH, Écuyer, né à Watten le 21 Mars 1762, qui eſt Cadet Gentilhomme au Régiment de Saintonge, Infanterie ;
2. LÉON-BENOÎT-JOSEPH, né le 10 Avril 1768, mort le 25 Novembre de la même année & inhumé à Watten ;
3. ROMAIN-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 18 Novembre 1772 ;
4. Et HECTOR-JOSEPH-FRANÇOIS, né le 15 Juin 1777.

BRANCHE

de TAFFIN, *dite de* HUPY.

VIII. NICOLAS TAFFIN, Écuyer, Seigneur de Hupy, né à St-Omer le 23 Juin 1646 (troiſième fils de NICOLAS Ier, & de *Martine Cocquillon*, ſa ſeconde femme), épouſa, le 14 Juin 1689, *Marie-Joſèphe de la Houſſaye*, fille d'*Alexandre*, Chevalier, Seigneur d'Avaux, & de *Marie-Jacob van der Voonde*, de laquelle il a eu :

JACQUES-JOSEPH, qui ſuit ;
Et MARIE-FRANÇOISE-ANTOINETTE, née à St.-

Digitized by Google

Omer, paroiſſe Ste-Aldegonde, le 15 Mars 1691, mariée, le 10 Mai 1716, à *Philippe-François d'Herbais*, Écuyer, Seigneur de Ville-Caſſaux. Elle en a eu deux enfants : *Guilain-Antoine-Louis*, Chevalier, Seigneur d'Yſel, marié, en 1737, à *Marie-Marguerite de Martigny*, de laquelle eſt iſſue *Marie-Françoiſe-Louiſe d'Herbais*, née à St.-Omer le 29 Août 1740, femme de GUILAIN-FRANÇOIS TAFFIN, Seigneur du Hocquet, Chevalier de St.-Louis, mentionné ci-devant ; et *Anne-Françoiſe d'Herbais*, veuve, en 1770, de *Jules-Céſar de Taffin*, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Flandre, dont poſtérité.

IX. JACQUES-JOSEPH TAFFIN, Écuyer, Seigneur de Hupy, né à St.-Omer le 23 Novembre 1692, épouſa 1° *Anne de Peneranda*, morte ſans enfants; & 2° le 11 Août 1726, *Anne-Thérèſe de Croiſilles*, fille de *Jacques-Auguſtin*, Seigneur de Blanche-Motte, & de *Jeanne-Bertine du Val de la Pierre*. De ce mariage ſont ſortis :

JACQUES-AUGUSTIN-JOSEPH, qui ſuit ;
Et BERTINE-FRANÇOISE-JOSÈPHE, dite *Mademoiſelle* TAFFIN, née le 6 Décembre 1727.

X. JACQUES-AUGUSTIN-JOSEPH TAFFIN, Écuyer, Seigneur de Hupy, né à St.-Omer le 12 Mars 1729, Chevalier de St.-Louis, a épouſé, le 4 Février 1772, *Anne-Françoiſe d'Herbais*, ſa couſine germaine, Dame de Givenchy-le-Noble, veuve de *Jules-Céſar de Taffin*, Conſeiller au Parlement de Flandre.

Cette Famille ſe trouve alliée à celles de *Haccart, le Vaillant de Watripont, Allegambe, Doven, Pepin, Liot, Scodt, Cocquillon*, d'*Aſſignies d'Oiſy, le Merchier, des Lions, le Maire, Portal*, d'*Herbais, Hannedouche, la Houſſaye, du Bois de Fiennes, Peneranda, du Val, le Comte, du Baillet* & autres. Les armes : *d'argent, à trois têtes de Maure de ſable, tortillées du champ, les lambrequins d'argent & de ſable*. Supports : *deux Nègres de ſable, tenant chacun une flèche d'argent de la main dextre, & ſoutenant de la ſeneſtre le timbre au caſque ou heaume d'argent, à trois grilles, liſeré d'or, ſurmonté, pour cimier, d'un Nègre iſſant auſſi de ſable, tenant de la main dextre une flèche d'argent. Ces trois Nègres ſont coiffés & ceints d'azur.* Deviſe : PENSE A TA FIN. Les cadets briſent *d'une bordure de ſable, d'un chevron de ſable* ; & la branche de HUPY, *d'un chef de ſable*. On peut conſulter, ſur cette Famille, Carpentier, *Hiſt. Généal. de Cambray & du Cambréſis*, troiſième partie, p. 539, 1034 & 1049 ; & l'*Armorial général de France*. (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.)

TAFFIN. JULES-CÉSAR DE TAFFIN, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Flandre, mort en 1770, avoit épouſé *Anne-Françoiſe d'Herbais*, dont

1. CÉSAR-AUGUSTE-ALEXANDRE, Écuyer, Seigneur de Geveney ;
2. Et une fille.

Les armes : *de gueules, à l'Y perlé d'hermines*.

TAHUREAU, Famille du Maine.

I. PIERRE TAHUREAU, III° du nom, épouſa, le 30 Novembre 1639, *Radegonde le Gras*, dont il eut :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit,
2. Et RENÉ-ANNE, Écuyer, Sieur de la Freſnaie.

II. PIERRE-FRANÇOIS TAHUREAU, Seigneur de la Chevalerie, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frère depuis 1467, par ordonnance de 1668. Il épouſa, le 3 Janvier 1671, *Marie Guibert*, fille d'*Étienne*, Écuyer, Sieur de Genets, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de l'Élection du Mans, dont, entr'autres enfants,

III. PIERRE TAHUREAU, IV° du nom, Écuyer, Seigneur de la Chevalerie & du Cheſnai, Conſeiller du Roi, Lieutenant Particulier en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial du Mans, qui épouſa, le 5 Avril 1699, *Marie-Françoiſe Hoyau*, dont

1. PIERRE, né le 23 Juillet 1700, reçu Page de la Grande Écurie du Roi en 1713 ;
2. 3. & 4. JACQUES, ROLAND-GUY-CHARLES, & ETIENNE ;
5. & 6. MARIE-FRANÇOISE & LOUISE, nées le 15 Août 1701, reçues à St.-Cyr, l'une en 1712, l'autre en 1713 ;

Digitized by Google

7. 8. & 9. Une autre Louise, Marguerite, & Françoise ;
10. Et Marie-Thérèse, née le 19 Juin 1712.

Les armes : *d'argent, à trois hures de ſanglier, poſées* 2 & 1. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 529.)

TAILFUMYR, Famille très-ancienne, originaire de Lorraine & de Bohême, de laquelle le chef actuel eſt Seigneur de St.-Maixent, en la Province du Maine.

TAILLE (de la), en latin *Talleus* ou *Tallia*. Ancienne Maiſon du Gâtinais. Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt

Guillaume de la Taille, qui ſervit de témoin, pour Guillaume, Comte de Nevers, dans un traité avec les Moines de l'Abbaye de Moleſme, en 1123, ſuivant une Charte tirée des Archives de l'Égliſe d'Auxerre, & que l'on trouve au tome XII du *Gallia Chriſtiana*, édition de l'Imprimerie Royale 1770, fol. 109 des Chartes. Charte quatorzième de l'an 1123. La filiation ſuivie paroît commencer à

I. Jean de la Taille, mort en 1200, dont on voit encore la tombe dans l'Égliſe du Prieuréde Flotin près Bois-Commun, & ſur laquelle on peut lire encore ces mots : *Hic jac... Joannes de Tall..*, le reſte eſt effacé; mais pluſieurs *Mémoires* manuſcrits, tant de la Famille que de quelques autres de la Province, faits, vers l'an 1620, par l'Auteur des Antiquités de l'Égliſe de Saint-Aignan d'Orléans, aſſurent qu'on y liſoit diſtinctement, en ces temps-là, *hic jacet Joannes de Tallia*. On croit qu'il fut père de

II. Bertrand de la Taille, Écuyer, Seigneur de Souville, qui eut, entr'autres enfants,

Georges, qui ſuit ;
Et Marie, Dame de Doſſainville & de Pourpry, mariée, par ſon père, à Meſſire *Jean de Manchecourt*, Chevalier, Seigneur de la Grange-ſous-Briare. On voit, par un reſte de contrat, que cette Marie, maria, en 1280, une de ſes petites-filles, étant aſſiſtée par le Sieur *de Souplainville*, & autres de ſes parents.

III. Georges de la Taille fut inhumé dans l'Égliſe de Souville en 1290, & on ſait ſeulement qu'il laiſſa pour fils aîné :

IV. Jean de la Taille, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui fonda, en 1308, une Chapelle dans l'Égliſe de Souville, où il fut inhumé en 1318, ainſi qu'on le voit ſur ſa tombe. Il eſt le premier qui ait pris la qualité de *haut Châtelain de Bondaroy*. Les reſtes d'un vieux titre en parchemin de l'an 1314, où il eſt queſtion d'un échange fait avec le Roi Philippe *le Bel*, des Terres de Bondaroy, la Chapelle-la-Reine, Gaulinville & Meun-ſur-Platrière, pour celle de Montereau-Faut-Yonne, font préſumer que c'eſt lui qui fit le traité qui eſt à la Chambre des Comptes de Paris, où il prend la qualité de *Grand-Maître des Eaux & Forêts de France*. Il eut pour fils & ſucceſſeur :

V. Robert de la Taille, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui épouſa *Guillemette Gueret*, fille de *Laurent*, Seigneur de Montigny-au-Bois, & fut inhumé avec elle dans la Chapelle de Souville, le 14 Mai 1329, ſuivant leur tombe. Il laiſſèrent entr'autres enfants :

VI. Jean de la Taille, II^e^ du nom, Seigneur de Souville, de Bondaroy, des Eſſars, &c., Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, marié à *Jeannette du Boulin*, fille unique du Seigneur de la Mothe-du-Boulin, & de *Jacqueline de Bardilly*, dont :

VII. Jean de la Taille, III^e^ du nom, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui eut, par ſucceſſion de ſon oncle maternel, *Adam du Boulin*, les Seigneuries de St.-Michel, la Mothe-Boulin, Morville, des Grands-Eſſars & autres lieux, auxquelles ledit *Adam du Boulin* avoit ſuccédé par la mort de *Jacqueline de Courcy*, fille de *Jean*, Sieur *de Courcy-aux-Loges*, & de *Jacqueline de Bardilly*, ſa tante. Jean, III^e^ du nom, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

VIII. Martinet de la Taille, Seigneur de Bondaroy, de Souville, &c., qui rendit hommage, pour la Terre de Bondaroy, au Roi Louis XI, en 1461. A l'âge de 20 ans il fut donné en otage aux Anglais, pour la ſûreté du reſte des contributions qu'ils avoient exigées des Provinces de Beauce & de Gâtinais, pendant qu'ils faiſoient les ſiéges d'Orléans & de Pluviers. Les Anglais firent tout ce qu'ils purent pour l'attirer dans leur parti ; mais en vain. Sitôt qu'il fut de retour en France, il leva des troupes

Digitized by Google

contre eux, en récompense de quoi CHARLES VII voulut que le *lion* de ses armes fut *couronné d'or*. Il étoit, en 1465, Gentilhomme ordinaire de Marie de Clèves, Duchesse d'Orléans, mère de Louis XII; & mourut en 1488, âgé de 80 ans, suivant sa tombe qui est à Bondaroy. Il avoit épousé, à l'âge de 30 ans, par contrat du 30 Janvier 1437, *Jacquette le Vosvier*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de la Chastenaye en Beauce, & de *Marie d'Huissy*, de laquelle il laissa :

1. JEAN-GILLES, qui céda son droit d'aînesse à son frère ÉTIENNE, & fut Chanoine de St.-Quentin à Senlis, ensuite de St.-Georges à Pluviers ou Pithiviers, & Doyen de Milly. Il fit, avec un de ses neveux, JEAN DE LA TAILLE, aussi Chanoine de Pluviers, plusieurs fondations dans l'Église de St.-Georges, entr'autres d'une Messe qui se dit pour eux tous les Vendredis. Ces Chanoines possèdent encore la Seigneurie des Grands-Essars, qui a fait partie de cette fondation, & une rente en grains à Dossainville ;
2. ÉTIENNE, qui suit ;
3. HUGUES, marié à *Poncette d'Aussy*, fille de *François*, Seigneur des Coutures, & de *Jeanne du Mesnil*, dont un fils,

   JEAN, qui ne laissa d'*Anne d'Oiron*, fille du Sieur de la Gastellière en Touraine, que RENÉE, femme de *François de la Carnaye*, Seigneur de Charmont.

4. JEAN, tige de la branche des Seigneurs des *Essars*, rapportée ci-après ;
5. GUILLAUME, Seigneur de Souville & de Nacelle, marié à *Agnès de Saint-Lubin*, Dame de Mainvilliers, de laquelle il eut

   1. MARIE, femme de *Jean des Noyers*, Seigneur de Casarville ;
   2. ADRIENNE, mariée à *Jean de Rochechouart* ;
   3. MARGUERITE, femme de *Philippe Pellart*, Seigneur de Chesne, Bedard & de Mondeville ;
   4. JEANNE, épouse de *Charles de Laleu*, Seigneur de la Ciambais ;
   5. Et LOUISE, mariée 1° à *Jean de Saudy*, Seigneur de la Saussaye ; & 2° à *Jean de Pelet*, Seigneur de Tretinville.

6. ANDRÉ DE LA TAILLE, Seigneur du Monceau, qui épousa, 1° en 1486, *Bertrande de Prunelé*, fille de *Hugues*, II° du nom, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Plessis* ; & 2° N... *de Launay*, fille du Seigneur d'Ischy. Du premier lit il eut :

   FRANÇOIS, mort sans postérité.

   Et du second lit :

   CLAUDE, renommée pour sa beauté, laquelle fut mariée à *Pierre de Mornay*, Seigneur de la Tour & de la Chaise, fils de *Jacques*, Seigneur d'Ambleville & d'Omerville, Grand-Louvetier de France, & de *Madeleine Pilavoine*.

7. & 8. PIERRE & MARTIN, morts sans postérité ;
9. JEANNE, mariée à *Robert de Haut*, Seigneur de la Brosse ;
10. MARIE, mariée à *Bertrand de Longueau*, Seigneur de Parville, fait Chevalier de l'Ordre de St.-Michel à une des premières promotions. Elle lui porta la terre de St.-Michel, que leurs descendants possèdent encore aujourd'hui ;
11. Et CATHERINE, mariée à *Étienne d'Imbault*, Seigneur de Rougemont.

IX. ÉTIENNE DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy & de Dossainville (second fils de MARTINET, & de *Jacquette le Vosvier*), épousa, 1° en 1480, *Jacqueline de Rançon*, fille du Seigneur du Bois en Picardie, dont il n'eut point d'enfants ; 2° par contrat du 10 Mars 1501, *Philippe de Poiloue*, fille de *Jean*, II° du nom, Seigneur de Saclas, & de *Jeanne Douart* ; & 3° N... *Bourcier*, veuve de *Bertrand de l'Hérisson*, Capitaine de Pluviers. Ils avoient auparavant marié *Jean de l'Hérisson*, fils de cette Dame, avec MARTHE DE LA TAILLE, fille dudit ÉTIENNE. Celui-ci mourut à la Folie-Joinville-lès-Pluviers, le même jour que sa dernière femme. Ils furent enterrés tous deux à Bondaroy. Du second lit vinrent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Seigneur de Dossainville, qui épousa *Antoinette de Fresnay*, dont :
   1. CHARLES, Seigneur de Dossainville, qui, dès l'âge de 12 ans, fut Page de Henri, I^er^ du nom, Prince de Condé, & ensuite son Écuyer. Il lui sauva la vie le jour de la bataille de Coutras, en le tirant de dessous son cheval, qui venoit d'être tué, & le remontant sur le sien. Il fut aussi Gentilhomme de la Chambre du Roi, & mourut, sans postérité, le 4 Août 1606. Cela est prouvé par son épitaphe, qu'on lit encore dans l'Église de Dossainville, & par une Lettre du Prince de Condé, que la Famille conserve, laquelle est adressée

Digitized by Google

au Sieur des Eſſars, alors BERTRAND DE LA TAILLE ;
2. JEAN, tué au ſiége d'un Château en Picardie ;
3. LOUISE, femme de *Louis de Barville*, Seigneur du Coudray, Maiſoncelles & le Buiſſon ;
4. Et ADRIENNE, mariée à *Pierre*, Sieur *de l'Humery*.

X. LOUIS DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy, épouſa, par contrat du 2 Septembre 1532, *Jacqueline de l'Eſtendart de Heurteloup*, près de Mantes, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. VALENTIN, auteur de la branche des Seigneurs de *Freſnay*, rapportée ci-après ;
3. JACQUES, qui a laiſſé pluſieurs pièces Dramatiques, imprimées à Paris parmi les œuvres de JEAN, ſon frère, & mourut de la peſte à Paris, âgé de 20 ans, en Avril 1562 ;
4. PASCHAL, mort auſſi de la peſte fort jeune à Paris ;
5. Et ANGÉLIQUE, morte fille à 14 ans, dont l'épitaphe en vers gaulois, faite par ſon frère aîné, ſe voit dans l'Égliſe de Bondaroy.

XI. JEAN DE LA TAILLE, IV^e^ du nom, Seigneur haut Châtelain de Bondaroy, fut Auteur Dramatique, & portoit pour deviſe un *lion tenant un livre & une épée*, avec ces mots, *in utrumque paratus*. Il porta longtemps les armes pour le Roi HENRI IV. Ce Prince le retrouvant, au retour du combat d'Arnay-le-Duc, qui ſe retiroit bleſſé d'un coup de lance au viſage, & couvert de ſang & de pouſſière, il l'embraſſa & le remit entre les mains de ſes Chirurgiens. Il mourut dans ſon Château de Bondaroy, âgé de 97 ans. On voit encore ſon épitaphe dans l'Égliſe dudit lieu.

Les Ouvrages de JEAN DE LA TAILLE, & de JACQUES & PASCHAL, ſes deux frères, ont été imprimés en 2 vol. in-8°, à Paris, chez Frédéric Morel, en 1572, 73 & 1574. Outre pluſieurs Tragédies, Comédies & beaucoup d'autres pièces de vers, JEAN DE LA TAILLE eſt auteur de la *Géomance abrégée*, pour ſavoir les choſes paſſées, préſentes & futures, avec le blaſon des pierres précieuſes, contenant leurs vertus & propriétés, en proſe & en vers, dédié à MARGUERITE DE FRANCE, Reine de Navarre. Le P. le Long, de l'Oratoire, dans ſa *Bibliothèque hiſtorique de la France*, & quelques autres auteurs, ainſi que la tradition de la Famille, diſent que ledit JEAN DE LA TAILLE eſt auſſi l'Auteur de l'*Hiſtoire abrégée des fingeries de la Ligue*, contenant ce qui s'eſt paſſé à Paris depuis 1590 juſqu'en 1595. Le tout extrait des ſecrètes obſervations de J. D. L., dit *le Comte Olivier*, excellent Peintre. On a imprimé pluſieurs fois cet Ouvrage avec la *Satyre Ménippée*. Il eſt encore Auteur de la *Manière de faire des vers en françois, comme en grec & en latin*, c'eſt-à-dire meſurés & ſans rime, à Paris, chez Frédéric Morel, in-8°, 1573. M. de Voltaire a depuis fait renaître cette idée ſous le nom de vers blancs ; mais ſans parler de l'Auteur qui en a fourni la méthode. M. le Chevalier de Tailly, Orléanais, qui a donné au Public un Recueil d'Épigrammes, ſous le nom du Chevalier d'Aceilly, en a pris auſſi quelques-unes dans les Ouvrages de MM. DE LA TAILLE, ſans les nommer. Le Romancier, M. le Chevalier de Mouhy, a parlé d'eux dans ſes *Tablettes Dramatiques* ; mais comme un homme qui n'a pas pris la peine de s'inſtruire de ce qui pouvoit concerner ces Auteurs & leurs Ouvrages. On peut conſulter, ſur les Œuvres de ces trois frères, Dom Liron, Religieux Bénédictin, dans ſa *Bibliothèque Chartraine* ; M. de Beauchamps, dans ſes *Recherches ſur les Théâtres de France*, la Croix du Maine, dans ſa *Bibliothèque Françoiſe* ; le P. Niceron, dans ſes *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des hommes illuſtres*, & ſurtout la *Bibliothèque françoiſe* de l'Abbé Goujet ; Moréri, édit. de 1759 ; enfin l'*Hiſtoire du Gâtinois* par Guillaume Morin, Prieur de l'Abbaye de Ferrières en Gâtinois, & que les Religieux ont fait imprimer à Paris en 1630. Ledit Morin donne une eſpèce de Généalogie de la Maiſon DE LA TAILLE, à l'article *Bagnaux*, en ſon Hiſtoire. Il le pouvoit d'autant plus facilement, que cette Famille poſſédoit alors, & depuis longtemps, pluſieurs fiefs relevant de l'Abbaye de Ferrières, entr'autres ceux des Eſſars & du Buiſſon.

JEAN DE LA TAILLE, IV^e^ du nom, avoit épouſé, par contrat du 4 Avril 1575, *Charlotte du Moulin*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rouville, Briecernon, &c., & de *Catherine le Comte*, dont :

Digitized by Google

1. Jean, mort jeune ;
2. Lancelot, qui ſuit;
3. Et Isabelle, morte fiancée au Baron *de Saint-Georges*.

XII. Lancelot de la Taille, Seigneur de Bondaroy, Faronville, Combreux, d'Ambleville, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le ſuivit, dès l'âge de 15 ans, avec le Maréchal de la Châtre, ſon parent, à l'armée; & fut un des Gentilshommes choiſis pour la garde de la Cornette Blanche au ſiége d'Amiens. Il paroît qu'il aimoit auſſi les Lettres. Il a laiſſé pluſieurs vers latins & françois de ſa façon. On en lit quelques-uns à l'honneur de ſes aïeux, dans une Généalogie de la Maiſon, qu'il a lui-même faite. Il portoit pour deviſe : *un homme nu couronné de lauriers, foulant un monde aux pieds, tenant d'une main une palme, & de l'autre une épée nue entourée d'un rouleau*, ſur lequel on liſoit ces mots : Non inferiora secutus. Il épouſa, par contrat du 7 Octobre 1611, *Antoinette de Savigny d'Anglure de Saladin*, veuve de *Jean du Monceau*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 Chevau-Légers pour ſon ſervice, & Seigneur de Thignonville, Bagnaux, Nancray, &c., & fille de *Chrétien*, Seigneur de Rhoſne & de Tonnois, Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, Maréchal de France pour la Ligue; Gouverneur de Paris & de l'Isle-de-France, Maréchal de Camp Général de l'Armée du Roi d'Eſpagne dans les Pays-Bas, tué d'un coup de canon au ſiége d'H..lt en 1596, & d'*Antoinette Saladin d'Anglure*, Vicomteſſe d'Eſtoges. Leurs enfants furent :

1. Nicolas, qui ſuit :
2. Antoinette, mariée à Paris, le 22 Novembre 1661, à *Paul d'Antioque*, Comte du Miel. Elle étoit alors veuve de *Jean du Sauſſay* ;
3. Et Isabelle, femme de *Charles de Gauville*, Seigneur de la Mothe & de Javercy.

XIII. Nicolas de la Taille, Baron du Queſné, Seigneur de Bondaroy, épouſa, par contrat du 26 Juin 1647, *Éliſabeth de Guignolet*, fille de *Georges*, Seigneur du Cheſneau, & de *Marie de Randal*, dont il n'eut qu'une fille,

XIV. Marie de la Taille, Dame de Bondaroy, baptiſée à Paris, en la paroiſſe Saint-Paul, le 16 Juillet 1663, mariée, en 1680, à *André de la Sainxe*, Seigneur d'Ormeville. Elle mourut jeune, & ne laiſſa qu'un fils, qui s'eſt fait Prêtre.

BRANCHE des Seigneurs de Fresnay.

XI. Valentin de la Taille, Seigneur de Faronville & de Freſnay, près de Montfort-l'Amaury (ſecond fils de Louis, & de *Jacqueline de l'Eſtendard*), épouſa *Louiſe de Montliard*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Rumont, & de *Marie de Harlay*, dont :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Jean, Colonel d'Infanterie au ſervice des États de Hollande, tué au ſiége de l'Écluſe en 1605 ;
3. Jacques, mort jeune, étant Officier dans le Régiment des Gardes ;
4. Et Marie, mariée à *Charles Hotman*, Seigneur de la Méerie.

XII. Charles de la Taille, Seigneur de Freſnay, épouſa *Madeleine du Four*, fille de *François*, Comte du Maitz, & d'*Éliſabeth de Rieux-Aumale*. Leurs enfants furent :

1. Charles, qui ſuit;
2. Philaimont, mort ſans alliance ;
3. Et Madeleine, morte fille.

XIII. Charles de la Taille, II^e^ du nom, Seigneur de Freſnay, épouſa *Suſanne Baudouin*, fille du Seigneur de Champroſe, & de *Suſanne des Granges*, dont, pour fils unique,

XIV. Charles de la Taille, III^e^ du nom, Seigneur de Freſnay, marié à *Catherine de Saint-Étienne*, fille de N... *de Saint-Étienne*, Capitaine des Gardes de Monsieur, frère de Louis XIV, de laquelle il a eu 7 enfants. Le ſeul qui ait vécu eſt

XV. Jean de la Taille, Seigneur de Freſnay, né le 10 Novembre 1686, Page de la Ducheſſe de Bourgogne en 1703, ſucceſſivement Enſeigne, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, & Chevalier de St.-Louis en 1736, marié, par contrat du 17 Septembre 1725, à *Claire-Marguerite de Cœurs de Cogolin*, fille de *Joſeph-Madelon*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & de *Gabrielle de Martine de Pars*, dont une fille unique,

Digitized by Google

MARIE-JUSTINE, née le 25 Mars 1731, mariée, le 4 Octobre 1757, à *Marie-Antoine-Balthaſar d'Étienne-Chauſſegros de Montplaiſir*, ancien Officier au Régiment de Hainaut.

BRANCHE des Seigneurs des ESSARS.

IX. JEAN DE LA TAILLE (quatrième fils de MARTINET, Seigneur de Bondaroy, & de *Jacquette le Voſvier*), eut en partage les Terres des Eſſars, d'Hanorville, &c., & épouſa, par contrat du 10 Mars 1501, *Marie de Poiloue*, ſœur de *Philippe*, femme d'ÉTIENNE DE LA TAILLE, ſon frère, dont :

1. BERTRAND, qui ſuit ;
2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs d'*Hanorville*, rapportée ci-après ;
3. JEAN, Chanoine de Sens, enſuite de Pithiviers ;
4. Et GUILLEMETTE, mariée, par contrat paſſé le 19 Avril 1518, à *Philippe de Drouin*, Écuyer, Seigneur de Cheſneteau, en la paroiſſe de Chinon, fils de *Guillaume*, Seigneur de Marcherie & du Preſſoir, dont deſcend la Famille de *Drouin de Bouville*, Comtes de Rocheplatte d'aujourd'hui.

X. BERTRAND DE LA TAILLE, Seigneurs des Eſſars, de Marcinvilliers, Doſſainville, &c., fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de ſon Ordre. Il porta, dans un Tournoi à Paris, cette deviſe ſur ſon écu : *in terris regnat & aſtris*, laquelle fait alluſion au lion de ſes armes. François, Duc d'Alençon, Henri, Ier du nom, Prince de Condé, & HENRI IV, Roi de France, lui écrivirent pluſieurs Lettres familières, ainſi qu'à ſon fils MATHURIN. On en a trouvé quelques-unes au château des Eſſars, il y a environ 30 ans, en un coffre de fer ſcellé dans un mur, & la Famille les conſerve. Il avoit épouſé 1° *Madeleine de Beaumont*, fille de *Philippe*, Seigneur de Montigny, & d'*Olive de Salazart* ; & 2° par contrat du 7 Juillet 1541, *Louiſe le Voſvier*, veuve d'*Alexis du Freſnay*. Du premier lit il eut :

1. MATHURIN, qui ſuit.

Et du ſecond :

2. GABRIEL, tué le 3 Octobre 1569, à la bataille de Moncontour, portant une Cornette de Chevau-Légers ;
3. PRISE, mariée 1° à *Charles de Boulhart*, Seigneur de Monslard ; 2° à *Charles de la Borde*, Comte de Serin ; & 3° à *Marie de Dibeuf*, Seigneur de Felay ;
4. Et MARIE, qui épouſa, par contrat du 9 Mai 1571 *François d'Auſſy*, Seigneur des Coutures, Capitaine des Gardes-du-Corps de CATHERINE DE BOURBON, Ducheſſe de Bar & d'Albret, & Capitaine de 100 hommes d'armes pour le Roi.

XI. MATHURIN DE LA TAILLE, Seigneur des Eſſars, Marcinvilliers, Doſſainville, &c., fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & auparavant de celle de M. le Prince de Condé, qui lui donna à commander une Compagnie de 100 Gentilshommes, venus du Languedoc avec le Seigneur de Thoiras. Il portoit l'Enſeigne de ce Prince à la bataille de Jarnac, & la ſauva, quoique 30 Gentilshommes qui l'environnoient furent tués, & lui bleſſé, & ſon cheval tué auſſi. Il s'attacha dans la ſuite à HENRI IV, alors Roi de Navarre, qui lui donna l'Enſeigne de ſa Compagnie de Gendarmes : il fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Coutras, porté au Château du Hallier, où il mourut en 1587 âgé de 56 ans. Il avoit épouſé 1° *Étiennette du Moutier de Courtempierre-Sarragoce* ; 2° *Suſanne de Courcy*, fille d'*André*, Seigneur de Villégat, & de *Jeanne de Dhuiſſon de Boiſminard* ; 3° le 13 Avril 1582, *Anne le Clerc de Fleurigny*, dont il fut ſéparé par Arrêt du Parlement, à cauſe d'impuiſſance ; & 4° *Claude de Maure*. Il eut 19 enfants des deux premiers lits, dont la plupart moururent en bas âge. Ceux qui reſtèrent furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. PAUL, tué en 1589, par les Albanois, près d'Imonville, pour le ſervice de HENRI IV ;
3. ÉTIENNETTE, morte fille à l'âge de 94 ans ;
4. ÉLÉONORE, femme de *Jean du Monceau*, Seigneur de Pontferré ;
5. CATHERINE, morte ſans alliance.

Et du ſecond lit :

6. MARIE, mariée, par contrat du 3 Juillet 1599, à *Jean Imbault*, Seigneur du Fort-des-Eaux.

XII. FRANÇOIS DE LA TAILLE, Seigneur des Eſſars & de Marcinvilliers, fut tué à Laon en 1595, âgé de 24 ans, ayant une Compagnie dans le Régiment de Champagne & une Enſeigne de Gendarmes. Il avoit épouſé, par

Digitized by Google

contrat du 21 Décembre 1593, *Anne d'Heriot*, fille de *Jean*, Seigneur des Moulins & de Chetinville, Lieutenant de la Garde Écoſſaiſe, & de *Jeanne de Vaudétart*, remariée à *Jean de Baſour*, Écuyer, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Maître de la Garde-Robe du Prince de Condé, dont pour fils unique,

XIII. JACQUES DE LA TAILLE, Seigneur des Eſſars & de Marcinvilliers, Capitaine au Régiment de Fronſac, & enſuite dans celui de Beauce, qui épouſa, 1° par contrat du 9 Août 1614, *Anne de Griffon*, fille de *Pierre*, Vicomte de Verneuil, Seigneur d'Argenteuil, & d'*Éliſabeth-Diane d'Eſcourault de Beſmy*; & 2° *Marthe Guilard*, fille de *Philippe*, Marquis d'Arcy, & de *Jeanne de Mailly*. Les enfants du premier lit furent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. ÉLÉONORE, mariée à *François Bourgeois*, Écuyer ;
3. MADELEINE, Dame du Monceau & d'Eſtouy, mariée, par contrat du 26 Avril 1633, à *Laurent de Bures*, Seigneur de Béthencourt ;
4. ANNE, mariée, par contrat du 2 Février 1637, à *Charles de la Borde*, Seigneur du Monceau, fils de *Daniel*, & de *Barthélemie de Barbançon* ;
5. 6. 7. & 8. LOUISE, ANTOINETTE, DIANE & CHARLOTTE, mortes filles.

Et du ſecond lit :

9. ANTONIE, mariée à *Louis de Champs*, Écuyer, Seigneur de la Potonerie ;
10. Et MARTHE, Religieuſe à l'Abbaye de St.-Loup près d'Orléans.

XIV. JACQUES DE LA TAILLE, IIe du nom, Seigneur des Eſſars & de Marcinvilliers, mort en Janvier 1683, avoit épouſé, par contrat du 28 Septembre 1645, *Judith de Prunelé*, morte le 25 Septembre 1695, fille de *Jacques*, Baron de Caniel, & d'ANNE-JULIE DE LA TAILLE, dont :

1. 2. & 3. LOUIS, CHARLES & JOSEPH, morts jeunes ;
4. FRANÇOIS, tué ſur un des Vaiſſeaux du Roi, à la côte de Coromandel ;
5. HENRI, tué au ſervice de la République de Hollande ;
6. CHARLES, qui ſuit ;
7. Et JULIE-JUDITH, Dame de Guillerval, mariée à *Joſeph de la Barre*.

XV. CHARLES DE LA TAILLE, Seigneur des Eſſars & de Marcinvilliers, eut d'abord une Compagnie dans le Régiment des Fuſiliers, qu'il quitta, pour en prendre une dans celui de Royal-Artillerie ; fut enſuite nommé Commiſſaire Provincial d'Artillerie, par Commiſſion du 26 Décembre 1702, & avoit reçu la Croix de St.-Louis des mains de Louis XIV, à la première promotion, en 1693 ; fut dix fois grièvement bleſſé au ſervice de ce Prince, dont une dangereuſement à la bataille de Senef : il en fut eſtropié, & mourut à Paris en 1725. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Mai 1696, *Suſanne-Julie de Champs*, ſa couſine, fille de *Louis*, Seigneur de Bitry, du Boulay, &c., & de SUSANNE DE LA TAILLE, dont :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. ANTOINE-HECTOR, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
3. EDME, dit *le Chevalier* DE LA TAILLE, Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major-Général de l'armée d'Italie, par Brevet du 1er Juin 1747, mort à Briançon le 22 Juillet de la même année, des bleſſures qu'il avoit reçues au combat de l'Aſſiette, dans la Vallée d'Oulx en Piémont, trois jours auparavant ;
4. & 5. ANNE-SUSANNE & ÉLISABETH, Religieuſes à Eſtampes ;
6. Et ANNE-CHARLOTTE, mariée, par contrat du 1er Novembre 1734, à *Claude de Touſtain*, Seigneur des Mures, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine au Régiment d'Artois, & morte le 7 Avril 1742.

XVI. JACQUES DE LA TAILLE, IIIe du nom, Seigneur des Eſſars, de Marcinvilliers, du Buiſſon, &c., Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, mort le 2 Mars 1743, avoit épouſé, par contrat du 15 Septembre 1726, *Claude-Charlotte de Beauclerc*, morte le 16 Février 1752, fille de *Jacques*, Baron d'Achères & de Rougemont, & de *Geneviève de Marandé*, dont :

1. JACQUES-HECTOR, qui ſuit ;
2. EDME, appelé *le Chevalier* DE LA TAILLE, né le 11 Février 1735, Seigneur de Gaubertin, Lieutenant des Maréchaux de France en 1765, marié, par contrat du 3 Juillet 1762, à *Marie Paichereau*, fille de *Louis-François*, Écuyer, Seigneur du Soley, Chevalier de St.-Louis, & Gentilhomme ordinaire de M. le Duc D'ORLÉANS, & de *Ma-*

Digitized by Google

rie-Françoiſe Salomon, dont, pour fille unique,

MARIE-CATHERINE, née le 25 Juillet 1764.

3. ANNE-SUSANNE, née le 29 Décembre 1730, élevée à St.-Cyr, enſuite Religieuſe, où elle reçut le voile des mains de feue la Reine ;
4. Et FRANÇOISE-JULIE, née le 22 Juin 1732, Chanoineſſe régulière à Beaulieu-lès-Loches.

XVII. JACQUES-HECTOR DE LA TAILLE, Seigneur des Eſſars, Marcinvilliers, du Buiſſon, né aux Eſſars le 21 Décembre 1729, Enſeigne au Régiment de la Marine au mois de Janvier 1740, Lieutenant au mois d'Avril 1741, Capitaine au mois d'Avril 1746, Chevalier de St.-Louis le 13 Septembre 1757, a paſſé à la ſuite dudit Régiment comme Capitaine Réformé, par Lettres du Roi du 7 Septembre 1758 ; a eu une augmentation de penſion pour les expéditions qu'il fit ſur les Ponts que les ennemis avoient ſur le Rhin en 1758, par Lettres du Miniſtre du 11 Octobre 1760 ; fut nommé depuis à une Compagnie de Grenadiers Royaux, qu'il n'a pas jointe ; a été fait Membre de la Société Royale d'Agriculture, dès ſon établiſſement, en 1762 ; & Lieutenant-Colonel du Régiment Provincial de Blois, par Commiſſion du 4 Août 1771, à la création dudit Régiment. Il a épouſé, par contrat du 3 Février 1756, *Henriette-Julie Thierry*, née le 10 Mai 1736, fille de *Guillaume*, Préſident, Tréſorier de France en la Généralité de Paris, & de *Julie-Éliſabeth le Duc*, dont :

1. JULES-HECTOR, né à Paris le 21 Novembre 1758, baptiſé à St.-Sulpice, Sous-Lieutenant au Régiment des Carabiniers de MONSIEUR ;
2. AUGUSTE-CÉSAR, né aux Eſſars le 13 Octobre 1761, baptiſé à Marcinvilliers, Aſpirant Garde de la Marine à Rochefort ;
3. LOUIS-HERCULE, né le 7 Janvier 1765, auſſi baptiſé à Marcinvilliers ;
4. Et JULIE-SÉPHIRINE, née le 2 Avril 1765, baptiſée au même lieu, élevée dans la Maiſon Royale de St.-Louis à St.-Cyr.

XVI. ANTOINE-HECTOR DE LA TAILLE, Seigneur du Boulay & de Lolinville (ſecond fils de CHARLES, Seigneur des Eſſars, & de *Suſanne-Julie de Champs*), a été Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de St-Louis, & eſt mort le 1er Mai 1754. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Novembre 1739, *Marie-Marguerite Maſſon*, née le 5 Avril 1713, fille de *Charles*, Seigneur du Monceau, la Folie-Joinville, &c., Tréſorier de France, & de *Marthe-Marie le Normand*. Elle a pour enfants :

GEORGES-HECTOR, Seigneur du Boulay, de Lolinville, &c., né le 8 Novembre 1747 ;
Et MARIE-CHARLOTTE-ADÉLAIDE, née le 9 Novembre 1743, mariée, par contrat du 4 Juillet 1763, à *François Baudin*, Seigneur de Bois-Renard en Sologne, ancien Commandant de Bataillon au Régiment de Talaru, dont

LOUIS-JOSEPH, né le 5 Août 1764.

BRANCHE
des Seigneurs d'HANORVILLE *&* TRETINVILLE.

X. LOUIS DE LA TAILLE (ſecond fils de JEAN, & de *Marie de Poiloue*) fut Seigneur d'Hanorville, & épouſa, en 1530, *Jeanne d'Halot d'Hermeray*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. LOUIS, Seigneur d'Hermeray, marié à *Deniſe du Bois de Court*, Dame de Favière, de laquelle vinrent

JUDITH, RACHEL & MARIE, mortes ſans alliance ;
Et LOUIS, IIe du nom, Seigneur d'Hermeray, mort Enſeigne de la Compagnie Colonelle d'un Régiment d'Infanterie, marié à *Louiſe de Remmon*, dont

DANIEL, tué en Franche-Comté, au ſervice de HENRI IV, en 1590 ;
Et SUSANNE, Religieuſe à Vernon.

3. JEANNE, mariée à N... *de Courtomer* ;
4. Et LOUISE, femme de N... *du Bois des Fourches*.

XI. JEAN DE LA TAILLE, Seigneur d'Hanorville & de Faronville, épouſa, par contrat du 13 Décembre 1563, *Geneviève Barthomier*, fille de *Jean*, Seigneur d'Olivet, Gouverneur de Montfort-l'Amaury, & de *Geneviève Brachet*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, IIe du nom, Seigneur d'Hanorville, marié à *Julie de Lanfernat*, dont il n'eut qu'une fille unique,

JULIE, mariée 1° à *Jacques de Prunelé*,

Digitized by Google

Baron de Caniel & Seigneur de Guillerval ; & 2° en 1630, à *Pierre de Lanfernat*, ſon couſin germain, Seigneur de Courteilles, Capitaine-Commandant du Régiment d'Infanterie du Comte d'Harcourt, Ingénieur & Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué d'un coup de canon au ſiége de Roſas en Catalogne en 1645.

2. Jacques, qui ſuit ;
3. Josias, tué au ſervice du Roi Henri IV, dans un combat de deux Royaliſtes contre deux Ligueurs, près de la Cour-Dieu, en 1592 ;
4. & 5. Geneviève & Marie, non mariées, qui périrent dans la rivière d'Eſſonne, en la traverſant en caroſſe au gué de Macheron, le 31 Mai 1599.

XII. Jacques de la Taille, Seigneur de Moigneville, épouſa, par contrat du 19 Juin 1603, *Madeleine de Loynes*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Fromarville, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Chaſebay*, dont :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Et Jean, Seigneur de Guigneville, marié à *Marguerite de Plais*, ſœur de *Catherine*, femme de ſon frère aîné, de laquelle il ne laiſſa que

   Paul, Seigneur de Oinpuis, mort ſans poſtérité ;
   Madeleine, morte fille ;
   Louise, mariée à *Benjamin de Courault*, Seigneur de l'Éveillère ;
   Madeleine, femme de *Pierre-Louis de Chabot*, Seigneur de Freſnay ;
   Et Judith, mariée à *Paul de Champs*, Seigneur de Giſſey.

XIII. Charles de la Taille, Seigneur de Tretinville & de Bitry, épouſa, par contrat du 20 Avril 1629, *Catherine de Plais*, fille de *Céſar*, Seigneur de l'Ormoye, & de *Marguerite de Verdin*. Il en eut :

1. César, qui ſuit ;
2. Paul, mort ſans enfants de N... *Ledien de Potonville* ;
3. Louise, mariée à *Lancelot de Bonnart*, Seigneur de Liouville ;
4. Et Madeleine, femme de *Samuel de Chabot*, Seigneur de Souville & de Nacelle.

XIV. César de la Taille, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, épouſa, par contrat du 29 Septembre 1654, *Suſanne de Villereau*, fille de *Philippe*, Seigneur de Juranville, & d'*Anne de Coſne*. Leurs enfants furent :

César, qui ſuit ;
Et Susanne, morte le 21 Mars 1743, âgée de 88 ans. Elle avoit épouſée *Louis de Champs*, ſon couſin germain.

XV. César de la Taille, II° du nom, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, épouſa, par contrat du 10 Avril 1690, *Marie de Fellaire*, dont :

François, qui ſuit ;
Et Susanne, née le 21 Mai 1684, mariée, le 26 Février 1702, à *Claude de Clinchamps*, Seigneur de Rigneville & de Beaudrevilliers, Capitaine de Bombardiers.

XVI. François de la Taille, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, Capitaine d'Infanterie, mort le 28 Mai 1739, avoit épouſé, par contrat du 25 Novembre 1721, *Charlotte Laumonier*, née le 19 Mai 1706, fille de *Pierre*, Seigneur de Landreville & de Danonville, dont il a eu :

1. François, mort jeune ;
2. Jean-François, qui ſuit ;
3. Et Françoise-Charlotte, morte fille.

XVII. Jean-François de la Taille, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, né le 21 Juin 1727, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, a épouſé, par contrat du 19 Juillet 1751, *Éliſabeth Egrot du Lude*, fille de *Jérôme*, Seigneur du Lude, Tréſorier de France, & d'*Angélique de Beauce*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-François, né le 24 Août 1752, mort le 11 Janvier 1758 ;
2. Alexandre-César, né le 20 Juin 1757, Sous-Lieutenant au Réginent de la Marine ;
3. Achille-Hector, né le 11 Août 1760 ;
4. Et Timoléon, né le 12 Mai 1767.

Les armes : *de ſable, au lion d'or rampant, couronné, armé de même & lampaſſé de gueules*. Supports : *deux Sauvages*.

* TAILLEBOURG. C'eſt une Seigneurie en Saintonge, que *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay, vendit en 1415 avec celle de Cluſeau. Le Roi Charles VII, à qui

Digitized by Google

elles étoient tombées par confiscation, en fit don l'an 1441 à *Pregent*, Seigneur de *Coëtivy*. Ce Comté est aujourd'hui dans la Maison de *la Trémoïlle*. Voy. TRÉMOILLE (LA).

TAILLEFER, en Normandie, Sieur de Boisgarnier, Élection de Mortain ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à cinq cotices dentelées d'argent.*

TAILLEFER, en Bretagne : *de gueules, à deux léopards d'or.*

TAILLEFER DE ROUSSILLE, dans la Marche : *de gueules, à trois fasces d'or.*

TAILLEPIED. JEAN-BAPTISTE TAILLEPIED, Écuyer, Seigneur de Bondy, Receveur-Général des Finances de la Généralité d'Auch, épousa, le 3 Janvier 1724, *Geneviève-Marie le Mercier de Senlis*, dont il eut

JEAN-BAPTISTE-MARIE-ADÉODAT TAILLEPIED, qui épousa, le 21 Novembre 1763, *Catherine de Foissy*, fille du Receveur-Général de Metz & d'Alsace.

*TAINTIGNIES. C'est une Terre & Seigneurie dans le Tournaisis, qui fut érigée en Baronnie par Lettres du Roi d'Espagne du 17 Octobre 1661, enregistrées à Lille en faveur de *Nicolas-François Bernard*, dit *du Bois*, Écuyer, Seigneur de Taintignies.

TAIX, Famille originaire de Touraine. Le premier de ce nom qui soit connu est

JEAN, Seigneur de TAIX, qui vivoit en 1376.

JEAN, Seigneur de TAIX, Pannetier du Roi François I^er^ en 1529, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, Gouverneur & Maître des Eaux & Forêts de Loches, fut pourvu de la charge de Maître de l'Artillerie, & de celle de Colonel-Général de l'Infanterie de France, tant deçà que delà les Monts. Il fut tué dans la tranchée au siége d'Hesdin en 1553, & fut le dernier mâle de sa race, n'ayant laissé que

CHARLOTTE, mariée 1° à *Claude des Essarts*, Seigneur de Sautour ; & 2° à *René*, dit le Comte *Sansai*, Vicomte héréditaire du Poitou, Colonel de l'arrière-ban de la Noblesse de France en 1568 & 1569.

Les armes : *d'argent, à deux fasces d'azur.*

TALAMER, en Provence, de la Ville de Lorgues ; Famille maintenue dans sa Noblesse par les Commissaires du Roi le 28 Février 1668, qui remonte à

GEOFFROY TALAMER, Secrétaire du Roi René, Comte de Provence.

Les armes : *d'azur, au sautoir losangé d'or, cantonné de quatre oies d'argent, becquées & membrées d'or.*

* TALARU (DE), Seigneurie dans le Lyonnais, qui a donné son nom ou l'a reçu d'une ancienne & illustre maison connue dans cette Province dès le XII^e^ siècle. D'elle sont sortis 3 Archevêques de Lyon, dont 2 Cardinaux. Son ancienneté n'est pas seulement constatée par la terre de *Talaru* qu'elle a longtemps possédée, elle a encore pour garant l'avantage d'avoir produit, depuis plus de 500 ans, un grand nombre de Chanoines-Comtes de Lyon, parmi lesquels sont compris les 3 Archevêques de cette Ville. Dans la liste que nous avons rapportée de ces Comtes, suivant leur réception, dans ce *Dictionnaire*, au mot LYON, nous en comptons jusqu'à 21. Elle a aussi donné des Chevaliers de l'Ordre du St.-Esprit.

I. NICOLAS DE TALARU, Chevalier, vivant dans le XII^e^ siècle, est le premier qui joignit à son nom de baptême celui de la terre de Talaru. Il eut pour fils,

1. PIERRE, qui suit ;
2. ITIER, Abbé de l'Abbaye Royale de Savigny, au Diocèse de Lyon, où dès ce temps là, pour entrer dans cette Abbaye, il falloit faire preuve de V degrés, ce qui prouve encore l'antiquité de la noblesse de la maison DE TALARU : il mourut en 1114 ;
3. Et PONS, Religieux, puis Prieur de la même Abbaye de Savigny, vivant en 1121.

II. PIERRE DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Talaru, eut pour enfants :

1. HUGUES, qui suit ;
2. Et GUI, Chanoine-Comte de Lyon, qui, en 1167, fut arbitre d'un différend qu'eut l'Archevêque de Lyon, Comte de Forez. Il étoit Sénéchal de son Église en 1177. Pour entrer dans le Chapitre de Lyon, il falloit alors faire preuve, comme aujourd'hui, de XVI quartiers de noblesse ;

Digitized by Google

III. Hugues de Talaru, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, vivant en 1173, eut :

1. Hugues, qui suit ;
2. Et Itier, Abbé de la noble Abbaye de Savigny.

IV. Hugues de Talaru, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, la Grange, Noailly, & Co-Seigneur d'Algoyère, vivoit en 1215, suivant une Sentence arbitrale entre le Chapitre de Lyon, Artaud de Roffillons, Pons Cherpinelly, d'une part, & ledit Hugues de Talaru, d'autre part. Il laissa pour fils :

V. Girard de Talaru, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., qui fut inhumé dans l'Abbaye de Savigny en Forez, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il n'eut qu'un fils,

VI. Jean de Talaru, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., qui épousa, en 1252, *Marguerite de Malvoisin*, dont :

1. Mathieu, qui suit ;
2. Pons, Religieux de l'Abbaye de Savigny, & Prieur d'Aquais ;
3. Gui, Chanoine-Comte & Grand-Custode de l'Église de Lyon ;
4. Et Catherine, mariée à *Guillaume de Varcy*, Seigneur d'Avanche.

VII. Mathieu de Talaru, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., vivant en 1290, eut pour enfants :

1. Hugues, qui suit ;
2. Philippe, Chanoine & Sacristain de l'Église des Comtes de Lyon en 1376 ;
3. Jean, élu Archevêque de Lyon en 1375, sacré le 29 Juillet de ladite année ; créé Cardinal en 1389, sur la demande du Roi Charles VI au Pape Clément VII : il mourut en 1393 ;
4. Zacharie, Religieux de la noble Abbaye de l'Isle-Barbe, réunie à l'Église de Lyon ;
5. 6. 7. & 8. Et quatre filles.

VIII. Hugues de Talaru, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., épousa *Béatrix de Cherpinelle*, fille de Noble *Hugues*, Chevalier, Seigneur de Cyvent en Forez, la Tour-Charette, &c. Elle testa en 1361, & eut pour enfants

1. Mathieu, qui suit ;
2. Hugues, dit de Cherpinelle, Chanoine-Comte de Lyon ;
3. Catherine, mariée à *Guillaume de Franchelins*, Seigneur de la Bastie en Dombes ;
4. Et Hélène, mariée à *Jean de Varennes*, dit *l'Allemant*, Seigneur de Courbeville, près Chessy en Lyonnais.

IX. Mathieu de Talaru, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, la Grange, Noailly, &c., épousa, 1° en 1349, *Agnès d'Albon*, morte sans enfants, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Saint-Forgeux, & de *Blanche Richard*, de la maison *de Saint-Priest* en Dauphiné ; & 2°, par contrat du 15 Octobre 1364, *Béatrix de Marcilly*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chalmazel & autres lieux en Forez, & de *Dauphine de Senneterre* : elle lui porta en dot la terre de Chalmazel. De ce second lit naquirent :

1. Antoine, qui suit ;
2. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Chalmazel*, rapportée ci-après ;
3. Hugues, Chanoine-Précenteur des Comtes de Lyon ;
4. Amédée, Archevêque de Lyon en 1406, créé Cardinal le 12 Novembre 1440, mort le 11 Février 1443 ;
5. Marguerite, mariée à *Pierre de Monestier*, Seigneur dudit lieu en Dauphiné ;
6. Et Agnès, mariée le 2 Février 1383 à *Guillaume de Corgenon*, fils d'*Humbert*, Bailli de Bresse.

X. Antoine de Talaru, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., épousa en 1384 *Alix d'Albon*, fille de *Guillaume*, & d'*Alix de l'Espinasse*. Elle étoit sœur de *Jean d'Albon*, Seigneur de St.-Forgeux & de Curis en Lyonnais, & de St.-André en Roannais, trisaïeul du Maréchal *Jacques d'Albon*, Seigneur de St.-André, si renommé dans l'Histoire de Henri II, François II, & de Charles IX. Leurs enfants furent :

1. Jean, mort sans postérité ;
2. Mathieu, qui suit ;
3. Guillaume, Chantre & Archidiacre de l'Église de Lyon en 1405 ;
4. Et Isabeau, mariée à *Antoine de Châteauneuf*, Seigneur de Leignec en Forez.

XI. Mathieu de Talaru, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., épousa en 1419 *Jeanne de la Palu de Varembon*, fille de *Gui*, Seigneur de Va-

Digitized by Google

rembon, Bailli de Breſſe, & d'*Ainarde de la Balme*. Elle étoit ſœur de *Louis de la Palu de Varembon*, Archevêque de Tarentaiſe en Savoie, créé Cardinal par le Pape AMÉDÉE VIII, Duc de Savoie, & confirmé par le Pape Nicolas V en 1449. Ils eurent de leur mariage :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. PIERRE, Prieur de Roquetaillade ;
3. HUGUES, élu Archevêque de Lyon en 1488 (le troiſième de la maiſon DE TALARU), mort le 22 Décembre 1507 ;
4. AMÉ ou AMÉDÉE, Chanoine-Comte de Lyon, mort Prévôt de cette Égliſe le 17 Novembre 1453 ;
5. MATHIEU, auſſi Chanoine-Comte de Lyon ;
6. JEAN, Religieux de l'Abbaye de Savigny ;
7. PHILIPPE, Chanoine-Comte de Lyon, & Prieur de Bouvance ;
8. MARGUERITE, femme de *Pierre de Vers*, Seigneur de Vers & de Gernolles, fils de *Guillaume*, & de *Marguerite de Brancion* ;
9. Et AGNÈS, mariée, le 29 Janvier 1452, à *Claude de Clermont*, Seigneur de Montoiſon, fils d'*Aynard*, Vicomte *de Clermont*, & d'*Alix de Seiſſel*.

XII. ANTOINE DE TALARU, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., Conſeiller & Maître d'Hôtel du Duc de Bourgogne, épouſa *Françoiſe Dubois*, fille de *Jacques*, Seigneur de Villemontois, Conſeiller & Maître d'Hôtel du Duc de Bourgogne. Il en eut :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. & 3. ANTOINE & JEAN, Chanoines-Comtes de Lyon ;
4. CLAUDINE, épouſe de *Pierre de Saint-Romain*, Seigneur de Lurcy ;
5. CATHERINE, mariée, 1° à *Jean des Roches*, Seigneur de Tournouelles ; & 2° à *Guichard d'Albon*, Seigneur de St.-André ;
6. Autre CATHERINE, femme de *Bremont de Vitry*, Seigneur de l'Allière ;
7. Et FRANÇOISE ou NUNCIADE, mariée à *Hugues de Montbardon*, Seigneur de Villelame en Bourbonnais.

XIII. GUILLAUME DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., épouſa, par contrat du 16 Octobre 1495, *Louiſe de Lévis-Couſans*, veuve d'ANNET DE TALARU-CHALMAZEL, IV^e^ du nom, mentionné dans la branche ſuivante. Il n'en eut qu'une fille, nommée

XIV. CATHERINE DE TALARU, mariée, en 1524, à *Laurent de Monteynard*, Seigneur de Marcieu, en Dauphiné, &c., Lieutenant de la Compagnie de cent hommes d'armes du Connétable de Montmorency, ſecond fils d'*Hector de Monteynard*, & de *Marguerite de Montferrat*. Elle lui porta tous les biens de la branche aînée de la maiſon DE TALARU. Voy. MONTEYNARD.

BRANCHE des Seigneurs DE CHALMAZEL, *la ſeule qui ſubſiſte.*

X. JEAN DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Chalmazel par ſa mère, (fils puîné de MATHIEU, II^e^ du nom, & de *Béatrix de Marcilly*, ſa ſeconde femme), épouſa, par contrat du 13 Septembre 1388, *Catherine de la Tour d'Auvergne*, fille d'*Annet*, Seigneur d'Oliergues, & de *Béatrix de Chalençon*. Il en eut :

1. ANNET, qui ſuit ;
2. LOUIS, Chanoine-Comte de Lyon ;
3. ISABELLE, mariée à *Antoine de Châteauneuf*, Seigneur de Rochebonne : elle vivoit encore en 1422 ;
4. Et BLANCHE, Abbeſſe de la Sauve-Bénite en Velay, vivante en 1417.

XI. ANNET DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, épouſa, par contrat du 28 Mai 1422, *Alix de Lavieux* (d'une maiſon des plus illuſtres du Forez, connue dès 1100), fille d'*Edouard*, Seigneur de Fougerolles, & de *Marguerite-Dauphine de Sainte-Ilpiſe*, dont :

1. ANNET, qui ſuit ;
2. Et JEAN, mort ſans poſtérité.

XII. ANNET DE TALARU, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, épouſa en 1428 *Claudine de Langeac*, Dame de la Pic & de Cuſſé, veuve de *Philibert de Chandé*, Seigneur de Montfalcon en Lyonnais. Elle étoit fille de *Pons*, Seigneur de Braſſac, Sénéchal d'Auvergne, & d'*Antoinette de Malbec* ou *Maubec*. Il en eut :

1. ANNET, qui ſuit ;
2. Et PONS, Prieur de Bouvance.

XIII. ANNET DE TALARU, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, épouſa, 1° par contrat du 1^er^ Octobre 1450, *Antoinette de Maubec* ; & 2° le 15 Septembre

Digitized by Google

1458, *Louiſe de Lavieux*, fille de *Jacques*, Seigneur de Fougerolles, & de *Jeanne de Caſſinet*. De ce ſecond mariage vinrent

1. ANNET, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, marié, par contrat du 15 Octobre 1493, à *Louiſe de Lévis-Couſans*, fille de *Jean*, Seigneur & Baron de Couſans, & de *Louiſe de Breſſole* : devenue veuve, elle épouſa en ſecondes noces, en 1495, GUILLAUME DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Talaru & de Noailly ;
2. GASPARD, qui ſuit ;
3. BALTHASAR, Commandeur de l'Ordre de St.-Antoine à Marſeille ;
4. & 5. Et deux fils nommés JEAN, Chanoines-Comtes de Lyon.

XIV. GASPARD DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Chalmazel après la mort de ſon frère aîné ſans enfants, épouſa, le 4 Mai 1493, *Marguerite de Rollin*, veuve de *Philibert de Grolle*, Seigneur d'Illins, & fille de *Guillaume*, Seigneur de Beauchamp & de Moneſtoy, & de *Marie de Lévis-Couſans*, dont :

1. PIERRE, mort ſans enfants ;
2. LOUIS, qui ſuit ;
3. JEAN, reçu Chanoine-Comte de Lyon en 1509 ;
4. FRANÇOISE, femme de Noble *Pierre de Saconay* ;
5. Et CATHERINE, mariée, 1° à Meſſire *Claude de Châteauneuf* ; & 2° à *Théodore d'Angorais*, Seigneur de St.-Bonnet-lès-Ouilles.

Il eut encore une fille naturelle,

MARIE, femme de *Jean le Blanc*.

XV. LOUIS DE TALARU, 1er du nom, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, Baron d'Eſcotay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maître des Eaux & Forêts du Pays, Comté & Reſſort de Forez, Conſeiller & Chambellan du Roi HENRI II, Capitaine d'une Compagnie de ſes Gardes-du-Corps & des Gardes de Monſeigneur LE DAUPHIN, depuis Roi ſous le nom de FRANÇOIS II, Gouverneur de Compiègne, mort en 1557, avoit épouſé, par contrat du 1er Mai 1524, Noble *Claudine Mitte de Chevrière*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Chevrière, Capitaine des Archers de la Garde-Françaiſe du Roi, Sénéchal du Lyonnais & du Bourbonnais, Bailli du Gévaudan, & de *Marguerite de Cruſſol*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. CLAUDE, Chanoine-Comte de Lyon ;
3. JEAN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Meſtre de Camp de 20 Compagnies Françaiſes, marié, 1° par contrat du 18 Juillet 1569, à *Jeanne de Mars*, morte ſans enfants, veuve de *Jean de Senneret*, Seigneur de la Batiſſe, & fille de *Claude*, & de *Jeanne de Thorigny* : elle lui apporta la terre de St.-Marcel, & lui en fit don par ſon teſtament du 19 Octobre 1584 ; il épouſa, 2° par contrat du 23 Décembre 1602, *Claudine de Champier* : n'ayant point eu auſſi d'enfants de cette dernière, il lui laiſſa la jouiſſance de tous ſes biens, & inſtitua héritier CLAUDE DE TALARU, ſon neveu, fils de FRANÇOIS, ſon frère aîné ;
4. ANTOINE, Chevalier de Malte, reçu le 11 Novembre 1563 ;
5. FRANÇOISE, morte Abbeſſe de St.-Juſt de Romans en Dauphiné ;
6. MADELEINE, Prieure du Monaſtère de Lourſe en Forez ;
7. Et GABRIELLE, mariée à *Gilbert de Gilberté*, Seigneur de Crous & Baron d'Auvers.

XVI. FRANÇOIS DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, Page de Monſeigneur LE DAUPHIN, nommé enſuite Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, par contrat du 28 Octobre 1563, *Anne le Long de Chenillac*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chenillac, & d'*Anne Berton de Montby*. Il en eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. HUGUES, Chevalier, Seigneur de Magnieux, du Gabeon, & de Thurin, qui épouſa, par contrat du mois d'Août 1586, *Marguerite d'Apchon*, fille de Meſſire N... *d'Apchon*, Seigneur de Chenereilles, de laquelle vinrent 2 garçons & une fille. L'aîné fut

   GASPARD, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié, 1° par contrat du 21 Janvier 1619, à *Claudine de Champier* ; & 2° par contrat du 17 Mars 1633, à *Catherine Gilles*, veuve de Noble *Pierre du Rozier*, Écuyer, Seigneur de Beauforeſt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il eut du premier lit :

   1. CHRISTOPHE, Chevalier, mort ſans enfants de ſon mariage avec *Antoinette du Rozier*, fille de la ſeconde femme de ſon père ;
   2. JEAN, Chanoine-Comte de Lyon ;

   Et trois filles, dont une nommée CLAUDINE, mariée à *Guillaume*

Digitized by Google

d'Harod, Seigneur de Montmelard.

XVII. CLAUDE DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, fut Chevalier de l'Ordre du Roi & Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Nemours. Il épouſa, par contrat du 3 Octobre 1592, *Peronnelle de Calar de Freiſſonnet*, fille d'*Antoine*, & de *Jeanne de la Fayette*, dont :

XVIII. CHRISTOPHE DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes d'armes, Guidon des Gendarmes & Maréchal de Camp, qui épouſa, 1° par contrat du 29 Novembre 1614, *Jeanne de Faix*, Dame de Rivoire, morte en couches ; & 2° par contrat du 16 Février 1622, *Claudine de Malain*, fille d'*Edme*, Seigneur de Lux, & d'*Angélique de Malain de Miſſery*. Du premier lit il eut :

1. JEANNE, mariée, par contrat du 17 Novembre 1644, à *Joachim*, Marquis *de Coligny* & d'Andelot.

Et du ſecond lit :

2. CLAUDE qui ſuit ;
3. & 4. EDME & LAURENT, Chanoines-Comtes de Lyon ;
5. ALEXANDRE, Chevalier de Malte, Commandeur de Chazelles en Forez ;
6. HUGUES, appelé d'abord *le Vicomte* DE CHALMAZEL, qui fut Capitaine au Régiment de Pertuy, Cavalerie, puis Major du Régiment de St.-Agnan : ſes bleſſures l'ayant obligé de quitter le Service, il fut Chanoine-Comte de Lyon ;
7. HECTOR, Prieur de Novy, près Réthel, & Chanoine de la noble Égliſe de St.-Pierre de Mâcon ;
8. CLAUDE-GABRIEL, appelé *le Marquis* DE CHALMAZEL, Seigneur de Chauſſing, &c., qui fut Cadet dans le Régiment des Gardes, puis dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires ; eut une Compagnie nouvelle dans le Régiment de Picardie, dont il devint Lieutenant-Colonel ; fut fait Chevalier de St.-Louis à la création de cet Ordre, Brigadier le 16 Mai 1692, & Gouverneur des Ville, Forts & Tour de Toulon en 1700 : il ſoutint contre le Duc de Savoie & ſes alliés, en 1707, un ſiége où il ſe comporta avec tant de valeur, qu'on fut obligé de l'abandonner après vingt-ſix jours : il mourut dans ſon Gouvernement en 1716 ;
9. JOSEPH-ISAAC, d'abord Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, enſuite Capitaine au Régiment de Picardie, mort ſans poſtérité ;
10. & 11. FRANÇOIS & CLAUDE, morts en bas âge ;
12. CLAUDINE, mariée à *Gaſpard d'Heyrat*, Comte de la Roue ;
13. ANNE, femme de *Jean d'Arcy*, Seigneur-Comte d'Ailly, Capitaine de Chevau-Légers au Régiment de Canillac ;
14. 15. & 16. MARGUERITE, TOINETTE & SIMONNE-MARION, mortes en bas âge.

XIX. CLAUDE DE TALARU, II^e^ du nom, Chevalier, premier Marquis de Chalmazel, Enſeigne de la Compagnie Colonelle des Gardes-Françaiſes en 1642, Capitaine au même Régiment en 1647, Guidon des Gendarmes du Roi en 1651, & Maréchal de Camp au mois d'Octobre de la même année, commanda l'arrière-ban des Provinces du Lyonnais, Forez & Beaujolais en 1674. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Décembre 1660, *Louiſe-Marie de Champagne*, fille de *Hubert*, Marquis de Villaines, Baron de Luré, Seigneur de la Chaſſignière, Vaucelles, &c., Capitaine d'une compagnie de Chevau-Légers, & de *Louiſe d'Arcona*, ſa première femme, dont :

1. FRANÇOIS-HUBERT, qui ſuit ;
2. CHARLES-LAURENT, Chanoine-Comte de Lyon en 1680, Abbé de Morigny ;
3. Et ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, aînée du précédent, morte Religieuſe au Couvent de Ste-Marie à Lyon.

XX. FRANÇOIS-HUBERT DE TALARU, Chevalier, Marquis de Chalmazel, Seigneur de St.-Marcel, Felines, &c., Capitaine de Carabiniers dans le Régiment de Villeroy, Cavalerie, épouſa, par contrat du 29 Avril 1681, *Marie d'Ornaiſon de Chamarande*, fille de *Clair-Gilbert*, Chevalier, Comte de Chamarande, Gouverneur des Villes & Châteaux de Phalsbourg & Sarrebourg, premier Maître d'Hôtel de Madame LA DAUPHINE, & de *Marie de Treslon*. Ils eurent de leur mariage :

1. CLAUDE, dit *l'Abbé* DE CHALMAZEL, Prieur de St.-Anthème ;
2. LOUIS, qui ſuit ;
3. Et THÉRÈSE-CHARLOTTE, morte Supérieure du Monaſtère des Dames Religieuſes de la Viſitation de Ste-Marie à Montbriſon.

Digitized by Google

XXI. Louis de Talaru, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Chalmazel, Comte de Chamarande en Hurepoix, Seigneur de Saint-Marcel en Forez, de Chauſſing & autres terres en Bourbonnais & en Auvergne, d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom le 1er Février 1719, fut envoyé en 1733 auprès de l'Électeur de Saxe, en qualité de Miniſtre plénipotentiaire, pour le complimenter de la part du Roi ſur la mort de la Reine de Pologne. Il avoit obtenu la même année la ſurvivance de la charge de premier Maître d'Hôtel de la Reine, dont ſon oncle maternel, le Comte de Chamarande, étoit titulaire fut fait Gouverneur des Villes de Phalsbourg & Sarrebourg le 18 Janvier 1721, nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1749, reçu le 25 Mai ſuivant, & eſt mort le 31 Mars 1763. Il avoit épouſé, 1° le 1er Septembre 1717, *Catherine-Angélique d'Harcourt-Beuvron*, morte en couches le 18 Juin 1718, de deux garçons qui moururent auſſi; & 2° le 26 Avril 1720, *Marie-Marthe-Françoiſe de Bonneval*, née en Octobre 1701, fille de *Céſar-Phœbus*, Marquis de Bonneval, Brigadier des Armées du Roi, Colonel des Cuiraſſiers de France, & de *Marie-Angélique de Hautefort*. De ce mariage il a eu :

1. César-Marie, qui ſuit;
2. François-Hubert, né le 18 Avril 1726, appelé *le Comte* de Talaru, Lieutenant & Aide-Major de la Gendarmerie, mort à Hanovre en Novembre 1757;
3. Ange-François, né le 14 Mai 1727, nommé Évêque de Coutances ſur la fin de l'année 1764, & ſacré le 10 Mars 1765;
4. Louis-François, rapporté après ſon frère aîné;
5. Marie-Louise-Angélique, née le 20 Mars 1723, aînée de ſes frères, mariée le 20 Juillet 1741 à *Armand-François de la Croix*, Marquis de Caſtries, dont elle eſt veuve ſans enfants depuis le 27 Janvier 1743;

Et quatre autres enfants morts en bas âge.

XXII. César-Marie de Talaru, Chevalier, Marquis de Chalmazel, Comte de Chamarande, Seigneur de St.-Marcel, &c., appelé *le Marquis* de Talaru, né le 8 Juin 1725, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom le 1er Janvier 1745, enſuite Colonel du Régiment de Maillv, qui a pris ſon nom; fait en 1746 premier Maître d'Hôtel de la Reine en ſurvivance, Brigadier d'Infanterie le 10 Mai 1748, Gouverneur des Villes & Châteaux de Phalsbourg & Sarrebourg le 20 Août 1750, Inſpecteur-Général d'Infanterie le 24 Août 1758, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 20 Février 1761, eſt devenu titulaire de la charge de premier Maître d'Hôtel de la Reine le 30 Avril 1763 juſqu'en 1770, qu'il a cédé cette charge à ſon frère cadet; a été nommé Grand-Croix de l'Ordre de St.-Louis le 26 Février 1777, & Lieutenant-Général en 1780. Il a épouſé, le 3 Juin 1750, *Marie-Juſtine de Saſſenage*, ſeconde fille de *Charles-François*, Marquis *de Saſſenage*, Chevalier des Ordres du Roi, dont il a eu :

1. Louis-Marie-Joseph, né le 7 Août 1753, mort au berceau en Décembre ſuivant;
2. Et Eulalie-Xavière, née le 27 Août 1751, Dame de Madame, Comteſſe de Provence, morte à Paris en Mai 1774, qui avoit épouſé *Louis-Étienne-François*, Comte *de Damas-Crux*, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de St.-Louis & Colonel du Régiment de Limouſin.

XXII. Louis-François, Vicomte de Talaru, Seigneur de Chauſſing, Male, Peroux, Quinſſiat, du Pavillon, &c., né en Septembre 1729, mort le 1er Octobre 1782 (frère cadet du précédent), d'abord Chevalier de Malte, a été ſucceſſivement Garde de la Marine en Mai 1745, Enſeigne de Vaiſſeau en 1748, puis Lieutenant en 1756; a paſſé du ſervice de Mer à celui de Terre; a été fait Meſtre de Camp de Cavalerie en 1758, premier Maître d'Hôtel de la Reine en 1770, au renouvellement de la Maiſon de Sa Majeſté; nommé Chevalier des Ordres au Sacre du Roi, en 1775, & reçu le 1er Janvier 1776. Il avoit quitté la Croix de Malte, & épouſé, par contrat du 22 Juillet 1767, *Henriette-Jeanne-Hélie de Bec de Lièvre*, née le 14 Novembre 1742, fille de *Pierre-Jacques-Louis*, Marquis de Cany & de Quevilly, & de *Charlotte de Paulmier-la-Bucaille*. Elle a été préſentée le 8 Août 1767, par Madame la Marquiſe de Talaru, ſa belle-ſœur, & nommée en Décembre 1768 Dame de Compagnie de Madame Adélaïde de France, tante du Roi. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis-Justin-Marie, Chevalier, né le 2 Septembre 1769;

Digitized by Google

2. Et une fille.

Les armes : *parti d'or & d'azur, au bâton de gueules, brochant ſur le tout.*

TALBOT, Ancienne maiſon d'Angleterre, qui tire ſon origine des Talbot, Barons de Cleuville, au pays de Caux. Elle a donné un Maréchal de France, un Archevêque de Dublin, & un Évêque de Londres en 1269. Le premier que l'on connoiſſe eſt

I. Hugues Talbot, qui vivoit au XI^e^ ſiècle & ſe rendit Religieux à l'Abbaye du Bec, où il avoit fait différentes donations, après avoir eu pluſieurs enfants, entr'autres :

II. Richard Talbot, qui fut père de

III. Gilbert Talbot, qui laiſſa

IV. Richard Talbot, II^e^ du nom, marié à *Alive Baſſet*, veuve de *Drude de Montagu*, dont

V. Gilbert Talbot, II^e^ du nom, mort en 1274, qui avoit épouſé *Gundeline de Griffeth*, & eut

VI. Richard Talbot, III^e^ du nom, Seigneur d'Eſcheleſwell, mort en 1306, marié à *Sara de Beauchamp*, dont

VII. Gilbert Talbot, III^e^ du nom, Seigneur d'Eſcheleſwell, mort en 1346, laiſſant

VIII. Richard Talbot, IV^e^ du nom, Seigneur de Goderich-Caſtle, mort le 23 Octobre 1356, qui avoit épouſé *Éliſabeth Comyn*, dont

IX. Gilbert Talbot, IV^e^ du nom, Seigneur de Goderich-Caſtle, mort le 24 Avril 1386, marié à *Pétronille Butler*, qui laiſſa

X. Richard Talbot, V^e^ du nom, mort le 7 Septembre 1396, marié à *Ankarete le Strange*, dont

XI. Jean Talbot, Comte de Shrewsbury & de Waterford, qui fut Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière & Gouverneur d'Irlande. Il étoit l'un des plus fameux Capitaines de ſon temps. Il fut l'un des Pairs du Parlement que Henri IV, Roi d'Angleterre, tint en 1410, & donna des preuves de ſon courage dans la réduction de l'Irlande ſous l'obéiſſance du Roi Henri V, qui l'y envoya en qualité de ſon Lieutenant-Général au commencement de ſon règne, & lui en donna le Gouvernement. Depuis, étant paſſé en France avec l'armée anglaiſe en 1417, il ſe trouva avec le Duc d'Exceſter au ſiége de Caen & à celui de Rouen; ſervit les années ſuivantes ſous le Duc de Bedford, où il rendit ſon nom redoutable aux Français, & commanda les troupes qui allèrent au pays du Maine au ſecours du Comte de Suffolk, avec leſquelles il reprit la ville d'Alençon en 1428; puis s'étant rendu maître de Pontoiſe, il alla au ſiége d'Orléans, que faiſoit le Comte de Salisbury. De là il marcha à Meung, qu'il fortifia, prit Laval, & après avoir combattu vaillamment à la journée de Patay en Beauce, il y demeura priſonnier. Étant délivré, il vint joindre le Duc de Bedford à Paris, ſurprit d'aſſaut Beaumont-ſur-Oiſe, paſſa en Irlande, où les affaires l'appeloient, revint en France, & défit les Français. Tant de grands ſervices qu'il avoit rendus, lui firent mériter du Roi d'Angleterre la charge de Maréchal de France, dont il fut honoré en 1438. Il reçut encore de ce Prince, en la même année, le Comté de Shrewsbury, qui eſt le ſecond d'Angleterre, pour lui & ſa poſtérité, & fut nommé l'un de ſes Ambaſſadeurs pour traiter la paix avec le Roi Charles VII en 1443. Depuis, étant paſſé en Irlande, il fut honoré de la dignité de Sénéchal ou Stwart du Royaume, eut auſſi la Baronnie de Dungarvan, & la ville de Waterford avec titre de Comté. Étant repaſſé en France, il fut tué d'un coup de canon, avec un de ſes fils, le 17 Juillet 1453, dans un combat qu'il livra aux Français devant la ville de Caſtillon. Sa mort fit perdre aux Anglais tout ce qu'ils poſſédoient en Guyenne, & ils furent même entièrement chaſſés du Royaume. Il épouſa *Mahaud Newille*, dont il eut

XII. Jean Talbot, II^e^ du nom, Comte de Shrewsbury, mort le 20 Juillet 1460, qui avoit épouſé 1° *Catherine Burnell*; & 2° *Éliſabeth Butler*. Du ſecond lit vinrent

1. Jean, qui ſuit;
2. Jacques;
3. Et Gilbert, auteur de la branche des Seigneurs de *Grafton*, puis Comtes de *Shrewsbury*, rapportée ci-après.

XIII. Jean Talbot, III^e^ du nom, Comte de Shrewsbury, mourut le 28 Juin 1473. Il avoit épouſé *Catherine Stafford*, de laquelle il eut

XIV. George Talbot, Comte de Shrewsbury, marié à *Anne d'Haſtings*, dont vint

Digitized by Google

XV. François Talbot, Comte de Shrewsbury, qui épouſa *Marie d'Acres*, dont

XVI. George Talbot, IIe du nom, Comte de Shrewsbury, mort le 18 Novembre 1590, laiſſant de *Gertrude Manners*, ſa femme,

1. Gilbert, qui ſuit;
2. Et Édouard, mort le 8 Février 1617, le dernier de ſa branche.

XVII. Gilbert Talbot, Comte de Shrewsbury, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, envoyé en Ambaſſade en France par la Reine Éliſabeth en 1596, mourut le 8 mai 1616. Il avoit épouſé *Marie Cavendish*, dont il eut :

1. George, mort jeune ;
2. Marie, qui épouſa *Guillaume Herbert*, Comte de Pembroke ;
3. Élisabeth, mariée à *Henri Grey*, Comte de Kent;
4. Et Alathée, mariée à *Thomas Howard*, Duc de Norfolk.

BRANCHE

des Seigneurs de Grafton, *puis Comtes de* Shrewsbury.

XIII. Gilbert Talbot (troiſième fils de Jean II) fut Chevalier Banneret & de l'Ordre de la Jarretière, Capitaine & Gouverneur de Calais. Il avoit épouſé *Ethelrede Cotton de Landwade*, & en eut

XIV. Jean Talbot, Ier du nom, qui laiſſa

XV. Jean Talbot, IIe du nom, marié à *Françoiſe Giffard*, dont vint

XVI. Jean Talbot, IIIe du nom, qui épouſa *Catherine de Ingerſton*, dont

1. George, Seigneur de Grafton, qui ſuccéda, en 1617, à Edouard Talbot, ſon parent, au Comté de Shrewsbury, & en tous ſes honneurs, & en jouit juſqu'en 1630, qu'il mourut ſans avoir été marié ;
2. Et Jean, qui ſuit.

XVII. Jean Talbot, IVe du nom, mort avant ſon frère, laiſſa d'*Éléonore Baſkerwill*, ſa femme

XVIII. Jean Talbot, Ve du nom, Comte de Shrewsbury, qui ſuccéda à George, ſon oncle, en tous ſes honneurs, & mourut le 8 Février 1653. Il avoit épouſé *Marie Forteſcue de Salden*, dont il eut, entr'autres enfants,

XIX. François Talbot, Comte de Shrewsbury, tué en duel par le Duc de Buckingham en Mars 1667. Il avoit épouſé 1° *Anne Coniers ;* & 2° *Anne-Marie Brudnel.* Du ſecond lit vint

XX. Charles Talbot, Comte, puis Duc de Shrewsbury ; il porta l'épée de l'État au couronnement de Jacques II, Roi d'Angleterre, qui l'honora de ſa confiance, & le fit Grand Chambellan & Colonel de Cavalerie. Il quitta le ſervice de ce Prince, paſſa en Hollande en 1680, offrit ſes ſervices au Prince d'Orange, depuis Roi de la Grande-Bretagne. Ce Prince étant monté ſur le trône, le fit Chevalier de la Jarretière, le créa Duc & Secrétaire d'État, & l'établit pendant ſon abſence l'un des Lords Régents du Royaume. La Reine Anne le fit Membre du Conſeil Privé, Grand Chambellan de ſa maiſon, Ambaſſadeur extraordinaire en France le 5 Décembre 1712, pour la concluſion de la paix entre les deux Couronnes, & pour traiter de la paix générale avec l'Empereur, l'Allemagne & la Hollande. Il fut nommé, le 25 Septembre 1713, Vice-Roi d'Irlande, & mourut à Londres le 12 Juillet 1718. Il avoit épouſé N... *Paleoti*, fille de N... *Paleoti*, Bolonais, & de *Catherine Dudley*, dont pour fille unique,

Charlotte, qui fut Dame d'Honneur de Marie-Béatrix-Éléonore d'Eſte, Reine d'Angleterre, & mourut à St.-Germain-en-Laye le 14 Février 1722, âgée de 46 ans. Elle avoit épouſé Richard Talbot de Tyrconnel, ſon couſin iſſu de germain, dont

1. Richard, Comte de Tyrconnel, Maréchal de Camp, Miniſtre en Pruſſe, mort le 12 mai 1752, marié, en Décembre 1745, à *Madeleine de Lys*, morte le 19 Octobre 1759, en ſa 34e année, dont

   Marie-Madeleine-Sophie, Dame de Franqueville, ſeule & unique héritière des deux branches des Comtes & Ducs de Tyrconnel en Angleterre & en Irlande, Dame de Compagnie de Madame, mariée, le 7 Février 1765, à *Charles-François-Gaſpard-Fidèle*, Marquis *de Vintimille*.

2. Et Marie.

Le P. Anſelme, tome VII, p. 91, marque que Richard Talbot, Duc de Tyrconnel, Vice-Roi d'Irlande, Lieutenant-Général des

Digitized by Google

Armées de Jacques II, Roi de la Grande-Bretagne, mort en 1692, étoit iſſu des Comtes de Shrewsbury. (Voy. le *Journal des Savants* du 17 Novembre 1692, p. 433.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or, à la bordure engrêlée du même ; au 2 coticé d'argent & de gueules ; au 3 d'argent au lion de gueules, armé & lampaſſé d'azur, accompagné d'un croiſſant de ſable, poſé au canton dextre du chef.*

* TALHOUET ou TALHOET. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche cadette de la maiſon de *Lentivy*, originaire de Bretagne. C'eſt auſſi le nom d'une Seigneurie que *François de Lentivy* acquit avec ſa femme *Noëlle de Quilien*. *L'Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 530, parle en ces termes de la branche de TALHOUET DE SÉVÉRAC :

I. FRANÇOIS, Seigneur DE TALHOUET, de la Grationnaye & de Sévérac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur de la ville de Rédon, épouſa, le 22 Janvier 1577, *Valence du Boiſorhant*, dont il eut

II. VALENTIN DE TALHOUET, marié, le 11 Octobre 1621, à *Louiſe de Beaujuan*, dont vint

III. JEAN-ARMAND DE TALHOUET, Seigneur de Sévérac, de la Grationnaye, de Kerméniſi, qui fut déclaré noble & iſſu d'ancienne extraction noble depuis 1416, par arrêt du 10 Mars 1671, & épouſa, le 28 Juin 1670, *Madeleine Berthou*, de laquelle il eut

IV. JEAN-FRANÇOIS-ARMAND DE TALHOUET, Écuyer, Seigneur de Sévérac, né le 8 Septembre 1684, Conſeiller au Parlement de Rennes, marié, le 6 Novembre 1717, à *Marie Hériſſon*, fille de *René*, Écuyer, Sieur des Chenais, dont, entr'autres enfants,

AGATHE-FRANÇOISE, née le 1er mars 1723, reçue à St.-Cyr le 7 Décembre 1734, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à trois pommes de pin de gueules, poſées 2 & 1, les queues en bas.*

TALHOUET DE KERAVÉON, en Bretagne : *loſangé d'argent & de ſable.*

* TALLART, ancienne Vicomté, autrefois du reſſort de la Provence, unie au Dauphiné dès l'an 1337, par *Guigues*, Dauphin de Viennois. Elle étoit alors poſſédée par *Armand de Trans*, neveu du Pape JEAN XXII, & paſſa dans la Maiſon de *Clermont*.

L'union de la Vicomté de Tallart en Dauphiné fut encore ordonnée par Lettres Patentes du Roi Louis XII, au mois d'Octobre 1513, & fut depuis confirmée par d'autres Lettres des Rois HENRI IV & LOUIS XIII, en 1606 & 1619. Le Château de Tallart n'eſt qu'à deux lieues de Gap, & eſt ſitué ſur le bord de la Durance, qui, dans cet endroit, ſépare la Provence du Dauphiné. Il ſouffrit pluſieurs ſiéges pendant les guerres civiles, entr'autres celui qu'y mit le Seigneur de Leſdiguières, & qu'il fut obligé de lever en 1580. Cette Vicomté appartient aujourd'hui à *Marie-Joſeph d'Hoſtun de la Baume*, Duc de Tallart. Voy. HOSTUN.

TALLEVANDE (DE), Écuyer, Sieur de la Mothe, en Normandie, Élection de Vire : *palé d'argent & de gueules, chaque pièce d'argent chargée de trois mouchetures de ſable en pal.*

TALLEVAST, Écuyer, Sieur des Monts, du Prey, en Normandie, Élection de Bayeux : *de ſable, au ſautoir d'or, flanqué d'une épée & d'une flèche d'argent.*

TALLEYRAND, ancienne & illuſtre Maiſon du Périgord. Les Écrivains qui ont parlé des Seigneurs de Talleyrand, Comtes de Grignols & Princes de Chalais, conviennent qu'ils ſont iſſus des anciens Comtes de Périgord, du nom de TALLEYRAND. M. de Baluze, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Auvergne*, date la ſéparation de la branche des Comtes de *Périgord*, d'avec celle des Seigneurs de *Grignols*, du temps de

1. BOSON, Comte de Périgord, en 1158, qui dans la chronique de Geoffroy, Prieur de Vigeois, eſt appelé *Boſon de Grainol* ou *Grignols*, en latin de *Granholio*. On connoît 4 fils de ce BOSON, ſavoir :

1. HÉLIE, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, Seigneur de Montignac, dont il eſt fait mention dans les poéſies de Bertrand de Born, poëte périgourdin, qui écrivoit en 1182 ;

Digitized by Google

3. Olivier, Seigneur de Grignols, indiqué dans un *ſirvente* du même poëte & qualifié dans l'argument l'un des Barons du Périgord ;
4. Et Ranulfe, Abbé de la Faiſe.

II. Hélie de Talleyrand, Comte de Périgord, & ſon fils Hélie diſputèrent au Seigneur de Grignols la poſſeſſion de cette Seigneurie; ce qui cauſa entr'eux des brouilleries, qui ne furent terminées que par la renonciation qu'Archambaud fit, vers 1226, en faveur de Boson de Grignols, *à tous les droits qu'il avoit, pouvoit, ou devoit avoir ſur les Château & Châtellenie de Grignols & à toute prétention qu'il pouvoit former contre Boſon ſur leſdits Château & Châtellenie*. Hélie laiſſa

1. Archambaud ;
2. Autre Archambaud, qui ſuit ;
3. Hélie, auteur de la branche des Seigneurs de *Grignols*, devenus Princes de *Chalais* & de *Talleyrand*, rapportée ci-après.

III. Archambaud de Talleyrand eut pour fils

IV. Hélie de Talleyrand, qui ratifia la renonciation citée plus haut par un acte du mois de Janvier 1245, dont l'original ſe trouve parmi les titres de la Maiſon de Talleyrand. Son fils & ſucceſſeur

V. Archambaud de Talleyrand, fit la même renonciation, & prêta le ſerment requis à Hélie de Talleyrand, Seigneur de Grignols, par un acte daté du 7 des Ides de Juillet 1277, dont l'original eſt parmi les titres de la Maiſon de Talleyrand. Il eſt à obſerver que la Seigneurie de Grignols appartient encore à la Maiſon de Talleyrand

BRANCHE

des Seigneurs de Grignols, devenus Princes de Chalais & de Talleyrand.

III. Hélie de Talleyrand (troiſième fils d'Hélie) laiſſa

IV. Boson de Talleyrand, Seigneur de Grignols, en faveur duquel eut lieu la renonciation mentionnée plus haut. Il eut

V. Hélie de Talleyrand, Seigneur de Grignols, marié à *Agnès de Chalais*, qui lui porta en dot la Seigneurie de Chalais que la Maiſon de Talleyrand poſſède encore aujourd'hui. Elle étoit fille & héritière d'*Olivier*, Seigneur de Chalais, & laiſſa pluſieurs enfants, dont l'aîné,

VI. Raymond de Talleyrand, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Chalais, épouſa, en 1305, *Marguerite de Beynac*, fille d'*Adhémar*, dont

VII. Boson de Talleyrand, Seigneur de Grignols & de Chalais. On ne connoît la femme de Boson que par ſon teſtament, où il la nomme Madame *Barrana*, & l'on ſait ſeulement que ſa dot avoit été conſtituée en partie ſur l'Hôtel de Châteleneuf de Berbinguières. Il teſta en 1365 & eut pluſieurs enfants, dont l'aîné,

VIII. Hélie de Talleyrand, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Chalais, fut Chambellan du Roi Charles VI. On a de lui pluſieurs quittances originales de gages qu'il a reçus pour ſervices militaires, en qualité de Chevalier Banneret, avec 2 Bacheliers & 9 Écuyers de ſa Compagnie. Il teſta le 19 Novembre 1400, & avoit épouſé *Aſſalide de Pomiers*, Dame & Vicomteſſe de Fronſac. L'aîné de ſes enfants fut

IX. François de Talleyrand, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Fouquerolles, Prince de Chalais & Vicomte de Fronſac, qui mourut avant 1453. Il avoit épouſé *Marie de Brébeant*, nièce d'Huguelin de Châlons, duquel elle eut par ſucceſſion la Terre de Baſoches. Leur fils aîné,

X. Charles de Talleyrand, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Fouquerolles, Vicomte de Fronſac, eſt le premier qui ait pris le titre de Prince de Chalais. Il teſta le 29 Juillet 1468, & avoit épouſé, le 6 Mai 1443, *Marie de Tranchelyon*, veuve de *Louis Chauvron*, Seigneur de Ris & de Laurière, dont

XI. Jean de Talleyrand, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Fouquerolles, Prince de Chalais, Vicomte de Fronſac, Chambellan du Roi Charles VIII; premier Maître d'Hôtel de la Reine Anne de Bretagne, & de Marie d'Angleterre, troiſième femme du Roi Louis XII; Maire & Capitaine de Bordeaux. Il épouſa, en 1478, *Marguerite de la Tour*, fille d'*Agne*, Vicomte de Turenne, & de *Marie de Beaufort*, & eut pluſieurs enfants, dont l'aîné,

XII. François de Talleyrand, Seigneur de Grignols & de Fouquerolles, Prince de Chalais & Vicomte de Fronſac, mourut avant

Digitized by Google

1557. Il avoit épouſé *Gabrielle de Salignac*, fille de *Bertrand*, & d'ISABEAU DE TALLEYRAND, ſa couſine germaine, dont

XIII. JULIEN DE TALLEYRAND, qui teſta le 8 Juillet 1564. Il avoit épouſé *Jacquette de la Touche*, fille de *François*, Seigneur de la Faye, dont

XIV. DANIEL DE TALLEYRAND, Chevalier, Prince de Chalais, Comte de Grignols, Marquis d'Excideuil, Baron de Beauville & de Mareuil, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'État & Privé, Capitaine d'une Compagnie de 100 Hommes d'Armes de ſes Ordonnances. Ce fut en ſa faveur que Louis XIII érigea la Terre & Châtellenie de Grignols en *Comté*, & celle d'Excideuil en *Marquiſat*. Dans les préambules des Lettres d'Érection, DANIEL eſt dit iſſu en ligne directe des anciens Comtes de Périgord. Il épouſa, le 31 Octobre 1587, *Jeanne-Françoiſe de Laſſeran-Maſſencome*, qui lui porta les Terres d'Excideuil, Mareuil & Beauville. Elle étoit fille de *Blaiſe*, dit de *Montluc*, Maréchal de France, dont entr'autres garçons :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. Et ANDRÉ, auteur de la branche des Comtes de *Grignols*, depuis Princes de *Chalais* & de *Talleyrand*, rapportée ci-après.

XV. CHARLES DE TALLEYRAND, Prince de Chalais, Marquis d'Excideuil, Comte de Grignols, Baron de Beauville & de Mareuil, épouſa, en 1637, *Charlotte de Pompadour*, fille de *Léonard-Philibert*, Vicomte de Pompadour, dont :

1. ADRIEN-BLAISE, Prince de Chalais, mort en 1670, qui avoit épouſé, en 1659, *Anne-Marie de la Trémoïlle*, Princeſſe des Urſins, morte le 5 Décembre 1722. Elle s'étoit remariée, en Février 1675, à *Flavio des Urnſis*, Duc de Bracciano ;
2. PIERRE, mort ſans poſtérité ;
3. Et JEAN, qui ſuit.

XVI. JEAN DE TALLEYRAND, Prince de Chalais, Marquis d'Excideuil, &c., mort en Mars 1731, avoit épouſé, en Février 1676, *Julie de Pompadour*, morte le 30 Mars 1741, fille de *Philibert*, Marquis de Laurière & de Ris, & de *Catherine de Saint-Maure*, dont

XVII. LOUIS-JEAN-CHARLES DE TALLEYRAND, Prince de Chalais, Marquis d'Excideuil, &c., Grand d'Eſpagne de la première claſſe, le 1er Octobre 1714, & Gouverneur du Berry, mort le 24 Février 1757. Il avoit épouſé, le 12 Décembre 1722, *Marie-Françoiſe de Rochechouart*, née le 1er Janvier 1686, veuve de *Michel Chamillart*, Marquis de Cany, mort le 23 Juillet 1716. Elle étoit fille de *Louis*, Duc de Mortemart, & de *Marie-Anne Colbert*. Ils laiſſèrent une fille unique,

MARIE-FRANÇOISE-MARGUERITE, Princeſſe de Chalais, Marquiſe d'Excideuil, Grande d'Eſpagne, née le 10 Août 1727, mariée, le 28 Décembre 1743, à GABRIEL-MARIE DE TALLEYRAND, Comte de Périgord.

BRANCHE

des Comtes de GRIGNOLS, *depuis Princes de* CHALAIS *& de* TALLEYRAND.

XV. ANDRÉ DE TALLEYRAND (quatrième fils de DANIEL), Comte de Grignols, Baron de Beauville, Beauſéjour, Cheveroche, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre de Camp d'Infanterie & Maréchal de Camp, marié, le 3 Décembre 1639, à *Marie de Courbon*, fille de *Jacques*, Seigneur de Romegou. Il eut pluſieurs enfants, dont l'aîné,

XVI. ADRIEN DE TALLEYRAND, Comte de Grignols, Baron de Beauville, épouſa, en 1668, *Jeanne Jaubert de Saint-Gelais*, fille de *Gabriel*, Comte de Bourſac & de St.-Séverin, dont il eut

XVII. GABRIEL DE TALLEYRAND, Comte de Grignols, Beauville & St.-Séverin, mort le 28 Mars 1737, qui avoit épouſé, le 25 Mai 1704, *Marguerite de Taillefer*, Dame de Mauriac, morte en 1713, fille de *Daniel*, & de *Henriette d'Aubuſſon de la Feuillade*, dont il eut :

1. DANIEL-MARIE-ANNE, qui ſuit ;
2. Et JEAN-GEORGE, dit le *Vicomte de Talleyrand*, né le 11 Juin 1708, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, qui épouſa, le 21 Février 1746, *Catherine-Olive de la Salle*, veuve de *Charles de Pouſſemothe de l'Étoile*, Comte de Graville, mort le 25 Février 1742.

XVIII. DANIEL-MARIE-ANNE DE TALLEYRAND, Comte de Grignols & de Mauriac, né en Août 1706, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Normandie, mourut le 9 Mai 1745. Il avoit épouſé 1° *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*,

Digitized by Google

fille de *Charles-Bordeaux*, Marquis de Théobon, Captal de Puychagut, & de *Marie-Anne de Pons*; & 2°, le 3 Août 1732, *Marie-Élisabeth Chamillart*, fille de *Michel*, Marquis de Cany, & de *Marie-Françoise de Rochechouart-Mortemart*. Du premier lit vint :

1. Gabriel-Marie, qui suit.

Du second lit sont nés :

2. Marie-Élisabeth, née le 23 Avril 1733, nommée, en Avril 1759, Dame de Compagnie de Madame Adélaïde, & mariée le 20 Février 1759, à *Jacques-Charles*, Comte *de Chabannes*, mort en 1779;
3. Charles-Daniel, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
4. Augustin-Louis, Chevalier, puis Vicomte de Talleyrand, né le 10 Août 1735, Chevalier de Malte;
5. Alexandre-Angélique, né le 16 Octobre 1736, nommé le 23 Juillet 1766 coadjuteur de l'Archevêque de Reims; sacré le 28 Décembre suivant Archevêque de Trajanople; nommé Archevêque-Duc de Reims, le 27 Octobre 1777, Prélat, Commandeur de l'Ordre du St.-Esprit;
6. Et Louis-Marie-Anne, né le 11 Octobre 1738.

XIX. Gabriel-Marie de Talleyrand, appelé *le Comte de Périgord*, né le 1er Octobre 1726, Gouverneur & Grand Bailli du Berry, Gouverneur des Villes de Bourges & d'Issoudun, le 1er Janvier 1752, Maréchal de Camp, mis en possession de la Grandesse d'Espagne aux droits de sa femme le 24 Février 1757, Chevalier des Ordres du 2 Février 1767, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1er Mars 1780, marié, le 28 Décembre 1743, à sa cousine Marie-Françoise-Marguerite de Talleyrand, dont :

1. Marie, née en 1748, mariée, le 17 Janvier 1762, à *Louis-Marie*, Comte *de Mailly*;
2. Et Hélie-Charles, né le 3 Août 1754.

SECONDE BRANCHE ACTUELLE.

XIX. Charles-Daniel, Comte de Talleyrand (fils puîné de Daniel-Marie-Anne), né le 16 Juin 1734, Brigadier en 1762, Colonel du Régiment Royal-Piémont, en Décembre 1762, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 1er Janvier 1776, & Lieutenant-Général le 1er Mars 1784, épousa, le 12 Janvier 1751, *Alexandrine-Victoire-Éléonore de Damas d'Antigny*, fille de *Joseph-François*, Marquis d'Antigny, & de *Marie-Judith de Vienne*, dont :

1. François-Jacques, né le 18 Janvier 1752;
2. Charles-Maurice, né le 2 Février 1754;
3. Archambaud-Joseph, Vicomte de Périgord, né le 1er Septembre 1762, marié, par contrat du 2 Décembre 1778, à *Madeleine-Henriette-Sabine Olivier de Senozan de Viriville*.

Les armes de la maison de Talleyrand sont: *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés & couronnés d'azur, posés 2 & 1.* Ceux de ce nom avoient ces armes il y a près de 300 ans, dans le temps de l'extinction de la branche des anciens Comtes de Périgord, dont le dernier, sur qui le Comté de Périgord fut confisqué, fit son testament en 1425. Ces armes sont aussi celles de la province de Périgord. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Janvier 1744, p. 191 & suiv., & le *Dictionnaire des Gaules*, au mot GRIGNOLS, tome III, p. 674.)

* TALMONT, petite Ville sur la côte de Poitou, qui a passé de la maison de *Thouars* dans celle d'*Amboise*, puis dans celle de *la Trémoïlle*. Voy. TRÉMOILLE (la).

TALON, Famille illustre dans la Robe, qui, suivant des *Mémoires*, tire son origine d'Irlande, où on prétend qu'elle a possédé des Terres & des places considérables.

Jacques Warœus, dans ses *Antiquités Irlandoises*, marque qu'à Tulli-Felim Alfelagh, sur la rivière de Slane, Simon Lombard & Hugues Talon fondèrent, en 1314, un Couvent de l'Ordre des Hermites de St-Augustin. M. Allemand, Avocat au Parlement de Paris, dans son *Histoire Monastique d'Irlande*, étend ce qu'avoit écrit Warœus, & s'exprime ainsi : *dans le Comté de Caterlog, à Tulli-Felim, autrement nommé Tollog ou Folaghe, petite Ville sur la rivière de Slane, Diocèse de Laghin, il y a eu un Couvent fondé, l'an* 1314, *par deux François, nommés* Simon Lombard *&* Hugues Talon. *Il y a même aujourd'hui, dit-il, un Augustin Irlandois dans le grand Couvent de Paris, nommé le Père* Talon, *qui m'a assuré qu'il descend de ce* Hugues Talon, *qui, sur la fin de ses jours, se fit Augustin dans le même Couvent qu'il avoit fondé. Je pourrai prouver dans peu que ce* Talon

Digitized by Google

étoit un des prédéceſſeurs de M. l'Avocat-Général TALON, *ſi fameux aujourd'hui dans l'Europe.*

I. ARTUS TALON eſt, dit-on, le premier qui quitta l'Irlande pour venir s'établir en France, où il fut Colonel d'un Régiment Irlandais ſous le règne de CHARLES IX. Il eut, entr'autres enfants,

1. JEAN, qui ſuit;
2. OMER, né à Amiens, qui cultiva les Lettres toute ſa vie. Du Boulay rapporte qu'il prêta ſerment à l'Univerſité de Paris en 1544, ſous le Rectorat de M. de Méry, & qu'il demeuroit alors au Collége du Cardinal le Moine. Il ajoute qu'il accepta une Chaire de Profeſſeur de Rhétorique, qu'il la remplit avec une grande diſtinction ; qu'il fut ami & défenſeur de Pierre Ramus, & qu'il mourut à Paris en 1562. Quelques-uns prétendent qu'il eſt mort Curé de St.-Nicolas-du-Chardonnet; ce qui n'eſt pas sûr. Il a donné au Public pluſieurs Ouvrages, dont le Recueil a été imprimé à Bâle en 1575, in-4°. Voy. ſon article dans Moréri, édit. de 1759;
3. ARTUS, qui s'établit à Châlons en Champagne, & y épouſa *Louiſe d'Eu*, dont il n'eut point d'enfants. Il vécut très-long-temps, poſſéda beaucoup de biens, eut la charge de Receveur des Décimes, & fit de ſon vivant des donations conſidérables aux Hôpitaux de Châlons & Maiſons Religieuſes, par actes des 28 Janvier 1587, & 17 Juillet 1603;
4. Et PIERRE, auteur d'une branche rapportée ci-après.

II. JEAN TALON vint s'établir à Paris, où il fut fait Conſeiller d'État, par Lettres du 20 Mars 1563. Il épouſa *Marie Pidoux*, dont :

1. OMER, qui ſuit;
2. & 3. NICOLAS & JEAN, dont la deſcendance eſt éteinte;
4. MARIE, femme de *Simon Tubœuf*, Avocat au Parlement & Maître des Requêtes de la Reine ÉLISABETH D'AUTRICHE;
5. & SUSANNE, mariée à *Guillaume Pucelle*, Avocat au Parlement de Paris.

III. OMER TALON, célèbre Avocat au Parment, Maître des Requêtes, Chancelier de la REINE MARGUERITE en 1604, puis Conſeiller d'État, mort le 8 Février 1618, à 80 ans, avoit épouſé, le 10 Mai 1568, *Suſanne-Choart de Buzenval*, morte le 19 Avril 1643, à 98 ans, & inhumée avec ſon mari en l'Égliſe paroiſſiale de St.-Côme, dans la Chapelle des Familles de *Choart* & de *Talon*, où ſe voit leur épitaphe en lettres d'or, ſur du marbre noir. Elle étoit fille de *Jacques*, Chef du Conſeil ſouverain de Dombes, & de *Suſanne Coignet*, dont :

1. JACQUES, reçu Avocat-Général au Parlement de Paris en 1621, Conſeiller d'État en 1631, mort en 1648. Il avoit épouſé *Catherine Gueſſier*, dont
   MARIE-SUSANNE, morte le 1er Octobre 1653, mariée à *Louis Phélypeaux*, Seigneur de Pontchartrain, Préſident en la Chambre des Comptes, père du Chancelier de Pontchartrain;
   Et CATHERINE, mariée à *Jean-Baptiſte le Picart*, Seigneur de Perigny, Maître des Requêtes en 1642, qui laiſſa 3 filles. L'aînée, *Claire-Eugénie le Picart*, fut mariée à *Henri d'Agueſſeau*, Conſeiller d'État ordinaire & au Conſeil Royal, père du Chancelier d'*Agueſſeau*; la ſeconde, mariée à *Nicolas le Pelletier de la Houſſaye*, Contrôleur-Général des Finances; & la troiſième, Religieuse à l'Abbaye de Gif.
2. CHARLES, Prêtre, Chanoine de l'Égliſe de Paris, puis Curé de St.-Gervais, nommé, en 1635, à l'Évêché de Léon en Bretagne : il laiſſa ſa Bibliothèque à la Maiſon de Sorbonne, dont il étoit Docteur;
3. OMER, qui ſuit;
4. Et SUSANNE-HENRIETTE, mariée à *Pierre Bazin*, Seigneur de Bezons, aïeul de *Louis Bazin de Bezons*, Conſeiller d'État, d'*Armand Bazin de Bezons*, Archevêque de Bordeaux, enſuite de Rouen, & de *Jacques Bazin de Bezons*, Maréchal de France.

IV. OMER TALON, IIe du nom, reçu Avocat-Général au Parlement le 15 Novembre 1631, par la démiſſion de ſon frère aîné, fut un des plus grands Magiſtrats du XVIIe ſiècle. Également habile & homme de bien, il fit briller tant de vertus dans des temps difficiles, que ceux mêmes dont ſa droiture traverſoit les deſſeins ambitieux, ne purent lui refuſer leur eſtime; & dans les affaires des particuliers, la ſageſſe & l'équité de ces déciſions le firent regarder comme l'Oracle du Barreau. Il mourut le 29 Décembre 1652, & laiſſa des *Mémoires*, qui ont été imprimés par les ſoins de l'Abbé Joly, en 1732, 8 vol. in-12. Il avoit épouſé *Françoiſe Doujat*, morte le 17 Avril 1667, fille de *Denis*, Avocat-Général de la Reine MARIE DE MÉ-

Digitized by Google

DICIS & de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Madeleine de la Haye*. De ce mariage il a eu :

1. DENIS, qui ſuit ;
2. MARIE, femme de *Daniel Voiſin*, Seigneur du Pleſſis du Bois, Conſeiller d'État & Prévôt des Marchands de Paris, mort le 31 Mai 1711, laiſſant *Marie-Jeanne Voisin*, mariée à *Chrétien-Francois de Lamoignon*, Marquis de Baſville, Baron de Saint-Yon & de Boiſſy, Préſident à Mortier, dont : *Françoiſe-Éliſabeth de Lamoignon*, mariée, à *Jean-Armand de Nicolaï*, premier Préſident en la Chambre des Comptes ; *Madeleine de Lamoignon*, femme de *Claude de Longueil*, Seigneur de Maiſons, Marquis de Poiſſy, Préſident à Mortier ; *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Blancmeſnil, Chancelier de France ; & *Jeanne-Chriſtine de Lamoignon*, mariée à M. *de Maniban*, Préſident au Parlement de Toulouſe ;
3. FRANÇOISE, mariée à *Thierri Bignon*, Maître des Requêtes, puis premier Préſident au Grand-Conſeil ;
4. Et MADELEINE, femme de *Jean-Francois Joly*, Seigneur de Fleury, Avocat-Général au Parlement de Metz, puis Conſeiller au Parlement de Paris, père de *Joſeph-Omer Joly de Fleury*, Avocat-Général ; de *Guillaume-François Joly de Fleury*, Avocat-Général après ſon frère, puis Procureur-Général au Parlement de Paris ; & de *Francoiſe Joly de Fleury*, mariée à *Louis de l'Épine*, Seigneur de Grainville.

V. DENIS TALON, Seigneur du Boulay, Avocat du Roi au Châtelet, puis Avocat-Général au Parlement en 1652, après la mort de ſon Père, fut un des deux Préſidents à Mortier créés en 1691, reçu le 10 Janvier de la même année, & décéda le 2 Mars 1698, à 70 ans. On a imprimé quelques-unes de ſes actions publiques, qui paſſeront à la poſtérité, de même que celles de ſon père ; mais on n'a pas dû lui attribuer le *Traité de l'autorité des Rois dans le gouvernement de l'Égliſe*, qui eſt de Roland le Vayer de Boutigny, mort en 1685, Intendant de Soiſſons. M. TALON avoit épouſé *Éliſabeth-Angélique Favier du Boulay*, morte le 28 Septembre 1732, à 88 ans, fille de *Jacques*, Seigneur du Boulay, en Beauce, Maître des Requêtes, & d'*Éliſabeth Vallée*, dont :

VI. OMER TALON, III^e du nom, Marquis du Boulay, du Tremblay-le-Vicomte, &c., Colonel du Régiment d'Orléanois, mort jeune le 10 Juillet 1709. Il avoit épouſé, le 4 Février 1700, *Marie-Louiſe Molé*, fille de *Louis*, Seigneur de Champlâtreux, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Louiſe-Marie Bétaut*. Elle eſt morte le 6 Octobre 1761, âgée de près de 90 ans, laiſſant :

1. LOUIS-DENIS, qui ſuit ;
2. MARIE-FRANÇOISE, mariée, le 28 Août 1725, à *Louis-Francois*, Marquis *de la Bourdonnaye*, Maître des Requêtes, puis Intendant de Rouen & Conſeiller d'État ;
3. Et ANGÉLIQUE-LOUISE, mariée, le 3 Octobre 1736, à *Louis-Joſeph de Montcalm*, Marquis de Saint-Veran, Maréchal de Camp, & Commandant les troupes du Roi au Canada, père de *Louis-Jean-Pierre-Gilbert*, Marquis *de Montcalm*, Colonel du Régiment de Montcalm, & de *Francois-Déodat-Gilbert de Montcalm* Chevalier de Malte.

VII. LOUIS-DENIS TALON, Marquis du Boulay, né le 2 Février 1701, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Septembre 1721, Avocat-Général en 1724, & Préſident à Mortier en 1732, mort le 1^er Mars 1744, avoit épouſé, le 6 Avril 1724, *Françoiſe-Madeleine Chauvelin*, fille de *Louis*, Avocat-Général au Parlement, Commandeur Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, & de *Madeleine de Grouchy*. De ce mariage il a laiſſé

FRANÇOISE-MADELEINE, née en 1730, morte e 9 Décembre 1767, ſans enfants. Elle avoit épouſé, le 30 Janvier 1746, *Étienne-François d'Aligre*, Préſident à Mortier, puis premier Préſident au Parlement de Paris.

BRANCHE
cadette tranſplantée à Paris.

II. PIERRE TALON (fils puîné d'ARTUS) mourut jeune, & avoit épouſé une parente de *Louiſe d'Eu*, femme d'ARTUS, ſon frère. Il en eut :

III. ROBERT TALON, qui s'établit à Châlons en Champagne, & épouſa *Anne Dubois*. Il mourut jeune auſſi, & eut, entr'autres enfants,

IV. ARTUS TALON, qui ſuccéda à ſon grand-oncle, dans la charge de Receveur des Déci-

Digitized by Google

mes, & partagea dans la ſucceſſion avec OMER TALON, Conſeiller d'État, la portion pour laquelle il avoit été rappelé par ſes teſtament & codicilles, des 3, 13 & 24 Septembre 1596, paſſés devant Hugues Vaſſe & ſon Confrère, Notaires. Il épouſa *Louiſe de Châtillon*, & eut, entr'autres enfants,

V. ARTUS TALON, II^e du nom, Avocat au Parlement, Juge de la Police & de la Pairie de Châlons, qui épouſa *Louiſe Rafflin*, dont, entr'autres enfants,

VI. NICOLAS TALON, Avocat au Parlement, Juge de la Police & Pairie de Châlons, marié à *Marie Favret*, dont, entr'autres enfants,

VII. JEAN TALON, Avocat au Parlement, qui ſuccéda d'abord aux places de ſon père, & vint enſuite s'établir à Paris, où il fut Avocat au Conſeil du Roi. Il épouſa *Marie Veron*, dont, entr'autres enfants,

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. JACQUES, Chanoine & Grand-Archidiacre de Toul, où il eſt mort en 1755 ;
3. LOUIS-ROBERT, mort ſans lignée ;
4. Et autre JEAN-BAPTISTE, Abbé, Chanoine de Toul.

VIII. JEAN-BAPTISTE TALON, Conſeiller au Parlement en la première Chambre des Enquêtes, mort en Novembre 1772, âgé de 60 ans, avoit épouſé, en 1750, *Marie-Charlotte Radix*, morte en 1779, de laquelle il a laiſſé :

1. ANTOINE-OMER, né le 21 Janvier 1760, Avocat du Roi au Châtelet de Paris depuis le 29 Juillet 1777, non encore marié ;
2. MARIE-GENEVIÈVE, née le 26 Novembre 1754, mariée, le 21 Janvier 1770, à *Étienne-Philippe*, Marquis *de Villaines*, Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté. Voy. VILLAINES ;
5. Et MARIE-VICTOIRE, née le 3 Avril 1756, mariée, le 6 Février 1775, à *Marie-Louis-Henri d'Eſcorches*, Marquis de Sainte-Croix, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françaiſes. Voy. ESCORCHES.

Les armes : *d'azur, au chevron accompagné de trois épis ſortant chacun d'un croiſſant, le tout d'or.*

TAMARLET DE CHARLEVAL. FRANÇOIS DE TAMARLET DE CHARLEVAL, Conſeiller au Parlement d'Aix, épouſa *Catherine de Gueidan*, morte en Juin 1754. Elle étoit mère de l'Évêque d'Agde.

TAMBONNEAU. MICHEL-ANTOINE TAMBONNEAU, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, le cinquième de père en fils qui avoit été revêtu de cette charge, & ci-devant Ambaſſadeur Ordinaire auprès des Suiſſes & Griſons, mourut le 3 Novembre 1719. Il avoit épouſé *Angélique Voyer de Paulmy*, morte le 17 Octobre 1724, dont

1. LOUIS-AUGUSTE-MARIE, qui ſuit ;
2. GUILLAUME-EGON, Prêtre, Chanoine de l'Égliſe Métropolitaine de Paris & Prieur de Conflans-Ste-Honorine ;
3. URSE-VICTOR, né le 15 Février 1687, Chevalier Profès de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem ;
4. Et CLAIRE-DIANE, née le 27 Février 1685, morte à Paris, ſans avoir été mariée, le 17 Août 1736.

LOUIS-AUGUSTE-MARIE TAMBONNEAU, né le 16 Février 1684, Capitaine au Régiment des Gardes-Françaiſes, eſt mort à Paris, ſans alliance, le 22 Décembre 1737. (Voy. le *Mercure de France* des mois d'Août 1736, p. 1929, & de Janvier 1737, p. 156.)

Les armes : *d'azur, à la faſce accompagnée en chef de trois molettes, & en pointe d'une aigle éployée, le tout d'or.*

TAMISIER, Famille qui ſe dit originaire de Savoie, diviſée en trois branches. La première fait ſa demeure dans le lieu de ſon origine. La ſeconde eſt établie en Breſſe, & la troiſième en Provence. Il eſt parlé de celle-ci dans l'*Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tome II, p. 431, & elle ſubſiſte dans JEAN-CHARLES DE TAMISIER, marié, en 1743, à *Blanche-Thérèſe de Belliard*, dont il y a poſtérité.

Les armes : *coupé, au 1^er d'or, à la roſe de gueules ; au 2 de gueules au crible d'or, à la faſce d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, brochante ſur le coupé.*

* TANCARVILLE, Terre à laquelle étoit attachée la dignité de Chambellan héréditaire de Normandie, & qui fut portée en mariage vers 1316, par *Jeanne*, fille unique de *Robert*, Seigneur *de Tancarville*, à *Jean I^er*, Vicomte *de Melun*, dont elle fut la première

Digitized by Google

femme, & mère de *Jean II*, Vicomte de Melun, en faveur duquel la Seigneurie de Tancarville fut érigée en Comté par Lettres du 4 Février 1351. *Jean II* avoit épouſé *Jeanne Creſpin*, Dame de la Baronnie de Varenguebec, à laquelle étoit attaché le titre de Connétable héréditaire de Normandie, & fut père de *Guillaume*, dont la fille unique, *Marguerite de Melun*, porta en 1417 le Comté de Tancarville & la Seigneurie de Varenguebec à ſon mari, *Jacques II d'Harcourt*, Baron de Montgommery. Leur petite-fille, *Jeanne d'Harcourt*, mourut ſans poſtérité le 8 Novembre 1488, ayant teſté le jour précédent en faveur de ſon couſin *François d'Orléans*, Comte de Dunois & de Longueville, fils de *Marie d'Harcourt*. Le Comté de Tancarville eſt reſté dans la Maiſon de Longueville juſqu'en 1706, que *Marie d'Orléans*, Ducheſſe de Nemours, vendit pour 350000 livres ce Comté au Sieur *Crozat*, qui le donna à ſa fille en la mariant au Comte d'Évreux, ſur lequel *Marie-Sophie-Émilie Colbert de Seignelay*, femme du Duc de Luxembourg, a exercé le retrait lignager, en vertu d'une ſentence du 3 Septembre 1727, comme iſſue par ſa mère de la Maiſon de *Longueville*. (*Tabl. généalog.*, part. IV, p. 232.) Les anciens Seigneurs de Tancarville portoient: *de gueules, à l'écuſſon d'argent en abîme, accompagné de huit angennes d'or, rangées en orle.*

* TANLAY, Bourg du pays d'Auxois ſur la rivière d'Armançon, qui fit partie des Terres qu'*Éliſabeth*, héritière de Courtenay, apporta en mariage en 1150, à *Pierre de France*, Ier du nom, & dernier fils de *Louis* le Gros, & d'*Adélais de Savoie*. Leur quatrième fils ayant eu en partage la Terre de Tanlay, en prit le nom & le tranſmit à ſes deſcendants, qui poſſédèrent cette Seigneurie juſqu'au milieu du XIVe ſiècle, que leur poſtérité maſculine s'éteignit dans la perſonne d'*Étienne*, Seigneur de TANLAY, dont la fille unique, JEANNE Ire, Dame de TANLAY, n'ayant point eu d'enfants de ſes deux maris, *Guillaume de Blaiſy* & *Robert de Chaslus*, la Seigneurie de Tanlay paſſa à la poſtérité de ſa tante *Jeanne II de Courtenay-Tanlay*, qui étoit ſœur d'*Étienne*, Seigneur de TANLAY, & mariée, en 1375, à *Jean de Chamigny*, Chevalier, Seigneur de Sauſſour, de Courcelles, de la Broſſe, &c. De cette alliance ſortirent *Gaucher de Chamigny*, qui a continué la lignée des Seigneurs de *Sauſſour*; & *Pierre de Chamigny*, qui eut les Seigneuries de Tanlay, St.-Vinemer, &c., par la mort de ſa couſine JEANNE Ire DE TANLAY. Celui-ci épouſa, le 27 Juin 1411, *Jeanne de Montmort*. De cette alliance ſortirent *Edme*, *Jean* & *Catherine de Chamigny*, qui partagèrent la Seigneurie de Tanlay. *Jean* n'eut que des enfants naturels, & *Edme* ne laiſſa de ſon mariage avec *Iſabeau de Brimeu*, que *Philiberte de Chamigny*, Dame en partie de Tanlay, mariée à *Philippe de Courcelles Saint-Liébault*, dont les enfants *George*, *Edme* & *Catherine de Courcelles* étant morts ſans poſtérité, leur portion dans la Seigneurie de Tanlay échut aux deſcendants de *Catherine de Chamigny*, dite de Tanlay, leur grand'tante. Elle avoit été mariée à *Blain*, dit *Blenet de Beaujeu-Montcoquier*, Chevalier, Sire d'Aſnois. Leur fils, *Loup de Beaujeau-Montcoquier*, Chevalier, Seigneur d'Aſnois-le-Château, marié, par contrat du 18 Juin 1483, à *Catherine Gaſte*, fille d'*Archambault*, Écuyer, Seigneur de Mouront en Dauphiné, eut pour fille unique *Catherine de Beaujeu-Montcoquier*, Dame d'Aſnois-le-Château, qui réunit en ſa perſonne toute la Seigneurie de Tanlay par la mort de ſes couſins, enfants de *Philippe de Courcelles*. Elle épouſa, le 6 Juin 1496, *Louis de Salazar*, Seigneur de Montaignes, dont elle étoit veuve lorſqu'elle vendit par acte du 3 Avril 1535 les Seigneuries de Tanlay, St.-Vinemer, & Ravières, à *Louiſe de Montmorency*, veuve de *Gaſpard de Coligny*, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing, qui fut Maréchal de France, & père de *Gaſpard II de Coligny*, Amiral de France, & de *François de Coligny*, Seigneur d'Andelot, Colonel-Général de l'Infanterie Françaiſe, qui commencèrent le nouveau Château de Tanlay. *François de Coligny*, un des fils du Colonel-Général, eut la Seigneurie de Tanlay, qui après ſa mort, arrivée ſans enfants en 1586, paſſa à ſa ſœur *Anne de Coligny*, mariée à *Jacques Chabot*, Marquis de Mirebeau. Ce fut d'eux, ou de leurs fils, que la Terre de Tanlay fut acquiſe par *Michel Particelli*, Seigneur d'Hemeri, qui fut Surintendant des Finances en 1647. Il fit achever le Château de Tanlay, qui eſt un des plus magni-

Digitized by Google

fiques de la Province ; il laiſſa de ſa femme, *Anne le Camus, Marie Particelli*, qui fut héritière de Tanlay & de la Baronnie de Thorei ; elle avoit été mariée, par contrat du 1er Août 1635, à *Louis Phélypeaux*, Seigneur de la Vrillière & de Châteauneuf-ſur-Loire, Baron d'Ervy, &c., Secrétaire d'État, en faveur duquel la Seigneurie de *Tanlay* fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Mars 1671, enregiſtrées au Parlement de Paris le 20 Août 1678, & en la Chambre des Comptes de la même Ville le 21 Août 1679.(Voy. PHÉLYPEAUX.)*Tabl. généal.* part. VII, p. 54.

* TANQUES, Subdélégation d'Argentan, en Normandie. La Baronnie de Tanques, aliénée par le Roi Henri IV, à perpétuité & ſans rachat, à *Jean le Favre*, Sieur de l'Aubrière, appartenoit en 1724 à *Jean-Charles-Pierre de Droulin.*

TAPIE (LA) : *d'or, au porc de ſinople.*

TARDIEU, en Normandie : Famille noble qui remonte, par filiation ſuivie, à

I. PIERRE TARDIEU, Seigneur du Moulin, qui épouſa N... *de Sores*, dont

II. RICHARD TARDIEU, Seigneur de la Potterie & de Mouchy, vivant encore en 1576, marié 1° à N... ; 2° à *Marie Louterel* ; & 3° à *Marguerite de Pont*, veuve de *Jean Denis*. Du premier lit vint :

1. ADRIEN, qui ſuit.

Du ſecond :

2. VALERAN, marié, en 1565, à *Catherine Denis*, fille de *Jean*, & de *Catherine de Pont*, de laquelle il eut

JEANNE, mariée, en 1588, à *Jean Bouchard*, dont deux fils & deux filles.

Et du troiſième lit :

3. RICHARD, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
4. & 5. GILLES & CHARLES, dont on ne connoît que les noms ;
6. ROCH, Seigneur de Mouchy & de Marchaumont, Bailli-Vicomtal du Comté d'Eu avant 1587, qui étoit mort en 1614. Il avoit épouſé *Marie Scourion*, fille de *Jacques*, Conſeiller au Préſidial d'Amiens, & de *Jeanne Perrache*, dont :

PHILIPPE ;

ET FRANÇOIS, Seigneur Patron de Mouchy, marié à *Florence de Torcy*, fille de N... *de Torcy*, Seigneur de Caumont, & de *Jacqueline de Biville*, dont

JACQUELINE, qui demeuroit à Mouchy, Élection d'Arques, & fut maintenue dans ſa nobleſſe le 5 Juillet 1670.

7. & 8. THOMAS & DAVID ;
9. FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis de *Maleiſſie*, rapportée ci-après ;
10. PIERRE, Seigneur de Mortagne, au Comté d'Eu ;
11. Et ANTOINETTE, mariée à *Michel Leſperon*, Seigneur de la Jonquière, annobli par Lettres du mois de Mars 1594, qui teſta en 1597, & eut 2 enfants.

III. ADRIEN TARDIEU (fils puîné de RICHARD) épouſa *Jeanne Havard*, dont il eut :

1. CHARLES, Seigneur de la Potterie, demeurant en la ville d'Eu, marié à *Anne Bezu*, de laquelle il n'eut que :

CATHERINE, mariée, le 27 Mai 1662, à *Francois de l'Eſtendart*, Seigneur de Canouville ;
ANNE & MARIE, maintenues dans leur nobleſſe le 28 Mai 1668.

2. Et RICHARD, qui ſuit.

IV. RICHARD TARDIEU, IIe du nom, Seigneur du Meſnil & de Châtillon, Secrétaire du Roi, réſigna en 1624, & avoit épouſé 1° *Éliſabeth Turquant* ; & 2° N... *de la Tomaſſière*, veuve de N... *de Lattaignant*, Secrétaire du Roi, & fille de N... *de la Thomaſſière*, & de *Marie Gillot*. Du premier lit vint :

1. MARGUERITE, mariée, le 20 Février 1707, à *Jacques Seguier*, Seigneur de la Verrière, Garde des Rôles des Officiers de France, dont des enfants.

Et du ſecond lit :

2. JACQUES, qui ſuit ;
3. N... TARDIEU, Chanoine de la Ste.-Chapelle ;
4. Et PHILIBERT, Chevalier de St.-Lazare.

V. JACQUES TARDIEU, Conſeiller au Parlement de Paris en Juillet 1620, Lieutenant-Criminel au Châtelet en 1635, épouſa *Marie Ferrier*, fille de *Jérémie*, Miniſtre à Nîmes, qui abjura le Calviniſme. Lui & ſa femme furent aſſaſſinés dans leur maiſon, Quai des

Digitized by Google

Orfèvres, le 24 Août 1675, & ne laiſſèrent point d'enfants.

BRANCHE
des Marquis de MALEISSIE.

III. FRANÇOIS TARDIEU (ſeptième fils de RICHARD, & de *Marguerite de Pont*, ſa troiſième femme), Seigneur de Melville, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris en 1593, Maître des Requêtes en 1613, épouſa, par contrat du 25 Novembre 1598, *Anne Martin* (qui fut depuis Dame d'honneur de la Reine mère), fille de *Mathieu*, Seigneur de Maleiſſie & de l'Eglantier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur du Fort de la Capelle, & de *Madeleine Alamani*, Dame d'honneur de la Reine MARGUERITE. Elle étoit ſœur de *Henri Martin*, dit *le Marquis de Maleiſſie*, Gouverneur des Ville & Citadelle de Pignerol. De ce mariage vinrent :

1. GABRIEL ;
2. FRANÇOIS-IGNACE, né en 1610, Chevalier de Malte en 1626, qui ſe noya la même année en allant au combat ;
3. LOUIS-ARISTARQUE, Seigneur d'Eſclavelles, Chevalier de Malte en Novembre 1629, puis Maréchal de Camp, maintenu dans ſa Nobleſſe le 9 Juin 1670, marié 1° à *Marie Neret* ; & 2° en 1664, à *Marie Saillans de Creuilly*.

Il eut du ſecond lit :

LOUIS-GABRIEL, Seigneur d'Eſclavelles, né en 1666, Page du Roi dans ſa Grande Écurie en 1682, Brigadier des Armées du Roi en 1719, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, Gouverneur de la Citadelle de Valenciennes, mort le 7 Décembre 1736.

4. CHARLES-GABRIEL, qui ſuit ;
5. Et CATHERINE, mariée, par contrat du 29 Décembre 1618, à *Albert de Grillet*, Seigneur de Briſſac, Capitaine au Régiment des Gardes.

IV. CHARLES-GABRIEL TARDIEU, Chevalier, Seigneur de Melville, Marquis de Maleiſſie, par ſucceſſion du Sieur *Martin de Maleiſſie*, ſon grand-père, Lieutenant-Général & Gouverneur de Pignerol, dont il fut chargé de prendre les nom & armes, eut, le 8 Février 1644, la Commiſſion de Lieutenant de Roi de Pignerol, pour y commander en l'abſence du Sieur de *Maleiſſie*. Il eut un Brevet de Conſeiller d'État le 20 Mars 1656, pour s'être ſignalé au ſecours de Caſal & à la priſe de Turin, & fut fait Maréchal de Camp en 1667. Il épouſa, par contrat du 14 Septembre 1643, *Geneviève Hebert*, fille de *Vincent*, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Geneviève Heron*, & en eut :

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. CHRÉTIENNE-CHARLOTTE, mariée à *Jean-Louis de l'Eſtendart*, Marquis de Bully, mort le 7 Mars 1740, ſans poſtérité ;
3. Et CATHERINE-NICOLE, morte le 5 Août 1737, âgée de 85 ans, qui avoit épouſé, par contrat du 16 Octobre 1685, *Louis du Meſniel*, Marquis de Sommery, dont des enfants.

V. JACQUES-FRANÇOIS TARDIEU, Marquis de Maleiſſie, Seigneur de Rivecourt, Capitaine aux Gardes, Lieutenant de Roi de Compiègne, mort le 17 Septembre 1694, avoit épouſé, en 1684, *Anne Barentin*, Dame de Mons en Poitou, morte le 13 Janvier 1728, à 71 ans, fille d'*Achille*, Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1698, & de *Marie Quatrehommes*. De ce mariage ſont iſſus :

1. CHARLES-GABRIEL, qui ſuit ;
2. JACQUES-FRANÇOIS, Seigneur de Meux près Compiègne, dit *le Comte de Maleiſſie*, né le 29 Septembre 1690, mort le 10 Juin 1738. Il avoit épouſé, le 11 Septembre 1728, *Marguerite-Françoiſe de Heére*, fille de *Claude-Denis*, Seigneur de Barneville, Lieutenant aux Gardes-Françaiſes, & de *Marie-Anne de la Motte d'Aunoy*, dont il n'eut point d'enfants ;
3. Et LOUIS-RENÉ, Eccléſiaſtique, né en Février 1694, mort le 19 Mars 1768.

VI. CHARLES-GABRIEL TARDIEU, Marquis de Maleiſſie, Seigneur de Mons & de Rivecourt, Enſeigne de Vaiſſeau, Lieutenant de Roi de Compiègne, mort le 27 Juin 1756, avoit épouſé, le 9 Février 1723, *Anne-Philiberte Barillon*, Dame de Maugarny, morte le 4 Février 1765, à 65 ans, fille d'*Antoine*, Maître des Requêtes, & d'*Anne Doublet*. De cette alliance ſont ſortis :

1. ANTOINE-CHARLES, qui ſuit ;
2. CHARLES-PHILIBERT, Chevalier de Malte, appelé *le Chevalier de Maleiſſie*, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant aux Gardes en 1777, marié, en 1769, à N... *Sylva*, fille d'*Adrien-Clément*, Maître des Requêtes, & de *Marie-Antoinette Couet* ;

Digitized by Google

3. Et CHARLOTTE-THÉRÈSE, mariée, le 18 Septembre 1753, à *Jean-Etienne-Bernard de Clugny*, Baron de Nuys-ſur-Armançon, mort Contrôleur-Général des Finances en 1776, laiſſant poſtérité.

VII. ANTOINE-CHARLES TARDIEU, Marquis de Maleiſſie, Seigneur de Mons, Lieutenant au Régiment des Gardes, dans lequel il eſt entré en 1745, Chevalier de St.-Louis, & Lieutenant de Roi de Compiègne, a épouſé, en 1759, *Éliſabeth-Marie Paignon*, fille de *Jean-Baptiſte*, Écuyer, & de *Marie-Anne Perichon*, dont un fils & deux filles.

Les armes : *écartelé, au 1 d'azur, à deux pointes renverſées d'or*, qui eſt de MARTIN DE MALEISSIE ; *au 2 d'azur, à trois lions d'or paſſants l'un ſur l'autre*, qui eſt DE CAUMONT ; *au 3 bandé d'argent & d'azur de quatre pièces*, qui eſt D'ALAMANI ; *au 4* DE BRIQUEVILLE, *palé d'or & de gueules* : ſur le tout *d'azur, au chevron d'argent, au chef d'or chargé d'une étoile d'azur, & accompagné de deux croiſſants d'or.*

TARDIF, en Normandie, élection de Carentan : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de deux roſes d'argent en chef, & de deux coquilles du même en pointe.*

TARDIF D'HAMONVILLE, Famille établie en Touraine & à Paris, dit l'*Armorial gén. de France*, reg. I^er^, part. II, p. 531.

FRANÇOIS-REMI TARDIF D'HAMONVILLE, Ingénieur ordinaire du Roi à Metz, anciennement Lieutenant dans le Régiment de la Couronne, Infanterie, fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1736. (Voy. le *Mercure de France* de 1736, des mois de Septembre, p. 2149, & d'Octobre, p. 2376.)

Les armes : *d'or, à trois palmes de ſinople, poſées 2 en chef & 1 en pointe, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

TARDIVON (DE), Famille noble, originaire des environs de la ville de Romans en Dauphiné, dont il eſt fait mention dans un acte de 1436.

On trouve, dans les Archives de la Chambre des Comptes de Grenoble, des proviſions & réception de Meſſire VALENTIN DE TARDIVON, en l'état & office de Conſeiller au Parlement de Dauphiné, en date du 4 Avril 1524.

Aux termes du Jugement contradictoire de maintenue de la nobleſſe en faveur de JACQUES DE TARDIVON, du 19 Juin 1669, le premier de cette Famille, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt

I. GUILLAUME DE TARDIVON, Écuyer (IV^e^ aïeul dudit JACQUES), vivant le 8 Mars 1500, marié depuis à *Benoîte Rabot*, ſœur de Meſſire *Laurent Rabot*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné. Ledit GUILLAUME teſta, le 20 Avril 1520, en faveur de ſes deux fils :

ANDRÉ, qui ſuit ;
Et THOMAS.

II. Noble ANDRÉ DE TARDIVON épouſa, par contrat du 20 Février 1533, *Françoiſe de Galbert de Rocoulles*, & en eut :

III. Noble EXUPÈRE DE TARDIVON, qui fit profeſſion de la Religion prétendue réformée, & ſe tranſplanta en Vivarais, par le mariage qu'il y contracta avec l'héritière *de Crozat*, dont il n'eut point d'enfants. Il y épouſa, 2° le 10 Décembre 1586, *Jeanne Desbots-Solignac*, de laquelle ſortit :

IV. Noble PAUL DE TARDIVON, marié, le 9 Février 1626, à *Alexandrine de Robiac de Suzeux*, dont :

V. Noble PIERRE DE TARDIVON, qui épouſa, le 4 Février 1651, *Judith de Robiac de Suzeux*, ſa couſine germaine, & en eut :

VI. Noble JACQUES DE TARDIVON, Sieur du Beſſet, qui ſervit dans le Régiment de Champagne. Il fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, comme nous l'avons dit, par Jugement contradictoire du 19 Juin 1669, & épouſa, le 11 Janvier 1679, *Anne de Bernard de Montbriſſon du Clap*, dont :

VII. Noble JUST-HENRI DE TARDIVON, Écuyer, Seigneur du Clap, Pranles, &c., ancien Capitaine d'Infanterie, marié 1° à N... *de Fournier de Matrait*, de laquelle il n'eſt point reſté d'enfants ; 2° par contrat du 7 Juin 1713, à *Marie Orlandini*, d'une Famille originaire de Florence, établie d'abord à Lyon & enſuite à Valence en Dauphiné. A l'occaſion de ce mariage, il fixa ſa demeure en cette Province, & y fit l'acquiſition du fief de Serromeane, dans la Baronnie de Clerieux, au voiſinage de Romans, d'où étoient ſortis ſes ancêtres. Il épouſa, 3° le 29 Décembre 1736, *Françoiſe Chaleat*, de laquelle il eſt veuf ſans enfants. Du ſecond lit il a eu :

Digitized by Google

1. Jacques, Abbé & Chef général de l'Ordre des Chanoines Réguliers de Saint-Ruf, ſécularisé ;
2. Antoine, dit *du Beſſet*, Chanoine & Vicaire-Général dudit Ordre ;
3. Joseph-Justin, qui ſuit ;
4. Pierre, dit *de Montfort*, Chanoine de la Cathédrale de Valence ;
5. Charles, connu ſous le nom *de Montbriſſon*, Lieutenant au Régiment de la Couronne, mort de ſes bleſſures en Weſtphalie, en 1743 ;
6. Marie, Religieuſe de la Viſitation à Valence, où elle eſt morte ;
7. Anne, reſtée fille ;
8. Et Jeanne-Thérèse, mariée, par contrat du 17 Décembre 1759, à noble *Louis-Thomas de Joſſelin*, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

VIII. Noble Joseph-Justin de Tardivon, Écuyer, Sieur de Serromeane, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, a épouſé, par contrat du 29 Décembre 1736, *Marie du Poisle de Châtillon*, morte en 1747, de laquelle il n'a eu que :

N... de Tardivon, mariée le 20 Mai 1760, à Meſſire *Jean-Philippe-Henri-Pierre-François de Ferrier de Montal*, Conſeiller au Parlement de Grenoble.

Tous les actes cités, ſur leſquels on a rédigé cet article, ont été enregiſtrés à la Chambre des Comptes de Dauphiné, par Ordonnance du 14 Août 1762.

Les armes de cette Famille ſont : *de ſinople, à une tour crénelée d'argent, maçonnée & ajourée de ſable, accoſtée de deux fleurs de lis auſſi d'argent; au chef d'azur, chargé de trois diamants d'or en faſce, taillés en pointe*.

TARENTE. Les Princes de Tarente ſont ſortis des Rois de Naples & de Sicile par *Philippe de Sicile*, Ier du nom, Prince de Tarente & d'Achaïe (quatrième fils de *Charles* II, dit le *Boiteux*, Roi de Naples, & de *Marie de Hongrie*), mort à Naples le 26 Décembre 1332. Sa poſtérité a fini à *Philippe* II, ſon troiſième fils, Prince de Tarente, Empereur titulaire de Conſtantinople, après la mort de ſon frère ; il étoit mort en 1374. Il n'eut que deux fils morts en bas âge. Les armes de ces Princes de Tarente étoient : *écartelé, au* 1 *&* 4 *d'*Anjou-Sicile, *parti* de Jéruſalem ; *aux* 2 *&* 3 *de gueules, à la croix d'or, accompagnée de quatre beſants d'argent, chargés chacun d'une croix de ſinople, l'écu briſé d'une bande d'argent.*

TARLET, en Breſſe : *d'azur, à un faucon d'or, grilleté d'argent, empiétant une perdrix d'or, membrée & becquée de gueules.*

TARLO-OSSOLINSKI : *de gueules, à une hache d'argent, emmanchée d'or, poſée en pal.*

TARNEAU, Famille qui a donné des Conſeillers & des Préſidents au Parlement de Bordeaux, depuis 1573.

Joseph de Tarneau, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, épouſa *Catherine de Mérignac*, dont il eut

Charles de Tarneau, reçu Page du Roi dans ſa Grande Écurie en 1684, ſur les preuves de ſa nobleſſe, Inſpecteur de Cavalerie, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, Gouverneur des Ville & Château de Béthune, mort au mois d'Août 1744, âgé de 76 ans. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Septembre 1744, p. 2139).

Les armes : *d'azur, à une bande d'or, & un chef auſſi d'or, émanché de trois pièces d'azur*.

TARRAGON, en Dunois. La filiation ſuivie de cette Famille commence à

I. Robert de Tarragon, Écuyer, Seigneur de Morgues en Dunois, paroiſſe d'Olouer-le-Breuil, dont il rendit aveu au Comte de Dunois le 17 Avril 1485. Il fut père de

1. Roland, qui ſuit ;
2. Et Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Gevrainville*, rapportée ci-après.

II. Roland de Tarragon, Écuyer, Seigneur de Morgues, épouſa *Philippe de Tournebeuf*, dont

1. Marin, qui ſuit ;
2. Marie, mariée, le 29 Mars 1571 à *Guillaume de Villemain*, Écuyer, Seigneur d'Auteuil ;
3. Anne, mariée à *Jacques de Meauslé*, Écuyer.

Digitized by Google

III. Marin de Tarragon, Écuyer, Seigneur de Morgues, eut de ſa femme, dont on ignore le nom, deux garçons, morts ſans alliance.

BRANCHE des Seigneurs de Gevrainville.

II. Pierre de Tarragon, Écuyer, Seigneur de Gevrainville, en Dunois, & du Clou, épouſa, le 25 Novembre 1531, *Ambroiſe de Villette*, dont il eut

III. Pierre de Tarragon, II^e^ du nom, Écuyer, Seigneur de Gevrainville, du Clerc & Chatonville, qui épouſa, 1° le 10 Novembre 1566, *Françoiſe de Courcy*, fille d'*Eſme*, Écuyer, & d'*Anne de Courtalin*; & 2°, le 21 Février 1584, *Rollande Martin*, fille de *Pierre*, Seigneur de Coullemier, & de *Marie de Senonville*. Il eut du premier lit :

1. Esme, qui ſuit ;
2. Josias, qui a fait la branche des Seigneurs d'*Auvillïers*, rapportée plus loin.

Et du ſecond lit :

3. Loup, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aumonville*, qui viendra en ſon rang.

IV. Esme de Tarragon, Écuyer, Seigneur de Chatonville, épouſa, le 4 Décembre 1608, *Anne le Gabilleux*, fille de *François*, Écuyer, Seigneur de la Broſſardière & de Claire, & d'*Antoinette de Montcelart*, dont il eut, entr'autres enfants,

V. Pierre de Tarragon, III^e^ du nom, Écuyer, Seigneur de Chatonville & de Gevrainville, qui épouſa, le 15 Novembre 1638, *Barbe d'Urcé*, dont

VI. René de Tarragon, Écuyer, Seigneur de Chatonville, qui épouſa, en Février 1679, *Françoiſe Robillard*, dont un fils, mort ſans alliance.

*BRANCHE des Seigneurs d'*Auvilliers.

IV. Josias de Tarragon, Écuyer, Seigneur d'Auvilliers & d'Olouer-le-Breuil, épouſa, le 12 Juillet 1620, *Barbe de Rameʒay*, fille de *Laʒare*, Écuyer, Seigneur de Lumeaut & de Villeprevoſt, & de *Jeanne Touchon*, dont

1. Loup, qui ſuit
2. Jeanne, mariée à *Francois de Saumery*, Écuyer, Seigneur de Villerette, paroiſſe de Bazoche, en Dunois.

V. Loup de Tarragon, Écuyer, Seigneur d'Auvilliers, mort en 1697, épouſa, le 30 Décembre 1648, *Iſabelle de Merlin*, Dame de la Carrée, morte en 1663, fille de *Pierre*, Écuyer, & d'*Éliſabeth de Varenne*, Dame de la Carrée, près de Jenville-au-Sel, en Beauce, dont

1. Charles, qui ſuit ;
2. Pierre, Lieutenant au Régiment de Navarre, Seigneur de Gevrainville, marié, le 16 Juin 1691, à *Marie de Buiſſon*, dont
   1. Antoinette, mariée à N.... *d'Urcé* Écuyer, Seigneur de Cernay, qui a des enfants ;
   2. Marie-Angélique, mariée, le 2 Mai 1719, à N.... *d'Urcé*, Écuyer, Seigneur de Mongevin, &c.

VI. Charles de Tarragon, Écuyer, Seigneur de la Carrée, né le 3 Avril 1655, mort le 1^er^ Août 1710, Capitaine au Régiment de Navarre, épouſa, le 13 Janvier 1699, *Françoiſe-Victoire Baillif*, morte en 1709, fille de *Charles*, Écuyer, Seigneur de Mainvilliers, & *de Françoiſe de la Roche*, dont

1. Charles, qui ſuit ;
2. Joseph-Victor, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers, en Beauce, ancien Capitaine au Régiment de Baſſigny, Chevalier de St.-Louis, né le 30 Mai 1705, qui a épouſé dans l'Égliſe de St.-Gilles à Eſtampes, le 29 Janvier 1753, *Marie-Marguerite-Julie-Eliſabeth-Charlotte de la Barre*, Demoiſelle d'Arbouville, née le 28 Septembre 1724, morte le 13 Mai 1762, fille de *Louis-Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Groslieu, &c., & d'*Henriette-Adélaïde de Languedoue de la Villeneuve*, morte le 13 Avril 1740, dont
   Joseph, né le 8 Juillet 1754 ;
   Et Charles, né le 1^er^ Octobre 1755.
3. Jacques, *Abbé de Tarragon*, Curé de Brouillet, né en 1702 ;
4. Perrette-Claudine, Demoiſelle de Tarragon, née en 1706, non mariée.

VII. Charles de Tarragon, Chevalier, Seigneur de la Carrée, né en Novembre 1699, Capitaine au Régiment de Baſſigny, mort le 28 Avril 1751, avoit épouſé à Longwy, en 1735, N... *de Mouſa*, dont

VIII. Henri-Joseph de Tarragon, Sei-

Digitized by Google

gneur de la Carrée, né en 1736, Capitaine au Régiment Royal-Comtois, non marié.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*AUMONVILLE.

IV. LOUP DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur d'Aumonville (troiſième fils de PIERRE), épouſa, le 3 Janvier 1621, *Claude de Harcoudeaux*, dont

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. CHARLES, Seigneur de Landreville, marié, le 19 Septembre 1661, à *Marguerite Boucher de Mauny*, dont deux enfants, morts ſans poſtérité ;
3. MARIE, qui épouſa *Philippe de Fonteny*, Écuyer, Seigneur de Menainville ;
4. Et BARBE, mariée à *François de Saumery*, Écuyer, Seigneur de Villerette.

V. LOUIS DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur d'Aumonville, épouſa, 1° le 17 Août 1653, *Marie des Champs* ; & 2° le 20 Février 1661, *Louiſe le Maître de Barmainville*. Du premier lit vint

1. CLAUDE, mariée à *Jacques Fleurant de Ceriſy*, Écuyer, Sieur de Bronville.

Du ſecond lit ſont nés :

2. MICHEL, qui ſuit ;
3. & 4. ÉLISABETH & JEANNE.

VI. MICHEL DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur d'Aumonville, né en Septembre 1668, épouſa, le 28 Juillet 1698, *Anne Chabot de Souville*, dont

1. LOUIS, II° du nom, Seigneur d'Aumonville, né le 16 Octobre 1699, marié, le 27 Mai 1727, à *Marie-Anne Chevalier d'Almont*, dont il n'a eu que des filles, une deſquelles a été élevée dans la Maiſon Royale de St-Louis à St-Cyr ;
2. GEORGES, Seigneur de Crotte, né le 28 Août 1704, marié à N.... *de Chemendy*, d'une famille originaire de Bretagne, dont il reſte une fille, femme de N.... *Monceau*, Seigneur de la Melonnière ;
3. N...., Seigneur de Judée, près de Bonneval, né en 1705, marié à N.... *le Comte*, dont il eſt veuf avec trois garçons & une fille. (Cet extrait eſt tiré des titres & mémoires de famille).

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croiſſants du même, celui de la pointe ſurmonté d'une étoile d'or.*

TARTANAC, Famille originaire de Gaſcogne, & établie dans le pays de Foix, où elle a été reconnue *noble*. C'eſt à ce titre que pluſieurs de ce nom ſont entrés aux États de cette Province.

PIERRE DE TARTANAC, Sire de Riche-Jouy, vivoit en 1260, à la Cour de THIBAUD, Roi de Navarre, où il fut fort conſidéré, & ſe ſignala dans les guerres des Croiſades.

Des branches de cette Famille, attachées à la Religion prétendue réformée, paſſèrent, avec leurs titres, dans des pays étrangers, ſurtout en Suiſſe, depuis la révocation de l'Édit de Nantes, ce qui fait que nous ne pouvons donner que les derniers degrés de cette Famille, alliée avec les meilleurs du pays de Foix.

ISAAC DE TARTANAC, Sieur de la Mire, ſe trouva au ſiége de Montauban, & fut chargé, par Louis XIII, de quelque expédition militaire pour ſon ſervice. Il s'y comporta avec une prudence qui lui mérita la bienveillance & la protection de Henri de Bourbon, Prince de Condé. Les rebelles de Montauban ayant fait une ſortie, entourèrent ſa maiſon & lui enlevèrent ſes équipages. Il préſenta requête au Prince de Condé, qui lui accorda une indemnité à prendre ſur les biens de pluſieurs de ces rebelles. Ce fait eſt conſtaté par un acte du 22 Juin 1629, ſigné de Henri de Bourbon, dont l'original eſt entre les mains de JOSEPH DE TARTANAC, arrière-petit-neveu d'ISAAC.

JEAN DE TARTANAC, Seigneur de Coulomé, épouſa, le 2 Juin 1647, *Catherine la Fargue*, dont

BARTHÉLEMY DE TARTANAC, qui ſe retira avec ſon épouſe à Berne, où, ſur ſes titres, on lui permit de jouir de tous les priviléges accordés aux *Nobles d'origine & d'extraction*. Il épouſa, le 10 Décembre 1686, *Marie d'Uſſon*, fille de *Bernard*, & de *Françoiſe du Toc*, dont

BARTHÉLEMY DE TARTANAC, II° du nom, Mouſquetaire dans la première Compagnie de la Garde du Roi, fait priſonnier en 1711, au combat d'Oudenarde, & marié, par contrat du 21 Juillet 1719, à *Marie Jacquemier*, dont

JOSEPH DE TARTANAC, Chevalier, Seigneur Comte de Nerac, Gendarme de la Garde,

Digitized by Google

qui épouſa, 1° le 27 Novembre 1745, *Claude-Françoiſe Jouvin de Rochefort*, morte le 3 Août 1746, fille d'*Albert-Jacques*, & de *Claude-Françoiſe Tauxier*; & 2° le 14 Novembre 1775, *Marie-Marguerite Sauvé*. Nous ignorons s'il y a poſtérité.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion rampant de gueules; aux 2 & 3 de gueules, à la tortue d'or; au chef d'argent, chargé de 3 molettes d'éperon de ſable; l'écu ſurmonté d'un heaume* ou *caſque taré de front, grillé d'or, orné de ſes lambrequins d'or, d'argent, de gueules & de ſable.* Supports : *deux aigles au naturel.*

TARTEREAU, ancienne Nobleſſe originaire du Languedoc.

GUILLAUME TARTEREAU, Seigneur des Ormeteaux, vivoit en 1516, & fut le troiſième aïeul de

FRANÇOIS TARTEREAU, Écuyer, Seigneur de St.-Germain, qui épouſa *Éliſabeth de Reillac*, dont

CATHERINE-FRANÇOISE, née le 15 Décembre 1683, reçue à St.-Cyr au mois de Décembre 1692, qui prouva ſa nobleſſe depuis 1516.

Cette Famille avoit pour chef, en 1779, CHARLES-EDME DE TARTEREAU, Chevalier de St.-Louis, & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, qui laiſſa

1. FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie & Chevalier de l'Ordre de St.-Lazare;
2. Et FRANÇOISE, qui a fait ſes preuves pour être admiſe à St.-Cyr.

Une autre branche ſubſiſte dans CHARLES-EDME DE TARTEREAU, Comte de Berthemont, né en 1758, ancien Mouſquetaire du Roi dans la première Compagnie.

TARTRE DE LAUBESPIN (DU), Famille de Franche-Comté.

I. GUILLAUME DU TARTRE, Commiſſaire Général des Montres des Gens de Guerre au Comté de Bourgogne, fut créé Chevalier par Lettres Patentes de Philippe IV, données à Madrid le 6 Juillet 1623, en conſidération des bons & fidèles ſervices qu'il avoit rendus dans les guerres des Pays-Pas, tant à Sa Majeſté, qu'aux Rois, ſes prédéceſſeurs, & ſpécialement à Philippe II, dont il avoit été Page. Il fut père de

1. JEAN-CHARLES, qui ſuit;
2. Et CHARLES-LAMORAL, Commiſſaire Général de la Gendarmerie au Comté de Bourgogne, puis Enſeigne & Colonel du Régiment de Balançon.

II. JEAN-CHARLES DU TARTRE, qualifié Chevalier, Baron & Seigneur de Vincelles, Commiſſaire Général des Montres des Gens de Guerre au Comté de Bourgogne en 1629, reçu en 1649 Chevalier de la Confrérie de St.-George, épouſa, le 11 Mai 1632, *Anne-Antoinette de Laubeſpin*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur & Baron de Laigle, de Chilly & de Larnaux, dont

III. CLAUDE-ANTOINE DU TARTRE, Baron de Laubeſpin, reçu Chevalier de St.-Georges en 1652, marié, le 7 Avril 1658, à *Françoiſe de Salive*, alors Dame & Chanoineſſe du Chapitre noble d'Épinal en Lorraine, dont il eut

IV. ANTOINE-JOSEPH DU TARTRE, Seigneur de Chilly, de Larnaux & de Villerſpots, Chevalier de St.-Georges, qui épouſa, le 12 Août 1697, *Antoinette Froiſſart*, dont

1. JOSEPH-PERON, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE-HÉLÈNE, mariée, le 17 Juillet 1719, à *Charles-Joſeph de Mouchet*, Marquis de Laubeſpin.

V. JOSEPH-PERON DU TARTRE fut reçu, en 1723, au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collége des Quatre-Nations, ſur des titres produits alors. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I^er^, part. II, p. 532.)

Les armes : *d'azur, à deux barbeaux d'argent adoſſés, accompagnés de quatre croix du même, poſées une en chef, une à chaque flanc & la quatrième à la pointe de l'écu.*

† TASCHER (DE), ancienne Famille noble, originaire de Château-Neuf en Thimerais, confirmée dans ſa Nobleſſe par Ordonnance de M. Boucher d'Orçai, Conſeiller d'État, Commiſſaire départi pour le Régalement des tailles en la Généralité d'Orléans, en faveur d'ISAAC DE TASCHER, & par un autre Arrêt de maintenue pour FRANÇOIS DE TASCHER, rendu à Orléans, le 30 Juillet 1667, par M. de Machault, Conſeiller d'État, Commiſſaire nommé pour la vérification de la Nobleſſe; & par une autre Ordonnance, du

Digitized by Google

12 Mars 1667, de Bernard-Hector de Marle, Chevalier, Seigneur de Verſigny, Commiſſaire envoyé pour la recherche de la Nobleſſe dans la Généralité d'Alençon, ſur la préſentation des titres qui en fut faite par René de Tascher, Sieur de Marcilly, de la Paroiſſe de Cetton, Élection de Mortagne; par François de Tascher, Sieur de Vaucay, Paroiſſe de la Perrière; par Samuel, Seigneur de Beaulieu, Paroiſſe de Bellême; par Louis, Seigneur de Boiſguillaume, de la Paroiſſe de Château-Neuf; & par Jacques de Tascher, Sieur de Lormarin, Paroiſſe de Mouſſonvillier, tous frères & proches parents, & ſortant de la même tige : ce qui eſt auſſi confirmé par un certificat, du 4 Août 1700, de M. de Clairambault, Généalogiſte des Ordres du Roi, chargé de la vérification des titres, en vertu des Arrêts du Conſeil d'État, des années 1683 & 1699.

Nous ajouterons encore à ces preuves les recherches déjà faites par Pierre d'Hozier de la Garde, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui examina tous les titres & contrats de la famille de Tascher, pour entrer dans l'Ordre de Malte, & qui donna ſon certificat, le 10 Janvier 1631, comme elle étoit en poſſeſſion de la Nobleſſe, & de ſi longtemps, qu'il n'étoit mémoire du contraire, & qu'un des ſiens étoit en droit de faire ſes preuves pour ſon entrée dans ledit Ordre. Cette Famille noble de Tascher remonte à

I. Guillaume de Tascher, vivant en 1406, qualifié Ecuyer dans une quittance qu'il donna au ſujet de Villette-les-Bois & de Fontaine. En 1455, il rendit aveu pour ſa Terre de Bréméant, & auſſi un autre aveu, en 1462, pour celle de Romphais, que *Jeanne de Chaumont*, ſon épouſe, lui porta en mariage. Ils eurent :

1. Imbert, qui ſuit;
2. Et Pierre, auteur de la ſeconde branche, rapportée après la poſtérité de ſon aîné, & de pluſieurs autres qui ne nous ſont pas connues.

II. Imbert de Tascher, Écuyer, Seigneur de Romphais & de Bréméant, épouſa *Marie Dubois*, dont vinrent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Autre Jean, dit *le Jeune*;
3. César;
4. Et Roberte, mariée à *Étienne de Racine*.

III. Jean de Tascher, Écuyer, Seigneur de Romphais & de Malaſſiſe, épouſa *Jeanne de Megardon*, dont il eut :

1. Charles, qui ſuit;
2. Guillaume;
3. Et Claude.

IV. Charles de Tascher, Écuyer, Seigneur de Malaſſiſe, épouſa *Iſabeau Desloges*, dont il eut :

1. Vincent, Seigneur de Malaſſiſe, dont on ignore la poſtérité;
2. Vincent, qui ſuit;
3. Et Baptiste.

V. Vincent de Tascher, Écuyer, Seigneur de la Pagerie, épouſa *Louiſe de Racine*, dont il eut :

1. Isaac, qui ſuit;
2. Et Marin, tué à la bataille de St.-Quentin en 1557.

VI. Isaac de Tascher, Écuyer, Seigneur de la Pagerie, épouſa *Louiſe de Phéline*, dont il n'eut que

VII. Pierre de Tascher, Écuyer, Seigneur de la Pagerie, marié à *Jeanne de Ronſard*. Il en eut :

1. François, qui ſuit;
2. Jean;
3. Et Jacques. Ces deux derniers morts au ſervice, l'un à Turin, & l'autre à Bergues.

VIII. François de Tascher, Écuyer, Seigneur de la Pagerie, Commandant, en 1674, la Nobleſſe du Bailliage de Blois & d'Eſtampes, épouſa *Pétronelle Arnoude*, dont il eut

IX. Gaspard de Tascher, Chevalier, Seigneur de la Pagerie, qui épouſa 1° *Edmée-Henriette-Madeleine du Pleſſis-Savonnière*; 2° *Anne-Marguerite Bodin de Boiſrenard*. Du premier lit vinrent :

1. Gaspard-Joseph, qui ſuit;
2. Agathe.

Et du ſecond lit :

3. Marie-Stanislas, Abbé & Vicomte d'Abbeville;

Et pluſieurs filles, dont deux ont été reçues à St.-Cyr, ſur leurs preuves de Nobleſſe.

X. Gaspard-Joseph de Tascher, Chevalier, Seigneur de la Pagerie, paſſa à la Mar-

Digitized by Google

tinique, & épouſa, en 1734, *Marie Françoiſe Boureau de la Chevalerie*, dont il a eu :

1. Joseph-Gaspard, qui ſuit ;
2. Robert-Marguerite, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
3. Marie-Euphémie-Désirée, mariée, en 1759, à *Alexis-Michel-Auguſte de Renaudin*, Chevalier, Major des Milices de Ste-Lucie, d'une Famille ancienne & militaire, ayant eu ſous Louis XIII un Lieutenant-Général des Armées ;
4. Marie-Paule, mariée, en 1759, à *Louis-Julien Lejeune-Dagué*, ancien Mouſquetaire, & Chevalier de St-Louis ;
5. Et Marie-Françoise-Rose.

XI. Joseph-Gaspard de Tascher, Chevalier, Seigneur de la Pagerie, né en 1735, Page de Madame la Dauphine en 1752, Capitaine de Dragons, Chevalier de St-Louis, a épouſé à la Martinique, le 8 Novembre 1761, *Roſe-Claire de Vergée de Sanois*, dont il n'a eu que

1. Marie-Rose-Joséphine, née le 24 Juin 1763, mariée, le 13 Décembre 1779, à *Alexandre-François-Marie*, Vicomte *de Beauharnais*, Capitaine au Régiment de la Sarre ;
2. Et Marie-Françoise, née le 3 Septembre 1766, qui vit ſans alliance.

XI. Robert-Marguerite de Tascher (ſecond fils de Gaspard-Joseph, & de *Marie-Françoiſe Boureau de la Chevalerie*), appelé le Baron de Tascher, Page de Madame la Dauphine en 1754, Chevalier de St-Louis, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi & de MM. les Maréchaux de France & commandant les ports & rades de la Martinique, s'eſt marié dans cette Isle, le 26 Juin 1770, à *Jeanne le Roux de la Chapelle*, dont ſont ſortis :

1. Robert-Gaspard, né le 7 Février 1773 ;
2. Louis-Robert, né le 20 Octobre 1776 ;
3. Aimé-Calixte, né le 13 Mars 1778 ;
4. Charles, né le 24 Avril 1780 ;
5. Et Marie-Louise-Marguerite, née le 24 Mars 1771.

Cette branche a toujours ſervi & a donné pluſieurs Capitaines & Lieutenants de 100 hommes & de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi.

SECONDE BRANCHE.

II. Pierre de Tascher (ſecond fils de Guillaume, & de *Jeanne de Chaumont*), épouſa *Robine de Courtalin*, dont vint

III. Esprit de Tascher, Écuyer, Seigneur de la Hallière, marié à *Renée de Manceau*, d'où ſont ſortis :

1. Gilles, Chef d'une branche établie en Guyenne, & d'où ſort N... de Tascher, actuellement Lieutenant au Régiment de Flandre, Infanterie ;
2. Et Jacques, qui ſuit.

IV. Jacques de Tascher, Écuyer, Sieur de Beaulieu, épouſa *Charlotte de la Bretonnière*, dont

V. Samuel de Tascher, Ier du nom, lequel embraſſa la religion prétendue réformée, & épouſa, en 1609, *Charlotte-Marie Poucet*, dont eſt ſorti

VI. Samuel de Tascher, IIe du nom, Écuyer, Sieur de Beaulieu, marié à *Marie de Chartres*, dont naquit

VII. Samuel de Tascher, IIIe du nom, Seigneur de Pouvray, qui ſe convertit à la religion Catholique, & épouſa *Suſanne de Coſne*, dont

1. Pierre-Louis, qui ſuit ;
2. Louis-Pierre, Curé d'Avézé, au Diocèſe du Mans ;
3. Et Alexandre, mort Chevalier de St.-Louis.

VIII. Pierre-Louis de Tascher, Seigneur de Pouvray & de la Salle, épouſa, en 1714, *Brigitte le Breton*, dont ſont nés :

1. Pierre-Alexandre, qui ſuit ;
2. Louis-Samuel, né en 1724, Prêtre, Prieur de Gaubuge, Docteur de Sorbonne, Aumônier du Duc de Penthièvre, mort en Août 1782 ;
3. Alexandre-François, né en 1728, ancien Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, Chevalier de St.-Louis en 1763, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Bellême ;
4. Et Susanne, qui vivoit ſans alliance.

IX. Pierre-Alexandre de Tascher, Chevalier, Seigneur de Pouvray & de la Salle, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Chartres, & enſuite à Bellême, mort en 1767, avoit épouſé, 1° en 1741, *Louiſe Recoquillé* ; & 2°, en 1752, *Philiberte de Turin*. Du premier lit ſont iſſus :

1. Pierre-Jean-Alexandre, qui ſuit ;

Digitized by Google

2. Charles-François, Chevalier, Seigneur de Contres, né en 1746, Capitaine au Régiment de Penthièvre, Dragons, marié, en 1777, à *Louiſe de Boullemer*, dont
   1. Alexandre-Samuel, né en 1778 ;
   2. Et Auguste-Pierre-François, né à Bellême, le 29 Juillet 1783.

Du ſecond lit ſont nés :

3. Louis-François-Philibert, né en 1754, élevé à l'École Royale Militaire, & Lieutenant au Régiment de Saintonge, Infanterie ;
4. Et Philibert-Louis-Alexandre, né en 1762.

X. Pierre-Jean-Alexandre de Tascher, Chevalier, Seigneur de Pouvray, de la Salle & de Villiers, né en 1745, premier Capitaine au Régiment de Penthièvre, Dragons, épouſa, en 1777, *Flore Bigot de Cherelles*, dont :

1. Pierre-François-Léon, né en 1778, mort ;
2. Jean-Samuel-Ferdinand, né le 29 Décembre 1779 ;
3. Et Marie-Charlotte-Aline, née à Orléans, le 21 Juillet 1782.

Les armes : *d'argent, au chef couſu du même, à trois faſces d'azur, chargées chacune de trois ſautoirs d'argent, le chef chargé de deux ſoleils de gueules.*

TASCHER, au Perche, Élection de Mortagne : *de ſinople, fretté d'argent à deux faſces du ſecond ; au chef auſſi d'argent, chargé de deux ſoleils de gueules.*

TAULIGNAN, au Comtat-Venaiſſin : *de ſable, à la croix engrêlée d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq à chaque canton du chef, & quatre à chaque canton de la pointe.*

TAURIN, Écuyer, Sieur de la Vauterie ; ancienne Nobleſſe établie en Normandie, Élection de Coutances. L'Abbé Taurin eſt Vicaire-Général du Diocèſe de Lombès, en Juillet 1766, Abbé de Puy-Ferrand, Ordre de St.-Auguſtin, Diocèſe de Bourges.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de deux croix du premier, & accnée de quatre croix du ſecond, 3 en 1 en pointe.*

TAVANNES. Voy. SAULX.

TAXIS, en Provence, Famille établie à Digne, qui porte : *d'or au blaireau* ou *taiſſon de ſable, le coupé ſupérieur eſt de l'Empire.*

TAYE, ancienne Maiſon du Brabant.

I. Gisbert Taye d'Elewyt, mort en 1399, avoit épouſé *Marguerite de Heleſies*, Dame de Wemmel, dont

II. Henri Taye, Sire de Wemmel, d'Elewyt & de Goycke, qui épouſa, en 1434, *Marguerite de Bouchout*, dont le deuxième fils,

III. Jacques Taye, Sire de Wemmel, épouſa *Iſabeau d'Enghien*, mère de

IV. Jacques Taye, Sire de Wemmel, marié à *Catherine de Crieckengys*, dont il eut

V. Adrien Taye, qui épouſa *Anne d'Oyenbrugge*, & en eut

VI. Engelbert Taye, en faveur duquel la Seigneurie de Wemmel fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi Philippe IV, du 4 Juin 1638. Il eut de ſa première femme, *Catherine van der Beken*,

VII. Philippe Taye, Baron de Wemmel, marié, le 19 Mai 1638, à *Marie-Iſabelle-Nicole de Coudenhove*, dont

VIII. Philippe-Albert Taye, Député ordinaire de l'État Noble de Brabant, en faveur duquel la Baronnie de Wemmel fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du Roi Charles II, du 13 Mars 1688. Il épouſa *Marie-Philippine d'Ongnies*, fille de *François-Louis-Balthaſar*, Baron de Courières. (*Tabl. gén.*, part. V, p. 82.)

TEISSIER de MARGUERITTES, Famille noble, originaire de Nice.

I. Honoré Teissieri, Écuyer, vivant à Nice, vers la fin du XV^e^ ſiècle, eut pour enfants :

Giovan, qui ſuit ;
Et Louis, premier Juge à Nice en 1537, mort ſans enfants.

II. Giovan Teissieri, Écuyer, né à Nice en 1527, épouſa *Jeanne de Grivaudi*, dont :

Hugues, qui ſuit ;
Et Jacques, duquel on ignore l'alliance.

III. Hugues Teissieri, Écuyer, ſuccéda à Louis Teissieri, ſon oncle, dans la charge de

Digitized by Google

premier Juge à Nice, & épouſa *Gabrielle de Morthier*, de laquelle il eut :

ÉTIENNE, qui ſuit ;
Et ROBERT, qui s'établit à Rome.

IV. ÉTIENNE DE TEISSIER, Écuyer, vint s'établir en France, & ſe fixa dans les Cévennes. Il eſt la tige de ceux de ce nom qui ont paſſé en Allemagne, en Hongrie, en Angleterre & en Hollande. Il épouſa *Anne Robert*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. ANTOINE, établi en Suiſſe ;
3. GUILLAUME, dont la branche ſubſiſte à Paris ;
4. JEAN, mort à Genève ;
5. PHILIPPE, dont la branche s'eſt établie en Angleterre & en Hollande ;
6. LÉONARD, qui eut une fille, mariée à noble N... *de Boyène*, Baron de Boucairan ;
7. Et JACQUES, qui ſe maria à N... *de Pierredon*, d'une ancienne Famille.

V. PIERRE DE TEISSIER, Écuyer, né le 1er Juin 1640, ſe retira à Anduze dans les Cévennes, & épouſa noble *Iſabeau de Soubeiran*, née le 8 Février 1647, dont :

ANTOINE, qui ſuit ;
Et JEAN, qui laiſſa deux filles, l'une morte ſans poſtérité, & l'autre mariée en Angleterre.

VI. ANTOINE DE TEISSIER, Écuyer, Baron de Marguerittes, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures & autres lieux en Languedoc, né le 25 Novembre 1667, obtint, en Décembre 1737, des Lettres Patentes, portant rétabliſſement de 2 Foires par année dans la Baronnie de Marguerittes. Ces 2 Foires avoient été accordées ci-devant par HENRI II, au mois de Janvier 1547, & avoient été interrompues par les troubles arrivés dans le Languedoc, pendant leſquels les villages de Lagarne & de Couloures furent réduits en cendres. Il avoit épouſé *Roſalie Faranda*, de Palerme, née le 28 Août 1682, & en eut

JEAN-JOSEPH-MARIE-AUGUSTIN-CHRISTOPHE, qui ſuit ;
Et quatre filles, dont l'aînée a épouſé, en 1723, *Raimond de Novy*, Seigneur de Caveirac.

VII. JEAN-JOSEPH-MARIE-AUGUSTIN-CHRISTOPHE DE TEISSIER, Écuyer, Baron de Marguerittes, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures, &c., épouſa *Marie Salles*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Salinelles. Il obtint des Lettres Patentes de ſurannation, pour le rétabliſſement des 2 Foires par an dans la Baronnie de Marguerittes, datées de Verſailles le 26 Mars 1766, enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 13 Juin ſuivant, & au Préſidial de Nîmes le 6 Juillet de la même année. Il eut pour enfants :

JEAN-ANTOINE, qui ſuit ;
Et MARIE, morte en bas âge.

VIII. JEAN-ANTOINE DE TEISSIER, Écuyer, Baron de Marguerittes, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures, &c., a épouſé, le 20 Avril 1768, *Thérèſe-Gabrielle d'Amielh*, fille de Meſſire *Jean-Baptiſte-André-Auguſtin*, dont :

1. AUGUSTINE-GABRIELLE-SOPHIE, née en 1769 ;
2. MARIE-ÉMILIE, née le 12 Juin 1770 ;
3. ANGÉLIQUE-VICTOIRE, née le 24 Mai 1774 ;
4. JOSÉPHINE-EUGÉNIE, née le 15 Mars 1776.

Les armes : *d'or, au porc-épic de ſable, ſur une terraſſe de même ; au chef de gueules, chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux étoiles de même.* Supports : *deux levrettes au naturel.* Cimier : *couronne de Marquis.*

TELLEZ D'ACOSTA, Maiſon originaire de la Ville de Trancoſo, Province de Béira, en Portugal.

I. MIGUEL TELLEZ D'ACOSTA, un des deſcendants de cette Maiſon, naquit à Trancoſo en 1636. Il ſortoit d'une branche cadette, & quitta le Portugal pour venir dans les Pays-Bas, d'où il fut envoyé en Hollande, en qualité de Réſident de la Reine Chriſtine de Suède. Son fils,

II. EMMANUEL TELLEZ D'ACOSTA, Secrétaire du Roi, épouſa N... *de Tillène*, dont il a eu.

1. JOSEPH-EMMANUEL, Chevalier de St.-Louis, Meſtre de Camp réformé de Cavalerie ;
2. MARIE-THÉRÈSE, mariée le 27 Juin 1735, à *Michel-Étienne Bouret*, Fermier-Général le 24 Juillet 1742, fils d'*Étienne* mort Secrétaire du Roi, & de *Marie Poiſſon*, morte le 30 Août 1732. De ce mariage vinrent trois filles, mariées à trois Fermiers-

Digitized by Google

Généraux, qui ſont Meſſieurs *le Gendre de Villemorien*, de *la Haye del-Foſſe*, & *Thiroux de Montſauge*. Les frères de M. *Bouret*, Meſſieurs de Valleroche & d'Erigny, ſont auſſi Fermiers-Généraux des Fermes unies de Sa Majeſté. En 1747, la Provence a fait frapper une médaille pour M. Bouret, en reconnoiſſance des blés qu'il envoya dans ce pays, & dont il fournit cette Province, qui ſe trouvoit alors en manquer. L'Hiſtorien Mézeray nous rappelle que ce fut pour la même occaſion que le premier Préſident, nommé Jean de Montigny, fut ſurnommé *le Boulanger*, en reconnaiſſance des blés qu'il fit venir à Paris pendant une famine. Meſſieurs *Bouret* portent pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois canettes d'argent;*

3. Dominique-Antoine, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Champagne, qui épouſa, le 30 Mars 1762, *Catherine-Martine-Joſéphine Boquet de Chantrans*, dont

   Antoine-Joseph, né le 23 Juin 1763.

4. Et Jeanne-Thérèse, mariée, le 12 Décembre 1749, à *Jean-Baptiſte-Donatien de Vimeur*, Comte de Rochambeau. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Mars 1750.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à ſix côtes en bande & en barre en forme de trois chevrons d'argent, l'un ſur l'autre; aux 2 & 3 d'argent, au grillon de ſable.*

TELLIER (le) : Ce nom eſt très-ancien en baſſe Normandie, & a été commun à deux Familles de cette Province, qui ont des armes différentes, quoiqu'ayant la même origine, ce qui étoit aſſez ordinaire lors du commencement des armoiries, & même pluſieurs ſiècles après. La première eſt celle des Barons *de la Luthumière*, Seigneur d'Yvetot, près Valognes; la ſeconde eſt la Famille *de la Varablière*, dans la paroiſſe de Percy. Ces deux Familles, originaires du Diocèſe de Coutances, ont poſſédé des terres dans le même Canton, & ont été maintenues en 1463 dans la qualité *d'ancienne Nobleſſe*, par Raimond Montfaouq, Commiſſaire du Roi ſous Louis XI.

N... le Tellier épouſa *Jacques d'Auxais*, Écuyer, qui eut *Jeanne*, mariée à *Pierre de Heuzey*, Écuyer, Sieur de Greville, dont *Adrienne de Heuzey*, mariée, le 28 Août 1602, à *Philippe-Pierre le Febvre*, Écuyer, Sieur du Perron.

Jean le Tellier épouſa *Colette Piquet*, fille de *Guillaume*, & de *Perrette de la Haye*, dont

Guillaume le Tellier qui laiſſa deux fils :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et François. (Ils prirent le nom *de la Luthumière.*)

Jean le Tellier de la Luthumière épouſa *Jeanne de Soremont*, & en eut

François le Tellier, Baron de la Luthumière, Gouverneur des Villes & Châteaux de Valognes & de Cherbourg, qui fut un des ſix Gentilshommes qui ſervirent de témoins pour les vie & mœurs de Pierre d'Harcourt, Marquis de Beuvron, lorſqu'il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1612. (Voy. l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt.*) Il épouſa *Charlotte du Bec-Crépin*, dont

1. François, appelé l'*Abbé de la Luthumière*, né en Décembre 1617, Prêtre le 15 Juin 1647. Il fit bâtir à très-grands frais le Séminaire de Valognes, & ſe propoſoit d'y faire beaucoup plus de bien. Il mourut d'apoplexie le 15 Septembre 1699, & fut enterré dans le caveau de la chapelle du Séminaire;
2. Et Marie-Françoise, Dame de la Luthumière, héritière & dernière de ſa Famille, mariée, le 13 Octobre 1648, à *Henri de Goyon*, Sire de Matignon, mort le 28 Décembre 1682.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre lions de ſable.*

TELLIER (le), Seigneurs de la Varablière, en Normandie, Diocèſe de Coutances. Cette Famille a la même origine que la précédente, & ſubſiſte encore en pluſieurs branches, dont les principales ſont celles des Seigneurs de *Boiſmorant*, au Diocèſe de Coutances, & des Seigneurs de *Vaubadon* près Bayeux.

Le laps des temps, les guerres civiles & les ravages des Proteſtants ayant diſſipé & détruit la meilleure partie des titres de cette Famille, elle n'a pu recueillir tous les renſeignements néceſſaires pour remonter juſqu'à l'origine de ſon nom; mais ceux qui lui reſtent ſuffiſent aſſez pour en prouver l'ancienneté depuis Girard le Tellier, auteur commun des différentes branches qui en ſont ſorties, & par lequel nous allons commencer.

I. Girard le Tellier, I^er^ du nom, Écuyer,

Digitized by Google

Sieur de la Varablière, la Mancelière, la Creſpinière & la Morelière (Fiefs ſitués en la paroiſſe de Percy, au Diocèſe de Coutances), produiſit ſes titres lors de la recherche de la Nobleſſe dans la Province de Normandie, ordonnée par Louis XI, en 1463, & fut maintenu dans ſa qualité de *noble de race* par Raimond Montfaouq, Commiſſaire du Roi. Il avoit épouſé, en 1454, *Catherine de Percy*, dont :

1. Girard, qui ſuit ;
2. Jean, auteur de la branche de *la Mancelière*, rapportée ci-après ;
3. Louis, tige de la branche des Sieurs de *la Morelière*, mentionnée en ſon rang ;
4. Eustache, Prêtre ;
5. Et Guillaume.

II. Girard le Tellier, II^e^ du nom, Écuyer, Sieur de la Varablière, partagea, le 23 Septembre 1490, la ſucceſſion de ſon père avec Jean, ſon ſecond frère, ſauf à Louis, Eustache & Guillaume, ſes puînés, à avoir tels partages qu'ils pourront demander. Il eſt employé dans une Sentence rendue aux plaids de Gavray, le 12 Mai 1492, entre lui & *Catherine de Percy*, ſa mère, alors veuve, comparante par Jean le Tellier, ſon ſecond fils ; & fit avec ſes quatre frères, le 20 Février 1515, des lots des biens de feu leur mère. Il avoit épouſé, en 1495, *Marguerite d'Eſcajeul*, dont :

1. Louis, Écuyer, Sieur de la Varablière, qui eut une fille, nommée

   Jeanne, mariée à *Charles Potier*, Écuyer.

2. Ravend, qui ſuit ;
3. Et Jean, Ecuyer, marié, par contrat du 21 Mars 1556, à *Michelle Franquet*, dont

   Louis, Écuyer, qui fut père de

   Jean, II^e^ du nom, marié à *Gillette Laſſonneur*, dont :

   Girard, Écuyer, Sieur de la Foſſe, maintenu, ſur la production de ſes titres, dans la qualité de *Gentilhomme*, en 1666, avec ſon neveu Gilles, fils de Jacques, par M. Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen ;

   Et Jacques, Écuyer, qui fit, avec ſon frère aîné, des lots & partages des ſucceſſions de leurs père & mère le 25 Avril 1653. Il eut pour fils Gilles, maintenu dans ſa nobleſſe en 1666, avec Girard, ſon oncle, comme il a été dit. Cette branche eſt éteinte.

III. Ravend le Tellier, Écuyer, Sieur de la Creſpinière, reçut avec ſon frère aîné Louis, Écuyer, Sieur de la Varablière, une promeſſe expédiée, devant les Tabellions de Percy, le 11 Mai 1537, par Pierre le Tellier, Écuyer, de les acquitter de leur contingent du ban & arrière-ban ; & fit un accord, le 28 Octobre 1570, avec Jean, Écuyer, ſon frère puîné. Il avoit épouſé, le 17 Septembre 1525, *Anne Anquetil*, fille de *Jacques*, Écuyer, & de *Catherine le Breton*, dont vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Louis, marié à *Catherine le Guay*, dont la rente dotale fut remplacée, le 25 Juin 1596, ſur les biens de ſon époux. Ils eurent de leur mariage un garçon & trois filles. Jean, leur fils, maria ſes trois ſœurs, ſavoir : Guillemette, en 1605 ; Anne, en 1611 ; & Jeanne, en 1617. Jean fut père de Jacques le Tellier, Écuyer, Sieur de Languetillière, maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſes conſanguins, en 1666, par M. Chamillart, Intendant de Caen. Cette branche eſt éteinte ;
3. Martin, cité dans la recherche de M. de Roiſſy, en 1598 ;
4. Et Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Boiſmorant*, rapportée ci-après.

IV. François le Tellier, Écuyer, Sieur de la Varablière, eſt cité avec Jean le Tellier, frère de Ravend, ſon père, dans une Sentence donnée, le 13 Janvier 1570, aux Aſſiſes de Coutances, & obtint, ainſi que ſon couſin germain Louis, fils de Jean le Tellier, Écuyer, le 29 Novembre 1575, une Ordonnance du même Siége, portant modération de la taxe impoſée ſur eux pour frais de ban & arrière-ban. Il épouſa, par contrat reconnu au Tabellionnage de Percy le 6 Juin 1586, Jeanne le Tellier, fille de noble homme Pierre, Écuyer, & de *Catherine de Campion*, & en eut :

V. Joachim le Tellier, I^er^ du nom, Écuyer, Sieur de la Varablière, qui produiſit ſes titres de nobleſſe, avec ſes oncles Louis, Martin & Charles le Tellier, & fut main-

Digitized by Google

tenu dans ſa qualité de *Noble*, le 9 Décembre 1598, par Jugement de M. de Roiſſy, Commiſſaire député pour le régalement des Tailles. Il fit un accord, ainſi que JEANNE LE TELLIER, ſa mère, avec Girard le Villain & autres, le 16 Octobre 1608, devant les Tabellions de Percy, & un autre au même Siége le 9 Novembre 1609, avec ROBERT LE TELLIER, Écuyer. Il épouſa, par traité ſous ſeing-privé du 6 Septembre 1607, reconnu devant les Tabellions de Moyon le 31 Décembre 1609, *Jacqueline le Chartier*, ſœur de *Joachim*, Écuyer, dont vinrent :

1. JOACHIM, qui ſuit ;
2. LOUIS ;
3. Et FRANÇOIS, Écuyer, Sieur des Bois, marié, le 2 Février 1662, à *Marie de Vivenay*.

VI. JOACHIM LE TELLIER, IIe du nom, Écuyer, Sieur de la Varablière, ſervit dans les armées en Lorraine & en Champagne, ainſi qu'il conſte par les certificats des 10 Octobre & 8 Décembre 1636. Il ſe préſenta, avec JOACHIM, ſon père, devant les Officiers du Roi, les 28 Avril 1639 & 14 Août 1642, comme étant prêts de ſervir Sa Majeſté ; tranſigea ſur des intérêts de famille, avec LOUIS & FRANÇOIS, ſes frères, le 24 Décembre 1656, devant les Tabellions du Siége de Percy ; & produiſit, conjointement avec FRANÇOIS LE TELLIER, Sieur des Bois, ſes titres de nobleſſe, en 1666, devant M. Chamillart, Intendant de Caen, qui les reconnut & les maintint pour être *nobles de race*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 9 Juillet 1644, devant les Tabellions de Saint-Germain-ſur-Cé, *Anne Matinel de Saint-Germain*, dont :

GUILLAUME-DENIS, Écuyer, Sieur de Trelly, mort ſans enfants de N... *Néel de Sainte-Marie*, ſa femme ;
Et JEAN-PIERRE, qui ſuit.

VII. JEAN-PIERRE LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Couterie, ſervit pendant quelques années, & épouſa *Marguerite de Campion*, de laquelle vint :

VIII. JEAN-JACQUES LE TELLIER, Écuyer, Sieur de Trelly, au droit de ſon oncle qui avoit acquis cette Terre. Il épouſa N... *de Mauconvenant de Sainte-Suzanne*, & en eut :

SUSANNE-MARIE, Dame de Trelly, mariée à *Charles François de Berenger*, Écuyer ;
Et SUSANNE-FRANÇOISE, femme de *Nicolas Gaſpard Radulph*, Écuyer, Seigneur & Patron de Leſnault.

BRANCHE

des Seigneurs de BOISMORANT.

IV. CHARLES LE TELLIER, Écuyer (quatrième fils de RAVEND, Écuyer, Sieur de la Creſpinière, & d'*Anne Anquetil*), fut maintenu dans ſa qualité de *noble de race*, en 1598, par M. de Roiſſy. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Tabellions de Percy, le 10 Octobre 1587, *Colaſſe le Maſurier*, dont :

GILLES, qui ſuit ;
Et CHARLOTTE, mariée, le 29 Janvier 1627, à THOMAS LE TELLIER, Écuyer, Sieur des Hiettes. Le contrat de mariage ne fut reconnu devant les Notaires de Percy, que le 26 Novembre 1642.

V. GILLES LE TELLIER, Écuyer, eſt cité dans un contrat d'amortiſſement de rente qu'il fit le 18 Octobre 1609, & dans un contrat d'échange fait entre lui & Guillemine Hervieu, veuve de Claude Alix, le 28 Octobre 1627 ; reçut, le 26 Août 1635, quittance de 10 livres qu'il avoit payées pour les frais du ban & arrière-ban ; & mourut en 1642. Il avoit épouſé, par contrat reconnu le 13 Novembre 1636, *Gillette Voiſin*, & en eut :

JEAN, qui ſuit ;
Et autre JEAN, Écuyer, Sieur de Beaumareſq, mort, ſans poſtérité, au ſervice du Roi.

VI. JEAN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de Launay, mineur à la mort de ſon père, entra, quand il fut en âge, au ſervice, & fut Brigadier de la Nobleſſe dans la Compagnie du Comte de Mathan. Sa mère lui paſſa, ainſi qu'à ſon frère puîné, le 13 Mars 1656, un contrat d'avancement de ſucceſſion, & tous trois firent des lots à douaire le 27 Septembre 1659, devant les Tabellions du Siége de Senilly. Il produiſit, avec ſon frère, ſes titres d'ancienne nobleſſe en 1666, lors de la recherche par M. Chamillart, & fut maintenu dans ſa qualité de *Noble de race*. Il épouſa, en 1668, *Avoye du Chemin*, fille de *Robert*, & de *Guillemette de Surtainville*, dont vinrent :

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Trois fils, morts ſans poſtérité ; l'un

Digitized by Google

desquels, nommé JEAN-JOSEPH, Garde-du-Corps du Roi, mourut en 1698;
5. MARIE, femme de *François-Michel de Clinchamp*, Chevalier, Seigneur de St-Fraquaire & Preley;
6. Et ÉLISABETH, mariée, à Paris, en 1721, à *Jean Fauquet*.

VII. JEAN-PIERRE LE TELLIER, Écuyer, Seigneur de Boismorant, Capitaine au Régiment de Saint-Denis, par Commission donnée à Versailles le 1er Mars 1709, épousa, au mois de Septembre 1711, *Marie-Jeanne le Breton*, fille de *Jean*, & de noble *Jeanne le Capellain*, dont :

1. ADRIEN-OLIVIER, qui suit;
2. HYACINTHE, mort sans postérité;
3. Et MARGUERITE-MARIE-JEANNE, mariée, en 1736, à *Julien de la Mare*, Écuyer, Seigneur de Crux.

VIII. ADRIEN-OLIVIER LE TELLIER, Écuyer, Seigneur de Boismorant, Lieutenant au Régiment de Vermandois, par Lettres du 1or Mars 1734, se trouva à plusieurs batailles, & aux siéges de Trarbach, de Philippsbourg & autres; & a épousé, le 1er Juin 1740, *Madeleine-Charlotte de Chantelou*, fille de *Pierre*, Écuyer, Sieur de la Vaussière, & de *Jacqueline Guersent*. De ce mariage sont issus :

1. JEAN-PIERRE-ANNE, qui suit;
2. MARIE-CHARLOTTE-MADELEINE, mariée, en 1772, à *Jean-François Boudier*, Écuyer, Sieur de Villegnerie;
3. Et AMABLE-JULIE, mariée, en 1773, à *Louis-Jacques-Thomas Michel*, Écuyer, Sieur des Rivières.

IX. JEAN-PIERRE-ANNE LE TELLIER, Écuyer, Sieur de Montaure, Seigneur & Patron de la Haye, du Guislain, de Beaucoudray, le Sens, &c., a épousé, au mois de Juin 1762, *Marie-Jeanne-Jacqueline le Breton*, fille de *Jean-Baptiste*, Écuyer, Seigneur de Beaucoudray, &c., & de *Marie-Julienne Pilon*, de laquelle il a :

1. CASIMIR, né en 1768;
2. ADÉLAÏDE, née en 1764;
3. Et CÉLESTE-SOPHIE, née en 1767.

BRANCHE

des Sieurs de la MANCELIÈRE, LA BOULAYE, &c.

II. JEAN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Mancelière, qualifié second fils de GIRARD LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Varablière, dans le partage de la succession dudit GIRARD, arrêté avec ses frères le 23 Septembre 1490, est cité dans une Sentence des plaids de Gavray du 12 Mai 1492, comme comparant pour *Catherine de Percy*, sa mère, demanderesse pour son douaire. On le trouve encore employé avec GIRARD, LOUIS, EUSTACHE & GUILLAUME LE TELLIER, ses frères, dans une transaction, en forme d'accord, faite entr'eux & les Paroissiens de Percy, le 15 Mars 1513, devant les Tabellions de Coutances. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. GUYON, qui suit;
2. 3. & 4. JEAN, JACQUES & autre JEAN;
5. Et PIERRE, rapporté après son aîné. Ces cinq frères firent entr'eux, le 3 Mars 1538, les lots & partages de la succession de leur père.

III. GUYON LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Mancelière, vivant en 1575, eut pour fils, JEAN, qui fut père de JACQUES, & aïeul de MARTIN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Mancelière, qui eut. — ISABEAU, mariée au Sieur *de Saint-Gilles*, Écuyer; — MARIE, femme du Sieur *de Riviers*, Écuyer; — & autre MARIE, épouse du Sieur *de Forestier*, Écuyer.

III. PIERRE LE TELLIER, Écuyer, Sieur des Hiettes, puis de la Boulaye à Cerisy (cinquième fils de JEAN, Sieur de la Mancelière), obtint, le 3 Janvier 1552, du Maître Enquêteur des Eaux & Forêts de la Vicomté de Bayeux, le pouvoir de jouir, comme franc tenant de la Chapellenie de Cerisy, sous l'Évêque de Bayeux, des franchises & libertés qu'il avoit droit de prendre dans la Forêt de ce nom. Il vendit à JACQUES, Écuyer, son frère, par acte du 18 Octobre 1554, passé devant les Tabellions de Gavray, une portion de Terre qu'il avoit dans la paroisse de Briqueville-la-Blouette; partagea, le 20 Mai 1570, avec ledit JACQUES, & GUYON, son aîné, la succession de JEAN, un de leurs frères; & conjointement avec les mêmes, il rendit aveu, le 13 Septembre 1575, à la Seigneurie de Montfiquet, pour des biens qu'il possédoit; & acheta, par acte passé devant les Tabellions de St.-Clair, le 25 Mars 1582, de noble homme Jacques Bauquet, Sieur de

Digitized by Google

Moon, tous & tels héritages que celui-ci avoit acquis, en la paroiſſe de Ceriſy-l'Abbaye, de Jean de Percy, Écuyer. On a encore de lui diverſes acquiſitions de rentes ès années 1591 & 1595. Il mourut, fort âgé, vers 1610, & les Terres qu'il poſſédoit retournèrent à la branche des LE TELLIER DE VAUBADON, par ſucceſſion & acquiſition des frères co-partageants, comme il paroit par un acte de 1630. Il avoit épouſé, 1° par acte reconnu au Bailliage de Coutances le 7 Octobre 1548, *Catherine de Campion;* & 2° par acte ſous ſeing-privé du 7 Septembre 1580, *Jeanne Thorel*, Dame de la Boulaye. Du premier lit vinrent :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. JEANNE, mariée, en 1586, à FRANÇOIS LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Varablière, ſon couſin germain.

Et du ſecond lit :

3. GILLES, Écuyer, Sieur de la Boulaye, qui s'attacha auprès de la Reine, mère du Roi, & ſervit pluſieurs années, comme on le voit par des certificats de 1630 & 1631. C'étoit un Officier de mérite & très-conſidéré. On l'appeloit *le Père de la Cavalerie.* Il mourut ſans poſtérité ;
4. JEAN, Sieur de la Vaquerie, tige de la branche des Seigneurs de *Vaubadon*, rapportée ci-après ;
5. RAPHAEL, Sieur du Meſnil, mort ſans poſtérité ;
6. ANNE, femme de N... *Sabine*, Écuyer, Sieur de la Quièze, père d'une fille, mariée au Sieur *des Caſtillons*, dont — N... *des Caſtillons*, mariée 1° à *Jean de Faouq*, Marquis de Jucoville ; & 2° à *François-Paul*, Comte *de Briqueville ;*
7. PERETTE, femme de *Jean de Sallen*, Écuyer, Sieur de la Claverie ;
8. Et JEANNE, mariée à *René le Roi*, Écuyer, Sieur de Marcy.

IV. ROBERT LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Mare & des Hiettes, eſt cité dans un Arrêt du Préſidial de Coutances du 9 Novembre 1586, donné tant pour lui que comme uſant du droit de PIERRE, Écuyer, ſon père, à cauſe d'une obligation du fait de JEANNE LE TELLIER, ſa ſœur. Après le décès de ſon père il partagea ſa ſucceſſion avec GILLES, JEAN & RAPHAEL, ſes frères conſanguins, & eut les héritages aſſis en la paroiſſe de Percy, & les rentes dues ès paroiſſes d'Orval & de Briqueville. Il épouſa *Françoiſe le Maître*, & eut :

THOMAS, Écuyer, Sieur des Hiettes, qui épouſa, le 29 Janvier 1627, CHARLOTTE LE TELLIER, ſa couſine germaine, de la branche des Seigneurs de Boiſmorant, fille de CHARLES, Écuyer, & de *Colaſſe le Maſurier* ;
Et JEAN, qui ſuit.

V. JEAN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Frenaye, partagea avec THOMAS, ſon frère aîné, la ſucceſſion de leur père, le 22 Décembre 1625 ; obtint une Sentence au Bailliage de Coutances, le 5 Juillet 1646, contre Jacques-Gabriel & Julien Guezet, héritiers de la Demoiſelle *de Clinchamp*, ſa femme, & fut maintenu, avec ſon frère, dans ſa qualité d'*ancien noble*, en 1666, par M. Chamillart, Intendant de Caen. Il avoit épouſé, le 29 Janvier 1627, *Françoiſe de Clinchamp*, veuve du Sieur *Gilles Guezet*, dont :

N... LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Frenaye, père de deux filles ;
Et GILLES, qui ſuit.

VI. GILLES LE TELLIER, Écuyer, épouſa *Françoiſe Marſeuil*, & en eut :

VII. PIERRE LE TELLIER, Écuyer, marié, en 1694, à *Louiſe Martin*, de laquelle ſont iſſus pluſieurs garçons, entr'autres :

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit ;
2. Un autre fils, marié, & qui a des filles à St.-Cyr ;
3. Et N... LE TELLIER, établi à Ste-Colombe près Villedieu.

VIII. JEAN-PIERRE LE TELLIER, Écuyer, a épouſé *Catherine Touchard*, dont :

MARIE-ANNE, reçue à St.-Cyr en 1746.

BRANCHE

des Seigneurs de VAUBADON.

IV. JEAN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Vaquerie (deuxième fils de PIERRE, Écuyer, Sieur des Hiettes, & de *Jeanne Thorel*, ſa ſeconde femme), paroît le troiſième dans les lots ſous ſeing-privé, du 5 Juillet 1611, faits entre lui & ſes frères. ROBERT, l'aîné de tous, eut les Terres ſituées au Diocèſe de Coutances. Les autres, ſavoir les Sieurs de la Boulaye, de la Vaquerie & du Meſnil, partagèrent les héritages ſis à Cériſy, Vauba-

Digitized by Google

don & Cormolain. Ces derniers étoient tenus à une rente envers Thomas Hue, Écuyer, Sieur de Laleu, laquelle fut vendue, le 23 Novembre 1633, à Jean de Sallen, Ecuyer, Sieur de la Claverie, leur beau-frère. Jean le Tellier mourut vers 1655, & avoit épouſé, par traité arrêté le 19 Mai 1624, devant *le Sueur*, Tabellion à Caen, *Iſabelle Canu*, fille de *Germain*, Écuyer, Secrétaire du Roi, & de *Marie le Migner*, dont :

Germain, qui ſuit ;
Et Marie, mariée, par contrat du 17 Mars 1646, à *François de Cuſſy*, Écuyer, Sieur de la Houſſaye, près Coutances.

V. Germain le Tellier, Écuyer, Seigneur de la Vaquerie, la Boulaye & de Vaubadon, fit, dans ſa jeuneſſe, le voyage d'Italie avec MM. de Riviers & de Camilly. A ſon retour il acheta une charge de Conſeiller en la Cour des Aides de Rouen, dont les Proviſions lui furent expédiées le 14 Mai 1655, & il la poſſéda juſqu'en 1686, qu'il obtint des Lettres de Conſeiller d'honneur, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus en l'exercice de cet office *pendant plus de* 30 *ans*. Il mourut en ſa Terre de la Boulaye le 2 Août 1687, & avoit épouſé, par acte ſous ſeing-privé du 28 Juin 1656, *Louiſe Coſté de Saint-Suplix*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur & Patron de St-Suplix & du Meſnil, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Marie Bouchard de Bloſſeville*. Elle décéda, en 1699, chez les Dames Bénédictines de Bayeux, auxquelles elle fit des préſents. De ce mariage elle a laiſſé, pour fils unique,

VI. Pierre le Tellier, Écuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry, né à Rouen au mois de Mars 1658, qui entra d'abord, en 1682, dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, où il ſervit deux ans. Ses parents lui achetèrent une charge de Conſeiller au Parlement de Rouen, où il fut reçu, le 16 Août 1684 ; mais après le décès de ſon père, il rentra, en 1688, dans les Mouſquetaires ; fit, en 1689, la campagne d'Allemagne, en qualité d'Aide de Camp du Comte d'Auvergne, Colonel-Général de la Cavalerie ; & à la fin de la même année, le Roi lui donna une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Pomponne. Il ſe trouva à la bataille de Fleurus, où il fut bleſſé & ſa Compagnie preſque toute détruite ; à celles de Steinkerque & de la Marſaille ; aux paſſages de la Sambre & du Canal de Bruges, & au ſiége de Namur. Les grandes dépenſes qu'il fit au ſervice, l'obligèrent de le quitter en 1698. Il fut pourvu, l'année ſuivante, de la charge de Lieutenant des Maréchaux de France au département de Bayeux, & eſt décédé le 7 Juin 1734. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Avril 1694, paſſé devant *Mauduit*, Notaire à Rouen, *Marie-Madeleine de Peſtel*, Dame du Sauſſay, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Normanville, Châtelain de St-Laurent en Caux, & de *Blanche le Cornier de Sainte-Hélène*. Elle étoit veuve, en premières noces, de *Geoffroi Boullays*, Seigneur du Sauſſay, dont elle a eu : — *Madeleine-Marguerite-Françoiſe Boullays*, mariée, 1° en Février 1707, à *Hervé de la Ferrière*, Seigneur de Carrolles, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Bellisle en Bretagne, & de Granville en baſſe Normandie ; & 2° à Meſſire *Thomas Hue*, Seigneur de Vermanoir, &c., Conſeiller au Parlement de Rouen, qui en a eu — *Angélique-Blanche Hue de Vermanoir*, mariée à *Armand-Jérôme Bignon*, qui a été Conſeiller d'État, Prévôt des Marchands de Paris, Bibliothécaire du Roi, dont ſont iſſus : — M. *Bignon*, Maître des Requêtes, Bibliothécaire du Roi après le décès de ſon père ; — & une fille, mariée à *Thomas Hue*, Marquis de Miroménil, Garde des Sceaux de France en Août 1774. Pierre le Tellier laiſſa

1. Pierre-François-Hippolyte, qui ſuit ;
2. Alexandre, dit *le Chevalier de Vaubadon*, Capitaine au Régiment du Roi en 1724, mort ſans alliance ;
3. Et Marie-Louise, morte Penſionnaire à la Viſitation de Caen en 1711.

VII. Pierre-François-Hippolyte le Tellier, Ecuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry & Château-Tellier, né le 27 Juin 1697, au Sauſſay, dans le pays de Caux, fut reçu Page du Roi dans ſa Petite Écurie, au mois de Novembre 1714, Mouſquetaire de la première Compagnie au mois de Mai 1718, puis Capitaine de Dragons, & Lieutenant des Maréchaux de France au département de Bayeux le 26 Novembre 1733, & eſt mort le 8 Juin 1742. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Janvier 1725,

Digitized by Google

Marie-Anne-Charlotte de Chantelou, fille unique de *François*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Abbeville, Guernou & Courtonne, Lieutenant de Roi des Ville & Château d'Argentan, Inſpecteur de la Généralité d'Alençon, & d'*Anne-Madeleine de la Frenaye*. Elle eſt décédée au mois de Novembre 1753, laiſſant pour enfants :

1. Marie-Charles-Pierre, qui ſuit;
2. Gabriel-Alexandre, mentionné après ſon aîné;
3. Et Blanche-Anne-Marie-Madeleine, mariée, le 26 Août 1746, à *Laurent-Francois de Malherbe*, Chevalier, Seigneur & Patron de Notre-Dame de Frenay, Launay, Abbeville, Reveillon & du Radieu, Lieutenant des Maréchaux de France au département de Falaiſe.

VIII. Marie-Charles-Pierre le Tellier, Écuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, Bretteville, Quiry, Seigneur Châtelain de St-Laurent en Caux, Calletot, Braquemont, Conſeiller au Parlement de Rouen, par Proviſions du 20 Janvier 1756, a épouſé, à Paris, le 3 Décembre 1760, *Anne-Madeleine-Françoiſe-Julienne Partyet*, fille de *Jean*, Chevalier, Intendant de l'Hôtel Royal des Invalides, & de noble *Françoiſe-Charlotte Hebert du Buc*, dont :

Pierre-Jean, né le 7 Juin 1768;
Et Anne-Françoise-Armande, née en 1765.

VIII. Gabriel-Alexandre le Tellier, Écuyer, Seigneur d'Abbeville (frère de Marie-Charles-Pierre), né en 1731, Capitaine d'Infanterie, a épouſé *Marie-Charlotte de Couvains*, née en 1729, fille de *Henri-Charles*, Ecuyer, Seigneur Haut-Juſticier de Couvains & de Plaine-Seuvre, & de *Madeleine-Charlotte de Roncherolles*, de laquelle il a :

Pierre-Alexandre-Gabriel, né en 1756, Sous-Lieutenant au Régiment du Colonel-Général en 1774;
Et une fille.

BRANCHE

des Sieurs de la Morelière.

II. Louis le Tellier, Écuyer, Sieur de la Morelière (troiſième fils de Girard, Ier du nom, Écuyer, Sieur de la Varablière, & de *Catherine de Percy*), eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour fils :

III. Gilles le Tellier, Écuyer, Sieur de la Morelière, qui retira, à droit de clameur, des héritages vendus par Louis, ſon père, à Guillaume le Roux, par contrat paſſé devant les Tabellions de Coutances le 1er Avril 1538. Il épouſa, par traité du 30 Septembre de ladite année, *Marguerite Geoffroy*, dont :

IV. Jean le Tellier, Écuyer, Sieur de la Morelière, qui rendit aveu à la Seigneurie de Montfiquet, le 16 Juin 1567; & fit un accord à Percy le 1er Novembre 1568, avec Gilles Voiſin. Le 4 du même mois il paya 30 ſols pour frais de ban & arrière-ban; & le 24 Juillet 1616, par acte paſſé devant les Tabellions de Percy, il fit avance de ſa ſucceſſion à ſes fils, ſavoir :

Gilles, qui ſuit;
Robert & Thomas, Écuyers.

V. François le Tellier, Écuyer, Sieur de la Morelière, fit un accord avec Robert, ſon frère, le 10 Novembre 1622, & fut maintenu dans ſa qualité d'*Écuyer*, en 1666, par M. Chamillart, Intendant de Caen. Il étoit alors âgé de 89 à 90 ans, ſuivant le certificat des Curés de Percy, en date du 25 Juillet 1666, & avoit épouſé, par traité reconnu le 5 Février 1612, Charlotte le Tellier. Le *Mémoire* qui nous a été fourni, dreſſé ſur les titres, ne marque pas qu'il ait laiſſé poſtérité. Les armes : *de gueules, à une faſce d'argent, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon du même, & en pointe d'une main droite auſſi d'argent poſée en pal.* Deviſe : dextera domini fecit virtutem.

TELLIER (le), Seigneur d'Irville, en Normandie, diocèſe d'Évreux, famille reconnue noble ſur ſes titres par trois maintenues. L'une du 10 Janvier 1503, l'autre du 25 Mai 1529, & la dernière du 24 Août 1624.

Jean-Baptiste-Hubert le Tellier, Chevalier, Seigneur d'Irville, épouſa, par contrat du 21 Janvier 1750, *Marie-Anne-Catherine de Lombelon des Eſſarts*, née en 1731, dont

Un fils, né en Décembre 1750;
Et deux filles.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé en chef de deux coquilles d'or, au milieu une étoile du même, & en abîme d'une fleur de lis auſſi d'or.*

Digitized by Google

TELLIER DE LOUVOIS (LE), Maiſon illuſtrée dans la Robe, pour avoir donné un Chancelier de France. Suivant les *Grands Officiers de la Couronne*, tome VI, p. 578, elle remonte à

I. MICHEL LE TELLIER, Ier du nom, Correcteur des Comptes en 1584, puis Maître des Comptes, & mort en 1608, qui épouſa *Perette Loquet*, morte le 5 Janvier 1593, & laiſſa pour enfants :

MICHEL, qui ſuit ;
Et CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Morſan*, dont le dernier, MICHEL, Seigneur de Morſan, ancien Maître des Requêtes, vivoit, non marié, en 1775.

II. MICHEL LE TELLIER, IIe du nom, Seigneur de Chaville, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris le 9 Août 1597, mourut le 6 Mai 1617, & fut enterré, comme ſon père à St-Euſtache. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juillet 1599, *Claude Chauvelin*, fille de *François*, & de *Marie de Charmolue*. De ce mariage ſont iſſus :

1. MICHEL, qui ſuit ;
2. CLAUDE, Maître des Comptes à Paris, puis Conſeiller d'État & Intendant de Lorraine ;
3. LOUISE, Prieure de la Ville-l'Évêque, à Paris, morte en 1664 ;
4. MADELEINE, mariée à *Gabriel de Caſſagnet*, Seigneur de Tilladet, Lieutenant-Général des Armées du Roi ;
5. & 6. FRANÇOISE & MARGUERITE.

III. MICHEL LE TELLIER, IIIe du nom, Marquis de Barbeſieux, Seigneur de Chaville, de Louvois, &c., naquit à Paris, le 19 Avril 1603 ; fut ſucceſſivement nommé Conſeiller au Grand-Conſeil en 1624, Procureur du Roi au Châtelet de Paris le 28 Novembre 1631, Maître des Requêtes le 10 Janvier 1639, Intendant de l'Armée d'Italie en 1640, Secrétaire d'État au Département de la Guerre par Commiſſion du 13 Avril 1643, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi en Octobre 1652, Chancelier & Garde des Sceaux de France le 29 Octobre 1677. Il mourut à Paris le 30 Octobre 1685, & fut inhumé à St.-Gervais. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Février 1629, *Éliſabeth Turpin*, morte le 28 Novembre 1698, âgée de 90 ans ; elle étoit fille de *Jean*, Conſeiller en la Cour des Aides & enſuite Conſeiller d'État, & de *Marie Chapellier*. Ses enfants furent :

1. MICHEL, mort jeune ;
2. FRANÇOIS-MICHEL, qui ſuit ;
3. CHARLES-MAURICE, né le 18 Juillet 1642, Archevêque de Reims en 1671, Abbé de St.-Étienne de Caen, de St.-Bénigne de Dijon, de Breteuil, St.-Remy, St.-Thierry de Reims, Proviſeur de Sorbonne, Commandeur de l'Ordre du St.-Eſprit le 31 Décembre 1688, mort le 22 Février 1710 ;
4. FRANÇOIS, mort jeune ;
5. MADELEINE-FARE, mariée le 21 Novembre 1660, à *Louis-Marie-Victor*, Duc d'*Aumont*, Gentilhomme de la Chambre, & morte le 22 Juin 1668.

IV. FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, Marquis de Louvois, né le 8 Janvier 1641, fut reçu en ſurvivance de la charge de Miniſtre & Secrétaire d'État le 13 Décembre 1655, aſſocié à l'exercice le 24 Février 1662, ſeul titulaire par démiſſion de ſon père en 1666, fait Surintendant des Poſtes en 1668, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi le 3 Janvier 1671, Grand-Maître de ceux de St.-Lazare & du Mont-Carmel, ſous le titre de Vicaire-Général, le 4 Février 1673 (la place de Grand-Maître fut alors miſe entre les mains du Roi), Surintendant des Bâtiments, Arts & Manufactures de France le 8 Septembre 1683. Par ſon mariage, le Marquiſat de Courtenvaux & la terre de Souvré, ſitués dans le haut Maine, paſſèrent à FRANÇOIS-MICHEL. Il y joignit par acquiſition le Comté de Tonnerre en Champagne, avec les Baronnies de Cruſy, en Tonnerois, d'Ancy-le-Franc, en Bourgogne, & de Montmirail en Brie, mourut le 16 Juillet 1691, & fut inhumé aux Capucins. Il avoit épouſé, le 19 Mars 1662, *Anne de Souvré*, morte le 2 Décembre 1715, Marquiſe de Courtenvaux, fille unique de *Charles*, Marquis de Souvré, premier Gentilhomme de la Chambre, & de *Marguerite Barentin*, dont

1. MICHEL-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. LOUIS-NICOLAS, auteur de la branche des Marquis de *Souvré*, rapportée ci-après ;
3. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, né le 23 Juin 1668, d'abord Chevalier de Malte, puis reçu en ſurvivance de la charge de Secrétaire d'État le 13 Novembre 1685, & alors appelé le *Marquis de Barbeſieux*, poſſeſſeur de la charge, & Chancelier-Commandeur des Ordres après ſon père, & mort dans l'exer-

Digitized by Google

cice de ces charges le 5 Janvier 1701. Il avoit épouſé 1°, le 12 Novembre 1691, *Louiſe-Charlotte de Cruſſol*, née le 29 Septembre 1674, morte le 4 Mai 1694 ; & 2° le 11 Janvier 1696, *Marie-Thérèſe-Delphine-Euſtachie d'Alègre*, morte le 29 Octbre 1706. Du premier lit vint

1. Anne-Catherine-Éléonore, morte le 21 Octobre 1716, qui avoit épouſé, le 3 Juillet 1713, *Charles-Paul-Sigiſmond de Montmorency*, Duc de Châtillon.

Du ſecond lit ſont nées :

2. Marie-Madeleine, mariée, le 31 Mai 1717, à *François*, Duc *d'Harcourt ;*
3. Et Louise-Françoise-Angélique, morte le 4 Juillet 1719, qui avoit épouſé, le 4 Janvier 1718, *Emmanuel-Théodoſe de la Tour d'Auvergne*, Duc de Bouillon, mort le 16 Mai 1730.
4. Camille, né le 11 Avril 1675, Abbé Commendataire de Bourgueil, Diocèſe d'Angers, & de Vauluiſant, Diocèſe de Sens, Prévôt & Chanoine de l'Égliſe de Reims, Bibliothécaire du Roi, appelé l'*Abbé de Louvois*, de l'Académie-Françoiſe, des Sciences & des Inſcriptions, nommé à l'Évêché de Clermont en Auvergne, en Octobre 1717, qu'il n'accepta pas, & mort le 5 Novembre 1718 ;
5. Madeleine-Charlotte, née le 23 Juin 1665, morte le 18 Novembre 1735, qui avoit épouſé, le 23 Octobre 1679, *François* VIII, Duc de *la Rochefoucauld ;*
6. Élisabeth-Anne, née en 1666, morte jeune ;
7. Marguerite, morte le 23 Avril 1711, qui avoit épouſé, le 23 Avril 1694, *Nicolas de Neufville*, VII° du nom, Duc de Villeroy.

V. Michel-François le Tellier, Marquis de Courtenvaux, né le 15 Mai 1663, reçu en ſurvivance de la charge de Secrétaire d'État le 7 Décembre 1681, fait Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi en Avril 1688, puis Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment de la Reine en Mai 1689, mort le 11 Mai 1721, avoit épouſé, le 28 Novembre 1691, *Marie-Anne-Catherine d'Eſtrées*, morte le 22 Avril 1741, fille de *Jean*, Comte d'Eſtrées, Maréchal & Vice-Amiral de France, & de *Marie-Marguerite Morin*, dont, entr'autres enfants,

1. François-Macé, qui ſuit ;
2. Louis-Charles-César, connu ſous le nom de *Maréchal d'Eſtrées*, né le 2 Juillet 1695, a d'abord été reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de France le 4 Mai 1697, appelé alors *Chevalier de Louvois*, fait Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment Royal-Rouſſillon, Cavalerie, le 20 Mars 1718, Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes par commiſſion le 19 Avril 1722, Brigadier de Cavalerie, le 20 Février 1734, Maréchal de Camp le 24 Février 1738, ſubſtitué aux nom & armes d'Eſtrées, par ſucceſſion du dernier Maréchal de ce nom ; inveſti du titre de Comte d'Eſtrées par Lettres Patentes du mois de Mai 1739, fait Inſpecteur Général de Cavalerie & de Dragons, la même année ; Lieutenant-Général le 2 Mai 1744, Chevalier des Ordres du Roi le 1er Janvier 1746, & reçu le 2 Février ſuivant ; Gouverneur de la Rochelle & du pays d'Aunis, le 17 Novembre 1747, Maréchal de France, Miniſtre d'État, Gouverneur Général des Évêchés de Metz & Verdun ; Gouverneur Particulier des Ville & Citadelle de Metz, Général de l'Armée en Weſtphalie en 1762, mourut le 2 Janvier 1771. Il avoit épouſé 1° le 26 Mai 1739, *Anne-Catherine de Champagne-la-Suze*, morte le 19 Juillet 1743 ; & 2° le 26 Janvier 1744, *Adélaïde-Félicité Brulart de Sillery*, née le 5 Novembre 1725, fille unique de *Louis-Philogène*, Marquis de Sillery, & de Charlotte-Félicité le Tellier de Souvré ;
3. Et Anne-Sabine, Religieuſe en l'Abbaye de Notre-Dame de Soiſſons.

VI. François-Macé le Tellier, Marquis de Louvois, mourut le 24 Septembre 1719, Colonel du Régiment d'Anjou. Il fut pourvu de la charge de Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde, qui retourna à ſon père, en vertu d'une ſurvivance, qui lui en avoit été conſervée, et épouſa, le 11 Mars 1716, *Anne-Louiſe de Noailles*, née le 26 Août 1695, remariée à *Jacques-Hippolyte*, Marquis de *Mancini*, mort le 25 Novembre 1759. Elle étoit fille d'*Anne-Jules*, Duc *de Noailles*, & de *Marie-Françoiſe de Bournonville*. Ils eurent

1. François-Michel-César, qui ſuit ;
2. Et Charlotte-Rosalie, née poſthume, morte en bas âge.

VII. François-Michel-César le Tellier, ci-devant appelé *Marquis de Montmirail*, aujourd'hui *Marquis de Courtenvaux*, né en Février 1718, Seigneur, Comte de Tonnerre, Baron d'Ancy-le-Franc, de Cruſy & de la Ferté-Gaucher, reçu en ſurvivance de

Digitized by Google

la charge de Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes le 18 Septembre 1719, pourvu après ſon père en 1721, avec retenue de ſurvivance & conſervation des honneurs en Novembre 1754, fait Colonel-Lieutenant du Régiment Royal le 15 Mai 1740, s'en eſt démis, & mourut le 7 Juillet 1781. Il avoit épouſé, le 25 Février 1732, *Louiſe-Antonine de Gontaut-Biron*, morte le 11 Juin 1737, fille de *François-Armand*, Duc de Biron, & de *Marie-Adélaïde de Gramont*, dont

1. Charles-François-César, appelé *Marquis de Cruſy*, puis *Marquis de Montmirail*, né le 12 Septembre 1734, Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi le 23 Novembre 1754, Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment Royal-Rouſſillon, Brigadier des Armées du Roi, mort le 13 Décembre 1764. Il avoit épouſé, par contrat ſigné par le Roi, le 12 & célébration du 20 Juin 1763, *Charlotte-Bénigne le Ragois de Bretonvilliers*, veuve de *Marc-Antoine-Front de Beaupoil-Saint-Aulaire*, Marquis de Lanmary, & fille de *Bénigne*, II^e^ du nom, Marquis de Brétonvilliers, & de *Félicité de Milani de Cornillon*, dont
   1. Bénigne-Augustine, née en 1764;
   2. Et Louise-Françoise, née poſthume en 1765.
2. Et Félicité-Louise, née en 1736, morte le 14 Juin 1768, qui avoit épouſé, le 25 Janvier 1759, *Louis-Alexandre-Céleſte d'Aumont*, Duc de Villequier.

BRANCHE des Marquis de Souvré.

V. Louis-Nicolas le Tellier (ſecond fils de François-Michel, & d'*Anne de Souvré*), appelé le *Marquis de Souvré*, né le 23 Janvier 1667, Meſtre de Camp de Cavalerie, fait Maître de la Garde-Robe du Roi le 8 Mai 1689, Lieutenant-Général au Gouvernement de Navarre & Béarn, la même année, Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724, mort le 10 Décembre 1725, avoit épouſé, le 17 Février 1698, *Catherine-Charlotte de Pas de Feuquières*, Dame de Rebenac, morte le 19 Juillet 1739, fille de *François*, Comte de Rebenac, & de *Jeanne de l'Eſquille*, dont il eut :

1. François-Louis, qui ſuit;
2. Et Charlotte-Félicité mariée le 19 Juillet 1722, à *Louis-Philogène Brulart*, Marquis de Sillery, mort le 8 Décembre 1770.

VI. François-Louis le Tellier, né le 8 Septembre 1704, appelé Marquis de Souvré, ſubſtitué au nom de Rebenac, Seigneur, Marquis de Louvois en Champagne, & de Courtenvaux dans le pays du Maine, Baron de Souvré & autres Terres dans les mêmes Provinces, & de Rebenac en Béarn, obtint, en ſurvivance de ſon père, la charge de Lieutenant-Général au Gouvernement de Navarre & de Béarn, en 1723, fut Capitaine dans le Régiment Royal-Cravates, Cavalerie, en 1724, Maître de la Garde-Robe du Roi; devint titulaire des mêmes charges en Décembre 1725; Colonel d'Infanterie en 1730, Brigadier, le 18 Octobre 1734, Maréchal de Camp le 20 Février 1743, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1^er^ Février 1748, Chevalier des Ordres le 2 Février 1749, & mourut le 25 Novembre 1767. Il avoit épouſé 1°, le 30 Mai 1723, *Françoiſe-Gabrielle de Brancas-Cereſte*, morte le 26 Octobre 1724, fille de *Louis*, Marquis de Cereſte, Maréchal de France, & d'*Éliſabeth-Charlotte-Candide de Brancas*; 2° le 7 Février 1725, *Jeanne-Françoiſe Dauvet des Marets*, morte le 16 Décembre 1732, fille de *François*, Comte des Marets, & de *Marie Robert*; & 3° le 1^er^ Août 1738, *Félicité de Sailly*, née le 4 Février 1716, fille d'*Aymar-Louis*, Marquis de Sailly, & de *Françoiſe-Adélaïde de Sainte-Hermine*. Du premier lit vint

1. Catherine-Flore, née le 24 Octobre 1724, morte peu de jours après.

Du ſecond lit ſont nées :

2. Françoise-Sophie, née le 18 juillet 1726, Religieuſe à Notre-Dame de Soiſſons;
3. Françoise-Aglaé-Sylvie, née le 21 Septembre 1727, mariée, le 10 Mars 1747, à *Alexandre-Louis*, Marquis de *Saint-Chamans*;
4. Gabrielle-Flore, née le 7 Octobre 1728, mariée, en 1751, à *Louis-Hector*, Marquis de *Sailly*, frère de la Marquiſe de Souvré;
5. Amable-Émilie-Gabrielle, née le 15 Juin 1732, qui épouſa, le 8 Avril 1755, *Jean Baptiſte-Calixte*, Comte de *Montmorin-Saint-Herem*.

Du troiſième lit ſont iſſus :

6. François-César, né le 9 Avril 1739 mort le 29 Septembre 1757;

Digitized by Google

7. Et Louis-Sophie, qui ſuit.

VII. Louis-Sophie le Tellier, appelé *Chevalier de Souvré*, puis *Marquis de Louvois*, né le 18 Mars 1740, Chevalier de l'Ordre de Malte de minorité, Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment Royal-Rouſſillon, Lieutenant-Général du Royaume de Navarre & pays de Béarn, épouſa, 1° le 3 Septembre 1763, *Louiſe Gagnat de Logny*, morte le 1er Novembre 1768, âgée de 24 ans, fille d'*Alexandre-Louis*, Maître des Requêtes, & de N... *du Metz de Maillebois*; & 2° par contrat ſigné, le 30 Avril 1775, par le Roi & la Famille Royale, N... *de Wriezen*, Baronne d'Huffel.

Les armes : *d'azur, à trois lézards d'argent poſés en pal; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

TELLIER de TOURNEVILLE (le) : *d'azur, à la tour d'argent.*

TEMUSE de VERGY. Marie de Temuse de Vergy épouſa *Philippe de Milly*, Chevalier. Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à trois quinte-feuilles d'or; aux 2 & 3 de gueules, à la bande d'or.*

TENARRE de MONTMAIN. Charles de Tenarre, Seigneur de Montmain, épouſa *Hélène de Villers-la-Faye*, fille de *Louis*, Seigneur de Villers-la-Faye, en Bourgogne, & de *Madeleine de Bourbon-Buſſet*, dont

1. Henri-François, qui ſuit;
2. Et Simon, Chevalier non profès de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Légers d'Orléans, & Inſpecteur-Général de la Gendarmerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort le 5 Novembre 1725, à 51 ans.

Henri-François de Tenarre, Marquis de Montmain, Baron de Faucogney, Melizey, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi le 8 Mars 1718, Chevalier de St.-Louis & Gouverneur de Seyſſel en Bugey, ſur le Rhône, en Septembre 1722, mourut en ſon Château de Saulcy en Franche-Comté le 5 Janvier 1738, à 69 ans. Il avoit épouſé *Anne-Joſephe-Ferdinande de Grammont*, fille de *Ferdinand*, Comte de Grammont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majeſté en la Province de Franche-Comté, & de *Suſanne du Bellay de Chevigny*, dont une fille unique,

Marie-Susanne-Simonne-Ferdinande, héritière des biens de ſa Maiſon, grand'croix de l'Ordre de Malte, mariée, par contrat du 14 Avril 1735, à *Louis*, Marquis, puis Prince de *Bauffremont*, mort le 13 Mai 1769. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Janvier 1738, p. 172.)

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or.*

TENAY. I. Joceran de Tenay, Chevalier, Seigneur de la Tour de Vers, vivoit vers 1280, avec ſa femme *Jeanne de Franchelins*. Ils eurent

II. Guillaume de Tenay, Chevalier, Seigneur de la Tour de Vers & de Bezanceul, marié à *Artaude d'Yom*, qui eut

III. Zacharie de Tenay, Chevalier, Seigneur de la Tour de Vers, de Bezanceul & de la Falconière, qui épouſa *Catherine de Thelis*, dont

IV. Guillaume de Tenay, IIe du nom, marié à *Guillemette de Serci*, qui laiſſa

V. Jean de Tenay qui épouſa *Antoinette de Fougères*, dont

VI. Jean de Tenay, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour de Vers, de Bezanceul, de Chazaux, &c., premier Panetier de Charles le Hardi, Duc de Bourgogne; Écuyer d'Écurie de Louis XI, en 1476, élu de la Nobleſſe en 1500, marié à *Catherine Delaviceu*, qui lui porta en dot l'ancienne Baronnie de St.-Chriſtophe, Terre conſidérable dans le Briannois, avec les Seigneuries de St.-Leger-lès-Parai, la Loge, &c. Elle étoit veuve de *Jean Ogerolles*, Chevalier, Seigneur de St.-Polque, & fille unique de *Jean Delaviceu*. Ils eurent

VII. Amblard de Tenay, Chevalier, Baron de St.-Chriſtophe, qui épouſa *Gilberte de Bonnai de Preſſi*, dont

VIII. Geoffroi de Tenay, Chevalier, Baron de St.-Chriſtophe, Seigneur de la Loge & Maltaverne, marié, le 12 Novembre 1530, à *Marguerite de Semur*, dont

IX. Marc de Tenay, Chevalier, Baron de St.-Chriſtophe & de Montanai, en Breſſe, Seigneur de Noyer, Capitaine de 50 hommes d'armes & de 50 Chevau-Légers des Ordonnances du Roi & Gentilhomme de ſa Chambre, qui épouſa, le 5 Septembre 1570, *Philiberte de Molard*, ſa couſine, dont

Digitized by Google

X. Laurent de Tenay, Comte de St.-Chriſtophe, Baron de Montanai, Seigneur de Noyer, Conſeiller d'État, marié à *Catherine de Chauvigni d'Elot*, Dame de Chenai & d'Urbize, dont, entr'autres enfants,

XI. Claude-Hippolyte de Tenay, Chevalier, Comte de St.-Chriſtophe, Seigneur de Noyer, Fougères, &c., mort le 20 Mai 1690, qui avoit épouſé, le 21 Juillet 1658, *Catherine de Fay de la Tour-Maubourg*, dont

XII. Marc-Hilaire de Tenay, Chevalier, Comte de St.-Chriſtophe, &c., Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans en 1694, qui épouſa *Deniſe Taillandier*, morte le 27 Janvier 1712, dont :

1. Marc-Jean, qui ſuit ;
2. Françoise, Chanoineſſe de Neuville en 1714 ;
3. Françoise-Antoinette, dite *Mademoiſelle de Brian*.

XIII. Marc-Jean de Tenay, Chevalier, Marquis de St.-Chriſtophe, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Cravates, vivoit ſans alliance en 1757. (*Tabl. généal.*, part. V, p. 287.)

Les armes : *d'or à la bande de ſable, écartelée d'or, à la bande engrêlée de ſable.*

TENCZIN-OSSOLINSKI. Maximilien, Comte de Tenczin-Ossolinski, Grand-Veneur du Palatinat de Podlachie, épouſa *Théodore*, Comteſſe *de Kraſinſka*, dont :

François-Maximilien de Tenczin, Duc Ossolinski, Prince du St.-Empire, Chevalier des Ordres du Roi en 1736, & de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, Grand-Maître de la maiſon du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & Gouverneur des Château & Ville de Lunéville. En 1725, il fut Maréchal de la Diète générale de Pologne. Il a été enſuite Grand-Tréſorier de la Couronne. Il ſuivit le Roi Stanislas en France, en 1736, & Louis XV, cette même année, lui accorda le brevet de Duc. Il eſt mort au Château de Malgrange, près de Nancy, le 1er Juillet 1756, agé de 80 ans, & avoit épouſé, 1° la fille du Comte *Meviezinſki*, Palatin de Volhynie en Pologne ; & 2° *Catherine-Dorothée Jablonowſka*, morte le 5 Janvier 1756, fille du Prince *Jean*. Du premier lit vinrent :

1. Le Comte Joseph, Staroſte de Sandomir, qui s'eſt marié en Pologne ;
2. Le Comte Thomas, Chevalier d'Honneur de la feue Reine de Pologne, Ducheſſe de Lorraine & de Bar ;
3. Anne, mariée à *Joſaphat*, Comte *Zamoyſki*, Grand-Sous-Panetier du Royaume de Pologne ;
4. Et Thérèse. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Novembre 1756, p. 233, & OSSOLINSKI.)

Les armes : *de gueules, à la hache en pal d'argent, emmanchée d'or.*

TENEUR (le), Écuyer, Sieur de Langrune, en Normandie, Élection de Caen, Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la tour d'argent, donjonnée de trois pièces du même, un trou de ſable dans le bas, d'où ſort un lion naiſſant d'or.*

TENREMONDE. La Seigneurie de Tenremonde ou Dendermonde fut portée en dot par *Mahaut de Béthune*, principale héritière de *Robert* VII, à ſon mari *Gui de Dampierre*, Comte de Flandre. Leur ſecond fils *Guillaume de Flandre*, auteur de la branche des Seigneurs de Tenremonde, épouſa *Alix de Clermont*, dite de *Néelle*, Vicomteſſe de Châteaudun. Ils ont fini à *Jean de Flandre*, IIe du nom, Seigneur de Néelle, mort en ſa jeuneſſe. *Marie de Flandre*, Dame de Tenremonde, ſa ſœur, vendit au Roi Philippe de Valois la ville & le pays de Tenremonde, & toutes les dépendances que ce Prince donna en 1346 aux Comtes de Flandre.

Les armes : de Flandre, *à la cotice componée d'argent & de gueules.*

TENREMONDE, en Flandre : *papelonné d'or & de ſable.*

TERIAT : *faſcé, ondé d'argent & de gueules de ſix pièces ; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or en faſce.*

TERMES, Famille établie dans le Quercy & le Limouſin.

I. Pierre de Termes, Écuyer, Seigneur du Chaſſaing, épouſa *Maure du Bois*, dont vint

II. Pierre de Termes, IIe du nom, Seigneur du Chaſſaing, qui épouſa *Marie de Feline*, dont il eut

III. Jacques de Termes, Écuyer, Sieur

Digitized by Google

de la Vaiſſière, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes d'armes de guerre, ſur le pied français, dans le Régiment de Clermont-Vertillac, par commiſſion de 1635, marié, le 17 Septembre 1628, à *Louiſe du Noyer*, de laquelle il eut

IV. Antoine de Termes, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe depuis 1550, par ordonnance de 1667, & épouſa, le 28 Juillet 1658, *Gaſparde d'Andrieu*, dont

V. Pierre de Termes, III^e du nom, Écuyer, Seigneur de Termes, de Lavaux, de St.-Martin & d'Azirac, né le 1^er Septembre 1677, Lieutenant dans le Régiment de Bigorre, Infanterie, en 1702, qui épouſa, le 3 Février 1711, *Françoiſe de Caſtres*, fille d'*Antoine*, Écuyer, Seigneur de Terſac, dont des enfants. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 535.)

Les armes : *d'or, à trois faſces de gueules ondées, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

TERRAIL (du), en Dauphiné : *d'azur, au chef d'argent, chargé d'un lion naiſſant de gueules, au filet d'or, mis en bande, brochant ſur le tout.* (Voy. BAYARD.)

* TERRAS (de), Famille originaire du Dauphiné, & connue dans cette Province par l'ancienneté de ſa Nobleſſe & par les emplois diſtingués qu'elle y a remplis dans l'épée. Son zèle, pour l'intérêt de la foi, l'expoſa aux traits les plus furieux des Calviniſtes, qui ravagèrent cette Province dans le XVI^e ſiècle ; ces hérétiques ne ſe contentèrent pas de piller & brûler les maiſons & châteaux qui appartenoient à cette Famille, ils maſſacrèrent encore ceux qui les habitoient.

I. Louis de Terras échappa ſeul à leur fureur ; il vint ſe réfugier à Monaco, limitrophe de cette Province. Le Prince, pour lors régnant, qui connoiſſoit ſa famille, lui donna un brevét de Capitaine de ſes Galères, & lui fit épouſer une Demoiſelle de diſtinction de ſa capitale, de laquelle il eut

Barthélemy, qui ſuit ;
Et deux filles, non mariées.

II. Barthélemy de Terras paſſa au ſervice des Galères de France, en 1638, & s'établit en Provence. Il étoit embarqué, en 1642, ſur les Galères du Roi, quand elles rendirent ce fameux combat contre quinze Galères d'Eſpagne, où il ſe diſtingua, en ſautant, lui cinquième, dans une Galère ennemie, dont ils ſe rendirent maîtres, & où il fut dangereuſement bleſſé. En récompenſe de cette belle action, on lui donna le commandement des Galères *Mazarine & Manon*, & il fut fait Major des Galères à la place de M. Marc de Turgis ; et enſuite Commandant de l'Isle de Port-Cros ; il eut une Compagnie Franche de 100 hommes, avec laquelle il garda la porte de St.-Lazare, à Toulon, pendant le ſéjour du Roi. Il avoit épouſé, en 1646, *Claire d'André*, fille d'un Conſeiller au Parlement de Provence, de laquelle il eut

1. 2. 3. 4. Quatre garçons, morts ſans poſtérité, au ſervice de l'Infanterie Françaiſe ;
5. Une fille, qui épouſa *M. de Pallas*, Chef d'Eſcadre ;
6. Joseph, qui ſuit ;
7. Et Louis, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; ils ſont morts au ſervice de la Marine, s'étant diſtingués dans pluſieurs commandements, & ſurtout dans un combat qu'ils rendirent contre deux Fleſſingeois ; ils commandoient les Vaiſſeaux l'*Entreprenant* & l'*Eclair*.

III. Joseph de Terras d'Orgnon, Capitaine du Vaiſſeau du Roi, Chevalier de St.-Louis, avoit épouſé, 1° N... *de Cogolin*, fille de M. *de Cogolin*, Chef d'Eſcadre ; & 2° N... *de Martin*. Du premier lit vinrent :

1. César, qui ſuit ;
2. Joseph, Enſeigne des Galères, mort lors de la peſte.

Et du ſecond lit :

3. Un autre garçon mort aux Isles, ſans poſtérité, Officier d'Infanterie ;
4. Et une fille, mariée à M. *de Villeneuve de Tourettes*, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi.

IV. César de Terras d'Orgnon, établi à Marſeille, ancien Capitaine d'Infanterie, avoit épouſé N... *le Fèvre ;* mort ſans poſtérité.

III. Louis de Terras de la Roquette (ſixième fils de Barthélemy, & de *Claire d'André*), Lieutenant de Vaiſſeau & Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine, avoit épouſé N... *d'Arnaud*, dont il eut :

Digitized by Google

1. Louis-Jacques, qui ſuit ;
2. Louis-Auguſte, Chanoine régulier de l'ancienne obſervance de St.-Auguſtin, du Prieuré Royal de Lierru, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Prédicateur ordinaire du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Prieur du Prieuré de St.-Porcien de Beaune, au Diocèſe de Bourges ;
3. Joseph-Charles, Religieux Minime ;
4. Et Esther, mariée au Sieur *de Clavel*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de St.-Louis.

IV. Louis-Jacques de Terras, Capitaine de Vaiſſeau du Roi, Chevalier de St.-Louis au département de Toulon, a eu des Commiſſions honorables ; il a été Inſpecteur Général des batteries des côtes de la Normandie, en 1748, & a eu le commandement de l'Artillerie de la Marine à Mahon, en 1756, après que cette place fut priſe par M. le Maréchal de Richelieu. Il épouſa, en 1751, N... *de Paſquier*, de laquelle il a eu :

1. Antoine-Louis, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi ;
3. Charles-Michel, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi ;
4. Catherine-Louise, mariée à M. *Milet de Mureau*, Capitaine dans le Corps Royal du Génie ;
5. Et Françoise-Rosalie, non mariée.

V. Antoine-Louis de Terras, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Commandant d'une Gabare du Roi du port de Rochefort, en 1785, n'eſt point encore marié.

La Famille de Terras eſt alliée avec celle *de Cogolin, de Marin, de Carrenrais, de Beaujeu, de Villeneuve-Tourettes, de Franſſure, de Villers, de Pallas, de Gérin, de Bontemps*, &c.

Les armes : *d'argent, à un lion de ſable, ſur une terraſſe de ſinople, & au chef d'azur chargé de trois molettes d'éperon d'or.* Supports : *deux lions.*

TERRASSON : Famille noble & ancienne, qui croit tirer ſon origine d'une Ville du même nom, très-proche de la Vicomté de Turenne en Limouſin, ſituée entre cette Province & celles de Quercy, de Périgord & d'Auvergne.

En effet, ſuivant Moréri, au mot Turenne, on trouve qu'en 1074, *Boſon*, Ier du nom, Vicomte *de Turenne*, épouſa Comtot de Terrasson, fille ou ſœur de Pierre-Comtot de Terrasson, de laquelle il n'eut point d'enfants ; mais tout cela ne prouve pas que les deux Familles de Terrasson ſubſiſtantes, tant à Lyon qu'à Angoulême, viennent delà. Il y a ſeulement lieu de préſumer qu'elles ſont parentes entr'elles. Ce qui appuye cette préſomption, c'eſt qu'elles portent toutes deux les mêmes armes, à peu de choſe près.

Les Terrasson de Lyon & ceux d'Angoulême, ont également *le champ d'azur, à trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe ;* & à l'égard *des trois croiſſants d'argent entrelacés* que les Terrasson de Lyon portent dans le milieu de leurs armoiries, ils ſe trouvent auſſi dans celles des Terrasson d'Angoulême, excepté que ces derniers ont tellement alongé les pointes des *trois croiſſants d'argent entrelacés*, que toutes ces pointes ſemblent ſe joindre l'une à l'autre & former une eſpèce de *boule d'argent.* Quoi qu'il en ſoit, le premier qui nous ſoit connu de ces deux Familles du même nom eſt

Pierre de Terrasson, qui vivoit à Lyon en 1560, dans la maiſon duquel les Chefs de la conjuration d'Amboiſe s'aſſemblèrent au mois de Janvier de la même année. C'eſt ce que nous apprend Jean Lefrère de Laval, dans ſa *vraie & entière Hiſtoire des troubles & guerres civiles de ſon temps*, imprimée à Paris en 1573. Le P. Daniel rapporte le même fait dans ſon *Hiſtoire de France.* Claude de Rubys, Auteur contemporain de Pierre de Terrasson, fait mention de lui dans ſon *Hiſtoire de Lyon*, p. 406, & nous apprend qu'il avoit eu quelque commandement dans la ville pendant les troubles, & qu'on l'y nommoit *le Capitaine.* Il finit par dire, au même endroit, que le 29 Juin 1565, jour de la fête St.-Pierre, lorſque les Catholiques de la Paroiſſe de ce nom ſe réjouiſſoient entr'eux, & danſoient ſur la place qui eſt devant cette Égliſe, ce même Pierre de Terrasson, accompagné d'un Miniſtre Proteſtant, ſortit de ſa maiſon, qui étoit voiſine de la Place, & inſulta les Catholiques : ceux-ci étant en grand nombre, ſe jetèrent ſur lui & le tuèrent ; & Terrasson (dit l'Hiſtorien) demeura mort étendu ſur la place. Rubys, qui rapporte tous ces faits & plu-

Digitized by Google

ſieurs autres relatifs, n'apprend point ſi ce PIERRE DE TERRASSON laiſſa poſtérité. Étant Proteſtant, il n'eſt pas étonnant qu'on ne trouve rien à ſon ſujet dans les Regiſtres des Paroiſſes, qui d'ailleurs furent pillés, ainſi que tous les autres dépôts publics de Lyon, lorſque les Religionnaires ſe rendirent maîtres de cette Ville (*a*).

Mais on trouve deux branches de TERRASSON établies à peu près dans ce même temps; l'une à Angoulême, & l'autre auprès de Lyon; & qui toutes deux peuvent être ſorties des enfants de ce PIERRE DE TERRASSON. Un Regiſtre de l'Hôtel de Ville d'Angoulême fait mention d'un PIERRE TERRASSON, Écuyer, Sieur de Cheneuzac, Maire & Capitaine de cette même Ville, les dernier Février & 14 Mars 1578. Il pouvoit être fils ou neveu de ce PIERRE DE TERRASSON ci-deſſus mentionné, & c'eſt ſans doute de lui que viennent les TERRASSON d'Angoulême, dont nous n'avons point de *Mémoire* aſſez ſuivi pour pouvoir en donner la filiation. Nous ſommes mieux inſtruits de ceux de Lyon, dont nous allons parler.

I. JEAN TERRASSON, I^er^ du nom, ſoit à cauſe des troubles de Religion ou pour d'autres raiſons, fixa ſon domicile dans un Bourg du Forez nommé *Chatelus*, où il vécut & y acheta une maiſon. Il s'y maria, & laiſſa pour enfants :

JEAN, II^e^ du nom, qui ne nous eſt guère plus connu que ſon père. Il eſt ſeulement mentionné dans un extrait baptiſtaire, comme oncle ou parrain d'un fils qui naquit du mariage de ſon frère ANTOINE, le 31 Mai 1598;

Et ANTOINE, qui ſuit.

II. ANTOINE TERRASSON, né à Chatelus le 6 Mai 1571, s'y maria, & mourut le 9 Avril 1624, laiſſant deux garçons. Le premier, connu ſous le nom de JEAN, *l'aîné*, qui ſuit, & l'autre ſous celui de JEAN, *le Jeune*, auteurs chacun d'une branche.

III. JEAN TERRASSON, l'aîné, III^e^ du nom, Écuyer, né le 31 Mai 1598, fut marié trois fois. On ignore quelle fut ſa première femme. Il épouſa 2° *Bonne de Palerne*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Dombes. Ce fut vraiſemblablement à l'occaſion de ce ſecond mariage qu'il vint reprendre ſon établiſſement dans la ville de Lyon, où le Parlement de Dombes tenoit alors ſon Tribunal, par emprunt de territoire. Il épouſa 3° *Claire de Loiruvère*, & mourut, âgé d'environ 48 ans, le 18 Février 1646, laiſſant ſa troiſième femme enceinte; & voulut être enterré dans l'Égliſe de Ste-Croix de Lyon, à l'endroit où ſa ſeconde femme avoit été inhumée. On voit par ſon teſtament, fait 5 jours avant ſon décès, qu'il jouiſſoit d'une fortune honnête, car outre la maiſon acquiſe à Chatelus par ſon aïeul, qu'il avoit conſervée, il laiſſa deux domaines conſidérables, qu'il avoit achetés dans les villages de Chavannes & de Fleurieu près de Lyon, & une moitié dans la propriété des Greffes de la ville de Lyon. Il fit beaucoup de fondations & de legs pieux, donna des légitimes honnêtes à ſes quatre filles, nommées CATHERINE, JEANNE, ANNE & ANTOINETTE; inſtitua héritier univerſel JEAN TERRASSON, ſon fils aîné, qui ſuit, qu'il eut de ſa ſeconde femme; & légua FRANÇOIS TERRASSON, qu'il eut de ſa troiſième.

IV. JEAN TERRASSON, IV^e^ du nom, Écuyer, ſe fit recevoir Avocat au Parlement de Paris & revint à Lyon, où il fut nommé Juge général des Juſtices du Comté de la même Ville & des Baronnies de St.-Juſt. Il fut fait Echevin de Lyon en 1684. On ignore le temps de ſa mort; mais on ſait que ſa femme lui ſurvécut pluſieurs années, & qu'ils furent inhumés tous les deux dans l'Égliſe de Ste-Croix de Lyon. Il avoit épouſé, au mois de Janvier 1652, *Anne de Bernico*, dont la Famille eſt connue parmi les Nobles de Lyon dès 1606. Suivant Broſſette, dans ſon *Eloge hiſtorique* de cette Ville, elle portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roſes d'argent en chef, & d'une*

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans ſa première édit., tom. VI, pag. 439, cite encore un BALTHAZAR TERRASSON, Adminiſtrateur de la Charité de Lyon en 1573, & PAUL TERRASSON, qui fit imprimer à Grenoble, en l'année 1672, chez Dumont, un volume in-8°, ayant pour titre : *Deſcription de la nature, propriétés & uſage de la fontaine minérale, découverte au terroir de la ville de Die*. Cet ouvrage ayant été attaqué par un ſieur de Paſſi, Médecin de Creſt, PAUL TERRASSON lui répondit en 1673, par un volume *in*-12, intitulé : *Le Mercure vengé*, ou *Apologie des Eaux de Die*; ledit ouvrage fut imprimé à Die. On ne ſait rien de plus ſur cet Auteur.

Digitized by Google

tête de lion arrachée d'or en pointe. De ce mariage vinrent 23 enfants, tant garçons que filles, dont la plupart ſe ſont retirés dans le Cloître. Trois d'entr'eux nous ſont plus connus, ſavoir :

1. Pierre, homme d'un très-grand mérite, dont la mémoire eſt encore en vénération dans l'Égliſe de Lyon. Il fut d'abord Chevalier de l'Égliſe de St.-Jean de cette Ville, & Théologal, enſuite Cuſtode de Ste-Croix, Syndic du Clergé du même Diocèſe, & ſucceſſivement Vicaire-Général ſous 3 Archevêques de Lyon ;
2. Jean, qui fut Avocat au Parlement, Juge des Baronnies de St.-Juſt, & Echevin de la ville de Lyon, comme ſon père ;
3. Et Mathieu, qui ſuit.

V. Mathieu Terrasson, Écuyer, né à Lyon le 13 Août 1669, vint faire ſon Droit à Paris, où il fut reçu Avocat au Parlement en Mai 1691, & ne tarda pas de ſe diſtinguer dans le Barreau par des Plaidoyers éloquens. M. Portail, alors Avocat-Général, & depuis premier Préſident, lui procura en mariage *Catherine Tuffier*, fille de *Bertrand*, l'un des plus célèbres Avocats de ce temps-là. Peu après il fut compris dans les recherches qui furent faites des armoiries de la Nobleſſe de France, en vertu de différents Édits, & par une Ordonnance rendue, le 19 Décembre 1698, par les Commiſſaires-Généraux du Conſeil du Roi, députés ſur le fait des armoiries, les ſiennes furent vérifiées, reçues & enregiſtrées dans l'*Armorial général de France* : il lui en fut délivré un brevet, ſigné d'Hozier. Quelques années après il y eut une Commiſſion établie pour l'exécution des Déclarations du Roi, des 4 Septembre 1696, 30 Mai 1702 & 30 Janvier 1703, concernant la recherche des faux Nobles, & il fut aſſigné, comme beaucoup d'autres, par le Traitant ; mais par un Jugement ſouverain, émané de la Commiſſion du Conſeil, le 12 Août 1706, Mathieu Terrasson, après avoir été déchargé de l'aſſignation qui lui avoit été donnée le 27 Juillet 1705, fut *maintenu & gardé, ſes ſucceſſeurs, enfants & poſtérité, nés & à naître en légitime mariage, en la qualité de Nobles & d'Écuyers ;* & il fut ordonné, par le même Jugement, qu'*ils jouiroient des honneurs, priviléges & exemptions dont jouiſſent les Gentilshommes du Royaume, avec défenſe de les y troubler, tant & ſi longuement qu'ils ne feront acte de dérogeance ; & que pour cet effet ils ſeroient inſcrits dans le Catalogue des Nobles*, &c. Mathieu Terrasson, ayant été obligé de quitter la Plaidoyerie à cauſe de la délicateſſe de ſa ſanté, devint un célèbre Avocat conſultant, ſurtout pour les matières du Droit-Écrit. Il fut aſſocié au travail du *Journal des Savants*, nommé Cenſeur Royal, & mourut à Paris le 30 Septembre 1734. Il a eu cinq enfants de ſon mariage, dont eſt reſté, pour fils unique, Antoine, qui ſuit. On a de lui un *Recueil de Diſcours*, de *Plaidoyers* & de *Mémoires*, que ſon fils a fait imprimer à Paris en 1737, vol. in-4, ſous le titre d'*Œuvres de M^e* Mathieu Terrasson, *Écuyer, ancien Avocat au Parlement.* Parmi les Diſcours qui ſont dans ce Recueil, on admire entr'autres celui qu'il prononça en la Cour des Aides en 1717, pour la préſentation des Lettres du feu Chancelier d'Agueſſeau. On a encore de lui de *Nouvelles Obſervations* ſur les Arrêts de Henrys, imprimées dans la nouvelle Édition des Œuvres de ce célèbre Juriſconſulte du Droit-Écrit, en 4 vol. in-fol. en 1738.

VI. Antoine Terrasson, Écuyer, né à Paris le 1^er Novembre 1705, fut reçu Avocat au Parlement le 13 Mars 1727, où il fit paroître les plus grands talents pour la Plaidoyerie ; mais après la mort de ſon père, il s'eſt livré à l'étude du Cabinet, a compoſé une *Hiſtoire de la Juriſprudence Romaine*, ſuivie d'un Recueil de Contrats, Teſtaments & autres Actes, qui nous reſtent des anciens Romains. Il publia cet Ouvrage, en un volume in-fol., en 1750, par les ordres du feu Chancelier d'Agueſſeau, auquel il eſt dédié. Les Journaux de Verdun, Trévoux, des Savants, des années 1750, 1751 & 1752 ; le *Mémoire hiſtorique ſur le Collége Royal*, donné par feu l'abbé Goujet, & autres Papiers publics de ce temps, en parlent avec éloge. On a encore de lui des *Mélanges d'Hiſtoire, de Littérature, de Critique, de Juriſprudence Littéraire*, &c. & beaucoup d'autres ouvrages. Il a été nommé Cenſeur Royal en 1750, Conſeiller au Conſeil Souverain de la Principauté de Dombes, par le feu Prince de ce nom, au mois de Juillet 1752 ; Avocat du Clergé de France en Août 1753, Lecteur & Profeſſeur au Collége Royal le 4 Avril 1754. Dans le préambule de ſes

Digitized by Google

Proviſions, feu Louis XV parle de lui comme d'un homme *diſtingué par des talens recommandables, & qui ſont comme héréditaires dans ſa Famille; qui a fait voir qu'il réuniſſoit à l'application la plus aſſidue, les qualités qui caractériſent le ſujet fidèle & le citoyen vertueux; & que les productions qu'il a publiées de ſon ſçavoir, lui ont mérité l'eſtime générale*, &c. Il a été nommé Chancelier de Dombes, par Proviſions du feu Comte d'Eu, du 3 Janvier 1760, enregiſtrées au Parlement de Trévoux le 14 dudit mois, dont il a exercé les fonctions juſqu'au temps que cette Principauté a été réunie à la Couronne. Affligé de pluſieurs infirmités, il s'eſt démis de la place de Lecteur & Profeſſeur Royal en Droit Canon, & le Roi lui a accordé la vétérance & la jouiſſance de tous les priviléges dont jouiſſent les Profeſſeurs Royaux, avec une penſion de 800 liv. ſur les revenus de cette Chaire. Il eſt mort le 30 Octobre 1782, & avoit épouſé, le 23 Octobre 1759, *Anne-Marie-Éliſabeth de Sahuguet de Termes*, fille de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Termes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de St.-Louis, & d'*Éliſabeth-Renée Berryer*, ſœur du feu Garde des Sceaux de France de ce nom. Voyez SAHUGUET. Il n'y a point d'enfants de ce mariage, & Antoine Terrasson ne s'occupoit plus que de Littérature & d'Hiſtoire naturelle.

SECONDE BRANCHE, établie à Lyon.

III. Jean Terrasson, dit *le Jeune*, Écuyer (ſecond fils d'Antoine), né & baptiſé à Chatelus le 30 Mai 1610, mourut, fort âgé, à Lyon au mois de Septembre 1692, & fut inhumé dans la paroiſſe de Ste-Croix de la même Ville. Il avoit épouſé *Anne Durieu*, dont :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Jean, mentionné après ſon aîné;
3. Claude, auteur de la branche des Seigneurs de *la Thomaſſière* & de *la Menue*, rapportée en ſon rang;
4. & 5. & deux filles.

IV. Pierre Terrasson, Écuyer, Conſeiller en la Sénéchauſſée & Préſidial de Lyon, épouſa Louise Terrasson, ſa parente, de laquelle il eut quatre garçons, qu'il deſtina à paſſer leur vie dans la Congrégation de l'Oratoire, ſavoir :

1. Jean, né à Lyon en 1670, qui, à l'âge de 18 ans, fut envoyé, par ſon père, à Paris, dans la Maiſon de l'Inſtitut de l'Oratoire; mais n'y étant pas entré avec la vocation néceſſaire pour s'y fixer, auſſitôt après la mort de ſon père il en ſortit, pour ſe livrer aux travaux Académiques. Feu l'Abbé Bignon, inſtruit de ſes talents pour les Sciences, le fit admettre, en qualité d'Aſſocié, à l'Académie Royale des Sciences de Paris en 1707. Il obtint, en 1721, la Chaire de Philoſophie grecque & latine au Collége Royal, vacante par le décès de Michel Morus; fut nommé, en 1732, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, & eſt décédé à Paris le 15 Septembre 1750. On a de lui pluſieurs Ouvrages. Le premier qu'il donna en 1715, en deux volumes in-12, a pour titre : *Diſſertation Critique ſur l'Iliade d'Homère, où, à l'occaſion de ce Poëme, l'on cherche les règles d'une Poëtique fondée ſur la raiſon & ſur les exemples des Anciens & des Modernes.* Cet ouvrage fit beaucoup de bruit dans le temps de la diſpute qui s'éleva entre madame Dacier & autres Auteurs, ſur la préférence qu'on doit donner aux Anciens ſur les Modernes, ou aux Modernes ſur les Anciens. Le ſecond ouvrage de cet Auteur eſt intitulé : *Lettres ſur le ſyſtème de Law.* Le troiſième qu'il donna au Public en 1731, en trois volumes in-12, fut un Roman intitulé : *Séthos, hiſtoire ou vie tirée des monuments de l'ancienne Egypte.* Ce Roman, quoique inférieur à celui de Télémaque, du côté de l'agrément, lui eſt ſupérieur du côté de l'érudition, de la Philoſophie & de la Morale. En 1737, il donna un quatrième ouvrage, qui eſt une *Traduction Françoiſe de Diodore de Sicile*, en ſept volumes in-12, laquelle traduction eſt très-eſtimée. Enfin l'on a donné de lui, après ſa mort, un ouvrage en deux petits volumes in-12, intitulé : *la Philoſophie applicable à tous les objets de l'eſprit & de la raiſon*, ouvrage en réflexions détachées, & qui répond très-bien à ſon titre;
2. André, qui reſta dans l'Oratoire, où il s'acquit une très-grande réputation dans la prédication, par la beauté de ſa compoſition & la nobleſſe de ſon débit. Il prêcha devant feu Louis XV pendant la minorité de ce Prince, & ſes Sermons furent ſi goûtés par toute la Cour, que le Duc d'Or-

Digitized by Google

léans, alors Régent du Royaume, ſe propoſa de le faire nommer au premier Évêché qui viendroit à vaquer ; mais ayant un peu trop forcé ſa poitrine par un ſecond Carême qu'il prêcha en l'Égliſe Métropolitaine de Paris, il fut attaqué, à la fin de ſa ſtation, d'un crachement de ſang, & il en mourut dans la Maiſon de l'Oratoire, rue St.-Honoré, le 25 Avril 1723. Ses Sermons ſont imprimés en 4 vol. in-12 ;

3. Gaspard, né à Lyon en 1680, qui eſſaya ſes talents pour la prédication, en faiſant des Conférences dans différentes Maiſons de la Congrégation de l'Oratoire, principalement à Troyes, où il prononça, en 1711, dans l'Égliſe des Cordeliers, l'Oraiſon Funèbre du Grand Dauphin, fils de Louis XIV. Après ce coup d'eſſai il s'abſtint de la prédication, tant que ſon frère André vécut ; mais après ſa mort, ſollicité de remplir les ſtations auxquelles le défunt s'étoit engagé, il le remplaça avec avantage pendant 5 années, qu'il prêcha dans les principales Chaires de Paris. S'étant enſuite trouvé embarqué dans les affaires de Religion concernant la Bulle *Unigenitus*, il fut obligé de quitter l'Oratoire, & d'accepter la Cure de Treigny, dans le Diocèſe d'Auxerre. De là il fut conduit le 27 Octobre 1735 au Château de Vincennes, d'où, après y avoir paſſé cinq ans accomplis, il fut transféré chez les Petits-Pères d'Argenteuil, chez leſquels les affaires qui le concernoient s'étant accommodées, il recouvra entièrement ſa liberté. Il mourut à Paris le 2 Janvier 1752, & fut inhumé, le lendemain, ſous la Chaire de l'Égliſe paroiſſiale de Saint-André-des-Arcs. On a de lui 4 vol. in-12 de ſes Sermons ;

4. Et autre Jean, qui fut Supérieur dans différentes Maiſons de l'Oratoire, entr'autres dans celles de Notre-Dame de Grâces, de Nevers & de Lyon. Il mourut dans cette dernière Ville pendant le Carême de 1742. Pour diſtinguer ces quatre enfants, on appeloit l'aîné Terrasson *l'Eſprit ;* le ſecond, qui étoit Prédicateur du Roi, Terrasson *le Beau*, à cauſe de ſa belle figure ; le troiſième, auſſi Prédicateur célèbre, Terrasson *le Fin*, parce qu'il avoit les yeux remplis d'eſprit & de fineſſe ; & le quatrième, Terrasson *le Bon*.

IV. Jean Terrasson, Écuyer (ſecond fils de Jean, *le Jeune*, & d'*Anne Durieu*), épouſa *Catherine Verdan*, dont il eut pluſieurs enfants, entr'autres :

Jacques, qui fut Conſeiller en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & Siége Préſidial de Lyon, où il mourut vers 1740, ſans avoir été marié ;

Et Jean, qui ſuit.

V. Jean de Terrasson, Écuyer, né en 1688, fut gratifié par Louis XIV, en 1710, d'une Commiſſion de Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Sebbeville, & le 12 Mai 1711, il obtint une Compagnie dans le Régiment de Lannion, Infanterie. Vers la fin du mois de Novembre 1713, il épouſa *Jeanne-Françoiſe-Deniſe de Bourgogne d'Herbamez*, fille de *François*, Seigneur d'Herbamez, deſcendant du célèbre Jean *ſans Peur*, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès de Croy*. C'eſt en conſéquence de ce mariage, que Jean de Terrasson ſe trouve compris dans le *Tableau Généalogique de la Maiſon Royale de France*, par M. Clabaut, dédié à M. le Comte d'Artois. Voy. BOURGOGNE. De ce mariage ſont iſſus :

Henri, Abbé, mais non engagé dans les Ordres ;

Et Antoinette, reſtée fille.

BRANCHE

des Seigneurs de la Thomassière *& de* la Menue.

IV. Claude Terrasson, Écuyer, ſurnommé *de la Thomaſſière* (troiſième fils de Jean, dit *le Jeune*, & d'*Anne Durieu*), hérita de ſon père, de la Terre de la Thomaſſière. Il fut d'abord Cornette de Cavalerie, & ſervit, en 1695, dans l'Eſcadron des Gentilshommes du Lyonnais, comme il eſt prouvé par deux certificats ; l'un, daté de la Rochelle le 23 Août 1695, ſigné du Maréchal d'Eſtrées ; l'autre, du 26 Septembre ſuivant, du Comte de Genetines. Il fut nommé, par Commiſſion du 11 Juillet 1697 (ſignée du Maréchal de Tourville), Commiſſaire dudit Eſcadron, & ſe trouva, en cette qualité, à la revue que le Comte de Genetines fit des Gentilshommes des Provinces de Lyonnais, Forez & Beaujolais, le 12 Août ſuivant, comme Commandant ; & dans l'état de cette revue Claude Terrasson tient le premier rang après lui. C'eſt ce qui eſt encore conſtaté par un certificat, ſigné de M. de Genetines, du 1er Octobre 1697. Il décéda vers 1700, & avoit épouſé, du vivant de ſon père, le 17 Février

Digitized by Google

1678, *Antoinette de la Menüe*, fille de *Melchior*, Écuyer, Seigneur de la Menüe & de la Ponchonnière, & d'*Antoinette de Saint-Prieſt*, de laquelle il a laiſſé :

Jacques, qui ſuit ;
Et Charlotte, mariée, en Novembre 1699, à M. *de Romans*.

V. Jacques Terrasson, Écuyer, Seigneur de la Menüe, Lieutenant au Régiment de Lyonnais en 1701, ſe trouvant chargé de procès & de famille, s'eſt retiré, quelques années après, dans ſa Terre de la Menüe, où il eſt mort le 17 Janvier 1751. Il avoit épouſé, le 7 Juillet 1707, *Marguerite de la Menüe*, fille de *Jacques*, & de *Charlotte de Rouxault*. De ſon mariage il a laiſſé onze enfants, ſept garçons & quatre filles.

VI. Claude Terrasson, Écuyer, l'un de ſes fils, Seigneur de Roffrey, a ſervi 25 ans dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, où étant parvenu au grade de Sous-Brigadier, il a été fait Chevalier de St.-Louis en 1770. Comme il s'étoit marié, quelques années auparavant, à N... *Mauguen de Saint-Valerin*, & qu'il avoit été nommé Inſpecteur des Haras de la Province de Dombes, ces circonſtances, réunies à celle de ſes longs ſervices dans les Mouſquetaires, l'ont engagé à ſe retirer avec ſon épouſe dans leur Terre de Roffrey : ils n'ont point d'enfants.

Les armes : *d'azur, à trois croiſſants d'argent, adoſſés & entrelacés, accompagnés de trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe*. Elles ſont ainſi enregiſtrées dans l'*Armorial général de France*, & ont été gravées de même ſous les années 1684 & 1685, dans l'*Éloge hiſtorique de la ville de Lyon*, par Broſſette. (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.)

TERRAT DE CHAUMONT. Gaston-Jean-Baptiste Terrat, Baron de Chaumont, obtint que la Seigneurie de Chanteſme fût érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Décembre 1696, enregiſtrées le 16 Janvier 1697. Il fut Chancelier, Garde des Sceaux de M. le Duc d'Orléans, Grand Tréſorier des Ordres du Roi en 1715, & mourut ſans poſtérité le 19 Mars 1719.

*TERRAUBE, Terre & première Baronnie du Condomois, qui fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Janvier 1683, enregiſtrées au Parlement de Guyenne, ſéant à la Réole, le 17 Mars ſuivant, & à la Chambre des Comptes de Navarre, le 14 Novembre 1685, en faveur de *Jean-Louis de Galard*. Voy. GALARD.

TERRAY. Jean Terray eut pour fils :

1. Joseph-Marie, connu ſous le nom de l'*Abbé Terray*, né au mois de Décembre 1715, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, Abbé de Moleſmes, Contrôleur-Général des Finances le 21 Décembre 1769, Miniſtre d'État en 1770, & Directeur-Général des Bâtiments du Roi, Arts & Manufactures, mort le 18 Février 1778 ;
2. Et Pierre, qui ſuit.

Pierre Terray, Seigneur de Roſières, mouvance de Trainel, qu'il a acquis près de Troyes, Procureur-Général de la Cour des Aides de Paris, le 11 Mars 1749, Maître des Requêtes, épouſa *Renée-Félicité le Nain*, née le 31 Août 1726, fille de *Jean*, VII^e^ du nom, & d'*Anne-Félicité Bidal d'Aſſeld*, dont, entr'autres enfants,

Marie-Françoise, mariée à *Vital-Auguſte de Grégoire*, Marquis de Nozières, Colonel du Régiment de Flandre, Brigadier en 1762.

* TERRIDE ou TARRIDE : Ce nom ſe trouve indifféremment écrit avec un *a* ou un *e* ; mais dans les titres latins & gaſcons, on y lit le plus ſouvent Tarride. Ceux qui le portent l'écrivent ainſi, & on le prononce de même dans le pays.

C'eſt le chef-lieu de la Vicomté de Gimoez, qui a pris ſon nom de la rivière de Gimonde qui l'arroſe, & comprend la partie la plus occidentale du Diocèſe de Toulouſe, à la gauche de la Garonne, vers le confluent de ce fleuve avec le Tarn. Ce pays dépend aujourd'hui du Diocèſe de Montauban. Voy. l'*Hiſtoire générale de Languedoc*, tome II, p. 131.

Les Seigneurs de cette Vicomté ſe qualifioient indifféremment *Vicomtes de Gimoez* ou *de Terride*, du nom du Château qui eſt le chef-lieu de leur domaine. Ce Château étoit le plus magnifique de la Guyenne. On voit encore dans ſes ruines, des reſtes de ſon importance. Il a été nommé quelquefois le

Digitized by Google

Château de Penneville, & le *Château de la Bourgade*, du nom de la paroiſſe où il eſt ſitué : on y voit une Tour fort élevée, qu'on appeloit *la Tour de Penneville*. Ce Château fut pris par les Religionnaires en 1562, les Catholiques le reprirent en 1573, & les premiers s'en rendirent maîtres, pour la ſeconde fois, en 1581, dit l'*Hiſtoire générale de Languedoc*, tome V, p. 315, 319 & 387. La vicomté de Terride faiſoit partie du Duché d'Aquitaine, & n'a pu en avoir été démembrée que pour être donnée en apanage à quelques Princes de la Famille de ces Ducs.

DAGOBERT, Roi de France, Ier du nom, fils de CLOTAIRE II, Roi de toute la Monarchie Françoiſe, donna en partage à CHARIBERT, ſon frère, le Royaume d'Aquitaine ou de Toulouſe, qui comprenoit les deux Aquitaines, & une partie du Languedoc juſqu'au Rhône. Mais DAGOBERT le reprit ſur ILLERIC, fils aîné de CHARIBERT, mort jeune, & le rendit depuis à ſes deux frères cadets BOGGIS & BERTRAND, autres fils de CHARIBERT, à titre de Duché héréditaire, avec réſerve de l'hommage ſeulement, ſans redevance ni tribut annuel. Voy. l'*Hiſt. génér. des Maiſons Souveraines*, tome III, table 7, p. 30.

Les prétentions des Ducs d'Aquitaine ſur le Royaume de France, dont ils furent dépouillés par Charles Martel, excita de fréquentes révoltes de leur part, contre les Rois qui occupoient le Trône de leur père. EUDES, fils de BOGGIS, Duc ou Roi d'Aquitaine, car on lui donne l'une ou l'autre de ces qualités dans pluſieurs Chartes, fut le plus grand & le plus puiſſant Prince de cette Race. Il fit les plus grands efforts pour monter ſur le Trône qui lui avoit été enlevé, & eut de fréquentes guerres contre Charles Martel. Ses enfants ne déchurent point de ſon ambition, ils furent ſouvent vaincus & dépoſſédés de leurs États ; rétablis enſuite, ils n'en furent pas plus tranquilles. Leurs fréquentes rebellions excitèrent en France les plus cruelles guerres ; quelques-uns furent bannis, obligés de ſortir du Royaume & de paſſer en Eſpagne ; mais les diverſes criſes de revers qu'ils éprouvèrent, n'éteignirent point chez eux le déſir de régner ſur les Français.

Les Ducs, Comtes & Vicomtes, en faveur deſquels fut fait le démembrement de l'Aquitaine, & qui reçurent leur État en apanage, furent d'abord (dit l'*Hiſtoire de Languedoc*, tome I,) les Ducs de Gaſcogne, qui, étant les aînés, en eurent la principale partie à titre de Duché. Les autres furent les Comtes de Fezenſac, d'Aſtarac, d'Armagnac, de Pardiac, de Bigorre ; ceux des Marches de Gaſcogne, d'Agen, de Condom, de Gaure, de Paillas, les Vicomtes *de Béziers*, de Louvigny & de Soule ; ceux de Marſan, de Lomagne, de Fezenſaguet, de Béarn, d'Oléron, les Comtes *d'Aragon*, les Vicomtes de la Barthe. Tous ces Princes étoient de la Race de MÉROVÉE, Roi de France, iſſus de CHARIBERT, Roi d'Aquitaine, & de Toulouſe, frère de DAGOBERT, Roi de toute la Monarchie Françaiſe, après CLOTAIRE II, ſon père.

Ce grand nombre de Ducs, de Comtes & de Vicomtes, dont on vient de parler, ont poſſédé leur héritage, pendant pluſieurs ſiècles, avec pleine jouiſſance de tous les droits régaliens. Leur autorité & leur puiſſance ayant dégénéré par le partage qu'il a fallu faire dans les Familles particulières, leurs petits États ſont ſucceſſivement ſortis de leurs Races, & le grand nombre de rameaux qui ſubſiſtent encore en Gaſcogne, ont entièrement perdu l'éclat d'une ſi belle tige.

La Vicomté de *Terride* ou de *Gimoez* n'a point été démembrée du Royaume d'Aquitaine à titre d'aliénation ni de conquête, & ne peut l'avoir été que comme partie de ce grand État, pour être donnée en apanage à un Prince de la Race de ces Rois. On trouve dans les *Tabl. Généal.*, part. II, p. 296, les Vicomtes DE TERRIDE qualifiés *Princes de Verdun*. Ce pays faiſoit partie de leurs États, & eſt d'une grande étendue. La ville de Verdun ſur la Garonne en eſt la Capitale, & comprend dans ſon enceinte le quartier appelé *Rivière-Verdun*, qui forme aujourd'hui une Élection dans la Généralité d'Auch. La qualité de *Prince* que prenoient les Vicomtes DE TERRIDE, eſt une preuve de leur extraction ; car, comme l'a remarqué M. de Valois, *on donnoit bien pour lors la qualité de Prince aux grands Seigneurs ; mais on ne joignoit jamais cette qualité avec la Province ou le pays dont ils avoient le Gouvernement ; mais bien lorſqu'ils étoient de naiſſance Ducs, Comtes* ou *Vicomtes* (voy. l'*Hiſtoire du Languedoc*, tome Ier note 83). Ainſi dès qu'on voit EUDES, Hu-

Digitized by Google

NOLT, VAIFRE, LOUP & leurs deſcendants, qualifiés *Prince d'Aquitaine, de Gaſcogne, d'Armagnac, de Verdun*, c'eſt une preuve qu'ils reconnoiſſoient en eux une origine Royale. Ce qui prouve encore une pareille origine en faveur des Vicomtes DE TERRIDE, c'eſt qu'ils ont joui longtemps, dans leurs États, de tous les droits régaliens, comme les Vicomtes de Narbonne & autres. *Hiſt. de Lang.* tome II, p. 510. On ignore quel fut le premier Vicomte DE TERRIDE, mais celui depuis lequel on a une filiation ſuivie (ſelon les *Tabl. Généal.* part. II, p. 296), eſt :

I. FORTON-GUILLAUME, Vicomte de GIMOEZ ou DE TERRIDE, Prince de Verdun, qui vivoit dans le X^e ſiècle. Il fit une donation à l'Abbaye du Mas-Granier (Hugues en étant Abbé), le 7 Février 993, de quelques Terres ſituées aux environs de cette Abbaye, bornées par le ruiſſeau de Lambon, & les chemins publics qui conduiſent de Grandſelve à Dieupentale, dit l'*Hiſt. de Lang.* tome II, p. 131, & aux preuves, p. 169. Il y fait mention de ſon père, ſans le nommer, & de ſes ancêtres, apparemment Vicomtes comme lui ; & s'il eſt permis de former des conjectures à cet égard, on pourroit penſer qu'ils eurent pour auteur REMISTAN, troiſième fils d'EUDES, Duc d'Aquitaine, & frère de HUNOLT & de HATON. On ignore quel fut le partage de REMISTAN, & ſi ſon père lui laiſſa quelque pays de l'Aquitaine en apanage. Il paroît avoir été un Seigneur puiſſant, & ſon père ne l'oublia pas ſûrement dans le partage de ſes Terres : on ne voit pas que le pays de Gimoez, qui en faiſoit une partie conſidérable & qui en fut démembré, ait pu l'être pour être donné à quelqu'autre qu'à ſon fils REMISTAN. Le ſilence des Hiſtoriens ſur le partage de ce Prince & ſur le démembrement du pays de Gimoez, en paroît une preuve.

En 765 REMISTAN, ſuivant l'*Hiſtoire des Maiſons ſouveraines*, tome III, p. 35, prit, contre ſon neveu VAIFRE, le parti du Roi PÉPIN, qu'il alla joindre en France, & auquel il prêta ſerment de fidélité auſſi bien qu'à ſes enfants. Le Roi, pour ſe l'attacher, le combla de carreſſes & de bienfaits, lui donna en bénéfice le Château d'Argenton dans le Berri, qu'il fit rebâtir & fortifier, avec la moitié du pays depuis la Loire juſqu'au Cher, à la charge de défendre ce Canton contre les entrepriſes du Duc d'Aquitaine. Deux ans après, REMISTAN, honteux d'avoir contribué à la ruine de ſa Famille, en abandonnant le parti de ſon neveu, quitta le Berri où il commandoit ſous les ordres du Roi, vint offrir ſes ſervices au Duc ſon neveu, qui les accepta, & qui oubliant le paſſé, le chargea du commandement de ſes troupes. Fidèle à ſes engagements, il ſe mit à la tête des Gaſcons, attaqua les Français, & après les avoir battus en différentes occaſions, tomba en embuſcade, fut pris, mené & garotté, avec ſon épouſe, dans la ville de Saintes, au Roi PÉPIN, qui le fit condamner, comme criminel de Lèſe-Majeſté, & pendre. Il eſt vraiſemblable qu'avant la mort de REMISTAN, VAIFRE s'étoit emparé de ſes biens, ce qui engagea REMISTAN à abandonner ce que Pépin lui avoit donné. Sans doute que REMISTAN laiſſa de ſa femme des enfants, du moins les Hiſtoriens ne diſent pas le contraire, & il mourut en 767.

Quant au Vicomte FORTON-GUILLAUME, il eut pour femme *Rixende*, qui ſouſcrivit, avant les témoins, l'acte de donation, dont on a parlé ci-devant. De ce mariage vint :

II. RAYMOND-ARNAUD, Vicomte DE TERRIDE ou de Gimoez, Prince de Verdun, qui fit, le 6 Décembre 1071, donation à l'Abbaye du Mas-Granier (Raimond en étant Abbé), conjointement avec ſon fils, & du conſentement de ſa femme, dont il ne dit pas le nom, & en préſence de Raimond, Évêque de Lectoure, & de Guillaume-Raimond de Savez, Prince, de ſon héritage, appelé *Gaya*, qu'il poſſédoit dans le territoire Toulouſain. Le même RAIMOND-ARNAUD, ou ſon fils, reſtitua, en 1089, au même Monaſtère, la quatrième partie de la Seigneurie du Mas, ſituée ſur la rive gauche de la Garonne, dans la partie du Diocèſe de Toulouſe, qui dépend aujourd'hui de la Guyenne. Suivant les *Tabl. Généal.* part. II, p. 296, & l'*Hiſt. de Languedoc*, tome II, p. 227, & aux preuves, p. 280, il fut père de

III. ARNAUD-GAUSBERT, Vicomte DE TERRIDE ou de Gimoez, Prince de Verdun, qui ſe dit fils de RAIMOND-ARNAUD, Prince de Verdun, dans un acte des Nones de Janvier, Férie 6^e, la veille de l'Épiphanie 1089, par lequel il donne à l'Abbaye du Mas-Granier (Bertrand en étant Abbé) la moitié de la Seigneurie d'Ochamſville, & d'une Égliſe appelée de *Siolio*, en préſence de Beranger de

Digitized by Google

Beſſencs, de Guillaume Bellot & d'Adon de Saveners. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il en eut :

GAUTIER, qui ſuit ;
Et une fille, nommée JUDITH, qui épouſa *Arnaud-Pons de Noé*, Ier du nom. Voy. MONTAUT.

IV. GAUTIER, Vicomte DE TERRIDE ou de Gimoez, Prince de Verdun, fut préſent, en 1138, avec Bernard, Comte de Comminges, & Roger, Comte de Foix, à l'acte ſolennel, par lequel Alphonſe, Comte de Toulouſe, renonça au droit qu'il pouvoit avoir à la dépouille des Évêques de Toulouſe après leur mort. Le Comte de Toulouſe fit cette renonciation un jour de Dimanche, en préſence du peuple, dans l'Égliſe Cathédrale de St.-Étienne, pendant la Meſſe du matin. GAUTIER, Vicomte DE TERRIDE, mourut vers 1161, laiſſant de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. ARMAND, qui ſuit ;
2. ARNAUD-GAUSBERT, dit DE TERRIDE, vivant en 1166, qui fit une donation à l'Abbaye de Belleperche. On ne connoît point le nom de ſa femme, mais il en eut
   GAUTIER, dit fils d'ARNAUD-GAUSBERT, dans une donation qu'il fit à l'Abbaye de Grandſelve avec *Indie*, ſa femme, de tout ce qu'ils poſſédoient dans le territoire d'Albs & de Mairas, en 1187. On ignore s'il eut poſtérité.
3. Et ESCARRONNE, épouſe de *Bernard Jourdain*, Seigneur de l'Isle-Jourdain, auquel elle porta en dot le bien qui lui avoit été donné depuis Margueſtau juſqu'à la Save, qui faiſoit partie de la Vicomté de Gimoez, & vraiſemblablement avec le Château. GAUTIER fut le premier qui diviſa ſes Terres, & en donna partie à ſa fille ESCARRONNE, le reſte, avec Verdun, à ARMAND, ſon fils aîné, qui partagea auſſi ſes enfants, comme on le verra ci-après.

Nous obſerverons ici que *Jourdain*, Seigneur de l'Isle-Jourdain, fils de *Bernard Jourdain*, & d'ESCARRONNE DE TERRIDE, partagea avec ſes trois fils, *Bernard*, *Bertrand* & *Othon-Bernard Jourdain*, la moitié de la Vicomté de Gimoez ou de Terride, qu'il avoit acquiſe d'ARNAUD DE TERRIDE, dit *de Montaigu*, ſon couſin ; & leurs deſcendants ſe qualifièrent *Vicomtes de Terride* ou *de Gimoez*, ce qui fait qu'on a confondu ces Seigneurs de l'*Isle-Jourdain* avec les anciens Vicomtes *de Terride*. Oyhenard, *Notitia utriuſque Vaſconiæ*, p. 536, après lui l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome II, p. 704 ; l'Auteur de l'*Hiſtoire générale de la Maiſon de Faudoas*, p. 34, & autres, ont cru que GAUTIER, Vicomte DE TERRIDE, fut le dernier de ſa race, que ſa fille ESCARRONNE, qu'ils nomment auſſi GUILLEMETTE, mariée avec le Seigneur *de l'Isle-Jourdain*, lui avoit porté toute la Vicomté de Terride ; & que tous les Vicomtes de Terride poſtérieurs étoient de la Maiſon de *l'Isle-Jourdain* : ce fait a été éclairci à la faveur des recherches qui ont été faites, en 1640, par le Sieur de la Forcade, Intendant de GASTON DE LOMAGNE, Vicomte de Terride, Seigneur de Barinque, & par tout ce qu'on trouve à ce ſujet dans le tome III de l'*Hiſtoire générale de Languedoc*.

Une partie de la Vicomté de Gimoez, qui n'en pouvoit être que la quatrième tout au plus, reſta ſeulement dans la Maiſon de *l'Isle-Jourdain* juſqu'à *Jourdain*, IIe du nom, qui la vendit, en 1405, à JEAN DE BOURBON, Comte de Clermont. Celui-ci la revendit, en 1421, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, IVe du nom, & elle paſſa à *Charlotte d'Armagnac-Nemours*, femme de *Charles de Rohan*, Seigneur de Gié, à qui elle en fit donation, par ſon teſtament du 12 Août 1504.

V. ARMAND, dit *de Verdun*, Vicomte DE TERRIDE, Prince de Verdun, aſſiſta, comme témoin, à une donation faite, le 23 Janvier 1161, à l'Abbaye de Grandſelve, où étant tombé malade, il donna à cette Abbaye, par acte du mois de Juillet ſuivant, du conſentement de ſes trois enfants, ce qu'il poſſédoit dans le lieu de Baſleville. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. BERNARD, qui ſuit ;
2. ARNAUD, dit *de Montaigu*, auquel ſon père donna cette Seigneurie, & la moitié de ce qu'il poſſédoit de la Vicomté de Gimoez ou de Terride : il mourut ſans poſtérité, & avoit vendu cette moitié de Gimoez ou de Terride, un Jeudi du mois de Mars 1195, à *Jourdain de l'Isle*, ſon couſin germain, fils de *Bernard Jourdain*, & de ſa tante ESCARRONNE DE TERRIDE. *Cartul. de l'Isle-Jourdain* aux Archives de Montpellier, *Hiſt. de Lang.*, tome II, p. 600, note 42 ;
3. Et GUILLAUME, à qui ſon père donna la Seigneurie de Verdun, dont il porta le nom : il ne paroît pas qu'il ait été marié.

Digitized by Google

VI. Bérnard de Terride, Ier du nom, dit d'*Aſtafort*, Vicomte de Terride & de Gimoez, eut d'Armand, ſon père, par donation, avec partie de ce qu'il avoit de la Vicomté de Gimoez, la Seigneurie d'Aſtafort, dont il prit le nom, avec la qualité de *Vicomte* en partie de Gimoez. Son fils & ſon petit-fils portèrent auſſi le nom d'*Aſtafort*, avec la même qualité, peut-être pour ſe diſtinguer des Seigneurs de *l'Isle*, qui la prenoient auſſi avec le nom de *Terride*. Aſtafort eſt une Ville qui a 5 Paroiſſes dans ſa Juridiction, & elle eſt aujourd'hui de l'Élection de Condom, dans la Généralité d'Auch. Bernard d'Astafort eut de ſa femme, dont on ne connoît pas le nom,

Odon d'Astafort, qui ſuit ;
Et une fille, qui fut Comteſſe de Moncaup en Béarn, & qui donna, avec ſon frère, la moitié du Château & la dîme de Taxoères, à l'Abbaye de Saubalade en Béarn. Voy. l'*Hiſtoire de Béarn*, par M. de Marca, p. 500.

VII. Odon ou Othon d'Astafort, Vicomte de Terride ou de Gimoez, dit *de Terride* dans pluſieurs actes, donna, en 1195, à la ſollicitation de Gaſton, Vicomte de Béarn & Comte de Bigorre, & du conſentement de ſa ſœur, dite *Comteſſe de Moncaup*, la moitié de la dîme & Château de Taxoères, à l'Abbaye de Saubalade, Diocèſe de Leſcar. Bernard de Revigna, qui poſſédoit l'autre moitié de la même dîme & Château, la donna pareillement à la même Abbaye, en ſe retirant de la Cour de Caſtille. Cette donation fut confirmée, la même année, ſous l'Ormeau devant l'Égliſe de Moncaup. Odon de Terride fut préſent à un traité de paix fait entre le Comte de Toulouſe & le Comte de Foix, qui ſe liguèrent contre le Pape & le Roi. Ce traité contenoit 5 articles, par leſquels les deux Comtes réglèrent tous leurs intérêts, & il fut ſigné & juré ſur les ſaints Évangiles à Toulouſe, le 30 Septembre 1226, en préſence de Sicard de Montaut, Pons de Viellenave, Othon de Terride, Pons Azémar, Pierre de Durban, Bernard de Durfort, Arnaud de Villemur, Raimond de Aniort, Pierre de Fenouillet, Pierre-Roger de Mirepoix, Châtelain d'Aure, & pluſieurs autres rapportés par M. de Marca. On ne ſait point le nom de la femme d'Odon de Terride, qui fut père de

VIII. Bernard d'Astafort, IIe du nom, Chevalier, Vicomte de Terride ou de Gimoez en partie, qui épouſa *Alpaïs de l'Isle-Jourdain*, fille d'*Othon-Bernard*, dit *de Terride*, Vicomte de Gimoez en partie, mort en 1240, & de *Helys*, ſa femme ; & ſœur de *Raimond Jourdain de l'Isle*, Vicomte de Gimoez en partie, qui n'ayant point eu d'enfants de *Guillemette*, ſa femme, inſtitua ſon héritier univerſel, par ſon teſtament du 15 Août 1256, Odon de Terride, fils d'*Alpaïs*, ſa ſœur, & de Bernard d'Astafort ; & donna quelques maiſons, ſituées à Toulouſe, à Bernard, ſon fils naturel. Bernard d'Astafort fut le dernier de ſa Maiſon qui porta le nom d'Astafort. Il eut pour enfants :

1. Odon, qui ſuit;
2. Raimond-Hunaud, Prieur de Gohas ;
3. Et Bernard, Archiprêtre de Beaumont.

IX. Odon, dit de Terride, Vicomte de Terride & de Gimoez, inſtitué, comme on l'a dit, héritier de *Raimond Jourdain*, ſon oncle, frère de ſa mère, réunit ſur ſa tête la moitié de la Vicomté de Terride ou de Gimoez, dont ſon père jouiſſoit, avec la partie & le Château qui avoient été donnés à Escarronne de Terride, en la mariant avec *Bernard Jourdain*, Seigneur de l'Isle, & qui étoient venus à *Raimond Jourdain*, ſon oncle ; & auſſi avec la portion que celui-ci en avoit eue de ſon père, & qui faiſoit partie de celle qui avoit été vendue par Arnaud, dit *de Montaigu*, à *Jourdain de l'Isle*, en 1195. La poſtérité d'Odon a joui depuis du Château & de la Vicomté de Terride en entier, & n'a pas porté d'autre nom juſqu'à ce qu'elle fondit dans la Maiſon de *Lomagne*. Cet Odon de Terride fut préſent, avec Raimond des Prez, Viguier de Toulouſe, à la Charte, par laquelle Bertrand de Solomiac, Sénéchal de Toulouſe, donna des Coutumes à la nouvelle Baſtide de Solomiac, qu'il avoit fondée ſur la Garonne, dans l'étendue de ſa Sénéchauſſée & du Diocèſe de Lectoure, au mois de Juillet 1328. Cette Charte fut confirmée par Philippe, Comte de Valois, Régent des Royaumes de France & de Navarre, au mois de Mars 1329. *Tréſor des Chartes*, reg. 65, n° 20, & *Hiſt. de Lang.*, tome IV, p. 205. Odon eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

Digitized by Google

1. Bernard, qui ſuit;
2. Raimond, Seigneur de Penneville, Sénéchal du Comte de Foix, qui eut procuration de Roger de Foix, Évêque de Lavaur, frère de Gaſton, Comte de Foix, au mois de Février 1339, pour rendre hommage en ſon nom au Roi de Mayorque, pour la Seigneurie du Château de Son, & du pays de Donnezan, qui lui avoient été cédés par le Comte de Foix, ſon frère. Le Seigneur de Terride eſt qualifié *Damoiſeau, Seigneur de Penneville*, dans cet acte, qui fut paſſé à Avignon en la maiſon d'habitation du Seigneur Évêque. *Chartes de Foix*, caiſſe 10, & *Hiſt. de Lang.*, tome IV, p. 229. Les Hiſtoriens de Languedoc donnent à Raimond de Terride le ſurnom de *Jourdain*, mais ils ſe trompent : c'eſt une inadvertance de ces ſavants auteurs. La qualité de *Seigneur de Penneville* que prenoit ce Raimond de Terride, eſt le nom du terrain ſur lequel eſt bâti le Château de Terride, & qu'on a, par cette raiſon, appelé quelquefois *le Château de Penneville ;*
3. Enard, qui, avec ſon frère Raimond, obtint grâce du Roi, à la demande de Jeanne d'Artois, Comteſſe de Foix, pour le meurtre qu'ils avoient commis, avec les autres Officiers du Comte de Foix, au Mas St.-Antonin, ſur pluſieurs perſonnes des gens de l'Évêque de Pamiers, en 1324. *Archives de Montpellier, Sénéchauſſée de Carcaſſonne*, reg. III, & *Hiſt. de Lang.*, tome IV, p. 205 ;

Et pluſieurs filles, dont une fut mariée dans la Maiſon de *Carmaing*. (*Hiſt. du Comtat Venaiſſin*, par Pithon-Curt.)

X. Bernard de Terride, Vicomte de Terride & de Gimoez, eſt qualifié *Damoiſeau* dans l'acte d'hommage qu'il reçut, du vivant d'Odon, Vicomte de Terride, ſon père, à Eſcaſany, le 10 Février 1328, de la Seigneurie de Seguenville, relevante de lui à cauſe de ſa Vicomté de Gimoez. Après la mort de ſes père & mère, il épouſa, par contrat paſſé au Château de Faudoas le Mercredi 19 Novembre 1343, *Hélène de Faudoas*, fille de *Beraud*, Chevalier, Seigneur de Faudoas, & d'*Hélène de Balaguier*. A ce contrat aſſiſtèrent Raimond-Hunaud de Terride, Prieur de Gohas, & Bernard de Terride, Archiprêtre de Beaumont, ſes oncles paternels. *Hélène de Faudoas* eut pour dot la ſomme de 3150 liv. de petits tournois. *Hiſt. Gén. de Faudoas*, p. 32. De ce mariage naquirent :

1. Bertrand, qui ſuit ;
2. Bernard, qui combattit vaillamment à la bataille de Cocherel en Normandie, le 24 Mai 1364, ſous les ordres de Bertrand du Gueſclin, depuis Connétable de France. Bernard de Terride y fit priſonnier le Baſtot de Mauléon, ſon couſin, qui tenoit le parti des Anglais dans l'armée des Navarrois & des Gaſcons, commandés par le Captal de Buch. Les Français défirent entièrement l'armée ennemie. Voy. Froiſſart, vol. I, chap. 22, p. 272 & ſuiv. Il paſſa en Eſpagne en 1395, avec le Comte de Foix, pour donner du ſecours au Roi de Caſtille contre les Portugais, & fut tué à la bataille de Juberot le 15 Août de la même année. Les Portugais eurent l'avantage dans cette journée, & il y fut fait un carnage horrible de tous les Français, ſelon Froiſſart, vol. III, p. 60 & 61 ,
3. Et Isabeau, mariée à *Guillaume d'Anduſe*, Seigneur de Florac.

Le Vicomte de Terride eut auſſi

Un fils naturel, appelé *le Bâtard de Terride*, que le Duc d'Anjou retint auprès de lui, avec 50 hommes d'armes, pendant l'aſſemblée des Communes de Languedoc, tenue à Toulouſe au mois de Mars 1369. Ce bâtard de Terride fut Capitaine dans la Compagnie d'Ordonnance de Bertrand, Sire de Terride, ſon frère. *Hiſt. de Lang.*, tome IV, p. 340. Titres ſcellés de Gaignières.

XI. Bertrand de Terride, 1er du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, Chevalier-Banneret, Sénéchal de Rouergue, dit le *Sire de Terride*, ſe ſignala dans les guerres contre les Anglais. On voit dans le Cabinet des Ordres du Roi, deux quittances de ſes gages, l'une du 2 Octobre 1353, & l'autre du 10 Mai 1356, avec le ſceau de ſes armes, qui ſont *parti d'une herſe* ou *treillis, & de* 13 *beſants, poſés* 3, 2, 3, 2, 2 & 1. Les anciens Seigneurs de Terride portoient pour armes *un treillis* ou *grille*. Elles ſe voyent avec cette ſeule pièce ſur le grand portail du Château de Terride. Bertrand y ajouta le *parti de* 13 *beſants*. Voyez l'*Hiſt. Gén. de la Maiſon de Faudoas*, p. 34. Les Seigneurs de Lomagne, devenus Vicomtes de Terride, portèrent ces armes écartelées *aux* 2 & 3 de celles de leur Maiſon ; mais ſeulement avec *neuf beſants, poſés* 3, 3, 2 & 1 ; *& au quatrième quartier, un lion avec neuf beſants en orle*, qui ſont les armes *de Car-*

Digitized by Google

daillac. C'eſt ce qui ſe voit dans leur écuſſon qui pend au col d'un cerf en relief, poſé ſur la cheminée de la grand'ſalle du même Château de Terride.

Ledit Bertrand de Terride ſervoit en Guyenne contre les Anglais en 1344. Il marcha, avec le Comte de Comminges, le Vicomte de Carmaing, le Vicomte de Villemeur, le Vicomte de Bruniquel, le Seigneur de Laborde & pluſieurs autres, avec leurs bannières, au ſecours des Français, qui avoient été ſurpris par les Anglais à Auberoche, près Libourne en Bourdelois, dans la nuit du 10 Août 1344. Leur valeur ne put point rétablir le déſordre des Français, ils furent tous tués ou faits priſonniers de guerre, dit Froiſſart, vol. I, chap. 108, p. 124. Jeanne d'Artois, femme de Gaſton I^er^, Comte de Foix, ayant obligé, par ſa mauvaiſe conduite, le Roi de France à la faire enfermer, fut transférée au Château de Lourdes le 1^er^ Janvier 1348. Roger-Bernard de Foix, Vicomte de Caſtillon, ſon fils; Robert de Foix, Évêque de Lavaur, & Béranger de Montaut, Archidiacre de Lodève, travaillèrent à lui rendre la liberté. Elle ratifia les conditions qui lui furent impoſées au Château de Lourdes, au mois de Mai 1348, en préſence, entr'autres, de Bertrand, Vicomte de Terride. *Chartes de Foix*, caiſſe 37; & *Hiſt. de Lang.*, tome IV, p. 243. Les Anglais ayant pénétré dans le Rouergue, le Sire de Terride eut ordre de marcher contre eux. Il leur donna bataille & fut battu : Raimond de Prohengues, Chevalier, de la Compagnie du Sire de Terride, y fut bleſſé, & y fit des pertes conſidérables; le Roi lui fit donner une ſomme d'argent pour l'en dédommager. Le Sire de Terride ne fut pas plus heureux, quelques jours après, à Madaillan en Agénois, où les Anglais eurent un ſecond avantage ſur lui : ces deux actions ſe paſſèrent, la première, le 18 Juin, & l'autre, le 12 Juillet 1354. Les Anglais allèrent mettre le ſiége devant la petite ville de Trie, au Diocèſe d'Auch, en 1356. Le Comte d'Armagnac, Lieutenant de Roi en Languedoc, envoya le Sire de Terride pour la défendre, & ordonna au Sénéchal de Beaucaire de lui amener 300 hommes d'armes nobles de ſa Sénéchauſſée. Il fit montre d'une Compagnie de 6 Chevaliers-Bacheliers, 41 Ecuyers & 6 Sergents à pied, à Villefranche de Rouergue, le 10 Août 1358; & fut fait priſonnier par le Comte de Foix en 1362, avec le Comte d'Armagnac : ces deux Comtes ſe firent longtemps la guerre, au ſujet d'une clauſe du teſtament de Gaſton, Vicomte de Béarn, leur beau-père, le dernier des Moncade, qui mourut avant 1291, laiſſant quatre filles : Conſtance, l'aînée, épouſa le fils du Roi d'Aragon, & mourut ſans enfants; la ſeconde, Marguerite, épouſa Roger-Bernard, Comte de Foix; & la troiſième, nommée Mathe, fut femme de Géraud, Comte d'Armagnac. Celle-ci ne fut pas contente du teſtament de ſon père, & ce fut le motif qui engagea le Comte d'Armaghac à déclarer la guerre au Comte de Foix. Froissard, & d'autres après lui, donnent une autre cauſe de cette guerre; il dit l'avoir appris d'un certain Chevalier de Foix, qui lui dit qu'elle venoit de ce que Gaſton de Béarn avoit fait la Comteſſe de Foix, ſa fille cadette, ſon héritière, au préjudice de la Comteſſe d'Armagnac, ſa fille aînée, ce qui eſt démontré faux par le teſtament de Gaſton, où l'on voit que la Comteſſe de Foix étoit aînée de la Comteſſe d'Armagnac. La guerre dura pendant près d'un ſiècle entre ces deux Maiſons. Les deux Comtes ſe donnèrent bataille le 5 Décembre 1362, à Launac près de l'Isle-Jourdain, & non près du Mont de Marſan, comme quelques-uns l'ont écrit. Les principaux Seigneurs qui marchèrent avec le Comte de Foix, furent le Comte de l'Isle-Jourdain, les Vicomtes de Cardonne, de Caſtelbon & de Couſerans, le Seigneur de Palliez & autres. Le Comte d'Armagnac étoit ſoutenu par le Sire de Terride, le Comte de Commingès, les Seigneurs de la Maiſon d'Albret, & pluſieurs autres. L'action fut vive & ſanglante. On combattit d'abord des deux côtés avec un égal avantage; mais enfin le Comte de Foix remporta une victoire complète. Le Comte d'Armagnac fut fait priſonnier avec 900 Seigneurs & Gentilshommes. Les plus diſtingués furent le Comte de Comminges, le Vicomte de Terride, le Comte de Montlezun, le Seigneur d'Albret & ſes frères, le Seigneur de Barbaſan, Bérard d'Albret, Seigneur de Ste-Baſeille; Géraud, ſon frère, Bérard d'Albret, Seigneur de Gironde, leur couſin, Jean d'Armagnac, Vicomte de Fezenſaguet, Jean de la Barthe, Seigneur de la Vallée d'Aure, le Seigneur de Pardaillan,

Digitized by Google

Arcius de Monteſquiou, Garcion de Caſtel, Chevalier, le Seigneur de Fimarcon, Pierre de Montaut, Damoiſeau, Berducat ou Perducat d'Albret, Chevalier, Morin d'Albret, dit *Beſaſt*, & le Baron de la Lege. Le Comte de Foix eut plus d'un million de leur rançon. Le Sire DE TERRIDE lui donna, entr'autres choſes, ſes Terre de Moncaup & Montpezat en Béarn, avec faculté de les reprendre, moyennant certaine ſomme d'argent dont ils convinrent. Il fut commis, par le Duc d'Anjou, en 1368, pendant la guerre contre les Anglais, à la garde du Comté de Gaure, dont il le fit Capitaine général, avec 5 Chevaliers & 94 Ecuyers de ſa Compagnie, & fut envoyé, en 1369, avec Gui d'Aſay, Chevalier, pour traiter avec diverſes Villes du Rouergue & du Quercy. Ces deux Seigneurs traitèrent, entr'autres, avec les habitants du Puy-la-Roque, qui ſe ſoumirent au Roi.

Le Sire DE TERRIDE mourut avant 1371, & avoit épouſé, en 1361, *Éléonore de Levis*, fille de *Jean*, II^e^ du nom, Seigneur de Mirepoix, & d'*Aliénor de Montaut*. Étant veuve, elle ſe remaria à *Nicolas de la Jugie*, Seigneur de Livier. De ſon premier mari elle eut :

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. MARGUERITE, qui plaidoit, en 1407, contre Thibaut de Levis, ſon oncle, Seigneur de Livrac. Elle avoit épouſé, en 1405, *Jourdain*, Comte *de l'Isle-Jourdain*, veuf de *Sibylle d'Aſtarac*. Le Comte *de l'Isle* n'eut point d'enfants de ces deux mariages, & fut le dernier de ſa Maiſon. Il vendit ſes Terres au Comte *de Clermont*, comme il a été dit au degré IV.

XII. BERTRAND DE TERRIDE, II^e^ du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, rendit hommage au Roi CHARLES VI, en 1389, comme un de ſes grands vaſſaux de la Sénéchauſſée de Toulouſe, pour ſes Terres de Caſonha, Terride, Viette, Caſaux, Caſtelferrus, le Port de Belleperche, Pompignan, Dieupentale, Montvéguis, Montbarthier, la Baſtide, S.-Pierre & Breſſols. Il rendit cet hommage avec Philippe, Vicomte de Lautrec, Roger de Comminges, Vicomte de Bruniquel, Jourdain, Comte de l'Isle, le Vicomte de Caraman, & Olivier, Vicomte de Monclar. Il épouſa *Rambaude d'Arpajon*, avec laquelle il vivoit en 1390. Elle étoit fille de *Bérenger*, II^e^ du nom, Sire *d'Arpajon*, Vicomte de Lautrec, & de *Delphine de Roquefeuil*; & ſœur de *Hugues*, Sire *d'Arpajon*, III^e^ du nom, mari de *Jeanne de Séverac*; de *Bertrand d'Arpajon*, Grand-Prieur de Saint-Gilles; de *Guillaume*, Évêque de Cahors, & de *Yſinde d'Arpajon*, mariée, le 23 Novembre 1387, à *Gaſton de Levis*, III^e^ du nom, Seigneur de Léran. BERTRAND eut pour enfants :

BERNARD, qui ſuit;
Et ISABELLE, mariée 1° à GASTON DE LOMAGNE, Baron de Gimat, dernier de ſa race, dont elle n'eut point d'enfants; & 2° à *Géraud de Ventadour*, II^e^ du nom, Seigneur de Donzenac.

XIII. BERNARD DE TERRIDE, II^e^ du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, dit le *Sire de Terride*, fut convoqué par le Roi CHARLES VII, pour aſſiſter à l'Aſſemblée des États de Languedoc, qui devoient ſe tenir à Eſpali près du Puy en Velay, au mois de Novembre 1424; & en 1425 pour les mêmes États. Il fut, le 28 Janvier 1425, du Conſeil tenu à Toulouſe par le Roi, au ſujet de l'anticipation du terme du payement de l'aide qui lui avoit été accordée pour fournir aux frais de la guerre. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut, pour fille unique,

MARIE ou MARCIDE, qu'il inſtitua ſon héritière par ſon teſtament du mois de Novembre 1451. Elle épouſa *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de Couſerans.

BERNARD DE TERRIDE eut auſſi un fils naturel nommé

ODET, auquel il donna, par ſon teſtament, la Terre & Seigneurie de Dieupentale. On trouve une quittance de cet ODET, où il eſt ſigné en gaſcon *lo Baſtar de Tarrida*. Il épouſa *Catherine d'Audibert*, Dame du Claux & de Corbarieu près Montauban. Il en eut

MARIE qui épouſa, 1° le 2 Juillet 1459, *Pierre Agrech*, Seigneur *de Saint-Michel*, au Diocèſe de Rodès, dont elle n'eut point d'enfants; 2° par contrat du 21 Janvier 1466, *Antoine de Pélégry*, Écuyer, Capitaine du Château de Milhau en Rouergue; & 3° à l'âge de 50 ans, ODET DE LOMAGNE, Vicomte de Terride & de Gimoez, ſon couſin germain. N'ayant point eu d'enfants de ſes trois maris, elle teſta, en 1505, en

Digitized by Google

faveur de GASTON DE LOMAGNE, fils puîné de ſon dernier mari ;
Et ANNE, mariée à *Raimond Engilbaut*, dont elle eut deux filles.

XIV. *Jean-Roger de Cominges*, Vicomte de Couſerans, le fut auſſi de Terride par ſa femme, MARIE ou MARCIDE TERRIDE, qu'il épouſa le 23 Novembre 1433. On le trouve ſous le nom de *Terride*, avec la qualité de *Vicomte de Couſerans*, établi par le Roi CHARLES VII, le 6 Mai 1437, Commandant en Languedoc, & pour garder les frontières de la Guyenne, avec 20 hommes d'armes & autant de trait. Il eſt mentionné dans un acte du 28 Mai 1440, par lequel le Roi, étant à Toulouſe, ôta la charge de Sénéchal de cette Ville à Jacques de Chabannes, & la donna à Galobic de Paneſſac. *Jean-Roger de Comminges* mourut en 1445, laiſſant :

1. *Marthe-Rogère*, qui ſuit ;
2. Et *Éléonore*, mariée, par contrat paſſé le 27 Juin 1441, à *Jean de Foix*, II^e du nom, Seigneur de Rabat. Elle eut pour ſon partage la Vicomté de Couſerans. Les enfants ſortis de ce mariage eurent de grands procès ſur la ſucceſſion de leur mère.

XV. *Marthe-Rogère de Comminges*, Vicomteſſe de Terride, de Gimoez & de Couſerans, porta ces Terres à ODET DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, de Donzenac, & Sénéchal d'Agénois, qu'elle épouſa, par contrat du 5 Décembre 1427. Il rendit hommage, pour ſa femme, le 10 Décembre 1445, des Vicomtés de Couſerans, de Terride & de Gimoez, & avoit traité ci-devant, par échange du mois de Janvier 1442, avec Bernard, Comte d'Armagnac, qui lui donna la Terre des Angles en Bigorre pour celle de Montagnac, qu'il retira, par autre traité du 22 Janvier 1443, en donnant celle de Donzenac. Il vendit, le 26 Octobre 1454, à Jean, Comte d'Armagnac, tous les droits qu'il avoit au Comté de Pardiac, & qui lui étoient échus tant des ſucceſſions légales que des diſpoſitions faites par Arnaud-Guilhem, Comte de Pardiac, avec Géraude de Montlezun, ſa ſœur, biſaïeule du Seigneur de Fimarcon, moyennant la Terre de Montagu en Armagnac, que ce Comte lui donna. Il fit ſon teſtament, le 17 Septembre 1478, en ſon Château de St.-Girons, choiſit ſa ſépulture dans l'Égliſe Collégiale des Chanoines de Romieu, s'il mouroit dans ſa Terre de Fimarcon, & dans celle des Frères Prêcheurs deSt.-Girons, s'il mouroit dans ſa Vicomté de Couſerans. Par ce même teſtament il laiſſe l'adminiſtration de ſes biens à *Marche-Rogère de Comminges*, ſon épouſe, donne à ODET, ſon ſecond fils, les Vicomtés de Terride & de Gimoez avec ſes appartenances, tant deçà que de-là la Garonne, comme auſſi les droits qu'il avoit ſur les Terres de Caſtelmayran & du Seigneur de Faudoas, avec celle de Pellemouton & de Pelleporc, & une partie de celle de Séguenville ; il donne à GILLES, ſon troiſième fils, la Terre de Montagnac, & les droits qu'il a à Peyborroſſe, Calignac, la Mothe, Mauléon, Terrebren, Montaigu en Armagnac, Aſtafort, & la Baronnie des Angles en Bigorre ; fait héritier univerſel JEAN DE LOMAGNE, ſon fils aîné, lui ſubſtitue ODET, ſon ſecond fils, & à celui-ci GILLES, ſon troiſième. Sa femme teſta le même jour que lui, & confirma la donation faite par ſon mari à ODET, ſon ſecond fils, des Vicomtés de Terride & de Gimoez. Voy. LOMAGNE.

TERRIER, en Franche-Comté. QUENTIN TERRIER, Seigneur de Monciel, Chevalier d'Honneur honoraire à la Chambre & Cour des Comptes, Aides & Finances du Comté de Bourgogne, a obtenu, par Lettres du mois de Novembre 1740, que les Terres de Monciel, Parcey & de Vaudrey, fuſſent érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de Monciel. Il laiſſa

CLAUDE-FRANÇOIS TERRIER, Marquis de Monciel, marié à *Charlotte-Félicité de Rochefort d'Ally de Saint-Point*, née le 21 Décembre 1677, dont

CLAUDE-FRANÇOIS TERRIER, Marquis de Monciel, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Vieuville, Cavalerie, Miniſtre du Roi auprès du Duc de Wurtemberg, qui épouſa, le 22 Mars 1753, *Marie-Thérèſe-Gabrielle de Raouſſet*, fille de *Simon-Joſeph*, Marquis de Seillons, & de *Marie-Charlotte de la Roche-Fontenilles*. (*Tabl. généal.*, part. IV, p. 229, & part. VI, p. 32.)

Les armes : *de gueules, à trois gerbes de blé d'or liées d'argent.*

TERRIER (LE), Écuyer, Sieur de Montigny, en Normandie, Élection de Coutances Famille qui porte pour armes : *d'azur, à*

Digitized by Google

trois pals engrêlés d'or, au chef cousu de gueules, chargé de deux molettes d'argent.

TERRIER (LE) : *de gueules, à 3 fasces ondées d'or surmontées de 2 molettes du même.*

* TERSSAC, Terre & Seigneurie en Quercy, qui a été possédée, pendant plus de trois siècles, par la maison de FAYDIT ou FEYDIT, originaire du bas Limousin.

TERTRE (DU), Famille d'Anjou. RENÉ, II^e^ du nom, Écuyer, Seigneur DU TERTRE, de Mée, Sancé & de la Gastenellière, &c., fut maintenu dans sa noblesse depuis 1434, par ordonnance de M. Voisin de la Noiraye, Commissaire départi dans la Généralité de Tours. Il épousa, le 8 Juin 1649, *Jeanne Lanier*, dont, entr'autres enfants,

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de *Sancé*, rapportée ci-après.

RENÉ, III^e^ du nom, Écuyer, Seigneur DU TERTRE, de Mée, épousa, le 10 Février 1676, *Charlotte de la Porte*, & eut

RENÉ, IV^e^ du nom, Seigneur DU TERTRE, de Mée, baptisé le 5 Juin 1691, reçu Page du Roi en 1707.

BRANCHE
des Seigneurs de SANCÉ.

PAUL DU TERTRE (fils puîné de RENÉ II), Écuyer, Seigneur de Sancé, fit hommage de cette Terre en 1692, à M. de Bailleul comme Seigneur & Marquis de Château-Gontier, & épousa, le 10 Décembre 1683, *Bernardine Bionneau*, dont il eut

JEAN-BAPTISTE DU TERTRE, Écuyer, Seigneur de Sancé & de Baubigné, marié, le 9 Septembre 1722, à *Renée-Gabrielle Trochon*, dont

RENÉE-CATHERINE-JEANNE, née le 3 Mars 1725, reçue à St-Cyr le 27 Mai 1733. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, Reg. I^er^, part. II, p. 356.)

Les armes : *d'argent, à un lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules.*

TERTRE (DU), en Normandie, Élection de Valognes ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux tourterelles d'argent, accompagnées de trois étoiles d'or en chef, & d'un croissant du même en pointe.*

* TERTRE (DU) ou DUTERTRE, dans le Boulonais, ancienne & noble famille originaire de ladite Province, qui possédoit dès le XI^e^ siècle le fief noble *du Tertre*, auquel on ne sait si elle a donné son nom, ou s'il le lui a donné. Il est situé dans la Paroisse de Boursin, qu'elle possédoit également dans le même temps ; ce qui donne lieu de croire que ce fief auroit été érigé par cette famille qui lui a donné son nom, lorsqu'elle y fit bâtir le château qu'elle a toujours habité jusqu'en l'an 1600, ou environ.

Les ravages que les Anglais ont faits dans le Boulonais pendant le temps qu'ils en étoient possesseurs, jusqu'en 1550 que cette Province fut rendue à la France, ont ravi à cette Famille, comme à beaucoup d'autres, les titres précieux de leur ancienneté. Ce qu'il y a de certain, c'est que d'après les plus exactes recherches dans les Archives de la Province, on voit que le fief *du Tertre* n'étoit pas possédé avant & depuis 1190 par une autre famille que par celle de ce nom, qui y a toujours fait sa demeure ; & que l'aîné de cette Maison y possède encore aujourd'hui des Domaines considérables provenant de la succession de ses pères.

L'alliance que fit JEAN DUTERTRE, en 1370, avec *Jeanne de Bournonville* (Maison déjà illustre dans ce temps), jointe aux qualités d'Écuyer, de Seigneur du Tertre, de Boursin & de Vicomte de Fiennes, qu'il prenoit alors, y suppléent, puisque cela prouve évidemment que ceux de ce nom passoient alors pour *nobles d'ancienne race*, & descendants de DANIEL DUTERTRE, reconnu comme noble dès 1190.

En effet, DANIEL DUTERTRE, Écuyer, Seigneur du Tertre, vivoit en 1190 ; c'est ce qui paroît par une donation que fit Baudouin, Grand Écuyer du Boulonais, du consentement de Regnault, Comte de Boulogne, à l'Abbaye de Beaulieu, distante d'une lieue des Terres du Tertre & de Boursin, le 5 Juin 1190, en présence de ses Gentilshommes du pays, dont il fut le cinquième appelé, ainsi que dans l'acte de confirmation de cette donation faite le même jour par ce

Digitized by Google

Regnault, Ide, ſa femme, & ſes enfants. Cette Charte, qui eſt en latin, commence par ces mots : *Notum ſit omnibus tam futuris quam præſentibus, quod ego Balduinus*, &c.

CHRISTOPHE DUTERTRE, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Tertre & de Bourſin, vivoit en 1280, ce qui eſt prouvé par un contrat d'arrentement en parchemin de 3 meſures de terre ſituées audit Bourſin, en date du 15 Mars 1280, ſcellé de 3 ſceaux.

I. JEAN DUTERTRE, Écuyer, Seigneur du Tertre & de Bourſin, Vicomte de Fiennes, dit Carpentier (*Hiſtoire du Cambréſis*, part. III, page 308, à l'article de BOURNONVILLE), vivoit en 1350, & tenoit ſa Vicomté de Fiennes de la Seigneurie de Fiennes, par un *chapeau de roſe de reconnoiſſance*, par chacun an au jour du Saint-Sacrement : c'eſt ce qu'on lit dans les titres de cette Seigneurie. Il épouſa, en 1370, *Jeanne de Bournonville*, fille de Sire *Jean de Bournonville*, dit *à la Barbe*, Chevalier, Seigneur de Rinxent, & de *Maſine de Melle*, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. Et MARTIN, Écuyer, Seigneur d'Eſclemy, mort ſans poſtérité. Il paroît, par la Généalogie de la Maiſon d'*Iſque*, que ce JEAN DUTERTRE avoit une ſœur nommée *Dely de Bourſin*, qui épouſa, vers 1370, *Anſelme d'Ordre* dont vint *Jeanne d'Ordre*, alliée en 1396 avec *Colard d'Iſque*, Écuyer Seigneur dudit lieu.

II. GUILLAUME DUTERTRE, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Tertre & de Bourſin, Hardingheng, Embrocq, Vicomte de Fiennes, & Écuyer des Ordonnances du Roi, vivoit en 1390, & ſervoit en cette qualité ſous la bannière de Meſſire Alain de Longueval, Chevalier Bachelier lors de la montre faite à Boulogne le 8 Septembre 1411. Il épouſa *Marguerite de Bernieulle*, Dame de Veſtrethun, fille de Sire *Jean de Bernieulle*, Seigneur de Marguinghen, la Mothe & Delcuze, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. CATHERINE, alliée à *Paurtes de Coupe*, Écuyer, Seigneur de Pantey ;
3. Et JACQUELINE, mariée à *Thomas de Bernamont*, Écuyer, Seigneur dudit lieu.

III. GUILLAUME DUTERTRE, IIe du nom, dit *Galois*, Écuyer, Seigneur du Tertre, de Bourſin, Hardingheng, Embrocq, Eſclemy, Veſtrethun, & Vicomte de Fiennes, eut en don de MARTIN DUTERTRE, Écuyer, ſon oncle, par contrat paſſé le 22 Avril 1468, & ſcellé de 7 ſceaux, la Terre d'Eſclemy, en faveur du mariage qu'il alloit contracter, & paya le 27 des mêmes mois & an, à Meſſire *Jacques de Sempy*, Baron d'Ordre, le relief qu'il lui devoit à cauſe de ſes terres & nobles tenements de celle du Tertre & de Bourſin. Il prouva ſa nobleſſe en 1468, ainſi qu'il eſt rapporté par Haudiquet de Blancourt dans ſon Nobiliaire de Picardie, & épouſa, le 19 Mai 1468 (aſſiſté de ſes père & mère qui lui donnèrent les Terres du Tertre, de Bourſin, d'Hardingheng, d'Embrocq, & la Vicomté de Fiennes & pays ès environs), *Marguerite de Nœufveru*, fille aînée de *Lambert*, Écuyer. Il vivoit encore en 1483, ſuivant un contrat du 12 Juin de cette année, par lequel il arrenta le Domaine utile, appartenant à ladite Vicomté de Fiennes, moyennant 40 ſols pariſis de rente de fonds, payable à lui, ſes hoirs & ayants cauſe, chaque année, au jour de St.-Remi, avec relief quand le cas écherroit, au profit de Jean Salmon, demeurant à Fiennes, *ſans préjudice toutefois*, y eſt-il dit, *à plus grand droit, Seigneurie & prérogatif, que je prétends avoir à cauſe de madite Vicomté, en témoing de vérification des choſes ſuſdites, j'ai* GUILLAUME *deſſus nommé, mis mon ſcel armorié de mes armes à ces préſentes Lettres de rattification avec mon ſeing manuel le 12 Juin* 1483, &c. Ses enfants furent :

1. LAMBERT, qui ſuit ;
2. JACQUES, Écuyer, Seigneur d'Eſclemy, d'Anguerand & d'Heſdigneulle, Lieutenant-Général du Boulonais, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ;
3. ADRIEN, Prêtre & Prieur de l'Abbaye de Notre-Dame de Licque ;
4. MARGUERITE, mariée à *Philippe de Sempy*, Écuyer, Seigneur de la Loze ;
5. ISABEAU, mariée par contrat paſſé le 21 Janvier 1507, en préſence & aſſiſtée de ſes père & mère, frères & ſœurs, à *Flour de Calonne*, Écuyer, Seigneur de Leulinghen, fils de *Jean* ;
6. Et CATHERINE, femme 1° de *Jean Navet*, Écuyer, & 2° d'*Enguerrand d'Heſdigneulle*, Écuyer, Seigneur de Bertonlaire.

IV. LAMBERT DUTERTRE, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Tertre, de Bourſin, de

Digitized by Google

Veſtrethun, Hardingheng, Embrocq, Vicomte de Fiennes, homme d'armes des Ordonnances du Roi, ſervoit en cette qualité avec ſon fils, ſuivant une montre faite à Boulogne en 1527, de la troupe du Sire de la Fayette. Il épouſa 1° *Jeanne de Marle*, fille de Sire *Nicolas*, Baron de Long; & 2° *Marie de Fretin*. Dans un dénombrement rendu au Roi le 29 Juillet 1521, par Sire Jacques de Luxembourg, à cauſe de ſa Terre de Fiennes, ce Seigneur déclare que ledit LAMBERT DUTERTRE, Écuyer, Seigneur du Tertre & de Bourſin, & Vicomte de Fiennes, tient de lui ſix nobles Fiefs, &c., LAMBERT DUTERTRE, par ſon teſtament, fit donation aux trois enfants de ſa ſeconde femme du quint-datif à prendre ſur tous les biens qu'il laiſſe à ſon fils aîné du premier lit. De ſon premier mariage naquirent :

1. GALLAS, qui ſuit;
2. JACQUES, dit *de Marle*, Écuyer, Seigneur de Veſtrethun, marié ſans enfants à *Antoinette Beaudelle*. Il vendit, du conſentement de ſon frère aîné, 1° par contrat paſſé à Boulogne le 15 Mars 1524, pluſieurs parties de biens à lui échues de ſon grand-père Sire *Nicolas de Marle*; 2° par autre contrat paſſé à Boulogne le 20 Septembre 1527, pluſieurs parties de rente; & 3° par un autre contrat paſſé le 21 Juin 1546, auſſi pluſieurs parties de rente.

Du ſecond lit vinrent :

3. FRANÇOIS, Chanoine du Chapitre de Notre-Dame de Boulogne, qui fit ſon teſtament par-devant Bontems & Philippe Cothereau, Notaires Royaux au Châtelet de Paris, le 23 Février 1573, par lequel il fait différents legs à *Marie Regnault*, veuve de GALLAS, ſon frère conſanguin; à *Anne d'Ingneville*, ſa petite-nièce; à JEAN DUTERTRE, ſon neveu, fils d'ANTOINE; à un autre JEAN DUTERTRE, ſon neveu, fils dudit GALLAS & de ladite *Regnault*; à FRANÇOIS DUTERTRE, auſſi ſon neveu, & à MARGUERITE DUTERTRE, ſa nièce, fils & fille de GALLAS, & donne le ſurplus de ſes biens aux pauvres;
4. ANTOINE, Écuyer, qui plaidoit avec ſon frère aîné, ſuivant une Sentence rendue en la Sénéchauſſée de Boulogne le 5 Mars 1553, pour ſon quint ſur la Vicomté de Fiennes, & pluſieurs fiefs ſitués à Hardingheng & autres lieux, provenants de la ſucceſſion de LAMBERT DUTERTRE, leur père. Il eſt qualifié *Écuyer & homme d'armes des ordonnances du Roi*, dans la revue de la Troupe du Sire de la Fayette, de 1565. Il tranſigea par acte paſſé à Boulogne le 13 Février 1561, avec JACQUELINE DUTERTRE, veuve de *Philippe d'Ingneville*, Écuyer, Seigneur de Herſelaine, & épouſa *Iſabeau d'Ingneville*, veuve en premières noces de *Pierre Breſdouilles*, Écuyer, Seigneur de Neuvillette, & ſœur aînée de *Philippe d'Ingneville*, Écuyer, Seigneur de Herſelaine, dont il eut trois fils nommés JEAN-FRANÇOIS, CHARLES & JEAN. L'aîné & le dernier ſont rappelés dans le teſtament de leur oncle (FRANÇOIS DUTERTRE) du 23 Février 1573. Ils moururent tous ſans poſtérité. JEAN avoit épouſé *Suſanne de Thubeauville*, Dame de Hercheval, & fille de *Claude de Thubeauville*, Écuyer, Seigneur de la Rivière, & de *Marguerite le Merchier*, Dame de Hercheval;
5. Et JEAN, Écuyer, nommé dans le teſtament de ſon père, & mort ſans alliance peu après.

V. GALLAS DUTERTRE, Seigneur du Tertre, Bourſin, Cambronne, Neufchâtel, Vicomte de Fiennes, qui plaidoit, comme on l'a dit, avec ANTOINE, ſon frère, en 1553, épouſa 1° *Enceline de Croix*; & 2° le 1er Juin 1552, *Marie Regnault*, veuve de lui en 1559, ſuivant une Sentence rendue en la Sénéchauſſée de Boulogne le 14 Novembre de cette même année, qui lui adjuge, comme ſa veuve, le tiers à prendre ſur tous les biens de ſon mari, échus à JACQUELINE DUTERTRE, Dame de Wavrand, qu'il avoit reconnue pour ſon héritière avant ſon ſecond mariage. Les enfants du premier lit furent :

1. JACQUELINE, mariée 1° à *Philippe d'Ingneville*, Écuyer, Seigneur de Herſelaine; & 2° à *Charles de Wavrand*, Écuyer, Seigneur de Sequere. Elle tranſigea 1° par acte paſſé devant Jean-Jacques de Thiembronne, Notaire à Boulogne, l'an 1559, avec ANTOINE DUTERTRE, ſon oncle, qui plaidoit pour ſon quint ſur tous les biens de feu LAMBERT, ſon père, aïeul de ladite Dame; & 2° avec le même pour ce ſujet par un autre acte paſſé devant Briſſard & du Buis, Notaires Royaux à Boulogne, le 13 Février 1561;
2. Et MICHELLE, morte ſans alliance.

Du ſecond lit vinrent :

3. JEAN, qui ſuit;
4. ANTOINE, Écuyer, mort ſans alliance;

Digitized by Google

5. Et MARGUERITE, nommée dans le teſtament de FRANÇOIS DUTERTRE, ſon oncle.

VI. JEAN DUTERTRE, IIe du nom, Écuyer, Seigneur du Tertre, Bourſin & autres lieux, obtint un Arrêt du Parlement de Paris le 12 Janvier 1577, contre *Charles de Wavrand*, ſon beau-frère, mari de JACQUELINE DUTERTRE, ſa ſœur, qui leur adjuge la partie des biens qui devoit leur revenir de l'héritage de GALLAS DUTERTRE, leur père commun : il tranſigea enſuite avec les mêmes par Sentence arbitrale donnée à Montreuil le 15 Mars 1578, afin de terminer les difficultés ſurvenues entr'eux pour l'héritage de LAMBERT DUTERTRE, Écuyer, leur grand-père commun. Il eſt qualifié noble homme, Écuyer, Seigneur du Tertre, Bourſin, &c., dans différents actes des 15 Mars 1558, 4 Novembre 1581, 15 Février 1582, 4 Août 1583, 9 Juin & 4 Septembre 1586, 21 Avril & 4 Décembre 1587. Il épouſa, par contrat paſſé le 3 Juillet 1582, *Marguerite du Meſghen*, fille de *Louis*, Écuyer, Seigneur du Breucq, & de Dame *Marie de Long-Foſſé*, Dame de la Salle & de Mazure ; & teſta le 8 Avril 1590. Sa veuve ayant le gouvernement de ſes enfants, tranſigea à Boulogne le 23 Janvier 1591, avec JACQUES DUTERTRE, Écuyer, Seigneur d'Eſcoeuffant, du Miny & autres lieux, pour pluſieurs parties de cenſives, & ſe remaria à *Antoine de Saint-Martin*, Écuyer, Seigneur du Traye. Elle teſta en faveur de ſes enfants du premier lit, par acte paſſé à Boulogne le 30 Juin 1623. Les enfants de ſon premier mari furent :

1. ESDRASSE, qui ſuit ;
2. JEAN, Écuyer, Seigneur de Montjardin & de la Vienne, nommé avec ſon père dans un contrat d'acquiſition du 21 Avril 1587, & une quittance du 4 Décembre ſuivant. Il tranſigea conjointement avec ſon frère aîné & ſa ſœur, par acte paſſé à Boulogne le 12 Décembre 1600, & avec *Marguerite du Meſghen*, leur mère, lors femme en ſecondes noces d'*Antoine de Saint-Martin*, Écuyer, Seigneur du Traye, préſent audit acte ſur leurs droits reſpectifs. Il fit donation par acte paſſé à Boulogne le 17 Novembre 1634, à ESDRASSE DUTERTRE, ſon frère aîné, de ſa Terre & Seigneurie de la Vienne, & teſta le 15 Novembre 1648 ;
3. LOUIS, Écuyer, mort jeune ;
4. Et MARIE, nommée avec ſes 3 frères dans le teſtament de ſa mère du 30 Juin 1623.

VII. ESDRASSE DUTERTRE, Écuyer, Seigneur du Tertre, de Bourſin, ainſi qualifié dans une tranſaction du 12 Décembre 1600, ſuivant un procès-verbal d'une aſſemblée des trois États de la Province du Boulonnais, tenue à Boulogne le 5 Décembre 1628, fut député à la Cour par le Corps de la Nobleſſe. Il épouſa par contrat paſſé à Deſvre le 14 Février 1608, aſſiſté de ſa mère, de ſon beau-père, & de pluſieurs autres parents & amis, *Adrienne de Lapature*, fille de Meſſire *Jean*, Écuyer, Baron de Courſet, & de *Jeanne Dubois*, ſa veuve, femme en ſecondes noces de *François du Blaiſel*, Écuyer, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vinrent :

1. MICHEL, Écuyer, mort ſans alliance ;
2. GABRIEL, Ecuyer, auſſi mort ſans alliance ;
3. LOUIS, qui ſuit ;
4. ROBERT, Écuyer, Seigneur de Colhaut & de la Vienne, Capitaine & Major de Cavalerie au Régiment de Montecler ; depuis Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment du Baron de Rivière, par commiſſion du 4 Novembre 1658, qui mourut ſans enfants de ſon mariage avec *Marguerite Fiſet*, teſta le 21 Juin 1686, & voulut être enterré dans l'Égliſe des Carmes de la ville d'Ardre, où ſon Service fut chanté conformément à la fondation que lui & ſa femme y avoient faite ;
5. FRANÇOIS, Écuyer, Seigneur de Normaſtre & de la Heſtray, Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers au Régiment d'Hocquincourt. On a de lui la copie d'un Placet qu'il préſenta à Sa Majeſté, dans lequel il expoſe qu'il eſt un de ſes plus anciens & zélés Serviteurs ; qu'il s'eſt trouvé à 2 batailles rangées, à 9 combats conſidérables, à 36 ſiéges, & notamment à celui de Barcelone, où il reſta enfermé pendant 16 mois ; qu'il a été bleſſé ſept fois très-dangereuſement, & qu'il ſupplie Sa Majeſté de lui accorder un grade ſupérieur ;
6. 7. & 8. MARIE, SUSANNE & ADRIENNE.

VIII. LOUIS DUTERTRE, Chevalier, Seigneur du Tertre, Beauvalle, Rond, Cobrique & autres lieux, Capitaine & Major de Cavalerie au Régiment d'Aumont, puis Meſtre de Camp Colonel, épouſa par contrat paſſé à Deſvre le 17 Septembre 1649, *Marie de Monchy*, fille de Meſſire *Antoine*, Chevalier, Seigneur de St.-Martin, Noſroy & Cavron, & de *Charlotte de Broully*, ſa pre-

Digitized by Google

mière femme. Il fut déclaré *noble & iſſu d'ancienne race & lignée*, & comme tel déchargé de toutes aſſignations données à cet effet, à la requête de Thomas Bouſſeau, Traitant, & confirmé en ladite qualité lui & ſa poſtérité, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 28 Avril 1664. Il fut encore maintenu dans ſa nobleſſe d'*ancienne extraction*, & comme tel déchargé des pourſuites faites auſſi contre lui à la requête de Claude Marchand, autre Traitant, par jugement de M. Jérôme Bignon, Intendant d'Amiens, le 11 Décembre 1697. Ses enfants furent :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Esdrasse, Seigneur de Cobrique, de Rond, &c., qui tranſigea par acte paſſé à Boulogne le 13 Mai 1693, avec ſon frère aîné & ſes ſœurs, pour raiſon de la ſucceſſion de défunt Robert Dutertre, Chevalier, Seigneur de Colhaut, leur oncle, dont ils étoient légataires. Il épouſa *Madeleine de Mondinier*, fille de *Claude*, Écuyer, Seigneur de Varenne, dont

   Jean, Chevalier, Seigneur de Cobrique, de Rond & de Francalleux, qui n'a pas eu d'enfants. Il avoit épouſé en 1757 *Marie-Marguerite-Antoinette de Framery du Pire*, fille de *Gabriel-Antoine*, Écuyer, Seigneur du Pire & de Sangatte.
3. Nicolas, Chanoine du Chapitre de Luzarches ;
4. François, Chevalier, Seigneur de Beauvalle, marié à *Marie-Claire Çoſtille*, dont il a laiſſé pour fils unique

   Nicolas-François, Chevalier, Seigneur de Beauvalle.
5. Louise, femme de *Louis de la Roque*, Écuyer, Seigneur de Quenbremont, dont poſtérité ;
6. Geneviève, mariée ſans enfants à *Charles de Campagne*, Écuyer, Seigneur du Tray ;
7. Marie, auſſi femme ſans enfants de *Pierre le Charpentier*, Écuyer, Seigneur de Longchamp ;
8. & 9. Anne & Charlotte, nommées avec leurs frères & ſœurs dans une tranſaction du 13 Mai 1693.

IX. Antoine Dutertre, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Beauvalle, la Vienne, Colhaut, Bariſel, Eſtoquette, Cavron & autres lieux, premier Capitaine des Gardes de S. A. E. de Cologne, épouſa, par contrat paſſé à Montreuil le 1er Décembre 1685, noble Jacqueline Dutertre, ſa parente, Dame du Meny, Eſcoeuffant, Lacre, Raulers, Nielle & de la Mothe, fille & héritière de Meſſire Ambroise, Ier du nom, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, Lieutenant-Colonel du Régiment de Schulemberg, & de *Bonne-Françoiſe de Cavrelle*. Sa femme, après ſa mort, fut maintenue dans ſa nobleſſe, & reconnue pour *noble & iſſue d'ancienne race*, par jugement de M. de Bernage, Intendant d'Amiens, rendu le 4 Septembre 1715. Leurs enfants ſont :

1. Augustin, qui ſuit ;
2. Antoine, auteur du premier rameau rapporté ci-après ;
3. Ambroise-François-Louis-Antoine, auteur du ſecond, auſſi rapporté ci-après ;
4. Claude, Chevalier, Seigneur de Louvigny, Mouſquetaire du Roi, mort ſans alliance ;
5. Philippe, auteur du troiſième rameau, mentionné ci-après ;
6. Timoléon, auteur du quatrième, dont il ſera parlé enſuite ;
7. Jean-Jacques, auteur du cinquième rameau, rapporté à ſon rang ;
8. Marie, femme d'*Henri des Lion*, Écuyer, Seigneur de Theuville ;
9. Jacqueline, mariée à *Anne de Guiſelin*, Chevalier, Seigneur de l'Épinoy ;
10. Et Marie-Thérèse, femme 1° d'*Adrien de Bigand*, Écuyer, Seigneur de Thubeauville ; & 2° de N... *de Mailly*, Chevalier, Seigneur de Menty, dont elle n'eut point d'enfants.

X. Augustin Dutertre, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, Eſtoquette, Colhaut, Cobrique, Bariſel, Cavron & autres lieux, épouſa, par contrat paſſé à Hemont le 8 Mai 1719, contrôlé à Heſdin le 23 Novembre 1726, & la minute dépoſée au Greffe de cette Ville, noble *Marie-Antoinette-Alexandrine de Créquy*, fille aînée de puiſſant Seigneur *Henri-Alexandre*, Chevalier, Marquis de Hemont, Baron de Bernieulles, Vicomte de Rue, Seigneur de Wicquinhen, Canaple, &c., & de puiſſante Dame *Marie-Charlotte de Mannay*, & ſœur de *Louis-Marie*, & de *Robert de Créquy*, Chevalier, non profès de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem. De ce mariage ſont nés :

1. Robert-Augustin-Alexandre, Chevalier, Capitaine de Cavalerie au Régiment de

Digitized by Google

Royal-Rouſſillon, mort ſans alliance le 24 Juillet 1749;
2. Marc-Antoine-Augustin, Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Cathédrale de Notre-Dame de Boulogne, mort le 6 Octobre 1765;
3. Louis-Alexandre, qui ſuit;
4. Et François-Alexandre, premier Page du Roi dans ſa Petite Écurie, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lenoncourt, tué à la bataille de Crevelt le 23 Juin 1758.

XI. Louis-Alexandre Dutertre, Chevalier, Seigneur & Vicomte en partie des mêmes lieux, Seigneur de Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, Beaufoſſé, Eſtoquette, Colhaut, Cobrique, Bariſel, Cavron, Francalleux, la Cour, &c., Capitaine-Major d'Infanterie par commiſſion du Roi du 6 Juin 1758, a épouſé, par contrat paſſé à Montreuil-ſur-Mer, le 3 Septembre 1768, Marie-Agathe-Susanne-Louise Dutertre, fille de Meſſire Timoléon Dutertre, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant, Louvigny, Rouvigny, Preurette, Trois-Marquets, &c., ancien Major d'Infanterie au Régiment d'Aunis, depuis Commandant pour le Roi de la Citadelle de Montreuil, & de *Marie-Catherine de Chartonnet*, dont il n'y a point eu d'enfants.

PREMIER RAMEAU.

X. Antoine Dutertre, II° du nom (ſecond fils d'Antoine, I^er^ du nom, & de Jacqueline Dutertre), Chevalier, Seigneur de la Marque, &c., Mouſquetaire du Roi, depuis Capitaine & Major au Régiment d'Aumont, Chevalier de St.-Louis, a épouſé 1° N.... *d'Heſmond*, fille de Meſſire *Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Dalle; & 2° *Marie Carpentier*. Du premier lit ſont iſſus:

1. N..., Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, avec brevet de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis. Il avoit épouſé N... *de Lion*, dont deux filles;
2. N..., Prêtre;
3. N..., Religieuſe à Montreuil.

Et du ſecond lit:

4. Jean-François, élevé à l'École Royale Militaire, Chevalier de St.-Lazare, Lieutenant au Régiment de Royal-Vaiſſeaux en 1769;
5. François, auſſi élevé à l'École Royale Militaire, & Chevalier de St.-Lazare;
6. Louis, Chevalier;
7. Et N..., élevée à St.-Cyr.

SECOND RAMEAU.

X. Ambroise-François-Louis-Antoine Dutertre (troiſième fils d'Antoine, I^er^ du nom, & de Jacqueline Dutertre), Chevalier, Seigneur de Campagne, Mouſquetaire de la Garde ordinaire du Roi, puis Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Chevalier de St.-Louis, a épouſé *Marie-Suſanne-Françoiſe Mithon*, fillé de Meſſire *Jacques*, Écuyer, Seigneur de Tourteauville, dont:

1. Charles-Ambroise-Marie Dutertre, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, mariée à *Marie-Marguerite-Françoiſe Acary*;
2. N..., Chevalier, Capitaine au Régiment de Foix, mort ſans alliance;
3. Antoine-Marie-Laurent, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Picardie;
4. Marie-Anne-Françoise, mariée, 1° à Meſſire N... *de Bertelais*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au Régiment de Foix, & Chevalier de St.-Louis, dont une fille; & 2° à Meſſire N... *d'Eſpoteaux*, Chevalier;
5. Et Catherine-Jacqueline-Susanne, mariée à Meſſire *Auguſtin-Céſar le Ver de Chantraine*, Chevalier, dont un fils & une fille.

TROISIÈME RAMEAU, éteint.

X. Philippe Dutertre (cinquième fils d'Antoine, I^er^ du nom, & de Jacqueline Dutertre), Chevalier, Seigneur de la Vienne, Mouſquetaire de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de St.-Louis, épouſa *Anne-Angéliqué de Mailly*, fille aînée de *Céſar*, Chevalier, Seigneur d'Arſy, & ancien Capitaine au Régiment de Vexin, dont:

XI. Marie-Thérèse, Dame de la Vienne, Menty & autres lieux, mariée à N... *de Montcornet*, Écuyer, Seigneur dudit lieu.

QUATRIÈME RAMEAU.

X. Timoléon Dutertre (ſixième fils d'Antoine, I^er^ du nom, & de Jacqueline Dutertre), Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant, Preurette, Louvigny, Rouvigny, Trois-Marquets, &c., ancien Capitaine & Major du Régiment d'Aunis, Chevalier de St.-Louis, & Commandant pour le Roi en la Citadelle de Montreuil, a épouſé *Marie-*

Digitized by Google

Catherine Chartonnet, fille de *Joſeph-Louis*, Écuyer, dont :

1. Jean-Louis-Léon, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Languedoc & Lieutenant pour le Roi de la Citadelle de Montreuil ;
2. Rose-Charlotte, Demoiſelle ;
3. Et Marie-Agathe-Susanne-Louise, qui épouſa, par contrat du 3 Septembre 1768, Louis-Alexandre Dutertre, ſon couſin germain, Chef de ſa Maiſon, Vicomte & Seigneur du Tertre & autres lieux, Capitaine & Major d'Infanterie.

CINQUIÈME RAMEAU.

X. Jean-Jacques Dutertre (ſeptième fils d'Antoine, Ier du nom, & de Jacqueline Dutertre), Chevalier, Seigneur de Beauregard & du Château de la Ville d'Eſtaples en Boulonnais, Capitaine de Cavalerie, épouſa *Marie-Anne-Barbe Dauphin*, fille de Meſſire *Vincent*, Écuyer, Seigneur de Beauregard, dont :

1. Jean-Louis-Marie, Chevalier, Capitaine d'Infanterie, Aide-Major-Général des troupes de France aux Isles, mort à St.-Domingue, ſans alliance au ſervice du Roi ;
2. Jean-Marie, Chevalier, Lieutenant d'Infanterie, retiré du ſervice ;
3. Antoine-Marie, Chevalier, élevé à l'École Royale Militaire, Capitaine-Aide-Major du Régiment Royal des Vaiſſeaux, & Chevalier de St.-Lazare ;
4. Jean-Marie, dit *le Jeune*, auſſi élevé à l'École Royale Militaire, Chevalier de St.-Lazare, & Lieutenant au Régiment de la Reine, Cavalerie ;
5. Jacques-Marie-Alexandre, Chevalier, Aide-Major au Régiment d'Artois, mort ſans alliance ;
6. Marie-Susanne-Jacqueline, Demoiſelle ;
7. Et Marie-Jeanne, Dame de l'Abbaye de Blandecq, &c.

SECONDE BRANCHE.

IV. Jacques Dutertre, Écuyer, Seigneur d'Eſclemy (ſecond fils de Guillaume, IIe du nom, & de *Marguerite de Nœufveru*), fut Licencié ès-Lois, & Lieutenant-Général de la Province du Boulonnais. Il épouſa 1° *Marguerite de Thion*, morte le 9 Juin 1515 ; & 2° *Péronne Rohard*, fille de *Pierre*, Écuyer, & de *Marie d'Heſdigneul*. Du premier lit vinrent :

1. Walrand, Religieux à l'Abbaye de Foreſmontiers ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Louis, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après ;
4. Jeanne, mariée à *Adrien de Groux*, Écuyer, Seigneur d'Avenne ;
5. Marguerite, femme de *Jean de Chinotte*, Écuyer, Seigneur du Val ;
6. Françoise, mariée à *Pierre Coſtard*, Écuyer, Seigneur de Ferque.

Et du ſecond lit :

7. Chaliot, Écuyer, mort ſans alliance ;
8. Antoinette, mariée à Boulogne le 21 Janvier 1537, à Noble *Charles de Thubeauville*, Écuyer, Seigneur de la Rivière, fils & héritier de *Martin*, Écuyer, & de *Marguerite Grignan* ;
9. Jeanne, dite *la Jeune*, mariée à *Antoine de Berſin*, Écuyer, Seigneur de Bertrouvalle ;
10. Et Madeleine, Religieuſe.

V. Jean Dutertre, Ier du nom, Écuyer, Seigneur d'Eſclemy, épouſa 1° *Aldegonde de Pilmaud* ; & 2° *Marguerite de Bommelle*, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Lamberte, Religieuſe aux Sœurs Griſes de St.-Omer ;
3. Catherine, Religieuſe & Dame de Ste-Claire à St.-Omer ;
4. Marguerite, morte ſans alliance ;
5. Et Anne, mariée ſans enfants à *Philippe d'Artois*, Écuyer.

VI. Jean Dutertre, IIe du nom, Écuyer, Seigneur d'Eſclemy, épouſa à Aire, le 7 Octobre 1567, *Françoiſe de Bellevalet*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Adrien, Écuyer, mort ſans alliance ;
3. Et Jacqueline, Demoiſelle.

VII. Jean Dutertre, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur d'Eſclemy, épouſa, à Arras, N... *de Fercaux*, dont :

1. François, Religieux à l'Abbaye Royale de St.-Vaaſt d'Arras ;
2. Jean, Écuyer, mort ſans alliance ;
3. Adrien, Écuyer, marié ſans enfants, par contrat paſſé à St.-Omer le 1er Décembre 1599, à *Marie de Velard*, fille de *Jacques*, Écuyer. Il teſta dans la même Ville le 12 Juin 1632 en faveur de Marie & dē Jac-

Digitized by Google

queline Dutertre, deux de ſes ſœurs ;
4. Pierre, Écuyer, mort ſans alliance ;
5. Marie, femme d'*Adrien de Saint-Martin*, Écuyer, Seigneur de la Mothe ;
6. Anne, Religieuſe à St-Omer ;
7. Jacqueline, nommée dans le teſtament de ſon frère, & morte fille ;
8. Et Françoise, mariée à *Antoine de Leſpaux*, Écuyer, Seigneur de Coutry.

TROISIÈME BRANCHE.

V. Louis Dutertre, Ier du nom, Écuyer, Seigneur d'Eſcoeuffant, du Meny, Quint-d'Ordre, Cambronne & autres lieux (troiſième fils de Jacques, & de *Marguerite de Thion*, ſa première femme), fut choiſi dans une Aſſemblée Générale de la Nobleſſe du Boulonnais pour rédiger & ſigner le procès-verbal de la rédaction de la Coutume de ladite Province en 1550, & teſta le 17 Septembre 1558. Il avoit épouſé 1° *Madeleine Gorguette*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur du But, & de *Françoiſe Gode*, lors veuve de *Walrand de Licque*, Chevalier ; 2° ſans enfants, par contrat paſſé à Montreuil le 18 Juin 1547, *Jeanne d'Eſcaut*, Dame & Baronne de Courret, aſſiſtée de Françoiſe de Boufflers, Dame & Abbeſſe de Ste-Auſtreberte, & de pluſieurs autres perſonnes de diſtinction, parents & amis ; & 3° *Iſabeau de Courteville*, Dame de Colend, fille de *Charles*, Écuyer, laquelle étant devenue veuve, ſe remaria à *Jean Aubedé*. Du premier lit vint :

1. Jacques, qui ſuit.

Du troiſième lit ſortirent :

2. Louis, Écuyer, mort ſans alliance ;
3. Isabeau, Dame de Fromeſſen & de Colend, mariée, par contrat paſſé à Boulogne le 2 Janvier 1581, à *Louis de Guiſelin*, Écuyer, Seigneur des Bareaux ;
4. Et Antoinette, nommée dans le teſtament de ſon père du 17 Septembre 1558, & morte fille.

VI. Jacques Dutertre, Écuyer, Seigneur d'Eſcoeuffant, du Meny, Quint-d'Ordre, Houpeaux, Outrelle, Cambronne & autres lieux, eſt auſſi qualifié Seigneur d'Eſclemy, Aufin, &c., dans un Arrêt du Parlement du 17 Septembre 1577, dans une tranſaction paſſée à Boulogne le 23 Janvier 1591, & dans un autre Arrêt du Parlement du 17 Septembre 1594. Il épouſa *Jeanne de Louvigny*, fille de N... *de Louvigny*, Chevalier, Seigneur d'Eſtréelles : ils vivoient enſemble en 1594 ; il teſta le 26 Août 1595, & nomma pour ſes exécuteurs François Dutertre, Écuyer, Seigneur de Normaſtre, & Jérôme Morel, ſes couſins. Ses enfants furent :

1. Centurion, qui ſuit ;
2. Louis, qui eut, par le teſtament de ſon père, la Terre & Seigneurie de Lacre, & mourut ſans alliance ;
3. Claude, qui eut en partage la Terre et Seigneurie du Meny, mort auſſi ſans alliance ;
4. Et Sara, qui eut en partage la Terre & Seigneurie de Wicardenne.

VII. Centurion Dutertre, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant, Tigny, du Meny, Lacre, Raulers, la Mothe & autres lieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de ſes Gardes, & Gouverneur de la ville de Gergeau, vendit & engagea pluſieurs parties de ſes biens, pour les employer au payement de ſa rançon, & pour ſe faire guérir des bleſſures qu'il avoit reçues à la priſe de la Ville de Calais. On ignore le temps de ſa mort, mais il avoit épouſé, par contrat du 30 Septembre 1598, en préſence de *Claude de Louvigny*, ſon oncle, & autres, *Anne de Loyanne*, Dame de Maiſon-Villers, fille d'*Antoine*, Conſeiller au Parlement de Paris en 1556, puis Maître des Requêtes ordinaires de ſon Hôtel au Royaume de Navarre, Seigneur de Fourmentier, de Loroy, Mochirout, Villiers, Turry & du Boſſel, & de *Marie-Catherine de Chaſeray*. Étant devenue veuve, elle tranſigea avec ſes enfants à Montreuil le 11 Août 1634, & teſta le 7 Mai 1652. Elle fit différents legs à ſes enfants & petits-enfants, & eut de ſon mariage :

1. Isaac, qui ſuit ;
2. Madeleine, laquelle étoit mineure & ſous la tutelle de ſa mère en 1636, & ne vivoit plus lors de ſon teſtament en 1652 ;
3. Marie, mariée, 1° par contrat paſſé à Orléans le 16 Juin 1620, à Meſſire N... *Tanchebeau*, Chevalier, Seigneur de la Braiteche, dont deux filles rappelées dans le teſtament de leur grand'mère, *Anne de Loyanne* ; & 2° à *Paul de Pehen*, Écuyer, Seigneur du Fay, dont deux filles, nommées *Madeleine* & *Anne* ;
4. Judith, mariée, par contrat paſſé à Paris

Digitized by Google

le 7 Décembre 1644, à Noble *Charles de Meaux*, Chevalier, Seigneur de Charny;
5. Autre JUDITH, dite *la Jeune*;
6. Et ANNE, mariée à *Jean Defricourt de Licque*, Chevalier, Seigneur des Oteux, dont entr'autres enfants *Antoine* & *Florence de Licque*, rappelés auſſi dans le teſtament de leur grand'mère, de 1652.

VIII. JEAN DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant & autres lieux, Lieutenant & enſuite Capitaine d'une Compagnie de gens de pied au Régiment d'Eſpagny épouſa, par contrat paſſé à Samai le 28 Septembre 1625, en préſence de ſa mère & de pluſieurs de ſes parents & amis, *Anne de Roquigny*, fille d'*Ambroiſe*, Chevalier, Seigneur de Pelcheux & du Fayel, & d'*Anne de Carlier*, ſa première femme. Cette *Anne de Roquigny* étoit veuve en 1643, ſuivant une Sentence du Bailliage de Montreuil du 5 Mars de la même année, & une tranſaction paſſée dans la même Ville le 7 Janvier 1656. De ce mariage vinrent :

1. AMBROISE, qui ſuit;
2. ANNE;
3. Et JACQUELINE, mariée à *David Regniard*, Écuyer, Seigneur de Veſtreghen, dont elle eut *Jacqueline*, qui ſortit du Royaume pour cauſe de Religion.

IX. AMBROISE DUTERTRE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant, Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, du Meny & autres lieux, Lieutenant-Colonel du Régiment de Schulemberg, paſſa ſon contrat de mariage à Arras le 3 Juillet 1657, & épouſa (d'après le conſentement de ſa mère, *Anne de Roquigny*, & de ſes ſœurs ANNE & JACQUELINE, donné le 18 Avril 1658), le 21 des mêmes mois & an, *Bonne-Françoiſe de Cavrelle*, fille & héritière d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du Grand-Cordet, Beaumont, Wailly & autres lieux, & de *Bonne de Sucre*. Il tranſigea le 28 Avril 1660, avec *Anne de Roquigny*, ſa mère, ANNE & JACQUELINE DUTERTRE, ſes ſœurs, & eut de ſon mariage :

1. JEAN, qui ſortit du Royaume pour cauſe de Religion, Colonel en pied d'un Régiment d'Infanterie au ſervice du Roi d'Angleterre, mort ſans enfants;
2. CHARLES, Chevalier, mort ſans alliance;
3. AMBROISE, qui ſuit;
4. Et JACQUELINE, laquelle, à cauſe de ſes trois frères ſortis du Royaume pour cauſe de Religion, devint ſeule héritière de ſes père & mère. Elle fut par Jugement rendu à Amiens par M. de Bernage, Intendant de Picardie, le 4 Septembre 1715, reconnue pour fille & ſeule héritière d'AMBROISE DUTERTRE, Ier du nom, ſon père, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant & autres lieux, & comme lui pour *Noble & iſſue d'ancienne race*, & en cette qualité confirmée dans tous les priviléges de la Nobleſſe. Elle épouſa, par contrat du 1er Décembre 1685, ANTOINE DUTERTRE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Beauvalle, &c.

X. AMBROISE DUTERTRE, IIe du nom, appelé *le Baron du Tertre*, qui ſortit du Royaume pour cauſe de Religion, fut Quartier-Maître-Général de la Cavalerie Hollandaiſe, & Colonel en pied d'un Régiment d'Infanterie au ſervice des États-Généraux. Il épouſa, en Hollande, Noble *Éliſabeth de Haerſolte*, fille de *Wothaghen*, Baron dudit lieu, dont il eut pour fille unique,

N.... DUTERTRE, Baronne, mariée en Hollande à *Berent de Henrick*, Baron de Bentinck, Seigneur de Schoonhecten, Chevalier de l'Ordre Teutonique, & Commandeur de Schoon-Hoovene, dont poſtérité.

On trouve dans la Généalogie d'*Arel*, imprimée dans ce Dictionnaire, un PIERRE DUTERTRE, Seigneur dudit lieu, qui eut de ſon mariage avec *Jeanne de l'Eſquildry*, PIERRE DUTERTRE, IIe du nom, Seigneur de Pernen, marié à *Barbe Leveſque d'Arel*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Marguerite Arel*, Dame de Kermarker, héritière de la première branche de la Maiſon D'AREL. Voy. ce mot.

Les armes de cette ancienne Nobleſſe, telles qu'elles ont été enregiſtrées dans l'*Armorial Général de France*, de feu M. d'Hozier, Juge d'Armes, par Ordonnance du 8 Août 1698, ſont : d'*argent, à trois aigles éployées, à deux têtes de gueules, becquées & membrées d'azur, poſées 2 & 1* : Supports : *deux perroquets au naturel*. Cimier : *un vol étendu, parti & mi-parti d'argent & de gueules*.

La branche aînée porte : *écartelé*, au 1 DE BOURBON-VENDÔME; au 2 DE CRÉQUY; au 3 DE MONCHY; au 4 DE BOURNONVILLE; & ſur le tout de la Maiſon DUTERTRE, comme ci-deſſus. La branche cadette briſoit *d'un lambel de gueules de trois pendants*.

(Généalogie rédigée ſur un *Mémoire* envoyé par M. le Vicomte DUTERTRE, aîné de cette ancienne & Noble Famille, dreſſé ſur

Digitized by Google

titres originaux, & d'après Carpentier, *Hiſtoire de Cambréſis*, & le *Grand Nobiliaire de Picardie*, manuſcrit, dépoſé à l'Abbaye de St-Faron à Meaux.)

* TESSÉ. C'eſt une Baronnie au Maine, qui fut portée en mariage par *Françoiſe*, Dame *de Raveton*, à *Jean de la Ferrière*, Baron de la Vernie, dont le fils unique, Gouverneur de Domfront, eut pour héritière des Baronnies de Teſſé, de Vernie & d'Ambrières, ſa ſœur aînée, *Thomaſſe de la Ferrière*, mariée à *André*, Seigneur *de Froulay*. La Baronnie de Teſſé fut érigée en *Comté* vers 1618. La Grandeſſe d'Eſpagne de première claſſe a été unie à ce Comté par décrets du Roi d'Eſpagne des 12 Novembre 1704, 17 Mars 1705 & 17 Août 1706, confirmés par Lettres du mois de Septembre 1706. Il eſt compoſé des Baronnies de Froulay, Teſſé, Châteauneuf & Ambrières ; & les Lettres Patentes d'érection portent qu'il ſera mouvant de la groſſe tour du Louvre & que les appellations des ſentences d'icelui reſſortiront au Parlement de Paris. Voy. FROULAY.

TESSIER, Écuyer, Sieur de Launay, en Normandie, Élection d'Alençon ; Famille dont les armes ſont : *d'argent, à deux merlettes de ſable en chef, & une roſe de gueules en pointe.*

TESSIÈRES, Famille du Périgord, maintenue dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1668, qui porte pour armes : *loſangé d'argent & de gueules.*

TESSON, Famille des plus anciennes & des plus illuſtres de la province de Normandie, qui dès le temps de Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, y tenoit alors un des premiers rangs. L'Abbaye de St-Étienne de Fontenay, près Caen, eſt un monument encore ſubſiſtant de la piété & de l'ancienne ſplendeur des Teſſon. Raoul, ſecondé de ſon frère Ernest, en entreprit la reſtauration dans le XI^e^ ſiècle, & lui donna des biens conſidérables. Ses deſcendants, à ſon exemple, ratifièrent tout ce qu'il avoit fait en faveur de ce Monaſtère, & y ajoutèrent de nouvelles donations. On voit encore dans l'Égliſe les ſépultures de pluſieurs Seigneurs de cette maiſon, qui tire ſon nom de la terre de la Roche-Teſſon, ſituée dans le Bailliage d'Alençon. Il y a encore des Seigneurs de ce nom dans les élections de Caen & de Mortain.

Les armes : *faſcé de ſinople & d'argent de ſix pièces, chaque faſce chargée d'une chaîne d'or, & l'argent chargé de douze mouchetures de ſable*, 5, 4 & 3.

TESTARD, Famille du Périgord. Samuel de Testard, Écuyer, Seigneur du But, fut reconnu noble & iſſu de noble & ancienne race par jugement des Commiſſaires Généraux députés pour les droits des francs-fiefs dans le reſſort du Parlement de Bordeaux, du 19 Mai 1634. Il eut pour arrière-petit-fils :

François de Testard, Ecuyer, Seigneur du But, né le 31 Août 1688, marié, le 18 Janvier 1721, à *Marie-Anne Chapon*, fille de *Louis*, Écuyer, Seigneur du Bâtiment, dont, entr'autres enfants,

Dauphine, née le 3 Juillet 1723, reçue à St-Cyr en 1734. (Voy. l'*Armorial Gén. de France*, reg. I, part. I, p. 538).

Les armes : *d'azur, à une tête humaine d'argent, poſée de front, dans des flammes de gueules.*

TESTU de BALINCOURT, Famille originaire de Touraine, & établie dans le Vexin Français.

I. Jean Testu, Seigneur de Balincourt & de Margicourt, Conſeiller, Maître d'Hôtel du Roi Charles IX, Secrétaire de ſes Finances, mort au mois de Janvier 1586, avoit épouſé, le 12 Mars 1560, *Geneviève le Sueur*, de laquelle il eut :

1. Philippe-Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Jean-Guillaume, auteur de la branche de *Pierrebaſſe*, rapportée ci-après.

II. Philippe-Guillaume Testu, Seigneur de Balincourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, épouſa, le 22 Juin 1598, *Anne Barjot de Mouſſy*, dont :

III. Louis Testu, Chevalier, Seigneur de Balincourt, Arronville, Héréville, Margicourt, du Bois de Loreſſe & de la Châtellenie de Launay, en Anjou, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une

Digitized by Google

Compagnie dans le Régiment de Picardie. Il épouſa 1°, le 1er Juin 1640, *Claude de Hamelin*, morte le 22 Décembre 1661, qui lui porta la Baronnie de Bouloire. Elle étoit fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur des Moulins, & de *Françoiſe de Maillé de la Tour-Landry*; & 2°, le 19 Janvier 1666, *Angélique de Villebois*. Du premier lit vinrent :

1. Charles, Seigneur de Balincourt, Baron de Bouloire, Capitaine au régiment des Gardes-Françaiſes, bleſſé à la bataille de Senef, & mort le 23 Août 1674 ;
2. Gabriel, dit le *Chevalier de Balincourt*, Sous-Lieutenant de la Compagnie de ſon frère Charles, tué à Senef, le 14 Août 1674 ;
3. Et Henri, qui ſuit.

IV. Henri Testu, Seigneur de Balincourt, devint héritier de la Baronnie de Bouloire & autres Terres, fut Capitaine des Chaſſes de la Varenne du Louvre, & mourut le 2 Septembre 1710. Il avoit épouſé 1°, le 4 Août 1676, *Claude-Marguerite de Sève*, morte le 26 Mars 1680, fille d'*Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Chatignouville, & de *Marie-Marguerite-Guillemette de Rochechouart*; & 2° le 26 Janvier 1682, *Marie-Suſanne-Thérèſe de Maſparault*. Du premier lit vint :

1. Claude-Guillaume, Chevalier, Marquis de Balincourt, Baron de Bouloire, Seigneur de St.-Cyr, Châtillon-le-Roi, Mérobert, Nohen & de Montmartin en partie, né le 18 Mars 1680, qui a été d'abord Colonel du Régiment d'Artois en 1703, Brigadier d'Infanterie le 29 Mars 1710, Maréchal de Camp le 1er Février 1719, Lieutenant-Général le 1er Août 1734, Gouverneur du Mont-Dauphin, en Dauphiné, le 26 Janvier 1739, Commandant en Alſace en 1745, Gouverneur des Ville & Citadelle de Straſbourg le 1er Janvier 1746. Il a été créé Maréchal de France le 19 Octobre 1746, pour récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à la tête du Régiment d'Artois & entr'autres au dernier ſiége de Barcelone, où il commandoit le jour de l'aſſaut & de l'attaque du baſtion de Ste-Claire. C'eſt chez lui que ſe tenoit le tribunal des Maréchaux de France. Il eut les entrées de la Chambre en Mai 1764, fut fait Chevalier des Ordres le 7 Juin 1767, & mourut en Juin 1770. Il avoit épouſé, le 12 Janvier 1715, *Marguerite-Guillemette Alleman*, Dame en partie de Montmartin, morte en Mars 1764, ſans enfants, fille de *Pierre*, Comte de Montmartin, & de *Marie-Anne de Sève*, ſa première femme.

Du ſecond lit ſont iſſus :

2. François, qui ſuit ;
3. Et Jean-Dominique, Chanoine de Ste-Croix de la Bretonnerie.

V. François Testu, Chevalier, Seigneur d'Hédouville, dit le Comte, puis Marquis de Balincourt, né le 13 Octobre 1687, a été d'abord Capitaine dans le Régiment d'Artois, puis Exempt dans la première Compagnie des Gardes-du-Corps, avec commiſſion de Meſtre de Camp; fait Brigadier de Cavalerie le 1er Janvier 1740, Maréchal de Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant-Général le 10 Mai 1748 ; il fut créé Commandeur de l'Ordre de St.-Louis le 20 Juin 1755, & mourut en 1766. Il avoit épouſé, le 21 Janvier 1715, *Roſalie Cœuret*, fille de *Louis*, Seigneur de Nesle, & de *Henriette-Jeanne-Roſalie de Bruc-Montplaiſir*, dont :

1. Charles-Louis, qui ſuit ;
2. Claude-Guillaume, dit *le Chevalier de Balincourt*, Mouſquetaire du Roi dans la première Compagnie, mort en 1757 ;
3. Marie-Rosalie, mariée, en 1745, à *Victor du Wicquet*, dit *le Baron d'Ordre*, mort le 30 Juillet 1751 ;
4. Agnès-Henriette-Félicité, mariée à *Antoine-Henri-Claude*, Marquis *des Barres*;
5. Marguerite-Guillemette, mariée, par contrat du 28 Mai 1753, à *Antoine de Rancher*, Chevalier, Seigneur de Maudétour ;
6. Odille-Thérèse-Hélène, qui épouſa, par contrat du 20 Novembre 1758, *François-Michel-Antoine*, Marquis *de Rancher*;
7. Et Monique-Rosalie.

VI. Charles-Louis Testu, Comte, puis Marquis de Balincourt, né le 30 Mars 1729, un des Colonels du Régiment des Grenadiers de France, Brigadier de Cavalerie en 1762, épouſa, 1° le 12 Octobre 1752, *Anne-Claudine de Rochefort d'Ally*, née en Octobre 1725, morte le 10 Septembre 1772 ; & 2° en 1778, *Anne-Alexandrine de Bernard de Champigny*. Du premier lit vinrent :

1. Amédée-Claude-Guillaume-Rosalie, né le 3 Août 1753, marié, le 29 Janvier 1776, à *Henriette-Zéphirine de Polignac*, fille de

Digitized by Google

François-Camille, Marquis de Polignac, & de *Marie-Louiſe de la Garde;*

2. Et CLAUDE-GUILLAUME, Chevalier de Balincourt, Capitaine de Cavalerie, mort le 2 Août 1775.

BRANCHE
des Seigneurs de PIERREBASSE.

II. JEAN-GUILLAUME TESTU (fils puîné de JEAN), Écuyer, Seigneur de Menouville & de la Galaiſière, épouſa, le 18 Août 1593, *Renée Clerembault*, fille de *Guy*, Écuyer, Seigneur de Pierrebaſſe, & de la Maiſon-Rouſſe, & d'*Anne d'Avril*, dont il eut

III. CHARLES TESTU, Seigneur de Pierrebaſſe & de la Galaiſière, marié, le 10 Septembre 1622, à *Antoinette de Broc*, fille de *François*, Baron de Cinqmars-la-Pile, & de *Françoiſe de Montmorency*, dont

IV. PIERRE TESTU, Écuyer, Seigneur de Pierrebaſſe, de la Galaiſière, du Pin & de Lavaux, Commandant du Château d'Angers, maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de 1668, marié, 1° le 5 Avril 1655, à *Jeanne de Chennevières*; & 2° le 22 Août 1673, à *Bonne-Marie Richardeau*. Du ſecond lit vint

V. CHARLES-ERASME TESTU, Écuyer, Seigneur de la Galaiſière, né le 2 Septembre 1675, qui épouſa, 1° le 21 Septembre 1700, *Agnès Bitault*, fille de *Jacques*, Écuyer, Seigneur de Chizé, & de *Madeleine de Coulanges*; & 2° *Antoinette Errault*, morte le 16 Octobre 1745. Du premier lit vinrent, entr'autres enfants,

1. SUSANNE;
2. Et RENÉE-AGNÈS, née le 16 Mai 1712, reçue à St.-Cyr le 29 Avril 1734.

Les armes : *d'or, à trois léopards de ſable, lampaſſés & armés de gueules, & paſſant l'un au-deſſus de l'autre, celui du milieu contourné.*

TESTU DE CURY (DU), Famille de Picardie. JEAN DU TESTU, Seigneur de Hardoie, qui vivoit en 1516, fut le IV^e aïeul de

CHARLES DU TESTU DE CURY, marié à *Catherine de Hangeſt*, dont il eut

JEANNE-CHARLOTTE, née le 8 Février 1681, reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1693, qui prouva que JEAN DU TESTU étoit ſon V^e aïeul.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or, rangées en faſce & ſurmontées d'un croiſſant d'argent.*

TEXIER D'HAUTEFEUILLE, en Poitou & dans l'Orléanais. C'eſt une ancienne Nobleſſe militaire, dont le premier connu de ce nom eſt DURAND TEXIER, qui fit une vente au mois de Novembre 1251, & ſcella cet acte de ſon ſceau, dont il ne reſte aucun veſtige. GUILLAUME TEXIER, Varlet (Écuyer), fit hommage, en 1245, de ſon hébergement de Pin au Blois, à Thébaut Chabot, Seigneur de Chantemelle, & eſt qualifié *chevalier* dans un acte du Vendredi après la Purification 1260. GEOFFROY TEXIER, Varlet, renouvela un aſcenſement d'héritages, en faveur de Jean Godard, le Vendredi avant la Pentecôte 1302. On trouve encore PIERRE TEXIER, Écuyer, qui fit un accord avec Huet Micheault, le Samedi après la St-Lucas 1345; il a la même qualité d'Écuyer dans un acte du Jeudi après l'Épiphanie 1353; mais la filiation ne commence qu'à

JEAN TEXIER, Écuyer, Seigneur de la Lande, du chef de *Marie Rabier*, ſa femme, qu'il épouſa avant le 16 Août 1380. Il fut le V^e aïeul de

GERMAIN TEXIER, Seigneur de Grandervilliers, Maître des Comptes, marié, le 23 mai 1588, à *Madeleine Larcher*, dont

GERMAIN TEXIER, Chevalier, Baron d'Hautefeuille & de Malicorne, Seigneur de Grandervilliers, &c., Conſeiller honoraire au Parlement, marié à *Marie Perrot*, dont

1. GERMAIN, qui ſuit;
2. ETIENNE, dit le *Bailli d'Hautefeuille*, Capitaine de la Compagnie Écoſſaiſe dans la Gendarmerie, & le premier Gentilhomme Français, qui, ſelon le P. Daniel, dans ſa Milice Françoiſe, l'ait poſſédée après les Ducs d'York. Il fit ſes preuves de Nobleſſe pour entrer dans l'Ordre de Malte en 1636, devint Grand'Croix & Bailli de cet Ordre en 1669, puis Ambaſſadeur extraordinaire de Malte à la Cour de France; fit, en cette qualité, ſon entrée publique à Paris le 6 Janvier 1671; fut fait, le 6 Décembre 1672, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château du Mont-St-Michel; nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 25 Février 1677; parvint à la dignité de Grand-Prieur d'Aquitaine le 23 Septembre 1691; mourut à Paris le 3 Mai 1702, & fut enterré au Temple, où l'on voit ſon épitaphe;

Digitized by Google

3. Henri, Aumônier ordinaire du Roi en 1653, Abbé de St-Sernin-du-Bois & de St-Germain en Brionnais, mort en 1679 ;
4. Antoine, Baron de Gondreville, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françaiſes, tué au ſiége de Dunkerque en 1658 ;
5. Marie, Abbeſſe de Nogent-l'Artaut, nommée en 1680 coadjutrice de l'Abbaye de Ste-Gloſſinde de Metz ;
6. Et Françoise, mariée, en 1665, à *Charles-Martin*, Marquis *de Crevecœur*, Maréchal de Camp & Gouverneur de Montargis.

Germain Texier, Chevalier, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Grandervilliers, &c., né en 1626, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Conſeiller d'État d'Épée, rendit à Sa Majeſté des ſervices importants en Allemagne & dans d'autres négociations au-dedans du Royaume ; fit ſes preuves de Nobleſſe devant le Duc de Noailles, qui certifia au Roi, le 7 Juillet 1668, qu'il étoit *Gentilhomme de nom & d'armes, d'ancienne & illuſtre maiſon*, & obtint, au mois d'Août 1689, l'érection de la terre d'*Hautefeuille* en *Comté*. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Avril 1665, *Catherine-Marguerite de Courtarvel*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de St-Remy, &c., premier Maître d'Hôtel de la Ducheſſe Douairière d'Orléans, dont, entr'autres enfants,

Germain-Jacques, dit *le Marquis d'Hautefeuille*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, en 1685, tué devant Heidelberg en 1689 ;

Et Gabriel-Étienne-Louis, qui ſuit.

Gabriel-Étienne-Louis Texier, dit le *Marquis d'Hautefeuille*, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, &c., né en 1671, d'abord Meſtre de Camp du Régiment de la Reine, Dragons, enſuite Meſtre de Camp Général des Dragons, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1718, mort le 4 Janvier 1743, avoit épouſé, en 1699, *Marie-Françoiſe-Éliſabeth de Rouxel de Médavy de Grancey*, petite-fille du Maréchal de France de ce nom, & fille de *François-Bénédict*, Marquis de Grancey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Jeanne-Aimée de Rabodanges*. Elle ſe remaria avec le Maréchal de *Montrevel*. Du premier lit elle a eu :

Jacques-Étienne-Louis, qui ſuit,

Et Louise-Élisabeth, mariée, en août 1723, à *Benoît-Alexandre*, Comte *de Monchy*, Baron de Viſmes.

Jacques-Étienne-Louis Texier, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, &c., né en 1699, Capitaine au Régiment de Touloufe, Cavalerie en 1718, épouſa, en 1729, *Marie-Catherine de Sorel*, fille de *Léon*, ancien Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi à l'Iſle St.-Domingue, Commandeur de l'Ordre de St-Louis. De ce mariage ſont iſſus :

1. Charles-Louis, qui ſuit ;
2. Marie-Gabriel-Louis, Meſtre de Camp à la ſuite des Dragons, qui a fait ſes preuves en 1738, pour être Chevalier de Malte ;
3. Et Joseph, élevé Page de la Petite Écurie du Roi, Colonel en ſecond du Régiment de Normandie, marié, en 1767, à *Louiſe-Marguerite de Coatanſcoure*, fille de *René-François*, Marquis *de Coatanſcoure*, Colonel au Régiment d'Angoumois, & de *Louiſe d'Arbouville*, fille du Marquis d'Arbouville.

Charles-Louis Texier, appelé *le Marquis d'Hautefeuille*, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, Colonel du Régiment de Rouergue en 1761, de celui de Normandie en 1763, Brigadier des Armées du Roi en 1770, a épouſé, 1° en 1749, *Charlotte de la Tournelle*, fille d'*Antoine-François*, Marquis de Senant, Seigneur de Leugny, d'Angers, &c., Gouverneur de Cravan, Chevalier de la Nobleſſe des États de Bourgogne, & de *Marie-Thérèſe de Bailon* ; & 2° en 1755, *Suſanne-Bernardine-Léonore de Cauvigny d'Eſcoville*, fille d'*Alexandre-Charles*, Marquis d'Eſcoville, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, enſuite pourvu d'une Commiſſion de Colonel d'Infanterie, & de *Suſanne-Louiſe de Louvigny*, fille du Lieutenant-Général des Armées du Roi de ce nom, Commandeur Grand'Croix de l'Ordre de St-Louis. Le Marquis *d'Hautefeuille* a des enfants de ce ſecond mariage.

Les armes : *de gueules, à un lévrier d'argent paſſant, ayant ſon collier de gueules, cloué, bouclé & virolé d'or, ſurmonté en chef d'un croiſſant auſſi d'or.* Pour cri : Splendor honoris, virtuti fidelitas.

* TEYRARGUES : c'eſt une Seigneurie qui fut érigée en Baronnie, par Lettres de

Digitized by Google

1583, en faveur de *Jacques de Bados*, Vicomte de Portes, &c., & puis en Vicomté par Lettres du mois de Décembre 1613, en faveur d'*Antoine-Hercule de Bados*, ſon fils.

TEYSSIER, Famille établie à Paris & dans le Limouſin, diviſée en deux branches, l'une connue ſous le nom de *Chaunac*, & l'autre ſous celui *des Farges*, ſelon *l'Armorial Génér. de France*, reg. II, part. II.

I. JEAN TEYSSIER, Écuyer, Seigneur de Chaunac (l'une des plus anciennes châtellenies du Limouſin), épouſa, le 12 Octobre 1593, *Marguerite du Verdier*, veuve de *Raymond Loubriac*, dont

II. JEAN TEYSSIER, II^e^ du nom, Écuyer, Seigneur de Chaunac & d'Augeat, marié, le 4 Septembre 1632, à *Julienne Jarrige*, dont

1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit ;
2. Et JEAN-BLAISE, auteur de la branche des Seigneurs *des Farges*, rapportée ci-après.

III. JEAN-JOSEPH TEYSSIER DE CHAUNAC, Écuyer, Seigneur du Mazel, &c., épouſa *Aimée de Fénis*, dont il eut :

1. JEAN-JOSEPH ;
2. JEAN-BLAISE, qui ſuit ;
3. 4. & 5. CATHERINE, JULIENNE, & THÉRÈSE.

IV. JEAN-BLAISE TEYSSIER, Écuyer, Seigneur de Chaunac, du Mazel, & de Boiſſy, Capitaine dans le Régiment de Biron, en 1711, puis dans le Régiment de Villeroy & dans celui de Conty, fait Chevalier de Saint-Louis en 1734, épouſa *Marie-Anne Baluze de Beſſou*, & eut :

1. JEAN-JOSEPH, mort Mouſquetaire ;
2. JEANNE-AIMÉE, qui épouſa, le 2 Avril 1740, *Jean-Charles*, Seigneur de *Lautonie*, Baron de la Garde ;
3. Et JEANNE-FRANÇOISE, mariée, le 17 Mars 1748, à *Jean-Pierre*, Baron *d'Auteroche*, Seigneur de la Martinie.

Les armes de cette première branche ſont : *de ſinople, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes du même, & en pointe d'un agneau paſcal d'argent, le tout ſurmonté d'un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BRANCHE des Seigneurs des FARGES.

III. JEAN-BLAISE TEYSSIER (ſecond fils de JEAN, & de *Julienne Jarrige*), Écuyer, Seigneur de la Combe & d'Augeat, fut chargé par ſon contrat de mariage de joindre à ſon nom celui de ſon beau-père & d'en porter les armes. Il teſta en 1715, & mourut le 10 Juin 1721. Il avoit épouſé, en Octobre 1683, *Martine de Régis des Farges*, fille de *Raymond*, Lieutenant Particulier en la Sénéchauſſée d'Uzerches, & de *Jeanne de Boyer*, dont :

1. RAYMOND, Écuyer, né le 14 Août 1684, marié, le 5 Février 1715, à *Cécile de Guillaume de Leſpinaſſerie*, dont
   1. JEAN-JOSEPH ;
   2. Et MARIE, qui épouſa N... *Hugon du Prat de Maſgontière*.
2. JEAN-JOSEPH, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Tenaille, &c., Précepteur de S. A. S. Monſeigneur le Comte de Clermont, mort le 11 Mars 1737 ;
3. HYACINTHE, qui ſuit ;
4. Et MARGUERITE, mariée, le 21 Février 1724, à *Pierre-Philippe d'Abzac*, Écuyer, Seigneur, Baron de Juvenie dans le haut Limouſin.

IV. HYACINTHE TEYSSIER DES FARGES, Écuyer, Seigneur de Beaulieu, Pecy, Boiſſy-le-Gariel & de la Grande-Fontenelle, baptiſé le 2 Juin 1688, étoit Écuyer de S. A. S. Madame la Ducheſſe de Bourbon en 1715. Il obtint en 1723 une Commiſſion de Capitaine au Régiment de Condé, Cavalerie, & fut reçu Chevalier de Juſtice des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St-Lazare de Jéruſalem en 1724. Il étoit alors Gentilhomme de S. A. S. Monſeigneur le Duc, & devint enſuite Écuyer cavalcadour de la Reine, par Lettres du 30 Mai 1725, & Commandant de ſon Écurie. Il mourut le 13 Avril 1743, & avoit épouſé, le 30 Juillet 1728, *Marie-Catherine le Leu*, qui obtint en 1748, un arrêt du Conſeil d'État, qui la déchargea du payement du droit de franc-fief, ainſi que ſes enfants. Elle ſe remaria, le 25 Juin 1749, à *Jacques de Bardoulat*, Seigneur de Liſſat, &c. HYACINTHE laiſſa :

1. JEAN-JOSEPH-HYACINTHE, qui ſuit ;
2. PIERRE-FRANÇOIS, né le 26 Mars 1731 ;
3. JEAN-JOSEPH, né le 6 Novembre 1735 ;
4. JACQUES-NICOLAS-CHRISTOPHE, né le 6 Mars 1738 ;
5. Et JULIENNE-MARIE-CATHERINE, née le 9 Juillet 1739.

Digitized by Google

V. Jean-Joseph-Hyacinthe Teyssier des Farges, Écuyer, né le 25 Avril 1730, fut reçu Mouſquetaire du Roi dans la première Compagnie, au mois de Janvier 1744, & a été pourvu de la charge de Porte-Manteau de la Dauphine, qu'il a exercée pendant pluſieurs années.

Les armes de cette branche ſont : *d'argent à deux jumelles de gueules, poſées en bande.*

TEYSSONNIÈRE ou TEISSONNIÈRE (la), en Breſſe, Famille qui porte pour armes : *parti émanché d'or & de gueules de dix pièces.*

THÉAS, Famille originaire de Graſſe, en Provence, qui portoit le nom de Cipriany au commencement du XV^e^ siècle. Le premier dont on ait des titres, qui ſervent à prouver la filiation juſqu'à ce jour, eſt

I. Jean Cipriany, qui maria, le 22 Janvier 1492, ſon fils,

II. Raphael de Théas, dit *Cipriany*, à noble *Catherine Caſtellan*, fille de noble homme *Caſtellan Guiberii*, & de noble Dame *Béatrix*. Sa veuve fut nommée, par Sentence du 12 Octobre 1517, tutrice de ſes enfants mineurs, ſavoir :

Honoré, qui ſuit ;
Philippe, Andrivette & Jeanne.

III. Honoré de Théas, dit *Cipriany*, épouſa, le 2 Novembre 1530, noble *Catherine Griffon*, fille de noble *Auguſtin*, Écuyer, Seigneur de Seillans, & de noble *Jeanne Tuſtaire*. Le Roi Henri II ayant ordonné qu'il ſeroit dreſſé par les Conſuls des Communautés un état des cens & rentes foncières des maiſons, & les Conſuls de Graſſe ayant eu ordre de joindre à cet état le nom de 6 ou 7 perſonnes nobles, ou des plus apparentes de ladite Ville, propres à contracter au nom de la Communauté, Honoré de Théas, ainſi que ſon beau-père *Auguſtin Griffon*, furent du nombre des Nobles choiſis à cet effet, ce qui conſte par un Procès-Verbal du 8 Avril 1553, conſigné dans les Regiſtres de l'Hôtel-de-Ville. Honoré eut pour enfants :

Antoine, marié, par contrat du 15 Juin 1559, à *Honorade d'Iſnard*, fille de *Jean*, dit *Léonard*, & de *Catherine Iſſaultier*, dont il n'eut point d'enfants ;
Et François, qui ſuit.

IV. François de Théas épouſa, par contrat du 15 Juin 1559, *Catherine d'Iſnard*, fille d'*Honoré*, dit *Léonard*, & de *Marie Iſſaultier*. De ce mariage vint :

V. Monet de Théas, qui épouſa, le 31 Mars 1599, *Antoinette Cavalier*, fille de *Jean*, & de *Philiberte Maneſſe*, dont :

1. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs d'*Andon*, de laquelle il ne reſte plus qu'un garçon, qui n'a point contracté d'alliance, & des filles ;
2. Et François, qui ſuit, tige de la branche des Seigneurs de *Thorenc-Caille*.

VI. François de Théas épouſa, le 27 Avril 1647, *Julie de Bompar*, fille de *Jean-Baptiſte*, Sieur de Montaignes, & en eut :

Paul, qui ſuit ;
Et Jean, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Françoiſe de Villeneuve d'Eſclapon*.

VII. Paul de Théas, Seigneur de Thorenc, épouſa, le 3 Avril 1680, *Marguerite de Gordon*, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite de Robbia*. Leurs enfants furent :

Jacques, qui ſuit ;
Et Louis-François, mentionné après la poſtérité de ſon aîné

VIII. Jacques de Théas, Seigneur de Thorenc & de Caille, épouſa le 31 Décembre 1713, *Françoiſe de Durand*, fille d'*Albert*, Seigneur de Sartous, & d'*Iſabelle de Gauthier d'Aiguines*, dont :

1. Albert, qui ſuit ;
2. Jean, marié, le 12 Octobre 1754, à *Marie-Madeleine de Raphelis*, fille de *Joſeph-Barthélemy*, Seigneur de Broves, & d'*Anne-Marguerite de Glandevès* ;
3. François, Maréchal des Camps & Armées du Roi, créé *Comte de l'Empire*, par Diplôme du 21 Janvier 1762 ;
4. Jacques, Capitaine de Vaiſſeaux ;
5. Jean-François, Capitaine d'Infanterie ;
6. Marie, mariée à *Pierre de Villeneuve*, Seigneur d'Eſclapon ;
7. Et Anne, mariée à *Albert de Durand*, Seigneur de Sartous.

IX. Albert de Théas, Seigneur de Caille, ancien Officier de Vaiſſeaux, a épouſé, le 11 Décembre 1740, *Gabrielle de Gauthier*, fille de *Joſeph*, Seigneur d'Aiguines, & de *Suſanne de Ferrier d'Auribeau*, dont :

Digitized by Google

1. Jean-Baptiste-Jacques, qui a été Mouſquetaire du Roi dans la première Compagnie, mort ſans alliance ;
2. Jean-François, mort en bas âge ;
3. Et Jeanne, auſſi décédée en bas âge.

VIII. Louis-François de Théas (ſecond fils de Paul, & de *Marguerite de Gordon*), Seigneur de Gars, a ſervi dans le Régiment de St.-Valier, Infanterie, & a épouſé, le 14 Janvier 1734, *Anne-Roſſoline*, fille de *Joſeph-Scipion de Villeneuve*, Seigneur de Tourrette, & d'*Anne de Barcillon de Cuebris*, dont :

1. Jean, Seigneur de Gars, marié, le 11 Juin 1773, à *Éliſabeth de Villeneuve-Bargemont*, fille de *Chriſtophe*, & de *Thérèſe de Lombard de Gourdon ;*
2. Claude, marié, le 2 Avril 1773, à *Françoiſe-Pauline de Villeneuve d'Eſclapon*, fille de *Pierre*, & de Marie de Théas ;
3. Et Jean-Paul-Louis, Capitaine d'Infanterie.

Les armes : *d'or, au pin de ſinople.*

THENAY. Voy. TENAY.

THÉON, ou du BREUIL de THÉON de CHATEAU-BARDON : cette Maiſon tient rang entre les plus anciennes de la Province de Saintonge, ce qui ſe confirme par une Déclaration donnée, en 1477, en faveur de Guillaume du Breuil, Écuyer, Seigneur du Breuillet, & Guillaume du Breuil, ſon neveu, auſſi Écuyer, & Seigneur de Théon, par Jean de Tartas, Chevalier, Docteur en Droit & Préſident au Parlement de Bordeaux, nommé Commiſſaire pour vérifier les Nobles des Provinces de Poitou & de Saintonge, dans laquelle Déclaration il eſt expreſſément dit : que vu les titres à lui préſentés par leſdits Sieurs du Breuil, & auſſi pluſieurs expéditions de certains Commiſſaires, autrefois ordonnés audit pays de Saintonge, il les reconnoît pour Nobles, iſſus de noble race & lignée, ſuivant les armes. Le premier par où commence la filiation ſuivie de cette Maiſon eſt

I. Gombaud du Breuil, Écuyer, Seigneur de Théon & du Breuillet, qui vivoit en 1360. Il eut

Florimond qui ſuit ;

Et Guillaume, qui eut en partage la terre du Breuillet, & mourut ſans poſtérité.

II. Florimond du Breuil, Écuyer, Seigneur de Théon, vivoit encore en 1453, ce qui ſe voit par une baillette, conſentie par ledit Florimond, ledit acte paſſé du 6 Novembre 1453, & reçu par Peligneau, Notaire. Il épouſa *Jeanne Aymeſie*, dont :

III. Guillaume du Breuil, Écuyer, Seigneur de Théon, qui rendit hommage de ſa terre de Théon à M. le Sénéchal de Saintonge, en exécution des Lettres Patentes du Roi Louis XI, à lui accordées par grâce ſpéciale, à cauſe de ſes infirmités. Leſdites Lettres datées d'Amboiſe, le 23 juin 1462, ſignées par le Roi, de la Cour, & ſcellées. Il rendit auſſi hommage au Roi Louis XII, l'an 1498, des terres de Théon & de Blenac ; Guillaume teſta le 21 Avril 1505, & par ſon teſtament il s'explique en ces termes : *Je ordonne & veux ma ſépulture en l'Égliſe de Saint-Martin d'Arces, dont je ſuis Seigneur Paroiſſien, en la Chapelle Saint-Laurent & Saint-Denis, en laquelle gît le corps de feu Julienne de Château-Bardon, Demoiſelle, jadis ma femme, veux & ordonne que dans ladite Égliſe ſoit perpétuellement chanté, &c &c. &c. pour paiement & ſalaire deſquels je laiſſe au Curé & ſes ſucceſſeurs, &c. &c.* Ledit Guillaume, avec Arnaud Perron, auſſi Écuyer, Seigneur de Sorlut, ſignèrent comme témoins Gentilshommes, pour atteſter la nobleſſe de Jean Vigier, dans les preuves qu'il fit pour être reçu Chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jéruſalem, en 1505. Guillaume du Breuil fut marié deux fois : 1° avec *Marguerite du Rouſſeau*, ce qui ſe voit par un acte paſſé à la Rochelle, en date du 21 juillet 1477 ; & 2° avec *Julienne de Château-Bardon*, fille de Jean, Écuyer, & d'*Alix Gua*, laquelle *Julienne de Château-Bardon* avoit deux ſœurs, dont l'aînée, Iſabeau, fut mariée à Jean de Saint-Hermine, Écuyer, & la dernière avec Antoine de Beaucorps, auſſi Écuyer ; il eut du premier lit

1. Bernard, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

2. Jean ;
3. Et Arnaud, auteur de la branche des Seigneurs de *Théon de Méchers.*

Digitized by Google

IV BERNARD DU BREUIL, Écuyer, Seigneur de Théon, rendit hommage au Roi, François Ier, le 11 Décembre 1515, de la terre de Théon, près Cozes. Il épouſa *Marie Perron*, fille d'*Arnault*, Écuyer, Seigneur de Sorlut, & de *Jeanne de Corbon* ou *Courbon*, duquel mariage il eut :

V. JACQUES DU BREUIL, Écuyer, Seigneur de Théon & de Coutiez, qui épouſa : 1° *Marie de Boyleſve* ; & 2° par contrat paſſé à Aunay, le 28 Avril 1533, *Louiſe Ducheſne*, fille de N... *Ducheſne*, Écuyer, Seigneur de Gadeville. Du premier lit vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. JEANNE, mariée à N... *Deſmier*, Écuyer, de la branche d'*Archiac*, en Saintonge ;
3. JACQUETTE.

Du ſecond lit ſont nés :

4. MARIE, qui épouſa *Charles de Poccaire*, Écuyer, Sieur de la Baiſne ;
5. Et FRANÇOISE, mariée à *André de Saint-Martin*, Écuyer, Seigneur de Luchat.

VI. PIERRE DU BREUIL, Écuyer, Seigneur de Théon & de Coutiers, teſta le 1er Janvier 1602 ; par ſon teſtament il inſtitua GILLES, ſon aîné, héritier univerſel & donne à CHARLES, ſon puîné, la Terre de Coutiers, & à chacune de ſes filles mille écus pour leur légitime. Il avoit épouſé *Catherine le Moyne*, dont

1. GILLES, qui ſuit ;
2. CHARLES, mort ſans avoir été marié ;
3. JOACHIME, mariée, en 1602, à *André de Seudre*, Seigneur des Ardouins ;
4. MARIE, qui épouſa, en 1604, *Guillaume Renault*, Écuyer, Seigneur de Villognon & de Puyperoux, l'un des Écuyers de l'Écurie du Roi ;
5. SUSANNE, mariée, en 1616, à *Jean de Rabayne*, Écuyer, Seigneur de la Mothe-St.-André ;
6. Et BONAVENTURE.

VII. GILLES DU BREUIL épouſa, par contrat du 10 Janvier 1610, *Renée de Luchet*, fille de *François*, Écuyer, & de *Marie Grignon* ; dans ledit contrat, GILLES eſt qualifié de haut & puiſſant Seigneur. De ce mariage il n'eut que trois filles :

1. CATHERINE, mariée, par contrat du 14 Février 1638, à haut & puiſſant Seigneur *Henri d'Achard*, fils de *Jacques*, Seigneur de Vérac, en Fronſadois, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marie de Caillères* ;
2. HIPPOLYTE, mariée, par contrat du 27 Avril 1653, à *Jean-Georges de Barrault*, Seigneur de Moings, Baron de Benques, fils de *Paul*, & de *Judith de Cheſnel* ;
3. Et MARGUERITE, Religieuſe à l'Abbaye de Saintes.

La Terre de Théon, près Cozes, paſſa alors dans la Maiſon d'Achard, & la branche aînée de DU BREUIL finit audit GILLES.

BRANCHE
des Seigneurs de THÉON DE MÉCHERS.

IV. ARNAUD DU BREUIL (fils de GUILLAUME, Écuyer, & de *Julienne de Château-Bardon*, ſa ſeconde femme), épouſa 1° par acte paſſé au Château de la Roche-Landry, le 7 Août 1528, *Claude de Curſay* ; & 2° *Charlotte Braſſard*, fille de *Foucault*, Écuyer, duquel mariage il eut

V. GILLES DU BREUIL, Chevalier, Seigneur de Théon de Méchers, qui rendit, en 1540, le dénombrement de ſa Terre de Théon à Louis de la Trémoïlle, Baron de Didonne. Il épouſa *Renée de Chandſin*, fille d'*Antoine*, Écuyer, Seigneur de la Bruyère, en Poitou, de laquelle il eut :

1. Autre GILLES, qui ſuit ;
2. MADELEINE, mariée à *Jean de Favots*, Écuyer, Seigneur dudit lieu ;
3. Et JOACHIME, mariée, en 1575, à *Pierre de Comminge*, Chevalier, Seigneur de Guitaut, Lieutenant au Gouvernement de Brouage, duquel mariage vinrent : *François de Comminge*, Seigneur de Guitaut, Capitaine des Gardes de la Reine-Mère Anne d'Autriche, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit ; & *Charles de Comminge*, père de *Gaſton*, auſſi Chevalier des Ordres, dans la même promotion.

VI. GILLES DU BREUIL, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de Théon de Méchers, Château-Bardon, Javrezac & St.-Amand-en-Puiſaye, fut ſucceſſivement Enſeigne, Lieutenant & Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général au Gouvernement de Saintonge, Chevalier de l'Ordre du Roi, Député de la Nobleſſe de Saintonge aux États-Généraux, tenus à Blois, l'an 1588. Ledit GILLES reçut auſſi deux Lettres du Roi Henri III : la première conçue en ces ter-

Digitized by Google

mes : *A notre amé & féal le Sieur de Théon, Chevalier de notre Ordre* (*avec beaucoup d'éloges*) portant commiſſion de commander en la ville de Talmond-ſur-Gironde, datée de Paris, du 23 Février 1588, ſignée par le Roi, & plus bas de Vieuxville ; & la ſeconde Lettre, du 28 Mai 1588, contenant un ordre au Sieur de Théon de remettre le Château de Mortagne-ſur-Gironde au Sieur de Maugiron, Lieutenant-Général au Gouvernement du Dauphiné, écrite à Chartres, ſignée Henri, & plus bas, de Vieuxville. Le Lieutenant-Général de Saintes rendit une Ordonnance, portant pouvoir au Sieur de Théon, Commandant à Talmond, de lever 60 écus par mois ſur les revenus de la principauté de Mortagne, pour la garde & entretien dudit Château, ſelon l'intention du Roi... Gilles épouſa, 1° par contrat du 15 Décembre 1577, *Charlotte de Rochechouart*, fille de haut & puiſſant Seigneur *Charles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte de Maricour* (dans ledit contrat, Gilles du Breuil eſt qualifié de haut & puiſſant Seigneur); & 2° en 1593, *Gabrielle de Fedicq de Chermants*. Du premier lit vint

Marguerite, qui épouſa *Claude de Bourdeilles*, Baron de Matha, fils d'*André*, Vicomte d'Archiac, Sénéchal du Périgord, & de *Jacquette de Montbron*, auquel contrat ſignèrent, comme parents de ladite Marguerite, Léonor Chabot, Baron de Jarnac, & Guy Chabot, ſon fils ; le premier, comme oncle maternel, ayant épouſé Claude de Rochechouart, ſœur aînée de Charlotte, mère de ladite Marguerite, laquelle Marguerite étant veuve de *Claude de Bourdeilles*, & après en avoir eu 8 enfants, dont deſcendent MM. de Bourdeilles, Évêque de Soiſſons, & le Marquis de Bourdeilles, ſon frère, elle ſe maria en ſecondes noces à haut & puiſſant Seigneur *Aloph Rouault*, Comte de Gamaches, Seigneur de Thiembrune, dont elle eut une fille, mariée à *François Bullion*, Marquis de Montlouet.

Du ſecond lit vinrent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Hippolyte, morte fille ;
3. Et Corberan, Seigneur de Javrezac, tué en 1622 au ſiége de Royan, où il commandoit les enfants perdus. Sa mère, par ſon teſtament du 29 Septembre 1623, ordonna que le corps dudit Corberan ſeroit tranſporté dans l'Égliſe de Chermants, pour être mis à côté du ſien, où on leur érigeroit à l'un & à l'autre un tombeau de marbre, pour lequel effet elle donne 1500 liv. Gilles du Breuil acheta, en 1595, la Terre de Château-Bardon, de Charlotte de la Trémoïlle, Princeſſe de Condé. Cette Terre avoit autrefois appartenu à ſes ancêtres du côté de Julienne de Château-Bardon ; Jean, père de ladite Julienne, à qui elle appartenoit, a même fondé 4 prébendes dans l'Égliſe de Méchers, Paroiſſe dudit Château-Bardon.

VII. Claude du Breuil, Seigneur de Théon de Méchers, Château-Bardon, Javrezac, en Saintonge, Salles, Conſac, Courſac, la Touche, en Angoumois, fut Page de la Chambre du Roi Louis XIII, & le ſuivit en cette qualité en ſes armées ; il fut auſſi Gentilhomme ordinaire de la Chambre du même Roi. Claude du Breuil étoit mineur, lorſqu'au mois de Novembre 1615, ſa maiſon de Château-Bardon fut priſe & ſaccagée par ceux de la Religion prétendue réformée, à la tête deſquels étoit Samuel de Campet, Sieur de Saujon, ainſi qu'il eſt rapporté par une enquête du 20 Juin 1616, faite par autorité des Juges de Saintes, où il eſt dit qu'il fut pillé & emporté de ladite maiſon toute la vaiſſelle d'argent, bagues & joyaux, & pluſieurs papiers & titres de conſéquence perdus, ce qui eſt auſſi rapporté dans un factum de procès imprimé, ſigné de Farnoux, Rapporteur, qui a pour titre : *Factum du procès d'entre M. le Baron de Théon, Seigneur de Méchers & Château-Bardon, contre M. le Duc de la Trémoïlle, au ſujet des devoirs ſeigneuriaux*. Il épouſa, par contrat du 20 Mai 1623, *Marguerite de Goulard*, fille de *Jacques*, Baron de Touverac, en Angoumois, & de *Françoiſe de la Touche*. Dans ledit contrat, Claude eſt qualifié de haut & puiſſant Seigneur, Baron de Théon ; il eut de ſon mariage :

1. Louis-Annibal, qui ſuit ;
2. Madeleine, mariée, en 1660, à Meſſire *Antoine de Conan*, Chevalier, Seigneur de Connezac ;
3. Françoiſe, mariée, en 1655, à Meſſire *Alexis de la Touche*, Chevalier, Seigneur de Brie, fils de *Joſeph*, Seigneur de Luſſac, & de *Gabrielle Poute ;*
4. Et Anne, Religieuſe au Monaſtère de St.-Pardoux, en Périgord.

VIII. Louis-Annibal du Breuil épouſa

Digitized by Google

par contrat du 28 Juillet 1666, *Élisabeth Bonnin*, fille de haut & puissant Seigneur *René*, Marquis de Messignac, la Rigaudière & Marsay, en Poitou, & de *Judith Bernard*. Ledit ANNIBAL, qualifié aussi de haut & puissant Seigneur, eut de son mariage :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et LOUISE, Religieuse à la Trinité, à Poitiers.

IX. Haut & puissant Seigneur ANTOINE DU BREUIL, Chevalier, Seigneur de Théon de Méchers, Javrezac & Château-Bardon, acheta le fief & Seigneurie de Guitaut, Paroisse de Méchers, en Saintonge, dont une branche de la maison de Comminge, fort connue, a porté le nom, & desquels Comminge-Guitaut étoit parent, comme on peut voir plus haut. Il épousa, par contrat du 7 Septembre 1688, *Marguerite d'Achard*, sa cousine, fille de haut & puissant Seigneur *Charles*, Seigneur de Théon, près Cozes, & de *Louise de Boscat de Réal* ; par ce mariage, la terre de Théon, près Cozes, rentra dans la Maison de DU BREUIL, qui, comme on a pu voir, en étoit sortie en 1638, par le mariage de CATHERINE DU BREUIL avec *Henri d'Achard*. ANTOINE eut :

1. JEAN, Seigneur de Théon, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment de Normandie, Chevalier de St.-Louis, retiré avec une pension du Roi, & mort en 1775. Il avoit épousé *Marie de Marconnay*, dont il n'a eu que
   1. ANNE-MARIE, mariée, le 27 Mai 1766, à *Louis de Rigaud*, Comte de Vaudreuil, Chef d'Escadre des Armées Navales ;
   2. Une fille, mariée à N... *Isle de Beauchaine*, Major du Colonel-Général Dragons ;
   3. & 4. Deux filles, Religieuses, l'une à la Visitation de Bordeaux, & l'autre aux Hospitalières de la Rochelle.
2. EUTROPE-ALEXANDRE, qui suit ;
3. EUTROPE-ALEXANDRE, Sieur de Vérac, ci-devant Capitaine au Régiment de Normandie, mort sans avoir été marié ;
4. Autre EUTROPE-ALEXANDRE, dit l'*Abbé* DE THÉON, mort ;
5. FRANÇOIS, Chevalier de St.-Louis ;
6. CHARLES, mort sans enfants ;
7. ANNE, mariée à Messire *François de Gonde*, ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie ;
8. LOUIS, rapporté après son frère aîné ;
9. MADELEINE, mariée à Messire *de Beaucorps* ;
10. ANGÉLIQUE, mariée à Messire *Jean de la Marthonie* ;
11. ÉLISABETH, mariée à Messire *Charles Huon de Rosne* ;
12. Une Religieuse à la Trinité, à Poitiers ;
13. Et une autre aux Ursulines, à Niort.

X. EUTROPE-ALEXANDRE DU BREUIL DE THÉON DE CHATEAU-BARDON a été Capitaine au Régiment de Normandie, Chevalier de St.-Louis, mort en 1759. Il s'étoit marié, en 1746, à *Marie-Louise de Raymond*, aujourd'hui Dame des Écurolles, en Poitou, duquel mariage sont issus :

1. JEAN-AUGUSTIN, élevé à l'École Militaire, ci-devant Officier aux Gardes-Lorraines ;
2. EUTROPE-ALEXANDRE, dit le Chevalier *de Théon*, Capitaine au Régiment de Beauvoisis ;
3. CHARLES, mort à l'École Militaire, qui avoit eu pour parrain M. le Maréchal de Senneterre, qui l'avoit tenu comme parent ;
4. Et DENISE, appelée Mademoiselle *de Château-Bardon*.

X. LOUIS DU BREUIL, Seigneur de Guitaut, (dernier des enfants d'ANTOINE), a été Lieutenant de Vaisseau du Roi, Chevalier de l'Ordre de St.-Louis & pensionné du Roi, & est mort en 1780. Il avoit épousé N... *Turmet de Mondion*, dont est issu

CHARLES, ci-devant Officier dans Jarnac, Dragons, marié à N... *d'Abadie*, dont
Un garçon ;
Et deux filles, MARIE-FRANÇOISE, & MARIE-ANNE.

La Maison DU BREUIL DE THÉON a encore par les femmes des affinités de parenté, avec les Maisons de *Senneterre*, de *Saint-Gelais-Lusignan*, de *Lamoignon-Basville*, *Courbon-Blenac*, *Bechillon-Vassans*, &c., &c.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de deux étoiles de gueules*. Supports : *deux sauvages*.

THÈRE (DU), en Normandie : *d'argent, fretté d'azur, au franc-quartier de gueules*.

THÉROULDE, en Normandie, Élection de Bayeux ; Famille qui porte pour armes :

Digitized by Google

de ſable, au chevron d'argent, accompagné de trois mouchetures du même, 2 & 1.

THERRIAT D'ESPAGNE. HENRI THERRIAT, né à St.-Florentin, en Senonais, fut Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance du Roi François Ier. On rapporte qu'ayant été envoyé par ce Monarque, en 1518, vers Charles Ier, Roi d'Eſpagne, depuis Empereur ſous le nom de Charles V, il ſe trouva près de ce Prince, dans le moment qu'un Officier Maure ſe mettoit en état de lui décharger un coup de hache d'armes ſur la tête. Il la lui arracha, en fendit la tête du Maure, & la préſenta toute ſanglante au Roi d'Eſpagne, qui convint qu'il devoit la vie à cet Officier Français. Pour lui donner & à ſa poſtérité des marques de ſa reconnaiſſance, il lui rendit la hache, & lui ordonna de la mettre ſur le timbre de ſes armes, avec cette deviſe : *Velociter*, & il lui donna le ſurnom d'*Eſpagne*, que ſa poſtérité a porté depuis. Il eut pour deſcendant au VIe degré

HENRI THERRIAT D'ESPAGNE, le dernier de ſa race, qui fut tué à la bataille de Fleurus, le 1er Juillet 1690.

THÉRY D'OPPY, dans les Pays-Bas. N... THÉRY D'OPPY laiſſa

1. N..., qui ſuit ;
2. MARIE-RADEGONDE, née en 1694, non mariée ;
3. Et MARGUERITE-FRANÇOISE, née en 1698, veuve d'*Euſtache d'Aouſt*, Chevalier, Seigneur de Jumelles, frère du feu Marquis de Jumelles.

N... DE THÉRY D'OPPY eut pour enfants

1. MELCHIOR, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS-XAVIER, appelé l'*Abbé de Gricourt*, né en 1732, Chanoine de St.-Pierre à Douai ;
3. CHARLES-MARIE, né en 1735, non marié ;
4. MARIE-EMMANUEL, appelé le *Chevalier de Gricourt*, né en 1740, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie ;
5. Et MARIE-CHARLOTTE, née en 1758, mariée à *Théodore-Philippe Hannecant de Briffœil*, Chevalier, deuxième fils du Baron de Briffœil, dont des enfants.

MELCHIOR DE THÉRY D'OPPY, Chevalier, Seigneur d'Oppy, Gricourt, & Châtelain héréditaire de la cité d'Arras, né le 5 Avril 1721, Capitaine réformé du Régiment de Royal-Wallon, épouſa, le 28 Septembre 1754, *Antoinette-Charlotte de Michelet*, d'une ancienne famille de Franche-Comté, dont

1. MARIE-HENRIETTE, née en 1757 ;
2. MELCHIOR-LOUIS, né en 1758 ;
3. Et VICTOIRE, née en 1760.

THESART ou THEZART, Maiſon d'ancienne Chevalerie de Normandie. Le premier dont il ſoit fait mention eſt

ROBERT THESART, qui fit, avec ſon fils HUGUES, donation de quelques héritages au Prieuré de St.-Vigor de Bayeux en 1140.

HUGUES THESART fut Seigneur des Eſſars, dans la paroiſſe de la Bazoque, Sergenterie de Briſart, Vicomté de Bayeux. Ce fief a ſubſiſté dans ſa poſtérité, & quelques-uns de ſes deſcendants ſe ſont qualifiés Seigneur de la Bazoque.

LOUIS THESART fut d'abord Official & Grand Vicaire de Reims, enſuite Évêque de Bayeux, en 1361, Archevêque de Reims, Duc & Pair de France, ſous le règne de Charles V, en 1374, & mourut en 1375.

JACQUES THESART, IIe du nom, Seigneur des Eſſars, Baron de Tournebu par acquiſition, ſuivit le parti de Louis de Bourbon, Prince de Condé, & mourut en 1595, âgé de 74 ans. Il fut marié 3 fois, & eut de ſa première femme *Renée de Montaigu*

JACQUES THESART, IIIe du nom, Seigneur des Eſſars, Baron de Tournebu, &c., marié à *Jeanne de Magneville*, dont

MARGUERITE, dernière de ſa famille, mariée à *Frédéric*, Rhingrave, Seigneur de Neuvillers, puîné des Princes de *Salm*, mort le 25 Janvier 1673, dont poſtérité.

Les armes : *d'or, à la faſce d'azur*, que quelques-uns ont *accompagnée en chef d'une roſe de gueules.*

THÉSUT (DE), ou THÉSEUL (ainſi que l'écrivoient les différentes branches, il y a deux ſiècles), anciens Gentilshommes originaires du Charolais, où ils poſſédoient la Terre de leur nom, ſituée entre celle de Ragy, qui leur appartenoit, & la petite ville du Mont-St-Vincent, dans laquelle Bernard d'Armagnac, Comte ſouverain du Charolais,

Digitized by Google

leur accorda un fief pour récompenſe de ſervices militaires. Ce fief, connu au Mont-St-Vincent, depuis trois ſiècles, ſous le nom de *fief de Théſut*, a été poſſédé, depuis ce temps, par ceux du nom, juſqu'en 1694, que NICOLE DE THÉSUT, dernière de la branche où il étoit échu, le vendit.

Suivant un mémoire, dreſſé ſur les titres communiqués des différentes branches, nous voyons que cette maiſon eſt diviſée en 4 branches principales, l'une établie dans le Charolais, & l'autre en Bourgogne.

La filiation ſuivie de cette maiſon commence à (*a*)

I. GÉRARD DE THÉSUT, Écuyer, Seigneur dudit lieu, & de Ragy, auteur commun des différentes branches reſtées en Charolais, & de celles en Châlonnais & en Bourgogne, qui avoit épouſé *Iſabelle d'Ocles*, fille de *Guyot*, Seigneur d'Ocles & de Ragy, laquelle, après la mort de ſon mari, rendit foi & hommage, le 12 Février 1385, à Bernard d'Armagnac, Comte ſouverain du Charolais, tant en ſon nom, qu'au nom de ſes enfants, rapportés ci-après, & pour la repriſe du fief d'*Iſabelle*, tirée de la Chambre des Comptes de Dôle, produite par devant différents Commiſſaires pour la Nobleſſe, & rappelée dans l'épitaphe de LOUIS DE THÉSUT, enterré aux Carmes de Châlon-ſur-Saône, dans la Chapelle de ſon nom, qu'il a fait bâtir, & par laquelle Louis eſt dit arrière-petit-fils de Noble GÉRARD, Seigneur de Théſut & de Ragy. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, mort ſans poſtérité ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. Et HUGUETTE-PÉTRONILLE, morte ſans poſtérité.

II. JEAN DE THÉSUT, Ier du nom, Écuyer, Seigneur de Théſut, Eſpuys, Montmurger & Ragy, eſt lié inconteſtablement au premier degré, par la repriſe du fief que fit ſa mère en 1386, dans laquelle il eſt dénommé. Il étoit à la ſuite du Duc de Bourgogne en 1409, lorſque ce Prince vint en Charolais, ainſi qu'on le voit par le compte de Jean Mathéy, Receveur du Comté de Charolais, à l'article du voyage que le Duc fit à Paroy, où il eſt fait mention de ce JEAN THÉSUT, comme étant à ſa ſuite. « Il épouſa, en 1416, *Anne Brocart*, » dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. MARIE, mariée à *Jean Boyer*, Seigneur de Chanlecy, Marquis de Pluvault. Voy. Guichenon, *Hiſtoire de Breſſe* ;
3. Et JEANNE, mariée « le 9 Janvier 1436 » à *Pierre Quarré*, d'où deſcendent les Quarré, Barons d'Aligny.

III. JEAN DE THÉSUT, IIe du nom, Écuyer, Seigneur dudit lieu, Eſpuys, Montmurger, Colombier & Ragy, ainſi qualifié ſur l'épitaphe de LOUIS, ſon fils, qu'on voit aux Carmes de Châlon-ſur-Saône, avoit épouſé « *Jeanne Bourgeois*, fille d'un Seigneur de Moléron, » ce qui fait que Louis, ſon fils, écarteloit des armes de ſa mère, qui ſont : *d'azur, à trois annelets d'or*, telles qu'on les voit à la voûte de la Chapelle des Carmes de Châlon. Palliot, dans ſon Armorial de Bourgogne, dit que la branche de THÉSUT, Seigneur de *Verrey*, dont il ſera parlé dans la ſuite, les portoit encore de ſon temps. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. LOUIS, auteur de la cinquième branche, qui viendra en ſon rang ;
3. Et LÉONARD, Official de Mâcon, & Chanoine de la Cathédrale, qui fonda, dans l'Égliſe de St.-Vincent, une Chapelle, pour laquelle il donna 1300 liv. tournois, par acte dépoſé dans les archives de cette Égliſe, à ſes neveux & à ſes petits-neveux, « & mourut en 1521. »

IV. JACQUES DE THÉSUT, Ier du nom, Écuyer, Seigneur d'Eſpuys, de Montmurger

---

(*a*) L'article inſéré dans la première édition du Dictionnaire commence ainſi : Antoine de Maleteſte, Lieutenant-Général du Bailliage de Charolles, qui vivoit en 1570, a laiſſé un manuſcrit en latin contenant la deſcription du Charolais ; en parlant du Mont-St.-Vincent, il s'explique ainſi : *in eo pago eſt ingenua & antiqua de Theſutorum domus & familia quæ ſemper habuit probos atque illuſtres viros, ſicut etiam nunc probitate & opibus Ludov. & Joannes de Theſuti præſtant*. Le manuſcrit eſt entre les mains de M. de Maleteſte, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, arrière-petit-fils de celui qui a dreſſé cette généalogie.

I. LAURENT, Écuyer, Seigneur de THÉSUT, vivoit vers 1340, & paroît avoir poſſédé le petit village de Théſeul, proche le Mont-St.-Vincent, que les malheurs des guerres lui firent perdre. Il épouſa *Ferye de Lyman*, dont GÉRARD, cité plus haut.

Digitized by Google

& de Ragy en partie, épouſa, en 1477, *Catherine de Couroy*, fille de *Louis-Antoine*, Secrétaire de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, & de *Guillemette-Marguerite de Monteguillon*, ſœur de *Denise*, mariée à *Claude de Ganay*, Seigneur de la Veſvre, & nièce du Chancelier de Ganay. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. « Et Guye, mariée, en 1493, à *François de Pize*, élu pour le Roi à Mâcon. »

V. Jean de Thésut, IIIe du nom, Seigneur d'Eſpuys, de Montmurger & de Ragy en partie, épouſa 1° *Françoiſe Petit*, fille de *François*, Seigneur d'Ambly-ſur-Loire, morte en 1521 ; 2° en 1526, *Jeanne Brocard*, fille d'*Emiland*, Capitaine du Mont-St.-Vincent, & de *Jacquette d'Eſpiard*. Il teſta le 23 Août 1541, & eut de ſon premier mariage :

1. & 2. Jean & Jeanne, morts ſans poſtérité ;
3. Emilande, mariée à *Pierre Garnier de Vouchot*, dont *Jeanne*, femme de *Jean de Toulongeon*, Seigneur d'Ancrédey.

Du ſecond lit vinrent :

4. Louis, qui ſuit ;
5. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Champouſſot* & de *Moroges* ;
6. Et Anne, mariée 1° à *Humbert Perrault*, de la famille des Seigneurs de Montrevoſt, Écuyer, 2° à *Jean Palatin de Beugre*, auſſi Écuyer.

VI. Louis de Thésut, Ier du nom, Écuyer, Co-Seigneur d'Eſpuys, Ragy & Montmurger, homme d'armes de la Compagnie du Seigneur de Couſan, fut convoqué, & ſe trouva, le 10 Octobre 1568, à l'Aſſemblée des Nobles du Charolais, & épouſa *Anne de Collaſſet*, Dame de Juchault, fille d'*Amblard*, Seigneur de Juchault, dont il eut :

1. Jacques, pouvu, le 25 Avril 1585, d'une Compagnie d'Arquebuſiers à cheval ;
2. Louis, homme d'armes, ainſi que ſon père, dans la Compagnie du Seigneur de Couſan ;
3. Henri, qui ſuit ;
4. « Rébecca, mariée, en 1580, à noble *Jean Chenelon* ;
5. Et Jeanne, morte ſans alliance. »

VII. Henri de Thésut, Écuyer, Seigneur de Juchault, d'Eſpuys & de Montmurger, homme d'armes dans la Compagnie du Duc de Mercœur, comparut, le 23 Juillet 1588, à l'Aſſemblée des Gentilshommes du Charolais, & épouſa, 1° le 29 Septembre 1592, *Deniſe Bourgeois*, veuve de *Philibert de Rimont*, Écuyer, Seigneur dudit lieu, & de la Rochette, & fille de *Jean*, Seigneur de Moléron, & de *Roſe Geoffroy*, Dame de Montrevoſt ; 2° le 18 Juin 1606, *Claude de Saint-Julien*, fille de *Georges*, Écuyer, Seigneur de Rongière, & de *Bénigne de Bayard*. Les enfants du premier lit ſont :

1. Philibert, qui ſuit ;
2. François, mort ſans alliance ;
3. Claudine, femme d'*Étienne le Clerc*, Seigneur de Sailly & de Tour de Biſſey.

Du ſecond lit vinrent :

4. Nicolas, tige de la ſeconde branche rapportée ci-après ;
5. Jeanne, femme de *Claude de la Foreſt*, Écuyer, Seigneur des Blancs ;
6. Et Bénigne, mariée, le 29 Décembre 1647, à *Léonard de Villers*, Écuyer.

VIII. Philibert de Thésut, Écuyer, Seigneur d'Eſpuys, Montmurger, & en partie de St-Clément, né le 20 Décembre 1597, épouſa 1° *Vivante de Raffin*, fille de *Guichard*, Écuyer, Seigneur de Montbois & de Monteſſus ; 2° *Anne d'Alleman de la Roche-Chaſau*. Après la mort de ſa première femme, les Officiers du Bailliage de Charolles lui décernèrent, le 17 Mars 1637, la Bailliſtrie, & il eut du premier lit :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Philiberte, morte jeune.

Et du ſecond lit :

3. Anne, mariée à *Antoine de la Menue-Perigny*, Seigneur de Cheneau & Montperoux-Levert ;
4. Françoise, morte jeune ;
5. Claudine, femme de *Hugues de l'Agneau*, Écuyer, Seigneur de la Michalière ;
6. Adrienne, qui épouſa *Antoine de Chalenforge* ;
7. Et Marie, morte ſans alliance.

IX. Claude de Thésut, Écuyer, Seigneur deſdits lieux, épouſa, le 23 Février 1664, *Charlotte de Sève*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Buſſières, Gouléat, &c., & ſœur d'un grand Prieur de Champagne de ce nom, laquelle, devenue veuve, ſe remaria, 2° à *Jacques Bouchereau*, Écuyer, Seigneur de Terlague, & 3° à *Georges de Raffin*, Écuyer,

Digitized by Google

Seigneur de Lavau. De ſon premier mariage elle eut:

1. Siméon, Seigneur d'Eſpuys, Capitaine au Régiment de Normandie, reçu à la Chambre de la Nobleſſe de Bourgogne, en 1682, mort le 4 Avril 1729, ſans poſtérité ;
2. Hélène, mariée à *Gabriel de Scorailles*, Seigneur du Sout, de Creſſonnet & de Torey, fils de *Jacques*, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie de Thianges*, Dame de Creuſet & de Cots, en Berri ;
3. Et Claude-Bénigne, morte jeune.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Nicolas de Thésut, Écuyer, Seigneur de Juchault (ſecond fils de Henri, & de *Claude de Saint-Julien*, ſa ſeconde femme), épouſa, le 7 Février 1644, *Pierrette le Clerc*, Dame d'Aumont, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, & de *Louiſe Thomaſſin*, dont :

1. Théophile, reçu à la Chambre des États de Bourgogne en 1682, tué au ſervice, Capitaine d'une Compagnie Wallone dans le Régiment du Prince de Robecq ;
2. Louis, Capitaine d'Infanterie, tué à la bataille de la Marſaille le 4 Octobre 1693;
3. Claude, qui ſuit ;
4. Et Antoine, auteur de la troiſième branche, rapportée en ſon rang.

IX. Claude de Thésut, I^er^ du nom de ſa branche, Écuyer, Seigneur de Juchault & Montmurger, Lieutenant de Vaiſſeau du Roi, tué au combat de Malaga, le 24 Août 1704, faiſant la fonction d'Aide-Major-Général de l'Armée Navale, ſur le bord du Vaiſſeau monté par le Comte de Relingue, avoit épouſé à Breſt *Claudine de Kermoaet*, dont

X. Claude-Marie de Thésut, II^e^ du nom, Écuyer, Seigneur de Montmurger, qui épouſa, le 27 Février 1727, *Marie de Chardonay*, fille de *Charles*, Écuyer, Seigneur de Salornay, dont

1. Jean-Marie, marié, le 5 Novembre 1753, à *Marie-Paule-Henriette de Mouchet*, fille de *Claude-Amable*, Écuyer, Seigneur de Montjoy, Major des Ville & Citadelle de Châlon, &c., & de *Françoiſe Green-Saint-Marſault*, de laquelle il eut
   1. Espérance, née le 28 Septembre 1731 ;
   2. Philiberte, morte Religieuſe Urſuline de Châlon ;
   3. Jacqueline-Philiberte, née le 13 Septembre 1734 ;
   4. Françoise, née le 26 Mars 1737.

TROISIÈME BRANCHE.

IX. Antoine de Thésut, Écuyer, Seigneur d'Aumont, (quatrième fils de Nicolas, & de *Pierrette le Clerc*), a ſervi le Roi en qualité de Capitaine dans les Régiments de Beuil & de Gâtinais, fut élu deux fois du corps de la Nobleſſe du Charolais, & épouſa, le 12 Septembre 1703, *Roſe Bernard*, dont il a eu :

X. Claude de Thésut, III^e^ du nom, Seigneur d'Aumont, Ragy, Montmurger, Châtelmoron, Commandant du Régiment de Briqueville & Chevalier de St.-Louis, & mort Lieutenant-Colonel d'Infanterie, a épouſé, le 11 Septembre 1752, *Louiſe Perreney*, fille de *Nicolas-Claude*, Seigneur de Gros-Bois, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne, & d'*Anne-Marie Aymeret de Gazau*, ſœur de *Claude-Nicolas*, Seigneur de Velmont, premier Préſident au Parlement de Beſançon. De ce mariage ſont nés :

1. Henri-Bernard-Nicolas, né au Château d'Aumont le 3 Septembre 1753, marié ;
2. Et Guillaume-Susanne, né en 1756, qualifié, par ſon contrat de mariage, Chevalier, Marquis d'Aumont, qui a épouſé N... *Macheco-Premeaux*, fille N... de *Macheco*, Marquis de Premeaux, d'une ancienne nobleſſe de la création du Parlement de Bourgogne.

QUATRIÈME BRANCHE.

VI. Jean de Thésut, IV^e^ du nom, Écuyer, Co-Seigneur d'Eſpuys (ſecond fils de Jean III, & de *Jeanne Brocard*, ſa ſeconde femme), eſt compris avec ſon frère Louis, en l'acte de Tutelle fait devant le Lieutenant-Général du Bailliage de Charolles, le 11 Décembre 1542. Après la mort de ſon père, il fut ſucceſſivement homme d'armes dans les Compagnies d'Ordonnance des Seigneurs de Couſan & du Maréchal de Retz, comparut à l'Aſſemblée des Nobles du Charolais, le 28 Octobre 1568, & épouſa *Anne Venot*, ſœur de *Gabriel*, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, dont :

Digitized by Google

1. Jean, Seigneur dudit lieu & d'Eſlarts, dont la poſtérité à fini dans la perſonne de Nicole, femme de *Guillaume Cointot*, Tréſorier-Général des Finances, lequel rendit foi & hommage lige à Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, Comte de Charolais, le 9 Septembre 1692, pour raiſon du fief & Seigneurie de Théſut;
2. Louis, Écuyer, Seigneur de Ragy & de Juilly, en partie, dont la branche eſt éteinte en la perſonne de Louis, ſon petit-fils, Seigneur de Champouſſot, mort en 1677, étant élu de la Nobleſſe du Charolais, ne laiſſant qu'Antoine, Prêtre, Curé de Buxy, mort le 15 Août 1709;
3. Et Claude, qui ſuit.

VII. Claude de Théſut, Co-Seigneur de Sully & de Charéconduit, né le 25 Août 1583, alla faire ſes études à Toulouſe, teſta à Lyon devant Déſeſchault, Notaire, le 6 Février 1603, avec Louis, ſon frère. Ils ſont qualifiés dans cet acte enfants de feu Jean de Théſut, en ſon vivant, Gentilhomme du Mont-St.-Vincent, en Charolais. Il épouſa, le 1er Août 1610, *Claude Guenot*, dont :

1. Louis, Capitaine au Régiment d'Uxelles, tué au ſervice;
2. François, qui ſuit;
3. Judith, mariée à *Blaiſe Joly*, Gentilhomme chez le Roi, d'où ſortent les Seigneurs de Bévy;
4. Et Anne, morte ſans alliance.

VIII. François de Théſut, Écuyer, fut convoqué le 30 Novembre 1676, pour ſe trouver à l'Aſſemblée des Gentilshommes des États de Bourgogne, & mourut le 23 Mai 1684. Il avoit épouſé, le 8 Juin 1643, *Jeanne Niquevard*, fille de noble *Edme*, & de *Jeanne Julien*, dont :

1. Jacques, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Aumônier, Prédicateur du Roi, Protonotaire du Saint-Siége, né à Châlon en Bourgogne, en 1645, & mort le 5 Décembre 1691. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages. Voy. Moréri, au mot Théſut;
2. Et Edme, qui ſuit.

IX. Edme de Théſut épouſa, 1° le 10 Août 1676, *Marie-Cécile de Lambert*; 2° *Françoiſe-Nicole de Vidal*, fille de *Jean-Baptiſte*, Écuyer, Seigneur de Cruſilles, & de *Pierrette de la Menue*. Il eut du premier lit;

1. Jean-Siméon, mort en Octobre 1738, Colonel d'un Régiment de ſon nom;
2. Jacques-François-Marie, Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment, mort de la ſuite de ſes bleſſures;
3. Louis, qui ſuit;
4. Marie-Madeleine, première femme de *Jean Henry*, Lieutenant-Général de l'Auxois.

Et du ſecond lit :

5. Jean-Baptiste de Théſut de Saint-Maurice, mort le 6 Juin 1752, laiſſant de *Marie Vanier*, ſon épouſe :

   Jean-Baptiste, Religieux de la Ferté;
   Et Lazare, Lieutenant au Régiment de Cambis.

6. & 7. Marie-Madeleine & Marguerite, Religieuſes Urſulines de Saint-Gengoux, transférées à Châlon.

X. Louis de Théſut du Parc, IIe du nom, Seigneur de Moroges, Fiſſey, Vingelles, né à Paris, le 17 Février 1683, ancien Capitaine au Régiment de Théſut, reçu à la Chambre de la Nobleſſe des États en 1754, avoit épouſé, le 8 Février 1716, *Henriette de Truffer*, fille de *Philippe-Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Trapenard, Major des Villes & Citadelle de Châlon, & d'*Henriette de Ludres*, ci-devant Chanoineſſe de Remiremont, dont :

1. Edme-Nicolas, qui ſuit;
2. Raymond, rapporté après ſon frère aîné;
3. Et Marie-Anne, morte le 2 Octobre 1760, qui avoit épouſé, le 16 Mars 1753, *Joſeph-Xavier de Chaillot*, Seigneur de la Loye, en Franche-Comté, dont deux garçons & une fille, Chanoineſſe à Neuville.

XI. Edme-Nicolas, Seigneur de Moroges, Capitaine au Régiment d'Orléans, Chevalier de St.-Louis, eſt veuf ſans enfants, en 1756, *de Jacqueline-Thérèſe-Éléonore de Creſſy*.

XI. Raymond de Théſut, Capitaine au même Régiment que ſon frère aîné, a épouſé, 1° le 24 Janvier 1757, *Jérôme-Jeanne de Dormy de Brion*, morte ſans enfants le 7 Septembre 1760, à 20 ans & demi, fille de *Jean-Baptiſte-Auguſte*, Seigneur de Neuvy, Veſvres, Beauchamp, &c., & d'*Éléonore de Faubert*; & 2° le 18 Juin 1761, *Marie-Françoiſe Perrault*, fille de *Théodore-Philibert*, Seigneur de Montrevoſt, & d'*Anne d'Aleray*.

Digitized by Google

CINQUIÈME BRANCHE.

IV. Louis de Thésut, IIIe du nom (second fils de Jean II), Seigneur de Ragy & de Colombier, quitta le Mont-St.-Vincent en 1464, & vint s'établir à Châlon-sur-Saône; reprise de fief à Dijon entre les mains de Charles, Duc de Bourgogne, tant en son nom qu'en celui de ses frères, pour la terre & Seigneurie de Ragy, & pour tout ce qu'il possédoit en fief dans le Charolais & le Mâconnais. Cette reprise de fief, du 11 Février 1473, est scellée du sceau de Bourgogne, & les descendants de Louis en conservent la grosse originale. C'est ce Louis de Thésut qui est le fondateur d'une chapelle aux Carmes de Châlon-sur-Saône, située à gauche en entrant, où l'on remarque les Armes de Thésut à la clef de la voûte; il y fonda une messe pour tous les jours de l'année, & constitua, pour cette fondation, la somme de 166 écus deux tiers, qui a été rembourſée par son arrière-petit-fils, Charles-Bénigne, Seigneur de Verrey, Conseiller au Parlement de Bourgogne, dont il se fit donner quittance devant Bailly, Notaire à Châlon en 1649. Louis mourut en 1489, ainsi qu'en fait foi son épitaphe sur une plaque de bronze, par laquelle on voit qu'il étoit arrière-petit-fils de Gérard, le chef de sa maison. La même épitaphe dit qu'il fut marié 2 fois, 1° à *Jeanne Bernard*, fille de *Pernot*, Écuyer, Seigneur de Montessus, dont il n'eut point d'enfants; il donna quittance des deniers dotaux; & 2° à *Richarde Lauderot*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Dijon; inhumée dans la chapelle des Carmes fondée par son mari, sur la tombe duquel ses Armes sont accolées avec les siennes. De ce second mariage vinrent :

1. Jacques, qui suit ;
2. Philiberte, mariée à *Aimé de Beaumont*, fils d'*Étienne*, Avocat-Général du Parlement de Bourgogne ;
3. Et Anne, mariée à *Claude Gontier*, Capitaine de Germosles, mort en 1528.

V. Jacques de Thésut, Ier du nom, Écuyer, Seigneur de Ragy en partie, de Colombier, de Charéconduit, fut employé en différentes négociations par Louis XII. François Ier, en récompense de ses bons & agréables services, lui accorda droit de Justice mixte dans une portion de la terre de Charéconduit, & une charge de Conseiller Maître des Comptes. Par différents actes de 1512, de 1521, où il est qualifié Noble, Écuyer, & Seigneur de Charéconduit, on voit qu'il avoit épousé *Jeanne de Recours* (*a*), fille de *Jean*, Greffier en Chef au Parlement de Bourgogne, & de *Charlotte Boueſſéan*. Jacques mourut en 1521, & fut inhumé aux Carmes de Châlon, comme en fait foi son épitaphe qui se voit sur sa tombe en lettres gothiques avec ses Armes, écartelées de celles des Bourgeois de Moléron. Il laissa :

1. Jacques, qui suit :
2. Et Anne, mariée à *Jean le Goux*, Écuyer, Seigneur de la Berchère, Capitaine de la ville de Nice, duquel descendent les Seigneurs de la Berchère, premiers Présidents des Parlements de Bourgogne & de Dauphiné.

VI. Jacques de Thésut, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de Charéconduit & de Thésut, suivant un acte de 1565, reçu par Roberte, Notaire à Dijon, par lequel Joseph de Vezon, Écuyer, Conseiller au Parlement de Bourgogne, donna quittance par-devant ledit Notaire, de 1300 l. tournois à son beau-père, Noble Jacques de Thésut, Seigneur dudit lieu & de Charéconduit. « Il transigea le 14 Août 1563, avec Louis & Jean, Seigneur d'Espuys, ses cousins, pour des droits de main-morte, qui leur étoient échus en commun dans la Seigneurie de Ragy, indivise entre eux. » Ce Jacques avoit épousé *Bénigne Julien*, fille d'*Edme*, Conseiller au Parlement de Dijon, & Seigneur de Verrey, Terre que sa femme lui apporta en mariage, & de *Philiberte Brocard*. Il est rappelé dans l'acte de Bailliſterie de ses neveux, enfants d'Anne de Thésut; il y est qualifié Noble & Seigneur de Charéconduit, testa en 1581, ordonna que son corps fut inhumé dans la Chapelle de ses ancêtres, près de celui de son père & de celui de sa femme, qu'il rappelle dans son testament, ainsi que ses enfants, en ordonnant que ses armes & celles de sa femme fussent gravées sur leur tombe. Il eut pour enfants :

1. Louis, qui suit ;

(*a*) La Chenaye-Desbois, tome VII, p. 552, prem. édit., dit qu'il avoit épousé 1° *Philippine Boulenier*, dont

1. Louis, Chanoine de l'Église de Châlon ;
2. Jacques ;
3. Et Claude, mort sans postérité.

Digitized by Google

2. « François, Maître à la Chambre des Comptes de Bourgogne, mort en 1597, ſans enfant, laiſſant 1200 liv. d'or au Collége de Châlon pour l'éducation de la jeuneſſe ; »
3. Jacquette, mariée, « le 28 Février 1562, à *Joſeph de Vezon*, Écuyer, Seigneur d'Anon, Conſeiller au Parlement de Bourgogne ;
4. Et Huguette, mariée à *Robert Muſſard*, Écuyer, « Seigneur du Chey. »

VII. Louis de Thésut, IVe du nom, Écuyer, Seigneur de Ragy, de Verrey, de Charéconduit, & de Lans, « compris dans le rôle des Gentilshommes du bailliage de Châtillon en 1579, contribua au voyage de M. de Lanty, Député de ce corps aux Etats de Blois. » Il épouſa *Jeanne de Tiſſerand*, qui lui porta en mariage la Terre de Lans; elle étoit fille de Noble *Jean*, « Seigneur d'Iſſur-Tille, Truchères, Oiſilly, Lans, Gergy & Saſſenay, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Marie de Cirey*. Entre pluſieurs titres, pour prouver ce degré, on choiſit les plus authentiques, qui ſont l'envoi en poſſeſſion de l'hoirie de Louis de Thésut, & le partage de ſes biens entre ſes enfants, qui ſont rappelés, ainſi que *Jeanne de Tiſſerand*, leur mère, & dans leſquels il eſt qualifié Noble & Seigneur deſdites Terres, & dans d'autres différents actes, comme dans le rôle de l'arrière-ban du Charolais, en 1568, où il eſt qualifié Seigneur de Ragy, dans un acte de 1579, où il eſt dit Seigneur de Verrey, &c. Il mourut en 1623, fut inhumé dans la Chapelle de ſon nom aux Carmes de Châlon, ſous une tombe de marbre noir, ſur laquelle ſont ſes armes & les qualités de Noble, Seigneur de Ragy, de Verrey, Charéconduit, Lans & la Tour-Maupas. Ses enfants furent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Charles-Bénigne, auteur de la branche des Seigneurs de *Verrey*, rapportée ci-après
3. Jeanne, mariée à Noble *Jean-Baptiſte Beuvraud*, Seigneur de la Loyère ;
4. Et Jacqueline, mariée à Noble *Jean de Gallois*, Conſeiller au Parlement de Dijon, qui eurent pour fils *Louis*, Gouverneur de Seurre, qui épouſa *Charlotte de Tavannes*.

VIII. Jacques de Thésut, IVe du nom, Seigneur de Ragy, Lans, la Tour-de-Lux, &c., épouſa, le 19 Décembre 1595, *Marie de Pontoux*, Dame de Maupas, fille de *Robert*, Écuyer, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme de M. le Prince de Condé, & de *Françoiſe Languet*, laquelle étant veuve ſe remaria à *Louis de Foudras*, Baron de St-Uruges. Elle eut du premier lit

IX. Louis de Thésut, Seigneur deſdits lieux, Maître à la Chambre des Comptes de Dijon, mort le 13 Avril 1631, qui avoit épouſé *Anne de Chaſſepot de Beaumont*, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Charles-Bénigne, tige de la branche des Seigneurs de *Ragy*, mentionnée en ſon rang ;
3. François,
4. Et Marie, dénommés dans l'acte de Bailliſterie, le 30 Octobre 1632.

X. Jacques de Thésut, Ve du nom, Seigneur de Lans, reçu Conſeiller au Parlement de Bourgogne le 15 Septembre 1645, épouſa *Jeanne Girard*, dont il eut :

1. Abraham, Prieur du Chapitre noble de Gigny, en Franche-Comté, élu Général du Clergé des États de Bourgogne, en 1678;
2. Jean, Baron de Soudey, de Glantigny & de Lans, Conſeiller au Grand-Conſeil, Secrétaire des Commandements de Monſieur, frère du Roi Louis XIV ;
3. Louis, Abbé de St-Père en Vallée, de Pontoiſe, de Moutiers-St-Jean, & auſſi Prieur de Gigny, après ſon frère, Conſeiller d'État en 1729, Envoyé en Hollande, en 1695, à l'Aſſemblée pour la paix de Ryſwick ;
4. Et Claudine, femme de *Jean de la Motte*, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, dont une fille, mariée à *Jean de Berbiſey*, Baron de Ventoux, Seigneur de Ruffey, premier Préſident du même Parlement.

BRANCHE des Seigneurs de Ragy.

X. Charles-Bénigne de Thésut, Seigneur de Ragy, Charéconduit, Veſley, Simard, Beſendrey, &. (fils cadet de Louis), fut reçu Conſeiller au Parlement de Bourgogne le 27 Janvier 1649, devint Doyen de la Cour, & avoit épouſé, en 1650, *Louiſe Bouhier*, fille d'*Étienne*, Seigneur de Lantenay, Conſeiller au même Parlement, & de *Claude de Maſſot*, de laquelle il eut :

Digitized by Google

1. Jean, qui ſuit;
2. Benoît, mort ſans poſtérité;
3. & 4. Madeleine & Catherine, Religieuſes, à la Viſitation de Dijon.

XI. Jean de Thésut, Ve du nom, Seigneur des mêmes terres que ſon père, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Enghien, le 6 Janvier 1677, où il ſervit juſqu'au 18 Septembre 1688, que ſon père lui fit acheter une charge de Conſeiller au Parlement de Dijon. Il épouſa *Jeanne-Charlotte de Gévalois*, fille de *Jean*, Seigneur de Fraize & du Martray, & d'*Éliſabeth Chauſſin*. De ce mariage vinrent:

1. Madeleine, première femme de *Nicolas de Berbis*, Marquis de Longecourt, Seigneur de Torey, Tarts & Potangey;
2. Jeanne-Marie, mariée, le 18 Novembre 1713, à *Philibert-Bernard Gagne de Perigny*, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne;
3. Claudine, femme de *Louis de la Poype*, Chevalier d'honneur au Parlement de Dauphiné, mort à Grenoble le 18 Juin 1751, fils de *Joſeph-Arthus*, Comte de St-Julien, Baron de Pomiers, & premier Préſident au même Parlement, & d'*Anne-Françoiſe de Grolée de Viriville*;
4. Et Catherine, mariée, le 15 Novembre 1717, à *Antoine de Clermont*, Marquis de Montoiſon, Seigneur de Vaunavès, en Dauphiné, Baron de Chagny, Seigneur de Chaſſagne, en Bourgogne, dont poſtérité. Voy. CLERMONT-TONNERRE.

BRANCHE
des Seigneurs de Verrey.

VIII. Charles-Bénigne de Thésut (fils puîné de Louis IVe du nom, Seigneur de Ragy, Lans, la Tour de Lux, & de *Jeanne de Tiſſerand*), fut reçu Conſeiller au Parlement de Dijon en 1607, ainſi que le conſtatent les proviſions de ſa charge, & enſuite Conſeiller d'État, en 1645. Il fonda une Chapelle dans ſa terre de Verrey, avec une Meſſe à perpétuité, tous les Vendredis de l'année, pour le repos de l'âme de Louis de Thésut, ſon père, Écuyer, *Jeanne de Tiſſerand*, ſa mère, Jacques de Thésut, Écuyer, ſon aïeul, & *Bénigne Julien*, ſon aïeule maternelle. Dans ſon teſtament de 1665, ſont rappelés ſa femme & ſes enfants; il mourut « le 20 Avril 1665, » & avoit épouſé *Jeanne le Roux*, dont il eut (*a*):

1. Claude, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste, premier Maître d'Hôtel de Monſieur, frère de Louis XIII, qui épouſa N... *Bernard de Sainte-Hélène*, « Vicomteſſe de Châlon-ſur-Saône, fille de *Jean*, Seigneur de Ste-Hélène & de Baudrière, Conſeiller d'État, & de *Jeanne de Pontoux*, » dont il n'eut point d'enfants;
3. Théodose, Aumônier du Roi. On voit encore par le teſtament de Charles-Bénigne de Thésut, qu'il fit une fondation dans la Chapelle de ſon nom, aux Carmes de Châlon-ſur-Saône, dans laquelle il rappelle Louis de Thésut, ſon triſaïeul, qui, comme on l'a dit, fonda cette Chapelle & la fit bâtir; enfin il fit auſſi une troiſième fondation aux Cordeliers de Dijon, où l'on voit ſon épitaphe, ſur laquelle il a les qualités de Chevalier, de Conſeiller d'État, de Seigneur de Verrey & de Charéconduit.

IX. Claude de Thésut, Écuyer, Seigneur de Verrey & de Charéconduit, épouſa, par contrat paſſé devant Maguien, Notaire à Saulieu, le 8 Janvier 1651, *Anne Chartraine*, fille de *Guy*, Seigneur de Montigny. Une repriſe de fief de 1690, dans laquelle Claude eſt qualifié d'Écuyer; deux lettres du Roi de convocation à la Chambre de la Nobleſſe des États de Bourgogne, l'une de 1676, l'autre de 1679, ſont plus que ſuffiſantes pour prouver ſa filiation & ſon degré. Il eut de ſon mariage:

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Marianne, mariée, 1° « le 20 Février 1684, » à *Charles d'Hénin-Liétard*, Comte de Roche, Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, & 2° « le 20 Avril 1686, » à *Guillaume Joly*, Baron de Blaiſy, Seigneur de Norges, « fils de *Georges*, Baron de Blaiſy, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne, & d'*Éliſabeth Bernardon*. »

X. Louis de Thésut, VIe du nom, qualifié Écuyer, Seigneur de Verrey & de Charéconduit, dans ſon contrat de mariage du 8

(*a*) La Chenaye-Desbois (tome VII, page 554, prem. édit.), lui donne pour ſecond fils Louis, Chanoine de la Collégiale de Beaune, & pour fille, Marguerite, mariée à *Maurice David*.

Digitized by Google

Septembre 1686, reçu par *Haguenier*, Notaire à Dijon, épouſa *Marie Canabelin*, fille de noble *Claude*, & repriſe de fief pour ſa Térre de Verrey à la Chambre des Comptes de Dijon, le 23 Juillet 1686, dans laquelle repriſe il eſt qualifié d'Écuyer, ainſi que dans tous les autres actes où il ſe trouve nommé. Il eut de ſon mariage :

1. Claude, qui ſuit;
2. Barthélemy, Tréſorier de la Sainte Chapelle de Dijon ;
3. « Et Odon, Religieux dominicain. »

XI. Claude de Thésut, IIe du nom, Seigneur de Verrey, Charencey & Norges, reçu à la Chambre de la Nobleſſe en 1718, & Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes en 1721, fut reconnu dans les proviſions du Roi pour cette charge, comme étant de la Maiſon de Thésut, pour être de Nobleſſe ancienne, dont elle jouit depuis plus de trois ſiècles. Il épouſa, « le 24 Novembre 1715, » *Claire-Marie Jeannin*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Montonis & de Chambelane, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Marie-Guyette de Requeleyne*, dont :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et « Marie, Religieuſe à la Viſitation de Dijon. »

XII. Guillaume de Thésut, Seigneur de Verrey, Charéconduit, Giboux & Norges, qualifié Chevalier dans ſon acte de réception à la Chambre de la Nobleſſe des États de Bourgogne en 1742, & dans ſon contrat de mariage, paſſé en 1761, par lequel il eſt dit fils de Claude de Thésut, Comte de Verrey, a épouſé, à Paris, *Marie-Anne de Clugny*, fille de *Charles-Antoine*, Marquis de Theniſſey, & de *Marie de Choiſeul*.

On peut conſulter ſur cette Maiſon l'Armorial de Paillot, Chevillard, Guichenon, le Père de Varennes, Jéſuite, le nouveau Catalogue de la Province de Bourgogne, contenant les Gentilshommes qui ont voix aux États, imprimé ſous les yeux de la Chambre de la Nobleſſe à Dijon, chez Durand, Libraire, en 1760,

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois ſautoirs d'or alaiſés*. Supports : *deux lions*.

THEVALLE : *d'or, à trois annelets de ſable*, 2 & 1.

THEVENIN, Famille originaire de Saintonge, qui a donné pluſieurs Maires à la ville de la Rochelle depuis 1580, juſqu'en 1613. Elle a été confirmée dans la nobleſſe de ſes prédéceſſeurs, par Lettres Patentes du Roi, en récompenſe de ſes ſervices pendant les troubles de la province de Guyenne.

I. Pierre Thevenin, Écuyer, Capitaine, Major du Régiment de la Serre, Infanterie, épouſa *Jeanne de la Chèze*, dont

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Claude, rapporté après ſon frère.

II. Jean Thevenin, Gouverneur de St.-Denis en France, a acquis le Marquiſat de Tanlay, la Baronnie de Thorey, & les Seigneuries de Saint-Vinemer, Rugny, Melizey, Chamelard, Pruzy, Bernon, Vanlay, Aureville, &c. Il avoit été reçu, en 1694, Secrétaire du Roi, avec ſa qualité d'Écuyer, & obtint la confirmation du titre de Marquiſat, à la terre de Tanlay, par Lettres Patentes du mois de Mars 1705, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Dijon, le 27 Mars 1706. Il fit, par ſon teſtament du 26 Juillet 1707, une ſubſtitution maſculine, graduelle & perpétuelle du Marquiſat de Tanlay & de ſes autres Terres, en faveur de Jean, ſon petit-fils, & de ſes enfants mâles, & à leur défaut appela le fils aîné de ſon frère. Il mourut le 10 Mars 1708, & avoit épouſé, par contrat du 20 Janvier 1672, *Eſther Oreil*, dont

III. Jean Thevenin, IIe du nom, Baron de Courſan, Maître des Requêtes, mort le 10 Janvier 1710, qui avoit épouſé, par contrat du 12 Mars 1700, *Louiſe Jaſſaud d'Arquinvilliers*, dont

1. Jeanne-Louise, mariée, en 1726, à *Jean-Zacharie de la Faurie*, Baron de Villandrault, Vicomte de Paumiers, Préſident en la Cour des Aides de Paris, mort en 1733, dont une fille unique, *Jeanne-Louiſe*, qui épouſa *Étienne-Eſprit de Saint-André*, Lieutenant-Colonel d'une Brigade de Carabiniers, qui en a eu *Bénigne-Louiſe-Eſprit*, née le 19 Janvier 1754 ;
2. Anne, morte en 1738, qui avoit épouſé, en 1730, *Charles-Étienne Jaſſaud*, Seigneur de Vaupéreux, dont pour fille unique *Marie-Charlotte*, née en 1737;
3. Et Jean, IIIe du nom, Marquis de Tanlay, mort le 15 Juillet 1711, âgé de 9 ans.

Digitized by Google

II. Claude Thevenin, ancien Greffier en chef du Parlement de Bordeaux, reçu à cauſe de cette charge en celle de Secrétaire du Roi avec ſa qualité d'Écuyer le 18 Novembre 1699, mourut le 17 Septembre 1729. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Janvier 1706, *Jeanne de Palmes*, morte le 10 Juillet 1735, veuve de *François de Burin*, Ier du nom, Seigneur de Riquebourg, la Neuville, &c., dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Marc-Claude, né en 1711, nommé Gentilhomme ordinaire du Roi par brevet du 25 Janvier 1738 ;
3. Et Jeanne, morte le 28 Août 1738, ſans poſtérité. Elle avoit épouſé, par contrat du 12 Avril 1736, *René-Charles-François de Guerault de la Gohyère*, Seigneur de St.-Mars, Gentilhomme ordinaire de Monſeigneur le Duc d'Orléans.

III. Jean-Thevenin, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 16 Mars 1731, honoraire en 1752, fut appelé, par la mort de ſon couſin Jean, à la ſubſtitution de Tanlay. C'eſt en ſa faveur que le titre de Marquiſat à été confirmé à cette Seigneurie, avec union des Terres & Baronnies de Thorey, St.-Vinemer, Rugny, Melizey, Chamelard, &c., par Lettres Patentes de Juin 1755, enregiſtrées aux Parlements & Chambres des Comptes de Paris & de Dijon. Il épouſa, par contrat du 1er Juin 1740, *Catherine Joly*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & de *Catherine-Françoiſe Pougin*, dont

1. Jean, né le 15 Mars 1741, Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie ;
2. Étienne-Jean-Benoît, né le 8 Février 1749 ;
3. Et Catherine, née le 8 Février 1742. (*Tabl. généal.* part. VII, p. 58.)

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois lions d'or, ceux du chef affrontés.*

THEVRAY, ancienne Maiſon de Normandie, à laquelle la Terre de Thevray dans la Vicomté de Beaumont-le-Roger avoit donné le nom. La filiation remonte à Roger de Thevray, qui fonda, en 1173, une prébende pour un Chanoine de la Cathédrale d'Évreux. Sa deſcendance maſculine finit en la perſonne de Jean de Thevray, qui, n'ayant que deux filles, Jeanne & Mahaud, leur fit de ſon vivant le partage de ſa ſucceſſion le pénultième jour de Mai 1377. Cet acte eſt en original au Chartrier de la Maiſon de Chambray. Mahaud épouſa *Colin d'Apres*, & Jeanne ſe maria à *Laurent de Menilles*, dont *Guy de Menilles*, qui eut *Jean* & *Catherine*, mariée, en 1385, à *Roger de Chambray*. Elle lui porta les Terres du haut & bas Menilles & la Terre de Thevray, ſur laquelle ſon petit-fils, *Jacques de Chambray*, Chambellan du Roi Louis XII, & Bailli d'Évreux, fit bâtir un Château-Fort par permiſſion du Roi, parce que l'ancien avoit été ruiné par les Anglais, après un ſiége de quelques jours, qui fut ſoutenu par *Jean de Chambray*, ſon père.

Les armes : *de gueules, au lion naiſſant d'hermines.*

THÉZAN ou THÉSAN, en Languedoc. L'origine de cette ancienne maiſon ſe perd dans l'obſcurité des temps. Il y en a qui prétendent qu'elle deſcend de celle de *Chavelin*, en Allemagne. Quoi qu'il en ſoit, on trouve que Guillaume, Vicomte de Béziers, donna en fief en 990 à Pons de Thézan le territoire de Boyane. Pons-Pierre de Thésan épouſa, en 1114, *Garſenne*, dont

1. Bérenger ;
2. Arnaud, Seigneur de Villeneuve & de St.-Victou ;
3. Et Pierre.

En 1195, Bernard-Athon, Vicomte d'Agde, donna en fief à Bérenger de Thézan divers domaines démembrés de cette Vicomté, ce qui fut confirmé par Raymond de Seiſſac, qui étoit tuteur du Vicomte. Tous ces actes ſont rapportés fort au long dans l'*Hiſtoire du Languedoc*, par Dom Vaiſſette. Les archives de l'Hôtel-de-Ville de Béziers renferment des monuments bien honorables pour confirmer l'antiquité de cette maiſon.

I. Bérenger de Thézan teſta en 1134. Il eut pour fils

1. Pons ;
2. Et Bermond, qui ſuit. Ayant pris les armes contre Simon de Montfort, leurs biens furent confiſqués. Ils furent rétablis dans leurs fiefs & domaines le 14 Avril 1220, après avoir promis au Légat du Saint-Siége, dans le château d'Aſpiran, d'abjurer l'héréſie des Albigeois, & d'être fidèles à l'Égliſe Romaine (Voy. *Hiſt. du Languedoc*, par D. Vaiſſette.)

II. Bermond de Thézan laiſſa

Digitized by Google

III. Guillaume de Thézan, auteur de la branche *du Poujol*, qui épouſa, en 1228, *Garſinde du Poujol*, qui lui apporta le Comté de ce nom. Elle étoit fille unique d'*Ermengard*. Ils eurent entr'autres enfants

IV. Pons de Thézan, II° du nom, marié à *Siméonne de Lile*, dont.

V. Pons de Thézan, III° du nom, qui épouſa, par contrat du 29 Janvier 1294, *Béatrix de Caylus*, fille aînée de *Dieudonné*, & eut

VI. Pons de Thézan, IV° du nom, marié, en 1328, à *Reine de Villancourt*, fille de *Guillaume*, Sieur de St.-Saturnin, dont

VII. Guillaume de Thézan, marié, en 1360, à *Marquiſe de Vilanquès*, fille de *Guillaume*, Sieur du Boſc-Doiras, dont

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Guillaume, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & Commandeur de St.-Criſtol & de St.-Vincent ;
3. Et Pons, Chevalier du même Ordre. On compte 17 Chevaliers de cet Ordre dans la ſeule branche du Poujol.

VIII. Antoine de Thézan épouſa, 1° en 1387, *Julie de Senegua* ; & 2° *Marie de Brès*. Du ſecond lit vinrent :

1. Pons, qui ſuit ;
2. Guillaume, auteur de la branche des Barons de *Saint-Geniès* & *du Luc*, qui viendra en ſon rang.
3. Raymond, Seigneur de Caſtelnau, de la Garde, &c., Écuyer du Prince Charles, fils aîné du Duc de Bourbon & d'Auvergne.

IX. Pons de Thézan, V° du nom, épouſa, 1° en 1411, *Alix de Caylus*, fille de *Guillaume*, Baron d'Olargues ; & 2° *Hélène de Gozon*, morte ſans enfants. Du premier lit vint

X. Jean de Thézan, qui épouſa, en 1444, *Iſabeau de Feltric de Popian*, fille de *Barthélemy*, dont il eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Alrias (*a*), ou Elzéar, auteur de la branche de *Venaſque*, rapportée ci-après.

(*a*) L'auteur de l'*Hiſt. de la Nobl. du Comtat-Venaiſſin* fait Alrias ſecond fils de Pons VI ; mais il s'eſt trompé, ſuivant l'acte de mariage de 1483, d'Alrias, qui nous a été communiqué.

XI. Guillaume de Thézan, Seigneur du Poujol, épouſa, le 24 Août 1482, *Anne de Montlaur*, fille de *Triſtan*, Sieur de Marle, & d'*Alix d'Uzès*, Dame de St.-Maximin & de Saze, dont

XII. Antoine de Thézan, Seigneur du Poujol, marié, le 15 Mai 1523, à *Marquiſe de Combret*, fille de *Mathurin*, Sieur de Broquiès, dont

XIII. Olivier de Thézan, Seigneur du Poujol & de St.-Maximin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes de ſes ordonnances, Commandant-Général en Provence, après la mort du Grand-Prieur de France, par Lettres Patentes de Henri III, Roi de France & de Pologne, en date du 13 Juin 1586, Gouverneur de la ville de Mende & du pays de Gévaudan, qui épouſa, le 19 Décembre 1561, *Caſſandre de Cenami*, dont

XIV. Raymond de Thézan, Vicomte du Poujol, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant au Gouvernement de Languedoc par brevet du 3 Juillet 1596, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, marié, 1° le 3 Janvier 1593, à *Anne de Caylus*, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur du Colombier ; & 2° le 8 Septembre 1606, à *Antoinette d'Avanſon*. Du ſecond lit vinrent

1. Thomas, Vicomte du Poujol, Gouverneur de la ville de Lodève, qui ſubſtitua ſes biens à ſon frère ;
2. Et Pons-Pierre, qui ſuit.

XV. Pons-Pierre de Thézan, Vicomte du Poujol, Baron d'Olargues, épouſa, le 19 Novembre 1640, *Jeanne de Mirmand*, dont il eut :

1. Thomas, qui ſuit ;
2. Et Marie, mariée, le 14 Février 1680, à Pierre de Thézan.

XVI. Thomas de Thézan, II° du nom, Vicomte du Poujol, Baron d'Olargues, & autres places, Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne, épouſa, le 8 Septembre 1665, *Jeanne de Blauſac*, Dame de Valfons, dont :

1. Pons, qui ſuit ;
2. Et Élisabeth, mariée, en 1712, à *Charles de Saurin*.

XVII. Pons de Thézan, VI° du nom,

Digitized by Google

Comte du Poujol, Baron d'Olargues, Chevalier de St-Louis, Meſtre de Camp du Régiment de la Reine, Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne, épouſa, en 1700, *Geneviève de Voleau*, dont il eut :

1. Pons, qui ſuit ;
2. Claude-François, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Armenonville, Chevalier de St-Louis ;
3. Et François, Religieux de la Trappe.

XVIII. Pons de Thézan, VII^e du nom, Comte du Poujol, Baron d'Olargues, Capitaine de Dragons, dans le Régiment d'Armenonville, Chevalier de St-Louis, épouſa, le 30 Septembre 1736, *Claudine-Jeanne-Gabrielle le Mazuyer*, fille de *Marie-Joſeph*, Marquis de Montégut, & de N... *de Lafont*, dont :

1. Pons-Marthe, qui ſuit ;
2. Marie-Joseph-Geneviève, Capitaine de Cavalerie dans le Régimeut de Fleury ;
2. Claudine-Pons-Louise-Marguerite, non mariée ;
4. François-Henri-Blaise-Éléonor, Mouſquetaire du Roi dans la première Compagnie ;
5. Et Jean-François-Bérenger, encore garçon.

XIX. Pons-Marthe, Marquis de Thézan, Comte du Poujol, Baron d'Olargues, Lieutenant de Roi en la Province de Guyenne, épouſa, le 13 Juin 1768, Marie-Alix-Aldonze-Antoinette-Sylvie de Thézan-Venasque, née le 17 Février 1747.

BRANCHE
de Venasque, *établie dans le Comtat-Venaiſſin.*

XI. Alrias ou Elzéar de Thézan (deuxième fils de Jean), Damoiſeau, Seigneur de Caſtanet, épouſa, dans la ville de Carpentras, par contrat paſſé le 3 Février 1483, *Siffreine de Venaſque*, Dame de St-Didier, de Métamis, &c., héritière de la branche aînée de l'ancienne maiſon de ce nom, dont :

XII. François de Thézan, Seigneur de St-Didier-Venaſque, de Métamis & de pluſieurs autres fiefs & droits conſidérables, tant dans le territoire de Carpentras que dans celui de Pernes & autres lieux du Comtat-Venaiſſin. Il joignit le nom & les armes de *Venaſque* à ceux de Thézan (& les tranſmit à ſa poſtérité), qui ſont : *écartelé d'or & de gueules, & la croix des Comtes de Toulouſe, brochant ſur le tout.* Il épouſa, vers 1510, *Catherine de Tolon*, ſœur de *Didier*, qui fut depuis Grand-Maître de l'Ordre de St-Jean de Jéruſalem, & fille de *Louis*, Seigneur de Ste-Jalle, en Dauphiné, & de *Louiſe de Clermont-Montoiſon*, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. 3. 4. Jacques, François, & Antoine, Chevaliers de l'Ordre de St-Jean de Jéruſalem en 1541 & 1549. Antoine mourut Commandeur d'Avignon & de Pézénas ;
5. Et Marguerite, mariée à *Pierre de Grignan*, de la même ville.

XII. Pierre de Thézan-Venasque, Seigneur de St-Didier, &c., rendit hommage au Pape entre les mains de Giraud de Corneillan, Recteur du Comtat-Venaiſſin, pour les Terres qu'il poſſédoit dans ce Comté. Il épouſa, le 30 Septembre 1538, *Claudine de Grignan*, fille d'*Amaury*, & de *Jeanne de Frencos*, dont :

1. Paul, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Antoine, François & Catherine, reçus Chevaliers de l'Ordre de St-Jean de Jéruſalem en 1558 & 1565; leſquels ſe diſtinguèrent au ſiège de Malte, en 1567 ;
5. Claude, Chevalier du même Ordre, Commandeur de Malhaud;
6. Alleman, auteur d'une branche établie à Carpentras, éteinte en 1718, par la mort de Siffrein-Joseph, mort à Paris, ſans poſtérité ;
7. Et Jeanne, Abbeſſe de St-Laurent, Ordre de St-Benoît, à Avignon.

XIII. Paul de Thézan-Venasque, Chevalier de l'Ordre du Roi & de celui du Pape, commandant la Compagnie du Seigneur de Ste-Jalle, ſon couſin, Gouverneur de Carpentras, donna des preuves d'une grande valeur, lorſque l'armée des Religionnaires, commandée par le Baron des Adrets, ſe diſpoſoit à attaquer cette ville, la nuit du 1^er au 2 Octobre 1562. Lui & ſon Enſeigne, le Chevalier Ceciliano, prirent ſi bien leurs précautions pour les dehors & les dedans de la place, que les ennemis déſeſpérant de réuſſir, abandonnèrent leur deſſein & prirent le parti de décamper, dans la crainte d'être at-

Digitized by Google

taqués eux-mêmes dans leur camp; mais, comme ils ſe mettoient en marche, PAUL & Ceciliano, accompagnés de la Nobleſſe de la ville, firent ſur eux une ſortie ſi à propos, qu'ils taillèrent en pièce leur Arrière-Garde, leur enlevèrent une partie de leur bagage & de leur Artillerie & les contraignirent de fuir en déroute. Le 5 Octobre, le Général Fabrice Serbelloni ſe rendit à Carpentras, accompagné de pluſieurs Gentilhommes d'Avignon en préſence deſquels, dans le Palais de la Rectorie, il donna des louanges aux Citoyens ſur leur belle défenſe, & conféra l'Ordre de Chevalerie aux Seigneurs de Ste-Jalle & de Venaſque. Il fut député par la Province avec Siffrein Guilhem, Procureur-Général, au Pape Pie IV, pour la conſervation des priviléges, qui furent en effet confirmés au mois de Novembre 1565. Il fut encore député vers le Roi Charles IX, pour faire comprendre le Comtat dans une trève convenue avec les Calviniſtes. Le Maréchal de Damville ayant demandé du ſecours à la Nobleſſe du Venaiſſin, pour réduire les Calviniſtes du Languedoc, PAUL DE THÉZAN l'alla joindre au mois de Décembre 1573, après avoir reçu le Collier de l'Ordre du Roi des mains du Comte de Suze, le 17 du même mois. Il leva en 1593, à ſes dépens, une Compagnie de 50 Chevau-Légers pour la défenſe du Comtat. Il ſervit enſuite en Provence, à la tête d'un Régiment de 16 Compagnies de gens de pied, avec leſquels il défendit le château de Montauroux, contre le Duc d'Épernon, qui fut repouſſé dans trois aſſauts conſécutifs. Il ſe diſtingua ſurtout aux ſiéges de Siſteron, de Mourmoiron & de Tulle, & épouſa, par contrat du 13 Septembre 1566, *Agnès Geoffroi*, dont :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et OLIVIER, qui ſervit avec diſtinction dans les guerres de Provence.

XIV. CLAUDE DE THÉZAN, Seigneur de Venaſque, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, fit paroître un grand zèle pour les intérêts du Roi & de la Religion, dans les troubles des guerres civiles. La réputation qu'il s'acquit en Provence dans ces fâcheuſes conjonctures, engagea les États de cette Province, à la tête deſquels étoit le Comte de Carces, à le prendre pour arbitre des différends qu'ils avoient avec le Duc d'Épernon au mois de Juin 1593. Il fut Député par le Comtat-Venaiſſin vers la Reine Régente & au Roi Louis XIII en 1611, pour la confirmation des priviléges de la Province. Il épouſa, le 2 Mars 1602, *Françoiſe de Caſtelnau-Clermont-Lodève*, dont il eut :

1. PAUL-ALPHONSE, qui ſuit ;
2. ESPRIT, reçu Chevalier de Malte en 1615 ;
3. & 4. ALEXANDRE & LAURENT.

XV. PAUL-ALPHONSE DE THÉZAN, Marquis de St.-Gervais, Vicomte de Nebouſan, Baron de Caſtanet, Seigneur de Venaſque, St.-Didier, &c., héritier de ſon aïeul, par ſubſtitution à ſon père, épouſa, le 2 Mars 1633, *Sibylle de Fortia*, dont

1. PAUL ;
2. CHARLES-JOSEPH, Chevalier de Malte en 1655, Capitaine des Galères du Pape en 1665 ;
3. JOSEPH, Chevalier de Malte en 1666 ;
4. Et LOUIS, qui ſuit.

XVI. LOUIS DE THÉZAN, Seigneur de Venaſque, &c., épouſa, par contrat du 8 Avril 1668, *Catherine Miſtral de Montdragon*, dont

1. PAUL-ALPHONSE-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et JOSEPH, Chevalier de Malte.

XVII. PAUL-ALPHONSE-FRANÇOIS DE THÉZAN, Marquis de St.-Gervais, Vicomte de Nebouſan, Baron de Caſtanet, &c., appelé le *Marquis de Venaſque*, reçu Page aux Écuries du Roi, épouſa, le 7 Janvier 1711, *Marie-Françoiſe-Pauline de Seytres*, fille de *Louis-François*, Comte de Caumont, & de *Marie-Catherine Fortia de Montréal*, dont

1. PAUL-FRANÇOIS-ALPHONSE-ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et PAUL-MARIE, Officier des Galères & Chevalier de Malte en 1721.

XVIII. PAUL-FRANÇOIS-ALPHONSE-ANTOINE DE THÉZAN, Vicomte de Nebouſan, Marquis de St.-Gervais, &c., épouſa, le 2 Mars 1741, *Antoinette-Françoiſe-Hugone de la Baume-Suze*, fille de *Louis-François*, Comte de Suze, & de *Marie de Roſtaing*, dont une fille unique

MARIE-ALIX-ALDONZE-ANTOINETTE-SYLVIE, née & baptiſée à Carpentras le 17 Février 1747, mariée, le 13 Juin 1768, à PONS-MARTHE, Marquis DE THÉZAN.

Digitized by Google

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-GENIÈS *&* DU LUC.

IX. GUILLAUME DE THÉZAN (fils puîné d'ANTOINE), Seigneur de St.-Geniès, épouſa, en 1424, *Marguerite de Montlaur*, dont

X. GUILLAUME DE THÉZAN, Seigneur de St.-Geniès, marié, le 22 Septembre 1465, à *Léone de Péruſſe*, qui eut

XI. ANTOINE DE THÉZAN, Seigneur de St.-Geniès, du Luc, qui épouſa, le 20 Septembre 1499, *Gaſtonne de Beaulac*, dont

XII. ANTOINE DE THÉZAN, Seigneur de St.-Geniès, du Luc, marié, le 28 Août 1525, à *Louiſe de Baderon de Mauſſac*, qui laiſſa

XIII. PIERRE DE THÉZAN, Baron de St.-Geniès & du Luc, qui épouſa *Marie de Bonnet de Maureilhan*, dont

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. HENRI, Baron du Luc, Terre ſituée dans le Diocèſe de Narbonne, Gouverneur de cette Ville, & Vice-Amiral ſur les côtes du Languedoc & du Rouſſillon, marié, le 26 Avril 1601, à *Anne Marion de L'Eſtang*, dont

   PIERRE-FRANÇOIS, Baron du Luc.
3. Et HERCULE, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aſpiran*, qui épouſa, le 7 Février 1627, *Antoinette de Brettes*, dont

   HERCULE, HENRI & JEAN-GABRIEL.

XIV. CHARLES DE THÉZAN, Baron de St.-Geniès, épouſa, le 25 Octobre 1592, *Antoinette de Montmouton*, dont

XV. HERCULE DE THÉZAN, Baron de St.-Geniès & du Luc, marié, le 11 Octobre 1639, à *Françoiſe de Fleury*, dont

XVI. PIERRE DE THÉZAN, Baron, puis Marquis de St.-Geniès, qui épouſa, le 14 Février 1680, MARIE DE THÉZAN-POUJOL, & laiſſa

CLAIRE, mariée, le 6 Octobre 1703, à *Jacques de Baderon de Mauſſac*, II^e^ du nom, Seigneur de Corneillan, qui fut ſubſtitué aux biens, titres, nom & armes de THÉZAN-SAINT-GENIÈS, & mourut le 30 Mars 1743.

Cette Maiſon a eu des alliances avec celles de *Foix*, *d'Armagnac*, *de Forcalquier*, *Polignac*, *Narbonne*, *Sabran*, *Fleury*, &c.

La branche *du Poujol* porte *écartelé d'or & de gueules*. Supports : *deux aigles*. Voy. ſur cette Famille, *Hiſtoire du Languedoc*, par Dom de Vic & Dom Vaiſſette ; l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat-Venaiſſin*, par Pithon-Curt, tome III ; *Hiſtoire des Comtes de Toulouſe*, par Catel ; *Hiſtoire de Provence*, par Noſtradamus ; l'*Hiſtoire de Malte*, par Vertot ; les Regiſtres de la Nobleſſe, par d'Hozier ; *les Recherches de la Nobleſſe du Languedoc*, par le Marquis d'Aubais, impr. en 1759 ; Moréri, à l'article *Venaſque* ; les *Tabl. généal.*, part. VIII.

* THÈZE. Les Barons de ce nom ſont une branche de la maiſon d'*Inguimbert*. Voy. ce mot.

THIARD DE BISSY, Ancienne Maiſon originaire de Bourgogne, où elle poſſède depuis plus de 300 ans la Seigneurie de Biſſy.

I. CLAUDE DE THIARD, auquel Jean, Duc de Bourgogne, fit don en 1415 de la Seigneurie de Biſſy, épouſa *Alix de Lugny*, dont

II. JOSSERAND DE THIARD, Seigneur de Biſſy, Écuyer d'Écurie de Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, marié à *Jacquette le Goux*, dite *de Rupt*, dont

III. ÉTIENNE DE THIARD, Seigneur de Biſſy, Flée, &c., Garde du ſcel & Souverain Juge du Comté de Charolais pour Philippe-le-Beau, Roi de Caſtille, qui le nomma, en 1502, Préſident du Parlement de Dôle, Office qu'il exerça juſqu'à ſa mort, arrivée en 1507. Il épouſa *Philippe de Veré*, & laiſſa

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et CLAUDE, Chevalier d'Alcantara, Grand-Maréchal de l'Empereur Charles V, & ſon Ambaſſadeur vers le Pape Adrien VI.

IV. JEAN DE THIARD, Écuyer, Seigneur de Biſſy & de Marchiſeul, Lieutenant-Général au Bailliage du Mâconnais en 1514, marié, par contrat du 2 Février 1513, à *Jeanne de Ganay*, fille de Claude, Seigneur de la Veſvre, & de *Deniſe Couroy*, dont

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et PONTHUS, né le 20 Avril 1520, Évêque de Châlon-ſur-Saône en 1578, mort le 3 Septembre 1605.

V. CLAUDE DE THIARD, Seigneur de Biſſy, épouſa, en 1553, *Guillemette de Montgommery*, qui lui porta en dot Bragny, ancienne Baronnie de Bourgogne, près de Verdun-ſur-Saône, & eut :

Digitized by Google

1. Héliodore, qui ſuit ;
2. Et Cyrus, né en 1563, Évêque de Châlon-ſur-Saône en 1594, mort le 3 Janvier 1642,

VI. Héliodore de Thiard, Chevalier, Seigneur de Biſſy, Bragny, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes & Gouverneur de Verdun-ſur-Saône, mort le 27 Juillet 1594, âgé de 37 ans, avoit épouſé *Marguerite de Buſſeul*, dont

1. Pontus, qui ſuit ;
2. Et Louis, auteur de la branche de *Bragny*, qui ne ſubſiſte plus que dans Gaspard-Pontus, dit le *Marquis de Thiard*, Seigneur de Jully, Villenotte, St-Euphrène & Maſſigny, qui n'eſt pas marié.

VII. Pontus de Thiard, Seigneur de Biſſy, Baron de Pierre & de Vauvry, par ſon mariage, en 1608, avec *Jeanne Bouton de Chamilly*, laiſſa

VIII. Claude de Thiard, Comte de Biſſy, Lieutenant-Général des Armées du Roi & des provinces de Lorraine & de Barrois, Gouverneur d'Auxerre, Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1688, mort le 3 Novembre 1701, qui avoit épouſé, en 1647, *Éléonore-Angélique de Neuchèze*, dont

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Claude, rapporté plus loin ;
3. Henri-Pons, né le 25 Mai 1657, Évêque de Meaux en 1704, Cardinal le 29 Mai 1715, Commandeur des Ordres du Roi en 1724, mort le 26 Juillet 1737 ;
4. Et Claude-François, Chevalier, Grand'-Croix, Bailli de l'Ordre de Malte, Grand-Prieur de Champagne, ancien Capitaine des Galères du Roi, mort à Paris, le 27 Mai 1754, âgé de 92 ans. Le Bailli de Lanmarie, Grand-Hoſpitalier de l'Ordre, a ſuccédé au Bailli de Biſſy dans la dignité de Grand-Prieur de Champagne.

IX. Jacques de Thiard, Marquis de Biſſy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne, mort le 29 Janvier 1743, à 96 ans, avoit épouſé *Bonne-Marguerite de Haraucourt*, morte en couches le 11 Mars 1682, fille de *Charles*, Marquis de Haraucourt, & d'*Anne-Marguerite de Baſſompierre*, dont pour fils unique

X. Anne-Claude de Thiard, Marquis de Biſſy, de Haraucourt & de Faulquemont, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1er Août 1734, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne, qui ſuccéda à tous les biens de Charles-Éliſée-Joſeph, Marquis de Haraucourt, ſon oncle, & mourut le 20 Octobre 1765, à 84 ans. Il avoit épouſé, le 1er Mai 1712, *Angélique-Henriette-Thérèſe Chauvelin*, morte le 23 Octobre 1764, fille de *Louis*, & de *Marguerite Billard*, dont

Anne-Louis, Marquis de Biſſy, né le 8 Mai 1715, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Meſtre de Camp Général de la Cavalerie, & nommé en 1744, avant l'âge requis, Chevalier des Ordres du Roi, dont Sa Majeſté lui envoya le cordon peu avant ſa mort arrivée le 3 Mai 1748, par ſuite de ſes bleſſures au ſiége de Maeſtricht.

IX. Claude de Thiard (ſecond fils de Claude), Comte de Biſſy, épouſa *Marie le Féron*, dont

X. Claude de Thiard, Comte de Biſſy, mort le 2 Juillet 1723, qui avoit épouſé *Sylvie-Angélique Andrault de Langeron*, morte le 11 Juillet 1771, à 87 ans, fille de *Joſeph*, Comte de Langeron, & de *Jeanne-Madeleine du Gourai de la Coſte*, dont

1. Claude, qui ſuit ;
2. Et Henri-Charles, appelé le *Comte de Thiard*, premier Gentilhomme du Duc d'Orléans, Lieutenant-Général en 1762, marié, le 20 Novembre 1752, à *Anne-Éliſabeth-Marie-Roſe Briſſart*, morte le 4 Octobre 1754, à 20 ans, fille d'un des Fermiers-Généraux, dont

Marie-Claudine-Sylvie, mariée, le 26 Décembre 1768, à *Jean-Charles*, Comte *de Fitz-James*.

XI. Claude de Thiard, Comte de Biſſy, baptiſé le 14 Octobre 1721, ci-devant Sous-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, Gouverneur d'Auſſonne en 1753, eſt Lieutenant-Général depuis 1762.

La maiſon de Thiard eſt alliée aux familles de *Lugny*, *Goux de Rupt*, *Meſſey*, *Veré*, *Bouton*, *Villers-la-Faye*, *Ganay*, *Chantecy*, *Montgommery*, *Foudras*, *Buſſeul*, *Neuchèze*, *Haraucourt*, *du Prat*, *Barbançon*, *Andrault de Langeron*, *Bernard de Monteſſus*, *du Faur-Pibrac*, *la Magdeleine de Ragny*, &c.

Les armes : *d'or, à trois écreviſſes de gueules en pal*, 2 & 1.

Digitized by Google

THIBAUD DE BEAURAINS, en Nivernais : *de gueules, à trois tours d'or, crénelées de même, & posées 2 & 1.*

THIBAUD DE NOBLET, Famille du Beaujolais.

I. HUGUES THIBAUD, qualifié noble & Seigneur de Thulon dans son contrat de mariage, en date du 28 Septembre 1566, avec *Jacqueline Charreton*, eut pour fils

II. PHILBERT THIBAUD, Seigneur de Thulon, marié, le 14 Septembre 1621, à *Isabeau de Noblet*, dont

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et PIERRE-EMMANUEL, Seigneur de Thulon, Capitaine dans le Régiment de Champagne, puis Mestre de Camp de Dragons.

III. CLAUDE THIBAUD, qualifié Baron des Prés, Maréchal de Bataille dans les Armées du Roi & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Auvergne, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 & 1669. Il épousa, le 26 Juillet 1654, *Gilberte Arleloup*, dont, entr'autres enfants,

IV. PHILBERT-JOSEPH THIBAUD, Baron des Prés, Seigneur de Thulon, de Thorigni, de Mont-de-France, &c., marié, le 26 Juillet 1699, à *Henriette-Brigide Martel*, dont, entr'autres enfants,

V. CLAUDE-RENÉ-THIBAUD DE NOBLET, appelé *Marquis des Prés*, Seigneur de Thorigni, Thulon, du Terreau, Chevagni-le-Lombard, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vitry. Il a pris le surnom de *Noblet* à cause de la substitution faite le 22 Janvier 1722, par *Claude Noblet*, Baron des Prés, Seigneur de la Tour-de-Romanesches, en faveur des enfants de PHILBERT THIBAUD, & d'*Isabeau Noblet*, sa fille. Il épousa, le 19 Décembre 1734, *Marie-Françoise-Ursule de Saulx*, fille de *Henri-Charles*, Comte de Tavannes, & de *Marie-Ursule Amelot*.

Les armes : *d'argent, à un chevron d'azur, & un chef de même*, qui est DE THIBAUD ; *écartelé d'azur, à un sautoir d'or alésé*, qui est DE NOBLET DES PRÉS. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 545, & le *Mercure de France* du mois de Janvier 1735, p. 187.)

THIBAUD DE LA PINIÈRE, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois molettes d'or, posées 2 & 1, l'écu timbré d'un casque de profil.*

THIBAULD DE LA CARTE. FRANÇOIS-GABRIEL THIBAULD DE LA CARTE, appelé *Marquis de la Carte*, Capitaine des Gardes de Philippe, Duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, Gouverneur de Joinville pour le même Prince, épousa, au mois de Juillet 1698, *Françoise-Charlotte de Saint-Nectaire*, restée seule héritière de la branche par le décès de son aîné, & morte le 4 Novembre 1745. Elle s'étoit remariée, en Avril 1729, à *Jean-François de Malorti*, appelé *Marquis de Boutteville*, mort en 1747, sans postérité. Il avoit été stipulé par le contrat de mariage de FRANÇOIS-GABRIEL, que si le Duc de la Ferté mouroit sans enfants mâles, la Terre de la Ferté & les autres biens principaux de la maison passeroient au dit FRANÇOIS-GABRIEL, sous la condition que ce Gentilhomme, ou l'aîné des enfants qui naîtroient de son mariage, porteroient le nom de la Ferté-Senneterre, avec les armes des deux maisons, écartelées. C'est pourquoi à la mort du Duc de la Ferté, FRANÇOIS-GABRIEL prit le titre de Marquis de la Ferté qu'il a porté tant qu'il a vécu. Son fils

PHILIPPE-LOUIS THIBAULD DE LA CARTE, appelé *Marquis de la Ferté* après son père, Colonel du Régiment de la Marche, épousa, en 1746, une fille de *Henri-François*, Marquis *de Rabodanges*, qui étoit lui-même fils d'une Sœur de *Henri-François de Saint-Nectaire*, Duc de la Ferté, & héritier de la maison, au défaut du Marquis de la Ferté, son gendre. La Terre de la Ferté, redevenue Baronnie, par l'extinction du Duché-Pairie, a été vendue au feu Maréchal de Löwendal.

Les armes : *d'azur, à une tour d'argent crénelée.*

THIBAUT DE GUERCHY, anciennement GARCHY, famille établie dans le Berry & le Nivernais.

FRANÇOIS DE THIBAUT, II^e du nom, Écuyer, Seigneur de Guerchy, Vieux-Mezières, &c., Gentilhomme servant dans la maison du Roi, épousa, le 31 Décembre 1591, *Jeanne de Rochechouart*, dont

RENÉ DE THIBAUT, Écuyer, Seigneur de Guerchy, Vieux-Moulins, Mezières, &c.,

Digitized by Google

qui fut déclaré noble & issu de noble race & lignée depuis 1400, par arrêt de la Cour des Aides à Paris, du 9 Mars 1660, & maintenu aussi dans sa noblesse depuis 1450, par ordonnance de 1667. Il épousa, le 7 Juin 1622, *Anne Monnot*, fille d'*André*, Écuyer, Seigneur de la Forest, Commissaire des Guerres, dont

François de Thibaut, Écuyer, Seigneur de Guerchy, marié, le 13 Septembre 1683, à *Françoise de Bar*, fille de *Pierre*, Seigneur de Grimonville, & d'*Anne-Henriette de Lannel*. Il en a eu plusieurs enfants. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 547.)

Les armes : *de gueules, à trois tours d'or, crénelées de même & posées 2 & 1.*

THIBERT des MARTRAIS. Jacques-Ennemond Thibert des Martrais, Receveur des Consignations du Parlement de Paris, du Conseil & autres Juridictions, puis Secrétaire du Roi, mourut le 1er Septembre 1734. Il avoit épousé 1° *Marguerite-Madeleine de la Grange-Trianon*, morte le 15 Novembre 1716; & 2° *Marie-Jeanne le Maire de Montlevaut*. Du premier lit il ne reste que

1. Marie-Madeleine, morte en 1780, qui avoit épousé, 1° le 21 Décembre 1733, *Jacques-Alexandre Briçonnet*, Seigneur d'Auteuil, Maître des Requêtes, & nommé à l'Intendance de Montauban, où il n'alla pas, étant mort à Paris le 12 Mai 1740, à 35 ans; & 2° le 15 Février 1742, *Henri-Claude d'Harcourt-Beuvron*, dit le *Comte d'Harcourt*, mort le 2 Décembre 1769.

Du second lit est né un fils unique,

2. Jacques-Philippe, qui suit.

Jacques-Philippe Thibert des Martrais, Président de la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 10 Septembre 1745, sans enfants, avoit épousé, par contrat du 4, célébration le 26 Janvier 1745, *Anne-Louise Masson*, née le 13 Juillet 1729, remariée, le 10 Mai 1757, à *Étienne-François-Jean-Marie d'Alègre de Boislandry*, Intendant d'Amiens, mort le 4 Septembre 1757. Elle étoit fille de *François-Gaspard Masson*, Président de la première Chambre des Enquêtes (charge qu'il avoit cédée à son gendre), & de *Marie-Marguerite Chevalier*. (Voy. le *Mercure de France* du mois d'Octobre 1745, p. 196.)

Les armes : *écartelé d'or & d'argent, à la croix de gueules brochant sur le tout, chargée de cinq losanges d'or; chaque canton d'or, chargé d'un cor de sable, lié de gueules; chaque canton d'argent chargé d'une hure de sanglier de sable.*

THIBOULT, Écuyer, Sieur de la Billerie, en Normandie, élections de Bayeux & de Carentan, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois grenades d'or, 2 & 1.*

THIBOUT, en Normandie.

I. Guillaume de Thibout, Seigneur de Mesley, épousa, par contrat de 1350, *Jeanne-de Blin*, Dame de Grand-Menil & de St.-Aignan, dont il eut :

II. Jean de Thibout, Seigneur desdites Terres, marié, par contrat de 1398, à *Rofette-Isabelle du Grais*, fille de *Guillaume*, Seigneur dudit lieu, dont

III. Girard de Thibout, Seigneur du Grais, qui épousa, par contrat de 1447, *Isabeau de Cobar*, fille de *Jean*, Seigneur de Loucé & de Vigneral, & de *Jeanne de la Balle*, dont, entr'autres enfants,

IV. Guillaume de Thibout, Seigneur du Grais, marié, par contrat de 1488, à *Philippine de Fontenay*, fille d'*Antoine*, & d'*Isabeau d'Aché*. Ils eurent

V. François de Thibout, Seigneur desdites Terres, qui épousa, par contrat de 1513, *Isabeau le Porcher*, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur d'Epaney, Guibray & de Hauteville, & de *Jeanne le Viandier*, dont

1. Jean, qui suit;
2. Et Catherine, mariée, en 1525, à *Jean Anzeray*, Seigneur de Courvaudon, Président à Mortier au Parlement de Normandie, Ve aïeul de *Maximilien-Constantin Anzeray*, Président au même Parlement.

VI. Jean de Thibout, Seigneur du Grais & Baron de Durtal & de Juilly, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, épousa, par contrat de 1538, *Bonaventure de Voré*, fille d'*Odouart*, Seigneur dudit lieu & de Dussière, & de *Jeanne de Cochefilet*, dont, entr'autres enfants,

VII. Jacques de Thibout, Seigneur du

Digitized by Google

Grais, Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan du Prince François de Valois, Duc d'Alençon, d'Anjou, de Touraine & du Maine, frère des Monarques Français François II, Charles IX & Henri III, & Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances, marié, par contrat de 1566, à *Guillemette de Thouars*, fille de *Nicolas*, Seigneur dudit lieu, Huillé, la Guyonnière, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa chambre, & de *Louise d'Angennes*, dont

VIII. François de Thibout, Baron du Grais, reçu Chevalier de Malte de Justice le 29 Novembre 1610. Il quitta la croix de cet Ordre en 1632, qu'il fut alors dispensé de ses vœux par le souverain Pontife, & épousa, par contrat de 1632, *Lucrèce de Samay*, fille de *Claude*, Seigneur du Bignon, Beauvais, Dupuisac & de St-Christophe, & de *Marguerite de Karbourg*, dont

IX. Jacques de Thibout, Baron du Grais, Seigneur de St-Malo & desdites Terres, marié, par contrat de 1678, à *Charlotte Turpin*, veuve en premières noces du Vicomte d'*Argentan*, & en secondes, de *Guillaume de Chennevières*, Seigneur du Haut-Bois. Elle étoit fille de *Jacques*, Seigneur de Fontaine, & de *Louise de Frémont*, & eut, entr'autres enfants,

X. Jacques-Philippe de Thibout, Marquis du Grais, de St-Malo, &c. Après avoir été Page du Roi, il entra dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, & se distingua à la bataille de Ramillies en 1706, où il fut blessé à la tête, & eut son cheval tué en passant le marais. Il épousa, par contrat de 1707, *Marie-Madeleine d'Anzeray*, fille & unique héritière de *Claude*, Marquis de Durcet, Seigneur de Landigou, Ste-Opportune, & de Touvois, & de *Marie-Madeleine de Motteville*, morte en 1728, veuve d'*Olivier Anzeray*, Conseiller au Parlement de Normandie, père de *Maximilien-Constantin*, Doyen des Présidents de cette Cour souveraine. Jacques-Philippe laissa

1. Jacques-Claude, qui suit ;
2. Jacques, Seigneur de St-Christophe & de Coulaunay, marié, par contrat de 1743, à *Marie-Anne-Victoire de Vancey*, fille de *Charles*, Seigneur de Fausse-Clause & autres lieux, & de *Marie-Thérèse de Chennevières*, dont trois fils & une fille :

Claude-Jacques-Charles, le fils aîné, naquit le 20 Janvier 1744, & fut Lieutenant au Régiment de Beauvoisis, Infanterie, en 1757.

3. Et Marie-Madeleine, mariée, en 1737, au Seigneur de *Bunetot*.

XI. Jacques-Claude de Thibout, Marquis du Grais, du Motté, &c., épousa, par contrat de 1741, *Marie-Rose de Montpinçon*, dont :

1. Claude-Daniel-René, né en 1743 ;
2. Et Jean-Baptiste-Jacques-Thomas, né en 1746.

Les armes : *d'argent, à deux quinte-feuilles de gueules en chef, & une fleur de lis de même en pointe.*

THIBOUT ou THIBOULT, Écuyer, Seigneur de Long-Champs, en Normandie, élection de Lisieux ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois tours d'argent, maçonnées de sable, posées 2 & 1.*

THIBOUT ou THIBOUST, Maison très-ancienne, qui descend d'un Thiboust, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris sous le règne du Roi Philippe-le-Bel.

Gabriel Thiboust de Berry, un de ses descendants, Seigneur & Comte de la Chapelle, fut Gouverneur & Capitaine des Chasses de Fontainebleau, & eut :

Louis Thiboust de Berry, Seigneur & Comte de la Chapelle, qui eut

Louis-Auguste Thiboust de Berry, Chevalier, Seigneur & Comte de la Chapelle-Thibouft de Berry, anciennement de la Chapelle-Gautier en Brie, Seigneur de Ru-Guerin, des grand & petit Tresnels, des Hangets, de Gatins, & autres lieux, Conseiller d'Honneur au Baillage & Présidial de la Ville de Melun, mort en son Château de la Chapelle, le 13 Août 1749, dans sa 59e année. Il avoit épousé *Marguerite-Charlotte Petit de Grandcourt*, dont :

1. Louis-Charles-Nicolas, Comte de la Chapelle ;
2. François, Page de la Dauphine, puis Lieutenant dans le Régiment d'Infanterie de Mailly ;
3. Louise-Marguerite, mariée, le 19 Mars 1757, à *Claude-Joseph de Belot*, Chevalier, Seigneur de Ferreux, de la Motte-St-Loup,

Digitized by Google

Baillid'Épée, Garde des Concierges du Palais, Capitaine du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, fils de *Claude-Antoine*, & de *Marie Midorge;*

4. Et CHARLOTTE-LOUISE-AGATHE. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Septembre 1749, p. 213 & 214.)

* THIBOUTOT : Ancien Château de Normandie, ſitué à une lieue de la mer, entre Fécamp & le Havre-de-Grâce, qui fut pris, en 1418, par les Anglais. On en voit la capitulation, faite par COLIN, Seigneur DE THIBOUTOT, *in rotulo terrarum liberatarum Normanniæ.*

La Maiſon de THIBOUTOT, originaire d'Angleterre, y a tenu, pendant trois ſiècles, un rang diſtingué parmi la haute Nobleſſe. On lit dans les titres anglais *Tiptoſt*, *Tiptot*, *Tipetot*, *Thibetot*, *Thibotot*, & dans les titres Français THIBOUTOT. Suivant Dugdale, en ſon *Baronnage d'Angleterre*, cette Maiſon eſt ſortie de la très-ancienne Race des Rois d'Angleterre Saxons, *ex antiquiſſimâ Regum Angliæ proſapiâ*, &c. En effet, quand GUILLAUME *le Bâtard* eut conquis l'Angleterre, en 1085, l'Hiſtoire marque qu'on lui préſenta un THIBOUTOT, reconnu par toute l'Angleterre, pour être parent des défunts Rois Saxons, & parent très-proche du Roi EDMOND *Côte-de-Fer*, qu'il l'amena en ſon Duché de Normandie & qu'il lui donna, près Fécamp, le domaine utile & honorifique de la Paroiſſe de Manqueville, où ce THIBOUTOT fit bâtir un Château, auquel il donna ſon nom. D'autres Hiſtoriens penſent qu'il paſſa en France dès le temps de SAINT EDOUARD *le Confeſſeur*, dernier Roi-Saxon.

Quoi qu'il en ſoit, ce Milord THIBOUTOT eut pour fils : JEAN, Seigneur DE THIBOUTOT, Chevalier, lequel, ſuivant un titre de l'Abbaye de Fécamp, vivoit en 1107. — Les Archives de cette Abbaye nous font connoître encore GAULTIER DE THIBOUTOT, Chevalier, vivant à la fin du XII^e^ ſiècle, dont le fils, JEAN DE THIBOUTOT, auſſi Chevalier, fut témoin de deux Chartes expédiées en faveur de ce Monaſtère, ès années 1207 & 1210. — JEAN DE THIBOUTOT, un de ſes deſcendants, vivoit du temps de SAINT LOUIS, c'eſt-à-dire vers 1250.

ROBERT, Sire DE THIBOUTOT, fut chargé, en 1293, de négocier l'alliance entre le Roi de Caſtille & le Roi d'Angleterre. Ce fait eſt rapporté dans les Archives de la Tour de Londres, page 31, & dans les *Révolutions d'Angleterre*, tome I, p. 184. Il y eſt nommé TYBETOT & TYPETOT.

JEAN, Milord THIBOUTOT, épouſa *Joïce Charleton*, fille & héritière d'*Edouard*, Milord Powis ou Poiris, de laquelle il eut :

JEAN, qui ſuit ;
Et quatre filles : la dernière, Religieuſe.

JEAN ou JOHANNET DE THIBOUTOT, Chevalier, né en Angleterre, Comte de Worceſter, Baron de Powis, du chef de ſa femme, fut créé, en 1415, Sénéchal d'Aquitaine, & étoit, en 1418, Préſident en l'Échiquier de Normandie. Il fut donné alors une protection, tant pour le Château de Thiboutot, que pour ceux qui y réſidoient. Le Roi d'Angleterre lui fit don, vers 1420, du Château & Domaine de Leſparre, & de ſa part de Crayera. Il obtint, en 1436, la confirmation des Terres, Domaines, &c., de Goſe, Seynax, Marenpue, Marentine, Born, Memyſan, Braſſeux, Sabuze, Pontoux, Urgons, Semons, Aurmant, Sabres, Farmes & Herbefaure. En 1437 il paſſa un acte, dont voici le titre : *de poteſtate commiſſa Johanni, Domino de Thiboutoto, quod ipſe per Deputatum ſuum homagia & Sporlas de perſonis Caſtri & Dominii* de Leſparre, *recipere poſſit.* Il fut fait Comte de Worceſter en 1450, premier Connétable du Royaume d'Angleterre en 1451, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière dans les premières années du règne d'EDOUARD IV, c'eſt-à-dire vers 1463, & Lieutenant d'Irlande, dignité qui venoit d'être poſſédée par le Duc de Clarence, frère du Roi. Ayant été ſoupçonné par le Parlement d'avoir favoriſé des partis, il fut décapité, en 1470, au Tower-Hill, & inhumé dans l'Égliſe des Dominicains de Londres, avec ce témoignage qu'on rendit à ſa mémoire : *vir ſané qui vitam egit meliore & honoratiore morte dignam.* Il portoit pour armes : *d'argent, à un ſautoir engrêlé de gueules*, comme il ſe voit dans le *Catalogue des Chevaliers de l'Ordre de la Jarretière*, p. 711, imprimé à Londres, in-fol., en 1676. Il épouſa *Éliſabeth Hopton*, Baronne de Powis, & eut :

EDOUARD, Milord THIBOUTOT, qui fut réhabilité, fait enſuite Comte de Worceſter, & mourut en 1486, ſans poſtérité. Ses trois

Digitized by Google

tantes furent ſes héritières. On peut conſulter, ſur cette branche, le *Traité de la Nobleſſe*, par la Roque, chap. 53; ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt;* les Archives de Londres, p. 199 & 260; Dugdale, *Baronnage d'Angleterre;* le *Catalogue des Chevaliers de l'Ordre de la Jarretière*, &c.

Quant à la branche reſtée en France, elle a été continuée par HENRI DE THIBOUTOT, Chevalier, mort en 1295. — On trouve après lui ROBERT DE THIBOUTOT, mort en 1329.

ROBILLARD DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, ſervit, avec une Compagnie de Gens d'Armes, dans l'Armée du Roi JEAN, en 1355.

THOMAS DE THIBOUTOT, Chevalier, mort en 1385, laiſſa pour fils :

JEAN, Sire DE THIBOUTOT, qui ſervoit, en 1371, dans la Compagnie de Robert, Sire d'Eſtouteville, & parvint depuis au grade de *Chevalier*. Il avoit épouſé *Marie d'Eſtouteville*, d'une ancienne Maiſon de Normandie, éteinte dans celle de BOURBON-CONDÉ. De cette alliance vint :

THOMAS, Seigneur DE THIBOUTOT, qui ſervoit en qualité de Chevalier-Bachelier dans la Compagnie de Guillaume d'Houdetot, en 1415. Il eut vraiſemblablement pour fils :

ROBERT DE THIBOUTOT, qui fut du nombre des Gens d'Armes du corps d'armée deſtinée à paſſer en Angleterre en 1386. L'un d'eux a formé la branche des Seigneurs DE THIBOUTOT, dont la ſuite n'eſt pas connue. La filiation de la puînée qui ſubſiſte en Normandie, ne commence, avec certitude, que depuis COLIN, qui ſuit.

I. COLIN DE THIBOUTOT, Écuyer, fut Capitaine ou Gouverneur du Château de Thiboutot en 1419, quand HENRI V s'empara de la Normandie ; & il traita, comme nous l'avons dit, de la reddition de cette Place avec le Comte d'Exceſter, Commiſſaire de ce Prince. Il avoit épouſé, vers 1387, *Luce Jouen*, & en eut :

II. JEAN DE THIBOUTOT, Seigneur d'Étanville, qui mourut avant 1452, laiſſant pour enfants :

JEAN, qui ſuit ;
Et ROULIN, qui a formé une branche, dont pluſieurs des deſcendants ont ſervi dans les Compagnies d'Ordonnance, & ſe ſont alliés aux Maiſons de *Vipart*, de *Normanville* & autres.

III. JEAN DE THIBOUTOT, IIe du nom, Seigneur d'Étanville, fut un des Archers de la Compagnie de Robert Floques, Bailli d'Évreux, en 1451. Il comparut en équipage de guerre, à la montre des Nobles du Bailliage de Caux, en 1470, & épouſa *Jeanne Tourtie*, dont :

GUILLAUME, qui ſuit ;
Et CHRÉTIEN, qui eut pour fils

PIERRE, lequel ſervit 8 années dans la Compagnie d'Ordonnance d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, & dont la poſtérité s'eſt éteinte, après avoir donné un Écuyer de la Grande Écurie du Roi, divers Officiers dans les Compagnies d'Ordonnance, & avoir formé des alliances avec les Maiſons de *Gruel*, *de la Frette*, de *Martel* & d'*Anzeray de Durcet*.

IV. GUILLAUME DE THIBOUTOT, Seigneur d'Étanville, d'Alvemont, &c., mourut peu après 1520, laiſſant :

V. NICOLAS DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur d'Alvemont, d'Oberville-la-Renaud, &c., qui ſervit, pendant 25 ans, dans les Compagnies d'Ordonnance d'ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, depuis Roi de Navarre, & du Comte de Tende, & mourut en 1551. Il avoit épouſé, en 1531, *Sébaſtienne de Radigant*, dont :

VI. CHARLES DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur d'Alvemont, d'Oberville-la-Renaud, &c., Maréchal-des-Logis de la Compagnie d'Ordonnance du Duc d'Anjou (depuis Roi HENRI III), Gouverneur des Ville & Forteresſe de Montivilliers, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon, lequel fut choiſi, en 1596, par la Nobleſſe de la Vicomté de Montivilliers, pour commander le corps de troupes deſtiné à s'oppoſer aux Rebelles, qui méditoient une excurſion dans cette partie du pays de Caux. Les Rois HENRI III & HENRI IV l'honorèrent de pluſieurs Lettres, que cette Maiſon conſerve, qui annoncent la ſatisfaction que ces Princes eurent de ſes ſervices. Il mourut en 1597, & avoit épouſé *Anne de Brezé du Breuil*, dont

VII. JOSIAS DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur d'Alvemont, qui, par ſon mariage, en 1593, avec *Marguerite de Morant*, fit rentrer dans ſa Maiſon la Terre de Thiboutot. Il en eut entr'autres enfants :

VIII. ABRAHAM DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, d'Alvemont, &c.,

Digitized by Google

Capitaine dans le Régiment de la Tour, lequel fut fait Aide de Camp des Armées du Roi Louis XIII en 1637, & ſervit, la même année, en cette qualité, à la priſe des Iles de Ste-Marguerite & de St.-Honorat de Lerins en Provence, puis, en 1639, en Italie. Il eut une Compagnie de Chevau-Légers en 1652, & mourut en 1670. Il avoit épouſé *Catherine de Warmaiſe de Montiers*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Montiers en Picardie, & de *Diane de Maſcarel*, iſſue, par ſa mère *Catherine de Bagis*, de la Maiſon de *Gondi*, & alliée des Ducs *de Retz*, *de Leſdiguières* & *de Beauvilliers*. De ce mariage vint :

IX. François de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, d'Alvemont, &c., qui épouſa, en 1677, *Charlotte Jubert du Thil*. Par cette alliance il eut la Terre de Canteleu au pays de Caux. De ce mariage ils ont eu :

Louis-François, qui ſuit ;
Et François, Comte de Thiboutot, Chevalier de St.-Louis, ancien Brigadier de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Fécamp, mort en 17... Il a laiſſé de ſon mariage avec noble N... *le Roux*,

Catherine-Yolande-Rose, mariée, en 1751, à *Claude-Marie*, Comte *de Briqueville*, Seigneur & Patron de Breteville & autres lieux, Chevalier de St.-Louis, Meſtre de Camp de Cavalerie. Voy. BRIQUEVILLE.

X. Louis-François, Marquis de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, Baron d'Ouville, d'Hermanville & de la Rivière, obtint, par Lettres du mois de Juin 1720, l'érection de ſa Terre de *Thiboutot* en *Marquiſat*. Il commença de porter les armes dès ſa plus tendre jeuneſſe, en qualité de Capitaine de Cavalerie, ſe trouva à toutes les batailles & autres occaſions où ſon Régiment fut commandé, fut depuis Ingénieur ordinaire, fit fortifier Condé, Aire & St.-Omer ; ſe trouva à la défenſe de Mons en 1709, où il fut bleſſé à la cuiſſe, & à la défenſe d'Aire en 1710, où il eut la mâchoire entièrement fracaſſée d'un coup de mouſquet, dans une ſortie où il commandoit. Ayant été nommé Lieutenant-Général d'Artillerie en l'Iſle-de-France, par Proviſions du 2 Mai 1716, il la commanda pendant la campagne de 1719, & aux attaques des Villes & Châteaux de Fontarabie, St.-Sébaſtien, d'Urgel, de Caſtel, Crouzat devant Roſes ; & durant l'hiver & le printemps dans tout le Rouſſillon. Il a été fait Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées le 1er Janvier 1740, Maréchal de Camp le 1er Janvier 1748, premier Lieutenant-Général d'Artillerie à l'Arſenal, & eſt mort en 1750, âgé de 71 ans. Il avoit épouſé, 1° en 1730, *Marguerite de la Viefville*, morte le 30 Décembre 1731, d'une Maiſon de Flandre, petite-nièce d'*Aloph* & d'*Adrien de Wignacourt*, Grands-Maîtres de l'Ordre de Malte, & fille de *Joachim*, Marquis *de la Viefville*, Seigneur de Plainval & autres lieux, Chef d'Eſcadre, & d'*Éliſabeth de Mailly* ; & 2° en 1732, *Marie-Anne-Roſe de Montgommery*, Comteſſe de Montgommery, ſeule héritière de cette Maiſon, une des plus illuſtres & des plus anciennes de Normandie ; fille de *Jacques*, & nièce du dernier Comte *Nicolas-François*, mort, ſans enfants, le 26 Novembre 1721, & de *Marie-Thérèſe-Nicole de Montgommery*, femme de *Jean-Baptiſte-Jacques de Saint-Remy*, Marquis de la Motte-Coſſé. Du premier lit eſt iſſue :

Louise-Rose, mariée, en Août 1749, à *Nicolas-Philippe-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, dont l'aïeule & la biſaïeulle paternelles étoient de la Maiſon des Ducs *de Caumont-la-Force*, & l'aïeule maternelle de celle de *Montgommery*.

Et du ſecond lit ſont ſortis :

Jean-Léon, qui ſuit ;
Et Marie-Opportune, mariée, le 26 Février 1759, à *Louis-François-Jacques*, Comte *de Caulaincourt*, de la branche établie en Normandie.

XI. Jean-Léon, Marquis de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, Baron d'Ouville, d'Hermanville & de la Rivière, pourvu, à l'âge de 16 ans, de la charge de premier Lieutenant-Général d'Artillerie, dont il a prêté ſerment entre les mains du Roi en 1750, Inſpecteur dans le même Corps de Royal-Artillerie pour l'Iſle de Corſe, Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées du Roi depuis le 16 Avril 1767, épouſa, en Juin 1777, N... *de Tieuville*, d'une ancienne Maiſon de Normandie, dont Hervé-Marie-Godefroi, né en Avril 1778.

Les armes de la Maiſon de Thiboutot

Digitized by Google

ſont : *d'argent, au ſautoir engrêlé de gueules.*

* THIBOUVILLE, Subdélégation de Conches, en Normandie. C'eſt le plus ancien Marquiſat de ce Canton. La Terre de Thibouville a appartenu à de grands Seigneurs. *Pierre-Charles Lambert*, Marquis d'Herbigny, Conſeiller d'État, a acquis ce Marquiſat, & HENRI, ſon fils, l'a vendu à *Étienne Daugny*, Fermier-Général, qui en jouit en 1761.

THIBOUVILLE : *d'hermines, à la faſce de gueules.*

* THIEMBRONNE. C'eſt une Baronnie en Artois, qui fut portée en mariage par JEANNE DE THIEMBRONNE à *Jean Bournel*, Seigneur de Puiſſeux, vivant en 1330. Voy. BOURNEL & TIMBRUNE.

* THIENNES : cette Terre, ſituée dans la Flandre Maritime, ainſi que celles de *Steenbecque* & de *Blarenghien*, ont été érigées en *Comté*, par Lettres du mois d'Avril 1745, enregiſtrées au Parlement de Douai & au Bureau des Finances de Lille, les 6 Mai & 29 Novembre ſuivant, en faveur de JEAN-FRANÇOIS DE BUISSERET, Seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Lanſon, &c., d'une ancienne famille noble. Voy. BUISSERET.

THIENNES, Famille illuſtre de l'Artois.

I. THOMAS DE THIENNES, Seigneur de Rumbeke, mort en 1558, avoit épouſé, par contrat du 29 Mai 1529, *Marguerite de Hamericourt*, morte en 1572, dont

1. JACQUES, Seigneur de Caſtre, mort le 20 Février 1565 (ancien ſtyle), qui avoit épouſé *Iſabeau d'Arckel;*
2. THOMAS, qui ſuit ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, auteur de la branche des Barons de *Montigny*, qui viendra en ſon rang.

II. THOMAS DE THIENNES, II^e^ du nom, Seigneur de Rumbeke, mort en 1571, avoit épouſé, en 1567, *Iſabeau d'Arckel*, née en 1535, morte en 1617, veuve de JACQUES DE THIENNES, & laiſſa

III. THOMAS DE THIENNES, III^e^ du nom, Seigneur de Rumbeke, mort le 8 Juin 1649, qui avoit épouſé, en Septembre 1607, *Anne de Reneſſe*, morte le 8 avril 1655, dont :

1. RENÉ, qui ſuit;
2. Et GEORGES-JEAN, auteur de la branche des Marquis de *Berthe*.

IV. RENÉ DE THIENNES, Comte de Rumbeke, mort le 27 Février 1675, avoit épouſé, le 3 Mai 1637, *Jeanne-Françoiſe-Marie de Croy*, morte le 5 Octobre 1681, fille de *Claude*, Comte de Rœux, & d'*Anne d'Eſtourmel*, & laiſſa

V. LOUIS-THOMAS DE THIENNES, Comte de Rumbeke, né le 10 Août 1642, marié 1° le 16 Mars 1666, à *Madeleine-Charlotte van der Gracht*, morte le 26 Octobre 1689 ; & 2° à *Anne-Joſèphe de Leon*, veuve de *François-Balthaſar*, Comte *de Gomiecourt*. Du premier lit vinrent :

1. RENÉ-CHARLES, qui ſuit ;
2. Et WAUTIER-THÉODORE, auteur de la branche de *Leyenbourg*, rapportée ci-après.

VI. RENÉ-CHARLES DE THIENNES, Comte de Rumbeke, mort le 11 Septembre 1722, avoit épouſé, par contrat du 15 Novembre 1696, *Madeleine-Florence-Françoiſe-Eugénie de Gomiecourt*, morte en Mars 1717, fille de *François-Balthaſar*, Comte de *Gomiecourt*, & d'*Anne-Joſèphe de Leon*, dont :

1. PHILIPPE-RENÉ-HYACINTHE, qui ſuit ;
2. CHRÉTIEN-CHARLES-MAXIMILIEN, dit le *Comte de St-Maur*, marié, en 1751, à *Marie-Adrienne-Alexandrine de la Buiſſière*, Dame de Lugny, veuve de *Philippe-Charles de Keſſel*, Comte de Wattignies ;
3. MARIE-CATHERINE-THÉRÈSE, née en Septembre 1708, Religieuſe à la noble Abbaye d'Etrun-lès-Arras :
4. PÉLAGIE-CHARLOTTE, née en 1712, auſſi Religieuſe d'Etrun ;
5. MARIE-CATHERINE, Religieuſe du noble Hôpital d'Audenarde, morte le 30 Novembre 1786 ;
6. Et ALBERTINE-LOUISE-FRANÇOISE DE PAULE, dite *Mademoiſelle d'Ere*, Religieuſe du noble Hôpital de Tournay.

VII. PHILIPPE-RENÉ-HYACINTHE DE THIENNES, Comte de Rumbeke, mort le 8 Novembre 1748, avoit épouſé, le 11 Septembre 1730, *Marie-Barbe Ballet*, née le 23 Janvier 1707, morte le 8 Décembre 1749, dont

1. THÉODORE ;
2. Et CHARLES-LOUIS-ALBERT, qui ſuit.

Digitized by Google

VIII. CHARLES-LOUIS-ALBERT, Comte de THIENNES, né en Juillet 1732, Comte de Rumbeke, Seigneur de Caſtre & de Terraminil, mort le 2 Novembre 1758, avoit épouſé, le 19 Février 1758, *Marie-Anne-Françoiſe-Colette de Lichtervelde*, née le 29 Janvier 1736, remariée, le 26 Janvier 1765, à *Joſeph*, Comte *de Murray*, dont

IX. CHRÉTIEN-CHARLES-MARIE-JOSEPH-GHISLAIN-CAJETAN, Comte DE THIENNES & de Rumbeke, né poſthume à Gand, le 14 Décembre 1758.

BRANCHE de LEYENBOURG.

VI. WAUTHIER-THÉODORE DE THIENNES (ſecond fils de LOUIS-THOMAS), Baron de Leyenbourg, épouſa, 1° en 1705, *Marie-Philippine-Hubertine van der Gracht*, née le 19 Juillet 1670, morte le 26 Octobre 1720, veuve de *Jérôme-Joſeph Borluut*, Seigneur de Boucle ; & 2° le 21 Juillet 1727, *Marie-Antoinette Diaz d'Oſſeguera*, morte le 7 Novembre 1783. Du premier lit vint

VII. JACQUES-FLORENT-FRANÇOIS, Comte DE THIENNES, Lieutenant-Colonel du Régiment de Lœwenſtein, Dragons, tué le 14 Octobre 1758, à la bataille de Hochkirchen contre les Pruſſiens. Il avoit épouſé, le 24 Juin 1739, *Marie-Thérèſe Ballet*, née le 23 Janvier 1707, morte le 7 Avril 1784, dont

1. JOSÉPHINE-COLETTE, née le 30 Juin 1740 ;
2. THÉODORE-MARIE, né en 1741 ;
3. FRANÇOIS-THÉODORE-LAURENT, qui ſuit.
4. Et PHILIPPE-MAXIMILIEN-AUGUSTE, né le 12 Février 1748.

VIII. FRANÇOIS-THÉODORE-LAURENT, Comte de THIENNES, né le 10 Août 1745, épouſa, le 23 Avril 1769, *Marie-Colette-Jeanne de Lichtervelde*, née le 2 Septembre 1743.

BRANCHE des Barons de MONTIGNY.

II. JEAN-BAPTISTE DE THIENNES (fils cadet de THOMAS I^er^), Seigneur de Willerſies, mort le 1^er^ Juillet 1604, avoit épouſé, par contrat du 28 Novembre 1565, *Marguerite-Jacqueline de Ghiſelin*, morte le 27 Mai 1611, dont il eut

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. Et PHILIPPE, auteur de la branche de *Lombiſe*, rapportée ci-après.

III. JEAN-BAPTISTE DE THIENNES, II^e^ du nom, Baron de Montigny, épouſa, le 22 Avril 1608, *Hélène de Lannoy*, dont

1. PHILIPPE, Baron de Montigny, né en 1610, mort le 18 Septembre 1676, marié, en 1634, à *Julienne-Sabine de Hornes*, morte le 12 Octobre 1676, dont
   1. PHILIPPE, Comte de THIENNES, mort en 1676, qui avoit épouſé *Marie de Carnin* ;
   2. Et ALBERT-FRANÇOIS, Comte DE THIENNES, marié à *Marie*, Baronne de *Bocholt*.
2. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
3. Et MARGUERITE, mariée, le 12 Juin 1644, à ſon couſin PHILIPPE-DENIS DE THIENNES.

IV. JEAN-BAPTISTE DE THIENNES, III^e^ du nom, Seigneur de Moulin & de Loos, mort en 1716, âgé de plus de 100 ans, avoit épouſé, par contrat du 15 Avril 1643, MARIE-PHILIPPINE DE THIENNES, dont, entr'autres enfants,

V. FÉLIX-FRANÇOIS DE THIENNES, Comte de Loos, marié, par contrat du 21 Février 1698, à PHILIPPOTTE-MARGUERITE-MAXIMILIENNE DE THIENNES, de laquelle il eut

1. CAJETAN, Comte DE THIENNES, mort le 20 Novembre 1740, qui avoit épouſé LOUISE DE THIENNES ;
2. Et PHILIPPE, qui ſuit.

VI. PHILIPPE, Comte DE THIENNES & de Loos, Seigneur de Willerſies, né le 19 Octobre 1703, mort en Septembre 1753, avoit épouſé, le 20 Décembre 1741, *Marie-Adrienne de Houchin*, morte le 27 Décembre 1766, dont

1. N..., qui ſuit ;
2. Et N..., dit le *Chevalier de* THIENNES, né en 1752.

VII. N... DE THIENNES, Comte de Loos, eſt né en 1750.

BRANCHE des Seigneurs de LOMBISE.

III. PHILIPPE DE THIENNES (ſecond fils de JEAN-BAPTISTE I^er^), Seigneur de Warelles, mort le 6 Juin 1651, avoit épouſé, le 17 No-

Digitized by Google

vembre 1609, *Antoinette de Croix*, morte le 1er Juin 1638. Il en eut :

1. Philippe-Denis, qui ſuit ;
2. Et Marie-Philippine, mariée, le 15 Avril 1643, à ſon couſin Jean-Baptiste de Thiennes.

IV. Philippe-Denis de Thiennes, Seigneur de Wareilles, épouſa, le 12 Juin 1644, Marguerite de Thiennes, dont

V. Philippe-Eugène de Thiennes, Seigneur de Warelles & de Lombiſe, mort le 3 Décembre 1708, qui avoit épouſé, par contrat du 1er Février 1669, *Éléonore-Émilie de Jauche-Maſtaing*, morte le 1er Novembre 1724, dont

1. Philippe-Joseph, qui ſuit ;
2. Et Philippotte-Marguerite-Maximilienne, mariée, le 21 Février 1698, à ſon couſin Félix-François de Thiennes.

VI. Philippe-Joseph de Thiennes, Seigneur de Lombiſe, mort le 4 Septembre 1722, à l'âge de 52 ans, avoit épouſé, par contrat du 13 Mars 1710, *Marie-Anne de Lowar*, morte le 18 Août 1753, dont

1. Philippe-Joseph, mort le 16 Août 1730 ;
2. Pierre-François-Joseph-Eugène, qui ſuit ;
3. Éléonore-Henriette ;
4. Et Éléonore-Joséphine, née le 17 Mai 1720.

VII. Pierre-François-Joseph-Eugène, Comte de Thiennes & de Lombiſe, né le 11 Mars 1715, épouſa, le 22 Octobre 1755, *Marie-Joſephe-Jeanne-Charlotte Gaethovius de Glimes*, née le 6 Janvier 1731.

Les armes : *d'or, à la bordure d'azur, à l'écuſſon d'argent, bordé d'azur, chargé d'un lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'or, la queue fourchée & paſſée en ſautoir.*

THIENNES, en Dauphiné : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à l'aigle de ſable, diadémée, becquée & membrée de gueules ; aux 2 & 3 d'azur, au pal vivré d'argent.*

THIER, en Hollande & en Alſace ; Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial général de France*, reg. Ier, part. II, p. 547.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de ſinople, poſées 2 en chef & 1 en pointe ; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

THIERCELIN, en Normandie, élection de Mortagne : *d'argent, à ſix cotices ou filets d'azur, paſſés en ſautoir, & cantonnés de quatre merlettes de ſable.*

THIERRY de DOURE, Famille de Picardie, dont il eſt parlé dans l'*Armorial génér. de France*, reg. Ier, part. II, p. 549. Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, poſées 2 en chef & 1 ſous le chevron, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

THIERRY de la PRÉVALAYE : *d'azur, à trois têtes de lévrier de gueules.*

* THIERS, Baronnie en Auvergne, que *Louiſe-Auguſtine-Salbigothon de Croſat*, née le 29 Octobre 1733, fille cadette de *Louis-Antoine*, Baron de Thiers, a portée en mariage, le 13 Décembre 1751, à *Victor-François*, Maréchal, Duc *de Broglie*. Voy. BROGLIE.

* THIÉRY, Terre & Seigneurie ſituée dans le Barrois, non mouvant, Bailliage de St.-Mihel, qui fut unie avec les Villages de Sicheprey & de Monſec, & érigée en Baronnie par Lettres du 9 Octobre 1723, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 18 du même mois, en faveur de Jean-Baptiste Thiéry, Seigneur desdits lieux, à la mort duquel le chef-lieu de cette Baronnie eſt échu à ſon fils aîné, ancien Lieutenant au Bailliage de Bar, & auparavant Conſeiller au Parlement de Metz.

THIERY, Famille noble, dont eſt François Thiéry, Médecin conſultant du Roi, Docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre honoraire du Collége Royal des Médecins de Nancy & de pluſieurs Académies. Les armes : *d'azur, à une pyramide d'or ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.* Légende : Fortitudo mea Dominus.

THIEULIN, en Normandie, élection d'Argentan : *d'azur, à ſix gerbes d'or, poſées 3, 2 & 1.*

THIEUVILLE, en Normandie, Maiſon très-ancienne, qui a donné un Évêque d'Avranches, vivant en 1283.

Digitized by Google

Raoul de Thieuville tenoit de Philippe-Auguſte un fief de Chevalier au Meſnil-Garnier, & un quart de fief de Chevalier au Meſnil-Hugues.

Raoul de Thieuville, Seigneur de Vains & de Chantore, dédia en 1283 l'Égliſe de Bacilly.

Guillaume de Thieuville fut Évêque de Coutances en 1319.

I. N... de Thieuville eut pour fils :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Nicolas, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

II. Guillaume de Thieuville, Seigneur de Chantore, en 1312, laiſſa

III. Robert de Thieuville, Chevalier, Seigneur de Vains & de Chantore en 1326, qui eut pour fils

IV. Henri de Thieuville, Chevalier Bachelier, comme le prouve un titre de la Chambre des Comptes en 1339 & 1340. Il avoit épouſé *Iſabelle de Meullent*, dont il n'eut que

Catherine, mariée, en 1406, à *Olivier de Mauny*, Chevalier, Baron de Thorigny, auquel elle porta les Seigneuries de Thieuville, du Meſnil-Garnier, Vains, Chantore & St-Pierre-l'Ange. Leur fille, *Marguerite*, morte en 1469, avoit épouſé, le 18 avril 1421, *Jean de Goyon*, Sire de Matignon, auquel elle porta les biens de Henri de Thieuville : c'eſt pourquoi *Alain de Goyon*, Grand Écuyer de France, eſt qualifié Seigneur de Thieuville & du Meſnil-Garnier.

SECONDE BRANCHE.

II. Nicolas de Thieuville (fils puîné de N...), Seigneur de Guihebert en 1299, mort en 1324, avoit épouſé *Nicole de la Haye*, dont il eut

III. Henri de Thieuville, mort en 1385, qui avoit épouſé *Agnès de Saint-Denis*, morte en 1388, de laquelle vint

IV. Guillaume de Thieuville, marié à *Iſabeau de Breuilly*, qui laiſſa

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et une fille, mariée à *Guillaume d'Orglandes*, IV^e^ du nom, Seigneur de Prétot, Orglandes & St-Martin-le-Hébert.

V. Jean de Thieuville, Seigneur de Claes, épouſa, le 25 Janvier 1424, *Marie de Freville*, & en eut

VI. Jean de Thieuville, II^e^ du nom, Seigneur de Claes, & de Montchaton, marié, en 1455, à *Anne de Briqueville*, dont

VII. Guillaume de Thieuville, Seigneur de Briqueboſc, qui épouſa, en 1484, *Raoulette de Pierrepont*, & eut

VIII. Robert de Thieuville, Seigneur de Briqueboſc, mort avant 1536, qui avoit épouſé *Andrée de Semilly*, dont

IX. Eustache de Thieuville, Seigneur de Briqueboſc, qui vivoit en 1576 ; il épouſa 1° le 14 Août 1533, *Urſine de Croſville*, morte en 1553 ; & 2° *Marguerite de Breſſey*, dont il n'eut pas d'enfants. Du premier lit vint :

X. Nicolas de Thieuville, II^e^ du nom, Seigneur de Briqueboſc, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort le 11 Juin 1604, qui avoit épouſé, le 1^er^ Décembre 1569, *Louiſe du Crocq*, dont :

1. Eustache, marié à *Françoiſe de Magneville*, dont deux filles ;
2. Et Gilles, qui ſuit.

XI. Gilles de Thieuville, Seigneur de Briqueboſc, épouſa, le 6 Novembre 1606, *Barbe d'Eſcajeul*, dont :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Et Jacques, Chevalier de Malte en 1631.

XII. Nicolas de Thieuville, Écuyer, Seigneur & Patron de Briqueboſc & de Croſville, fut maintenu dans ſa Nobleſſe (prouvée dès le temps de Raymond Montfaut), par ordonnance de M. de Chamillart, Commiſſaire départi dans la Généralité de Caen, du 12 Mai 1668, & épouſa, le 12 Mai 1634, *Françoiſe le Bourgeois*, fille de *Robert*, Seigneur & Patron de Heauville, de Halleville, &c., & de *Marie de Mathan*, dont, entr'autres enfants,

XIII. Charles de Thieuville, Écuyer, Seigneur & Patron de Briqueboſc, de Heauville, &c., qui épouſa, le 14 Juin 1668, *Catherine de Ravalet*, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Charles, Chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jéruſalem, dit de Malte.

XIV. Jacques de Thieuville, Écuyer, Seigneur & Patron de Briqueboſc, Heauville, Helleville & de Sionville, Mouſquetaire du Roi, puis Sous-Lieutenant dans le Régiment de Sa Majeſté, Infanterie, épouſa, le 27 Sep-

Digitized by Google

tembre 1714, *Catherine-Françoiſe de Gourmont*, fille d'*Hervieu*, Écuyer, Seigneur de Courci, St-Simon, Pleinmarais, &c., & de *Marie-Anne-Catherine de Saint-Simon*, dont, entr'autres enfants,

XV. Hervieu-Charles-François, Marquis de Thieuville, né le 12 Février 1719, reçu Page du Roi dans ſa Petite Écurie, le 23 Mars 1736, Chevalier de St-Louis, qui eut :

Une fille, mariée à N... *Hannot d'Oſeville*, ci-devant Major, puis Colonel de Dragons, Chevalier de St-Louis ;

Et une fille, mariée, en Juin 1777, à *Jean-Léon*, Marquis *de Thibouville*. (Voy. *l'Armorial génér. de France*, rég. Ier, part. II, p. 549.)

Les armes : *d'argent, à deux bandes de gueules, accompagnées de huit coquilles de même*, 2, 3 & 3.

* THIL (le), Seigneurie dans le Vexin, qui fut acquiſe le 8 Avril 1526, par *Guillaume Jubert*, Seigneur de Vesly. Voy. JUBERT.

*THIL (le), Terre & Seigneurie en Mâconnais, qui fut érigée en Vicomté par Lettres du mois de Février 1651, enregiſtrées le 23 Mars 1655 en faveur d'*Honoré de Chevriers*, libre Seigneur de St.-Mauris. Voy. CHÉVRIERS.

THIL (du), ancienne Maiſon en Auxois.

Jean, Seigneur du Thil, Connétable de Bourgogne, épouſa *Jeanne*, Dame de *Châteauvilain*, & eut :

N... du Thil, qui laiſſa :

1. Guillaume, Seigneur de Châteauvilain, Grand Chambrier de France, mort en 1439 ;
2. Et Bernard, qui ſuit.

Bernard du Thil fut biſaïeul de

Anne, mariée, en 1508, à *Marc de la Baume*, Comte de Montrevel.

Jean IV du Thil, Seigneur de Châteauvilain, mourut le 11 Avril 1504, le dernier mâle de ſon nom.

Duchêne a donné l'*Hiſtoire de la Maiſon du Thil de Châteauvilain*.

*THILDONCQ. C'eſt une Seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en Comté par Lettres du 10 Septembre 1699, en faveur de *Charles l'Archier*, Écuyer, Seigneur de Thildoncq, & de ſes hoirs mâles & femelles.

THIOULT (de), Écuyer, Sieur de Rugueville en Normandie, élection de Bayeux : ancienne Nobleſſe & bien alliée.

Jacques de Thioult épouſa, en 1626, *Marguerite de Beringhen*.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de ſable*, 2 & 1, *deux mains droites de gueules en chef*.

THIREMOIS ou TIREMOIS, en Normandie, élections d'Argentan & de Mortagne : *d'azur, au ſautoir d'argent, chargé de cinq cors de gueules*, 4 *aux extrémités & 1 au milieu*.

THIROUX. Denis Thiroux, un des plus célèbres Avocats de ſon temps, avoit ſervi de Conſeil pendant 30 ans à la Ville d'Autun, dont il fut 4 fois Vierg, & pluſieurs fois député aux États de Bourgogne & à la Cour. Il épouſa N... *de Saulnier*, dont il eut :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Et Étienne, né en 1647, Jéſuite, mort le 26 Avril 1727.

Claude Thiroux, Avocat au Parlement de Dijon, Enquêteur au baillage & Chancellerie d'Autun & Moncenis, Conſeil & Vierg de la Ville d'Autun, fut 3 fois élu du Tiers-État de la Province de Bourgogne.

I. Lazare-Louis Thiroux, Écuyer, Sieur de Vaujour, l'un des Fermiers-Généraux des Fermes du Roi & l'un des Adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris & de l'Hôpital des Incurables, mourut à Paris le 6 Avril 1742, âgé de 85 ans, ayant vu ſa troiſième génération ſe multiplier. Il avoit épouſé *Marie Brunet*, morte le 24 Mars 1722, âgée de 65 ans, fille de *Gilles*, Lieutenant-Général de la Ville de Beaune en Bourgogne. Il laiſſa :

1. N... Thiroux de Villercy, dont

   Pierre-Marie, Seigneur d'Ouarville, Maître des Requêtes de l'Hôtel ordinaire du Roi en 1740, marié, par contrat du 30 Janvier 1742, à N... Thiroux.

2. Jean-Louis, qui ſuit ;
3. Philibert-François Thiroux de Gerseuil, Conſeiller honoraire de la Cour des Aides,

Digitized by Google

& Intendant-Général des Poſtes & Relais de France, mort le 11 Novembre 1755, âgé de près de 64 ans, qui laiſſa :

Une fille, mariée à M. *Bourrée de Corberon,* Marquis de Vernouillet.

4. Et PHILIBERT, Seigneur de Chammeville, marié à *Geneviève-Thérèſe de Colabeau,* morte le 15 Mars 1755, dont

CHARLOTTE, mariée, le 17 Mars 1768, à *Jacques-Gabriel-Louis le Clerc,* Marquis de Juigné, né le 14 Mai 1727.

II. JEAN-LOUIS THIROUX, Seigneur d'Arconville, Tréſorier-Général de la Maiſon de Sa Majeſté, puis l'un des Fermiers-Généraux des Fermes unies du Roi & des Poſtes & Relais de France, mort à Paris le 19 Juillet 1742, âgé d'environ 62 ans, avoit épouſé *Claude Buffot de Millery,* fille de *Simon* II, Écuyer, Seigneur de Millery, & de *Marie de Ganay,* dont :

1. LOUIS-LAZARE, qui ſuit ;
2. PIERRE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. N... THIROUX D'ESPERSENNE, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 12 Septembre 1736, & Grand-Rapporteur en la Chancellerie de France en 1739, puis Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi ;
4. CATHERINE, morte le 3 Juillet 1759, qui avoit épouſé, le 3 Mai 1732, *Charles-François Huguet de Sémonville,* reçu Conſeiller au Parlement de Paris à la quatrième Chambre des Enquêtes, le 21 Janvier 1733 ;
5. Et une fille, mariée, le 30 Janvier 1742, à ſon couſin, PIERRE-MARIE THIROUX, Seigneur d'Ouarville.

III. LOUIS-LAZARE THIROUX, Seigneur d'Arconville, reçu Conſeiller & Commiſſaire de la première Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, le 30 Juillet 1732, épouſa, le 28 Février 1735, *Marie-Geneviève-Charlotte Darlus,* née le 17 Octobre 1720, fille d'un Secrétaire du Roi & Fermier-Général, dont

IV. LOUIS THIROUX DE CROSNE, né le 14 Juillet 1736, Intendant de Rouen, Maître des Requêtes en 1761, Intendant de Lorraine & de Barrois en 1777, marié, le 24 Janvier 1763, à *Anne-Angélique de la Michodière,* née en 1747, fille de *Jean-Baptiſte-François,* Comte d'Hauteville, & d'*Anne-Catherine Luthier du Pleſſis-Saint-Martin.*

SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE THIROUX DE MONTREGARD (fils puîné de JEAN-LOUIS), Comte de Médavy, Tréſorier-Général de la maiſon du Roi par la démiſſion de ſon père en 1737, en ſurvivance duquel il a été nommé au mois d'Avril 1742, l'un des Fermiers des Poſtes, épouſa, 1° en Mars 1735, *Marie Paignon,* morte en Septembre 1739 ; & 2° en Novembre 1757, *Marie-Henriette Hue.* Du premier lit vinrent

1. ANNE-CHARLOTTE, née le 15 Février 1736, mariée, le 19 Février 1753, à *Arnoul,* Comte *de Pracomtal,* né le 2 Avril 1725 ;
2. Et MADELEINE, mariée, le 24 Juin 1755, à *François-Martial,* Comte *de Choiſeul-Beaupré.*

Du ſecond lit ſont nés :

3. FRANÇOIS-CHARLES-CLAUDE, né le 12 Décembre 1762 ;
4. Et PHILIBERT-HENRI, né en 1764. (Voy. le *Mercure de France,* des mois de Février & de Juin 1742).

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de trois bandes d'or, accompagnée en chef d'une croiſette ancrée de gueules, & en pointe de trois têtes de lion du même, poſées 2 & 1.*

THIROUX DE MONTSAUGE. N... THIROUX DE MONTSAUGE, Fermier-Général, épouſa N... *Bouret,* fille de l'aîné des trois Fermiers-Généraux de ce nom, & de *Marie-Thérèſe Telles d'Acoſta,* dont

HENRIETTE-ÉTIENNETTE-CLAUDE-DENISE, mariée, le 3 Mai 1778, à *Étienne-Narciſſe,* Vicomte *de Durfort,* né le 3 Octobre 1753.

THISQUEN. JEAN-REMACLE DE TISQUEN, Chevalier, étoit Conſeiller & Régent du Conſeil Suprême des Pays-Bas. En conſidération de ſes longs & agréables ſervices, l'Empereur Charles VI lui accorda & à ſa poſtérité le titre de Vicomte, par Lettres du 10 Octobre 1719.

THIVILLE, Famille de l'Orléanais.

GEOFFROY DE THIVILLE, Écuyer, Seigneur de Migobert & de Séris, vivoit en 1470. Il fut le triſaïeul de

JACQUES DE THIVILLE, Écuyer, Seigneur

Digitized by Google

de Séris, Champromain, Bapaume & de la Pionière, qui fut l'un des députés de la Nobleſſe du Bailliage de Blois en 1614, pour en dreſſer les cahiers & remontrances & aſſiſter aux États-Généraux du Royaume. Il épouſa, le 30 Janvier 1594, *Charlotte d'Orval*, dont

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Nicolas, Seigneur de Bapaume, qui a fait une branche, dont poſtérité.

Jacques de Thiville, IIe du nom, Seigneur d'Ozoir & de Séris, Maréchal de Camp par brevet du 18 Avril 1653, épouſa, le 26 Novembre 1632, *Marie le Fuzelier*, dont

1. Jacques-Léonor, qui ſuit;
2. Et Louis, Seigneur de Séris.

Jacques-Léonor de Thiville, Écuyer, Seigneur d'Ozoir-le-Marché, Capitaine d'une Compagnie de Milice dans le Régiment de Menou en 1689, maintenu dans ſa nobleſſe depuis 1460, avec Louis, ſon frère, par ordonnance de M. Daubrai, Commiſſaire départi dans la Généralité d'Orléans, du 18 Janvier 1667, épouſa, le 7 Juin 1666, *Louiſe-Charlotte de Molitard*, dont

1. René, qui ſuit;
2. Jacques-Léonor, Garde-Marine, puis Lieutenant de Dragons, marié le 12 Juin 1703, à *Jeanne le Begue de Majainville*, morte ſans enfants ;
3. Et Antoine, mort Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Châteaubriand.

René de Thiville, Écuyer, Seigneur de Séris, ci-devant Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Conflans, épouſa, le 3 Juillet 1715, *Jeanne-Catherine-Florence de Villeneuve*, fille de *Paul*, Seigneur des grand & petit Lais, & de *Catherine-Laurence de Piermont*, dont il a eu des enfants. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. Ier, part. II, p. 551.)

Les armes : *de gueules, à trois fuſées d'argent, poſées en faſce.*

THOIS, Châtellenie en Picardie, qui eſt entrée, avec les Seigneuries de Crèvecœur & de Catheu, dans la maiſon de *Gouffier*, par le mariage de *Guillaume Gouffier*, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France, avec *Louiſe de Crèvecœur*. Voy. GOUFFIER.

THOISY. Jacob de Thoisy, Seigneur de Torcy, qui vivoit en 1448, fut le Ve aïeul de

Jacques de Thoisy, Écuyer, Seigneur de Torcy, marié à *Claude du Bois*, dont

Jeanne-Edmée, née le 9 Juillet 1679, reçue à St.-Cyr au mois d'Août 1688, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de Jacob.

Claudé de Thoisy, née le 23 Octobre 1677, reçue à St.-Cyr en Avril 1688, prouva que Filbert de Thoisy, Seigneur de Torcy, qui vivoit en 1540, étoit ſon IVe aïeul.

Les armes : *d'azur, à trois glands d'or.*

THOLIGNY. Guillaume de Tholigny, Seigneur d'Albigny, Bully & Montromant, épouſa *Philippe de Mont d'Or*, fille de *Philippe*, Damoiſeau, & de *Sibylle des Verneys*.

Les armes : *faſcé d'or & de ſable de quatre pièces.*

THOLON, en Dauphiné : *de ſinople au cygne ou jars d'argent, membré d'or.*

THOLOSAN, en Dauphiné : *d'azur au griffon d'or ; au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.*

THOLOSE, en Dauphiné : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la croix vidée & clléchée d'or, pommetée d'argent ; aux 2 & 3 de gueules, au lion d'argent.*

THOMAS, noble & ancienne Famille du Duché de Bourgogne, qui a donné grand nombre de Magiſtrats au Parlement & à la Chambre des Comptes de cette Province, où elle a poſſédé différentes Seigneuries conſidérables.

Pierre Thomas, Seigneur de l'Aigle, Mellot & d'Offemont, Capitaine de 100 hommes d'armes, fut tué, le 16 Juillet 1465, avec tous ceux qu'il commandoit à la bataille de Montlhéry, après s'y être ſignalé par ſa valeur. Il laiſſa

Jean Thomas, Seigneur de l'Aigle, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, qui eut

Pierre Thomas, IIe du nom, Seigneur de Varennes-ſur-le-Doubs, Charette & Terrans, nommé pour ſon rare mérite, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne par le Roi François Ier ; mais il mourut

Digitized by Google

avant d'être reçu dans cette dignité, dont il avoit déjà les provisions. Il laissa une suite de descendants, du nombre desquels étoit

JACQUES THOMAS, Seigneur de Frontenard, Doyen du Parlement de Dijon, mort en 1640. Il ne reste de cette Famille que

CHARLES THOMAS D'ISLAN, Seigneur de la Vesvre, Chevalier de St-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie.

Une seconde branche s'est éteinte dans la personne de

NICOLAS THOMAS (*a*), Conseiller au Parlement de Bourgogne, qui n'a laissé que

JUDITH, mariée à *Jacques-Philippe Fyot de la Marche*, Seigneur de Neuilly, Comte de Dracy-le-Fort.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules & accompagnée en chef de deux quinte-feuilles d'or, & en pointe d'un croissant d'argent.*

THOMAS, Famille fort distinguée, l'une des plus anciennes & des mieux alliées de Provence, qui a produit un grand nombre de branches, dont il est sorti jusqu'à 22 Chevaliers de l'Ordre de Malte, tous vivants en même temps, & parmi lesquels plusieurs sont morts Commandeurs.

I. CHARLES DE THOMAS étoit, en 1096, Général des troupes de Gilbert, Comte de Provence. Il fut tué vers 1119, en défendant Toulon, qui fut pris & saccagé après sa mort, par le Roi de Tunis. Il épousa N... des Vicomtes de *Marseille*, dont :

II. JEAN DE THOMAS, Chevalier, marié à *Sibylle de Provence*, qui eut

III. SCIPION DE THOMAS, Chevalier, qui épousa *Christine de Nassau*, dont

IV. VINCENT DE THOMAS, Chevalier, marié à *Hélène de Caseneuve*, qui laissa

V. LOUIS DE THOMAS, Chevalier, marié à N... *de Vintimille*, qui laissa

VI. BERNARD DE THOMAS, qui épousa N... *d'Agoult*, dont

VII. HONORÉ DE THOMAS, marié à N... *de Grimaldi*, qui eut

VIII. GASPARD DE THOMAS, qui épousa N... *de Blacas*, dont

IX. LOUIS DE THOMAS, IIe du nom, marié à N... *de Sabran*, qui laissa

X. JACQUES DE THOMAS, marié à N... *de Castellane*, dont vinrent

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Neaules*, qui viendra en son rang.

XI. ANTOINE DE THOMAS, Secrétaire du Roi René, épousa *Catherine de Rabiolis*, dont il eut

XII. JEAN DE THOMAS, marié à *Antoinette de Julianis*, qui eut

XIII. PIERRE DE THOMAS, Seigneur de Ste.-Marguerite, &c., Viguier de Toulon en 1530, Maître des Ports de toute la Province, qui épousa, le 2 Mai 1502, *Honorée de Signier*, dont :

1. GASPARD, qui suit ;
2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs d'*Evesnes* & d'*Orves*, rapportée ci-après ;
3. BARTHÉLEMY, auteur de la branche des Seigneurs de *Millaud*, mentionnée plus loin ;
4. Et HONORÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Valdardène*, dont on parlera aussi.

XIV. GASPARD DE THOMAS, Seigneur de Ste.-Marguerite, épousa 1° *Claude de Glandevès* ; & 2° *Marguerite de Seytres*. Du premier lit vint :

1. NICOLAS, qui suit.

Du second lit est issu :

2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Valette*, rapportée en son rang.

XV. NICOLAS DE THOMAS, Baron de Ste.-Marguerite, épousa *Catherine d'Agoult*, dont

1. GASPARD, qui suit ;
2. Et une fille, mariée à HENRI DE THOMAS, Seigneur de la Valette.

XVI. GASPARD DE THOMAS, IIe du nom,

(*a*) Il est dit, à l'article *Fyot de la Marche*, que NICOLAS THOMAS descendoit de LÉONARD THOMAS, Procureur-Général au Parlement de Dijon en 1557. C'est une erreur de l'auteur du mémoire sur lequel cet article a été dressé. LÉONARD n'a pas eu de postérité, & d'ailleurs il n'étoit pas de cette Famille.

Digitized by Google

Baron de la Garde, épouſa *Catherine de Caſtellane*, dont

XVII. JEAN DE THOMAS, IIe du nom, Baron de la Garde, marié à N... *de Grimaldi*, qui eut

XVIII. JOSEPH-PAUL DE THOMAS, Baron de la Garde, marié à N... *de Ricard*, dont

XIX. CÉSAR DE THOMAS, Baron de la Garde & de Ste.-Marguerite, qui s'eſt fait eſtimer à Toulon & dans tout ce canton, par ſon zèle pour le bien public, dans le temps de la peſte. Il épouſa *Jeanne de Mazenod*, dont il eut

XX. CHARLES-PAUL DE THOMAS, Baron de la Garde & de Ste.-Marguerite.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*EVESNES *& d'*ORVES.

XIV. JACQUES DE THOMAS (fils puîné de PIERRE), Seigneur d'Eveſnes & d'Orves, épouſa 1° *Claudine de Graſſe*; & 2° le 28 Mai 1553, *Anne de Vintimille*, & en eut

XV. MELCHIOR DE THOMAS, Seigneur d'Eveſnes & d'Orves, marié à *Melchiore de Clapiers*, fille de *François*, & de *Françoiſe de Rochas*, dont

XVI. BARTHÉLEMY DE THOMAS, Seigneur d'Eveſnes & d'Orves, marié à *Marguerite de Barthélemy-Sainte-Croix*, dont il eut

XVII. GUILLAUME DE THOMAS, Seigneur d'Eveſnes & d'Orves, marié à N... *de Signier-Pioſin*, dont un fils.

BRANCHE
des Seigneurs de MILLAUD.

XIV. BARTHÉLEMY DE THOMAS (troiſième fils de PIERRE), Seigneur de Millaud, reçu Conſeiller au Parlement d'Aix en 1555, épouſa 1° *Marguerite de Vento*; 2° *Marguerite de Glandevès*; & 3° *Sylveſtre de Digne*. Du ſecond lit vint

XV. CHARLES DE THOMAS, Seigneur de Millaud, marié, en 1585, à *Bernardine de Tulle*, dont il eut

1. BERNARD, Seigneur de Gignac, marié en 1618, à *Madeleine de Begue*, dont

   MELCHIOR, Seigneur de Gignac, marié, en 1650, à *Anne de Peliſſier*. Il laiſſa

   JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Gignac, marié, en 1691, à *Marguerite de Guerin*, dont poſtérité.

2. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte;
3. Et HONORÉ, qui ſuit.

XVI. HONORÉ DE THOMAS, Seigneur de Millaud, épouſa, en 1627, *Marie de Maſſe*, dont

XVII. CHARLES DE THOMAS, Seigneur de Millaud, marié, en 1672, à ſa couſine *Marie-Anne de Maſſe*, dont

XVIII. IGNACE DE THOMAS, Seigneur de Millaud, marié, en 1705, à *Marie-Thérèſe de Foreſta*.

N... DE THOMAS, Seigneur de Millaud, épouſa *Virginie de Balbes-Berton*, remariée, en 1742, à *Henri-Céſar-Raymond-Hyacinthe de Brancas*, Baron de Laſcours.

BRANCHE
des Seigneurs de VALDARDÈNE.

XIV. HONORÉ DE THOMAS (quatrième fils de PIERRE), Seigneur de Valdardène & de Pierrefeu, épouſa, en 1568, *Lucrèce de Vintimille*, & en eut :

1. LOUIS, Seigneur de Valdardène, marié, en 1596, à *Lucrèce de Signier*, dont

   FRANÇOIS, Seigneur de Valdardène, marié à *Marquiſe Doria*. Il laiſſa

   HONORÉ, IIe du nom, Seigneur de Valdardène, qui épouſa *Anne de Soliers*.

2. Et MELCHION, qui ſuit.

XV. MELCHION DE THOMAS, Seigneur de Pierrefeu, épouſa, en 1609, *Marguerite Doria*, de laquelle il eut

XVI. BLAISE DE THOMAS, Seigneur de Pierrefeu, marié à *Claire de Dedons*, dont vinrent

1. LOUIS, qui ſuit;
2. 3. & 4. JEAN, FRANÇOIS & MELCHIOR, Chevaliers de Malte.

XVII. LOUIS DE THOMAS, Seigneur de Pierrefeu, épouſa, le 21 Juin 1660, *Claire-Dauphine de Ganſard*.

BRANCHE
des Seigneurs de LA VALETTE.

XV. ANTOINE DE THOMAS (fils puîné de GASPARD Ier), Seigneur de la Valette, épouſa, en 1581, *Iſabelle de Balbes-Berton-Crillon*, dont

XVI. HENRI DE THOMAS, Seigneur de la

Digitized by Google

Valette, marié à ſa couſine N... DE THOMAS, dont

XVII. FRANÇOIS DE THOMAS, Seigneur de la Valette, qui épouſa *Jeanne de Forbin*, dont il eut

XVIII. FRANÇOIS DE THOMAS, Seigneur de la Valette, mort en 1714, qui épouſa *Lucrèce de Cadenet de la Tour*, dont

1. JOSEPH, qui ſuit ;
2. GASPARD, Abbé de l'Abbaye royale, ſéculière & collégiale de Figeac en Quercy en 1712, Député à l'Aſſemblée du Clergé en 1715, ſacré Évêque d'Autun le 14 Septembre 1732, mort à Paris le 10 Juillet 1748, dans ſa 75e année ;
3. Et LOUIS, qui, après avoir ſervi dans la Marine, a quitté le monde, malgré ſes parents, & eſt entré dans la Congrégation de l'Oratoire, de laquelle il a été élu le Supérieur-Général en 1733. Il mourut en 1772.

XIX. JOSEPH DE THOMAS, Seigneur de la Valette, Chef d'Eſcadre, mort le 19 Janvier 1744, avoit épouſé *Gabrielle de Riper de Carquerane*, Dame dudit lieu & de l'Eſcaillon, dont

XX. FRANÇOIS-HONORÉ-PAUL DE THOMAS, Seigneur de la Valette & de l'Eſcaillon, né en 1707, Enſeigne de Vaiſſeau, mort le 21 Août 1736. Il avoit épouſé, le 28 Janvier 1728, *Thérèſe de Bruny*, Marquiſe d'Entrecaſteaux, dont

XXI. JOSEPH-FRANÇOIS DE THOMAS, Seigneur de la Valette & de l'Eſcaillon, né le 26 Février 1729, fait Enſeigne de Vaiſſeaux en 1746, Lieutenant-Général de la province de Bourgogne, marié, le 10 Août 1747, à *Marie d'Alencé*, Dame de la Couarde & de Groſrouvre, morte en 1764.

BRANCHE des Seigneurs de NEAULES.

XI. JEAN DE THOMAS (ſecond fils de JACQUES), Seigneur de Neaules, épouſa *Barthélemie de Signier*, dont

XII. ANTOINE DE THOMAS, Seigneur de Neaules, marié à *Marguerite de Brignoles*, qui eut

1. HONORÉ, qui ſuit ;
2. ISABELLE, mariée à N... *de Blancard* ;
3. Et VIOLANDE, mariée à N... *de Rabiolis*.

XIII. HONORÉ DE THOMAS, Seigneur de Neaules, mourut ſans enfants, en 1478, le dernier de ſa branche. Ses biens furent partagés entre ſes deux ſœurs.

Les armes : *écartelé de gueules & d'azur, à une croix fleuronnée, & au pied fiché, brochant ſur le tout.* Cimier : *deux bras armés, ſortants du timbre, & dont les mains jointes ſoutiennent une ſemblable croix.* Cri : GODEFRIDUS MIHI DEDIT.

Voy. l'*État de la Provence dans ſa nobleſſe*, par l'Abbé Robert, impr. en 1693 ; Moréri ; l'*Hiſt. hér. de la nobleſſe de Provence*, tome II, p. 438, & le *Mercure de France* de Juillet 1748, p. 194.

THOMAS, en Normandie, Élection de Bayeux : *de gueules, à trois mains d'argent, armées de coutelas, 2 & 1.*

THOMAS DE LA BRUÈRE : *d'azur au chevron d'or, ſurmonté de trois étoiles d'or en orle, & accompagné en pointe d'une coquille d'or.*

THOMAS DE PANGE, en Lorraine.

JEAN-BAPTISTE-LOUIS-BENOÎT THOMAS, Marquis de Pange, en Lorraine, Commandeur-Tréſorier-Général de l'Ordre Militaire de St.-Louis & de l'Extraordinaire des Guerres, né le 17 Décembre 1688, épouſa, par contrat du 13 Juin 1716, *Françoiſe de Thumery*, dont

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. FRANÇOISE, mariée, le 21 Mai 1744, à *Antoine Megret*, Chevalier, Seigneur d'Étigny, dont *Françoiſe-Marguerite Megret d'Etigny*, mariée, le 24 Août 1763, à *Anne-Louis de Quengo*, Marquis de Crenolle, Colonel du Régiment de l'Iſle-de-France. Voy. QUENGO.
3. Et MARIE-ANNE, mariée, le 1er Août 1748, à *Jean-Joſeph*, Marquis *de la Rochefoucauld-Langeac*, Maréchal de Camp. Voy. LA ROCHEFOUCAULD.

JEAN-BAPTISTE-THOMAS DE PANGE, Chevalier, Marquis de Pange, né le 9 Novembre 1717, Seigneur de Villers & Domangeville, Commandeur-Tréſorier-Général de l'Ordre Militaire de St-Louis & de l'Extraordinaire des Guerres, épouſa 1°, le 14 Février 1752, *Marie-Adélaïde de Chambon*, morte le 23 Novembre 1753, fille de *Pierre*, Marquis d'Arbouville, Maréchal de Camp, Gouverneur de Scheleſtadt, & de *Marie-Anne-*

Digitized by Google

Françoiſe de Montmorin-Saint-Hérem; & 2° par contrat du 1er Février 1755, *Jacquette-Philippe-Renée d'Eſpinoy*, nièce du Comte de *Lannoy*, Maréchal de Camp, & fille de *Jacques-François*, Baron de Songy, & de *Marie-Louiſe-Hippolyte de Lannoy*. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

1. Anne-Louise-Adélaïde, née le 5 Décembre 1752, mariée, par contrat du 24 Janvier 1769, à *François-Antoine*, Comte *de Berchény*, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie Hongroiſe de ſon nom, Grand-Écuyer de Lorraine en ſurvivance du Maréchal de Berchény, ſon père. Voy. BERCHÉNY.

Du ſecond lit eſt iſſue

2. Françoise-Louise, née en 1756, morte le 1er Juillet 1777, qui avoit épouſé, par contrat du 1er Avril 1773, *Claude-Anne*, Marquis *de Saint-Simon*, Grand d'Eſpagne.

THOMAS de la PLESSE : *d'or, à la bande de gueules, chargée d'une quinte-feuille d'or.*

THOMAS du VAL, en Champagne: *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois merlettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

THOMASSEAU. Cette Famille tire ſon origine d'Anjou; elle s'eſt répandue il y a très-longtemps dans le Berry & dans le Poitou, où elle ſe trouve alliée de fort près aux maiſons de *Frézeau* & de *Vallin*, à pluſieurs autres maiſons de ces trois provinces, & à quelques Familles de la ville de Paris. Elle a poſſédé très-anciennement les Fiefs & Seigneuries de Curſay, Landry, la Pariſière, &c. Des mémoires hiſtoriques, ſur les monuments de la ville d'Angers, font relation du quai qui fut conſtruit en 1553, & de la cérémonie qui fut faite pour poſer la première pierre, & donner le nom à ce quai. On voit encore le quai Thomaſſeau dans la grande *Carte Topographique*, ou le *nouveau plan de la ville d'Angers*, dreſſé par les ſoins de meſſieurs les Maire, Échevins & Conſeillers perpétuels de l'Hôtel-de-Ville, mis au jour en 1736. Les hiſtoriens de Berry (à l'année 1562) parlent d'un

Guillaume Thomasseau, Seigneur de la Pariſière, qui avoit été ſecond Echevin de la ville de Bourges, & qui y étoit alors Contrôleur-Général des Finances. Ses armes, dont ils décrivent le blaſon, ſont les mêmes que portoit la branche aînée de ceux de ce nom établie en Anjou. Pluſieurs cabinets conſervent, ſur le nom de Thomaſſeau, des anecdotes aſſez étendues, pour la capacité militaire, & des actions de valeur, avant & ſous le règne de Henri III, tels qu'un

Louis-Paul Thomasseau de Landry, né à Angers en 1518, Officier d'Artillerie, dont la bonne conduite à la bataille perdue de Coutras en 1587, fut ſi applaudie du Duc de Joyeuſe, qui commandoit l'armée, que le Roi lui ceignit une épée dont ce Prince lui fit préſent. On trouve une plus ample relation de ce brave & ſavant homme dans un ouvrage intitulé l'*Homonymie*, imprimé en 1756, in-8°. Les mêmes anecdotes font une mention honorable de Magiſtrats & d'hommes de ce nom diſtingués dans les ſciences au XIVe & au XVe ſiècle. Un événement malheureux a privé cette Famille, il y a plus de 40 ans, de ſes titres & effets les plus néceſſaires. Des actes judiciaires & des actes particuliers, ainſi que les regiſtres publics, conſtatent un

Joseph Thomasseau, Seigneur de Curſay & de Landry, Sieur des Granges-Florentines, de la Touche, du Boury & des Roches, né à Angers, Docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris & de Montpellier en 1677, Conſeiller Médecin ordinaire du Roi en 1693, par le choix & le don de Sa Majeſté. Il fut nommément recommandable par ſon éloquence, ſa modeſte philoſophie, par ſon humanité pour les pauvres, & mourut le 8 Mars 1710, honoré par Louis XIV de pluſieurs grâces diſtinguées. Il avoit épouſé, en 1705, *Marie-Anne Bonnet de Beauval*, morte en 1714, âgée de 36 ans. Elle s'étoit remariée, en 1713, à *Nicolas de Pâris*, Subſtitut du Procureur-Général. Ils eurent

1. Jean-Marie-Joseph, qui ſuit;
2. Et Madeleine, Demoiſelle des Roches, morte, en 1730, âgée de 23 ans, fort regrettée des pauvres.

Jean-Marie-Joseph Thomasseau, né le 24 Novembre 1705, Sous-Diacre & Chanoine honoraire d'Appoigny, a été reçu Avocat au Parlement le 10 Février 1727. Juſque vers 1500, cette famille avoit porté : d'*azur, à trois loſanges en bande attenantes d'argent*, puis : *de ſable, à cinq pointes pyramidales d'argent mouvantes de la pointe de l'écu.* Anciennement on les blaſonnoit : *enté en pointe d'argent & de ſable de onze pièces.*

Digitized by Google

THOMASSIN, Famille noble du Brabant.

I. Simon de Thomassin épouſa *Pernette de Chauvirey*, dont vint

II. Nicolas de Thomassin, Seigneur de Villeparois & Marcez, marié à *Béatrix de Vaux*, qui eut

III. Jean de Thomassin, en faveur duquel la Terre de Montboillon unie à celles de Torpes, Pirey, Pin, Emagny, &c., fut érigée en *Baronnie* par Lettres de l'Archiduc Albert, en Janvier 1608, enregiſtrées à Dôle. Il épouſa *Claudine de Biez*, dont

IV. Charles de Thomassin, Baron de Montboillon, marié à *Claude-Eugénie de Pierre-Fontaine*, qui eut

Anne-Éléonore, Baronne de Montboillon, Pin, Beaumotte, Emagny, mariée 1° au Comte de *Scey*; & 2° à *Charles-Gabriel*, Marquis *du Châtelet-Lomont*.

Les armes : *d'azur, à la croix écotée d'or.*

THOMASSIN de CABRE de SAINT-PAUL, Famille de Provence, fort diſtinguée. L'Abbé Robert de Briançon, dans ſon *État de la Nobleſſe de Provence*, tome III, p. 122, remarque qu'il n'y a pas de Famille dans la Provence, & peut-être dans le Royaume, qui ait donné tant d'Officiers dans la Robe que la Famille de Thomaſſin. Il en comptoit en 1693, lorſqu'il publia ſon ouvrage, juſqu'à dix-ſept, tant au Parlement, qu'à la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Provence. On en comptoit en 1739 juſqu'à vingt-quatre Avocats-Généraux, Conſeillers & Préſidents.

I. Jean-André de Thomassin, Seigneur d'Ainac, épouſa *Catherine d'Eſtienne*, dont

1. Jean-Augustin ;
2. Jean-Etienne, qui ſuit ;
3. Alexandre, auteur de la branche des Marquis de *Peinier*, rapportée ci-après ;
4. Pierre ;
5. Et Joseph, auteur de la branche des Seigneurs de *la Garde* & de *Taillas*, qui viendra en ſon rang.

II. Jean-Étienne de Thomassin, Seigneur de Saint-Paul, mort en 1631, Avocat-Général au Parlement de Provence, avoit épouſé *Claire de Cabres*, veuve du Préſident de *Blancard*, dont il eut

III. François de Thomassin, Seigneur de Saint-Paul, mort en 1671, qui avoit épouſé *Anne du Chêne*, dont

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Et Louis, Évêque de Vence, puis de Siſteron en 1680, mort le 13 Juillet 1718.

IV. Jean-Baptiste de Thomassin, Marquis de Saint-Paul, Seigneur de Rognac & en partie de Fuveau, Préſident au Parlement de Provence, mort en 1703, épouſa *Gabrielle d'Arbaud*, Dame & héritière de Rognac, dont

1. Jean-Étienne, qui ſuit ;
2. Marguerite, mariée, en 1698, à *Joſeph-Charles de Bauſſet*, Seigneur de Roquefort ;
3. Et Jeanne, mariée, en 1698, à Jean-Louis-François de Thomassin, Seigneur de Peinier.

V. Jean-Étienne de Thomassin, II° du nom, Marquis de Saint-Paul, Vicomte de Reillane, Baron de Rognac, Seigneur de Fuveau, Préſident à Mortier honoraire du Parlement de Provence, mourut à Aix le 22 Juillet 1739, à 79 ans. Il avoit épouſé, 1° le 2 Septembre 1681, *Cécile-Claire-Eugénie de Clermont d'Amboiſe*, morte en 1683, fille de *François*, Marquis de Monglat, & de *Cécile-Éliſabeth Hurault*; & 2° *Anne-Louiſe du Rieu*, fille de *Bernard*, Seigneur de Blanville & du Fargis, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Claude-Madeleine Habert de Montmort*. Du premier lit vint

1. François-Lazare, Marquis de St.-Paul & de Monglat, Comte de Reillane, Brigadier des Armées du Roi, mort en 1734.

Du ſecond lit eſt iſſu

2. Jean-Louis-Gabriel, qui ſuit.

VI. Jean-Louis-Gabriel de Thomassin, Marquis de St.-Paul, Comte de Reillane, Procureur du Roi au Siége général d'Aix, puis Préſident à Mortier du Parlement, mort en 1736, avoit épouſé, en 1727, *Sexte-Gabrielle d'Aimar de Châteaurenard*, dont

1. Joseph-Étienne, qui ſuit ;
2. Pierre-Ignace, Chanoine de l'Égliſe d'Aix ;
3. Louis-Paul-Henri, Mouſquetaire ;
4. Marie-Françoiſe, mariée, en 1751, à *Joachim de Bauſſet*, Seigneur de Roquefort ;
5. Et Sexte-Polixène ;

Digitized by Google

VII. Joseph-Étienne de Thomassin, Marquis de St.-Paul, Vicomte de Reillane, Baron de Châteaurenard, reçu Conseiller au Parlement en 1749, Président à Mortier en 1756, épousa, le 3 Janvier 1757, *Louise-Josèphe de Marbeuf*, fille de *Robert-Jean*, Comte de Marbeuf, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis & Commandant en Bretagne, & de *Marie-Thérèse de Kgouet de Faou*, dont

Marie-Josèphe-Henriette, née le 12 Octobre 1757.

BRANCHE

Des Marquis de Peinier.

II. Alexandre de Thomassin (troisième fils de Jean-André), Avocat-Général en la Cour des Comptes, Conseiller au Parlement, épousa, en 1602, *Lucrèce d'Arbaud*, dont il eut

1. Jean-Baptiste, qui suit ;
2. Alphonse, auteur de la branche des Seigneurs de *Mazaugues*, mentionnée plus loin.

III. Jean-Baptiste de Thomassin, Seigneur de Peinier, épousa, en 1636, *Aimare de Forbin*, & en eut

IV. Alexandre de Thomassin, II^e^ du nom, Seigneur de Peinier, marié, en 1664, à Jeanne de Thomassin de Taillas, dont il eut

V. Jean-Louis de Thomassin, Seigneur de Peinier, qui épousa, en 1698, Jeanne de Thomassin de Saint-Paul, dont vinrent :

1. Louis, qui suit ;
2. Et Jean-François-Auguste.

VI. Louis de Thomassin, Marquis de Peinier, Conseiller au Parlement en 1724, Président à Mortier au Parlement d'Aix en 1742, épousa *Anne du Puy de la Moute*, dont il eut :

1. Jean-Luc, Conseiller au Parlement en 1746, Président à Mortier au Parlement d'Aix en 1748 ;
2. Antoine, Officier de Vaisseau ;
3. Jacques-Louis-Auguste, Chanoine de St.-Victor-lès-Marseille ;
4. Sextius, Officier de Vaisseau ;
5. Madeleine, Religieuse au Couvent des Bénédictines d'Aix ;
6. Henriette, mariée à *Henri de Lieuron* ;
7. & 8. Marie & Thérèse.

BRANCHE

des Seigneurs de Mazaugues.

III. Alphonse de Thomassin (fils puîné d'Alexandre I^er^), Seigneur de Mazaugues, épousa, en 1640, *Françoise de Caradet*. De ce mariage il eut

IV. Louis de Thomassin, Seigneur de Mazaugues, marié, en 1676, à *Gabrielle de Seguiran*, dont vinrent :

1. Henri-Joseph, Seigneur de Mazaugues, mort en 1743, qui avoit épousé, en 1724, *Marguerite de Villages* ;
2. Joseph, qui suit ;
3. Et Gabrielle, mariée à *Louis de Trimond*.

V. Joseph de Thomassin est Seigneur de Mazaugues & de Bargemon.

BRANCHE

des Seigneurs de la Garde *& de* Taillas.

II. Joseph de Thomassin (cinquième fils de Jean-André), Seigneur de la Garde & de Taillas, Avocat-Général en la Cour des Comptes, épousa *Madeleine de Latil*, dont

1. Jean-Louis, Seigneur de Taillas, qui n'eut qu'une fille,
   Jeanne, mariée, en 1664, à Alexandre II de Thomassin, Seigneur de Peinier.
2. François, qui suit ;
3. Et Louis, né le 28 Août 1619, Prêtre de l'Oratoire, mort le 25 Décembre 1695.

III. François de Thomassin, Seigneur de la Garde, épousa *Thérèse de Paule*, dont

1. Jean-Louis ;
2. Jean-François, qui suit ;
3. Et Joseph, Seigneur de la Garde, marié à N... d'*Esmine*, dont
   Un fils, second Consul d'Aix, & Procureur du Pays ;
   Et un fils, mort en laissant postérité.

IV. Jean-François de Thomassin, Seigneur de la Garde, épousa N... *de Robert d'Escragnolles*, dont il eut :

V. Jacques-Paul de Thomassin, Seigneur de la Garde, qui a été deux fois second Consul d'Aix & Procureur du pays. (Voy. *Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 450, le *Mercure de France*, des mois de Juillet 1739, p. 1677.)

Digitized by Google

Les armes : *de ſable, ſemé de faulx d'or, adextré & feneſtré d'argent.*

THOMASSIN DE MONTMARTIN, en Lyonnais : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la bande d'or, à la tête de lion d'argent en chef; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'or, naiſſant d'une nuée d'argent, & ſur le tout écartelé, au 1 d'azur, parti de gueules, à la faſce d'argent; aux 2 & 3 d'argent, au lion de gueules; au 4 d'or, à la bande d'azur, chargée d'une aigle éployée d'argent.*

THOMÉ, en Dauphiné & à Paris : *d'azur, à la tête & col de cerf coupé d'or.*

THOMOND. Voy. O'BRIEN.

THON (DU), Écuyer, Sieur de Molinaux & du Queſnay, en Normandie, élection de Caen : *d'argent, à trois merlettes de ſable, 2 & 1; au chef d'azur, chargé d'une croix d'or.*

THONIER, à Paris & en Brie. Cette Famille, qui a donné à l'État pluſieurs Officiers de diſtinction, décorés de l'Ordre Militaire de St.-Louis, a produit les titres en original, qui établiſſent ſes filiations ſuivies depuis 1620, & ſur la preuve deſquelles les Prépoſés à la Recherche des Droits de Francs-Fiefs ont donné leur déſiſtement. Le premier que l'on connoiſſe de cette Famille eſt

I. Noble homme GILBERT THONIER, Écuyer, lequel fut nommé Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, le 14 Janvier 1620, & enſuite l'un des Commiſſaires ordinaires de l'Artillerie de la Marine du Ponant, entretenus pour le ſervice de ce Prince. Il obtint du Roi, en conſidération de ſes ſervices, une gratification annuelle de 600 livres ſur le fonds de ſes Finances & anciens Domaines de Navarre & de Béarn; fut pourvu d'une charge de Conſeiller-Maître ordinaire de l'Hôtel de Sa Majeſté; obtint, le 23 Janvier 1652, des Lettres de Conſeiller d'État; fut pourvu de la charge de Secrétaire des Finances du Duc d'Anjou, le 4 Janvier 1655, puis de l'Office de Conſeiller-Secrétaire de Sa Majeſté, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances le 30 Juillet 1655. Il fit ſon teſtament le 5 Novembre 1671, & mourut le 26 Janvier 1672. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Juin 1627, *Michelle Regnier*, fille de noble *Pierre*, Conſeiller du Roi, & de *Michelle Olivier*. De ce mariage vinrent, entr'autres enfants,

1. LOUIS, qui ſuit;
2. PAUL, dont il ſera parlé après ſon frère aîné;
3. GILBERT, Écuyer, Gentilhomme-Servant du Roi;
4. Et JEAN-BAPTISTE, qui ſe qualifioit Écuyer, Sieur de Montréal.

II. LOUIS THONIER, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'État, & Contrôleur-Général de la Maiſon de la Reine, épouſa, par contrat du 5 Novembre 1667, *Anne Boiſſier*, fille de *Guillaume*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Secrétaire de Sa Majeſté, Maiſon & Couronne de France & de ſes Finances, & de *Marie Chauffourneau*. Ils eurent pour enfants :

1. GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jéruſalem;
2. Et MARIE-ANNE.

II. PAUL THONIER, Écuyer, Seigneur de Nuiſement & de la Grand-Croix, obtint une Commiſſion de Lieutenant à la Compagnie des Gens de Guerres ſous le titre de Compagnie Auxiliaire de Meſſieurs de la Compagnie Occidentale, établie à la Martinique, & fut pourvu, le 15 Décembre 1683, de la charge de Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi. De ſon mariage avec *Marguerite de Louſteau* il eut :

1. MARC-ANTOINE, qui ſuit;
2. Et MARIE-ANNE-ÉMILIE, morte Religieuſe Urſuline à Donnemarie, en Montois.

III. MARC-ANTOINE THONIER, Écuyer, Seigneur de Nuiſement & de la Grand-Croix, Conſeiller du Roi, Inſpecteur-Général de la Marine au Département de Dunkerque, a ſervi dans les Cadets à Sarrelouis, puis dans la Compagnie des deux cents Chevau-Légers de la Garde du Roi en 1690 & 1694; fut enſuite pourvu, le 2 Août 1704, d'un Office de Conſeiller du Roi, Commiſſaire-Inſpecteur des Vivres de la Marine & des Galères, & mourut à Dunkerque le 30 Mai 1706. Il avoit épouſé, le 26 Juillet 1694,

Digitized by Google

Barbe le Roy des Isles, fille de *Charles*, Avocat au Parlement, & de *Barbe Guyard*. De ſon mariage naquirent :

1. Nicolas-Antoine, qui ſuit ;
2. Louis-François, Écuyer, Seigneur de Nuiſement, baptiſé le 4 Septembre 1702, & que l'on trouve qualifié, dans un acte du 9 Avril 1735, Sous-Lieutenant des Troupes de l'Isle-de-Bourbon, & Ingénieur en Chef de la Compagnie des Indes ; il fut depuis Capitaine d'Infanterie dans ladite Isle. Il n'a point eu d'enfants de ſon mariage avec *Éliſabeth-Françoiſe de Maleſcot*, fille de *Louis-François*, qualifié Écuyer dans un Mémoire de Famille, Officier de feu Monſeigneur le Duc d'Orléans, & Inſpecteur de la Compagnie des Indes à Lorient ;
3. Jean-Baptiste-Arnaud, Écuyer, Sieur de la Croix, Officier dans le Régiment de Piémont, Cavalerie ;
4. Catherine-Amable, mariée, par contrat du 7 Mars 1721, avec *Marc-Antoine Baudouin*, Écuyer, Seigneur d'Arnouville, Conſeiller au Conſeil Supérieur de la Guadeloupe ;
5. Et Barbe-Perrette, qui épouſa, par contrat du 10 Janvier 1723, *François-Auguſte de Marle*, Seigneur de la Martinière, depuis Capitaine dans le Régiment de l'Isle-de-France, Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis.

IV. Nicolas-Antoine Thonier, Écuyer, Seigneur de Nuiſement, Avocat au Parlement, né le 28 Juillet 1696, partagea avec ſes frères & ſes ſœurs, le 9 Avril 1735, la ſucceſſion de Marc-Antoine Thonier, leur père. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. V, pag. 1089.)

Les armes : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de trois glands de même, les queues en haut, poſées deux en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

* THORIGNY, Baronnie en Normandie, que *Marguerite de Mauny* porta en mariage, en 1421, à *Jean Goyon*, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon. Voy. GOYON.

THOU. Il y a un Château de ce nom en Champagne, mais qui n'a pas donné ſon nom à l'illuſtre Maiſon de Thou, ſi féconde en grands hommes.

I. Jean de Thou, Seigneur du Bignon, près d'Orléans, vivoit ſous le règne de Philippe de Valois. Il laiſſa

II. Silvestre de Thou, Seigneur du Bignon, marié à *Perrette Compaing*, dont

III. Jean de Thou, II^e^ du nom, Seigneur du Bignon, qui épouſa, en Janvier 1388, *Paſquette du Bei*, & eut

IV. Jacques de Thou, Seigneur du Bignon, mort le 4 Octobre 1447, qui laiſſa

V. Jacques de Thou, II^e^ du nom, Seigneur du Bignon, marié à *Marie Viole*, dont

VI. Jacques de Thou, III^e^ du nom, Seigneur du Bignon, qui fut le premier de ſa famille qui vint s'établir à Paris, où il fut Avocat-Général à la Cour des Aides. Il mourut le 1^er^ Octobre 1504, & avoit épouſé *Geneviève le Moine*, dont

VII. Augustin de Thou, Seigneur de Bonnœil, qui parut avec éclat dans le barreau, d'où il fut tiré pour être élevé au rang de Conſeiller, & nommé Préſident en 1535. Il mourut le 6 Mars 1544, & avoit épouſé *Claude de Marle*, dont il eut vingt-&-un enfants. Quatorze moururent jeunes ; les autres furent :

1. Christophe, qui ſuit ;
2. Adrien, Seigneur d'Hierville, mort le 25 Octobre 1570 ;
3. Nicolas, Évêque de Chartres en 1594, mort le 5 Novembre 1598, à 70 ans ;
4. Augustin, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, marié à *Anne Bourgeois*, dont

   Christophe, Seigneur du Pleſſis-Placy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'État & Privé & Maître des Eaux & Forêts de l'Ile-de-France, marié à *Anne de Neufville-Villeroy*, dont une fille unique,

   Anne, mariée, le 27 Février 1607, à *François Savary*, Seigneur de Brèves.

5. Jeanne, mariée à *Jacques le Lieur*, Seigneur du Cheſnoy ;
6. Barbe, mariée, le 22 Novembre 1547, à *Jacques Sanguin*, Seigneur de Livry ;
7. Et Anne, Abbeſſe de St.-Antoine des Champs.

VIII. Christophe de Thou, Seigneur de Bonnœil & de Céli, premier Préſident ua Parlement de Paris, mort le 1^er^ Novembre 1582, âgé de 74 ans & 5 jours, avoit épouſé *Jacqueline de Tulleu*, dont

Digitized by Google

1. Jean, qui ſuit ;
2. Christophe-Auguste, Seigneur de St.-Germain, marié à *Françoiſe Allegrin*, dont

   Christophe.

3. Jacques-Auguste, auteur de la branche des Barons de *Meslai*, rapportée ci-après ;
4. Marie, Abbeſſe des Clerets ;
5. Anne, morte le 27 Juillet 1584, qui avoit épouſé, le 13 Mai 1566, *Philippe Hurault*, Comte de Cheverny, mort le 30 Juillet 1599 ;
6. Et Catherine, mariée, le 30 Mai 1568, à *Achille de Harlay*, Comte de Beaumont, mort le 29 Octobre 1616.

IX. Jean de Thou, Seigneur de Bonnœil & Céli, mort le 5 Août 1579, avoit épouſé *Renée Baillet*, & eut

X. René de Thou, Seigneur de Bonnœil, marié à *Marie Faye*, morte en Juillet 1666.

BRANCHE des Barons de Meslai.

IX. Jacques-Auguste de Thou (troiſième fils de Christophe), Baron de Meslai, né le 8 Octobre 1553, fut employé par Henri IV dans des négociations importantes, ce qui ne l'empêcha pas de compoſer l'hiſtoire de ſon temps depuis 1545 juſqu'à 1607. Il mourut le 7 Mai 1617, & avoit épouſé 1°, en 1587, *Marie de Barbançon*, morte en 1601 ; & 2° en 1602, *Gaſparde de la Chaſtre*, née en 1577. Du ſecond lit vinrent :

1. François-Auguste, Préſident au Parlement, qui eut la tête tranchée le 12 Septembre 1642, pour n'avoir pas révélé le ſecret d'une conſpiration contre le Cardinal de Richelieu, que lui avoit confié Henri d'Effiat, Marquis de Cinq-Mars ;
2. Achille-Auguste, mort le 6 Avril 1635 ;
3. Et Jacques-Auguste, qui ſuit.

X. Jacques-Auguste de Thou, Baron de Meslai, Préſident ès-Enquêtes du Parlement, & Ambaſſadeur en Hollande, épouſa 1° *Marie Picardet*, morte en Février 1663 ; & 2° *Renée de la Marzelière*, morte en Juin 1691. Du premier lit vinrent :

1. Louis-Auguste ;
2. Jacques-Auguste, Abbé de Samer-aux-Bois & de Souillac, mort le 17 Avril 1746, dans ſa 92e année ;
3. & 4. Deux filles.

Les armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois mouches à miel, ou taons auſſi de ſable.*

* THOUARCÉ, Baronnie en Anjou, qui fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Juin 1608, enregiſtrées au Parlement le 27 Juin 1609, en faveur de *Martin du Bellay*, créé Chevalier des Ordres du Roi en 1619.

* THOUARS, petite Ville de Poitou, ſituée ſur la rivière de Touë, qui a donné ſon nom aux anciens Vicomtes de Thouars. Cette Vicomté paſſa dans la Maiſon d'Amboiſe, par le mariage d'Isabeau de Thouars, fille puînée & héritière de Louis, Vicomte de Thouars, Seigneur de Talmont, &c., & de *Jeanne*, Comteſſe *de Dreux*. *Marguerite d'Amboiſe*, Vicomteſſe de Thouars, porta en mariage la Vicomté de Thouars, avec les autres biens de ſa Maiſon, à *Louis*, Ier du nom, Sire *de la Trémoïlle*. Charles IX érigea en 1663, la Vicomté de Thouars en Duché, en faveur de *Louis*, Sire *de la Trémoïlle*, Prince de Talmont, Comte de Guines, & de ſes ſucceſſeurs, tant mâles que femelles. Henri IV, en 1599, érigea le Duché de Thouars en Pairie pour *Claude de la Trémoïlle*, Comte de Thouars & ſes deſcendants mâles, à la charge qu'au défaut d'hoirs mâles la Pairie ſeroit éteinte. Voy. TRÉMOILLE.

Les anciens Vicomtes de Thouars portoient pour armes : *parti de 3 coupé d'un*, qui font 8 quartiers, 4 en chef & 4 en pointe ; *au 1 du chef d'or à un chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées & membrées de gueules ; au 2* de Bourbon ; *au 3 faſcé d'or & de ſable*, qui eſt Coetivy ; *au 4* d'Orléans ; *au 1 de la pointe* de Milan ; *au 2* de Laval ; *au 3 d'or, ſemé de fleurs de lis d'azur, au franc-canton de gueules*, qui eſt Thouars ; *au 4 loſangé d'or & de gueules*, qui eſt Craon.

* THOURETTE : c'eſt une Seigneurie érigée en Vicomté pour *Pierre Pithou*, Conſeiller au Parlement de Paris, par Lettres du mois de Novembre 1652, enregiſtrées le 23 du même mois.

THOUROUDE, en Normandie ; Famille connue & ancienne. On trouve, en 1588,

I. Guillaume de Thouroude, Écuyer, Sei-

Digitized by Google

gneur d'Aptot, attaché à M. de Vic, Vice-Amiral. Il l'accompagna dans toutes ſes expéditions militaires, & eut la meilleure part à l'évaſion des 1500 hommes qui, en 1591, vinrent pour ſurprendre la Ville de St.-Denis. Le Roi, la même année, le gratifia de la charge de Secrétaire de ſa Chambre. (Voy. le P. Daniel & les *Mémoires de Sully*). Il épouſa, en 1601, *Marie Faulcon*, dont il eut

II. NICOLAS DE THOUROUDE, Conſeiller d'État & Garde des Sceaux au Parlement de Rouen, en 1640, marié à *Éliſabeth de Parnajon*, dont

III. CHARLES DE THOUROUDE, Seigneur d'Aptot, Chevalier de St.-Louis, Major & Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde, mort en 1722, qui avoit épouſé, en 1689, *Marie-Madeleine Hébert*, dont vinrent :

1. CHARLES-MARC-ANTOINE, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, Écuyer, Seigneur de la Haulle en 1749 ;
3. Et ALBERT-HONORÉ, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde.

IV. CHARLES-MARC-ANTOINE THOUROUDE épouſa *Geneviève de Meſières*, fille de N... *de Meſières*, Écuyer, Seigneur de Faverolle & de Bournainville, & de N... *de Cocquet de Tolville*, dont

CHARLES-MARC-ANTOINE-GUILLAUME, garçon.

Cette Famille a été confirmée dans ſa Nobleſſe par M. de la Galiſſonnière, le 26 Mars 1669.

Les armes : *d'argent, à trois roſes de gueules, 2 en haut & 1 en bas, & au milieu des roſes, une barre en azur, & une étoile au milieu de la barre d'azur.* Autrefois cette Maiſon portoit : *trois roſes, à fond d'argent.*

* THOURY : c'eſt une Seigneurie en Sologne, qui fut cédée à *Claude de Rohan-Gié* pour ſes conventions matrimoniales, avec *Claude de Beauvilliers*, Comte de St.-Aignan, ſon premier mari, & elle la porta à ſon ſecond, *Julien de Clermont*, quatrième fils de *Bernardin*. Il fut père de *Gabriel*, dont vint *Jacques de Clermont*, en faveur duquel la Seigneurie de Thoury fut érigée en Comté par Lettres du 30 Novembre 1629. (*Tabl. généal.*, part. IV, p. 305.)

THOUVANT, en Bourgogne.

FRANÇOIS THOUVANT DE BOYER, Écuyer, Seigneur des Angles & de St.-Vincent, Grand Bailli d'Épée du Charolais, épouſa, en 1744, *Anne Quarré d'Aligny*, dont

1. JULES-FRANÇOIS, né en 1745 ;
2. & 3. Deux filles, mortes en bas âge.

Les armes : *palé & contrepalé d'or & de gueules.*

THOYNARD, Famille connue dans l'Orléanais depuis 1430.

BARTHÉLEMY THOYNARD, Seigneur de Cendré & l'un des Fermiers-Généraux des Fermes unies du Roi, mourut en Novembre 1752. Il avoit épouſé *Marie de Saint-Paire*, dont :

1. BARTHÉLEMY-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Un fils, Gentilhomme à Drapeau dans les Gardes-Françaiſes depuis le mois d'Avril 1741, ou environ, mort en Avril 1742, âgé de vingt-&-un ans ;
3. MARIE-BARTHÉLEMIE, morte le 16 Septembre 1746, âgée de 35 ans, qui avoit épouſé, le 15 Février 1729, *Michel-Philippe l'Evêque*, Seigneur de Gravelle ;
4. Et MADELEINE, mariée, le 29 Juillet 1736, à *Louis-Arnaud de la Briffe*, Vicomte de Barzy, mort en Juillet 1752.

BARTHÉLEMY-FRANÇOIS THOYNARD DE JOUY, Maître des Requêtes, épouſa, le 4 Novembre 1739, *Anne-Marie-Jacqueline Lallemand de Lavigney*, dont trois enfants, entr'autres une fille, mariée en 1758 au Comte d'*Eſparbès*. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Septembre 1746, p. 198.)

*THUISY : c'eſt une Seigneurie en Champagne, à trois lieues de Reims, à laquelle eſt attaché le titre de Sénéchal héréditaire de Reims, & qui fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Décembre 1680, enregiſtrées le 7 Mars 1681, en faveur de *Jérôme-Ignace Goujon*, Maître des Requêtes. Voy. GOUJON.

THUMBÉ, en Suiſſe. N... DE THUMBÉ, Seigneur & Bourgmeſtre de la République de Fribourg, épouſa *Éliſabeth de Fégelin*, dont

1. N... DE THUMBÉ, Bailli de St.-Aubin, mort en 1750 ;

Digitized by Google

2. N... DE THUMBÉ, Abbé d'Hauterive, Ordre de Cîteaux ;
3. N... DE THUMBÉ, qui, après avoir été du Conſeil des Deux-Cents, eſt Chartreux en France ;
4. Et ÉLISABETH, mariée, en 1753, à *François-Nicolas de Maillardoz*, Seigneur d'Arlens.

THUMERY DE BOISSISE, Famille qui eſt l'une des plus conſidérables de la ville de Paris par ſon ancienneté, par ſes alliances & par les charges marquées dans la Robe qu'elle a poſſédées en différents temps.

GERMAIN-CHRISTOPHE DE THUMERY, dit le *Chevalier de Boiſſiſe*, Préſident de la ſeconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 1er Septembre 1714, avoit épouſé *Madeleine le Tellier de Morſan*, morte le 11 Décembre 1730, dont il eut :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. ADRIEN-LOUIS, Prieur Commendataire de St.-Hilaire de Caſſan en Poitou, diocèſe de la Rochelle, mort le 18 Septembre 1737, âgé de 50 ans ;
3. Frère JEAN-ANTOINE, né le 20 Novembre 1682, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, dans lequel il fut reçu au Grand Prieuré de France en 1688, & depuis Commandeur de la Commanderie de Haute-Avennes en Flandre, entre Douai & Arras, mort à Paris le 14 Novembre 1744 ;
4. Frère CHRISTOPHE-ÉDOUARD-FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem depuis 1688, &, en 1744, Commandeur de la Commanderie de Beauvais, en Gâtinais ;
5. Et MADELEINE, Comteſſe de Bregy.

RENÉ DE THUMERY, Chevalier, Seigneur de Boiſſiſe, épouſa, en 1738, *Jacqueline-Marguerite Richer*, dont il n'a pas d'enfants. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Décembre 1744, p. 207 & 208.)

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre boutons de roſe au naturel.*

THUN. ULRIC, Baron DE THUN, Miniſtre d'État du Duc de Wurtemberg & ſon Miniſtre Plénipotentiaire à la Cour de France depuis le mois d'Octobre 1756, n'étoit pas marié en 1762.

* THURY, Terre qu'*Anne d'Aumont*, Dame de Thury, du chef de *Françoiſe de Ferrière*, ſa mère, porta avec les Seigneuries de Méru & de Crèvecœur, à ſon mari *Claude de Montmorency*, Seigneur de Foſſeux. Voy. MONTMORENCY.

THY (DE). HALINE DE THY épouſa *Richard de Milly*, Damoiſeau de Villars, Seigneur de Vaux & de Lugeac.

N... DE THY, héritière de grands biens, épouſa *Raymond de Milly*, ſon parent, qualifié *Chevalier, Damoiſeau & puiſſant homme*, à la charge pour celui-ci de porter le nom & les armes de ſa femme, ou de joindre le ſien à celui de Thy.

Les armes : *d'argent, à trois lions rampants de gueules, 2 en chef & 1 en pointe, le premier tenant de ſa patte droite une fleur de lis d'or.* Supports : *deux lions d'or, tenant d'une patte l'écu, & de l'autre un guidon bleu chargé d'une fleur de lis d'or :* cette *fleur de lis* fut ajoutée à ſes armes, avec les *deux guidons* des ſupports, par Louis IX, parce que l'Étendard Royal ayant été enlevé dans une bataille par les Sarraſins d'Outre-Mer, il fut repris par un de THY, qui, en conſidération de cet exploit, obtint cette récompenſe.

THYARD. Voy. THIARD DE BISSY.

TIERCELIN, en Picardie, maiſon marquée par ſon ancienneté, par ſes alliances avec pluſieurs grandes familles du Royaume, & par les ſervices que ceux de ce nom ont rendus à l'État depuis pluſieurs ſiècles.

ADRIEN TIERCELIN, Seigneur de Broſſes & de Sarcus, fut Conſeiller d'État, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Doullens & de Mouzon, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, fait Chevalier de l'Ordre du St.-Eſprit à la promotion du 31 Décembre 1585 (comme on peut le voir dans le P. Anſelme, tome IX, p. 89), & mourut en 1593. Il eut pour petit-fils

HENRI, dit le *Comte de* TIERCELIN, marié à *Catherine Daviſſonne de Nonville*, dont

1. CHARLES-ARMAND, Sire de Broſſes, Marquis de Saveuſe, né en 1685, Meſtre de Camp de Cavalerie, Chevalier des Ordres de St.-Louis & de Notre-Dame du Mont-

Digitized by Google

Carmel, reçu dans ce dernier Ordre le 22 Juin 1721, mort à Paris le 10 Août 1745;
2. Et un garçon, Abbé de la Réau depuis 172.. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Septembre 1745, p. 215.)

Les armes : *d'argent, à deux tierces d'azur, paſſées en ſautoir, cantonnées de quatre merlettes de ſable.*

TIGNONVILLE, ancienne Maiſon. GUILLAUME, Sire DE TIGNONVILLE eſt compris au nombre des Chevaliers de la Baillie d'Eſtampes, dans le Cartulaire de Philippe-Auguſte, mentionné dans le regiſtre du Parlement, intitulé *Olim*. De lui deſcendoit

GUILLAUME, Seigneur DE TIGNONVILLE, Bailli de Chartres, Chambellan du Roi Charles VI, & Prévôt de Paris en 1401. Il fut la victime de la faction de la maiſon de Bourgogne. (Conſultez l'*Hiſtoire de la ville de Paris* ſur ſa fin tragique en 1414.) Sa nièce, PHILIPPE, fut ſon héritière, ſuivant un arrêt du Parlement de 1414, & porta la Terre de Tignonville à ſon mari, *Jean du Monceau*, II^e^ du nom, Seigneur de St.-Cyr. *Marguerite du Monceau* porta cette Terre à ſon mari *François de Prunelé*, dont la poſtérité a pris le nom de Tignonville. Voy. MONCEAU (DU) & PRUNELÉ.

Les armes : *de gueules à ſix mâcles d'or, 3, 2 & 1.*

* TIGNY, Seigneurie en Anjou, qui appartient à la maiſon de *Beauvau*. Voy. BEAUVAU.

TILHET, en Quercy.

I. JEAN DE TILHET, Seigneur de Thouron, dans le diocèſe de Cahors, épouſa *Laure de Barbuſſon*, dont

II. PONS DE TILHET, Seigneur de Thouron, marié, le 15 Juillet 1505, à *Anne de Lézergues*, fille de *François*, Seigneur de Mauroux, au diocèſe de Cahors. Ils eurent

III. PONS DE TILHET, II^e^ du nom, Baron d'Orgueil, qui épouſa, le 17 Mai 1545, *Marie de Gordièges*, dont

IV. GEORGE DE TILHET, Baron d'Orgueil, marié, le 7 Août 1586, à *Gabrielle d'Abzac*, qui laiſſa

V. JEAN DE TILHET, II^e^ du nom, Baron d'Orgueil, qui épouſa, le 6 Novembre 1624, *Françoiſe du Lac*, dont

VI. GEORGE DE TILHET, II^e^ du nom, Baron d'Orgueil, Seigneur de Mauroux, marié, le 9 Décembre 1657, à *Marthe de Gontaut*, fille de *Charles*, Seigneur & Baron de Loubreſſac, & de *Françoiſe de Minut*, qui eut

VII. JEAN DE TILHET, III^e^ du nom, Baron d'Orgueil, qui épouſa, le 2 Février 1690, *Anne d'Arjac de Morlhon*, dont

VIII. CHARLES DE TILHET, Écuyer, Seigneur de Mauroux, de la Capelle & de Thouron, Baron d'Orgueil, né le 20 Février 1692, reçu Page du Roi dans ſa Grande Écurie en 1709 ſur les preuves de ſa nobleſſe. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I^er^, part. II, p. 553.)

Les armes : *de gueules, à un lévrier courant d'argent, le collier du même, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

TILLET (DU), Famille établie en Angoumois & à Paris.

I. ÉLIE DU TILLET fut ſucceſſivement Secrétaire & Contrôleur-Général des Finances de Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême, Conſeiller de la ville d'Angoulême, élu le 9 Décembre 1501, Maire de ladite ville en 1503, Tréſorier-Général d'Angoumois, & Comptable de Bordeaux en 1509, puis Maître des Comptes dudit pays d'Angoumois en 1514 & Vice-Préſident de la Chambre des Comptes, charge dont il fut pourvu par Lettres de Louis XII en 1514. Il épouſa *Mathurine Petitot*, dite *Petithomme*, dont

1. SÉRAPHIN, Protonotaire, puis Secrétaire du Roi & Greffier civil de la Cour de Parlement, qualifié Chevalier dans ſon contrat de mariage du 15 Février 1518, avec *Marie Pichon*;
2. JEAN, qui ſuit;
3. GUILLAUME, Conſeiller-Clerc au Parlement;
4. JEAN, Évêque de St.-Brieuc, puis Évêque de Meaux en 1564, auteur de la *Chronique abrégée depuis Pharamond juſqu'à Henri II*, & qui donna en 1568 l'édition des *Œuvres de Lucifer de Cagliari*, qu'il dédia au Pape Pie V. Il mourut le 8 Décembre 1570;
5. Et LOUIS, Chanoine de l'Égliſe d'Angoulême & Curé de Claſe.

II. JEAN DU TILLET, Écuyer, Seigneur de la Salle-de-Rais & d'Aulaigne, Protonotaire

Digitized by Google

& Secrétaire du Roi, Greffier civil du Parlement en 1521, Échevin de la ville d'Angoulême, & élu en l'Élection de cette ville en 1526, épousa, le 9 Février 1533, *Jeanne Brinon*, dont, entr'autres enfants,

1. Jean, qui suit ;
2. Et Élie, auteur de la branche des Seigneurs de *Gouaix*, rapportée ci-après.

III. Jean du Tillet, IIe du nom, Seigneur & Baron de la Bussière, Protonotaire & Secrétaire du Roi, Greffier civil du Parlement, épousa, le 13 Septembre 1567, *Jeanne de Nicolaï*, morte le 17 Janvier 1576, dont, entr'autres enfants,

1. Élie, qui suit ;
2. Et Marie, mariée à *Pierre Séguier*, Seigneur de Sorel.

IV. Élie du Tillet, IIe du nom, Écuyer, Baron de la Bussière, Seigneur de Nogent, de Panne, de Giroles, de Chenevières, &c., Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, épousa, le 18 Juillet 1604, *Françoise Faucon*, dont, entr'autres enfants,

V. Jean du Tillet, IIIe du nom, reçu Conseiller au Parlement en 1632, puis Président aux Requêtes du Palais à Paris, qui épousa 1° *Jeanne le Picart* ; & 2° le 3 Septembre 1651, *Marguerite Frézon*. Du second lit vint

VI. Charles du Tillet, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Président au Grand-Conseil, en faveur de qui la Baronnie de la Bussière fut érigée en Marquisat par Lettres Patentes du mois de Décembre 1679. Il épousa, le 19 Juillet 1677, *Jeanne-Marie Brunet*, dont

VII. Jean-Baptiste-Charles du Tillet, Marquis de la Bussière, Conseiller au Parlement, Commissaire aux Requêtes du Palais, puis Président en la seconde Chambre des Enquêtes, & honoraire en 1727, mort le 8 Octobre 1744. Il avoit épousé, le 22 Avril 1708, *Jeanne le Fèvre d'Ormesson*, née en Juillet 1685, morte le 25 Mars 1744, fille d'*Antoine-François de Paule*, Seigneur du Cheray & d'Ormesson, & de *Jeanne le Fèvre de la Barre*, dont

1. Charles-Jean-Baptiste, qui suit ;
2. Antoine-Charles, né le 8 Juin 1713, reçu Conseiller au Parlement en 1732, puis Président en la Chambre des Comptes en 1736, en survivance de Pierre Brunet, son grand-oncle, marié, en 1760, à Marie-Adèle-Charlotte du Tillet de Montramé, née le 13 Juillet 1732 ;
3. Anne-Louise, née le 2 Juin 1718, mariée, le 2 Mai 1740, à *Marie-François de Paule le Fèvre*, Marquis d'Ormesson, né le 18 Octobre 1710, mort en 1775 ;
4. Et Jeanne-Françoise.

VIII. Charles-Jean-Baptiste du Tillet, Marquis de la Bussière & Villarceaux, né le 23 Avril 1710, reçu Conseiller au Parlement en 1732, puis Maître des Requêtes en 1736, épousa, le 16 Août 1744, *Henriette-Louise d'Illiers*, dont

1. Henriette-Louise, mariée, en 1768, à *Claude-Louis de Clermont-Montoison*, né le 20 Mai 1731 ;
2. Charlotte-Henriette, mariée, le 6 Mai 1776, à *Philibert*, Marquis *de Fumel* ;
3. Et une fille.

BRANCHE
des Seigneurs de Gouaix, *de* Loré *& de* Marçai.

III. Élie du Tillet (fils puîné de Jean Ier), Seigneur de Gouaix en Brie, fut reçu Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes le 14 Juin 1569, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France le 12 Juin 1575, & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi en 1597. Il épousa, 1° le 5 Octobre 1572, *Philippe Viole*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aigremont & d'Andrezel, Conseiller au Parlement, & de *Philippe Bailli* ; & 2° *Marie le Fèvre de Caumartin*, veuve de *Jean-Jacques de la Vergne*, Seigneur de St.-Leu. Du premier lit vinrent, entr'autres enfants,

1. Jean, qui suit ;
2. Et Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de *Montramé*, qui viendra en son rang.

IV. Jean du Tillet, Conseiller au Grand-Conseil, puis Maître des Requêtes en 1612, & honoraire en 1635, mort le 2 Juillet 1647 ; avoit épousé, le 10 Août 1597, *Marie de la Vergne*, dont

V. Jean du Tillet, IIe du nom, Seigneur de St.-Leu, de Gouaix & de Loré, Conseiller au Parlement en 1623, puis en la Grand'-

Digitized by Google

Chambre, mort le 15 Mars 1668. Il avoit épouſé, le 23 Juillet 1623, *Madeleine de Bragelongne*, morte le 8 Juin 1649, dont il eut

VI. SÉRAPHIN DU TILLET, Seigneur de Loré & de Ranci, né le 21 Juin 1632, Conſeiller au Parlement en 1661, puis en la Grand'-Chambre, qui épouſa, le 17 Septembre 1662, *Annet Cazet de Vautorte*, dont vint

VII. ÉLIE du TILLET, Seigneur de Loré, né le 22 Octobre 1676, ſucceſſivement Lieutenant dans le Régiment Royal-Dragons, en 1695, Capitaine dans le Régiment de Leſſai en 1702, & Lieutenant-Colonel du même Régiment par commiſſion du 12 Janvier 1707. Il épouſa, le 15 Novembre 1707, *Marie-Renée du Bellay*, ſa couſine germaine, fille de *François*, Seigneur de Ternai, des Haies & de Drouilli, & de MARIE DU TILLET, dont

1. ÉLIE-CLAUDE, qui ſuit;
2. JEAN-FRANÇOIS, Prieur de Champrond, né le 23 Août 1714, mort le 18 Février 1742;
3. MARTHE-RENÉE, née le 10 Août 1713;
4. Et SUSANNE-ANGÉLIQUE, née le 4 Janvier 1722, mariée, le 10 Mars 1751, à *Louis-François de Muſſet*, IIe du nom, Marquis de Cogners, mort le 14 Février 1771.

VIII. ÉLIE-CLAUDE DU TILLET, Seigneur de Marçai, près Mirabeau, en Poitou, né le 29 Juin 1710, reçu Page de la Petite Écurie du Roi en 1724, mourut le 24 Août 1744.

BRANCHE des Seigneurs de MONTRAMÉ.

IV. JACQUES DU TILLET (ſecond fils d'ÉLIE), Écuyer, Seigneur de Boui, en Brie, & de Montramé, Gentilhomme ſervant de la bouche du Roi en 1602, puis Conſeiller Maître d'Hôtel ordinaire de Sa Majeſté, épouſa, le 21 Juillet 1605, *Madeleine le Maître*, veuve de *Jean de Fiſes*, Sieur de Marivaux, dont

1. JACQUES, qui ſuit;
2. & 3. Deux autres enfants.

V. JACQUES DU TILLET, Seigneur de Boui, de Chalaute-la-Petite & de Montramé, Conſeiller au Parlement, & Maître des Requêtes, épouſa, le 28 Février 1647, *Madeleine Mainard*, dont il eut

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Chalmaiſon*, qui viendra en ſon rang.

VI. LOUIS DU TILLET, Seigneur de Boui, de Montramé, &c., Vicomte de la Malmaiſon, épouſa, le 4 Mars 1685, *Marie-Marguerite Belot*, laquelle, étant devenue veuve, fut maintenue dans ſa nobleſſe par ordonnance de l'Intendant de la Généralité de Paris du 9 Août 1706, dont

1. CHARLES-CLAUDE, qui ſuit;
2. Et GUILLEMETTE-MARGUERITE, mariée, le 13 Juin 1714, à LOUIS-FRANÇOIS DU TILLET, Seigneur de Chalmaiſon.

VII. CHARLES-CLAUDE DU TILLET, Seigneur de Montramé, de Boui, de Chalaute-la-Petite, &c., Vicomte de la Malmaiſon, né en 1693, Meſtre de Camp en 1737, épouſa, le 19 Janvier 1723, *Marguerite de Cueuret*, ſeconde fille de *Louis*, Seigneur de Neſle, dans le Vexin Français. Ils eurent

1. CHARLES-CLAUDE, qui ſuit;
2. Et MARIE-ADÉLE-CHARLOTTE, mariée, en 1760, à ANTOINE-CHARLES DU TILLET.

VIII. CHARLES-CLAUDE-FRANÇOIS, Marquis DU TILLET, né le 30 Mars 1726, Colonel du Régiment Royal-Infanterie, épouſa, par contrat du 12 Juin 1763, *Charlotte-Geneviève Pelart de Sebeval*, fille de *Creſcent-Antoine-Pierre*, Lieutenant-Général des Eaux & Forêts de France, au ſiége de la Table de Marbre du Palais, à Paris, & de *Charlotte-Frédérique-Catherine Griſat*.

BRANCHE des Seigneurs de CHALMAISON.

VI. FRANÇOIS DU TILLET, Seigneur de Chalmaiſon (ſecond fils de JACQUES, & de *Madeleine Mainard*), né en Avril 1657, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de l'Intendant de la Généralité de Paris, du 9 Août 1700. Il épouſa, le 18 Février 1684, *Marie-Madeleine Simon*, dont il eut :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et une fille.

VII. LOUIS-FRANÇOIS DU TILLET, Seigneur de Chalmaiſon, de St.-Sauveur & de Bernai, né le 22 Août 1688, épouſa, par contrat du 13 Juin 1714, GUILLEMETTE-MARGUERITE DU TILLET, ſa couſine germaine, fille de LOUIS,

Digitized by Google

Seigneur de Montramé, & de *Marie-Marguerite Belot.* (Voy. l'*Armorial génér. de France,* reg. I, part. II, p. 554, & reg. II, part. II.)

Les armes : *d'or, à une croix pattée & aléſée de gueules.*

TILLIA D'OLONNE. Il y a trois ſiècles que cette Famille eſt établie dans le Comtat-Venaiſſin, ainſi qu'il en conſte par divers actes & titres ci-après rapportés, quoiqu'elle y fût connue au commencement du XIII^e^ ſiècle, en la perſonne de

RAYMOND DE TILLIA, mentionné avec Raymond Aſtoaud & Guillaume du Thor, dans un acte de 1215, rapporté par Fantoni dans ſon *Hiſtoire d'Avignon & du Comtat-Venaiſſin,* tom. I, pag. 91.

I. Noble GÉRARD DE TILLIA, Capitaine de 100 hommes de pied au ſervice de François I^er^, par commiſſion du 3 Septembre 1521, dans laquelle il eſt qualifié Écuyer, fils de noble ANÇAL OU ANCELLIN, & de Dame de *Colombaud,* fit ſon teſtament, écrivant Antoine Dollon, Notaire à Carpentras, le 23 Novembre 1515, par lequel, après avoir ordonné ſa ſépulture dans le tombeau de ſon père, & fait des legs à ſes enfants puînés, il nomme pour héritier univerſel ſon fils aîné, & leur donne pour tuteur Maurice du Barroux, qu'il fait exécuteur teſtamentaire. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Roſtang Gaudibert,* Notaire à Malaucène, le 14 Août 1497, noble *Marguerite Dupuy,* fille de noble *Gaucher,* & de *Polixène de Geoffroy,* dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit ;
2. & 3. CLAUDE & ISABELLE.

II. JEAN-PIERRE DE TILLIA reçut en 1528, le 25 Février & jours ſuivants, des déclarations & reconnaiſſances de Jean-André & autres, ſes Cenſitaires, pour des héritages ſitués aux Campagnoles dans le terroir de Serres, & inſtitua, par teſtament, ſes fils héritiers nobles. Il avoit épouſé, par contrat du 1^er^ Juillet 1527 (Notaire Roman Filioti), noble *Madeleine de Parpaille,* fille de noble *Arnoul,* & de *Catherine de Bunis,* dont

1. HERCULE, qui ſuit ;
2. Et JEAN, ſurnommé le *Capitaine,* pour cauſe de ſes ſervices militaires, qui ſe ſignala pour la défenſe de la foi catholique pendant les guerres contre les Huguenots. Il mourut garçon dans un âge fort avancé, après avoir fait ſon teſtament, le 21 Mars 1626 (Notaire Pons Fabry), par lequel il inſtitua héritier ſon neveu CLAUDE.

III. Noble HERCULE DE TILLIA, Écuyer, habitant à Carpentras, fit ſon teſtament le 2 Octobre 1628, écrivant Pons Fabry, Notaire; il y fit un legs à ſon fils puîné, & inſtitua héritier ſon fils aîné. HERCULE avoit épouſé, par contrat du 10 Octobre 1575 (Notaire *Antoine Dambrun,* de Caromb), noble *Françoiſe de Véri,* fille de *Sébaſtien,* de tige Florentine, & de *Jeanne de Verd,* dont

1. CLAUDE, héritier de ſon oncle JEAN, mort en 1627, marié, par contrat du 23 Octobre 1626 (Notaire *Jacques Lapize,* d'Orange), à *Anne de Laurens,* fille de Noble *Sébaſtien,* Conſeiller & Gentilhomme de Philippe-Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange & Gouverneur de ſa Principauté, & de *Catherine d'Arnaud,* dont pour fille unique

   RICHARDE, mariée à noble *Jean de Laplane,* Écuyer, de Carpentras.
2. Et ESPRIT, qui ſuit.

IV. ESPRIT DE TILLIA fit ſon teſtament, écrivant Jean Floret, Notaire à Carpentras, le 13 Septembre 1678, & inſtitua héritier ſon fils. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Jean Maſſan,* Notaire, le 22 Septembre 1636, *Yolande de Durand,* fille de noble *Jean-François,* & de noble *Louiſe de Rahiſſe,* de Caromb, dont il eut

V. JEAN DE TILLIA, Chevalier, qui fit ſon teſtament par-devant Jean Floret, Notaire, le 9 Février 1707, par lequel, après avoir fait un legs à ſes deux fils puînés & aux enfants de deux de ſes filles; il inſtitua héritier ſon fils aîné. Il avoit épouſé (écrivant *Jean Floret,* Notaire), le 20 Juin 1660, noble *Anne del Mot,* fille de noble *Jean-Baptiſte,* & de *Marguerite de Raymondis,* dont

1. ESPRIT-THOMAS, qui ſuit ;
2. ALEXIS-IGNACE, Lieutenant dans le Régiment de Nice, enſuite Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Loyſenville, au ſervice du Roi, & enfin Lieutenant à celui du Pape en 1708, lors de la guerre au ſujet de Comacchio. Il eſt mort ſans enfants ;
3. JEAN-PAUL ;
4. Une fille, mariée à *Jean-Joſeph de Camaret,* Écuyer, de Pernes ;

Digitized by Google

5. Et une fille, mariée à *Joſeph-Ignace de Maſſard*, Écuyer, de Carpentras, dont le petit-fils eſt mort en 1763, Colonel du Régiment de Quercy, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi.

VI. ESPRIT-THOMAS DE TILLIA, Chevalier, marié (devant *Jean Floret*, Notaire), le 17 Janvier 1703, à noble *Marie-Roſe de Camaret*, fille de noble *Jean-Baptiſte*, & de noble *Marguerite de Guinard*, laiſſa

1. JEAN-JOSEPH-SIFFRIN, qui ſuit ;
2. JEAN, Chevalier d'Olonne, Lieutenant au Régiment de Condé, Infanterie, par commiſſion du 26 Décembre 1727, qui quitta le ſervice du Roi après le combat de Parme, où il ſe trouva le 29 Juin 1734, & à la veille d'être Capitaine. Il fut nommé, par le Pape, Major de la Compagnie d'Infanterie de la Garde de Sa Sainteté à Avignon, par un Bref du 8 Juillet 1734, & enſuite, en conſidération de ſes ſervices, le Pape lui a pareillement donné les gouvernements d'Oppède & de Mornas, dans le Comtat-Venaiſſin ;
3. & 4. Et deux filles, mortes ſans avoir été mariées.

VII. Meſſire JEAN-JOSEPH-SIFFRIN DE TILLIA fut Seigneur d'Olonne & de Rocans. C'eſt en ſa faveur, & de ſes deſcendants, que le Pape Benoît XIV érigea la Terre d'Olonne en *Marquiſat*, pour cauſe d'ancienneté de ſa famille. Il en réſulte dans le Bref d'érection donné à Rome le 28 Mai 1755, & dans la Lettre informative écrite par M. Paſſionnéi, pour lors Vice-Légat d'Avignon, à M. Riganti, Secrétaire de la Sacrée Congrégation d'Avignon à Rome, dans le mois d'Octobre 1754, par laquelle il apprend à M. Riganti, que, non content d'avoir lu l'*Hiſtoire de la Nobleſſe d'Avignon & du Comtat-Venaiſſin*, par l'Abbé Pithon-Court, en 1750, & l'article de la Famille de TILLIA qui commence au fol. 404 du III^e^ tome de cette Hiſtoire, il s'eſt fait exhiber les anciens teſtaments, mariages & autres titres de cette Maiſon, & il a été convaincu évidemment de ſon ancienneté, & qu'elle vivoit noblement dans cette province du Comtat depuis le XIII^e^ ſiècle. Le Marquis d'Olonne a été chargé de porter les noms & armes de *Mot*, Famille noble & ancienne de Carpentras, & de *Scott*, Baron de Barvire, Maiſon illuſtre d'Écoſſe (que le malheur des temps & le trouble des Religions obligèrent de ſe retirer en France & en Italie, dont les deſcendants paſſèrent à Cavaillon auprès de Chriſtophe d'Eſcot, Évêque de cette ville, qui les y fixa), par les teſtaments de nobles Raymond-Ignace de Mot de Rochedouble, & Joſeph de Scott, de qui il a été héritier univerſel. Il prêta hommage des Marquiſats d'Olonne & de Rocans, au Pape, le 7 Août 1754 : il y eſt qualifié de *Nobilis & Potens Dominus*. Il épouſa, le 1^er^ Avril 1723, *Thérèſe-Charlotte d'Inguimbert*, fille de *Céſar-François*, & de *Jeanne de Roubaud*, dont pour fils unique

VIII. IGNACE-THOMAS-CHARLES DE TILLIA, Marquis d'Olonne, de Rocans, de Barvire, Baron de Montauban, qui fut reçu dans la Compagnie des Gardes de l'Étendard des Galères en 1743. Il a prêté hommage au Roi de ſa Terre de Montauban au Grand Bureau de la Chambre des Comptes du Dauphiné, & il a été qualifié de Marquis d'Olonne. Ainſi appert dudit hommage daté du 17 Juillet 1756. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Jean-Vincent Eydoux*, Notaire à Carpentras, le 15 Juin 1753, *Mabile de Simiane*, & en eut

HENRI-DENIS, Marquis d'Olonne.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 coupé d'azur ſur gueules ; à la faſce d'or, ſurmontée d'un lion naiſſant du même*, qui eſt DE MOT ; *aux 2 & 3 d'or, à la bande d'azur, chargée d'une étoile d'or entre 2 croiſſants d'argent*, qui eſt DE SCOTT ; & ſur le tout : *d'azur, au croiſſant d'argent ; au chef du même, chargé de 3 croix potencées de ſable*, qui eſt DE TILLIA. Deviſe : CŒLESTIA CUM TERRESTRIBUS.

TILLIER, ancienne Famille Patricienne du canton de Berne, qui y eſt établie depuis près de trois ſiècles. Elle a joui des premières dignités de cette République, & a fourni & fournit encore à l'État des Sénateurs, Banderets, Tréſoriers, &c.

* TILLIÈRES : c'eſt une Baronnie, ſituée dans la ſubdélégation de Conches, en Normandie, qui fut portée en mariage, par *Agnès le Baveux*, fille de *Robert*, Chevalier, Baron de Tillières, à *Jean le Veneur*, Seigneur de Homme, qui fut tué à la bataille

Digitized by Google

d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Elle a été érigée en Comté en 1565, en faveur de *Tanneguy le Veneur*, & elle eſt encore poſſédée par M. de Tillières.

TILLOY : *de gueules, à l'aigle d'argent.*

TILLY : c'eſt un bourg ſitué dans le Wallon Brabant, dont la Seigneurie étoit autrefois partagée entre les Seigneurs de Walhain & de Melin, & les Abbayes de Nivelle & de Villers. La meilleure partie de cette Terre, avec le Château qui étoit conſidérable, appartenoit, il y a 300 ans, à la Famille de *Warfuſée*. *Robert de Warfuſée* en fit le tranſport en 1389, à *Gérard de Marbais*. Après lui vint *Jean de Limelette*, & enfin *Samſon de Lalaing*, qui en céda le haut & bas domaine à *Jean T'Serclaes*, Chevalier, d'une Famille noble de Bruxelles.

167.337 a-g

Arras. — Typ. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.

Digitized by Google